LE DROMADAIRE


LIBERTÉ ET PATRIE
1937
CE LIVRE A ÉTÉ DONNÉ
A LA
BIBLIOTHÈQUE CANTONALE
ET UNIVERSITAIRE
par
M. le Prof. Henri Sensine
Digitized by Google


AA 334016
Google

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON.

TOME VI.

QUADRUPÈDES.

II.

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, N° 24.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON

AVEC

LES SUPPLÉMENS,

AUGMENTÉES DE LA CLASSIFICATION

DE G. CUVIER,

ET ACCOMPAGNÉES

DE 700 VIGNETTES GRAVÉES SUR ACIER, REPRÉSENTANT AU MOINS 900 ANIMAUX.



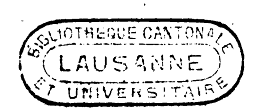
Tome Sixième.

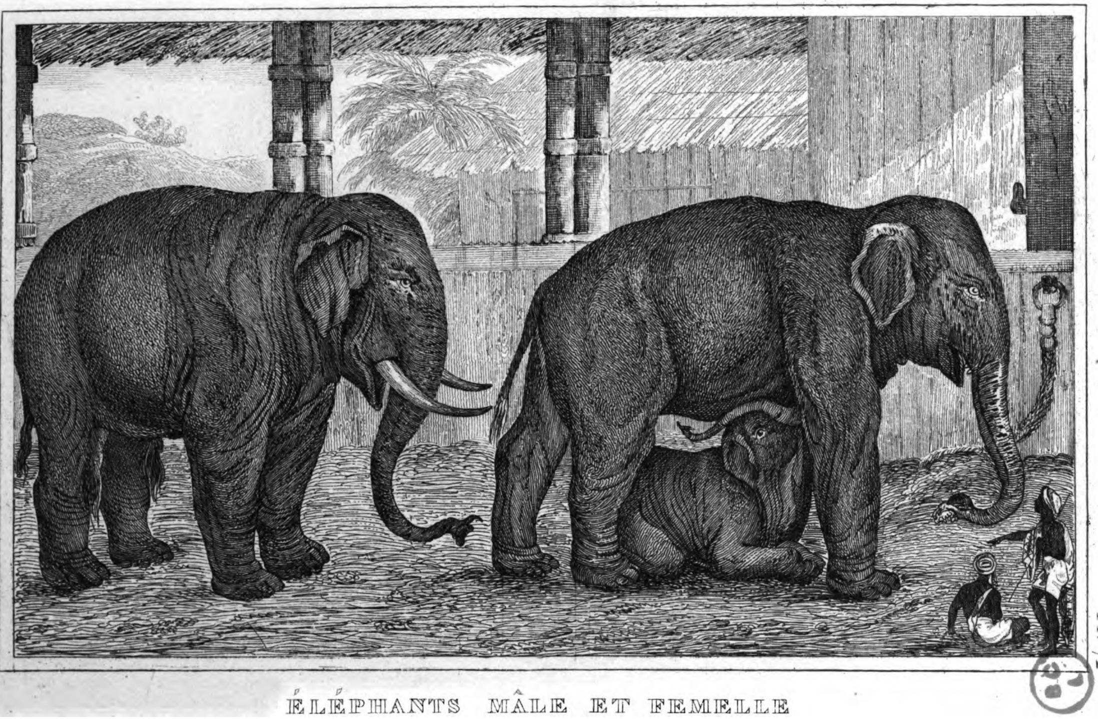


PARIS,

P. DUMÉNIL, ÉDITEUR, RUE DES BEAUX-ARTS, 10.

M DCCC XXXV.





ÉLÉPHANTS MÂLE ET FEMELLE

Ordre des Pachydermes. *Famille des* Proboscidiens. *Genre* Eléphant. *(Cuvier)*

HISTOIRE NATURELLE.

QUADRUPÈDES.

L'ÉLÉPHANT.

L'ÉLÉPHANT est, si nous voulons ne nous pas compter, l'être le plus considérable de ce monde; il surpasse tous les animaux terrestres en grandeur, et il approche de l'homme par l'intelligence autant au moins que la matière peut approcher de l'esprit. L'éléphant, le chien, le castor et le singe, sont de tous les êtres animés ceux dont l'instinct est le plus admirable; mais cet instinct, qui n'est que le produit de toutes les facultés tant intérieures qu'extérieures de l'animal, se manifeste par des résultats bien différens dans chacune de ces espèces. Le chien est naturellement, et lorsqu'il est livré à lui seul, aussi cruel, aussi sanguinaire que le loup; seulement il s'est trouvé dans cette nature féroce un point flexible sur lequel nous avons appuyé : le naturel du chien ne diffère donc de celui des autres animaux de proie que par ce point sensible qui le rend susceptible d'affection et capable d'attachement; c'est de la nature qu'il tient le germe de ce sentiment, que l'homme ensuite a cultivé, nourri; développé par une ancienne et constante société avec cet animal, qui seul en étoit digne, qui, plus susceptible, plus capable qu'un autre des impressions étrangères, a perfectionné dans le commerce toutes ses facultés relatives. Sa sensibilité, sa docilité, son courage, ses talens, tout, jusqu'à ses manières, s'est modifié par l'exemple et modelé sur les qualités de son maître : l'on ne doit donc pas lui accorder en propre tout ce qu'il paroît avoir; ses qualités les plus relevées, les plus frappantes, sont empruntées de nous : il a plus d'acquis que les autres animaux, parce qu'il est plus à portée d'acquérir; que, loin d'avoir comme eux de la répugnance pour l'homme, il a pour lui du penchant; que ce sentiment doux, qui n'est jamais muet, s'est annoncé par l'envie de plaire, et a produit la docilité, la fidélité, la soumission constante, et en même temps le degré d'attention nécessaire pour agir en conséquence et toujours obéir à propos.

Le singe, au contraire, est indocile autant qu'extravagant; sa nature est en tout point également revêche : nulle sensibilité relative, nulle reconnoissance des bons traitemens, nulle mémoire des bienfaits, de l'éloignement pour la société de l'homme, de l'horreur pour la contrainte, du penchant à toute espèce de mal, ou, pour mieux dire, une forte propension à faire tout ce qui peut nuire ou déplaire. Mais ces défauts réels sont compensés par des perfections apparentes; il est extérieurement conformé comme l'homme; il a des bras, des mains, des doigts : l'usage seul de ces parties le rend supérieur pour l'adresse aux autres animaux, et les rapports qu'elles lui donnent avec nous par la similitude des mouvemens et par la conformité des actions nous plaisent, nous déçoivent, et nous font attribuer à des qualités intérieures ce qui ne dépend que de la forme des membres.

Le castor, qui paroît être fort au dessous du chien et du singe par les facultés individuelles, a cependant reçu de la nature un don presque équivalent à celui de la parole : il se fait entendre à ceux de son espèce, et si bien entendre qu'ils se réunissent en société, qu'ils agissent de concert, qu'ils entreprennent et exécutent de grands et longs travaux en commun; et cet amour social, aussi bien que le produit de leur intelligence réciproque, ont plus de droit à notre admiration que l'adresse du singe et la fidélité du chien.

Le chien n'a donc que de l'esprit (qu'on me permette, faute de termes, de profaner ce nom); le chien, dis-je, n'a donc que de l'esprit d'emprunt, le singe n'en a que l'ap-

parence, et le castor n'a du sens que pour lui seul et les siens. L'éléphant leur est supérieur à tous trois; il réunit leurs qualités les plus éminentes. La main est le principal organe de l'adresse du singe; l'éléphant, au moyen de sa trompe, qui lui sert de bras et de main, et avec laquelle il peut enlever et saisir les plus petites choses comme les plus grandes, les porter à sa bouche, les poser sur son dos, les tenir embrassées, ou les lancer au loin, a donc le même moyen d'adresse que le singe; et en même temps il a la docilité du chien; il est, comme lui, susceptible de reconnoissance, et capable d'un fort attachement; il s'accoutume aisément à l'homme, se soumet moins par la force que par les bons traitemens, le sert avec zèle, avec fidélité, avec intelligence, etc. Enfin l'éléphant, comme le castor, aime la société de ses semblables; il s'en fait entendre : on les voit souvent se rassembler, se disperser, agir de concert, et s'ils n'édifient rien, s'ils ne travaillent point en commun, ce n'est peut-être que faute d'assez d'espace et de tranquillité; car les hommes se sont très-anciennement multipliés dans toutes les terres qu'habite l'éléphant : il vit donc dans l'inquiétude, et n'est nulle part paisible possesseur d'un espace assez grand, assez libre, pour s'y établir à demeure. Nous avons vu qu'il faut toutes ces conditions et tous ces avantages pour que les talens du castor se manifestent, et que partout où les hommes se sont habitués il perd son industrie, et cesse d'édifier. Chaque être dans la nature a son prix réel et sa valeur relative : si l'on veut juger au juste de l'un et de l'autre dans l'éléphant, il faut lui accorder au moins l'intelligence du castor, l'adresse du singe, le sentiment du chien, et y ajouter ensuite les avantages particuliers, uniques, de la force, de la grandeur, et de la longue durée de la vie; il ne faut pas oublier ses armes ou ses défenses, avec lesquelles il peut percer et vaincre le lion; il faut se représenter que sous ses pas il ébranle la terre, que de sa main il arrache les arbres, que d'un coup de son corps il fait brèche dans un mur; que, terrible par sa force, il est encore invincible par la seule résistance de sa masse, par l'épaisseur du cuir qui la couvre; qu'il peut porter sur son dos une tour armée en guerre et chargée de plusieurs hommes; que seul il fait mouvoir des machines et transporte des fardeaux que six chevaux ne pourroient remuer; qu'à cette force prodigieuse il joint encore le courage, la prudence, le sang-froid, l'obéissance exacte; qu'il conserve de la modération, même dans ses passions les plus vives; qu'il est plus constant qu'impétueux en amour; que dans la colère il ne méconnoît point ses amis; qu'il n'attaque jamais que ceux qui l'ont offensé; qu'il se souvient des bienfaits aussi long-temps que des injures; que, n'ayant nul goût pour la chair et ne se nourrissant que de végétaux, il n'est pas né l'ennemi des autres animaux; qu'enfin il est aimé de tous, puisque tous le respectent et n'ont nulle raison de le craindre.

Aussi les hommes ont-ils eu dans tous les temps pour ce grand, pour ce premier animal, une espèce de vénération. Les anciens le regardoient comme un prodige, comme un miracle de la nature (et c'est en effet son dernier effort); ils ont beaucoup exagéré ses facultés naturelles; ils lui ont attribué sans hésiter des qualités intellectuelles et des vertus morales. Pline, Élien, Solin, Plutarque, et d'autres auteurs plus modernes, n'ont pas craint de donner à ces animaux des mœurs raisonnées, une religion naturelle et innée, l'observation d'un culte, l'adoration quotidienne du soleil et de la lune, l'usage de l'ablution avant l'adoration, l'esprit de divination, la piété envers le ciel et pour leurs semblables, qu'ils assistoient à la mort, et qu'après leur décès ils arrosent de leurs larmes et recouvrent de terre, etc. Les Indiens, prévenus de l'idée de la métempsycose, sont encore persuadés aujourd'hui qu'un corps aussi majestueux que celui de l'éléphant ne peut être animé que par l'âme d'un grand homme ou d'un roi. On respecte à Siam, à Laos, à Pégu, etc., les éléphans blancs, comme les mânes vivans des empereurs de l'Inde; ils ont chacun un palais, une maison composée d'un nombreux domestique, une vaisselle d'or, des mets choisis, des vêtemens magnifiques, et sont dispensés de tout travail, de toute obéissance; l'empereur vivant est le seul devant lequel ils fléchissent les genoux, et ce salut leur est rendu par le monarque : cependant les attentions, les respects, les offrandes, les flattent sans les corrompre; ils n'ont donc pas une âme humaine; cela seul devroit suffire pour le démontrer aux Indiens.

En écartant les fables de la crédule antiquité, en rejetant aussi les fictions puériles de la superstition toujours subsistante, il reste encore assez à l'éléphant, aux yeux même du philosophe, pour qu'il doive le regarder comme un être de la première

distinction; il est digne d'être connu, d'être observé : nous tâcherons donc d'en décrire l'histoire sans partialité, c'est-à-dire sans admiration ni mépris; nous le considérerons d'abord dans son état de nature, lorsqu'il est indépendant et libre, et ensuite dans sa condition de servitude ou de domesticité, où la volonté de son maître est en partie le mobile de la sienne.

Dans l'état de sauvage l'éléphant n'est ni sanguinaire ni féroce : il est d'un naturel doux, et jamais il ne fait abus de ses armes ou de sa force; il ne les emploie, il ne les exerce, que pour se défendre lui-même ou pour protéger ses semblables. Il a les mœurs sociales; on le voit rarement errant ou solitaire. Il marche ordinairement de compagnie; le plus âgé conduit la troupe, le second d'âge la fait aller et marche le dernier, les jeunes et les foibles sont au milieu des autres; les mères portent leurs petits et les tiennent embrassés de leur trompe. Ils ne gardent cet ordre que dans les marches périlleuses, lorsqu'ils vont paître sur des terres cultivées; ils se promènent ou voyagent avec moins de précaution dans les forêts et dans les solitudes, sans cependant se séparer absolument ni même s'écarter assez loin pour être hors de portée des secours et des avertissemens : il y en a néanmoins quelques-uns qui s'égarent ou qui traînent après les autres, et ce sont les seuls que les chasseurs osent attaquer; car il faudroit une petite armée pour assaillir la troupe entière, et l'on ne pourroit la vaincre sans perdre beaucoup de monde : il seroit même dangereux de leur faire la moindre injure; ils vont droit à l'offenseur, et, quoique la masse de leur corps soit très-pesante, leur pas est si grand qu'ils atteignent aisément l'homme le plus léger à la course, ils le percent de leurs défenses, ou le saisissent avec la trompe, le lancent comme une pierre, et achèvent de le tuer en le foulant aux pieds. Mais ce n'est que lorsqu'ils sont provoqués qu'ils font ainsi main-basse sur les hommes, ils ne font aucun mal à ceux qui ne les cherchent pas : cependant, comme ils sont susceptibles et délicats sur le fait des injures, il est bon d'éviter leur rencontre, et les voyageurs qui fréquentent leur pays allument de grands feux la nuit et battent de la caisse pour les empêcher d'approcher. On prétend que lorsqu'ils ont une fois été attaqués par les hommes, ou qu'ils sont tombés dans quelque embûche, ils ne l'oublient jamais, et qu'ils cherchent à se venger en toute occasion. Comme ils ont l'odorat excellent et peut-être plus parfait qu'aucun des animaux, à cause de la grande étendue de leur nez, l'odeur de l'homme les frappe de très-loin; ils pourroient aisément le suivre à la piste. Les anciens ont écrit que les éléphans arrachent l'herbe des endroits où le chasseur a passé, et qu'ils se la donnent de main en main, pour que tous soient informés du passage et de la marche de l'ennemi. Ces animaux aiment le bord des fleuves, les profondes vallées, les lieux ombragés et les terrains humides; ils ne peuvent se passer d'eau et la troublent avant que de la boire : ils en remplissent souvent leur trompe, soit pour la porter à leur bouche, ou seulement pour se rafraîchir le nez et s'amuser en la répandant à flots ou l'aspergeant à la ronde. Ils ne peuvent supporter le froid, et souffrent aussi de l'excès de la chaleur; car, pour éviter la trop grande ardeur du soleil, ils s'enfoncent autant qu'ils peuvent dans la profondeur des forêts les plus sombres; ils se mettent aussi assez souvent dans l'eau : le volume énorme de leur corps leur nuit moins qu'il ne leur aide à nager; ils enfoncent moins dans l'eau que les autres animaux; et d'ailleurs la longueur de leur trompe, qu'ils redressent en haut et par laquelle ils respirent, leur ôte toute crainte d'être submergés.

Leurs alimens ordinaires sont des racines, des herbes, des feuilles et du bois tendre : ils mangent aussi des fruits et des grains, mais ils dédaignent la chair et le poisson. Lorsque l'un d'entre eux trouve quelque part un pâturage abondant, il appelle les autres, et les invite à venir manger avec lui. Comme il leur faut une grande quantité de fourrage, ils changent souvent de lieu; et lorsqu'ils arrivent à des terres ensemencées, ils y font un dégât prodigieux; leur corps étant d'un poids énorme, ils écrasent et détruisent dix fois plus de plantes avec leurs pieds qu'ils n'en consomment pour leur nourriture, laquelle peut monter à cent cinquante livres d'herbe par jour : n'arrivant jamais qu'en nombre, ils dévastent donc une campagne en une heure. Aussi les Indiens et les Nègres cherchent tous les moyens de prévenir leur visite et de les détourner en faisant de grands bruits, de grands feux, autour de leurs terres cultivées; souvent, malgré ces précautions, les éléphans viennent s'en emparer, en chassent le bétail domestique, font fuir les hommes, et quelquefois renversent de fond en comble leurs minces habitations. Il est difficile de les épouvanter, et ils ne sont guère susceptibles

de crainte; la seule chose qui les surprenne et puisse les arrêter sont les feux d'artifice, les pétards qu'on leur lance, et dont l'effet subit et promptement renouvelé les saisit et leur fait quelquefois rebrousser chemin. On vient très-rarement à bout de les séparer les uns des autres; car ordinairement ils prennent tous ensemble le même parti d'attaquer, de passer indifféremment, ou de fuir.

Lorsque les femelles entrent en chaleur, ce grand attachement pour la société cède à un sentiment plus vif: la troupe se sépare par couples que le désir avoit formés d'avance; ils se prennent par choix, se dérobent, et dans leur marche l'amour paroît les précéder et la pudeur les suivre, car le mystère accompagne leurs plaisirs. On ne les a jamais vus s'accoupler; ils craignent surtout les regards de leurs semblables, et connoissent peut-être mieux que nous cette volupté pure de jouir dans le silence, et de ne s'occuper que de l'objet aimé. Ils cherchent les bois les plus épais; ils gagnent les solitudes les plus profondes pour se livrer sans témoins, sans troubles, et sans réserve, à toutes les impulsions de la nature: elles sont d'autant plus vives et plus durables qu'elles sont plus rares et plus long-temps attendues. La femelle porte deux ans: lorsqu'elle est pleine, le mâle s'en abstient, et ce n'est qu'à la troisième année que renaît la saison des amours. Ils ne produisent qu'un petit, lequel, au moment de sa naissance, a des dents, et est déjà plus gros qu'un sanglier: cependant les défenses ne sont pas encore apparentes; elles commencent à percer peu de temps après, et à l'âge de six mois elles sont de quelques pouces de longueur: l'éléphant à six mois est déjà plus gros qu'un bœuf, et les défenses continuent de grandir et de croître jusqu'à l'âge avancé, pourvu que l'animal se porte bien et soit en liberté; car on n'imagine pas à quel point l'esclavage et les alimens apprêtés détériorent le tempérament et changent les habitudes naturelles de l'éléphant. On vient à bout de le dompter, de le soumettre, de l'instruire; et comme il est plus fort et plus intelligent qu'un autre, il sert plus à propos, plus puissamment, et plus utilement: mais apparemment le dégoût de la situation lui reste au fond du cœur; car, quoiqu'il ressente de temps en temps les plus vives atteintes de l'amour, il ne produit ni ne s'accouple dans l'état de domesticité. Sa passion contrainte dégénère en fureur; ne pouvant se satisfaire sans témoins, il s'indigne, il s'irrite, il devient insensé, violent, et l'on a besoin des chaînes les plus fortes et d'entraves de toute espèce pour arrêter ses mouvemens et briser sa colère. Il diffère donc de tous les animaux domestiques, que l'homme traite ou manie comme des êtres sans volonté; il n'est pas du nombre de ces esclaves nés que nous propageons, mutilons, ou multiplions pour notre utilité: ici l'individu seul est esclave, l'espèce demeure indépendante et refuse constamment d'accroître au profit du tyran. Cela seul suppose dans l'éléphant des sentimens élevés au dessus de la nature commune des bêtes: ressentir les ardeurs les plus vives et refuser en même temps de se satisfaire, entrer en fureur d'amour et conserver la pudeur, sont peut-être le dernier effort des vertus humaines, et ne sont dans ce majestueux animal que des actes ordinaires, auxquels il n'a jamais manqué; l'indignation de ne pouvoir s'accoupler sans témoins, plus forte que la passion même, en suspend, en détruit les effets, excite en même temps la colère, et fait que dans ces momens il est plus dangereux que tout autre animal indompté.

Nous voudrions, s'il étoit possible, douter de ce fait; mais les naturalistes, les historiens, les voyageurs, assurent tous de concert que les éléphans n'ont jamais produit dans l'état de domesticité. Les rois des Indes en nourrissent en grand nombre; et après avoir inutilement tenté de les multiplier comme les autres animaux domestiques, ils ont pris le parti de séparer les mâles des femelles, afin de rendre moins fréquens les accès d'une chaleur stérile qu'accompagne la fureur. Il n'y a donc aucun éléphant domestique qui n'ait été sauvage auparavant, et la manière de les prendre, de les dompter, de les soumettre, mérite une attention particulière. Au milieu des forêts, et dans un lieu voisin de ceux qu'ils fréquentent, on choisit un espace qu'on environne d'une forte palissade; les plus gros arbres de la forêt servent de pieux principaux, contre lesquels on attache des traverses de charpente qui soutiennent les autres pieux: cette palissade est faite à claire-voie, en sorte qu'un homme peut y passer aisément; on y laisse une autre grande ouverture, par laquelle l'éléphant peut entrer, et cette baie est surmontée d'une trappe suspendue, ou bien elle reçoit une barrière qu'on ferme derrière lui. Pour l'attirer jusque dans cette enceinte il faut l'aller chercher: on conduit une femelle en chaleur et privée dans la forêt, et lorsqu'on imagine être à portée de la faire entendre, son gouverneur l'oblige à faire le cri d'amour; le mâle sauvage y ré-

pond à l'instant, et se met en marche pour la rejoindre : on la fait marcher elle-même, en lui faisant de temps en temps répéter l'appel; elle arrive la première à l'enceinte, où le mâle, la suivant à la piste, entre par la même porte : dès qu'il se voit enfermé, son ardeur s'évanouit; et lorsqu'il aperçoit les chasseurs, elle se change en fureur : on lui jette des cordes à nœuds coulans pour l'arrêter; on lui met des entraves aux jambes et à la trompe; on amène deux ou trois éléphans privés et conduits par des hommes adroits; on essaie de les attacher avec l'éléphant sauvage; enfin l'on vient à bout par adresse, par force, par tourmens, et par caresses, de le dompter en peu de jours. Je n'entrerai pas à cet égard dans un plus grand détail, et je me contenterai de renvoyer aux voyageurs qui ont été témoins oculaires de la chasse des éléphans; elle est différente suivant les différens pays, et suivant la puissance et les facultés de ceux qui leur font la guerre; car au lieu de construire, comme les rois de Siam, des murailles, des terrasses, ou de faire des palissades, des parcs et de vastes enceintes, les pauvres Nègres se contentent des piéges les plus simples, en creusant sur leur passage des fosses assez profondes pour qu'ils ne puissent en sortir lorsqu'ils y sont tombés.

L'éléphant une fois dompté devient le plus doux, le plus obéissant de tous les animaux; il s'attache à celui qui le soigne, il le caresse, le prévient, et semble deviner tout ce qui peut lui plaire : en peu de temps il vient à comprendre les signes et même à entendre l'expression des sons; il distingue le ton impératif, celui de la colère ou de la satisfaction, et il agit en conséquence. Il ne se trompe point à la parole de son maître; il reçoit ses ordres avec attention, les exécute avec prudence, avec empressement, sans précipitation; car ses mouvemens sont toujours mesurés, et son caractère paroît tenir de la gravité de sa masse. On lui apprend aisément à fléchir les genoux pour donner plus de facilité à ceux qui veulent le monter; il caresse ses amis avec sa trompe, en salue les gens qu'on lui fait remarquer; il s'en sert pour enlever des fardeaux, et aide lui-même à se charger. Il se laisse vêtir, et semble prendre plaisir à se voir couvert de harnois dorés et de housses brillantes. On l'attelle, on l'attache par des traits à des chariots, des charrues, des navires, des cabestans; il tire également, continûment et sans se rebuter, pourvu qu'on ne l'insulte pas par des coups donnés mal à propos, et qu'on ait l'air de lui savoir gré de la bonne volonté avec laquelle il emploie ses forces. Celui qui le conduit ordinairement est monté sur son cou, et se sert d'une verge de fer, dont l'extrémité fait le crochet, ou qui est armée d'un poinçon, avec lequel on le pique sur la tête, à côté des oreilles, pour l'avertir, le détourner, ou le presser; mais souvent la parole suffit, surtout s'il a eu le temps de faire connoissance complète avec son conducteur et de prendre en lui une entière confiance : son attachement devient quelquefois si fort, si durable, et son affection si profonde, qu'il refuse ordinairement de servir sous tout autre, et qu'on l'a quelquefois vu mourir de regret d'avoir, dans un accès de colère, tué son gouverneur.

L'espèce de l'éléphant ne laisse pas d'être très-nombreuse, quoiqu'il ne produise qu'une fois et un seul petit tous les deux ou trois ans : plus la vie des animaux est courte et plus leur production est nombreuse. Dans l'éléphant la durée de la vie compense le petit nombre; et s'il est vrai, comme on l'assure, qu'il vive deux siècles et qu'il engendre jusqu'à cent vingt ans, chaque couple produit quarante petits dans cet espace de temps : d'ailleurs, n'ayant rien à craindre des autres animaux, et les hommes mêmes ne le prenant qu'avec beaucoup de peine, l'espèce se soutient et se trouve généralement répandue dans tous les pays méridionaux de l'Afrique et de l'Asie; il y en a beaucoup à Ceylan, au Mogol, au Bengale, à Siam, à Pégu, et dans toutes les autres parties de l'Inde; il y en a aussi, et peut-être en plus grand nombre, dans toutes les provinces de l'Afrique méridionale, à l'exception de certains cantons qu'ils ont abandonnés parce que l'homme s'en est absolument emparé. Ils sont fidèles à leur patrie et constans pour leur climat; car, quoiqu'ils puissent vivre dans les régions tempérées, il ne paroît pas qu'ils aient jamais tenté de s'y établir, ni même d'y voyager; ils étoient jadis inconnus dans nos climats. Il ne paroît pas qu'Homère, qui parle de l'ivoire, connût l'animal qui le porte. Alexandre est le premier qui ait montré l'éléphant à l'Europe; il fit passer en Grèce ceux qu'il avoit conquis sur Porus, et ce furent peut-être les mêmes que Pyrrhus, plusieurs années après, employa contre les Romains dans la guerre de Tarente, et avec lesquels Curius vint triompher à Rome. Annibal ensuite en amena d'Afrique, leur fit passer la Méditerranée, les Alpes, et les conduisit

pour ainsi dire jusqu'aux portes de Rome.

De temps immémorial les Indiens se sont servis d'éléphans à la guerre : chez ces nations mal disciplinées c'étoit la meilleure troupe de l'armée, et, tant que l'on n'a combattu qu'avec le fer, celle qui décidoit ordinairement du sort des batailles. Cependant l'on voit par l'histoire que les Grecs et les Romains s'accoutumèrent bientôt à ces monstres de guerre; ils ouvroient leurs rangs pour les laisser passer; ils ne cherchoient point à les blesser, mais ils lançoient tous leurs traits contre les conducteurs, qui se pressoient de se rendre, et de calmer les éléphans dès qu'ils étoient séparés du reste de leurs troupes; et maintenant que le feu est devenu l'élément de la guerre et le principal instrument de la mort, les éléphans, qui en craignent le bruit et la flamme, seroient plus embarrassans, plus dangereux qu'utiles dans nos combats. Les rois des Indes font encore armer des éléphans en guerre, mais c'est plutôt pour la représentation que pour l'effet : ils en tirent cependant l'utilité qu'on tire de tous les militaires, qui est d'asservir leurs semblables; ils s'en servent pour dompter les éléphans sauvages. Le plus puissant des monarques de l'Inde n'a pas aujourd'hui deux cents éléphans de guerre; ils en ont beaucoup d'autres pour le service et pour porter les grandes cages de treillage dans lesquelles ils font voyager leurs femmes : c'est une monture très-sûre, car l'éléphant ne bronche jamais; mais elle n'est pas douce, et il faut du temps pour s'accoutumer au mouvement brusque et au balancement continuel de son pas : la meilleure place est sur le cou; les secousses y sont moins dures que sur les épaules, le dos, ou la croupe. Mais dès qu'il s'agit de quelque expédition de chasse ou de guerre, chaque éléphant est toujours monté de plusieurs hommes : le conducteur se met à califourchon sur le cou; les chasseurs ou les combattans sont assis ou debout sur les autres parties du corps.

Dans les pays heureux où notre canon et nos arts meurtriers ne sont qu'imparfaitement connus on combat encore avec des éléphans; à Cochin et dans le reste du Malabar on ne se sert point de chevaux, et tous ceux qui ne combattent pas à pied sont montés sur des éléphans. Il en est à peu près de même au Tonquin, à Siam, à Pégu, où le roi et tous les grands seigneurs ne sont jamais montés que sur des éléphans; les jours de fête ils sont précédés et suivis d'un nombreux cortége de ces animaux pompeusement parés de plaques de métal brillantes, et couverts des plus riches étoffes. On environne leur ivoire d'anneaux d'or et d'argent, on leur peint les oreilles et les joues, on les couronne de guirlandes, on leur attache des sonnettes : ils semblent se complaire à la parure; et plus on leur met d'ornemens, plus ils sont caressans et joyeux. Au reste, l'Inde méridionale est le seul pays où les éléphans soient policés à ce point; en Afrique on sait à peine les dompter. Les Asiatiques, très-anciennement civilisés, se sont fait une espèce d'art de l'éducation de l'éléphant, et l'ont instruit et modifié selon leurs mœurs. Mais de tous les Africains les seuls Carthaginois ont autrefois dressé des éléphans pour la guerre, parce que, dans le temps de la splendeur de leur république, ils étoient peut-être encore plus civilisés que les Orientaux. Aujourd'hui il n'y a point d'éléphans sauvages dans toute la partie de l'Afrique qui est en deçà du mont Atlas; il y en a même peu au delà de ces montagnes jusqu'au fleuve du Sénégal; mais il s'en trouve déjà beaucoup au Sénégal même, en Guinée, au Congo, à la côte des Dents, au pays d'Ante, d'Acra, de Benin, et dans toutes les autres terres du sud de l'Afrique, jusqu'à celles qui sont terminées par le cap de Bonne-Espérance, à l'exception de quelques provinces très-peuplées, telles que Fida, Ardra, etc. On en trouve de même en Abyssinie, en Éthiopie, en Nigritie, sur les côtes orientales de l'Afrique et dans l'intérieur des terres de toute cette partie de monde. Il y en a aussi dans les grandes îles de l'Inde et de l'Afrique, comme à Madagascar, à Java, et jusqu'aux Philippines.

Après avoir conféré les témoignages des historiens et des voyageurs, il nous a paru que les éléphans sont actuellement plus nombreux, plus fréquens en Afrique qu'en Asie; ils y sont aussi moins défians, moins sauvages, moins retirés dans les solitudes : il semble qu'ils connoissent l'impéritie et le peu de puissance des hommes auxquels ils ont affaire dans cette partie du monde; ils viennent tous les jours et sans aucune crainte jusqu'à leurs habitations; ils traitent les Nègres avec cette indifférence naturelle et dédaigneuse qu'ils ont pour tous les animaux; ils ne les regardent pas comme des êtres puissans, forts, et redoutables, mais comme une espèce cauteleuse, qui ne sait que dresser des embûches, qui n'ose les attaquer en face, et qui ignore l'art de les réduire en servitude. C'est en effet par cet

art, connu de tout temps des Orientaux, que ces animaux ont été réduits à un moindre nombre : les éléphans sauvages qu'ils *rendent* domestiques deviennent par la *captivité* autant d'eunuques volontaires dans lesquels se tarit chaque jour la source des générations; au lieu qu'en Afrique, où ils sont tous libres, l'espèce se soutient, et pourroit même augmenter en perdant davantage, parce que tous les individus travaillent constamment à sa réparation. Je ne vois pas qu'on puisse attribuer à une autre cause cette différence de nombre dans l'espèce : car, en considérant les autres effets, il paroît que le climat de l'Inde méridionale et de l'Afrique orientale est la vraie patrie, le pays naturel, et le séjour le plus convenable à l'éléphant; il y est beaucoup plus grand, beaucoup plus fort qu'en Guinée et dans toutes les autres parties de l'Afrique occidentale. L'Inde méridionale et l'Afrique orientale sont donc les contrées dont la terre et le ciel lui conviennent le mieux; et en effet, il craint l'excessive chaleur, il n'habite jamais dans les sables brûlans; et il ne se trouve en grand nombre dans le pays des Nègres que le long des rivières, et non dans les terres élevées; au lieu qu'aux Indes les plus puissans, les plus courageux de l'espèce, et dont les armes sont les plus fortes et les plus grandes, s'appellent *éléphans de montagne*, et habitent en effet les hauteurs où l'air étant plus tempéré, les eaux moins impures, les alimens plus sains, leur nature arrive à son plein développement, et acquiert toute son étendue, toute sa perfection.

En général, les éléphans de l'Asie l'emportent par la taille, par la force, etc., sur ceux de l'Afrique; et en particulier ceux de Ceylan sont encore supérieurs à tous ceux de l'Asie, non par la grandeur, mais par le courage et par l'intelligence : probablement ils ne doivent ces qualités qu'à leur éducation, plus perfectionnée à Ceylan qu'ailleurs; mais tous les voyageurs ont célébré les éléphans de cette île, où, comme l'on sait, le terrain est groupé par montagnes, qui vont en s'élevant à mesure qu'on avance vers le centre, et où la chaleur, quoique très-grande, n'est pas aussi excessive qu'au Sénégal, en Guinée et dans toutes les autres parties occidentales de l'Afrique. Les anciens, qui ne connoissoient de cette partie du monde que les terres situées entre le mont Atlas et la Méditerranée, avoient remarqué que les éléphans de la Libye étoient bien plus petits que ceux des Indes : il n'y en a plus aujourd'hui dans cette partie de l'Afrique, et cela prouve encore, comme nous l'avons dit à l'article du lion, que les hommes y sont plus nombreux de nos jours qu'ils ne l'étoient dans le siècle de Carthage. Les éléphans se sont retirés à mesure que les hommes les ont inquiétés; mais en voyageant sous le ciel de l'Afrique ils n'ont pas changé de nature; car ceux du Sénégal, de la Guinée, etc., sont, comme l'étoient ceux de la Libye, beaucoup plus petits que ceux des Grandes-Indes.

La force de ces animaux est proportionnelle à leur grandeur : les éléphans des Indes portent aisément trois ou quatre milliers; les plus petits, c'est-à-dire ceux d'Afrique, enlèvent librement un poids de deux cents livres avec leur trompe; ils le placent eux-mêmes sur leurs épaules; ils prennent dans cette trompe une grande quantité d'eau qu'ils rejettent en haut ou à la ronde, à une ou deux toises de distance; ils peuvent porter plus d'un millier pesant sur leurs défenses : la trompe leur sert à casser les branches des arbres, et les défenses à arracher les arbres mêmes. On peut encore juger de leur force par la vitesse de leur mouvement, comparée à la masse de leur corps : ils font au pas ordinaire à peu près autant de chemin qu'un cheval en fait au petit trot, et autant qu'un cheval au galop lorsqu'ils courent; ce qui, dans l'état de liberté, ne leur arrive guère que quand ils sont animés de colère ou poussés par la crainte. On mène ordinairement au pas les éléphans domestiques : ils font aisément et sans fatigue quinze ou vingt lieues par jour, et quand on veut les presser ils peuvent en faire trente-cinq ou quarante. On les entend marcher de très-loin, et on peut aussi les suivre de très-près à la piste; car les traces qu'ils laissent sur la terre ne sont pas équivoques, et dans les terrains où le pied marque elles ont quinze ou dix-huit pouces de diamètre.

Un éléphant domestique rend peut-être à son maître plus de services que cinq ou six chevaux; mais il lui faut du foin et une nourriture abondante et choisie; il coûte environ quatre francs ou cent sous par jour à nourrir. On lui donne ordinairement du riz cru ou cuit, mêlé avec de l'eau, et on prétend qu'il faut cent livres de riz par jour pour qu'il s'entretienne dans sa pleine vigueur; on lui donne aussi de l'herbe pour le rafraîchir, car il est sujet à s'échauffer; et il faut le mener à l'eau et le laisser baigner deux ou trois fois par jour. Il apprend

aisément à se laver lui-même; il prend de l'eau dans sa trompe, il la porte à sa bouche pour boire, et ensuite, en retournant sa trompe, il en laisse couler le reste à flots sur toutes les parties de son corps. Pour donner une idée des services qu'il peut rendre, il suffira de dire que tous les tonneaux, sacs, paquets, qui se transportent d'un lieu à un autre dans les Indes, sont voiturés par des éléphans; qu'ils peuvent porter des fardeaux sur leur corps, sur leur cou, sur leurs défenses et même avec leur gueule, en leur présentant le bout d'une corde qu'ils serrent avec les dents; que, joignant l'intelligence à la force, ils ne cassent ni n'endommagent rien de ce qu'on leur confie; qu'ils font tourner et passer ces paquets du bord des eaux dans un bateau sans les laisser mouiller, les posant doucement et les arrangeant où l'on veut les placer; que, quand ils les ont déposés dans l'endroit qu'on leur montre, ils essaient avec leur trompe s'ils sont bien situés, et que, quand c'est un tonneau qui roule, ils vont d'eux-mêmes chercher des pierres pour le caler et l'établir solidement, etc.

Lorsque l'éléphant est bien soigné il vit long-temps, quoique en captivité, et l'on doit présumer que dans l'état de liberté sa vie est encore plus longue. Quelques auteurs ont écrit qu'il vivoit quatre ou cinq cents ans [1], d'autres deux ou trois cents, et d'autres enfin cent vingt, cent trente, ou cent cinquante ans. Je crois que le terme moyen est le vrai, et que, si l'on s'est assuré que des éléphans captifs vivent cent vingt ou cent trente ans, ceux qui sont libres et qui jouissent de toutes les aisances de la vie et de tous les droits de la nature doivent vivre au moins deux cents ans; de même, si la durée de la gestation est de deux ans, et s'il leur faut trente ans pour prendre tout leur accroissement, on peut encore être assuré que leur vie s'étend au moins au terme que nous venons d'indiquer. Au reste, la captivité abrége moins leur vie que la disconvenance du climat; quelque soin qu'on en prenne, l'éléphant ne vit pas long-temps dans les pays tempérés et encore moins dans les climats froids : celui que le roi de Portugal envoya à Louis XIV en 1668, et qui n'avoit alors que quatre ans, mourut à dix-sept ans, au mois de janvier 1681, et ne subsista que treize ans dans la ménagerie de Versailles, où cependant il étoit traité soigneusement et nourri largement : on lui donnoit tous les jours quatre-vingts livres de pain, douze pintes de vin, et deux seaux de potage où il entroit encore quatre ou cinq livres de pain; et de deux jours l'un, au lieu de potage deux seaux de riz cuit dans l'eau; sans compter ce qui lui étoit donné par ceux qui le visitoient, il avoit encore tous les jours une gerbe de blé pour s'amuser; car, après avoir mangé le grain des épis, il faisoit des poignées de la paille, et il s'en servoit pour chasser les mouches; il prenoit plaisir à la rompre par petits morceaux, ce qu'il faisoit fort adroitement avec sa trompe; et comme on le menoit promener presque tous les jours, il arrachoit de l'herbe et la mangeoit. L'éléphant qui étoit dernièrement à Naples, où, comme l'on sait, la chaleur est plus grande qu'à Paris, n'y a cependant vécu qu'un petit nombre d'années; ceux qu'on a transportés vivans jusqu'à Pétersbourg périrent successivement, malgré l'abri, les couvertures, les poëles. Ainsi l'on peut assurer que cet animal ne peut subsister de lui-même nulle part en Europe, et encore moins s'y multiplier. Mais je suis étonné que les Portugais, qui ont connu, pour ainsi dire, les premiers le prix et l'utilité de ces animaux dans les Indes orientales, n'en aient pas transporté dans les climats chauds du Brésil, où peut-être, en les laissant libres, ils auroient peuplé. La couleur ordinaire des éléphans est d'un gris cendré ou noirâtre : les blancs, comme nous l'avons dit, sont extrêmement rares [2], et on

1. Onésime, au rapport de Strabon (livre XV), assure que les éléphans vivent jusqu'à cinq cents ans. — Philostrate (*Vita Appol.*, lib. XVI) rapporte que l'éléphant Ajax, qui avoit combattu pour Porus contre Alexandre, vivoit encore quatre cents ans après. — Juba, roi de Mauritanie, a aussi écrit qu'il en avoit pris un dans le mont Atlas qui s'étoit pareillement trouvé dans un combat quatre cents ans auparavant.

2. Quelques personnes qui ont demeuré long-temps à Pondichéri nous ont paru douter qu'il existe des éléphans blancs et rouges; ils assurent qu'il n'y en a jamais eu que de noirs, du moins dans cette partie de l'Inde. Il est vrai, disent-ils, que si l'on est un certain temps sans les laver, la poussière qui s'attache à leur peau huileuse et exactement rase les fait paroître d'un gris sale, mais en sortant de l'eau ils sont noirs comme du jais. Je crois en effet que le noir est la couleur naturelle des éléphans, et qu'il ne se trouve que des éléphans noirs dans les parties de l'Inde que ces personnes ont été à portée de parcourir; mais il me paroît en même temps qu'on ne peut douter qu'à Ceylan, à Siam, à Pégu, à Cambaie, etc., il ne se trouve par hasard quelques éléphans blancs et rouges. On peut citer, pour témoins oculaires, le chevalier de Chaumont, l'abbé de Choisy, le P. Tachard, Van-der-Hagen, Joost Schuten, Thévenot, Ogilby et d'autres voyageurs moins connus. Hortenfels, qui, comme l'on sait, a rassemblé

cite ceux *qu'on* a vus en différens temps dans *quelques* endroits des Indes, où il s'en trouve *aussi* quelques-uns qui sont roux, et ces *éléphans* blancs et rouges sont très-estimés. *Au* reste, ces variétés sont si rares, *qu'on* ne doit pas les regarder comme subsistantes par des traces distinctes dans l'espèce, mais plutôt comme des qualités accidentelles et purement individuelles; car s'il en étoit autrement on connoîtroit le pays des éléphans blancs, celui des rouges et celui des noirs, comme l'on connoît les climats des hommes blancs, rouges et noirs. « On « trouve aux Indes des éléphans de trois « sortes, dit le P. Vincent Marie : les blancs, « qui sont les plus grands, les plus doux, « les plus paisibles, sont estimés et adorés « par plusieurs nations comme des dieux; « les roux, tels que ceux de Ceylan, quoi-« qu'ils soient les plus petits de corsage, « sont les plus valeureux, les plus forts, les « plus nerveux, les meilleurs pour la guerre; « les autres, soit par inclination naturelle, « soit parce qu'ils reconnoissent en eux quel-« que chose de plus excellent, leur portent « un grand respect; la troisième espèce est « celle des noirs, qui sont les plus com-« muns et les moins estimés. » Cet auteur est le seul qui paroisse indiquer que le climat particulier des éléphans roux ou rouges est Ceylan; les autres voyageurs n'en font aucune mention. Il assure aussi que les éléphans de Ceylan sont plus petits que les autres; Thévenot dit la même chose dans la relation de son voyage, page 260; mais d'autres disent ou indiquent le contraire. Enfin le P. Vincent Marie est encore le seul qui ait écrit que les éléphans blancs sont les plus grands : le P. Tachard assure au contraire que l'éléphant blanc du roi de Siam étoit assez petit, quoiqu'il fût très-vieux. Après avoir comparé les témoignages des voyageurs au sujet de la grandeur des éléphans dans les différens pays, et réduit les différentes mesures dont ils se sont servis, il me paroit que les plus petits éléphans sont ceux de l'Afrique occidentale et septentrionale, et que les anciens, qui ne connoissoient que cette partie septentrionale de l'Afrique, ont eu raison de dire qu'en général les éléphans des Indes étoient beaucoup plus grands que ceux de l'Afrique. Mais dans les terres orientales de cette partie du monde, qui étoient inconnues des anciens, les éléphans se sont trouvés aussi grands et peut-être même plus grands qu'aux Indes; et dans cette dernière région il paroît que ceux de Siam, de Pégu, etc., l'emportent par la taille sur ceux de Ceylan, qui cependant, de l'aveu unanime de tous les voyageurs, sont les plus courageux et les plus intelligens.

Après avoir indiqué les principaux faits au sujet de l'espèce, examinons en détail les facultés de l'individu, les mouvemens, la grandeur, la force, l'adresse, l'intelligence, etc. L'éléphant a les yeux très-petits relativement au volume de son corps, mais ils sont brillans et spirituels; et ce qui les distingue de ceux de tous les autres animaux, c'est l'expression pathétique du sentiment et la conduite presque réfléchie de tous leurs mouvemens : il les tourne lentement et avec douceur vers son maître; il a pour lui le regard de l'amitié, celui de l'attention lorsqu'il parle, le coup d'œil de l'intelligence quand il l'a écouté, celui de la pénétration lorsqu'il veut le prévenir; il semble réfléchir, délibérer, penser et ne se déterminer qu'après avoir examiné et regardé à plusieurs fois et sans précipitation, sans passion, les signes auxquels il doit obéir. Les chiens, dont les yeux ont beaucoup d'expression, sont des animaux trop vifs pour qu'on puisse distinguer aisément les nuances successives de leurs sensations; mais comme l'éléphant est naturellement grave et modéré, on lit pour ainsi dire dans ses yeux, dont les mouvemens se succèdent lentement, l'ordre et la suite de ses affections intérieures.

Il a l'ouïe très-bonne, et cet organe est à l'extérieur, comme celui de l'odorat, plus marqué dans l'éléphant que dans aucun autre animal; ses oreilles sont très-grandes, beaucoup plus longues, même à proportion du corps, que celles de l'âne, et aplaties contre la tête comme celles de l'homme : elles sont ordinairement pendantes; mais il les relève et les remue avec une grande facilité : elles lui servent à essuyer ses yeux, à les préserver de l'incommodité de la poussière et des mouches. Il se délecte au son des instrumens, et paroît aimer la musique : il apprend aisément à marquer la mesure, à se remuer en cadence et à joindre à propos quelques accens au bruit des tambours

dans son *Elephantographia* une grande quantité de faits tirés de différentes relations, assure que l'éléphant blanc a non seulement la peau blanche, mais aussi le poil de la queue blanc. On peut encore ajouter à tous ces témoignages l'autorité des anciens. Élien (liv. III, chap. 46) parle d'un petit éléphant blanc aux Indes, et paroît indiquer que la mère étoit noire. Cette variété dans la couleur des éléphans, quoique rare, est donc certaine et même très-ancienne, et elle n'est peut-être venue que de leur domesticité, qui dans les Indes est aussi très-ancienne.

ut au son des trompettes. Son odorat est exquis, et il aime avec passion les parfums de toute espèce et surtout les fleurs odorantes; il les choisit, il les cueille une à une, il en fait des bouquets; et, après en avoir savouré l'odeur, il les porte à sa bouche et semble les goûter : la fleur d'oranger est un de ses mets les plus délicieux; il dépouille avec sa trompe un oranger de toute sa verdure, et en mange les fruits, les fleurs, les feuilles et jusqu'au jeune bois. Il choisit dans les prairies les plantes odoriférantes, et dans les bois il préfère les cocotiers, les bananiers, les palmiers, les sagous; et comme ces arbres sont moelleux et tendres, il en mange non seulement les feuilles, les fruits, mais même les branches, le tronc et les racines; car quand il ne peut arracher ces branches avec sa trompe, il les déracine avec ses défenses.

A l'égard du sens du toucher, il ne l'a, pour ainsi dire, que dans la trompe; mais il est aussi délicat, aussi distinct dans cette espèce de main que dans celle de l'homme. Cette trompe, composée de membranes, de nerfs et de muscles, est en même temps un membre capable de mouvement et un organe de sentiment : l'animal peut non seulement la remuer, la fléchir, mais il peut la raccourcir, l'allonger, la courber et la tourner en tous sens. L'extrémité de la trompe est terminée par un rebord qui s'allonge par le dessus en forme de doigt; c'est par le moyen de ce rebord et de cette espèce de doigt que l'éléphant fait tout ce que nous faisons avec les doigts ? il ramasse à terre les plus petites pièces de monnoie: il cueille les herbes et les fleurs en les choisissant une à une; il dénoue les cordes, ouvre et ferme les portes en tournant les clefs et poussant les verrous; il apprend à tracer des caractères réguliers avec un instrument aussi petit qu'une plume. On ne peut même disconvenir que cette main de l'éléphant n'ait plusieurs avantages sur la nôtre : elle est d'abord, comme on vient de le voir, également flexible, et tout aussi adroite pour saisir, palper en gros et toucher en détail. Toutes ces opérations se font par le moyen de l'appendice en manière de doigt situé à la partie supérieure du rebord qui environne l'extrémité de la trompe, et laisse dans le milieu une concavité faite en forme de tasse, au fond de laquelle se trouvent les deux orifices des conduits communs de l'odorat et de la respiration. L'éléphant a donc le nez dans la main, et il est le maître de joindre la puissance de ses poumons à l'action de ses doigts et d'attirer par une forte succion les liquides, ou d'enlever des corps solides très-pesans, en appliquant à leur surface le bord de sa trompe, et faisant un vide au dedans par aspiration.

La délicatesse du toucher, la finesse de l'odorat, la facilité du mouvement et la puissance de succion, se trouvent donc à l'extrémité du nez de l'éléphant. De tous les instrumens dont la nature a si libéralement muni ses productions chéries, la trompe est peut-être le plus complet et le plus admirable; c'est non seulement un instrument organique, mais un triple sens, dont les fonctions réunies et combinées sont en même temps la cause, et produisent les effets de cette intelligence et de ces facultés qui distinguent l'éléphant et l'élèvent au dessus de tous les animaux. Il est moins sujet qu'aucun autre aux erreurs du sens de la vue, parce qu'il les rectifie promptement par le sens du toucher, et que, se servant de sa trompe comme d'un long bras pour toucher les corps au loin, il prend comme nous des idées nettes de la distance par ce moyen; au lieu que les autres animaux (à l'exception du singe et de quelques autres, qui ont des espèces de bras et de mains) ne peuvent acquérir ces mêmes idées qu'en parcourant l'espace avec leur corps. Le toucher est de tous les sens celui qui est le plus relatif à la connoissance; la délicatesse du toucher donne l'idée de la substance des corps, la flexibilité dans les parties de cet organe donne l'idée de leur forme extérieure, la puissance de succion celle de leur pesanteur, l'odorat celle de leurs qualités, et la longueur du bras celle de leur distance : ainsi par un seul et même membre, et, pour ainsi dire, par un acte unique ou simultané, l'éléphant sent, aperçoit et juge plusieurs choses à la fois : or, une sensation multiple équivaut en quelque sorte à la réflexion; donc, quoique cet animal soit, ainsi que tous les autres, privé de la puissance de réfléchir, comme ses sensations se trouvent combinées dans l'organe même, qu'elles sont contemporaines, et, pour ainsi dire, indivises les unes avec les autres, il n'est pas étonnant qu'il ait de lui-même des espèces d'idées, et qu'il acquière en peu de temps celles qu'on veut lui transmettre. La réminiscence doit être ici plus parfaite que dans aucune autre espèce d'animal; car la mémoire tient beaucoup aux circonstances des actes, et toute sensation isolée, quoique très-vive, ne laisse aucune trace distincte ni durable; mais plusieurs sensations combi-

sées et contemporaines font des impressions profondes et des empreintes étendues : en sorte que *si l'éléphant ne peut se rappeler une idée par* le seul toucher, les sensations voisines et accessoires de l'odorat et de la force de succion, qui ont agi en même temps que le toucher, lui aident à s'en rappeler le souvenir. Dans nous-mêmes, la meilleure manière de rendre la mémoire fidèle est de se servir successivement de tous nos sens pour considérer un objet, et c'est faute de cet usage combiné des sens que l'homme oublie plus de choses qu'il n'en retient.

Au reste, quoique l'éléphant ait plus de mémoire et d'intelligence qu'aucun des animaux, il a cependant le cerveau plus petit que la plupart d'entre eux, relativement au volume de son corps ; ce que je ne rapporte que comme une preuve particulière que le cerveau n'est point le siége des sensations, le *sensorium* commun, lequel réside au contraire dans les nerfs des sens et dans les membranes de la tête : aussi les nerfs qui s'étendent dans la trompe de l'éléphant sont en si grande quantité qu'ils équivalent pour le nombre à tous ceux qui se distribuent dans le reste du corps. C'est donc en vertu de cette combinaison singulière des sens et de ces facultés uniques de la trompe que cet animal est supérieur aux autres par l'intelligence, malgré l'énormité de sa masse, malgré la disproportion de sa forme; car l'éléphant est en même temps un miracle d'intelligence et un monstre de matière : le corps très-épais et sans aucune souplesse ; le cou court et presque inflexible ; la tête petite et difforme; les oreilles excessives et le nez encore beaucoup plus excessif ; les yeux trop petits, ainsi que la gueule, le membre génital et la queue ; les jambes massives, droites et peu flexibles ; le pied si court et si petit qu'il paroît être nul ; la peau dure, épaisse et calleuse : toutes ces difformités paroissent d'autant plus que toutes sont modelées en grand ; toutes d'autant plus désagréables à l'œil que la plupart n'ont point d'exemple dans le reste de la nature, aucun animal n'ayant ni la tête, ni les pieds, ni le nez, ni les oreilles, ni les défenses faites ou placées comme celles de l'éléphant.

Il résulte pour l'animal plusieurs inconvéniens de cette conformation bizarre ; il peut à peine tourner la tête ; il ne peut se tourner lui-même pour rétrograder qu'en faisant un circuit. Les chasseurs qui l'attaquent par derrière ou par le flanc évitent les effets de sa vengeance par des mouvemens circulaires ; ils ont le temps de lui porter de nouvelles atteintes pendant qu'il fait effort pour se tourner contre eux. Les jambes, dont la rigidité n'est pas aussi grande que celle du cou et du corps, ne fléchissent néanmoins que lentement et difficilement ; elles sont fortement articulées avec les cuisses. Il a le genou comme l'homme et le pied aussi bas ; mais ce pied sans étendue est aussi sans ressort et sans force, et le genou est dur et sans souplesse ; cependant, tant que l'éléphant est jeune et qu'il se porte bien, il le fléchit pour se coucher, pour se laisser ou monter ou charger ; mais dès qu'il est vieux ou malade ce mouvement devient si difficile qu'il aime mieux dormir debout, et que si on le fait coucher par force il faut ensuite des machines pour le relever et le remettre en pied. Ses défenses, qui deviennent avec l'âge d'un poids énorme, n'étant pas situées dans une position verticale comme les cornes des autres animaux, forment deux longs léviers qui, dans cette direction presque horizontale, fatiguent prodigieusement la tête et la tirent en bas ; en sorte que l'animal est quelquefois obligé de faire des trous dans le mur de sa loge pour les soutenir et se soulager de leur poids. Il a le désavantage d'avoir l'organe de l'odorat très-éloigné de celui du goût ; l'incommodité de ne pouvoir rien saisir à terre avec sa bouche, parce que son cou court ne peut plier pour laisser baisser assez la tête : il faut qu'il prenne sa nourriture et même sa boisson avec le nez ; il la porte ensuite non pas à l'entrée de la gueule, mais jusqu'à son gosier ; et lorsque sa trompe est remplie d'eau, il en fourre l'extrémité jusqu'à la racine de la langue, apparemment pour rabaisser l'épiglotte, et pour empêcher la liqueur, qui passe avec impétuosité, d'entrer dans le larynx ; car il pousse cette eau par la force de la même haleine qu'il avoit employée pour la pomper ; elle sort de la trompe avec bruit, et entre dans le gosier avec précipitation : la langue, la bouche, ni les lèvres, ne lui servent pas, comme aux autres animaux, à sucer ou laper sa boisson.

De là paroît résulter une conséquence singulière, c'est que le petit éléphant doit téter avec le nez et porter ensuite à son gosier le lait qu'il a pompé ; cependant les anciens ont écrit qu'il tétoit avec la gueule et non avec la trompe ; mais il y a toute apparence qu'ils n'avoient pas été témoins du fait, et qu'ils ne l'ont fondé que sur l'analogie, tous les animaux n'ayant pas d'autre

manière de téter. Mais si le jeune éléphant avoit une fois pris l'usage ou l'habitude de pomper avec la bouche en suçant la mamelle de sa mère, pourquoi la perdroit-il pour tout le reste de sa vie? pourquoi ne se sert-il jamais de cette partie pour pomper l'eau lorsqu'il est à portée? pourquoi feroit-il toujours une action double, tandis qu'une simple suffiroit? pourquoi ne lui voit-on jamais rien prendre avec sa gueule que ce qu'on jette dedans lorsqu'elle est ouverte? etc. Il paroît donc très-vraisemblable que le petit éléphant ne tette qu'avec la trompe: cette présomption est non seulement prouvée par les faits subséquens, mais elle est encore fondée sur une meilleure analogie que celle qui a décidé les anciens. Nous avons dit qu'en général les animaux au moment de leur naissance ne peuvent être avertis de la présence de l'aliment dont ils ont besoin par aucun autre sens que par celui de l'odorat. L'oreille est certainement très-inutile à cet effet; l'œil l'est également et très-évidemment, puisque la plupart des animaux n'ont pas les yeux ouverts lorsqu'ils commencent à téter; le toucher ne peut que leur indiquer vaguement et également toutes les parties du corps de la mère, ou plutôt il ne leur indique rien de relatif à l'appétit; l'odorat seul doit l'avertir, c'est non seulement une espèce de goût, mais un avant-goût qui précède, accompagne et détermine l'autre. L'éléphant est donc averti comme tous les autres animaux, par cet avant-goût, de la présence de l'aliment; et comme le siége de l'odorat se trouve ici réuni avec la puissance de succion à l'extrémité de sa trompe, il l'applique à la mamelle, en pompe le lait, et le porte ensuite à sa bouche pour satisfaire son appétit. D'ailleurs les deux mamelles étant situées sur la poitrine, comme aux femmes, et n'ayant que de petits mamelons très-disproportionnés à la grandeur de la gueule du petit, duquel aussi le cou ne peut plier, il faudroit que la mère se renversât sur le dos ou sur le côté pour qu'il pût saisir la mamelle avec la bouche, et il auroit encore beaucoup de peine à en tirer le lait, à cause de la disproportion énorme qui résulte de la grandeur de la gueule et de la petitesse du mamelon: le rebord de la trompe, que l'éléphant contracte autant qu'il lui plaît, se trouve au contraire proportionné au mamelon, et le petit éléphant peut aisément, par son moyen, téter sa mère, soit debout ou couchée sur le côté. Ainsi tout s'accorde pour infirmer le témoignage des anciens sur ce fait, qu'ils ont avancé sans l'avoir vérifié; car aucun d'entre eux, ni même aucun des modernes que je connoisse, ne dit avoir vu téter l'éléphant, et je crois pouvoir assurer que si quelqu'un vient dans la suite à l'observer, on verra qu'il ne tette point avec la gueule, mais avec le nez. Je crois de même que les anciens se sont trompés en nous disant que les éléphans s'accouplent à la manière des autres animaux; que la femelle abaisse seulement sa croupe pour recevoir plus aisément le mâle: la position des parties paroît rendre impossible cette situation d'accouplement; l'éléphante n'a pas, comme les autres femelles, l'orifice de la vulve au bas du ventre et voisin de l'anus; cet orifice en est à deux pieds et demi ou trois pieds de distance, il est situé presque au milieu du ventre: d'autre côté le mâle n'a pas le membre génital proportionné à la grandeur de son corps, non plus qu'à celle de ce long intervalle qui, dans la situation opposée, seroit en pure perte. Les naturalistes et les voyageurs s'accordent à dire que l'éléphant n'a pas le membre génital plus gros ni guère plus long que le cheval: il ne lui seroit donc pas possible d'atteindre au but dans la situation ordinaire aux quadrupèdes; il faut que la femelle en prenne une autre et se renverse sur le dos. De Feynes et Tavernier l'ont dit positivement; mais j'avoue que j'aurois fait peu d'attention à leurs témoignages, si cela ne s'accordoit pas avec la position des parties, qui ne permet pas à ces animaux de se joindre autrement[1]. Il leur faut donc pour cette opération plus de temps, plus d'aisance, plus de commodités qu'aux autres, et c'est peut-être par cette raison qu'ils ne s'accouplent que quand ils sont en pleine liberté, et lorsqu'ils ont en effet toutes les facilités qui leur sont nécessaires. La femelle doit non seulement consentir, mais il faut encore qu'elle provoque le mâle par une situation indécente, qu'apparemment elle ne prend jamais que quand elle se croit sans témoins. La pudeur n'est-elle donc qu'une vertu physique qui se trouve aussi dans les bêtes? elle est au moins, comme la douceur, la modération, la tem-

1. J'avois écrit cet article lorsque j'ai reçu des notes de M. de Bussy sur l'éléphant: ce fait, que la position des parties m'avoit indiqué, se trouve pleinement confirmé par son témoignage. « L'éléphant, dit M. de Bussy, s'accouple d'une façon « singulière; la femelle se couche sur le dos, et le « mâle, s'appuyant sur ses jambes antérieures et « fléchissant en arrière les postérieures, ne touche « à la femelle qu'autant qu'il en a besoin pour « le coït. »

pérance, l'attribut général et le bel apanage de tout *sexe féminin*.

Ainsi l'éléphant ne tette, ne s'accouple, ne mange, ni ne boit comme les autres animaux. *Le* son de sa voix est aussi très-singulier; si l'on en croit les anciens, elle se divise pour ainsi dire en deux modes très-*différens* et fort inégaux: il passe du son par le nez ainsi que par la bouche; ce son prend des inflexions dans cette longue trompette, il est rauque et filé comme celui d'un instrument d'airain, tandis que la voix qui passe par la bouche est entrecoupée de pauses courtes et de soupirs durs. Ce fait avancé par Aristote, ensuite par les naturalistes et même par quelques voyageurs, est vraisemblablement faux, ou du moins n'est pas exact. M. de Bussy assure positivement que l'éléphant ne pousse aucun cri par la trompe: cependant, comme en fermant exactement la bouche l'homme même peut rendre quelque son par le nez, il se peut que l'éléphant, dont le nez est si grand, rende des sons par cette voie lorsque sa bouche est fermée. Quoi qu'il en soit, le cri de l'éléphant se fait entendre de plus d'une lieue, et cependant il n'est pas effrayant comme le *rugissement du* tigre ou du lion.

L'éléphant est encore singulier par la conformation des pieds et par la texture de la peau: il n'est pas revêtu de poil comme les autres quadrupèdes; sa peau est tout-à-fait rase; il en sort seulement quelques soies dans les gerçures, et ces soies sont très-clair-semées sur le corps, mais assez nombreuses aux cils des paupières, au derrière de la tête, dans les trous des oreilles, et au dedans des cuisses et des jambes. L'épiderme dur et calleux a deux espèces de rides, les unes en creux et les autres en relief; il paroit déchiré par gerçures, et ressemble assez bien à l'écorce d'un vieux chêne. Dans l'homme et dans les animaux l'épiderme est partout adhérent à la peau; dans l'éléphant il est seulement attaché par quelques points, comme le sont deux étoffes piquées l'une sur l'autre. Cet épiderme est naturellement sec et fort sujet à s'épaissir; il acquiert souvent trois ou quatre lignes d'épaisseur par le desséchement successif des différentes couches qui se régénèrent les unes sous les autres: c'est cet épaississement de l'épiderme qui produit l'*eléphantiasis* ou *lèpre sèche* à laquelle l'homme, dont la peau est dénuée de poil comme celle de l'éléphant, est quelquefois sujet. Cette maladie est très-ordinaire à l'éléphant, et pour la prévenir les Indiens ont soin de le frotter souvent d'huile, et d'entretenir par des bains fréquens la souplesse de la peau: elle est très-sensible partout où elle n'est pas calleuse, dans les gerçures, et dans les autres endroits où elle ne s'est ni desséchée ni durcie. La piqûre des mouches se fait si bien sentir à l'éléphant qu'il emploie non seulement ses mouvemens naturels, mais même les ressources de son intelligence pour s'en délivrer; il se sert de sa queue, de ses oreilles, de sa trompe, pour les frapper; il fronce sa peau partout où elle peut se contracter, et les écrase entre ses rides; il prend des branches d'arbres, des rameaux, des poignées de longue paille, pour les chasser; et lorsque tout lui manque, il ramasse de la poussière avec sa trompe, et en couvre tous les endroits sensibles: on l'a vu se poudrer ainsi plusieurs fois par jour, et se poudrer à propos, c'est-à-dire en sortant du bain. L'usage de l'eau est presque aussi nécessaire à ces animaux que celui de l'air et de la terre; lorsqu'ils sont libres, ils quittent rarement le bord des rivières; ils se mettent aussi souvent dans l'eau jusqu'au ventre, et ils y passent quelques heures tous les jours. Aux Indes, où on a appris à les traiter de la manière qui convient le mieux à leur naturel et à leur tempérament, on les lave avec soin, et on leur donne tout le temps nécessaire et toutes les facilités possibles pour se laver eux-mêmes: on nettoie leur peau en la frottant avec de la pierre ponce, et ensuite on leur met des essences, de l'huile et des couleurs.

La conformation des pieds et des jambes est encore singulière et différente dans l'éléphant de ce qu'elle est dans la plupart des autres animaux: les jambes de devant paroissent avoir plus de hauteur que celles de derrière; cependant celles-ci sont un peu plus longues; elles ne sont pas pliées en deux endroits comme les jambes de derrière du cheval ou du bœuf, dans lesquelles la cuisse est presque entièrement engagée dans la croupe, le genou très-près du ventre, et les os du pied si élevés et si longs qu'ils paroissent faire une grande partie de la jambe: dans l'éléphant au contraire cette partie est très-courte et pose à terre; il a le genou comme l'homme au milieu de la jambe, et non pas près du ventre. Ce pied si court et si petit est partagé en cinq doigts, qui tous sont recouverts par la peau, et dont aucun n'est apparent au dehors. On voit seulement des espèces d'ongles dont le nombre varie, quoique celui des doigts soit constant; car il y a toujours cinq doigts à chaque pied, et ordinairement aussi cinq ongles; mais

quelquefois il ne s'en trouve que quatre, ou même trois, et dans ce cas ils ne correspondent pas exactement à l'extrémité des doigts. Au reste, cette variété, qui n'a été observée que sur de jeunes éléphans transportés en Europe, paroît être purement accidentelle, et dépend vraisemblablement de la manière dont l'éléphant a été traité dans les premiers temps de son accroissement. La plante du pied est revêtue d'une semelle de cuir dur comme la corne, et qui déborde tout autour : c'est de cette même substance dont sont formés les ongles.

Les oreilles de l'éléphant sont très-longues; il s'en sert comme d'un éventail; il les fait remuer et claquer comme il lui plaît. Sa queue n'est pas plus longue que l'oreille, et n'a ordinairement que deux pieds et demi ou trois pieds de longueur : elle est assez menue, pointue, et garnie à l'extrémité d'une houppe de gros poils ou plutôt de filets de corne noirs, luisans, et solides; ce poil ou cette corne est de la grosseur et de la force d'un gros fil de fer, et un homme ne peut le casser en le tirant avec les mains, quoiqu'il soit élastique et pliant. Au reste, cette houppe de poils est un ornement très recherché des Négresses, qui y attachent apparemment quelque superstition : une queue d'éléphant se vend quelquefois deux ou trois esclaves, et les Nègres hasardent souvent leur vie pour tâcher de la couper et de l'enlever à l'animal vivant. Outre cette houppe de gros poils qui est à l'extrémité, la queue est couverte, ou plutôt parsemée dans sa longueur, de soies dures et plus grosses que celles du sanglier; il se trouve aussi de ces soies sur la partie convexe de la trompe et aux paupières, où elles sont quelquefois longues de plus d'un pied : ces soies ou poils aux deux paupières ne se trouvent guère que dans l'homme, le singe, et l'éléphant.

Le climat, la nourriture, et la condition, influent beaucoup sur l'accroissement et la grandeur de l'éléphant; en général, ceux qui sont pris jeunes et réduits à cet âge en captivité n'arrivent jamais aux dimensions entières de la nature. Les plus grands éléphans des Indes et des côtes orientales de l'Afrique ont quatorze pieds de hauteur; les plus petits, qui se trouvent au Sénégal et dans les autres parties de l'Afrique occidentale, n'ont que dix ou onze pieds, et tous ceux qu'on a amenés jeunes en Europe ne se sont pas élevés à cette hauteur. Celui de la ménagerie de Versailles, qui venoit de Congo, n'avoit que sept pieds et demi de hauteur à l'âge de dix-sept ans; en treize ans qu'il vécut il ne grandit que d'un pied, en sorte qu'à quatre ans, lorsqu'il fut envoyé, il n'avoit que six pieds et demi de hauteur; et comme l'accroissement va toujours de moins en moins, on ne peut pas supposer que s'il fût arrivé à l'âge de trente ans, qui est le terme ordinaire de l'accroissement entier, il eût acquis plus de huit pieds de hauteur : ainsi la condition ou l'état de domesticité réduit au moins d'un tiers l'accroissement de l'animal non seulement en hauteur, mais dans toutes les autres dimensions. La longueur du corps, mesurée depuis l'œil jusqu'à l'origine de la queue, est à peu près égale à sa hauteur prise au niveau du garrot. Un éléphant des Indes, de quatorze pieds de hauteur, est donc plus de sept fois plus gros et plus pesant que ne l'étoit l'éléphant de Versailles. En comparant l'accroissement de cet animal à celui de l'homme, nous trouverons que l'enfant ayant communément trente-un pouces, c'est-à-dire la moitié de sa hauteur, à deux ans, et prenant son accroissement entier en vingt ans, l'éléphant, qui ne le prend qu'en trente, doit avoir la moitié de sa hauteur à trois ans; et de même, si l'on veut juger de l'énormité de la masse de l'éléphant, on trouvera, le volume du corps d'un homme étant supposé de deux pieds et demi cubiques, que celui du corps d'un éléphant de quatorze pieds de longueur, et auquel on ne supposeroit que trois pieds d'épaisseur et de largeur moyenne, seroit cinquante fois aussi gros [1], et que par conséquent un éléphant doit peser autant que cinquante hommes. « J'ai vu, dit le P. Vincent Marie, quel« ques éléphans qui avoient quatorze et « quinze pieds de hauteur [2], avec la lon« gueur et la grosseur proportionnées. Le « mâle est toujours plus grand que la fe« melle. Le prix de ces animaux augmente « à proportion de la grandeur, qui se me« sure depuis l'œil jusqu'à l'extrémité du « dos; et quand cette dimension atteint un « certain terme, le prix s'accroît comme ce« lui des pierres précieuses. Les éléphans « de Guinée, dit Bosman, ont dix, douze, « ou treize pieds de haut [3]; ils sont incom« parablement plus petits que ceux des In-

1. Gassendi, dans la *Vie de Peiresc*, dit qu'il fit peser un éléphant, et qu'il le trouva peser trois mille cinq cents livres. Cet éléphant étoit apparemment très-petit; car celui dont nous venons de supputer les dimensions, que nous avons peut-être trop réduites, pesoit au moins huit milliers.

2. Ces pieds sont probablement des pieds romains.

3. Ce sont probablement des pieds du Rhin.

« des orientales, puisque ceux qui ont écrit « l'histoire de ces pays-là donnent à ceux-ci « plus de coudées de haut que ceux-là n'en « ont de pieds. J'ai vu des éléphans de treize « pieds de haut, dit Edward Terry, et j'ai « trouvé bien des gens qui m'ont dit en « avoir vu de quinze pieds de haut [1]. » De ces témoignages et de plusieurs autres qu'on pourroit encore rassembler, on doit conclure que la taille la plus ordinaire des éléphans est de dix à onze pieds, que ceux de treize et de quatorze pieds de hauteur sont très-rares, et que les plus petits ont au moins neuf pieds lorsqu'ils ont pris tout leur accroissement dans l'état de liberté. Ces masses énormes de matière ne laissent pas, comme nous l'avons dit, de se mouvoir avec beaucoup de vitesse; elles sont soutenues par quatre membres qui ressemblent moins à des jambes qu'à des piliers ou des colonnes massives de quinze ou dix-huit pouces de diamètre, et de cinq ou six pieds de hauteur; ces jambes sont donc une ou deux fois plus longues que celles de l'homme: ainsi quand l'éléphant ne feroit qu'un pas tandis qu'un homme en fait deux, il le surpasseroit à la course. Au reste, le pas ordinaire de l'éléphant n'est pas plus vite que celui du cheval; mais quand on le pousse il prend une espèce d'amble qui, pour la vitesse, équivaut au galop. Il exécute donc avec promptitude et même avec assez de liberté tous les mouvemens directs; mais il manque absolument de facilité pour les mouvemens obliques ou rétrogrades. C'est ordinairement dans les chemins étroits et creux, où il a peine à se retourner, que les Nègres l'attaquent et lui coupent la queue, qui pour eux est d'un aussi grand prix que tout le reste de la bête. Il a beaucoup de peine à descendre les pentes trop rapides; il est obligé de plier les jambes de derrière, afin qu'en descendant le devant du corps conserve le niveau avec la croupe, et que le poids de sa propre masse ne le précipite pas. Il nage aussi très-bien, quoique la forme de ses jambes et de ses pieds paroisse indiquer le contraire; mais comme la capacité de la poitrine et du ventre est très-grande, que le volume des poumons et des intestins est énorme, et que toutes ces grandes parties sont remplies d'air ou de matières plus légères que l'eau, il enfonce moins qu'un autre; il a dès lors moins de résistance à vaincre, et peut par conséquent nager plus vite en faisant moins d'efforts et moins de mouvemens des jambes que les autres. Aussi s'en sert-on très-utilement pour le passage des rivières; outre deux pièces de canon de trois ou quatre livres de balle, dont on le charge dans ces occasions [2], on lui met encore sur le corps une infinité d'équipages, indépendamment de quantité de personnes qui s'attachent à ses oreilles et à sa queue pour passer l'eau; lorsqu'il est ainsi chargé, il nage entre deux eaux, et on ne lui voit que la trompe qu'il tient élevée pour respirer.

Quoique l'éléphant ne se nourrisse ordinairement que d'herbes et de bois tendre, et qu'il lui faille un prodigieux volume de cette espèce d'aliment pour pouvoir en tirer la quantité de molécules organiques nécessaires à la nutrition d'un aussi vaste corps, il n'a cependant pas plusieurs estomacs, comme la plupart des animaux qui se nourrissent de même; il n'a qu'un estomac: il ne rumine pas; il est plutôt conformé comme le cheval que comme le bœuf ou les autres animaux ruminans: la panse qui lui manque est suppléée par la grosseur et l'étendue des intestins, et surtout du colon, qui a deux ou trois pieds de diamètre sur quinze ou vingt de longueur; l'estomac est en tout bien plus petit que le colon, n'ayant que trois pieds et demi ou quatre pieds de longueur sur un pied ou un pied et demi dans sa plus grande largeur. Pour remplir d'aussi grandes capacités il faut que l'animal mange, pour ainsi dire, continuellement, surtout lorsqu'il n'a pas de nourriture plus substantielle que l'herbe: aussi les éléphans sauvages sont presque toujours occupés à arracher des herbes, cueillir des feuilles, ou casser du jeune bois; et les domestiques, auxquels on donne une grande quantité de riz, ne laissent pas encore de cueillir des herbes dès qu'ils se trouvent à portée de le faire. Quelque grand que soit l'appétit de l'éléphant, il mange avec modération, et son goût pour la propreté l'emporte sur le sentiment du besoin; son adresse à séparer avec sa trompe les bonnes feuilles d'avec les mauvaises, et le soin qu'il a de bien les secouer pour qu'il n'y reste point d'insectes ni de sable, sont des choses agréables à voir. Il aime beaucoup le vin, les liqueurs spiritueuses, l'eau-de-vie, l'arack, etc.: on lui fait faire les corvées les plus pénibles et les entreprises les plus fortes en lui montrant un vase rempli de ces liqueurs, et en le lui promettant pour prix de ses travaux. Il paroît aimer aussi la fumée du tabac, mais elle l'étourdit et

1. Ce sont peut-être des pieds anglois.

2. Notes de M. de Bussy, communiquées par M. le marquis de Montmirail.

l'enivre. Il craint toutes les mauvaises odeurs, et il a une horreur si grande pour le cochon que le seul cri de cet animal l'émeut et le fait fuir[1].

Pour achever de donner une idée du naturel et de l'intelligence de ce singulier animal, nous croyons devoir donner ici des notes qui nous ont été communiquées par M. le marquis de Montmirail, lequel non seulement a bien voulu les demander et les recueillir, mais s'est aussi donné la peine de traduire de l'italien et de l'allemand tout ce qui a rapport à l'histoire des animaux dans quelques livres qui m'étoient inconnus; son goût pour les arts et les sciences, son zèle pour leur avancement, sont fondés sur un discernement exquis et sur des connoissances très-étendues dans toutes les parties de l'histoire naturelle. Nous publierons donc, avec autant de plaisir que de reconnoissance, les bontés dont il nous honore et les lumières que nous lui devons : l'on verra, dans la suite de cet ouvrage, combien nous aurons occasion de rappeler son nom. « On se sert de l'éléphant pour le « transport de l'artillerie sur les montagnes, « et, c'est là que son intelligence se fait « mieux sentir. Voici comme il s'y prend : « pendant que les bœufs attelés à la pièce « de canon font effort pour la traîner en « haut, l'éléphant pousse la culasse avec son « front, et à chaque effort qu'il fait il sou« tient l'affût avec son genou qu'il place à la « roue. Il semble qu'il comprenne ce qu'on « lui dit. Son conducteur veut-il lui faire « faire quelque corvée pénible, il lui ex« plique de quoi il est question, et lui dé« taille les raisons qui doivent l'engager à « obéir : si l'éléphant marque de la répu« gnance à ce qu'il exige de lui, le *cornac* « (c'est ainsi qu'on appelle son conducteur) « promet de lui donner de l'arack, ou quel« que chose qu'il aime; alors l'animal se « prête à tout. Mais il est dangereux de lui « manquer de parole; plus d'un cornac en « a été la victime. Il s'est passé à ce sujet, « dans le Dékan, un trait qui mérite d'être « rapporté, et qui, tout incroyable qu'il « paroît, est cependant exactement vrai. Un « éléphant venoit de se venger de son cornac « en le tuant; sa femme, témoin de ce spec« tacle, prit ses deux enfans et les jeta aux « pieds de l'animal encore tout furieux, en « lui disant : *Puisque tu as tué mon mari,* « *ôte-moi aussi la vie, ainsi qu'à mes en*« *fans.* L'éléphant s'arrêta tout court, s'a« doucit, et, comme s'il eût été touché de « regret, prit avec sa trompe le plus grand « de ces deux enfans, le mit sur son cou, « l'adopta pour son cornac, et n'en voulut « point souffrir d'autre.

« Si l'éléphant est vindicatif, il n'est pas « moins reconnoissant. Un soldat de Pondi« chéri, qui avoit coutume de porter à un « de ces animaux une certaine mesure d'a« rack chaque fois qu'il touchoit son prêt, « ayant un jour bu plus que de raison et se « voyant poursuivi par la garde, qui le « vouloit conduire en prison, se réfugia « sous l'éléphant et s'y endormit. Ce fut en « vain que la garde tenta de l'arracher de « cet asile, l'éléphant le défendit avec sa « trompe. Le lendemain, le soldat, revenu « de son ivresse, frémit, à son réveil, de se « trouver couché sous un animal d'une gros« seur si énorme. L'éléphant, qui, sans « doute, s'aperçut de son effroi, le caressa « avec sa trompe pour le rassurer, et lui fit « entendre qu'il pouvoit s'en aller.

« L'éléphant tombe quelquefois dans une « espèce de folie qui lui ôte la docilité et le « rend même très-redoutable : on est alors « obligé de le tuer. On se contente quelque« fois de l'attacher avec de grosses chaînes « de fer, dans l'espérance qu'il viendra à « résipiscence; mais, quand il est dans son « état naturel, les douleurs les plus aiguës « ne peuvent l'engager à faire du mal à qui « ne lui en a pas fait. Un éléphant, furieux « des blessures qu'il avoit reçues à la bataille « de Hambour, couroit à travers champs et « poussoit des cris affreux; un soldat qui, « malgré les avertissemens de ses camarades, « n'avoit pu fuir, peut-être parce qu'il étoit « blessé, se trouva à sa rencontre; l'éléphant « craignit de le fouler aux pieds, le prit avec « sa trompe, le plaça doucement de côté et « continua sa route. » Je n'ai pas cru devoir rien retrancher de ces notes que je viens de transcrire; elles ont été données à M. le marquis de Montmirail par M. de Bussy, qui a demeuré dix ans dans l'Inde, et qui, pendant ce long séjour, y a servi très-utilement l'état et la nation. Il avoit plusieurs éléphans à son service; il les montoit très-souvent, les voyoit tous les jours, et étoit à portée d'en voir beaucoup d'autres et de les observer. Ainsi ces notes, et toutes les autres que j'ai citées avec le nom de M. de Bussy, me paroissent mériter une égale confiance. MM. de l'Académie des Sciences

1. L'éléphant qui étoit à la ménagerie de Versailles avoit une grande aversion et même beaucoup de crainte des pourceaux; le cri d'un petit cochon le fit fuir une fois fort loin. Élien a remarqué cette antipathie.

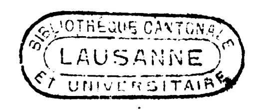
nous ont aussi laissé quelques faits qu'ils avoient appris de ceux qui gouvernoient l'éléphant à la ménagerie de Versailles, et ces faits me paroissent aussi mériter de trouver place ici. « L'éléphant sembloit con-« noître quand on se moquoit de lui, et s'en « souvenir pour s'en venger quand il en « trouvoit l'occasion. A un homme qui l'a-« voit trompé, faisant semblant de lui jeter « quelque chose dans la gueule, il lui donna « un coup de sa trompe qui le renversa, et « lui rompit deux côtes, ensuite de quoi il « le foula aux pieds et lui rompit une jambe, « et s'étant agenouillé, lui voulut enfoncer « ses défenses dans le ventre, lesquelles « n'entrèrent que dans la terre aux deux « côtés de la cuisse, qui ne fut point bles-« sée. Il écrasa un autre homme, le frois-« sant contre une muraille, pour le même « sujet. Un peintre le vouloit dessiner dans « une attitude extraordinaire, qui étoit de « tenir sa trompe levée et la gueule ouverte; « le valet du peintre, pour le faire demeurer « dans cet état, lui jetoit des fruits dans la « gueule, et le plus souvent faisoit semblant « d'en jeter : il en fut indigné; et, comme « s'il eût connu que l'envie que le peintre « avoit de le dessiner étoit la cause de cette « importunité, au lieu de s'en prendre au « valet il s'adressa au maître, et lui jeta par « sa trompe une quantité d'eau dont il gâta « le papier sur lequel le peintre le dessinoit.

« Il se servoit ordinairement bien moins « de sa force que de son adresse, laquelle « étoit telle qu'il s'ôtoit avec beaucoup de « facilité une grosse double courroie dont « il avoit la jambe attachée, la défaisant de « la boucle et de l'ardillon; et comme on « eut entortillé cette boucle d'une petite « corde renouée à beaucoup de nœuds, il « dénouoit tout sans rien rompre. Une nuit, « après s'être ainsi dépêtré de sa courroie, « il rompit la porte de sa loge si adroite-« ment que son gouverneur n'en fut point « éveillé; de là il passa dans plusieurs cours « de la ménagerie, brisant les portes fer-« mées, et abattant la maçonnerie quand « elles étoient trop petites pour le laisser « passer; et il alla ainsi dans les loges des « autres animaux; ce qui les épouvanta « tellement qu'ils s'enfuirent tous se cacher « dans les lieux les plus reculés du parc. »

Enfin, pour ne rien omettre de ce qui peut contribuer à faire connoître toutes les facultés naturelles et toutes les qualités acquises d'un animal si supérieur aux autres, nous ajouterons encore quelques faits que nous avons tirés des voyageurs les moins suspects. « L'éléphant, même sauvage (dit « le P. Vincent Marie), ne laisse pas d'a-« voir des vertus : il est généreux et tempé-« rant; et quand il est domestique, on l'es-« time par sa douceur et sa fidélité envers « son maître, son amitié pour celui qui « le gouverne, etc. S'il est destiné à servir « immédiatement les princes, il connoît sa « fortune, et conserve une gravité conve-« nable à son emploi; si, au contraire, on « le destine à des travaux moins honorables, « il s'attriste, se trouble, et laisse voir « clairement qu'il s'abaisse malgré lui. A la « guerre, dans le premier choc, il est im-« pétueux et fier; il est le même quand il « est enveloppé par les chasseurs; mais il « perd le courage lorsqu'il est vaincu.... « Il combat avec ses défenses, et ne craint « rien tant que de perdre sa trompe, qui, « par sa consistance, est facile à couper.... « Au reste, il est naturellement doux; il « n'attaque personne, à moins qu'on ne « l'offense : il semble même se plaire en « compagnie; il aime surtout les enfans, il « les caresse, et paroît reconnoître en eux « leur innocence. »

« L'éléphant, dit François Pyrard, est « l'animal qui a le plus de jugement et de « connoissance, de sorte qu'on le diroit « avoir quelque usage de raison, outre qu'il « est infiniment profitable et de service à « l'homme. S'il est question de monter des-« sus, il est tellement souple, obéissant, et « dressé pour se ranger à la commodité de « l'homme et à la qualité de la personne qui « s'en veut servir, que, se pliant bas, il aide « lui-même à celui qui veut monter dessus, « et le soulage avec sa trompe..... Il est si « obéissant qu'on lui fait faire tout ce qu'on « veut, pourvu qu'on le prenne de dou-« ceur... Il fait tout ce qu'on lui dit, il « caressse ceux qu'on lui montre, etc. »

« En donnant aux éléphans, disent les « voyageurs hollandois, tout ce qui peut leur « plaire, on les rend aussi privés et aussi « soumis que le sont les hommes. L'on peut « dire qu'il ne leur manque que la parole... « Ils sont orgueilleux et ambitieux; mais ils « se souviennent du bien qu'on leur a fait « et ont de la reconnoissance, jusque là « qu'ils ne manquent point de baisser la « tête, pour marque de respect, en passant « devant les maisons où ils ont été bien « traités.... Ils se laissent conduire et com-« mander par un enfant; mais ils veulent « être loués et chéris. On ne sauroit se mo-« quer d'eux ni les injurier qu'ils ne l'en-« tendent; et ceux qui le font doivent bien



« prendre garde à eux, car ils seront bien « heureux s'ils s'empêchent d'être arrosés « de l'eau des trompes de ces animaux, ou « d'être jetés par terre, le visage contre la « poussière. »

« Les éléphans, dit le P. Philippe, approchent beaucoup du jugement et du « raisonnement des hommes... Si on compare les singes aux éléphans, ils ne sembleront que des animaux très-lourds et « très-brutaux; et en effet, les éléphans « sont si honnêtes qu'ils ne sauroient souffrir qu'on les voie lorsqu'ils s'accouplent; « et si de hasard quelqu'un les avoit vus en « cette action, ils s'en vengeroient infailliblement, etc... Ils saluent en fléchissant « les genoux et en baissant la tête; et « lorsque leur maître veut les monter, ils « lui présentent si adroitement le pied qu'il « peut s'en servir comme d'un degré. Lorsqu'on a pris un éléphant sauvage, et « qu'on lui a lié les pieds, le chasseur l'aborde, le salue, lui fait des excuses de ce « qu'il l'a lié, lui proteste que ce n'est pas « pour lui faire injure...; lui expose que « la plupart du temps il avoit faute de « nourriture dans son premier état, au lieu « que désormais il sera parfaitement bien « traité, qu'il lui en fait la promesse. Le « chasseur n'a pas plus tôt achevé ce discours « obligeant que l'éléphant le suit comme le « feroit un très-doux agneau. Il ne faut « pas pourtant conclure de là que l'éléphant « ait l'intelligence des langues, mais seulement qu'ayant une très-parfaite estimative « il connoît les divers mouvemens d'estime « ou de mépris, d'amitié ou de haine, et « tous les autres dont les hommes sont « agités envers lui; et pour cette cause il « est plus aisé à dompter par les raisons « que par les coups et par les verges... Il « jette des pierres fort loin et fort droit « avec sa trompe, et il s'en sert pour « verser de l'eau avec laquelle il se lave le « corps. »

« De cinq éléphans, dit Tavernier, que « les chasseurs avoient pris, trois se sauvèrent, quoiqu'ils eussent des chaînes et des « cordes autour de leur corps, et même de « leurs jambes. Ces gens-là nous dirent une « chose surprenante, et qui est tout-à-fait « admirable, si on peut la croire: c'est que « ces éléphans ayant été une fois attrapés, « et étant sortis du piége, si on les fait entrer dans les bois, ils sont dans la défiance, et arrachent avec leur trompe une « grosse branche, dont ils vont sondant « partout avant d'asseoir leur pied, s'il n'y « a point de trous à leur passage, pour n'être « pas attrapés une seconde fois; ce qui faisoit désespérer aux chasseurs qui nous « contoient cette histoire de pouvoir reprendre aisément les trois éléphans qui « leur étoient échappés... Nous vîmes les « deux autres éléphans qu'on avoit pris. « Chacun de ces éléphans sauvages étoit « entre deux éléphans privés; et autour « des sauvages il y avoit six hommes tenant « des lances à feu, qui parloient à ces animaux, en leur présentant à manger, et « disant en leur langage *Prends cela et le* « *mange*. C'étoient de petites bottes de foin, « des morceaux de sucre noir, et du riz « cuit avec de l'eau et force grains de poivre. Quant l'éléphant sauvage ne vouloit « pas faire ce qu'on lui commandoit, les « hommes ordonnoient aux éléphans privés « de le battre; ce qu'ils faisoient aussitôt, « l'un le frappant sur le front et sur la tête « avec sa trompe; et lorsqu'il faisoit mine « de se revancher contre celui-là, l'autre le « frappoit de son côté; de sorte que le pauvre éléphant sauvage ne savoit plus où « il en étoit, ce qui lui apprenoit à obéir. »

« J'ai plusieurs fois observé, dit Edward « Terry, que l'éléphant fait plusieurs choses qui tiennent plus du raisonnement « humain que du simple instinct naturel « qu'on lui attribue. Il fait tout ce que son « maître lui commande. S'il veut qu'il fasse « peur à quelqu'un, il s'avance vers lui « avec la même fureur que s'il le vouloit « mettre en pièces; et lorsqu'il en est tout « proche, il s'arrête tout court sans lui faire « aucun mal. Si le maître veut faire affront « à un autre, il parle à l'éléphant, qui « prendra avec sa trompe de l'eau du ruisseau et de la boue, et la lui jettera au « nez. Sa trompe est faite d'un cartilage; « elle pend entre les dents: quelques-uns « l'appellent *sa main*, à cause qu'en plusieurs occasions elle lui rend le même service que la main fait aux hommes... Le « Mogol en a qui servent de bourreaux aux « criminels condamnés à mort. Si leur conducteur leur commande de dépêcher « promptement ces misérables, ils les mettent en pièces en un moment avec leurs « pieds; et au contraire s'il leur commande « de les faire languir, ils leur rompent les « os les uns après les autres, et leur font « souffrir un supplice aussi cruel que celui « de la roue. »

Nous pourrions citer encore plusieurs autres faits aussi curieux et aussi intéressans que ceux qu'on vient de lire; mais nous au-

rions bientôt excédé les limites que nous avons tâché de nous prescrire dans cet ouvrage : nous ne serions pas même entré dans un si grand détail, si l'éléphant n'étoit de tous les animaux le premier à tous égards, celui par conséquent qui méritoit le plus d'attention. Nous n'avons rien dit de la production de son ivoire, parce que M. Daubenton nous paroît avoir épuisé ce sujet dans sa description des différentes parties de l'éléphant. On verra combien d'observations utiles et nouvelles il a faites sur la nature et la qualité de l'ivoire dans ses différens états, et en même temps on sera bien aise de savoir qu'il a rendu à l'éléphant les défenses et les os prodigieux qu'on attribuoit au mammouth. J'avoue que j'étois moi-même dans l'incertitude à cet égard; j'avois plusieurs fois considéré ces ossemens énormes, et je les avois comparés avec le squelette d'éléphant que nous avons au Cabinet du Roi, que je savois être le squelette d'un éléphant presque adulte ; et comme, avant d'avoir fait l'histoire de ces animaux, je ne me persuadois pas qu'il pût exister des éléphans six ou sept fois plus gros que celui dont je voyois le squelette, que d'ailleurs les gros ossemens n'avoient pas les mêmes proportions que les os correspondans dans le squelette de l'éléphant, j'avois cru, comme le vulgaire des naturalistes, que ces grands ossemens avoient appartenu à un animal beaucoup plus grand, et dont l'espèce s'étoit perdue ou avoit été détruite. Mais il est certain, comme on l'a vu dans cette histoire, qu'il existe des éléphans qui ont jusqu'à quatorze pieds de hauteur, c'est-à-dire des éléphans six ou sept fois plus gros (car les masses sont comme les cubes de la hauteur) que celui dont nous avons le squelette, et qui n'avoit que sept pieds et demi de hauteur : il est certain d'ailleurs, par les observations de M. Daubenton, que l'âge change la proportion des os, et que lorsque l'animal est adulte ils grossissent considérablement, quoiqu'ils aient cessé de grandir ; enfin il est encore certain, par le témoignage des voyageurs, qu'il y a des défenses d'éléphans qui pèsent chacune plus de cent vingt livres. Tout cela réuni fait que nous ne doutons plus que ces défenses et ces ossemens ne soient en effet des défenses et des ossemens d'éléphans. M. Sloane l'avoit dit, mais il ne l'avoit pas prouvé : M. Gmelin l'a dit encore plus affirmativement[1] ; et il nous a donné sur cela des faits curieux, et que nous avons cru devoir rapporter ici; mais M. Daubenton

1. La quantité prodigieuse d'os qu'on trouve par-ci par-là sous terre dans la Sibérie est surtout une chose de tant d'importance que je crois faire plaisir à bien des lecteurs de leur procurer l'avantage de trouver ici rassemblé tout ce qui manquoit jusqu'à présent à l'histoire naturelle de ces os. Pierre-le-Grand s'est surtout rendu recommandable à ce sujet aux naturalistes, et comme il cherchoit en tout à suivre la nature dans ses routes les plus cachées, il ordonna entre autres, en 1722, à tous ceux qui rencontreroient quelque part des cornes de mammouth, de s'attacher singulièrement à ramasser tous les autres os appartenant à cet animal, sans en excepter un seul, et de les envoyer à Pétersbourg. Ces ordres furent publiés dans toutes les villes de Sibérie, et entre autres à Jakutzk, où d'abord après la publication un sluschewoi, appelé *Wasilei Otlasow*, s'engagea par écrit, devant Michael Petrowitsch Ismailow, capitaine lieutenant de la garde et waywode de l'endroit, à se transporter dans les cantons inférieurs de la Lena pour chercher des os de mammouth, et il fut dépêché la même année 23 avril. L'année d'après, un autre s'adressa à la chancellerie de Jakutzk, et lui représenta qu'il s'étoit transporté avec son fils vers la mer pour chercher des os de mammouth, et que vis-à-vis Surjatoi-Noss, à environ deux cents verstes de ce lieu et de la mer, il avoit trouvé dans un terrain de tourbe, qui est le terrain ordinaire de ces districts, une tête de mammouth à laquelle tenoit une corne, et auprès de laquelle il y avoit une autre corne du même animal, qui l'avoit peut-être perdue de son vivant; qu'à peu de distance de là ils avoient tiré de la terre une autre tête avec des cornes d'un animal qui leur étoit inconnu; que cette tête ressemble assez à une tête de bœuf, mais qu'elle avoit les cornes au dessus du nez, et que par rapport à un accident qui lui étoit arrivé à ses yeux il avoit été obligé de laisser ces têtes sur les lieux; qu'ayant appris l'ordonnance de Sa Majesté, il supplioit de détacher son fils avec lui vers Vst-janskoje, simowie, et vers la mer. Le waywode lui accorda sa demande, et les fit partir sur-le-champ. Un troisième sluschewoi de Jakutzk représenta à la chancellerie, en 1724, qu'il avoit fait un voyage sur la rivière de Jelon, et qu'il avoit eu le bonheur de trouver sur cette rivière, dans un rivage escarpé, une tête de mammouth fraîche, avec une corne et ses parties; qu'il l'avoit tirée de terre et laissée dans un endroit où il sauroit la retrouver; qu'il prioit qu'on le détachât avec deux hommes accoutumés à chercher de pareilles choses. Le waywode y consentit pareillement. Le Cosaque se mit bientôt après en route : il retrouva la tête et toutes ses parties, à l'exception des cornes; il n'y avoit plus que la moitié d'une corne, qu'il apporta avec la tête à la chancellerie de Jakutzk. Il apporta quelque temps après deux cornes de mammouth qu'il avoit trouvées aussi sur la rivière de Jelon.

Les Cosaques de Jakutzk furent charmés, sous prétexte d'aller chercher des cornes de mammouth, de trouver moyen de faire de si beaux voyages. On leur accordoit cinq ou six chevaux de poste, pendant qu'un seul auroit suffi, et ils pouvoient employer les autres pour le transport de leurs propres marchandises. Un pareil avantage devoit beaucoup les encourager. Un Cosaque de Jakutzk, appelé *Iwanselsku*, demanda à la chancellerie qu'on l'envoyât dans les simowies d'Alaseisch et de Kowymisch, pour y chercher de ces sortes d'os et du vrai cristal; il avoit déjà vécu dans lesdits

nous paroît être le premier qui ait mis la chose hors de doute par des mesures précises, des comparaisons exactes, et des raisons fondées sur les grandes connoissances

lieux, et y avoit amassé des choses remarquables, et envoyé réellement à Jakutzk quelques-uns de ces os. Rien ne parut plus important que cette expédition, et le Cosaque fut envoyé à sa destination le 2 d'avril 1725.

Nosar-Koleschow, commissaire d'Indigirsk, envoya, en 1723, à Jakutzk, et de là à Irkutzk, le squelette d'une tête extraordinaire, qui, à ce qu'on m'a dit, avoit deux arschines moins trois werschoks de long, une arschine de haut, et qui étoit munie de deux cornes et d'une dent de mammouth. Ce squelette est arrivé le 14 octobre 1723 à Irkutzk, et j'en ai trouvé la relation dans la chancellerie de cette ville. On m'a assuré aussi que le même homme a fourni une corne de mammouth après.

Tout ceci, tel que je l'ai ramassé des différentes relations, regarde, pour la plus grande partie, une espèce d'os, savoir : 1° tous ceux qui se trouvent dans le cabinet impérial de Pétersbourg, sous le nom d'*os de mammouth, auxquels tous ceux qui voudront les confronter avec les os d'éléphant ne pourront disputer une parfaite ressemblance avec ces derniers ;* 2° on voit par les relations ci-dessus qu'on a trouvé dans la terre des têtes d'un animal tout-à-fait différent d'un éléphant, et qui, particulièrement par rapport à la figure des cornes, ressembloit à une tête de bœuf plutôt qu'à celle d'un éléphant. D'ailleurs cet animal ne peut pas avoir été aussi gros qu'un éléphant; et j'en ai vu une tête à Jakutzk, qui avoit été envoyée d'Anadirskoi-ostrog, et qui, selon ce qu'on m'a dit, étoit parfaitement semblable à celle que Portn-Jagin avoit trouvée. J'en ai eu moi-même une d'Ilainskoi-ostrog que j'ai envoyée au Cabinet impérial à Pétersbourg. Enfin j'ai appris que sur le rivage du Nischnaja-Tunguska on trouve non seulement par-ci par-là de pareilles têtes, mais encore d'autres os, qui certainement ne sont pas des os d'éléphant, tels que des omoplates, des os sacrés, des os innominés, des os des hanches et des os des jambes, qui vraisemblablement appartiennent à cette même espèce d'animaux auxquels on doit attribuer lesdites têtes, et que sans contredit on ne doit pas exclure du genre des bœufs. J'en ai vu des os de jambes et de hanches de cette espèce, dont je ne saurois rien dire de particulier, sinon qu'en comparaison de leur grosseur ils m'ont paru extrêmement courts. Ainsi on trouve en Sibérie deux sortes d'os en terre, dont anciennement on n'estimoit aucun que ceux qui ressemblent parfaitement aux dents saillantes d'éléphant; mais il semble que depuis l'ordonnance impériale on a commencé à les considérer tous en général, et que comme les premiers avoient déjà occasioné la fable de l'animal mammouth, on a rangé ces derniers dans la même classe; car, quoiqu'on connoisse avec la moindre attention que ces derniers sont d'un animal tout-à-fait différent du premier, on n'a pas laissé de les confondre ensemble. C'est encore une erreur de croire avec Isbrand-Ides, et ceux qui suivent ses rêveries, qu'il n'y a que les montagnes qui s'étendent depuis la rivière de Ket vers le nord-est, et par conséquent aussi les environs de Mangasca et de Jakutzk, qui soient remplis de ces os d'éléphant : il s'en trouve non seulement dans toute la Sibérie et dans ses districts les plus méridionaux, comme dans les cantons supérieurs de l'Irtisch, du Toms et de la Lena, mais encore par-ci par-là en Russie, et même en bien des endroits en Allemagne, où ils sont connus sous le nom d'ivoire fossile (*ebur fossile*), et cela avec beaucoup de raison; car tout l'ivoire qu'on travaille en Allemagne vient des dents d'éléphant que nous tirons des Indes, et l'ivoire fossile ressemble parfaitement à ces dents, sinon qu'il est pourri. Dans les climats un peu chauds ces dents se sont amollies et changées en ivoire fossile; mais dans ceux où la terre reste continuellement gelée, on trouve ces dents très-fraîches pour la plupart. De là peut aisément dériver la fable qu'on a souvent trouvé ces os et autres ensanglantés : cette fable a été gravement débitée par Isbrand-Ides, et d'après lui par Muller, qui ont été copiés par d'autres avec assurance, et comme s'il n'y avoit pas lieu d'en douter : comme une fiction va rarement seule, le sang qu'on prétend avoir trouvé à ces os a enfanté une autre fiction de l'animal mammouth, dont on a conté que dans la Sibérie il vivoit sous terre, qu'il y mouroit quelquefois, et étoit enterré sous les décombres, et tout cela pour rendre raison du sang qu'on prétendoit trouver à ces os. Muller nous donne la description du mammouth. « Cet animal, dit-il, a « quatre ou cinq aunes de haut, et environ trois « brasses de long; il est d'une couleur grisâtre, « ayant la tête fort longue et le front très-large; « des deux côtés, précisément au dessous des yeux, « il a des cornes qu'il peut mouvoir et croiser « comme il a la faculté de s'étendre considérable-« ment en marchant, et de se rétrécir en un petit « volume. Ses pattes ressemblent à celles d'un ours « par leur grosseur. » Isbrand-Ides est assez sincère pour avouer que, de tous ceux qu'il a questionnés sur cet animal, il n'a trouvé personne qui lui ait dit avoir vu un mammouth vivant.... Les têtes et les autres os qui s'accordent avec ceux des éléphans ont été autrefois, sans contredit, des parties réelles de l'éléphant. Nous ne devons pas refuser toute croyance à cette quantité d'os d'éléphant, et je présume que les éléphans, pour éviter leur destruction, dans les grandes révolutions de la terre, se sont échappés de leur endroit natal, et se sont dispersés de toutes parts tant qu'ils ont pu : leur sort a été différent; les uns ont été bien loin, les autres ont pu, même après leur mort, avoir été transportés fort loin par quelque inondation; ceux au contraire qui, étant encore en vie, se sont trop écartés vers le nord doivent nécessairement y avoir payé le tribut de leur délicatesse; d'autres encore, sans avoir été si loin, ont pu se noyer dans une inondation ou périr de lassitude.... La grosseur de ces os ne doit pas nous arrêter; les dents saillantes ont jusqu'à quatre arschines de long et six pouces de diamètre, M. de Strahlenberg dit jusqu'à neuf, et les plus fortes pèsent jusqu'à six à sept pouds. J'ai fait voir dans un autre endroit qu'il y a des dents fraîches prises de l'éléphant qui ont jusqu'à dix pieds de long, et qui pèsent cent, cent quarante-six, cent soixante et cent soixante-huit livres.... Il y a des morceaux d'ivoire fossile qui ont une apparence jaunâtre, ou qui jaunissent par la suite des temps, et d'autres qui sont bruns comme des noix de coco, ou plus clairs, et enfin d'autres qui sont d'un bleu noirâtre. Les dents qui n'ont pas été bien gelées dans la terre, et ont resté pendant quelque temps exposées à l'effet de l'air, sont sujettes à devenir plus ou moins jaunes ou brunes, et elles prennent d'autres couleurs suivant l'espèce d'humidité qui y agit en se joignant à l'air : aussi,

qu'il s'est acquises dans la science de l'anatomie comparée.

*Je donne ici la figure (voy. les planches) d'un éléphant qui étoit à la foire de Saint-Germain en 1773; c'étoit une femelle qui avoit six pieds sept pouces trois lignes de longueur, cinq pieds sept pouces de hauteur, et qui n'étoit âgée que de trois ans neuf mois. Ses dents n'étoient pas encore toutes venues, et ses défenses n'avoient que six pouces six lignes de longueur. La tête étoit très-grosse, l'œil fort petit, l'iris d'un brun foncé. La masse de son corps, informe et ramassée, paroissoit varier à chaque mouvement, en sorte que cet animal semble être plus difforme dans le premier âge que quand il est adulte; la peau étoit fort brune, avec des rides et des plis assez frappans; les deux mamelles avec des mamelons apparens sont placées dans l'intervalle des deux jambes de devant.

Dimensions de cet animal.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps mesuré en ligne droite	6	7	3
Hauteur du train de devant	4	10	5
Hauteur du train de derrière	5	1	9
La plus grande hauteur du corps	5	7	»
Hauteur du ventre	2	3	6
Longueur de la tête depuis la mâchoire à l'occiput	1	1	11
Longueur de la mâchoire inférieure	»	8	9
Distance entre le bout de la mâchoire inférieure et l'angle de l'œil	2	5	9
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	»	10	5
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	»	2	4
Largeur entre les deux yeux	1	1	10
Longueur des oreilles en arrière	1	3	7
Hauteur de l'oreille	1	2	4
Circonférence du cou	5	5	1
Circonférence du corps derrière les jambes de devant	7	8	»
Circonférence du corps devant les jambes de derrière	7	8	3
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros	8	»	7
Longueur du tronçon de la queue	2	1	4
Circonférence de la queue à son origine	1	1	9
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude au poignet	2	1	6
Largeur du haut de la jambe	1	10	6
Longueur du talon jusqu'au bout des ongles	»	9	6
Largeur du pied de devant	»	8	3
Largeur du pied de derrière	»	10	5
Longueur des plus grands ongles	»	1	9
Largeur	»	3	»
Longueur de la trompe étendue	3	7	3

Il nous a paru, en comparant le mâle et la femelle que nous avons tous deux vus, le premier en 1771, et l'autre en 1773, qu'en général la femelle a les formes plus grosses et plus charnues que le mâle, au point qu'il ne seroit pas possible de s'y tromper; seulement elle a les oreilles plus petites à proportion que le mâle; mais le corps paroissoit plus renflé, la tête plus grosse, et les membres plus arrondis.

Dans l'espèce de l'éléphant comme dans toutes les autres espèces de la nature, la femelle est plus douce que le mâle; celle-ci étoit même caressante pour les gens qu'elle ne connoissoit pas, au lieu que l'éléphant mâle est souvent redoutable. Celui que nous avons vu en 1771 étoit plus fier, plus indifférent, et beaucoup moins traitable que cette femelle. C'est d'après ce mâle que M. de Sève a dessiné la trompe et l'extrémité de la verge représentées ici. Dans l'état de repos cette partie ne paroît point du tout à l'extérieur; le ventre semble être absolument uni, et ce n'est que dans le moment où l'animal veut uriner que l'extrémité sort du fourreau, comme on le voit représenté. Cet éléphant mâle, quoique presque aussi jeune que la femelle, étoit, comme je viens de le dire, bien plus difficile à gouverner. Il cherchoit même à saisir avec sa trompe les gens qui l'approchoient de près, et il a souvent arraché les poches et les basques de l'habit des curieux. Ses maîtres mêmes étoient obligés de prendre

suivant ce que dit M. de Strahlenberg, on trouve quelquefois des morceaux d'un bleu noir dans ces dents corrompues.... il seroit à souhaiter pour le bien de l'histoire naturelle qu'on connût, pour les autres os qu'on trouve en Sibérie, l'espèce d'animal auquel ils appartiennent; mais il n'y a guère lieu de l'espérer.

Relation d'un voyage à Kamtschatka, par M. Gmelin, imprimée en 1745 à Pétersbourg, en langue russe.

La traduction de cet article m'a d'abord été communiquée par M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences, et ensuite par M. le marquis de Montmirail, qui en a fait la traduction sur l'original allemand, imprimé à Gottingen en 1752.

avec lui des précautions, au lieu que la femelle sembloit obéir avec complaisance. Le seul moment où on l'a vue marquer de l'humeur a été celui de son emballage dans son caisson de voyage. Lorsqu'on voulut la faire entrer dans ce caisson, elle refusa d'avancer, et ce ne fut qu'à force de contrainte et de coups de poinçon, dont on la piquoit par derrière, qu'on la força d'entrer dans cette espèce de cage, qui servoit alors à la transporter de ville en ville. Irritée des mauvais traitemens qu'elle venoit d'essuyer, et ne pouvant se retourner dans cette prison étroite, elle prit le seul moyen qu'elle avoit de se venger; ce fut de remplir sa trompe et de jeter le volume d'un seau d'eau au visage et sur le corps de celui qui l'avoit le plus harcelée.

Au reste, on a représenté la trompe vue par dessous pour en faire mieux connoître la structure extérieure et la flexibilité.

J'ai dit, dans l'histoire naturelle de l'éléphant, qu'on pouvoit présumer que ces animaux ne s'accouploient pas à la manière des autres quadrupèdes, parce que la position relative des parties génitales dans les individus des deux sexes paroît exiger que la femelle se renverse sur le dos pour recevoir le mâle. Cette conjecture, qui me paroissoit plausible, ne se trouve pas vraie, car je crois qu'on doit ajouter foi à ce que je vais rapporter d'après un témoin oculaire.

M. Marcellus Bles, seigneur de Maërgestal, écrit de Bois-le-Duc dans les termes suivans :

« Ayant trouvé dans le bel ouvrage de M. le comte de Buffon qu'il s'est trompé touchant l'accouplement des éléphans, je puis dire qu'il y a plusieurs endroits en Asie et en Afrique où ces animaux se tiennent toujours dans les bois écartés et presque inaccessibles, surtout dans le temps qu'ils sont en chaleur; mais que dans l'île de Ceylan, où j'ai demeuré douze ans, le terrain étant partout habité, ils ne peuvent pas se cacher si bien, et que les ayant constamment observés, j'ai vu que la partie naturelle de la femelle se trouve en effet placée presque sous le milieu du ventre, ce qui feroit croire, comme le dit M. de Buffon, que les mâles ne peuvent les couvrir à la façon des autres quadrupèdes; cependant il n'y a qu'une légère différence de situation; j'ai vu, lorsqu'ils veulent s'accoupler, que la femelle se courbe la tête et le cou, et appuie les deux pieds et le devant du corps également courbés sur la racine d'un arbre, comme si elle se prosternoit par terre, les deux pieds de derrière restant debout et la croupe en haut, ce qui donne aux mâles la facilité de la couvrir et d'en user comme les autres quadrupèdes. Je puis dire aussi que les femelles portent leurs petits neuf mois ou environ. Au reste, il est vrai que les éléphans ne s'accouplent point lorsqu'ils ne sont pas libres. On enchaîne fortement les mâles lorsqu'ils sont en rut pendant quatre à cinq semaines; alors on voit parfois sortir de leurs parties naturelles une grande abondance de sperme, et ils sont si furieux pendant ces quatre ou cinq semaines que leurs cornacs ou gouverneurs ne peuvent les approcher sans danger. On a une annonce infaillible du temps où ils entrent en chaleur; car, quelques jours avant ce temps, on voit couler une liqueur huileuse qui leur sort d'un petit trou qu'ils ont à chaque côté de la tête. Il arrive quelquefois que la femelle, qu'on garde à l'écurie dans ce temps, s'échappe et va joindre dans les bois les éléphans sauvages; mais quelques jours après son cornac va la chercher et l'appelle par son nom tant de fois qu'à la fin elle arrive, se soumet avec docilité, et se laisse renfermer, et c'est dans ce cas où l'on a vu que la femelle fait son petit à peu près au bout de neuf mois. »

Il me paroît qu'on ne peut guère douter de la première observation sur la manière de s'accoupler des éléphans, puisque M. Marcellus Bles assure l'avoir vue; mais je crois qu'on doit suspendre son jugement sur la seconde observation, touchant la durée de la gestation, qu'il dit n'être que de neuf mois, tandis que tous les voyageurs assurent qu'il passe pour constant que la femelle de l'éléphant porte deux ans.

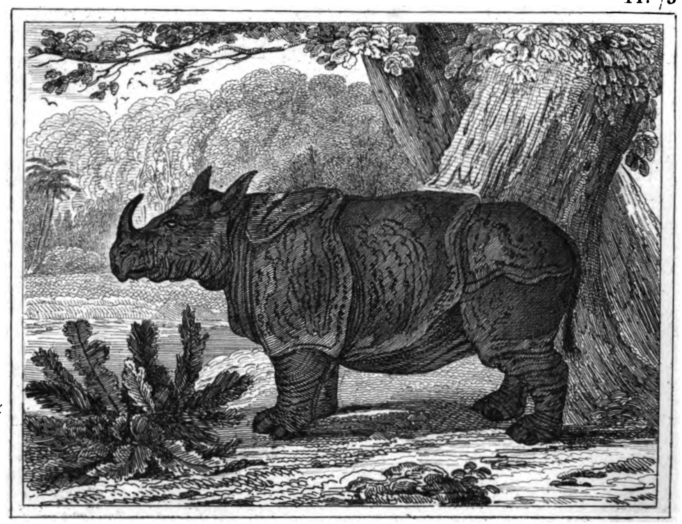
* J'ai rapporté dans l'article précédent l'extrait d'une lettre de M. Marcellus Bles, seigneur de Moërgestal, au sujet de l'accouplement des éléphans; et il a eu la bonté de m'en écrire une autre le 25 janvier 1776, dans laquelle il me donne connoissance de quelques faits que je crois devoir rapporter ici.

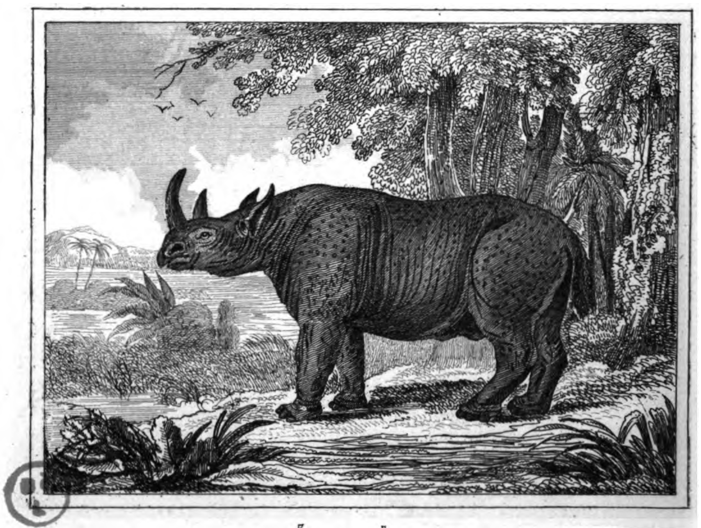
« Les Hollandois de Ceylan, dit M. Bles, ont toujours un certain nombre d'éléphans en réserve, pour attendre l'arrivée des marchands du continent de l'Inde qui y viennent acheter ces animaux, dans la vue de les revendre ensuite aux princes indiens: souvent il s'en trouve qui ne sont pas assez bien conditionnés, et que ces marchands ne peuvent vendre; ces éléphans défectueux et rebutés restent à leur maître pendant nombre d'années, et l'on s'en sert pour la chasse des éléphans sauvages. Quelquefois il arrive, soit

LE RHINOCÉROS À UNE CORNE

Ordre des Pachydermes. *Genre* Rhinocéros. *(Cuvier)*

Pl. 73





LE RHINOCÉROS À DEUX CORNES

Ordre des Pachydermes........ *id* .... *id*..

par la négligence des gardiens, soit autrement, que la femelle, lorsqu'elle entre en chaleur, dénoue et rompt pendant la nuit les cordes avec lesquelles elle est toujours attachée par les pieds; alors elle s'enfuit dans les forêts, y cherche les éléphans sauvages, s'accouple et devient pleine: les gardiens vont la chercher partout dans les bois, en l'appelant par son nom; elle revient dès lors sans contrainte, et se laisse ramener tranquillement à son étable: c'est ainsi qu'on a reconnu que les femelles ont produit leur petit neuf mois après leur fuite; en sorte qu'il est plus que probable que la durée de la gestation n'est en effet que de neuf mois. La hauteur d'un éléphant nouveau-né n'est guère que de trois pieds du Rhin: il croît jusqu'à l'âge de seize à vingt ans, et peut vivre soixante-dix, quatre-vingts, et même cent ans. »

Le même M. Bles dit qu'il n'a jamais vu, pendant un séjour de onze années qu'il a fait à Ceylan, que la femelle ait produit plus d'un petit à la fois. Dans les grandes chasses qu'on fait tous les ans dans cette île, auxquelles il a assisté plusieurs fois, il en a vu souvent prendre quarante à cinquante, parmi lesquels il y avoit des éléphans tout jeunes; et il dit qu'on ne pouvoit pas reconnoître quelles étoient les mères de chacun de ces petits éléphans, car tous ces jeunes animaux paroissent faire mense commune; ils tettent indistinctement celles des femelles de toute la troupe qui ont du lait, soit qu'elles aient elles-mêmes un petit en propre, soit qu'elles n'en aient point.

M. Marcellus Bles a vu prendre les éléphans de trois manières différentes. Ils vont ordinairement en troupes séparées, quelquefois à une lieue de distance l'une de l'autre; la première manière de les prendre est de les entourer par un attroupement de quatre ou cinq cents hommes, qui, resserrant toujours ces animaux de plus près, en les épouvantant par des cris, des pétards, des tambours et des torches allumées, les forcent à entrer dans une espèce de parc entouré de fortes palissades, dont on ferme ensuite l'ouverture pour qu'ils n'en puissent sortir.

La seconde manière de les chasser ne demande pas un si grand appareil; il suffit d'un certain nombre d'hommes lestes et agiles à la course qui vont les chercher dans les bois: ils ne s'attaquent qu'aux plus petites troupes d'éléphans, qu'ils agacent et inquiètent au point de les mettre en fuite; ils les suivent aisément à la course, et leur jettent un ou deux lacs de cordes très-fortes aux jambes de derrière: ils tiennent toujours le bout de ces cordes jusqu'à ce qu'ils trouvent l'occasion favorable de l'entortiller autour d'un arbre; et lorsqu'ils parviennent à arrêter ainsi un éléphant sauvage dans sa course, ils amènent à l'instant deux éléphans privés, auxquels ils attachent l'éléphant sauvage, et s'il se mutine, ils ordonnent aux deux apprivoisés de le battre avec leur trompe jusqu'à ce qu'il soit comme étourdi; et enfin ils le conduisent au lieu de sa destination.

La troisième manière de prendre les éléphans est de mener quelques femelles apprivoisées dans les forêts; elles ne manquent guère d'attirer quelqu'un des éléphans sauvages, et de le séparer de leur troupe: alors une partie des chasseurs attaque le reste de cette troupe pour lui faire prendre la fuite, tandis que les autres chasseurs se rendent maîtres de cet éléphant sauvage isolé, l'attachent avec deux femelles, et l'amènent ainsi jusqu'à l'étable ou jusqu'au parc où on veut le garder.

Les éléphans dans l'état de liberté vivent dans une espèce de société durable; chaque bande ou troupe reste séparée, et n'a aucun commerce avec d'autres troupes, et même ils paroissent s'entr'éviter très-soigneusement.

Lorsqu'une de ces troupes se met en marche pour voyager ou changer de domicile, ceux des mâles qui ont les défenses les plus grosses et les plus longues marchent à la tête; et s'ils rencontrent dans leur route une rivière un peu profonde, ils la passent les premiers à la nage, et paroissent sonder le terrain du rivage opposé; ils donnent alors un signal par un son de leur trompe; et dès lors la troupe avertie entre dans la rivière, et, nageant en file, les éléphans adultes transportent leurs petits en se les donnant, pour ainsi dire, de main en main; après quoi tous les autres les suivent, et arrivent au rivage où les premiers les attendent.

Une autre singularité remarquable, c'est que, quoiqu'ils se tiennent toujours par troupes, on trouve cependant de temps en temps des éléphans séparés et errans seuls et éloignés des autres, et qui ne sont jamais admis dans aucune compagnie, comme s'ils étoient bannis de toute société. Ces éléphans solitaires ou réprouvés sont très-méchans; ils attaquent souvent les hommes et les tuent; et tandis que, sur le moindre mouvement et à la vue de l'homme (pourvu qu'il ne se fasse pas avec trop de précipitation),

une troupe entière d'éléphans s'éloignera, ces éléphans solitaires l'attendent non seulement de pied ferme, mais même l'attaquent avec fureur; en sorte qu'on est obligé de les tuer à coups de fusil. On n'a jamais rencontré deux de ces éléphans farouches ensemble; ils vivent seuls et sont tous mâles; et l'on ignore s'ils recherchent les femelles, car on ne les a jamais vus les suivre ou les accompagner.

Une autre observation assez intéressante, c'est que, dans toutes les chasses auxquelles M. Marcellus Bles a assisté, et parmi des milliers d'éléphans qu'il dit avoir vus dans l'île de Ceylan, à peine en a-t-il trouvé un sur dix qui fût armé de grosses et grandes défenses; et quoique ces éléphans aient autant de force et de vigueur que les autres, ils n'ont néanmoins que de petites défenses minces et obtuses, qui ne parviennent jamais qu'à la longueur d'un pied à peu près; et on ne peut, dit-il, guère voir avant l'âge de douze à quatorze ans si leurs défenses deviendront longues, ou si elles resteront à ces petites dimensions.

Le même M. Marcellus m'a écrit en dernier lieu qu'un particulier, homme très-instruit, établi depuis long-temps dans l'intérieur de l'île de Ceylan, l'avoit assuré qu'il existe dans cette île une petite race d'éléphans qui ne deviennent jamais plus gros qu'une génisse : la même chose lui a été dite par plusieurs autres personnes dignes de foi; il est vrai, ajoute-t-il, qu'on ne voit pas souvent ces petits éléphans dont l'espèce ou la race est bien plus rare que celle des autres : la longueur de leur trompe est proportionnée à leur petite taille; ils ont plus de poil que les autres éléphans; ils sont aussi plus sauvages, et au moindre bruit s'enfuient dans l'épaisseur des bois.

Les éléphans, dont nous sommes actuellement obligés d'aller étudier les mœurs à Ceylan, ou dans les autres climats les plus chauds de la terre, ont autrefois existé dans les zones aujourd'hui tempérées, et même dans les zones froides; leurs ossemens, trouvés en Russie, en Sibérie, Pologne, Allemagne, France, Italie, etc., démontrent leur ancienne existence dans tous les climats de la terre, et leur retraite successive vers les contrées les plus chaudes du globe, à mesure qu'il s'est refroidi. Nous pouvons en donner un nouvel exemple; M. le prince de Porentrui, évêque de Bâle, a eu la bonté de m'envoyer une dent molaire et plusieurs autres ossemens d'un squelette d'éléphant trouvé dans les terres de sa principauté, à une très-médiocre profondeur : voici ce qu'il a bien voulu m'en écrire, en date du 15 mai de cette année 1780.

« A six cents pas de Porentrui, sur la gauche d'un grand chemin que je viens de faire construire pour communiquer avec Béfort, en excavant le flanc méridional de la montagne l'on découvrit, l'été dernier, à quelques pieds de profondeur, la plus grande partie du squelette d'un très-gros animal. Sur le rapport qui m'en fut fait, je me transportai moi-même sur le lieu, et je vis que les ouvriers avoient déjà brisé plusieurs pièces de ce squelette, et qu'on en avoit enlevé quelques-unes des plus curieuses, entre autres la plus grande partie d'une très-grosse défense qui avoit près de cinq pouces de diamètre à la racine, sur plus de trois pieds de longueur; ce qui fit juger que ce ne pouvoit être que le squelette d'un éléphant. Je vous avouerai, monsieur, que, n'étant pas naturaliste, j'eus peine à me persuader que cela fût; je remarquai cependant de très-gros os, et particulièrement celui de l'omoplate, que je fis déterrer : j'observai que le corps de l'animal, quel qu'il fût, étoit partie dans un rocher, partie en un sac de terre dans l'anfractuosité de deux rochers; que ce qui étoit dans le rocher étoit pétrifié; mais que ce qui étoit dans la terre étoit une substance moins dure que ne le sont ordinairement de pareils os. L'on m'apporta un morceau de cette défense que l'on avoit brisée en la tirant de cette terre, où elle étoit devenue mollasse : l'enveloppe extérieure ressemble assez à de l'ivoire; l'intérieur étoit blanchâtre et comme savonneux. On en brûla une parcelle, et ensuite une autre parcelle d'une véritable défense d'éléphant; elles donnèrent l'une et l'autre une huile d'une odeur à peu près pareille. Tous les morceaux de cette première défense ayant été exposés quelque temps à l'air sont tombés insensiblement en poussière.

« Il m'est resté un morceau de la mâchoire pétrifiée, avec quelques-unes des petites dents : je les fis voir à M. Robert, géographe ordinaire de Sa Majesté, qui m'ayant témoigné que ce morceau d'histoire naturelle ne dépareroit pas la belle collection que vous avez dans le Jardin du Roi, je lui dis qu'il pouvoit vous l'offrir de ma part, et j'ai l'honneur de vous l'envoyer. »

J'ai reçu en effet ce morceau, et je ne puis qu'en témoigner ma respectueuse reconnoissance à ce prince, ami des lettres et de ceux qui les cultivent. C'est réellement

une très-grosse dent molaire d'éléphant, beaucoup plus grande qu'aucune de celles des éléphans vivans aujourd'hui. Si l'on rapproche de cette découverte toutes celles que nous avons rapportées de squelettes d'éléphans trouvés en terre en différentes parties de l'Europe, et dont la note ci-jointe, que nous communique M. l'abbé Bexon, indique encore un plus grand nombre, on demeurera bien convaincu qu'il fut un temps où notre Europe fut la patrie des éléphans, ainsi que l'Asie septentrionale, où leurs dépouilles se trouvent en si grande quantité. Il dut en être de même des rhinocéros, des hippopotames et des chameaux. On peut remarquer entre les *argalis*, ou petites figures de fonte tirées des anciens tombeaux trouvés en Sibérie, celles de l'hippopotame et du chameau; ce qui prouve que ces animaux, qui sont actuellement inconnus dans cette contrée, y subsistoient autrefois: l'hippopotame surtout a dû s'en retirer le premier, et presque en même temps que l'éléphant; et le chameau, quoique moins étranger aux pays tempérés, n'est cependant plus connu dans ce pays de Sibérie que par les monumens dont on vient de parler; on peut le prouver par le témoignage des voyageurs récens.

« Les Russes, disent-ils, pensèrent que les chameaux seroient plus propres que d'autres animaux au transport des vivres de leurs caravanes dans les déserts de la Sibérie méridionale; ils firent en conséquence venir à *Jakutzk* un chameau pour essayer son service: les habitants du pays le regardèrent comme un monstre, qui les effraya beaucoup. La petite vérole commençoit à faire des ravages dans leurs bourgades; les Jakutes s'imaginèrent que le chameau en étoit la cause..., et on fut obligé de le renvoyer: il mourut même dans son retour, et l'on jugea avec fondement que ce pays étoit trop froid pour qu'il pût y subsister, et encore moins y multiplier. »

Il faut donc que ces figures du chameau et de l'hippopotame aient été faites en ce pays dans un temps où on y avoit encore quelque connoissance et quelque souvenir de ces animaux. Cependant nous remarquerons à l'égard des chameaux qu'ils pouvoient être connus des anciens Jakutes; car M. Guldenstaedt assure qu'ils sont actuellement en nombre dans les gouvernements d'Astracan et d'Orembourg, aussi bien que dans quelques parties de la Sibérie méridionale, et que les Calmoucks et les Cosaques ont même l'art d'en travailler le poil. Il se pourroit donc, absolument parlant, que les Jakutes eussent pris connoissance du chameau dans leurs voyages au midi de la Sibérie: mais pour l'hippopotame nulle supposition ne peut en rendre la connoissance possible à ce peuple; et dès lors on ne peut rapporter qu'au refroidissement successif de la terre l'ancienne existence de ces animaux, ainsi que des éléphans, dans cette contrée du nord, et leurs migrations forcées dans celles du midi.

Après avoir livré à l'impression les feuilles précédentes, j'ai reçu un dessin, fait aux Indes, d'un jeune éléphant tétant sa mère. C'est à la prévenante honnêteté de M. Gentil, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, qui a demeuré vingt-huit ans au Bengale, que je dois ce dessin et la connoissance d'un fait dont je doutois. Le petit éléphant ne tette pas par la trompe, mais par la gueule, comme les autres animaux. M. Gentil en a été souvent témoin, et le dessin a été fait sous ses yeux.

LE RHINOCEROS[1].

Après l'éléphant le rhinocéros est le plus puissant des animaux quadrupèdes: il a au moins douze pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, six à sept pieds de hauteur, et la circonférence du corps à peu près égale à

1. *Rhinocéros*, en grec et en latin. Quoique le nom de cet animal soit absolument grec, il n'étoit cependant pas connu des anciens Grecs: Aristote n'en fait aucune mention; Strabon est le premier auteur grec, et Pline le premier auteur latin, qui en aient écrit. Apparemment le rhinocéros ne s'étoit pas rencontré dans cette partie de l'Inde où Alexandre avoit pénétré, et où il avoit cependant trouvé des éléphans en grand nombre; car ce ne fut qu'environ trois cents ans après Alexandre que Pompée fit voir le premier cet animal à l'Europe.

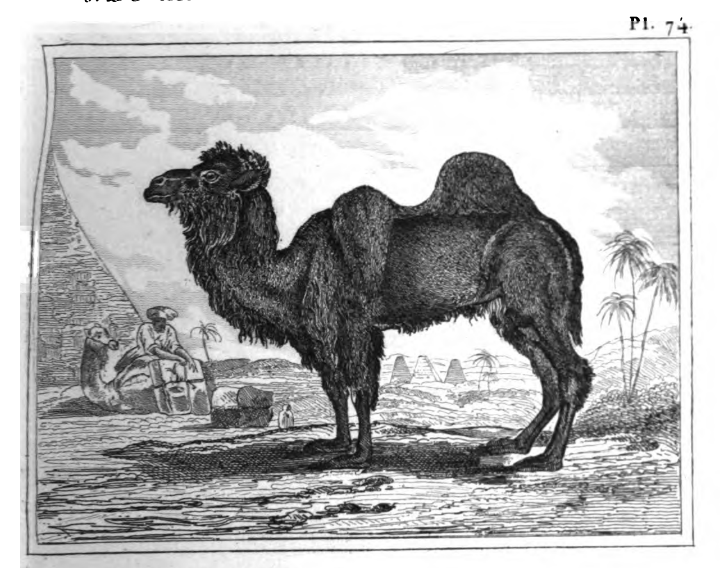
sa longueur [1]. Il approche donc de l'éléphant pour le volume et par la masse; et s'il paroît bien plus petit, c'est que ses jambes sont bien plus courtes à proportion que celles de l'éléphant; mais il en diffère beaucoup par les facultés naturelles et par l'intelligence, n'ayant reçu de la nature que ce qu'elle accorde assez communément à tous les quadrupèdes; privé de toute sensibilité dans la peau, manquant de mains et d'organes distincts pour le sens du toucher; n'ayant, au lieu de trompe, qu'une lèvre mobile, dans laquelle consistent tous ses moyens d'adresse. Il n'est guère supérieur aux autres animaux que par la force, la grandeur, et l'arme offensive qu'il porte sur le nez, et qui n'appartient qu'à lui : cette arme est une corne très-dure, solide dans toute sa longueur, et placée plus avantageusement que les cornes des animaux ruminants : celles-ci ne munissent que les parties supérieures de la tête et du cou, au lieu que la corne du rhinocéros défend toutes les parties antérieures du museau, et préserve d'insulte le mufle, la bouche, et la face; en sorte que le tigre attaque plus volontiers l'éléphant, dont il saisit la trompe, que le rhinocéros, qu'il ne peut coiffer sans risquer d'être éventré : car le corps et les membres sont recouverts d'une enveloppe impénétrable; et cet animal ne craint ni la griffe du tigre, ni l'ongle du lion, ni le fer, ni le feu du chasseur : sa peau est un cuir noirâtre de la même couleur, mais plus épais et plus dur que celui de l'éléphant. Il n'est pas sensible comme lui à la piqûre des mouches : il ne peut aussi ni froncer ni contracter sa peau; elle est seulement plissée par de grosses rides au cou, aux épaules, et à la croupe, pour faciliter le mouvement de la tête et des jambes, qui sont massives et terminées par de larges pieds armés de trois grands ongles. Il a la tête plus longue à proportion que l'éléphant; mais il a les yeux encore plus petits, et il ne les ouvre jamais qu'à demi. La mâchoire supérieure avance sur l'inférieure, et la lèvre du dessus a du mouvement et peut s'allonger jusqu'à six ou sept pouces de longueur; elle est terminée par une appendice pointue qui donne à cet animal plus de facilité qu'aux autres quadrupèdes pour cueillir l'herbe et en faire des poignées à peu près comme l'éléphant en fait avec sa trompe : cette lèvre musculeuse et flexible est une espèce de main ou de trompe très-incomplète, mais qui ne laisse pas de saisir avec force et de palper avec adresse. Au lieu de ces longues dents d'ivoire qui forment les défenses de l'éléphant, le rhinocéros a sa puissante corne, et deux fortes dents incisives à chaque mâchoire : ces dents incisives, qui manquent à l'éléphant, sont fort éloignées l'une de l'autre dans les mâchoires du rhinocéros; elles sont placées une à une à chaque coin ou angle des mâchoires, desquelles l'inférieure est coupée carrément en devant, et il n'y a point d'autres dents incisives dans toute cette partie antérieure que recouvrent les lèvres; mais indépendamment de ces quatre dents incisives placées en avant aux quatre coins des mâchoires, il y a plus de vingt-quatre dents molaires, six de chaque côté des deux mâchoires. Ses oreilles se tiennent toujours droites : elles sont assez semblables pour la forme à celles du cochon; seulement elles sont moins grandes à proportion du corps : ce sont les seules parties sur lesquelles il y ait du poil ou plutôt des soies. L'extrémité de la queue est, comme celle de l'éléphant, garnie d'un bouquet de grosses soies très-solides et très-dures.

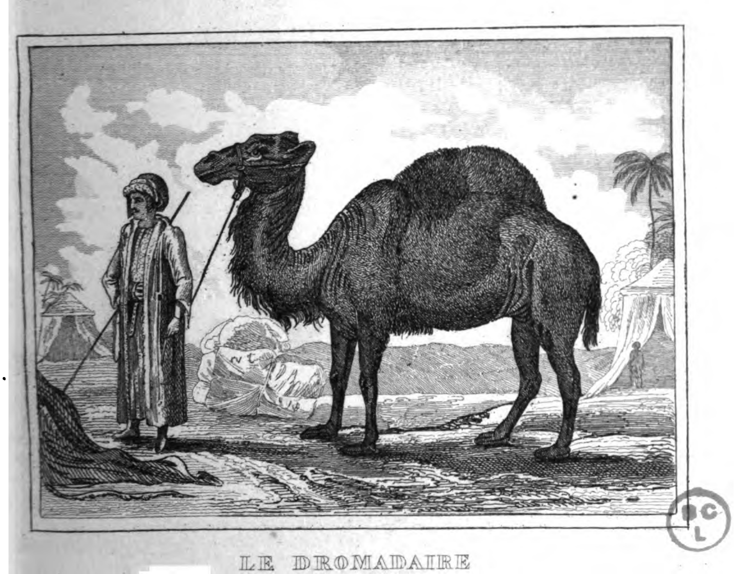
M. Parsons, célèbre médecin de Londres, auquel la république des lettres est redevable de plusieurs découvertes en histoire naturelle, et auquel je dois moi-même de la reconnoissance pour les marques d'estime et

1. J'ai par devers moi le dessin d'un rhinocéros, tiré par un officier du *Shaftesbury*, vaisseau de la compagnie des Indes en 1737; ce dessin se rapporte assez au mien. L'animal mourut sur la route en venant des Indes ici. Cet officier avoit écrit au bas du dessin ce qui suit : « Il avoit environ sept pieds « de haut depuis la surface de la terre jusqu'au « dos; il étoit de la couleur d'un cochon qui commence à sécher après s'être vautré dans la fange; « il a trois sabots de corne à chaque pied : les plis « de la peau se renversent en arrière les uns sur les « autres; on trouve entre ces plis des insectes qui « s'y nichent, des bêtes à mille pieds, des scor« pions, des petits serpens, etc. Il n'avoit pas en« core trois ans lorsqu'il a été dessiné : le *penis* « étendu s'élargit au bout en forme de fleur de lis. » J'ai donné d'après ce dessin la figure du *penis* dans un coin de ma planche; comme ce dessin m'est venu par le moyen de M. Tyson, médecin, je n'ai pas été à portée de consulter l'auteur même sur ces insectes malfaisans qu'il dit se loger dans les plis de la peau du rhinocéros, pour savoir s'il en a été témoin oculaire, ou s'il l'a dit simplement sur le rapport des Indiens. J'avoue que cela me paroît bien extraordinaire (*Glanures* d'Edwards, pages 25 et 26). Non seulement ce dernier fait est douteux, mais celui de l'âge, comparé à la grandeur de l'animal, nous paroît faux : nous avons vu un rhinocéros qui avoit au moins huit ans, et qui n'avoit que cinq pieds de hauteur; M. Parsons en a vu un de deux ans qui n'étoit pas plus haut qu'une génisse, ce qu'on peut estimer quatre pieds ou environ : comment se pourroit-il que celui qu'on vient de citer n'eût que trois ans, s'il avoit sept pieds de hauteur?

LE CHAMEAU

Ordre des Ruminants. *Genre* Chameau. *(Cuvier)*





LE DROMADAIRE

Ordre des Ruminants ..... *id*..... *id*..

d'amitié dont il m'a souvent honoré, a publié en 1742 une histoire naturelle du rhinocéros, de laquelle je vais donner l'extrait d'autant plus volontiers que tout ce qu'écrit M. Parsons me paroît mériter plus d'attention et de confiance.

Quoique le rhinocéros ait été vu plusieurs fois dans les spectacles de Rome depuis Pompée jusqu'à Héliogabale, quoiqu'il en soit venu plusieurs en Europe dans ces derniers siècles, et qu'enfin Bontius, Chardin, et Kolbe, l'aient dessiné aux Indes et en Afrique, il étoit cependant si mal représenté et si peu décrit qu'il n'étoit connu que très-imparfaitement, et qu'à la vue de ceux qui arrivèrent à Londres en 1739 et 1741 on reconnut aisément les erreurs ou les caprices de ceux qui avoient publié des figures de cet animal. Celle d'Albert Durer, qui est la première, est une des moins conformes à la nature : cette figure a cependant été copiée par la plupart des naturalistes, et quelques-uns même l'ont encore surchargée de draperies postiches et d'ornemens étrangers. Celle de Bontius est plus simple et plus vraie ; mais elle pèche en ce que la partie inférieure des jambes y est mal représentée. Au contraire, celle de Chardin présente assez bien les plis de la peau et les pieds ; mais au reste elle ne ressemble point à l'animal. Celle de Camérarius n'est pas meilleure, non plus que celle qui a été faite d'après le rhinocéros vu à Londres en 1685, et qui a été publiée par Carwitham en 1739. Celles enfin que l'on voit sur les anciens pavés de Préneste et sur les médailles de Domitien sont extrêmement imparfaites ; mais au moins elles n'ont pas les ornemens imaginaires de celle d'Albert Durer. M. Parsons a pris la peine de dessiner lui-même [1] cet animal en trois vues différentes, par devant, par derrière, et de profil ; il a aussi dessiné les parties extérieures de la génération du mâle, et les cornes simples et doubles, aussi bien que la queue d'autres rhinocéros, dont ces parties étoient conservées dans des cabinets d'histoire naturelle.

Le rhinocéros qui arriva à Londres en 1739 avoit été envoyé du Bengale. Quoique très-jeune, puisqu'il n'avoit que deux ans, les frais de sa nourriture et de son voyage montoient à près de mille livres sterling ; on le nourrissoit avec du riz, du sucre, et du foin : on lui donnoit par jour sept livres de riz mêlé avec trois livres de sucre, qu'on lui partageoit en trois portions ; on lui donnoit aussi beaucoup de foin et d'herbes vertes, qu'il préféroit au foin : sa boisson n'étoit que de l'eau dont il buvoit à la fois une grande quantité. Il étoit d'un naturel tranquille, et se laissoit toucher sur toutes les parties de son corps : il ne devenoit méchant que quand on le frappoit ou lorsqu'il avoit

[1] Un de nos savans physiciens (M. Demours) a fait des remarques à ce sujet, que nous ne devons pas omettre. « La figure, dit-il, du rhinocéros, que « M. Parsons a ajoutée à son mémoire, et qu'il a « dessinée lui-même d'après le naturel, est si diffé« rente de celle qui fut gravée à Paris en 1749 « d'après un rhinocéros qu'on voyoit alors à la foire « Saint-Germain qu'on auroit de la peine à y re« connoitre le même animal. Celui de M. Parsons « est plus court, et les plis de la peau en sont en « plus petit nombre, moins marqués, et quelques« uns placés un peu différemment ; la tête surtout « ne ressemble presque en rien à celle du rhino« céros de la foire Saint-Germain. On ne sauroit « douter de l'exactitude de M. Parsons, et il faut « chercher dans l'âge et le sexe de ces deux ani« maux la raison des différences sensibles qu'on « aperçoit dans les figures que l'on a données de « l'un et de l'autre. Celle de M. Parsons a été des« sinée d'après un rhinocéros mâle qui n'avoit que « deux ans : celle que j'ai cru devoir ajouter ici l'a « été d'après le tableau du célèbre M. Oudry, le « peintre des animaux, et qui a si fort excellé en « ce genre ; il a peint de grandeur naturelle, et « d'après le vivant, le rhinocéros de la foire Saint« Germain, qui étoit une femelle, et qui avoit au « moins huit ans : je dis au moins huit ans ; car il « est dit dans l'inscription qu'on voit au bas de « l'estampe de Charpentier, qui a pour titre *Véri« table portrait d'un Rhinocéros vivant que l'on voit « à la foire Saint-Germain, à Paris*, que cet animal « avoit trois ans quand il fut pris en 1741 dans la « province d'Assem, appartenant au Mogol ; et huit « lignes plus bas il est dit qu'il n'avoit qu'un mois « quand quelques Indiens l'attrapèrent avec des « cordes, après en avoir tué la mère à coups de « flèches : ainsi il avoit au moins huit ans, et pou« voit en avoir dix ou douze. Cette différence d'âge « est une raison vraisemblable des différences sen« sibles que l'on trouvera entre la figure de M. Par« sons et celle de M. Oudry, dont le tableau, fait « par ordre du roi, fut alors exposé au salon de « peinture. Je remarquerai seulement que M. Oudry « a donné à la défense de son rhinocéros plus de « longueur que n'en avoit la corne du rhinocéros « de la foire Saint-Germain, que j'ai vu et examiné « avec beaucoup d'attention, et que cette partie est « rendue plus fidèlement dans l'estampe de Char« pentier. Aussi est-ce d'après cette estampe qu'on « a dessiné la corne de cette figure, qui pour tout « le reste a été dessinée et réduite d'après le ta« bleau de M. Oudry. L'animal qu'elle représente « avoit été pesé, environ un an auparavant, à « Stuttgard, dans le duché de Wirtemberg, et il « pesoit alors cinq mille livres. Il mangeoit, selon « le rapport du capitaine Douwemon Wander-Meer, « qui l'avoit conduit en Europe, soixante livres de « foin et vingt livres de pain par jour. Il étoit très« privé, et d'une agilité surprenante, vu l'énormité « de sa masse et son air extrêmement lourd. » Ces remarques sont judicieuses et pleines de sens, comme tout ce qu'écrit M. Demours. Voyez la figure dans sa traduction françoise des *Transactions philosophiques*, année 1743.

faim, et dans l'un et l'autre cas on ne pouvoit l'apaiser qu'en lui donnant à manger. Lorsqu'il étoit en colère, il sautoit en avant et s'élevoit brusquement à une grande hauteur, en poussant sa tête avec furie contre les murs; ce qu'il faisoit avec une prodigieuse vitesse, malgré son air lourd et sa masse pesante. J'ai été souvent témoin, dit M. Parsons, de ces mouvemens que produisoit l'impatience ou la colère, surtout les matins avant qu'on lui apportât son riz et son sucre : la vivacité et la promptitude des mouvemens de cet animal m'ont fait juger, ajoute-t-il, qu'il est tout-à-fait indomptable, et qu'il atteindroit aisément à la course un homme qui l'auroit offensé.

Ce rhinocéros, à l'âge de deux ans, n'étoit pas plus haut qu'une jeune vache qui n'a pas encore porté; mais il avoit le corps fort long et fort épais. Sa tête étoit très-grosse à proportion du corps : en la prenant depuis les oreilles jusqu'à la corne du nez, elle formoit une courbe concave dont les deux extrémités, c'est-à-dire le bout supérieur du museau et la partie près des oreilles, sont fort relevées. La corne n'avoit encore qu'un pouce de hauteur; elle étoit noire, lisse à son sommet, mais avec des rugosités à sa base et dirigée en arrière. Les narines sont situées fort bas, et ne sont pas à un pouce de distance de l'ouverture de la gueule. La lèvre inférieure est assez semblable à celle du bœuf, et la lèvre supérieure ressemble plus à celle du cheval, avec cette différence et cet avantage que le rhinocéros peut l'allonger, la diriger, la doubler en la tournant autour d'un bâton, et saisir par ce moyen les corps qu'il veut approcher de sa gueule. La langue de ce jeune rhinocéros étoit douce comme celle d'un veau [1]. Ses yeux n'avoient nulle vivacité; ils ressemblent à ceux du cochon pour la forme, et sont situés très-bas, c'est-à-dire plus près de l'ouverture des narines que dans aucun autre animal. Les oreilles sont larges, minces à leur extrémité, et resserrées à leur origine par une espèce d'anneau ridé. Le cou est fort court; la peau forme sur cette partie deux gros plis qui l'environnent tout autour. Les épaules sont fort grosses et fort épaisses; la peau fait à leur jointure un autre pli qui descend sous les jambes de devant. Le corps de ce jeune rhinocéros étoit en tout très-épais, et ressembloit très-bien à celui d'une vache prête à mettre bas. Il y a un autre pli entre le corps et la croupe; ce pli descend au dessous des jambes de derrière; et enfin il y a encore un autre pli qui environne transversalement la partie inférieure de la croupe à quelque distance de la queue. Le ventre étoit gros et pendoit presque à terre, surtout à la partie moyenne. Les jambes sont rondes, épaisses, fortes, et toutes sont courbées en arrière à la jointure : cette jointure, qui est recouverte par un pli très-remarquable quand l'animal est couché, disparoît lorsqu'il est debout. La queue est menue et courte relativement au volume du corps; celle de ce rhinocéros n'avoit que seize ou dix-sept pouces de longueur; elle s'élargit un peu à son extrémité, où elle est garnie de quelques poils courts, gros et durs. La verge est d'une forme assez extraordinaire; elle est contenue dans un prépuce ou fourreau comme celle du cheval, et la première chose qui paroît au dehors dans le temps de l'érection est un second prépuce de couleur de chair, duquel ensuite il sort un tuyau creux en forme d'entonnoir évasé et découpé [2] comme une fleur de lis, lequel tient lieu de gland et forme l'extrémité de la verge : ce gland bizarre par sa forme est d'une couleur de chair plus pâle que le second prépuce. Dans la plus forte érection la verge ne s'étendoit qu'à huit pouces hors du corps; on lui procuroit aisément cet état d'extension en frottant l'animal sur le ventre avec des bouchons de paille lorsqu'il étoit couché. La direction de ce membre n'étoit pas droite, mais courbe et dirigée en arrière; aussi pissoit-il en arrière et à plein canal, à peu près comme une vache : d'où l'on peut inférer que, dans l'acte de la copulation, le mâle ne couvre pas la femelle, mais qu'ils s'accouplent croupe à croupe. Elle a les parties extérieures de la génération faites et placées comme celles de la vache, et elle ressemble parfaitement au mâle pour la forme et pour la grosseur du corps. La peau est épaisse et impénétrable; en la prenant avec la main dans les plis on croiroit toucher une planche de bois d'un demi-pouce d'épaisseur. Lorsqu'elle est tannée, dit le docteur Grew, elle est excessivement dure,

1. La plupart des voyageurs et tous les naturalistes tant anciens que modernes ont dit que la langue du rhinocéros étoit extrêmement rude, et que les papilles en étoient si *poignantes* qu'avec sa langue seule il écorchoit un homme et en enlevoit la chair jusqu'aux os. Ce fait, que l'on trouve partout, me paroît très-douteux et même mal imaginé, puisque le rhinocéros ne mange point de chair, et qu'en général les animaux qui ont la langue rude sont ordinairement carnassiers.

2. Voyez la figure dans les *Transactions philosophiques*, num. 470, planche III; et dans les *Glanures* d'Edwards, planche cotée au bas 221.

et plus épaisse que le cuir d'aucun autre animal terrestre; elle est partout plus ou moins couverte d'incrustations en forme de gales ou de tubérosités, qui sont assez petites sur le sommet du cou et du dos, et qui, par degrés, deviennent plus grosses en descendant sur les côtés; les plus larges de toutes sont sur les épaules et sur la croupe; elles sont encore assez grosses sur les cuisses et les jambes, et il y en a tout autour et tout le long des jambes jusqu'aux pieds; mais entre les plis la peau est pénétrable, et même délicate et aussi douce au toucher que de la soie, tandis que l'extérieur du pli est aussi rude que le reste; cette peau tendre qui se trouve dans l'intérieur du pli est d'une légère couleur de chair, et la peau du ventre est à peu près de même consistance et de même couleur. Au reste, on ne doit pas comparer ces tubérosités ou gales dont nous venons de parler à des écailles, comme l'ont fait plusieurs auteurs; ce sont de simples durillons de la peau, qui n'ont ni régularité dans la figure ni symétrie dans leur position respective. La souplesse de la peau dans les plis donne au rhinocéros la facilité du mouvement de la tête, du cou, et des membres : tout le corps, à l'exception des jointures, est inflexible et comme cuirassé. M. Parsons dit en passant qu'il a observé une *qualité* très-particulière dans cet animal, c'est d'écouter avec une espèce d'at*tention suivie* tous les bruits qu'il entendoit; de sorte que, quoique endormi ou fort occupé à manger ou à satisfaire d'autres besoins pressans, il s'éveilloit à l'instant, levoit la tête, et écoutoit avec la plus constante attention, jusqu'à ce que le bruit qu'il entendoit eût cessé.

Enfin, après avoir donné cette description exacte du rhinocéros, M. Parsons examine s'il existe ou non des rhinocéros à double corne sur le nez; et après avoir comparé les témoignages des anciens et des modernes, et les monumens de cette espèce qu'on trouve dans les collections d'histoire naturelle, il conclut avec vraisemblance que les rhinocéros d'Asie n'ont communément qu'une corne, et que ceux d'Afrique en ont ordinairement deux.

Il est très-certain qu'il existe des rhinocéros qui n'ont qu'une corne sur le nez, et d'autres qui en ont deux [1] : mais il n'est pas également certain que cette variété soit constante, toujours dépendante du climat de l'Afrique ou des Indes, et qu'en conséquence de cette seule différence on puisse établir deux espèces distinctes dans le genre de cet animal. Il paroît que les rhinocéros qui n'ont qu'une corne l'ont plus grosse et plus longue que ceux qui en ont deux : il y a des cornes simples de trois pieds et demi et peut-être de plus de quatre pieds de longueur sur six et sept pouces de diamètre à la base; il y a aussi des cornes doubles qui ont jusqu'à deux pieds de longueur. Communément ces cornes sont brunes ou couleur olivâtre; cependant il s'en trouve de grises et même quelques-unes de blanches; elles n'ont qu'une légère concavité en forme de tasse sur leur base, par laquelle elles sont attachées à la peau du nez; tout le reste de la corne est solide et plus dur que la corne ordinaire : c'est avec cette arme, dit-on, que le rhinocéros attaque et blesse quelquefois mortellement les éléphans de la plus haute taille, dont les jambes élevées permettent au rhinocéros, qui les a bien courtes, de leur porter des coups de boutoir et de corne sous le ventre, où la peau est le plus sensible et le plus pénétrable; mais aussi, lorsqu'il manque son premier coup, l'éléphant le terrasse et le tue.

La corne du rhinocéros est plus estimée des Indiens que l'ivoire de l'éléphant, non pas tant à cause de la matière, dont cependant ils font plusieurs ouvrages au tour et au ciseau, mais à cause de sa substance même, à laquelle ils accordent plusieurs qualités spécifiques et propriétés médicinales; les blanches, comme les plus rares, sont aussi celles qu'ils estiment et qu'ils recherchent le plus. Dans les présens que le roi de Siam envoya à Louis XIV, en 1686, il y avoit six cornes de rhinocéros. Nous en avons au Cabinet du Roi douze de différentes grandeurs, et une entre autres qui, quoique tronquée, a trois pieds huit pouces et demi de longueur.

Le rhinocéros, sans être ni féroce, ni

1. Kolbe dit positivement, et comme s'il l'avoit vu, que la première corne du rhinocéros est placée sur le nez, et la seconde sur le front, en droite ligne avec la première; que celle-ci, qui est d'un gris brun, ne passe jamais deux pieds de longueur; que la seconde est jaune, et qu'elle ne croît jamais au dessus de six pouces. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, tome III, pages 17 et 18.) Cependant nous venons de citer des doubles cornes dont la seconde différoit peu de la première qui avoit deux pieds, qui toutes deux étoient de la même couleur; et d'ailleurs il paroît certain qu'elles ne sont jamais à une aussi grande distance l'une de l'autre que le dit cet auteur, puisque les bases de ces deux cornes, conservées dans le cabinet de Hans Sloane, n'étoient pas éloignées de trois pouces.

carnassier, ni même extrêmement farouche, est cependant intraitable[1]; il est à peu près en grand ce que le cochon est en petit, brusque et brute, sans intelligence, sans sentiment et sans docilité : il faut même qu'il soit sujet à des accès de fureur que rien ne peut calmer; car celui qu'Emmanuel, roi de Portugal, envoya au pape, en 1513, fit périr le bâtiment sur lequel on le transportoit; et celui que nous avons vu à Paris, ces années dernières, s'est noyé de même en allant en Italie. Ces animaux sont aussi, comme le cochon, très-enclins à se vautrer dans la boue et à se rouler dans la fange; ils aiment les lieux humides et marécageux, et ils ne quittent guère les bords des rivières. On en trouve en Asie et en Afrique, au Bengale, à Siam, à Laos, au Mogol, à Sumatra, à Java, en Abyssinie, en Ethiopie, au pays des Anzicos et jusqu'au cap de Bonne-Espérance : mais en général l'espèce en est moins nombreuse et moins répandue que celle de l'éléphant : il ne produit de même qu'un seul petit à la fois, et à des distances de temps assez considérables. Dans le premier mois, le jeune rhinocéros n'est guère plus gros qu'un chien de grande taille. Il n'a point en naissant la corne sur le nez, quoiqu'on en voie déjà le rudiment dans le fœtus; à deux ans cette corne n'a encore poussé que d'un pouce, et à six ans elle a neuf à dix pouces; et comme l'on connoît de ces cornes qui ont près de quatre pieds de longueur, il paroît qu'elles croissent au moins jusqu'au moyen âge, et peut-être pendant toute la vie de l'animal, qui doit être d'une assez longue durée, puisque le rhinocéros décrit par M. Parsons n'avoit à deux ans qu'environ la moitié de sa hauteur; d'où l'on peut inférer que cet animal doit vivre, comme l'homme, soixante-dix ou quatre-vingts ans.

Sans pouvoir devenir utile comme l'éléphant, le rhinocéros est aussi nuisible par sa consommation et surtout par le prodigieux dégât qu'il fait dans les campagnes; il n'est bon que par sa dépouille : sa chair est excellente au goût des Indiens et des Nègres; Kolbe dit en avoir souvent mangé et avec beaucoup de plaisir. Sa peau fait le cuir le meilleur et le plus dur qu'il y ait au monde; et non seulement sa corne, mais toutes les autres parties de son corps, et même son sang, son urine et ses excrémens, sont estimés comme des antidotes contre le poison, ou comme des remèdes à plusieurs maladies. Ces antidotes ou remèdes, tirés des différentes parties du rhinocéros, ont le même usage dans la pharmacopée des Indes que la thériaque dans celle de l'Europe. Il y a toute apparence que la plupart de ces vertus sont imaginaires; mais combien n'y a-t-il pas de choses bien plus recherchées qui n'ont de valeur que dans l'opinion!

Le rhinocéros se nourrit d'herbes grossières, de chardons, d'arbrisseaux épineux, et il préfère ces alimens agrestes à la douce pâture des plus belles prairies : il aime beaucoup les cannes de sucre et mange aussi toutes sortes de grains. N'ayant nul goût pour la chair, il n'inquiète que les petits animaux; il ne craint pas les grands, vit en paix avec tous, et même avec le tigre, qui souvent l'accompagne sans oser l'attaquer. Je ne sais donc si les combats de l'éléphant et du rhinocéros ont un fondement réel; ils doivent au moins être rares, puisqu'il n'y a nul motif de guerre ni de part ni d'autre, et que d'ailleurs on n'a pas remarqué qu'il y eût aucune espèce d'antipathie entre ces animaux; on en a vu même en captivité vivre tranquillement et sans s'offenser ni s'irriter l'un contre l'autre. Pline est, je crois, le premier qui ait parlé de ces combats du rhinocéros et de l'éléphant : il paroît qu'on les a forcés à se battre dans les spectacles de Rome; et c'est probablement de là que l'on a pris l'idée que quand ils sont en liberté et dans leur état naturel ils se battoient de même; mais, encore une fois, toute action sans motif n'est pas naturelle; c'est un effet sans cause, qui ne doit point arriver ou qui n'arrive que par hasard.

Les rhinocéros ne se rassemblent pas en troupes ni ne marchent en nombre comme les éléphans; ils sont plus solitaires, plus sauvages et peut-être plus difficiles à chasser et à vaincre. Ils n'attaquent pas les hommes, à moins qu'ils ne soient provoqués; mais alors ils prennent de la fureur et sont très-redoutables : l'acier de Damas, les sabres du Japon, n'entament pas leur peau; les javelots et les lances ne peuvent la percer; elle résiste même aux balles de mousquet; celles de plomb s'aplatissent sur ce cuir, et les lingots de fer ne le pénètrent pas

1. Chardin dit (tome III, page 45) que les Abyssins apprivoisent les rhinocéros, qu'ils les élèvent au travail comme on fait les éléphans. Ce fait me paroît très-douteux; aucun autre voyageur n'en fait mention, et il est sûr qu'au Bengale, à Siam et dans les autres parties de l'Inde méridionale, où le rhinocéros est peut-être plus commun qu'en Éthiopie, et où l'on est accoutumé à apprivoiser les éléphans, il est regardé comme un animal indomptable, et dont on ne peut faire aucun usage pour le service domestique.

en entier : les seuls endroits absolument pénétrables dans ce corps cuirassé sont le ventre, les yeux et le tour des oreilles ; aussi les chasseurs au lieu d'attaquer cet animal de face et debout le suivent de loin par ses traces, et attendent pour l'approcher les heures où il se repose et s'endort. Nous avons au Cabinet du Roi un fœtus de rhinocéros qui nous a été envoyé de l'île de Java, et qui a été tiré hors du corps de la mère : il est dit, dans le mémoire qui accompagnoit cet envoi, que vingt-huit chasseurs s'étant assemblés pour attaquer ce rhinocéros, ils l'avoient d'abord suivi de loin pendant quelques jours, faisant de temps en temps marcher un ou deux hommes en avant pour reconnoitre la position de l'animal ; que par ce moyen ils le surprirent endormi, s'en approchèrent en silence et de si près qu'ils lui lâchèrent tous ensemble leurs vingt-huit coups de fusil dans les parties inférieures du bas-ventre.

On a vu, par la description de M. Parsons, que cet animal a l'oreille bonne et même très-attentive ; on assure aussi qu'il a l'odorat excellent ; mais on prétend qu'il n'a pas l'œil bon, et qu'il ne voit pour ainsi dire que devant lui. La petitesse extrême de ses yeux, leur position basse, oblique et enfoncée, le peu de brillant et de mouvement qu'on y remarque, semblent confirmer ce fait. Sa voix est assez sourde lorsqu'il est tranquille : elle ressemble en gros au grognement du cochon ; et lorsqu'il est en colère son cri devient aigu et se fait entendre de fort loin. Quoiqu'il ne vive que de végétaux, il ne rumine pas : ainsi il est probable que, comme l'éléphant, il n'a qu'un estomac et des boyaux très-amples, et qui suppléent à l'office de la panse. Sa consommation, quoique considérable, n'approche pas de celle de l'éléphant; et il paroît, par la continuité et l'épaisseur non interrompue de sa peau, qu'il perd aussi moins que lui par la transpiration.

Nous avons vu un second rhinocéros nouvellement arrivé à la Ménagerie du Roi. Au mois de septembre 1770 il n'étoit âgé que de trois mois, si l'on en croit les gens qui l'avoient amené; mais je suis persuadé qu'il avoit au moins deux ou trois ans ; car son corps, y compris la tête, avoit déjà huit pieds deux pouces de longueur sur cinq pieds six pouces de hauteur, et huit pieds deux pouces de circonférence. Observé un an après, son corps s'étoit allongé de sept pouces, en sorte qu'il avoit, le 28 août 1771, huit pieds neuf pouces, y compris la longueur de la tête, cinq pieds neuf pouces de hauteur, et huit pieds neuf pouces de circonférence. Observé deux ans après, le 12 août 1772, la longueur de son corps, y compris la tête, étoit de neuf pieds quatre pouces ; la plus grande hauteur, qui étoit celle du train de derrière, de six pieds quatre pouces, et la hauteur du train de devant étoit de cinq pieds onze pouces seulement. Sa peau avoit la couleur et la même apparence que l'écorce d'un vieil orme, tachetée en certains endroits de noir et de gris, et dans d'autres repliée en sillons profonds qui formoient des espèces d'écailles. Il n'avoit qu'une corne de couleur brune d'une substance ferme et dure. Les yeux sont petits et saillans; les oreilles larges et assez ressemblantes à celles de l'âne ; le dos, qui est creux, semble être couvert d'une selle naturelle; les jambes sont courtes et très-grosses; les pieds arrondis par derrière, avec des sabots par devant, divisés en trois parties; la queue est assez semblable à celle du bœuf, et garnie de poils noirs à son extrémité. La verge s'allonge sur les testicules, et s'élève pour l'écoulement de l'urine, que l'animal pousse assez loin de lui, et cette partie paroît fort petite relativement à la grosseur du corps ; elle est d'ailleurs très-remarquable par son extrémité, qui forme une cavité comme l'embouchure d'une trompette : le fourreau ou l'étui dont elle sort est une partie charnue d'une chair vermeille semblable à celle de la verge, et cette même partie charnue qui forme le premier étui sort d'un second fourreau pris dans la peau, comme dans les autres animaux. Sa langue est dure et rude au point d'écorcher ce qu'il lèche : aussi mange-t-il de grosses épines sans en ressentir de douleur. Il lui faut environ cent soixante livres de nourriture par jour. Les Indiens et les Africains, et surtout les Hottentots, en trouvent la chair bonne à manger. Cet animal peut devenir domestique en l'élevant fort jeune, et il produiroit dans l'état de domesticité plus aisément que l'éléphant.

« Je n'ai jamais pu concevoir, dit avec raison M. de Paw, pourquoi on a laissé en Asie le rhinocéros dans son état sauvage sans l'employer à aucun usage, tandis qu'il est soumis en Abyssinie, et y sert à porter des fardeaux. »

« M. de Buffon, dit M. le chevalier Bruce, a conjecturé qu'il y avoit au centre de l'Afrique des rhinocéros à deux cornes; cette conjecture s'est vérifiée. En effet, tous les rhinocéros que j'ai vus en Abyssinie ont deux

cornes : la première, c'est-à-dire la plus proche du nez, est de la forme ordinaire; la seconde, plus tranchante à la pointe, est toujours plus courte que la première ; toutes deux naissent en même temps; mais la première croît plus vite que l'autre, et la surpasse en grandeur non seulement pendant tout le temps de l'accroissement, mais pendant toute la vie de l'animal. »

D'autre part, M. Allamand, très-habile naturaliste, écrit à M. Daubenton, par une lettre datée de Leyde, le 31 octobre 1766, dans les termes suivans :

« Je me rappelle une chose qu'a dite M. Parsons dans un passage cité par M. de Buffon : il soupçonne que les rhinocéros d'Asie n'ont qu'une corne, et que ceux du cap de Bonne-Espérance en ont deux. Je soupçonnerois tout le contraire. J'ai reçu de Bengale et d'autres endroits de l'Inde des têtes de rhinocéros toujours à doubles cornes, et toutes celles qui me sont venues du Cap n'en avoient qu'une. »

Ceci paroît prouver ce que nous avons déjà dit que ces rhinocéros à doubles cornes forment une variété dans l'espèce, une race particulière, mais qui se trouve également en Asie et en Afrique.

LE CHAMEAU ET LE DROMADAIRE.

Ces deux noms, *dromadaire* et *chameau*, ne désignent pas deux espèces différentes, mais indiquent seulement deux races distinctes et subsistantes de temps immémorial dans l'espèce du chameau. Le principal, ou, pour ainsi dire, l'unique caractère sensible par lequel ces deux races diffèrent, consiste en ce que le chameau porte deux bosses, et que le dromadaire n'en a qu'une; il est aussi plus petit et moins fort que le chameau : mais tous deux se mêlent, produisent ensemble; et les individus qui proviennent de cette race croisée sont ceux qui ont le plus de vigueur et qu'on préfère à tous les autres. Ces métis issus du dromadaire et du chameau forment une race secondaire qui se multiplie pareillement, et qui se mêle aussi avec les races premières; en sorte que dans cette espèce, comme dans celles des autres animaux domestiques, il se trouve plusieurs variétés, dont les plus générales sont relatives à la différence des climats. Aristote a très-bien indiqué les deux races principales; la première, c'est-à-dire celle à deux bosses, sous le nom de *chameau de la Bactriane*; et la seconde, sous celui de *chameau d'Arabie*. On appelle les premiers *chameaux turcs*, et les autres *chameaux arabes*. Cette division subsiste aujourd'hui comme du temps d'Aristote; seulement il paroît, depuis que l'on a découvert les parties de l'Afrique et de l'Asie inconnues aux anciens, que le dromadaire est, sans comparaison, plus nombreux et plus généralement répandu que le chameau : celui-ci ne se trouve guère que dans le Turquestan et dans quelques autres endroits du Levant; tandis que le dromadaire, plus commun qu'aucune autre bête de somme en Arabie, se trouve de même en grande quantité dans toute la partie septentrionale de l'Afrique, qui s'étend depuis la mer Méditerranée jusqu'au fleuve Niger, et qu'on le retrouve en Égypte, en Perse, dans la Tartarie méridionale, et dans les parties septentrionales de l'Inde. Le dromadaire occupe donc des terres immenses, et le chameau est borné à un petit terrain : le premier habite des régions arides et chaudes : le second, un pays moins sec et plus tempéré : l'espèce entière, tant des uns que des autres, paroît être confinée dans une zone de trois ou quatre cents lieues de largeur qui s'étend depuis la Mauritanie jusqu'à la Chine; elle ne subsiste ni au dessus ni au dessous de cette zone. Cet animal, quoique naturel aux pays chauds, craint cependant les climats où la chaleur est excessive : son espèce finit où commence celle de l'éléphant, et elle ne peut subsister, ni sous le ciel brûlant de la zone torride, ni dans les climats doux de notre zone tempérée. Il paroît être originaire d'Arabie; car non seulement c'est le pays où il est en plus grand nombre, mais c'est aussi celui auquel il est le plus conforme. L'Arabie est le pays du monde le plus aride et où l'eau est le plus rare : le chameau est le plus sobre des animaux, et peut passer plusieurs jours sans boire. Le terrain est presque partout sec et sablonneux : le chameau a les pieds faits pour marcher dans les sables, et ne peut, au contraire, se soutenir dans les terrains humides et glissans. L'herbe et les pâturages manquant à cette terre, le bœuf y man-

que aussi, et le chameau remplace cette bête de somme. On ne se trompe guère sur le pays naturel des animaux, en le jugeant par ces rapports de conformité : leur vraie patrie est la terre à laquelle ils ressemblent, c'est-à-dire à laquelle leur nature paroît s'être entièrement conformée, surtout lorsque cette même nature de l'animal ne se modifie point ailleurs et ne se prête pas à l'influence des autres climats. On a inutilement essayé de multiplier les chameaux en Espagne, on les a vainement transportés en Amérique, ils n'ont réussi ni dans l'un ni dans l'autre climat; et dans les grandes Indes, on n'en trouve guère au delà de Surate et d'Ormus. Ce n'est pas qu'absolument parlant ils ne puissent subsister et produire aux Indes, en Espagne, en Amérique, et même dans des climats plus froids, comme en France, en Allemagne, etc. [1] : en les tenant l'hiver dans des écuries chaudes, et les nourrissant avec choix, les traitant avec soin, en ne les faisant pas travailler, et ne les laissant sortir que pour se promener dans les beaux jours, on peut les faire vivre, et même espérer de les voir produire; mais leurs productions sont chétives et rares; eux-mêmes sont foibles et languissans : ils perdent donc toute leur valeur dans ces climats, et, au lieu d'être utiles, ils sont très à charge à ceux qui *les élèvent*, tandis que, dans leur pays *natal*, *ils* font, pour ainsi dire, toute *la richesse* de leurs maîtres. Les Arabes regardent le chameau comme un présent du ciel, un animal sacré, sans le secours duquel ils ne pourroient ni subsister, ni commercer, ni voyager. Le lait des chameaux fait leur nourriture ordinaire : ils en mangent aussi la chair, surtout celle des jeunes, qui est très-bonne à leur goût : le poil de ces animaux, qui est fin et moelleux, et qui se renouvelle tous les ans par une mue complète, leur sert à faire les étoffes dont ils s'habillent et se meublent. Avec leurs chameaux, non seulement ils ne manquent de rien, mais même ils ne craignent rien; ils peuvent mettre en un seul jour cinquante lieues de désert entre eux et leurs ennemis : toutes les armées du monde périroient à la suite d'une troupe d'Arabes; aussi ne sont-ils soumis qu'autant qu'il leur plaît. Qu'on se figure un pays sans verdure et sans eau, un soleil brûlant, un ciel toujours sec, des plaines sablonneuses, des montagnes encore plus arides, sur lesquelles l'œil s'étend et le regard se perd sans pouvoir s'arrêter sur aucun objet vivant; une terre morte, et, pour ainsi dire, écorchée par les vents, laquelle ne présente que des ossemens, des cailloux jonchés, des rochers debout ou renversés; un désert entièrement découvert où le voyageur n'a jamais respiré sous l'ombrage, où rien ne l'accompagne, rien ne lui rappelle la nature vivante : solitude absolue, mille fois plus affreuse que celle des forêts; car les arbres sont encore des êtres pour l'homme qui se voit seul; plus isolé, plus dénué, plus perdu dans ces lieux vides et sans bornes, il voit partout l'espace comme son tombeau : la lumière du jour, plus triste que l'ombre de la nuit, ne renaît que pour éclairer sa nudité, son impuissance, et pour lui présenter l'horreur de sa situation, en reculant à ses yeux les barrières du vide, en étendant autour de lui l'abîme de l'immensité qui le sépare de la terre habitée, immensité qu'il tenteroit en vain de parcourir; car la faim, la soif, et la chaleur brûlante pressent tous les instans qui lui restent entre le désespoir et la mort.

Cependant l'Arabe, à l'aide du chameau, a su franchir et même s'approprier ces lacunes de la nature; elles lui servent d'asile, elles assurent son repos, et le maintiennent dans son indépendance. Mais de quoi les hommes savent-ils user sans abus? Ce même Arabe libre, indépendant, tranquille, et même riche, au lieu de respecter ces déserts comme les remparts de sa liberté, les souille par le crime; il les traverse pour aller chez les nations voisines enlever des esclaves et de l'or; il s'en sert pour exercer son brigandage, dont malheureusement il jouit plus encore que de sa liberté; car ses entreprises sont presque toujours heureuses. Malgré la défiance de ses voisins et la supériorité de leurs forces, il échappe à leur poursuite, et emporte impunément tout ce qu'il leur a ravi. Un Arabe, qui se destine à ce métier de pirate de terre, s'endurcit de bonne heure à la fatigue des voyages; il s'essaie à se passer du sommeil, à souffrir la faim, la soif, et la chaleur : en même temps il instruit ses chameaux, il les élève et les exerce dans cette même vue; peu de jours après leur naissance, il leur plie les jambes sous le ventre, il les contraint à demeurer à terre, et les charge, dans cette situation, d'un poids assez fort qu'il les accoutume à porter, et qu'il ne leur ôte que pour leur en donner un plus fort; au lieu de les lais-

1. M. le marquis de Montmirail nous a fait savoir qu'on lui avoit assuré que S. M. le roi de Pologne, électeur de Saxe, avoit eu aux environs de Dresde des chameaux et des dromadaires qui y ont multiplié.

ser paître à toute heure, et boire à leur soif, il commence par régler leurs repas, et peu à peu les éloigne à de grandes distances, en diminuant aussi la quantité de la nourriture ; lorsqu'ils sont un peu forts, il les exerce à la course ; il les excite par l'exemple des chevaux, et parvient à les rendre aussi légers et plus robustes : enfin, dès qu'il est sûr de la force, de la légèreté et de la sobriété de ses chameaux, il les charge de ce qui est nécessaire à sa subsistance et à la leur ; il part avec eux, arrive sans être attendu aux confins du désert, arrête les premiers passans, pille les habitations écartées, charge ses chameaux de son butin : et s'il est poursuivi, s'il est forcé de précipiter sa retraite, c'est alors qu'il développe tous ses talens et les leurs ; monté sur l'un des plus légers, il conduit la troupe, la fait marcher jour et nuit, presque sans s'arrêter, ni boire, ni manger : il fait aisément trois cents lieues en huit jours ; et pendant tout ce temps de fatigue et de mouvement, il laisse ses chameaux chargés, il ne leur donne chaque jour qu'une heure de repos et une pelote de pâte : souvent ils courent ainsi neuf ou dix jours sans trouver de l'eau, ils se passent de boire : et lorsque par hasard il se trouve une mare à quelque distance de leur route, ils sentent l'eau de plus d'une demi-lieue ; la soif qui les presse leur fait doubler le pas, et ils boivent en une seule fois pour tout le temps passé et pour autant de temps à venir ; car souvent leurs voyages sont de plusieurs semaines, et leurs temps d'abstinence durent aussi long-temps que leurs voyages.

En Turquie, en Perse, en Arabie, en Égypte, en Barbarie, etc., le transport des marchandises ne se fait que par le moyen des chameaux : c'est de toutes les voitures la plus prompte et la moins chère. Les marchands et autres passagers se réunissent en caravanes, pour éviter les insultes et les pirateries des Arabes : ces caravanes sont souvent très-nombreuses, et toujours composées de plus de chameaux que d'hommes. Chacun de ces chameaux est chargé selon sa force : il la sent si bien lui-même, que quand on lui donne une charge trop forte, il la refuse, et reste constamment couché jusqu'à ce qu'on l'ait allégée. Ordinairement les grands chameaux portent un millier, et même douze cents pesant ; les plus petits six à sept cents. Dans ces voyages de commerce, on ne précipite pas leur marche : comme la route est souvent de sept ou huit cents lieues, on règle leur mouvement et leurs journées ; ils ne vont que le pas, et font chaque jour dix à douze lieues ; tous les soirs on leur ôte leur charge, et on les laisse paître en liberté. Si l'on est en pays vert, dans une bonne prairie, ils prennent en moins d'une heure tout ce qu'il leur faut pour en vivre vingt-quatre, et pour ruminer pendant toute la nuit ; mais rarement ils trouvent de ces bons pâturages, et cette nourriture délicate ne leur est pas nécessaire ; ils semblent même préférer aux herbes les plus douces l'absinthe, le chardon, l'ortie, le genêt, la cassie, et les autres végétaux épineux ; tant qu'ils trouvent des plantes à brouter, ils se passent très-aisément de boire.

Au reste, cette facilité qu'ils ont à s'abstenir long-temps de boire n'est pas de pure habitude ; c'est plutôt un effet de leur conformation. Il y a dans le chameau, indépendamment des quatre estomacs qui se trouvent d'ordinaire dans les animaux ruminans, une cinquième poche qui leur sert de réservoir pour conserver de l'eau. Ce cinquième estomac manque aux autres animaux, et n'appartient qu'au chameau ; il est d'une capacité assez vaste pour contenir une grande quantité de liqueur ; elle y séjourne sans se corrompre et sans que les autres alimens puissent s'y mêler ; et lorsque l'animal est pressé par la soif et qu'il a besoin de délayer les nourritures sèches et de les macérer par la rumination, il fait remonter dans sa panse, et jusqu'à l'œsophage, une partie de cette eau par une simple contraction des muscles. C'est donc en vertu de cette conformation très-singulière que le chameau peut se passer plusieurs jours de boire, et qu'il prend en une seule fois une prodigieuse quantité d'eau, qui demeure saine et limpide dans ce réservoir, parce que les liqueurs du corps ni les sucs de la digestion ne peuvent s'y mêler.

Si l'on réfléchit sur les difformités ou plutôt sur les non-conformités de cet animal avec les autres, on ne pourra douter que sa nature n'ait été considérablement altérée par la contrainte de l'esclavage et par la continuité des travaux. Le chameau est plus anciennement, plus complétement et plus laborieusement esclave qu'aucun des autres animaux domestiques : il l'est plus anciennement, parce qu'il habite les climats où les hommes se sont le plus anciennement policés : il l'est plus complétement, parce que dans les autres espèces d'animaux domestiques, telles que celles du cheval, du chien, du bœuf, de la brebis, du cochon, etc., on

trouve encore des individus dans leur état de nature, des animaux de ces mêmes espèces qui sont sauvages, et que l'homme ne s'est pas soumis, au lieu que dans le chameau l'espèce entière est esclave; on ne la trouve nulle part dans sa condition primitive d'indépendance et de liberté : enfin il est plus laborieusement esclave qu'aucun autre, parce qu'on ne l'a jamais nourri ni pour le faste, comme la plupart des chevaux, ni pour l'amusement, comme presque tous les chiens, ni pour l'usage de la table, comme le bœuf, le cochon, le mouton; que l'on n'en a jamais fait qu'une bête de somme, qu'on ne s'est pas même donné la peine d'atteler ni de faire tirer, mais dont on a regardé le corps comme une voiture vivante qu'on pouvoit tenir chargée et surchargée, même pendant le sommeil; car, lorsqu'on est pressé, on se dispense quelquefois de leur ôter le poids qui les accable et sous lequel ils s'affaissent pour dormir les jambes pliées et le corps appuyé sur l'estomac : aussi portent-ils toutes les empreintes de la servitude et les stigmates de la douleur; au bas de la poitrine, sur le *sternum*, il y a une grosse et large callosité aussi dure que de la corne; il y en a de pareilles à toutes les jointures des jambes; et quoique ces callosités se trouvent sur tous les chameaux, elles offrent elles-mêmes la preuve qu'elles ne sont pas naturelles, et qu'elles sont produites par l'excès de la contrainte et de la douleur, car souvent elles sont remplies de pus. La poitrine et les jambes sont donc déformées par ces callosités; le dos est encore plus défiguré par la bosse double ou simple qui le surmonte. Les callosités se perpétuent aussi bien que les bosses par la génération; et comme il est évident que cette première difformité ne provient que de l'habitude à laquelle on contraint ces animaux, en les forçant dès leur premier âge à se coucher sur l'estomac, les jambes pliées sous le corps, et à porter dans cette situation le poids de leur corps et les fardeaux dont on les charge, on doit présumer aussi que la bosse ou les bosses du dos n'ont eu d'autre origine que la compression de ces mêmes fardeaux, qui, portant inégalement sur certains endroits du dos, auront fait élever la chair et boursoufler la graisse et la peau : car ces bosses ne sont point osseuses; elles sont seulement composées d'une substance grasse et charnue, de la même consistance à peu près que celle des tétines de vache : ainsi les callosités et les bosses seront également regardées comme des difformités produites par la continuité du travail et de la contrainte du corps; et ces difformités, qui d'abord n'ont été qu'accidentelles et individuelles, sont devenues générales et permanentes dans l'espèce entière. L'on peut présumer de même que la poche qui contient l'eau et qui n'est qu'une appendice de la panse, a été produite par l'extension forcée de ce viscère : l'animal, après avoir souffert trop long-temps la soif, prenant à la fois autant et peut-être plus d'eau que l'estomac ne pouvoit en contenir, cette membrane se sera étendue, dilatée et prêtée peu à peu à cette surabondance de liquide; comme nous avons vu que ce même estomac dans les moutons s'étend et acquiert de la capacité proportionnellement au volume des alimens, qu'il reste très-petit dans les moutons que l'on nourrit de pain, et qu'il devient très-grand dans ceux auxquels on ne donne que de l'herbe.

On confirmeroit pleinement ou l'on détruiroit absolument ces conjectures sur les non-conformités du chameau, si l'on en trouvoit de sauvages que l'on pût comparer avec les domestiques : mais, comme je l'ai dit, ces animaux n'existent nulle part dans leur état naturel; ou s'ils existent, personne ne les a remarqués ni décrits; nous devons donc supposer que tout ce qu'ils ont de bon et de beau, ils le tiennent de la nature, et que ce qu'ils ont de défectueux et de difforme leur vient de l'empire de l'homme et des travaux de l'esclavage. Ces pauvres animaux doivent souffrir beaucoup, car ils jettent des cris lamentables, surtout lorsqu'on les surcharge; cependant, quoique continuellement excédés, ils ont autant de cœur que de docilité; au premier signe ils plient les genoux et s'accroupissent jusqu'à terre pour se laisser charger dans cette situation; ce qui évite à l'homme la peine d'élever les fardeaux à une grande hauteur; dès qu'ils sont chargés, ils se relèvent d'eux-mêmes sans être aidés ni soutenus. Celui qui les conduit, monté sur l'un d'entre eux, les précède tous, et leur fait prendre le même pas qu'à sa monture; on n'a besoin ni de fouet ni d'éperon pour les exciter : mais lorsqu'ils commencent à être fatigués, on soutient leur courage, ou plutôt on charme leur ennui par le chant ou par le son de quelque instrument; leurs conducteurs se relaient à chanter; et lorsqu'ils veulent prolonger la route et doubler la journée, ils ne leur donnent qu'une heure de repos, après quoi, reprenant leur chanson, ils les remettent en marche pour plusieurs heures de plus, et le chant ne finit que quand il faut

s'arrêter; alors les chameaux s'accroupissent de nouveau, et se laissent tomber avec leur charge; on leur ôte le fardeau en dénouant les cordes et laissant couler les ballots des deux côtés : ils restent ainsi accroupis, couchés sur le ventre, et s'endorment au milieu de leur bagage, qu'on rattache le lendemain avec autant de promptitude et de facilité qu'on l'avoit détaché la veille.

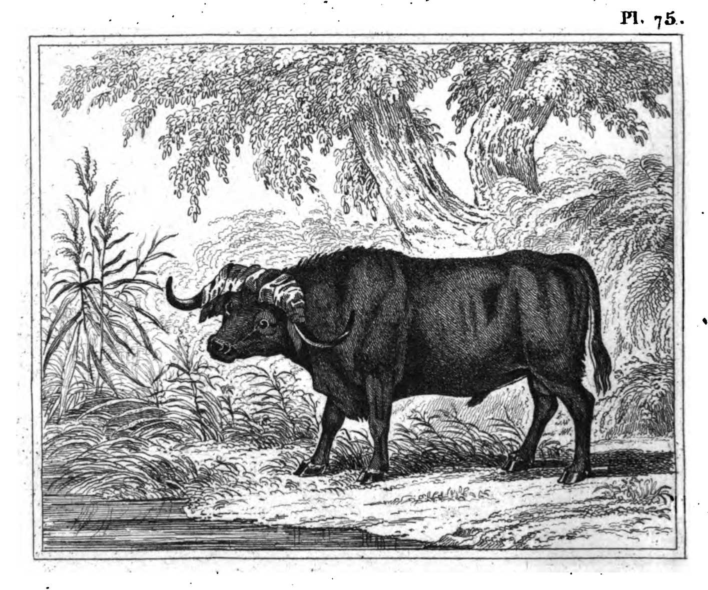
Les callosités, les tumeurs sur la poitrine et sur les jambes, les foulures et les plaies de la peau, la chute entière du poil, la faim, la soif, la maigreur, ne sont pas leurs seules incommodités; on les a préparés à tous ces maux par un mal plus grand, en les mutilant par la castration. On ne laisse qu'un mâle pour huit ou dix femelles, et tous les chameaux de travail sont ordinairement hongres : ils sont moins forts, sans doute, que les chameaux entiers, mais ils sont plus traitables et servent en tout temps; au lieu que les entiers sont non seulement indociles, mais presque furieux, dans le temps du rut, qui dure quarante jours, et qui arrive tous les ans au printemps. On assure qu'alors ils écument continuellement, et qu'il leur sort de la gueule une ou deux vessies rouges de la grosseur d'une vessie de cochon. Dans ce temps, ils mangent très-peu; ils attaquent et mordent les animaux, les hommes et même leur maître, auquel, dans tout autre temps, ils sont très-soumis. L'accouplement ne se fait pas debout, à la manière des autres quadrupèdes; mais la femelle s'accroupit, et reçoit le mâle dans la même situation qu'elle prend pour reposer, dormir et se laisser charger. Cette posture à laquelle on les habitue devient, comme l'on voit, une situation naturelle, puisqu'ils la prennent d'eux-mêmes dans l'accouplement. La femelle porte près d'un an, et, comme tous les autres grands animaux, ne produit qu'un petit; son lait est abondant, épais, et fait une bonne nourriture, même pour les hommes, en le mêlant avec une plus grande quantité d'eau. On ne fait guère travailler les femelles; on les laisse paître et produire en liberté. Le profit qu'on tire de leur produit et de leur lait surpasse peut-être celui qu'on tireroit de leur travail : cependant il y a des endroits où l'on soumet une grande partie des femelles, comme les mâles, à la castration, afin de les faire travailler; et l'on prétend que cette opération, loin de diminuer leurs forces, ne fait qu'augmenter leur vigueur et leur embonpoint. En général, plus les chameaux sont gras, et plus ils sont capables de résister à de longues fatigues. Leurs bosses ne paroissent être formées que de la surabondance de la nourriture; car dans les grands voyages où l'on est obligé de l'épargner, et où ils souffrent souvent la faim et la soif, ces bosses diminuent peu à peu, et se réduisent au point que la place et l'éminence n'en sont plus marquées que par la hauteur du poil, qui est toujours beaucoup plus long sur ces parties que sur le reste du dos : la maigreur du corps augmente à mesure que les bosses diminuent. Les Maures, qui transportent toutes les marchandises de la Barbarie et de la Numidie jusqu'en Éthiopie, partent avec des chameaux bien chargés, qui sont vigoureux et très-gras, et ramènent ces mêmes chameaux si maigres, qu'ordinairement ils les revendent à vil prix aux Arabes du désert pour les engraisser de nouveau.

Les anciens ont dit que ces animaux sont en état d'engendrer à l'âge de trois ans : cela me paroît douteux; car à trois ans ils n'ont pas encore pris la moitié de leur accroissement. Le membre génital du mâle est, comme celui du taureau, très-long et très-mince : dans l'érection, il tend en avant comme celui de tous les autres animaux; mais dans l'état ordinaire le fourreau se retire en arrière, et l'urine est jetée entre les jambes de derrière, en sorte que les mâles et les femelles pissent de la même manière. Le petit chameau tette sa mère pendant un an; et lorsqu'on veut le ménager, pour le rendre dans la suite plus fort et plus robuste, on le laisse en liberté téter ou paître pendant les premières années, et on ne commence à le charger et à le faire travailler qu'à l'âge de quatre ans. Il vit ordinairement quarante ou cinquante ans : cette durée de la vie étant plus proportionnée au temps de l'accroissement, c'est sans aucun fondement que quelques auteurs ont avancé qu'il vivoit jusqu'à cent ans.

En réunissant sous un seul point de vue toutes les qualités de cet animal et tous les avantages que l'on en tire, l'on ne pourra s'empêcher de le reconnoître pour la plus utile et la plus précieuse de toutes les créatures subordonnées à l'homme. L'or et la soie ne sont pas les vraies richesses de l'Orient : c'est le chameau qui est le trésor de l'Asie; il vaut mieux que l'éléphant, car il travaille, pour ainsi dire, autant, et dépense peut-être vingt fois moins : d'ailleurs l'espèce entière en est soumise à l'homme, qui la propage et la multiplie autant qu'il lui plaît; au lieu qu'il ne jouit pas de celle de l'éléphant, qu'il ne peut multiplier, et dont

LE BUFFLE

Ordre des Ruminants. *Genre* Bœuf. *(Cuvier)*





LE BISON

Ordre des Ruminants ..... *id*... *id*..

il faut conquérir avec peine les individus les uns après les autres. Le chameau vaut non seulement mieux que l'éléphant, mais peut-être vaut-il autant que le cheval, l'âne et le *bœuf*, tous réunis ensemble : il porte seul autant que deux mulets; il mange aussi peu que l'âne, et se nourrit d'herbes aussi grossières; la femelle fournit du lait pendant plus de temps que la vache; la chair des jeunes chameaux est bonne et saine, comme celle du veau; leur poil est plus beau, plus recherché, que la plus belle laine : il n'y a pas jusqu'à leurs excrémens dont on ne tire des choses utiles; car le sel ammoniac se fait de leur urine, et leur fiente desséchée et mise en poudre leur sert de litière, aussi bien qu'aux chevaux, avec lesquels ils voyagent souvent dans des pays où l'on ne connoît ni la paille ni le foin : enfin on fait des mottes de cette même fiente qui brûlent aisément, et font une flamme aussi claire et presque aussi vive que celle du bois sec; cela même est encore d'un grand secours dans ces déserts, où l'on ne trouve pas un arbre, et où, par le défaut de matières combustibles, le feu est aussi rare que l'eau.

* Nous n'avons presque rien à ajouter à ce que nous avons dit des chameaux et des dromadaires; nous rapporterons seulement ici ce qu'en a écrit M. Niebuhr dans sa *Description de l'Arabie*, p. 144 :

« La plupart des chameaux du pays d'Iman sont de taille médiocre et d'un brun clair; cependant on en voit aussi de grands et lourds, et d'un brun foncé. Lorsque les chameaux veulent s'accoupler, la femelle se couche sur ses jambes; on lui lie les pieds de devant pour qu'elle ne puisse se relever. Le mâle, assis derrière comme un chien, touche la terre de ses deux pieds de devant. Il paroît froid pendant l'accouplement, et plus indolent qu'aucun animal; il faut le chatouiller quelquefois long-temps avant de pouvoir l'exciter. L'accouplement étant achevé, on recouvre le mâle, et on fait lever promptement la femelle en la frappant d'une pantoufle au derrière, tandis qu'une autre personne la fait marcher. Il en est de même, dit-on, en Mésopotamie, en Natolie, et probablement partout. »

J'ai dit qu'on avoit transporté des chameaux et des dromadaires aux îles Canaries, aux Antilles, au Pérou, et qu'ils n'avoient réussi nulle part dans le nouveau continent. Le docteur Browne, dans son *Histoire de la Jamaïque*, assure y avoir vu des dromadaires que les Anglois y ont amenés en assez grand nombre dans ces derniers temps, et que, quoiqu'ils y subsistent, ils y sont néanmoins de peu de service, parce qu'on ne sait pas les nourrir et les soigner convenablement. Ils ont néanmoins multiplié dans tous ces climats, et je ne doute pas qu'ils ne pussent même produire en France. On peut voir dans la Gazette du 9 juin 1775 que M. Brinkenof, ayant fait accoupler des chameaux dans ses terres près de Berlin, a obtenu, le 24 mars de cette année 1775, après douze mois révolus, un petit chameau qui se porte bien. Ce fait confirme celui que j'ai cité de la production des chameaux et des dromadaires à Dresde, et je suis persuadé qu'en faisant venir avec les chameaux des domestiques arabes ou barbaresques, accoutumés à les soigner, on viendroit à bout d'établir chez nous cette espèce, que je regarde comme la plus utile de tous les animaux.

LE BUFFLE[1], LE BONASUS ET L'AUROCHS;

LE BISON ET LE ZÉBU.

Quoique le buffle soit aujourd'hui commun en Grèce et domestique en Italie, il n'étoit connu ni des Grecs ni des Romains; car il n'a jamais eu de nom dans la langue de ces peuples : le mot même de *buffle* indique une origine étrangère, et n'a de racine ni dans la langue grecque ni dans la latine; en effet, cet animal est originaire des pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes, et n'a été transporté et naturalisé en

1. Cet animal n'a de nom ni en grec ni en latin: c'est mal à propos que les auteurs modernes qui ont écrit en latin l'ont appelé *bubalus* : Aldrovande a mieux fait en le nommant *buffelus*. Les Italiens le nomment *bufalo;* les Allemands, *buffel*. On l'appelle *empakassa* ou *pakassa* au Congo, selon Daper; et *gu-aroho* au cap de Bonne-Espérance, selon Kolbe.

l'Italie que vers le septième siècle. C'est mal à propos que les modernes lui ont appliqué le nom de *bubalus*, qui, en grec et en latin, indique, à la vérité, un animal d'Afrique, mais très-différent du buffle, comme il est aisé de le démontrer par les passages des auteurs anciens. Si l'on vouloit rapporter le *bubalus* à un genre, il appartiendroit plutôt à celui de la gazelle qu'à celui du bœuf ou du buffle. Belon ayant vu au Caire un petit bœuf à bosse, différent du buffle et du bœuf ordinaire, imagina que ce petit bœuf pouvoit être le *bubalus* des anciens; mais s'il eût soigneusement comparé les caractères donnés par les anciens au *bubalus*, avec ceux de son petit bœuf, il auroit lui-même reconnu son erreur : et d'ailleurs nous pouvons en parler avec certitude, car nous avons vu vivant ce petit bœuf à bosse; et ayant comparé la description que nous en avons faite avec celle de Belon, nous ne pouvons douter que ce ne soit le même animal. On le montroit à la foire à Paris, en 1752, sous le nom de *Zébu*. Nous avons adopté ce nom pour désigner cet animal; car c'est une race particulière de bœuf, et non pas une espèce de buffle ou de *bubalus*.

Aristote, en faisant mention des bœufs, ne parle que du bœuf commun, et dit seulement que chez les *Arachotas* (aux Indes) il y a des bœufs sauvages qui diffèrent des bœufs ordinaires et domestiques, comme les sangliers diffèrent des cochons : mais dans un autre endroit que j'ai cité dans les notes ci-dessus, il donne la description d'un bœuf sauvage de Péonie (province voisine de la Macédoine), qu'il appelle *bonasus*. Ainsi le bœuf ordinaire et le *bonasus* sont les seuls animaux de ce genre indiqués par Aristote; et ce qui doit paroître singulier, c'est que le *bonasus*, quoique assez amplement décrit par ce grand philosophe, n'a été reconnu par aucun des naturalistes grecs ou latins qui ont écrit après lui, et que tous n'ont fait que le copier sur ce sujet; en sorte qu'aujourd'hui même l'on ne connoît encore que le nom du *bonasus*, sans savoir quel est l'animal subsistant auquel on doive l'appliquer. Cependant, si l'on fait attention qu'Aristote, en parlant des bœufs sauvages du climat tempéré, n'a indiqué que le *bonasus*, et qu'au contraire les Grecs et les Latins des siècles suivans n'ont plus parlé du *bonasus*, mais ont indiqué ces bœufs sauvages sous les noms d'*urus* ou de *bison*, on sera porté à croire que le *bonasus* doit être l'un ou l'autre de ces animaux; et en effet, l'on verra, en comparant ce qu'Aristote dit du *bonasus* avec ce que nous connoissons du bison, qu'il est plus que probable que ces deux noms ne désignent que le même animal. Jules-César est le premier qui ait parlé de l'*urus*. Pline et Pausanias sont aussi les premiers qui aient annoncé le bison. Dès le temps de Pline, on donnoit le nom de *bubalus* à l'*urus* ou au bison; la confusion n'a fait qu'augmenter avec le temps : on a ajouté au *bonasus*, au *bubalus*, à l'*urus*, au bison, le *catopleba*, le *thur*, le *bubalus* de Belon, le bison d'Écosse, celui d'Amérique; et tous nos naturalistes ont fait autant d'espèces différentes qu'ils ont trouvé de noms. La vérité est ici enveloppée de tant de nuages, environnée de tant d'erreurs, qu'on me saura peut-être quelque gré d'avoir entrepris d'éclaircir cette partie de l'histoire naturelle, que la contrariété des témoignages, la variété des descriptions, la multiplicité des noms, la diversité des lieux, la différence des langues et l'obscurité des temps sembloient avoir condamnée à des ténèbres éternelles.

Je vais d'abord présenter le résultat de mon opinion sur ce sujet, après quoi j'en donnerai des preuves.

1° L'animal que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de *buffle* n'étoit point connu des anciens.

2° Ce buffle, maintenant domestique en Europe, est le même que le buffle domestique ou sauvage aux Indes et en Afrique.

3° Le *bubalus* des Grecs et des Romains n'est point le buffle ni le petit bœuf de Belon, mais l'animal que MM. de l'Académie des Sciences ont décrit sous le nom de *vache de Barbarie*, et nous l'appellerons *bubale*.

4° Le petit bœuf de Belon, que nous avons vu, et que nous nommerons *zébu*, n'est qu'une variété dans l'espèce du bœuf.

5° Le *bonasus* d'Aristote est le même animal que le *bison* des Latins.

6° Le bison d'Amérique pourroit bien venir originairement du bison d'Europe.

7° L'*urus* ou *aurochs* est le même animal que notre taureau commun dans son état naturel et sauvage.

8° Enfin le bison ne diffère de l'aurochs que par des variétés accidentelles, et par conséquent il est, aussi bien que l'aurochs, de la même espèce que le bœuf domestique; en sorte que je crois pouvoir réduire à trois toutes les dénominations et toutes les espèces prétendues des naturalistes tant anciens que modernes, c'est-à-dire à celles du bœuf, du buffle, et du bubale.

Je ne doute pas que quelques-unes des propositions que je viens d'annoncer ne paroissent des assertions hasardées, surtout aux yeux de ceux qui se sont occupés de la nomenclature des animaux, et qui ont essayé d'en donner des listes : cependant il n'y a aucune de ces assertions que je ne sois en état de prouver : mais, avant d'entrer dans les discussions critiques qu'exige chacune de ces propositions en particulier, je vais exposer les observations et les faits qui m'ont conduit dans cette recherche, et qui, m'ayant éclairé moi-même, serviront également à éclairer les autres.

Il n'en est pas des animaux domestiques, à beaucoup d'égards, comme des animaux sauvages; leur nature, leur grandeur, et leur forme sont moins constantes et plus sujettes aux variétés, surtout dans les parties extérieures de leur corps; l'influence du climat, si puissante sur toute la nature, agit avec bien plus de force sur des êtres captifs que sur des êtres libres; la nourriture préparée par la main de l'homme, souvent épargnée et mal choisie, jointe à la dureté d'un ciel étranger, produit avec le temps des altérations assez profondes pour devenir constantes en se perpétuant par les générations. Je ne prétends pas dire que cette cause générale d'altération soit assez puissante pour dénaturer essentiellement des êtres dont l'empreinte est aussi ferme que celle du moule des animaux; mais elle les change à certains égards, elle les masque, et les transforme à l'extérieur; elle supprime de certaines parties, ou leur en donne de nouvelles; elle les peint de couleurs variées; et par son action sur l'habitude du corps, elle influe aussi sur le naturel, sur l'instinct, et sur les qualités les plus intérieures : une seule partie modifiée dans un tout aussi parfait que le corps d'un animal suffit pour que tout se ressente, en effet, de cette altération; et c'est par cette raison que nos animaux domestiques diffèrent presque autant par le naturel et l'instinct que par la figure, de ceux dont ils tirent leur première origine.

La brebis nous en fournit un exemple frappant : cette espèce, telle qu'elle est aujourd'hui, périroit en entier sous nos yeux et en fort peu de temps, si l'homme cessoit de la soigner, de la défendre; aussi est-elle très-différente d'elle-même, très-inférieure à son espèce originaire. Mais, pour ne parler ici que de ce qui fait notre objet, nous verrons combien de variétés les bœufs ont essuyées par les effets divers et diversement combinés du climat, de la nourriture et du traitement dans leur état d'indépendance et dans celui de domesticité.

La variété la plus générale et la plus remarquable dans les bœufs domestiques, et même sauvages, consiste dans cette espèce de bosse qu'ils portent entre les deux épaules. On a appelé *bisons* cette race de bœufs bossus, et l'on a cru jusqu'ici que les bisons étoient d'une espèce différente de celle des bœufs communs; mais comme nous sommes maintenant assurés que ces bœufs à bosse produisent avec nos bœufs, et que la bosse diminue dès la première génération, et disparoît à la seconde ou à la troisième, il est évident que cette bosse n'est qu'un caractère accidentel et variable, qui n'empêche pas que le bœuf bossu ne soit de la même espèce que notre bœuf. Or, on a trouvé autrefois dans les parties désertes de l'Europe des bœufs sauvages, les uns sans bosse et les autres avec une bosse : ainsi cette variété semble être dans la nature même; elle paroît provenir de l'abondance et de la qualité plus substantielle du pâturage et des autres nourritures; car nous avons remarqué sur les chameaux que quand ces animaux sont maigres et mal nourris, ils n'ont pas même l'apparence de la bosse. Le bœuf sans bosse se nommoit *vrochs* et *turochs* dans la langue des Germains, et le bœuf sauvage à bosse se nommoit *visen* dans cette même langue. Les Romains, qui ne connoissoient ni l'un ni l'autre de ces bœufs sauvages avant de les avoir vus en Germanie, ont adopté ces noms : de *vrochs* ils ont fait *urus*, et de *visen*, *bison*; et ils n'ont pas imaginé que le bœuf sauvage, décrit par Aristote sous le nom de *bonasus*, pouvoit être l'un ou l'autre de ces bœufs dont ils venoient de latiniser et de gréciser les noms germains.

Une autre différence qui se trouve entre l'aurochs et le bison, est la longueur du poil : le cou, les épaules, le dessous de la gorge, dans le bison, sont couverts de poils très-longs, au lieu que dans l'aurochs toutes ces parties ne sont revêtues que d'un poil assez court et semblable à celui du corps, à l'exception du front, qui est garni de poil crêpu. Mais cette différence du poil est encore plus accidentelle que celle de la bosse, et dépend de même de la nourriture et du climat, comme nous l'avons prouvé par les chèvres, les moutons, les chiens, les chats, les lapins, etc. Ainsi ni la bosse, ni la différence dans la longueur et la quantité du poil, ne sont des caractères spécifiques, mais de simples variétés accidentelles qui ne divisent pas l'unité de l'espèce.

Une variété plus étendue que les deux autres, et à laquelle il semble que les naturalistes aient donné, de concert, plus de caractère qu'elle n'en mérite, c'est la forme des cornes : ils n'ont pas fait attention que, dans tout notre bétail domestique, la figure, la grandeur, la position, la direction, et même le nombre des cornes, varient si fort, qu'il seroit impossible de prononcer quel est pour cette partie le vrai modèle de la nature. On voit des vaches dont les cornes sont plus courbées, plus rabaissées, presque pendantes ; d'autres qui les ont plus droites, plus longues, plus relevées. Il y a des races entières de brebis qui ont des cornes, quelquefois deux, quelquefois quatre, etc. Il y a des races de vaches qui n'en ont point du tout, etc. Des parties extérieures, et, pour ainsi dire, accessoires au corps de ces animaux, sont tout aussi peu constantes que les couleurs du poil, qui, comme l'on sait, varient et se combinent de toutes façons dans les animaux domestiques. Cette différence dans la figure et la direction des cornes, qui est si ordinaire et si fréquente, ne devoit donc pas être regardée comme un caractère distinctif des espèces : cependant c'est sur ce seul caractère que nos naturalistes ont établi leurs espèces ; et comme Aristote, dans l'indication qu'il donne du *bonasus*, dit qu'il a les cornes courbées en dedans, ils ont séparé le *bonasus* de tous les autres bœufs, et en ont fait une espèce particulière, à la seule inspection des cornes et sans en avoir jamais vu l'individu. Au reste, nous citons sur cette variation des cornes dans le bétail domestique, les vaches et les brebis, plutôt que les taureaux et les béliers, parce que les femelles sont ici beaucoup plus nombreuses que les mâles, et que partout on peut observer trente vaches ou brebis pour un taureau ou un bélier.

La mutilation des animaux par la castration semble ne faire tort qu'à l'individu, et ne paroît pas devoir influer sur l'espèce ; cependant il est sûr que cet usage restreint d'un côté la nature et l'affoiblit de l'autre : un seul mâle, condamné à trente ou quarante femelles, ne peut que s'épuiser sans les satisfaire ; et dans l'accouplement l'ardeur est inégale, plus foible dans le mâle qui jouit trop souvent, trop forte dans la femelle qui ne jouit qu'un instant : dès lors toutes les productions doivent tendre aux qualités féminines ; l'ardeur de la mère étant, au moment de la conception, plus forte que celle du père, il naîtra plus de femelles que de mâles ; et les mâles mêmes tiendront beaucoup plus de la mère que du père. C'est sans doute par cette cause qu'il naît plus de filles que de garçons dans les pays où les hommes ont un grand nombre de femmes, au lieu que dans tous ceux où il n'est pas permis d'en avoir plus d'une le mâle conserve et réalise sa supériorité en produisant en effet plus de mâles que de femelles. Il est vrai que dans les animaux domestiques on choisit ordinairement parmi les plus beaux ceux que l'on soustrait à la castration, et qu'on destine à devenir les pères d'une si nombreuse génération. Les premières productions de ce mâle choisi seront, si l'on veut, fortes et vigoureuses ; mais à force de tirer des copies de ce seul et même moule, l'empreinte se déforme, ou du moins ne rend pas la nature dans toute sa perfection : la race doit par conséquent s'affoiblir, se rapetisser, dégénérer ; et c'est peut-être par cette raison qu'il se trouve plus de monstres dans les animaux domestiques que dans les animaux sauvages, où le nombre des mâles qui concourent à la génération est aussi grand que celui des femelles. D'ailleurs, lorsqu'il n'y a qu'un mâle pour un grand nombre de femelles, elles n'ont pas la liberté de consulter leur goût ; la gaieté, les plaisirs libres, les douces émotions, leur sont enlevés ; il ne reste rien de piquant dans leurs amours ; elles souffrent de leurs feux ; elles languissent en attendant les froides approches d'un mâle qu'elles n'ont pas choisi, qui souvent ne leur convient pas, et qui toujours les flatte moins qu'un autre qui se seroit fait préférer. De ces tristes amours, de ces accouplemens sans goût, doivent naître des productions aussi tristes, des êtres insipides, qui n'auront jamais ni le courage, ni la fierté, ni la force que la nature n'a pu propager dans chaque espèce qu'en laissant à tous les individus leurs facultés tout entières, et surtout la liberté du choix, et même le hasard des rencontres. On sait, par l'exemple des chevaux, que les races croisées sont toujours les plus belles ; on ne devroit donc pas borner dans notre bétail les femelles à un seul mâle de leur pays, qui lui-même ressemble déjà beaucoup à sa mère, et qui par conséquent, loin de relever l'espèce, ne peut que continuer à la dégrader. Les hommes ont préféré dans cette pratique leur commodité aux autres avantages ; nous n'avons pas cherché à maintenir, à embellir la nature, mais à nous la soumettre et en jouir plus despotiquement : les mâles représentent la gloire de l'espece ; ils sont plus courageux, plus fiers, toujours moins soumis ; un grand nombre de mâles

dans nos troupeaux les rendroit moins dociles, plus difficiles à conduire, à garder : il a fallu même, dans ces esclaves du dernier ordre, supprimer toutes les têtes qui pouvoient s'élever.

A toutes ces causes de dégénération dans les animaux domestiques, nous devons encore en ajouter une autre, qui seule a pu produire plus de variétés que toutes les autres réunies ; c'est le transport que l'homme a fait dans tous les temps de tous ces animaux de climats en climats. Les bœufs, les brebis et les chèvres, ont été portés et se trouvent partout ; partout aussi ces espèces ont subi les influences du climat, partout elles ont pris le tempérament du ciel et la teinture de la terre ; en sorte que rien n'est plus difficile que de reconnoître dans ce grand nombre de variétés celles qui s'éloignent le moins du type de la nature : je dis celles qui s'éloignent le moins, car il n'y en a peut-être aucune qu'on puisse regarder comme une copie parfaite de cette première empreinte.

Après avoir exposé les causes générales de variété dans les animaux domestiques, je vais donner les preuves particulières de tout ce que j'ai avancé au sujet des bœufs et des buffles. J'ai dit, 1° *que l'animal que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de* buffle *n'étoit pas connu des anciens Grecs ni des Romains*. Cela est évident, puisque aucun de leurs auteurs ne l'a décrit, qu'on ne trouve même dans leurs ouvrages aucun nom qu'on puisse lui appliquer, et que d'ailleurs on sait, par les annales d'Italie, que le premier buffle y fut amené vers la fin du sixième siècle, l'an 595.

2° *Le buffle maintenant domestique en Europe est le même que le buffle sauvage ou domestique aux Indes et en Afrique*. Ceci n'a besoin d'autres preuves que de la comparaison de notre description du buffle, que nous avons vu vivant, avec les notices que les voyageurs nous ont données des buffles de Perse, du Mogol, de Bengale, d'Égypte, de Guinée et du cap de Bonne-Espérance ; on verra que dans tous ces pays cet animal est le même, et qu'il ne diffère de notre buffle que par de très-légères différences.

3° Le bubalus *des Grecs et des Latins n'est point le buffle ni le petit bœuf de Belon, mais l'animal que MM. de l'Académie ont décrit sous le nom de* vache de Barbarie. Voici mes preuves. Aristote met le *bubalus* avec les cerfs et les daims, et point du tout avec les bœufs ; ailleurs il le cite avec les chevreuils, et dit qu'il se défend mal avec ses cornes, et qu'il fuit les animaux féroces et guerriers. Pline, en parlant des bœufs sauvages de Germanie, dit que c'est par ignorance que le vulgaire donne le nom de *bubalus* à ces bœufs, attendu que le *bubalus* est un animal d'Afrique, qui ressemble en quelque façon à un veau ou à un cerf. Le *bubalus* est donc un animal timide, auquel les cornes sont inutiles, qui n'a d'autre ressource que la fuite pour éviter les bêtes féroces, qui par conséquent a de la légèreté, et tient par la figure de celle de la vache et de celle du cerf : tous ces caractères, dont aucun ne convient au buffle, se trouvent parfaitement réunis dans l'animal dont Horace Fontana envoya la figure à Aldrovande, et dont MM. de l'Académie ont donné aussi la figure et la description sous le nom de *vache de Barbarie ;* et ils ont pensé, comme moi, que c'étoit le *bubalus* des anciens. Le zébu ou petit bœuf de Belon n'a aucun des caractères du *bubalus ;* il en diffère presque autant qu'un bœuf diffère d'une gazelle : aussi Belon est le seul de tous les naturalistes qui ait regardé son petit bœuf comme le *bubalus* des anciens.

4° *Ce petit bœuf de Belon n'est qu'une variété dans l'espèce du bœuf*. Nous le prouverons aisément, en renvoyant seulement à la figure de cet animal, donnée par Belon, Prosper Alpin, Edwards, et à la description que nous en avons faite nous-même ; nous l'avons vu vivant : son conducteur nous dit qu'il venoit d'Afrique, qu'on l'appeloit *zébu*, qu'il étoit domestique, et qu'on s'en servoit pour monture. C'est en effet un animal très-doux, et même fort caressant, d'une figure agréable, quoique massive et un peu trop carrée : cependant il est en tout si semblable à un bœuf, que je ne puis en donner une idée plus juste qu'en disant que si l'on regardoit un taureau de la plus belle forme et du plus beau poil avec un verre qui diminuât les objets de plus de moitié, cette figure rapetissée seroit celle du zébu.

On peut voir dans la note ci-dessous [1] la

1. Ce petit bœuf ressemble parfaitement à celui de Belon ; il a la croupe plus ronde et plus pleine que les bœufs ordinaires ; il est si doux, si familier, qu'il lèche comme un chien, et fait des caresses à tout le monde : c'est un très-joli animal, qui paroît avoir autant d'intelligence que de docilité. Son conducteur nous dit qu'il venoit d'Afrique, et qu'il étoit âgé de vingt-un mois. Il étoit de couleur blanché, mêlée de jaune et d'un peu de rouge ; les pieds étoient tout blancs ; le poil sur l'épine du dos étoit couleur noirâtre, de la largeur d'environ un pied ; la queue de même couleur. Au milieu de cette

description que j'ai faite de cet animal, lorsque je le vis en 1752 ; elle s'accorde très-bien avec la figure et la description de Belon, que nous avons cru devoir rapporter aussi 1, afin qu'on puisse les comparer. Prosper Alpin, qui a donné une notice et une figure de cet animal, dit qu'il se trouve en Égypte : sa description s'accorde encore avec la nôtre et avec celle de Belon ; les seules différences qu'on puisse remarquer dans toutes trois ne tombent que sur les couleurs des cornes et du poil : le zébu de Belon étoit fauve sous le ventre et brun sur le dos, avec les cornes noires ; celui de Prosper Alpin étoit roux, marqué de petites taches, avec les cornes de couleur ordinaire ; le nôtre étoit d'un fauve pâle, presque noir sur le dos, avec les cornes aussi de couleur ordinaire, c'est-à-dire de la même couleur que les cornes de nos bœufs. Au reste, les figures de Belon et de Prosper Alpin pèchent en ce que la loupe ou bosse que cet animal porte sur les épaules n'y est pas assez marquée ; le contraire se trouve dans la figure qu'Edwards a nouvellement gravée de ce même animal, sur un dessin qui lui avoit été communiqué par Hans Sloane : la bosse est trop grosse, et d'ailleurs la figure est incomplète en ce qu'elle a vraisemblablement été dessinée sur un animal fort jeune, dont les cornes étoient encore naissantes ; il venoit des Indes orientales, dit Edwards, où l'on se sert de ces petits bœufs comme nous nous servons des chevaux. Il est clair, par toutes ces indications, et aussi par la

bande noire, il y avoit sur la croupe une petite raie blanche, dont les poils étoient hérissés et relevés en haut ; il n'avoit point de crinière, et le poil du toupet étoit très-petit, le poil du corps fort ras. Il avoit cinq pieds sept pouces de longueur, mesurée en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue ; cinq pieds un pouce de circonférence, prise derrière les jambes de devant ; cinq pieds dix pouces au milieu du corps, sur le nombril, et cinq pieds un pouce au dessus des jambes de derrière. La tête avoit deux pieds dix pouces de circonférence, prise devant les cornes ; le museau un pied trois pouces de circonférence, prise derrière les naseaux ; la fente de la gueule fermée n'étoit que de onze pouces ; les naseaux avoient deux pouces de longueur et un pouce de largeur ; il y avoit dix pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'œil. Les yeux étoient éloignés l'un de l'autre de six pouces en suivant la courbure de la tête, et en ligne droite de cinq pouces ; l'œil avoit deux pouces et demi de longueur d'un angle à l'autre ; l'angle postérieur de l'œil étoit éloigné de l'ouverture de l'oreille de quatre pouces. Les oreilles étoient situées derrière et un peu à côté des cornes ; elles avoient six pouces dix lignes de longueur prise par derrière, neuf pouces trois lignes de circonférence à la racine, et quatre pouces quatre lignes de largeur à la base, en suivant la courbure. Il y avoit quatre pouces trois lignes de distance entre les deux cornes ; elles avoient un pied deux pouces de longueur et six de circonférence à la base, et seulement un pouce et demi à six lignes de distance de leur extrémité : elles étoient de couleur de corne ordinaire, et noires vers le bout ; il y avoit un pied sept pouces de distance entre les deux extrémités des cornes. La distance entre les oreilles et les cornes étoit de deux pouces deux lignes ; la longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'épaule, étoit de deux pieds quatre pouces six lignes. Le fanon pendoit de trois pouces et demi au milieu du cou, et seulement d'un pouce trois lignes sous le sternum ; le cou avoit trois pieds neuf pouces de circonférence, prise précisément devant la bosse ou loupe, qui étoit exactement sur les épaules au défaut du cou, à un pied un pouce de distance des cornes : cette bosse étoit de chair en entier ; elle avoit un pied de longueur, mesurée en ligne droite, sept pouces de hauteur perpendiculaire, et six pouces d'épaisseur ; le poil qui couvroit le dessus de cette bosse étoit noirâtre, et d'un pouce et demi de longueur. Les jambes de devant avoient quatre pouces neuf lignes de longueur depuis le coude jusqu'au poignet ; le coude avoit un pied six pouces de circonférence ; le bras onze pouces de circonférence ; le canon avoit huit pouces de longueur et cinq pouces quatre lignes de circonférence à l'endroit le plus mince ; la corne deux pouces quatre lignes de longueur, et l'ergot un pouce ; la jambe de derrière avoit un pied deux pouces et demi de longueur, et onze pouces trois lignes de circonférence à l'endroit le plus petit ; le jarret quatre pouces trois lignes de largeur, le canon un pied de longueur, cinq pouces huit lignes de circonférence, prise au plus mince, et deux pouces et demi de largeur. La queue avoit deux pieds trois lignes jusqu'au bout des vertèbres, et deux pieds dix pouces et demi jusqu'au bout des poils qui touchoient la terre : les plus longs poils de la queue avoient un pied trois pouces ; la queue huit pouces de circonférence à la base. Les bourses étoient éloignées de l'anus d'un pied et demi en suivant la courbure du bas ventre ; les testicules n'étoient pas encore descendus dans les bourses, qui cependant pendoient de deux pouces et demi ; il y avoit quatre mamelles situées comme celles du taureau : la verge étoit d'un pied de longueur, depuis les bourses jusqu'au bout du fourreau.

1. C'est un moult beau petit bœuf, trappe et ramassé, gras, poli, de petit corsage, bien formé.... Il étoit déjà vieil, étant de plus petite corpulence que n'est un cerf, mais plus trappe et plus épais qu'un chevreuil, si bien troussé et compassé de tous ses membres, qu'il en étoit fort plaisant à la vue.... Ses pieds semblent à ceux d'un bœuf ; aussi a-t-il les jambes trappes et courtes. Son col est gros et court, ayant quelque petit fœnon qu'on nomme en latin *palearia* ; il a la tête du bœuf, sur laquelle ses cornes sont élevées dessus un os sur le sommet de la tête, noires et beaucoup cochées comme celles d'une gazelle, et compassées en manière de croissant.... Il porte les oreilles de vache ; ses épaules sont quelque peu élevées et bien fournies ; sa queue lui pend jusqu'au pli des jarrets, étant garnie de poils noirs ; il étoit comme un bœuf, mais non pas si haut.... Nous en avons ci-mis la figure.

Belon ajoute que ce petit bœuf avoit été apporté au Caire du pays d'Azamie (province de l'Asie), et qu'il se trouve aussi en Afrique. (*Observations de Belon*, feuillet 118 *verso*, et 119 *recto et verso*.)

variété du poil et par la douceur du naturel de cet animal, que c'est une race de bœufs à bosse, qui a pris son origine dans l'état de domesticité, où l'on a choisi les plus petits individus de l'espèce pour les propager; car nous verrons qu'en général les bœufs à bosse domestiques sont, comme nos bœufs domestiques, plus petits que les sauvages, et ces faits seront confirmés par le témoignage des voyageurs que nous citerons dans la suite de cet article.

5° *Le bonasus d'Aristote est le même que le bison des Latins.* Cette proposition ne peut être prouvée sans une discussion critique, dont j'épargnerai le détail à mon lecteur. Gesner, qui étoit aussi savant littérateur que bon naturaliste, et qui pensoit, comme moi, que le *bonasus* pourroit bien être le bison, a examiné et discuté plus soigneusement que personne les notices qu'Aristote donne du *bonasus*, et il a en même temps corrigé plusieurs expressions de la traduction de Théodore Gaza, que cependant tous les naturalistes ont suivie sans examen : en me servant de ses lumières, et en supprimant des notices d'Aristote ce qu'elles ont d'obscur, d'opposé, et même de fabuleux, il m'a paru qu'elles se réduisoient à ce qui suit : Le *bonasus* est un bœuf sauvage de Péonie : il est au moins aussi grand qu'un taureau domestique, et de la même forme : mais son cou est, depuis les épaules jusque sur les yeux, couvert d'un long poil bien plus doux que le crin du cheval. Il a la voix du bœuf; les cornes assez courtes et courbées en bas autour des oreilles; les jambes couvertes de longs poils, doux comme la laine, et la queue assez petite pour sa grandeur, quoique au reste semblable à celle du bœuf. Il a, comme le taureau, l'habitude de faire de la poussière avec les pieds; son cuir est dur, et sa chair tendre et bonne à manger. Par ces caractères, qui sont les seuls sur lesquels on puisse tabler dans les notices d'Aristote, on voit déjà combien le *bonasus* approche du bison. Tout convient en effet à cet animal, à l'exception de la forme des cornes : mais, comme nous l'avons dit, la figure des cornes varie beaucoup dans ces animaux, sans qu'ils cessent pour cela d'être de la même espèce. Nous avons vu des cornes ainsi courbées, qui provenoient d'un bœuf bossu d'Afrique, et nous prouverons tout à l'heure que ce bœuf à bosse n'est autre chose que le bison. Nous pouvons aussi confirmer ce que nous venons de dire, par la comparaison des témoignages des auteurs anciens. Aristote donne le *bonasus* pour un bœuf de Péonie; et Pausanias, en parlant des taureaux de Péonie, dit, en deux endroits différens, que ces taureaux sont des bisons; il dit même expressément que les taureaux de Péonie qu'il a vus dans les spectacles de Rome, avoient des poils très-longs sur la poitrine et autour des mâchoires. Enfin Jules César, Pline, Pausanias, Solin, etc., ont tous, en parlant des bœufs sauvages, cité l'aurochs et le bison, et n'ont rien dit du *bonasus*. Il faudroit donc supposer qu'en moins de quatre ou cinq siècles l'espèce du *bonasus* se seroit perdue, si l'on ne vouloit pas convenir que ces deux noms, *bonasus* et *bison*, n'indiquent que le même animal.

6° *Les bisons d'Amérique pourroient bien venir originairement des bisons d'Europe.* Nous avons déjà jeté les fondemens de cette opinion dans notre Discours sur les animaux des deux continens. Ce sont les expériences faites par M. de La Nux qui nous ont éclairé; il nous a appris que les bisons ou bœufs à bosse des Indes et de l'Afrique produisent avec les taureaux et vaches de l'Europe, et que la bosse n'est qu'un caractère accidentel qui diminue dès la première génération, et disparoît à la seconde ou à la troisième. Puisque les bisons des Indes sont de la même espèce que nos bœufs, et ont par conséquent une même origine, n'est-il pas naturel d'étendre cette même origine au bison d'Amérique? Rien ne s'oppose à cette supposition : tout semble, au contraire, concourir à la prouver. Les bisons paroissent être originaires des pays froids et tempérés; leur nom est tiré de la langue des Germains; les anciens ont dit qu'ils se trouvoient dans la partie de la Germanie, voisine de la Scythie; actuellement on trouve encore des bisons dans le nord de l'Allemagne, en Pologne, en Écosse : ils ont donc pu passer en Amérique, ou en venir comme les autres animaux qui sont communs aux deux continens. La seule différence qui se trouve entre les bisons d'Europe et ceux d'Amérique, c'est que ces derniers sont plus petits; mais cette différence même est une nouvelle présomption qu'ils sont de la même espèce; car nous avons vu que généralement les animaux domestiques ou sauvages qui ont passé d'eux-mêmes ou qui ont été transportés en Amérique, y sont tous devenus plus petits, et cela sans aucune exception : d'ailleurs tous les caractères, jusqu'à ceux de la bosse et des longs poils aux parties antérieures, sont absolument les mêmes dans les

bisons de l'Amérique et dans ceux de l'Europe; ainsi nous ne pouvons nous refuser à les regarder non seulement comme des animaux de la même espèce, mais encore de la même race [1].

7° *L'urus ou l'aurochs est le même animal que notre taureau commun dans son état naturel et sauvage.* Ceci peut se prouver d'abord par la comparaison de la figure et de l'habitude entière du corps de l'aurochs, qui est absolument semblable à celle de notre taureau domestique; l'aurochs est seulement plus grand et plus fort, comme tout animal qui jouit de sa liberté l'emportera toujours par la grandeur et la force sur ceux qui depuis long-temps sont réduits à l'esclavage. L'aurochs se trouve encore dans quelques provinces du Nord. On a quelquefois enlevé de jeunes aurochs à leur mère; et les ayant élevés, ils ont produit avec les taureaux et vaches domestiques: ainsi l'on ne peut douter qu'ils ne soient de la même espèce.

8° *Enfin le bison ne diffère de l'aurochs que par des variétés accidentelles, et par conséquent ils sont tous deux de la même espèce que le bœuf domestique.* La bosse, la longueur et la qualité du poil, la forme des cornes, sont les seuls caractères par lesquels on puisse distinguer le bison de l'aurochs: mais nous avons vu que les bœufs à bosse produisent avec nos bœufs; nous savons d'ailleurs que la longueur et la qualité du poil dépendent, dans tous les animaux, de la nature du climat; et nous avons remarqué que dans les bœufs, chèvres, et moutons, la forme des cornes est ce qu'il y a de moins constant. Ces différences ne suffisent donc pas pour établir deux espèces distinctes; et puisque notre bœuf domestique d'Europe produit avec le bœuf bossu des Indes, on ne peut douter qu'à plus forte raison il ne produise avec le bison ou bœuf bossu d'Europe. Il y a, dans les variétés presque innombrables de ces animaux, sous les différens climats, deux races primitives, toutes deux anciennement subsistantes dans l'état de nature: le bœuf à bosse ou bison, et le bœuf sans bosse ou l'aurochs. Ces races se sont soutenues, soit dans l'état libre ou sauvage, soit dans celui de domesticité, et se sont répandues ou plutôt ont été transportées par les hommes dans tous les climats de la terre: tous les bœufs domestiques sans bosse viennent originairement de l'aurochs, et tous les bœufs à bosse sont issus du bison. Pour donner une idée juste de ces variétés, nous ferons une courte énumération de ces animaux, tels qu'ils se trouvent actuellement dans les différentes parties de la terre.

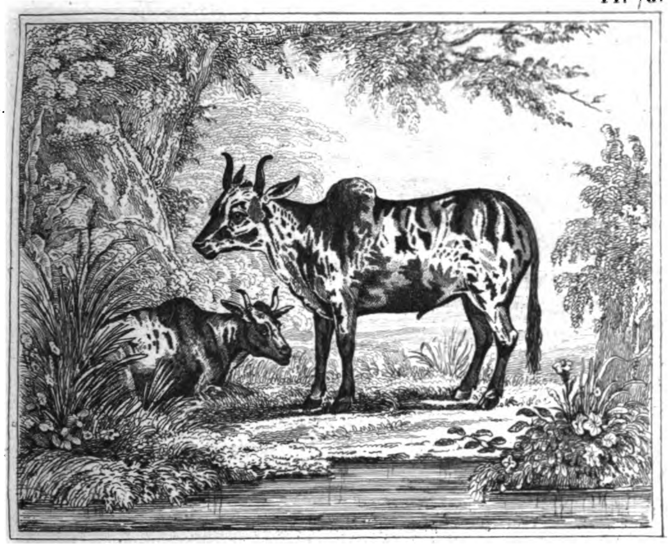
A commencer par le nord de l'Europe, le peu de bœufs et de vaches qui subsistent en Islande sont dépourvus de cornes, quoiqu'ils soient de la même race que nos bœufs. La grandeur de ces animaux est plutôt relative à l'abondance et à la qualité des pâturages qu'à la nature du climat. Les Hollandois ont souvent fait venir des vaches maigres de Danemarck, qui s'engraissent prodigieusement dans leurs prairies, et qui donnent beaucoup de lait: ces vaches de Danemarck sont plus grandes que les nôtres. Les bœufs et vaches de l'Ukraine, dont les pâturages sont excellens, passent pour être les plus gros de l'Europe: ils sont aussi de la même race que nos bœufs. En Suisse, où les têtes des premières montagnes sont couvertes d'une verdure abondante et fleurie, qu'on réserve uniquement à l'entretien du bétail, les bœufs sont une fois plus gros qu'en France, où communément on ne laisse à ces animaux que les herbes grossières dédaignées par les chevaux. Du mauvais foin, des feuilles, sont la nourriture ordinaire de nos bœufs pendant l'hiver: et au printemps, lorsqu'ils auroient besoin de se refaire, on les exclut des prairies: ils souffrent donc encore plus au printemps que pendant l'hiver; car on ne leur donne alors presque rien à l'étable, et on les conduit sur les chemins, dans les champs en repos, dans les bois, toujours à des distances éloignées et sur les terres stériles, en sorte qu'ils se fatiguent plus qu'ils ne se nourrissent. Enfin on leur permet en été d'entrer dans les prairies: mais elles sont dépouillées, elles sont encore brûlantes de la faux; et, comme

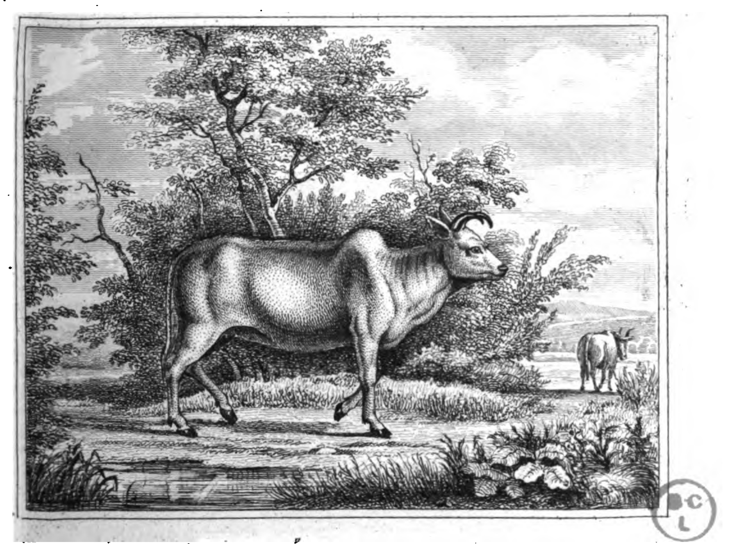
1. Comme j'étois sur le point de donner cet article à l'impression, M. le marquis de Montmirail m'a envoyé une traduction par extrait d'un *Voyage en Pensylvanie*, par M. Kalm, dans laquelle se trouve le passage suivant, qui confirme pleinement tout ce que j'avois pensé d'avance sur le bison d'Amérique: « Plusieurs personnes considérables ont « élevé des petits des bœufs et vaches sauvages qui « se trouvent dans la Caroline et dans les autres « pays aussi méridionaux que la Pensylvanie. Ces « petits bœufs sauvages se sont apprivoisés; il leur « restoit cependant assez de férocité pour percer « toutes les haies qui s'opposoient à leur passage: « ils ont tant de force dans la tête, qu'ils renver- « soient les palissades de leur parc, pour aller faire « ensuite toutes sortes de ravages dans les champs « semés; et quand ils avoient ouvert le chemin, « tout le troupeau des vaches domestiques les sui- « voit; ils s'accoupioient ensemble, et cela a formé « une autre espèce. » (*Voyage dans l'Amérique septentrionale*, de M. Pierre Kalm, professeur à Abo et membre de l'Académie des Sciences de Suède; Gottingue, 1757; page 350.)

LE ZÉBU MÂLE

Ordre des Ruminants. *Genre* Bœuf. /(Cuvier)/

Pl. 76.





LE ZÉBU FEMELLE

Ordre des Ruminants .... *id*...*id*...

les sécheresses sont les plus grandes dans ce temps, et que l'herbe ne peut se renouveler, il se trouve que dans toute l'année il n'y a pas une seule saison où ils soient largement ni convenablement nourris : c'est la seule cause qui les rend foibles, chétifs et de petite stature, car en Espagne, et dans quelques cantons de nos provinces de France, où l'on a des pâturages vifs et uniquement réservés aux bœufs, ils y sont beaucoup plus gros et plus forts.

En Barbarie et dans la plupart des provinces de l'Afrique, où les terrains sont secs et les pâturages maigres, les bœufs sont encore plus petits, et les vaches donnent beaucoup moins de lait que les nôtres, et la plupart perdent leur lait avec leur veau. Il en est de même de quelques parties de la Perse, de la basse Éthiopie, et de la grande Tartarie, tandis que dans les mêmes pays, à d'assez petites distances, comme en Kalmouquie, dans la haute Éthiopie, et en Abyssinie, les bœufs sont d'une prodigieuse grosseur. Cette différence dépend donc beaucoup plus de l'abondance de la nourriture que de la température du climat : dans le Nord, dans les régions tempérées, et dans les pays chauds, on trouve également, et à de très-petites distances, des bœufs petits ou gros, selon la quantité des pâturages et l'usage plus ou moins libre de la pâture.

La race de l'aurochs ou du bœuf sans bosse occupe les zones froides et tempérées ; elle ne s'est pas fort répandue vers les contrées du Midi : au contraire la race du bison ou bœuf à bosse remplit aujourd'hui toutes les provinces méridionales. Dans le continent entier des grandes Indes, dans les îles des mers orientales et méridionales, dans toute l'Afrique, depuis le mont Atlas jusqu'au cap de Bonne-Espérance, on ne trouve, pour ainsi dire, que des bœufs à bosse ; et il paroît même que cette race, qui a prévalu dans tous les pays chauds, a plusieurs avantages sur l'autre. Ces bœufs à bosse ont, comme le bison, duquel ils sont issus, le poil beaucoup plus doux et plus lustré que nos bœufs, qui, comme l'aurochs, ont le poil dur et assez peu fourni. Ces bœufs à bosse sont aussi plus légers à la course, plus propres à suppléer au service du cheval, et en même temps ils ont un naturel moins brut et moins lourd que nos bœufs ; ils ont plus d'intelligence et de docilité, plus de qualités relatives et senties dont on peut tirer parti : aussi sont-ils traités dans leur pays avec plus de soin que nous n'en donnons à nos plus beaux chevaux. La considération que les Indiens ont pour ces animaux est si grande, qu'elle a dégénéré en superstition, dernier terme de l'aveugle respect. Le bœuf, comme l'animal le plus utile, leur a paru le plus digne d'être révéré : de l'objet de leur vénération, ils ont fait une idole, une espèce de divinité bienfaisante et puissante ; car on veut que tout ce qu'on respecte soit grand, et puisse faire beaucoup de mal ou de bien.

Ces bœufs à bosse varient peut-être encore plus que les nôtres pour les couleurs du poil et la figure des cornes. Les plus beaux sont tout blancs, comme les bœufs de Lombardie. Il y en a qui sont dépourvus de cornes ; il y en a qui les ont fort relevées, et d'autres si rabaissées qu'elles sont presque pendantes. Il paroît même qu'on doit diviser cette race première de bisons ou bœufs à bosse en deux races secondaires, l'une très-grande, et l'autre très-petite ; et cette dernière est celle du zébu. Toutes deux se trouvent à peu près dans les mêmes climats ; et toutes deux sont également douces et faciles à conduire ; toutes deux ont le poil fin et la bosse sur le dos : cette bosse ne dépend point de la conformation de l'épine ni de celle des os des épaules ; ce n'est qu'une excroissance, une espèce de loupe, un morceau de chair tendre aussi bonne à manger que la langue du bœuf. Les loupes de certains bœufs pèsent jusqu'à quarante et cinquante livres ; sur d'autres elles sont bien plus petites. Quelques-uns de ces bœufs ont aussi des cornes prodigieuses pour la grandeur ; nous en avons une au Cabinet du Roi de trois pieds et demi de longueur, et de sept pouces de diamètre à la base. Plusieurs voyageurs assurent en avoir vu dont la capacité étoit assez grande pour contenir quinze et même vingt pintes de liqueur.

Dans toute l'Afrique on ne connoît point l'usage de la castration du gros bétail ; et on le pratique peu dans les Indes. Lorsqu'on soumet les taureau à cette opération, ce n'est point en leur retranchant, mais en leur comprimant les testicules ; et quoique les Indiens aient un assez grand nombre de ces animaux pour traîner leurs voitures et labourer leurs terres, ils n'en élèvent pas, à beaucoup près, autant que nous. Comme dans tous les pays chauds les vaches ont peu de lait, qu'on n'y connoît guère le fromage et le beurre, et que la chair des veaux n'est pas aussi bonne qu'en Europe, on y multiplie moins les bêtes à cornes. D'ailleurs toutes ces provinces de l'Afrique et de l'Asie méridionale étant beaucoup moins peuplées

que notre Europe, on y trouve une grande quantité de bœufs sauvages dont on prend les petits; ils s'apprivoisent d'eux-mêmes, et se soumettent sans aucune résistance à tous les travaux domestiques: ils deviennent si dociles qu'on les conduit plus aisément que des chevaux; il ne faut que la voix de leur maître pour les diriger et les faire obéir: on les soigne, on les caresse, on les panse, on les ferre, on leur donne une nourriture abondante et choisie. Ces animaux élevés ainsi paroissent être d'une autre nature que nos bœufs, qui ne nous connoissent que par nos mauvais traitemens: l'aiguillon, le bâton, la disette, les rendent stupides, récalcitrans, et foibles. En tout, comme on voit, nous ne savons pas assez que, pour nos propres intérêts, il faudroit mieux traiter ce qui dépend de nous. Les hommes de l'état inférieur et les peuples les moins policés semblent sentir mieux que les autres les lois de l'égalité et les nuances de l'inégalité naturelle: le valet d'un fermier est, pour ainsi dire, de pair avec son maître; les chevaux des Arabes, les bœufs des Hottentots sont des domestiques chéris, des compagnons d'exercice, des aides de travail, avec lesquels on partage l'habitation, le lit, la table. L'homme, par cette communauté, s'avilit moins que la bête ne s'élève et ne s'humanise: elle devient affectionnée, sensible, intelligente; elle fait là par amour tout ce qu'elle ne fait ici que par la crainte: elle fait beaucoup plus; car comme sa nature s'est élevée par la douceur de l'éducation et par la continuité des attentions, elle devient capable de choses presque humaines: les Hottentots élèvent des bœufs pour la guerre, et s'en servent à peu près comme les Indiens des éléphans; ils instruisent ces bœufs à garder les troupeaux, à les conduire, à les tourner, les ramener, les défendre des étrangers et des bêtes féroces; ils leur apprennent à connoître l'ami et l'ennemi, à entendre les signes, à obéir à la voix, etc. Les hommes les plus stupides sont, comme l'on voit, les meilleurs précepteurs des bêtes: pourquoi l'homme le plus éclairé, loin de conduire les autres hommes, a-t-il tant de peine à se conduire lui-même?

Toutes les parties méridionales de l'Afrique et de l'Asie sont donc peuplées de bœufs à bosse ou bisons, parmi lesquels il se trouve de grandes variétés pour la grandeur, la couleur, la figure des cornes, etc.: au contraire, toutes les contrées septentrionales de ces deux parties du monde, et l'Europe entière, en y comprenant même les îles adjacentes, jusqu'aux Açores, ne sont peuplées que de bœufs sans bosse, qui tirent leur origine de l'aurochs; et de la même manière que l'aurochs, qui est notre bœuf dans son état sauvage, est plus grand et plus fort que nos bœufs domestiques, le bison ou bœuf à bosse sauvage est aussi plus fort et beaucoup plus grand que le bœuf domestique des Indes; il est aussi quelquefois plus petit, cela dépend uniquement de l'abondance de la nourriture. Au Malabar, au Canada, en Abyssinie, à Madagascar, où les prairies naturelles sont spacieuses et abondantes, on ne trouve que des bisons d'une grandeur prodigieuse: en Afrique et dans l'Arabie pétrée, où les terrains sont secs, on trouve des zébus ou bisons de la plus petite taille.

L'Amérique est actuellement peuplée partout de bœufs sans bosse, que les Espagnols et les autres Européens y ont successivement transportés. Ces bœufs se sont multipliés, et sont seulement devenus plus petits dans ces terres nouvelles. L'espèce en étoit absolument inconnue dans l'Amérique méridionale; mais dans toute la partie septentrionale, jusqu'à la Floride, la Louisiane, et même jusqu'auprès du Mexique, les bisons ou bœufs à bosse se sont trouvés en grande quantité. Ces bisons, qui habitoient autrefois les bois de la Germanie, de l'Écosse, et des autres terres de notre nord, ont probablement passé d'un continent à l'autre; ils sont devenus, comme tous les autres animaux, plus petits dans ce nouveau monde; et selon qu'ils se sont habitués dans des climats plus ou moins froids, ils ont conservé des fourrures plus ou moins chaudes: leur poil est plus long et plus fourni, leur barbe plus longue à la baie de Hudson qu'au Mexique, et en général ce poil est plus doux que la laine la plus fine. On ne peut guère se refuser à croire que ces bisons du nouveau continent ne soient de la même espèce que ceux de l'ancien: ils en ont conservé tous les caractères principaux, la bosse sur les épaules, les longs poils sous le museau et sur les parties antérieures du corps, les jambes et la queue courtes; et si l'on se donne la peine de comparer ce qu'en ont dit Hernandès, Fernandès, et tous les autres historiens et voyageurs du Nouveau-Monde, avec ce que les naturalistes anciens et modernes ont écrit sur le bison d'Europe, on sera convaincu que ce ne sont pas des animaux d'espèce différente.

Ainsi le bœuf sauvage et le bœuf domestique, le bœuf de l'Europe, de l'Asie, de

l'Afrique, et de l'Amérique, le *bonasus*, l'aurochs, le bison, et le zébu, sont tous des animaux d'une seule et même espèce, qui, selon les climats, les nourritures, et les traitemens différens, ont subi toutes les variétés que nous venons d'exposer. Le bœuf, comme l'animal le plus utile, est aussi le plus généralement répandu; car, à l'exception de l'Amérique méridionale, on l'a trouvé partout: sa nature s'est également prêtée à l'ardeur ou à la rigueur des pays du midi et de ceux du nord. Il paroît ancien dans tous les climats: domestique chez les nations civilisées, sauvage dans les contrées désertes ou chez les peuples non policés, il s'est maintenu par ses propres forces dans l'état de nature, et n'a jamais perdu les qualités relatives au service de l'homme. Les jeunes veaux sauvages, que l'on enlève à leur mère aux Indes et en Afrique, deviennent en très-peu de temps aussi doux que ceux qui sont issus des races domestiques; et cette conformité de naturel prouve encore l'identité d'espèce. La douceur du caractère dans les animaux indique la flexibilité physique de la forme du corps; car de toutes les espèces d'animaux dont nous avons trouvé le caractère docile, et que nous avons soumis à l'état de domesticité, il n'y en a aucune qui ne présente plus de variétés que l'on n'en peut trouver dans les espèces qui, par l'inflexibilité du caractère, sont demeurées sauvages.

Si l'on demande laquelle de ces deux races de l'aurochs ou du bison est la race première, la race primitive des bœufs, il me semble qu'on peut répondre d'une manière satisfaisante en tirant de simples inductions des faits que nous venons d'exposer. La bosse ou loupe du bison n'est, comme nous l'avons dit, qu'un caractère accidentel qui s'efface et se perd dans le mélange des deux races; l'aurochs ou bœuf sans bosse est donc le plus puissant et forme la race dominante: si c'étoit le contraire, la bosse, au lieu de disparoître, s'étendroit et subsisteroit sur tous les individus de ce mélange des deux races. D'ailleurs cette bosse du bison, comme celle du chameau, est moins un produit de la nature qu'un effet du travail, un stigmate d'esclavage. On a de temps immémorial, dans presque tous les pays de la terre, forcé les bœufs à porter des fardeaux: la charge habituelle et souvent excessive a déformé leur dos; et cette difformité s'est ensuite propagée par les générations: il n'est resté de bœufs non difformes que dans les pays où l'on ne s'est pas servi de ces animaux pour porter. Dans toute l'Afrique, dans tout le continent oriental, les bœufs sont bossus, parce qu'ils ont porté de tout temps des fardeaux sur leurs épaules: en Europe, où on ne les emploie qu'à tirer, ils n'ont pas subi cette altération, et aucun ne nous présente cette difformité. Elle a vraisemblablement pour cause première le poids et la compression des fardeaux, et pour cause seconde, la surabondance de la nourriture; car elle disparoît lorsque l'animal est maigre et mal nourri. Des bœufs esclaves et bossus se seront échappés ou auront été abandonnés dans les bois; ils y auront fait une postérité sauvage et chargée de la même difformité, qui, loin de disparoître, aura dû s'augmenter par l'abondance des nourritures dans tous les pays non cultivés, en sorte que cette race secondaire aura peuplé toutes les terres désertes du Nord et du Midi, et aura passé dans le nouveau continent, comme tous les autres animaux dont la nature peut supporter le froid. Ce qui confirme et prouve encore l'identité d'espèce du bison et de l'aurochs, c'est que les bisons ou bœufs à bosse du nord de l'Amérique ont une si forte odeur, qu'ils ont été appelés *bœufs musqués* par la plupart des voyageurs, et qu'en même temps nous voyons, par le témoignage des observateurs, que l'aurochs ou bœuf sauvage de Prusse et de Livonie a cette même odeur de musc, comme le bison d'Amérique.

De tous les noms que nous avons mis à la tête de ce chapitre, lesquels, pour les naturalistes tant anciens que modernes, faisoient autant d'espèces distinctes et séparées, il ne nous reste donc que le buffle et le bœuf. Ces deux animaux, quoique assez ressemblans, quoique domestiques, souvent sous le même toit et nourris dans les mêmes pâturages, quoique à portée de se joindre, et même excités par leurs conducteurs, ont toujours refusé de s'unir: ils ne produisent ni ne s'accouplent ensemble. Leur nature est plus éloignée que celle de l'âne ne l'est de celle du cheval: elle paroît même antipathique; car on assure que les vaches ne veulent pas nourrir les petits buffles, et que les mères buffles refusent de se laisser téter par des veaux. Le buffle est d'un naturel plus dur et moins traitable que le bœuf; il obéit plus difficilement, il est plus violent, il a des fantaisies plus brusques et plus fréquentes: toutes ses habitudes sont grossières et brutes; il est, après le cochon, le plus sale des animaux domestiques, par la difficulté qu'il met à se laisser nettoyer et panser. Sa

figure est grosse et repoussante, son regard stupidement farouche; il avance ignoblement son cou, et porte mal sa tête, presque toujours penchée vers la terre; sa voix est un mugissement épouvantable, d'un ton beaucoup plus fort et plus grave que celui d'un taureau; il a les membres maigres et la queue nue, la mine obscure, la physionomie noire, comme le poil et la peau : il diffère principalement du bœuf à l'extérieur par cette couleur de la peau, qu'on aperçoit aisément sous le poil, qui n'est que peu fourni. Il a le corps plus gros et plus court que le bœuf, les jambes plus hautes, la tête proportionnellement beaucoup plus petite, les cornes moins rondes, noires, et en partie comprimées, un toupet de poil crépu sur le front; il a aussi la peau plus épaisse et plus dure que le bœuf; sa chair noire et dure est non seulement désagréable au goût, mais répugnante à l'odorat. Le lait de la femelle buffle n'est pas si bon que celui de la vache; elle en fournit cependant en plus grande quantité. Dans les pays chauds, presque tous les fromages sont faits de lait de buffle. La chair des jeunes buffles, encore nourris de lait, n'en est pas meilleure. Le cuir seul vaut mieux que tout le reste de la bête, dont il n'y a que la langue qui soit bonne à manger : ce cuir est solide, assez léger, et presque impénétrable. Comme ces animaux sont en général plus grands et plus forts que les bœufs, on s'en sert utilement au labourage; on leur fait traîner et non pas porter des fardeaux. On les dirige et on les contient au moyen d'un anneau qu'on leur passe dans le nez : deux buffles attelés, ou plutôt enchaînés à un chariot, tirent autant que quatre forts chevaux : comme leur cou et leur tête se portent naturement en bas, ils emploient, en tirant, tout le poids de leur corps, et cette masse surpasse de beaucoup celle d'un cheval ou d'un bœuf de labour.

La taille et la grosseur du buffle indiqueroient seules qu'il est originaire des climats les plus chauds. Les plus grands, les plus gros quadrupèdes appartiennent tous à la zone torride dans l'ancien continent; et le buffle, dans l'ordre de grandeur, ou plutôt de masse et d'épaisseur, doit être placé après l'éléphant, le rhinocéros, et l'hippopotame. La girafe et le chameau sont plus élevés, mais beaucoup moins épais, et tous sont également originaires et habitans des contrées méridionales de l'Afrique ou de l'Asie. Cependant les buffles vivent et produisent en Italie, en France, et dans les autres provinces tempérées : ceux que nous avons vus vivans à la Ménagerie du Roi ont produit deux ou trois fois. La femelle ne fait qu'un petit, et le porte environ douze mois; ce qui prouve encore la différence de cette espèce à celle de la vache, qui ne porte que neuf mois. Il paroît aussi que ces animaux sont plus doux et moins brutaux dans leur pays natal, et plus le climat est chaud, plus ils y sont d'un naturel docile : en Egypte ils sont plus traitables qu'en Italie, et aux Indes ils le sont encore plus qu'en Egypte. Ceux d'Italie ont aussi plus de poil que ceux d'Égypte, et ceux-ci plus que ceux des Indes. Leur fourrure n'est jamais fournie, parce qu'ils sont originaires des pays chauds, et qu'en général les gros animaux de ce climat n'ont point de poil, ou n'en ont que très-peu.

Il y a une grande quantité de buffles sauvages dans les contrées de l'Afrique et des Indes qui sont arrosées de rivières, et où il se trouve de grandes prairies : ces buffles sauvages vont en troupeaux, et font de grands dégâts dans les terres cultivées; mais ils n'attaquent jamais les hommes, et ne courent dessus que quand on vient de les blesser : alors ils sont très-dangereux, car ils vont droit à l'ennemi, le renversent, et le tuent en le foulant aux pieds. Cependant ils craignent beaucoup l'aspect du feu : la couleur rouge leur déplaît. Aldrovande, Kolbe, et plusieurs autres naturalistes et voyageurs assurent que personne n'ose se vêtir de rouge dans le pays des buffles. Je ne sais si cette aversion du feu et de la couleur rouge est générale dans tous les buffles; car dans les bœufs il n'y en a que quelques-uns que le rouge effarouche.

Le buffle, comme tous les autres grands animaux des climats méridionaux, aime beaucoup à se vautrer et même à séjourner dans l'eau; il nage très-bien et traverse hardiment les fleuves les plus rapides : comme il a les jambes plus hautes que le bœuf, il court plus légèrement sur terre. Les Nègres en Guinée, et les Indiens au Malabar, où les buffles sauvages sont en grand nombre, s'exercent souvent à les chasser : ils ne les poursuivent ni ne les attaquent de face; ils les attendent, grimpés sur des arbres, ou cachés dans l'épaisseur de la forêt, que les buffles ont de la peine à pénétrer à cause de la grosseur de leur corps et de l'embarras de leurs cornes. Ces peuples trouvent la chair du buffle bonne, et tirent un grand profit de leurs peaux et de leurs cornes, qui sont plus dures et meilleures que celles

du bœuf. L'animal qu'on appelle à Congo *empakassa* ou *pakassa*, quoique très-mal décrit par les voyageurs, me paroît le buffle, comme celui dont ils ont parlé sous le nom d'*empabunga* ou *impalunca*, dans le même pays, pourroit bien être le bubale, duquel nous donnerons l'histoire, avec celle des gazelles, dans ce volume.

Sur le Buffle.

* J'ai reçu, au sujet de cet animal, de très-bonnes informations de la part de monsignor Caëtani, de Rome; cet illustre prélat y a joint une critique très-honnête et très-judicieuse de quelques méprises qui m'étoient échappées, et dont je m'empresse de lui témoigner toute ma reconnoissance, en mettant sous les yeux du public ses savantes remarques, qui répandront plus de lumière que je n'avois pu le faire sur l'histoire naturelle de cet animal utile.

J'ai dit que « quoique le buffle soit aujourd'hui commun en Grèce et domestique « en Italie, il n'étoit connu ni des Grecs ni « des Romains, et qu'il n'a jamais eu de « nom dans la langue de ces peuples; que « le mot même de *buffle* indique une origine étrangère, et n'a de racine ni dans la « langue grecque ni dans la latine..... que « c'est mal à propos que les modernes lui « ont appliqué le nom de *bubalus*, qui, en « grec et en latin, indique à la vérité un « animal d'Afrique, mais très-différent du « buffle, comme il est aisé de le démontrer « par les passages des auteurs anciens; qu'enfin, si l'on vouloit rapporter le bubalus à « un autre genre, il appartiendroit plutôt à « celui des chèvres ou gazelles qu'à celui du « bœuf ou du buffle. »

Monsignor Caëtani observe « que Robert Étienne, dans le *Thesaurus linguæ latinæ*, fait mention de deux mots qui viennent du grec, par lesquels on voit que les bœufs, sous le genre desquels les buffles sont compris, étoient nommés d'un nom presque semblable au nom italien *bufalo* : *Bupharus dicitur terra quæ arari facile potest; nam* pharos *aratio est, sed et bovis epitheton*. Le même Étienne dit que le mot *bupharus* étoit l'épithète que l'on donnoit à Hercule, parce qu'il mangeoit des bœufs entiers. Tout le monde connoît la célèbre fête des Athéniens, appelée *buphonia*, qui se célébroit après les mystères en immolant un bœuf, dont le sacrifice mettoit tellement fin à tout carnage, que l'on condamnoit jusqu'au couteau qui avoit donné la mort au bœuf immolé. Personne n'ignore que les Grecs changeoient la lettre *n* en *l*, comme le mot grec *nabu* en *labu*. Hérodote se sert du mot *labunisus* que Bérose dit *nabunisus*, comme nous l'enseignent Scaliger, *De emendatione temporum*, *cap. VI*, et les fragmens de Bérose. De même, la parole grecque *mneymon* se changeoit en *mleymon*; on peut consulter là dessus Pitiscus, *Lexicon*, *litt. N* : d'où il faut conclure que le mot *buphonia* pouvoit s'écrire et se prononcer en grec *bupholia*. Pitiscus, *Lexicon antiquit. Rom.*, *litt. L.*, dit : « Les Romains employèrent souvent la « lettre *l* en place de l'*r*, à cause de la plus « douce prononciation de la première, d'où « Calpurnius, au vers 39 de sa première « églogue, met *flaxinea* au lieu de *fraxi-* « *nea* ; » et il est très-vraisemblable qu'il s'est autorisé, pour ce changement, sur d'anciens manuscrits. Le même Pitiscus dit encore que Bochard, dans sa Géographie, rassemble une grande quantité d'exemples de ce changement de *r* en *l*. Enfin Moreri, dans son Dictionnaire, lettre *R*, dit clairement que la lettre *r* se change en *l*, comme *capella* de *caper*. D'après toutes ces autorités, il est difficile de ne pas croire que le mot *bupharus* ne soit le même que *buphalus*; d'où il suit que ce mot a une racine dans la langue grecque.

« Quant aux Latins, on voit dans Scaliger, *De causis linguæ latinæ*, qu'il fut un temps où, au lieu de la lettre *f*, on écrivoit et on prononçoit *b*, comme *bruges* pour *fruges*; on trouve aussi dans Cicéron *fremo* qui vient du grec *bremo*; et enfin Nonius Marcellus, *De doctorum indagine*, met *siphilum* pour *sibilum*. Ce n'est donc pas sans raison que les Latins ont pu nommer cet animal *bubalus*, et qu'Aldrovande en a fait *buffelus*, et les Italiens *bufalo*. La langue italienne est pleine de mots latins corrompus; elle a souvent changé en *f* le *b* latin : c'est ainsi qu'elle a fait *bifolco* de *bibulcus*; *tartufo* de *tubera*. Donc *bufalo* vient de *bubalus*; et, comme il a été démontré ci-dessus, *buphalus* n'est autre chose que le *bupharus* : ce qui prouve la racine du nom *buffle* dans les langues grecque et latine. »

Monsignor Caëtani montre sans doute ici la plus belle érudition; cependant nous devons observer qu'il prouve beaucoup mieux la possibilité de dériver le nom de *buffle* de quelques mots des langues grecque et latine, qu'il ne prouve que réellement ce nom ait été en usage chez les Latins ou les Grecs; le mot *bupharos* signifie proprement un champ labourable, et n'a pas de rapport

plus décidé au buffle qu'au bœuf commun. Quant à l'épithète de *mange-bœuf* donnée à Hercule, on doit l'écrire *buphagus*, et non *bupharus*.

Sur ce que j'ai dit « que le buffle, natif « des pays les plus chauds de l'Afrique et « des Indes, ne fut transporté et naturalisé « en Italie que vers le septième siècle, » monsignor Caëtani observe « que la nature même de cet animal donne le droit de douter qu'il puisse être originaire de l'Afrique, pays chaud et aride qui ne convient point au buffle, puisqu'il se plaît singulièrement dans les marais et dans l'eau, où il se plonge volontiers pour se rafraîchir, ressource qu'il trouveroit difficilement en Afrique. Cette considération ne tire-t-elle pas une nouvelle force de l'aveu que fait M. de Buffon lui-même à l'article du chameau, qu'il n'y a point de bœuf en Arabie, à cause de la sécheresse du pays, d'autant plus que le bœuf ne paroît pas aussi amant de l'eau que le buffle? Les marais Pontins et les maremmes de Sienne sont, en Italie, les lieux les plus favorables à ces animaux. Les marais Pontins surtout paroissent avoir été presque toujours la demeure des buffles; ce terrain humide et marécageux paroît leur être tellement propre et naturel, que de tout temps le gouvernement a cru devoir leur en assurer la jouissance. En conséquence, les papes, de temps immémorial, ont fixé et déterminé une partie de ces terrains qu'ils ont affectés uniquement à la nourriture des buffles; j'en parle d'autant plus savamment, que ma famille, propriétaire desdits terrains, a toujours été obligée, et l'est encore aujourd'hui, par des bulles des papes, à les conserver uniquement pour la nourriture des buffles, sans pouvoir les ensemencer. »

Il est très-certain que, de toute l'Italie, les marais Pontins sont les cantons les plus propres aux buffles; mais il me semble que monsignor Caëtani raisonne un peu trop rigoureusement, quand il en infère que l'Afrique ne peut être le pays de l'origine de ces animaux, comme aimant trop l'eau et les marécages pour être naturels à un climat si chaud, parce qu'on prouveroit, par le même argument, que l'hippopotame ou le rhinocéros n'appartiennent point à l'Afrique. C'est encore trop étendre la conséquence de ce que j'ai dit, qu'il n'y a point de bœufs ni de buffles en Arabie, à raison de la sécheresse du pays et du défaut d'eau, que d'en conclure la même chose pour l'Afrique; comme si toutes les contrées de l'Afrique étoient des Arabies, et comme si les rives profondément humectées du Nil, du Zaïre, de la Gambia, comme si l'antique *Palus Tritonides* n'étoient pas des lieux humides, et tout aussi propres aux buffles que le petit canton engorgé des marais Pontins.

« En respectant la réfutation que M. de Buffon fait de Belon, on ne conçoit pas pourquoi il soutient impossible la perfection de l'espèce du buffle en Italie. M. de Buffon sait mieux que personne que presque tous les animaux éprouvent des changemens dans leur organisation, en changeant de climat, soit en bien, soit en mal, et cela peu ou beaucoup. La *gibbe* ou *bosse* est extrêmement commune en Arabie; la rachétique est une maladie presque universelle pour les bêtes dans ces climats; le chameau, le dromadaire, le rhinocéros, et l'éléphant lui-même, en sont souvent attaqués....

« Quoique M. de Buffon, dans son article du buffle, ne fasse point mention de l'odeur de musc de ces animaux, il n'en est pas moins vrai que cette odeur forte est naturelle et particulière aux buffles. J'ai même formé le projet de tirer le musc des excrémens du buffle, à peu près comme en Égypte on fait le sel ammoniac avec l'urine et les excrémens du chameau [1]. L'exécution de ce projet me sera facile, parce que, comme je l'ai dit plus haut, les pâturages des buffles, dans l'État ecclésiastique, sont dans les fiefs de ma famille....

« J'observe encore, au sujet des bœufs intelligens des Hottentots, dont parle M. de Buffon, que cet instinct particulier est une analogie avec les buffles qui sont dans les marais Pontins, dont la mémoire passe pour une chose unique....

« Au reste, on ne peut qu'être fort étonné de voir qu'un animal aussi intéressant et très-utile n'ait jamais été peint ni gravé, tandis que Salvator Rosa et Étienne Bella nous ont laissé des peintures et gravures de différens animaux d'Italie. Il étoit sans doute réservé au célèbre restaurateur de l'histoire naturelle de l'enrichir le premier de la gravure de cet animal, encore très-peu connu. »

Dans un supplément à ces premières réflexions, que m'avoit envoyé M. Caëtani, il ajoute de nouvelles preuves ou du moins d'autres conjectures sur l'ancienneté des buffles en Italie, et sur la connoissance

1. On tire le sel ammoniac, par la combustion du fumier de chameau, de la suie que cette combustion produit; et ce n'est assurément pas par les mêmes moyens que l'on pourroit extraire la partie odorante et musquée des excrémens du buffle.

qu'en avoient les Latins, les Grecs, et même les Juifs : quoique ces détails d'érudition n'aient pas un rapport immédiat avec l'histoire naturelle, ils peuvent y répandre quelque lumière ; et c'est dans cette vue, autant que dans celle d'en marquer ma reconnoissance à l'auteur, que je crois devoir les publier ici par extrait.

« Je crois, dit M. Caëtani, avoir prouvé, par les réflexions précédentes, que le buffle étoit connu des Grecs et des Latins, et que son nom a racine dans ces deux langues [1]. Quant à la latine, j'invoque encore en ma faveur l'autorité de Du Cange, qui, dans son Glossaire, dit au mot *bubalus : Bubalus, bufalus, buflus*. Il cite ce vers du septième livre du quatrième poëme de Venance, évêque de Poitiers, célèbre poëte du cinquième siècle :

Seu validi bufa ferit inter cornua campum.

« Pour le mot *buflus*, il est tiré de *Albertus Aquensis, lib. II, cap.* 43 ; de Jules Scaliger, *Exercitat.* 206, n° 3, et de Lindenbrogius, *ad Ammiani lib. XXII*, etc., comme on peut le voir dans Du Cange. Il est bien vrai que le cinquième siècle n'est pas celui de la belle latinité ; cependant, comme il ne s'agit pas ici de la pureté et de l'élégance de la langue, mais d'un point seulement grammatical, il ne s'ensuit pas moins que cet exemple indique un grand rapport du *bubalus* des Latins, du *bufalo* des Italiens et du *buffle* des François. Cette relation est encore prouvée d'une manière plus formelle par un passage de Pline au sujet de l'usage des Juifs de manger du chou avec la chair du buffle.

« Une dernière observation sur la langue grecque, c'est que le texte le plus précis en faveur du sentiment de M. de Buffon est certainement celui de Bochart, qui, dans son *Hierozoicon, parte I, lib. III, cap.* 22, dit : *Vocem græcam* bubolon *esse capræ speciem ;* mais il est évident que cette autorité est la même que celle d'Aristote, aussi bien que d'Aldrovande et de Jonston, qui ont dit la même chose d'après ce philosophe.

« Au reste, il est facile de démontrer que la connoissance du buffle remonte encore à une époque bien plus éloignée. Les interprètes et les commentateurs hébreux s'accordent tous à dire qu'il en est fait mention dans le *Pentateuque* même. Selon eux, le mot *jachmur* signifie *buffle*. Les Septante, dans le *Deutéronome*, donnent la même interprétation en traduisant *jachmur* par *bubalus ;* et, de plus, la tradition constante des Hébreux a toujours été que le jachmur étoit le buffle : on peut voir sur cela la version italienne de la Bible par Deodati, et celle d'Antoine Brucioli, qui a précédé Deodati.... Une autre preuve que les Juifs ont connu de tout temps le buffle, c'est qu'au premier livre des *Rois*, chapitre IV, vers. 22 et 23, il est dit qu'on en servoit sur la table de Salomon ; et, en effet, c'étoit une des viandes ordonnées par la législation des Juifs, et cet usage subsiste encore aujourd'hui parmi eux... *Les Juifs*, comme le dit fort bien M. de Buffon, *sont les seuls à Rome qui tuent le buffle dans leurs boucheries ;* mais il est à remarquer qu'ils ne le mangent guère qu'avec l'assaisonnement des choux, et surtout le premier jour de leur année, qui tombe toujours en septembre ou octobre, fête qui leur est ordonnée au chap. 12 de l'*Exode*, verset 14..... Pline l'a dit expressément : *Carnes bubalas additi caules magno ligni compendio percoquunt* (liv. XXIII, chap. 7). Ce texte est formel, et, en le rapprochant de l'usage constant et perpétuel des Juifs, on ne peut pas douter que Pline n'ait voulu parler du buffle.... Cet usage des Juifs de Rome est ici du plus grand poids, parce que leurs familles, dans cette capitale, sont incontestablement les plus anciennes de toutes les familles romaines ; depuis Titus jusqu'à présent, ils n'ont jamais quitté Rome, et leur *Ghetto* est encore aujourd'hui le même quartier que Junéval dit qu'ils habitoient anciennement. Ils ont conservé précieusement toutes leurs coutumes et usages ; et quant à celle d'assaisonner la viande du buffle avec les choux, la raison y a peut-être autant de part que la superstition : le chou, en hébreu, s'appelle *cherub*, expression qui signifie aussi *multiplication*. Ce double sens leur ayant fait imaginer que le chou étoit favorable à la multiplication, ils ont affecté ce légume à leur premier repas annuel, comme étant un bon augure pour croître et multiplier, selon le passage de la *Genèse* [2].

1. M. Caëtani a bien prouvé que le nom de *buffle* peut avoir sa racine dans les deux langues, mais non pas que ce même nom ait été d'usage chez les Grecs et les Romains, ni par conséquent que le buffle en ait été connu.

2. Nous ne contesterons pas à M. Caëtani que le mot hébreu *cherub* ne signifie un *chou ;* mais comme on sait d'ailleurs que le mot *cherub* signifie un *bœuf*, que, de plus, nous avons traduit ce même mot *cherub* par *chérubin*, il paroîtroit assez singulier de trouver dans un même mot un *chou*, un *bœuf* et un *ange*, si l'on ne savoit que la langue hébraïque est si peu abondante en termes distinctifs, que la

« Outre les preuves littérales de l'ancienneté de la connoissance du buffle, on peut encore la constater par des monumens authentiques. Il est vrai que ces monumens sont rares : mais leur rareté vient sans doute du mépris que les Grecs avoient pour les superstitions égyptiennes, comme nous l'enseigne Hérodote ; mépris qui ne permit pas aux artistes grecs de s'occuper d'un dieu aussi laid et aussi vil à leurs yeux que l'étoit un bœuf ou un buffle.... Les Latins, serviles imitateurs des Grecs, ne trouvant point de modèles de cet animal, le négligèrent également : en sorte que les monumens qui portent l'empreinte de cet animal sont très-rares.... Mais leur petit nombre suffit pour constater son ancienne existence dans ces contrées. Je possède moi-même une tête antique de buffle, qui a été trouvée dernièrement dans une fouille à la maison de plaisance de l'empereur Adrien à Tivoli. Cette tête est un morceau d'autant plus précieux qu'il est unique dans Rome, et fait d'ailleurs par main de maître. Il est très-vrai qu'on ne connoît aucun autre morceau antique qui représente le buffle, ni aucune médaille qui en offre la figure, quoiqu'il y en ait beaucoup qui portent différens animaux.

« M. de Buffon objectera peut-être que ce morceau de sculpture aura été fait sans doute sur un buffle d'Égypte, ou de quelque autre pays, et non à Rome, ni en Italie. Mais en supposant ce fait, dont il est presque impossible de fournir une preuve ni pour ni contre, il n'en résultera pas moins que les Romains n'ont pas pu placer la tête du buffle dans une superbe maison de plaisance d'empereur sans lui avoir donné un nom, et que, par conséquent, ils en avoient connoissance.

« La tête dont il s'agit est si parfaitement régulière, qu'elle paroît avoir été moulée sur une tête naturelle du buffle, de la manière que l'histoire rapporte que les Égyptiens mouloient leurs statues sur les cadavres mêmes.

« Au reste, je soumets encore ces nouvelles observations aux lumières supérieures de M. de Buffon. Je n'ose pas me flatter que chacune de mes preuves soit décisive : mais je pense que toutes ensemble établissent que le buffle étoit connu des anciens : proposition contraire à celle de l'illustre naturaliste que je n'ai pas craint de combattre ici. J'attends de son indulgence le pardon de ma témérité, et la permission de mettre sous ses yeux quelques particularités du buffle, dont il n'a peut-être pas connoissance, et qui ne sauroient être indifférentes pour un philosophe comme lui, qui a consacré sa vie à admirer et publier les merveilles de la nature.

même terme désigne très-souvent des choses toutes différentes.

« L'aversion du buffle pour la couleur rouge est générale dans tous les buffles de l'Italie, sans exception ; ce qui paroît indiquer que ces animaux ont les nerfs optiques plus délicats que les quadrupèdes connus. La foiblesse de la vue du buffle vient à l'appui de cette conjecture. En effet, cet animal paroît souffrir impatiemment la lumière : il voit mieux la nuit que le jour, et sa vue est tellement courte et confuse, que si, dans sa fureur, il poursuit un homme, il suffit de se jeter à terre pour n'en être pas rencontré ; car le buffle le cherche des yeux de tous côtés, sans s'apercevoir qu'il en est tout voisin....

« Les buffles ont une mémoire qui surpasse celle de beaucoup d'autres animaux. Rien n'est si commun que de les voir retourner seuls et d'eux-mêmes à leurs troupeaux, quoique d'une distance de quarante ou cinquante milles, comme de Rome aux marais Pontins. Les gardiens des jeunes buffles leur donnent à chacun un nom, et, pour leur apprendre à connoître ce nom, ils le répètent souvent d'une manière qui tient du chant, en les caressant en même temps sous le menton. Ces jeunes buffles s'instruisent ainsi en peu de temps, et n'oublient jamais ce nom, auquel ils répondent exactement en s'arrêtant, quoiqu'ils se trouvent mêlés parmi un troupeau de deux ou trois mille buffles. L'habitude du buffle d'entendre ce nom cadencé est telle, que, sans cette espèce de chant, il ne se laisse point approcher étant grand, surtout la femelle pour se laisser traire [1] ; et sa férocité naturelle ne lui permettant pas de se prêter à cette extraction artificielle de son lait, le gardien qui veut traire la buffle est obligé de tenir son petit auprès d'elle, ou, s'il est mort, de la tromper en couvrant de sa peau un autre petit buffle quelconque ; sans cette

1. Voyez ce que nous dirons plus loin, de cette répugnance de la femelle buffle à se laisser traire, et sur le moyen singulier qu'on a imaginé pour la vaincre, qui est de lui mettre la main et le bras dans la vulve pendant tout le temps de l'extraction du lait. Cette pratique du cap de Bonne-Espérance n'est pas parvenue jusqu'à Rome. D'ailleurs, comme ce volume n'a paru qu'en 1776, il paroît que M. Caëtani n'a pas été informé de ce fait, qui peut-être même n'est pas très-certain.

précaution, qui prouve, d'un côté, la stupidité de la buffle, et, de l'autre, la finesse de son odorat, il est impossible de la traire. Si donc la buffle refuse son lait, même à un autre petit buffle que le sien, il n'est pas étonnant qu'elle ne se laisse point téter par le veau, comme le remarque très-bien M. de Buffon.

« Cette circonstance de l'espèce de chant, nécessaire pour pouvoir traire le buffle femelle, rappelle ce que dit le moine Bacon dans ses observations (*Voyage en Asie par Bergeron*, tome II), qu'après Moal et les Tartares vers l'orient, « il y a des vaches « qui ne permettent pas qu'on les traie, à « moins qu'on ne chante; » il ajoute ensuite « que la couleur rouge les rend furieuses, au « point qu'on risque de perdre la vie, si « l'on se trouve autour d'elles. » Il est indubitable que ces vaches ne sont autre chose que des buffles; ce qui prouve encore que cet animal n'est pas exclusivement des climats chauds.

« La couleur noire et le goût désagréable de la chair du buffle donneroient lieu de croire que le lait participe de ces mauvaises qualités; mais, au contraire, il est fort bon, conservant seulement un petit goût musqué qui tient de celui de la noix muscade. On en fait du beurre excellent, il a une saveur et une blancheur supérieures à celui de la vache : cependant on n'en fait point dans la campagne de Rome, parce qu'il est trop dispendieux; mais on y fait une grande consommation de lait préparé d'autres manières. Ce qu'on appelle communément *œufs de buffle* sont des espèces de petits fromages auxquels on donne la forme d'œufs, qui sont d'un manger très-délicat. Il y a une autre espèce de fromage que les Italiens nomment *provatura*, qui est aussi fait de lait de buffle; il est d'une qualité inférieure au premier : le menu peuple en fait grand usage, et les gardiens des buffles ne vivent presque qu'avec le laitage de ces animaux.

« Le buffle est très-ardent en amour, il combat avec fureur pour la femelle; et quand la victoire la lui a assurée, il cherche à en jouir à l'écart. La femelle ne met bas qu'au printemps, et une seule fois l'année; elle a quatre mamelles et néanmoins ne produit qu'un seul petit; ou si, par hasard, elle en fait deux, sa mort est presque toujours la suite de cette fécondité. Elle produit deux années de suite, et se repose la troisième, pendant laquelle elle demeure stérile, quoiqu'elle reçoive le mâle. Sa fécondité commence à l'âge de quatre ans, et finit à douze. Quand elle entre en chaleur, elle appelle le mâle par un mugissement particulier, et le reçoit étant arrêtée, au lieu que la vache le reçoit quelquefois en marchant.

« Quoique le buffle naisse et soit élevé en troupeau, il conserve cependant sa férocité naturelle, en sorte qu'on ne peut s'en servir à rien, tant qu'il n'est pas dompté. On commence par marquer, à l'âge de quatre ans, ces animaux avec un fer chaud, afin de pouvoir distinguer les buffles d'un troupeau de ceux d'un autre..... La marque est suivie de la castration, qui se fait à l'âge de quatre ans, non par compression des testicules, mais par incision et amputation. Cette opération paroît nécessaire pour diminuer l'ardeur violente et furieuse que le buffle montre aux combats, et en même temps le disposer à recevoir le joug pour les différens usages auxquels on veut l'employer.... Peu de temps après la castration, on leur passe un anneau de fer dans les narines.... Mais la force et la férocité du buffle exigent beaucoup d'art pour parvenir à lui passer cet anneau. Après l'avoir fait tomber au moyen d'une corde que l'on entrelace dans ses jambes, les hommes destinés à cela se jettent sur lui pour lui lier les quatre pieds ensemble, et lui passent dans les narines l'anneau de fer; ils lui délient ensuite les pieds, et l'abandonnent à lui-même; le buffle furieux court de côté et d'autre, et, en heurtant tout ce qu'il rencontre, cherche à se débarrasser de cet anneau; mais avec le temps il s'accoutume insensiblement, et l'habitude autant que la douleur l'amènent à l'obéissance; on le conduit avec une corde que l'on attache à cet anneau, qui tombe de lui-même par la suite, au moyen de l'effort continuel des conducteurs en tirant la corde : mais alors l'anneau est devenu inutile; car l'animal, déjà vieux, ne se refuse plus à son devoir.....

« Le buffle paroît encore plus propre que le taureau à ces chasses dont on fait des divertissemens publics, surtout en Espagne. Aussi les seigneurs d'Italie qui tiennent des buffles dans leurs terres n'y emploient que ces animaux... La férocité naturelle du buffle s'augmente lorsqu'elle est excitée, et rend cette chasse très-intéressante pour les spectateurs. En effet, le buffle poursuit l'homme avec acharnement jusque dans les maisons, dont il monte les escaliers avec une facilité particulière; il se présente même aux fenêtres, d'où il saute dans l'arène, franchissant encore les murs, lorsque les cris re-

doublés du peuple sont parvenus à le rendre furieux.

« J'ai souvent été témoin de ces chasses, qui se font dans les fiefs de ma famille. Les femmes mêmes ont le courage de se présenter dans l'arène ; je me souviens d'en avoir vu un exemple dans ma mère.

« La fatigue et la fureur du buffle, dans ces sortes de chasses, le font suer beaucoup ; sa sueur abonde d'un sel extrêmement âcre et pénétrant ; et ce sel paroît nécessaire pour dissoudre la crasse dont sa peau est presque toujours couverte.....

« Le buffle est, comme l'on sait, un animal ruminant, et, la rumination étant très-favorable à la digestion, il s'ensuit que le buffle n'est point sujet à faire des vents. L'observation en avoit déjà été faite par Aristote, dans lequel on lit : *Nullum cornutum animal pedere*.....

« Le terme de la vie du buffle est à peu près le même que celui de la vie du bœuf, c'est-à-dire à dix-huit ans, quoiqu'il y en ait qui vivent vingt-cinq ans ; les dents lui tombent assez communément quelque temps avant de mourir. En Italie, il est rare qu'on leur laisse terminer leur carrière ; après l'âge de douze ans, on est dans l'usage de les engraisser, et de les vendre ensuite aux Juifs de Rome : quelques habitans de la campagne, forcés par la misère, s'en nourrissent aussi. Dans la terre de Labour du royaume de Naples, et dans le patrimoine de Saint-Pierre, on en fait un débit public deux fois la semaine. Les cornes du buffle sont recherchées et fort estimées : la peau sert à faire des liens pour les charrues, des cribles, et des couvertures de coffres et de malles ; on ne l'emploie pas, comme celle du bœuf, à faire des semelles de souliers, parce qu'elle est trop pesante, et qu'elle prend facilement l'eau.....

« Dans toute l'étendue des marais Pontins, il n'y a qu'un seul village qui fournisse les pâtres ou les gardiens des buffles : ce village s'appelle *Cisterna*, parce qu'il est dans une plaine où l'on n'a que de l'eau de citerne, et c'est l'un des fiefs de ma famille..... Les habitans, adonnés presque tous à garder des troupeaux de buffles, sont en même temps les plus adroits et les plus passionnés pour les chasses dont il a été parlé ci-dessus. ....

« Quoique le buffle soit un animal fort robuste, il est cependant délicat, en sorte qu'il souffre également de l'excès de la chaleur comme de l'excès du froid ; aussi, dans le fort de l'été, le voit-on chercher l'ombre et l'eau, et dans l'hiver les forêts les plus épaisses. Cet instinct semble indiquer que le buffle est plutôt originaire des climats tempérés que des climats très-chauds ou très-froids.

« Outre les maladies qui lui sont communes avec les autres animaux, il en est une particulière à son espèce, et dont il n'est attaqué que dans ses premières années... Cette maladie s'appelle *barbone ;* expression qui a rapport au siége le plus commun du mal, qui est à la gorge et sous le menton. J'ai fait en dernier lieu un voyage exprès pour être témoin du commencement, des progrès, et de la fin de cette maladie ; je me suis même fait accompagner d'un chirurgien et d'un médecin, afin de pouvoir l'étudier, et acquérir une connoissance précise et raisonnée de sa cause, ou du moins de sa nature, à l'effet d'en offrir à M. de Buffon une description exacte et systématique ; mais ayant été averti trop tard, et la maladie, qui ne dure que neuf jours, étant déjà cessée, je n'ai pu me procurer d'autres lumières que celles qui résultent de la pratique et de l'expérience des gardiens des troupeaux de buffles.....

« Les symptômes de cette maladie sont très-faciles à connoître, du moins quant aux extérieurs. La lacrymation est le premier ; l'animal refuse ensuite toute nourriture ; presque en même temps sa gorge s'enfle considérablement, et quelquefois aussi le corps se gonfle en entier ; il boite tantôt des pieds de devant, tantôt de ceux de derrière ; la langue est en partie hors de la gueule, et est environnée d'une écume blanche que l'animal jette au dehors.....

« Les effets de ce mal sont aussi prompts que terribles ; car en peu d'heures, ou tout au plus en un jour, l'animal passe par tous les degrés de la maladie, et meurt. Lorsqu'elle se déclare dans un troupeau, presque tous les jeunes buffles qui n'ont pas atteint leur troisième année en sont attaqués, et s'ils ne sont âgés que d'un an, ils périssent presque tous ; dans ceux qui sont âgés de deux ans, il y en a beaucoup qui n'en sont point atteints, et même il en échappe un assez grand nombre de ceux qui sont malades. Enfin, dès que les jeunes buffles sont parvenus à trois ans, ils sont presque sûrs d'échapper ; car il est fort rare qu'à cet âge ils en soient attaqués, et il n'y a pas d'exemple qu'au dessus de trois ans aucun de ces animaux ait eu cette maladie : elle commence donc par les plus jeunes, comme étant les plus foibles, et ceux qui tettent encore en sont

les premières victimes; lorsque la mère, par la finesse de son odorat, sent dans son petit le germe de la maladie, elle est la première à le condamner, en lui refusant la tette. Cette épizootie se communique avec une rapidité extraordinaire; en neuf jours au plus, un troupeau de jeunes buffles, quelque nombreux qu'il soit, en est presque tout infecté. Ceux qui prennent le mal dans les six premiers jours périssent assez souvent presque tous, au lieu que ceux qui n'en sont attaqués que dans les trois derniers jours échappent assez souvent, parce que, depuis le sixième jour de l'épizootie, la contagion va toujours en diminuant jusqu'au neuvième, qu'elle semble se réunir sur la tête d'un seul, dont elle fait, pour ainsi dire, sa victime d'expiation.

« Elle n'a point de saison fixe; seulement elle est plus commune et plus dangereuse au printemps et en été qu'en automne et en hiver... Une observation assez générale, c'est qu'elle vient ordinairement lorsqu'après les chaleurs il tombe de la pluie qui fait pousser de l'herbe nouvelle; ce qui sembleroit prouver que sa cause est une surabondance de chyle et de sang, occasionée par ce pâturage nouveau, dont la saveur et la fraîcheur *invitent* les petits buffles à s'en rassasier au delà du besoin. Une expérience vient à l'appui de cette réflexion : les jeunes buffles auxquels on a donné une nourriture saine et copieuse pendant l'hiver, s'abandonnant avec moins d'avidité à l'herbe nouvelle du printemps, n'en sont pas attaqués autant que les autres, et meurent en plus petit nombre. Dans les années de sécheresse, cette maladie se manifeste moins que dans les années humides; et ce qui confirme ce que je viens d'avancer sur sa cause, c'est que le changement de pâturage en est le seul demi-remède : on les conduit sur les montagnes où la pâture est moins abondante que dans la plaine; ce qui ne fait cependant que ralentir la fureur du mal, sans le guérir. En vain les gardiens de buffles ont tenté les différens remèdes que leur ont pu suggérer leur bon sens naturel et leurs foibles connoissances; ils leur ont appliqué à la gorge le bouton de feu; ils les ont fait baigner dans l'eau de fleuve et de mer; ils ont séparé du troupeau ceux qui étoient infectés, afin d'empêcher la communication du mal : mais tout a été inutile; la contagion gagne également tous les troupeaux ensemble et séparément; la mortalité est toujours la même : le seul changement de pâturage semble y apporter quelque foible adoucissement, et encore est-il presque insensible.....

« La chair des buffles morts du *barbone* est dans un état de demi-putréfaction. Elle a été reconnue si dangereuse, qu'elle a réveillé l'attention du gouvernement, qui a ordonné, sous des peines très-sévères, de l'enterrer, et qui a défendu d'en manger.....

« Quoique cette maladie semble particulière aux buffles, elle ne laisse pas de se communiquer aux différens animaux qu'on élève avec eux, comme poulains, faons et chevreaux; ce qui lui donne tous les caractères d'une épizootie. La cohabitation avec les buffles malades, le seul contact de la peau de ceux qui sont morts, suffisent pour infecter ces animaux, qui ont les mêmes symptômes et bientôt la même fin... Et même le cochon est sujet à la prendre; il en est attaqué de la même manière et dans le même temps, et il en est souvent la victime. Il y a cependant quelque différence, à ce sujet, entre le buffle et le cochon. 1° Le buffle n'est assailli par ce mal qu'une seule fois dans sa vie, et le cochon l'est jusqu'à deux fois dans la même année; de manière que celui qui a eu le *barbone* en avril, l'a souvent une seconde fois en octobre. 2° Il n'y a pas d'exemple qu'un buffle au dessus de trois ans en ait été attaqué, et le cochon y est sujet à tout âge, mais beaucoup moins cependant lorsqu'il est parvenu à son entier accroissement. 3° L'épizootie ne dure que neuf jours au plus dans les troupeaux de buffles, au lieu qu'elle exerce sa fureur sur le cochon pendant quinze jours, et encore au delà : mais cette maladie n'est pas naturelle à son espèce, et ce n'est que par sa communication avec les buffles qu'il en est attaqué.

« Le *barbone* étant presque la seule maladie dangereuse pour le buffle, et étant en même temps si meurtrière, que sur cent de ces animaux qui en sont attaqués dans leur premiere année, il est rare qu'elle en épargne une vingtaine, il seroit de la dernière importance de découvrir la cause de cette maladie pour y apporter remède. Les remarques faites jusqu'à présent sont insuffisantes, parce qu'elles n'ont pu être que superficielles... Mais je me propose, dès que cette épizootie se manifestera de nouveau, d'aller une seconde fois sur les lieux pour l'examiner avec des personnes de l'art, afin de pouvoir fournir à M. de Buffon une description qui le mette en état de donner, par son sentiment, des lumières certaines sur cette matière. »

Quoique ce mémoire de monsignor Caëtani sur le buffle soit assez étendu dans l'extrait que je viens d'en donner, je dois cependant avertir que j'en ai supprimé, à regret, un grand nombre de digressions très-savantes, et de réflexions générales aussi solides qu'ingénieuses, mais qui, n'ayant pas un rapport immédiat ni même assez prochain avec l'histoire naturelle du buffle, auroient paru déplacées dans cet article; et je suis persuadé que l'illustre auteur me pardonnera ces omissions en faveur du motif, et qu'il recevra avec bonté les marques de ma reconnoissance des instructions qu'il m'a fournies. Sa grande érudition, bien supérieure à la mienne, lui a fait trouver les racines, dans les langues grecque et latine, du nom du buffle; et les soins qu'il a pris de rechercher dans les auteurs et dans les monumens anciens tout ce qui peut avoir rapport à cet animal, donnent tant de poids à sa critique, que j'y souscris avec plaisir.

D'autre part, les occasions fréquentes qu'a eues M. Caëtani de voir, d'observer et d'examiner de près un très-grand nombre de buffles dans les terres de sa très-illustre maison, l'ont mis à portée de faire l'histoire de leurs habitudes naturelles, beaucoup mieux que moi, qui n'avois jamais vu de ces animaux que dans mon voyage en Italie, et à la ménagerie de Versailles, où j'en ai fait la description. Je suis donc persuadé que mes lecteurs me sauront bon gré d'avoir inséré dans ce volume le mémoire de M. Caëtani, et que lui-même ne sera point fâché de paroître dans notre langue avec son propre style, auquel je n'ai presque rien changé, parce qu'il est très-bon, et que nous avons beaucoup d'auteurs françois qui n'écrivent pas si bien dans leur langue que ce savant étranger écrit dans la nôtre.

Au reste, j'ai déjà dit qu'il seroit fort à désirer que l'on pût naturaliser en France cette espèce d'animaux aussi puissans qu'utiles : je suis persuadé que leur multiplication réussiroit dans nos provinces où il se trouve des marais et des marécages, comme dans le Bourbonnois, en Champagne, dans le Bassigny, en Alsace, et même dans les plaines le long de la Saône, aussi bien que dans les endroits marécageux du pays d'Arles et des landes de Bordeaux. L'impératrice de Russie en a fait venir d'Italie, et les a fait placer dans quelques-unes de ses provinces méridionales; ils se sont déjà fort multipliés dans le gouvernement d'Astracan et dans la nouvelle Russie. M. Guldenstaedt dit que le climat et les pâturages se sont trouvés très-favorables à ces animaux, qui sont plus robustes et plus forts au travail que les bœufs. Cet exemple peut suffire pour nous encourager à faire l'acquisition de cette espèce utile, qui remplaceroit celle des bœufs à tous égards, et surtout dans les temps où la grande mortalité de ces animaux fait un si grand tort à la culture de nos terres.

Sur l'Aurochs.

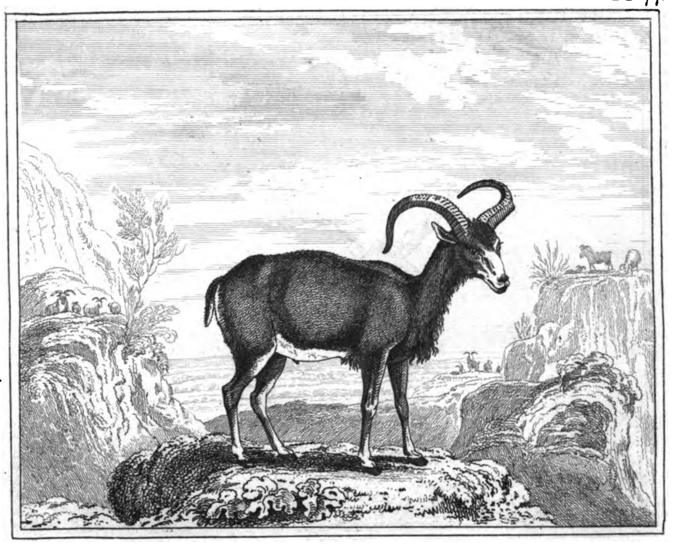
* M. Forster m'a informé que la race des aurochs ne se trouve actuellement qu'en Moscovie, et que les aurochs qui étoient en Prusse et sur les confins de la Lithuanie ont péri pendant la dernière guerre; mais il assure que les bisons sont encore communs dans la Moldavie. Le prince Démétrius Cantemir en parle dans sa *Description de la Moldavie* (partie Ire, chap. VII). « Sur les montagnes occidentales de la Moldavie, on trouve, dit-il, un animal que l'on appelle *zimbr*, et qui est indigène dans cette contrée : il est de la grandeur d'un bœuf commun; mais il a la tête plus petite, le cou plus long, le ventre moins replet et les jambes plus longues : ses cornes sont minces, droites, dirigées en haut, et leurs extrémités, qui sont assez pointues, ne sont que très-peu tournées en dehors. Cet animal est d'un naturel farouche : il est très-léger à la course; il gravit, comme les chèvres, sur les rochers escarpés, et on ne peut l'attraper qu'en le tuant ou le blessant avec les armes à feu. C'est l'animal dont la tête fut mise dans les armes de la Moldavie, par Pragosth, le premier prince du pays. » Et comme le bison s'appelle en polonois, *zurb*, qui n'est pas éloigné de *zimbr*, on peut croire que c'est le même animal que le bison; car le prince Cantemir le distingue nettement du buffle, en disant que ce dernier arrive quelquefois sur les rives du Niester, et n'est pas naturel à ce climat, tandis qu'il assure que le *zimbr* se trouve dans les hautes montagnes de la partie occidentale de la Moldavie, où il le dit indigène.

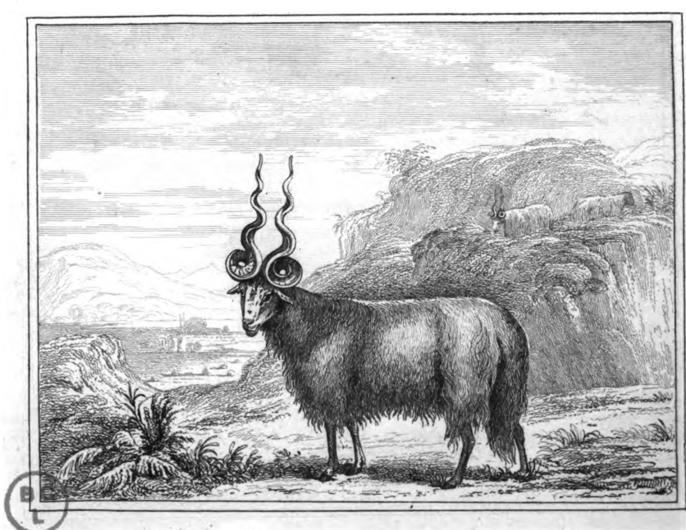
Quoique les bœufs d'Europe, les bisons d'Amérique, et les bœufs à bosse de l'Asie, ne diffèrent pas assez les uns des autres pour en faire des espèces séparées, puisqu'ils produisent ensemble, cependant on doit les considérer comme des races distinctes qui conservent leurs caractères, à moins qu'elles ne se mêlent, et que, par ce mélange, ces caractères distinctifs ne s'effacent dans la suite des générations. Par exemple, tous les bœufs de Sicile, qui sont certainement de

LE MOUFLON

Ordre des Ruminants . *Genre* Mouton. (Cuvier)

Pl. 77.





LE BÉLIER DE VALACHIE

Ordre des Ruminants...... *id*.... *id*...

LA BREBIS DE VALACHIE

Ordre des Ruminants *Genre* Mouton. (Cuvier)





LE BÉLIER DE TUNIS

Ordre des Ruminants...... *id*..... *id*..

la même espèce que ceux de France, ne laissent pas d'en différer constamment par la forme des cornes, qui sont très-remarquables par leur longueur et par la régularité de leur figure. Ces cornes n'ont qu'une légère courbure, et leur longueur ordinaire, mesurée en ligne droite, est ordinairement de trois pieds, et quelquefois de trois pieds et demi ; elles sont toutes très-régulièrement contournées, et d'une forme absolument semblable, en sorte que tous les bœufs de cette île se ressemblent autant entre eux par ce caractère qu'ils diffèrent en cela des autres bœufs de l'Europe.

De même la race du bison a en Amérique une variété constante. Nous avons vu la figure d'une tête qui nous a été communiquée par un savant de l'université d'Édimbourg, M. Magwan, sous le nom de *tête de bœuf musqué* ; et c'est en effet le même animal qui a été décrit par le P. Charlevoix. On voit, par la grandeur et la position des cornes de ce bœuf ou bison musqué, qu'il diffère par ce caractère du bison dont nous avons donné la figure dans ce volume, et dont les cornes sont très-différentes.

Celui-ci a été trouvé à la latitude de 70 degrés, près de la baie de Baffin. Sa laine est beaucoup plus longue et plus touffue que celle des bisons qui habitent des contrées plus tempérées; il est gros comme un bœuf d'Europe de moyenne taille; le poil, ou plutôt la laine sous le cou et le ventre, descend jusqu'à terre : il se nourrit de mousse blanche ou lichen, comme le renne.

Les deux cornes de ce bison musqué se réunissent à leur base, ou plutôt n'ont qu'une origine commune au sommet de la tête, qui est longue de deux pieds quatre pouces et demi, en la mesurant depuis le bout du nez jusqu'à ce point où les deux cornes sont jointes; l'intervalle entre leurs extrémités est de deux pieds cinq pouces et demi : la tête est si large, que la distance du centre d'un œil à l'autre est d'un pied quatre pouces du pied françois. Nous renvoyons, pour le reste de la description de cet animal, à celle qui a été donnée par le P. Charlevoix. M. Magwan nous a assuré que cette description de Charlevoix convenoit parfaitement à cet animal.

M'étant informé s'il subsistoit encore des bisons en Écosse, on m'a répondu, comme on le verra dans l'addition suivante sur le bison, qu'on n'en avoit point de mémoire. M. Forster m'écrit à ce sujet que je n'ai pas été pleinement informé. « La race des bisons blancs, dit-il, subsiste encore en Écosse, où les seigneurs, et particulièrement le duc de Hamilton, le duc de Queenbury, et, parmi les pairs anglois, le comte de Tankarville, ont conservé dans leurs parcs de Chatelherault et de Drumlasrrig en Écosse, et de Chillingham dans le comté de Northumberland en Angleterre, cette race de bisons sauvages. Ces animaux tiennent encore de leurs ancêtres par leur férocité et leur naturel sauvage : au moindre bruit ils prennent la fuite, et courent avec une vitesse étonnante; et lorsqu'on veut s'en procurer quelques-uns, on est obligé de les tuer à coups de fusil : mais cette chasse ne se fait pas toujours sans danger, car si on ne fait que blesser l'animal, bien loin de prendre la fuite, il court sur les chasseurs, et les perceroit de ses cornes, s'ils ne trouvoient pas les moyens de l'éviter, soit en montant sur un arbre, soit en se sauvant dans quelques maisons.

Quoique ces bisons aiment la solitude, ils s'approchent cependant des habitations, lorsque la faim et la disette, en hiver, les forcent à venir prendre le foin qu'on leur fournit sous des hangars. Ces bisons sauvages ne se mêlent jamais avec l'espèce de nos bœufs; ils sont blancs sur le corps, et ont le museau et les oreilles noirs; leur grandeur est celle d'un bœuf commun de moyenne taille, mais ils ont les jambes plus longues et les cornes plus belles; les mâles pèsent environ cinq cent trente livres, et les femelles environ quatre cents ; leur cuir est meilleur que celui du bœuf commun. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que les bisons ont perdu, par la durée de leur domesticité, les longs poils qu'ils portoient autrefois. Boëtius dit : *Gignere solet ea sylva boves candidissimos, in formam leonis jubam habentes*, etc. (Descript. regni Scotiæ, *fol. xj.*) Or, à présent, ils n'ont plus cette jube ou crinière de longs poils, et sont par là devenus différens de tous les bisons qui nous sont connus.

Sur le bison.

* Les bœufs et les bisons ne sont que deux races particulières, mais toutes deux de la même espèce, quoique le bison diffère toujours du bœuf, non seulement par la loupe qu'il porte sur le dos, mais souvent encore par la qualité, la quantité et la longueur du poil. Le bison ou bœuf à bosse de Madagascar réussit très-bien à l'Ile-de-France; sa chair y est beaucoup meilleure

que celle de nos bœufs venus d'Europe, et, après quelques générations, sa bosse s'efface entièrement. Il a le poil plus lisse, la jambe plus effilée et les cornes plus longues que ceux de l'Europe. J'ai vu, dit M. de Querhoënt, de ces bœufs bossus qu'on amenoit de Madagascar, qui en avoient d'une grandeur étonnante.

Le bison dont nous donnons ici la figure, et que nous avons vu vivant, avoit été pris jeune dans les forêts des parties tempérées de l'Amérique septentrionale, ensuite amené en Europe, élevé en Hollande, et acheté par un Suisse qui le transportoit de ville en ville dans une espèce de grande cage, d'où il ne sortoit point, et où il étoit même attaché par la tête avec quatre cordes qui la lui tenoient étroitement assujettie. L'énorme crinière dont sa tête est entourée n'est pas du crin, mais de la laine ondée et divisée par flocons pendants comme une vieille toison. Cette laine est très-fine, de même que celle qui couvre la loupe et tout le devant du corps. Les parties qui paroissent nues dans la gravure ne le sont que dans certains temps de l'année, et c'est plutôt en été qu'en hiver; car, au mois de janvier, toutes les parties du corps étoient à peu près également couvertes d'une laine frisée très-fine et très-serrée, sous laquelle la peau paroissoit d'un brun couleur de suie, au lieu que, sur la bosse et sur les autres parties couvertes également d'une laine plus longue, la peau est de couleur tannée. Cette bosse ou loupe, qui est toute de chair, varie comme l'embonpoint de l'animal. Il ne nous a paru différer de notre bœuf d'Europe que par cette loupe et par la laine. Quoiqu'il fût très-contraint, il n'étoit pas féroce; il se laissoit toucher et caresser par ceux qui le soignoient.

On doit croire qu'autrefois il y a eu des bisons dans le nord de l'Europe; Gesner a même dit qu'il en existoit de son temps en Écosse. Cependant, m'étant soigneusement informé de ce dernier fait, on m'a écrit d'Angleterre et d'Écosse qu'on n'en avoit pas de mémoire. M. Bell, dans son *Voyage de Russie à la Chine*, parle de deux espèces de bœufs qu'il a vus dans les parties septentrionales de l'Asie, dont l'une est l'aurochs ou bœuf sauvage, de même race que nos bœufs, et l'autre, dont nous avons donné l'indication d'après Gmelin sous le nom de *vache de Tartarie* ou *vache grognante*, nous paroît être de la même espèce que le bison. On en trouve la description dans notre ouvrage; et, après avoir comparé cette vache grognante avec le bison, j'ai trouvé qu'elle lui ressemble par tous les caractères, à l'exception du grognement au lieu du mugissement: mais j'ai présumé que ce grognement n'étoit pas une affection constante et générale, mais contingente et particulière, semblable à la grosse voix entrecoupée de nos taureaux, qui ne se fait entendre pleinement que dans le temps du rut: d'ailleurs j'ai été informé que le bison dont je donne la figure, ne faisoit jamais retentir sa voix, et que, quand même on lui causoit quelque douleur vive, il ne se plaignoit pas, en sorte que son maître disoit qu'il étoit muet; et on peut penser que sa voix se seroit développée de même par un grognement ou par des sons entrecoupés, si, jouissant de sa liberté et de la présence d'une femelle, il eût été excité par l'amour.

Au reste, les bœufs sont très-nombreux en Tartarie et en Sibérie. Il y en a une fort grande quantité à Tobolsk, où les vaches courent les rues même en hiver, et dans les campagnes, où on en voit un nombre prodigieux en été. Nous avons dit qu'en Irlande les bœufs et les vaches manquent souvent de cornes; c'est surtout dans les parties méridionales de l'île, où les pâturages ne sont point abondans, et dans les pays maritimes, où les fourrages sont fort rares, que se trouvent ces bœufs et ces vaches sans cornes; nouvelle preuve que ces parties excédantes ne sont produites que par la surabondance de la nourriture. Dans ces endroits voisins de la mer, l'on nourrit les vaches avec du poisson cuit dans l'eau et réduit en bouillie par le feu. Ces animaux sont non seulement accoutumés à cette nourriture, mais ils en sont même très-friands; et leur lait n'en contracte, dit-on, ni mauvaise odeur ni goût désagréable.

Les bœufs et les vaches de Norwége sont en général fort petits; ils sont un peu plus grands dans les îles qui bordent les côtes de Norwége: différence qui provient de celle des pâturages, et aussi de la liberté qu'on leur donne de vivre dans ces îles sans contrainte; car on les laisse absolument libres, en prenant seulement la précaution de les faire accompagner de quelques béliers, accoutumés à chercher eux-mêmes leur nourriture pendant l'hiver. Ces béliers détournent la neige qui recouvre l'herbe, et les bœufs les font retirer pour en manger. Ils deviennent avec le temps si farouches, qu'il faut les prendre avec des cordes. Au reste, ces vaches demi-sauvages donnent fort peu de lait. Elles mangent, à défaut d'autre nour-

rage, de l'algue mêlée avec du poisson bien bouilli.

Il est assez singulier que les bœufs à bosse ou bisons, dont la race paroît s'être étendue depuis Madagascar et la pointe de l'Afrique, et *depuis* l'extrémité des Indes orientales *jusqu'en* Sibérie, dans notre continent, et que l'on a retrouvée dans l'autre continent, jusqu'aux Illinois, à la Louisiane, et même jusqu'au Mexique, n'aient jamais passé les terres qui forment l'isthme de Panama; car on n'a trouvé ni bœufs ni bisons dans aucune partie de l'Amérique méridionale, quoique le climat leur convînt parfaitement, et que les bœufs d'Europe y aient multiplié plus qu'en aucun lieu du monde. A Buénos-Ayres et à quelques degrés encore au delà, ces animaux ont tellement multiplié et ont si bien rempli le pays, que personne ne daigne se les approprier; les chasseurs les tuent par milliers, et seulement pour avoir les cuirs et la graisse. On les chasse à cheval; on leur coupe les jarrets avec une espèce de hache, ou on les prend dans des lacets faits avec une forte courroie de cuir. Dans l'île de Sainte-Catherine, sur la côte du Brésil, on trouve quelques petits bœufs dont la chair est mollasse et désagréable au goût: ce qui vient, ainsi que leur petite taille, du défaut et de la mauvaise qualité de la nourriture; car, faute de fourrage, on le nourrit de calebasses sauvages.

En Afrique, il y a de certaines contrées où les bœufs sont en très-grand nombre. Entre le cap Blanc et Serraléonne, on voit, dans les bois et sur les montagnes, des vaches sauvages ordinairement de couleur brune, et dont les cornes sont noires et pointues; elles multiplient prodigieusement, et le nombre en seroit infini si les Européens et les Nègres ne leur faisoient pas continuellement la guerre. Dans les provinces de Duguela et de Tremecen, et d'autres endroits de Barbarie, ainsi que dans les déserts de Numidie, on voit des vaches sauvages couleur de marron obscur, assez petites et fort légères à la course; elles vont par troupes quelquefois de cent ou de deux cents.

A Madagascar, les taureaux et les vaches de la meilleure espèce y ont été amenés des autres provinces de l'Afrique; ils ont une bosse sur le dos: les vaches donnent si peu de lait, qu'on pourroit assurer qu'une vache de Hollande en fournit six fois plus. Il y a dans cette île de ces bœufs à bosse ou bisons sauvages qui errent dans les forêts; la chair de ces bisons n'est pas si bonne que celle de nos bœufs. Dans les parties méridionales de l'Asie, on trouve aussi des bœufs sauvages; les chasseurs d'Agra vont les prendre dans la montagne de Nerwer, qui est environnée de bois: cette montagne est sur le chemin de Surate à Golconde. Ces vaches sauvages sont ordinairement belles, et se vendent fort cher.

Le zébu semble être un diminutif du bison, dont la race, ainsi que celle du bœuf, subit de très-grandes variétés, surtout pour la grandeur. Le zébu, quoique originaire des pays très-chauds, peut vivre et produire dans nos pays tempérés. « J'ai vu, dit M. Collinson, grand nombre de ces animaux dans « les parcs de M. le duc de Richemond, de « M. le duc de Portland, et dans d'autres « parcs; ils y multiplioient et faisoient des « veaux tous les ans, qui étoient les plus « jolies créatures du monde: les pères et « mères venoient de la Chine et des Indes « orientales. La loupe qu'ils portent sur les « épaules est une fois plus grosse dans le « mâle que dans la femelle, qui est aussi « d'une taille au dessous de celle du mâle. « Le petit zébu tette sa mère comme les au« tres veaux tettent les vaches; mais le lait « de la mère zébu tarit bientôt dans notre « climat, et on achève de les nourrir avec « de l'autre lait. On tua un de ces animaux « chez M. le duc de Richemond; mais la « chair ne s'en est pas trouvée si bonne que « celle du bœuf [1]. »

Il se trouve aussi dans la race des bœufs sans bosse de très-petits individus, et qui, comme le zébu, peuvent faire race particulière. Gemelli Carreri vit, sur la route d'Ispahan à Schiras, deux petites vaches que le bacha de la province envoyoit au roi, et qui n'étoient pas plus grosses que des veaux. Ces petites vaches, quoique nourries de paille pour tout aliment, sont néanmoins fort grasses, et il m'a paru qu'en général les zébus ou petits bisons, ainsi que nos bœufs de la petite taille, ont le corps plus charnu et plus gras que les bisons et les bœufs de la taille ordinaire.

* Nous avons très-peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit du buffle; nous dirons seulement qu'au Mogol on les fait combattre contre les lions et les tigres, quoiqu'ils ne puissent guère se servir de leurs cornes. Ces animaux sont très-nombreux dans tous les climats chauds, surtout dans les contrées marécageuses et voisines des fleuves. L'eau ou l'humidité du terrain paroissent leur être

[1] Extrait d'une lettre de feu M. Collinson à M. de Buffon, datée de Londres, le 30 décembre 1764.

encore plus nécessaires que la chaleur du climat [1], et c'est par cette raison que l'on n'en trouve point en Arabie, dont presque toutes les terres sont arides. On chasse les buffles sauvages, mais avec grande précaution; car ils sont très-dangereux et viennent à l'homme dès qu'ils sont blessés. Niébuhr rapporte, au sujet des buffles domestiques, « que dans quelques endroits, comme à Bas- « ra, on a l'usage, lorsqu'on trait la femelle « du buffle, de lui fourrer la main jusqu'au « coude dans la vulve, parce que l'expérience « a appris que cela leur faisoit donner plus « de lait; » ce qui ne paroît pas probable : mais il se pourroit que la femelle du buffle fît, comme quelques-unes de nos vaches, des efforts pour retenir son lait, et que cette espèce d'opération douce relâchât la contraction de ses mamelles.

Dans les terres du cap de Bonne-Espérance, le buffle est de la grandeur du bœuf pour le corps; mais il a les jambes plus courtes, la tête plus large : il est fort redouté. Il se tient souvent à la lisière des bois; et comme il a la vue mauvaise, il y reste la tête baissée pour pouvoir mieux distinguer les objets entre les pieds des arbres; et lorsqu'il aperçoit à sa portée quelque chose qui l'inquiète, il s'élance dessus en poussant des mugissemens affreux, et il est fort difficile d'échapper à sa fureur; il est moins à craindre dans la plaine. Il a le poil roux et noir en quelques endroits. On en voit de nombreux troupeaux.

1. J'ai dit ailleurs que les buffles réussiroient en France. On vient de tenter de les faire multiplier dans le Brandebourg, près de Berlin.

Sur le Zébu.

* J'ai déjà fait mention de ce petit bœuf à l'article du *buffle;* mais comme il en est arrivé un à la Ménagerie du roi depuis l'impression de cet article, nous sommes en état d'en parler encore plus positivement, et d'en donner ici la figure faite d'après nature. J'ai aussi reconnu, en faisant de nouvelles recherches, que ce petit bœuf, auquel j'ai donné le nom de *zébu*, est vraisemblablement le même animal qui se nomme *lant* ou *dant* en Numidie, et dans quelques autres provinces septentrionales de l'Afrique, où il est très-commun; et enfin que ce même nom *dant*, qui ne devoit appartenir qu'à l'animal dont il est ici question, a été transporté, d'Afrique en Amérique, à un autre animal qui ne ressemble à celui-ci que par la grandeur du corps, et qui est d'une tout autre espèce. Ce *dant* d'Amérique est le *tapir* ou le *maïpouri;* et pour qu'on ne le confonde pas avec le *dant* d'Afrique, qui est notre zébu, nous en donnerons l'histoire plus loin.

LE MOUFFLON,

ET LES AUTRES BREBIS ÉTRANGÈRES.

Les espèces les plus foibles des animaux utiles ont été réduites les premières en domesticité. L'on a soumis la brebis et la chèvre avant d'avoir dompté le cheval, le bœuf ou le chameau : on les a aussi transportées plus aisément de climats en climats; de là le grand nombre de variétés qui se trouvent dans ces deux espèces, et la difficulté de reconnoître quelle est la vraie souche de chacune. Il est certain, comme nous l'avons prouvé, que notre brebis domestique, telle qu'elle existe aujourd'hui, ne pourroit subsister d'elle-même, c'est-à-dire sans le secours de l'homme : il est donc également certain que la nature ne l'a pas produite telle qu'elle est, mais que c'est entre nos mains qu'elle a dégénéré. Il faut par conséquent chercher parmi les animaux sauvages ceux dont elle approche le plus; il faut la comparer avec les brebis domestiques des pays étrangers; exposer en même temps les différentes causes d'altération, de changement et de dégénération, qui ont dû influer sur l'espèce, et voir enfin si nous ne pourrons pas, comme dans celle du bœuf, en rapporter toutes les variétés, toutes les espèces prétendues, à une race primitive.

Notre brebis, telle que nous la connoissons, ne se trouve qu'en Europe et dans quelques provinces tempérées de l'Asie. Transportée dans les pays plus chauds, comme en Guinée, elle perd sa laine et se couvre de poil; elle y multiplie peu, et sa

chair n'a plus le même goût. Dans les pays très-froids, elle ne peut subsister; mais on trouve dans ces mêmes pays froids, et surtout en Islande, une race de brebis à plusieurs cornes, à queue courte, à laine dure et épaisse, au dessous de laquelle, comme dans presque tous les animaux du Nord, se trouve une seconde fourrure d'une laine plus douce, plus fine, et plus touffue : dans les pays chauds, au contraire, on ne voit ordinairement que des brebis à cornes courtes et à queue longue, dont les unes sont couvertes de laine, les autres de poil, et d'autres encore de poil mêlé de laine. La première de ces brebis des pays chauds est celle que l'on appelle communément *mouton de Barbarie, mouton d'Arabie*, laquelle ressemble entièrement à notre brebis domestique, à l'exception de la queue, qui est si fort chargée de graisse, que souvent elle est large de plus d'un pied, et pèse plus de vingt livres. Au reste, cette brebis n'a rien de remarquable que sa queue, qu'elle porte comme si on lui avoit attaché un coussin sur les fesses. Dans cette race de brebis à grosse queue, il s'en trouve qui l'ont si courte et si pesante, qu'on leur donne une petite brouette pour la soutenir en marchant. Dans le Levant, cette brebis est couverte d'une très-belle laine; dans les pays plus chauds, comme à Madagascar et aux Indes, elle est couverte de poils. La surabondance de la graisse, qui, dans nos moutons, se fixe sur les reins, descend dans ces brebis sous les vertèbres de la queue; les autres parties du corps en sont moins chargées que dans nos moutons gras. C'est au climat, à la nourriture, et aux soins de l'homme, qu'on doit rapporter cette variété; car ces brebis à large ou longue queue sont domestiques comme les nôtres, et même elles demandent beaucoup plus de soin et de ménagement. La race en est beaucoup plus répandue que celle de nos brebis : on la trouve communément en Tartarie, en Perse, en Syrie, en Égypte, en Barbarie, en Éthiopie, au Mozambique, à Madagascar, et jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

On voit dans les îles de l'Archipel, et principalement dans l'île de Candie, une race de brebis domestiques, de laquelle Belon a donné la figure et la description sous le nom de *strepsicheros*. Cette brebis est de la taille de nos brebis ordinaires; elle est, comme celles-ci, couverte de laine, et elle n'en diffère que par les cornes, qu'elle a droites et cannelées en spirale.

Enfin dans les contrées les plus chaudes de l'Afrique et des Indes, on trouve une race de grandes brebis à poil rude, à cornes courtes, à oreilles pendantes, avec une espèce de fanon et des pendans sous le cou. Léon l'Africain et Marmol la nomment *adimain*, et les naturalistes la connoissent sous les noms de *belier du Sénégal, belier de Guinée, brebis d'Angola*, etc. Elle est domestique comme les autres, et sujette de même à des variétés. Nous donnons ici la figure de ces deux brebis, qui, quoique différentes entre elles par des caractères particuliers, se ressemblent à tant d'autres égards, qu'on ne peut guère douter qu'elles ne soient de la même race. C'est de toutes les brebis domestiques celle qui paroît approcher le plus de l'état de nature; elle est plus grande, plus forte, plus légère, et par conséquent plus capable qu'aucune autre de subsister par elle-même. Mais comme on ne la trouve que dans les pays plus chauds, qu'elle ne peut souffrir le froid, et que dans son propre climat elle n'existe pas par elle-même comme un animal sauvage, qu'au contraire elle ne subsiste que par le soin de l'homme, qu'elle n'est qu'animal domestique, on ne peut pas la regarder comme la souche première ou la race primitive, de laquelle toutes les autres auroient tiré leur origine.

En considérant donc, dans l'ordre du climat, les brebis qui sont purement domestiques, nous avons, 1° la brebis du Nord à plusieurs cornes, dont la laine est rude et fort grossière. Les brebis d'Islande, de Gothlande, de Moscovie, et de plusieurs autres endroits du nord de l'Europe, ont toutes la laine grosse, et paroissent être de cette même race.

2° Notre brebis, dont la laine est très-belle et fort fine dans les climats doux de l'Espagne et de la Perse, mais qui, dans les pays très-chauds, se change en un poil assez rude. Nous avons déjà observé cette conformité de l'influence des climats de l'Espagne et du Chorason, province de Perse, sur le poil des chèvres, des chats, des lapins, et elle agit de même sur la laine des brebis, qui est très-belle en Espagne, et plus belle encore dans cette partie de la Perse.

3° La brebis à grosse queue, dont la laine est aussi fort belle dans les pays tempérés, tels que la Perse, la Syrie, l'Égypte; mais qui, dans des climats plus chauds, se change en poil plus ou moins rude.

4° La brebis *strepsicheros* ou *mouton de Crète*, qui porte de la laine comme les nô-

tres et leur ressemble, à l'exception des cornes, qui sont droites et cannelées en vis.

5° L'*adimain*, ou *la grande brebis du Sénégal et des Indes*, qui nulle part n'est couverte de laine, et porte au contraire un poil plus ou moins court et plus ou moins rude, suivant la chaleur du climat. Toutes ces brebis ne sont que des variétés d'une seule et même espèce, et produiroient certainement toutes les unes avec les autres, puisque le bouc, dont l'espèce est bien plus éloignée, produit avec nos brebis, comme nous nous en sommes assurés par l'expérience. Mais quoique ces cinq ou six races de brebis domestiques soient toutes des variétés de la même espèce, entièrement dépendantes de la différence du climat, du traitement, et de la nourriture, aucune de ces races ne paroît être la souche primitive et commune de toutes; aucune n'est assez forte, assez légère, assez vive, pour résister aux animaux carnassiers, pour les éviter, pour les fuir : toutes ont également besoin d'abri, de soin, de protection; toutes doivent donc être regardées comme des races dégénérées, formées des mains de l'homme, et par lui propagées pour son utilité. En même temps qu'il aura nourri, cultivé, multiplié ces races domestiques, il aura négligé, chassé, détruit la race sauvage, plus forte, moins traitable, et par conséquent plus incommode et moins utile : elle ne se trouvera donc plus qu'en petit nombre dans quelques endroits moins habités où elle aura pu se maintenir. Or on trouve dans les montagnes de Grèce, dans les îles de Chypre, de Sardaigne, de Corse, et dans les déserts de la Tartarie, l'animal que nous avons nommé *moufflon*, et qui nous paroît être la souche primitive de toutes les brebis. Il existe dans l'état de nature, il subsiste et se multiplie sans le secours de l'homme; il ressemble, plus qu'aucun autre animal sauvage, à toutes les brebis domestiques; il est plus vif, plus fort, et plus léger qu'aucune d'entre elles; il a la tête, le front, les yeux et toute la face du bélier; il lui ressemble aussi par la forme des cornes et par l'habitude entière du corps; enfin il produit avec la brebis domestique, ce qui seul suffiroit pour démontrer qu'il est de la même espèce, et qu'il en est la souche. La seule disconvenance qu'il y ait entre le moufflon et nos brebis, c'est qu'il est couvert de poil, et non de laine : mais nous avons vu que, même dans les brebis domestiques, la laine n'est pas un caractère essentiel; que c'est une production du climat tempéré, puisque dans les pays chauds ces mêmes brebis n'ont point de laine et sont toutes couvertes de poil, et que, dans les pays très-froids, leur laine est encore aussi grossière, aussi rude que le poil. Dès lors il n'est pas étonnant que la brebis originaine, la brebis primitive et sauvage, qui a dû souffrir le froid et le chaud, vivre et se multiplier sans abri dans les bois, ne soit pas couverte d'une laine qu'elle auroit bientôt perdue dans les broussailles, d'une laine que l'exposition continuelle à l'air et l'intempérie des saisons auroient en peu de temps altérée et changée de nature. D'ailleurs, lorsqu'on fait accoupler le bouc avec la brebis domestique, le produit est une espèce de moufflon; car c'est un agneau couvert de poil. Ce n'est point un mulet infécond; c'est un métis qui remonte à l'espèce originaire, et qui paroît indiquer que nos chèvres et nos brebis domestiques ont quelque chose de commun dans leur origine; et comme nous avons reconnu par l'expérience que le bouc produit aisément avec la brebis, mais que le belier ne produit point avec la chèvre, il n'est pas douteux que dans ces animaux, toujours considérés dans leur état de génération et de domesticité, la chèvre ne soit l'espèce dominante, et la brebis l'espèce subordonnée, puisque le bouc agit avec puissance sur la brebis, et que le belier est impuissant à produire avec la chèvre. Ainsi notre brebis domestique est une espèce bien plus dégénérée que celle de la chèvre, et il y a tout lieu de croire que si l'on donnoit à la chèvre le moufflon au lieu du belier domestique, elle produiroit des chevreaux qui remonteroient à l'espèce de la chèvre, comme les agneaux produits par le bouc et la brebis remontent à l'espèce du belier.

Je sens que les naturalistes qui ont établi leurs méthodes, et, j'ose dire, fondé toutes leurs connoissances en histoire naturelle, sur la distinction de quelques caractères particuliers, pourront faire ici des objections, et je vais tâcher d'y répondre d'avance. Le premier caractère des moutons, diront-ils, est de porter de la laine, et le premier caractère des chèvres est d'être couvertes de poil : le second caractère des beliers est d'avoir les cornes courbées en cercle et tournées en arrière; celui des boucs est de les avoir plus droites et tournées en haut. Ce sont là, diront-ils, les marques distinctives et les signes infaillibles auxquels on reconnoîtra toujours les brebis et les chèvres; car ils ne pourront se dispenser d'avouer en

même temps que tout le reste leur est commun : les unes et les autres n'ont point de dents incisives à la mâchoire supérieure, et en ont huit à l'inférieure ; les unes et les autres n'ont point de dents canines : ces deux espèces ont également le pied fourchu ; elles ont des cornes simples et permanentes ; toutes deux ont les mamelles dans la même région du ventre, toutes deux vivent d'herbes et ruminent. Leur organisation intérieure est encore bien plus semblable, car elle paroît être absolument la même dans ces deux animaux ; le même nombre et la même forme pour les estomacs, la même disposition de viscères et d'intestins, la même substance dans la chair, la même qualité particulière dans la graisse et dans la liqueur séminale, le même temps pour la gestation, le même temps encore pour l'accroissement et pour la durée de la vie. Il ne reste donc que la laine et les cornes par lesquelles on puisse différencier ces espèces. Mais, comme nous l'avons déjà fait sentir, la laine est moins une substance de la nature qu'une production du climat, aidé des soins de l'homme, et cela est démontré par le fait. La brebis des pays chauds, la brebis des pays froids, la brebis sauvage, n'ont point de laine, mais du poil ; d'autre côté, les chèvres dans des climats très-doux ont plutôt de la laine que du poil, car celui de la chèvre d'Angora est plus beau et plus fin que la laine de nos moutons. Ce caractère n'est donc pas essentiel ; il est purement accidentel et même équivoque, puisqu'il peut également appartenir ou manquer à ces deux espèces, suivant les différens climats. Celui des cornes paroît être encore moins certain ; elles varient pour le nombre, pour la grandeur, pour la forme, et pour la direction. Dans nos brebis domestiques, les beliers ont ordinairement des cornes et les brebis n'en ont point. Cependant j'ai souvent vu dans nos troupeaux des beliers sans cornes et des brebis avec des cornes ; j'ai non seulement vu des brebis avec deux cornes, mais même avec quatre. Les brebis du Nord et d'Islande en ont quelquefois jusqu'à huit. Dans les pays chauds, les beliers n'en ont que deux très-courtes, et souvent ils en manquent ainsi que les brebis. Dans les uns, les cornes sont lisses et rondes ; dans les autres, elles sont cannelées et aplaties : la pointe, au lieu d'être tournée en arrière, est quelquefois tournée en dehors ou en devant, etc. Ce caractère n'est donc pas plus constant que le premier, et par conséquent il ne suffit pas pour établir des espèces différentes [1]. La grosseur et la longueur de la queue ne suffisent pas non plus pour constituer des espèces, puisque cette queue est, pour ainsi dire, un membre artificiel qu'on fait grossir plus ou moins par l'assiduité des soins et l'abondance de la bonne nourriture, et que d'ailleurs nous voyons, dans nos brebis domestiques, des races, telles que certaines brebis anglaises, qui ont la queue très-longue en comparaison des brebis ordinaires. Cependant les naturalistes modernes, uniquement appuyés sur ces différences des cornes, de la laine, et de la grosseur de la queue, ont établi sept ou huit espèces différentes dans le genre des brebis. Nous les avons toutes réduites à une ; du genre entier nous ne faisons qu'une espèce ; et cette réduction nous paroît si bien fondée, que nous ne craignons pas qu'elle soit démentie par des observations ultérieures. Autant il nous a paru nécessaire, en composant l'histoire des animaux sauvages, de les considérer en eux-mêmes un à un et indépendamment d'aucun genre, autant croyons-nous, au contraire, qu'il faut adopter, étendre les genres dans les animaux domestiques, et cela, parce que dans la nature il n'existe que des individus et des suites d'individus, c'est-à-dire des espèces ; que nous n'avons pas influé sur celles des animaux indépendans, et qu'au contraire nous avons altéré, modifié, changé celles des animaux domestiques. Nous avons donc fait des genres physiques et réels, bien différens de ces genres métaphysiques et arbitraires qui n'ont jamais existé qu'en idée. Ces gen-

1. M. Linnæus a fait avec raison six variétés et non pas six espèces dans la brebis domestique : 1° *Ovis rustica cornuta ;* 2° *Anglica mutica ; cauda scrotoque ad genua pendulis ;* 3° *Hispanica cornuta, spira extrorsum tracta ;* 4° *polycerata e Gothlandia ;* 5° *Africana pro lana pilis brevibus hirta ;* 6° *laticauda platyura Arabica.* (Linn. *Syst. nat.*, edit. X, pag. 70.) Toutes ces brebis ne sont en effet que des variétés, auxquelles cet auteur auroit dû joindre l'*adimain* ou *belier de Guinée*, et le *strepsicheros de Candie*, dont il fait deux espèces différentes entre elles et différentes de nos brebis ; et de même, s'il eût vu le moufflon, et qu'il eût été informé qu'il produit avec la brebis, ou qu'il eût seulement consulté le passage de Pline au sujet du *musimon*, il ne l'auroit pas mis dans le genre des chèvres, mais dans celui des brebis. M. Brisson a non seulement placé de même le moufflon parmi les chèvres, mais il y a encore placé le *strepsicheros*, qu'il appelle *Hircus laniger ;* et de plus, il a fait quatre espèces distinctes de la brebis domestique couverte de laine, de la brebis domestique couverte de poil dans les pays chauds, de la brebis à large queue, et de la brebis à longue queue. Nous réduisons, comme l'on voit, quatre espèces selon M. Linnæus, et sept espèces suivant M. Brisson, à une seule.

res physiques sont réellement composés de toutes les espèces que nous avons maniées, modifiées et changées; et comme toutes ces espèces, différemment altérées par la main de l'homme, n'ont cependant qu'une origine commune et unique dans la nature, le genre entier ne doit former qu'une espèce. En écrivant, par exemple, l'histoire des tigres, nous avons admis autant d'espèces différentes de tigres qu'il s'en trouve en effet dans toutes les parties de la terre, parce que nous sommes très-certains que l'homme n'a jamais manié ni changé les espèces de ces animaux intraitables, qui subsistent toutes telles que la nature les a produites. Il en est de même de tous les autres animaux libres et indépendans. Mais en faisant l'histoire des bœufs ou des moutons, nous avons réduit tous les bœufs à un seul bœuf, et tous les moutons à un seul mouton, parce qu'il est également certain que c'est l'homme, et non pas la nature, qui a produit les différentes races dont nous avons fait l'énumération. Tout concourt à appuyer cette idée, qui, quoique lumineuse par elle-même, ne sera peut-être pas assez sentie. Tous les bœufs produisent ensemble; les expériences de M. de La Nux et les témoignages de MM. Mentzelius et Kalm nous en ont assurés. Toutes les brebis produisent entre elles, avec le moufflon et même avec le bouc; mes propres expériences me l'ont appris. Tous les bœufs ne font qu'une espèce, et toutes les brebis n'en font qu'une autre, quelque étendu qu'en soit le genre.

Je ne me lasserai jamais de répéter (vu l'importance de la chose) que ce n'est pas par de petits caractères particuliers que l'on peut juger la nature, et qu'on doit en différencier les espèces; que les méthodes, loin d'avoir éclairci l'histoire des animaux, n'ont au contraire servi qu'à l'obscurcir, en multipliant les dénominations et les espèces autant que les dénominations, sans aucune nécessité, en faisant des genres arbitraires que la nature ne connoît pas, en confondant perpétuellement les êtres réels avec des êtres de raison, en ne nous donnant que de fausses idées de l'essence des espèces, en les mêlant ou les séparant sans fondement, sans connoissance, souvent sans avoir observé ni même vu les individus, et que c'est par cette raison que nos nomenclateurs se trompent à tout moment, et écrivent presque autant d'erreurs que de lignes : nous en avons déjà donné un si grand nombre d'exemples, qu'il faudroit une prévention bien aveugle pour pouvoir en douter. M. Gmelin parle très-sensément sur ce sujet, et à l'occasion même de l'animal dont il est question [1].

1. « Les *argali* ou *stepnie-barani*, qui occupent, « dit-il, les montagnes de la Sibérie méridionale, « depuis le fleuve Irtisch jusqu'au Kamtschatka, « sont des animaux extrêmement vifs, et cette vi- « vacité semble les exclure de la classe des moutons, « et les ranger plutôt dans la classe des cerfs. J'en « joindrai ici une courte description, qui fera voir « que ni la vivacité ni la lenteur, ni la laine ni le « poil dont l'animal est couvert, ni les cornes « courbes ni les droites, ni les cornes permanentes, « ni celles que l'animal jette tous les ans, ne sont « des marques suffisamment caractéristiques par les- « quelles la nature distingue ses classes; elle aime « la variété; et je suis persuadé que si nous savions « bien gouverner nos sens, ils nous conduiroient « souvent à des marques beaucoup plus essentielles « touchant la différence des animaux, que ne nous « les apprennent communément les lumières de « notre raison, qui presque toujours ne touchent « ces marques distinctives que très-superficielle- « ment. La forme extérieure de l'animal, quant à « la tête, au cou, aux pattes et à la queue courte, « s'accorde avec celle du cerf, à qui cet animal res- « semble aussi, comme je l'ai déjà dit, par sa viva- « cité, si bien qu'on diroit volontiers qu'il est en- « core plus sauvage. L'animal que j'ai vu étoit « réputé d'avoir trois ans, et cependant dix hom- « mes n'osèrent l'attaquer pour le dompter. Le plus « gros de cette espèce approche de la taille d'un « daim : celui que j'ai vu avoit, de la terre jusqu'au « haut de la tête, une aune et demie de Russie de « haut; sa longueur, depuis l'endroit d'où naissent « les cornes, étoit d'une aune trois quarts. Les « cornes naissent au dessus et tout près des yeux, « droit devant les oreilles; elles se courbent d'abord « en arrière, et ensuite en avant, comme un cercle; « l'extrémité est tournée un peu en haut et en de- « hors : depuis leur naissance jusqu'à peu près de « la moitié, elles sont fort ridées; plus haut elles « sont plus unies, sans cependant l'être tout-à-fait. « C'est vraisemblablement de cette forme des cor- « nes que les Russes ont pris occasion de donner à « cet animal le nom de *mouton sauvage*. Si l'on peut « s'en rapporter aux récits des habitans de ces « cantons, toute sa force consiste dans ses cornes. « On dit que les beliers de cette espèce se battent « souvent en se poussant les uns les autres avec les « cornes, et se les abattent quelquefois; en sorte « qu'on trouve souvent, sur la *steppe*, de ces cornes « dont l'ouverture auprès de la tête est assez grande « pour que les petits renards des *steppes* se servent « souvent de ces cavités pour s'y retirer. Il est aisé « de calculer la force qu'il faut pour abattre une « pareille corne, puisque ces cornes, tant que l'ani- « mal est vivant, augmentent continuellement d'é- « paisseur et de longueur, et que l'endroit de leur « naissance au crâne acquiert toujours une plus « grande dureté. On prétend qu'une corne bien « venue, en prenant la mesure selon sa courbure, « a jusqu'à deux aunes de long, qu'elle pèse entre « trente et quarante livres de Russie, et qu'à sa « naissance elle est de l'épaisseur du poing. Les « cornes de celui que j'ai vu étoient d'un jaune « blanchâtre : mais plus l'animal vieillit, plus ses « cornes tirent vers le brun et le noirâtre. Il porte « ses oreilles extrêmement droites; elles sont poin- « tues et passablement larges. Les pieds ont des « sabots fendus, et les pattes de devant ont trois « quarts d'aune de haut; celles de derrière en ont

LE MORVANT DE LA CHINE

Ordre des Ruminants. *Genre* Chèvre. *(Cuvier)*

Pl. 79.





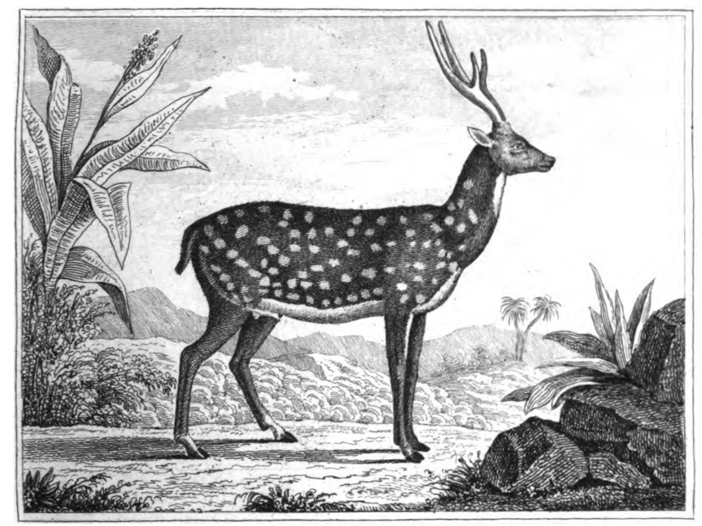
LE BOUC À LONGS SABOTS

Ordre des Ruminants....... *id*..... *id*..

L'AXIS MÂLE

Ordre des Ruminants. *Genre* Cerf. *(Cuvier,*

Pl. 80





L'AXIS FEMELLE

Ordre des Ruminants..... *id*.... *id*..

Nous sommes convaincus, comme le dit M. Gmelin, qu'on ne peut acquérir des connoissances de la nature qu'en faisant un usage réfléchi de ses sens, en voyant, en observant, en comparant, et en se refusant en même temps la liberté téméraire de faire des méthodes, de petits systèmes nouveaux, dans lesquels on classe des êtres que l'on n'a jamais vus, et dont on ne connoît que le nom; nom souvent équivoque, obscur, mal appliqué, et dont le faux emploi confond les idées dans le vague des mots, et noie la vérité dans le courant de l'erreur. Nous sommes aussi très-convaincus, après avoir vu des moufflons vivans, et après les avoir comparés à la description ci-dessus de M. Gmelin, que l'argali est le même animal. Nous avons dit qu'on le trouve en Europe, dans des pays assez chauds, tels que la Grèce [1], les îles de Chypre, de Sardaigne, et de Corse: néanmoins il se trouve aussi, et même en plus grand nombre, dans toutes les montagnes de la partie méridionale de la Sibérie, sous un climat plutôt froid que tempéré; il paroît même y être plus grand, plus fort, et plus vigoureux. Il a donc pu peupler également le Nord et le Midi, et sa postérité, devenue domestique, après avoir longtemps subi les maux de cet état, aura dégénéré, et pris, suivant les différens traitemens et les climats divers, des caractères relatifs, de nouvelles habitudes de corps, qui, s'étant ensuite perpétués par les générations, ont formé notre brebis domestique et toutes les autres races de brebis dont nous avons parlé.

Sur les chèvres étrangères, grandes et petites.

* Pontoppidan rapporte que les chèvres sont en Norwége en si grande quantité, que, dans le seul port de Berghen, on embarque tous les ans jusqu'à quatre-vingt mille peaux de boucs non apprêtées, sans compter celles auxquelles on a déjà donné la façon. Les chèvres conviennent, en effet, beaucoup à la nature de ce pays; elles vont chercher leur nourriture jusque sur les montagnes les plus escarpées. Les mâles sont fort courageux, ils ne craignent pas un loup seul, et ils aident même les chiens à défendre le troupeau.

Nous avons parlé des chèvres de Syrie à oreilles pendantes, qui sont à peu près de la grandeur de nos chèvres, et qui peuvent produire avec elles, même dans notre climat: mais il existe à Madagascar une chèvre considérablement plus grande, et qui a aussi les oreilles pendantes, et si longues que, lorsqu'elle descend, les oreilles lui couvrent

« davantage; quand l'animal se tient debout dans « la plaine, ses pattes de devant sont toujours « étendues et droites; celles de derrière sont cour« bées, et cette courbure semble diminuer, plus les « endroits par où l'animal passe sont escarpés. Le « cou a quelques plis pendans. La couleur de tout « le corps est grisâtre mêlé de brun: le long du « dos il y a une raie jaunâtre, ou plutôt roussâtre, « ou couleur de renard, et l'on voit cette même « couleur au derrière, en dedans des pattes et au « ventre, où elle est un peu plus pâle. Cette cou« leur dure depuis le commencement d'août, pen« dant l'automne et l'hiver, jusqu'au printemps, à « l'approche duquel ces animaux muent, et devien« nent partout plus roussâtres. La deuxième mue « arrive vers la fin de juillet: telle est la figure des « beliers. Les chèvres ou femelles sont toujours plus « petites; et quoiqu'elles aient pareillement des cor« nes, ces cornes sont très-petites et minces en com« paraison de celles que je viens de décrire, et « même ne grossissent guère avec l'âge. Elles sont « toujours à peu près droites, n'ont presque point « de rides, et ont à peu près la forme de celles de « nos boucs privés.

« Les parties intérieures, dans ces animaux, sont « conformées comme dans les autres bêtes qui ru« minent: l'estomac est composé de quatre cavités « particulières, et la vessie du fiel est très-considéra« ble. Leur chair est bonne à manger, et a à peu « près le goût du chevreuil; la graisse surtout a un « goût délicieux, comme je l'ai déjà remarqué ci« dessus, sur le témoignage des nations du Kam« tschatka. La nourriture de l'animal est de l'herbe. « Ils s'accouplent en automne et au printemps: ils « font un ou deux petits.

« Par le poil, le goût de la chair, la forme et la « vivacité, l'animal appartient à la classe des cerfs « et des biches; les cornes permanentes, qui ne « tombent pas, l'excluent de cette classe: les cornes « courbées en cercle lui donnent quelque ressem« blance avec les moutons; le défaut de laine et la « vivacité l'en distinguent absolument: le poil, le « séjour sur des rochers et hauteurs, et les fréquens « combats, rapprochent assez cet animal de la classe « des capricornes; le défaut de barbe et les cornes « courbes leur refusent cette classe. Ne pourroit-on « pas plutôt regarder cet animal comme formant « une classe particulière, et le reconnoître pour le « musimon des anciens? En effet, il ressemble sin« gulièrement à la description qu'en donne Pline, et « encore mieux le savant Gesner. »

Ce passage est tiré de la version russe, imprimée à Pétersbourg en 1755, en deux volumes in-4°, de la *Relation d'un voyage par terre au Kamtschatka*, par MM. Muller, de La Croière, et Gmelin, auteur de l'ouvrage, dont l'original est en allemand. La traduction françoise m'a été communiquée par M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences. Il est à désirer qu'il la donne bientôt au public. Cette relation, curieuse par elle-même, est en même temps écrite par un homme de bon sens, et très-versé dans l'histoire naturelle.

1. On ne peut pas douter que le *tragelaphus* de Belon ne soit notre moufflon; et l'on voit, par les indications de cet auteur, qu'il a vu, décrit et dessiné cet animal en Grèce, et qu'il se trouve dans les montagnes qui sont entre la Macédoine et la Servie.

les yeux; ce qui l'oblige à un mouvement de tête presque continuel pour les jeter en arrière, en sorte que, quand on la poursuit, elle cherche toujours à grimper et jamais à descendre. Cette indication, qui nous a été donnée par M. Commerson, est trop succincte pour qu'on puisse dire si cette chèvre est de la même race que celle de Syrie, ou si c'est une race différente qui auroit également les oreilles pendantes.

M. le vicomte de Querhoent nous a communiqué la note suivante :

« Les chèvres et les cabris qu'on a lâchés à l'île de l'Ascension y ont beaucoup multiplié; mais ils sont fort maigres, surtout dans la saison sèche. Toute l'île est battue des sentiers qu'ils ont faits; ils se retirent la nuit dans les excavations des montagnes; ils ne sont pas tout-à-fait aussi grands que les chèvres et les cabris ordinaires; ils sont si peu vigoureux, qu'on les prend quelquefois à la course; ils ont presque tous le poil d'un brun foncé. »

LE BELIER ET LA BREBIS
DE VALACHIE.

Nous donnons aussi la figure d'un belier et d'une brebis dont le dessin m'a été envoyé par feu M. Collinson, de la Société royale de Londres, sous les noms de *Valachian ram* et *Valachian ewe*, c'est-à-dire belier et brebis de Valachie. Comme cet habile naturaliste est décédé peu de temps apres, je n'ai pu savoir si cette race de brebis, dont les cornes sont d'une forme assez différente de celle des autres, est commune en Valachie, ou si ce ne sont que deux individus qui se sont trouvés par hasard différer de l'espèce commune des beliers et des brebis de ce même pays.

LE BELIER DE TUNIS.

Nous donnons aussi la figure d'un belier que l'on montroit à la foire Saint-Germain, en 1774, sous le nom de *belier du cap de Bonne-Espérance*. Ce même belier avoit été présenté au public l'année précédente, sous le nom de *belier du Mogol à grosse queue*; mais nous avons su qu'il avoit été acheté à Tunis, et nous avons jugé que c'étoit, en effet, un belier de Barbarie, qui ne diffère de celui dont nous avons donné la figure que par la queue, qui est beaucoup plus courte, et en même temps plus plate et plus large à la partie supérieure. La tête est aussi proportionnellement plus grosse, et tient de celle du belier des Indes; le corps est bien couvert de laine, et les jambes sont courtes, même en comparaison de nos moutons; les cornes sont aussi de forme et de grandeur un peu différentes de celles du mouton de Barbarie. Nous l'avons nommé *belier de Tunis*, pour le distinguer de l'autre, mais nous sommes persuadés que tous deux sont du même pays de la Barbarie, et de races très-voisines [1].

1. Le belier de Tunis diffère de ceux de notre pays non seulement par sa grosse et large queue, mais encore par ses proportions : il est plus bas de jambes, et sa tête paroît forte et plus arquée que celle de nos beliers; sa lèvre inférieure descend en pointe au bout de la mâchoire, et fait le bec de lièvre. Ses cornes, qui font la volute, vont en arrière; elles ont six pouces mesurées en ligne droite, et dix pouces une ligne de circonvolution, sur deux pouces deux lignes de grosseur à l'origine; elles sont blanches et annelées de rides, comme dans les autres beliers. Les cornes qui passent par dessus les oreilles les rendent pendantes; elles sont larges, et finissent en pointe. Cet animal domestique est fort laineux, surtout sur le ventre, les cuisses, le cou et la queue. Sa laine a plus de six pouces de long en bien des endroits; elle est blanche en général, à l'exception qu'il y a du fauve foncé sur les oreilles, et que la plus grande partie de la tête et les pieds sont aussi d'un fauve foncé tirant sur le brun. Ce que ce belier a de singulier, c'est la queue, qui lui couvre tout le derrière : elle a onze pouces de large, sur treize pouces neuf lignes de long; son épaisseur est de trois pouces onze lignes; cette partie charnue est ronde, et finit en pointe (par une petite vertèbre, qui a quatre pouces trois lignes de longueur), en passant sous le ventre, entre les jambes ou tombant tout droit: pour lors, le floc de laine du bout de la queue semble toucher à terre. Cette queue est comme méplate dessus comme dessous, s'enfonce dans le milieu, et y forme comme une foible gouttière : le dessus de cette queue, et la plus grande partie de son épaisseur, sont couverts de grande laine blanche; mais le dessous de cette même queue est sans poil et d'une chair fraîche, de sorte que, quand on lève cette queue, on croiroit voir une partie des fesses d'un enfant.

	pi.	po.	lig.
La longueur de son corps, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, est de....	3	9	»
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes.	»	7	11
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	»	1	2
Distance entre les angles antérieurs des yeux.	»	3	9
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres.	»	5	10
Longueur des oreilles.	»	5	1
Largeur de la base.	»	1	5
Distance entre les oreilles et les cornes.	»	1	1
Distance entre les deux oreilles, prise en bas.	»	4	6
Longueur du cou.	»	10	

LE MORVANT DE LA CHINE.

Enfin nous donnons aussi la description d'un belier que l'on montroit de même à la foire Saint-Germain, en 1774, sous le nom de *morvant de la Chine*. Ce belier est singulier en ce qu'il porte sur le cou une espèce de crinière, et qu'il a sur le poitrail et sous le cou de très-grands poils, qui pendent et forment une espèce de longue cravate, mêlée de poils roux et de poils gris, longs d'environ dix pouces, et rudes au toucher. Il porte sur le cou une crinière de poils droits, assez peu épaisse, mais qui s'étend jusque sur le milieu du dos. Ces poils sont de la même couleur et consistance que ceux de la cravate; seulement ils sont plus courts et mêlés de poils bruns et noirs. La laine dont le corps est couvert est un peu frisée, et douce au toucher à son extrémité; mais elle est droite et rude dans la partie qui avoisine la peau de l'animal: en général, elle est longue d'environ trois pouces, et d'un jaune clair. Les jambes sont d'un roux foncé; la tête est tachetée de teintes plus ou moins fauves; la queue est fauve et blanche en plus grande partie, et, pour la forme, elle ressemble assez à la queue d'une vache, étant bien fournie de poil vers l'extrémité. Ce belier est plus bas de jambes que les autres beliers auxquels on pourroit le comparer. C'est à celui des Indes qu'il ressemble plus qu'à aucun autre. Son ventre est fort gros et n'est élevé de terre que de quatorze pouces neuf lignes [1]. M. de Sève, qui a pris les mesures et donné la description de cet animal, ajoute que la grosseur de son ventre le faisoit prendre pour une brebis pleine. Les cornes sont à peu près comme celles de nos beliers; mais les sabots des pieds ne sont point élevés, et sont plus longs que ceux du belier des Indes.

Nous avons dit, et nous le répétons ici, que le moufflon est la tige unique et primordiale de toutes les autres brebis, et qu'il

	pi.	po.	lig.
Circonférence près de la tête	1	6	4
Hauteur du train de devant	2	»	»
Hauteur du train de derrière	2	2	1
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	3	2	6
Circonférence à l'endroit le plus gros	3	8	2
Circonférence devant les jambes de derrière	3	4	4
Longueur du tronçon de la queue	1	1	9
Sa largeur	»	11	»
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou	»	7	9
Longueur du canon	»	5	6
Longueur du paturon	»	1	6
Circonférence de la couronne	»	4	1
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou	1	4	6
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret	1	»	3
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet	»	6	8
Longueur des ergots	»	2	1
Hauteur des sabots	»	1	8
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant	»	3	2
Longueur dans les pieds de derrière	»	2	5
Longueur des deux sabots pris ensemble dans les pieds de devant	»	1	10
Largeur dans les pieds de derrière	»	1	8

	pi.	po.	lig.
1. Longueur du corps mesuré en ligne droite du museau à l'anus	3	7	1
Longueur du corps en ligne superficielle	4	3	»
Hauteur du train de devant	2	9	9
Hauteur du train de derrière	2	8	»
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes	»	8	»
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	»	1	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux	»	3	10
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres	»	6	»
Longueur des oreilles	»	5	3
Largeur de la base	»	1	6
Distance entre les oreilles et les cornes	»	»	7
Distance entre les oreilles, prise en bas	»	1	4
Longueur du cou	»	5	1
Circonférence près de la tête	1	5	2
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	3	3	3
Circonférence à l'endroit le plus gros	3	3	9
Circonférence devant les jambes de derrière	3	2	4
Longueur du tronçon de la queue	1	2	7
Sa largeur	»	1	3
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou	»	9	1
Longueur du canon	»	7	1
Longueur du paturon	»	2	6
Circonférence du paturon	»	3	3
Circonférence de la couronne	»	5	10
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou	»	9	7
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret	»	10	10
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet	»	7	»
Longueur du pied de devant	»	4	10
Longueur des ergots	»	2	3
Hauteur des sabots	»	1	»
Longueur depuis la pince jusqu'au talon dans les pieds de devant	»	4	9
Longueur dans les pieds de derrière	»	3	8
Largeur des mêmes pieds	»	1	10
Distance entre les deux sabots	»	»	3
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant	»	11	4
Circonférence prise sur les pieds de derrière	»	9	6

est d'une nature assez robuste pour subsister dans les climats froids, tempérés et chauds; son poil est seulement plus ou moins épais, plus ou moins long, suivant les différens climats. Les beliers sauvages du Kamtschatka, dit M. Steller, ont l'allure de la chèvre et le poil du renne. Leurs cornes sont si grandes et si grosses, qu'il y en a quelques-unes qui pèsent jusqu'à vingt-cinq à trente livres. On en fait des vases, des cuillers et d'autres ustensiles. Ils sont aussi vifs et aussi légers que les chevreuils; ils habitent les montagnes les plus escarpées au milieu des précipices. Leur chair est délicate, ainsi que la graisse qu'ils ont sur le dos; mais c'est pour avoir leurs fourrures qu'on se donne la peine de les chasser.

Je crois qu'il reste actuellement très-peu, ou plutôt qu'il ne reste point du tout de vrais moufflons dans l'île de Corse; les grands mouvemens de guerre qui se sont passés dans cette île auront probablement amené leur destruction : mais on y trouve encore des indices de leur ancienne existence, par la forme même des races de brebis qui y subsistent actuellement. Il y avoit, au mois d'août 1774, un belier de Corse appartenant à M. le duc de La Vrillière. Il n'étoit pas grand, même en comparaison d'une belle brebis de France qu'on lui avoit donnée pour compagne. Ce belier étoit tout blanc, petit et bas de jambes, la laine longue et par flocons. Il portoit quatre cornes larges et fort longues, dont les deux supérieures étoient les plus considérables, et ces cornes avoient des rides comme celles du moufflon.

Dans les pays du nord de l'Europe, comme en Danemarck et en Norwége, les brebis ne sont pas belles; et pour en améliorer l'espèce, on fait de temps en temps venir des beliers d'Angleterre. Dans les îles qui avoisinent la Norwége, on laisse les beliers en plaine campagne pendant toute l'année. Ils deviennent plus grands et plus gros, et ont la laine meilleure et plus belle que ceux qui sont soignés par les hommes. On prétend que ces beliers qui sont en pleine liberté passent toujours la nuit au côté de l'île d'où le vent doit venir le lendemain; ce qui sert d'avertissement aux mariniers, qui ont grand soin d'en faire l'observation.

En Islande, les beliers, les brebis et les moutons diffèrent principalement des nôtres, en ce qu'ils ont presque tous les cornes plus grandes et plus grosses. Il s'en trouve plusieurs qui ont trois cornes, et quelques-uns qui en ont quatre, cinq et même davantage. Cependant il ne faut pas croire que cette particularité soit commune à toute la race des beliers d'Islande, et que tous y aient plus de deux cornes; car, dans un troupeau de quatre ou cinq cents moutons, on en trouve à peine trois ou quatre qui aient quatre ou cinq cornes. On envoie ceux-ci à Copenhague comme une rareté, et on les achète en Islande bien plus cher que les autres : ce qui seul suffit pour prouver qu'ils y sont très-rares.

LE BOUC A LONGS SABOTS.

Nous donnons ici la description d'un bouc dont les sabots avoient pris un accroissement extraordinaire; ce défaut, ou plutôt cet excès, est assez commun dans les boucs et les chèvres qui habitent les plaines et les terrains humides.

Il y a des chèvres beaucoup plus fécondes que les autres, selon leur race et leur climat. M. Secretary, chevalier de Saint-Louis, étant à Lille en Flandre en 1773 et 1774, a vu, chez madame Denizet, six beaux chevreaux, qu'une chèvre avoit produits d'une seule portée; cette même chèvre en avoit produit dix dans deux autres portées, et douze dans trois portées précédentes.

Feu M. de La Nux, mon correspondant à l'île de Bourbon, m'a écrit qu'il y a aussi dans cette île des races subsistantes depuis plus de quinze ans, provenant des chèvres de France et des boucs des Indes; que nouvellement on s'étoit procuré des chèvres de Goa très-petites et très-fécondes, qu'on a mêlées avec celles de France, et qu'elles se sont perpétuées et fort multipliées. Je rapporterai dans l'article des *mulets* les essais que j'ai faits sur le mélange des boucs et des brebis; et ces essais démontrent qu'on en obtient aisément des métis, qui ne diffèrent guère des agneaux que par la toison, qui est plutôt de poil que de laine. M. Roume de Saint-Laurent fait à ce sujet une observation qui est peut-être fondée. « Comme l'espèce des chèvres, dit-il, et celle des brebis, produisent ensemble des métis nommés *chabins*, qui se reproduisent, il se pourroit que ce mélange eût influé sur la masse de l'espèce, et fût la cause de l'effet que l'on a attribué au climat des îles, où l'espèce de la chèvre a dominé sur celle de la brebis. »

On sait que les grandes brebis de Flandre produisent communément quatre agneaux chaque année : ces grandes brebis de Flandre viennent originairement des Indes orientales, d'où elles ont été apportées par les

Hollandois il y a plus de cent ans; et l'on prétend avoir remarqué qu'en général les animaux ruminans qu'on a amenés des Indes en Europe ont plus de fécondité que les races européennes.

M. le baron de Bock a eu la bonté de m'informer de quelques particularités que j'ignorois sur les variétés de l'espèce de la brebis en Europe. Il m'écrit qu'il y en a trois espèces en Moldavie, celle de montagne, celle de plaine et celle de bois.

« Il est fort difficile de se figurer, dit-il, la quantité innombrable de ces animaux qu'on y rencontre. Les marchands grecs, pourvoyeurs du grand-seigneur, en achetoient, au commencement de ce siècle, plus de seize mille tous les ans, qu'ils menoient à Constantinople, uniquement pour l'usage de la cuisine de sa hautesse. Ces brebis sont préférées à toutes les autres, à cause du bon goût et de la délicatesse de leur chair. Dans les plaines, elles deviennent beaucoup plus grandes que sur les montagnes; mais elles y multiplient moins. Ces deux premières espèces sont réduites en servitude. La troisième, qu'on appelle *brebis des bois*, est entièrement sauvage; elle est aussi très-différente de toutes les brebis que nous connoissons: sa lèvre supérieure dépasse l'inférieure de deux pouces, ce qui la force à paitre en reculant; le peu de longueur et le défaut de flexibilité dans son cou l'empêchent de tourner la tête de côté et d'autre; d'ailleurs, quoiqu'elle ait les jambes très-courtes, elle ne laisse pas de courir fort vite, et ce n'est qu'avec grande peine que les chiens peuvent l'atteindre; elle a l'odorat si fin, qu'elle évente, à la distance d'un mille d'Allemagne, le chasseur ou l'animal qui la poursuit, et prend aussitôt la fuite. Cette espèce se trouve sur les frontières de la Transylvanie, comme dans les forêts de Moldavie: ce sont des animaux très-sauvages, et qu'on n'a pas réduits en domesticité; cependant on peut apprivoiser les petits. Les naturels du pays en mangent la chair; et sa laine, mêlée de poil, ressemble à ces fourrures qui nous viennent d'Astracan. »

Il me paroît que cette troisième brebis, dont M. le baron de Bock donne ici la description d'après le prince Cantemir, est le même animal que j'ai indiqué sous le nom de *saïga*, et qui se trouve par conséquent en Moldavie et en Transylvanie, comme dans la Tartarie et dans la Sibérie.

Et à l'égard des deux premières brebis, savoir celle de plaine et celle de montagne, je soupçonne qu'elles ont beaucoup de rapport avec les brebis valachiennes, dont j'ai donné les figures, d'autant plus que M. le baron de Bock m'écrit qu'ayant comparé les figures de ces brebis valachiennes avec sa description de la brebis des bois (*saïga*), elles ne lui ont paru avoir aucun rapport; mais qu'il est très-possible que ces brebis valachiennes soient les mêmes que celles qui se trouvent sur les montagnes ou dans les plaines de la Moldavie.

A l'égard des brebis d'Afrique et du cap de Bonne-Espérance, M. Forster a observé les particularités suivantes:

« Les brebis du cap de Bonne-Espérance ressemblent, dit-il, pour la plupart, au belier de Barbarie; néanmoins les Hottentots avoient des brebis, lorsque les Hollandois s'y établirent: ces brebis ont, pour ainsi dire, une masse de graisse au lieu de queue. Les Hollandois amenèrent au Cap des brebis de Perse, dont la queue est longue et très-grosse jusqu'à une certaine distance de l'origine, et ensuite mince jusqu'à l'extrémité. Les brebis que les Hollandois du Cap élèvent à présent sont d'une race moyenne entre les brebis de Perse et celles des Hottentots: on doit présumer que la graisse de la queue de ces animaux vient principalement de la nature ou qualité de la pâture; après avoir été fondue, elle ne prend jamais de la consistance comme celle de nos brebis d'Europe, et reste au contraire toujours liquide comme l'huile. Les habitans du Cap ne laissent pas néanmoins d'en tirer parti, en ajoutant quatre parties de cette graisse de queue avec une partie de graisse prise aux rognons; ce qui compose une sorte de matière qui a de la consistance et le goût même du saindoux que l'on tire des cochons; les gens du commun la mangent avec du pain, et l'emploient aussi aux mêmes usages que le saindoux et le beurre. Tous les environs du Cap sont des terres arides et élevées, remplies de particules salines qui, étant entraînées par les eaux des pluies dans des espèces de petits lacs, en rendent les eaux plus ou moins saumâtres. Les habitans n'ont pas d'autre sel que celui qu'ils ramassent dans ces mares et salines naturelles. On sait combien les brebis aiment le sel, et combien il contribue à les engraisser; le sel excite la soif qu'elles étanchent en mangeant les plantes grasses et succulentes qui sont abondantes dans ces déserts élevés, telles que le *sedum*, l'*euphorbe*, le *cotylédon*, etc., et ce sont apparemment ces plantes grasses qui donnent à leur graisse une qualité diffé-

rente de celle qu'elle prend par la pâture des herbes ordinaires ; car ces brebis passent tout l'été sur les montagnes qui sont couvertes de ces plantes succulentes ; mais en automne on les ramène dans les plaines basses pour y passer l'hiver et le printemps : ainsi les brebis, étant toujours abondamment nourries, ne perdent rien de leur embonpoint pendant l'hiver. Dans les montagnes, surtout dans celles du canton qu'on appelle *Bockenland*, ou *pays des chèvres*, ce sont des esclaves tirés de Madagascar et des Hottentots, avec quelques grands chiens, qui prennent soin de ces troupeaux, et les défendent contre les hyènes et les lions. Ces troupeaux sont très-nombreux ; et les vaisseaux qui vont aux Indes ou en Europe font leurs provisions de ces brebis : on en nourrit aussi les équipages de tous les navires pendant leur séjour au Cap. La graisse de ces animaux est si copieuse, qu'elle occupe tout le croupion et les deux fesses, ainsi que la queue : mais il semble que les plantes grasses, succulentes et salines qu'elles mangent sur les montagnes pendant l'été, et les plantes aromatiques et arides dont elles se nourrissent dans les plaines pendant l'hiver, servent à former deux différentes graisses ; ces deux dernières plantes ne doivent donner qu'une graisse solide et ferme, comme celle de nos brebis qui se dépose dans l'*omentum*, le mésentère, et le voisinage des rognons, tandis que la nourriture qui provient des plantes grasses forme cette graisse huileuse qui se dépose sur le croupion, les fesses, et la queue. Il semble aussi que cette masse de graisse huileuse empêche l'accroissement de la queue, qui, de génération en génération, deviendroit plus courte et plus mince, et se réduiroit peut-être à n'avoir plus que trois ou quatre articulations, comme cela se voit dans les brebis des Calmoucks, des Mogols, et des Kirghises, lesquelles n'ont absolument qu'un tronçon de trois ou quatre articulations : mais comme le pays du Cap a beaucoup d'étendue, et que les pâturages ne sont pas tous de la nature de ceux que nous venons de décrire, et que, de plus, les brebis de Perse à queue grosse et courte y ont été autrefois introduites et se sont mêlées avec celles des Hottentots, la race bâtarde a conservé une queue aussi longue que celle des brebis d'Angleterre, avec cette différence que la partie qui est attenante au corps est déjà renflée de graisse, tandis que l'extrémité est mince comme dans les brebis ordinaires. Les pâturages à l'est du Cap n'étant pas exactement de la nature de ceux qui sont au nord, il est naturel que cela influe sur la constitution des brebis, qui restent dans quelques endroits sans dégénération, et avec la queue longue et une bonne quantité de graisse aux fesses et au croupion, sans cependant atteindre cette monstrueuse masse de graisse par laquelle les brebis des Calmoucks sont remarquables ; et comme ces brebis changent souvent de maître, et sont menées d'un pâturage au nord du Cap à un autre à l'est, ou même dans le voisinage de la ville, et que les différentes races se mêlent ensemble, il s'ensuit que les brebis du Cap ont plus ou moins conservé la longueur de leur queue. Dans notre trajet du cap de Bonne-Espérance à la Nouvelle-Zélande, en 1772 et 1773, nous trouvâmes que ces brebis du Cap ne peuvent guère être transportées vivantes dans des climats très-éloignés ; car elles n'aiment pas à manger de l'orge ni du blé, n'y étant pas accoutumées, ni même du foin, qui n'est pas de bonne qualité au Cap : par conséquent ces animaux dépérissoient de jour en jour ; ils furent attaqués du scorbut ; leurs dents n'étoient plus fixes, et ne pouvoient plus broyer la nourriture ; deux beliers et quatre brebis moururent, et il n'échappa que trois moutons du troupeau que nous avions embarqué. Après notre arrivée à la Nouvelle-Zélande, on leur offrit toutes sortes de verdures : mais ils les refusèrent, et ce ne fut qu'après deux ou trois jours que je proposai d'examiner leurs dents ; je conseillai de les fixer avec du vinaigre, et de les nourrir de farine et de son trempés d'eau chaude. On préserva de cette manière les trois moutons qu'on amena à Taïti, où on en fit présent au roi ; ils reprirent leur graisse dans ce nouveau climat en moins de sept ou huit mois. Pendant leur abstinence dans la traversée du Cap à la Nouvelle-Zélande, leur queue s'étoit non seulement dégraissée, mais décharnée et comme desséchée, ainsi que le croupion et les fesses. »

M. de La Nux, habitant de l'île de Bourbon, m'a écrit qu'il y a dans cette île une race existante de ces brebis du cap de Bonne-Espérance, qu'on a mêlée avec des brebis venues de Surate, qui ont de grandes oreilles et la queue très-courte. Cette dernière race s'est aussi mêlée avec celle des brebis à grande queue du sud de Madagascar, dont la laine n'est que foiblement ondée. La plupart des caractères de ces races primitives sont effacés, et on ne reconnoît guère leurs variétés qu'à la longueur de la queue : mais il est certain que, dans les îles de France et

de Bourbon, toutes les brebis transportées d'Europe, de l'Inde, de Madagascar et du Cap, s'y sont mêlées et également perpétuées, et qu'il en est de même des bœufs grands et petits. Tous ces animaux ont été amenés de différentes parties du monde; car il n'y avoit, dans ces deux îles de France et de Bourbon, ni hommes, ni aucuns animaux terrestres, quadrupèdes ou reptiles, ni même aucuns oiseaux que ceux de mer: le bœuf, le cheval, le cerf, le cochon, les singes, les perroquets, etc., y ont été apportés. A la vérité, les singes n'ont pas encore passé (en 1770) à l'île de Bourbon, et l'on a grand intérêt d'en interdire l'introduction pour se garantir des mêmes dommages qu'ils causent à l'Ile-de-France. Les lièvres, les perdrix et les pintades y ont été apportés de la Chine, de l'Inde, ou de Madagascar: les pigeons, les ramiers, les tourterelles, sont pareillement venus de dehors. Les martins, ces oiseaux utiles, auxquels les deux îles doivent la conservation de leurs récoltes par la destruction des sauterelles, n'y sont que depuis vingt ans, quoiqu'il y ait peut-être déja plusieurs centaines de milliers de ces oiseaux sur les deux îles. Les oiseaux jaunes sont venus du Cap, et les bengalis de Bengale. On pourroit encore nommer aujourd'hui les personnes auxquelles est due l'importation de la plupart de ces espèces dans l'île de Bourbon, en sorte qu'excepté les oiseaux d'eau, qui, comme l'on sait, font des émigrations considérables, on ne reconnoit aucun être vivant qu'on puisse assigner pour ancien habitant des îles de France et de Bourbon. Les rats, qui s'y sont prodigieusement multipliés, sont des espèces européennes venues dans les vaisseaux

L'AXIS.

Cet animal n'étant connu que sous les noms vagues de *biche de Sardaigne* et de *cerf du Gange*, nous avons cru devoir lui conserver le nom que lui a donné Belon, et qu'il avoit emprunté de Pline, parce qu'en effet les caractères de l'*axis* de Pline peuvent convenir à l'animal dont il est ici question, et que le nom même n'a jamais été appliqué à quelque autre animal. Ainsi nous ne craignons pas de faire confusion ni de tomber dans l'erreur, en adoptant cet ancien nom, et l'appliquant à un animal qui n'en avoit point parmi nous; car une dénomination générique, jointe à l'épithète du climat, n'est point un nom, mais une phrase par laquelle on confond un animal avec ceux de son genre, comme celui-ci avec le cerf, quoique peut-être il en soit réellement distinct tant par l'espèce que par le climat. L'axis est, à la vérité, du petit nombre des animaux ruminans qui portent un bois, comme le cerf; il a la taille et la légèreté du daim: mais ce qui le distingue du cerf et du daim, c'est qu'il a le bois d'un cerf et la forme d'un daim; que tout son corps est marqué de taches blanches, élégamment disposées et séparées les unes des autres, et qu'enfin il habite les climats chauds; au lieu que le cerf et le daim ont ordinairement le pelage d'une couleur uniforme, et se trouvent en plus grand nombre dans les pays froids et dans les régions tempérées que dans les climats chauds.

MM. de l'Académie des Sciences, en nous donnant la figure et la description des parties antérieures de cet animal, ont dit peu de chose de sa forme extérieure, et rien du tout de ce qui a rapport à son histoire; ils l'ont seulement appelé *biche de Sardaigne*, parce que probablement il leur étoit venu sous ce nom de la Ménagerie du Roi: mais rien n'indique que cet animal soit originaire de Sardaigne; aucun auteur n'a dit qu'il existe dans cette île comme animal sauvage, et l'on voit, au contraire, par les passages que nous avons cités, qu'il se trouve dans les contrées les plus chaudes de l'Asie. Ainsi la dénomination de *biche de Sardaigne* avoit été faussement appliquée: celle de *cerf du Gange* lui conviendroit mieux, s'il étoit, en effet, de la même espèce que le cerf, puisque la partie de l'Inde qu'arrose le Gange paroît être son pays natal. Cependant il paroît aussi qu'il se trouve en Barbarie, et il est probable que le daim moucheté du cap de Bonne-Espérance est encore le même que celui-ci.

Nous avons dit qu'aucune espèce n'est plus voisine d'une autre que celle du daim ne l'est de celle du cerf; cependant l'axis paroît encore faire une nuance intermédiaire entre les deux: il ressemble au daim

par la grandeur du corps, par la longueur de la queue, par l'espèce de livrée qu'il porte toute la vie ; et il n'en diffère essentiellement que par le bois, qui est sans empaumure, et qui ressemble à celui du cerf. Il se pourroit donc que l'axis ne fût qu'une variété dépendante du climat, et non pas une espèce différente de celle du daim; car, quoiqu'il soit originaire des pays les plus chauds de l'Asie, il subsiste et se multiplie aisément en Europe. Il y en a des troupeaux à la ménagerie de Versailles. Ils produisent entre eux aussi facilement que les daims : néanmoins on n'a jamais remarqué qu'ils se soient mêlés ni avec les daims, ni avec les cerfs, et c'est ce qui nous a fait présumer que ce n'étoit point une variété de l'un ou de l'autre, mais une espèce particulière et moyenne entre les deux. Cependant, comme l'on n'a pas fait des expériences directes et décisives à ce sujet, et que l'on n'a pas employé les moyens nécessaires pour obliger ces animaux à se joindre, nous n'assurerons pas positivement qu'ils soient d'espèces différentes.

L'on a déjà vu, dans les articles du *cerf* et du *daim,* combien ces animaux éprouvent de variétés, surtout par les couleurs du poil. L'espèce du daim et celle du cerf, sans être très-nombreuses en individus, sont fort répandues : toutes deux se trouvent dans l'un et dans l'autre continent, et toutes deux sont sujettes à un assez grand nombre de variétés qui paroissent former des races constantes. Les cerfs blancs, dont la race est très-ancienne, puisque les Grecs et les Romains en ont fait mention, les petits cerfs bruns, que nous avons appelés *cerfs de Corse,* ne sont pas les seules variétés de cette espèce : il y a en Allemagne une autre race de cerfs qui est connue dans le pays sous le nom de *brandhirtz*, et de nos chasseurs sous celui de *cerf des Ardennes.* Ce cerf est plus grand que le cerf commun, et il diffère des autres cerfs non seulement par le pelage, qu'il a d'une couleur plus foncée et presque noire, mais encore par un long poil qu'il porte sur les épaules et sous le cou. Cette espèce de crinière et de barbe lui donnant quelque rapport, la première avec le cheval, et la seconde avec le bouc, les anciens ont donné à ce cerf les noms composés d'*hippélaphe* et de *tragélaphe.* Comme ces dénominations ont occasioné de grandes discussions critiques; que les plus savans naturalistes ne sont pas d'accord à cet égard, et que Gesner, Caius, et d'autres ont dit que l'hippélaphe étoit l'élan, nous croyons devoir donner ici les raisons qui nous ont fait penser différemment, et qui nous ont portés à croire que l'hippélaphe d'Aristote est le même animal que le tragélaphe de Pline, et que ces deux noms désignent également et uniquement le cerf des Ardennes.

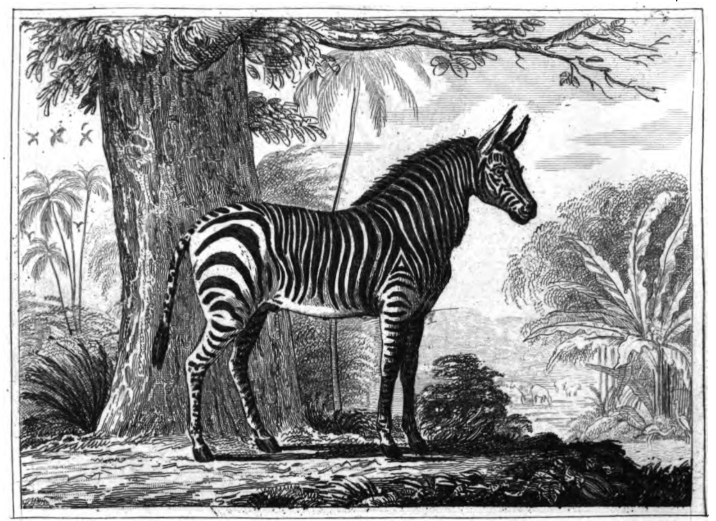
Aristote donne à son hippélaphe une espèce de crinière sur le cou et sur le dessus des épaules, une espèce de barbe sous la gorge, un bois au mâle assez semblable à celui du chevreuil, point de cornes à la femelle. Il dit que l'hippélaphe est de la grandeur du cerf, et naît chez les Arachotas (aux Indes), où l'on trouve aussi des bœufs sauvages, dont le corps est robuste, la peau noire, le mufle relevé, les cornes plus courbées en arrière que celles des bœufs domestiques. Il faut avouer que ces caractères de l'hippélaphe d'Aristote conviennent à peu près également à l'élan et au cerf des Ardennes; ils ont tous deux de longs poils sur le cou et les épaules, et d'autres longs poils sous la gorge, qui leur font une espèce de barbe au gosier, et non pas au menton : mais l'hippélaphe n'étant que de la grandeur du cerf, diffère en cela de l'élan qui est beaucoup plus grand; et ce qui me paroît décider la question, c'est que l'élan, étant un animal des pays froids, n'a jamais existé chez les Arachotas. Ce pays des Arachotas est une des provinces qu'Alexandre parcourut dans son expédition des Indes : il est situé au delà du mont Caucase, entre la Perse et l'Inde. Ce climat chaud n'a jamais produit des élans, puisqu'ils peuvent à peine subsister dans les contrées tempérées, et qu'on ne les trouve que dans le nord de l'un ou de l'autre continent. Les cerfs, au contraire, n'affectent pas particulièrement les terres du nord : on les trouve en grand nombre dans les climats tempérés et chauds. Ainsi nous ne pouvons douter que cet hippélaphe d'Aristote, qui se trouve chez les Arachotas, et dans le même pays où se trouve le buffle, ne soit le cerf des Ardennes, et non pas l'élan.

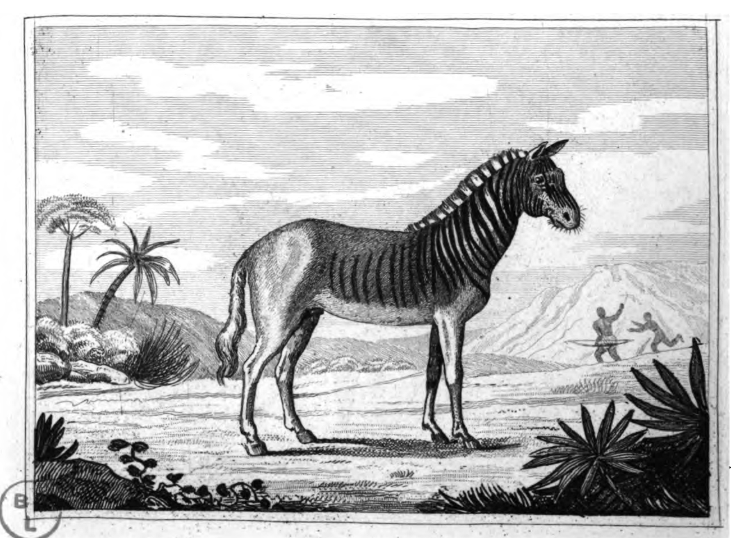
Si l'on compare maintenant Pline sur le tragélaphe avec Aristote sur l'hippélaphe, et tous deux avec la nature, on verra que le tragélaphe est le même animal que l'hippélaphe, le même que notre cerf des Ardennes. Pline dit que le tragélaphe est de l'espèce du cerf, et qu'il n'en diffère que par la barbe, et aussi par le poil qu'il a sur les épaules. Ces caractères sont positifs, et ne peuvent s'appliquer qu'au cerf des Ardennes; car Pline parle ailleurs de l'élan

LE ZÈBRE

Ordre des Ruminants. *Genre* Cheval. (*Cuvier*)

Pl. 81.





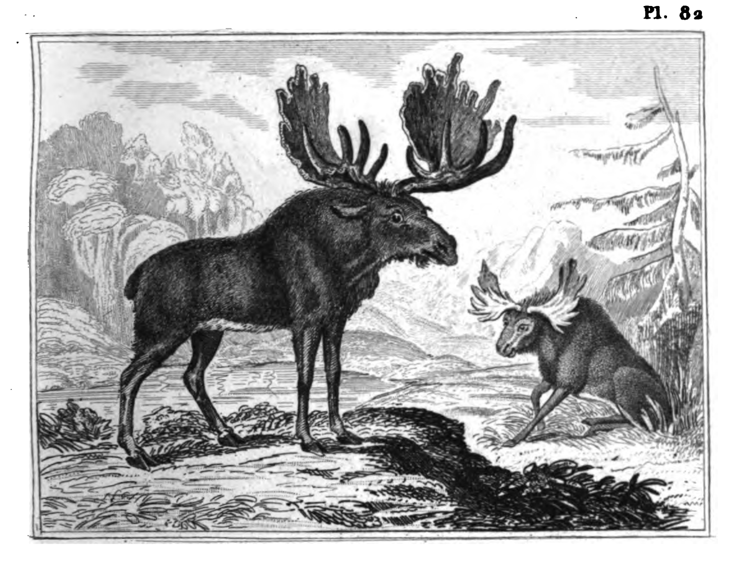
LE COUAGGA

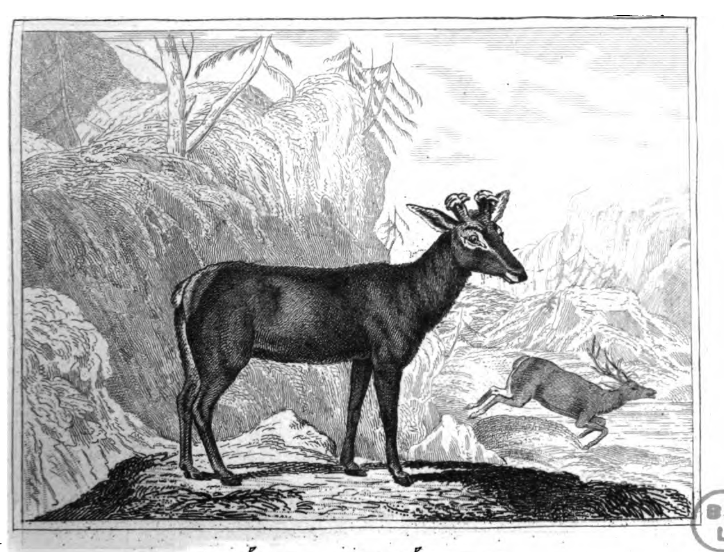
Ordre des Ruminants .... *id* ..... *id*..

L'ÉLAN DE SIBÉRIE

Ordre des Ruminants. *Genre* Cerf. (Cuvier)

Pl. 82





L'ÉLAN D'AMÉRIQUE

Ordre des Ruminants.... *id*.. *id*..

sous le nom d'*alce*. Il ajoute que le tragélaphe se trouve auprès du Phase; ce qui convient encore au cerf, et non pas à l'élan. Nous croyons donc être fondés à prononcer que le tragélaphe de Pline et l'hippélaphe d'Aristote désignent tous deux le cerf que nous appelons *cerf des Ardennes*; et nous croyons aussi que l'*axis* de Pline indique l'animal que l'on appelle vulgairement *cerf du Gange*. Quoique les noms ne fassent rien à la nature, c'est cependant rendre service à ceux qui l'étudient que de les leur interpréter.

* M. le duc de Richmond avoit dans son parc, en 1763, une grande quantité de cette espèce de daims qu'on appelle vulgairement *cerfs du Gange*, et que j'ai nommés *axis*. M. Collinson m'a écrit qu'on lui avoit assuré qu'ils engendroient avec les autres daims.

« Ils vivent volontiers avec eux, dit-il, et ne forment pas de troupes séparées. Il y a plus de soixante ans que l'on a cette espèce en Angleterre : elle y existe avec celle des daims noirs et des daims blancs, et même avec celle du cerf, qui sont plus nouvelles dans l'île de la Grande-Bretagne, et que je crois avoir été envoyées de France; car il n'y avoit auparavant en Angleterre que le daim commun (*fallowdeer*), et le chevreuil en Écosse : mais, indépendamment de cette première espèce de daim, il y a maintenant le daim axis, le daim noir, le daim fauve, et le daim blanc. Le mélange de toutes ces couleurs fait que dans les parcs il se trouve de très-belles variétés. »

Il y avoit en 1764, à la ménagerie de Versailles, deux daims chinois, l'un mâle et l'autre femelle : ils n'avoient que deux pieds trois ou quatre pouces de hauteur; le corps et la queue étoient d'un brun minime; le ventre et les jambes, fauve clair; les jambes, courtes; le bois, large, étendu, et garni d'andouillers. Cette espèce, plus petite que celle des daims ordinaires, et même que celle de l'axis, n'est peut-être néanmoins qu'une variété de celui-ci, quoiqu'il en diffère en ce qu'il n'a pas de taches blanches; mais on a observé qu'au lieu de ces taches blanches, il avoit en plusieurs endroits quelques grands poils fauves qui tranchoient visiblement sur le brun du corps. Au reste, la femelle étoit de la même couleur que le mâle, et je présume que la race pourroit non seulement se perpétuer en France, mais peut-être même se mêler avec celle de l'axis, d'autant que ces animaux sont également originaires de l'orient de l'Asie.

LE ZÈBRE.

Le zèbre est peut-être de tous les animaux quadrupèdes le mieux fait et le plus élégamment vêtu. Il a la figure et les grâces du cheval, la légèreté du cerf, et la robe rayée de rubans noirs et blancs, disposés alternativement avec tant de régularité et de symétrie, qu'il semble que la nature ait employé la règle et le compas pour le peindre : ces bandes alternatives de noir et de blanc sont d'autant plus singulières, qu'elles sont étroites, parallèles, et très-exactement séparées, comme dans une étoffe rayée; que d'ailleurs elles s'étendent non seulement sur le corps, mais sur la tête, sur les cuisses et les jambes, et jusque sur les oreilles et la queue; en sorte que de loin cet animal paroît comme s'il étoit environné partout de bandelettes qu'on auroit pris plaisir et employé beaucoup d'art à disposer régulièrement sur toutes les parties de son corps; elles en suivent les contours et en marquent si avantageusement la forme, qu'elles en dessinent les muscles en s'élargissant plus ou moins sur les parties plus ou moins charnues et plus ou moins arrondies. Dans la femelle, ces bandes sont alternativement noires et blanches; dans le mâle, elles sont noires et jaunes, mais toujours d'une nuance vive et brillante sur un poil court, fin et fourni, dont le lustre augmente encore la beauté des couleurs. Le zèbre est en général plus petit que le cheval et plus grand que l'âne; et quoiqu'on l'ait souvent comparé à ces deux animaux, qu'on l'ait même appelé *cheval sauvage* et *âne rayé*, il n'est la copie ni de l'un ni de l'autre, et seroit plutôt leur modèle, si dans la nature tout n'étoit pas également original, et si chaque espèce n'avoit pas un droit égal à la création.

Le zèbre n'est donc ni un cheval ni un âne, il est de son espèce; car nous n'avons pas appris qu'il se mêle et produise avec l'un ou l'autre, quoique l'on ait souvent essayé de les approcher. On a présenté des ânesses

en chaleur à celui qui existoit encore en 1761 à la ménagerie de Versailles; il les a dédaignées, ou plutôt il n'en a été nullement ému; du moins le signe extérieur de l'émotion n'a point paru : cependant il jouoit avec elles et les montoit, mais sans érection ni hennissement, et on ne peut guère attribuer cette froideur à une autre cause qu'à la disconvenance de nature; car ce zèbre, âgé de quatre ans, étoit, à tout autre exercice, fort vif et très-léger.

Le zèbre n'est pas l'animal que les anciens ont indiqué sous le nom d'*onagre*. Il existe dans le Levant, dans l'orient de l'Asie, et dans les parties septentrionales de l'Afrique, une très-belle race d'ânes qui, comme celle des plus beaux chevaux, est originaire d'Arabie : cette race diffère de la race commune par la grandeur du corps, la légèreté des jambes, et le lustre du poil; ils sont de couleur uniforme, ordinairement d'un beau gris de souris, avec une croix noire sur le dos et sur les épaules; quelquefois ils sont d'un gris plus clair avec une croix blonde. Ces ânes d'Afrique et d'Asie, quoique plus beaux que ceux d'Europe, sortent également des *onagres* ou *ânes sauvages*, qu'on trouve encore en assez grande quantité dans la Tartarie orientale et méridionale, la Perse, la Syrie, les îles de l'Archipel, et toute la Mauritanie. Les onagres ne diffèrent des ânes domestiques que par les attributs de l'indépendance et de la liberté; ils sont plus forts et plus légers, ils ont plus de courage et de vivacité : mais ils sont les mêmes pour la forme du corps; ils ont seulement le poil beaucoup plus long, et cette différence tient encore à leur état; car nos ânes auroient également le poil long, si l'on n'avoit pas soin de les tondre à l'âge de quatre ou cinq mois : les ânons ont, dans les premiers temps, le poil long, à peu près comme les jeunes ours. Le cuir des ânes sauvages est aussi plus dur que celui des ânes domestiques : on assure qu'il est chargé partout de petits tubercules, et que c'est avec cette peau des onagres qu'on fait dans le Levant le cuir ferme et grenu qu'on appelle *chagrin*, et que nous employons à différens usages. Mais ni les onagres ni les beaux ânes d'Arabie ne peuvent être regardés comme la souche de l'espèce du zèbre, quoiqu'ils en approchent par la forme du corps et par la légèreté : jamais on n'a vu ni sur les uns ni sur les autres, la variété régulière des couleurs du zèbre : cette belle espèce est singulière et unique dans son genre. Elle est aussi d'un climat différent de celui des onagres, et ne se trouve que dans les parties les plus orientales et les plus méridionales de l'Afrique, depuis l'Éthiopie jusqu'au cap de Bonne-Espérance, et de là jusqu'au Congo : elle n'existe ni en Europe, ni en Asie, ni en Amérique, ni même dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique. Ceux que quelques voyageurs disent avoir trouvés au Brésil y avoient été transportés d'Afrique; ceux que d'autres racontent avoir vus en Perse et en Turquie, y avoient été amenés d'Éthiopie; et enfin ceux que nous avons vus en Europe sont presque tous venus du cap de Bonne-Espérance : cette pointe de l'Afrique est leur vrai climat, leur pays natal, où ils sont en grande quantité, et où les Hollandois ont employé tous leurs soins pour les dompter et pour les rendre domestiques, sans avoir jusqu'ici pleinement réussi. Celui que nous avons vu, et qui a servi de sujet pour notre description, étoit très-sauvage lorsqu'il arriva à la Ménagerie du Roi, et il ne s'est jamais entièrement apprivoisé : cependant on est parvenu à le monter; mais il falloit des précautions; deux hommes tenoient la bride pendant qu'un troisième étoit dessus : il avoit la bouche très-dure, les oreilles si sensibles, qu'il ruoit dès qu'on vouloit les toucher. Il étoit rétif comme un cheval vicieux, et têtu comme un mulet. Mais peut-être le cheval sauvage et l'onagre sont aussi peu traitables, et il y a toute apparence que si l'on accoutumoit dès le premier âge le zèbre à l'obéissance et à la domesticité, il deviendroit aussi doux que l'âne et le cheval, et pourroit les remplacer tous deux.

* L'âne domestique ou sauvage s'est trouvé dans presque tous les climats chauds et tempérés de l'ancien continent, et n'existoit pas dans le nouveau lorsqu'on en fit la découverte. Mais maintenant l'espèce y subsiste avec fruit, et s'est même fort multipliée depuis plus de deux siècles qu'elle y a été transportée d'Europe, en sorte qu'elle est aujourd'hui répandue à peu près également dans les quatre parties du monde. Au contraire, le zèbre, qui nous est venu du cap de Bonne-Espérance, semble être une espèce confinée dans les terres méridionales de l'Afrique, et surtout dans celles de la pointe de cette presqu'île, quoique Lopez dise qu'on trouve le zèbre plus souvent en Barbarie qu'au Congo, et que Dapper rapporte qu'on en rencontre des troupes dans les forêts d'Angola.

Ce bel animal qui, tant par la variété de ses couleurs que par l'élégance de sa figure,

est si supérieur à l'âne, paroît néanmoins lui tenir d'assez près pour l'espèce, puisque la plupart des voyageurs lui ont donné le nom d'*âne rayé*, parce qu'ils ont été frappés de la ressemblance de sa taille et de sa forme, qui semble au premier coup d'œil avoir plus de rapport avec l'âne qu'avec le cheval : car ce n'est pas avec les petits ânes communs qu'ils ont fait la comparaison du zèbre, mais avec les plus grands et les plus beaux de l'espèce. Cependant je serois porté à croire que le zèbre tient de plus près au cheval qu'à l'âne ; car il est d'une figure si élégante, que, quoiqu'il soit en général plus petit que le cheval, il n'en est pas moins voisin de cette espèce à plusieurs égards ; et ce qui paroît confirmer mon opinion, c'est que dans les terres du cap de Bonne-Espérance, qui paroissent être le pays naturel et la vraie patrie du zèbre, on a remarqué avec quelque étonnement qu'il y a des chevaux tachetés, sur le dos et sous le ventre, de jaune, de noir, de rouge et d'azur ; et cette raison particulière est encore appuyée sur un fait général, qui est que dans tous les climats les chevaux varient beaucoup plus que les ânes par la couleur du poil. Néanmoins nous ne déciderons pas si le zèbre est plus près de l'espèce du cheval que de celle de l'âne ; nous espérons seulement qu'on ne tardera pas à le savoir. Comme les Hollandois ont fait venir dans ces dernières années un assez grand nombre de ces beaux animaux, et qu'ils en ont même fait des attelages pour le prince stathouder, il est probable que nous serons bientôt mieux informés de tout ce qui peut avoir rapport à leur nature. Sans doute on n'aura pas manqué de les unir entre eux, et probablement avec les chevaux et les ânes pour en tirer une race directe ou des races bâtardes. Il y a en Hollande plusieurs personnes habiles qui cultivent l'histoire naturelle avec succès ; ils réussiront peut-être mieux que nous à tirer du produit de ces animaux, sur lesquels on n'a fait qu'un essai à la Ménagerie de Versailles en 1761. Le zèbre mâle, âgé de quatre ans, qui y étoit alors, ayant dédaigné toutes les ânesses en chaleur, n'a pas été présenté à des jumens ; peut-être aussi étoit-il trop jeune : d'ailleurs il lui manquoit d'être habitué avec les femelles qu'on lui présentoit ; préliminaire d'autant plus nécessaire pour le succès de l'union des espèces diverses, que la nature semble même l'exiger dans l'union des individus de même espèce.

Le mulet fécond de Tartarie, que l'on appelle *czigithai*, pourroit bien être un animal de la même espèce, ou tout au moins de l'espèce la plus voisine de celle du zèbre ; car il n'en diffère évidemment que par les couleurs du poil. Or l'on sait que la différence de la couleur du poil ou des plumes est de toutes les différences la plus légère et la plus dépendante de l'impression du climat. Le czigithai se trouve dans la Sibérie méridionale, au Thibet, dans la Daourie et en Tartarie. Gerbillon dit qu'on trouve ces animaux dans le pays des Mongols et des Kakas, qu'ils diffèrent des mulets domestiques, et qu'on ne peut les accoutumer à porter des fardeaux. Muller et Gmelin assurent qu'ils se trouvent en grand nombre chez les Tunguses, où on les chasse comme d'autre gibier ; qu'en Sibérie, vers Borsja, dans les années sèches, on en voit un grand nombre ; et ils ajoutent qu'ils sont comparables, pour la figure, la grosseur, et la couleur, à un cheval bai clair, excepté la queue, qui est comme celle d'une vache, et les oreilles, qui sont fort longues. Si ces voyageurs, qui ont observé le czigithai, avoient pu le comparer en même temps au zèbre, ils y auroient peut-être trouvé plus de rapports que nous n'en supposons. Il existe, dans le cabinet de Pétersbourg, des peaux bourrées de czigithai et de zèbre : quelque différentes que paroissent ces deux peaux par les couleurs, elles pourroient appartenir également à des animaux de même espèce, ou du moins d'espèces très-voisines ; le temps seul peut sur cela détruire ou confirmer nos doutes. Mais ce qui paroît fonder la présomption que le czigithai et le zèbre pourroient bien être de la même espèce, c'est que tous les autres animaux de l'Afrique se trouvent également en Asie, et qu'il n'y auroit que le zèbre seul qui feroit exception à ce fait général.

Au reste, si le czigithai n'est pas le même que le zèbre, il pourroit être encore le même animal que l'onagre ou âne sauvage de l'Asie. J'ai dit qu'il ne falloit pas confondre l'onagre avec le zèbre : mais je ne sais si l'on peut dire la même chose de l'onagre et du czigithai ; car il paroît, en comparant les relations des voyageurs, qu'il y a différentes sortes d'ânes sauvages, dont l'onagre est la plus remarquable, et il se pourroit bien aussi que le cheval, l'âne, le zèbre, et le czigithai constituassent quatre espèces ; et, dans le cas où ils n'en feroient que trois, il est encore incertain si le czigithai est plutôt un onagre qu'un zèbre, d'autant que quelques voyageurs parlent de la légèreté de ces onagres, et disent qu'ils courent

avec assez de rapidité pour échapper à la poursuite des chasseurs à cheval, ce qu'ils ont également assuré du czigithai. Quoi qu'il en soit, le cheval, l'âne, le zèbre, et le czigithai sont tous du même genre, et forment trois ou quatre branches de la même famille, dont les deux premières sont, de temps immémorial, réduites en domesticité; ce qui doit faire espérer qu'on pourra de même y réduire les deux dernières, et en tirer peut-être beaucoup d'utilité.

Sur le Zèbre, le Czigithai, et l'Onagre.

* On peut voir, dans l'article précédent, les doutes qui me restoient encore sur la différence ou sur l'identité d'espèce de ces trois animaux. M. Forster a bien voulu me communiquer quelques éclaircissemens qui semblent prouver que ce sont réellement trois animaux différens, et qu'il y a même dans l'espèce du zèbre une variété constante; voici l'extrait de ce qu'il m'a écrit sur ce sujet:

«On trouve dans le pays des Tartares Mongols une grande quantité de chevaux sauvages ou *tarpans*, et un autre animal appelé *czigithai*; ce qui, dans la langue mongole, signifie *longue oreille*. Ces animaux vont par troupes: on en voit quelques-uns dans les déserts voisins de l'empire de Russie et dans le grand désert *Gobée* (ou Gobi); ils sont en troupes de vingt, trente, et même cent. La vitesse de cet animal surpasse de beaucoup celle du meilleur coursier parmi les chevaux; toutes les nations tartares en conviennent: une mauvaise qualité de cet animal, c'est qu'il reste toujours indomptable. Un Cosaque ayant attrapé un de ces jeunes czigithais, et l'ayant nourri pendant plusieurs mois, ne put le conserver; car il se tua lui-même par les efforts qu'il fit pour s'échapper ou se soustraire à l'obéissance.

« Chaque troupe de czigithais a son chef, comme dans les tarpans ou chevaux sauvages. Si le czigithai chef découvre ou sent de loin quelques chasseurs, il quitte sa troupe, et va seul reconnoître le danger; et dès qu'il s'en est assuré il donne le signal de la fuite, et s'enfuit en effet, suivi de sa troupe: mais si malheureusement ce chef est tué, la troupe, n'étant plus conduite, se disperse, et les chasseurs sont sûrs d'en tuer plusieurs autres.

« Les czigithais se trouvent principalement dans les déserts des Mongols, et dans celui qu'on appelle *Gobée*: c'est une espèce moyenne entre l'âne et le cheval; ce qui a donné occasion au docteur Messerschmid d'appeler cet animal *mulet fécond de Daourie* [1], parce qu'il a quelque ressemblance avec le mulet, quoique réellement il soit infiniment plus beau. Il est de la grandeur d'un mulet de moyenne taille; la tête est un peu lourde; les oreilles sont droites, plus longues qu'aux chevaux, mais plus courtes qu'aux mulets; le poitrail est grand, carré en bas, et un peu comprimé. La crinière est courte et hérissée, et la queue est entièrement semblable à celle de l'âne; les cornes des pieds sont petites: ainsi le czigithai ressemble à l'âne par la crinière, la queue, et les sabots. Il a aussi les jambes moins charnues que le cheval, et l'encolure encore plus légère et plus leste. Les pieds et la partie inférieure des jambes sont minces et bien faits. L'épine du dos est droite et formée comme celle d'un âne, mais cependant un peu plate. La couleur dominante dans ces animaux est le brun jaunâtre. La tête, depuis les yeux jusqu'au mufle, est d'un fauve jaunâtre; l'intérieur des jambes est de cette même couleur; la crinière et la queue sont presque noires, et il y a le long du dos une bande de brun noirâtre qui s'élargit sur le train de derrière et se rétrécit vers la queue. En hiver, le poil devient fort long et ondoyé; mais en été il est ras et poli. Ces animaux portent la tête haute, et présentent, en courant, le nez au vent. Les Tunguses et d'autres nations voisines du grand désert regardent leur chair comme une viande délicieuse.

« Outre les tarpans, ou chevaux sauvages, et les czigithais ou mulets féconds de Daourie, on trouve dans les grands déserts au delà du Jaïk, du Yemba, du Sarason, et dans le voisinage du lac Aral, une troisième espèce d'animal que les Kirghises et les Calmoucks appellent *koulan* ou *khoulan*, qui paroît être l'*onager* ou l'*onagre* des auteurs, et qui semble faire une nuance entre le czigithai et l'âne. Les koulans vivent en été dans les grands déserts dont nous venons de parler, et vers les montagnes de *Tamanda*, et ils se retirent, à l'approche de l'hiver, vers les confins de la Perse et des Indes. Ils courent avec une vitesse incroyable; on n'a jamais pu venir à bout d'en dompter un seul, et il y en a des troupeaux de plusieurs mille ensemble. Ils sont plus grands que les tarpans, mais moins que les czigithais. Leur poil est d'un beau

1. La *Daourie* est une province russe en Sibérie, vers les frontières de la Tartarie chinoise. On ne doit pas la confondre avec la *Dorie* des anciens.

gris, quelquefois avec une nuance légèrement bleuâtre, et d'autres fois avec un mélange de fauve; ils portent le long du dos une bande noire, et une autre bande de même couleur traverse le garrot et descend sur les épaules. Leur queue est parfaitement semblable à celle de l'âne; mais les oreilles sont moins grandes et moins amples.

« A l'égard des zèbres, j'ai eu occasion de les bien examiner dans mes séjours au cap de Bonne-Espérance, et j'ai connu dans cette espèce une variété qui diffère du zèbre ordinaire, en ce qu'au lieu de bandes ou raies brunes et noires dont le fond de son poil blanc est rayé, celui-ci, au contraire, est d'un brun roussâtre, avec très-peu de bandes larges, et d'une teinte foible et blanchâtre; on a même peine à reconnoître et distinguer ces bandes blanchâtres dans quelques individus qui ont une couleur uniforme de brun roussâtre, et dont les bandes ne sont que des nuances peu distinctes d'une teinte un peu pâle; ils ont, comme les autres zèbres, le bout du museau et les pieds blanchâtres, et ils leur ressemblent en tout, à l'exception des belles raies de la robe. On seroit donc fondé à prononcer que ce n'est qu'une variété dans cette espèce du zèbre: cependant ils semblent différer de ce dernier par le naturel, ils sont plus doux et plus obéissans; car on n'a pas d'exemple qu'on ait jamais pu apprivoiser assez le zèbre rayé pour l'atteler à une voiture, tandis que ces zèbres à poil uniforme et brun sont moins revêches, et s'accoutument aisément à la domesticité. J'en ai vu un dans les campagnes du Cap, qui étoit attelé avec des chevaux à une voiture; et on m'assura qu'on élevoit un assez grand nombre de ces animaux pour s'en servir à l'attelage, parce qu'on a trouvé qu'ils sont, à proportion, plus forts qu'un cheval de même taille. »

J'avois dit qu'on avoit fait des attelages de zèbres pour le prince stathouder; ce fait, qui m'avoit été assuré par plus d'une personne, n'est cependant pas vrai. M. Allamand, que j'ai eu si souvent occasion de citer avec reconnoissance et avec des éloges bien mérités, m'a fait savoir que j'avois été bien mal informé sur ce fait; le prince stathouder n'a eu qu'un seul zèbre: mais M. Allamand ajoute dans sa lettre, au sujet de ces animaux, un fait aussi singulier qu'intéressant. Milord Clive, dit-il, en revenant de l'Inde, a amené avec lui une femelle zèbre dont on lui avoit fait présent au cap de Bonne-Espérance; après l'avoir gardée quelque temps dans son parc en Angleterre, il lui donna un âne pour essayer s'il n'y auroit point d'accouplement entre ces animaux: mais cette femelle zèbre ne voulut point s'en laisser approcher. Milord s'avisa de faire peindre cet âne comme un zèbre: la femelle, dit-il, en fut la dupe, l'accouplement se fit, et il en est né un poulain parfaitement semblable à la mère, et qui, peut-être, vit encore. La chose a été rapportée à M. Allamand par le général Carnat, ami particulier de milord Clive, et lui a été confirmée par milord Clive fils. Milord Pitt a eu aussi la bonté de m'en écrire dans les termes suivans:

« Feu milord Clive avoit une très-belle femelle de zèbre que j'ai vue à Clemnom, l'une de ses maisons de campagne, avec un poulain mâle (*foal*), provenant d'elle, qui n'avoit pas encore un an d'âge, et qui avoit été produit par le stratagème suivant: lorsque la femelle zèbre fut en chaleur, on essaya de lui présenter un âne, qu'elle refusa constamment d'admettre: milord Clive pensa qu'en faisant peindre cet âne, qui étoit de couleur ordinaire, et en imitant les couleurs du zèbre mâle, on pourroit tromper la femelle; ce qui réussit si bien, qu'elle produisit le poulain dont on vient de parler.

« J'ai été dernièrement, c'est-à-dire cet été 1778, à Clemnom, pour m'informer de ce qu'étoient devenus la femelle zèbre et son poulain, et on m'a dit que la mère étoit morte, et que le poulain avoit été envoyé à une terre assez éloignée de milord Clive, où l'on a souvent essayé de le faire accoupler avec des ânesses, mais qu'il n'en est jamais rien résulté. »

Je ferai cependant sur ces faits une légère observation, c'est que j'ai de la peine à croire que la femelle zèbre ait reçu l'âne uniquement à cause de son bel habit, et qu'il y a toute apparence qu'on le lui a présenté dans un moment où elle étoit en meilleure disposition que les autres fois. Il faudroit d'ailleurs un grand nombre d'expériences, tant avec le cheval qu'avec l'âne, pour décider si le zèbre est plus près de l'un que de l'autre. Sa production avec l'âne indiqueroit qu'il est aussi près que le cheval de l'espèce de l'âne; car on sait que le cheval produit avec l'ânesse, et que l'âne produit avec la jument: mais il reste à reconnoître, par l'expérience, si le cheval ne produiroit pas aussi bien que l'âne avec la femelle zèbre, et si le zèbre mâle ne produiroit pas avec la jument et avec l'ânesse. C'est au cap de Bonne-Espérance que l'on pourroit tenter ces accouplemens avec succès.

LE COUAGGA.

Cet animal, dont je n'ai eu aucune connoissance qu'après l'impression des feuilles précédentes où il est question de l'onagre et du zèbre, me paroît être une espèce bâtarde ou intermédiaire entre le cheval et le zèbre, ou peut-être entre le zèbre et l'onagre. Voici ce que M. le professeur Allamand en a publié nouvellement dans un supplément à l'édition de mes ouvrages imprimée en Hollande:

« Jusqu'à présent, dit ce savant naturaliste, on ne connoissoit que le nom de cet animal, et même encore très-imparfaitement, sans savoir quel quadrupède ce nom indiquoit. Dans le journal d'un voyage entrepris dans l'intérieur de l'Afrique par ordre du gouverneur du cap de Bonne-Espérance, il est dit que les voyageurs virent, entre autres animaux, des chevaux sauvages, des ânes, et des *quacchas*. La signification de ce dernier mot m'étoit absolument inconnue, lorsque M. Gordon m'a appris que le nom de *quacchas* étoit celui de *kwagga*, que les Hottentots donnent à l'animal dont il s'agit, et que j'ai cru devoir retenir, parce que, n'ayant jamais été décrit ni même connu en Europe, il ne peut être désigné que par le nom qu'il porte dans le pays dont il est originaire. Les raies dont sa peau est ornée le font d'abord regarder comme une variété dans l'espèce du zèbre, dont il diffère cependant à divers égards: sa couleur est d'un brun foncé, et, comme le zèbre, il est rayé très-régulièrement de noir, depuis le bout du museau jusqu'au dessus des épaules, et cette même couleur des raies passe sur une jolie crinière qu'il porte sur le cou. Depuis les épaules, les raies commencent à perdre de leur longueur, et, allant en diminuant, elles disparoissent à la région du ventre, avant d'avoir atteint les cuisses. L'entre-deux de ces raies est d'un brun plus clair, et il est presque blanc aux oreilles. Le dessous du corps, les cuisses, et les jambes sont blanches; sa queue, qui est un peu plate, est aussi garnie de crins ou de poils de la même couleur: la corne des pieds est noire; sa forme ressemble beaucoup plus à celle du pied du cheval qu'à la forme du pied du zèbre. On s'en convaincra en comparant la figure que j'en donne avec celle de ce dernier animal. Ajoutez à cela que le caractère de ces animaux est aussi fort différent; celui des couaggas est plus docile: car il n'a pas encore été possible d'apprivoiser les zèbres assez pour pouvoir les employer à des usages domestiques; au lieu que les paysans de la colonie du Cap attellent les couaggas à leurs charrettes, qu'ils tirent très-bien; ils sont robustes et forts: il est vrai qu'ils sont méchants, ils mordent et ruent; quand un chien les approche de trop près, ils les repoussent à grands coups de pied, et quelquefois ils le saisissent avec les dents; les hyènes mêmes, que l'on nomme loups au Cap, n'osent pas les attaquer: ils marchent en troupes, souvent au nombre de cent; mais jamais on ne voit guère un zèbre parmi eux, quoiqu'ils vivent dans les mêmes endroits.

« Tout cela semble indiquer que ces animaux sont d'espèces différentes; cependant ils ne diffèrent pas plus entre eux que les mulets diffèrent des chevaux ou des ânes. Les couaggas ne seroient-ils point une race bâtarde de zèbres? Il y a en Afrique des chevaux sauvages blancs; Léon l'Africain et Marmol l'assurent positivement; et ce qui est plus authentique encore, c'est le témoignage de ces voyageurs dont j'ai cité le journal: ils ont vu de ces chevaux blancs; ils ont vu aussi des ânes sauvages. Ces animaux ne peuvent-ils pas se mêler avec les zèbres, et produire une race qui participera des deux espèces? J'ai rapporté ci-devant un fait qui prouve qu'une femelle zèbre, couverte par un âne, a eu un poulain. On ne peut guère douter que l'accouplement d'un cheval avec un zèbre ne fût aussi prolifique. Si celui des chevaux avec des ânesses ne produit, pour l'ordinaire, que des mulets stériles, cela n'est pas constant; on a vu des mules avoir des poulains, et il est fort naturel de supposer que les chevaux, ayant plus d'affinité avec les zèbres qu'avec les ânes, il peut résulter du mélange de ces animaux d'autres animaux féconds capables de faire souche; et ceci est également applicable aux ânes, puisque les zèbres sont une espèce mitoyenne entre les chevaux et les ânes. Ainsi je suis fort porté à croire que les couaggas ne sont qu'une race bâtarde de zèbres, qui, pour la figure et les caractères, tiennent

quelque chose des deux espèces dont ils tirent leur origine.

« Quoi qu'il en soit, on a beaucoup d'obligation à M. Gordon de nous les avoir fait connoître; car c'est lui qui m'en a envoyé le dessin et la description. Il en vit un jour deux troupes, l'une d'une dizaine de couaggas adultes, et l'autre composée uniquement de poulains qui couroient après leurs mères: il poussa son cheval entre ces deux troupes; et un des poulains ayant perdu de vue celle qui précédoit, suivit aussitôt de lui-même le cheval, comme s'il eût été sa mère. Les jeunes zèbres en font autant en pareil cas. M. Gordon étoit alors dans le pays des Bosjemans, et fort éloigné de toute habitation: ainsi il fut obligé d'abandonner ce poulain le lendemain, faute de lait pour le nourrir, et il le laissa courir où il voulut. Il en a actuellement un autre qu'il réserve pour la ménagerie de monseigneur le prince d'Orange. N'ayant pas pu se procurer un couagga adulte, il n'a pu m'envoyer que le dessin d'un poulain: mais il me mande qu'il n'y a aucune différence entre un poulain et un couagga qui a fait toute sa crue, si ce n'est dans sa grandeur, qui égale celle d'un zèbre, et dans la tête, qui est, à proportion, un peu plus grosse dans le couagga adulte. La différence qu'il y a entre les mâles et les femelles est aussi très-petite.

« Depuis que le Cap est habité, ces animaux en ont quitté les environs, et ils ne se trouvent plus que fort avant dans l'intérieur du pays. Leur cri est une espèce d'aboiement très-précipité, où l'on distingue souvent la répétition de la syllabe *kwah*, *kwah*. Les Hottentots trouvent leur chair fort bonne; mais elle déplaît aux paysans hollandois par son goût fade.

« Le poulain qui est ici représenté avoit, depuis le bout du museau jusqu'à la queue, trois pieds sept pouces et trois lignes; le train de devant étoit haut de deux pieds et dix pouces, et celui de derrière étoit plus bas d'un pouce; sa queue étoit longue de quatorze pouces. »

Voici tout ce que M. Allamand a pu recueillir sur l'histoire de cet animal; mais je ne puis m'empêcher d'observer qu'il paroît y avoir deux faits contraires dans le récit de M. Gordon: il dit, en premier lieu, que « les paysans des terres du Cap attellent « les couaggas à la charrette, et qu'ils tirent « très-bien, » et ensuite il avoue qu'il n'a pu se procurer un couagga adulte pour en faire le dessin; il paroît donc que ces animaux sont rares dans ces mêmes terres du Cap, puisqu'il n'a pu faire dessiner qu'un poulain. Si l'espèce étoit réduite en domesticité, il lui auroit été facile de se procurer un de ces animaux adulte. Nous espérons que ce naturaliste voyageur voudra bien nous donner de plus amples informations sur cet animal, qui me paroît tenir au zèbre de plus près qu'aucun autre.

L'ÉLAN ET LE RENNE[1].

Quoique l'élan et le renne soient deux animaux d'espèces différentes, nous avons cru devoir les réunir, parce qu'il n'est guère possible de faire l'histoire de l'un sans emprunter beaucoup de celle de l'autre; la plupart des anciens auteurs, et même des modernes, les ayant confondus ou désignés par des dénominations équivoques qu'on pourroit appliquer à tous deux. Les Grecs ne connoissoient ni l'élan, ni le renne; Aristote[2] n'en fait aucune mention; et chez les Latins, Jules-César est le premier qui ait employé le nom *alce*. Pausanias, qui a écrit environ cent ans après Jules-César, est aussi le premier auteur grec dans lequel on trouve ce même nom *alcé*; et Pline[3], qui étoit à

1. Le renne n'étoit pas connu des Grecs: il avoit, en vieux françois, le nom de *rangier* ou *ranglier*; *tarandus*, en latin; en Norwége, *rehen*; en Laponie, *boetsoi*, selon Frédéric Hoffberg (*Collection de différens morceaux*, etc., par M. de Keralio; Paris, 1763; tome premier, page 240); en allemand, *reenthier*; en Suède, *rhen*; en anglois, *raindeer*; en Canada, *caribou*; en latin moderne, *rangifer*. — « In « partibus magnæ Laponiæ bestia est de genere « cervorum.... Rangifer duplici ratione dicta: una « quod in capite ferat alta cornua velut quos quer- « cinarum arborum ramos; alia quod instrumenta « cornibus pectorique, quibus hiemalia plaustra « trahit imposita, *ranchæ* et *locha* patrio sermone « vocantur. » (Olai Magni *Hist. de gent. sept.* Antuerpiæ, 1558, page 135.)

2. L'hippélaphe d'Aristote n'est pas l'élan, comme l'ont cru nos plus savans naturalistes. Nous avons discuté dans l'article de l'*axis* ce que c'est que l'*hippélaphe* et le *tragélaphe*.

3. « Septentrio fert et equorum greges ferorum, « sicut asinorum Asia et Africa; præterea alcem, « ni proceritas aurium et cerviċis distingpat, ju- « mento similem; item notam in Scandinavia insula,

peu près contemporain de Pausanias, a indiqué assez obscurément l'élan et le renne sous les noms *alce*, *machlis*, et *tarandus*. On ne peut donc pas dire que le nom *alce* soit proprement grec ou latin; et il paroît avoir été tiré de la langue celtique, dans laquelle l'élan se nommoit *elch* ou *elk*. Le nom latin du renne est encore plus incertain que celui de l'élan; plusieurs naturalistes ont pensé que c'étoit le *machlis* de Pline, parce que cet auteur, en parlant dès animaux du Nord, cite en même temps l'*alce* et le *machlis*, et qu'il dit de ce dernier qu'il est particulier à la Scandinavie, et qu'on ne l'a jamais vu à Rome, ni même dans toute l'étendue de l'empire romain : cependant on trouve encore dans les Commentaires de César [1] un passage qu'on ne peut guère appliquer à un autre animal qu'au renne, et qui semble prouver qu'il existoit alors dans les forêts de la Germanie; et, quinze siècles après Jules-César, Gaston Phœbus semble parler du renne sous le nom de *rangier*, comme d'un animal qui auroit existé de son temps dans nos forêts de France; il en fait même une assez bonne description, et il donne la manière de le prendre et de le chasser. Comme sa description ne peut pas s'appliquer à l'élan, et qu'il donne en même temps la manière de chasser le cerf, le daim, le chevreuil, le bouquetin, le chamois, etc., on ne peut pas dire que, dans l'article du rangier, il ait voulu parler d'aucun de ces animaux, ni qu'il se soit trompé dans l'application du nom. Il sembleroit donc, par ces témoignages positifs, qu'il existoit jadis en France des rennes, du moins dans les hautes montagnes, telles que les Pyrénées, dont Gaston Phœbus étoit voisin, comme seigneur et habitant du comté de Foix, et que, depuis ce temps, ils ont été détruits comme les cerfs, qui autrefois étoient communs dans cette contrée, et qui cependant n'existent plus aujourd'hui dans le Bigorre, le Couserans, ni dans les provinces adjacentes. Il est certain que le renne

« nec unquam visam in hoc orbe, multis tamen « narratam *machlin*, haud dissimilem illi, sed nullo « suffraginum flexu, ideoque non cubantem, sed « acclivem arbori in somno, eaque incisa ad insi-« dias, capi; velocitatis memoratæ. Labrum ei su-« perius prægrande : ob id retrograditur in pascen-« do, ne in priora tendens, involvatur. » (Plin., *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. 15.) — « Mutat colores et « Scytharum tarandus..... Tarando magnitudo quæ « bovi; caput majus cervino, nec absimile; cornua « ramosa; ungulæ bifidæ : villus magnitudine urso-« rum; sed, cum libuit sui coloris esse, asini similis « est : tergoris tanta duritia, ut thoraces ex eo fa-« ciant.... Metuens latet, ideoque raro capitur. » (Plin., *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. 34.)

J'ai cru devoir citer ensemble ces deux passages de Pline, dans lesquels, sous les noms d'*alce*, de *machlis* et de *tarandus*, il paroît indiquer trois animaux différens : mais l'on verra, par les raisons que je vais en donner, que les noms *machlis* et *alce* doivent tous deux s'appliquer au même animal, c'est-à-dire à l'élan; et quoique la plupart des naturalistes aient cru que le *tarandus* de Pline étoit l'*élan*, il est beaucoup plus vraisemblable que c'est le *renne* qu'il a voulu désigner par ce nom. J'avoue cependant que ces indications de Pline sont si peu précises, et même si fausses à certains égards, qu'il est assez difficile de se déterminer et de prononcer nettement sur cette question. Les commentateurs de Pline, quoique très-savans et très-érudits, étoient très-peu versés dans l'histoire naturelle, et c'est par cette raison qu'on trouve dans cet auteur tant de passages obscurs et mal interprétés. Il en est de même des traducteurs et des commentateurs d'Aristote. Nous tâcherons, à mesure que l'occasion s'en présentera, de rétablir le vrai sens de plusieurs mots altérés et de passages corrompus dans ces deux auteurs.

1. « Est bos (in Hercynia sylva), cervi figura, « cujus a media fronte inter aures unum cornu « existit excelsius, magisque directum his quæ no-« bis nota sunt cornibus : ab ejus summo, sicut « palmæ, rami quam late diffunduntur. Eadem est « feminæ marisque natura; eadem forma magnitu-« doque cornuum. » (Jul. Cæsar. *De bello Gallico*, lib. VI.)

Ce passage est assez précis; le renne a en effet des andouillers en avant, et qui paroissent former un bois intermédiaire. Son bois est divisé en plusieurs branches, terminées par de larges empaumures, et la femelle porte un bois comme le mâle; au lieu que les femelles de l'élan, du cerf, du daim et du chevreuil, ne portent point de bois : ainsi l'on ne peut guère douter que l'animal qu'indique ici César ne soit le *renne*, et non pas l'*élan*, d'autant plus que dans un autre endroit de ses Commentaires il indique l'élan par le nom d'*alce*, et en parle en ces termes :

« Sunt item (in Hercynia sylva) quæ appellantur « *alces* : harum est consimilis capris (*capreis*) figura « et varietas pellium : sed magnitudine paulo an-« tecedunt, mutilæque sunt cornibus, et crura sine « notis articulisque habent, neque quietis causa « procumbunt..... His sunt arbores pro cubilibus; « ad eas se applicant, atque ita paulum modo recli-« natæ quietem capiunt : quarum ex vestigiis cum « est animadversum a venatoribus quo se recipere « consueverint, omnes eo loco aut a radicibus sub-« ruunt, aut accidunt arbores tantum, ut summa « species earum stantium relinquatur. Huc cum se « ex consuetudine reclinaverint, infirmas arbores « pondere affligunt atque una ipsæ concidunt. » (*De bello Gallico*, lib. VI.)

J'avoue que ce second passage n'a rien de précis que le nom *alce*, et que pour l'appliquer à l'élan, il faut substituer le mot *capreis* à celui de *capris*, et supposer en même temps que César n'avoit vu que des élans femelles, lesquelles en effet n'ont point de cornes : le reste peut s'entendre; car l'élan a les jambes fort roides, c'est-à-dire les articulations très-fermes; et comme les anciens étoient persuadés qu'il y avoit des animaux, tels que l'éléphant, qui ne pouvoient ni plier les jambes, ni se coucher, il n'est pas étonnant qu'ils aient attribué à l'élan cette partie de la fable de l'éléphant.

ne se trouve actuellement que dans les pays les plus septentrionaux ; mais l'on sait aussi que le climat de la France étoit autrefois beaucoup plus humide et plus froid, par la quantité des bois et des marais, qu'il ne l'est aujourd'hui. On voit, par la lettre de l'empereur Julien, quelle étoit de son temps la rigueur du froid à Paris : la description des glaces de la Seine ressemble parfaitement à celle que nos Canadiens font de celles du fleuve de Quebec. Les Gaules, sous la même latitude que le Canada, étoient, il y a deux mille ans, ce que le Canada est de nos jours, c'est-à-dire un climat assez froid pour nourrir les animaux qu'on ne trouve aujourd'hui que dans les provinces du Nord.

En comparant les témoignages et combinant les indications que je viens de citer, il me paroît donc qu'il existoit autrefois dans les forêts des Gaules et de la Germanie des élans et des rennes, et que les passages de César ne peuvent s'appliquer qu'à ces deux animaux. A mesure que l'on a défriché les terres et desséché les eaux, la température du climat sera devenue plus douce, et ces mêmes animaux, qui n'aiment que le froid, auront d'abord abandonné le plat pays, et se seront retirés dans la région des neiges sur les hautes montagnes, où ils subsistoient encore du temps de Gaston de Foix; et s'il ne s'y en trouve plus aujourd'hui, c'est que cette même température a toujours été en augmentant de chaleur par la destruction presque entière des forêts, par l'abaissement successif des montagnes, par la diminution des eaux, par la multiplication des hommes, et par la succession de leurs travaux et de l'augmentation de leur consommation en tout genre. Il me paroît de même que Pline a emprunté de Jules-César presque tout ce qu'il a écrit de ces deux animaux, et qu'il est le premier auteur de la confusion des noms; il cite en même temps l'*alce* et le *machlis*, et naturellement on devroit en conclure que ces deux noms désignent deux animaux différens [1] : cependant, si l'on remarque, 1° qu'il nomme simplement l'*alce* sans autre indication ni description, qu'il ne le nomme qu'une fois, et que nulle part il n'en dit un mot de plus; 2° que lui seul a écrit le nom *machlis*, et qu'aucun autre auteur latin ou grec n'a employé ce mot, qui même paroît factice [2], et qui, selon les commentateurs de Pline, est remplacé par celui d'*alce* dans plusieurs anciens manuscrits; 3° qu'il attribue au *machlis* tout ce que Jules-César dit de l'*alce;* on ne pourra douter que le passage de Pline ne soit corrompu, et que ces deux noms ne désignent le même animal, c'est-à-dire l'*élan*. Cette question une fois décidée en décideroit une autre; le *machlis* étant l'*élan*, le *tarandus* sera le *renne :* ce mot *tarandus* est encore un mot qui ne se trouve dans aucun auteur avant Pline, et sur l'interprétation duquel les naturalistes ont beaucoup varié; cependant Agricola et Éliot n'ont pas hésité de l'appliquer au renne; et par les raisons que nous venons de déduire, nous souscrivons à leur avis. Au reste, on ne doit pas être surpris du silence des Grecs au sujet de ces deux animaux, ni de l'incertitude avec laquelle les Latins en ont parlé, puisque les climats septentrionaux étoient absolument inconnus aux premiers, et n'étoient connus des seconds que par relation.

Or, l'élan et le renne ne se trouvent tous deux que dans les pays du Nord ; l'élan en deçà et le renne au delà du cercle polaire en Europe et en Asie : on les retrouve en Amérique à de moindres latitudes, parce que le froid y est plus grand qu'en Europe; le renne n'en craint pas la rigueur, même la plus excessive; on en voit au Spitzberg; il est commun en Groenland [3] et dans la

1. Plusieurs naturalistes, et même quelques-uns des plus savans, tels que M. Ray, ont en effet pensé que le *machlis* de Pline, se trouvant dans cet auteur à côté de l'*alce*, ne pouvoit être autre que le renne. *Cervus rangifer*, the *raindeer :* Plinio *machlis*. (Ray. *Syn. quadr.* pag. 88.) C'est parce que je ne suis pas de ce sentiment que j'ai cru devoir donner ici le détail de mes raisons.

2. On lit à la marge de ce passage de Pline, *achlin*, au lieu de *machlin*. *Fortassis achlin, quod non cubet*, disent les commentateurs : ainsi ce nom paroît être factice, et ajusté à la supposition que cet animal ne peut se coucher. D'autre côté, en transposant l'*l* dans *alce*, on fait *acle*, qui ne diffère pas beaucoup d'*achlis :* ainsi l'on peut penser encore que ce mot a été corrompu par les copistes, d'autant plus que l'on trouve *alcem* au lieu de *machlin* dans quelques anciens manuscrits.

3. Le capitaine Craycott amena de Groenland, en 1738, un mâle et une femelle à Londres. Voyez l'*Histoire des Oiseaux* d'Edwards, page 51, où l'on trouve la description et la figure de cet animal sous le nom de *daim de Groenland*. Ce daim de Groenland de M. Edwards, aussi bien que le *chevreuil de Groenland*, ou *caprea Groenlandica*, dont parle M. Grew dans la description du Cabinet de la Société royale, ne sont autre chose que le *renne*. Ces auteurs, en décrivant les cornes ou plutôt le bois de ces animaux, semblent tous deux donner comme un caractère particulier le duvet dont le bois étoit recouvert dans l'un et l'autre de ces animaux : cela cependant est commun au renne, au cerf, au daim et à tous les animaux qui portent du bois. Pendant tout le temps que ce bois croît, il est couvert de poil; et comme l'été est la saison de cet accroissement, et que c'est aussi le seul temps de l'année où l'on puisse voyager en Groenland, il

Laponie la plus boréale, ainsi que dans les parties les plus septentrionales de l'Asie. L'élan ne s'approche pas si près du pôle ; il habite en Norwége, en Suède, en Pologne, en Lithuanie, en Russie, et dans les provinces de la Sibérie et de la Tartarie, jusqu'au nord de la Chine. On le retrouve sous le nom d'*orignal*, et le renne sous celui de *caribou*, en Canada et dans toute la partie septentrionale de l'Amérique. Les naturalistes qui ont douté que l'orignal fût l'élan, et le caribou le renne, n'avoient pas assez comparé la nature avec les témoignages des voyageurs : ce sont certainement les mêmes animaux qui, comme tous les autres, dans ce nouveau monde, sont seulement plus petits que dans l'ancien continent.

On peut prendre des idées assez justes de la forme de l'élan et de celle du renne, en les comparant tous deux avec le cerf. L'élan est plus grand, plus gros, plus élevé sur ses jambes; il a le cou plus court, le poil plus long, le bois beaucoup plus large et plus massif que le cerf : le renne est plus bas, plus trapu; il a les jambes plus courtes, plus grosses, et les pieds bien plus larges; le poil très-fourni; le bois beaucoup plus long et divisé en un grand nombre de rameaux terminés par des empaumures, au lieu que celui de l'élan n'est, pour ainsi dire, que découpé et chevillé sur la tranche. Tous deux ont de longs poils sous le cou, et tous deux ont la queue courte et les oreilles beaucoup plus longues que le cerf. Ils ne vont pas par bonds et par sauts, comme le chevreuil ou le cerf : leur marche est une espèce de trot, mais si prompt et si aisé, qu'ils font dans le même temps presque autant de chemin qu'eux, sans se fatiguer autant; car ils peuvent trotter ainsi sans s'arrêter pendant un jour ou deux. Le renne se tient sur les montagnes; l'élan n'habite que les terres basses et les forêts humides. Tous deux se mettent en troupe, comme le cerf, et vont de compagnie ; tous deux peuvent s'apprivoiser, mais le renne beaucoup plus que l'élan : celui-ci, comme le cerf, n'a nulle part perdu sa liberté, au lieu que le renne est devenu domestique chez le dernier des peuples; les Lapons n'ont pas d'autre bétail. Dans ce climat glacé, qui ne reçoit du soleil que des rayons obliques, où la nuit a sa saison comme le jour, où la neige couvre la terre dès le commencement de l'automne jusqu'à la fin du printemps, où la ronce, le genièvre, et la mousse, sont seuls la verdure de l'été, l'homme pouvoit-il espérer de nourrir des troupeaux? Le cheval, le bœuf, la brebis, tous nos autres animaux utiles ne pouvant y trouver leur subsistance, ni résister à la rigueur du froid, il a fallu chercher parmi les hôtes des forêts l'espèce la moins sauvage et la plus profitable : les Lapons ont fait ce que nous ferions nous-mêmes si nous venions à perdre notre bétail; il faudroit bien alors, pour y suppléer, apprivoiser les cerfs, les chevreuils de nos bois, et les rendre animaux domestiques ; et je suis persuadé qu'on en viendroit à bout, et qu'on sauroit bientôt en tirer autant d'utilité que les Lapons en tirent de leurs rennes. Nous devons sentir par cet exemple jusqu'où s'étend pour nous la libéralité de la nature; nous n'usons pas, à beaucoup près, de toutes les richesses qu'elle nous offre; le fonds en est bien plus immense que nous ne l'imaginons : elle nous a donné le cheval, le bœuf, la brebis, tous nos autres animaux domestiques, pour nous servir, nous nourrir, nous vêtir; et elle a encore des espèces de réserve qui pourroient suppléer à leur défaut, et qu'il ne tiendroit qu'à nous d'assujettir et de faire servir à nos besoins. L'homme ne sait pas assez ce que peut la nature, ni ce qu'il peut sur elle : au lieu de la rechercher dans ce qu'il ne connoît pas, il aime mieux en abuser dans tout ce qu'il en connoît.

En comparant les avantages que les Lapons tirent du renne apprivoisé avec ceux que nous retirons de nos animaux domestiques, on verra que cet animal en vaut seul deux ou trois. On s'en sert comme du cheval, pour tirer des traîneaux, des voitures; il marche avec bien plus de diligence et de légèreté, fait aisément trente lieues par jour, et court avec autant d'assurance sur la neige gelée que sur une pelouse. La femelle donne

n'est pas étonnant que les bois de ces animaux pris dans cette saison soient couverts de duvet. Ainsi ce caractère est nul dans la description de ces auteurs.

« On trouve sur les côtes, au détroit de Forbisher, des cerfs à peu près de la couleur de nos « ânes, et dont le bois est beaucoup plus large et « plus élevé qu'aux nôtres. Leur pied a sept ou huit « pouces de tour, et ressemble à celui de nos bœufs. » (*Voyage de Lade*, tome II, page 297.)

Ceci paroît avoir été copié par Robert Lade, d'une ancienne relation qui a pour titre, *la Navigation du capitaine Martin, Anglois, ès régions d'West et de Nord-West;* Paris, 1578; où il est dit, page 17 : « Bien qu'il y ait des cerfs dans les « terres à la rade de Warwick en grande quantité, « la peau desquels ressemble à celle de nos ânes, « leurs tête et cornes surpassent, tant en grandeur « qu'en largeur, celles des nôtres de par-deçà ; leurs « pieds sont aussi gros que ceux de nos bœufs, et « ont de largeur, comme je vous puis assurer pour « les avoir mesurés, huit pouces. »

du lait plus substantiel et plus nourrissant que celui de la vache ; la chair de cet animal est très-bonne à manger ; son poil fait une excellente fourrure, et la peau passée devient un cuir très-souple et très-durable : ainsi le renne donne seul tout ce que nous tirons du cheval, du bœuf, et de la brebis.

La manière dont les Lapons élèvent et conduisent ces animaux mérite une attention particulière. Olaüs, Scheffer, Regnard, nous ont donné sur cela des détails intéressans que nous croyons devoir présenter ici par extrait, en réformant ou supprimant les faits sur lesquels ils se sont trompés. Le bois du renne, beaucoup plus grand, plus étendu et divisé en un bien plus grand nombre de rameaux que celui du cerf, disent ces auteurs, est une espèce de singularité admirable et monstrueuse. La nourriture de cet animal pendant l'hiver est une mousse blanche qu'il sait trouver sous les neiges épaisses, en les fouillant avec son bois et les détournant avec ses pieds ; en été, il vit de boutons et de feuilles d'arbre, plutôt que d'herbes, que les rameaux de son bois avancés en avant ne lui permettent pas de brouter aisément. Il court sur la neige, et enfonce peu, à cause de la largeur de ses pieds... Ces animaux sont doux ; on en fait des troupeaux, qui rapportent beaucoup de profit à leur maître. Le lait, la peau, les nerfs, les os, les cornes des pieds, les bois, le poil, la chair, tout en est bon et utile. Les plus riches Lapons ont des troupeaux de quatre ou cinq cents rennes ; les plus pauvres en ont dix ou douze : on les mène au pâturage, on les ramène à l'étable, ou bien on les enferme dans des parcs pendant la nuit, pour les mettre à l'abri de l'insulte des loups. Lorsqu'on leur fait changer de climat, ils meurent en peu de temps. Autrefois Stenon, prince de Suède, en envoya six à Frédéric, duc de Holstein ; et moins anciennement, en 1533, Gustave, roi de Suède, en fit passer dix en Prusse, mâles et femelles, qu'on lâcha dans les bois : tous périrent sans avoir produit, ni dans l'état de domesticité, ni dans celui de liberté. « J'aurois bien voulu, dit M. Regnard, mener « en France quelques rennes en vie ; plu« sieurs gens l'ont tenté inutilement, et l'on « en conduisit l'année passée trois ou quatre « à Dantzick, où ils moururent, ne pouvant « s'accommoder à ce climat, qui est trop « chaud pour eux. »

Il y a en Laponie des rennes sauvages et des rennes domestiques. Dans le temps de la chaleur, on lâche les femelles dans les bois, on les laisse rechercher les mâles sauvages ; et comme ces rennes sauvages sont plus robustes et plus forts que les domestiques, on préfère ceux qui sont issus de ce mélange pour les atteler au traîneau. Ces rennes sont moins doux que les autres ; car non seulement ils refusent quelquefois d'obéir à celui qui les guide, mais ils se retournent brusquement contre lui, l'attaquent à coups de pied, en sorte qu'il n'a d'autre ressource que de se couvrir de son traîneau, jusqu'à ce que la colère de sa bête soit apaisée. Au reste, cette voiture est si légère, qu'on la manie et la retourne aisément sur soi ; elle est garnie par dessous de peaux de jeunes rennes, le poil tourné contre la neige et couché en arrière, pour que le traîneau glisse plus facilement en avant et recule moins aisément dans la montagne. Le renne attelé n'a pour collier qu'un morceau de peau où le poil est resté, d'où descend vers le portrail un trait qui lui passe sous le ventre, entre les jambes, et va s'attacher à un trou qui est sur le devant du traîneau. Le Lapon n'a pour guides qu'une seule corde, attachée à la racine du bois de l'animal, qu'il jette diversement sur le dos de la bête, tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, selon qu'il veut la diriger à droite ou à gauche. Elle peut faire quatre ou cinq lieues par heure : mais plus cette manière de voyager est prompte, plus elle est incommode ; il faut y être habitué, et travailler continuellement pour maintenir son traîneau et l'empêcher de verser.

Les rennes ont à l'extérieur beaucoup de choses communes avec les cerfs, et la conformation des parties intérieures est, pour ainsi dire, la même. De cette conformité de nature résultent des habitudes analogues et des effets semblables. Le renne jette son bois tous les ans, comme le cerf, et se charge comme lui de venaison : il est en rut dans la même saison, c'est-à-dire vers la fin de septembre. Les femelles, dans l'une et dans l'autre espèce, portent huit mois, et ne produisent qu'un petit : les mâles ont de même une très-mauvaise odeur dans ce temps de chaleur ; et parmi les femelles comme parmi les biches, il s'en trouve quelques-unes qui ne produisent pas. Les jeunes rennes ont aussi, comme les faons, dans le premier âge, le poil d'une couleur variée : il est d'abord d'un roux mêlé de jaune, et devient avec l'âge d'un brun presque noir. Chaque petit suit sa mère pendant deux ou trois ans, et ce n'est qu'à l'âge de quatre ans révolus que ces animaux ont acquis leur

plein accroissement. C'est aussi à cet âge qu'on commence à les dresser et les exercer au travail : pour les rendre plus souples, on leur fait subir d'avance la castration; et c'est avec les dents que les Lapons font cette opération. Les rennes entiers sont fiers et trop difficiles à manier : on ne se sert donc que de hongres, parmi lesquels on choisit les plus vifs et les plus légers pour courir au traîneau, et les plus pesans pour voiturer à pas plus lents les provisions et les bagages. On ne garde qu'un mâle entier pour cinq ou six femelles, et c'est à l'âge d'un an que se fait la castration. Ils sont encore, comme les cerfs, sujets aux vers dans la mauvaise saison; il s'en engendre, sur la fin de l'hiver, une si grande quantité sous leur peau, qu'elle en est alors toute criblée : ces trous de vers se referment en été, et aussi ce n'est qu'en automne que l'on tue les rennes pour en avoir la fourrure ou le cuir.

Les troupeaux de cette espèce demandent beaucoup de soin : les rennes sont sujets à s'écarter, et reprennent volontiers leur liberté naturelle; il faut les suivre et les veiller de près : on ne peut les mener paître que dans les lieux découverts; et, pour peu que le troupeau soit nombreux, on a besoin de plusieurs personnes pour les garder, pour les contenir, pour les rappeler, pour courir après ceux qui s'éloignent. Ils sont tous marqués, afin qu'on puisse les reconnoître; car il arrive souvent, ou qu'ils s'égarent dans les bois, ou qu'ils passent à un autre troupeau. Enfin les Lapons sont continuellement occupés à ces soins; les rennes font toutes leurs richesses, et ils savent en tirer toutes les commodités, ou pour mieux dire, les nécessités de la vie : ils se couvrent depuis les pieds jusqu'à la tête, de ces fourrures, qui sont impénétrables au froid et à l'eau; c'est leur habit d'hiver: l'été ils se servent des peaux dont le poil est tombé : ils savent aussi filer ce poil; ils en recouvrent les nerfs qu'ils tirent du corps de l'animal, et qui leur servent de cordes et de fil; ils en mangent la chair, en boivent le lait, et en font des fromages très-gras. Ce lait, épuré et battu, donne, au lieu de beurre, une espèce de suif. Cette particularité, aussi bien que la grande étendue du bois dans cet animal, et l'abondante venaison dont il est chargé dans le temps du rut, sont autant d'indices de la surabondance de nourriture; et ce qui prouve encore que cette surabondance est excessive ou du moins plus grande que dans aucune espèce, c'est que le renne est le seul dont la femelle ait un bois comme le mâle, et le seul encore dont le bois tombe et se renouvelle malgré la castration [1]; car dans les cerfs, les daims et les chevreuils qui ont subi cette opération, la tête de l'animal reste pour toujours dans le même état où elle étoit au moment de la castration. Ainsi le renne est, de tous les animaux, celui où le superflu de la matière nutritive est le plus apparent : et cela tient peut-être moins à la nature de l'animal qu'à la qualité de la nourriture [2]; car cette mousse blanche, qui fait, surtout pendant l'hiver, son unique aliment, est un *lichen* dont la substance, semblable à celle de la morille ou de la barbe-de-chèvre, est très-nourrissante, et beaucoup plus chargée de molécules organiques que les herbes, les feuilles ou les boutons des arbres : et c'est par cette raison que le renne a plus de bois et plus de venaison que le cerf, et que les femelles ou les hongres n'en sont pas dépourvus. C'est encore de là que vient la grande variété qui se trouve dans la grandeur, dans la figure et dans le nombre des andouillers et des rameaux du bois des rennes : les mâles qui n'ont été ni chassés ni contraints, et qui se nourrissent largement et à souhait de cet aliment substantiel, ont un bois prodigieux; il s'étend en arrière presque sur

1. « Uterque sexus cornutus est..... Castratus « quotannis cornua deponit. » (Linn. *Syst. nat.* edit. X, pag. 67.)

C'est sur cette seule autorité de M. Linnæus que nous avançons ce fait, duquel nous ne voulons pas douter, parce qu'ayant voyagé dans le Nord, et demeurant en Suède, il a été à portée d'être bien informé de tout ce qui concerne le renne. J'avoue cependant que cette exception doit paroître singulière, attendu que dans tous les autres animaux de ce genre l'effet de la castration empêche la chute ou le renouvellement du bois, et que d'ailleurs on peut opposer à M. Linnæus un témoignage contraire et positif.

« Castratis rangiferis Lappones utuntur. Cornua « castratorum non decidunt; et cum hirsuta sunt « semper pilis luxuriant. » (Hulden, *Rangifer.* Ienæ, 1697.)

Mais M. Hulden n'avoit peut-être d'autre raison que l'analogie pour avancer ce fait; et l'autorité d'un habile naturaliste, tel que M. Linnæus, vaut seule plus que le témoignage de plusieurs gens moins instruits. Le fait très-certain que la femelle porte un bois comme le mâle est une autre exception qui appuie la première. L'usage où sont les Lapons de ne pas amputer les testicules au renne, mais seulement de le bistourner, en comprimant avec les dents les vaisseaux qui y aboutissent, la favorise encore : car l'action des testicules, qui paroît nécessaire à la production du bois, n'est pas ici totalement détruite; elle n'est qu'affoiblie, et peut bien s'exercer dans le mâle bistourné, puisqu'elle a son effet même dans les femelles.

2. Voyez ce que j'ai dit à ce sujet dans cette *Histoire naturelle*, article du Cerf.

leur croupe, et en avant au delà du museau : celui des hongres est moindre, quoique souvent il soit encore plus grand que le bois de nos cerfs ; enfin celui que portent les femelles est encore plus petit. Ainsi ces bois varient non seulement comme les autres par l'âge, mais encore par le sexe et par la mutilation des mâles : ces bois sont donc si différens les uns des autres, qu'il n'est pas surprenant que les auteurs qui ont voulu les décrire soient si peu d'accord entre eux.

Une autre singularité que nous ne devons pas omettre, et qui est commune au renne et à l'élan, c'est que quand ces animaux courent, ou seulement précipitent leurs pas, les cornes de leurs pieds font, à chaque mouvement, un bruit de craquement si fort, qu'il semble que toutes les jointures des jambes se déboîtent : les loups, avertis par ce bruit ou par l'odeur de la bête, courent au devant, la saisissent, et en viennent à bout s'ils sont en nombre ; car le renne se défend d'un loup seul : ce n'est point avec son bois, lequel en tout lui nuit plus qu'il ne lui sert ; c'est avec les pieds de devant, qu'il a très-forts : il en frappe le loup avec assez de violence pour l'étourdir ou l'écarter, et fuit ensuite avec assez de vitesse pour n'être plus atteint. Un ennemi plus dangereux pour lui, quoique moins fréquent et moins nombreux, c'est le *rosomack* ou *glouton :* cet animal, encore plus vorace, mais plus lourd que le loup, ne poursuit pas le renne ; il grimpe et se cache sur un arbre pour l'attendre au passage : dès qu'il le voit à portée, il se lance dessus, s'attache sur son dos en y enfonçant les ongles, et, lui entamant la tête ou le cou avec les dents, ne l'abandonne pas qu'il ne l'ait égorgé. Il fait la même guerre et emploie les mêmes ruses contre l'élan, qui est encore plus puissant et plus fort que le renne. Ce *rosomack* ou *glouton* du Nord est le même animal que le *carcajou* ou *quinquajou* de l'Amérique septentrionale : ses combats avec l'orignal sont fameux ; et, comme nous l'avons dit, l'orignal du Canada est le même que l'élan d'Europe. Il est singulier que cet animal, qui n'est guère plus gros qu'un blaireau, vienne à bout d'un élan, dont la taille excède celle d'un grand cheval, et dont la force est telle que d'un seul coup de pied il peut tuer un loup ; mais le fait est attesté par tant de témoins, que l'on ne peut en douter.

L'élan et le renne sont tous deux du nombre des animaux ruminans ; leur manière de se nourrir l'indique, et l'inspection des parties intérieures le démontre : cependant Tornæus, Scheffer, Regnard, Hulden et plusieurs autres, ont écrit que le renne ne ruminoit pas : Ray a eu raison de dire que cela lui paroissoit incroyable ; et en effet, le renne rumine comme le cerf, et comme tous les autres animaux qui ont plusieurs estomacs. La durée de la vie dans le renne domestique n'est que de quinze ou seize ans ; mais il est à présumer que, dans le renne sauvage, elle est plus longue ; cet animal étant quatre ans à croître doit vivre vingt-huit ou trente ans lorsqu'il est dans son état de nature. Les Lapons chassent les rennes sauvages de différentes façons, suivant les différentes saisons : ils se servent des femelles domestiques pour attirer les mâles sauvages dans le temps du rut ; ils les tuent à coups de mousquet, ou les tirent avec l'arc, et décochent leurs flèches avec tant de roideur, que, malgré la prodigieuse épaisseur du poil et la fermeté du cuir, il n'en faut souvent qu'une pour tuer la bête.

Nous avons recueilli les faits de l'histoire du renne avec d'autant plus de soin, et nous les avons présentés avec d'autant plus de circonspection, que nous ne pouvions pas par nous-mêmes nous assurer de tous, et qu'il n'est pas possible d'avoir ici cet animal vivant. Ayant témoigné mes regrets à cet égard à quelques-uns de mes amis, M. Collinson, membre de la Société royale de Londres, homme aussi recommandable par ses vertus que par son mérite littéraire, et avec lequel je suis lié d'amitié depuis plus de vingt ans, a eu la bonté de m'envoyer un dessin du squelette du renne, et j'ai reçu du Canada un fœtus de caribou ; au moyen de ces deux pièces, et de plusieurs bois de rennes qui nous sont venus de différens endroits, nous avons été en état de vérifier les ressemblances générales et les différences principales du renne avec le cerf, comme on le verra dans la description du fœtus, du squelette et des bois de cet animal.

A l'égard de l'élan, j'en ai vu un vivant, il y a environ quinze ans, que je voulus faire dessiner : mais comme il resta peu de jours à Paris, on n'eut pas le temps d'achever le dessin, et je n'eus moi-même que celui de vérifier la description que MM. de l'Académie des Sciences ont autrefois donnée de ce même animal, et de m'assurer qu'elle est exacte et très-conforme à la nature.

« L'élan, dit le rédacteur de ces *Mémoires* « *de l'Académie*, est remarquable par la « longueur du poil, la grandeur des oreilles, « la petitesse de la queue et la forme de « l'œil, dont le grand angle est beaucoup

« fendu, de même que la gueule, qui l'est « bien plus qu'aux bœufs, qu'aux cerfs, et « qu'aux autres animaux qui ont le pied « fourchu... L'élan que nous avons disséqué « étoit à peu près de la grandeur d'un cerf; « la longueur de son corps étoit de cinq « pieds et demi, depuis le bout du museau « jusqu'au commencement de la queue, qui « n'étoit longue que de deux pouces; sa tête « n'avoit point de bois, parce que c'étoit une « femelle, et le cou étoit court, n'ayant que « neuf pouces de long et autant de large; « les oreilles avoient neuf pouces de long « sur quatre de large... La couleur du poil « n'étoit pas fort éloignée de celle du poil « de l'âne, dont le gris approche quelquefois « de celui du chameau... Mais ce poil étoit « d'ailleurs fort différent de celui de l'âne, « qui est beaucoup plus court, et de celui « du chameau, qui l'a beaucoup plus délié; « la longueur de ce poil étoit de trois pouces, « et sa grosseur égaloit celle du plus gros « crin de cheval : cette grosseur alloit tou« jours en diminuant vers l'extrémité, qui « étoit fort pointue, et vers la racine elle di« minuoit aussi, mais tout à coup, faisant « comme la poignée d'une lance : cette poi« gnée étoit d'une autre couleur que le reste « du poil, étant blanche et diaphane comme « de la soie de pourceau... Ce poil étoit long « comme à l'ours, mais plus droit, plus gros « et plus couché, et tout d'une même espèce. « La lèvre supérieure étoit grande et déta« chée des gencives, mais non pas si grande « que Solin l'a décrite, et que Pline l'a faite « à l'animal qu'il appelle *machlis*. Ces auteurs « disent que cette bête est contrainte de « paître à reculons, afin d'empêcher que sa « lèvre ne s'engage entre ses dents. Nous « avons observé dans la dissection que la « nature a autrement pourvu à cet inconvé« nient par la grandeur et la force des mus« cles, qui sont particulièrement destinés à « élever cette lèvre supérieure. Nous avons « aussi trouvé les articulations de la jambe « fort serrées par des ligamens dont la du« reté et l'épaisseur peut avoir donné lieu à « l'opinion qu'on a eue que l'*alce* ne peut se « relever quand il est une fois tombé... Ses « pieds étoient semblables à ceux du cerf, « mais beaucoup plus gros, et n'avoient « d'ailleurs rien d'extraordinaire.... Nous « avons observé que le grand coin de l'œil « étoit fendu en en-bas beaucoup plus qu'il « ne l'est aux cerfs, aux daims et aux che« vreuils, mais d'une façon particulière, qui « est que cette fente n'étoit pas selon la di« rection de l'ouverture de l'œil mais fai« soit un angle avec la ligne qui va d'un des « coins de l'œil à l'autre; la glande lacry« male inférieure avoit un pouce et demi de « long sur sept lignes de large.... Nous avons « trouvé dans le cerveau une partie dont la « grandeur avoit aussi rapport avec l'odorat, « qui est plus exquis dans l'élan que dans « aucun autre animal, suivant le témoignage « de Pausanias; car les nerfs olfactifs, ap« pelés communément *les apophyses mamil« laires*, étoient sans comparaison plus « grands qu'en aucun autre animal que nous « ayons disséqué, ayant plus de quatre li« gnes de diamètre.... Pour ce qui est du « morceau de chair que quelques auteurs lui « mettent sur le dos, et les autres sous le « menton, on peut dire que s'ils ne se sont « point trompés, ou n'ont point été trop « crédules, ces choses étoient particulières « aux élans dont ils parlent. »

Nous pouvons, à cet égard, ajouter notre propre témoignage à celui de MM. de l'Académie, dans l'élan que nous avons vu vivant, et qui étoit femelle. Nous n'avons pas remarqué qu'il y eût une loupe sous le menton ni sur la gorge : cependant M. Linnæus, qui doit connoître les élans mieux que nous, puisqu'il habite leur pays, fait mention de cette loupe sur la gorge, et la donne même comme un caractère essentiel à l'élan : *Alces, cervus cornibus acaulibus palmatis caruncula gutturali*. Il n'y a d'autre moyen de concilier cette assertion de M. Linnæus avec notre négation, qu'en supposant cette *loupe* ou *caroncule gutturale* à l'élan mâle, que nous n'avons pas vu; et, si cela est, cet auteur n'auroit pas dû en faire un caractère essentiel à l'espèce, puisque la femelle ne l'a pas. Peut-être aussi cette caroncule est-elle une maladie commune parmi les élans, une espèce de goître : car dans les deux figures que Gesner donne de cet animal, la première, qui n'a point de bois, porte une grosse caroncule sous le cou; et à la seconde, qui représente un élan mâle avec son bois, il n'y a point de caroncule.

En général, l'élan est un animal beaucoup plus grand et bien plus fort que le cerf et le renne; il a le poil si rude et le cuir si dur, que la balle du mousquet peut à peine y pénétrer; il a les jambes très-fermes, avec tant de mouvement et de force, surtout dans les pieds de devant, que d'un seul coup il peut tuer un homme, un loup, et même casser un arbre. Cependant on le chasse à peu près comme nous chassons le cerf, c'est-à-dire à force d'hommes et de chiens : on assure que lorsqu'il est lancé ou poursuivi, il

lui arrive souvent de tomber tout à coup, sans avoir été ni tiré ni blessé; de là on a présumé qu'il étoit sujet à l'épilepsie, et de cette présomption (qui n'est pas bien fondée, puisque la peur seule pourroit produire le même effet) on a tiré cette conséquence absurde, que la corne de ses pieds devoit guérir de l'épilepsie, et même en préserver; et ce préjugé grossier a été si généralement répandu, qu'on voit encore aujourd'hui quantité de gens du peuple porter des bagues dont le chaton renferme un petit morceau de corne d'élan.

Comme il y a très-peu d'hommes dans les parties septentrionales de l'Amérique, tous les animaux, et en particulier les élans, y sont en plus grand nombre que dans le nord de l'Europe. Les sauvages n'ignorent pas l'art de les chasser et de les prendre; ils les suivent à la piste, quelquefois pendant plusieurs jours de suite, et à force de constance et d'adresse ils en viennent à bout. La chasse en hiver est surtout singulière. « On se sert, dit Denys, de raquettes par « le moyen desquelles on marche sur la neige « sans enfoncer..... L'orignal ne fait pas « grand chemin, parce qu'il enfonce dans la « neige, ce qui le fatigue beaucoup à che- « miner; il ne mange que le jet du bois de « l'année : là où les sauvages trouvoient le « bois mangé, ils rencontroient bientôt les « bêtes, qui n'en étoient pas loin, et les ap- « prochoient facilement, ne pouvant aller « vite: ils leur lançoient un dard, qui est « un grand bâton, au bout duquel est em- « manché un grand os pointu qui perce « comme une épée. S'il y avoit plusieurs ori- « gnaux d'une bande, ils les faisoient fuir; « alors les orignaux se mettoient tous queue « à queue, faisant un grand cercle d'une « lieue et demie ou deux lieues, et quelque- « fois plus, et battoient si bien la neige à « force de tourner, qu'ils n'enfonçoient plus; « celui de devant étant las se met derrière. « Les sauvages en embuscade les attendoient « passer, et là les dardoient: il y en avoit « un qui les poursuivoit toujours; à chaque « tour il en demeuroit un, mais à la fin ils « s'écartoient dans le bois. » En comparant cette relation avec celles que nous avons déja citées, on voit que l'homme sauvage et l'orignal de l'Amérique copient le Lapon et l'élan d'Europe aussi exactement l'un que l'autre.

Sur l'Élan.

* Nous donnons ici la figure de l'élan mâle que l'on a vu vivant à la foire Saint-Germain en 1784; il n'avoit pas encore trois ans. Les dagues de son bois n'avoient que deux pouces; les dernières étoient tombées dans le commencement de janvier de la même année; et comme il m'a paru nécessaire de donner une idée de ce même bois, lorsque l'animal est adulte, j'ai fait représenter sa tête surmontée du bois figuré dans la planche VIII du tome XII de l'édition in-4°. Ce jeune animal avoit été pris à cinquante lieues au delà de Moscou; et, au rapport de son conducteur, sa mère étoit une ou deux fois plus grande qu'il ne l'étoit à cet âge de trois ans. Il étoit déjà plus grand qu'un cerf, et beaucoup plus haut monté sur ses jambes; mais il n'a point la forme élégante du cerf, ni la position noble et élevée de sa tête. Il semble que ce qui oblige l'élan à porter la tête basse, c'est qu'indépendamment de la pesanteur de son large bois il a le cou fort court. Dans le cerf, le train de derrière est plus haut que celui de devant : dans l'élan, au contraire, le train de devant est le plus élevé, et ce qui paroît encore augmenter la hauteur du devant du corps, c'est une grosse partie charnue qu'il a sur le dos, au dessus des épaules, et qui est couverte de poils noirs.

Les jambes sont longues et d'une forme légère; les boulets larges, surtout ceux de derrière; les pieds sont très-forts, et les sabots, qui sont noirs, se touchent par leur extrémité, qui est menue et arrondie. Les deux ergots des pieds de devant ont deux pouces neuf lignes de longueur : ils sont longs, droits et plats, et ne se touchent point; mais leur extrémité touche presque à terre. Ceux des pieds de derrière ont de longueur en ligne droite deux pouces neuf lignes; ils sont plats, courbes, élevés au dessus de terre de deux pouces cinq lignes, et se touchent derrière le boulet. La queue est très-courte, et ne forme qu'un tronçon couvert de poils.

La tête est d'une forme longue, un peu aplatie sur les côtés; l'os frontal forme un creux entre les yeux; le nez est un peu bombé en dessus; le bout du nez est large, aplati, et faisant un peu gouttière au milieu; le nez et les naseaux sont grisâtres. La bouche a d'ouverture en ligne droite quatre pouces trois lignes; il y a huit incisives dans la mâchoire inférieure, et il n'y en a point dans la supérieure.

L'œil est saillant, l'iris d'un brun marron; la prunelle, lorsqu'elle est à demi fermée, forme une ligne horizontale; la paupière supérieure est arquée et garnie de poils noirs. L'angle antérieur de l'œil est ouvert; il forme,

en se prolongeant; une espèce de larmier. L'oreille est grande, élevée, et finit en pointe arrondie; elle est d'un brun noirâtre en dessus, et garnie en dedans de grands poils grisâtres à la partie supérieure, et brun noirâtre à l'inférieure.

On remarque au dessous des mâchoires un grand flocon de poil noir; le cou est large, court, et couvert de grands poils noirâtres sur la partie supérieure, et gris roussâtre à l'inférieure.

La couleur du corps de ce jeune animal étoit d'un brun foncé mêlé de fauve et de gris; elle étoit presque noire sur les pieds et le paturon, ainsi que sur le cou et la partie charnue au dessus des épaules. Les plus longs poils avoient cinq pouces dix lignes; sur le cou, ils avoient six pouces six lignes; sur le dos, trois pouces : ceux du corps étoient gris à leur racine, bruns dans leur longueur, et fauves à leur extrémité.

Les dimensions suivantes sont celles qu'avoit ce jeune élan à la fin de mars 1784.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus...	6	2	4
Longueur suivant la courbure du corps...	7	8	»
Hauteur du train de devant...	4	10	9
Hauteur du train de derrière..	4	9	2
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine du bois...	1	4	3
Longueur du bout du museau jusqu'à l'occiput...	1	9	7
Longueur du bout du museau à l'œil...	»	11	3
Circonférence du museau prise derrière les naseaux...	1	6	1
Contour de la bouche...	1	2	2
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure...	»	11	3
Distance entre les naseaux en bas	»	3	4
Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes.	»	»	11
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres...	1	2	8
Longueur de l'œil, d'un angle l'autre...	»	1	6
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille...	»	3	4
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite...	»	6	10
Circonférence de la tête, prise au devant du bois...	2	2	4
Distance entre les deux dagues du bois...	»	4	7
Distance entre le bois et les oreilles...	»	1	11
Longueur des oreilles...	»	10	»
Longueur de la base, mesurée sur la courbure extérieure..	»	7	6
Distance entre les deux oreilles	»	4	8
Longueur du cou...	1	1	8
Circonférence près de la tête..	2	»	3
Circonférence près des épaules.	2	9	10
Hauteur des épaules...	3	10	9
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	4	4	8
Circonférence à l'endroit le plus gros...	5	1	3
Circonférence devant les jambes de derrière...	4	9	3
Distance du dessous du ventre à terre...	2	7	5
Longueur du tronçon de la queue	»	1	8
Circonférence de la queue à son origine...	»	3	6
Longueur du canon dans les jambes de devant...	»	10	9
Circonférence à l'endroit le plus mince...	»	4	9
Circonférence du boulet...	»	9	3
Longueur du paturon...	»	3	10
Circonférence du paturon...	»	8	9
Longueur de la jambe depuis la rotule jusqu'au jarret...	1	5	7
Circonférence de la cuisse près du ventre...	1	4	3
Longueur du canon...	1	8	»
Circonférence du canon...	»	9	3
Longueur des ergots...	»	2	9
Hauteur des sabots...	»	2	3
Longueur, depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant...	»	7	6
Longueur dans les pieds de derrière...	»	7	3
Largeur des deux sabots pris ensemble dans les pieds de devant...	»	4	1
Largeur dans les pieds de derrière...	»	3	4
Distance entre les deux sabots.	»	»	6
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant...	»	10	10
Circonférence prise sur les pieds de derrière...	»	9	10

* Plusieurs voyageurs ont prétendu qu'il existe dans l'Amérique septentrionale des

élans d'une taille beaucoup plus considérable que celle des élans d'Europe, et même de ceux qu'on trouve le plus communément en Amérique. M. Dudley, qui a envoyé à la Société royale de Londres une très-bonne description de l'orignal, dit que ses chasseurs en tuèrent un qui étoit haut de plus de dix pieds.

Josselyn assure qu'on a trouvé dans l'Amérique septentrionale des élans de douze pieds de haut. Les voyageurs qui ont parlé de ces élans gigantesques donnent six pieds de longueur à leur bois; et, suivant Josselyn, les extrémités des deux perches sont éloignées l'une de l'autre de deux brasses, ou de dix à onze pieds. La Hontan dit qu'il y a des bois d'élan d'Amérique qui pèsent jusqu'à trois et quatre cents livres. Tous ces récits peuvent être exagérés, ou n'être fondés que sur les rapports infidèles des sauvages, qui prétendent qu'il existe à sept ou huit cents milles au sud-ouest du fort d'York une espèce d'élan beaucoup plus grande que l'espèce ordinaire, et qu'ils appellent *waskesser* : mais ce qui cependant pourroit faire présumer que ces récits ne sont pas absolument faux, c'est qu'on a trouvé en Irlande une grande quantité d'énormes bois fossiles que l'on a attribués aux grands élans de l'Amérique septentrionale dont Josselyn a parlé, parce qu'aucun autre animal connu ne peut être supposé avoir porté des bois aussi grands et aussi pesans. Ces bois diffèrent de ceux des élans d'Europe ou des élans ordinaires d'Amérique, en ce que les perches sont en proportion plus longues; elles sont garnies d'andouillers plus larges et plus gros, surtout dans les parties supérieures. Un de ces bois fossiles, composé de deux perches, avoit cinq pieds cinq pouces de longueur, depuis son insertion dans le crâne jusqu'à la pointe; les andouillers avoient onze pouces de longueur; l'empaumure, dix-huit pouces de largeur, et la distance entre les deux extrémités étoit de sept pieds neuf pouces : mais cet énorme bois étoit cependant très-petit en comparaison des autres qui ont été trouvés également en Irlande. M. Wright a donné la figure d'un de ces bois qui avoit huit pieds de long, et dont les extrémités étoient distantes de quatorze pieds. Ces très-grands bois fossiles ont peut-être appartenu à une espèce qui ne subsiste plus depuis long-temps, ni dans l'ancien ni dans le nouveau monde : mais s'il existe encore des individus semblables à ceux qui portoient ces énormes bois, l'on peut croire que ce sont les élans que les Indiens ont nommés *waskesser*; et dès lors les récits de M. Dudley, de Josselyn, et de La Hontan, seroient entièrement confirmés.

Sur le Renne.

* Nous n'avons pu jusqu'alors nous procurer cet animal vivant, ou assez bien conservé pour le faire dessiner; nous donnons la figure d'une femelle renne qui étoit vivante à Chantilly, dans les parcs de S. A. S. Mgr. le prince de Condé, auquel le roi de Suède l'avoit envoyée avec deux mâles de même espèce, dont l'un mourut en chemin, et le second ne vécut que très-peu de temps après son arrivée en France. La femelle a résisté plus long-temps; elle étoit de la grandeur d'une biche, mais moins haute de jambes et plus épaisse de corps : elle portoit un bois comme les mâles, divisé de même par andouillers, dont les uns pointoient en devant et les autres en arrière; mais ce bois étoit plus court que celui des mâles. Voici la description détaillée avec les dimensions de cet animal, telles que M. de Sève me les a données :

La hauteur du train de devant est de deux pieds onze pouces, et celle du train de derrière, de deux pieds onze pouces neuf lignes. Son poil est épais et uni comme celui du cerf; les plus courts sur le corps ont au moins quinze lignes de longueur. Il est plus long sous le ventre, fort court sur les jambes, et très-long sur le boulet jusqu'aux ergots. La couleur du poil qui couvre le corps est d'un brun roussâtre, plus ou moins foncé dans différens endroits du corps, et mélangé ou jaspé plus ou moins d'un blanc jaunâtre; sur une partie du dos, les cuisses, le dessus de la tête et le chanfrein, le poil est plus foncé, surtout au dessus du larmier, que le renne a comme le cerf. Le tour de l'œil est noir. Le museau est d'un brun foncé, et le tour des naseaux noir; le bout du museau jusqu'aux naseaux est d'un blanc vif, ainsi que le bout de la mâchoire inférieure. L'oreille est couverte en dessus d'un poil épais, blanc, tirant sur le fauve, mêlé de poil brun; le dedans de l'oreille est garni de grands poils blancs. Le cou et la partie supérieure du corps sont d'un blanc jaunâtre ou fauve très-clair, ainsi que les grands poils qui lui pendent sur la poitrine au bas du cou. Le dessous du ventre est blanc. Sur les côtés au dessus du ventre est une bande large et brune comme à la gazelle. Les jambes sont fort menues pour le corps : elles sont, ainsi que les cuis-

ses, d'un brun foncé, et d'un blanc sale en dedans, de même que l'extrémité du poil qui couvre les sabots. Les pieds sont fendus comme ceux du cerf. Les deux ergots de devant sont larges et minces; les deux petits de derrière sont longs, assez minces et plats en dedans; ces quatre ergots sont très-noirs.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps depuis le museau jusqu'à l'anus, en ligne superficielle	5	1	2
La même longueur mesurée en ligne droite	4	7	»
Longueur de la tête jusqu'à l'origine des cornes	1	1	»
Circonférence du museau, prise derrière les naseaux	»	11	1
Ouverture des narines	»	1	4
Contour de la bouche	»	7	8
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure	»	1	8
Distance entre les angles de la mâchoire supérieure	»	2	9
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	»	9	9
Distance entre les angles antérieurs des yeux	»	5	3
Circonférence de la tête, prise devant les cornes	»	9	3
Longueur des oreilles	»	4	1
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	»	4	3
Distance entre les oreilles, prise en bas, suivant la courbure du chignon	»	4	7
Longueur du cou	»	10	»
Circonférence près la tête	1	8	10
Circonférence près les épaules	2	2	»
Hauteur du train de devant	2	9	9
Hauteur du train de derrière	2	11	»
Circonférence du corps derrière les jambes de devant	3	8	5
Même circonférence devant les jambes de derrière	3	11	»
Longueur du tronçon de la queue	»	4	3
Circonférence à son origine	»	8	2
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou	»	11	2
Circonférence à l'endroit le plus gros	1	1	3
Circonférence du genou	»	5	4
Longueur du canon	»	6	6
Circonférence à l'endroit le plus mince	»	3	7
Circonférence du boulet	»	5	7
Longueur du paturon	»	4	3
Circonférence du paturon	»	[illegible]	3
Circonférence de la couronne	»	7	6
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou	»	10	»
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret	1	»	5
Circonférence près le ventre	1	10	5
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet	1	»	»
Circonférence	»	5	1
Longueur des ergots	»	3	6
Hauteur des sabots	»	1	6
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant	»	6	3
Longueur dans les pieds de derrière	»	6	»
Largeur des deux sabots dans les pieds de devant	»	3	»
La même largeur dans ceux de derrière	»	3	5
Circonférence des deux sabots dans les pieds de devant	»	5	4
Circonférence des deux sabots dans les pieds de derrière	»	5	1
Longueur du bois mesuré en ligne droite	1	2	7
Et de l'origine à la branche plus courte et plus large	»	7	6
Circonférence à son origine	»	3	10

Au reste, il ne faut pas juger, par la figure que nous donnons du renne, de l'étendue en longueur et en grosseur de son bois. Il y a de ces bois qui s'étendent en arrière, depuis la tête de l'animal jusqu'à sa croupe, et qui pointent en avant par de grands andouillers de plus d'un pied de longueur. Les grandes cornes ou bois fossiles que l'on a trouvés dans plusieurs endroits, et notamment en Irlande, paroissent avoir appartenu à l'espèce du renne. J'ai été informé par M. Collinson qu'il avoit vu de ces grands bois fossiles qui avoient dix pieds d'intervalle entre leurs extrémités, avec des andouillers qui s'étendent en avant de la face de l'animal, comme dans le bois du renne.

C'est donc à cette espèce, et non pas à celle de l'élan, que l'on doit rapporter les bois ou cornes fossiles de l'animal que les Anglois ont appelé *moosedeer ;* mais il faut néanmoins convenir qu'actuellement il n'existe pas de rennes assez grands et assez puissans pour porter des bois aussi gros et aussi longs que ceux qu'on a trouvés sous terre en Irlande, ainsi que dans quelques autres endroits de l'Europe, et même dans l'Amérique septentrionale.

Au reste, je ne connoissois qu'une seule espèce de renne, auquel j'ai rapporté le caribou d'Amérique, et le daim de Groenland, dont M. Edwards a donné la figure et la description; et ce n'est que depuis peu d'années que j'ai été informé qu'il y en avoit deux espèces ou plutôt deux variétés, l'une beaucoup plus grande que l'autre. Le renne dont nous donnons ici la figure et la description est de la petite espèce, et probablement le même que le daim du Groenland de M. Edwards.

Quelques voyageurs disent que le renne est le daim du Nord, qu'il est sauvage en Groenland, et que les plus forts n'y sont que de la grosseur d'une génisse de deux ans.

Pontoppidan assure que les rennes périssent dans tous les pays du monde, à l'exception de ceux du Nord, où il faut même qu'ils habitent les montagnes; mais il ajoute des choses moins croyables, en disant que leur bois est mobile, de façon que l'animal peut le plier en avant ou en arrière, et qu'il a au dessus des paupières une petite ouverture dans la peau, par laquelle il voit un peu, quand une neige trop abondante l'empêche d'ouvrir les yeux. Ce dernier fait me paroît imaginé d'après l'usage des Lapons, qui se couvrent les yeux d'un morceau de bois fendu, pour éviter le trop grand éclat de la neige, qui les rend aveugles en peu d'années, lorsqu'ils n'ont pas l'attention de diminuer par cette précaution le reflet de cette lumière trop blanche, qui fait grand mal aux yeux.

Une chose remarquable dans ces animaux, c'est le craquement qui se fait entendre dans tous leurs mouvemens : il n'est pas même nécessaire pour cela que leurs jambes soient en mouvement; il suffit de leur causer quelque surprise ou quelque crainte en les touchant, pour que ce craquement se fasse entendre. On assure que la même chose arrive à l'élan : mais nous n'avons pas été à portée de le vérifier.

* Nous ajouterons à ce que nous avons dit au sujet du craquement qui se fait entendre dans tous les mouvemens du renne, une observation que M. le marquis d'Amezaga a eu la bonté de nous communiquer. « On pourroit croire, dit-il, que ce bruit ou craquement vient des pinces du pied, qui se frapperoient l'une contre l'autre comme des castagnettes, d'autant que les rennes ont le pied long et plat. Je cherchai à reconnoître d'où provenoit ce bruit dans les rennes que le roi de Suède avoit envoyés à S. A. S. Mgr. le prince de Condé; je le demandai aux Lapous qui les avoient amenés. Ils touchèrent assez légèrement un de ces rennes, et j'entendis le craquement sans pouvoir distinguer d'où il venoit. L'animal avoit été touché si foiblement, qu'il n'avoit pas même changé de place. Je jugeai dès lors que le bruit ne venoit pas de ses pinces. Je me mis sur le ventre, et, sans faire marcher le renne, je guettai le moment où il lèveroit son pied. Dès qu'il fit ce mouvement, j'entendis l'articulation du pied faire le bruit que j'avois entendu d'abord, mais plus fort, parce que ce mouvement avoit été plus grand. Je restai dans la même attitude, pour m'assurer du craquement dans les pieds de derrière comme dans ceux de devant; j'entendis aussi celui du genou, mais bien moins fort que celui du pied; celui du jarret ne s'entend presque pas. »

Ces rennes sont morts tous deux à Chantilly, de la même maladie; c'est une inflammation à la gorge, depuis la langue jusqu'aux bronches du poumon. On auroit peut-être pu les guérir en leur donnant des breuvages rafraîchissans; car ils se portoient très-bien, étoient même assez gras jusqu'au jour où ils ont été atteints de cette inflammation. Ils paissoient comme des vaches, et ils étoient très-avides de la mousse grise qui s'attache aux arbres.

Il est donc certain, par les observations de M. le marquis d'Amezaga, que, dans les rennes, ce n'est qu'aux articulations des os des jambes que se fait le craquement, et il est plus que probable qu'il en est de même dans l'élan et dans les autres animaux qui font entendre ce bruit.

En Laponie et dans les provinces septentrionales de l'Asie, il y a peut-être plus de rennes domestiques que de rennes sauvages; mais, dans le Groenland, les voyageurs disent qu'ils sont tous sauvages.

Ces animaux sont timides et fuyards, et sentent les hommes de loin. Les plus forts de ces rennes du Groenland ne sont pas plus gros qu'une génisse de deux ans, et c'est ce qui me fait présumer qu'ils sont la petite espèce qu'Edwards appelle *daims de Groenland, moins grands de plus d'un tiers que ceux de la grande espèce.* Les uns et les autres perdent leur bois au printemps, et leur poil tombe presque en même temps : ils maigrissent alors, et leur peau devient mince; mais en automne ils engraissent, et leur peau s'épaissit. C'est par cette alternative, dit M. Anderson, que tous les animaux du Nord supportent mieux les ex-

trêmes du froid et du chaud ; gras et fourrés en hiver, légers et secs durant l'été. Dans cette dernière saison, ils broutent l'herbe tendre des vallons ; dans l'autre, ils fouillent sous la neige et cherchent la mousse des rochers.

SUR LE RENNE.

Extrait de la lettre de M. le comte DE MELLIN, chambellan du roi de Prusse, datée du château d'Anizow, près Stettin, le 15 novembre 1784.

* J'ai encore l'honneur de communiquer à M. le comte la gravure d'un renne mâle, que j'ai peint d'après nature : celle de la femelle et du faon, je l'attends tous les jours de mon graveur ; j'aurai l'honneur de vous en envoyer un exemplaire, si vous le désirez. Le renne, lorsque je l'ai peint, n'avoit que deux ans, et portoit son second bois ; c'est pourquoi il n'est pas encore si large d'empaumure, et chargé de tant de chevilles ou de cornichons que ceux que ces mêmes rennes portent présentement. Il faut aussi remarquer que le graveur a fait une faute en donnant à la barbe pendante du renne la figure d'une crinière qu'on diroit descendre du côté opposé. Si je puis, monsieur, vous faire plaisir par des miniatures, peintes en couleur d'après nature, de ces animaux, que j'ai faites avec beaucoup de soin, je vous les enverrai avec bien de la satisfaction.... S. A. S. monseigneur le margrave de Brandebourg Schwedt Frédéric-Henri, cousin du roi de Prusse, en a fait venir de la Suède et de la Russie, et m'a donné la permission de les dessiner, de les mesurer et de les observer. J'ai publié dans les Mémoires de la Société de Berlin, en allemand, les observations que j'ai faites, et j'ai l'honneur de vous en communiquer la substance. Il y a, comme vous le remarquez, M. le comte, deux espèces, ou plutôt deux variétés, l'une beaucoup plus grande que l'autre, du renne ; je les connois toutes les deux. La différence entre ces deux espèces est aussi remarquable qu'entre le cerf et le daim. Les grands rennes, qui sont de la taille de nos cerfs, furent envoyés de la province Mezeu, dans le gouvernement d'Archangel, province renommée pour avoir les plus beaux et les plus grands rennes de toute la Russie : ce sont deux mâles et deux femelles. Deux femelles et un mâle vinrent de la Suède, qui n'étoient guère plus grands que nos daims, c'est-à-dire, les rennes femelles ; car le mâle n'est pas parvenu jusqu'ici, étant mort sur le vaisseau. Voici quelques dimensions principales qui vous feront voir d'un coup d'œil combien les rennes de Russie surpassent en grandeur ceux de Suède :

DIMENSIONS DE DIFFÉRENTES PARTIES DU CORPS.	RENNES DE RUSSIE.						RENNE de SUÈDE.		
	mâle.			femelle.			femelle.		
	pieds.	pouces.	lignes.	pieds.	pouces.	lignes.	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps en ligne droite depuis le museau jusqu'à l'anus..........	6	2	4	5	8	»	4	8	3
Hauteur du train de devant..........	3	10	6	3	5	8	2	10	6
Hauteur du train de derrière........	3	7	7	3	5	3	2	11	»
Circonférence du corps mesuré devant les cuisses..	3	9	8	3	8	3	2	11	6
Circonférence du corps au milieu...	5	3	»	4	9	»	3	4	»
Circonférence du corps derrière les épaules.........	4	4	»	3	5	6	3	»	»
Longueur de la tête jusqu'à l'origine des bois.........	1	4	»	1	1	5	1	»	»
Circonférence du museau prise derrière les naseaux......	1	1	3	»	11	»	»	9	»
Longueur du cou..	1	1	7	1	4	10	1	1	»
Circonférence derrière la tête........	2	4	4	1	4	1	1	2	»
Circonférence devant les épaules.......	3	»	6	2	2	9	1	5	»

Ce qui est très-remarquable, et dont cependant aucun naturaliste ne fait mention, c'est que les faons des rennes ont d'abord en naissant des bossettes, et qu'âgés de quinze jours, ils ont déjà de petites dagues longues d'un pouce, de manière qu'ils touchent au bois peu de temps après leur mère. Les faons des rennes de Russie avoient le bois long d'un pied, et chaque perche avoit trois andouillers, au lieu que ceux de Suède ne portoient que des dagues moins longues, qui se séparoient au bout en deux andouillers. La figure du daim de Groenland, que donne M. Edwards, me paroît être celle d'un faon de trois mois, à la couleur près, qui est toute différente. Il est singulier que les femelles qui étoient pleines en arrivant, et qui depuis trois ans qu'elles sont à Schwedt ont mis bas chaque année un faon, n'ont produit que des femelles : ainsi je ne saurois dire si les faons mâles portent des bois plus longs et plus chargés d'andouillers que les femelles ; mais on peut le supposer

en jugeant de la grande différence qu'il y a entre le bois du mâle et celui de la femelle. Les faons naissent aux mois de juin et de juillet, et ne portent pas de livrée; ils sont bruns, plus foncés sur le dos, et plus roux aux pieds, au cou et au ventre: cependant cette couleur se noircit tous les jours, et au bout de six semaines ils ont le dos, les épaules, les côtés, le dessus du cou, le front et le nez d'un gris noir; le reste est jaunâtre, et les pieds fauves. J'ai dit que les faons touchent au bois d'abord après leur mère; cela arrive au mois d'octobre, et c'est aussi alors que le rut commence.

Les rennes mâles poursuivent long-temps les femelles avant d'en pouvoir jouir. Les femelles russes entroient en rut quinze jours plus tôt que les femelles de Suède; il y eut même une femelle des faons russes qui, quoique âgée à peine de cinq mois, souffrit au commencement de novembre les approches du mâle, et mit bas l'année suivante un faon aussi grand que les autres. Cela prouve que le développement des parties de la génération du renne est plus prompt que dans aucun autre animal de cette grandeur: peut-être aussi la plus grande chaleur de notre climat, et la nourriture abondante dont ils jouissent, ont hâté l'accroissement de ces rennes. Cependant le bois que portent les rennes femelles à l'âge de cinq mois n'indiqueroit-il pas une surabondance de molécules organiques, qui peut occasioner un développement plus prompt des parties de la génération? il se peut même que les faons mâles soient en état d'engendrer au même âge. Le comportement du renne mâle que j'observois pendant le rut ressembloit plus à celui du daim qu'à celui du cerf. En s'approchant de la femelle, il la caressoit de sa langue, haussoit la tête, et rayoit comme le daim, mais d'une voix moins forte, quoique plus rauque. Il gonfloit en même temps ses grosses lèvres, et, en faisant échapper l'air, il les faisoit trembloter contre les gencives; alors il baissoit les jarrets des pieds de derrière, et je crus qu'il couvriroit ainsi la femelle, qui sembloit aussi l'attendre: mais, au lieu de cela, il fit jaillir beaucoup de semence sans bouger; après quoi il étoit pendant quelques minutes comme perclus des pieds de derrière, et marchoit avec peine. Jamais je ne l'ai vu couvrir de jour, mais c'étoit toujours la nuit; il s'y prêtoit lentement et point en fuyant, comme les cerfs et les daims, qui, ainsi que je l'ai souvent observé dans mes bois et dans mon parc, sautent sur les biches tout en courant, en les arrêtant et les serrant quelquefois si rudement des pieds de devant, qu'ils leur enfoncent les ergots à travers la peau, et mettent leurs côtés en sang. Le rut commence à la mi-octobre, et finit à la fin du mois de novembre. Les rennes mâles ont pendant ce temps une odeur de bouc extrêmement forte.

On a fait des tentatives infructueuses pour faire couvrir des biches ou des daims par le renne. Le premier renne qui vint à Schwedt fut pendant plusieurs années sans femelles; et comme il parut ressentir les impressions du rut, on l'enferma avec deux biches et deux daines dans un parc, mais il n'en approchait pas. On lui présenta des vaches l'année suivante, qu'il refusa constamment, quoiqu'il attaquât des femmes, et que plus il avançoit en âge, plus il devenoit furieux pendant le rut. Il donne non seulement des coups violens du haut de son bois, mais il frappe plus dangereusement des pieds de devant. Je me souviens qu'un jour le renne étant sorti de la ville de Schwedt, et se promenant par les champs, il fut attaqué par un gros chien de boucher; mais lui, sans s'épouvanter, se cabra et donna des pieds de devant un coup si violent au chien, qu'il l'assomma sur la place. Il n'avoit pas de bois dans ce temps-là. Le bois tombe aux mâles vers Noël et au commencement de l'année, selon qu'ils sont plus ou moins vieux, et ils l'ont refait au mois d'août: les femelles, au contraire, muent au mois de mai, et elles touchent au bois au mois d'octobre; elles ont donc leur bois tout refait au bout de cinq mois; au lieu que les mâles y emploient huit mois: aussi les mâles, passé cinq ans, ont des bois d'une longueur prodigieuse; les surandouillers ont des empaumures larges, ainsi que le haut des perches; mais il est moins gros et plus cassant que celui du cerf ou du daim. C'est peut-être aussi pour le garantir d'autant plus lorsqu'il est encore tendre, que la nature l'a recouvert d'une peau beaucoup plus grosse que celle du refait du cerf; car le refait du renne est beaucoup plus gros que celui du cerf; et cependant, lorsqu'il a touché au bois, les perches en sont bien plus minces. Le renne ne peut guère blesser des andouillers comme le cerf; mais il frappe des empaumures du haut en bas; ce que Gaston Phœbus a déjà très-bien observé dans la description qu'il donne du rangier (page 97 de la *Vénerie de Dufouilloux*).... Tous ceux qui ont donné l'histoire du renne prétendent que le lait qu'on tire des femelles

ne donne pas de beurre; cela dépend, je crois, ou de la nourriture, ou de la manière de traiter le lait. Je fis traire à Schwedt les rennes, et trouvai le lait excellent, ayant un goût de noix; j'en pris avec moi dans une bouteille pour en donner à goûter chez moi, et fus très-surpris de voir, à mon arrivée, que le cahotement de ma voiture, pendant trois heures de chemin qu'il faut pour venir de Schwedt à mon château, avoit changé ce lait en beurre; il étoit blanc comme celui de brebis, et d'un goût admirable. Je crois donc, fondé sur cette expérience, pouvoir assurer que le lait de renne donne de très-bon beurre s'il est battu d'abord après avoir été tiré; car ce n'est que de la crême toute pure. En Suède, on prétend que le lait de renne a un goût rance et désagréable; ici, j'ai éprouvé le contraire. Mais, en Suède, la pâture est très-inférieure à celle d'Allemagne: ici, les rennes paissent sur des prairies de trèfles, et on les nourrit d'orge; car l'avoine, ils l'ont constamment refusée; ce n'est que rarement qu'on leur donne du *lichen rangiferinus*, qui croît ici en petite quantité dans nos bois, et ils le mangent avidement. J'ai remarqué que le craquement que les rennes font entendre en marchant n'est formé que par les pinces des sabots qui se choquent, et par les ergots qui frappent contre les sabots. On peut s'en convaincre aisément en mettant un linge entre les pinces et les sabots, et en enveloppant les ergots de même: alors tout craquement cesse. Je crus, comme tout le monde, que ce craquement se formoit entre le boulet et le genou, quoique cela ne me parût guère possible; mais un cerf apprivoisé que j'ai dans mon parc me fit entendre un craquement pareil, quoique plus sourd, lorsqu'il me suivoit sur la pelouse ou sur le gravier, et je vis très-distinctement, en l'observant de près, que c'étoient les pinces des sabots qui, en claquant l'une contre l'autre, formoient ce craquement. En réitérant cette observation sur les rennes, je me suis convaincu qu'il en est tout de même avec eux. Je remarque aussi que, sans marcher, ils font entendre le même craquement lorsqu'on leur cause quelque surprise ou quelque crainte en les touchant subitement; mais cela provient de ce qu'en se tenant debout ils ont toujours les sabots éloignés et distinctement séparés, et que, dès qu'ils s'effraient ou qu'ils lèvent le pied pour marcher, ils joignent subitement les pinces du sabot et craquent. Au reste, c'est un événement très-remarquable pour un naturaliste, que ces rennes se conservent et se multiplient dans un pays où la température du climat est bien plus douce que dans leur patrie, dans un pays où les neiges ne sont pas fréquentes et les hivers bien moins rudes, tandis qu'on a déjà tenté inutilement, depuis le seizième siècle, de les naturaliser en Allemagne, quoique alors le climat fût bien plus rude et les hivers plus rigoureux. Le roi Frédéric Ier de Prusse en reçut de Suède, qui moururent quelques mois après leur arrivée, et cependant dans ce temps-là il y avoit dans la Poméranie et dans la Marche, ainsi qu'aux environs de Berlin, beaucoup plus de marais et bien plus de bois, et il y faisoit, par cette raison, beaucoup plus froid qu'à présent. Il y a présentement cinq ans que ces rennes subsistent et se multiplient à Schwedt: étant voisin de cette petite ville, et S. A. S. me permettant de venir souvent chez elle, j'ai eu de fréquentes occasions de les voir et de les observer, et tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire au sujet de ces rennes est le fruit de ces observations fréquemment réitérées.

SUR LE RENNE.

Extrait d'une lettre de M. le chevalier DE BUFFON à M. le comte DE BUFFON.

Lille, 30 mai 1785.

* Il vient d'arriver ici trois rennes, dont un mâle âgé de six ans, une femelle âgée de trois ans, et une petite femelle âgée d'un an. L'homme qui les conduit et qui les montre pour de l'argent assure qu'il les a achetés dans une peuplade de Lapons, nommée en suédois *Deger Forth Capel*, dans la province de *Wertu bollo*, à quatre-vingt-dix milles (deux cent soixante-dix lieues de France) de Stockholm, et huit milles (vingt-quatre lieues) d'Uma. Il les a débarqués à Lubeck au mois de novembre de l'année dernière. Ces trois jolis animaux sont très-familiers; le jeune surtout joue comme un chien avec ceux qui le caressent. Ils sont gras, fort gais, et se portent très-bien.

J'ai comparé, le livre à la main, ces rennes à la description que vous en faites; elle est parfaite sur tous les points. Le mâle a un bois couvert de duvet, comme le refait du cerf; ce bois est très-chaud au toucher: chaque branche a dix-sept pouces de longueur, depuis la naissance jusqu'à l'extrémité où l'on commence à reconnoître deux andouillers qui se forment à tête ronde et non pointue comme ceux du cerf. Ces deux

branches se séparent dans la forme que je vous présente; leur courbure est en avant : elles sont uniformes et de la plus belle venue. Les deux andouillers qui sont près de la tête croissent en avant en se rapprochant du nez de l'animal, deviennent plats et larges avec six petits andouillers, le tout imitant la forme d'une main qui auroit six doigts écartés, et le reste du bois produisant beaucoup de rameaux qui croissent presque tous en avant, autant que j'ai pu en juger par un dessin très-mal fait que le maître de ces rennes m'a présenté du dernier bois du renne qu'il a vendu en Allemagne. Ce bois avoit quatre pieds de hauteur, et pesoit vingt-sept livres. L'extrémité de chaque branche se termine par de larges palettes qui portent de petits andouillers comme celles qui sont près de la tête. La régularité du jeune bois que j'ai vu, et sa belle venue, annoncent qu'il sera superbe.

Ils mangent du foin, dont ils choisissent les brins qui portent la graine. La chicorée sauvage, les fruits et le pain de seigle sont la nourriture qu'ils préfèrent à toute autre. Quand ils veulent boire, ils mettent un pied dans le seau et cherchent à troubler l'eau en la battant. Ils ont tous trois le même usage, et laissent presque toujours leur pied dans le seau en buvant.

La femelle a deux proéminences qui annoncent la naissance du refait; le petit en a de même. J'ai vu le bois de la femelle de l'année dernière; il n'est pas plus grand qu'un bois de chevreuil : il est tortueux, noueux, et chaque branche est d'une forme très-irrégulière.

J'y ai reconnu tous les caractères que vous désignez : le craquement des pieds lorsqu'ils marchent, et surtout après le repos; le poil long et blanchâtre sous le cou; leur forme, qui tient de celle du bœuf et du cerf; la tête semblable à celle du bœuf, ainsi que les yeux; la queue très-courte et semblable à celle du cerf; le derrière de la croupe blanchâtre comme sur le cerf. Ce renne n'a dans ses mouvemens ni la pesanteur du bœuf ni la légèreté du cerf, mais il a la vivacité de ce dernier, tempérée par sa forme, qui n'est pas aussi svelte. Je les ai vus ruminans; ils se mettent à genoux pour se coucher. Ils ont horreur des chiens; ils les fuient avec frayeur, ou cherchent à les frapper avec les pieds de devant. Leur poil est d'un brun fauve; ce fauve se dégrade jusqu'au blanchâtre sous le ventre, aux deux côtés du cou et derrière la croupe.

On remarque au dessous de l'angle intérieur de chaque œil une ouverture longitudinale où il seroit aisé de faire entrer un gros tuyau de plume; c'est sans doute le larmier de ces animaux.

Les deux éperons qu'ils ont à chaque jambe en arrière sont gros, et assez longs pour que la corne pointue dont ils sont armés pose à terre lorsque l'animal marche; les éperons s'écartent dans cette position, et l'animal marque toujours quatre pointes en marchant, dont les deux de derrière entrent de quatre à cinq lignes dans le sable. Cette conformation doit leur être fort utile pour se cramponner dans la neige.

Le mâle a cinq pieds six pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à la naissance de la queue, et trois pieds quatre pouces de hauteur depuis la sole jusqu'au garrot;

La femelle, quatre pieds six pouces de longueur, et trois pieds de hauteur;

Le petit, quatre pieds un pouce de longueur, et deux pieds sept pouces de hauteur; il croît à vue d'œil.

Ils ont huit petites dents incisives du plus bel émail, et rangées à merveille à l'extrémité antérieure de la mâchoire inférieure, cinq molaires de chaque côté au fond de la bouche. Il y a un espace de quatre doigts entre les molaires et les incisives de chaque côté, dans lequel espace il n'y a point de dents. La mâchoire supérieure a de même et seulement cinq molaires de chaque côté au fond de la bouche; mais elle n'a aucune incisive.

Le temps du rut est le même que celui du cerf. La femelle a été couverte au mois de novembre de l'année dernière, à quatre lieues d'Upsal.

En voilà bien long, et peut-être beaucoup trop sur des animaux que vous connoissez mieux que moi sans les avoir vus; mais comme il n'en a pas paru jusqu'ici de vivans en France, j'ai pensé que mes observations pourroient vous être agréables, etc.

OBSERVATIONS SUR LE RENNE,

Par M. le professeur Allamand.

* Le renne qui est représenté ici étoit un mâle [1]. La couleur de son poil étoit d'un gris cendré à l'extrémité, mais blanche vers sa racine. Tout son corps étoit couvert d'un duvet fort épais, d'où sortoient en divers endroits quelques poils assez roides dont la

1. Tome XV, page 52, édition de Hollande.

pointe étoit brune. La partie inférieure de son cou se faisoit remarquer par des poils de huit à neuf pouces, dont elle étoit toute couverte, et qui étoient beaucoup plus fins que des crins, et d'un beau blanc. Le bout de son museau étoit noir et velu. Chacune des perches de son bois étoit chargée de trois andouillers : ceux qui sortoient de la partie inférieure étoient dirigés en avant sur le front; ils se terminoient tous en pointe, et ce n'étoit qu'à l'extrémité supérieure de chaque perche qu'on remarquoit des empaumures; mais vraisemblablement il en auroit paru d'autres, si l'animal avoit vécu plus long-temps. Je vois par un dessin que M. Camper a fait de cet animal, lorsqu'il étoit plus âgé de quatre mois, et qu'il a eu la bonté de me communiquer, que les empaumures du haut du bois s'étoient élargies, qu'elles commençoient à former de nouveaux andouillers, et que ceux qui sont représentés pointus dans notre planche avoient acquis plus de largeur.

Ce renne avoit les jambes plus courtes, mais plus fortes et plus grosses que celles du cerf. Ses sabots étoient aussi beaucoup plus larges, et par là même plus propres à le soutenir sur la neige; le bout de l'un étoit placé sur l'extrémité de l'autre. Voici les dimensions de ses principales parties :

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus........	4	8	»
Hauteur du train de devant.....	2	8	»
Hauteur du train de derrière...	3	2	»
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes....................	»	7	6
Longueur des cornes..........	1	»	»
Longueur de l'andouiller qui est dirigé au devant de la tête....	»	4	9
Distance entre les cornes.......	»	2	6
Distance entre les deux naseaux..	»	1	2
Distance d'un œil à l'autre......	»	5	»
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre....................	»	1	6
Hauteur des jambes de derrière jusqu'à l'abdomen..........	2	1	»
Longueur de la queue.........	»	6	»
Circonférence du corps prise autour du ventre.............	4	2	»

Ce renne n'est pas le seul qui ait paru dans nos provinces : M. le professeur Camper en a reçu un qui malheureusement n'a vécu chez lui que vingt-quatre heures; sa prompte mort est une perte pour l'histoire naturelle. Si cet animal avoit pu être observé pendant quelque temps par un homme aussi exact et pénétrant que M. Camper, nous serions parfaitement instruits de tout ce qui le regarde; cependant nous avons lieu de nous féliciter qu'il soit tombé en si bonnes mains. M. Camper l'a anatomisé avec soin, et il m'en a envoyé une description très-intéressante, qui le fera connoître mieux qu'il ne nous est connu par tout ce que les autres en ont dit jusqu'à présent; on la lira ici avec plaisir : la voici donc telle qu'il a bien voulu me la communiquer :

DESCRIPTION DU RENNE,

Faite à Groningue par M. le professeur P. Camper.

Le renne qu'on m'avoit envoyé de la Laponie par Drontheim et Amsterdam arriva à Groningue le 21 juin 1771. Il étoit fort foible, non seulement à cause de la fatigue du voyage et de la chaleur du climat, mais probablement surtout à cause d'un ulcère entre le bonnet ou deuxième estomac et le diaphragme, dont il mourut le lendemain. Dès qu'il fut chez moi, il mangea avec appétit de l'herbe, du pain et autres choses qu'on lui présenta, et il but assez copieusement. Il ne mourut point faute de nourriture; car, en l'ouvrant, je trouvai ses estomacs et ses boyaux remplis. Sa mort fut lente et accompagnée de convulsions qui étoient tantôt universelles et tantôt uniquement visibles à la tête : les yeux surtout en souffrirent beaucoup.

C'étoit un mâle âgé de quatre ans : tous les os de son squelette offroient encore les épiphyses; ce qui prouve qu'il n'avoit pas atteint son plein accroissement, auquel il ne seroit parvenu qu'à l'âge de cinq ans. Ainsi on en peut conclure que cet animal peut vivre au moins vingt ans.

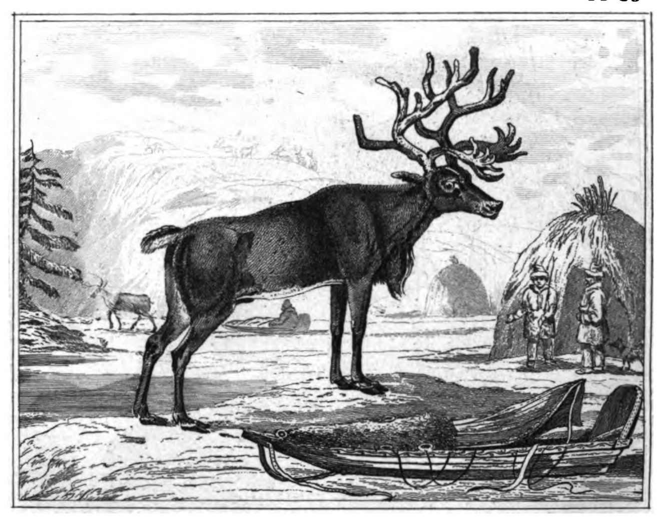
La couleur du corps étoit brune et mêlée de noir, de jaune et de blanc : le poil du ventre, et surtout des flancs, étoit blanc avec des pointes brunes, comme dans les autres bêtes fauves; celui des jambes étoit d'un jaune foncé; celui de la tête tiroit sur le noir; celui des flancs étoit très-touffu; celui du cou et du poitrail étoit aussi fort épais et très-long.

Le poil qui couvroit le corps étoit si fragile, qu'il se cassoit transversalement dès qu'on le tiroit un peu : il étoit d'une figure ondoyée, et d'une substance assez semblable à celle de la moelle des joncs dont on fait

LE RHENNE MALE

Ordre des Ruminants. *Genre* Cerf. *(Cuvier)*

Pl. 83





LE RHENNE FEMELLE

Ordre des Ruminants..... *id*... *id*..

LE BOUQUETIN

Ordre des Ruminants. *Genre* Chèvre. *(Cuvier)*

Pl. 84





LE CHAMOIS

Ordre des Ruminants. *Genre* Antilope. *(Cuvier)*

les nattes; sa partie fragile étoit blanche. Le poil de la tête, du dessous du cou et des jambes jusqu'aux ongles, n'avoit point cette fragilité; il étoit au contraire aussi fort que celui d'une vache.

La couronne des sabots étoit recouverte de tous côtés d'un poil fort long. Les pieds de derrière avoient entre les doigts une pellicule assez large, faite de la peau qui couvroit le corps, mais parsemée de petites glandes.

A la hauteur des couronnes des sabots, il y avoit une espèce de canal qui pénétroit jusqu'à l'articulation du canon avec les osselets des doigts : il étoit de la largeur du tuyau d'une plume à écrire, et rempli de fort longs poils. Je n'ai pas pu découvrir un semblable canal aux pieds de devant, et j'en ignore l'usage.

La figure de cet animal différoit beaucoup de celle qui a été décrite par les auteurs qui en ont parlé, et de celle que j'ai dessinée il y a deux ans, et cela parce qu'il étoit extrêmement maigre. MM. Linnæus, les auteurs de l'Encyclopédie, et Edwards, le dépeignent tous fort gras, et par conséquent plus rond et plus épais.

Voici les dimensions de ses principales parties, prises avec le pied de Groningue, qui est un peu moins long que celui de France:

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à la nuque du cou	1	2	»
Hauteur verticale de la tête, là où elle est plus grosse	»	8	»
Longueur des oreilles	»	5	»
Longueur des vertèbres du cou, entre la tête et la première côte	1	»	»
Longueur du corps, depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité de l'ischion	3	6	»
Longueur de l'omoplate	1	»	»
Longueur de l'os du bras	»	11	»
Longueur du canon	»	9	»
Longueur des doigts du pied de devant avec les sabots	»	5	6
Longueur de l'os de la jambe	1	»	»
Longueur du canon	1	»	»
Longueur des doigts du pied de derrière avec les sabots	»	6	»
Hauteur du train de devant	3	»	»
Longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	5	»	»
Distance entre l'os des îles et la rotule	1	4	»
Distance entre l'extrémité de l'ischion et la rotule	1	4	»
Hauteur de la partie inférieure du corps par dessus terre	1	6	»
Distance entre le poitrail et le pénis	2	»	»
Longueur de l'espace qu'occupent les côtes dans les flancs du squelette	1	»	»

Les yeux ne diffèrent pas de ceux du daim ou du cerf; la prunelle est transversale, et l'iris brun tirant sur le noir; ses larmiers, semblables à ceux des cerfs, sont remplis d'une matière blanchâtre, résineuse et plus ou moins transparente. Il y a deux points lacrymaux et deux canaux, comme dans le daim. La paupière supérieure a des cils fort longs et noirs : elle n'est pas percée, comme l'ont prétendu quelques auteurs; elle est entière. L'évêque Pontoppidan, et, sur son autorité, M. Haller, ont même voulu rendre raison de cette perforation de la paupière; ils l'ont jugée nécessaire dans un pays presque toujours couvert de neige, dont la blancheur auroit pu nuire par son éclat aux yeux de ces animaux sans ce secours. Les hommes, faits pour pouvoir vivre dans tous les climats, préviennent, autant qu'ils peuvent, la cécité par des voiles ou de petites machines trouées, qui affoiblissent l'éclat de la lumière. Le renne, fait pour ce seul climat, n'avoit pas besoin de ce mécanisme; mais il a cette membrane ou paupière interne si visible dans les oiseaux, et qui se trouve dans plusieurs quadrupèdes, sans y être mobile que dans un petit nombre. Cette membrane n'est pas non plus percée dans le renne; elle peut couvrir toute la cornée, jusqu'au petit angle de l'œil.

Son nez est fort large, comme dans les vaches, et le museau est plus ou moins plat, couvert d'un poil long grisâtre, et qui s'étend jusqu'à l'intérieur des narines. Les lèvres sont aussi revêtues de poils, excepté un petit bord qui est noirâtre, dur et très-poreux. Les narines sont fort éloignées l'une de l'autre. La lèvre inférieure est étroite, et la bouche très-fendue, comme dans la brebis.

Il y a huit dents incisives à la mâchoire inférieure, mais très-petites, et très-lâchement attachées; il n'en a point à la mâchoire supérieure, non plus que les autres ruminans : mais j'ai cru y remarquer des crochets, quoiqu'ils ne paroissent pas encore hors des gencives; dans la mâchoire

inférieure, je n'en ai vu aucun indice. Les chevaux en ont aux deux mâchoires, mais il est rare que les jumens en aient. Les daims, tant mâles que femelles, n'en ont presque jamais; mais j'ai préparé cet été la tête d'une biche nouvellement née, qui a un très-grand crochet à la mâchoire supérieure du côté gauche. La nature varie trop dans cette partie pour qu'on puisse y déterminer rien de constant. Il y a six dents mâchelières à chaque côté des deux mâchoires, c'est-à-dire qu'il y en a vingt-quatre en tout.

Je n'ai rien à remarquer au sujet des cornes : elles ne faisoient que de naître. L'une avoit un pouce, et l'autre un pouce et demi de hauteur; leur base étoit située entre l'orbite et l'occiput, un peu plus près de ce dernier. Le poil qui les couvroit étoit joliment contourné, et d'un gris tirant sur le noir; en le voyant d'une certaine distance, on auroit pris les deux touffes de ce poil pour deux grandes souris posées sur la tête de l'animal.

Le cou est court et un peu plus arqué que celui de la brebis, mais moins que celui du chameau. Le corps paroît robuste; le dos est un peu élevé vers les épaules, et assez droit partout ailleurs, quoique les vertèbres soient un peu formées en arc.

La queue est fort petite, recourbée en bas, et très-garnie de poils.

Les testicules sont très-petits, et ne paroissent point hors du corps. La verge n'est pas grande : le prépuce est sans poil, comme un nombril; il est fort ridé en dedans, et chargé ou couvert d'une croûte pierreuse.

Les sabots sont grands, longs, et convexes en dehors ; mais ils n'avoient pas les bouts placés les uns sur les autres, comme ceux du renne que j'ai dessiné il y a deux ans. Les ergots sont aussi fort longs, et ceux des pieds antérieurs touchoient à terre quand l'animal étoit debout : mais ceux des pieds postérieurs étoient placés plus haut, et ne descendoient pas si bas : aussi les os des doigts en sont-ils plus courts.

Ces huit ergots étoient creux, apparemment parce que l'animal ne les usoit pas.

Les intestins étoient exactement semblables à ceux du daim. Il n'y avoit point de vésicule du fiel; les reins étoient lisses et sans division; les poumons étoient grands; la trachée-artère étoit extrêmement large.

Le cœur étoit d'une grandeur médiocre, et, comme celui du daim, ne contenoit qu'un seul osselet. Cet osselet soutient la base de la valvule semi-lunaire de l'aorte, qui est opposée aux deux autres, sur lesquelles les artères coronaires du cœur prennent leur origine. Ce même osselet donne de la fermeté à la cloison membraneuse qui est entre les deux sinus du cœur, et à la base de la valvule triglochine du ventricule droit.

Ce qui m'a paru de plus remarquable dans cet animal est une poche membraneuse et fort large, placée sous la peau du cou, et qui prenoit son origine entre l'os hyoïde et le cartilage thyroïde par un canal conique. Ce canal alloit en s'élargissant, et se changeoit en une espèce de sac membraneux, soutenu par deux muscles oblongs. Ces muscles tirent leur origine de la partie inférieure de l'os hyoïde, précisément là où la base, l'os graniforme, et les cornes se réunissent.

Ces muscles sont plats, minces, larges d'un demi-pouce, et descendent des deux côtés de la poche jusqu'au milieu du sac, où les fibres se séparent et se perdent dans la membrane extérieure et musculeuse de la poche; ils relèvent et soutiennent cette partie à peu près comme les crémastères soutiennent et élèvent le péritoine qui est autour des testicules dans les singes et autres animaux semblables.

Cette poche s'ouvre dans le larynx, sous la racine de l'épiglotte, par un large orifice qui admettoit mon doigt très-aisément.

Lorsque l'animal fait sortir avec force l'air des poumons, comme quand il fait des mugissemens, l'air tombe dans cette poche, l'enfle, et cause nécessairement une tumeur considérable à l'endroit indiqué; le son doit aussi nécessairement changer beaucoup par là; les deux muscles vident la poche de l'air quand l'animal cesse de mugir.

J'ai démontré, il y a vingt ans, une semblable poche dans plusieurs papions et guenons; et, l'année passée, j'ai eu occasion de faire voir à mes auditeurs qu'il y en avoit une double dans l'orang-outang. J'en donnerai la description et la figure dans un mémoire que je me propose de publier sur la voix de l'homme et de plusieurs animaux. Je ne saurois déterminer si la femelle renne a cette poche comme le mâle. Dans les singes, les deux sexes en sont pourvus. Je ne me souviens pas de l'avoir trouvée dans le daim; la biche ne l'a pas.

LE BOUQUETIN, LE CHAMOIS,

ET LES AUTRES CHÈVRES.

Quoiqu'il y ait apparence que les Grecs connoissoient le bouquetin et le chamois, ils ne les ont pas désignés par des dénominations particulières ni même par des caractères assez précis pour qu'on puisse les reconnoître : ils ne les ont indiqués que sous le nom générique de *chèvres sauvages*. Vraisemblablement ils présumoient que ces animaux étoient de la même espèce que les chèvres domestiques, puisqu'ils ne leur ont point appliqué de noms propres, comme ils l'ont fait à tous les animaux d'espèces différentes. Au contraire, nos naturalistes modernes ont tous regardé le bouquetin et le chamois comme deux espèces réellement distinctes, et toutes deux différentes de celles de nos chèvres. Il y a des faits et des raisons pour et contre ces deux opinions; et nous allons les exposer, en attendant que l'expérience nous apprenne si ces animaux peuvent se mêler et produire ensemble des individus féconds et qui remontent à l'espèce originaire; ce qui seul peut décider la question.

Le bouquetin mâle diffère du chamois par la longueur, la grosseur, et la forme des cornes; il est aussi beaucoup plus grand de corps, et il est plus vigoureux et plus fort; cependant le bouquetin femelle a les cornes différentes de celles du mâle, beaucoup plus petites, et assez ressemblantes à celles du chamois. D'ailleurs ces animaux ont tous deux les mêmes habitudes, les mêmes mœurs, et la même patrie : seulement le bouquetin, comme plus agile et plus fort, s'élève jusqu'au sommet des plus hautes montagnes, au lieu que le chamois n'en habite que le second étage : mais ni l'un ni l'autre ne se trouvent dans les plaines. Tous deux se fraient des chemins dans les neiges; tous deux franchissent les précipices en bondissant de rocher en rocher; tous deux sont couverts d'une peau ferme et solide, et vêtus en hiver d'une double fourrure, d'un poil extérieur assez rude, et d'un poil intérieur plus fin et plus fourni; tous deux ont une raie noire sur le dos; ils ont aussi la queue à peu près de la même grandeur : le nombre des ressemblances extérieures est si grand en comparaison des différences, et la conformité des parties intérieures est si complète, qu'en raisonnant en conséquence de tous ces rapports de similitude, on seroit porté à conclure que ces deux animaux ne sont pas d'une espèce réellement différente, mais que ce sont simplement des variétés constantes d'une seule et même espèce. D'ailleurs les bouquetins, aussi bien que les chamois, lorsqu'on les prend jeunes et qu'on les élève avec les chèvres domestiques, s'apprivoisent aisément, s'accoutument à la domesticité, prennent les mêmes mœurs, vont comme elles en troupeaux, reviennent de même à l'étable, et vraisemblablement s'accouplent et produisent ensemble. J'avoue cependant que ce fait, le plus important de tous, et qui seul décideroit la question, ne nous est pas connu. Nous n'avons pu savoir [1], ni par nous ni par d'autres, si les bouquetins et les chamois produisent avec nos chèvres; seulement nous le soupçonnons : nous sommes à cet égard de l'avis des anciens; et de plus notre présomption nous paroît fondée sur des analogies que l'expérience a rarement démenties.

Cependant (et voici les raisons contre) l'espèce du bouquetin et celle du chamois sont toutes deux subsistantes dans la nature, et toutes deux constamment distinctes. Le chamois vient quelquefois de lui-même se mêler au troupeau des chèvres domestiques; le bouquetin ne s'y mêle jamais, à moins qu'on ne l'ait apprivoisé. Le bouquetin et le bouc ont une très-longue barbe, et le chamois n'en a point. Les cornes du chamois mâle et femelle sont très-petites; celles du bouquetin mâle sont si grosses et si longues, qu'on n'imagineroit pas qu'elles pussent ap-

1. Dans la compilation que MM. Arnault de Nobleville et Salerne ont faite sur l'histoire des animaux, il est dit (tome IV, page 264) que les chamois sont en rut presque tout le mois de septembre, que les femelles portent neuf mois, et qu'elles mettent bas, pour l'ordinaire, en juin. Si ces faits étoient vrais, ils indiqueroient très-clairement que le chamois n'est pas de la même espèce que la chèvre, qui ne porte qu'environ cinq mois; mais je les crois suspects, pour ne pas dire faux. Les chasseurs, comme on le peut voir par les passages que je citerai, assurent, au contraire, que le chamois et le bouquetin ne sont en rut que dans le mois de novembre, et que les femelles mettent bas au mois de mai : ainsi le temps de la gestation, au lieu de s'étendre à neuf mois, doit se réduire à peu près à cinq, comme dans les chèvres domestiques. Au reste, nous en appelons à l'expérience, et nous ne croyons pas qu'elle nous démente.

partenir à un animal de cette taille; et le chamois paroît différer du bouquetin et du bouc par la direction de ses cornes, qui sont un peu inclinées en avant dans leur partie inférieure, et courbées en arrière à la pointe en forme d'hameçon : mais, comme nous l'avons déjà dit en parlant des bœufs et des brebis, les cornes varient prodigieusement dans les animaux domestiques; elles varient beaucoup aussi dans les animaux sauvages, suivant les différens climats. La femelle dans nos chèvres n'a pas les cornes absolument semblables à celles de son mâle : les cornes du bouquetin mâle ne sont pas fort différentes de celles du bouc; et comme la femelle du bouqnetin se rapproche de nos chèvres, et même du chamois, par la taille et par la petitesse des cornes, ne pourroit-on pas en conclure que ces trois animaux, le bouquetin, le chamois, et le bouc domestique, ne font, en effet, qu'une seule et même espèce, mais dans laquelle les femelles sont d'une nature constante, et semblables entre elles, au lieu que les mâles subissent des variétés qui les rendent différens les uns des autres? Dans ce point de vue, qui n'est peut-être pas aussi éloigné de la nature que l'on pourroit l'imaginer, le bouquetin seroit le mâle dans la race originaire des chèvres, et le chamois en seroit la femelle[1]. Je dis que ce point de vue n'est pas imaginaire, puisque l'on peut prouver par l'expérience qu'il y a des espèces dans la nature où la femelle peut également servir à des mâles d'espèces différentes, et produire de tous deux : la brebis produit avec le bouc aussi bien qu'avec le belier, et produit toujours des agneaux, des individus de son espèce; le belier, au contraire, ne produit point avec la chèvre : on peut donc regarder la brebis comme une femelle commune à deux mâles différens, et, par conséquent, elle constitue l'espèce indépendamment du mâle. Il en sera de même dans celle du bouquetin; la femelle seule y représente l'espèce primitive, parce qu'elle est d'une nature constante : les mâles, au contraire, ont varié, et il y a grande apparence que la chèvre domestique, qui ne fait, pour ainsi dire, qu'une seule et même femelle avec celle du chamois et du bouquetin, produiroit également avec ces trois différens mâles, lesquels seuls font variété dans l'espèce, et qui, par conséquent, n'en altèrent pas l'identité, quoiqu'ils paroissent en changer l'unité.

Ces rapports, comme tous les autres rapports possibles, doivent se trouver dans la nature des choses : il paroît même qu'en général les femelles contribuent plus que les mâles au maintien des espèces; car quoique tous deux concourent à la première formation de l'animal, la femelle, qui seule fournit ensuite tout ce qui est nécessaire à son développement et à sa nutrition, le modifie et l'assimile plus à sa nature; ce qui ne peut manquer d'effacer en beaucoup de parties les empreintes de la nature du mâle : ainsi, lorsqu'on veut juger sainement une espèce, ce sont les femelles qu'il faut examiner. Le mâle donne la moitié de la substance vivante; la femelle en donne autant, et fournit de plus toute la matière nécessaire pour le développement de la forme : une belle femme a presque toujours de beaux enfans; un bel homme avec une femme laide ne produit ordinairement que des enfans encore plus laids.

Ainsi dans la même espèce il peut y avoir quelquefois deux races, l'une masculine et l'autre féminine, qui toutes deux subsistant et se perpétuant avec leurs caractères distinctifs, paroissent constituer deux espèces différentes; et c'est là le cas où il est, pour ainsi dire, impossible de fixer le terme entre ce que les naturalistes appellent *espèce* et *variété*. Supposons, par exemple, qu'on ne donnât constamment que des boucs à des brebis, et des beliers à d'autres, il est certain qu'après un certain nombre de générations il s'établiroit, dans l'espèce de la brebis, une race qui tiendroit beaucoup du bouc, et pourroit ensuite se maintenir par elle-même; car, quoique le premier produit du bouc avec la brebis remonte presque entièrement à l'espèce de la mère, et que ce soit un agneau, et non pas un chevreau, cependant cet agneau a déjà le poil et quelques autres caractères de son père. Que l'on donne ensuite le même mâle, c'est-à-dire le bouc, à ces femelles bâtardes, leur produit dans cette seconde génération approchera davantage de l'espèce du père, et encore plus dans la troisième, etc.; bientôt les caractères étrangers l'emporteront sur les caractères naturels, et cette race factice pourra se soutenir par elle-même, et former dans l'espèce une variété dont l'origine sera très-difficile à reconnoître. Or ce qui se peut d'une espèce

1. Le défaut de barbe dans le chamois est un caractère féminin qu'il faut réunir avec les autres. Le chamois mâle paroît, ainsi que sa femelle, participer aux qualités féminines de la chèvre : ainsi on peut présumer que le bouc domestique engendreroit avec la femelle du chamois, et qu'au contraire le chamois mâle ne pourroit engendrer avec la chèvre domestique. Le temps confirmera ou détruira cette conjecture.

à une autre se peut encore mieux dans la même espèce : si des femelles très-vigoureuses n'ont constamment que des mâles foibles, il s'établira avec le temps une race féminine; et si en même temps des mâles très-forts n'ont que des femelles trop inférieures en force et en vigueur, il en résultera une race masculine, qui paroîtra si différente de la première, qu'on ne voudra pas leur accorder une origine commune, et qu'on viendra par conséquent à les regarder comme des espèces réellement distinctes et séparées.

Nous pouvons ajouter à ces réflexions générales quelques observations particulières. M. Linnæus [1] assure avoir vu en Hollande deux animaux du genre des chèvres, dont le premier avoit les cornes très-courtes, très-rabattues, presque appliquées sur le crâne, et le poil long; le second avoit les cornes droites, recourbées en arrière au sommet, et le poil court. Ces animaux, qui paroissoient être d'espèces plus éloignées que le chamois et la chèvre commune, ont néanmoins produit ensemble; ce qui démontre que ces différences de la forme des cornes et de la longueur du poil ne sont pas des caractères spécifiques et essentiels, puisque ces animaux n'ont pas laissé de produire ensemble, et que par conséquent ils doivent être regardés comme étant de la même espèce. L'on peut donc tirer de cet exemple l'induction très-vraisemblable que le chamois et notre chèvre, dont les principales différences consistent de même dans la forme des cornes et la longueur du poil, ne laissent pas d'être de la même espèce.

Nous avons, au Cabinet du Roi, le squelette d'un animal qui fut donné à la Ménagerie, sous le nom de *capricorne*. Il ressemble parfaitement au bouc domestique par la charpente du corps et la proportion des os, et particulièrement au bouquetin par la forme de la mâchoire inférieure; mais il diffère de l'un et de l'autre par les cornes : celles du bouquetin ont des tubercules proéminens et deux arêtes longitudinales, entre lesquelles est une face antérieure bien marquée; celles du bouc n'ont qu'une arête et point de tubercules : les cornes du capricorne n'ont qu'une arête, point de face antérieure, et ont en même temps des rugosités sans tubercules, mais plus fortes que celles du bouc : elles indiquent donc une race intermédiaire entre le bouquetin et le bouc domestique. De plus, les cornes du capricorne sont courtes et recourbées à la pointe, comme celles du chamois, et en même temps elles sont comprimées et annelées : ainsi elles tiennent à la fois du bouc, du bouquetin et du chamois.

M. Browne, dans son *Histoire de la Jamaïque*, rapporte qu'on trouve actuellement dans cette île, 1° la chèvre commune domestique en Europe; 2° le chamois; 3° le bouquetin. Il assure que ces trois animaux ne sont point originaires d'Amérique, qu'ils y ont été transportés d'Europe; qu'ils ont, ainsi que la brebis, dégénéré dans cette terre nouvelle, qu'ils y sont devenus plus petits; que la laine des brebis s'est changée en poil rude comme celui de la chèvre; que le bouquetin paroît être d'une race bâtarde, etc. Nous croyons donc que la petite chèvre à cornes droites et recourbées au sommet, que M. Linnæus a vue en Hollande, et qu'il dit être venue d'Amérique, est le chamois de la Jamaïque, c'est-à-dire le chamois d'Europe, dégénéré et devenu plus petit en Amérique; et que le bouquetin de la Jamaïque, que M. Browne appelle *bouquetin bâtard*, est notre capricorne, qui ne paroît être en effet qu'un bouquetin dégénéré devenu plus petit, et dont les cornes auront varié sous le climat d'Amérique.

M. Daubenton, après avoir examiné scrupuleusement les rapports du chamois au bouc et au belier, dit qu'en général il ressemble plus au bouc qu'au belier. Les principales disconvenances sont, après les cornes, la forme et la grandeur du front, qui est moins élevé et plus court dans le chamois que dans le bouc; et la position du nez, qui est moins reculé que celui du bouc : en sorte que par ces deux rapports le chamois ressemble plus au belier qu'au bouc. Mais en supposant, comme il y a tout lieu de le présumer, que le chamois est une va-

1. « Capra cornibus depressis, incurvis, minimis, cranio incumbentibus; magnitudine hædi « hirci; pili longi, penduli; cornua lunata, crassa, « vix digitum longa adpressa ut fere cutem perfo- « rent. Habitat in America. »

Je doute que M. Linnæus ait été bien informé au sujet du pays natal de cet animal, et je le crois originaire d'Afrique. Les raisons sur lesquelles je fonde ce doute et cette présomption, sont : 1° qu'aucun auteur n'a dit que cette espèce de chèvre, non plus que la chèvre commune, se soit trouvée en Amérique; 2° que tous les voyageurs s'accordent, au contraire, à assurer qu'il se trouve en Afrique des chèvres grandes, moyennes et petites, toutes différentes les unes des autres; 3° parce que nous avons vu un animal qui nous est parvenu sous le nom de *bouc d'Afrique*, lequel ressemble si fort à la description du *capra cornibus depressis*, etc., de M. Linnæus, que nous le regardons comme le même animal. Ainsi nous nous croyons fondés à assurer que cette petite espèce de chèvre est originaire d'Afrique, et non pas d'Amérique.

riété constante de l'espèce du bouc, comme le dogue ou le lévrier sont des variétés constantes dans l'espèce du chien, on verra que ces différences dans la grandeur du front et dans la position du nez ne sont pas, à beaucoup près, si grandes dans le chamois, relativement au bouc, que dans le dogue, relativement au lévrier, lesquels cependant produisent ensemble et sont certainement de la même espèce. D'ailleurs, comme le chamois ressemble au bouc par un grand nombre et au belier par un moindre nombre de caractères, si l'on veut en faire une espèce particulière, cette espèce sera nécessairement intermédiaire entre le bouc et le belier. Or nous avons vu que le bouc et la brebis produisent ensemble; donc le chamois, qui est intermédiaire entre les deux, et qui en même temps est beaucoup plus près du bouc que du belier par le nombre des ressemblances, doit produire avec la chèvre, et ne doit par conséquent être considéré que comme une variété constante dans cette espèce.

Il est donc presque prouvé que le chamois produiroit avec nos chèvres, puisque ce même chamois, transporté et devenu plus petit en Amérique, produit avec la petite chèvre d'Afrique. Le chamois n'est donc qu'une variété constante dans l'espèce de la chèvre, comme le dogue dans celle du chien : et d'autre côté nous ne pouvons guère douter que le bouquetin ne soit la vraie chèvre, la chèvre primitive dans son état sauvage, et qu'il ne soit à l'égard des chèvres domestiques ce que le moufflon est à l'égard des brebis. Le *bouquetin* ou *bouc sauvage* ressemble entièrement et exactement au bouc domestique par la conformation, l'organisation, le naturel et les habitudes physiques; il n'en diffère que par deux légères différences, l'une à l'extérieur et l'autre à l'intérieur : les cornes du bouquetin sont plus grandes que celles du bouc; elles ont deux arêtes longitudinales, celles du bouc n'en ont qu'une; elles ont aussi de gros nœuds aux tubercules transversaux, qui marquent les années de l'accroissement, au lieu que celles des boucs ne sont, pour ainsi dire, marquées que par des stries transversales : la forme du corps est, pour tout le reste, absolument semblable dans le bouquetin et le bouc. A l'intérieur tout est aussi exactement pareil, à l'exception de la rate, dont la forme est ovale dans le bouquetin, et approche plus de celle de la rate du chevreuil ou du cerf que de celle du bouc ou du belier. Cette dernière différence peut provenir du grand mouvement et du violent exercice de l'animal. Le bouquetin court aussi vite que le cerf, et saute plus légèrement que le chevreuil : il doit donc avoir la rate faite comme celle des meilleurs coureurs. Cette différence vient donc moins de la nature que de l'habitude, et il est à présumer que si nos boucs domestiques devenoient sauvages, et qu'ils fussent forcés à courir et à sauter comme les bouquetins, la rate reprendroit bientôt la forme la plus convenable à cet exercice; et à l'égard de ses cornes, les différences, quoique très-apparentes, n'empêchent pas qu'elles ne ressemblent plus à celles du bouc qu'à celles d'aucun autre animal. Ainsi le bouquetin et le bouc étant plus voisins l'un de l'autre que d'aucun autre animal par cette partie même, qui est la plus différente de toutes, l'on doit en conclure, tout le reste étant le même, que, malgré cette légère et unique disconvenance, ils sont tous deux d'une seule et même espèce.

Je considère donc le bouquetin, le chamois, et la chèvre domestique comme une même espèce, dans laquelle les mâles ont subi de plus grandes variétés que les femelles; et je trouve en même temps dans les chèvres domestiques des variétés secondaires, qui sont moins équivoques, et qu'il est plus aisé de reconnoître pour telles, parce qu'elles appartiennent également aux mâles et aux femelles. On a vu que la chèvre d'Angora, quoique très-différente de la nôtre par le poil et par les cornes, est néanmoins de la même espèce. On peut assurer la même chose du bouc de Juda, duquel M. Linnæus a eu raison de ne faire qu'une variété de l'espèce domestique. Cette chèvre, qui est commune en Guinée, à Angole, et sur les autres côtes d'Afrique, ne diffère, pour ainsi dire, de la nôtre, qu'en ce qu'elle est plus petite, plus trapue, plus grasse : sa chair est aussi bien meilleure à manger; on la préfère dans son pays au mouton, comme nous préférons ici le mouton à la chèvre. Il en est encore de même de la chèvre mambrine ou chèvre du Levant, à longues oreilles pendantes. Ce n'est qu'une variété de la chèvre d'Angora, qui a aussi les oreilles pendantes, mais moins longues que la chèvre mambrine. Les anciens connoissoient ces deux chèvres, et ils n'en séparoient pas les espèces de l'espèce commune. Cette variété de la chèvre mambrine s'est plus étendue que celle de la chèvre d'Angora; car on trouve ces chèvres à très-longues oreilles en Égypte et aux Indes orientales, aussi bien

qu'en Syrie. Elles donnent beaucoup de lait, qui est d'assez bon goût, et que les Orientaux préfèrent à celui de la vache et du buffle.

A l'égard de la petite chèvre que M. Linnæus a vue vivante, et qui a produit avec le petit chamois d'Amérique, l'on doit penser, comme nous l'avons dit, qu'originairement elle a été transportée d'Afrique; car elle ressemble si fort à notre bouc d'Afrique, qu'on ne peut guère douter qu'elle ne soit de cette espèce, ou qu'elle n'en ait au moins tiré sa première origine. Cette même chèvre, déjà petite en Afrique, sera devenue encore plus petite en Amérique; et l'on sait, par le témoignage des voyageurs, qu'on a souvent et depuis long-temps transporté d'Afrique, comme d'Europe, en Amérique, des brebis, des cochons, et des chevres dont les races se sont maintenues dans ce nouveau monde, et y subsistent encore aujourd'hui, sans autre altération que celle de la taille.

En reprenant donc la liste des chèvres, et après les avoir considérées une à une, et relativement entre elles, il me paroît que de neuf ou dix espèces dont parlent les nomenclateurs, l'on doit n'en faire qu'une. D'abord, 1° le bouquetin est la tige et la souche principale de l'espèce. 2° Le capricorne n'est qu'un bouquetin bâtard, ou plutôt dégénéré par l'influence du climat. 3° Le bouc domestique tire son origine du bouquetin, qui n'est lui-même que le bouc sauvage. 4° Le chamois n'est qu'une variété dans l'espèce de la chèvre, avec laquelle il doit, comme le bouquetin, se mêler et produire. 5° La petite chèvre à cornes droites et recourbées à la pointe, dont parle M. Linnæus, n'est que le chamois d'Europe devenu plus petit en Amérique. 6° L'autre petite chèvre à cornes rabattues, et qui a produit avec ce petit chamois d'Amérique, est le même que le bouc d'Afrique, et la production de ces deux animaux prouve que notre chamois et notre chèvre domestique doivent de même produire ensemble, et sont, par conséquent, de la même espèce. 7° La chèvre naine, qui probablement est la femelle du bouc d'Afrique, n'est, aussi bien que son mâle, qu'une variété de l'espèce commune. 8° Il en est de même du bouc et de la chèvre de Juda, et ce ne sont aussi que des variétés de notre chèvre domestique. 9° La chèvre d'Angora est encore de la même espèce, puisqu'elle produit avec nos chèvres. 10° La chèvre mambrine, à très-grandes oreilles pendantes, est une variété dans la race des chèvres d'Angora. Ainsi ces dix animaux n'en font qu'un pour l'espèce; ce sont seulement dix races différentes produites par l'influence du climat. *Capræ in multas similitudines transfigurantur*, dit Pline. Et en effet, nous voyons par cette énumération que les chèvres, quoique dans le fond semblables entre elles, varient beaucoup pour la forme extérieure; et si nous comprenions, comme Pline, sous le nom générique de *chèvres*, non seulement celles dont nous venons de faire mention, mais encore le chevreuil, la gazelle, l'antilope, etc., cette espèce seroit la plus étendue de la nature, et contiendroit plus de races et de variétés que celle du chien. Mais Pline n'étoit pas assez bien informé de la différence réelle des espèces, lorsqu'il a joint celles du chevreuil, des gazelles, de l'antilope, etc., à l'espèce de la chèvre: ces animaux, quoique ressemblans, à beaucoup d'égards, a la chèvre, sont cependant tous d'especes différentes; et l'on verra dans les articles suivans combien les gazelles varient, soit pour l'espece, soit pour les races, et combien, après l'énumération de toutes les chèvres et de toutes les gazelles, il reste encore d'autres animaux qui participent et des unes et des autres. Dans l'histoire entière des quadrupèdes, je n'ai rien trouvé de plus difficile pour l'exposition, de plus confus pour la connoissance, et de plus incertain pour la tradition, que cette histoire des chèvres, des gazelles, et des autres espèces qui y ont rapport. J'ai fait mes efforts et employé toute mon attention pour y porter quelque lumière; et je n'aurai pas regret à mon temps, si ce que j'en écris aujourd'hui peut servir dans la suite à prévenir les erreurs, fixer les idées, et aller au devant de la vérité, en étendant les vues de ceux qui veulent étudier la nature. Mais revenons à notre sujet.

Toutes les chèvres sont sujettes à des vertiges, et cela leur est commun avec le bouquetin et le chamois, aussi bien que le penchant qu'elles ont à grimper sur les rochers; et encore une autre habitude naturelle, qui est de lécher continuellement les pierres, surtout celles qui sont empreintes de salpêtre ou de sel. On voit, dans les Alpes, des rochers creusés par la langue des chamois: ce sont ordinairement des pierres assez tendres et calcinables, dans lesquelles, comme l'on sait, il y a toujours une certaine quantité de nitre. Ces convenances de naturel, ces habitudes conformes, me paroissent encore être des indices assez sûrs de l'identité d'espèce dans ces animaux. Les

Grecs, comme nous l'avons dit, ne les ont pas séparés en trois espèces différentes. Nos chasseurs, qui vraisemblablement n'avoient pas consulté les Grecs, les ont aussi regardés comme étant de même espèce. Gaston Phœbus, en parlant du bouquetin, ne l'indique que sous le nom du *bouc sauvage :* et le chamois, qu'il appelle *ysarus* et *sarris,* n'est aussi, selon lui, qu'un autre bouc sauvage. J'avoue que toutes ces autorités ne font pas preuve complète; mais en les réunissant avec les raisons et les faits que nous venons d'exposer, elles forment au moins de si fortes présomptions sur l'unité d'espèce de ces trois animaux, qu'on ne peut guère en douter.

Le bouquetin et le chamois, que je regarde, l'un comme la tige mâle et l'autre comme la tige femelle de l'espèce des chèvres, ne se trouvent, ainsi que le moufflon, qui est la souche des brebis, que dans les déserts et surtout dans les lieux escarpés des plus hautes montagnes : les Alpes, les Pyrénées, les montagnes de la Grèce et celles des îles de l'Archipel, sont presque les seuls endroits où l'on trouve le bouquetin et le chamois. Quoique tous deux craignent la chaleur et n'habitent que la région des neiges et des glaces, ils craignent aussi la rigueur du froid excessif. L'été ils demeurent au nord de leurs montagnes; l'hiver ils cherchent la face du midi, et descendent des sommets jusque dans les vallons. Ni l'un ni l'autre ne peuvent se soutenir sur les glaces unies : mais, pour peu que la neige y forme des aspérités, ils y marchent d'un pas ferme, et traversent en bondissant toutes les inégalités de l'espace. La chasse de ces animaux, surtout celle du bouquetin, est très-pénible; les chiens y sont presque inutiles : elle est aussi quelquefois dangereuse; car lorsque l'animal se trouve pressé, il frappe le chasseur d'un violent coup de tête, et le renverse souvent dans le précipice voisin. Les chamois sont aussi vifs, mais moins forts que les bouquetins; ils sont en plus grand nombre, ils vont ordinairement en troupeaux : cependant il y en a beaucoup moins aujourd'hui qu'il n'y en avoit autrefois, du moins dans nos Alpes et dans nos Pyrénées. Le nom de *chamoiseurs*, que l'on a donné à tous les passeurs de peau, semble indiquer que dans ce temps les peaux de chamois étoient la matière la plus commune de leur métier; au lieu qu'aujourd'hui ce sont les peaux de chèvre, de mouton, de cerf, de chevreuil, et de daim, qui font plus que celles du chamois l'objet du travail et du commerce des chamoiseurs.

Et à l'égard de la propriété spécifique que l'on attribue au sang du bouquetin pour de certaines maladies, et surtout pour la pleurésie, propriété qu'on croyoit particulière à cet animal, et qui par conséquent auroit indiqué qu'il étoit lui-même d'une nature particulière, on a reconnu que le sang du chamois, et même celui du bouc domestique, avoit les mêmes vertus lorsqu'on le nourrissoit avec les herbes aromatiques que le bouquetin et le chamois ont coutume de paître; en sorte que par cette même propriété ces trois animaux paroissent encore se réunir à une seule et même espèce.

LE SAÏGA.

On trouve en Hongrie, en Pologne, en Tartarie et dans la Sibérie méridionale, une espèce de chèvre sauvage, que les Russes ont appelée *seigak* ou *saïga,* laquelle, par la figure du corps et par le poil, ressemble à la chèvre domestique, mais, par la forme des cornes et le défaut de barbe, se rapproche beaucoup des gazelles, et paroît faire la nuance entre ces deux genres d'animaux : car les cornes du saïga sont tout-à-fait semblables à celles de la gazelle; elles ont la même forme, les anneaux transversaux, les stries longitudinales, etc., et n'en diffèrent que par la couleur : les cornes de toutes les gazelles sont noires et opaques; celles du saïga sont au contraire blanchâtres et transparentes. Cet animal a été indiqué par Gesner sous le nom de *colus*, et par M. Gmelin, sous celui de *saïga.* Les cornes que nous avons au Cabinet du Roi y ont été envoyées sous la dénomination de *cornes de bouc de Hongrie :* elles sont d'une matière si transparente et si nette, qu'on s'en sert comme de l'écaille et aux mêmes usages. Par les habitudes naturelles, le saïga ressemble plus aux gazelles qu'au bouquetin et au cha-

mois : car il n'affecte pas les pays de montagnes ; il vit comme les gazelles, sur les collines et dans les plaines ; il est, comme elles, très-bondissant, très-léger à la course ; et sa chair est aussi bien meilleure à manger que celle du bouquetin ou des autres chèvres sauvages et domestiques.

* M. Pallas pense que le saïga, qui se trouve en Hongrie, en Transylvanie, en Valachie, et en Grèce, peut aussi se trouver dans l'île de Candie ; et il croit qu'on doit lui rapporter le *strepsiceros* de Belon. Je ne suis pas du même avis, et j'ai rapporté le *strepsiceros* de Belon au genre des brebis, et non à celui des gazelles.

« Saïgis, saïga, dit M. Gmelin, est un animal qui ressemble beaucoup au chevreuil, sinon que ses cornes, au lieu d'être branchues, sont droites et permanentes, au lieu que celles du chevreuil sont annuelles. On ne connoît cet animal que dans quelques cantons de la Sibérie ; car celui qu'on appelle *saïga* dans la province d'Irkutzk est le musc. Cette espèce de chèvre sauvage (le saïga) est assez commune dans certaines contrées : on en mange la chair ; cependant notre compagnie ne voulut point en goûter, vraisemblablement parce que nous n'y étions pas accoutumés, et que d'ailleurs il est dégoûtant de voir dans cet animal des vers, même de son vivant, nichés entre la peau charnue et l'épiderme ; c'est une grande quantité de vers blancs et gros, d'environ trois quarts de pouce de long, et pointus des deux côtés. On trouve la même chose aux élans, aux rennes et aux biches : les vers de ces chèvres paroissent être les mêmes que ceux de ces autres animaux, et n'en différer que par la grosseur. Quoi qu'il en soit, il nous suffit d'avoir vu les vers pour ne point vouloir de cette viande, dont on nous dit d'ailleurs que le goût étoit exactement semblable à celle du cerf. »

J'observerai que ce n'est que dans une saison, après le temps du rut, que les cerfs, les élans, et probablement les saïgas, ont des vers sous la peau. Voyez ce que j'ai dit de la production de ces vers à l'article du *cerf*.

M. Forster m'a écrit « que le saïga se trouve depuis la Moldavie et la Bessarabie jusqu'à la rivière d'Irtish en Sibérie. Il aime les déserts secs et remplis d'absinthes, aurones et armoises, qui font sa principale nourriture. Il court très-vite, et il a l'odorat fort fin ; mais il n'a pas la vue bonne, parce qu'il a sur les yeux quatre petits corps spongieux qui servent à le défendre du trop grand reflet de la lumière dans ces terrains, dont le sol est aride et blanc en été, et couvert de neige en hiver. Il a le nez large, et l'odorat si fin, qu'il sent un homme de plus d'une lieue lorsqu'il est sous le vent, et on ne peut même l'approcher que de l'autre côté du vent. On a observé que le saïga semble réunir tout ce qui est nécessaire pour bien courir : il a la respiration plus facile qu'aucun autre animal, ses poumons étant très-grands, la trachée-artère fort large, et les narines ainsi que les cornets du nez fort étendus, en sorte que la lèvre supérieure est plus longue que l'inférieure : elle paroît pendante, et c'est probablement à cette forme des lèvres qu'on doit attribuer la manière dont cet animal paît ; car il ne broute qu'en rétrogradant. Ces animaux vont la plupart en troupeaux, qu'on assure être quelquefois jusqu'au nombre de dix mille ; cependant les voyageurs modernes ne font pas mention de ces grands attroupemens : ce qui est plus certain, c'est que les mâles se réunissent pour défendre leurs petits et leurs femelles contre les attaques des loups et des renards ; car ils forment un cercle autour d'elles, et combattent courageusement ces animaux de proie. Avec quelques soins, on vient à bout d'élever leurs petits et de les rendre privés : leur voix ressemble au bêlement des brebis. Les femelles mettent bas au printemps, et ne font qu'un chevreau à la fois, et rarement deux. On en mange la chair en hiver comme un bon gibier ; mais on la rejette en été, à cause des vers qui s'engendrent sous la peau. Ces animaux sont en chaleur en automne, et ils ont alors une forte odeur de musc. Les cornes du saïga sont transparentes, et estimées pour différens usages ; les Chinois surtout les achètent assez cher. On trouve quelquefois des saïgas à trois cornes, et même on en voit qui n'en ont qu'une seule, ce qui est confirmé par M. Pallas ; et il semble que c'est le même animal dont Rzaczynski parle, en disant : « Aries campestris (*baran poluy*) « unius cornu instructus spectatur in desertis « locis ultra Braclaviam Oczokoviam usque « protensis. »

« Le saïga est de la grandeur d'une chèvre commune. Les cornes sont longues d'un pied, transparentes, d'un jaune terne, ridées en bas d'anneaux, et lisses à la pointe ; elles sont courbées en arrière, et les pointes se rapprochent. Les oreilles sont droites et terminées en pointe mousse. La tête est arquée ou en chanfrein, depuis le front jusqu'au museau, et, en la regardant de profil, on lui trouve quelque rapport avec celle de la brebis. Les narines sont grandes et en forme

de tube. Il y a huit dents incisives à la mâchoire inférieure; elles ne tiennent pas fortement dans leurs alvéoles, et tombent au moindre choc. Il n'y a que les mâles qui aient des cornes, et les femelles en sont dépourvues. La queue est courte, n'ayant à peu près que trois pouces de longueur : le poil du dessus et des côtés du corps est de couleur isabelle, et celui du ventre est blanc; il y a une ligne brune le long de l'épine du dos.

« *Saïga* est un mot tartare qui signifie *chèvre sauvage;* mais communément ils appellent le mâle *matgatch*, et la femelle *saïga*. »

LES GAZELLES[1].

Nous avons reconnu treize espèces, ou du moins treize variétés bien distinctes dans les animaux qu'on appelle *gazelles;* et dans l'incertitude où nous sommes si ce ne sont que des variétés, ou si ce seroient en effet des espèces réellement différentes, nous avons cru devoir les présenter ensemble, en leur assignant néanmoins à chacune un nom particulier, qui, dans le premier cas, ne sera qu'une dénomination précaire, et pourra, dans le second, devenir le nom spécifique et propre à l'espèce. Le premier de ces animaux, et le seul auquel nous conserverons le nom générique de *gazelle*, est la gazelle commune (*Antilope Dorcas.* L.), qui se trouve en Syrie, en Mésopotamie, et dans les autres provinces du Levant, aussi bien qu'en Barbarie et dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique. Les cornes de cette gazelle ont environ un pied de longueur; elles portent des anneaux entiers à leur base, et ensuite des demi-anneaux jusqu'à une petite distance de leur extrémité, qui est lisse et pointue; elles sont non seulement environnées d'anneaux, mais sillonnées longitudinalement par de petites stries: les anneaux marquent les années de l'accroisement; ils sont ordinairement au nombre de douze ou treize. Les gazelles en général, et celle-ci en particulier, ressemblent beaucoup au chevreuil par la forme du corps, par les fonctions naturelles, par la légèreté des mouvemens, la grandeur et la vivacité des yeux, etc. Et comme le chevreuil ne se trouve point dans le pays qu'habite la gazelle, on seroit d'abord tenté de croire qu'elle n'est qu'un chevreuil dégénéré, ou que celui-ci n'est qu'une gazelle dénaturée par l'influence du climat et par l'effet de la différente nourriture : mais les gazelles diffèrent du chevreuil par la nature des cornes; celles du chevreuil sont une espece de bois solide, qui tombe et se renouvelle tous les ans, comme celui du cerf; les cornes des gazelles, au contraire, sont creuses et permanentes, comme celles de la chèvre. D'ailleurs le chevreuil n'a point de vésicule du fiel, au lieu que les gazelles ont cette vésicule comme les chèvres. Les gazelles ont, comme le chevreuil, des larmiers ou enfoncemens au devant de chaque œil : elles lui ressemblent encore par la qualité du poil, par la blancheur des fesses et par la brosse qu'elles ont sur les jambes; mais ces brosses dans le chevreuil sont sur les jambes de derrière, au lieu que dans les gazelles elles sont sur les jambes de devant. Les gazelles paroissent donc être des animaux mi-partis, intermédiaires entre le chevreuil et la chèvre: mais lorsque l'on considère que le chevreuil est un animal qui se trouve également dans les deux continens; que les chèvres, au contraire, ainsi que les gazelles, n'existoient pas dans le Nouveau-Monde, on se persuade aisément que ces deux espèces, les chèvres et les gazelles, sont plus voisines l'une de l'autre qu'elles ne le sont de l'espèce du chevreuil. Au reste, les seuls caractères qui appartiennent en propre aux gazelles sont les anneaux transversaux avec les stries longitudinales sur les cornes, les brosses de poils aux jambes de devant, une bande épaisse et bien marquée de poils noirs, bruns ou roux, au bas des flancs, et enfin trois raies de poils blanchâtres qui s'étendent longitudinalement sur la face interne de l'oreille.

La seconde gazelle (*Ant. Kevella.* Gmel.) est un animal qui se trouve au Sénégal, où M. Adanson nous a dit qu'on l'appeloit *kevel*. Il est un peu plus petit que la gazelle commune, et à peu près de la grandeur de

[1]. En arabe, *gazal;* nom générique que l'on a donné à plusieurs animaux d'espèces différentes.

nos petits chevreuils. Il diffère aussi de la gazelle en ce que ses yeux sont beaucoup plus grands, et que ses cornes, au lieu d'être rondes, sont aplaties sur les côtés : cet aplatissement des cornes n'est pas une différence qui provienne de celle du sexe ; les gazelles mâles et femelles les ont plates, ou, pour mieux dire, comprimées. Au reste, le kevel ressemble en entier à la gazelle, et a comme elle le poil court et fauve, les fesses et le ventre blancs, la queue noire, la bande brune au dessus des flancs, les trois raies blanches dans les oreilles, les cornes noires et environnées d'anneaux, les stries longitudinales entre les anneaux, etc.; mais il est vrai que le nombre de ces anneaux est plus grand dans le kevel que dans la gazelle : celle-ci n'en a ordinairement que douze ou treize; le kevel en a au moins quatorze, et souvent jusqu'à dix-huit et vingt.

Le troisième animal est celui que nous appellerons *corine* (*Ant. Corinna.* Gmel.), du nom *korin* qu'il porte au Sénégal. Il ressemble beaucoup à la gazelle et au kevel; mais il est encore plus petit que le kevel, et ses cornes sont beaucoup plus menues, plus courtes et plus lisses que celles de la gazelle et du kevel, les anneaux qui environnent les cornes de la corine étant très-peu proéminens et à peine sensibles. M. Adanson, qui a bien voulu me communiquer la description qu'il a faite de cet animal, dit qu'il paroît tenir un peu du chamois, mais qu'il est beaucoup plus petit, n'ayant que deux pieds et demi de longueur et moins de deux pieds de hauteur, qu'il a les oreilles longues de quatre pouces et demi, la queue de trois pouces, les cornes de six pouces de longueur et de six lignes seulement d'épaisseur; qu'elles sont distantes l'une de l'autre de deux pouces à leur naissance, et de cinq à six pouces à leur extrémité; qu'elles portent, au lieu d'anneaux, des rides transversales, annulaires, fort serrées les unes contre les autres dans la partie inférieure, et beaucoup plus distantes dans la partie supérieure de la corne; que ces rides, qui tiennent lieu d'anneaux, sont au nombre de près de soixante; qu'au reste, la corine a le poil court, luisant et fourni, fauve sur le dos et les flancs, blanc sous le ventre et sous les cuisses, avec la queue noire, et qu'il y a dans cette même espèce de la corine des individus dont le corps est tigré de taches blanchâtres semées sans ordre.

Ces différences que nous venons d'indiquer entre la gazelle, le kevel, et la corine, quoique fort apparentes, surtout pour la corine, ne nous semblent pas essentielles, ni suffisantes pour faire de ces animaux des espèces réellement différentes ; ils se ressemblent si fort à tous autres égards, qu'ils nous paroissent au contraire être tous trois de la même espèce, laquelle seulement a subi, par l'influence du climat et de la nourriture, plus ou moins de variétés : car le kevel et la gazelle diffèrent beaucoup moins entre eux que la corine, dont les cornes surtout ne sont pas semblables à celles des deux autres; mais tous trois ont les mêmes habitudes naturelles, se rassemblent en troupes, vivent en société, et se nourrissent de la même manière; tous trois sont d'un naturel doux, et s'accoutument à la domesticité: tous trois ont aussi la chair très-bonne à manger. Nous nous croyons donc fondés à conclure que la gazelle et le kevel sont certainement de la même espèce, et qu'il est incertain si la corine n'est qu'une variété de cette même espèce, ou si c'est une espèce différente.

Nous avons au Cabinet du Roi les dépouilles, en tout ou en partie, de ces trois différentes gazelles, et nous avons de plus une corne qui a beaucoup de ressemblance avec celles de la gazelle et du kevel, mais qui est beaucoup plus grosse. Cette corne est aussi gravée dans Aldrovande [1]. Sa grosseur et sa longueur semblent indiquer un animal plus grand que la gazelle commune, et elle nous paroît appartenir à une gazelle que les Turcs appellent *tzeiran*, et les Persans *ahu*. Cet animal, selon Oléarius, ressemble en quelque sorte à notre daim, sinon qu'il est plutôt roux que fauve, et que les cornes sont sans andouillers, couchées sur le dos, etc.; et, selon M. Gmelin, qui le désigne sous le nom de *dsheren*, il ressemble au chevreuil, à l'exception des cornes, qui, comme celles du bouquetin, sont creuses et ne tombent jamais. Cet auteur ajoute qu'à mesure que les cornes prennent de l'accroissement, le cartilage du larynx grossit au point de former sous la gorge une proéminence considérable lorsque l'animal est âgé. Selon Kæmpfer, l'*ahu* ne diffère en rien du cerf par la figure; mais il se rapproche des chèvres par les cornes, qui sont simples, noires, annelées jusqu'au delà du milieu de leur longueur, etc. Quelques autres voyageurs ont aussi fait mention de cette espèce de gazelle sous les noms corrompus de *geiran* et de *jairain*, qu'il est aisé de rapporter, aussi bien que celui de

1. Lib. I, *de bisulcis*, cap. 21.

dsheren, au nom primitif *tzeiran*. Cette gazelle est commune dans la Tartarie méridionale, en Perse, en Turquie, et paroît aussi se trouver aux Indes orientales.

Nous devons ajouter à ces quatre premières espèces ou races de gazelles deux autres animaux qui leur ressemblent en beaucoup de choses : le premier s'appelle *koba* au Sénégal, où les François l'ont nommé *grande vache brune ;* le second, que nous appellerons *kob*, est aussi un animal du Sénégal, que les François y ont appelé *petite vache brune*. Les cornes du kob ont beaucoup de ressemblance et de rapport à celles de la gazelle et du kevel ; mais la forme de la tête est différente, le museau est plus long, et il n'y a point d'enfoncemens ou de larmiers sous les yeux. Le koba (*Ant. Senegalensis*) est beaucoup plus grand que le kob : celui-ci est comme un daim, et celui-là comme un cerf. Par les notices que nous a données M. Adanson, et que nous publions avec bien de la reconnoissance, il paroît que le *koba* ou *grande vache brune* a cinq pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; qu'il a la tête longue de quinze pouces, les oreilles de neuf, et les cornes de dix-neuf à vingt pouces; que ces cornes sont aplaties par les côtés, et environnées de onze ou douze anneaux, au lieu que celles du *kob* ou *petite vache brune* n'ont que huit ou neuf anneaux, et ne sont longues que d'environ un pied.

Le septième animal de cette espèce ou de ce genre est une gazelle qui se trouve dans le Levant, et plus communément encore en Égypte [1] et en Arabie. Nous l'appellerons de son nom arabe, *algazel* (*Ant. Gazella*. L.). Cet animal est de la forme des autres gazelles, et à peu près de la grosseur d'un daim : mais ses cornes sont très-longues, assez menues, peu courbées jusqu'à leur extrémité, où elles se courbent davantage; elles sont noires et presque lisses, les anneaux étant très-légers, excepté vers la base, où ils sont un peu mieux marqués : elles ont près de trois pieds de longueur, tandis que celles de la gazelle n'ont communément qu'un pied, celles du kevel quatorze ou quinze pouces, et celles de la corine (lesquelles néanmoins ressemblent le plus à celles-ci) six ou sept pouces seulement.

Le huitième animal est celui qu'on appelle vulgairement la *gazelle du bézoard*, que les Orientaux appellent *pasan* (*Antilope Oryx*. Pall.), et à laquelle nous conserverons ce nom. Une corne de cette gazelle est très-bien représentée dans les *Éphémérides d'Allemagne*, et la figure de l'animal même a été donnée par Kæmpfer; mais cette figure de Kæmpfer pèche en ce que les cornes ne sont pas assez longues ni assez droites : et d'ailleurs sa description ne nous paroît pas exacte; car il dit que cet animal du bézoard porte une barbe comme le bouc, et néanmoins la figure qu'il en donne est sans barbe : ce qui nous paroît plus conforme à la vérité; car, en général, les gazelles n'ont point de barbe, c'est même le principal caractère qui les distingue des chèvres. Cette gazelle est de la grandeur de notre bouc domestique, et elle a le poil, la figure, et l'agilité du cerf. Nous avons vu de cet animal un crâne surmonté de ses cornes, et deux autres cornes séparées. Les cornes qui sont gravées dans Aldrovande ressemblent beaucoup à celles-ci. Au reste, ces deux espèces, l'*algazel* et le *pasan*, nous paroissent très-voisines l'une de l'autre; elles sont aussi du même climat, et se trouvent dans le Levant, en Égypte, en Perse, en Arabie, etc. : mais l'algazel n'habite guère que dans les plaines, et le pasan dans les montagnes. Leur chair est aussi très-bonne à manger.

La neuvième gazelle est un animal qui, selon M. Adanson, s'appelle *nangueur* ou *nanguer* au Sénégal (*Antilope Dama*. L.) : il a trois pieds et demi de longueur, deux pieds et demi de hauteur; il est de la forme et de la couleur du chevreuil, fauve sur les parties supérieures du corps, blanc sous le ventre et sur les fesses, avec une tache de cette même couleur sous le cou. Ses cornes sont permanentes comme celles des autres gazelles, et n'ont qu'environ six ou sept pouces de longueur; elles sont noires et rondes : mais ce qu'elles ont de très-particulier, c'est qu'elles sont fort courbées à la pointe en avant, à peu près comme celles du chamois le sont en arrière. Ces nanguers sont de très-jolis animaux et fort faciles à apprivoiser. Tous ces caractères, et principalement celui des petites cornes recourbées en avant, m'ont fait penser que le nanguer pourroit bien être le *dama* ou *daim* des anciens... *Cornua rupicapris in dorsum adunca, damis in adversum*, dit Pline. Or, les seuls animaux qui aient les cornes aussi courbées sont les nanguers dont nous venons de parler : on doit donc présumer que le nanguer des Africains est le

1. Les naturalistes nous paroissent avoir donné mal à propos le nom de *gazelle d'Inde* à cette espèce. On verra par les témoignages des voyageurs qu'elle ne se trouve qu'en Egypte, en Arabie et dans le Levant.

dama des anciens; d'autant qu'on voit, par un autre passage de Pline, que le *dama* ne se trouvoit qu'en Afrique; et qu'enfin, par les témoignages de plusieurs autres auteurs anciens, on voit aussi que c'étoit un animal timide, doux, et qui n'avoit de ressource que dans la légèreté de sa course. L'animal dont Caïus a donné la description et la figure sous le nom de *dama Plinii*, se trouvant, selon le témoignage même de cet auteur, dans le nord de la Grande-Bretagne et en Espagne, ne peut pas être le daim de Pline, puisque celui-ci dit qu'il ne se trouve qu'en Afrique. D'ailleurs, cet animal désigné par Caïus porte une barbe de chèvre, et aucun des anciens n'a dit que le *dama* eût une barbe. Je crois donc que ce prétendu *dama* décrit par Caïus n'est qu'une chèvre, dont les cornes s'étant trouvées un peu en avant à leur extrémité, comme celles de la gazelle commune, lui ont fait penser que ce pouvoit être le *dama* des anciens; et d'ailleurs ce caractère des cornes recourbées en avant, qui est, en effet, l'indice le plus sûr du *dama* des anciens, n'est bien marqué que dans le nanguer d'Afrique. Au reste, il paroît, par les notices de M. Adanson, qu'il y a trois espèces ou variétés de ces nanguers, qui ne diffèrent entre eux que par les couleurs du poil, mais qui tous ont les cornes plus ou moins courbées en avant.

La dixième gazelle est un animal très-commun en Barbarie et en Mauritanie, que les Anglois ont appelé *antilope* [1] (*Ant. Cervicapra.* Pall.), et auquel nous conserverons ce nom. Il est de la taille de nos plus grands chevreuils; il ressemble beaucoup à la gazelle et au kevel, et néanmoins il en diffère par un assez grand nombre de caractères pour qu'on doive le regarder comme un animal d'une autre espèce. L'antilope a les larmiers plus grands que la gazelle : ses cornes ont environ quatorze pouces de longueur; elles se touchent, pour ainsi dire, à la base, et sont distantes à la pointe de quinze ou seize pouces; elles sont environnées d'anneaux et de demi-anneaux moins relevés que ceux de la gazelle et du kevel; et ce qui caractérise plus particulièrement l'antilope, c'est que les cornes ont une double flexion symétrique et très-remarquable, en sorte que les deux cornes prises ensemble représentent assez bien la forme d'une lyre antique. L'antilope a, comme les autres gazelles, le poil fauve sur le dos et blanc sous le ventre; mais ces deux couleurs ne sont pas séparées au bas des flancs par une bande brune ou noire, comme dans la gazelle, le kevel, la corine, etc. Nous n'avons au Cabinet du Roi que le squelette de cet animal.

Il nous paroît qu'il y a dans les antilopes, comme dans les autres gazelles, des races ou des espèces différentes entre elles. 1° Nous avons au Cabinet du Roi une corne qu'on ne peut attribuer qu'à une antilope beaucoup plus grande que celle dont nous venons de parler : nous l'appellerons *lidmée*, du nom que, selon le docteur Shaw, les Africains donnent aux antilopes. 2° Nous avons vu au cabinet de M. le marquis de Marigny, dont le goût s'étend également aux objets des beaux-arts et à ceux de la belle nature, une espèce d'arme offensive, composée de deux cornes pointues et longues d'environ un pied et demi, qui, par leur double flexion, nous paroissent appartenir à une antilope plus petite que les autres : elle doit être très-commune dans les grandes Indes, car les prêtres gentils [2] portent cette espèce d'arme comme une marque de dignité. Nous appellerons cet animal *antilope des Indes*, dans l'idée où nous sommes que ce n'est qu'une simple variété de l'antilope d'Afrique.

En reprenant tous les animaux que nous venons d'exposer, nous avons donc déjà douze espèces ou variétés distinctes dans les gazelles, savoir : 1° la gazelle commune; 2° le kevel; 3° la corine; 4° le tzeiran; 5° le koba ou grande vache brune; 6° le kob ou petite vache brune; 7° l'algazel, ou gazelle d'Égypte; 8° le pasan ou la prétendue gazelle du bézoard; 9° le nanguer, ou *dama* des anciens; 10° l'antilope; 11° le lidmée; 12° et enfin l'antilope des Indes. Après les avoir soigneusement comparées entre elles, nous croyons, 1° que la gazelle commune, le kevel, et la corine, ne sont que trois variétés de la même espèce; 2° que le tzeiran, le koba, et le kob, sont tous trois des variétés d'une autre espèce; 3° nous présumons que

1. Nom que les Anglois ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

2. « Les gazelles aux Indes ne sont pas tout-à-« fait comme celles des autres pays; elles ont même « beaucoup plus de cœur, et à l'extérieur on les « distingue par les cornes : les gazelles ordinaires « les ont grises, et moins longues de la moitié que « celles des Indes, qui les ont noirâtres et longues « d'un grand pied et demi; ces cornes s'en vont en « serpentant jusqu'à la pointe comme une vis, et « les faquirs et santons en portent ordinairement « deux qui sont jointes. ., et ils s'en servent comme « d'un petit bâton à deux bouts. » (*Relation du voyage de Thévenot*, tom. III, pag. 111 et 112.)

l'algazel et le pasan ne sont aussi que deux variétés de la même espèce, et nous pensons que le nom de *gazelle du bézoard*, qu'on a donné au pasan, n'est point un caractère distinctif; car nous croyons être en état de prouver que le bézoard oriental ne vient pas seulement du pasan, mais de toutes les gazelles et chèvres qui habitent les montagnes de l'Asie; 4° il nous paroît que les nanguers, dont les cornes sont courbées en avant, et qui font ensemble deux ou trois variétés particulières, ont été indiqués par les anciens sous le nom de *dama;* 5° que les antilopes, qui sont au nombre de trois ou quatre, et qui diffèrent de toutes les autres par la double flexion de leurs cornes, ont aussi été connues des anciens et désignées par les noms de *strepsiceros* et d'*addax*. Tous ces animaux se trouvent en Asie et en Afrique, c'est-à-dire dans l'ancien continent; et nous n'ajouterons pas à ces cinq espèces principales, qui contiennent douze variétés très-distinctes, deux ou trois autres espèces du Nouveau-Monde, auxquelles on a aussi donné le nom vague de *gazelles*, quoiqu'elles soient différentes de toutes celles que nous venons d'indiquer : ce seroit augmenter la confusion, qui n'est déjà que trop grande ici. Nous donnerons, dans l'article suivant, l'histoire de ces animaux d'Amérique, sous leurs vrais noms *mazame*, *temamaçame*, etc., et nous nous contenterons de parler actuellement des animaux de ce genre qui se trouvent en Afrique et en Asie : nous renvoyons même à l'article suivant, pour plus grande clarté et pour simplifier les objets, plusieurs autres animaux de ce même climat d'Afrique et d'Asie, qu'on a encore regardés comme des gazelles ou comme des chèvres, et qui cependant ne sont ni gazelles ni chèvres, mais paroissent être intermédiaires entre les deux : ces animaux sont le bubale ou vache de Barbarie, le condoma, le guib, la chèvre de Grimm, etc., sans compter les chevrotains, qui ressemblent beaucoup aux plus petites chèvres ou gazelles, et dont nous ferons aussi un article particulier.

Il est maintenant aisé de voir combien il étoit difficile d'arranger toutes ces bêtes, qui sont au nombre de plus de trente, dix chèvres, douze ou treize gazelles, trois ou quatre bubales, autant de chevrotains et de mazames, tous différens entre eux; plusieurs absolument inconnus, les autres présentés pêle-mêle par les naturalistes, et tous pris les uns pour les autres par les voyageurs. Aussi c'est pour la troisième fois que j'écris aujourd'hui leur histoire, et j'avoue que le travail est ici bien plus grand que le produit; mais, au moins, j'aurai fait ce qu'il étoit possible de faire avec les matériaux donnés et les connoissances acquises, que j'ai encore eu plus de peine à rassembler qu'à employer.

En comparant les indications que nous ont laissées les anciens, et les notices que l'on trouve dans les auteurs modernes, avec les connoissances que nous avions acquises, nous reconnoîtrons au sujet des gazelles, 1° que le *dorcas* d'Aristote n'est point la gazelle, mais le chevreuil, et que cependant ce même mot *dorcas* a été employé par Élien non seulement pour désigner les chèvres sauvages en général, mais particulièrement la gazelle de Libye ou gazelle commune; 2° que le *strepsiceros* de Pline ou l'*addax* des Africains est l'*antilope;* 3° que le *dama* de Pline est le *nanguer* de l'Afrique, et non pas notre *daim*, ni aucun autre animal d'Europe; 4° que le *prox* d'Aristote est le même que le *zorces* d'Élien, et encore le même que le *platyceros* des Grecs plus récens, et que les Latins ont adopté ce mot *platyceros* pour désigner le daim; *animalium quorumdam cornua in palmas finxit natura, digitosque emisit ex iis, unde platycerotas vocant*, dit Pline; 5° que le *pygargos* des Grecs est probablement la *gazelle d'Égypte* ou celle de Perse, c'est-à-dire l'*algazel* ou le *pasan*. Le mot *pygargus* n'est employé par Aristote que pour désigner un oiseau, et cet oiseau est l'*aigle à queue blanche;* mais Élien et Pline se sont servis du même mot pour désigner un quadrupède. Or, l'étymologie de *pygargus* indique, 1° un animal à fesses blanches, tel que les chevreuils ou les gazelles; 2° un animal timide, les anciens s'imaginant que les fesses blanches étoient un indice de timidité, et attribuant l'intrépidité d'Hercule à ce qu'il avoit les fesses noires. Mais, comme presque tous les auteurs qui parlent du *pygargus* quaprupède font aussi mention du chevreuil, il est clair que ce nom *pygargus* ne peut s'appliquer qu'à quelque espèce de gazelle différente du *dorcas Libyca* ou *gazelle commune*, et du *strepsiceros* ou *antilope*, desquelles les mêmes auteurs font aussi mention. Nous croyons donc que le *pygargus* désigne l'*algazel* ou *gazelle d'Égypte*, qui devoit être connue des Grecs, comme elle l'étoit des Hébreux, car l'on trouve ce nom *pygargus* dans la version des Septante [1], et l'on voit que l'animal qu'il

1. *Deutéronome*, chap. 14.

désigné est mis au nombre des animaux dont la chair étoit pure. Les Juifs mangeoient donc souvent du *pygargus*, c'est-à-dire de cette espèce de *gazelle*, qui est la plus commune en Égypte et dans les pays adjacens.

M. Russel, dans son *Histoire naturelle du pays d'Alep*, dit qu'il y a auprès de cette ville deux sortes de gazelles : l'une qu'on appelle *gazelle de montagne*, qui est la plus belle, dont le poil sur le cou et le dos est d'un brun foncé; l'autre qu'on appelle *gazelle de plaine*, qui n'est ni aussi légère ni aussi bien faite que la première, et dont la couleur du poil est plus pâle. Il ajoute que ces animaux courent si vite et si long-temps, que les meilleurs chiens courans peuvent rarement les forcer sans le secours d'un faucon... qu'en hiver les gazelles sont maigres, et que néanmoins leur chair est de bon goût; qu'en été elle est chargée d'une graisse semblable à la venaison du daim; que les gazelles qu'on nourrit à la maison ne sont pas aussi excellentes à manger que les gazelles sauvages, etc. Par ce témoignage de M. Russel, et par celui de M. Hasselquist, on voit que ces gazelles d'Alep ne sont pas les gazelles communes, mais les gazelles d'Égypte, dont les cornes sont droites, longues et noires, et dont la chair est en effet excellente à manger. L'on voit aussi par ces témoignages que les gazelles sont des animaux à demi domestiques, que les hommes ont souvent et anciennement apprivoisés, et dans lesquels par conséquent il s'est formé plusieurs variétés ou races différentes, comme dans les autres animaux domestiques. Ces gazelles d'Alep sont les mêmes que celles que nous avons appelées *algazels;* elles sont encore plus communes dans la Thébaïde et dans toute la haute Égypte qu'aux environs d'Alep; elles se nourrissent d'herbes aromatiques et de boutons d'arbrisseaux, surtout de ceux de l'arbre de sial, d'ambroisie, d'oseille sauvage, etc.; elles vont ordinairement par troupes ou plutôt par familles, c'est-à-dire cinq ou six ensemble : leur cri est semblable à celui des chèvres. On les chasse non seulement avec les chiens courans, aidés du faucon, mais aussi avec la petite panthère que nous avons appelée *once*. Dans quelques endroits on prend les gazelles sauvages avec des gazelles apprivoisées, aux cornes desquelles on attache un piége de cordes.

Les antilopes, surtout les grandes, sont beaucoup plus communes en Afrique qu'aux Indes : elles sont plus fortes et plus farouches que les autres gazelles, desquelles il est aisé de les distinguer par la double flexion de leurs cornes, et parce qu'elles n'ont point de bande noire ou brune au bas des flancs. Les antilopes moyennes sont de la grandeur et de la couleur du daim; elles ont les cornes fort noires, le ventre très-blanc, les jambes de devant plus courtes que celles de derrière. On les trouve en grand nombre dans les contrées du Tremecen, du Duguela, du Tell, et du Zara. Elles sont propres, et ne se couchent que dans des endroits secs et nets. Elles sont aussi très-légères à la course, très-attentives au danger, très-vigilantes, en sorte que dans les lieux découverts elles regardent long-temps de tous côtés; et dès qu'elles aperçoivent un homme, un chien, ou quelque autre ennemi, elles fuient de toutes leurs forces : cependant elles ont, avec cette timidité naturelle, une espèce de courage, car, lorsqu'elles sont surprises, elles s'arrêtent tout court et font face à ceux qui les attaquent.

En général les gazelles ont les yeux noirs, grands, très-vifs, et en même temps si tendres, que les Orientaux en ont fait un proverbe, en comparant les beaux yeux d'une femme à ceux de la gazelle. Elles ont, pour la plupart, les jambes plus fines et plus déliées que le chevreuil; le poil aussi court, plus doux, et plus lustré : leurs jambes de devant sont moins longues que celles de derrière, ce qui leur donne, comme au lièvre, plus de facilité pour courir en montant qu'en descendant. Leur légèreté est au moins égale à celle du chevreuil; mais celui-ci bondit et saute plutôt qu'il ne court, au lieu que les gazelles courent uniformément plutôt qu'elles ne bondissent. La plupart sont fauves sur le dos, blanches sous le ventre, avec une bande brune qui sépare ces deux couleurs au bas des flancs. Leur queue est plus ou moins grande, mais toujours garnie de poils assez longs et noirâtres; leurs oreilles sont droites, longues, assez ouvertes dans leur milieu, et se terminent en pointe. Toutes ont le pied fourchu et conformé à peu près comme celui des moutons : toutes ont, mâles et femelles, des cornes permanentes, comme les chèvres; les cornes des femelles sont seulement plus minces et plus courtes que celles des mâles.

Voilà toutes les connoissances que nous avons pu acquérir au sujet des différentes espèces de gazelles, et à peu près aussi tous les faits qui ont rapport à leur naturel et à leurs habitudes. Voyons maintenant si les naturalistes ont été fondés à n'attribuer qu'à

un seul de ces animaux la production de la pierre fameuse qu'on appelle *bézoard oriental*, et si cet animal est en effet le *pasen* ou *pasan* qu'ils ont désigné spécifiquement par le nom de *gazelle du bézoard*. En examinant la description et les figures de Kæmpfer, qui a beaucoup écrit sur cette matière, on doutera si c'est la gazelle commune, ou le pasan, ou l'algazel, qu'il a voulu désigner comme donnant exclusivement le vrai *bézoard oriental*. Si l'on consulte les autres naturalistes et les voyageurs, on seroit tenté de croire que ce sont indistinctement les gazelles, les chèvres sauvages, les chèvres domestiques, et même les moutons, qui portent cette pierre, dont probablement la formation dépend plus de la température du climat et de la qualité des herbes que de la nature et de l'espèce de l'animal. Si l'on vouloit en croire Rumphius, Seba, et quelques autres auteurs, le vrai bézoard oriental, celui qui a le plus d'excellence et de vertu, proviendroit des singes, et non pas des gazelles, des chèvres, ou des moutons; mais cette opinion de Rumphius et de Seba n'est pas fondée : nous avons vu plusieurs de ces concrétions auxquelles on donne le nom de *bézoard des singes;* et ces concrétions sont toutes différentes du bézoard oriental, qui vient certainement d'un animal ruminant, et qu'on peut aisément distinguer, par sa forme et par sa substance, de tous les autres bézoards : sa couleur est ordinairement d'un vert d'olive, brun en dehors et en dedans, et celle du bézoard qu'on appelle *occidental* est d'un petit jaune plus ou moins terne. La substance du premier est plus moelleuse et plus tendre; celle du dernier est plus dure, plus sèche, et, pour ainsi dire, plus pétrée. D'ailleurs, comme le bézoard oriental a eu une vogue prodigieuse, et qu'on en a fait une grande consommation dans les derniers siècles, puisqu'on s'en servoit en Europe et en Asie dans tous les cas où nos médecins emploient aujourd'hui les cordiaux et les contre-poisons, ne doit-on pas présumer, par cette grande quantité qu'on en a consommée, et que l'on consomme encore, que cette pierre vient d'un animal très-commun, ou plutôt qu'elle ne vient pas d'une seule espèce d'animal, mais de plusieurs animaux, et qu'elle se tire également des gazelles, des chèvres, et des moutons, mais que ces animaux ne peuvent la produire que dans de certains climats du Levant et des Indes?

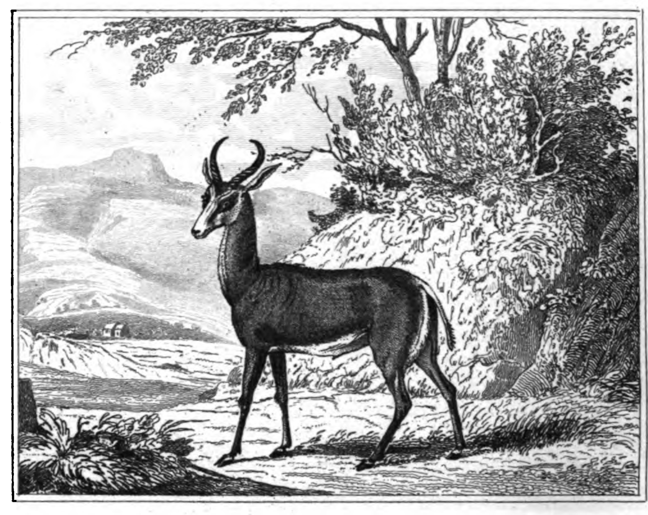
Dans tout ce que l'on a écrit sur ce sujet, nous n'avons pas trouvé une observation bien faite ni une seule raison décisive : il paroît seulement par ce qu'ont dit Monard, Garcias, Clusius, Aldrovande, Hernandès, etc., que le prétendu animal du bézoard oriental n'est pas la chèvre commune et domestique, mais une espèce de chèvre sauvage qu'ils n'ont point caractérisée; de même que tout ce que l'on peut conclure de ce qu'a écrit Kæmpfer, c'est que l'animal du bézoard est une espèce de chèvre sauvage, ou plutôt une espèce de gazelle, aussi très-mal décrite : mais par les témoignages de Thévenot, Chardin, et Tavernier, il paroît que cette pierre se tire moins des gazelles que des moutons et des chèvres sauvages ou domestiques; et ce qui paroît donner plus de poids à ce que les voyageurs en disent, c'est qu'ils en parlent comme témoins oculaires, et que, quoiqu'ils ne citent pas les gazelles au sujet du bézoard, il n'y a guère d'apparence qu'ils se soient trompés, et qu'ils les aient prises pour des chèvres, parce qu'ils les connoissoient bien, et qu'ils en font mention dans d'autres endroits de leurs relations. L'on ne doit donc pas assurer, comme l'ont fait nos naturalistes modernes, que le bézoard oriental vient particulièrement et exclusivement d'une certaine espèce de gazelle; et j'avoue qu'après avoir examiné non seulement les témoignages des auteurs, mais les faits mêmes qui pouvoient décider la question, je suis très-porté à croire que cette pierre vient également de la plupart des animaux ruminans, mais plus communément des chèvres et des gazelles. Elle est, comme on sait, formée par couches concentriques, et contient souvent au centre quelque matière étrangère. Nous avons recherché de quelle nature étoient ces matières qui servent de noyau au bézoard oriental, pour tâcher de juger en conséquence de l'espèce de l'animal qui les avoit avalées. On trouve au centre de ces pierres de petits cailloux, des noyaux de prunes, de mirobolans, de tamarins, des graines de cassie, et surtout des brins de paille et des boutons d'arbre : ainsi l'on ne peut guère attribuer cette production qu'aux animaux qui broutent les herbes et les feuilles.

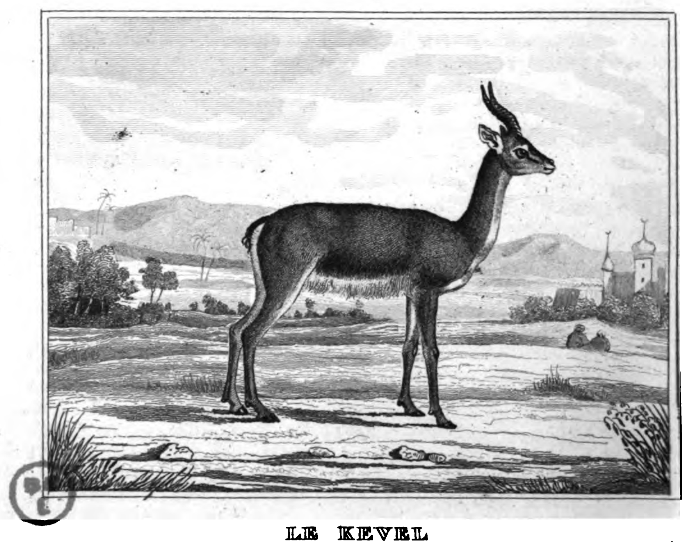
Nous croyons donc que le bézoard oriental ne vient pas d'un animal particulier, mais de plusieurs animaux différens, et il n'est pas difficile de concilier avec cette opinion les témoignages de la plupart des voyageurs; car, en disant chacun des choses contraires, ils n'auront pas laissé de dire tous à peu près la vérité. Les anciens Grecs

LA GAZELLE

Ordre des Ruminants *Genre* Antilope. *(Cuvier)*

Pl. 85





LE KEVEL

Ordre des Ruminants ... *id* .. *id* ..

et Latins n'ont pas connu le bézoard; Galien est le premier qui fasse mention de ses vertus contre le venin; les Arabes ont beaucoup parlé de ces mêmes vertus du bézoard : mais ni les Grecs, ni les Latins, ni les Arabes, n'ont indiqué précisément les animaux qui le produisent. Rabi Moses, Égyptien, dit seulement que quelques uns prétendent que cette pierre se forme dans l'angle des yeux, et d'autres dans la vesicule du fiel des moutons en Orient. Or il y a des bézoards ou concrétions qui se font en effet dans les angles des yeux et dans les larmiers des cerfs et de quelques autres animaux; mais ces concrétions sont très-différentes du bézoard oriental, et les concrétions de la vésicule du fiel sont toutes d'une matière légère, huileuse, et inflammable, qui ne ressemble point à la substance du bézoard. André Lacuna, médecin espagnol, dans ses *Commentaires sur Dioscoride*, dit que le bézoard oriental se tire d'une espèce de chèvre sauvage dans les montagnes de Perse. Amatus Lusitanus répète ce que dit Lacuna, et ajoute que cette chèvre montaguarde est ressemblante au cerf. Monard, qui les cite tous trois, assure plus positivement que cette pierre se tire des parties intérieures d'une chèvre de montagne aux Indes, à laquelle, dit-il, j'ai cru devoir donner le nom de *cervi-capra*, parce qu'elle tient du cerf et de la chèvre, qu'elle est à peu près de la grandeur et de la forme du cerf, mais qu'elle a, comme les chèvres, des cornes simples et fort recourbées sur le dos. *Garcias ab Horto* (du Jardin) dit que dans le Corassan et en Perse il y a une espèce de boucs appelée *pasan* [1], et que c'est dans l'estomac de ces boucs que s'engendre le bézoard oriental; que cette pierre se trouve non seulement en Perse, mais aussi à Malaca et dans l'île des Vaches, près le cap Comorin; que dans la grande quantité de boucs que l'on tuoit pour la subsistance des troupes, on cherchoit ces pierres dans l'estomac de ces animaux, et qu'on y en trouvoit assez communément. Christophe Acosta répète à ce sujet ce que disent Garcias et Monard, sans y rien ajouter de nouveau. Enfin, pour ne rien omettre de tout ce qui a rapport au détail historique de cette pierre, nous observerons que Kæmpfer, homme plus savant qu'observateur exact, s'étant trouvé dans la province de Laar en Perse, assure être allé avec des naturels du pays à la chasse du bouc *pasan*, qui produit le bézoard; qu'il dit en avoir, pour ainsi dire, vu tirer cette pierre; et il assure encore que le vrai bézoard oriental vient de cet animal; qu'à la vérité le bouc *ahu*, dont il donne aussi la figure, produit dans ce même pays des bézoards, comme le bouc pasan, mais qu'ils sont fort inférieurs en qualité. Par les figures qu'il donne de ces deux animaux, le pasan et l'ahu, on seroit induit à croire que la première figure représente la gazelle commune plutôt que le vrai pasan; et par sa description on seroit porté à imaginer que son pasan est en effet un bouc et non pas une gazelle, parce qu'il lui donne une barbe semblable à celle des chèvres; et enfin par le nom *ahu* qu'il donne à son autre bouc, aussi bien que par la seconde figure, on seroit fondé à reconnoître le bouquetin plutôt que le véritable ahu, qui est notre tzeiran ou grosse gazelle. Ce qu'il y a de plus singulier encore, c'est que Kæmpfer, qui semble vouloir décider l'espèce de cet animal du bézoard oriental, et qui assure que c'est le bouc sauvage appelé *pasan*, cite en même temps un homme qu'il dit très-digne de foi, lequel cependant assure avoir palpé les pierres de ce même bézoard dans le ventre des gazelles à Golconde. Ainsi tout ce qu'on peut tirer de positif de ce qu'a écrit Kæmpfer à ce sujet se réduit à ce que ce sont deux espèces de chèvres sauvages et montagnardes, le pasan et l'ahu, qui portent le bézoard en Perse, et qu'aux Indes cette pierre se trouve aussi dans les gazelles. Chardin dit positivement que le bézoard oriental se trouve dans les boucs et chèvres sauvages et domestiques, le long du golfe Persique et dans plusieurs provinces de l'Inde; mais qu'en Perse on le trouve aussi dans les moutons. Les voyageurs hollandois disent de même qu'il se produit dans l'estomac des brebis ou des chèvres. Tavernier témoigne encore plus positivement que ce sont des chèvres domestiques; il dit qu'elles ont du poil fin comme de la soie, et qu'ayant acheté six de ces chèvres vivantes, il en avoit tiré dix-sept bézoards entiers et une portion grosse comme une moitié de noisette; et ensuite il dit qu'il y a d'autres bézoards que l'on croit venir des singes, dont les vertus sont encore plus grandes que celles du bézoard des chèvres; qu'on en tire aussi des vaches, mais dont les vertus sont inférieures, etc. Que doit-on inférer de cette va-

1. Il nous paroît que Kæmpfer a emprunté de Monard et de Garcias les noms de *cervi-capra* ou *capri-cerva*, et de *pasan*, qu'il donne à l'animal du bézoard oriental.

riété d'opinions et de témoignages? qu'en peut-on conclure, sinon que le bézoard oriental ne vient pas d'une seule espèce d'animal, mais qu'on le trouve au contraire dans plusieurs animaux d'espèces différentes, et surtout dans les gazelles et dans les chèvres?

A l'égard des bézoards occidentaux, nous pouvons assurer qu'ils ne viennent ni des chèvres ni des gazelles; car nous ferons voir dans les articles suivans qu'il n'y a ni chèvres, ni gazelles, ni même aucun animal qui approche de ce genre dans toute l'étendue du Nouveau-Monde: au lieu de gazelles l'on n'a trouvé que des chevreuils dans les bois de l'Amérique; au lieu de chèvres et de moutons sauvages, on a trouvé sur les montagnes du Pérou et du Chili des animaux tout différens, les lamas et les pacos, dont nous avons déjà parlé. Les anciens Péruviens n'avoient pas d'autre bétail; et en même temps que ces deux espèces étoient en partie réduites à l'état de domesticité, elles subsistoient en beaucoup plus grand nombre dans leur état de nature et de liberté sur les montagnes: les lamas sauvages se nommoient *huanacus*, et les pacos, *vicunnas*, d'où l'on a dérivé le nom de *vigogne*, qui désigne en effet le même animal que le pacos: tous deux, c'est-à-dire le lama et le pacos, produisent des bézoards, mais les domestiques plus rarement que les sauvages.

M. Daubenton, qui a examiné de plus près que personne la nature des bézoards, pense qu'ils sont composés d'une matière de même nature que celle qui s'attache en forme de tartre brillant et coloré sur les dents des animaux ruminans. On verra dans la description qu'il a faite des bézoards, dont nous avons une collection très-nombreuse au Cabinet du Roi, quelles sont les différences essentielles entre les bézoards orientaux et les bézoards occidentaux. Ainsi les chèvres des Indes orientales ou les gazelles de Perse ne sont pas les seuls animaux qui produisent des concrétions auxquelles on a donné le nom de *bézoards*: le chamois, et peut-être le bouquetin des Alpes, les boucs de Guinée, et plusieurs autres animaux d'Amérique, donnent aussi des bézoards; et si nous comprenons sous ce nom toutes les concrétions de cette nature que l'on trouve dans les animaux, nous pouvons assurer que la plupart des quadrupèdes, à l'exception des carnassiers, produisent des bézoards, et que même il s'en trouve dans les crocodiles et dans les grandes couleuvres.

Il faut donc, pour avoir une idée nette de ces concrétions, en faire plusieurs classes; il faut les rapporter aux animaux qui les produisent, et en même temps reconnoître les climats et les alimens qui favorisent le plus cette espèce de production.

1° Les pierres qui se forment dans la vessie, dans les reins de l'homme et des autres animaux, doivent être séparées de la classe des bézoards, et désignées par le nom de *calculs*, leur substance étant toute différente de celle des bézoards. On les reconnoît aisément à leur pesanteur, à leur odeur urineuse, et à leur composition, qui n'est pas régulière ni par couches minces et concentriques, comme celle des bézoards.

2° Les concrétions que l'on trouve quelquefois dans la vésicule du fiel, et dans le foie de l'homme et des animaux, ne doivent pas être regardées comme des bézoards. On les distingue facilement à leur légèreté, leur couleur et leur inflammabilité, et d'ailleurs elles ne sont pas formées par couches autour d'un noyau, comme le sont les bézoards.

3° Les pelotes que l'on trouve assez souvent dans l'estomac des animaux, et surtout des ruminans, ne sont pas de vrais bézoards. Ces pelotes, que l'on appelle *égagropiles*, sont composées à l'intérieur des poils que l'animal a avalés en se léchant, ou des racines dures qu'il a broutées et qu'il n'a pu digérer, et à l'extérieur elles sont, pour la plupart, enduites d'une substance visqueuse assez semblable à celle des bézoards: ainsi les égagropiles n'ont rien des bézoards que cette couche extérieure, et la seule inspection suffit pour distinguer les uns des autres.

4° On trouve souvent des égagropiles dans les animaux des climats tempérés, et jamais des bézoards. Nos bœufs et vaches, les chamois des Alpes, les porcs-épics d'Italie [1], ne produisent que des égagropiles. Les animaux des pays les plus chauds ne donnent au contraire que des bézoards. L'éléphant, le rhinocéros, les boucs, les gazelles de l'Asie et de l'Afrique, le lama du Pérou, etc., produisent tous, au lieu d'égagropiles, des bézoards solides, dont la grosseur et la substance varient relativement à la différence des animaux et des climats.

5° Les bézoards auxquels on a trouvé ou supposé le plus de vertus et de propriétés sont les bézoards orientaux, lesquels, comme nous l'avons dit, proviennent des chèvres, des gazelles et des moutons qui habitent sur les hautes montagnes de l'Asie; les bézoards d'une qualité inférieure, et qu'on appelle *occidentaux*, viennent des lamas et des pa-

1. Nous avons trouvé une égagropile dans un porc-épic qui nous a été envoyé de Rome en 1763.

ces; qui ne se trouvent que dans les montagnes de l'Amérique méridionale; enfin les chèvres et les gazelles de l'Afrique donnent aussi des bézoards, mais qui ne sont pas si bons que ceux de l'Asie.

De tous ces faits, on peut conclure qu'en général les bézoards ne sont qu'un résidu de nourriture végétale, qui ne se trouve pas dans les animaux carnassiers, et qui ne se produit que dans ceux qui se nourrissent de plantes; que, dans les montagnes de l'Asie méridionale, les herbes étant plus fortes et plus exaltées qu'en aucun autre endroit du monde, les bézoards, qui en sont les résidus, ont aussi plus de qualité que tous les autres; qu'en Amérique, où la chaleur est moindre, les herbes des montagnes ayant aussi moins de force, les bézoards qui en proviennent sont inférieurs aux premiers; et qu'enfin en Europe, où les herbes sont foibles, et dans toutes les plaines des deux continens où elles sont grossières, il ne se produit point de bézoards, mais seulement des égagropiles qui ne contiennent que des poils ou des racines, et des filamens trop durs que l'animal n'a pu digérer.

Sur les Gazelles et les Antilopes.

* Depuis l'année 1764 que j'ai publié l'article des gazelles et des antilopes, quelques voyageurs naturalistes ont reconnu, en Asie et en Afrique, de nouvelles espèces dans le genre de ces animaux, et ont donné des figures entières de quelques autres dont je n'avois pu donner que quelques parties détachées, comme les têtes, les cornes, etc. M. Pallas, docteur en médecine, de l'université de Leyde, a publié à Amsterdam en 1767 un premier ouvrage sous le nom de *Miscellanea zoologica;* et peu de temps après il en a donné une seconde édition corrigée et imprimée à Berlin dans la même année, sous le titre de *Spicilegia zoologica.* Nous avons lu ces deux ouvrages avec satisfaction; l'auteur y montre partout autant de discernement que de connoissances, et nous donnerons l'extrait de ses observations.

D'autre part, MM. Forster père et fils, qui ont accompagné M. Cook dans son second voyage, ont eu la bonté de me communiquer les remarques et observations qu'ils ont faites sur les chèvres du cap de Bonne-Espérance, aussi bien que sur les lions marins, ours marins, etc., dont ils m'ont donné des figures très-bien dessinées. J'ai reçu toutes ces instructions avec reconnoissance, et l'on verra que ces savans naturalistes m'ont été d'un grand secours pour perfectionner l'histoire de ces animaux.

Enfin M. Allamand, que je regarde comme l'un des plus savans naturalistes de l'Europe, ayant pris soin de l'édition qui se fait en Hollande de mes ouvrages, y a joint d'excellentes remarques et de très-bonnes descriptions de quelques animaux que je n'ai pas été à portée de voir. Je réunis ici toutes ces nouvelles connoissances qui m'ont été communiquées, et je les joins à celles que j'ai acquises par moi-même depuis l'année 1764 jusqu'en 1780.

M. Pallas impose aux gazelles et aux chèvres sauvages le nom générique d'*antilopes*, et il dit que les zoologistes méthodistes ont eu tort de joindre le genre des gazelles à celui des chèvres, et qu'il en est plus éloigné que du genre des brebis. La nature, selon lui, a placé le genre des gazelles entre celui des cerfs et celui des chèvres. Au reste, il convient avec moi, dans son second ouvrage, que les gazelles ne se trouvent ni en Europe, ni en Amérique, mais seulement en Asie, et surtout en Afrique, où les espèces en sont très-variées et fort nombreuses. Le chamois, est, dit-il, le seul animal qu'on pourroit regarder comme une gazelle européenne, et le bouquetin semble faire la nuance entre les chèvres et certaines espèces de gazelles. L'animal du musc, ajoute-t-il, et les chevrotains, ne doivent point être rangés avec les gazelles, mais peuvent aller ensemble, parce que les uns et les autres, dans les deux sexes, manquent de cornes, et ont de grandes dents ou défenses dans la mâchoire supérieure.

Ce que je rapporte ici d'après M. Pallas souffre quelques exceptions; car il y a une espèce de chevrotain dont le mâle a des cornes, et le chamois, qu'il prétend être du genre des gazelles et non de celui des chèvres, s'unit néanmoins avec les chèvres; on les a souvent vus s'accoupler, et l'on nous a même assuré qu'ils avoient produit ensemble. Le premier fait est certain, et suffit seul pour démontrer que le chamois est non seulement du même genre, mais d'espèce très-voisine de celle de la chèvre commune.

Et d'ailleurs le genre des chèvres et celui des brebis sont si voisins, qu'on peut les faire produire ensemble, comme j'en ai donné des exemples : ainsi l'on ne peut guère admettre un genre intermédiaire entre eux; de même que l'on ne doit pas dire que les gazelles, dont les cornes sont permanentes dans toutes les espèces, soient voisines du genre des chevreuils ou des cerfs,

dont les bois tombent et se renouvellent chaque année. Nous ne nous arrêterons donc pas plus long-temps sur cette discussion méthodique de M. Pallas, et nous passerons aux observations nouvelles que nous avons faites sur chacun de ces animaux en particulier.

Sur le Nanguer et le Nagor.

Nous mettons ces deux animaux ensemble, parce qu'ils ont un caractère commun, qui n'appartient qu'à eux; c'est d'avoir les cornes recourbées en avant, au lieu que, dans toutes les autres espèces de gazelles et de chèvres, les cornes sont recourbées en arrière ou tout-à-fait droites. J'ai dit, d'après M. Adanson, qu'il y avoit trois variétés ou trois espèces de ces animaux, dont la première, c'est-à-dire le nanguer, paroît être le *dama* des anciens. M. Pallas est du même avis : il dit que la femelle et le mâle nanguer ont également des cornes; et il a remarqué, comme dans le kob, une disposition singulière dans les dents[1].

La seconde espèce est le nagor. M. Pallas avoit écrit dans son premier ouvrage (*Miscellanea*) que cet animal étoit le mazame de Seba : mais il avoue dans son second ouvrage (*Spicilegia*) qu'il s'étoit trompé; et il convient avec moi que ce n'est point le mazame d'Amérique, mais une gazelle d'Afrique.

Au reste, l'espèce du nanguer paroît être isolée et sans variété; mais celle du nagor a des espèces voisines, dont je dois la connoissance à MM. Forster : et ils ont bien voulu me donner le dessin de la tête d'une de ces variétés du nagor du cap de Bonne-Espérance, qui me paroît différer du nagor en ce que ce nagor du Cap a le museau un peu effilé, et les cornes un peu moins courbées en avant que le nagor du Sénégal. Voici les notices qu'ils m'ont données à ce sujet :

« La chèvre que l'on appelle *steenbok* ou *bouquetin* au cap de Bonne-Espérance nous paroît être une variété du nagor donné par M. de Buffon. On trouve ces animaux sur les rochers qui font la pointe des terres du cap de Bonne-Espérance, et sur les plateaux de ces montagnes pierreuses parmi les broussailles. Ils courent avec une très-grande vitesse, et font des sauts de huit à neuf pieds de hauteur; comme leur chair est très-bonne à manger, on les chasse sans cesse, et l'on en a beaucoup détruit.

« Cet animal est de la grandeur d'une chèvre commune, d'environ deux pieds six pouces de hauteur. Son poil est rouge brun sur le dos et les côtés du corps, et d'un blanc sale sous le ventre; il y a au dessus des yeux, sous le cou et sur les fesses, une tache de cette dernière couleur blanc sale : le poil des oreilles est fauve; elles sont arrondies à leurs extrémités. On voit sous chaque œil un larmier avec un petit orifice. Les cornes n'ont que cinq ou six pouces de longueur; elles sont noires, ridées à la base, lisses à la pointe, extrêmement effilées et courbées en avant. La queue est courte, à peu près comme celle des chèvres ordinaires.

« Une autre espèce ou variété du nagor, est l'animal que l'on appelle au Cap *grysbok* ou *chèvre grise;* elle diffère du steenbok par la couleur de son poil, qui est gris, au lieu que celui du steenbok est rouge brun. Ce grysbok est une seconde espèce de nagor; il est de la grandeur d'une chèvre commune, et il a les jambes plus longues que le steenbok à proportion du corps. Son poil ne paroît gris que parce qu'il est mêlé de longs poils blancs; car en voyant l'animal de près, on s'aperçoit que le fond est d'un brun roussâtre ou marron : la tête et les pieds sont d'un brun plus clair que le corps, et le ventre est d'une couleur encore moins foncée; le museau est noir; les yeux sont environnés de poils de cette même couleur noire. Il y a, comme dans les autres chèvres, des larmiers sous les angles antérieurs des yeux. Les oreilles sont à peu près de même longueur que la tête; elles sont de forme ovale, et couvertes en dehors de poils courts et noirs. Les cornes ont environ cinq pouces de longueur; elles sont ridées d'un ou deux anneaux à la base, lisses vers la pointe, qui est très-aiguë, courbées en avant, et de couleur noire.

« Cette espèce de nagor se trouve toujours dans les plateaux au-dessus des montagnes, parmi les rochers, les broussailles et la bruyère. Il n'est pas si léger à la course que le steenbock, car les chiens l'atteignent quelquefois à la chasse. Sa chair est aussi bonne à manger que celle du steenbock, et on les trouve quelquefois ensemhle sur les montagnes du cap de Bonne-Espérance.

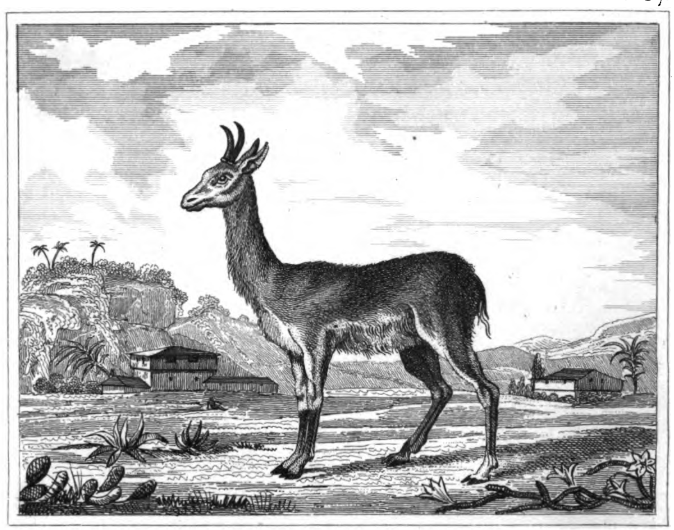
« Une troisième espèce de nagor est le *bleekbok* ou *chèvre pâle*, qui ressemble

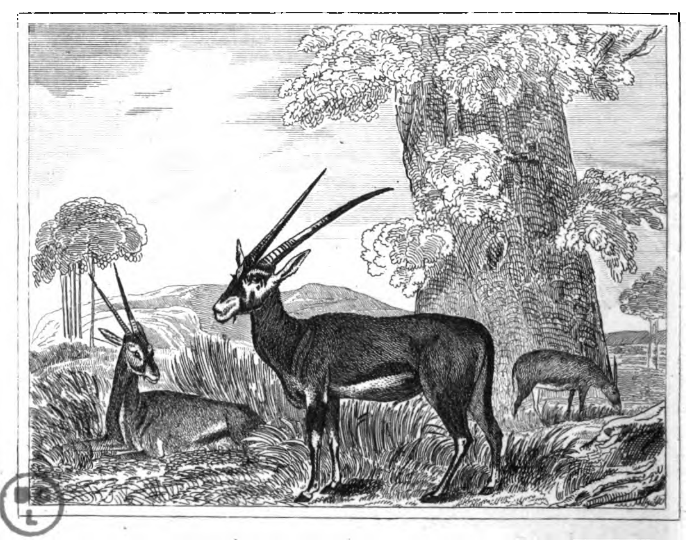
1. « Solum hujus animalis caput cum cornibus « vidi, e quo *dentium primorum* in inferiore maxilla « numerum plane singularem esse didici : habet « enim tantum *senos*, quorum duo medii latissimi, « subobliqui, recta transversa acie terminantur; la- « terales vero parvi, lineares sunt. » (Pallas, *Spicilegia zoologica*, pag. 8.)

LE NAGOR

Ordre des Ruminants. *Genre* Antilope. */Cuvier/*

Pl. 87.





LA GAZELLE PASAN.

Ordre des Ruminants ...... *id*... *id*..

presque en tout au *steenbok*, à l'exception de la couleur du poil, qui est beaucoup plus pâle; ce qui lui a fait donner son nom. »

En comparant ces trois animaux d'après les notices que nous venons de citer, il me paroît qu'il n'y a tout au plus que deux espèces distinctes, c'est-à-dire le nagor steenbok et le nagor grysbok, et que le bleekbok n'est qu'une variété du premier.

Sur le Kevel.

M. Pallas me paroît se tromper en avançant que le kevel et la corine ne sont pas deux espèces différentes, *mais le mâle et la femelle dans la même espèce de gazelle :* s'il eût fait attention que j'ai décrit les deux sexes, ce savant naturaliste ne seroit pas tombé dans cette méprise.

Sur le Koba et le Kob.

J'ai donné, d'après M. Adanson, le nom de *koba* à un animal d'Afrique que quelques voyageurs ont appelé *grande vache brune*, et dont l'espèce n'est pas éloignée de celle du bubale. J'ai donné de même le nom de *kob* à un animal un peu moins grand, et que les voyageurs ont appelé *petite vache brune*. Le koba est grand comme un cerf, et par conséquent approche de la grandeur du bubale, tandis que le kob n'est pas tout-à-fait si grand qu'un daim. M. Pallas dit que, de toutes les antilopes, celle-ci lui paroît être la plus voisine du genre des cerfs, le pelage étant semblable. Nous avons donné la figure des cornes du kob : elles ont à peu près un pied de longueur; ce qui ne s'accorde pas avec ce que dit M. Pallas, qui ne leur donne qu'un demi-pied : et ce qui me paroît démontrer que M. Pallas n'avoit pris cette mesure des cornes que sur un jeune individu, c'est que M. Forster m'a écrit qu'il avoit rapporté du cap de Bonne-Espérance des cornes de cet animal kob, de même grandeur, et toutes semblables à celles que j'ai fait représenter. Il dit que cet animal avoit une tache triangulaire blanche au bas des cornes, que son pelage est en général d'un rouge brun; et il pense, comme moi, que le kob n'est qu'une variété du koba, et que tous deux ne s'éloignent pas de l'espèce du bubale.

LA GAZELLE PASAN.

Je donne ici, d'après une peau bourrée, la figure de la gazelle pasan, dont j'ai parlé, et de laquelle nous n'avons au Cabinet du Roi qu'un crâne surmonté de ses cornes, dont j'ai fait graver la figure. M. Pallas pense avec moi que le pasan et l'algazel ne sont que deux variétés de la même espèce. J'ai dit que ces deux espèces, l'algazel et le pasan, me paroissent très-voisines l'une de l'autre, qu'elles sont des mêmes climats, mais que néanmoins l'algazel n'habite guère que dans les plaines, et le pasan dans les montagnes; c'est par cette seule différence des habitudes naturelles que j'ai cru qu'on pouvoit en faire deux espèces. J'ai même dit positivement que je présumois que l'algazel et le pasan n'étoient que deux variétés de la même espèce, et j'ai été fort satisfait de voir que M. Pallas est du même sentiment. Il dit, au sujet de ce dernier animal, que M. Houttuyn en a aussi donné une figure d'après les tableaux de M. Burman; mais je n'ai pas eu occasion de voir ces tableaux, et j'ignore si celui du pasan ressemble ou non à la figure que je donne ici.

MM. Forster m'ont écrit que la gazelle pasan porte aussi le nom de *chamois du Cap*, et celui de *chèvre du bézoard*, quoiqu'il y ait une autre chèvre du bézoard en Orient, dont M. Gmelin le jeune a donné une description sous le nom de *paseng*, qui est différente du pasan. Il ajoute que dans la femelle les cornes ne sont pas aussi grandes que dans le mâle; que ces cornes sont marquées vers leur origine d'une large bande noire en demi-cercle, qui s'étend jusqu'à une autre grande tache de même couleur noire, laquelle couvre en partie le museau, dont l'extrémité est grise; que de plus il y a deux bandes noires qui partent du museau et s'étendent jusqu'aux cornes, et une ligne noire le long du dos, qui se termine au croupion et y forme une plaque triangulaire; qu'on voit aussi une bande noire entre la jambe et la cuisse de devant; et une tache ovale de même couleur sur le genou; que les pieds de derrière sont aussi marqués d'une tache noire sous la jointure, et qu'il y

a une ligne noire de longs poils le long du cou, au dessous duquel se trouve une espèce de fanon qui tombe sur la poitrine; qu'enfin le reste du corps est gris, à l'exception du ventre, qui est blanchâtre, ainsi que les pieds.

Cet animal, dit M. Forster, a près de quatre pieds de hauteur, en le mesurant aux jambes de devant; les cornes ont jusqu'à trois pieds de longueur. Ces gazelles ne vont point en troupes, mais seulement par paire, et il me semble que c'est le même animal que le *parasol* du Congo, dont parle le P. Charles de Plaisance.

LA GAZELLE ANTILOPE.

M. Pallas observe, avec grande raison, qu'il y a des animaux, surtout dans le genre des chèvres sauvages et des gazelles, dont les noms donnés par les anciens demeureront éternellement équivoques; celui de *cervi-capra*, que j'ai dit être le même animal que le *strepsiceros* des Grecs ou l'*adax* des Africains, doit être appliqué, suivant M. Pallas, à la gazelle que j'ai nommée l'*antilope*. Il dit, c'est la vérité, qu'Aldrovande a donné le premier une bonne figure des cornes; et nous avons donné non seulement les cornes, mais le squelette entier de cet animal. Je pensois alors qu'il étoit l'un des cinq que MM. de l'Académie des Sciences avoient disséqués sous le nom de *gazelle;* mais M. Pallas me fournit des bonnes raisons d'en douter. J'avois cru de même que la corne dessinée [1] pouvoit appartenir à une espèce différente de notre antilope; mais M. Pallas s'est assuré qu'elle appartient à cette espèce, et que la seule différence qu'il y ait, c'est que la corne représentée appartient à l'animal adulte, tandis que les autres plus petites sont du même animal jeune.

J'ai dit que l'espèce de l'antilope paroissoit avoir des races différentes entre elles, et j'ai insinué qu'elle se trouvoit non seulement en Asie, mais en Afrique, et surtout en Barbarie, où elle porte le nom de *lidmée.* M. Pallas dit la même chose, et il ajoute à plusieurs faits historiques une bonne description de cet animal, dont nous croyons devoir donner ici l'extrait:

« J'ai eu occasion, dit-il, d'examiner et de bien décrire ces animaux, qui vivent depuis dix ans dans la ménagerie de monseigneur le prince d'Orange, lesquels, quoique amenés de Bengale en 1755 ou 1756, non seulement ont vécu, mais ont multiplié dans le climat de la Hollande; on les garde avec les axis ou daims mouchetés; ils vivent en paix et y élèvent également leurs petits.

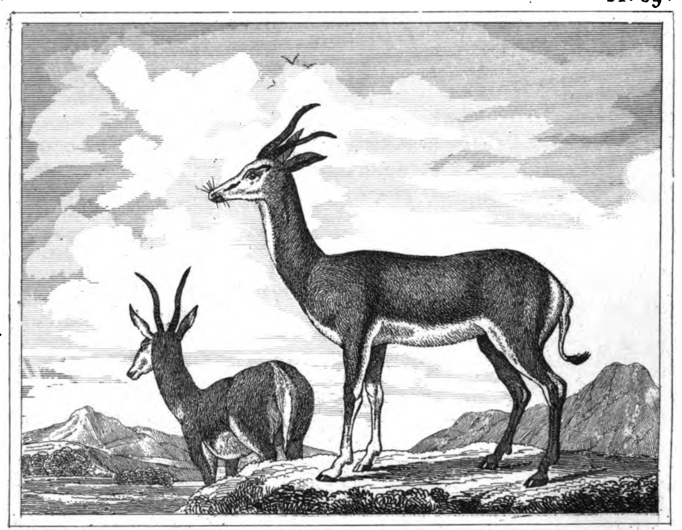
« Le premier mâle étoit déjà vieux lors de son arrivée, et la femelle étoit adulte. Ce mâle est mort en 1766: mais la femelle étoit encore vivante alors; et, quoiqu'elle fût âgée de plus de dix ans, elle avoit mis bas l'année précédente 1765. Le mâle, qui étoit très-sauvage, ne s'est jamais apprivoisé. La femelle, au contraire, est très-familière: on la fait aisément approcher et suivre en lui présentant du pain; elle se lève comme les axis sur les pieds de derrière, pour y atteindre lorsqu'on le lui présente trop haut: cependant elle se fâche aisément dès qu'on la tourmente, elle donne même des coups de tête comme un belier; on voit alors sa peau et son poil frémir. Les jeunes, à l'exemple du père, sont sauvages et fuient lorsqu'on veut les approcher; ils vont en troupes, marchant d'abord assez doucement, ensuite par petits sauts; et quand ils précipitent leur fuite, ils bondissent et font des sauts qu'on ne peut comparer qu'à ceux du cerf ou du chamois. Je n'ai jamais entendu leur voix; cependant les gardes de la ménagerie déposent que, dans le temps du rut, les mâles ont une espèce de hennissement. On les nourrit comme les autres animaux ruminans, et ils supportent assez bien nos hivers: ils aiment la propreté, car la troupe entière choisit un terrain pour aller faire ses ordures. Le temps de la chaleur des femelles n'est pas fixe; elles sont quelquefois pleines deux mois après avoir mis bas: les mâles en usent en toutes saisons, ils ne s'en abstiennent que quand elles sont pleines. L'accouplement ne dure que très-peu de temps. La femelle porte près de neuf mois, ne produit qu'un petit qu'elle allaite, sans se refuser à en allaiter d'autres. Les petits restent couchés pendant huit jours après leur naissance, après quoi ils accompagnent la troupe. Les jeunes femelles suivent les

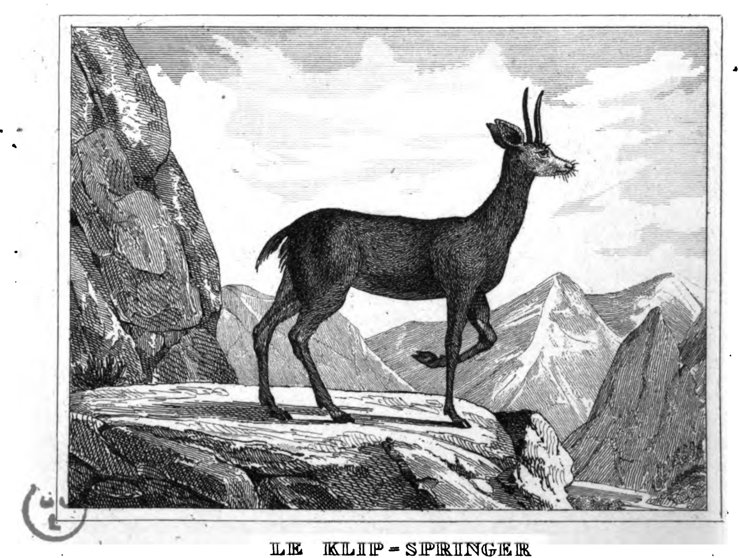
1. Tome XII in-4° de l'édition avec la partie anatomique.

LA CHÊVRE SAUTANTE

Ordre des Ruminants. *Genre* Antilope. *(Cuvier)*

Pl. 89.





LE KLIP-SPRINGER

Ordre des Ruminants..... *id*... *id*...

mères lorsqu'elles se séparent de la troupe.... Ces animaux croissent pendant trois ans, et ce n'est guère qu'à cet âge que les mâles sont en état d'engendrer : les femelles sont mûres de meilleure heure, et peuvent produire à deux ans d'âge. Dans les six premières années, il y a peu de différence entre les mâles et les femelles; mais ensuite les femelles se distinguent aisément par une bande blanche sur les flancs près du dos, par un caractère encore moins équivoque, c'est qu'il ne leur vient jamais de cornes sur la tête, tandis que, dans le mâle, on peut apercevoir les rudimens des cornes dès l'âge de sept mois, et ces cornes forment deux tours de vis, avec dix ou douze rides à l'âge de trois ans : c'est alors aussi que les bandes blanches du dos et de la tête commencent à s'évanouir; la couleur des épaules et du dos noircit, et le dessus du cou devient jaune : ces mêmes couleurs prennent une teinte plus foncée à mesure que l'animal avance en âge.... Les cornes croissent bien lentement.... Ces animaux, surtout après leur mort, ont une légère odeur, qui n'est pas désagréable, et qui est pareille à celle que les cerfs et les daims exhalent aussi après leur mort.... Au reste, cet animal approche de l'espèce que M. de Buffon a appelée la *gazelle*, par la couleur noire des côtés du cou et du corps, par les touffes de poil au-dessous des genoux dans les jambes de devant; elle approche du tzeïran et de la grimme de M. de Buffon, parce que les femelles n'ont de cornes dans aucune de ces trois espèces : mais elle diffère en général de toutes les autres gazelles en ce qu'il n'y a aucune espèce où le mâle et la femelle, devenus adultes, soient de couleurs aussi différentes que dans celle-ci. »

M. Pallas donne en même temps les figures du mâle et de la femelle en deux planches séparées qui m'ont paru très-bonnes. Voici encore quelques remarques de M. Pallas sur les parties extérieures de cet animal :

« Il est à peu près de la même figure de notre daim d'Europe; cependant il en diffère par la forme de la tête, et lui cède en grandeur. Les narines sont ouvertes : la cloison qui les sépare est épaisse, nue, et noire... Les poils du menton sont blancs, et le tour de la bouche brun; la langue est plane et arrondie : les dents de devant sont au nombre de huit; celles du milieu sont fort larges et bien tranchantes, et celles des côtés plus aiguës... Les yeux sont environnés d'une aire blanche, et l'iris d'un brun jaunâtre; il y a une raie blanche au devant des yeux, au commencement de laquelle se trouvent les narines. Les oreilles sont assez grandes, nues en dedans, bordées de poils blancs, et couvertes en dehors d'un poil de la même couleur que celui de la tête... Les jambes sont longues et menues, mais celles de derrière sont un peu plus hautes que celles de devant : les sabots sont noirs, pointus, et assez serrés l'un contre l'autre. La queue est plate et nue par dessous vers l'origine. La verge du mâle est appliquée longitudinalement sous le ventre : le scrotum est si serré entre les cuisses, que l'un des testicules est devant et l'autre derrière. Le poil est très-fort et très-roide au dessus du cou et au commencement du dos; il est blanc comme neige sur le ventre et au dedans des cuisses et des jambes, ainsi qu'au bout de la queue. »

LA GAZELLE TZEIRAN.

M. Pallas remarque, avec raison, que MM. Houttuyn et Linnæus ont eu tort de nommer *cervi-capra* cette gazelle, d'autant plus qu'ils citent en même temps les figures du *cervi-capra* de Dodard et de Jonston, qui sont très-différentes de celle de notre tzeiran : mais M. Pallas auroit dû adopter le nom *tzeiran* que cette gazelle porte dans son pays natal, et l'on ne voit pas pourquoi il a préféré de lui donner celui de *pygargus*. Il a jugé par la grandeur des peaux que cet animal est plus grand que le daim : la description qu'il en donne ajoute peu de chose à ce que nous en avons dit, et la signification du mot *pygargus* ne peut pas distinguer cette gazelle du chevreuil, ni même de quelques autres gazelles qui ont une grande tache blanche au dessus de la queue.

MM. Forster père et fils m'ont donné sur cet animal les notices suivantes :

« Jusqu'ici on ignore, disent-ils, s'il y a des tzeirans en Afrique, et il paroît qu'ils affectent le milieu de l'Asie. On les trouve en Turquie, en Perse, en Sibérie, dans le

voisinage du lac Baikal, en Daourie, et à la Chine. M. Pallas décrit une chasse à l'arc avec des flèches très-lourdes, qu'un grand nombre de chasseurs décochent à la fois sur ces animaux qui vont en troupes. Quoiqu'ils passent l'eau à la nage de leur propre mouvement, et pour aller chercher leur pâture au delà d'une rivière, cependant ils ne s'y jettent pas lorsqu'ils sont poursuivis et pressés par les chiens et par les hommes; ils ne s'enfuient pas même dans les forêts voisines, et préfèrent d'attendre leurs ennemis. Les femelles entrent en chaleur à la fin de l'automne, et mettent bas au mois de juin. Les mâles ont sous le ventre, aux environs du prépuce, un sac ovale qui est assez grand, et dans lequel est un orifice particulier : ces sacs ressemblent à la poche du musc; mais ils sont vides, et ce ne peut être que dans la saison des amours qu'il s'y produit quelque matière par sécrétion. Ce sont aussi les mâles qui ont des proéminences au larynx, lesquelles grossissent à mesure que les cornes prennent de l'accroissement. On prend quelquefois des faons de tzeiran qui s'apprivoisent tellement qu'on les laisse aller se repaître aux champs, et qu'ils reviennent régulièrement le soir à l'étable. Lorsqu'ils sont apprivoisés, ils prennent en affection leur maître. Ils vont en troupes dans leur état de liberté, et quelquefois ces troupes de tzeirans sauvages se mêlent avec des troupeaux de bœufs et de veaux ou d'autres animaux domestiques; mais ils prennent la fuite à la vue de l'homme. Ils sont de la couleur et de la grandeur du chevreuil, et plus roux que fauves. Les cornes sont noires, un peu comprimées en bas, ridées d'anneaux et courbées en arrière, de la longueur d'un pied. La femelle ne porte point de cornes. »

Je vais ajouter à ces notices de MM. Forster la description et la figure du tzeiran que M. le professeur Allamand a publiées dans l'édition faite en Hollande de mes ouvrages sur l'histoire naturelle :

« On a vu, dit ce savant naturaliste, dans l'article où j'ai parlé du pasan, que je doutois fort que l'animal auquel j'ai donné ce nom fût celui qu'on appelle ainsi dans l'Orient; cependant je lui ai conservé ce nom, parce que c'est vraisemblablement le même que le pasan de M. de Buffon. Une semblable raison m'engage à nommer *tzeiran* l'animal qui est représenté (planche LXIII [1]). Par un heureux hasard, mais qui ne se présente qu'à ceux qui méritent d'en être favorisés, M. le docteur Klockner en a découvert la dépouille dans la boutique d'un marchand. Ses cornes sont les mêmes que celles que M. de Buffon a trouvées dans le Cabinet du Roi, et qu'il a jugé appartenir à une gazelle que les Turcs appellent *tzeiran*, et les Persans *ahu*. Il en a porté ce jugement à cause de sa ressemblauce avec les cornes que Kæmpfer a données à son tzeiran dans la figure qu'il en a fait graver; mais cette figure est si mauvaise, qu'on ne peut guère se former une idée de l'animal qu'elle doit représenter; et d'ailleurs, comme M. de Buffon l'a remarqué, elle ne s'accorde point avec la description que Kæmpfer en a donnée, et même dans la planche on trouve le nom d'*ahu* sous la figure de l'animal qui dans le texte porte le nom de *pasan*, et celui de *pasan* sous la figure du *tzeiran*. Si le tzeiran de cet auteur est, comme M. de Buffon paroît le supposer, le même animal que M. Gmelin a décrit dans ses *Voyages en Sibérie*, et qu'il a appelé *dsheren*, et dont il a donné la figure dans les *Nouveaux Actes de l'Académie de Saint-Pétersbourg*, sous le nom de *caprea campestris gutturosa*, il est encore plus douteux que la corne trouvée dans le Cabinet du Roi lui appartienne; car elle ne ressemble aucunement à celle que porte le *dsheren* de M. Gmelin, si au moins on peut compter sur la figure qu'il en a publiée, et qui le représente avec de courtes cornes de gazelle, tandis que, dans le texte, il est dit qu'elles sont semblables à celles du bouquetin.

« M. Pallas nomme le tzeiran *antilope pygargus*, et il lui donne des cornes pareilles à celles que M. de Buffon lui suppose, puisqu'il renvoie à la figure qu'il en a publiée; et cependant dans la description qu'il en a faite, il dit que ces cornes sont recourbées en forme de lyre, et plus petites à proportion que celles de la gazelle : or il n'y a qu'à jeter les yeux sur la figure qu'il cite, pour se convaincre qu'elle représente une corne très-différente de celle qu'il décrit.

« Je ne déciderai point si l'animal dont je vais parler est le véritable tzeiran de Kæmpfer ou non : pour lui en conserver le nom, il me suffit qu'il ait des cornes semblables à celles que M. de Buffon lui attribue; l'on n'en doutera pas si l'on compare la corne, quoique tronquée, qui est représentée, avec celles que porte notre tzeiran; elles sont annelées de même, et quelques uns de leurs anneaux se partagent en forme de fourche; leur courbure est aussi semblable, et leur grosseur ne paroît pas diffé-

1. Tome IV du supplément, édition de Hollande.

rer, non plus que leur longueur, comme on le verra en comparant les dimensions que nous en donnerons, avec celles que M. Daubenton en a rapportées. Je n'oserai pas en dire autant de la corne qui est gravée dans Aldrovande, liv. I, *De bisulcis*, page 757. Les anneaux de celle-ci me semblent être différens, aussi bien que sa longueur, sa grosseur, et sa courbure : cependant ce n'est pas sans raison que M. de Buffon croit que c'est la même que celle qu'il donne au tzeiran. Cet animal est rangé par Kæmpfer parmi ceux qui portent des bézoards, et Aldrovande a fait représenter cette corne dans le chapitre où il est question de ces animaux.

« J'ai déjà remarqué que c'est à M. le docteur Klockner que l'on doit la découverte de notre tzeiran ; et c'est à lui aussi que l'on est redevable de la description que j'en vais faire. Il en a préparé la peau avec beaucoup de soin, et elle est actuellement un des principaux ornemens du riche cabinet d'histoire naturelle que feu M. J. C. Sylvius van Lennep, conseiller et échevin de la ville de Harlem, a laissé par testament à la société hollandoise des sciences établie dans ladite ville. Celui de qui il acheta cette peau ne put lui dire de quel endroit elle avoit été envoyée ; mais la manière dont elle étoit empaquetée, et quelques autres circonstances, lui firent juger qu'elle venoit du Cap.

« Cet animal a la grandeur et la figure d'un cerf ; mais son front avance plus en devant : sa couleur est d'un gris blanchâtre, où se trouvent quelques poils tirant sur le noir ; sous le ventre, il est tout-à-fait blanc ; la tête est d'un gris plus sombre, et au devant des yeux il y a une large tache d'un blanc-pâle qui descend, en devenant moins large, presque jusqu'au coin de la bouche. Ses cornes forment un arc de cercle, mais dont la courbure est plus forte que celle de la corne qui est représentée dans la figure 6 du tome XII ; elles sont noires et creuses ; elles sont environnées d'anneaux circulaires jusqu'aux trois quarts de leur longueur, et ces anneaux sont plus éminens du côté intérieur que du côté opposé ; le reste de ces cornes est fort lisse, et se termine en une pointe très-aiguë.

« Les oreilles sont pointues, et d'une longueur remarquable à proportion de la tête.

« Le cou ressemble à celui d'un cerf, mais il est un peu plus mince. Les poils qui le couvrent, tant en dessus qu'en dessous, sont singulièrement arrangés : sur une moitié ils sont dirigés vers en bas, et sur l'autre moitié ils sont tournés vers en haut. Un pareil arrangement a lieu sur le dos : sur la partie antérieure les poils sont dirigés vers la tête, et sur la partie postérieure jusqu'à la queue, ils sont placés en sens contraire, et ils sont d'une couleur plus sombre : de côté et d'autre du cou on voit des places de la grandeur d'un écu, où les poils sont disposés en rond, et semblent partir d'un centre, comme autant de rayons dirigés un peu obliquement vers la circonférence d'un cercle.

« La queue est plus longue que dans la plupart des animaux de ce genre, et elle est terminée par une touffe de poils.

« Les jambes ressemblent à celles d'un cerf, mais elles n'ont point de brosses de poils sur le genou ; celles de devant sont tant soit peu plus courtes que celles de derrière ; au lieu d'ergots au dessus des talons, il y a une simple éminence ou bouton.

« En général, cet animal se rapproche plus de la race des boucs que de toute autre espèce : si c'est le tzeiran de Kæmpfer, sa femelle n'a point de cornes, ou n'en a que de très-petites. On se formera des idées plus justes de sa grandeur par les dimensions que M. Klockner en a prises. »

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps mesurée le long du dos, depuis le bout du museau jusqu'à la queue.	5	10	8
Hauteur du train de devant...	3	6	9
Hauteur du train de derrière..	3	7	8
Longueur de la tête, depuis le commencement du nez jusqu'aux cornes............	»	9	»
Longueur de la tête jusqu'aux oreilles..................	1	1	»
Longueur des oreilles.......	»	8	»
Longueur des cornes prise en suivant leur courbure......	2	2	2
Contour des cornes près de la tête....................	»	6	7
Circonférence du corps derrière les jambes de devant......	4	»	5
Circonférence du milieu du corps..................	4	2	6
Circonférence devant les jambes de derrière.............	4	3	4
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante du pied jusqu'à la poitrine...........	1	11	8
Hauteur des jambes de derrière	2	3	»
Longueur de la queue.......	»	9	5
Longueur de la touffe de poils qui est au bout de la queue.	»	3	3

LA CHÈVRE SAUTANTE
DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Nous donnons ici la description de cet animal d'après un dessin qui m'a été communiqué par M. Forster, et qu'il a fait d'après nature vivante. Il me paroît qu'on doit le rapporter au genre des gazelles plutôt qu'à celui des chèvres, quoiqu'on l'ait appelée *chèvre sautante*. L'espèce de ces gazelles est si nombreuse dans les terres du Cap, où M. Forster les a vues, qu'elles arrivent quelquefois par milliers, surtout dans de certains temps de l'année, où elles passent d'une contrée à l'autre. Il m'a assuré qu'ayant vu, pendant son séjour en Afrique, un grand nombre de gazelles de plusieurs espèces, il a reconnu que la forme et la direction des cornes n'est pas un caractère bien constant, et que, dans la même espèce, on trouve des individus dont les cornes sont de différente grandeur et contournées différemment.

Au reste, il paroît que, dans les terres du cap de Bonne-Espérance, il se trouve deux espèces de ces gazelles ou chèvres sautantes; car on m'a donné un dessin que j'ai fait graver, dont l'animal porte le nom de *klippspringer* (sauteur de rochers), et dont nous parlerons dans l'article suivant. En comparant sa figure avec celle de la chèvre sautante, on voit que ce sauteur de rochers a les cornes plus droites et moins longues; la queue beaucoup plus courte; le pelage plus gris, plus uniforme que la chèvre sautante : ces différences me paroissent plus que suffisantes pour en faire deux espèces distinctes.

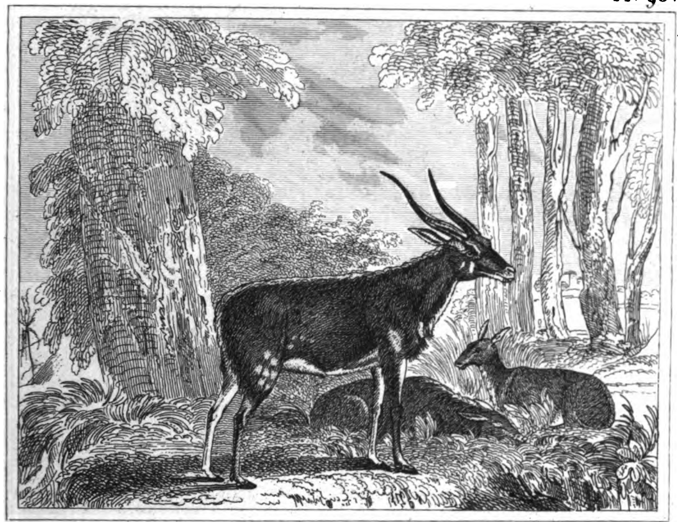
Voici les observations que M. Forster a faites sur la première espèce de ces chèvres sautantes, qui jusqu'ici n'étoit pas bien connue:

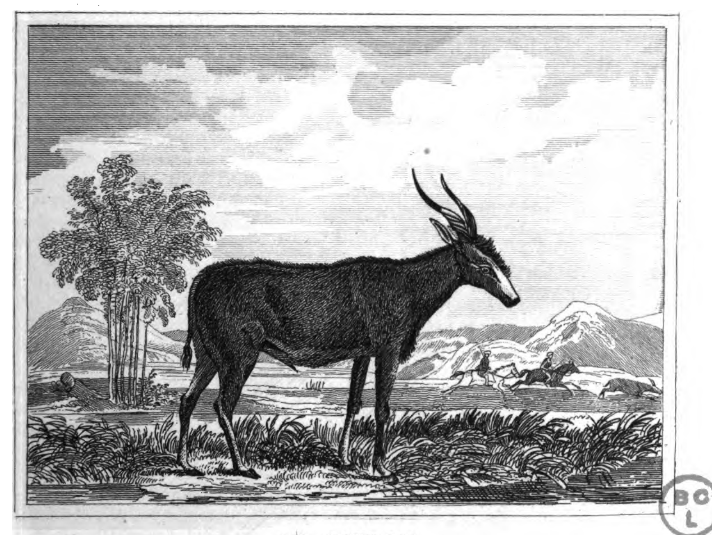
« Les Hollandois du cap de Bonne-Espérance appellent, dit-il, ces animaux *spring-bok* (chèvres sautantes). Elles habitent les terres intérieures de l'Afrique, et n'approchent les colonies du Cap que lorsque la grande sécheresse, ou le manque d'eau et d'herbage, les force de changer de lieu; mais c'est alors qu'on en voit des troupes depuis dix mille jusqu'à cinquante mille, quoiqu'elles soient toujours accompagnées ou suivies par les lions, les onces, les léopards et les hyènes qu'on appelle au Cap *chiens sauvages*, qui en dévorent une grande quantité. L'avant-garde de la troupe, en s'approchant des habitations, a de l'embonpoint; le corps d'armée est en moins bonne chair, et l'arrière-garde est fort maigre et mourant de faim, mangeant jusqu'aux racines des plantes dans ces terrains pierreux: mais en s'en retournant, l'arrière-garde devient à son tour plus grasse, parce qu'elle part la première; et l'avant-garde, qui alors se trouve la dernière, devient plus maigre. Au reste, ces chèvres ne sont point peureuses lorsqu'elles sont ainsi rassemblées, et ce n'est même qu'à coups de fouet ou de bâton qu'un homme peut passer à travers leur troupe. En les prenant jeunes, elles s'apprivoisent aisément; on peut les nourrir de lait, de pain, de blé, de feuilles de choux, etc. Les mâles sont assez pétulans et méchans même en domesticité, et ils donnent des coups de cornes aux personnes qu'ils ne connoissent pas; lorsqu'on leur jette des pierres, ils se mettent en posture de défense, et parent souvent le coup de pierre avec les cornes. Une de ces chèvres sautantes, âgée de trois ans, que nous avions prise au Cap, et qui étoit fort farouche, s'apprivoisa sur le vaisseau, au point de venir prendre du pain dans la main, et elle devint si friande de tabac, qu'elle en demandoit avec empressement à ceux qui en usoient; elle sembloit le savourer et l'avaler avec avidité; on lui donna une assez grande quantité de tabac en feuille, qu'elle mangea de même avec les côtes et les tiges de ces feuilles: mais nous remarquâmes en même temps que les chèvres d'Europe qu'on avoit embarquées sur le vaisseau pour avoir du lait, mangeoient aussi très-volontiers du tabac.

« Les chèvres sautantes ont une longue tache blanche qui commence par une ligne au milieu du dos, et finit vers le croupion en s'élargissant; cette tache blanche n'est pas apparente sur le dos lorsque l'animal est tranquille, parce qu'elle est couverte par les longs poils fauves qui l'entourent : mais

LE BOSBOK

Ordre des Ruminants. *Genre* Antilope. *(Cuvier)*





LE RITBOK

Ordre des Ruminants ..... *id*.. *id* ....

lorsqu'il saute ou bondit en baissant la tête, on voit alors cette grande tache blanche à découvert.

« Les chèvres sautantes sont de la grandeur des axis du Bengale : mais le corps et les membres en sont plus délicats et plus déliés ; les jambes sont plus hautes. Le pelage en général est d'un fauve jaunâtre, ou d'une couleur vive de cannelle ; la partie postérieure des pieds, une partie du cou, la poitrine, le ventre et la queue sont d'un assez beau blanc, à l'exception de l'extrémité de la queue, qui est noire. Le blanc du ventre est bordé par une bande d'un brun rougeâtre, qui s'étend tout le long du flanc ; il y a aussi une bande de brun noirâtre qui descend depuis les yeux jusqu'aux coins de la bouche, et sur le front une autre bande triangulaire de fauve jaunâtre, qui descend quelquefois jusque sur le museau, où elle finit en pointe, et qui, en remontant sur le sommet de la tête, où elle s'élargit, se joint au fauve jaunâtre du dessus du corps : le reste de la tête est de couleur blanche ; elle est de forme oblongue. Les narines sont étroites et en forme de croissant ; leur cloison répond à la division de la lèvre supérieure qui est fendue, et c'est là qu'on remarque un amas de petites éminences hémisphériques, noires, dénuées de poils, et toujours humides. Les yeux sont grands, vifs et pleins de feu ; l'iris est de couleur brune ; sous l'angle antérieur de chaque œil il y a un larmier dont l'orifice est presque rond. Les oreilles sont à peu près aussi longues que la tête entière ; elles forment d'abord un tube assez étroit, s'élargissent ensuite, et finissent en pointe mousse. Le cou est assez long, grêle et un peu comprimé sur les côtés. Les jambes de devant paroissent moins hautes que celles de derrière, qui sont divergentes, de manière qu'en marchant l'animal semble se balancer de côté et d'autre. Les sabots des quatre pieds sont petits, de forme triangulaire et de couleur noire, de même que les cornes, qui ont environ un pied de longueur, avec douze anneaux à compter depuis la base, et qui se terminent en une pointe lisse.

« Il semble que ces chèvres sautantes aient quelque pressentiment de l'approche du mauvais temps, surtout du vent du sud-est, qui, au cap de Bonne-Espérance, est très-orageux et très-violent ; c'est alors qu'elles font des sauts et des bonds, et que la tache blanche qui est sur le dos et le croupion paroît à découvert : les plus vieilles commencent à sauter, et bientôt tout le reste de la troupe en fait de même. La femelle, dans cette espèce, a des cornes ainsi que le mâle, et la corne qui est figurée dans le tome XII de l'Histoire naturelle [1] est celle d'un vieux mâle. Au reste, les cornes sont de figures si différentes dans ces animaux, que, si on vouloit ranger l'ordre des gazelles par ce caractère, il y auroit des chèvres sautantes dans toutes les divisions. »

Après avoir comparé cette description de M. Forster, et la figure que nous donnons ici de cette chèvre sautante du Cap, il paroîtroit au premier coup d'œil que c'est le même animal que celui que M. Allamand appelle *bontebok*, et dont il donne la description et la figure dans le nouveau supplément à mon ouvrage, imprimé à Amsterdam cette année 1781, et que j'ai fait copier ici ; cependant j'avoue qu'il me reste encore quelque doute sur l'identité de ces deux espèces, d'autant que la chèvre sautante est appelée *springerbok*, et non pas *bontebok*, par les Hollandois du Cap.

Il se pourroit donc que cette chèvre sautante, décrite par M. Forster, fût de la même espèce ou d'une espèce très-voisine de celle que M. Allamand a nommée la *gazelle à bourse sur le dos*, d'autant que tous deux s'accordent à dire qu'on n'aperçoit la bande blanche qui est sur le dos que quand cette chèvre ou gazelle court ou saute, et qu'on ne voit pas ce blanc lorsqu'elle est en repos. Voici ce que ce savant naturaliste en a publié dans le supplément à mes ouvrages, vol. IV, édition de Hollande, p. 142 :

DE LA GAZELLE

A BOURSE SUR LE DOS [2],

Par M. Allamand.

Avec sa sagacité ordinaire, M. de Buffon a éclairci tout ce qui a été dit jusqu'à présent d'embrouillé au sujet des gazelles : il en a exactement décrit et déterminé toutes les différentes espèces qui sont parvenues à sa connoissance, et il en a connu plus que personne avant lui ; mais dans la nombreuse liste qu'il nous en a donnée, il n'a pas cru qu'il les avoit toutes comprises. Ces animaux habitent pour la plupart l'Afrique, dont l'intérieur est presque encore entièrement inconnu : ainsi on ne peut pas douter qu'il n'y en ait nombre d'espèces qui n'ont point été décrites. La gazelle dont je vais parler en est une preuve ; c'est à M. le capitaine

1. Édition in-4°, avec la partie anatomique.
2. Cette espèce est la même que la précédente.

Gordon que nous en sommes redevables. Cet officier, que j'ai eu plus d'une fois occasion de nommer, joint à toutes les connoissances de l'art militaire un vif désir d'enrichir l'histoire naturelle de nouvelles découvertes : c'est ce qui l'a déterminé, il y a quelques années, à entreprendre un voyage au cap de Bonne-Espérance, et à y retourner l'année passée, après avoir obtenu de la compagnie des Indes un emploi de confiance qui ne pouvoit être mieux exercé que par lui, mais qui ne l'empêchera point de pousser ses recherches comme naturaliste. Depuis qu'il y est arrivé, j'ai eu la satisfaction d'apprendre par ses lettres qu'il a déjà découvert trois animaux qu'il m'envoie, et qui jusqu'à présent n'ont point été vus en Europe. En les attendant avec impatience, je vais faire connoître la gazelle qui fera le sujet de cet article, et qu'il avoit placée dans la ménagerie du prince d'Orange : c'étoit la seule qui fût restée en vie d'une douzaine qu'il avoit amenées avec lui.

Nous sommes redevables du dessin de cette gazelle à M. J. Temminck, receveur de la compagnie des Indes, amateur bien connu par sa ménagerie précieuse d'oiseaux vivans, et par son cabinet d'oiseaux préparés très-rares. Cette gazelle ressemble presque en tout à la gazelle commune, décrite par MM. de Buffon et Daubenton. Elle a les cornes annelées et contournées de la même façon, et également noires ; elle est de la même couleur, avec les mêmes taches : elle est un peu plus grande : mais ce qui la distingue est une raie de poils blancs, longue de dix pouces, qui au premier coup d'œil n'offre rien de particulier, et qui est placée sur la partie postérieure du dos, en s'étendant vers l'origine de la queue. Quand elle court, on est frappé de voir tout d'un coup cette raie s'élargir et se convertir en une grande tache blanche qui s'étend presque de côté et d'autre sur toute la croupe ; voici comment cela s'opère : l'animal a sur le dos une espèce de bourse faite par la peau, qui, se repliant des deux côtés, forme deux lèvres qui se touchent presque : le fond de cette bourse est couvert de poils blancs, et c'est l'extrémité de ces poils qui, passant entre les deux lèvres, paroît être une raie ou une ligne blanche. Lorsque la gazelle court, cette bourse s'ouvre, le fond blanc paroît à découvert ; et dès qu'elle s'arrête, la bourse se referme. Cette belle gazelle n'a pas vécu long-temps dans ce pays ; elle est morte quelques mois après son arrivée. Elle étoit fort douce et craintive ; la moindre chose lui faisoit peur et l'engageoit à courir. J'ai joui très-souvent du plaisir de lui voir ouvrir sa bourse.

LE KLIPPSPRINGER,

OU SAUTEUR DES ROCHERS.

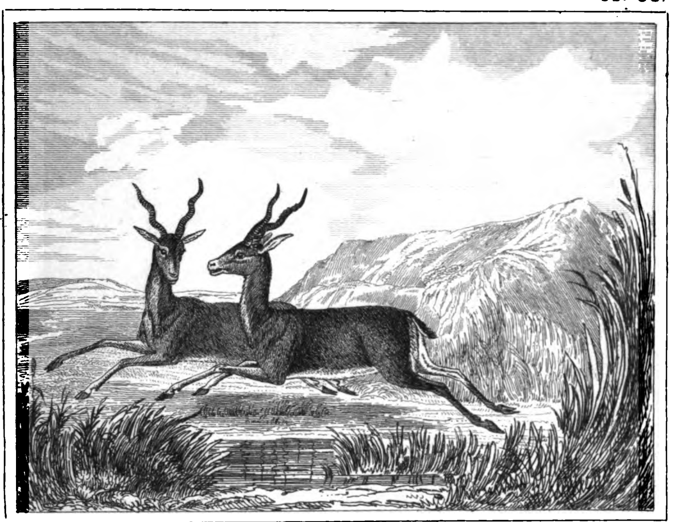
Voici la seconde espèce de gazelle ou chèvre sautante dont MM. Forster ont bien voulu me donner le dessin, et que j'ai fait graver.

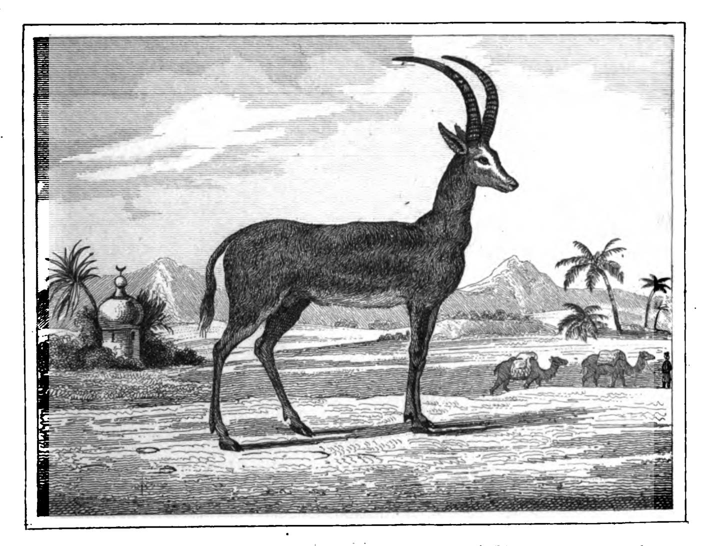
« M. Kolbe est le seul, disent-ils, qui ait jamais parlé de ce bel animal, le plus leste de tous ceux de son genre. Il se tient sur les rochers les plus inaccessibles ; et, lorsqu'il aperçoit un homme, il se retire d'abord vers des places qui sont entourées de précipices : il franchit d'un saut de grands intervalles d'une roche à l'autre, et sur des profondeurs affreuses ; et, lorsqu'il est pressé par les chiens ou les chasseurs, il se laisse tomber sur de petites saillies de rocher, où l'on croiroit qu'à peine il y eût assez d'espace pour le recevoir. Quelquefois les chasseurs, qui ne peuvent les tirer que de très-loin et à balle seule, les blessent et les font tomber dans le fond des précipices. Leur chair est excellente à manger, et passe pour le meilleur gibier du pays. Leur poil est léger, peu adhérent et tombe aisément en toute saison : on s'en sert au Cap pour faire des matelas, et même on pique avec ses poils des jupes de femme.

« Ce sauteur des rochers est de la grandeur de la chèvre commune, mais il a les jambes beaucoup plus longues. Sa tête est arrondie ; elle est d'un gris jaunâtre marqueté par-ci par-là de petites raies noires ; le museau, les lèvres et les environs des yeux sont noirs ; devant chaque œil il y a un larmier avec un grand orifice de forme ovale ; les oreilles sont assez grandes, et finissent en pointe. Les cornes ont environ

LA GAZELLE ANTILOPE

Ordre des Ruminants. *Genre* Antilope. *(Cuvier)*





LA GAZELLE TREIRAN

Ordre des Ruminants..... *id*.... *id*..

cinq pouces de longueur; elles sont droites et lisses à la pointe, mais ridées de quelques anneaux à la base : la femelle n'a point de cornes. Le poil du corps est d'un fauve jaunâtre; chaque poil est blanc à sa racine; brun ou noir au milieu, et d'un jaune grisâtre à l'extrémité : les pieds et les oreilles sont couverts de poils blanchâtres. La queue est très-courte. »

LE BOSBOK.

Voici encore une très-jolie gazelle, dont M. Allamand vient de publier la description dans le nouveau supplément à mon ouvrage sur les animaux quadrupèdes; nous en donnons la figure et croyons ne devoir rien omettre de ce qu'en dit ce savant naturaliste.

« Les Hollandois du cap de Bonne-Espérance donnent le nom de *bosbok* à une très-jolie gazelle. Ce mot, que j'ai conservé, signifie *le bouc des bois*, et c'est effectivement dans les forêts qu'on trouve cette gazelle. Ses cornes ont quelque rapport avec celles du ritbok; elles sont dirigées et courbées en avant, mais si légèrement, qu'on a peine à s'en apercevoir : cependant, s'il n'y avoit que cette différence dans la courbure des cornes, je n'hésiterois pas à regarder le bosbok comme une variété dans l'espèce du ritbok; mais ils diffèrent si fort à d'autres égards, qu'on ne peut guère douter qu'ils n'appartiennent à deux familles distinctes.

« Le bosbok est plus petit que le ritbok; la longueur de son corps est de trois pieds six pouces, c'est-à-dire d'environ un pied plus courte que celle du ritbok. Il en diffère encore plus par les couleurs : le dessus de son corps est d'un brun fort obscur, mais qui tire un peu sur le roux à la tête et sous le cou; son ventre est blanc, de même que l'intérieur de ses cuisses et de ses jambes; il a aussi une tache blanche au bas du cou: les fesses ne sont pas blanches, comme dans la plupart des autres gazelles; mais la croupe est parsemée de petites taches rondes d'un blanc qui se fait d'abord remarquer, et qui lui sont particulières : ses cornes sont noires et torses en longues spirales, qui s'étendent au delà de la moitié de leur hauteur : on voit sur son front une tache noire. Il n'a point de larmiers; ses oreilles sont longues et pointues; sa queue a près de six pouces, et elle est garnie de longs poils blancs; il a quatre mamelles, et à leur côté les deux poches ou tubes qui se trouvent dans le ritbok.

« Les femelles diffèrent des mâles en ce qu'elles n'ont point de cornes, et qu'elles sont un peu plus rousses. M. Gordon, en m'envoyant le dessin de cet animal, y a joint la peau d'une femelle, où j'ai trouvé les mêmes taches blanches qui sont sur la croupe du mâle.

« Les bosboks ne se trouvent guère qu'à soixante lieues du Cap; ils se tiennent, comme je l'ai déjà dit, dans les bois, où ils se font souvent entendre par une sorte d'aboiement assez semblable à celui du chien. »

Dimensions du bosbok.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue..........	3	6	»
Hauteur du train de devant...	2	5	6
Hauteur du train de derrière.	2	7	3
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à la base des cornes...........	»	7	»
Longueur des cornes.........	»	10	»
Longueur des oreilles.........	»	6	2
Longueur de la queue........	»	6	»

LE RITBOK.

Cet animal me paroît être une troisième variété dans l'espèce du nagor : voici la description qu'en a donnée M. Allamand, et que j'ai cru devoir rapporter ici sans y rien changer:

« L'animal dont le mâle est représenté dans

la planche 39 est nommé, par les Hollandois habitans du cap de Bonne-Espérance, *rictrheebok*, que l'on prononce *rîtrébok*. C'est un mot composé qui signifie *chevreuil des roseaux*. Ce n'est pas un chevreuil : ainsi c'est mal à propos qu'on lui en donne le nom. J'ai cru devoir lui laisser celui de *rictbok* ou *ritbok*, qui signifie *bouc des roseaux :* quoiqu'il soit aussi composé, il ne paroîtra point tel aux François. Il ne m'a pas été possible de lui conserver celui que les Hottentots lui donnent : ils l'appellent *a*, *ei*, *a*, en prononçant chacune de ces trois syllabes avec un claquement de langue que nous ne saurions exprimer.

« Cet animal n'est pas un bouc, il n'en a pas la barbe ; il n'a pas non plus toutes les marques auxquelles on peut reconnoître les gazelles : cependant il appartient à leur classe plus qu'à toute autre. M. Gordon, qui m'en a envoyé les dessins et la peau, me mande que, quoique la race de ces animaux soit assez nombreuse, ils marchent cependant en petites troupes, et quelquefois même le mâle est seul avec sa femelle ; ils se tiennent près des fontaines, parmi les roseaux, d'où ils ont tiré leur nom, et aussi dans les bois ; il y en a d'une couleur différente, mais qui paroissent cependant être de la même espèce, qui se tiennent le plus souvent sur les montagnes.

« Ceux dont nous parlons ici ont tout le dessus du corps d'un gris cendré ; ils ont le dessous du ventre, la gorge, les fesses blanches : mais ils n'ont point cette bande roussâtre ou noire qui sépare la couleur du ventre d'avec celle du reste du corps, et qui se trouve dans la plupart des autres gazelles. Leur tête est chargée de deux cornes noires, environnées d'anneaux jusqu'au delà de la moitié de leur longueur ; mais ils ne sont pas fort proéminens : j'en ai compté dix sur celles de ces gazelles dont j'ai la peau bourrée. Ces cornes sont tournées en avant, et se terminent par une pointe lisse et fort aiguë : leur longueur est considérable pour la taille de l'animal ; en droite ligne elles ont dix pouces de hauteur, et, en suivant leur courbure, elles sont longues d'un pied trois pouces. Les oreilles sont aussi très-longues ; elles sont blanches en dedans ; près de chacune d'elles il y a une tache chauve ou sans poil.

« Ces animaux ont de beaux yeux noirs et des larmiers au dessous ; ils ont quatre mamelles, à côté desquelles il y a ces deux ouvertures dans la peau, qui forment deux tubes, où l'on peut faire entrer le doigt, et dont il a été parlé dans l'article précédent sur les gazelles ; leur queue est longue, plate, et garnie de longs poils blanchâtres.

« M. Gordon m'a envoyé la peau d'un autre individu de cette espèce, qui ressemble tout-à-fait par les cornes à celui que je viens de décrire, mais qui en diffère par sa couleur, qui est d'un fauve roussâtre très-foncé : c'est apparemment un de ceux qui habitent les montagnes.

« Les femelles des ritboks ressemblent par leur couleur aux mâles ; mais elles n'ont point de cornes, et elles sont plus petites, comme on pourra le voir par leurs dimensions, que je donnerai à la fin de cet article.

« Pour trouver ces animaux, il faut aller assez avant dans l'intérieur du pays. M. Gordon n'en a vu qu'à cent lieues du Cap.

« Leurs cornes, tournées en devant, font d'abord penser au nanguer décrit par M. de Buffon : mais ce dernier animal a les cornes beaucoup plus courbées en crochet vers leur pointe, et moins longues que celles du ritbok ; il est aussi plus petit, sa couleur est différente, et il y a sur son corps beaucoup plus de blanc. Il est vrai que M. Adanson a observé qu'il y a trois espèces ou variétés de ces nanguers, qui ne diffèrent que par la couleur : ainsi la couleur ne suffit pas pour prononcer que ces animaux ne sont pas de la même espèce ; mais ce sont les cornes qui l'indiquent. Je crois, avec M. de Buffon, que le nanguer est le *dama* des anciens : on ne peut guère se refuser aux preuves qu'il en donne. Or Pline compare les cornes du *dama* à celles du chamois, avec cette seule différence que ces derniers les ont tournées en arrière, au lieu que dans les autres elles sont tournées en avant. *Cornua*, dit-il, *rupicapris in dorsum adunca, damis in adversum.* Je doute que Pline se fût exprimé ainsi, s'il avoit voulu parler des cornes du ritbok ; leur courbure n'a rien de commun avec celle des cornes du chamois. Les cornes de l'animal que M. de Buffon a nommé *nagor* leur ressemblent davantage ; elles sont aussi dirigées en avant, mais légèrement : cependant elles sont beaucoup plus courtes que celles du ritbok, puisqu'elles ne s'élèvent pas à la hauteur de six pouces, et elles n'ont que deux ou trois anneaux près de la base, autant au moins qu'on en peut juger par la figure que M. de Buffon en a donnée. Ajoutez à cela que le nagor a une queue fort courte. Ces différences paroissent indiquer une diversité de race, et non pas une simple variété dans la

même espèce. M. de Buffon croit que ce nagor est le même animal que Seba a représenté dans la planche 42, figure 3, de son ouvrage, et auquel il a donné très-improprement le nom de *mazame*, ou *cerf d'Amérique*. Mais ce prétendu cerf américain a les cornes tournées en arrière, assez grandes, et environnées d'une arête contournée en spirale, depuis la base presque jusqu'à l'extrémité, et, de plus, une fort grosse queue; caractères qui ne conviennent point au nagor.

« A cette occasion, je remarquerai encore que la quatrième figure de la même planche de Seba, que je viens de citer, ne me paroît pas représenter le kob ou la petite vache brune du Sénégal, comme le suppose M. de Buffon, mais le bubale, qu'on reconnoît à la conformation de ses cornes, et aux taches noires qu'il a sur les cuisses. M. Pallas l'a bien reconnu : cependant il n'en est pas moins vrai que Seba s'est grossièrement trompé en appelant cet animal *temamaçama*, et en le disant originaire de la Nouvelle-Espagne. »

Dimensions du ritbok mâle.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps depuis l'origine de la queue jusqu'au bout du museau	4	5	»
Hauteur du train de devant	2	9	»
Hauteur du train de derrière	3	»	»
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à la base des cornes	»	10	»
Longueur des cornes en ligne droite	»	10	6
Longueur des cornes en suivant la courbure	»	13	»
Circonférence de la base des cornes	»	5	»
Distance entre les pointes des cornes	»	10	»
Distance entre leurs bases	»	2	»
Longueur des oreilles	»	7	»
Distance entre leurs bases	»	4	»
Longueur de la queue	»	11	»

Dimensions de la femelle du ritbok.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps depuis l'origine de la queue jusqu'au bout du museau	3	9	6
Hauteur du train de devant	2	7	6
Hauteur du train de derrière	2	9	6
Longueur des oreilles	»	7	»
Longueur de la queue	»	10	»

LA CHÈVRE BLEUE.

« Cette antilope, dit M. Forster, est très-commune au cap de Bonne-Espérance, où on l'appelle la *chèvre bleue ;* cependant sa couleur n'est pas tout-à-fait bleue, et encore moins bleu céleste, comme Hall l'a supposé dans son *Histoire des quadrupèdes*, mais seulement d'un gris tirant un peu sur le bleuâtre : cette couleur n'est même occasionée que par le reflet du poil, qui est hérissé lorsque l'animal est vivant; car, dès qu'il est mort, le poil se couche ou s'applique sur le corps, et alors tout le bleuâtre disparoît entièrement, et on ne voit à sa place qu'une couleur grise. Cet animal est plus grand que le daim d'Europe; son ventre est couvert de poils blancs, ainsi que les pieds; la touffe de poil qui termine la queue est aussi blanche, et il y a sous chaque œil une tache de cette même couleur; la queue n'a que sept pouces de longueur; les cornes sont noires, ridées d'environ vingt anneaux, un peu courbées en arrière, et ont dix-huit ou vingt pouces de longueur; la femelle en porte aussi bien que le mâle. »

LE BUBALE.

Nous avons dit, à l'article du buffle, que les Latins modernes lui avoient appliqué mal à propos le nom de *bubalus :* ce nom appartenoit anciennement à l'animal dont il est ici question, et cet animal est d'une nature très-éloignée de celle du buffle; il ressemble au cerf, aux gazelles, et au bœuf par quelques rapports assez sensibles; au

cerf par la grandeur et la figure du corps, et surtout par la forme des jambes : mais il a des cornes permanentes, et faites à peu près comme celles des plus grosses gazelles, desquelles il approche par ce caractère et par les habitudes naturelles; cependant il a la tête beaucoup plus longue que les gazelles, et même que le cerf: enfin il ressemble au bœuf par la longueur du museau et par la disposition des os de la tête, dans laquelle, comme dans le bœuf, le crâne ne déborde pas en arrière au delà de l'os frontal. Ce sont ces différens rapports de conformation, joints à l'oubli de son ancien nom, qui ont fait donner au bubale, dans ces derniers temps, les dénominations composées de *buselaphus*, taureau-cerf, *bucula-cervina,* vache-biche, vache de Barbarie, etc.; le nom même de *bubalus* vient de *bubulus*, et par conséquent a été tiré des rapports de similitude de cet animal au bœuf.

Le bubale a la tête étroite et très-allongée, les yeux placés très-haut, le front court et étroit, les cornes permanentes, noires, grosses, chargées d'anneaux très-gros aussi; elles prennent naissance fort près l'une de l'autre, et s'éloignent beaucoup à leur extrémité; elles sont recourbées en arrière, et torses comme une vis dont les pas seroient usés en devant et en dessous : il a les épaules élevées, de manière qu'elles forment une espèce de bosse sur le garrot; la queue est à peu près longue d'un pied, et garnie d'un bouquet de crins à son extrémité; les oreilles sont semblables à celles de l'antilope. Kolbe a donné à cet animal le nom d'*élan*, quoiqu'il ne lui ressemble que par un caractère très-superficiel. Le poil du bubale est, comme celui de l'élan, plus menu vers sa racine que dans son milieu et qu'a l'extrémité : cela est particulier à ces deux animaux; car, dans presque tous les quadrupèdes, le poil est toujours plus gros à la racine qu'au milieu et à la pointe. Ce poil du bubale est à peu près de la même couleur que celui de l'élan, quoique beaucoup plus court, moins fourni, et plus doux. Ce sont là les seules ressemblances du bubale à l'élan; pour tout le reste, ces deux animaux sont absolument differens l'un de l'autre : l'élan porte un bois plus large et plus pesant que celui du cerf, et qui de même se renouvelle tous les ans; le bubale, au contraire, a des cornes qui ne tombent point, qui croissent pendant tout la vie, et qui, pour la forme et la texture, sont semblables à celles des gazelles : il leur ressemble encore par la figure du corps, la légèreté de la tête, l'allongement du cou, la position des yeux, des oreilles et des cornes, la forme et la longueur de la queue. MM. de l'Académie des Sciences, auxquels cet animal fut présenté sous le nom de *vache de Barbarie*, et qui ont adopté cette dénomination, n'ont pas laissé que de le reconnoitre pour le *bubalus* des anciens. Nous avons cru devoir rejeter la dénomination de *vache de Barbarie*, comme équivoque et composée; mais nous ne pouvons mieux faire, au reste, que de citer ici la description exacte [1] qu'ils ont donnée de cet animal, et par laquelle on voit qu'il n'est ni gazelle, ni chèvre, ni vache, ni élan, ni cerf [2]; mais qu'il est d'une espèce particulière et différente de toutes les autres. Au reste, cet animal est le même que Caïus a décrit sous le nom de *buselaphus*, et je suis étonné que MM. de l'Académie n'aient pas fait cette remarque avant nous, puisque tous les caractères que Caïus donne à son *buselaphus* conviennent à leur vache de Barbarie.

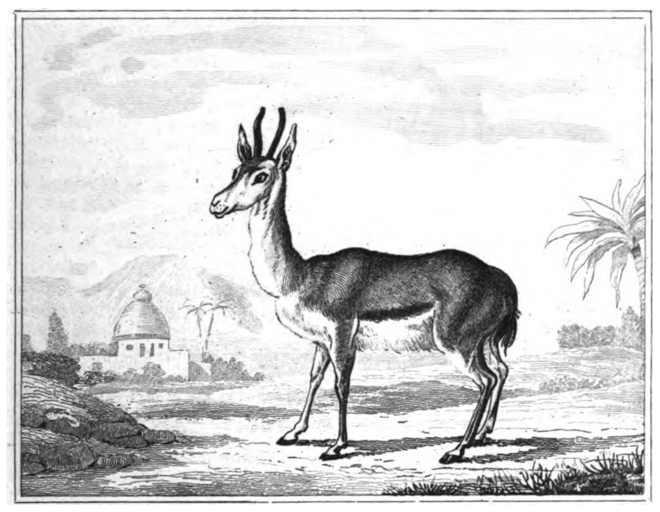
1. « L'habitude du corps, les jambes et l'encolure de cet animal le faisoient mieux ressembler « à un cerf qu'à une vache, dont il n'avoit que les « cornes, lesquelles étoient encore différentes de « celles de vaches en beaucoup de choses; elles « prenoient leur naissance fort proche l'une de « l'autre, parce que la tête étoit extraordinaire« ment étroite en cet endroit-là, tout au contraire « des vaches, qui ont le front fort large, suivant « la remarque d'Homère; elles étoient longues d'un « pied, fort grosses, recourbées en arrière, noires, « torses comme une vis, et usées en devant et en « dessus, en sorte que les côtés élevés qui for« moient la vis étoient là entièrement effacés; la « queue n'étoit longue que de treize pouces, en « comprenant un bouquet de crins longs de trois « pouces qu'elle avoit à son extrémité; les oreilles « étoient semblables à celles de la gazelle, étant « garnies en dedans d'un poil blanc en quelques « endroits, le reste étant pelé, et découvrant un « cuir parfaitement noir et lisse; les yeux étoient « si hauts et si proche des cornes, que la tête pa« roissoit n'avoir presque point de front : les ma« melons du pis étoient très-menus, très-courts, « et seulement au nombre de deux, ce qui les ren« doit fort différens de ceux de nos vaches; les « épaules étoient fort élevées, faisant entre l'extré« mité du cou et le commencement du dos une « bosse.... Il y a apparence que cet animal doit « être plutôt pris pour le bubale des anciens que « le petit bœuf d'Afrique, que Belon décrit; car « Solin compare le bubale au cerf. Oppien lui at« tribue des cornes recourbées en arrière, et Pline « dit qu'il tient du veau et du cerf. » (*Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie II, pages 25 et 26.)

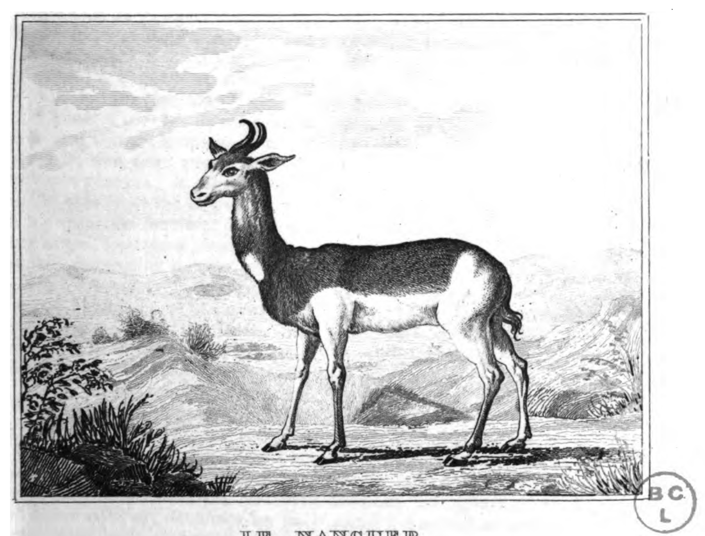
2. Deux caractères essentiels séparent le bubale du genre des cerfs : le premier, ce sont les cornes, qui ne tombent pas; le second, c'est la vésicule du fiel, qui se trouve dans le bubale, et qui, comme l'on sait, manque dans les cerfs, les daims, les chevreuils, etc.

LA CORINNE

Ordre des Ruminants *Genre* Antilope *(Cuvier)*

Pl. 86.





LE NANGUER

Ordre des Ruminants . . . *id. . id.* .

Nous avons au Cabinet du Roi, 1° un squelette de bubale qui provient de l'animal que MM. de l'Académie des Sciences ont décrit et disséqué sous le nom de *vache de Barbarie;* 2° une tête beaucoup plus grosse que celle de ce squelette, et dont les cornes sont aussi beaucoup plus grosses et plus longues; 3° une autre portion de tête, avec les cornes, qui sont tout aussi grosses que les précédentes, mais dont la forme et la direction sont différentes. Il y a donc dans les bubales, comme dans les gazelles, dans les antilopes, etc., des variétés pour la grandeur du corps et pour la figure des cornes : mais ces différences ne nous paroissent pas assez considérables pour en faire des espèces distinctes et séparées.

Le bubale est assez commun en Barbarie et dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique : il est à peu près du même naturel que les antilopes; il a, comme elles, le poil court, le cuir noir, et la chair bonne à manger. On peut voir la description des parties intérieures de cet animal dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, où MM. de l'Académie des Sciences en ont fait l'exposition anatomique avec leur exactitude ordinaire.

* Nous donnons ici la figure du bubale, qui nous manquoit. M. Pallas dit avoir vu cet animal vivant : il est doux, mais d'une figure moins élégante et d'une forme plus robuste que les autres grandes gazelles; il a même par la grosseur de la tête, par la longueur de la queue et par la figure du corps, une assez grande ressemblance avec nos génisses; il est plus haut qu'un âne, et plus élevé sur le train de devant que sur celui de derrière. Les dents sont toutes larges, tronquées, égales; celles du milieu sont néanmoins les plus grandes. La lèvre inférieure est noire, et porte une moustache, ou plutôt un petit faisceau de poils noirs de chaque côté. Il a, sur le museau et le long du chanfrein, une bande noire terminée sur le front par une touffe de poils placée en devant des cornes. Le reste de la courte description de M. Pallas s'accorde avec la mienne et avec celle de MM. de l'Académie des Sciences, qui ont donné cet animal sous le nom de *vache de Barbarie.* J'observerai seulement que cet animal est asssez différent de toutes les gazelles, pour qu'on doive le regarder comme faisant une espèce particulière et moyenne entre celle des bœufs et celle du cerf, tandis que les gazelles forment la nuance entre les chèvres et les cerfs.

M. Forster soupçonne que le bubale et le koba sont le même animal, ou que du moins ils sont de deux espèces très-voisines. Il dit aussi que la grande vache brune ou cerf du Cap est le même animal. Il a rapporté la peau d'un de ces prétendus cerfs du Cap, et il dit avoir trouvé que, par tous ses caractères, il ressembloit parfaitement au koba. Les chasseurs disent que ces animaux ne se trouvent qu'à une grande profondeur dans les terres du Cap, et qu'ils ne vont jamais en troupes. « Ils disent aussi, ajoute M. Forster, que le bubale a quatre pieds de hauteur, et qu'il est en tout de la grandeur du cerf d'Europe, mais qu'il est en même temps d'une forme moins élégante.

« Le pelage de cet animal est d'un rouge brun, et le poil est lisse et ondoyé; le ventre et les pieds sont d'une couleur plus pâle. Il y a depuis les cornes jusqu'au garrot une ligne noire, ainsi que sur le devant des pieds; mais, dans ceux de derrière, cette ligne noire est interrompue au genou. Deux autres bandes de même couleur descendent de chaque côté de la tête, depuis le dessous des cornes jusqu'au museau, qui est aussi rayé de noir. Ces deux dernières bandes sont surmontées d'une tache blanche, qui est placée tout auprès de l'origine de la corne. Il y a sur le front un épi de poils en étoile qui se dirige en haut. Les poils du menton sont de couleur noire, longs d'environ un pouce et demi, et forment une espèce de barbe, auprès de laquelle on voit une tache noire. La queue est terminée par une touffe de longs poils de cette dernière couleur, et est longue de plus d'un pied. La figure des cornes est absolument semblable à celle que M. de Buffon a fait graver dans son *Histoire naturelle;* elles sont ridées de dix-neuf ou vingt anneaux, et ont environ vingt pouces de longueur. »

* Après avoir écrit cet article sur le bubale, j'ai reçu, de la part de M. Allamand, les observations suivantes, qui confirment ce que je viens de dire; et comme il a joint à ces observations une figure dessinée d'après l'animal vivant, j'ai cru devoir la faire graver. Je vais de même rapporter ici ce que MM. Gordon et Allamand ont observé et publié dans le nouveau supplément à mon Histoire des animaux quadrupèdes, imprimé à Amsterdam cette année 1781.

« Le bubale est un de ces animaux dont la race est répandue dans toute l'Afrique; au moins se trouve-t-il dans les contrées méridionales et septentrionales de cette partie du monde. L'espèce est très-nombreuse près

du cap de Bonne-Espérance, et on la retrouve dans la Barbarie. MM. de l'Académie royale des Sciences en ont décrit la femelle sous le nom de *vache de Barbarie*, et M. de Buffon a prouvé, par des raisons qui me paroissent convaincantes, que notre bubale est le vrai *bubalus* des anciens Grecs et Romains, qui sûrement n'ont pas connu les animaux qui n'habitent qu'aux environs du Cap.

« MM. de l'Académie des Sciences ont ajouté à la description qu'ils ont faite de la femelle bubale, une figure qui est très-exacte, mais qui ne suffit pas pour faire comprendre ce que je dirai sur ses différentes couleurs et sur la forme de ses cornes. Je donne ici la figure d'un mâle.

« Le dessin en est fait d'après l'animal vivant, et j'en suis redevable à M. Gordon, qui m'a envoyé en même temps la peau d'une femelle, que j'ai fait remplir, et que j'ai placée dans le cabinet de notre académie. Suivant sa coutume il a joint à cet envoi ses observations; elles me fourniront diverses particularités qui n'ont pu être connues par M. de Buffon, qui, n'ayant point vu le bubale, n'en a parlé que d'après MM. de l'Académie. Il est vrai qu'il ne pouvoit pas suivre de meilleurs guides; mais ce qu'ils ont dit de cet animal se borne presque à une description anatomique.

« Le bubale est nommé *camaa* par les Hottentots, et *licama* par les Cafres. Sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, est de six pieds quatre pouces six lignes; il a quatre pieds de haut: la circonférence de son corps derrière les jambes de devant est de quatre pieds deux pouces, et devant les jambes de derrière, de quatre pieds. On voit, par ces dimensions, qu'il est plus petit que le canna que j'ai décrit dans l'article précédent. La couleur de son corps est d'un roux assez foncé sur le dos, mais qui s'éclaircit sur les côtés; le ventre est blanc, de même que la croupe, l'intérieur des cuisses et des jambes, tant antérieures que postérieures. Sur la partie extérieure des cuisses, il y a une grande tache noire qui s'étend sur les jambes: on voit une semblable tache sur les jambes de devant, laquelle commence près du corps, et parvient extérieurement jusqu'aux sabots, qui sont noirs aussi; une bande de cette même couleur, qui a son origine à la base des cornes et se termine au museau, partage tout le devant de sa tête en deux parties égales. Cette bande a été remarquée par J. Caïus, qui a donné une bonne description du bubale, qu'il a nommé *buselaphus*. C'est la seule qu'on voie sur les femelles, dont tout le corps est couvert de poils d'une même couleur rousse. Sa tête est assez longue à proportion de son corps: mais elle est fort étroite; elle n'a guère que six pouces dans l'endroit le plus large. Ses yeux, comme MM. de l'Académie l'ont observé, sont situés fort haut: ils sont grands et vifs; leur couleur est d'un noir qui tire un peu sur le bleu. Ses cornes, qui s'élèvent au dessus de sa tête, en s'écartant un peu de chaque côté, sont presque droites jusqu'à la hauteur de six pouces; là elles s'avancent obliquement en devant à peu près aussi jusqu'à la distance de six pouces, et ensuite formant un nouvel angle, elles se tournent en arrière, comme la figure l'indique: elles sont noires; leurs bases se touchent et ont une circonférence de dix pouces: elles ont des anneaux saillans, comme des pas de vis qui seroient usés aux côtés, et qui s'étendent, mais quelquefois peu sensiblement, jusqu'à la hauteur de huit ou dix pouces; la partie qui est retournée en arrière est lisse et se termine en pointe; leurs extrémités sont éloignées environ d'un pied l'une de l'autre. Les femelles sont un peu plus petites que les mâles: aussi leurs cornes sont moins grosses et moins longues.

« Les bubales ont des larmiers au dessous des yeux, comme les cerfs. Leur queue, longue de plus d'un pied, est garnie en dessus d'une rangée de poils placés à peu près comme les dents d'un peigne.

« On a vu, dans l'article précédent, que le canna étoit nommé *élan* par les habitans du Cap. M. de Buffon, qui ignoroit cela, et qui ne connoissoit point cet animal, dont aucun voyageur n'a parlé, a cru que, sous le nom d'*élan*, Kolbe avoit désigné le bubale; mais ce que Kolbe en dit ne lui convient pas. Il assure que ce prétendu élan a la tête courte à proportion de son corps, que sa hauteur est de cinq pieds, et que la couleur de son corps est cendrée. Ce sont là autant de caractères qui se trouvent dans le canna, mais dont aucun n'est applicable au bubale. Je croirois plutôt que Kolbe en a parlé sous le nom de *cerf d'Afrique;* et c'est effectivement celui qu'on lui donne au Cap. Voici de quelle manière il en décrit les cornes: « Ses cornes sont d'un brun obscur, environnées comme d'une espèce de petite vis, pointues et droites jusqu'au milieu, où elles se recourbent tant soit peu; depuis là elles continuent à suivre une ligne droite, de manière qu'en dessus elles sont à peu près

trois fois plus éloignées l'une de l'autre qu'à la racine. » On reconnoît à cette description, tout imparfaite qu'elle est, les cornes du bubale; mais, quoique Kolbe assure qu'il a vu plus de mille de ces animaux, je doute qu'il en ait examiné un seul attentivement, puisqu'il dit que ce cerf africain est si semblable à ceux d'Europe, qu'il seroit superflu de le décrire, et qu'il est persuadé que c'est le *spies hirsch* qu'on trouve communément en Allemagne.

« Les bubales, de même que les cannas, se sont éloignés des lieux habités du Cap, et se sont retirés dans l'intérieur du pays, où on les voit courir en grandes troupes, et avec une vitesse qui surpasse celle de tous les autres animaux; un cheval ne sauroit les atteindre. M. Gordon n'en a jamais rencontré sur les montagnes; ceux qu'il a vus étoient toujours dans les plaines. Leur cri est une espèce d'éternuement. Leur chair est d'un très-bon goût : les paysans qui sont éloignés du Cap en coupent des tranches fort minces qu'ils font sécher au soleil, et qu'ils mangent souvent avec d'autres viandes au lieu de pain.

« Les femelles n'ont que deux mamelles, et, pour l'ordinaire, elles ne font qu'un petit à la fois : elles mettent bas en septembre, et quelquefois aussi en avril.

« M. Pallas a donné une bonne description du bubale; et M. Zimmerman a soupçonné que M. de Buffon pourroit s'être mépris en prenant cet animal pour l'élan de Kolbe. »

LE COUDOUS[1].

La classe des animaux ruminans est la plus nombreuse et la plus variée; elle contient un très-grand nombre d'espèces, et peut-être un nombre encore plus grand de races distinctes, c'est-à-dire de variétés constantes. Malgré toutes nos recherches et les détails immenses dans lesquels nous avons été contraint d'entrer, nous avouerons volontiers que nous ne l'avons pas épuisée, et qu'il reste encore des animaux, même très-remarquables, que nous ne connoissons, pour ainsi dire, que par échantillons, souvent très-difficiles à rapporter au tout auquel ils appartiennent. Par exemple, dans la grande et très-grande quantité de cornes rassemblées au Cabinet du Roi, ou dispersées dans les collections des particuliers, et que nous avons, après bien des comparaisons, rapportées chacune à l'animal duquel elles proviennent, il nous en est resté une sans étiquette, sans nom, absolument inconnue, et dont nous n'avions d'autres indices que ceux qu'on pouvoit tirer de la chose même. Cette corne est très-grosse, presque droite, et d'une substance épaisse et noire; ce n'est point un bois solide comme celui du cerf, mais une corne creuse et remplie, comme celles des bœufs, d'un os qui lui sert de noyau : elle porte, depuis la base et dans la plus grande partie de sa longueur, une grosse arête, épaisse et relevée d'environ un pouce; et quoique la corne soit droite, cette arête proéminente fait un tour et demi de spirale dans la partie inférieure, et s'efface en entier dans la partie supérieure de la corne qui se termine en pointe : en tout, cette corne, différente de toutes les autres, nous paroissoit seulement avoir plus de rapport avec celles du buffle qu'avec aucune autre; mais nous ignorions le nom de l'animal, et ce n'est qu'en dernier lieu et en cherchant dans les différens cabinets, que nous avons trouvé dans celui de M. Dupleix un massacre surmonté de deux cornes semblables; et cette portion de tête étoit étiquetée : *Cornes d'un animal à peu près comme un cheval, de couleur grisâtre, avec une crinière comme un cheval au devant de la tête; on l'appelle ici (à Pondichéry)* coesdoes, *qui doit se prononcer* coudous. Cette petite découverte nous a fait grand plaisir : mais cependant nous n'avons pu trouver ce nom *coesdoes* ou *coudous* dans aucun voyageur; l'étiquette seulement nous a appris que cet animal est de très-grande taille, et qu'il se trouve dans les pays les plus chauds de l'Asie. Le buffle est de ce même climat, et il a d'ailleurs une crinière au dessus de la tête : il est vrai que ses cornes sont courbes et aplaties, au lieu que celles-ci sont rondes et droites, et c'est ce qui distingue ces deux animaux, aussi bien

1. Cette gazelle est le vrai canna des Hottentots.

que la couleur : car le buffle a la peau et le poil noirs ; et selon l'étiquette, le coudous a le poil grisâtre. Ces rapports nous en ont indiqué d'autres ; les voyageurs en Asie parlent de grands buffles de Bengale, de buffles roux, de bœufs gris du Mogol, qu'on appelle *nil-gauts :* le coudous est peut-être l'un ou l'autre de ces animaux ; et les voyageurs en Afrique, où les buffles sont aussi communs qu'en Asie, font une mention plus précise d'une espèce de buffle appelée *pakasse* au Congo, qui, par leurs indices, nous paroît être le coudous. « Sur la route « de Louanda, au royaume de Congo, nous « aperçûmes, disent-ils, deux pakasses, qui « sont des animaux assez semblables aux « buffles, et qui rugissent comme des lions : « le mâle et la femelle vont toujours de compagnie ; ils sont blancs avec des taches « rousses et noires, et ont des oreilles de « demi-aune de long, et les *cornes toutes « droites.* Quand ils voient quelqu'un ils ne « fuient point, ni ne font aucun mal, mais « regardent les passans. » Nous avons dit à l'article du buffle, que l'animal appelé à Congo *empakassa* ou *pakassa* nous paroissoit être le buffle : c'est en effet une espèce de buffle, mais qui en diffère par la forme des cornes et la couleur du poil ; c'est, en un mot, un coudous, qui peut-être forme une espèce séparée de celle du buffle, mais qui peut-être aussi n'en est qu'une variété.

LE CANNA.

Je n'ai d'abord connu cet animal que par ses cornes, dont j'ai donné la description dans l'article précédent, et j'étois assez incertain non seulement sur son espèce et sur son climat, mais même sur le nom *coudous*, qui servoit d'étiquette à ses cornes ; mais aujourd'hui mes doutes sont dissipés, et c'est à M. Gordon et à M. Allamand que je dois la connoissance de cet animal, l'un des plus grands de l'Afrique méridionale. Il se nomme *canna* dans les terres des Hottentots, et voici les observations que ces savans naturalistes en ont publiées, cette année 1781, dans un supplément à l'édition de Hollande de mes ouvrages :

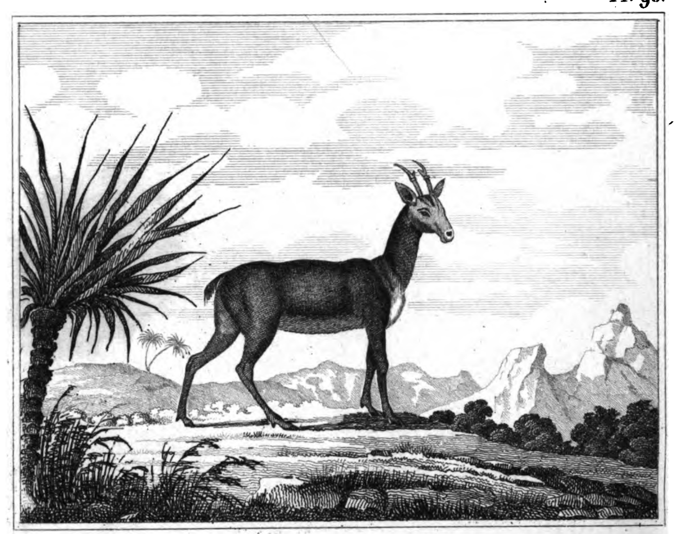
« M. Buffon a été embarrassé à déterminer l'animal auquel avoit appartenu une corne qu'il a trouvée au Cabinet du Roi, sans étiquette, et dont il a donné la figure. Deux semblables cornes qu'il a vues dans le cabinet de M. Dupleix, et qui étoient étiquetées, l'ont tiré en partie de son embarras ; l'étiquette portoit ceci : *Cornes d'un animal à peu près comme un cheval, de couleur grisâtre, avec une crinière comme un cheval au devant de la tête ; on l'appelle ici (à Pondichéry)* coesdoes, *qui doit se prononcer* coudous.

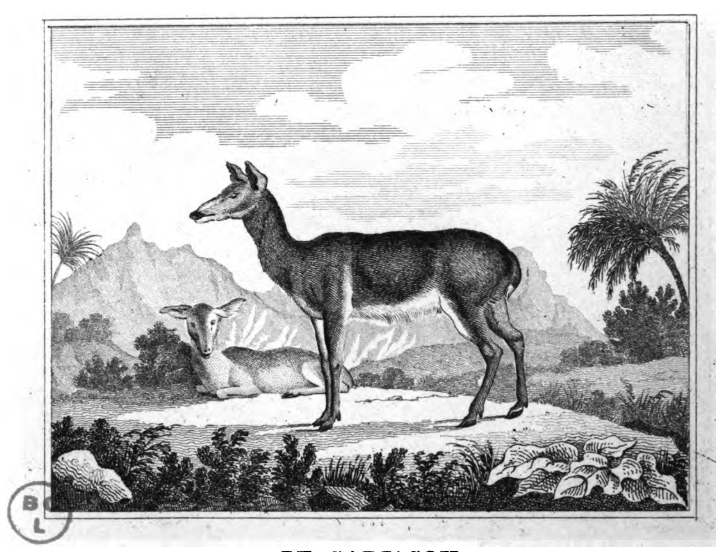
« Cette description, toute courte qu'elle est, est cependant fort juste, mais elle ne suffisoit pas à M. de Buffon pour lui faire connoître l'animal qui y est désigné. Il a dû avoir recours aux conjectures, et il a soupçonné, avec beaucoup de vraisemblance, que le coudous pouvoit bien être une sorte de buffle, ou plutôt le *nyl-ghau :* effectivement ce dernier animal est celui dont les cornes ont le plus de rapport à celles dont il s'agit ; et ce qui est dit dans l'étiquette lui convient assez, comme on peut le remarquer par la description que j'en ai donnée. Cependant cette corne est celle d'un autre animal, auquel M. de Buffon n'a pas pu penser, parce qu'il n'a pas été encore décrit, ou que du moins il l'a été si imparfaitement, qu'il étoit impossible de s'en former une juste idée. Il étoit réservé à M. Gordon de nous le faire bien connoître ; c'est à lui que je suis redevable de la figure que j'en ai donnée et des particularités qu'on va lire.

« Kolbe est le seul qui en ait parlé sous le nom d'*élan* qui ne lui convient point, puisqu'il en diffère essentiellement par ses cornes, qui n'ont rien d'analogue à celles du véritable élan. Les Hottentots lui donnent le nom de *canna,* que je lui ai conservé : les Caffres le nomment *inpoof.* C'est un des plus grands animaux à pieds fourchus qu'on voie dans l'Afrique méridionale. La longueur de celui qui est représenté ici, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, étoit de huit pieds deux pouces ; sa hauteur étoit de cinq pieds, mesurée depuis la partie du dos qui est au-dessus des épaules, et qui forme là une éminence assez remarquable ; sa circonférence, derrière les jambes de devant, étoit de six pieds sept pouces, et devant les jambes postérieures, de cinq pieds neuf pouces : mais il faut observer qu'il étoit assez maigre ; s'il avoit eu son embonpoint

LE CHÉVREUIL DES INDES

Ordre des Ruminants. *Genre* Cerf. *(Cuvier)*





LE CARIACOU

Ordre des Ruminants. . . . . *id* . . *id* . .

ordinaire, il auroit pesé environ sept à huit cents livres. La couleur de son corps étoit d'un fauve tirant sur le roux, et il étoit blanchâtre sur le ventre; sa tête et son cou étoient d'un gris cendré, et quelques-uns de ces animaux ont tout le corps de cette couleur; tous ont au devant de la tête des poils qui forment une espèce de crinière.

« Jusqu'ici cette description s'accorde fort avec celle du coudous, et les cornes du canna sont précisément semblables à celles que M. de Buffon a décrites; ainsi on ne peut pas douter que le coudous de Pondichéry ne soit notre canna : mais je suis surpris, avec M. de Buffon, qu'on lui ait donné le nom de *coudous*, qui n'a jamais été employé par aucun voyageur dans les Indes; je soupçonne qu'il a été emprunté des Hollandois, qui l'écrivent effectivement *coedoe* ou *coesdoes*, et qui le prononcent *coudous*. Ils le donnent à l'animal que M. de Buffon a nommé *condoma*, et qui, par sa grandeur, approche un peu du canna. Ces cornes, qui se trouvent dans le cabinet de M. Dupleix, n'auroient-elles point été apportées du cap de Bonne-Espérance à Pondichéry? Celui qui en a écrit l'étiquette, en suivant l'orthographe hollandoise, ne se seroit mépris que sur le nom. Ce qui autorise ce soupçon, c'est le silence des voyageurs sur un animal aussi remarquable par sa grandeur que le canna. S'il habitoit un pays autant fréquenté par les Européens que le sont les Indes, il est très-vraisemblable que quelques-uns en auroient parlé. »

Je suis ici, comme dans tout le reste, parfaitement de l'avis de M. Allamand, et je reconnois que le nom hollandois de *coesdoes* ou *coudous* doit rester à l'animal que j'ai nommé *condoma*, et que ce nom *coudous* avoit été écrit mal à propos sur l'étiquette des cornes que nous reconnoissons être celles du canna dont il est ici question.

« Ses cornes, dit M. Allamand, étoient telles que M. de Buffon les a décrites; elles avoient une grosse arête qui formoit deux tours de spirale vers leur base; elles étoient lisses dans le reste de leur longueur, droites, et noires; leurs bases étoient éloignées l'une de l'autre de deux pouces, et il y avoit l'intervalle d'un pied entre leurs pointes; leur longueur étoit d'un pied et demi, mais elle varie dans les différens individus. Celles des femelles sont, pour l'ordinaire, plus menues, plus droites et plus longues; elles sont creuses et soutenues par un os qui leur sert de noyau; ainsi elles ne tombent jamais. A cette occasion, M. Gordon m'écrit qu'on ne connoît dans l'Afrique méridionale aucun animal qui perde ses cornes; par conséquent il n'y a ni élans, ni cerfs, ni chevreuils. Kolbe seul les y a vus.

« Le canna a un fanon très-remarquable qui lui pend au devant de la poitrine, et qui est de la même couleur que la tête et le cou. Celui des femelles est moins grand; aussi sont-elles un peu plus petites que les mâles; elles ont moins de poils sur le front, et c'est presque en cela seulement que leurs figures diffèrent.

« J'ai déjà dit que Kolbe donne au canna le nom d'*élan;* et c'est effectivement celui sous lequel il est connu au Cap, quoique très-improprement : cependant il a, comme notre élan du Nord, une loupe sous la gorge, de la hauteur d'un pouce, comme on peut le voir dans la figure. Si l'on en croit M. Linnæus, c'est là un caractère distinctif de l'élan qu'il définit : *alces, cervus cornibus acaulibus palmatis, caruncula gutturali.* Mais M. de Buffon remarque, avec raison, que les élans femelles n'ont pas cette loupe, et qu'elle n'est par conséquent point un caractère essentiel à l'espèce. J'ignore si elle se trouve dans la femelle du canna.

« Sa queue, qui est longue de deux pieds trois pouces, est terminée par une touffe de longs poils ou crins noirs; ses sabots sont aussi noirs, et le peuple (sur la foi du nom) leur attribue la même vertu qu'à ceux de nos élans, c'est d'être un souverain remède contre les convulsions.

« Il a quatre mamelles et une vésicule du fiel. Quoique sa tête, qui a un pied sept pouces de longueur, ressemble assez à celle du cerf, elle n'a cependant point de larmiers.

« Les cannas sont presque tous détruits dans le voisinage du Cap, mais il ne faut pas s'en éloigner beaucoup pour en rencontrer : on en trouve dans les montagnes des Hottentots hollandois. Ces animaux marchent en troupes de cinquante ou soixante; quelquefois même on en voit deux ou trois cents ensemble près des fontaines. Il est rare de voir deux mâles dans une troupe de femelles, parce qu'alors ils se battent, et le plus foible se retire : ainsi les deux sexes sont souvent à part. Le plus grand marche ordinairement le premier; c'est un très-beau spectacle que de les voir trotter et galoper en troupes. Si l'on tire un coup de fusil chargé à balle parmi eux, tout pesans qu'ils sont, ils sautent fort haut et fort loin; ils grimpent sur des lieux escarpés, où il semble qu'il est impossible de parvenir. Quand

on les chasse, ils courent tous contre le vent, et, avec un bon cheval, il est aisé de les couper dans leur marche. Ils sont fort doux : ainsi on peut pénétrer au milieu d'une troupe, et choisir celui sur lequel on veut tirer, sans courir le moindre danger. Leur chair est une excellente venaison ; on casse leurs os pour en tirer la moelle, qu'on fait rôtir sous la cendre ; elle a un bon goût, et on peut la manger même sans pain. Leur peau est très-ferme ; on s'en sert pour faire des ceintures et des courroies. Les poils qui sont sur la tête des mâles ont une forte odeur d'urine, qu'ils contractent, dit-on, en léchant les femelles. Celles-ci ne font jamais qu'un petit à la fois.

« Comme ces animaux ne sont point méchans, M. Gordon croit qu'on pourroit aisément les rendre domestiques, les faire tirer au chariot, et les employer comme des bêtes de somme ; ce qui seroit une acquisition très-importante pour la colonie du Cap.

« M. Pallas a vu, dans le cabinet de Mgr le prince d'Orange, le squelette d'un canna, et il l'a reconnu pour être l'élan de Kolbe. Il l'a rangé dans la classe des antilopes, sous la dénomination d'*antilope oryx*. Je n'examinerai pas les raisons qu'il a eues pour lui donner cette dernière épithète, je me contenterai de remarquer qu'il me paroît douteux que le canna se trouve dans les parties septentrionales de l'Afrique ; au moins aucun voyageur ne le dit. S'il est particulier aux contrées méridionales de cette partie du monde, il n'est pas apparent que ce soit l'*oryx* des anciens : d'ailleurs, suivant le témoignage de Pline, l'*oryx* étoit une chèvre sauvage, et il est peu vraisemblable que Pline, qui ne s'étoit pas formé un système de nomenclature, comme nous autres modernes, ait donné le nom de *chèvre* à un aussi gros animal que le canna. »

Avant d'avoir reçu ces remarques très-judicieuses de M. Allamand, j'avois fait à peu près les mêmes réflexions, et voici ce que j'en avois écrit et même livré à l'impression :

M. Pallas appelle cet animal *oryx*, et le met au nombre de ses antilopes ; mais ce nom me paroît mal appliqué : je l'aurois néanmoins adopté si j'eusse pu penser que cet animal du cap de Bonne-Espérance fût l'*oryx* des anciens ; mais cela n'est ni vrai ni même vraisemblable. M. Pallas croit que l'élan d'Afrique indiqué par Kolbe est le même animal que celui-ci, et je ne suis pas fort éloigné de ce sentiment, quoique j'aie rapporté l'élan d'Afrique de Kolbe au bubale : mais, soit qu'il appartienne en effet au bubale ou au canna, il est certain que le nom d'*élan* lui a été très-mal appliqué, puisque l'élan a des bois solides qui tombent tous les ans comme ceux du cerf, au lieu que l'animal dont il est ici question porte des cornes creuses et permanentes, comme celles des bœufs et des chèvres.

Et ce qui me fait dire que le nom d'*oryx* a été mal appliqué à cet animal par M. Pallas, et qu'il n'est pas l'*oryx* des anciens, c'est qu'ils ne connoissoient qu'une assez petite partie de l'Asie, et la seule portion de l'Afrique qui s'étend le long de la Méditerranée. Or cet animal auquel M. Pallas donne le nom d'*oryx* ne se trouve ni dans l'Asie mineure, ni dans l'Arabie, ni dans l'Égypte, ni dans toutes les terres de la Barbarie et de la Mauritanie. Ainsi l'on est fondé à présumer qu'il ne pouvoit être ni connu ni nommé par les anciens.

M. Forster m'écrit qu'il a vu une femelle de cette espèce, en 1772, à la ménagerie du cap de Bonne-Espérance, laquelle avoit environ quatre pieds de hauteur, mesurée aux jambes de devant. « Elle portoit, dit-il, une sorte de crinière le long du cou, qui s'étendoit jusqu'aux épaules, où l'on voyoit aussi de très-longs poils ; il y avoit une ligne noire sur le dos, et les genoux étoient de cette même couleur noire, ainsi que le nez et le museau ; le pelage du corps étoit fauve, et à peu près semblable à celui du cerf : mais le ventre et le dedans des jambes étoient blanchâtres.

« On voyoit sous la gorge de cette femelle une proéminence de la grosseur d'une pomme, qui étoit formée par l'os du larynx, plus apparent et plus grand dans cette espèce d'animal que dans toute autre.

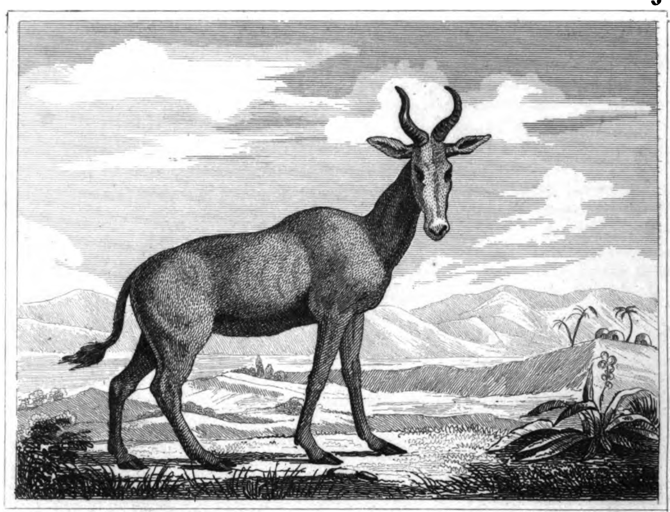
« Ainsi la femelle canna a, comme le mâle, cette proéminence sous la gorge, au lieu que, dans l'espèce de notre élan du Nord, le mâle seul porte cet attribut.

« Toutes les dents incisives étoient, selon M. Forster, d'une largeur considérable ; mais celles du milieu étoient encore plus larges que les autres. Les yeux étoient vifs et pleins de feu. La longueur des cornes étoit d'environ un pied et demi ; et pour avoir une idée de leur position, il faut se les représenter comme formant un grand V en regardant l'animal de face, et comme s'effaçant parfaitement l'une l'autre en le regardant dans le sens transversal. Ces cornes étoient noires, lisses dans leur plus grande longueur, avec quelques rides annulaires vers la base : on remarquoit une arête mousse

LE BUBALE

Ordre des Ruminants. *Genre* Antilope. *(Cuvier)*

Pl. 91





LE CANNA

Ordre des Ruminants....*id*...*id*..

qui suivoit les contours de la corne, laquelle étoit droite dans sa direction, et un peu torse dans sa forme. Les oreilles étoient larges; les sabots des pieds fort petits à proportion du corps; leur forme étoit triangulaire, et leur couleur noire.

« Au reste, cette femelle étoit très-apprivoisée, et mangeoit volontiers du pain, des feuilles de choux, et les prenoit même dans la main: elle étoit dans sa quatrième année; et, comme elle n'avoit point de mâle et qu'elle étoit en chaleur, elle sautoit sur des antilopes et même sur une autruche qui étoit dans le même parc. On assure que ces animaux se trouvent sur les hautes montagnes de l'intérieur des terres du Cap; ils font des sauts surprenans, et franchissent des murs de huit et jusqu'à dix pieds de haut. »

LE CONDOMA[1].

M. le marquis de Marigny, qui ne perd pas la plus petite occasion de favoriser les sciences et les arts, m'a fait voir dans son cabinet la tête d'un animal, que je pris au premier coup d'œil pour celle d'un grand bubale; elle est semblable à celle de nos plus grands cerfs : mais, au lieu de porter un bois solide et plein comme celui des cerfs, elle est surmontée de deux grandes cornes creuses, portant arête comme celles des *boucs*, et doublement réfléchies comme celles des antilopes. En cherchant au Cabinet du Roi les morceaux qui pouvoient être relatifs à cet animal, nous avons trouvé deux cornes qui lui appartiennent: la première, sans aucun indice ni étiquette, venoit du garde-meuble de Sa Majesté; la seconde m'a été donnée, en 1760, par M. Baurhis, commis de la marine, sous le nom de *condoma du cap de Bonne-Espérance*. Nous avons cru devoir adopter ce nom, l'animal qu'il désigne n'ayant jamais été dénommé ni décrit.

Par la longueur, la grosseur, et surtout par la double flexion des cornes, le condoma nous paroît approcher beaucoup de l'animal que Caïus a donné sous le nom de *strepsiceros*. Non seulement la figure et les contours des cornes sont absolument les mêmes, mais toutes les dimensions se rapportent presque exactement; et en comparant la description que M. Daubenton a faite de la tête du condoma avec celle du *strepsiceros* de Caïus, il m'a paru qu'on pouvoit présumer que c'étoit le même animal, surtout en faisant précéder notre jugement des réflexions suivantes : 1° Caïus s'est trompé en donnant cet animal pour le *strepsiceros* des anciens : cela me paroît évident; car le *strepsiceros* des anciens est certainement l'*antilope*, dont la tête est très-différente de celle du cerf. Or, Caïus convient, et même assure, que son *strepsiceros* a la tête semblable à celle du cerf; donc ce *strepsiceros* n'est pas celui des anciens. 2° L'animal de Caïus a, comme le condoma, les cornes grosses et longues de plus de trois pieds, et couvertes de rugosités, et non pas d'anneaux ou de tubercules; au lieu que le *strepsiceros* des anciens, ou l'antilope, a les cornes non seulement beaucoup moins grosses et plus courtes, mais aussi chargées d'anneaux et de tubercules très-apparens. 3° Quoique les cornes de la tête du condoma, qui est au cabinet de M. le marquis de Marigny, aient été usées et polies, et que la corne qui vient du garde-meuble du Roi ait même été travaillée à la surface, on voit cependant qu'elles n'étoient point chargées d'anneaux; et cela nous a été démontré par celle que nous a donnée M. Baurhis, qui n'a point été touchée, et qui ne porte, en effet, que des rugosités comme les cornes de bouc, et non pas des anneaux comme celles de l'antilope. Or, Caïus dit lui-même que les cornes de son *strepsiceros* ne portent que des rugosités; donc ce *strepsiceros* n'est pas celui des anciens, mais l'animal dont il est ici question, qui porte, en effet, tous les caractères que Caïus donne au sien.

En recherchant dans les voyageurs les notices qui pouvoient avoir rapport à cet animal remarquable par sa taille et surtout par la grandeur de ses cornes, nous n'avons rien trouvé qui en approche de plus près que l'animal indiqué par Kolbe sous le nom de *chèvre sauvage du cap de Bonne-Espérance*. « Cette chèvre, dit-il, qui chez les « Hottentots n'a point reçu de nom, et que « j'appelle *chèvre sauvage*, est fort remar- « quable à plusieurs égards: elle est de la taille

1. C'est le vrai coudous.

« d'un grand cerf; sa tête est fort belle et « ornée de deux cornes unies, recourbées et « pointues, de trois pieds de long, dont les « extrémités sont distantes de deux pieds. » Ces caractères nous paroissent convenir parfaitement à l'animal dont il est ici question : mais il est vrai que, n'en ayant vu que la tête, nous ne pouvons pas assurer que le reste de la description de Kolbe lui convienne également; nous le présumons seulement comme une chose vraisemblable, qui demande à être vérifiée par des observations ultérieures.

* Nous donnons ici la figure du condoma, qu'on appelle au cap de Bonne-Espérance *coesdoes :* cette figure manquoit à mon ouvrage. N'ayant pas eu la dépouille entière de l'animal, je n'avois pu donner alors que la figure de la tête et des cornes, et c'est de là qu'étoit venue, sur le mot *coesdoes* ou *coudous*, la méprise que nous venons de rectifier dans l'article du canna : mais il nous est arrivé depuis une peau bien conservée de ce bel animal. M. le chevalier d'Auvillars, lieutenant-colonel du régiment de Cambresis, en a aussi apporté une, de laquelle M. de Brosse, premier président du parlement de Dijon, m'a envoyé une très-bonne description qui se rapporte parfaitement avec tout ce que j'ai dit au sujet du condoma.

« L'animal entier, dit M. de Brosse, fut donné au chevalier d'Auvillars, au cap de Bonne-Espéance, par M. Berg, secrétaire du conseil hollandois, comme venant de l'intérieur de l'Afrique, et d'un lieu situé à environ cent lieues du Cap; on lui dit qu'il s'appeloit *coesdoes*. Il y avoit trois de ces animaux morts, l'un plus grand, l'autre plus petit que celui-ci : il le fit très-exactement dépouiller de sa peau, qu'il a apportée en France; cette peau étoit assez épaisse pour faire des semelles de souliers. J'ai vu la peau entière : l'animal sembloit être de la forme d'un petit bœuf, mais plus haut sur ses jambes. Cette peau étoit couverte d'un poil gris de souris assez ras; il y avoit une raie blanche le long de l'épine du dos, d'où descendoient de chaque côté six ou huit raies transversales de même couleur blanche : il y avoit aussi au bas des yeux deux raies blanches posées en chevron renversé, et de chaque côté de ces raies, deux taches de même couleur : le haut du cou étoit garni de longs poils en forme de crinière, qui se prolongeoit jusque sur le garrot. Les cornes, mesurées en ligne droite, avoient deux pieds cinq pouces sept lignes de longueur, et trois pieds deux pouces trois lignes en suivant exactement leurs triples sinuosités sur l'arête continue; l'intervalle entre les cornes, à leur naissance, n'étoit que d'un pouce six lignes, et de deux pieds sept pouces à leurs extrémités; leur circonférence à la base étoit de huit pouces trois lignes : elles étoient bien faites, diminuoient régulièrement de grosseur en s'éloignant de leur naissance, et finissoient en pointe aiguë; elles étoient de couleur grise, lisses, et assez semblables, pour la substance, à celles du bouc, avec quelques rugosités dans le bas, mais sans aucune strie véritable. On pouvoit enlever en entier cette corne jusqu'au bout; après avoir ôté cette enveloppe cornée, mince, et parfaitement évidée, il reste un os de moindre diamètre, presque aussi long, pareillement contourné, de couleur blanc jaunâtre, mais mal lisse, d'une substance lâche, peu compacte, friable, et cellulaire. La corne du pied ressembloit à celle d'une génisse de deux ans. La queue étoit courte et garnie de poils assez longs à l'extrémité. »

Cette description faite par M. le président de Brosse est très-bonne; je l'ai confrontée avec les dépouilles de ce même animal que j'avois reçues presque en même temps pour le Cabinet du Roi, et je n'ai rien trouvé à y ajouter ni retrancher.

MM. Forster, qui ont vu cet animal vivant, m'ont communiqué les notices suivantes: « Le *condoma* ou *coesdoes* a quatre pieds de hauteur, mesuré aux jambes de devant, et les cornes ont trois pieds neuf pouces de longueur; leurs extrémités sont éloignées l'une de l'autre de deux pieds sept ou huit pouces; elles sont grises, mais blanchâtres à la pointe; leur arête suit toutes leurs inflexions ou courbures, et elles sont un peu comprimées et torses en hélice. La femelle porte des cornes comme le mâle. Les oreilles sont larges; et la queue, qui n'a qu'un demi pied de longueur, est brune à son origine, blanche sur le milieu, et noire à l'extrémité, qui est terminée par une touffe de poils assez longs.

« Le pelage est ordinairement gris et quelquefois roussâtre. Il y a sur le dos une ligne blanche jusqu'à la queue; il descend de cette ligne sept barres de même couleur blanche, dont quatre sur les cuisses et trois sur les flancs. Dans quelques individus, ces barres descendantes sont au nombre de huit et même de neuf; dans d'autres, il n'y en a que six : mais ceux qui en ont sept sont les plus communs. Il y a sur l'arête du cou une espèce de crinière formée de longs poils. Le de-

vant de la tête est noirâtre, et du coin antérieur de chaque œil il part une ligne blanche qui s'étend sur le museau; le ventre et les pieds sont d'un gris blanchâtre. Il y a des larmiers sous les yeux.

« Ces animaux se trouvent dans l'intérieur des terres du cap de Bonne-Espérance; ils ne vont point en troupes comme certaines espèces de gazelles. Ils font des bonds et des sauts surprenans; on en a vu franchir une porte grillée qui avoit dix pieds de hauteur, quoiqu'il n'y eût que très-peu d'espace pour pouvoir s'élancer. On peut les apprivoiser et les nourrir de pain; on en a eu plusieurs à la ménagerie du cap de Bonne-Espérance. »

Nous ajouterons encore à ces observations l'excellente description de cet animal que M. Allamand vient de publier à la suite du quatrième volume de mes supplémens à l'Histoire naturelle, édition de Hollande; il y a joint une très-belle figure d'un individu beaucoup plus grand que celui que j'ai fait dessiner et graver.

SUR LE CONDOMA,

Par M. le professeur Allamand.

* Quoique les cornes de l'animal à qui M. de Buffon a donné le nom de *condoma* soient assez connues et se trouvent très-souvent dans les cabinets de curiosités naturelles, l'animal n'a jamais été décrit; il est pourtant assez remarquable pour mériter l'attention des voyageurs et des naturalistes.

M. de Buffon a eu raison de dire qu'il approchoit beaucoup de l'animal que Caïus a donné sous le nom de *strepsiceros*, puisqu'on ne sauroit douter que ce ne soit le même, vu la parfaite conformité des cornes [1]. Il soupçonne aussi que ce pourroit bien être l'animal auquel Kolbe a donné le nom de *chèvre sauvage :* et effectivement la description que celui-ci en a faite a quelque rapport à celle que je vais donner du *condoma ;* mais aussi il y a des différences notables, comme on s'en apercevra bientôt.

M. Pallas, qui dans ses *Spicilegia zoologica*, fasc. I, page 17, a donné une bonne description des cornes et de la tête du condoma, croit que M. de Buffon s'est trompé en prenant cet animal pour cette chèvre sauvage, parce qu'il n'en a point la barbe. S'il n'a pas d'autre raison que celle-là pour appuyer son avis, c'est lui qui s'est trompé; car le condoma a une barbe très-remarquable.

Mais, sans nous arrêter aux conjectures qu'on a pu former sur la figure de cet animal, faisons-le connoître véritablement tel qu'il est, en lui conservant le nom de *condoma* que M. de Buffon lui a donné, quoique ce ne soit pas celui qu'on lui donne au Cap, où on l'appelle *coesdoes* ou *coudous*. Nous avons eu la satisfaction d'en voir un ici vivant, qui a été envoyé du cap de Bonne-Espérance, en 1776, à la ménagerie du prince d'Orange.

Je lui ai rendu de fréquentes visites; frappé de sa beauté, je ne pouvois me lasser de l'admirer, et je renvoyois de jour à autre d'en faire une description exacte : comme je me proposois d'y retourner pour le mieux examiner, j'eus le chagrin d'apprendre qu'il étoit mort; et ainsi tout ce que j'en pourrois dire se réduiroit à ce que ma mémoire me fourniroit. Heureusement avant que d'être conduit à la ménagerie du prince, il avoit passé par Amsterdam; là M. Schneider en fit faire le dessin, et M. le docteur Klockner, qui ne perd aucune occasion d'augmenter nos connoissances en fait d'histoire naturelle, l'examina avec les yeux d'un véritable observateur, et en fit une description qu'il a eu la bonté de me communiquer : ainsi c'est à lui qu'on doit les principaux détails où je vais entrer.

On est surpris au premier coup d'œil qu'on jette sur cet animal : la légèreté de sa marche, la finesse de ses jambes, le poil court dont la plus grande partie de son corps est couverte, la manière haute dont il porte sa tête, la grandeur de sa taille, tout cela annonce un très-beau cerf; mais les grandes et singulières cornes dont il est orné, les taches blanches qu'il a au dessous des yeux, et les raies de même couleur que l'on voit sur son corps, et qui ont quelque rapport avec celles du zèbre, font qu'on l'en distingue bientôt, de façon cependant qu'on seroit tenté

1. M. de Buffon remarque que Caïus s'est trompé en donnant à cet animal le nom de *strepsiceros*, qui ne désigne que l'*antilope*, dont le *condoma* diffère beaucoup. Le nouveau traducteur de Pline prétend que M. de Buffon s'est entièrement mépris au caractère distinctif des cornes du *strepsiceros*, auxquelles il n'accorde point la double flexion que M. de Buffon leur attribue : il veut qu'elles soient droites, mais cannelées en spirale; et cela fondé sur ce passage de Pline : « Erecta autem (cornua) « rugarumque ambitu contorta et in leve fastigium « exacuta, ut lyras diceres, strepsiceroti, quam ad« dacem Africa appellat; » ce qu'il traduit ainsi :

« Le chevreuil *strepsiceros* des Grecs, nommé « *addax* en Afrique, a les cornes droites et terminées « en pointes, mais contournées en spirale, et cannelées tout autour. »

S'il avoit fait attention qu'il a omis dans sa traduction celle de ces mots, *ut lyras diceres*, qui ne convient qu'à la figure des cornes de l'antilope, il n'auroit sans doute pas fait cette critique.

de lui donner la préférence. La tête du condoma ressemble assez à celle du cerf; elle est couverte de poils bruns, avec un petit cercle de couleur roussâtre autour des yeux, du bord inférieur de chacun desquels part une ligne blanche, qui s'avance obliquement et en s'élargissant du côté du museau, et enfin se termine en pointe; de côté et d'autre de ces lignes on voit trois taches rondes d'un blanc pâle, dont les deux supérieures sont de la grandeur d'une pièce de vingt sous, et celle qui est au dessous, près du museau, est un peu plus grande. Les yeux sont noirs, bien fendus, et ont beaucoup de vivacité; le bout du museau est noir et sans poils; les deux lèvres sont couvertes de poils blancs, et le dessous de la mâchoire inférieure est garni d'une barbe grisâtre de la longueur de cinq à six pouces, qui se termine en pointe. La tête est surmontée de deux cornes, de couleur brune tirant sur le noir, et couvertes de rugosités; elles ont une arête qui s'étend sur toute leur longueur, excepté vers leur extrémité, qui est arrondie et qui se termine en une pointe noirâtre; elles ont une double flexion, comme celles des antilopes, et sont précisément telles que celles qui ont été décrites par MM. de Buffon et Daubenton. Leur longueur perpendiculaire n'étoit que de deux pieds un pouce huit lignes dans l'animal que je décris; ce qui me porte à croire qu'il n'avoit pas encore acquis toute sa grandeur, car on trouve de ces cornes qui sont plus longues: j'en ai placé deux paires au cabinet de notre académie, dont les plus courtes ont deux pieds cinq pouces en ligne droite, et trois pieds et demi en suivant les contours; la circonférence de leur base est de neuf pouces, et il y a entre leurs pointes une distance de deux pieds et demi.

Les oreilles sont longues, larges, et de la même couleur que le corps, qui est couvert d'un poil fort court, d'une couleur fauve tirant sur le gris. Le dessus du cou est garni d'une espèce de crinière, composée de longs poils bruns qui s'étendent depuis l'origine de la tête jusqu'au dessus des épaules; là ils deviennent plus courts; changeant de couleur, ils forment tout le long du dos jusqu'à la queue une raie blanche; le reste du cou est couvert de semblables poils bruns et assez longs, particulièrement dans la partie inférieure jusqu'au dessous de la poitrine. De chaque côté de cette ligne blanche qui est sur le dos, partent d'autres raies aussi blanches, de la largeur d'environ un pouce, qui descendent le long des côtés; ces raies sont au nombre de neuf, et la première est derrière les pieds de devant; il y en a quatre qui descendent jusqu'au ventre; la troisième est plus courte; les quatre dernières sont sur la croupe, comme on le voit dans la figure.

La queue est longue de plus d'un pied; elle est un peu aplatie et fournie de poils d'un gris blanchâtre sur les bords, et qui forment à l'extrémité une touffe d'un brun noirâtre. Les jambes sont déliées, mais nerveuses, sans cette touffe de poils ou brosse qui se trouvent sur le haut des canons des jambes postérieures des cerfs. La corne du pied est noire et fendue, comme celle de tous les animaux qui appartiennent à cette classe.

Cette description est celle du condoma de la ménagerie du prince d'Orange: cependant il ne faut pas croire que tous les condomas soient précisément marqués de la même façon. M. Klockner a vu diverses peaux où les raies blanches différoient par leur longueur et par leur position: mais on comprend qu'une telle différence n'est pas une variété qui mérite quelque attention. Il y a une chose plus importante à remarquer ici, c'est que la plupart de ces peaux n'ont point de barbe, et l'on en voit une dans le cabinet de la société de Harlem, qui est très-bien préparée pour représenter au vrai la figure de l'animal, mais aussi sans barbe. Y auroit-il donc des condomas barbus et d'autres sans barbe? c'est ce que j'ai peine à croire; et je pense avec M. Klockner que la barbe est tombée de ces peaux quand on les a préparées, et cela d'autant plus que si on les regarde avec attention, on voit la place où paroissent avoir été les poils dont la barbe étoit composée.

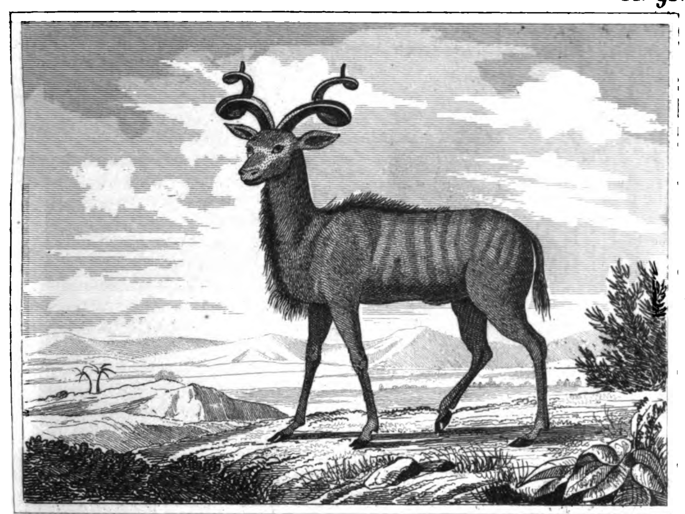
Notre condoma étoit fort doux; il vivoit en bonne union avec les animaux qui paissoient avec lui dans le même parc; et dès qu'il voyoit quelqu'un s'approcher de la cloison qui étoit autour, il accouroit pour prendre le pain qu'on lui offroit. On le nourrissoit de riz, d'avoine, d'herbes, de foin, de carottes, etc. Dans son pays natal, il broutoit l'herbe et mangeoit les boutons et les feuilles des jeunes arbres, comme les cerfs et les boucs. Quoique je l'aie vu très-fréquemment, je ne l'ai jamais entendu donner aucun son, mais M. Klockner nous apprend que sa voix étoit à peu près celle de l'âne.

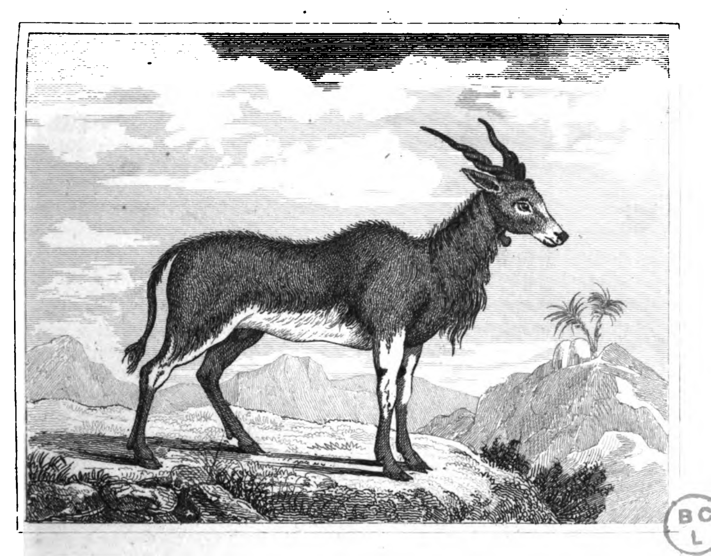
Voici ses dimensions telles qu'elles ont été prises sur l'animal vivant, par le même M. Klockner, sur la mesure pied de roi:

LE CONDOMA

Ordre des Ruminants. *Genre* Antilope. / *Cuvier* /

Pl. 92.





LE NYLGAU

Ordre des Ruminants... *id*.. *id*..

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps depuis le bout du museau jusqu'à la queue	5	8	»
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles	1	»	»
Longueur de la tête jusqu'aux cornes	»	8	8
Longueur des cornes mesurées en ligne droite	2	1	8
Longueur des oreilles	»	8	4
Hauteur du train de devant	4	3	6
Hauteur du train de derrière	4	1	»
Circonférence du corps derrière les jambes de devant	4	4	»
Circonférence du milieu du corps	4	5	8
Circonférence du corps devant les jambes postérieures	4	2	»
Longueur de la queue	1	2	»

En comparant cette description du condoma avec celle que Kolbe a donnée de la chèvre sauvage du cap de Bonne-Espérance, on a la confirmation de ce que j'ai dit ci-devant; c'est que le condoma ressemble, à quelques égards, à cette chèvre : il est de la même taille; son poil est à peu près de la même couleur grise, et il a, comme elle, une barbe et des raies qui descendent depuis le dos sur les côtés. En voilà assez pour autoriser M. de Buffon à dire qu'il n'avoit trouvé aucune notice d'animal qui approchât de plus près du condoma que la chèvre sauvage de Kolbe; mais aussi j'ai observé qu'il y avoit des différences remarquables entre ces deux animaux. Le nombre des raies blanches qui descendent sur leurs côtés n'est pas le même, et elles sont différemment posées; la chèvre ne paroît point avoir ces taches blanches qui sont au dessous des yeux du condoma, et qui sont trop frappantes pour qu'on puisse supposer que Kolbe ait oublié d'en parler : mais ce qui distingue principalement ces animaux sont les cornes; celles de la chèvre sont dites simplement recourbées, ce qui n'exprime point cette double flexion qui est si remarquable dans celles du condoma : aussi, dans la figure que Kolbe a ajoutée à sa description, la chèvre y est représentée avec des cornes qui seroient tout-à-fait droites sans une légère courbure au haut, à peine perceptible.

L'auteur d'une histoire naturelle qui se publie en hollandois a donné la figure d'un animal tué sur les côtes orientales d'Afrique, et dont le dessin lui a été communiqué par un médecin de ses amis. A en juger par les cornes, cet animal est un véritable condoma; mais s'il est bien représenté, il a le corps plus lourd, et il n'a aucune des raies ni des taches blanches qui se trouvent sur celui que nous avons décrit.

M. Muller, qui travaille en Allemagne à éclaircir le *Système de la Nature* de Linnæus, a donné une planche coloriée qui représente passablement le condoma.

LE NIL-GAUT.

Cet animal est celui que plusieurs voyageurs ont appelé *bœuf gris du Mogol*, quoiqu'il soit connu sous le nom de *nil-gaut* dans plusieurs endroits de l'Inde. Nous avons vu vivans le mâle et la femelle dans le parc du château royal de la Muette, où on les nourrit encore aujourd'hui (juin 1774), et où on les laisse en pleine liberté : nous les avons fait dessiner tous deux d'après nature.

Quoique le nil-gaut tienne du cerf par le cou et la tête, et du bœuf par les cornes et la queue, il est néanmoins plus éloigné de l'un et de l'autre de ces genres que de celui des gazelles ou des grandes chèvres. Les climats chauds de l'Asie et de l'Afrique sont ceux où les grandes espèces des gazelles et des chèvres sont plus multipliées : on trouve dans les mêmes lieux, ou à peu de distance les uns des autres, le condoma, le bubale, le koba et le nil-gaut dont il est ici question. L'espèce de barbe qu'il a sous le cou et le poitrail, la disposition de son pied et de ses sabots, plusieurs autres rapports de conformation avec les grandes chèvres, le rapprochent de cette famille plus que de celle des cerfs ou de celle des bœufs; et dans les animaux d'Europe, c'est au chamois qu'on pourroit le comparer plutôt qu'à tout autre animal : mais dans la réalité, le nil-gaut est le seul de son genre, et d'une espèce particulière qui ne tient au genre du bœuf, du cerf, de la chèvre, de la gazelle et du chamois, que par quelques caractères ou rapports particuliers. Il a, comme tous

ces animaux, la faculté de ruminer; il court de mauvaise grâce et plus mal que le cerf, quoiqu'il ait la tête et l'encolure aussi légères : mais ses jambes sont plus mauvaises et plus inégales en hauteur; celles de derrière étant considérablement plus courtes que celles de devant, il porte la queue horizontalement en courant, et la tient basse et entre les jambes lorsqu'il est en repos. Le mâle a des cornes et la femelle n'en a point; ce qui la rapproche encore du genre des chèvres, dans lequel d'ordinaire la femelle n'a point de cornes; celles du nil-gaut sont creuses, et ne tombent pas comme le bois des cerfs, des daims et des chevreuils; caractère qui le sépare absolument de ce genre d'animaux. Comme il vient d'un pays où la chaleur est plus grande que dans notre climat, il sera peut-être difficile de le multiplier ici : ce seroit néanmoins une bonne acquisition à faire, parce que cet animal, quoique vif et vagabond comme les chèvres, est assez doux pour se laisser régir, et qu'il donneroit, comme elles, de la chair mangeable, du bon suif et des peaux plus épaisses et plus fermes. La femelle est actuellement plus brune que le mâle, et paroît plus jeune; mais elle deviendra peut-être de la même couleur grise avec l'âge.

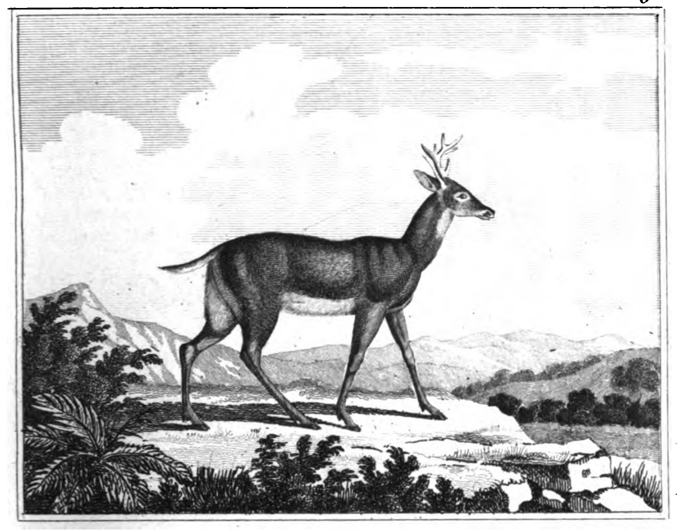
Voici le détail de la description que j'ai faite de ces deux animaux avec M. Sève, qui les a dessinés : Le mâle étoit de la grandeur d'un cerf de taille moyenne; les cornes n'avoient que six pouces de longueur, sur deux pouces neuf lignes de grosseur à la base. Il n'y avoit point de dents incisives à la mâchoire supérieure; celles de la mâchoire inférieure étoient larges et peu longues : il y a un espace vide entre elles et les mâchelières. Le train de derrière, dans le mâle, est plus bas que celui de devant, et l'on voit une espèce de bosse ou d'élévation sur les épaules, et cet endroit est garni d'une petite crinière qui prend du sommet de la tête et finit au milieu du dos : sur la poitrine se trouve une touffe de longs poils noirs. Le pelage de tout le corps est d'un gris d'ardoise : mais la tête est garnie d'un poil plus fauve, mêlé de grisâtre, et le tour des yeux d'un poil fauve clair, avec une petite tache blanche à l'angle de chaque œil; le dessus du nez brun; les naseaux sont noirs avec une bande blanche à côté. Les oreilles sont fort grandes et larges, rayées de trois bandes noires vers leurs extrémités; la face extérieure de l'oreille est d'un gris roussâtre, avec une tache blanche à l'extrémité. Le sommet de la tête est garni d'un poil noir, mêlé de brun, qui forme, sur le haut du front, une espèce de fer à cheval; il y a sous le cou, près de la gorge, une grande tache blanche; le ventre est gris d'ardoise comme le corps. Les jambes de devant et les cuisses sont noires sur la face extérieure, et d'un gris plus foncé que celui du corps sur la face intérieure. Le pied est court et ressemble à celui du cerf; les sabots en sont noirs : il y a, sur la face externe des pieds de devant, une tache blanche, et sur l'interne deux autres taches de même couleur. Les jambes de derrière sont beaucoup plus fortes que celles de devant : elles sont couvertes de poils noirâtres, avec deux grandes taches blanches sur les pieds, tant en dehors qu'en dedans; et plus bas il y a de grands poils châtains qui forment une touffe frisée. La queue est d'un gris d'ardoise vers le milieu, et blanche sur les côtés; elle est terminée par une touffe de grands poils noirs; le dessous est en peau nue. Les poils blancs des côtés de la queue sont fort longs, et ne sont point couchés sur la peau comme ceux des autres parties du corps; ils s'étendent au contraire en ligne droite de chaque côté. Le fourreau de la verge est peu apparent, et l'on a observé que le jet de l'urine est fort petit dans le mâle.

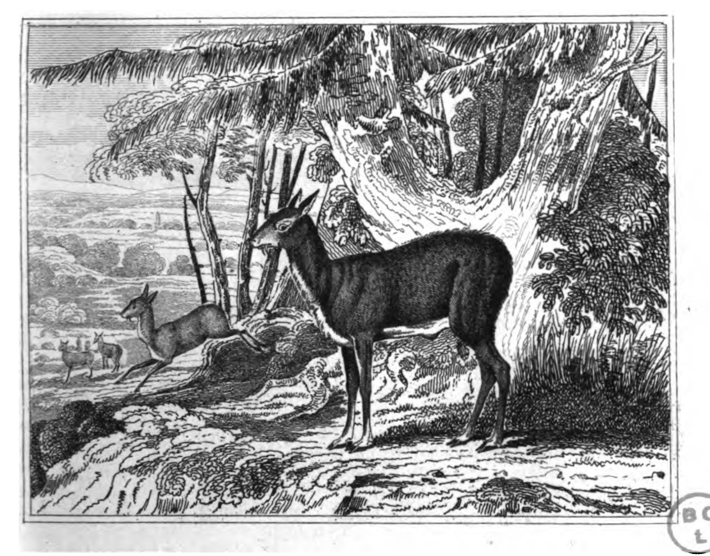
Il y a à l'École vétérinaire une peau bourrée d'un de ces animaux qui diffère de celui qu'on vient de décrire par la couleur du poil, qui est beaucoup plus brune, et par les cornes, qui sont plus grosses à leur base, et cependant moins grandes, n'ayant que quatre pouces et demi de longueur.

La femelle du nil-gaut, qui étoit au parc de la Muette, vient de mourir au mois d'octobre 1774; elle étoit bien plus petite que le mâle, et en même temps plus svelte et plus haute sur ses jambes; sa couleur étoit roussâtre, mélangée d'un poil fauve pâle et de poils d'un brun roux, au lieu que le pelage du mâle étoit en général de couleur ardoisée. La plus grande différence qu'il y eût entre cette femelle et son mâle étoit dans le train de derrière, qu'elle avoit plus élevé que celui de devant, tandis que c'est le contraire dans le mâle; et cette différence pourroit bien n'être qu'individuelle, et ne se pas trouver dans l'espèce entière. Au reste, ce mâle et cette femelle se ressembloient par tous les autres caractères extérieurs et même par les taches; ils paroissoient avoir un grand attachement l'un pour l'autre; ils se léchoient souvent, et, quoiqu'ils fussent en pleine liberté dans le parc, ils ne se sépa-

'LE MAZAME

Ordre des Ruminants. *Genre* Cerf. *(Cuvier)*





LE MUSC

Ordre des Ruminants. *Genre* Chevrotain. *(Cuvier)*

roient que rarement, et ne se quittoient jamais pour long-temps.

M. William Hunter, docteur en médecine, membre de la Société de Londres, a donné, dans les *Transactions philosophiques*, un Mémoire sur le nil-gaut, avec une assez bonne figure. M. Leroy, de l'Académie des Sciences de Paris, en ayant fait la traduction avec soin, j'ai cru faire plaisir aux amateurs de l'histoire naturelle de la joindre ici, d'autant que M. Hunter a observé cet animal de beaucoup plus près que je n'ai pu le faire.

« On doit compter, dit M. Hunter, au nombre des richesses qui nous ont été apportées des Indes dans ces derniers temps, un bel animal appelé *nil-ghau ;* il est fort à souhaiter qu'il se propage en Angleterre, de manière à devenir un de nos animaux les plus utiles, ou, au moins, un de ceux qui parent le plus nos campagnes; il est plus grand qu'aucun des ruminans de ce pays-ci, excepté le bœuf; il y a tout lieu de croire qu'on en trouvera la chair excellente; et, s'il peut être assez apprivoisé pour s'accoutumer au travail, il y a toute apparence que sa force et sa grande vitesse pourront être employées avantageusement.

« Les représentations exactes des animaux par la peinture en donnent des idées beaucoup plus justes que de simples descriptions. Quiconque jettera les yeux sur le portrait qui a été fait sous mes yeux par M. Stublo, cet excellent peintre d'animaux, ne sera jamais embarrassé de reconnoître le nil-ghau partout où il pourra le rencontrer. Quoi qu'il en soit, je vais tenter la description de cet animal, en y joignant ensuite tout ce que j'ai pu apprendre de son histoire. Ce détail ne sera pas très-exact : mais les naturalistes auront une sorte de plaisir en apprenant au moins quelque chose de ce qui regarde ce bel et grand animal, dont jusqu'ici nous n'avions ni descriptions ni peintures.

« Le nil-ghau mâle me frappa à la première vue, comme étant d'une nature moyenne entre le taureau et le cerf, à peu près comme nous supposerions que seroit un animal qui seroit le produit de ces deux espèces d'animaux; car il est d'autant plus petit que l'un, qu'il est plus grand que l'autre, et on trouve dans ses formes un grand mélange de ressemblance à tous les deux; son corps, ses cornes et sa queue ressemblent assez à ceux du taureau; et sa tête, son cou et ses jambes approchent beaucoup de ceux du cerf.

« *Sa couleur.* La couleur est, en général, cendrée ou grise, d'après le mélange des poils noirs et blancs : la plupart de ces poils sont à moitié noirs et à moitié blancs; la partie blanche se trouve du côté de la racine. La couleur de ses jambes est plus foncée que celle du corps : on en peut dire de même de la tête, avec cette singularité que cette couleur plus foncée n'y est pas générale, mais seulement dans quelques parties qui sont presque toutes noires; dans quelques autres endroits, dont nous parlerons plus bas, le poil est d'une belle couleur blanche.

« *Son tronc.* La hauteur de son dos, où il y a une légère éminence au dessus de l'omoplate, est de quatre pieds un pouce (anglois); et à la partie la plus élevée immédiatement derrière les reins, cette hauteur n'est que de quatre pieds; la longueur du tronc en général, vu de profil depuis la racine du cou jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ quatre pieds, ce qui est à peu près la hauteur de l'animal, de façon que, vu de profil, et lorsque ses jambes sont parallèles, son dos et ses membres forment les trois côtés d'un carré, dont le terrain sur lequel il est placé fait le quatrième. Il a quatre pieds dix pouces de circonférence immédiatement derrière les épaules, et quelque chose de plus au devant des jambes de derrière; mais cette dernière dimension doit varier beaucoup, comme on l'imagine bien, selon que l'animal a le corps plus ou moins plein de nourriture.

« *Son poil.* Le poil sur le corps est, en général, plus rare, plus fort, et plus roide que celui du bœuf; sous le ventre et aux parties supérieures de ses membres, il est plus long et plus doux que sur les côtés et sur le dos; tout le long du cou et de l'épine du dos, jusqu'à la partie postérieure de l'élévation qui est au dessus des omoplates, le poil est plus noir, plus long, et plus redressé, formant une espèce de courte crinière rare et élevée; les régions ombilicales et hypogastriques du ventre, l'intérieur des cuisses, et toutes les parties qui sont recouvertes par la queue, sont blanches; le prépuce n'est point marqué par une touffe de poils, et ce prépuce ne saille que très-peu.

« *Ses testicules.* Les testicules sont oblongs et pendans comme dans le taureau; la queue descend jusqu'à deux pouces au dessus de l'os du talon; l'extrémité en est ornée de longs poils noirs, ainsi que de quelques poils blancs, particulièrement du côté de l'intérieur : la queue, sur cette face intérieure, n'est point garnie de poils, excepté, comme

on vient de le dire, vers son extrémité; mais, à droite et à gauche, il y a une bordure de longs poils blancs.

« *Ses jambes.* Les jambes sont minces en proportion de leur longueur, non pas autant que celles de notre cerf, mais plus que celles de nos taureaux; les jambes de devant ont un peu plus de deux pieds sept pouces de long. Il y a une tache blanche sur la partie de devant de chaque pied, presque immédiatement au dessus de chaque sabot, et une autre tache blanche plus petite au devant du canon, et au dessus de chacune il y a une touffe remarquable de longs poils blancs, qui tourne autour en forme de boucles pendantes. Les sabots des jambes de devant paroissent être d'une longueur trop grande : cette singularité étoit fort remarquable dans chacun des cinq nil-ghaux que j'ai vus; cependant on conjecture que cela venoit d'avoir été renfermés, et en l'examinant dans l'animal mort, la conjecture s'est trouvée fondée.

« *Son cou.* Le cou est long et mince comme dans le cerf; il y a à la gorge une belle tache de poils blancs de la forme d'un bouclier; et plus bas, au commencement de l'arrondissement du cou, il y a une touffe de longs poils noirs en forme de barbe.

« *Sa tête.* La tête est longue et mince; sa longueur depuis les cornes jusqu'à l'extrémité du nez est d'environ un pied deux pouces trois quarts; la cloison qui sépare les narines avoit été percée pour y passer une corde ou une bride, selon la manière des Orientaux d'attacher et de mener le bétail.

« *Sa bouche.* La fente de la bouche est longue, et la mâchoire inférieure est blanche dans toute l'étendue de cette fente; la mâchoire supérieure n'est blanche qu'aux narines.

« *Ses dents.* Il y a six dents molaires de chaque côté des mâchoires, et huit incisives à la mâchoire inférieure; la première des incisives est fort large, et les autres plus petites en proportion de ce qu'elles sont placées plus en avant ou en arrière.

« *Ses yeux.* Les yeux, en général, sont d'une couleur foncée; car toute la partie de la conjonctive qu'on peut voir est de cette couleur : de profil, la cornée et tout ce qu'on peut voir au travers paroît bleu comme l'acier bruni; la pupille est ovale et transversalement oblongue, et l'iris est presque noir.

« *Ses oreilles.* Les oreilles sont grandes et belles; elles ont plus de sept pouces de long, et s'élargissent considérablement vers leurs extrémités; elles sont blanches à leurs bords et dans l'intérieur, excepté dans l'endroit où deux bandes noires marquent le creux de l'oreille.

« *Ses cornes.* Les cornes ont sept pouces de long; elles ont six pouces de tour à leur origine, et diminuent par degrés; elles se terminent en une pointe mousse. Elles ont à leur origine trois faces plates, séparées par autant d'angles : l'un de ces angles est en devant de la corne, et par conséquent l'une des faces en forme le derrière; mais cette forme triangulaire diminue peu à peu, et se perd vers l'extrémité. Il y a sur la base, à l'origine des cornes, de légers plis ou rides circulaires, dont le nombre correspond à l'âge de l'animal. La corne, depuis la base jusqu'en haut, en est unie, et le bout est d'une couleur fort foncée. Ces cornes s'élèvent en haut et en avant, formant un angle fort obtus avec le front ou la face; elles sont légèrement courbées; la concavité en est tournée vers l'intérieur et un peu en devant; leur intervalle, à leur origine, est de trois pouces un quart, à leur sommet de six pouces un quart, et dans l'intervalle du milieu un peu moins de six pouces.

« *Sa nourriture.* Il mange de l'avoine, mais pas avidement; il aime mieux l'herbe et le foin : cependant ce qu'il aime encore davantage, c'est le pain de froment, qu'il mange toujours avec délices. Quand il est altéré, il boit jusqu'à huit pintes d'eau.

« *Sa fiente.* Sa fiente est en forme de petites boules rondes de la grosseur d'une noix muscade.

« *Ses mœurs.* Quoiqu'on m'eût rapporté qu'il étoit extrêmement farouche, j'ai trouvé, tant que je l'ai eu en ma garde, que c'étoit, dans le fond, un animal très-doux, et qui paroissoit aimer qu'on se familiarisât avec lui, léchant toujours la main de celui qui le flattoit ou qui lui présentoit du pain, et n'ayant jamais tenté de se servir de ses armes pour blesser qui que ce soit. Le sens de l'odorat dans cet animal paroît très-fin, et semble le guider dans tous ses mouvemens; quand quelque personne l'approche, il la flaire en faisant un certain bruit : il en faisoit autant quand on lui apportoit à boire ou à manger; et il étoit si facilement offensé par une odeur extraordinaire, ou si circonspect, qu'il ne vouloit pas goûter le pain que je lui présentois, lorsque ma main avoit touché de l'huile de térébenthine, ou quelques liqueurs spiritueuses.

« Sa manière de se battre est fort singu-

lière ; milord Clive l'a observée sur deux mâles qui avoient été enfermés dans une petite enceinte, et il me l'a racontée comme il suit : « Étant encore à une distance con-« sidérable l'un de l'autre, ils se préparè-« rent au combat en tombant sur leurs ge-« noux de devant, et s'avancèrent l'un vers « l'autre d'un pas assez rapide, en tortillant « toujours et agenouillés de cette manière ; « et quand ils furent arrivés à quelques pas « de distance, ils firent un saut et s'élan-» cèrent l'un contre l'autre. »

« Pendant tout le temps que j'en eus deux dans mon écurie, je remarquai que, toutes les fois qu'on vouloit les toucher, ils tomboient sur leurs genoux de devant ; ce qui leur arrivoit même quelquefois lorsque je m'avançois devant eux : mais, comme ils ne s'élançoient jamais contre moi, j'étois si loin de penser que cette posture annonçoit leur colère ou une disposition au combat, que je la regardois au contraire comme une expression de timidité, ou d'une grande douceur, ou même d'humilité.

« *La femelle.* La femelle diffère tellement du mâle, qu'à peine pourroit-on les croire de la même espèce ; elle est beaucoup plus petite : elle ressemble, par sa forme et par sa couleur jaunâtre, à une jeune biche, et n'a point de cornes ; elle a quatre tettes, et l'on croit qu'elle porte neuf mois ; quelquefois elle produit deux petits, mais le plus souvent, elle n'en fait qu'un. Le nil-ghau mâle, étant jeune, ressemble beaucoup par sa couleur à la femelle, et par conséquent à un jeune cerf.

« *Son espèce.* Lorsqu'on nous présente un nouvel animal, il est souvent fort difficile, et quelquefois même impossible, de déterminer son espèce uniquement par ses caractères extérieurs ; mais, lorsque cet animal est disséqué par un anatomiste habile dans l'anatomie comparée, alors la question se décide communément avec certitude.

« D'après les caractères extérieurs uniquement, je soupçonnai ou plutôt je crus que le nil-ghau étoit un animal particulier et d'une espèce distincte. Quelques-uns de mes amis le prirent pour un cerf ; mais je fus convaincu qu'il n'étoit pas de ce genre, par la permanence de ses cornes qui ne tombent pas. D'autres pensèrent que c'étoit une antilope : mais les cornes et la grandeur de l'animal me firent croire encore que ce n'en étoit pas une ; et il avoit tant de rapport par sa forme, particulièrement la femelle, avec le cerf, que je ne pouvois pas le regarder comme du même genre que le taureau. Dans le temps du rut, on mit un de ces mâles nil-ghau avec une biche ; mais on ne remarqua ni amour, ni même aucune attention particulière, entre ces deux animaux. Enfin, l'un de ces animaux étant mort, je fus assuré par mon frère, qui l'a disséqué, et qui a disséqué presque tous les quadrupèdes connus, que le nil-ghau est un animal d'une espèce nouvelle.

« *Son histoire.* Plusieurs de ces animaux mâles et femelles ont été apportés en Angleterre depuis quelques années : les premiers furent envoyés de Bombay en présent à milord Clive ; ils arrivèrent au mois d'août 1767 ; il y en avoit un mâle et l'autre femelle, et ils continuèrent de produire dans ce pays-ci chaque année. Quelque temps après, on en amena deux autres qui furent présentés à la reine par M. Sukivau ; et cette princesse, étant toujours disposée à encourager toute espèce de recherches curieuses et utiles dans l'histoire naturelle, me fit donner la permission de les garder pendant quelque temps ; ce qui me mit à portée, non seulement de pouvoir les décrire et d'en avoir une peinture bien exacte, mais encore de disséquer, avec le secours de mon frère, l'animal mort, et d'en conserver la peau et le squelette. Milord Clive a eu la bonté de me donner tous les éclaircissemens qu'il a pu me fournir pour en faire l'histoire, ainsi que le général Carnat, et quelques autres personnes.

« Ces animaux sont regardés comme des raretés dans tous les établissemens que nous avons dans l'Inde ; ils y sont amenés de l'intérieur du pays en présent aux nababs et autres personnes considérables. Le lord Clive, le général Carnat, M. Walsh, M. Watts, et beaucoup d'autres personnes qui ont vu une grande partie de l'Inde, m'ont tous dit qu'ils ne l'avoient jamais vu sauvage. Bernier, autant que je l'ai pu découvrir, est le seul auteur qui en fasse mention. Dans le quatrième volume de ses Mémoires, il fait le récit d'un voyage qu'il entreprit en 1664, depuis Delhi jusqu'à la province de Cachemire, avec l'empereur mogol Aureng-zeb, qui alla dans ce paradis terrestre, comme le regardent les Indiens, pour éviter les chaleurs de l'été. En parlant de la chasse, qui faisoit l'amusement de l'empereur dans ce voyage, il décrit, parmi plusieurs autres animaux, le nil-ghau, mais sans rien dire de plus de cet animal, sinon que quelquefois l'empereur en tuoit un si grand nombre, qu'il en distribuoit des quartiers tout entiers à tous ses *omrhas ;* ce qui montre qu'ils

étoient en grand nombre, sauvages dans cette contrée, et qu'on en regardoit la chair ou la viande comme fort bonne ou délicieuse.

« Ceci paroît s'accorder avec la rareté de ces animaux au Bengale, à Madras et à Bombay. Cachemire est une des provinces les plus septentrionales de l'empire du Mogol : et ce fut en allant de Delhi vers cette province que Bernier vit l'empereur les chasser.

« *Son nom.* Le mot *nil-ghau* (car telles sont les lettres composantes de ce nom qui correspondent au persan), quoique prononcé comme s'il étoit écrit *neel-gau* (en françois *nil-ga*), signifie une *vache bleue*, ou plutôt un *taureau bleu*, *gau* étant masculin. Le mâle de ces animaux a en effet de justes titres à ce nom, non seulement par rapport à sa ressemblance avec le taureau, mais encore par la teinte bleuâtre qui se fait remarquer sensiblement dans la couleur de son corps; mais il n'en est nullement de même de la famelle, qui a beaucoup de ressemblance, et quant à la couleur et quant à la forme, avec notre cerf. Les nil-ghaux qui sont venus en Angleterre ont été presque tous apportés de Surate ou de Bombay, et ils paroissent moins rares dans cette partie de l'Inde que dans le Bengale; ce qui donne lieu de conjecturer qu'ils pourroient être indigènes dans la province de Guzarate, l'une des provinces les plus occidentales de l'empire du Mogol, étant située au nord de Surate, et s'étendant jusqu'à l'océan indien.

« Un officier [1] qui a demeuré long-temps dans l'Inde a écrit pour obtenir toutes les connoissances et tous les éclaircissemens qu'on pourroit se procurer sur cet animal. Nous espérons recevoir en conséquence, dans le cours de l'année prochaine, quelques détails satisfaisans à ce sujet, quoique les habitans de ces contrées, selon ce qu'en dit cet officier, aient peu d'inclination pour l'histoire naurelle, et même en général pour toute espèce de connoissances. »

En comparant la gravure de cet animal donnée dans les *Transactions philosophiques*, avec les dessins que nous avons faits d'après nature dans le parc de la Muette, près de Paris, nous avons reconnu que dans la gravure angloise, les oreilles sont plus courtes, les cornes un peu plus émoussées, le poil sous la partie du cou, plus court, plus roide, et ne faisant pas un flocon. Dans cette même gravure, on ne voit pas la touffe de poil qui est sur les eperons des pieds de derrière du mâle; enfin la crinière sur le garrot paroît aussi plus courte que dans nos dessins : mais toutes ces petites différences n'empêchent pas que ce ne soit le même animal.

M. Forster m'écrit, au sujet du nil-gaut, que, quoique M. Hunter, qui en a donné la description, ait dit qu'il est d'un nouveau genre, il paroît cependant qu'il appartient à la classe des antilopes, et que ses mœurs et sa forme, comparées avec quelques-unes des grandes espèces d'antilopes, semblent prouver qu'on ne devroit pas l'en séparer. Il ajoute que l'animal décrit par le docteur Parsons est certainement le même que le nil-gaut; mais il croit que M. Parsons n'a pas bien remarqué les pieds : car ils sont ordinairement marqués de blanc dans tous ceux que l'on a vus depuis; et il dit, comme M. Hunter, que ces animaux avoient produit en Angleterre, et que même on l'a assuré qu'il y avoit exemple d'une femelle qui avoit fait deux petits à la fois.

1. Le général Carnat.

LE GUIB.

Le guib est un animal qui n'a été indiqué par aucun naturaliste, ni même par aucun voyageur; cependant il est assez commun au Sénégal, d'où M. Adanson en a rapporté les dépouilles, et a bien voulu nous les donner pour le Cabinet du Roi. Il ressemble aux gazelles, surtout au nanguer, par la grandeur et la figure du corps, par la légèreté des jambes, par la forme de la tête et du museau, par les yeux, par les oreilles, et par la longueur de la queue et le défaut de barbe; mais toutes les gazelles, et surtout les nanguers, ont le ventre d'un beau blanc, au lieu que le guib a la poitrine et le ventre d'un brun marron assez foncé : il diffère encore des gazelles par ses cornes, qui sont lisses, sans anneaux transversaux, et qui portent deux arêtes longitudinales, l'une en dessus et l'autre en dessous, lesquelles forment un tour de spirale depuis la base jusqu'à la pointe; elles sont aussi un peu comprimées, et par ces parties le guib approche plus de la chèvre que de la gazelle : néanmoins il n'est ni l'un ni

l'autre ; il est d'une espèce particulière, qui nous paroît intermédiaire entre les deux. Cet animal est remarquable par des bandes blanches sur un fond de poil brun marron ; ces bandes sont disposées sur le corps en long et en travers, comme si c'étoit un harnois. Il vit en société, et se trouve par grandes troupes dans les plaines et les bois du pays de Podor. Comme M. Adanson est le premier qui ait observé le guib, nous publions ici bien volontiers la description qu'il en a faite, et qu'il nous a communiquée [1].

1. *Guib* chez les Nègres Oualofes ou Jalofes. « Gazella cornibus rectis spiralibus ; caput, rostrum, « nasus, oculi, uti *nanguer*. Cornua recta spiralia, « spira prima nigra, nitida, subcompressa, angulis « duobus lateralibus, antice convexa, pone plana, « apice conico teretia.... Aures uti *nanguer* intus « subnudæ, quinque pollices longæ.... Cauda de« cem pollices longa, pilis longis hirta. Dentes duo « et triginta. Pedes uti *nanguer*. Corpus totum fere « fulvum. Albæ fasciæ sex utrinque in dorso trans« versæ, et fasciæ albæ duæ longitudinales ventri « laterales. Maculæ albæ utrinque octo ad decem « supra femora, orbiculatæ. Collum subtus album « et genæ albæ ; latera pedum interiora alba ; ma« cula alba paulo infra oculos. Frons media nigra, « linea supra dorsum longitudinalis nigra, venter « subtus niger ; pars antica pedum anteriorum, « ungulæ et cornua nigra ; longitudo ab apice rostri « ad anum quatuor pedes cum dimidio ; altitudo a « pedibus posticis ad dorsum duos pedes octo pol« lices ; pili omnes brevissimi, lucidi, vix unum « pollicem longi, corpori adpressi. Pulchrum ani« mal a *D. Andriot* missum. » (Notice manuscrite, communiquée par M. Adanson, de l'Académie royale des Sciences.)

LA GRIMME.

Cet animal n'est connu des naturalistes que sous le nom de *chèvre de Grimm;* et comme nous ignorons celui qu'il porte dans son pays natal, nous ne pouvons mieux faire que d'adopter cette dénomination précaire. On trouve une figure de cet animal dans les *Éphémérides d'Allemagne*, qui a été copiée dans la *Collection académique*. Le docteur Herman Grimm est le seul avant nous qui en ait parlé ; et ce qu'il en dit a été copié par Ray, et ensuite par tous ceux qui ont écrit sur la nomenclature des animaux. Quoique sa description soit incomplète, elle désigne deux caractères si marqués, que nous ne croyons pas nous méprendre en présentant ici pour la chèvre de Grimm la tête d'un animal du Sénégal, qui nous a été donnée par M. Adanson. Le premier de ces caractères est une énorme cavité au dessous de chaque œil, laquelle forme de chaque côté du nez un enfoncement si grand dans la mâchoire supérieure, qu'il ne laisse qu'une lame d'os très-mince contre la cloison du nez ; le second caractère est un bouquet de poils bien fourni, et dirigé en haut sur le sommet de la tête. Ils suffisent pour distinguer la grimme de toutes les autres chèvres ou gazelles : elle ressemble cependant aux unes et aux autres, non seulement par la forme du corps, mais même par les cornes, qui sont annelées vers la base et striées longitudinalement, comme celles des autres gazelles, et en même temps dirigées horizontalement en arrière et très-courtes, comme celles de la petite chèvre d'Afrique dont nous avons parlé. Au reste, cet animal étant plus petit que les chèvres, les gazelles, etc., et ne portant que des cornes très-courtes, nous paroît faire la nuance entre les chèvres et les chevrotains.

Il y a apparence que dans l'espèce de la grimme le mâle seul porte des cornes ; car l'individu dont le docteur Grimm a donné la description et la figure n'avoit point de cornes ; et la tête que nous a donnée M. Adanson porte au contraire deux cornes, à la vérité très-courtes et cachées dans le poil, mais cependant assez apparentes pour ne pouvoir échapper au dessinateur, et encore moins à l'observateur. D'ailleurs on verra dans l'histoire des chevrotains que dans celui de Guinée le mâle seul a des cornes ; et c'est ce qui nous fait présumer qu'il en est de même dans l'espèce de la grimme, qui, à tous égards, approche plus du chevrotain que d'aucun autre animal.

* Aux faits historiques que nous avons pu recueillir sur cet animal, nous n'avons joint que la figure de deux têtes, l'une décharnée, et l'autre couverte d'une partie de la peau. MM. Vosmaër et Pallas ont donné depuis des descriptions de ce joli animal, avec une bonne figure que nous avons fait copier. Nous remarquerons que les têtes de la grimme qui sont au Cabinet du Roi, ont les cornes un peu courbes en avant à leurs extrémités, au lieu que les cornes de la

grimme de MM. Vosmaër et Pallas sont au contraire un peu courbes en arrière dans leur longueur. Les oreilles de la grimme qui est au Cabinet du Roi sont rondes à leurs extrémités, au lieu que, dans la figure donnée par MM. Pallas et Vosmaër, ces mêmes oreilles finissent en pointe. Seroit-ce variété de nature ou incorrection de dessin? La grimme de MM. Vosmaër et Pallas a le bout du nez noir, et une bande noire qui s'étend depuis le nez le long du chanfrein, et finit au bouquet ou à l'épi de poils qui est placé sur le haut du front. La tête qui est au Cabinet du Roi n'a point cette bande noire sur le chanfrein. Ces légères différences n'empêchent pas que ce ne soit le même animal; et nous allons donner ici un extrait de la description qu'en fait M. Vosmaër.

Il appelle cet animal *petit bouc damoiseau de Guinée;* apparemment à cause de sa gentillesse et de l'élégance de sa figure; mais le nom ne fait rien à la chose, et nous lui conserverons celui de *chèvre de Grimm*, parce qu'il est connu sous ce nom de tous les naturalistes.

« L'animal étoit mâle, dit M. Vosmaër; il est des plus jolis et des plus mignons qu'on puisse voir: il fut envoyé de Guinée en Hollande avec treize autres de même espèce et des deux sexes, dont douze moururent pendant le voyage, et de ce nombre furent toutes les femelles; en sorte qu'il ne resta que deux mâles vivans, que l'on mit dans la ménagerie de M. le prince d'Orange, où l'un des deux mourut bientôt, pendant l'hiver de 1764. Suivant nos informations, les femelles de cette espèce ne portent point de cornes. Ces animaux sont d'un naturel fort timide; le bruit, et surtout le tonnerre, les effraie beaucoup. Lorsqu'ils sont surpris, ils marquent leur épouvante en soufflant du nez subitement et avec force.

« Celui qui est encore vivant dans la ménagerie de M. le prince d'Orange (en 1766), étoit d'abord sauvage: mais il est devenu, avec le temps, assez privé; il écoute quand on l'appelle par son nom *tetje*, et en l'approchant doucement avec un morceau de pain, il se laisse volontiers gratter la tête et le cou. Il aime la propreté, au point de ne jamais souffrir aucune petite ordure sur tout son corps, se grattant souvent à cet effet de l'un de ses pieds de derrière; et c'est ce qui lui a fait donner ici le nom de *tetje*, dérivé de *tettig*, c'est-à-dire *net* ou *propre :* cependant, si on le frotte un peu plus longtemps sur le corps, il s'attache aux doigts une poussière blanche, comme celle des chevaux qu'on étrille.

« Cet animal est d'une extrême agilité; et lorsqu'il est en repos, il tient souvent un de ses pieds de devant élevé et recourbé, ce qui lui donne un air très-agréable. On le nourrit avec du pain de seigle et des carottes; il mange volontiers aussi des pommes de terre; il est ruminant, et il rend ses excrémens en petites pelotes, dont le volume est considérable, relativement à sa taille... »

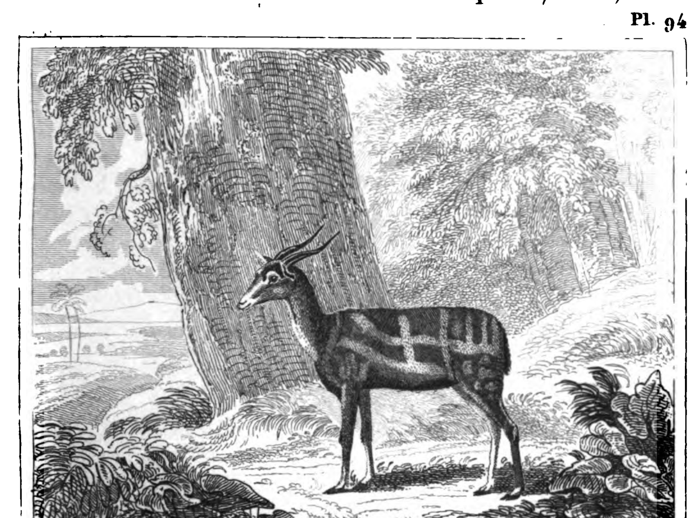
Le docteur Herman Grimm a dit que l'humeur jaunâtre, grasse, et visqueuse, qui suinte sur les cavités ou enfoncemens que porte cet animal au dessous des yeux, a une odeur qui participe du castoréum et du musc. M. Vosmaër observe que, dans le sujet vivant qu'il décrit, il n'a pu découvrir la moindre odeur dans cette matière visqueuse; et il remarque avec raison que la figure donnée par Grimm est défectueuse à tous égards, représentant sur le devant de la tête une touffe de poils qui n'y est pas, et son sujet, qui étoit femelle, n'ayant point de cornes: « au lieu que le nôtre, dit M. Vosmaër, qui est mâle, en a d'assez grandes à proportion de sa taille; et, au lieu de cette haute et droite touffe de poils, il a seulement entre les cornes un petit bouquet de poils qui s'élève un peu en pointe. Il est à très-peu près de la grandeur d'un chevreau de deux mois » (quoique âgé probablement de trois ou quatre ans: je crois devoir faire cette observation, parce qu'il avoit été envoyé avant l'hiver 1764, et que M. Vosmaër a publié sa description en 1767). « Il a les jambes fines et très-bien assorties à son corps; la tête belle et ressemblant à celle d'un chevreuil; l'œil vif et plein de feu; le nez noir et sans poil, mais toujours humide; les narines en forme de croissant allongé; les bords du museau noirs. La lèvre supérieure, sans être fendue, paroît divisée en deux lobes. Le menton a peu de poils; mais plus haut il y a, de chaque côté, une espèce de petite moustache, et, sous le gosier, un poireau garni de poil » (ce qui rapproche encore cet animal du genre des chèvres, dont la plupart ont de même sous le cou des espèces de poireaux garnis de poils).

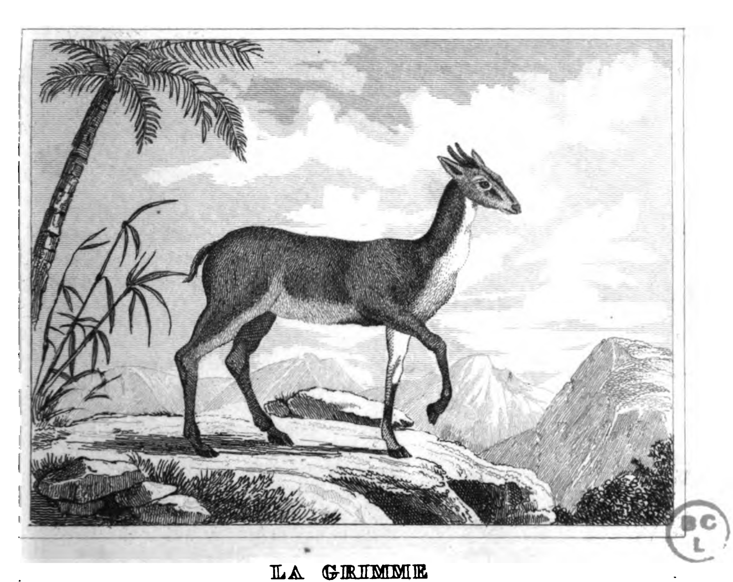
« La langue est plutôt ronde qu'oblongue ou pointue... Les cornes sont noires, finement sillonnées du haut en bas, et longues d'environ trois pouces, droites sans la moindre courbure, et se terminant par le haut en une pointe assez aiguë. A leur base, elles ont à peu près l'épaisseur de trois quarts de pouce; elles sont ornées de trois anneaux

LE GUIB

Ordre des Ruminants. *Genre* Antilope. /*Cuvier*/

Pl. 94





LA GRIMME

Ordre des Ruminants.....*id*....*id*...

qui s'élèvent un peu en arrière vers le corps.

« Les poils du front sont un peu plus droits que les autres, rudes, gris, et hérissés à l'origine des cornes, entre lesquelles le poil de la tête se redresse encore davantage, et y forme une espèce de toupet pointu et noir, dont descend au milieu du front une raie de même couleur qui vient se perdre dans le nez.

« Les oreilles sont grandes, et ont en dehors trois cavités ou fossettes, qui se dirigent du haut en bas. Au sommet, du côté intérieur, elles sont garnies d'un poil ras et blanchâtre, du reste, nues et noirâtres. Les yeux sont assez grands et d'un brun foncé. Le poil des paupières est noir, serré et long aux paupières supérieures. Au dessus des yeux se voient encore quelques poils longuets, mais clair-semés ou plus dispersés.

« Des deux côtés, entre les yeux et le nez, se montre cette particularité remarquable et singulière, qui fait reconnoître cet animal, et dont nous avons déjà parlé. Cette partie est moins élevée, nue, et noire. Dans son milieu paroît une cavité ou fossette, qui est comme calleuse et toujours humide; il en découle, mais en petite quantité, une humeur visqueuse, gluante et gommeuse, qui, avec le temps, se durcit et devient noire. L'animal semble se débarrasser de temps à autre de cette matière excrémentitielle; car on la trouve durcie et noire aux bâtons de sa loge, comme si elle y avoit été essuyée. Quant à l'odeur dont parle Grimm et ses copistes, je n'ai pu la découvrir.

« Le cou, qui est médiocrement long, est couvert au bas d'un poil assez roide et gris jaunâtre, tel que celui de la tête, mais blanc au gosier et à la partie supérieure du cou en dessous.

« Le poil du corps est noir et roide, quoique doux au toucher. Celui des parties antérieures est d'un beau gris clair; plus en arrière, d'un brun très-clair; vers le ventre, gris, et plus bas tout-à-fait blanc.

« Les jambes sont très-minces, noirâtres au bas près des sabots. Les pieds de devant sont, par devant jusqu'auprès des genoux, ornés d'une raie noire : ils n'ont point d'ergots ou d'éperons ongulés; mais à leur place on voit une légère excroissance. Ces pieds sont fourchus et pourvus de beaux sabots noirs, pointus et lisses.

« La queue est fort courte, blanche, et en dessus marquée d'une bande noire. A l'égard des parties naturelles, elles sont fortes, et consistent en un gros *scrotum* noir, pendant entre les jambes, accompagné d'un ample prépuce. »

M. Allamand a donné la même figure de la grimme dans ses additions à mon ouvrage; mais il n'ajoute rien à ce qu'en ont dit MM. Pallas et Vosmaër.

* Je dois ajouter à ce que j'ai dit de cet animal quelques remarques de MM. Forster.

« Le docteur Grimm est le premier, disent-ils, qui ait décrit cet animal au cap de Bonne-Espérance; mais comme il n'en a vu que la femelle, Linnæus a cru qu'elle appartenoit au chevrotain à musc. M. de Buffon a été le premier qui ait rangé la grimme avec les gazelles; et après lui M. Pallas, ayant examiné un mâle de cette espèce à la ménagerie du prince d'Orange, en a donné une belle et très-exacte description. M. Vosmaër, directeur de cette ménagerie, se plaignit amèrement que M. Pallas eût donné le premier une connoissance exacte de cet animal au public; cependant il n'étoit pas capable de corriger la description du savant Pallas, qui est un excellent zoologue. Étant au cap de Bonne-Espérance je fis l'acquisition d'une corne qu'on me donnoit pour celle d'une *chèvre plongeante* (duykerbok); et j'appris qu'on l'appeloit *chèvre plongeante*, parce qu'elle se tenoit toujours parmi les broussailles, et que, dès qu'elle apercevoit un homme, elle s'élevoit par un saut pour découvrir sa position et ses mouvemens, après quoi elle replongeoit dans les broussailles, s'enfuyoit, et de temps en temps reparoissoit pour reconnoître si elle étoit poursuivie. M. Pallas avoit connoissance de cette chèvre plongeante, parce qu'il l'avoit trouvée dans Kolbe; mais il ne savoit pas que c'étoit le même animal que la grimme : il l'appelle en latin *capra nictitans*. Je fus encore informé que, dans cette espèce, la femelle n'a point de cornes, mais qu'elle porte, comme le mâle, un petit toupet de poil sur le front. Les cornes n'ont que quatre pouces de longueur; elles sont droites, noires, ridées d'environ quatre ou cinq anneaux peu distincts : elles m'ont paru un peu comprimées, avec une strie sans rides sur la face postérieure; le reste jusqu'à la pointe en est lisse. On m'a aussi assuré que cette grimme n'excédoit jamais la grandeur d'un faon de daim. »

LES CHEVROTAINS[1].

L'on a donné en dernier lieu le nom de *chevrotain* (*tragulus*) à de petits animaux des pays les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie, que les voyageurs ont presque tous indiqués par la dénomination de *petit cerf* ou *petite biche*. En effet, les chevrotains ressemblent en petit au cerf par la figure du museau, par la légèreté du corps, la courte queue, et la forme des jambes : mais ils en diffèrent prodigieusement par la taille, les plus grands chevrotains n'étant tout au plus que de la grandeur du lièvre; d'ailleurs ils n'ont point de bois sur la tête : les uns sont absolument sans cornes, et ceux qui en portent les ont creuses, annelées, et assez semblables à celles des gazelles. Leur petit pied fourchu ressemble aussi beaucoup plus à celui de la gazelle qu'à celui du cerf, et ils s'éloignent également des cerfs et des gazelles, en ce qu'ils n'ont point de larmier ou d'enfoncement au dessous des yeux ; par là ils se rapprochent des chèvres; mais, dans le réel, ils ne sont ni cerfs, ni gazelles, ni chèvres, et font une ou plusieurs espèces à part. Seba donne la description et les figures de cinq chevrotains : le premier sous la dénomination de *petite biche africaine de Guinée, rougeâtre, sans cornes;* le second sous celle de *faon* ou *jeune cerf d'Afrique très-délié*; le troisième sous le nom de *jeune cerf très-petit de Guinée;* le quatrième sous la dénomination de *petite biche de Surinam, rougeâtre et marquetée de taches blanches;* et le cinquième sous celle de *cerf d'Afrique à poil rouge*. De ces cinq chevrotains donnés par Seba, le premier, le second et le troisième sont évidemment le même animal; le cinquième, qui est plus grand que les trois premiers, et qui a le poil beaucoup plus long et d'un fauve plus foncé, ne nous paroît être qu'une variété de cette première espèce; le quatrième, que l'auteur indique comme un animal de Surinam, n'est encore, à notre avis, qu'une seconde variété de cette espèce, qui ne se trouve qu'en Afrique et dans les parties méridionales de l'Asie; et nous sommes très-portés à croire que Seba a été mal informé lorsqu'il a dit que cet animal venoit de Surinam. Tous les voyageurs font mention de ces petits cerfs ou chevrotains au Sénégal, en Guinée et aux grandes Indes; aucun ne dit les avoir vus en Amérique; et si le chevrotain à peau tachée dont parle Seba venoit en effet de Surinam, on doit présumer qu'il y avoit été transporté de Guinée, ou de quelque autre province méridionale de l'ancien continent. Mais il paroît qu'il y a une seconde espèce de chevrotain réellement différente de tous ceux que nous venons d'indiquer, qui ne nous semblent être que de simples variétés de la première. Ce second chevrotain porte de petites cornes qui n'ont qu'un pouce de longueur et autant de circonférence ; ces petites cornes sont creuses, noirâtres, un peu courbées, fort pointues, et environnées à la base de trois ou quatre anneaux transversaux. Nous avons au Cabinet du Roi les pieds de cet animal, avec une de ses cornes, et ces parties suffisent pour démontrer que c'est ou un chevrotain ou une gazelle beaucoup plus petite que les autres gazelles. Kolbe, en faisant mention de cette espèce de chevrotain, a dit au hasard que ces cornes étoient semblables à celles du cerf, et qu'elles ont des branches à proportion de leur âge : c'est une erreur évidente, et que la seule inspection de ces cornes suffit pour démontrer.

Ces animaux sont d'une figure élégante, et très-bien proportionnés dans leur taille : ils font des sauts et des bonds prodigieux; mais apparemment ils ne peuvent courir long-temps, car les Indiens les prennent à la course; les Nègres les chassent de même, et les tuent à coups de bâton ou de petites zagaies : on les recherche beaucoup, parce que la chair en est excellente à manger.

En comparant les témoignages des voyageurs, il paroît, 1° que le chevrotain duquel nous donnons la figure, et qui n'a point de cornes, est le chevrotain des Indes orientales; 2° que celui qui a des cornes est le chevrotain du Sénégal, appelé *guevei* par les naturels du pays; 3° qu'il n'y a que le mâle du guevei qui porte des cornes, et que la

1. *Tragulus* en latin moderne; *guevei* au Sénégal. Selon les notices manuscrites qui nous ont été communiquées par M. Adanson, le plus petit chevrotain s'appelle *guevei-kaior*, parce qu'il vient de la province de *Kaior*, dans l'étendue de laquelle se trouvent le cap Vert et les terres adjacentes à ce cap.

femelle, comme celle de la grimme, n'en porte point; 4° que le chevrotain à peau marquetée de taches blanches, et que Seba dit se trouver à Surinam, se trouve au contraire aux Grandes-Indes, et notamment à Ceylan, où il s'appelle *memina*. Donc l'on doit conclure qu'il n'y a (du moins jusqu'à ce jour) que deux espèces de chevrotains, le memina, ou chevrotain des Indes sans cornes, et le guevei, ou chevrotain de Guinée à cornes; que les cinq chevrotains de Seba ne sont que des variétés du memina, et que le plus petit chevrotain, qu'on appelle au Sénégal *guevei-kaior*, n'est qu'une variété du guevei. Au reste, tous ces petits animaux ne peuvent vivre que dans les climats excessivement chauds; ils sont d'une si grande délicatesse, qu'on a beaucoup de peine à les transporter vivans en Europe, où ils ne peuvent subsister, et périssent en peu de temps; ils sont doux, familiers, et de la plus jolie figure: ce sont les plus petits, sans aucune comparaison, des animaux à pied fourchu: à ce titre de pied fourchu, ils ne doivent produire qu'en petit nombre; et, à cause de leur petitesse, ils doivent au contraire produire en grand nombre à chaque portée. Nous demandons à ceux qui sont à portée de les observer de vouloir bien nous instruire sur ce fait; nous croyons qu'ils ne font qu'un ou deux petits à la fois, comme les gazelles, les chevreuils, etc.: mais peut-être produisent-ils plus souvent: car ils sont en très-grand nombre aux Indes, à Ceylan, au Sénégal, à Congo, et dans tous les autres pays excessivement chauds, et il ne s'en trouve point en Amérique, ni en aucune des contrées tempérées de l'ancien continent.

LE MEMINA.

Nous donnons ici la description d'un chevrotain différent de celui décrit sous le nom de *Guib*. Nous avons dit que le chevrotain à peau marquetée de taches blanches, et que Seba dit se trouver à Surinam, ne se trouve point en Amérique, mais au contraire aux Grandes-Indes, où il s'appelle *memina*. Nous avons reçu la dépouille d'un chevrotain sous ce nom *memina*, qui a une parfaite ressemblance avec la description que j'en ai publiée, et c'est celui duquel je donne ici la figure. En la comparant à celle qui précède, on verra que ces deux petits animaux sont également sans cornes, et qu'ils ne font tous deux qu'une simple variété dans la même espèce.

LE CHEVROTAIN,

APPELÉ A JAVA *PETITE GAZELLE*.

Nous donnons ici la description d'un chevrotain venu de Java sous le nom de *petite gazelle*, et qui nous paroît être de la même espèce, à très peu près, que celle du chevrotain *memina* de Ceylan: les seules différences que nous puissions y remarquer sont, qu'il n'a point comme le memina, de bandes ou de livrée sur le corps; le poil est seulement ondé ou jaspé de noir, sur un fond couleur de musc foncé, avec trois bandes blanches distinctement marquées sur la poitrine; le bout du nez est noir, et la tête est moins arrondie et plus fine que celle du memina, et les sabots des pieds sont plus allongés. Ces différences, assez légères, pourroient n'être qu'individuelles, et ne doivent pas nous empêcher de regarder ce chevrotain de Java comme une simple variété dans l'espèce du memina de Ceylan. Au reste, nous n'avons pas eu d'autre indication sur ce petit animal, qui n'est certainement pas du genre des gazelles, mais de celui des chevrotains.

LE CHEVREUIL DES INDES.

Nous donnons ici la description d'un animal des Indes, qui nous paroît être d'une espèce très-voisine de celle de nos chevreuils d'Europe, mais qui néanmoins en diffère par un caractère assez essentiel, pour qu'on ne puisse pas le considérer comme ne formant qu'une simple variété dans l'espèce du chevreuil; ce caractère consiste dans la structure des os supérieurs de la tête, sur lesquels sont appuyées les meules qui portent le bois de ce chevreuil. C'est encore au savant professeur M. Allamand que je dois la connoissance de cet animal; et je ne puis mieux faire que de rapporter ici la description qu'il en a publiée dans le nouveau supplément à mon ouvrage sur les animaux quadrupèdes.

« Nous avons vu, dans les articles précédens, que l'Afrique renferme grand nombre d'animaux qui n'ont jamais été décrits; cela n'est pas étonnant, l'intérieur de cette vaste partie du monde nous est presque entièrement inconnu. On a plus de raison d'être surpris que l'Asie, habitée en général par des peuples policés, et très-fréquentée par les Européens, en fournisse souvent dont aucun voyageur n'a parlé; nous en avons un exemple dans le joli animal qui est représenté dans cette planche.

« Il a été envoyé de Bengale, en 1778, à feu M. Van der Stel, commissaire de la ville d'Amsterdam; il est arrivé chez lui en très-bon état, et il y a vécu pendant quelque temps. Ignorant le nom sous lequel il est connu dans le pays dont il est originaire, je lui ai donné celui de *chevreuil*, parce qu'il lui ressemble par son bois et par toute sa figure, quoiqu'il soit beaucoup plus petit. Celui de *chevrotain* auroit mieux répondu à sa taille; mais ceux d'entre les chevrotains qui portent des cornes, les ont creuses, et non pas solides comme le sont celles de l'animal dont nous parlons, qui par conséquent en diffère par un caractère essentiel. Il a plus de traits de ressemblance avec le cerf : mais il en est trop différent par la grandeur, pour qu'on puisse lui en donner le nom; à peine a-t-il deux pieds sept pouces de longueur, et sa plus grande hauteur n'est que d'un pied et demi.

« Le poil court dont son corps est couvert est blanc depuis sa racine jusqu'à la moitié de sa longueur, l'extrémité en est brune; ce qui fait un pelage gris, où cependant le brun domine, principalement sur le dos et moins sous le ventre; l'intérieur des cuisses et le dessous du cou sont blanchâtres; les sabots sont noirs et surmontés d'une petite tache blanche; les ergots sont à peine visibles.

« Sa tête, comme celle de la plupart des animaux mâles à pieds fourchus, est chargée de deux cornes qui offrent des singularités bien remarquables. Elles ont une origine commune à la distance de deux pouces du bout du museau; là elles commencent à s'écarter l'une de l'autre, en faisant un angle d'environ quarante degrés sous la peau, qu'elles soulèvent d'une manière très-sensible; ensuite elles montent en ligne droite le long des bords de la tête, toujours recouvertes de la peau, mais de façon que l'œil peut les suivre avec autant de facilité que l'attouchement les fait découvrir; car elles forment sur les os auxquels elles sont appliquées une arête d'un travers de doigt d'élévation. Parvenues au haut de la tête, elles prennent une autre direction; elles s'élèvent perpendiculairement au dessus de l'os frontal, jusqu'à la hauteur de trois pouces, sans que la peau qui les environne là de tous côtés les ait quittées : à ce degré d'élévation, elles sont surmontées par ce qu'on nomme les meules et leurs pierrures dans les cerfs; elles couronnent la peau qui reste en dessous. Du milieu de ces meules, les cornes continuent à monter, mais inégalement. La corne gauche s'élève jusqu'à la hauteur de trois pouces, et elle est recourbée à son extrémité, qui se termine en pointe; elle pousse, presque immédiatement au dessus de la meule, un andouiller dirigé en avant, de la longeur d'un demi-pouce : la corne droite n'a que deux pouces et demi de longueur, et il en sort un andouiller plus petit encore que celui de la gauche, et dirigé en arrière. La figure, qui a été faite d'après l'animal vivant, représente bien tout ce que je viens de dire. Ces cornes sont sans écorces, lisses, et d'un blanc tirant un peu sur le jaune; elles sont sans perlures, et par conséquent sans gouttières.

« Cet animal n'a pas vécu fort long-temps dans ce pays, et rien n'a indiqué son âge : ainsi j'ignore s'il auroit mis bas sa tête, comme les chevreuils, ou si celle qu'il avoit étoit naissante, et seroit devenue plus grande et plus chargée d'andouillers.

« Si l'on regarde comme une portion du bois cette partie qui a son origine près du museau, qui s'étend sous la peau de la face, et qui en reste couverte jusqu'à la meule, on ne peut pas douter que ce bois ne soit permanent; et, dans ce cas, cet animal offrira, de même que la girafe, une anomalie très-remarquable dans la classe des animaux qui ont du bois ou des cornes solides.

« Mais on sait que le bois des cerfs, des daims, et des chevreuils, pose sur deux éminences de l'os frontal. Dans notre chevreuil indien, ces éminences sont des tubérosités beaucoup plus élevées, dont les prolongemens s'étendent entre les yeux jusqu'au museau, en s'appliquant fortement aux os du nez, si même ils ne font pas corps avec eux; car, quelque effort que j'aie fait pour insinuer à travers la peau une pointe entre deux, il m'a été impossible d'y réussir. Comme la dépouille de cet animal ne m'appartient pas, je regrette de n'avoir pas la permission d'enlever la peau qui couvre ces os, pour savoir au juste ce qui en est. Quoi qu'il en soit, il peut mettre bas sa tête avec autant de facilité que le cerf, puisque, posées sur le haut de ces éminences, les meules ne sont pas plus fortement adhérentes à ce point d'appui que dans les autres animaux qui perdent leur bois chaque année; ainsi je suis très-porté à croire qu'il le perd aussi : mais ce qu'il y a ici de certain, c'est que cette singulière conformation en forme une espèce particulière dans la classe des ruminans, et non pas une simple variété, telle qu'est le *cuguacu-apara* du Brésil, qui est à peu près de la même grandeur.

« Au milieu du front, entre les deux prolongemens des tubérosités dont je viens de parler, il y a une peau molle, plissée et élastique, dans les plis de laquelle on remarque une substance glanduleuse, d'où il suinte une matière qui a de l'odeur.

« Il a huit dents incisives dans la mâchoire inférieure, et six dents molaires à chaque côté des deux mâchoires. Il y a de plus deux crochets dans la mâchoire supérieure, comme le cerf, qui ne se trouvent point dans le chevreuil d'Europe; ces crochets se projettent tant soit peu en dehors, et ils font une légère impression sur la lèvre inférieure.

« Il a de beaux yeux bien fendus : au dessous sont deux larmiers très-remarquables par leur grandeur et leur profondeur, comme ceux du cerf; ces larmiers, qui manquent au chevreuil avec ses deux dents en crochets, m'ont fait dire ci-dessus qu'il avoit plus de traits de ressemblance avec le cerf qu'avec ce dernier animal.

« Il a la langue fort longue : il s'en servoit non seulement à nettoyer ses larmiers, mais encore ses yeux, et quelquefois même il la poussoit au delà.

« Ses oreilles ont trois pouces en longueur; elles sont placées à un demi-pouce de distance de la partie inférieure des éminences qui soutiennent le bois. Sa queue est fort courte, mais assez large; elle est blanche en dessous.

« La figure de cet animal avoit la même grâce et la même élégance que celle de notre chevreuil ordinaire; il paroissoit même être plus leste et plus éveillé. Il n'aimoit pas à être touché de ceux qu'il ne connoissoit point; il prenoit cependant ce qu'ils lui présentoient : il mangeoit du pain, des carottes et toutes sortes d'herbes. Il étoit dans un parc, où il entra en chaleur dans les mois de mars et d'avril : il y avoit avec lui une femelle d'axis qu'il tourmentoit beaucoup pour la couvrir; mais il étoit trop petit pour y réussir. Il mourut pendant l'hiver de 1779.

« Voici ses dimensions :

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	2	7	»
Hauteur du train de devant	1	4	»
Hauteur du train de derrière	1	6	»
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles	»	7	»
Distance entre le bout du museau et l'extrémité des prolongemens des éminences de l'os frontal, qui soutiennent le bois	»	2	»
Longueur de ces prolongemens jusqu'à l'endroit où ils s'élèvent au dessus de la tête	»	5	»
Longueur des éminences de l'os frontal, qui sont recouvertes de la peau, et terminées par les meules	»	3	»
Longueur de la corne gauche depuis la meule jusqu'à son extrémité en ligne droite	»	3	»
Longueur de son andouiller	»	»	6
Longueur de la corne droite de-			

	pi.	po.	lig.
puis la meule jusqu'à son extrémité	»	2	6
Longueur de son andouiller	»	»	4
Distance entre les cornes, mesurée sur l'os frontal	»	2	1
Circonférence des cornes au dessous de la meule	»	2	»
Longueur des oreilles	»	3	»
Longueur des yeux d'un angle à l'autre	»	1	»
Largeur des oreilles	»	2	»
Ouverture des yeux	»	»	9
Longueur de la queue	»	3	»
Circonférence du museau derrière les naseaux	»	4	»
Circonférence de la tête entre les cornes et les oreilles	»	11	»
Grosseur du milieu du cou	1	»	»
Grosseur du corps derrière les jambes de devant	1	9	»
Grosseur du milieu du corps	1	10	»
Grosseur du corps devant les jambes de derrière	1	9	»

LES MAZAMES.

Mazame, dans la langue mexicaine, étoit le nom du cerf, ou plutôt le nom du genre entier des cerfs, des daims, et des chevreuils. Hernandès, Recchi, et Fernandès, qui nous ont transmis ce nom, distinguoient deux espèces de mazames, tous deux communs au Mexique et dans la Nouvelle-Espagne : le premier et le plus grand, auquel ils donnent le nom simple de *mazame*, porte un bois semblable à celui du chevreuil d'Europe, c'est-à-dire un bois de six à sept pouces de longueur, dont l'extrémité est divisée en deux pointes, et qui n'a qu'un seul andouiller à la partie moyenne du merrain; le second, qu'ils appellent *temamaçame*, est plus petit que le mazame, et ne porte qu'un bois simple et sans andouillers, comme celui d'un daguet. Il nous paroît que ces deux animaux sont vraiment des chevreuils, dont le premier est absolument de la même espèce que le chevreuil d'Europe, et le second n'est qu'une variété; il nous paroît aussi que ces chevreuils ou mazames et temamaçames du Mexique sont les mêmes que les *cuguacu-apara* [1] et le *cuguacu-été du Brésil*, et qu'à Cayenne le premier se nomme *cariacou* ou *biche des bois*, et le second *petit cariacou* ou *biche des palétuviers*. Quoique personne avant nous n'ait rapproché ces rapports, nous ne présumons pas qu'il y eût eu sur cela ni difficultés ni doutes, si Seba ne s'étoit avisé de donner sous les noms de *mazame* et de *temamaçame* deux animaux tout différens : ce ne sont plus des chevreuils à bois solide et branchu; ce sont des gazelles à cornes creuses et torses : ce ne sont pas des animaux de la Nouvelle-Espagne, quoique l'auteur les donne pour tels; ce sont au contraire des animaux d'Afrique. Ces erreurs de Seba ont été adoptées par la plupart des auteurs qui ont écrit depuis; ils n'ont pas douté que ces animaux, indiqués par Seba sous le nom de *mazame* et de *temamaçame*, ne fussent des animaux d'Amérique, et les mêmes que ceux dont Hernandès, Recchi et Fernandès avoient fait mention : la confusion du nom a été suivie de la méprise sur la chose; et en conséquence les uns ont indiqué ces animaux sous le nom de *chevrotains*, et les autres sous celui de *gazelles* ou de *chèvres*. Cependant il paroît que M. Linnæus s'est douté de l'erreur, car il ne l'a point adoptée; il a mis le mazame dans la liste des cerfs, et a pensé comme nous que ce mazame du Mexique est le même animal que le cuguacu du Brésil.

Pour démontrer ce que nous venons d'avancer, nous poserons en fait qu'il n'y a ni gazelles ni chevrotains dans la Nouvelle-Espagne, non plus que dans aucune autre partie de l'Amérique; qu'avant la découverte du Nouveau-Monde, il n'y avoit pa-

1. La figure que l'on trouve dans Pison, page 98, sous le nom de *cuguacu-été*, ressemble parfaitement à notre chevreuil, et il ne faut que la comparer avec celle du mazame de Recchi pour reconnoître que c'est le même animal. Ce cuguacu-été de Pison a un bois; cependant Marcgrave, qui ne donne pas la figure, dit qu'il n'a point de bois, et que c'est le *cuguacu-apara* qui a un bois à trois andouillers. Il est vraisemblable que, comme dans l'espèce du chevreuil, la femelle n'a point de bois. L'un de ces animaux désignés par Marcgrave étoit la femelle de l'autre. La description que ces auteurs donnent de ces animaux ne permet pas de douter que ce ne soient des chevreuils absolument semblables aux chevreuils de l'Europe.

plus de chèvres que de gazelles, et que toutes celles qui y sont à présent y ont été apportées de l'ancien continent; que le vrai mazame du Mexique est le même animal que le cuguacu-apara du Brésil; que le nom *cuguacu* se prononce *couguacou*, et que, par corruption, cet animal s'appelle, à Cayenne, *cariacou*, d'où il nous a été envoyé vivant sous ce même nom *cariacou*, et nous en donnerons ici la description; ensuite nous rechercherons quelles peuvent être les espèces des deux animaux donnés par Seba sous les faux noms de *mazame* et de *temamaçame;* car, pour détruire une erreur, il ne suffit pas de ne la pas adopter, il faut encore en constater la cause et en démontrer les effets.

Les gazelles et les chevrotains sont des animaux qui n'habitent que les pays les plus chauds de l'ancien continent; ils ne peuvent vivre dans les contrées tempérées, et encore moins dans les pays froids; ils n'ont donc pu ni fréquenter les terres du Nord, ni passer d'un continent à l'autre par ces mêmes terres : aussi aucun voyageur, aucun historien du Nouveau-Monde, n'a dit qu'il s'y trouvât nulle part des gazelles ou des chevrotains. Les cerfs et les chevreuils sont au contraire des animaux des climats froids et tempérés; ils ont donc pu passer par les terres du Nord, et on les trouve en effet dans les deux continens. L'on a vu dans notre histoire du cerf [1] que le cerf du Canada est le même que celui d'Europe, qu'il est seulement plus petit, et qu'il n'y a que quelques légères variétés dans la forme du bois et la couleur du poil : nous pouvons même ajouter à ce que nous avons dit, qu'il y a en Amérique autant de variétés qu'en Europe parmi les cerfs, et que néanmoins ils sont tous de la même espèce; l'une de ces variétés, dont nous avons donné la figure, est le cerf de Corse, plus petit et plus brun que le cerf commun. Nous avons aussi parlé des cerfs et des biches blanches, et nous avons dit que cette couleur provenoit de leur état de domesticité. On les trouve en Amérique, aussi bien que nos cerfs communs et nos petits cerfs bruns : les Mexicains, qui élevoient ces cerfs blancs dans leurs parcs, les appeloient les *rois des cerfs*. Mais une troisième variété dont nous n'avons pas fait mention, c'est celle du cerf d'Allemagne, communément appelé *cerf des Ardennes*, *brandhirsch* par les Allemands : il est tout au moins aussi grand que nos plus grands cerfs de France, et il en diffère par des caractères assez marqués; il est d'un pelage plus foncé et moins noirâtre sur le ventre, et il a sur le cou et la gorge de longs poils comme le bouc, ce qui lui a fait donner par les anciens [2] et les modernes le nom de *tragelaphe* ou *bouc-cerf*. Les chevreuils se sont aussi trouvés en Amérique, et même en très-grand nombre; nous n'en connoissons en Europe que deux variétés, les roux et les bruns [3] : ceux-ci sont plus petits que les premiers; mais ils se ressemblent à tous autres égards, et ils ont tous deux le bois branchu. Le mazame du Mexique, le cuguacu-apara du Brésil, et le cariacou ou biche des bois de Cayenne, ressemblent en entier à nos chevreuils roux : il suffit d'en comparer les descriptions pour être convaincu que tous ces noms ne désignent que le même animal; mais le temamaçame, que nous croyons être le cuguacu-été du Brésil, le petit cariacou ou biche des palétuviers de Cayenne, pourroit être une variété différente de celles de l'Europe. Le temamaçame est plus petit et a aussi le ventre plus blanc que le mazame, comme notre chevreuil brun a le ventre plus blanc et la taille plus petite que notre chevreuil roux; néanmoins il paroît en différer par le bois, qui est simple et sans andouillers dans la figure qu'en a donnée Recchi : mais si l'on fait attention que, dans nos chevreuils et nos cerfs, le bois est sans andouillers dans la première et quelquefois même dans la seconde année de leur âge, on sera porté à croire que le mamaçame de Recchi étoit de cet âge, et que c'est par cette raison qu'il n'avoit qu'un bois simple et sans andouillers. Ces deux animaux ne nous paroissent donc être que de simples variétés dans l'espèce du chevreuil; on pourra s'en convaincre aisément en comparant les figures et les passages des auteurs que nous venons de citer, avec la figure que nous donnons ici du cariacou qui nous est venu de Cayenne, et que nous avons nourri en Bourgogne pendant quelques années; l'on verra, en insistant même sur les différences, qu'elles ne sont pas assez grandes pour séparer le cariacou de l'espèce du chevreuil.

Il nous reste maintenant à rechercher ce que sont réellement les deux animaux donnés par Seba sous les faux noms de *mazame*

1. Voyez l'article du *daim*.

2. Cette race de cerfs se trouve aujourd'hui dans les forêts d'Allemagne et de Bohême, comme elle se trouvoit du temps de Pline dans les terres qu'arrose le Phase.

3. Voyez l'article du *chevreuil*.

et de *temamaçame*. La seule inspection des figures, indépendamment même de sa description, démontre que ce sont des animaux du genre des chèvres ou des gazelles, et non pas de celui des cerfs ni des chevreuils. Le défaut de barbe et la figure des cornes prouvent que ce ne sont pas des chèvres, mais des gazelles; et en comparant ces figures de Seba avec les gazelles que nous avons décrites, j'ai reconnu que son prétendu *temamaçame de la Nouvelle-Espagne* est le *kob* ou *petite vache brune du Sénégal* : la forme, la couleur, et la grandeur des cornes est la même, la couleur du poil est aussi la même, et diffère de celle des autres gazelles, en ce qu'elle n'est pas blanche, mais fauve sous le ventre comme sur les flancs; et à l'égard du prétendu *mazame*, quoiqu'il ressemble, en général, aux gazelles, il diffère cependant en particulier de toutes celles dont nous avons ci-devant fait l'énumération : mais nous avons trouvé dans le cabinet de M. Adanson, où il a rassemblé les productions les plus rares du Sénégal, un animal empaillé que nous avons appelé *nagor*, à cause de la ressemblance de ses cornes avec celles du nanguer. Cet animal se trouve dans les terres voisines de l'île de Gorée, d'où il fut envoyé à M. Adanson par M. Andriot : il a tous les caractères que Seba donne à son prétendu *mazame;* il est d'un roux pâle sur tout le corps, et n'a pas le ventre blanc comme les autres gazelles; il est grand comme un chevreuil : ses cornes n'ont pas six pouces de longueur; elles sont presque lisses, légèrement courbées et dirigées en avant, mais moins que celles du nanguer. Cet animal, donné par Seba sous le nom de *mazame* ou *cerf d'Amérique*, est donc au contraire une *chèvre* ou *gazelle de l'Afrique*, que nous ajoutons ici, sous le nom de *nagor*, aux douze autres gazelles dont nous avons ci-devant donné l'histoire.

LE MUSC.

Pour achever en entier l'histoire des chèvres, des gazelles, des chevrotains, et des autres animaux de ce genre, qui tous se trouvent dans l'ancien continent, il ne nous manque que celle de l'animal aussi célèbre que peu connu duquel on tire le vrai musc. Tous les naturalistes modernes et la plupart des voyageurs de l'Asie en ont fait mention, les uns sous le nom de *cerf*, de *chevreuil*, ou de *chèvre du musc;* les autres l'ont considéré comme un grand chevrotain : et en effet, il paroît être d'une nature ambiguë et participant de celle de tous ces animaux, quoique en même temps on puisse assurer que son espèce est une et différente de tous les autres. Il est de la grandeur d'un petit chevreuil ou d'une gazelle : mais sa tête est sans cornes et sans bois ; et par ce caractère il ressemble au *memina* ou chevrotain des Indes. Il a deux grandes dents canines ou crochets à la mâchoire supérieure, et par là il s'approche encore du chevrotain, qui a aussi deux grandes dents canines à cette même mâchoire : mais ce qui le distingue de tous les animaux, c'est une espèce de bourse d'environ deux ou trois pouces de diamètre, qu'il porte près du nombril, et dans laquelle se filtre la liqueur, ou plutôt l'humeur grasse du musc, différente par son odeur et par sa consistance de celle de la civette. Les Grecs ni les Romains n'ont fait aucune mention de cet animal du musc; les premiers qui l'aient indiqué sont les Arabes [1]; Gesner, Aldrovande, Kircher et Boym en ont donné des notions plus étendues; mais Grew [2] est le seul qui en ait fait

1. Abusseid Serasi dit que l'animal du musc ressemble assez au chevreuil, qu'il a la peau et la couleur semblables, les jambes menues, la corne fendue, *le bois droit et un peu courbé*, et qu'il est armé de deux dents blanches du côté de chaque joue. Cet auteur est le seul qui ait avancé que l'animal du musc portoit un bois; et ce n'est vraisemblablement que par analogie qu'il a pensé que cet animal, ressemblant d'ailleurs au chevreuil, devoit avoir un bois sur la tête. Comme Aldrovande a copié cette erreur, nous avons cru devoir la remarquer. Avicenne, en parlant du musc, dit que c'est la bourse ou la follicule d'un animal assez semblable au chevreuil, mais qui porte deux grandes dents canines recourbées. On trouve aussi une figure de l'animal dans le fragment de Cosmas, imprimé dans le premier volume des *Voyages de Tavernier*.

2. Le cerf du musc se trouve à la Chine et aux Indes orientales. Il n'est pas mal représenté dans le *Museum* de *Calceolarius*. La figure qu'en a donnée Kircher (*China illustrata*) pèche par le museau et par les pieds. Celle de Jonston est absurde. Presque partout cet animal est mal décrit. « *Tous les auteurs* « *connoissent*, dit Aldrovande, *qu'il a deux cornes*, « excepté Siméon Sethi, *qui dit qu'il n'en a qu'une*. » Ni l'un ni l'autre n'est vrai. Il en est de même de

une description exacte d'après la dépouille de l'animal, qui de son temps étoit conservée dans le cabinet de la Société royale de Londres. Cette description est en anglois, et j'ai cru devoir en donner ici la traduction. Un an après la publication de cet ouvrage de Grew, en 1681, Luc Schrokius fit imprimer à Vienne en Autriche l'histoire de cet animal, dans laquelle on ne trouve rien de fort exact, ni d'absolument nouveau : nous combinerons seulement les faits que nous en pourrons tirer, avec ceux qui sont épars dans les autres auteurs, et surtout dans les voyageurs les plus récens ; et au moins, ne pouvant faire mieux, nous aurons rassemblé, non pas tout ce que l'on a dit, mais le peu que l'on sait au sujet de cet animal, que nous n'avons pas vu et que nous n'avons pu nous procurer. Par la description de Grew, qui est la seule pièce authentique et sur laquelle nous puissions compter, il paroît que cet animal a le poil rude et long, le museau pointu, et les défenses à peu près comme le cochon, et que, par ces premiers rapports, il s'approche du sanglier, et peut-être plus encore de l'animal appelé *babiroussa,* que les naturalistes ont nommé *sanglier des Indes*, lequel, avec plusieurs caractères du cochon, a néanmoins, comme l'animal du musc, la taille moins grosse, et les jambes hautes et légères, comme celles d'un cerf ou d'un chevreuil. D'autre côté, le cochon de l'Amérique, que nous avons appelé *pecari,* a sur le dos une cavité ou bourse qui contient une humeur abondante et très-odorante, et l'animal du musc a cette même bourse, non pas sur le dos, mais sur le ventre. En général, aucun des animaux qui rendent des liqueurs odorantes, tels que le blaireau, le castor, le pecari, l'ondatra, le desman, la civette, le zibet, n'est du genre des cerfs ou des chèvres. Ainsi nous serions portés à croire que l'animal du musc approche plus de celui des cochons, dont il a les défenses, s'il avoit en même temps des dents incisives à la mâchoire supérieure ; mais il manque de ces dents incisives, et par ce rapport il se rapproche des animaux ruminans, et surtout du chevrotain, qui rumine aussi, quoiqu'il n'ait point de cornes. Mais tous ces indices extérieurs ne suffisent pas, ils ne peuvent que nous fournir des conjectures ; l'inspection seule des parties intérieures peut décider de la nature de cet animal, qui jusqu'à ce jour n'est pas connue. J'avoue même que ce n'est que pour ne pas choquer les préjugés du plus grand nombre que nous l'avons

la description donnée par Scaliger, et ensuite par Chiocco dans le *Calceolarii Museum ;* elle est très-défectueuse. La meilleure est celle qui se trouve dans les *Éphémérides d'Allemagne ;* cependant, en la comparant avec celle que j'ai faite moi-même, et que je vais donner ici, j'y ai trouvé quelques différences.

Cet animal a du bout du nez jusqu'à la queue environ trois pieds, la tête cinq à six pouces, le cou sept à huit pouces de longueur, le front trois pouces de largeur : le bout du nez n'a pas un pouce de largeur ; il est pointu et semblable à celui d'un lévrier : les oreilles ressemblent à celles d'un lapin ; elles sont droites, et ont environ trois pouces de hauteur : la queue est droite aussi, et n'a pas plus de deux pouces de longueur ; les jambes de devant ont environ treize à quatorze pouces de hauteur. Cet animal est du nombre des pieds fourchus ; le pied est fendu profondément, armé en avant de deux cornes ou sabots de plus d'un pouce de long, et en arrière, de deux autres presque aussi grands. Les pieds de derrière manquoient au sujet que je décris ici. Les poils de la tête et des jambes n'étoient longs que d'un demi-pouce, et étoient assez fins ; sous le ventre ils étoient un peu plus gros, et longs d'un pouce et demi ; sur le dos et les fesses, ils avoient trois pouces de longueur, et ils étoient trois ou quatre fois plus gros que les soies de cochon, c'est-à-dire plus gros que dans aucun autre animal. Ces poils étoient marqués alternativement de brun et de blanc, depuis la racine jusqu'à l'extrémité ; ils étoient bruns sur la tête et sur les jambes, blanchâtres sur le ventre et sous la queue, ondés, c'est-à-dire un peu frisés sur la croupe et le ventre, plus doux au toucher que dans la plupart des autres animaux. Ils sont aussi extrêmement légers, et d'une texture très-peu compacte ; car en les fendant et les regardant avec la loupe, ils paroissent comme composés de petites vessies semblables à celles que l'on voit dans le tuyau des plumes, en sorte qu'ils sont, pour ainsi dire, d'une substance moyenne entre celle des poils et des tuyaux de plume. De chaque côté de la mâchoire inférieure, et un peu au dessus des coins de la bouche, il y a un petit toupet de poils d'environ trois quarts de pouce de long, durs, roides, d'égale grandeur, et assez semblables à des soies de cochon.

« La vessie ou la bourse qui renferme le musc a « environ trois pouces de longueur sur deux de « largeur ; elle est proéminente au dessus de la peau « du ventre d'environ un pouce et demi.... L'animal « a vingt-six dents, seize dans la mâchoire infé- « rieure, dont huit incisives devant, et quatre mo- « laires derrière, et de chaque côté autant de mo- « laires dans la mâchoire supérieure, et à un pouce « et demi de distance de l'extrémité du nez. Il y a « de chaque côté, dans cette même mâchoire supé- « rieure, une défense ou dent canine d'environ deux « pouces et demi de long, courbée en arrière et en « bas, et se terminant en pointe : ces défenses ne « sont pas rondes, mais aplaties ; elles sont larges « d'un demi-pouce, peu épaisses et tranchantes en « arrière, en sorte qu'elles ressemblent assez à une « petite faucille. Il n'y a point de cornes sur la « tête, etc. » Passage que j'ai traduit de l'anglois dans le livre qui a pour titre : *Museum regiæ societatis, by Nehemiah Grew, M. D.*, Lond. 1681 ; pag. 22 et 23.

mis à la suite des chèvres, gazelles, et chevrotains, quoiqu'il nous ait paru aussi éloigné de ce genre que d'aucun autre.

Marc Paul, Barbosa, Thévenot, le P. Philippe de Marini, se sont tous plus ou moins trompés dans les notices[1] qu'ils ont données de cet animal : la seule chose vraie et sur laquelle ils s'accordent, c'est que le musc se forme dans une poche ou tumeur qui est près du nombril de l'animal; et il paroît, par leurs témoignages et par ceux de quelques autres voyageurs, qu'il n'y a que le mâle qui produise le bon musc; que la femelle a bien la même poche près du nombril, mais que l'humeur qui s'y filtre n'a pas la même odeur : il paroît de plus que cette tumeur du mâle ne se remplit de musc que dans le temps du rut, et que, dans les autres temps, la quantité de cette humeur est moindre et l'odeur plus foible.

A l'égard de la matière même du musc, son essence, c'est-à-dire sa substance pure, est peut-être aussi peu connue que la nature de l'animal qui le produit : tous les voyageurs conviennent que cette drogue est toujours altérée et mêlée avec du sang, ou d'autres drogues, par ceux qui la vendent; les Chinois en augmentent non seulement le volume par ce mélange, mais ils cherchent encore à en augmenter le poids en y incorporant du plomb bien trituré. Le musc le plus pur et le plus recherché par les Chinois mêmes est celui que l'animal laisse couler sur des pierres ou des troncs d'arbres, contre lesquels il se frotte lorsque cette matière devient irritante ou trop abondante dans la bourse où elle se forme. Le musc qui se trouve dans la poche même est rarement aussi bon, parce qu'il n'est pas encore mûr, ou bien parce que ce n'est que dans la saison du rut qu'il acquiert toute sa force et toute son odeur, et que dans cette même saison l'animal cherche à se débarrasser de cette matière trop exaltée qui lui cause alors des picotemens et des démangeaisons. Chardin et Tavernier ont tous deux bien décrit les moyens dont les Orientaux se servent pour falsifier le musc : il faut nécessairement que les marchands en augmentent la quantité bien au delà de ce qu'on pourroit imaginer, puisque, dans une seule année, Tavernier en acheta seize cent soixante-treize vessies; ce qui suppose un nombre égal d'animaux auxquels cette vessie auroit été enlevée : mais comme cet animal n'est domestique nulle part, et que son espèce est confiée à quelques provinces de l'Orient, il est impossible de supposer qu'elle est assez nombreuse pour produire une aussi grande quantité de cette matière; et l'on ne peut pas douter que la plupart de ces prétendues poches ou vessies ne soient de petits sacs

1. Paolo le décrit de cette façon : « Il a le poil « gros comme celui du cerf, les pieds et la queue « comme une gazelle, et n'a point de cornes *non* « *plus qu'elle*. Il a *quatre* dents en haut, longues de « trois doigts, délicates et blanches comme l'ivoire, « deux qui s'élèvent en haut et deux tournées en « bas, et cet animal est beau à voir. Dans *la pleine* « *lune*, il lui vient un apostume au ventre, près du « nombril, et alors les chasseurs le prennent et « ouvrent cet apostume. » Barbosa dit qu'il est plus semblable à la gazelle; mais il ne s'accorde pas avec les autres auteurs, en ce qu'il dit qu'il a le poil blanc. Voici ses paroles : « Le musc se trouve « dans de petits animaux blancs qui ressemblent « aux gazelles, et qui ont des dents comme les élé- « phans, mais plus petites. Il se forme à ces ani- « maux une manière d'apostume sous le ventre et « sous la poitrine; et quand la matière est mûrie, « il leur vient une telle démangeaison, qu'ils se « frottent contre les arbres, et ce qui tombe en « petits grains est le musc le plus excellent et le « plus parfait. » La description que donne M. Thévenot convient encore moins avec les autres; il en parle en ces termes : « Il y a dans ces pays un « animal semblable à un renard par le museau, qui « n'a pas le corps plus gros qu'un lièvre; il a le « poil de la couleur de celui du cerf, et les dents « comme celles d'un chien; il produit de très-ex- « cellent musc; il a au ventre une vessie qui est « pleine de sang corrompu, et c'est ce sang qui « compose le musc ou qui est le musc même; on « la lui ôte, et on couvre aussitôt avec le cuir l'en- « droit de la vessie qui est coupé, afin d'empêcher « que l'odeur ne se dissipe : mais, après que l'opé- « ration est faite, la bête ne demeure plus long- « temps en vie. » La description d'Antoine Pigafetta, qui dit que le musc est de la taille d'un chat, ne peut convenir avec celle des autres auteurs. La description que donne le P. Philippe de Marini ne convient pas tout-à-fait avec celle des autres auteurs; car il dit que cet animal a la tête semblable à celle d'un loup : et le P. Kircher, dans la figure qu'il en donne, le représente avec un groin de cochon; ce qui est peut-être la faute du graveur, qui lui donne aussi des ongles, au lieu qu'il a la corne fendue. Siméon Sethi s'éloigne encore plus de la vérité, en nous représentant cet animal grand comme la licorne, et même comme étant de cette espèce. Voici ses paroles : « Le musc de moindre « valeur est celui qu'on apporte des Indes, qui tire « sur le noir; et le moindre de tous est celui qui « vient de la Chine. Tout ce musc se forme sous le « nombril d'un animal fort grand, qui n'a qu'une « corne, et qui ressemble à un chevreuil : lorsqu'il « est en chaleur, il se fait autour de son nombril « un amas de sang épais, qui lui cause une enflure, « et la douleur l'empêche alors de boire et de man- « ger; il se roule à terre, et met bas cette tumeur « remplie de sang bourbeux, qui s'étant caillé après « un temps considérable, acquiert la bonne odeur. » Tous ces auteurs conviennent de la manière dont le musc se forme dans la vessie, ou dans la tumeur qui paroît au nombril de l'animal quand il est en rut. (*Anciennes relations des Indes et de la Chine*, pages 216 et suivantes.)

artificiels faits de la peau même des autres parties du corps de l'animal, et remplis de son sang mêlé avec une très-petite quantité de vrai musc. En effet, cette odeur est peut-être la plus forte de toutes les odeurs connues; il n'en faut qu'une très-petite dose pour parfumer une grande quantité de matière : l'odeur se porte à une grande distance; la plus petite particule suffit pour se faire sentir dans un espace considérable; et le parfum même est si durable et si fixe, qu'au bout de plusieurs années il semble n'avoir pas perdu beaucoup de son activité.

* Nous donnons la figure de l'animal du musc, que j'ai fait dessiner d'après la nature vivante. Cette figure manquoit à mon ouvrage, et n'a jamais été donnée que d'une manière très-incorrecte par les autres naturalistes. Il paroît que cet animal, qui n'est commun que dans les parties orientales de l'Asie, pourroit s'habituer et peut-être même se propager dans nos climats; car il n'exige pas des soins trop recherchés : il a vécu pendant trois ans dans un parc de M. le duc de La Vrillière, à l'Ermitage, près de Versailles, où il n'est arrivé qu'au mois de juin 1772, après avoir été trois autres années en chemin. Ainsi voilà six années de captivité et de malaise, pendant lesquelles il s est très-bien soutenu, et il n'est pas mort de dépérissement, mais d'une maladie accidentelle. On avoit recommandé de le nourrir avec du riz crevé dans l'eau, de la mie de pain, mêlés avec de la mousse prise sur le tronc et les branches de chêne : on a suivi exactement cette recette; il s'est toujours bien porté, et sa mort, en avril 1775, n'a été causée que par une *égagropile*, c'est-à-dire par une pelote ou globe de son propre poil qu'il avoit détaché en se léchant et qu'il avoit avalé. M. Daubenton, de l'Académie des Sciences, qui a disséqué cet animal, a trouvé cette pelote dans la caillette à l'orifice du pylore. Il ne craignoit pas beaucoup le froid : néanmoins, pour l'en garantir, on le tenoit en hiver dans une orangerie, et, pendant toute cette saison, il n'avoit point d'odeur de musc; mais il en répandoit une assez forte en été, surtout dans les jours les plus chauds. Lorsqu'il étoit en liberté, il ne marchoit point à pas comptés, mais couroit en sautant à peu près comme un lièvre.

Voici la description de cet animal que M. de Sève a faite avec exactitude :

« Le musc est un animal d'une jolie figure; il a deux pieds trois pouces de longueur, vingt pouces de hauteur au train de derrière, et dix-neuf pouces six lignes à celui de devant. Il est vif et léger à la course et dans tous ses mouvemens; ses jambes de derrière sont considérablement plus longues et plus fortes que celles de devant. La nature l'a armé de deux défenses de chaque côté de la mâchoire supérieure, qui sont larges, dirigées en bas et recourbées en arrière; elles sont tranchantes sur leur bord postérieur en finissant en pointe; leur longueur, au dessous de la lèvre, est de dix-huit lignes, et leur largeur d'une ligne et demie; elles sont de couleur blanche, et leur substance est une sorte d'ivoire. Les yeux sont grands à proportion du corps, et l'iris est d'un brun roux; le bord des paupières est de couleur noire, ainsi que les naseaux. Les oreilles sont grandes et larges, elles ont quatre pouces de hauteur sur deux pouces quatre ou cinq lignes de largeur; elles sont garnies en dedans de grands poils d'un blanc mêlé de grisâtre, et en dessus, de poil noir roussâtre mêlé de gris, comme celui du front et du nez. Le noir du front est relevé par une tache blanche qui se trouve au milieu; il y a du fauve jaunâtre au dessus et au dessous des yeux : mais le reste de la tête paroît d'un gris d'ardoise, parce que le poil y est mélangé de noir et de blanc, comme celui du cou, où il y a de plus quelques légères teintes de fauve. Les épaules et les jambes de devant sont d'un brun noir, ainsi que les pieds; mais cette couleur noire est moins foncée sur les cuisses et les jambes de derrière, où il y a quelques teintes de fauve. Les pieds sont petits; ceux de devant ont deux ergots qui touchent la terre, et qui sont situés au talon; les sabots des pieds de derrière sont inégaux en longueur, l'intérieur étant considérablement plus long que l'extérieur; il en est de même des ergots, dont l'interne est aussi bien plus long que l'externe. Tous les sabots des pieds, qui sont fendus comme ceux des chèvres, sont de couleur noire, ainsi que les ergots. Le poil du dessus, du dessous et des côtés du corps, est noirâtre, mélangé de teintes fauves, et même de roussâtres en quelques endroits, parce qu'en général les poils, et surtout les plus longs, sont blancs sur la plus grande partie de leur longueur, tandis que leur extrémité est brune, noire, ou de couleur fauve. Les crottes de cet animal sont très-petites, d'un brun luisant, et de forme allongée, et n'ont aucune odeur; et le parfum que l'animal répand dans sa cabane n'est guère plus fort que l'odeur d'une civette. Au reste, le musc paroît être un ani-

mal fort doux, mais en même temps timide et craintif; il est remuant et très-agile dans ses mouvemens, et il paroissoit se plaire à sauter et à s'élancer contre un mur, qui lui servoit de point d'appui pour le renvoyer à l'opposite. »

Comme M. Daubenton a donné à l'Académie des Sciences un bon mémoire au sujet de cet animal, nous croyons devoir en rapporter ici l'extrait.

« L'odeur forte et pénétrante du musc, dit-il, est trop sensible pour que ce parfum n'ait pas été remarqué en même temps que l'animal qui le porte; aussi leur a-t-on donné à tous les deux le même nom de *musc*. Cet animal se trouve dans les royaumes du Boutan et de Tunquin, à la Chine et dans la Tartarie chinoise, et même dans quelques parties de la Tartarie moscovite. Je crois que, de temps immémorial, il a été recherché par les habitans de ces contrées, parce que sa chair est très-bonne à manger, et que son parfum a toujours dû faire un commerce; mais on ne sait pas en quel temps le musc a commencé à être connu en Europe, et même dans la partie occidentale de l'Asie. Il ne paroît pas que les Grecs ni les Romains aient eu connoissance de ce parfum, puisque Aristote ni Pline n'en ont fait aucune mention dans leurs écrits. Les auteurs arabes sont les premiers qui en aient parlé; Sérapion donna une description de cet animal dans le huitième siècle....

« Je l'ai vu, au mois de juillet 1772, dans un parc de M. de La Vrillière, à Versailles; l'odeur du musc, qui se répandoit de temps en temps, suivant la direction du vent, autour de l'enceinte où étoit le porte-musc, auroit pu me servir de guide pour trouver cet animal. Dès que je l'aperçus, je reconnus dans sa figure et dans ses attitudes beaucoup de ressemblance avec le chevreuil, la gazelle et le chevrotain; aucun animal de ce genre n'a plus de légèreté, de souplesse et de vivacité dans les mouvemens, que le porte-musc. Il ressemble encore aux animaux ruminans, en ce qu'il a les pieds fourchus, et qu'il manque de dents incisives à la mâchoire supérieure; mais on ne peut le comparer qu'au chevrotain pour les deux défenses ou longues dents canines qui tiennent à la mâchoire de dessus, et sortent d'un pouce et demi au dehors des lèvres.

« La substance de ces dents est une sorte d'ivoire, comme celle des défenses du babiroussa et de plusieurs autres espèces d'animaux : mais les défenses du porte-musc ont une forme très-particulière; elles ressemblent à de petits couteaux courbes, placés au dessous de la gueule, et dirigés obliquement de haut en bas et de devant en arrière; leur bord postérieur est tranchant... Je crois qu'il s'en sert à différens usages, suivant les circonstances, soit pour couper les racines, soit pour se soutenir dans des endroits où il ne peut pas trouver d'autre point d'appui, soit enfin pour se défendre ou pour attaquer.....

« Le porte-musc n'a point de cornes; les oreilles sont longues, droites et très-mobiles; les deux dents blanches qui sortent de la gueule, et les renflemens qu'elles forment à la lèvre supérieure, donnent à la physionomie du porte-musc, vu de face, un air singulier, qui pourroit le faire distinguer de tout autre animal, à l'exception du chevrotain.

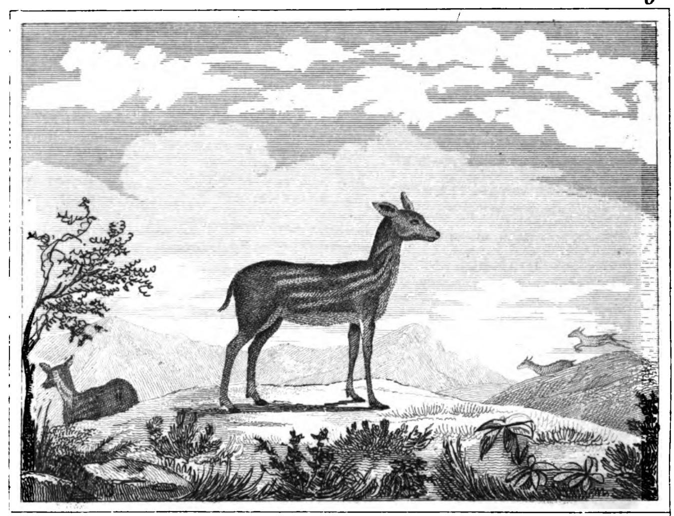
« Les couleurs du poil sont peu apparentes; au lieu de couleur décidée, il n'y a que des teintes de brun, de fauve et de blanchâtre, qui semblent changer lorsqu'on regarde l'animal sous différens points de vue, parce que les poils ne sont colorés en brun ou en fauve qu'à leur extrémité; le reste est blanc et paroît plus ou moins à différens aspects... Il y a du blanc et du noir sur les oreilles du porte-musc, et une étoile blanche au milieu du front.

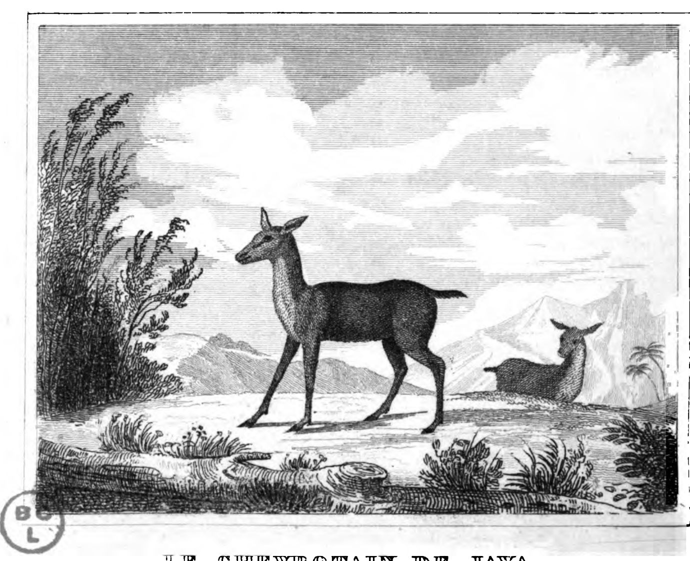
« Cette étoile me paroît être une sorte de livrée, qui disparoîtra lorsque l'animal sera plus âgé; car je ne l'ai pas vue sur deux peaux de porte-musc qui m'ont été adressées pour le Cabinet du Roi par M. Le Monnier, médecin du roi, de la part de madame la comtesse de Marsan.... Les deux peaux dont il s'agit m'ont paru venir d'animaux adultes, l'un mâle et l'autre femelle; les teintes des couleurs du poil y sont plus foncées que sur le porte-musc vivant que je viens de décrire; il y a de plus, sur la face inférieure du cou, deux bandes blanchâtres, larges d'environ un pouce, qui s'étendent irrégulièrement le long du cou, et qui forment une sorte d'ovale allongé, en se rejoignant en avant sur la gorge, et en arrière entre les jambes de devant.

« Le musc est renfermé dans une poche placée sous le ventre à l'endroit du nombril; je n'ai vu, sur le porte-musc vivant, que de petites éminences sur le milieu de son ventre; je n'ai pu les observer de près, parce que l'animal ne se laisse pas approcher..... La poche du musc tient à l'une des peaux envoyées au Cabinet du Roi : mais cette poche est desséchée; il m'a paru que si elle étoit dans son état naturel, elle auroit

LE MEMINA

Ordre des Ruminants. *Genre* Chevrotain. *(Cuvier)*





LE CHEVROTAIN DE JAVA

Ordre des Ruminants ......*id*.... *id*....

au moins un pouce et demi de diamètre; il y a dans le milieu un orifice très-sensible, dont j'ai tiré de la substance du musc, très-odorante et de couleur rousse..... M. Gmelin, ayant observé la situation de cette poche sur deux mâles, rapporte, dans le quatrième volume des *Mémoires de l'Académie impériale de Pétersbourg*, qu'elle étoit placée au devant et un peu à droite du prépuce.....

« Le porte-musc diffère de tout autre animal par la poche qu'il a sous le ventre, et qui enferme le musc; cependant, quoique ce caractère soit unique par sa situation, il ne contribue nullement à déterminer la place du porte-musc parmi les quadrupèdes, parce qu'il y a des substances odoriférantes qui viennent d'animaux très-différens du porte-musc.

« Les caractères extérieurs du porte-musc, qui indiquent ses rapports avec les autres quadrupèdes, sont les pieds fourchus, les deux longues dents canines et les huit dents incisives de la mâchoire du dessus, sans qu'il y en ait dans celle du dessous. Par ces caractères, le porte-musc ressemble plus au chevrotain qu'à aucun autre animal : il en diffère en ce qu'il est beaucoup plus grand; car il a plus d'un pied et demi de hauteur, prise depuis le bas des pieds de devant jusqu'au dessus des épaules, tandis que le chevrotain n'a guère plus d'un demi-pied.

« Les dents molaires du porte-musc sont au nombre de six de chaque côté de chacune des mâchoires; le chevrotain n'en a que quatre. Il y a aussi de grandes différences entre ces deux animaux pour la forme des dents molaires et des couleurs du poil. La poche du musc fait un caractère qui n'appartient qu'au porte-musc mâle : la femelle n'a ni poche, ni musc, ni dents canines, suivant les observations de M. Gmelin, que j'ai cité.

« Le porte-musc que j'ai vu vivant paroît n'avoir point de queue. M. Gmelin a trouvé, sur trois individus de cette espèce, au lieu de queue, un petit prolongement charnu, long d'environ un pouce.... Il y a des auteurs qui ont fait représenter le porte-musc avec une queue bien apparente, quoique fort courte. Grew dit qu'elle a deux pouces de longueur; mais il n'a pas observé si cette partie renfermoit des vertèbres.

« Dans la description que M. Gmelin a faite du porte-musc, les viscères m'ont paru ressemblans à ceux des animaux ruminans, surtout les quatre estomacs, dont le premier a trois convexités, comme dans les animaux sauvages qui ruminent. Si l'on joint ce caractère à celui des deux dents canines dans la mâchoire du dessus, le porte-musc ressemble plus, par ces deux caractères, au cerf qu'à aucun autre animal ruminant; excepté le chevrotain, au cas qu'il rumine, comme il y a lieu de le croire.

« Ray dit qu'il est douteux que le porte-musc rumine. Les gens qui soignent celui que j'ai décrit vivant ne savent pas s'il rumine : je ne l'ai pas vu assez long-temps pour en juger par moi-même; mais je sais, par les observations de M. Gmelin, qu'il a les organes de la rumination, et je crois qu'on le verra ruminer, etc., etc. »

LE BABIROUSSA.

Quoique nous n'ayons au Cabinet du Roi que la tête de cet animal, il est trop remarquable pour que nous puissions le passer sous silence. Tous les naturalistes l'ont regardé comme une espèce de cochon, et cependant il n'en a ni la tête, ni la taille, ni les soies, ni la queue : il a les jambes plus hautes et le museau moins long; il est couvert d'un poil court et doux comme de la laine, et sa queue est terminée par une touffe de cette laine; il a aussi le corps moins lourd et moins épais que le cochon; son poil est gris, mêlé de roux et d'un peu de noir; ses oreilles sont courtes et pointues : mais le caractère le plus remarquable et qui distingue le babiroussa de tous les autres animaux, ce sont quatre énormes défenses ou dents canines, dont les deux moins longues sortent, comme celles des sangliers, de la mâchoire inférieure; et les deux autres, qui sont beaucoup plus grandes, partent de la mâchoire supérieure en perçant les joues, ou plutôt les lèvres du dessus, et s'étendent en courbe jusqu'au dessus des yeux. Ces défenses sont d'un très-bel ivoire, plus net, plus fin, mais moins dur que celui de l'éléphant.

La position et la direction de ces deux

défenses supérieures qui percent le museau du babiroussa, et qui d'abord se dirigent droit en haut et ensuite se recourbent en cercle, ont fait penser à quelques physiciens, même habiles, tels que Grew, que ces défenses ne devoient point être regardées comme des dents, mais comme des cornes: ils fondoient leur sentiment sur ce que tous les alvéoles des dents de la mâchoire supérieure ont, dans tous les animaux, l'ouverture tournée en bas : que dans le babiroussa, comme dans les autres, la mâchoire supérieure a tous ses alvéoles tournés en bas, tant pour les mâchelières que pour les incisives, tandis que les seuls alvéoles de ces deux grandes défenses sont au contraire tournés en haut; et ils concluoient de là que le caractère essentiel de toutes les dents de la mâchoire supérieure étant de se diriger en bas, on ne pouvoit pas mettre ces défenses, qui se dirigent en haut, au nombre des dents, et qu'il falloit les regarder comme des cornes : mais ces physiciens se sont trompés. La position ou la direction ne sont que des circonstances de la chose, et n'en font pas l'essence : ces défenses, quoique situées d'une manière opposée à celle des autres dents, n'en sont pas moins des dents ; ce n'est qu'une singularité dans la direction, qui ne peut changer la nature de la chose, ni d'une vraie dent canine en faire une fausse corne d'ivoire.

Ces énormes et quadruples défenses donnent à ces animaux un air formidable; cependant ils sont peut-être moins dangereux que nos sangliers : ils vont de même en troupe, et ont une odeur forte qui les décèle et fait que les chiens les chassent avec succès : ils grognent terriblement, se défendent, et blessent des défenses de dessous; car celles du dessus leur nuisent plutôt qu'elles ne servent. Quoique grossiers et féroces comme les sangliers, ils s'apprivoisent aisément ; et leur chair, qui est très-bonne à manger, se corrompt en assez peu de temps. Comme ils ont aussi le poil fin et la peau mince, ils ne résistent pas à la dent des chiens, qui les chassent de préférence aux sangliers et en viennent facilement à bout. Ils s'accrochent à des branches avec les défenses d'en haut, pour reposer leur tête ou pour dormir debout : cette habitude leur est commune avec l'éléphant, qui, pour dormir sans se coucher, soutient sa tête en mettant le bout de ses défenses dans des trous qu'il creuse à cet effet dans le mur de sa loge.

Le babiroussa diffère encore du sanglier par ses appétits naturels : il se nourrit d'herbe et de feuilles d'arbres, et ne cherche point à entrer dans les jardins pour manger des légumes ; au lieu que, dans le même pays, le sanglier vit de fruits sauvages, de racines, et dévaste souvent les jardins. D'ailleurs ces animaux, qui vont également en troupe, ne se mêlent jamais ; les sangliers vont d'un côté et les babiroussas de l'autre. Ceux-ci marchent plus légèrement ; ils ont l'odorat très-fin, et se dressent souvent contre des arbres pour éventer de loin les chiens et les chasseurs : lorsqu'ils sont poursuivis long-temps et sans relâche, ils courent se jeter à la mer, où, nageant avec autant de facilité que des canards, et se plongeant de même, ils échappent très-souvent aux chasseurs ; car ils nagent très-long-temps, et vont quelquefois à d'assez grandes distances et d'une île à une autre.

Au reste, le babiroussa se trouve non seulement à l'île de Bouro ou Bœro, près d'Amboine, mais encore dans plusieurs autres endroits de l'Asie méridionale et de l'Afrique, comme aux Célèbes, à Estrila, au Sénégal, à Madagascar : car il paroît que les sangliers de cette île, dont parle Flaccourt, et dont il dit que *les mâles principalement ont deux cornes à côté du nez*, sont des babiroussas. Nous n'avons pas été à portée de nous assurer que la femelle manque en effet de ces deux défenses si remarquables dans le mâle ; la plupart des auteurs qui ont parlé de ces animaux semblent s'accorder sur ce fait, que nous ne pouvons ni confirmer ni détruire.

* Nous n'avons donné que les faits historiques relatifs au babiroussa, et la description de sa tête dépouillée des chairs ; nous donnons la figure de cet animal d'après deux esquisses, dont l'une nous a été donnée par M. Sonnerat, correspondant du Cabinet du Roi, où l'animal étoit représenté debout, et dont l'autre m'a été envoyée d'Angleterre par M. Pennant, où l'animal étoit couché sur le ventre. Cette dernière esquisse envoyée par M. Pennant étoit surmontée de l'inscription suivante : *Un babiroussa de l'île de Banda, dessiné d'après nature ; sa couleur est noirâtre ; il croît en grandeur comme le plus grand cochon, et sa chair est très-bonne à manger*. Notre dessinateur, ayant combiné ces esquisses, en a fait un dessin d'après lequel on a gravé la planche, qui ne peut pas être exacte, mais qui du moins donne une idée assez juste de la forme du corps et de la tête de cet animal.

LE TAPIR OU L'ANTA.

C'est ici l'animal le plus grand de l'Amérique, de ce nouveau monde où, comme nous l'avons dit, la nature vivante semble s'être rapetissée, ou plutôt n'avoir pas eu le temps de parvenir à ses plus hautes dimensions. Au lieu des masses colossales que produit la terre antique de l'Asie, au lieu de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame, de la girafe et du chameau, nous ne trouvons dans ces terres nouvelles que des sujets modelés en petit, des tapirs, des lamas, des vigognes, des cabiais, tous vingt fois plus petits que ceux qu'on doit leur comparer dans l'ancien continent : et non seulement la matière est ici prodigieusement épargnée, mais les formes mêmes sont imparfaites et paroissent avoir été négligées ou manquées. Les animaux de l'Amérique méridionale, qui seuls appartiennent en propre à ce continent, sont presque tous sans défenses, sans cornes et sans queue; leur figure est bizarre, leur corps et leurs membres mal proportionnés, mais unis ensemble; et quelques-uns, tels que les fourmilliers, les paresseux, etc., sont d'une nature si misérable, qu'ils ont à peine les facultés de se mouvoir et de manger. Ils traînent avec douleur une vie languissante dans la solitude du désert, et ne pourroient subsister dans une terre habitée, où l'homme et les animaux puissans les auroient bientôt détruits.

Le tapir est de la grandeur d'une petite vache ou d'un zébu, mais sans cornes et sans queue; les jambes courtes; le corps arqué, comme celui du cochon, portant une livrée dans sa jeunesse, comme le cerf, et ensuite un pelage uniforme d'un brun foncé; la tête grosse et longue, avec une espèce de trompe, comme le rhinocéros; dix dents incisives et dix molaires à chaque mâchoire, caractère qui le sépare entièrement du genre des bœufs et des autres animaux ruminans, etc. Au reste, comme nous n'avons de cet animal que quelques dépouilles, et un dessin que M. de La Condamine a eu la bonté de nous donner, nous ne pouvons mieux faire que de citer ici les descriptions qu'en ont faites, d'après nature, Marcgrave [1] et Barrère, et présenter en même temps ce qu'en ont dit les voyageurs et les historiens.

Il paroît que le tapir est un animal triste et ténébreux, qui ne sort que la nuit, qui ne se plaît que dans les eaux, où il habite plus souvent que sur la terre; il vit dans les marais, et ne s'éloigne guère du bord des fleuves ou des lacs : dès qu'il est menacé, poursuivi, ou blessé, il se jette à l'eau, s'y plonge, et y demeure assez de temps pour faire un grand trajet avant de reparoître. Ces habitudes, qu'il a communes avec l'hippopotame, ont fait croire à quelques naturalistes qu'il étoit du même genre : mais il en diffère autant par la nature qu'il en est éloigné par le climat; il ne faut, pour en

1. *Tapiierete* Brasiliensibus, Lusitanis *anta*. Animal quadrupes, magnitudine juvenci semestris; figura corporis quodam modo ad porcum accedens, capite etiam tali, verum crassiori, oblongo, superius in acumen desinente; promuscide super os prominente, quam validissimo nervo contrahere et extendere potest : in promuscide autem sunt fissuræ oblongæ; inferior oris pars est brevior superiore. Maxillæ ambæ anterius fastigiatæ, et in qualibet decem dentes incisores superne et inferne; hinc per certum spatium utraque maxilla caret dentibus : sequuntur dein molares grandes omnes in quolibet latere quinque, ita ut haberet viginti molares et viginti incisores. Oculos habet parvos porcinos, aures obrotundas, majusculas, quas versus anteriora surrigit, crura vix longiora porcinis, et crassiuscula; in anterioribus pedibus quatuor ungulas, in posterioribus tres : media inter eas major est in omnibus pedibus, in prioribus pedibus tribus quarta parvula exterius est adjuncta. Sunt autem ungulæ nigricantes, non solidæ sed cavæ, et quæ detrahi possunt. Caret cauda, et ejus loco processum habet nudum pilis, conicum, parvum, more *cutian* (agouti). Mas membrum genitale longe exserere potest, instar cercopitheci. Incedit dorso incurvato ut *capybara* (cabiai). Cutem solidam habet instar alcis, pilos breves. Color pilorum in junioribus est umbræ lucidæ; maculis variegatus albicantibus ut capreolus; in adultis fuscus sive nigricans sine maculis. Animal interdiu dormit in opacis sylvis latitans : noctu aut mane egreditur pabuli causa. Optime potest natare. Vescitur gramine, arundine saccharifera, brassica, etc. Caro ejus comeditur, sed ingrati saporis est. » (Marcgrave, *Hist. Brasil.*, pag. 229.)

« *Tapyr* ou *maypouri*, animal amphibie, qui reste plus souvent dans l'eau que sur la terre, où il va de temps en temps brouter l'herbe la plus tendre. Il a le poil fort court, mêlé de blanc et de noir en manière de bandes qui s'étendent en long depuis la tête jusqu'à la queue. Il siffle comme un *ysard;* il semble tenir un peu du mulet et du cochon. On voit des *manipouris*, comme prononcent quelques-uns, dans la rivière d'Ouyapok. Cette viande est grossière, et d'un goût désagréable. » (Barrère, *Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale*, page 160.)

être assuré, que comparer les descriptions que nous venons de citer avec celle que nous avons donnée de l'hippopotame. Quoique habitant des eaux, le tapir ne se nourrit pas de poisson; et quoiqu'il ait la gueule armée de vingt dents incisives et tranchantes, il n'est pas carnassier : il vit de plantes et de racines, et ne se sert point de ses armes contre les autres animaux; il est d'un naturel doux, timide, et fuit tout combat, tout danger. Avec des jambes courtes et le corps massif, il ne laisse pas de courir assez vite, et il nage encore mieux qu'il ne court. Il marche ordinairement de compagnie, et quelquefois en grande troupe. Son cuir est d'un tissu très-ferme et si serré, que souvent il résiste à la balle. Sa chair est fade et grossiere; cependant les Indiens la mangent. On le trouve communément au Brésil, au Paraguay, à la Guiane, aux Amazones, et dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale, depuis l'extrémité du Chili jusqu'à la Nouvelle-Espagne.

* Cet animal, qu'on peut regarder comme l'éléphant du Nouveau-Monde, ne le représente néanmoins que très-imparfaitement par la forme, et en approche encore moins par la grandeur : il sera facile d'en faire au juste la comparaison; car j'ai cru devoir donner ici une figure du tapir qui est plus exacte que celle que j'avois précédemment donnée, laquelle n'avoit été faite que sur une esquisse dessinée par feu M. de La Condamine : celle-ci a été prise sous nos yeux et sur l'animal vivant, auquel notre climat ne convient guère; car, après son arrivée, il n'a vécu que très-peu de temps à Paris entre les mains du sieur Rugiéri, qui cependant en avoit beaucoup de soin.

On voit que l'espèce de trompe qu'il porte au bout du nez n'est qu'un vestige ou rudiment de celle de l'éléphant; c'est le seul caractère de conformation par lequel on puisse dire que le tapir ressemble à l'éléphant. M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne, qui cultive avec succès différentes parties de l'histoire naturelle, m'écrit que le tapir est en effet le plus gros de tous les quadrupèdes de l'Amérique méridionale, et qu'il y en a qui pèsent jusqu'à cinq cents livres : or ce poids est dix fois moindre que celui d'un éléphant de taille ordinaire, et l'on n'auroit jamais pensé à comparer deux animaux aussi disproportionnés, si le tapir, indépendamment de cette espèce de trompe, n'avoit pas quelques habitudes semblables à celles de l'éléphant. Il va très-souvent à l'eau pour se baigner, et non pour y prendre du poisson, dont il ne mange jamais; car il se nourrit d'herbes comme l'éléphant, et de feuilles d'arbrisseaux : il ne produit aussi qu'un petit.

Ces animaux fuient de même le voisinage des lieux habités, et demeurent aux environs des marécages et des rivières, qu'ils traversent souvent pendant le jour et même pendant la nuit. La femelle se fait suivre par son petit, et l'accoutume de bonne heure à entrer dans l'eau, où il plonge et joue devant sa mere, qui semble lui donner des leçons pour cet exercice : le père n'a point de part à l'éducation; car l'on trouve les mâles toujours seuls, à l'exception du temps où les femelles sont en chaleur.

L'espèce en est assez nombreuse dans l'intérieur des terres de la Guiane, et il en vient de temps en temps dans les bois qui sont à quelque distance de Cayenne. Quand on les chasse, ils se réfugient dans l'eau, où il est aisé de les tirer : mais, quoiqu'ils soient d'un naturel tranquille et doux, ils deviennent dangereux lorsqu'on les blesse; on en a vu se jeter sur le canot d'où le coup étoit parti, pour tâcher de se venger en le renversant. Il faut aussi s'en garantir dans les forêts : ils y font des sentiers ou plutôt d'assez larges chemins battus par leurs fréquentes allées et venues; car ils ont l'habitude de passer et repasser toujours par les mêmes lieux; et il est à craindre de se trouver sur ces chemins, dont ils ne se détournent jamais [1], parce que leur allure est brusque, et que, sans chercher à offenser, ils heurtent rudement tout ce qui se rencontre devant eux. Les terres voisines du haut des rivières de la Guiane sont habitées par un assez grand nombre de tapirs, et les bords des eaux sont coupés par les sentiers qu'ils y pratiquent; ces chemins sont si frayés, que les lieux les plus déserts semblent, au premier coup d'œil, être peuplés et fréquentés par les hommes. Au reste, on dresse des chiens pour chasser ces animaux

1. Un voyageur m'a raconté qu'il avoit failli d'être la victime de son peu d'expérience à ce sujet; que, dans un voyage par terre, il avoit attaché son hamac à deux arbres pour y passer la nuit, et que le hamac traversoit un chemin battu par les tapirs. Vers les neuf à dix heures du soir, il entendit un grand bruit dans la forêt; c'étoit un tapir qui venoit de son côté : il n'eut que le temps de se jeter hors de son hamac, et de se serrer contre un arbre. L'animal ne s'arrêta point; il fit sauter le hamac aux branches, et froissa cet homme contre l'arbre; ensuite, sans se détourner de son sentier battu, il passa au milieu de quelques nègres qui dormoient à terre auprès d'un grand feu, et il ne leur fit aucun mal.

sur terre, et pour les suivre dans l'eau : mais, comme ils ont la peau très-ferme et très-épaisse, il est rare qu'on les tue du premier coup de fusil.

Les tapirs n'ont pas d'autre cri qu'une espèce de sifflet vif et aigu, que les chasseurs et les sauvages imitent assez parfaitement pour les faire approcher et les tirer de près. On ne les voit guère s'écarter des cantons qu'ils ont adoptés. Ils courent lourdement et lentement. Ils n'attaquent ni les hommes ni les animaux, à moins que les chiens ne les approchent de trop près; car, dans ce cas, ils se défendent avec les dents et les tuent.

La mère tapir paroît avoir grand soin de son petit : non seulement elle lui apprend à nager, jouer, et plonger dans l'eau, mais encore, lorsqu'elle est à terre, elle s'en fait constamment accompagner ou suivre; et si le petit reste en arrière, elle retourne de temps en temps sa trompe, dans laquelle est placé l'organe de l'odorat, pour sentir s'il suit ou s'il est trop éloigné, et, dans ce cas, elle l'appelle et l'attend pour se remettre en marche.

On en élève quelques-uns à Cayenne en domesticité; ils vont partout sans faire de mal : ils mangent du pain, de la cassave, des fruits; ils aiment qu'on les caresse, et sont grossièrement familiers, car ils ont un air pesant et lourd, à peu près comme le cochon. Quelquefois ils vont pendant le jour dans les bois, et reviennent le soir à la maison; néanmoins il arrive souvent, lorsqu'on leur laisse cette liberté, qu'ils en abusent et ne reviennent plus. Leur chair se mange, mais n'est pas d'un bon goût; elle est pesante, semblable, pour la couleur et par l'odeur, à celle du cerf. Les seuls morceaux assez bons sont les pieds et le dessus du cou.

M. Bajon, chirurgien du roi à Cayenne, a envoyé à l'Académie des Sciences, en 1774, un Mémoire au sujet de cet animal. Nous croyons devoir donner par extrait les bonnes observations de M. Bajon, et faire remarquer en même temps deux méprises qui nous paroissent s'être glissées dans son écrit, qui d'ailleurs mérite des éloges.

« La figure de cet animal, dit M. Bajon, approche en général de celle du cochon; il est cependant de la hauteur d'un petit mulet, ayant le corps extrêmement épais, porté sur des jambes très-courtes. Il est couvert de poils plus gros, plus longs, que ceux de l'âne ou du cheval, mais plus fins et plus courts que les soies du cochon, et beaucoup moins épais. Il a une crinière dont les crins, toujours droits, ne sont qu'un peu plus longs que les poils du reste du corps; elle s'étend depuis le sommet de la tête jusqu'au commencement des épaules. La tête est grosse et un peu allongée, les yeux sont petits et très-noirs; les oreilles courtes, ayant, pour la forme, quelque rapport avec celles du cochon. Il porte au bout de sa mâchoire supérieure une trompe d'environ un pied de long, dont les mouvemens sont très-souples, et dans laquelle réside l'organe de l'odorat; il s'en sert, comme l'éléphant, pour ramasser des fruits, qui font une partie de sa nourriture : les deux ouvertures des narines partent de l'extrémité de la trompe. Sa queue est très-petite, n'ayant que deux pouces de long; elle est presque sans poils.

« Le poil du corps est d'un brun légèrement foncé. Les jambes sont courtes et grosses; les pieds sont aussi fort larges et un peu ronds. Les pieds de devant ont quatre doigts, et ceux de derrière n'en ont que trois : tous ces doigts sont enveloppés d'une corne dure et épaisse. La tête, quoique fort grosse, contient un très-petit cerveau. Les mâchoires sont fort allongées et garnies de dents, dont le nombre ordinaire est de quarante; cependant il y en a quelquefois plus et quelquefois moins. Les dents incisives sont tranchantes, et c'est dans celles-ci qu'on observe de la variété dans le nombre. Après les incisives, on trouve une dent canine de chaque côté, tant supérieurement qu'inférieurement, qui a beaucoup de rapport aux défenses du sanglier. On trouve ensuite un petit espace dégarni de dents, et les molaires suivent après, qui sont très-grosses et ont des surfaces fort étendues.

« En disséquant le tapir ou maïpouri, la première chose qui m'avoit frappé, continue M. Bajon, c'est de voir qu'il est animal ruminant... Les pieds et les dents du maïpouri n'ont pourtant aucun rapport avec ceux de nos animaux ruminans... Cependant le maïpouri a trois poches ou estomacs considérables qui communément sont fort pleins, surtout le premier, que j'ai toujours trouvé comme un ballon... Cet estomac répond à la panse du bœuf : mais ici le réseau ou bonnet n'est presque point distinct, de sorte que ces deux parties n'en font qu'une. Le deuxième estomac, nommé le *feuillet*, est aussi fort considérable, et ressemble beaucoup à celui du bœuf, avec cette différence que les feuillets en sont beaucoup plus petits, et que les tuniques en paroissent plus minces. Enfin, le troisième estomac est le

moins grand et le plus mince ; on n'y observe dans l'intérieur que de simples rides, et je l'ai presque toujours trouvé plein de matière tout-à-fait digérée. Les intestins ne sont pas bien gros, mais très-longs ; l'animal rend les matières en boules, à peu près comme celles du cheval. »

Je suis obligé de contredire ici ce qu'avance M. Bajon, et d'assurer en même temps que cet animal n'est point ruminant, et n'a pas trois estomacs comme il le dit. Voici mes preuves. On nous avoit amené d'Amérique un tapir ou maïpouri vivant ; il avoit bien supporté la mer, et étoit arrivé à vingt lieues de Paris, lorsque tout à coup il tomba malade et mourut : on ne perdit pas de temps à nous l'envoyer, et je priai M. Mertrud, habile chirurgien démonstrateur en anatomie aux écoles du Jardin du Roi, d'en faire l'ouverture, et d'examiner les parties intérieures : chose très-familière à M. Mertrud, puisque c'est lui qui a bien voulu disséquer, sous les yeux de M. Daubenton, de l'Académie des Sciences, la plupart des animaux dont nous avons donné les descriptions. M. Mertrud joint d'ailleurs à toutes les connoissances de l'art de l'anatomie une grande exactitude dans ses opérations. De plus, cette dissection a, pour ainsi dire, été faite en ma présence, et M. Daubenton le jeune en a suivi toutes les opérations et en a rédigé les résultats. Enfin M. de Sève, notre dessinateur, qui voit très-bien, y étoit aussi. Je ne rapporte ces circonstances que pour faire voir à M. Bajon que nous ne pouvons nous dispenser de le contredire sur un premier point très-essentiel : c'est qu'au lieu de trois estomacs, nous n'en avons trouvé qu'un seul dans cet animal. La capacité en étoit, à la vérité, fort ample et en forme d'une poche étranglée en deux endroits ; mais ce n'étoit qu'un seul viscère, un estomac simple et unique, qui n'avoit qu'une simple issue dans le duodenum, et non pas trois estomacs distincts et séparés, comme le dit M. Bajon : cependant il n'est pas étonnant qu'il soit tombé dans cette méprise, puisque l'un des plus célèbres anatomistes de l'Europe, le docteur Tyson, de la Société royale de Londres, s'est trompé en disséquant le *pecari* ou *tajacu* d'Amérique, duquel au reste il a donné une très-bonne description dans les *Transactions philosophiques*, n° 153. Tyson assure, comme M. Bajon le dit du tapir, que le pecari a trois estomacs, tandis qu'il n'en a réellement qu'un seul, mais partagé à peu près, comme celui du tapir, par deux étranglemens qui semblent, au premier coup d'œil, en indiquer trois.

Il nous paroît donc certain que le tapir ou maïpouri n'a pas trois estomacs, et qu'il n'est point animal ruminant ; car nous pouvons encore ajouter à la preuve que nous venons d'en donner, que jamais cet animal, qui est arrivé vivant jusqu'auprès de Paris, n'a ruminé. Ses conducteurs ne le nourrissoient que de pain, de grain, etc. Mais cette méprise de M. Bajon n'empêche pas que son mémoire ne contienne de très-bonnes observations ; l'on en va juger par la suite de cet extrait, dans lequel j'ai cru devoir interposer quelques faits qui m'ont été communiqués par des témoins oculaires.

« Le tapir ou maïpouri mâle, dit M. Bajon, est constamment plus grand et plus fort que la femelle ; les poils de la crinière sont plus longs et plus épais. Le cri de l'un et de l'autre est précisément celui d'un gros sifflet ; le cri du mâle est plus aigu, plus fort et plus perçant que celui de la femelle. Les parties de la génération du mâle semblent avoir un rapport très-grand avec celles du cheval ou de l'âne ; elles sont situées de la même façon ; et on observe sur le fourreau, comme dans le cheval, à peu de distance des testicules, deux petits mamelons très-peu apparens, qui indiquent l'endroit des mamelles. Les testicules sont très-gros, et pèsent jusqu'à douze ou quatorze onces chacun... La verge est grosse et n'a qu'un corps caverneux. Dans son état ordinaire, elle est renfermée dans une poche considérable, formée par le fourreau ; mais lorsqu'elle est en érection, elle sort tout entière comme celle du cheval. »

Une des femelles que M. Bajon a disséquées avoit six pieds de longueur, et paroissoit n'avoir pas encore porté. Ses mamelles, au nombre de deux, n'étoient pas bien grosses ; elles ressemblent en tout à celles de l'ânesse ou de la jument. La vulve étoit à un bon pouce de l'anus.

Les femelles entrent ordinairement en chaleur aux mois de novembre et de décembre ; chaque mâle suit une femelle, et c'est là le seul temps où l'on trouve deux de ces animaux ensemble. Lorsque deux mâles se rencontrent auprès de la même femelle, ils se battent et se blessent cruellement. Quand la femelle est pleine, le mâle la quitte et la laisse aller seule. Le temps de la gestation est de dix à onze mois ; car on en voit de jeunes dès le mois de septembre. Pour mettre bas, la femelle choisit toujours un endroit élevé et un terrain sec.

Cet animal, bien loin d'être amphibie, comme quelques naturalistes l'ont dit, vit continuellement sur la terre, et fait constamment son gîte sur les collines et dans les endroits les plus secs. Il est vrai qu'il fréquente les lieux marécageux; mais c'est pour y chercher sa subsistance, et parce qu'il y trouve plus de feuilles et d'herbes que sur les terrains élevés. Comme il se salit beaucoup dans les endroits marécageux, et qu'il aime la propreté, il va tous les matins et tous les soirs traverser quelque rivière, ou se laver dans quelque lac. Malgré sa grosse masse, il nage parfaitement bien, et plonge aussi fort adroitement : mais il n'a pas la faculté de rester sous l'eau plus de temps que tout autre animal terrestre; aussi le voit-on à tout instant tirer sa trompe hors de l'eau pour respirer. Quand il est poursuivi par les chiens, il court aussitôt vers quelque rivière, qu'il traverse promptement pour tâcher de se soustraire à leur poursuite.

Il ne mange point de poisson; sa nourriture ordinaire sont des rejetons et des pousses tendres, et surtout des fruits tombés des arbres. C'est plutôt la nuit que le jour qu'il cherche sa nourriture; cependant il se promène le jour, surtout pendant la pluie. Il a la vue et l'ouïe très-fines; au moindre mouvement qu'il entend, il s'enfuit, et fait un bruit considérable dans le bois. Cet animal, très-solitaire, est fort doux et même assez timide; il n'y a pas d'exemple qu'il ait cherché à se défendre des hommes. Il n'en est pas de même avec les chiens : il s'en défend très-bien, surtout quand il est blessé; il les tue même assez souvent, soit en les mordant, soit en les foulant aux pieds. Lorsqu'il est élevé en domesticité, il semble être susceptible d'attachement. M. Bajon en a nourri un qu'on lui apporta jeune, et qui n'étoit encore pas plus gros qu'un mouton; il parvint à l'élever fort grand, et cet animal prit pour lui une espèce d'amitié; il le distinguoit à merveille au milieu de plusieurs personnes; il le suivoit comme un chien suit son maître, et paroissoit se plaire beaucoup aux caresses qu'il lui faisoit; il lui léchoit les mains; enfin il alloit seul se promener dans les bois, et quelquefois fort loin, et il ne manquoit jamais de revenir tous les soirs d'assez bonne heure. On en a vu un autre, également apprivoisé, se promener dans les rues de Cayenne, aller à la campagne en toute liberté, et revenir chaque soir; néanmoins, lorsqu'on voulut l'embarquer pour l'amener en Europe, dès qu'il fut à bord du navire, on ne put le tenir; il cassa des cordes très-fortes avec lesquelles on l'avoit attaché, il se précipita dans l'eau, gagna le rivage à la nage, et entra dans un fort de palétuviers, à une distance assez considérable de la ville; on le crut perdu, mais le soir même il se rendit à son gîte ordinaire. Comme on avoit résolu de l'embarquer, on prit de plus grandes précautions, qui ne réussirent que pendant un temps; car, à environ moitié chemin de l'Amérique en France, la mer étant devenue fort orageuse, l'animal se mit de mauvaise humeur, brisa de nouveau ses liens, enfonça sa cabane, et se précipita dans la mer, d'où on ne put le retirer.

L'hiver, pendant lequel il pleut presque tous les jours à Cayenne, est la saison la plus favorable pour chasser ces animaux avec succès.

« Un chasseur indien, qui étoit à mon service, dit M. Bajon, alloit se poster au milieu des bois; il donnoit cinq à six coups d'un sifflet fait exprès, et qui imitoit très-bien leur cri : s'il s'en trouvoit quelqu'un aux environs, il répondoit tout de suite; et alors le chasseur s'acheminoit doucement vers l'endroit de la réponse, ayant soin de le faire répéter de temps en temps, et jusqu'à ce qu'il se trouvât à portée de tirer. L'animal, pendant la sécheresse de l'été, reste au contraire tout le jour couché; cet Indien alloit alors sur les petites hauteurs, et tâchoit d'en découvrir quelqu'un, et de le tuer au gîte : mais cette manière étoit bien plus stérile que la première. On se sert de lingots ou de très-grosses balles pour les tirer, parce que leur peau est si dure, que le gros plomb ne fait que l'égratigner; et avec les balles et même les lingots, il est rare qu'on les tue du premier coup : on ne sauroit croire combien ils ont la vie dure. Leur chair n'est pas absolument mauvaise à manger : celle des vieux est coriace, et a un goût que bien des gens trouvent désagréable : mais celle des jeunes est meilleure, et a quelque rapport avec celle du veau. »

Je n'ai pas cru devoir tirer par extrait, du mémoire de M. Bajon, les faits anatomiques; je n'ai cité que celui des prétendus trois estomacs, qui néanmoins n'en font qu'un : j'espère que M. Bajon le reconnoîtra lui-même, s'il se donne la peine d'examiner de nouveau cette partie intérieure de l'animal.

Une autre remarque qui me paroît nécessaire, et que nous croyons devoir faire, quoique nous ne soyons pas aussi certains

du fait que de celui du seul estomac, c'est au sujet des cornes de la matrice. M. Bajon assure que, dans toutes les femelles qu'il a disséquées, l'extrémité des trompes qui répond aux ovaires est exactement fermée, et que leur cavité n'a absolument aucune communication avec ces parties.

« J'ai, dit-il, soufflé de l'air dans ces trompes, et je l'ai pressé avec force; il ne s'en est point échappé, il n'en est point entré du côté des ovaires. Cette extrémité des trompes, qu'on appelle le *pavillon* ou le *morceau frangé*, paroît être terminée en rond, et on observe à l'extérieur de son extrémité plusieurs culs-de-sac, que l'on diroit d'abord être autant de communications avec son intérieur : mais ils sont formés par des replis membraneux, produits par la membrane qui leur est fournie par les ligamens larges; au moyen de laquelle membrane les trompes se trouvent attachées aux ovaires. L'entière oblitération de l'extrémité des trompes qui répond aux ovaires est un phénomène qui portera sans doute quelque atteinte au système ordinaire de la génération. La nouveauté, l'importance, et la singularité de ce phénomène, ajoute M. Bajon, ont fait que je me suis mis en garde contre mes propres observations. J'ai donc cherché à m'assurer du fait par de nouvelles recherches, pour qu'il ne me restât point de doute; de sorte que la dissection de dix à douze femelles, que j'ai faite dans l'espace de trois à quatre mois, m'a mis à même de pouvoir attester la réalité du fait, tant dans les jeunes femelles que dans celles qui avoient porté; car j'en ai disséqué qui avoient du lait dans les mamelles, et d'autres qui étoient pleines. »

Quelque positive que soit cette assertion, et quelque nombreuses que puissent être à cet égard les observations de M. Bajon, elles ont besoin d'être répétées, et nous paroissent si opposées à tout ce que l'on sait d'ailleurs, que nous ne pouvons y ajouter foi.

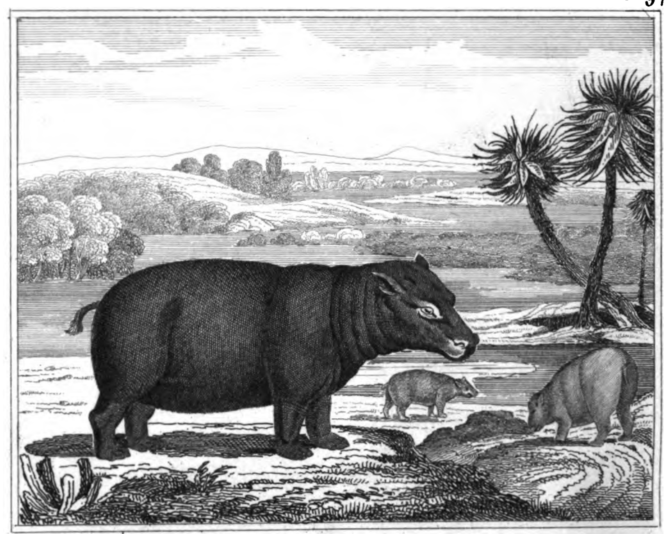
Voici maintenant les notes que j'ai recueillies pendant la dissection que M. Mertrud a faite de cet animal à Paris.

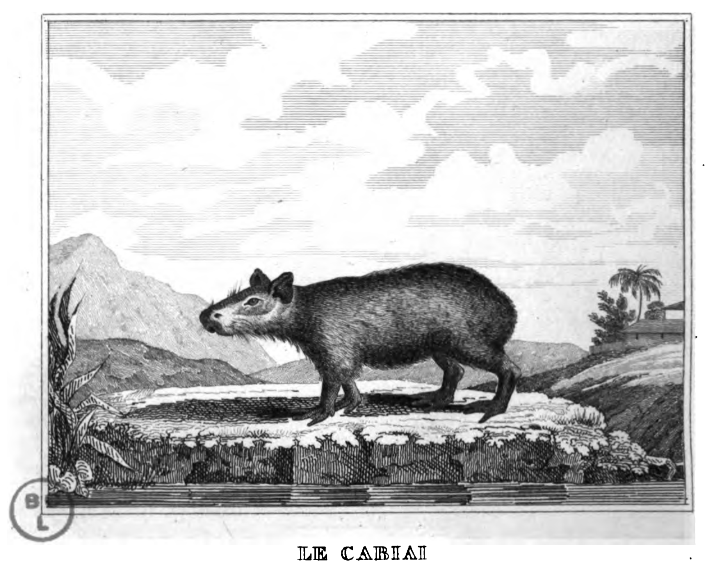
L'estomac étoit situé de manière qu'il paroissoit également étendu à droite comme à gauche; la poche s'en terminoit en pointe, moins allongée que dans le cochon, et il y avoit un angle bien marqué entre l'œsophage et le pylore, qui faisoit une espèce d'étranglement, et la partie gauche étoit beaucoup plus ample que la droite : le colon avoit beaucoup d'ampleur; il étoit plus étroit à son origine et à son extrémité que dans son milieu : la grande circonférence de estomac étoit de trois pieds un pouce; la petite circonférence, de deux pieds six lignes.

	pi.	po.	lig.
Longueur du foie	»	11	»
Épaisseur du foie	»	3	6
Largeur du foie	1	1	»
Il n'y avoit point de vésicule du fiel, mais seulement un conduit biliaire qui s'ouvroit dans le duodenum, à côté du canal pancréatique.			
Longueur de la rate	1	6	»
Largeur de la rate	»	2	2
Épaisseur de la rate	»	1	»
Hauteur du cœur	»	5	»
Circonférence du cœur	1	2	»
Le trou ovale étoit fermé.			
Diamètre de l'aorte	»	1	»
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum	38	2	»
Circonférence des intestins grêles dans les endroits les plus gros	»	3	6
Circonférence dans les endroits les plus petits	»	3	2
Longueur du cœcum	1	10	»
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros	2	4	10
Circonférence du colon à l'endroit le plus gros	1	9	»
Circonférence du colon à l'endroit le plus petit	»	7	»
Circonférence du rectum à l'endroit le plus gros	1	»	»
Circonférence du rectum à l'endroit le plus petit	»	9	
Centre nerveux	»	4	»
Longueur des reins	»	8	»
Largeur des reins	»	4	8
Épaisseur des reins	»	1	»
Diamètre de la vulve	»	1	»
Longueur du vagin	»	11	6
Longueur du corps de la matrice	»	2	6
Longueur des cornes de la matrice	»	11	»
Grande circonférence de la vessie	2	8	8
Petite circonférence de la vessie	1	10	4
Longueur de l'uretère	»	5	6
Circonférence de l'uretère	»	2	6
Longueur des testicules ou ovaires	»	9	»
Largeur des testicules	»	»	6
Épaisseur des testicules	»	»	1 1/2
Longueur de la langue	1	2	»
Longueur de l'animal, depuis le bout du nez à l'anus	5	1	»

L'HIPPOPOTAME

Ordre des Pachydermes. *Genre* Hippopotame. *(Cuvier)*





LE CABIAI

Ordre des Rongeurs. *Genre* Cabiai. *(Cuvier)*

	Pi.	po.	lig.
Hauteur du train de derrière..	2	8	4
Hauteur du train de devant...	2	7	2
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre..................	»	1	1

Dans le temps que l'on a fait cette dissection et pris les mesures précédentes, nous n'avions pas encore reçu le mémoire de M. Bajon. Nous eussions sans doute examiné de beaucoup plus près l'estomac, et surtout les cornes de la matrice de cet animal; mais, quoique cet examen ultérieur n'ait pas été fait, nous sommes néanmoins convaincus qu'il n'a qu'un estomac, et en même temps très-persuadés qu'il y a communication entre les ovaires et l'extrémité des trompes de la matrice.

Au reste, le tapir, qui est le plus gros quadrupède de l'Am ique méridionale, ne se trouve que dans cette partie du monde. L'espèce ne s'est pas étendue au delà de l'isthme de Panama, et c'est probablement parce qu'il n'a pu franchir les montagnes de cet isthme; car la température du Mexique et des autres provinces adjacentes auroit convenu à la nature de cet animal, puisque Samuel Wallis et quelques autres voyageurs disent en avoir trouvé, ainsi que des lamas, jusque dans les terres du détroit de Magellan.

L'HIPPOPOTAME.

Quoique l'hippopotame ait été célébré de toute antiquité, que les livres saints en fassent mention sous le nom de *behemoth*, que la figure en soit gravée sur les obélisques d'Égypte et sur les médailles romaines, il n'étoit cependant qu'imparfaitement connu des anciens. Aristote ne fait, pour ainsi dire, que l'indiquer; et dans le peu qu'il en dit, il se trouve plus d'erreurs que de faits vrais. Pline, en copiant Aristote, loin de corriger ses erreurs, semble les confirmer et en ajouter de nouvelles. Ce n'est que vers le milieu du seizième siècle que l'on a eu quelques indications précises au sujet de cet animal. Belon, étant alors à Constantinople, en vit un vivant, duquel néanmoins il n'a donné qu'une connoissance imparfaite; car les deux figures qu'il a jointes à sa description ne représentent pas l'hippopotame qu'il a vu, mais ne sont que des copies prises du revers de la médaille de l'empereur Adrien et du colosse du Nil à Rome. Ainsi l'on doit encore reculer l'époque de nos connoissances exactes sur cet animal jusqu'en 1603, que Federico Zerenghi, chirurgien de Narni en Italie, fit imprimer à Naples l'histoire de deux hippopotames qu'il avoit pris vivans et tués lui-même en Égypte, dans une grande fosse qu'il avoit fait creuser aux environs du Nil, près de Damiette. Ce petit ouvrage, écrit en italien, paroît avoir été ignoré des naturalistes contemporains, et a été depuis absolument négligé; cependant c'est le seul qu'on puisse regarder comme original sur ce sujet. La description que l'auteur donne de l'hippopotame est aussi la seule qui soit bonne; et elle nous a paru si vraie, que nous croyons devoir en donner ici la traduction et l'extrait:

« Dans le dessein d'avoir un hippopotame, dit Zerenghi, j'apostai des gens sur le Nil, qui, en ayant vu sortir deux du fleuve, firent une grande fosse dans l'endroit où ils avoient passé, et recouvrirent cette fosse de bois léger, de terre, et d'herbes. Le soir, en revenant au fleuve, ces hippopotames y tombèrent tous deux : mes gens vinrent m'avertir de cette prise; j'accourus avec mon janissaire; nous tuâmes ces deux animaux en leur tirant à chacun dans la tête trois coups d'arquebuse d'un calibre plus gros que les mousquets ordinaires. Ils expirèrent presque sur-le-champ, et firent un cri de douleur qui ressembloit un peu plus au mugissement d'un buffle qu'au hennissement d'un cheval. Cette expédition fut faite le 20 juillet 1600 : le jour suivant, je les fis tirer de la fosse et écorcher avec soin; l'un étoit mâle, et l'autre femelle; *j'en fis saler les peaux :* on les remplit de feuilles de cannes de sucre pour les transporter au Caire, où on les sala une seconde fois avec plus d'attention et de commodité; il me fallut quatre cents livres de sel pour chaque peau. A mon retour d'Égypte, en 1601, j'apportai ces peaux à Venise, et de là à Rome; je les fis voir à plusieurs médecins intelligens. Le docteur Jérôme Aquapendente et le célèbre Aldrovande furent les seuls qui reconnurent l'hippopotame par ces dépouilles; et comme

l'ouvrage d'Aldrovande s'imprimoit alors, il fit, de mon consentement, dessiner la figure qu'il a donnée dans son livre, d'après la peau de la femelle.

« L'hippopotame a la peau très-épaisse, très-dure, et elle est impénétrable, à moins qu'on ne la laisse long-temps tremper dans l'eau. Il n'a pas, comme le disent les anciens, la gueule d'une grandeur médiocre; elle est, au contraire, énormément grande; il n'a pas, comme ils le disent, les pieds divisés en deux ongles, mais en quatre : il n'est pas grand comme un âne, mais beaucoup plus grand que le plus grand cheval ou le plus gros buffle; il n'a pas la queue comme celle du cochon, mais plutôt comme celle de la tortue, sinon qu'elle est incomparablement plus grosse : il n'a pas le museau ou le nez relevé en haut, il l'a semblable au buffle, mais beaucoup plus grand : il n'a pas de crinière comme le cheval, mais seulement quelques poils courts et très-rares; il ne hennit pas comme le cheval, mais sa voix est moyenne entre le mugissement du buffle et le hennissement du cheval : il n'a pas les dents saillantes hors de la gueule; car, quand la bouche est fermée, les dents, quoique extrêmement grandes, sont toutes cachées sous les lèvres.... Les habitans de cette partie de l'Égypte l'appellent *foras l'bar*, ce qui signifie *le cheval de mer*.... Belon s'est beaucoup trompé dans la description de cet animal; il lui donne des dents de cheval : ce qui feroit croire qu'il ne l'auroit pas vu, comme il le dit; car les dents de l'hippopotame sont très-grandes et très-singulières... Pour lever tous les doutes et fixer toutes les incertitudes, continue Zerenghi, je donne ici la figure de l'hippopotame femelle : toutes les proportions ont été prises exactement d'après nature, aussi bien que les mesures du corps et des membres.

« La longueur du corps de cet hippopotame, prise depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue, est à peu près de onze pieds deux pouces de Paris.

« La grosseur du corps en circonférence est environ de dix pieds, mesure de Paris.

« La hauteur, depuis la plante du pied jusqu'au sommet du dos, est de quatre pieds cinq pouces de Paris.

« La circonférence des jambes auprès des épaules est de deux pieds neuf pouces, mesure de Paris.

« La circonférence des jambes, prise plus bas, est d'un pied neuf pouces et demi, mesure de Paris.

« La hauteur des jambes, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine, est d'un pied dix pouces et demi de Paris.

« La longueur des pieds, depuis l'extrémité des ongles, est de quatre pouces et demi, mesure de Paris.

« Les ongles sont aussi longs que larges, et ont à peu près deux pouces deux lignes.

« Il y a un ongle pour chaque doigt, et quatre doigts pour chaque pied.

« La peau sur le dos est épaisse à peu près d'un pouce.

« La peau sur le ventre est épaisse environ de sept lignes.

« Cette peau est si dure lorsqu'elle est desséchée, qu'on ne peut la percer en entier d'un coup d'arquebuse. Les gens du pays en font de grands boucliers; ils en coupent aussi des lanières, dont ils se servent comme nous nous servons du nerf de bœuf. Il y a sur la surface de la peau quelques poils très-rares, de couleur blonde, que l'on n'aperçoit pas au premier coup d'œil; il y en a sur le cou qui sont un peu plus gros que les autres; ils sont tous placés un à un, à plus ou moins de distance les uns des autres; mais sur les lèvres ils forment une espèce de moustache, car il en sort dix ou douze du même point en plusieurs endroits. Ces poils sont de la même couleur que les autres, seulement ils sont plus durs, plus gros, et un peu plus longs, quoique les plus grands ne le soient que de cinq lignes et demie.

« La longueur de la queue est de onze pouces quatre lignes.

« La circonférence de la queue, prise à l'origine, est un peu plus d'un pied.

« La circonférence de la queue, prise à son extrémité, est de deux pouces dix lignes.

« Cette queue n'est pas ronde; mais, depuis le milieu jusqu'au bout, elle est aplatie, à peu près comme celle d'une anguille. Il y a sur la peau de la queue et sur celle des cuisses quelques petites écailles rondes, de couleur blanchâtre, larges comme de grosses lentilles. On voit aussi de ces petites écailles sur la poitrine, sur le cou, et sur quelques endroits de la tête.

« La tête, depuis l'extrémité des lèvres jusqu'au commencement du cou, est longue de deux pieds quatre pouces.

« La circonférence de la tête est de cinq pieds huit pouces.

« Les oreilles sont longues de deux pouces neuf lignes.

« Les oreilles sont larges de deux pouces trois lignes,

« Les oreilles sont un peu pointues, et garnies en dedans de poils épais, courts, et fins, de la même couleur que les autres.

« Les yeux ont d'un angle à l'autre deux pouces trois lignes.

« Les yeux ont d'une paupière à l'autre treize lignes.

« Les narines sont longues de deux pouces quatre lignes.

« Les narines sont larges de quinze lignes.

« La gueule ouverte a de largeur un pied six pouces quatre lignes.

« Cette gueule est de forme carrée, et elle est garnie de quarante-quatre dents de figures différentes[1].... Toutes ces dents sont d'une substance si dure, qu'elles font feu avec le fer : ce sont surtout les dents canines (*zanne*) dont l'émail a cette dureté; la substance intérieure de toutes ces dents n'est pas si dure.... Lorsque l'hippopotame tient la bouche fermée, il ne paroît aucune dent au dehors : elles sont toutes couvertes et cachées par les lèvres, qui sont extrêmement grandes.

« A l'égard de la figure de l'animal, on pourroit dire qu'elle est moyenne entre celle du buffle et celle du cochon, parce qu'elle participe de l'une et de l'autre, à l'exception des dents incisives, qui ne ressemblent à celles d'aucun animal : les dents molaires ressemblent un peu en gros à celles du buffle ou du cheval, quoiqu'elles soient beaucoup plus grandes. La couleur du corps est obscure et noirâtre.... On assure que l'hippopotame ne produit qu'un petit, qu'il ne vit que de poisson, de crocodiles, et même de cadavres et de chair; cependant il mange du riz, des grains, etc., quoiqu'à considérer ses dents, il paroisse que la nature ne l'a pas fait pour paître, mais pour dévorer les autres animaux. »

Zerenghi finit sa description en assurant que toutes ses mesures ont été prises sur l'hippopotame femelle, à laquelle le mâle ressemble parfaitement, à l'exception qu'il est d'un tiers plus grand dans toutes ses dimensions. Il seroit à souhaiter que la figure donnée par Zerenghi fût aussi bonne que sa description : mais cet animal ne fut pas dessiné vivant. Il dit lui-même qu'il fit écorcher ses deux hippopotames sur le lieu où il venoit de les prendre, qu'il ne rapporta que les peaux, et que c'est d'après celle de la femelle qu'Aldrovande a donné sa figure. Il paroît aussi que c'est d'après la même peau de la femelle, conservée dans du sel, que Fabius Columna a fait dessiner la figure de cet animal; mais la description de Fabius Columna, quoique faite avec érudition, ne vaut pas celle de Zerenghi, et l'on doit même lui reprocher de n'avoir cité que le nom et point du tout l'ouvrage de cet auteur, imprimé trois ans avant le sien, et de s'être écarté de sa description en plusieurs points essentiels, sans en donner aucune raison. Par exemple, Columna dit que de son temps, en 1603, Federico Zerenghi a apporté d'Égypte en Italie un hippopotame entier conservé dans du sel, tandis que Zerenghi lui-même dit qu'il n'en a apporté que les peaux; ensuite Columna donne au corps de son hippopotame treize pieds de longueur, quatorze pieds de circonférence, et aux jambes trois pieds et demi de longueur, tandis que par les mesures de Zerenghi, le corps n'avoit que onze pieds deux pouces de longueur, dix pieds de circonférence, et les jambes un pied dix pouces et demi, etc. Nous ne devons donc pas tabler sur la description de Fabius Columna, mais sur celle de Zerenghi, et l'on ne peut excuser ce premier auteur, ni supposer que sa description ait été faite sur un autre sujet; car il est évident, par son propre texte, qu'il l'a faite sur le plus petit des deux hippopotames de Zerenghi, puisqu'il avoue lui-même que, quelques mois après, Zerenghi fit voir un second hippopotame beaucoup plus grand que le premier. Ce qui me fait insister sur ce point, c'est que personne n'a rendu justice à Zerenghi, qui cependant est le seul qui mérite ici des éloges; qu'au contraire tous les naturalistes, depuis cent soixante ans, ont attribué à Fabius Columna ce qu'ils auroient dû donner à Zerenghi, et qu'au lieu de rechercher l'ouvrage de celui-ci, ils se sont contentés de copier et de louer celui de Columna, quoique cet auteur, très-estimable d'ailleurs, ne soit, sur cet article, ni original, ni exact, ni même sincère.

La description et les figures de l'hippopotame que Prosper Alpin a publiées plus de cent ans après sont encore moins bonnes que celles de Columna, n'ayant été faites

1. 1° Dans trois têtes d'hippopotames que nous avons au Cabinet du Roi, il n'y a que trente-six dents : comme ces têtes sont beaucoup plus petites que celle de l'hippopotame de Zerenghi, on peut présumer que dans ces jeunes hippopotames toutes les dents molaires n'étoient pas encore développées, et que les adultes en ont huit de plus. 2° Nous passons ici les dimensions détaillées de toutes ces dents, que Zerenghi donne de même, par des mesures actuelles, parce que l'on trouvera les figures et les proportions des dents et des autres os de la tête de l'hippopotame dans la description et les figures qu'en donne M. Daubenton, au tome XXIV de l'édition avec la partie anatomique.

que d'après des peaux mal conservées; et M. de Justieu, qui a écrit sur l'hippopotame en 1724, n'a donné la description que du squelette de la tête et des pieds.

En comparant ces descriptions, et surtout celle de Zerenghi, avec les indications que nous avons tirées des voyageurs, il paroît que l'hippopotame est un animal dont le corps est plus long et aussi gros que celui du rhinocéros, que ses jambes sont beaucoup plus courtes, qu'il a la tête moins longue et plus grosse à proportion du corps; qu'il n'a de cornes, ni sur le nez comme le rhinocéros, ni sur la tête comme les animaux ruminans; que son cri de douleur tenant autant du hennissement du cheval que du mugissement du buffle, il se pourroit, comme disent les auteurs anciens et les voyageurs modernes, que sa voix ordinaire fût semblable au hennissement du cheval, duquel néanmoins il diffère à tous autres égards : et, si cela est, l'on peut présumer que ce seul rapport de la ressemblance de la voix a suffi pour lui faire donner le nom d'*hippopotame*, qui veut dire, *cheval de rivière*; comme le hurlement du lynx, qui ressemble en quelque sorte à celui du loup, l'a fait appeler *loup cervier*. Les dents incisives de l'hippopotame, et surtout les deux canines dans la mâchoire inférieure, sont très-longues, très-fortes, et d'une substance si dure, qu'elle fait feu contre le fer : c'est vraisemblablement ce qui a donné lieu à la fable des anciens, qui ont débité que l'hippopotame vomissoit le feu par la gueule. Cette matière des dents canines de l'hippopotame est si blanche, si nette, et si dure, qu'elle est de beaucoup préférable à l'ivoire pour faire des dents artificielles et postiches. Les dents incisives de l'hippopotame, surtout celles de la mâchoire inférieure, sont très-longues, cylindriques et annelées : les dents canines, qui sont aussi très-longues, sont courbées, prismatiques, et coupantes, comme les défenses du sanglier. Les dents molaires sont carrées ou barlongues, assez semblables aux dents mâchelières de l'homme, et si grosses, qu'une seule pèse plus de trois livres; les plus grandes incisives et canines ont jusqu'à douze et même seize pouces de longueur, et pèsent quelquefois douze ou treize livres chacune.

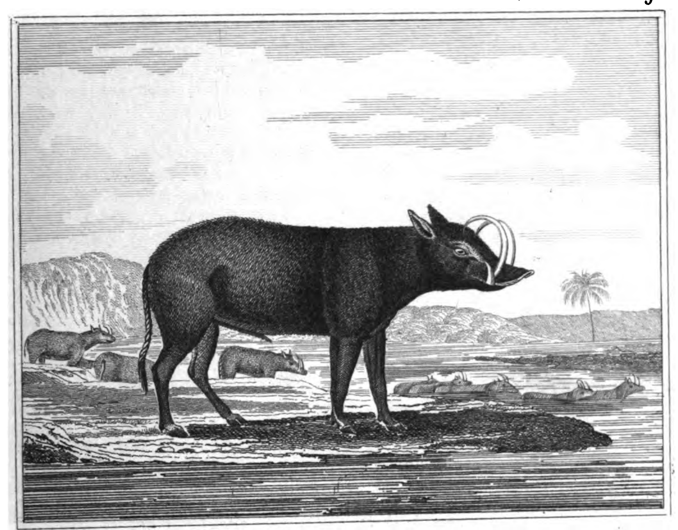
Enfin, pour donner une juste idée de la grandeur de l'hippopotame, nous emploierons les mesures de Zerenghi, en les augmentant d'un tiers, parce que ces mesures, comme il le dit lui-même, n'ont été prises que d'après la femelle, qui étoit d'un tiers plus petite que le mâle dans toutes ses dimensions. Cet hippopotame mâle avoit par conséquent seize pieds neuf pouces de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, quinze pieds de circonférence, six pieds et demi de hauteur, environ deux pieds dix pouces de longueur de jambes, la tête longue de trois pieds et demi, et grosse de huit pieds et demi de circonférence; la gueule de deux pieds quatre pouces d'ouverture, et les grandes dents longues de plus d'un pied.

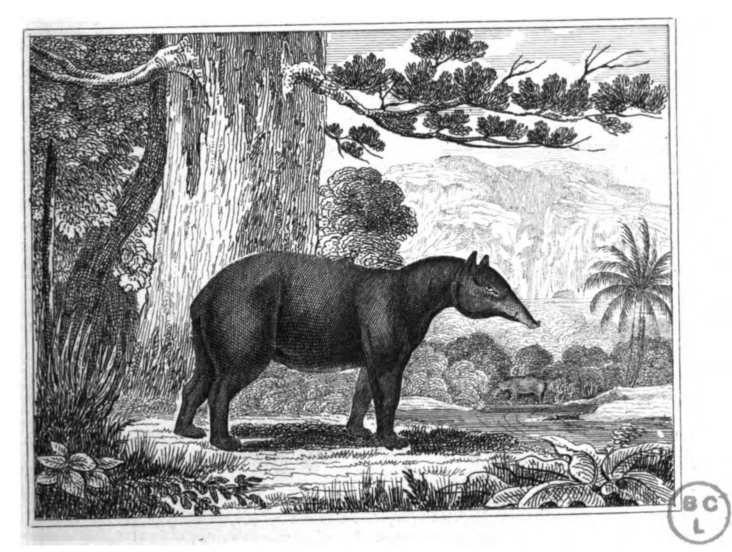
Avec d'aussi puissantes armes et une force prodigieuse de corps, l'hippopotame pourroit se rendre redoutable à tous les animaux; mais il est naturellement doux; il est d'ailleurs si pesant et si lent à la course, qu'il ne pourroit attraper aucun des quadrupèdes. Il nage plus vite qu'il ne court; il chasse le poisson et en fait sa proie. Il se plaît dans l'eau, et y séjourne aussi volontiers que sur la terre : cependant il n'a pas, comme le castor et la loutre, des membranes entre les doigts des pieds, et il paroît qu'il ne nage aisément que par la grande capacité de son ventre, qui fait que, volume pour volume, il est à peu près d'un poids égal à l'eau. D'ailleurs il se tient long-temps au fond de l'eau, et y marche comme en plein air; et lorsqu'il en sort pour paître, il mange des cannes de sucre, des joncs, du millet, du riz, des racines, etc.; il en consomme et détruit une grande quantité, et il fait beaucoup de dommage dans les terres cultivées; mais, comme il est plus timide sur terre que dans l'eau, on vient aisément à bout de l'écarter; il a les jambes si courtes, qu'il ne pourroit échapper par la fuite, s'il s'éloignoit du bord des eaux : sa ressource, lorsqu'il est en danger, est de se jeter à l'eau, de s'y plonger et de faire un grand trajet avant de reparoître. Il fuit ordinairement lorsqu'on le chasse : mais si l'on vient à le blesser, il s'irrite, et, se retournant avec fureur, se lance contre les barques, les saisit avec les dents, en enlève souvent des pièces, et quelquefois les submerge. « J'ai vu, dit un voyageur, l'hippopotame ouvrir la gueule, planter une dent sur le bord d'un bâteau, et une autre au second bordage depuis la quille, c'est-à-dire à quatre pieds de distance l'une de l'autre, percer la planche de part en part, faire couler ainsi le bateau à fond. . . . J'en ai vu un autre le long du rivage de la mer, sur lequel les vagues poussèrent une chaloupe chargée de quatorze muids d'eau, qui demeura sur son dos à sec; un autre coup de mer vint qui l'en

LE BABIROUSSA

Ordre des Pachydermes. *Genre* Cochon. *(Cuvier)*

Pl. 98





LE TAPIR

Ordre des Pachydermes. *Genre* Tapir. *(Cuvier)*

retira, sans qu'il parût du tout avoir senti le moindre mal.... Lorsque les nègres vont à la pêche dans leurs canots et qu'ils rencontrent un hippopotame, ils lui jettent du poisson, et alors il passe son chemin sans troubler davantage leur pêche. Il fait le plus de mal lorsqu'il peut s'appuyer contre terre; mais quand il flotte sur l'eau il ne peut que mordre. Une fois que notre chaloupe étoit auprès du rivage, je le vis se mettre dessous, la lever avec son dos au dessus de l'eau, et la renverser avec six hommes qui étoient dedans; mais par bonheur il ne leur fit aucun mal. — Nous n'osions pas, dit un autre voyageur, irriter les hippopotames dans l'eau, depuis une aventure qui pensa être funeste à trois hommes : ils étoient allés avec un petit canot pour en tuer un dans une rivière où il y avoit huit ou dix pieds d'eau; après l'avoir découvert au fond, où il marchoit selon sa coutume, ils le blessèrent avec une longue lance; ce qui le mit en une telle furie, qu'il remonta d'abord sur l'eau, les regarda d'un air terrible, ouvrit la gueule, emporta d'un coup de dent une grosse pièce du rebord du canot, et peu s'en fallut même qu'il ne le renversât : mais il replongea aussitôt au fond de l'eau. » Ces deux exemples suffisent pour donner une idée de la force de ces animaux. On trouvera quantité de pareils faits dans l'*Histoire générale des voyages*, où M. l'abbé Prévôt a présenté, avec avantage et avec cette netteté de style qui lui est ordinaire, un précis de tout ce que les voyageurs ont rapporté de l'hippopotame.

Au reste, cet animal n'est en grand nombre que dans quelques endroits, et il paroît même que l'espèce en est confinée à des climats particuliers, et qu'elle ne se trouve guère que dans les fleuves de l'Afrique. La plupart des naturalistes ont écrit que l'hippopotame se trouvoit aussi aux Indes : mais ils n'ont pour garans de ces faits que des témoignages qui me paroissent un peu équivoques; le plus positif de tous seroit celui d'Alexandre dans sa lettre à Aristote, si l'on pouvoit s'assurer, par cette même lettre, que les animaux dont parle Alexandre fussent réellement des hippopotames : ce qui me donne quelques doutes, c'est qu'Aristote, en décrivant l'hippopotame dans son *Histoire des animaux*, auroit dit qu'il se trouvoit aux Indes aussi bien qu'en Égypte, s'il eût pensé que ces animaux dont lui parle Alexandre dans sa lettre eussent été de vrais hippopotames. Onésicrite et quelques autres auteurs anciens ont écrit que l'hippopotame se trouvoit sur le fleuve Indus : mais les voyageurs modernes, du moins ceux qui méritent le plus de confiance, n'ont pas confirmé ce fait; tous s'accordent à dire que cet animal se trouve dans le Nil, le Sénégal ou Niger, la Cambra, le Zaïr, et les autres grands fleuves, et même dans les lacs de l'Afrique, surtout dans la partie méridionale et orientale; aucun d'eux n'assure positivement qu'il se trouve en Asie : le P. Boym est le seul qui semble l'indiquer; mais son récit me paroît suspect, et, selon moi, prouve seulement que cet animal est commun au Mosambique et dans toute cette partie orientale de l'Afrique. Aujourd'hui l'hippopotame, que les anciens appeloient *le cheval du Nil*, est si rare dans le bas Nil, que les habitans de l'Égypte n'en ont aucune idée et en ignorent le nom; il est également inconnu dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique, depuis la Méditerranée jusqu'au fleuve Bambot, qui coule au pied des montagnes de l'Atlas. Le climat que l'hippopotame habite actuellement ne s'étend donc guère que du Sénégal à l'Éthiopie, et de là jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

Comme la plupart des auteurs ont appelé l'hippopotame *cheval marin* ou *bœuf marin*, on l'a quelquefois confondu avec la vache marine, qui est un animal très-différent de l'hippopotame, et qui n'habite que les mers du Nord. Il paroît donc certain que les hippopotames que l'auteur de la *Description de la Moscovie* dit se trouver sur le bord de la mer, près de Petzora, ne sont autre chose que des vaches marines, et l'on doit reprocher à Aldrovande d'avoir adopté cette opinion sans examen, et d'avoir dit en conséquence que l'hippopotame se trouvoit dans les mers du Nord; car non seulement il n'habite pas les mers du Nord, mais il paroît même qu'il ne se trouve que rarement dans les mers du Midi. Les témoignages d'Odoard Barbosa et d'Edwart Vuot, rapportés par Aldrovande, et qui semblent prouver que les hippopotames habitent les mers des Indes, me paroissent presque aussi équivoques que celui de l'auteur de la *Description de la Moscovie*; et je serois fort porté à croire, avec M. Adanson, que l'hippopotame ne se trouve, au moins aujourd'hui, que dans les grands fleuves de l'Afrique. Kolbe, qui dit en avoir vu plusieurs au cap de Bonne-Espérance, assure qu'ils se plongent également dans les eaux de la mer et dans celles des fleuves : quelques autres auteurs rapportent la même chose. Quoique Kolbe me paroisse plus exact qu'il ne l'est ordinairement, dans

la description qu'il donne de cet animal, l'on peut douter qu'il l'ait vu aussi souvent qu'il le dit, puisque la figure qu'il a jointe à sa description est plus mauvaise que celles de Columna, d'Aldrovande, et de Prosper Alpin, qui cependant n'ont été faites que sur des peaux bourrées. Il est aisé de reconnoître qu'en général les descriptions et les figures de l'ouvrage de Kolbe n'ont été faites ni sur le lieu ni d'après nature : les descriptions sont écrites de mémoire, et les figures ont pour la plupart été copiées ou prises d'après celles des autres naturalistes; et en particulier la figure qu'il donne de l'hippopotame ressemble beaucoup au chéropotame de Prosper Alpin [1].

Kolbe, en assurant donc que l'hippopotame séjourne dans les eaux de la mer, pourroit bien ne l'avoir dit que d'après Pline, et non pas d'après ses propres observations : la plupart des autres auteurs rapportent que cet animal se trouve seulement dans les lacs d'eau douce et dans les fleuves, quelquefois à leur embouchure, et plus souvent à de très-grandes distances de la mer; il y a même des voyageurs qui s'étonnent, comme Merolla, qu'on ait appelé l'hippopotame *cheval marin*, parce que, dit-il, cet animal ne peut souffrir l'eau salée. Il se tient ordinairement dans l'eau pendant le jour, et en sort la nuit pour paître; le mâle et la femelle se quittent rarement. Zerenghi prit le mâle et la femelle le même jour et dans la même fosse. Les voyageurs hollandois disent qu'elle porte trois ou quatre petits; mais ce fait me paroît très-suspect et démenti par les témoignages que cite Zerenghi : d'ailleurs, comme l'hippopotame est d'une grosseur énorme, il est dans le cas de l'éléphant, du rhinocéros, de la baleine, et de tous les autres grands animaux qui ne produisent qu'un petit; et cette analogie me paroît plus sûre que tous les témoignages.

* Comme nous n'avions donné la figure que d'un fœtus d'hippopotame, nous avons cru devoir ajouter ici celle d'un jeune hippopotame mâle, dont la depouille bien entière a été envoyée à S. A. S. Mgr. le prince de Condé, et se voit dans son magnifique cabinet d'histoire naturelle à Chantilly. Ce très-jeune hippopotame venoit de naître : car il n'a que deux pieds onze pouces trois lignes de l'extrémité du nez jusqu'au bout du corps; la tête, dix pouces de longueur sur cinq pouces dix lignes dans sa plus grande largeur : cette tête, vue de face, ressemble à celle d'un bœuf sans cornes : les oreilles, petites et arrondies par le bout, n'ont que deux pouces deux lignes; les jambes sont grosses et courtes; le pied tient beaucoup de celui de l'éléphant : la queue n'est longue que de trois pouces onze lignes, et elle est couverte, comme tout le reste du corps, d'un cuir dur et ridé; sa forme est ronde, mais large à son origine, et plus aplatie vers son extrémité, qui est arrondie au bout en forme de petite palette, en sorte que l'animal peut s'en aider à nager.

Par une note que m'a communiquée M. le chevalier Bruce, il assure que, dans son voyage en Abyssinie, il a vu un grand nombre d'hippopotames dans le lac de Tzana, situé dans la haute Abyssinie, à peu de distance des vraies sources du Nil, et que ce lac Tzana, qui a au moins seize lieues de longueur, sur dix ou douze de largeur, est peut-être l'endroit du monde où il y a le plus d'hippopotames. Il ajoute qu'il en a vu qui avoient au moins vingt pieds de longueur avec les jambes fort courtes et fort massives.

Nous avons reçu de la part de M. L. Boyer de Calais, officier de marine, une petite relation qui ne peut appartenir qu'à l'hippopotame.

« Je crois, dit-il, devoir vous faire part de l'histoire d'une fameuse bête que nous venons de détruire à Louangue. Cet animal, qu'aucun marin ne connoît, étoit plus grand et plus gros qu'un cheval de carrosse. Il habitoit la rade de Louangue depuis deux ans. Sa tête est monstrueuse et sans cornes; ses oreilles sont petites, et il a le moufflon du lion. Sa peau n'a point de poil, mais elle est épaisse de quatre pouces. Il a les jambes et les pieds semblables à ceux du bœuf, mais plus courtes. C'est un amphibie qui nage très-bien, et toujours entre deux eaux. Il ne mange que de l'herbe. Son plaisir étoit d'enfoncer toutes les petites chaloupes ou canots; et, après qu'il avoit mis à la nage le monde qu'elles contenoient, il s'en retournoit sans faire de mal aux hommes. Mais comme il ne laissoit pas que d'être incommode et même nuisible, on prit le parti de le détruire : mais on ne put en venir à bout avec les armes à feu; il a le coup d'œil si fin, qu'à la seule lumière de l'amorce il étoit bientôt plongé. On le blessa sur le nez d'un coup de hache, parce qu'il approchoit le monde de fort près, et qu'il étoit assez familier; alors il devint si furieux, qu'il ren-

1. Les figures de ces chéropotames de Prosper Alpin (livre IV, chapitre 12, tab. 22) paroissent avoir été faites d'après des peaux bourrées d'hippopotames, auxquels peut-être on avoit arraché les dents.

versa toutes les chaloupes et canots sans exception. On ne réussit pas mieux avec un piége de grosses cordes, parce qu'il s'en aperçut, et que dès lors il se tenoit au loin. On crut pouvoir le joindre à terre; mais il n'y vient que la nuit, s'en retourne avant le jour, et passe tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre. Cependant, comme on avoit remarqué qu'il ne s'étoit pas éloigné d'un passage pendant plusieurs jours de suite, nous fûmes cinq nous y embusquer la nuit, armés de fusils chargés de lingots, et munis de sabres. L'animal ayant paru, nous tirâmes tous ensemble sur lui; il fut blessé dangereusement: mais il ne resta pas sur le coup; car il fut encore se jeter dans un étang voisin, où nous le perdîmes de vue, et ce ne fut que le surlendemain que les Nègres vinrent dire qu'ils l'avoient trouvé mort sur le bord de l'étang. Je pris deux dents de cet animal, longues d'un pieu et grosses comme le poing; il en avoit six de cette taille, et trois au milieu du palais beaucoup plus petites. Ces dents sont d'un très-bel ivoire. »

SUR L'HIPPOPOTAME.

Par M. Allamand.

* Il ne manque à la description que M. de Buffon a donnée de l'hippopotame adulte, d'après Zerenghi, qu'une figure qui représente au vrai cet animal. M. de Buffon, toujours original, n'a pas voulu copier celles que différens auteurs en ont publiées; elles sont toutes trop imparfaites pour qu'il ait daigné en faire usage: et, quant à l'animal même, il ne lui étoit guère possible de se le procurer; il est fort rare dans les lieux mêmes dont il est originaire, et trop gros pour être transporté sans de grandes difficultés. On en voit à Leyde, dans le cabinet de curiosités naturelles de l'université, une peau bourrée qui a été envoyée du cap de Bonne-Espérance. Quoiqu'elle y soit depuis près d'un siècle, elle a été si bien préparée, qu'elle offre encore la figure exacte de cet animal: elle est soutenue par des cercles de fer et par des pièces de bois assez solides pour que le desséchement n'y ait produit que des altérations peu considérables. Comme c'est vraisemblablement la seule curiosité de ce genre qui soit en Europe, je crois que tous ceux qui aiment l'histoire naturelle me sauront bon gré de la leur avoir fait connoître par la gravure, et d'en avoir enrichi le magnifique ouvrage de M. de Buffon. Ainsi la planche que nous ajoutons ici représente l'hippopotame mieux qu'il n'a été représenté jusqu'à présent, ou plutôt c'est la seule figure que l'on en ait; car, dans toutes les autres qui ont été publiées, cet animal n'est pas reconnoissable, si l'on en excepte celle qui se trouve dans un livre hollandois, où il est question du léviathan dont il est parlé dans l'Écriture sainte, et qui a été faite sur le même modèle que l'on a copié ici · mais les proportions y ont été mal observées.

Il seroit inutile de joindre ici une description de ce monstrueux animal: il n'y a rien à ajouter à celle que MM. de Buffon et Daubenton en ont donnée. Je me contenterai d'en indiquer les dimensions prises avec exactitude. La mesure que j'ai employée est celle du pied de Paris.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue	9	4	8
Hauteur depuis la plante des pieds jusqu'au sommet du dos	4	3	4
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	1	11	»
Circonférence du bout du museau	2	11	9
Circonférence du museau, prise au dessous des yeux	4	4	»
Longueur de la gueule ouverte	2	9	6
Contour de la gueule ouverte	5	11	»
Longueur des dents canines, hors de la gencive inférieure, en suivant leur courbure	»	8	»
Longueur des dents incisives de la mâchoire inférieure	»	4	»
Distance entre les deux naseaux	»	4	9
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	1	8	»
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	»	5	»
Longueur de l'œil, d'un angle à l'autre	»	2	»
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein	»	10	10
La même distance en ligne droite	»	9	11
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles	4	11	6

La longueur des oreilles n'a pu être mesurée, parce qu'elles se sont affaissées par le desséchement.

	pi.	po.	lig.
Largeur de la base des oreilles, mesurée sur la courbure extérieure	»	2	3
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas	»	9	2
Longueur du cou	1	»	»
Circonférence du milieu du corps	9	8	»
Longueur du tronçon de la queue	»	10	»
Circonférence de la queue à son origine	»	10	4
Hauteur des jambes, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine ou le ventre	1	8	»
Largeur du haut de la jambe	»	8	»
Épaisseur	»	6	8
Largeur à l'endroit du talon	»	4	10
Circonférence du métatarse	1	2	»
Largeur du pied de devant	»	7	8
Largeur du pied de derrière	»	7	»
Largeur des plus grands sabots	»	3	»

Comme la figure du jeune hippopotame, que j'ai fait dessiner dans le cabinet de S. A. S. Mgr le prince de Condé, diffère de celle que M. Allamand a fait graver d'après la peau bourrée du cabinet de Leyde, et qu'elle ressemble plus à une nouvelle figure donnée par M. le docteur Klockner d'après une autre peau d'hippopotame du cabinet de Mgr le prince d'Orange, j'ai préféré de donner ici la figure de ce dernier hippopotame d'après celle de M. Klockner; et je crois devoir y joindre une note avec quelques observations du même auteur, que j'ai fait traduire du hollandois.

SUR L'HIPPOPOTAME.

Par M. le docteur Klockner, d'Amsterdam.

* Je m'étonne que M. de Buffon ne cite pas un passage remarquable de Diodore de Sicile, touchant l'hippopotame ou cheval de rivière, d'autant plus que cet auteur ancien y observe que la voix de cet animal ressemble au hennissement du cheval; ce qui peut-être lui a fait donner le nom d'*hippopotame* ou *cheval de fleuve*. M. de Buffon appuie son sentiment sur cette singularité des témoignages des auteurs anciens et des voyageurs modernes, et Diodore de Sicile doit certainement tenir le premier rang parmi les anciens, puisque non seulement il a voyagé lui-même en Égypte, mais qu'il passe encore, avec justice, pour un des meilleurs historiens de l'antiquité. Quoi qu'il en soit, je placerai ici ce passage, où il est dit:

« Le Nil nourrit plusieurs espèces d'animaux, dont deux entre autres méritent de fixer notre attention, qui sont le crocodile et l'hippopotame... Celui-ci est long de cinq coudées; il a les pieds fourchus comme les bêtes à cornes, et de chaque côté trois dents saillantes, plus grandes que les défenses d'un sanglier. La masse entière du corps ressemble beaucoup à celle de l'éléphant. Sa peau est très-dure et très-ferme, et peut-être plus que celle d'aucun autre animal. Il est amphibie, se tenant pendant le jour au fond de l'eau, où il se meut et agit comme sur la terre même, où il vient la nuit pour paître l'herbe des campagnes. Si cet animal étoit plus fécond, il causeroit de grands dommages à la culture des Égyptiens. La chasse de l'hippopotame exige un nombre de personnes qui cherchent à le percer avec des dagues de fer. On l'assaillit avec plusieurs barques jointes ensemble, et on le frappe avec des harpons de fer, dont quelques-uns ont des angles ou des acraux; on attache à quelques-uns de ces dards une corde, et on laisse ensuite l'animal se débattre jusqu'à ce qu'il ait perdu ses forces avec son sang. La chair en est fort dure, et de difficile digestion. »

Voilà peut-être la meilleure description que l'on trouve de cet animal chez les anciens; car Diodore ne s'est trompé que sur le nombre des doigts.

* Comme les feuilles précédentes étoient déjà imprimées, j'ai reçu de la part de M. Schneider des observations récentes sur cet animal, qui ont été rédigées par M. le professeur Allamand, et publiées à Amsterdam au commencement de cette année 1781. Voici l'extrait de ces observations:

« Ce que M. de Buffon a dit de l'hippopotame dans son histoire naturelle étoit tout ce qu'on en pouvoit dire de plus exact dans le temps qu'il écrivoit cet article. Il me parut alors qu'il n'y manquoit qu'une planche qui représentât mieux cet animal qu'il n'est représenté dans les figures que divers auteurs en ont données. Je pris la liberté d'en ajouter une à la description de M. de Buffon, faite d'après une peau bourrée qui est dans le cabinet de l'université de Leyde depuis plus d'un siècle.

« Deux années après, j'en donnai une meilleure; une peau récemment envoyée au Cabinet de S. A. S. Mgr le prince d'Orange me servit de modèle. Elle avoit été très bien préparée par M. le docteur Klockner,

je l'accompagnai de quelques remarques intéressantes qui m'avoient été communiquées par M. le capitaine Gordon.

« Je croyois que cela suffisoit pour faire bien connoître cet animal, lorsque le même M. Gordon m'envoya, au commencement de cette année 1780, deux dessins qui représentoient un hippopotame mâle et une femelle, faits d'après les animaux mêmes, au moment qu'on venoit de les tuer. Je fus frappé, en les comparant avec les figures que j'en avois données, et je vis clairement que la peau d'un si gros animal, quoique préparée et dressée avec tout le soin possible, étoit bien éloignée de représenter au juste son original : aussi n'hésitai-je pas à faire graver ces deux dessins.

« M. Gordon a encore eu la bonté d'y joindre des descriptions et de nouvelles observations très-curieuses, qu'il a eu fréquemment occasion de faire. Son zèle infatigable pour les nouvelles découvertes, et pour l'avancement de l'histoire naturelle, l'a engagé à pénétrer beaucoup plus avant dans l'intérieur de l'Afrique qu'il ne l'avoit fait encore; et si les hippopotames sont devenus rares aux environs du cap de Bonne-Espérance, il les a trouvés très-nombreux dans les lieux où il a été. On n'en doutera pas quand on saura que, pour sa part, il en a tué neuf, et que, dans une chasse à laquelle il a assisté avec M. Plettenberg, gouverneur du Cap, on en a tué vingt-un en quelques heures de temps, et que même ce ne fut qu'à son intercession qu'on n'en fit pas un plus grand carnage. Cette chasse se fit sur la rivière qu'il a nommée *Plettenberg*, à peu près à sept degrés de longitude à l'est du Cap, et à trente degrés de latitude méridionale. Le nombre de ces animaux doit donc être fort grand dans tout l'intérieur de l'Afrique, où ils sont peu inquiétés par les habitans. C'est là où il les faut voir pour les bien connoître, et jamais personne n'en a eu une plus belle occasion que M. Gordon; aussi en a-t-il profité en les observant avec les yeux d'un véritable naturaliste. En donnant l'extrait de ce qu'il m'en a écrit, je suppose que le lecteur se souvient du contenu des articles de cet ouvrage où il est parlé de ces animaux.

« Lorsque les hippopotames sortent de l'eau, ils ont le dessus du corps d'un brun bleuâtre, qui s'éclaircit en descendant sur les côtés, et se termine par une légère teinte de couleur de chair; le dessous du ventre est blanchâtre : mais ces différentes couleurs deviennent plus foncées partout lorsque leur peau se sèche. Dans l'intérieur et sur les bords de leurs oreilles, il y a des poils assez doux et d'un brun roussâtre; il y en a aussi de la même couleur aux paupières, et par-ci par-là quelques-uns sur le corps, particulièrement sur le cou et les côtés, mais qui sont plus courts et fort rudes.

« Les mâles surpassent toujours les femelles en grandeur, mais non pas d'un tiers, comme l'a dit Zerenghi, si l'on en excepte les dents incisives et canines, qui, dans la femelle, peuvent en effet être d'un tiers plus petites que dans le mâle. M. Gordon a tué une femelle dont la longueur du corps étoit de onze pieds, et le plus grand hippopotame mâle qu'il ait tué étoit long de onze pieds huit pouces neuf lignes. Ces dimensions diffèrent beaucoup de celles qu'a données Zerenghi : car, à en juger par les dimensions de la femelle qu'il a décrite, le mâle, d'un tiers plus grand, devoit être long de seize pieds neuf pouces; elles different plus encore de celles des hippopotames du lac de Tzana, dont quelques-uns, suivant M. Bruce, ont plus de vingt pieds en longueur. Des animaux de cette dernière grandeur seroient énormes; mais on se trompe facilement sur la taille d'un animal, quand on en juge uniquement en le voyant de loin et sans pouvoir le mesurer.

« Le nombre des dents varie dans les hippopotames, suivant leur âge, comme M. de Buffon l'a soupçonné : tous ont quatre dents incisives et deux canines dans chaque mâchoire; mais ils diffèrent dans le nombre des molaires : celui dont j'ai donné la figure avoit trente-six dents en tout; M. Gordon en a vu un qui avoit vingt-deux dents dans la mâchoire supérieure, et vingt dans l'inférieure. Il m'a envoyé une tête qui en a dix-huit dans la mâchoire d'en bas, et dix-neuf dans celle d'en haut; mais ces dents surnuméraires ne sont ordinairement que de petites pointes qui précèdent les véritables molaires, et qui sont peu fermes.

« La largeur de la partie de la mâchoire supérieure qui forme le museau est de seize pouces et un quart, et son contour, mesuré d'un angle de la gueule jusqu'à l'autre, est de trois pieds trois pouces; la lèvre supérieure avance d'un pouce par dessus l'inférieure, et cache toutes les dents : à côté des incisives antérieures d'en haut, il y a deux éminences charnues, qui sont reçues dans deux cavités de la mâchoire inférieure quand la gueule se ferme.

« L'hippopotame a les yeux petits; leur plus long diamètre est de onze lignes, et

leur largeur de neuf et demie; la prunelle est d'un bleu obscur, et le blanc de l'œil paroît peu.

« La queue varie en longueur dans ces animaux : celui qui est représenté ici en avoit une de la longueur d'un pied trois pouces six lignes; son contour à son origine étoit d'un pied sept pouces; là, elle a une forme un peu triangulaire, et un des côtés est plat en dessous : ainsi, ayant un mouvement perpendiculaire, elle bouche exactement l'ouverture de l'anus; vers son milieu, ses côtés s'aplatissent; et son articulation lui permettant un mouvement horizontal, elle peut servir à diriger l'animal quand il nage. Au premier coup d'œil, elle paroît couverte d'écailles, mais qui ne sont que des rides de la peau; les bords extérieurs de cette queue semblent être des coutures arrondies.

« Le pénis tiré hors de son fourreau est long de deux pieds un pouce six lignes, et ressemble assez à celui du taureau; sa circonférence près du corps est de neuf pouces; et, à un pouce de son extrémité, elle est de trois pouces neuf lignes : quand il est tout-à-fait retiré, sa pointe est recouverte par des anneaux charnus et ridés qui terminent le fourreau; c'est sur la base de ce fourreau, du côté de l'anus, que sont placés les mamelons. Dans plusieurs des hippopotames que M. Gordon a examinés, il a trouvé que le fourreau même étoit entièrement retiré en dedans du corps, aussi bien que le pénis, et que le ventre étoit tout-à-fait uni; s'il paraissoit dans les autres, c'étoit par l'effet des mouvemens qu'ils avoient éprouvés quand on les avoit tirés à terre. Les testicules ne sont pas renfermés dans un scrotum extérieur; ils sont en dedans du corps, et ne paroissent point en dehors; on peut les sentir à travers l'épaisseur de la peau : ainsi tout ce qui appartient à ces parties est caché en dedans, excepté dans les temps du rut.

« Dans la femelle, au dessous de l'entrée du vagin, est un follicule qui a environ deux pouces de profondeur, mais où l'on ne peut voir aucune ouverture en dedans; il ressemble assez à celui de l'hyène, excepté qu'il est au dessous de la vulve, au lieu que, dans l'hyène, il est situé entre l'anus et la queue. L'hippopotame femelle n'a point de mamelles pendantes, mais seulement deux petits mamelons; quand on les presse, il en jaillit un lait doux et aussi bon que celui de la vache.

« Les os de ces animaux sont extrêmement durs; dans un os de la cuisse, scié en travers, on trouva un canal long de cinq pouces, et de dix lignes en diamètre, assez ressemblant à la cavité où est la moelle : cependant il n'y en avoit point immédiatement après la mort; mais on y vit un corps fort dur, où l'on croyoit remarquer du sang.

« La largeur du pied de devant est égale à sa longueur; l'une et l'autre est de dix pouces : la plante du pied de derrière est tant soit peu plus petite; elle a neuf pouces neuf lignes dans ses deux dimensions. Ses pieds sont propres pour nager; car les doigts peuvent se mouvoir, s'approcher les uns des autres, et se plier en dessous. Les ongles sont un peu creux, comme les sabots des autres animaux. Le dessous du pied est une semelle fort dure, séparée des doigts par une fente profonde; elle n'est pas horizontale, mais un peu en biais, comme si l'animal, en marchant, avoit plus pressé son pied d'un côté que de l'autre : aussi les a-t-il tous un peu tournés en dehors. Comme il a les jambes courtes et les jointures pliables, il peut appliquer et presser ses jambes contre le corps; ce qui lui facilite encore les mouvemens nécessaires pour nager. Aidé de quelques hommes, M. Gordon a roulé, comme un tonneau, un grand hippopotame hors de l'eau, sur un terrain uni, sans que les pieds fissent un obstacle sensible.

« Quoique les hippopotames passent une partie de leur vie dans l'eau, ils ont cependant le trou ovale fermé. Quand ils sont parvenus à toute leur grandeur, le plus grand diamètre de leur cœur est d'un pied....

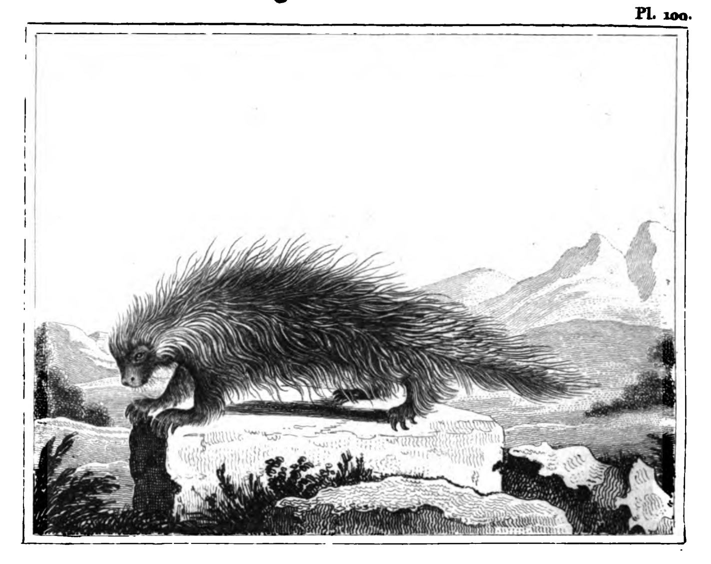
« M. Gordon s'est assuré, par l'ouverture de plusieurs hippopotames jeunes et adultes, que ces animaux n'ont qu'un seul estomac, et ne ruminent point, quoiqu'ils ne mangent que de l'herbe qu'ils rendent en pelote et mal broyée dans leurs excrémens.

« J'ai dit ci-devant, continue M. Allamand, qu'il me paroissoit très-douteux que les hippopotames mangeassent des poissons; à présent je peux dire qu'il est presque certain qu'ils n'en mangent pas. Dans une trentaine de ces animaux dont M. Gordon a fait ouvrir les estomacs en sa présence, il n'y a trouvé que de l'herbe, et jamais aucun reste de poisson. J'ai dit aussi qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'ils entrassent dans la mer; on peut voir, dans l'endroit cité, les raisons que j'avois pour penser ainsi, et M. de Buffon semble avoir été dans la même idée. Les nouvelles observations de M. Gordon m'ont désabusé : il a tué un hippopotame,

LE COENDOU

Ordre des Rongeurs. *Genre* Porc-Epic. *(Cuvier)*

Pl. 100.





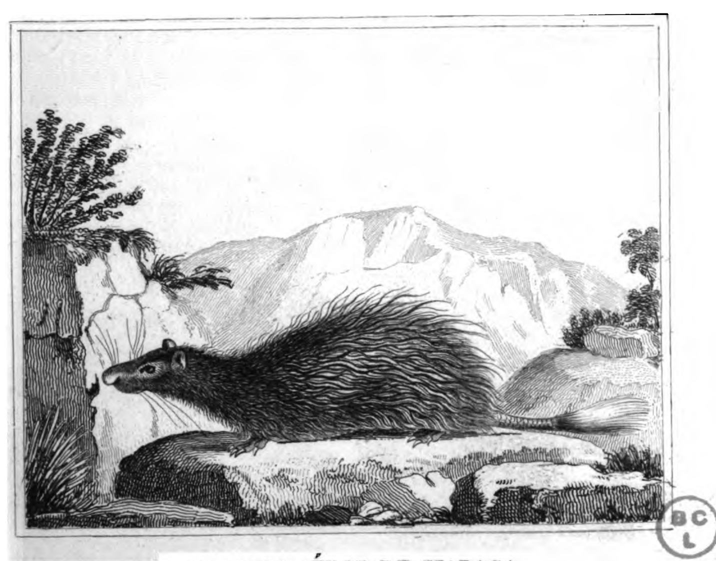
LE COENDOU À LONGUE QUEUE

Ordre des Rongeurs........ *id*..... *id*...

LE PORC-ÉPIC

Ordre des Rongeurs. *Genre* Porc-Epic. *(Cuvier)*





LE PORC-ÉPIC DE MALACA

Ordre des Rongeurs ...... *id* .... *id* ..

l'embouchure de la rivière Gambous, où l'eau étoit salée; il en a vu dans la baie de Sainte-Hélène, et il en a vu sortir d'autres de la mer à deux lieues de toute rivière. A la vérité, ils ne s'éloignent pas beaucoup de terre; la nécessité d'y venir prendre leur nourriture ne le leur permet pas : ils vont le long des côtes d'une rivière à l'autre; cependant cela suffit pour prouver qu'ils peuvent vivre dans l'eau salée, et justifier en quelque façon ceux qui leur ont donné le nom de *chevaux marins*, aussi bien que Kolbe qui suppose qu'ils vivent indifféremment dans les rivières et dans la mer. Ceux qui habitent dans l'intérieur du pays n'y vont vraisemblablement jamais : si ceux qui en sont près y entrent, ce n'est pas pour aller fort loin, à cause de la raison que je viens de dire, et cette même raison doit les engager à préférer les rivières.

« Lorsqu'ils se rencontrent au fond de l'eau, ils cherchent à s'éviter; mais, sur terre, il leur arrive souvent de se battre entre eux d'une manière terrible : aussi en voit-on fort peu qui n'aient pas quelques dents cassées, ou quelques cicatrices sur le corps; en se battant, ils se dressent sur leurs pieds de derrière, et c'est dans cette attitude qu'ils se mordent.

« Dans les lieux où ils sont peu inquiétés, ils ne sont pas fort craintifs; quand on tire sur eux ils viennent voir ce que c'est : mais, quand une fois ils ont appris à connoitre l'effet des armes à feu, ils fuient devant les hommes en trottant pesamment comme les cochons; quelquefois même ils galopent, mais toujours pesamment : cependant un homme doit marcher bien vite pour être en état de les suivre. M. Gordon en a accompagné un pendant quelque temps; mais, quoiqu'il courût très-vite, si la course eût été plus longue, l'hippopotame l'auroit devancé.

« M. de Buffon a eu raison de révoquer en doute ce que disent quelques voyageurs des femelles hippopotames, c'est qu'elles portent trois ou quatre petits : l'analogie l'a conduit à regarder ce fait comme tres-suspect; l'observation en démontre la fausseté. M. Gordon a vu ouvrir plusieurs femelles pleines, et jamais il n'y a trouvé qu'un seul petit; il en a tiré un du corps de la mère, qu'il a eu la bonté de m'envoyer : ce fœtus, qui étoit presque entièrement formé, étoit long de trois pieds deux pouces; le cordon ombilical étoit parsemé de petits boutons de couleur rouge; ses ongles étoient mous et élastiques; on pouvoit déjà lui sentir les dents, et ses yeux avoient à peu près leur forme et toute leur grandeur. Dès qu'un jeune hippopotame est né, son instinct le porte à courir à l'eau, et quelquefois il s'y met sur le dos de sa mère.

« La chair de l'hippopotame, comme il a été dit ci-devant, est fort bonne au goût et très-saine; le pied rôti est surtout un morceau délicat, de même que la queue. Quand on fait cuire son lard, il surnage une graisse que les paysans aiment fort; c'est un remède qu'on estime beaucoup au Cap, en exagérant cependant ses qualités.

« Pour bien fixer nos idées sur la grandeur de ces animaux, et sur la proportion qu'il y a entre celle du mâle et de la femelle, je donnerai ici leurs dimensions telles qu'elles ont été prises par M. Gordon sur deux des plus grands sujets qu'il ait eu occasion de voir, quoiqu'elles diffèrent de celles qu'on peut prendre sur des peaux bourrées; on sera surpris qu'elles s'accordent si bien avec celles que Zerenghi a données : je les ai aussi vérifiées sur la peau d'un grand hippopotame mâle que S. A. S. Mgr le prince d'Orange a eu la bonté de me donner, pour être placée au cabinet des curiosités naturelles que j'ai formé dans l'université de Leyde. Cette peau, récemment envoyée du cap de Bonne-Espérance, est arrivée entiere et bien conservée; j'ai heureusement réussi à la faire dresser suivant le dessin que j'ai reçu de M. Gordon, de manière qu'elle offre, aussi exactement qu'il est possible, la figure de l'animal vivant. »

Dimensions d'un hippopotame mâle.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue..	11	4	9
Hauteur du train de devant en ligne droite...............	5	»	»
Hauteur du train de devant en suivant la rondeur.........	5	11	»
Hauteur du train de derrière en suivant la ligne droite.....	4	8	»
Hauteur du train de derrière en suivant la courbure.....	5	7	»
Longueur de la tête.........	2	8	»
Largeur de la poitrine depuis le milieu des jambes.........	1	11	»
Largeur du derriere, depuis le milieu des cuisses.........	2	1	6
Distance de la partie la plus basse du ventre au terrain..	2	»	9
Circonférence du corps mesurée			

	pi.	po.	lig.
derrière les épaules.......	10	5	6
Circonférence devant les jambes de derrière..............	9	8	»
Circonférence du milieu du cou	6	8	6
Circonférence des jambes de devant près la poitrine.....	3	4	4
Circonférence près du poignet.	2	»	6
Circonférence près du talon...	1	10	6
Circonférence des jambes de derrière près du corps.....	4	1	9
Circonférence au dessus du genou....................	3	3	»
Longueur de la queue.......	1	3	6
Sa circonférence près de l'anus	1	7	»
Longueur du fourreau du pénis, comme il pend lorsque le pénis est retiré en dedans...	»	4	»
Longueur du pénis quand il est hors de son fourreau, depuis la pointe jusqu'au corps....	2	1	6
Longueur des dents canines de la mâchoire supérieure....	»	2	6
Contour de ces dents près de leur base................	»	5	»
Longueur des dents incisives de la même mâchoire.........	»	2	»
Contour de ces dents près de leur base................	»	3	6
Longueur des dents canines de la mâchoire inférieure, mesurées suivant leur courbure.	»	8	9
Longueur des dents incisives..	»	7	6
Contour des dents canines près de leur base.............	»	7	3

Dimensions d'une femelle hippopotame, tuée le 22 janvier 1778, par M. le capitaine Gordon, dans l'eau salée, près de l'embouchure de la rivière Gamboos. Pour parvenir du Cap à l'embouchure de cette rivière dans la mer à l'est du Cap, on emploie deux cents heures en voyageant sur un chariot tiré par des bœufs.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue.	11	»	»
Hauteur du train de devant en ligne droite..............	3	10	9
Hauteur en suivant la courbure	4	11	6
Circonférence du train de derrière en ligne droite......	3	8	9
Circonférence en suivant la courbure...................	5	1	6
Longueur de la tête.........	2	4	»
Distance de la plus basse partie du ventre au terrain......	1	1	»
Circonférence du corps derrière les épaules..............	9	2	»
Circonférence devant les jambes de derrière.............	9	6	2
Circonférence du milieu du corps......................	11	5	»

LE CABIAI.

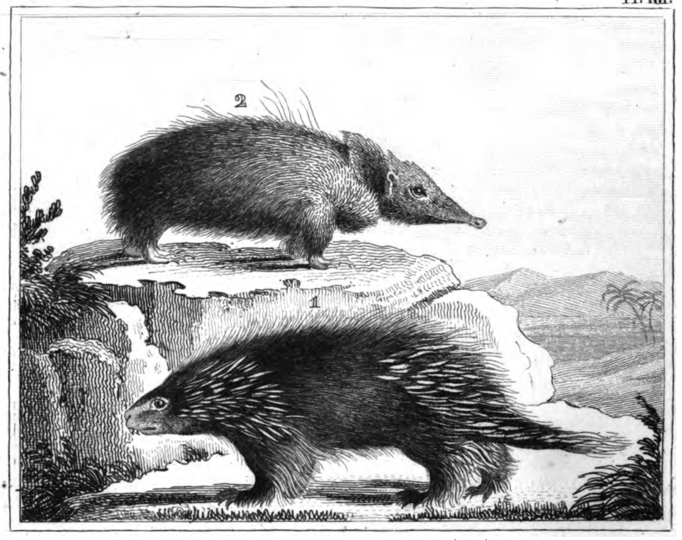
Cet animal d'Amérique n'avoit jamais paru en Europe, et c'est aux bontés de M. le duc de Bouillon que nous en devons la connoissance : comme ce prince est curieux d'animaux étrangers, il m'a quelquefois fait l'honneur de m'appeler pour les voir ; et, par amour pour le bien, il nous en a donné plusieurs : celui-ci avoit été envoyé jeune, et n'étoit pas encore tout-à-fait adulte lorsque le froid l'a fait mourir. Nous avons donc été à portée de le connoître et de le décrire, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Ce n'est point un cochon, comme l'ont prétendu les naturalistes et les voyageurs; il ne lui ressemble même que par de petits rapports, et en diffère par de grands caractères : il ne devient jamais aussi grand ; le plus gros cabiai est à peine égal à un cochon de dix-huit mois; il a la tête plus courte, la gueule beaucoup moins fendue, les dents et les pieds tout différens, des membranes entre les doigts, point de queue ni de défenses; les yeux plus grands, les oreilles plus courtes; et il en diffère encore autant par le naturel et les mœurs que par la conformation. Il habite souvent dans l'eau, où il nage comme une loutre, y cherche de même sa proie, et vient manger au bord le poisson qu'il prend et qu'il saisit avec la gueule et les ongles; il mange aussi des grains, des fruits, et des cannes de sucre. Comme ses pieds sont longs et plats, il se tient souvent assis sur ceux de derrière. Son cri est plutôt un braiement comme celui de l'ane, qu'un grognement comme celui du cochon. Il ne marche ordinairement que la

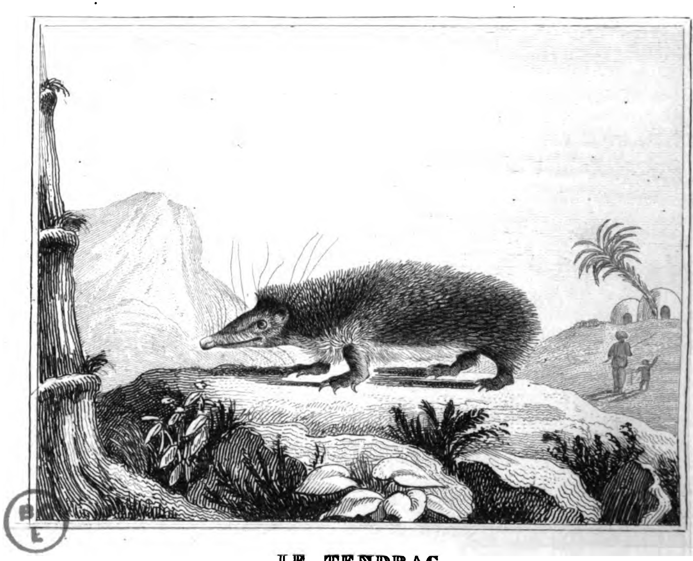
1. L'URSON

Ordre des Rongeurs. *Genre* Porc-Epic. *(Cuvier)*

2. LE TENREC

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Insectivores. *Genre* Tenrec *(Cuvier)*





LE TENDRAC

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Insectivores.

Genre Tenrec. *(Cuvier)*

nuit, et presque toujours de compagnie, sans s'éloigner du bord des eaux : car, comme il court mal à cause de ses longs pieds et de ses jambes courtes, il ne pourroit trouver son salut dans la fuite ; et, pour échapper à ceux qui le chassent, il se jette à l'eau, y plonge, et va sortir au loin, ou bien il y demeure si long-temps, qu'on perd l'espérance de le revoir. Sa chair est grasse et tendre ; mais elle a plutot, comme celle de la loutre, le goût d'un mauvais poisson que celui d'une bonne viande : cependant on a remarqué que la hure n'en étoit pas mauvaise ; et cela s'accorde avec ce que l'on sait du castor, dont les parties antérieures ont le goût de la chair, tandis que les parties postérieures ont le goût du poisson. Le cabiai est d'un naturel tranquille et doux, il ne fait ni mal ni querelle aux autres animaux : on l'apprivoise sans peine ; il vient à la voix, et suit assez volontiers ceux qu'il connoît et qui l'ont bien traité. On ne le nourrissoit à Paris qu'avec de l'orge, de la salade, et des fruits ; il s'est bien porté tant qu'il a fait chaud. Il paroît, par le grand nombre de ses mamelles, que la femelle produit des petits en quantité. Nous ignorons le temps de la gestation, celui de l'accroissement, et par conséquent la durée de la vie de cet animal. Nos habitans de Cayenne pourront nous en instruire ; car il se trouve assez communément à la Guiane aussi bien qu'au Brésil, aux Amazones, et dans toutes les terres basses de l'Amérique méridionale.

* Nous n'avons que peu de chose à ajouter aux faits historiques, et rien à la description très-exacte que nous avons donnée de cet animal d'Amérique. M. de La Borde nous a seulement écrit qu'il est fort commun à la Guiane, et encore plus dans les terres qui avoisinent le fleuve des Amazones, où le poisson est très-abondant : il dit que ces animaux vont toujours par couple, le mâle et la femelle, et que les plus grands pèsent environ cent livres. Ils fuient les endroits habités, ne quittent pas le bord des rivieres ; et s'ils aperçoivent quelqu'un ils se jettent à l'eau, sans plonger comme les loutres, mais toujours nageant comme les cochons ; quelquefois néanmoins ils se laissent aller au fond de l'eau, et y restent même assez long-temps. On en prend souvent de jeunes qu'on éleve dans les maisons, où ils s'accoutument aisément à manger du pain, du mil, et des légumes, quoique, dans leur état de nature, ils vivent principalement de poisson. Ils ne font qu'un petit. Ils ne sont nullement dangereux, ne se jetant jamais ni sur les hommes ni sur les chiens. Leur chair est blanche, tendre, et de fort bon goût. Ce dernier fait semble contredire ce que disent les autres relateurs, que la chair du cabiai a plutôt le goût d'un mauvais poisson que celui d'une bonne viande. Cependant il se pourroit que la chair du cabiai vivant de poisson eût ce mauvais goût, et que celle du cabiai vivant de pain et de grain fût en effet tres-bonne.

Au reste, comme nous avons eu à Paris cet animal vivant, et que nous l'avons gardé long-temps, je suis persuadé qu'il pourroit vivre dans notre climat ; c'est par erreur que j'ai dit qu'il étoit mort de froid. J'ai été informé depuis qu'il supportoit fort bien le froid de l'hiver, mais que, comme on l'avoit enfermé dans un grenier, il se jeta par la fenêtre et tomba dans un bassin où il se noya ; ce qui ne lui seroit pas arrivé s'il n'eût pas été blessé dans sa chute sur les bords du bassin.

LE PORC-ÉPIC.

Il ne faut pas que le nom de *porc-épineux*, qu'on a donné à cet animal dans la plupart des langues de l'Europe, nous induise en erreur, et fasse imaginer que le porc-épic soit en effet un cochon chargé d'épines : car il ne ressemble au cochon que par le grognement ; par tout le reste il en differe autant qu'aucun autre animal, tant pour la figure que pour la conformation intérieure : au lieu d'une tête allongée, surmontée de longues oreilles, armée de défenses et terminée par un boutoir, au lieu d'un pied fourchu et garni de sabots comme le cochon, le porc-épic a, comme le castor, la tête courte, deux grandes dents incisives en avant de chaque mâchoire, nulles défenses ou dents canines, le museau fendu comme les lievres, les oreilles rondes et aplaties, et les pieds armés d'ongles ; au lieu d'un grand estomac avec un appendice en forme de capuchon, qui, dans le cochon, semble faire nuance entre les ruminans et

1. L'URSON
Ordre des Rongeurs. *Genre* Porc-Epic. *(Cuvier)*
2. LE TENREC

les autres animaux, le porc-épic n'a qu'un simple estomac et un grand cœcum : les parties de la génération ne sont point apparentes au dehors, comme dans le cochon mâle; les testicules du porc-épic sont recélés au dedans et renfermés sous les aines; la verge n'est point apparente; et l'on peut dire que, par tous ces rapports, aussi bien que par la queue courte, la longue moustache, la lèvre divisée, il approche beaucoup plus du lièvre ou du castor que du cochon. Le hérisson, qui, comme le porc-épic, est armé de piquans, ressembleroit plus au cochon; car il a le museau long et terminé par une espèce de groin ou boutoir : mais toutes ces ressemblances étant fort éloignées, et toutes les différences étant présentes et réelles, il n'est pas douteux que le porc-épic ne soit d'une espèce particulière et différente de celle du hérisson, du castor, du lièvre, ou de tout autre animal auquel on voudroit le comp rer.

Il ne faut pas non plus ajouter foi à ce que disent presque unanimement les voyageurs et les naturalistes, qui donnent à cet animal la faculté de lancer ses piquans à une assez grande distance et avec assez de force pour percer et blesser profondément; ni s'imaginer avec eux que ces piquans, tout séparés qu'ils sont du corps de l'animal, ont la propriété très-extraordinaire et toute particulière de pénétrer d'eux-mêmes et par leurs propres forces plus avant dans les chairs, dès que la pointe y est une fois entrée : ce dernier fait est purement imaginaire et destitué de tout fondement, de toute raison. Le premier est aussi faux que le second : mais au moins l'erreur paroît fondée sur ce que l'animal, lorsqu'il est irrité ou seulement agité, redresse ses piquans, les remue, et que comme il y a de ces piquans qui ne tiennent à la peau que par une espece de filet ou de pédicule délié, ils tombent aisément. Nous avons vu des porcs-épics vivans, et jamais nous ne les avons vus, quoique violemment excités, darder leurs piquans. On ne peut donc trop s'étonner que les auteurs les plus graves, tant anciens que modernes [1], que les voyageurs les plus sensés, soient tous d'accord sur un fait aussi faux. Quelques-uns d'entre eux disent avoir été eux-mêmes blessés de cette espèce de jaculation ; d'autres assurent qu'elle se fait avec tant de roideur, que le dard ou piquant peut percer une planche à quelques pas de distance. Le merveilleux, qui n est que le faux qui fait plaisir à croire, augmente et croît à mesure qu'il passe par un plus grand nombre de têtes; la vérité perd, au contraire, en faisant la même route; et, malgré la négation positive que je viens de graver au bas de ces deux faits, je suis persuadé qu'on écrira encore mille fois apres moi, comme on l'a fait mille fois auparavant, que le porc-épic darde ses piquans, et que ces piquans, séparés de l'animal, entrent d'eux-mêmes dans le corps où leur pointe est engagée [2].

Le porc-épic, quoique originaire des climats les plus chauds de l'Afrique et des Indes, peut vivre et se multiplier dans des pays moins chauds, tels que la Perse, l'Espagne, et l'Italie. Agricola dit que l'espèce n'a été transportée en Europe que dans ces derniers siecles : elle se trouve en Espagne, et plus communément en Italie, surtout dans les montagnes de l'Apennin, aux environs de Rome; c'est de la que M. Mauduit, qui, par son goût pour l'histoire naturelle, a bien voulu se charger de quelques-unes de nos commissions, nous a envoyé celui qui a servi à M. Daubenton pour sa description.

1. MM. les anatomistes de l'Académie des Sciences. « Ceux des piquans, disent ils, qui étoient les « plus forts et les plus courts, étoient aisés à ar« racher de la peau, n'y étant pas attachés ferme« ment comme les autres; aussi sont ce ceux que « ces animaux (les porcs-épics) ont accoutumé de « lancer contre les chasseurs, en secouant leur peau « comme font les chiens lorsqu'ils sortent de l'eau. « Claudien dit également que le porc épic est lui-même l'arc, le carquois et la flèche dont il se sert « contre les chasseurs. » (*Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, tome III, page 114.)

La fable est le domaine des poétes, et il n'y a pas de reproches à faire à Claudien : mais les anatomistes de l'Académie ont eu tort d'adopter cette fable, apparemment pour citer Claudien; car on voit, par leur propre exposé, que le porc-épic ne lance point ses piquans, et que seulement ils tombent lorsque l'animal se secoue.

2. 1° Il faut cependant excepter du nombre de ces voyageurs crédules le docteur Shaw. 2° Le P. Vincent-Marie ne dit point du tout que le porc-épic lance des piquans; il assure seulement que quand il rencontre des serpens, avec lesquels il est toujours en guerre, il se met en boule, cachant ses pieds et sa tête, et se roule sur eux avec ses piquans jusqu'à leur ôter la vie, sans courir risque d'être blessé. Il ajoute un fait que nous croyons très-vrai, c'est qu'il se forme dans l'estomac du porc-épic des bézoards de différentes sortes : les uns ne sont que des amas de racines enveloppées d'une croûte; les autres, plus petits, paroissent être pétris de petites pailles et de poudre de pierres et les plus petits de tous, qui ne sont pas plus gros qu'une noix, paroissent pétrifiés en entier : ces derniers sont les plus estimés. Nous ne doutons pas de ces faits, ayant trouvé nous-même un bézoard de la première sorte, c'est-à-dire une égagropile, dans l'estomac du porc-épic qui nous a été envoyé d'Italie.

Nous avons cru devoir donner la figure de ce porc-épic d'Italie, aussi bien que celle du porc-épic des Indes : les petites différences qu'on peut remarquer entre les deux sont de légères variétés indépendantes du climat, ou peut-être ne sont que des différences purement individuelles.

Pline et tous les naturalistes ont dit, d'après Aristote, que le porc-épic, comme l'ours, se cachoit pendant l'hiver, et mettoit bas au bout de trente jours. Nous n'avons pu vérifier ces faits; et il est singulier qu'en Italie, où cet animal est commun, et où de tout temps il y a eu de bons physiciens et d'excellens observateurs, il ne se soit trouvé personne qui en ait écrit l'histoire. Aldrovande n'a fait sur cet article, comme sur beaucoup d'autres, que copier Gesner; et MM. de l'Académie des Sciences, qui ont décrit et disséqué huit de ces animaux, ne disent presque rien de ce qui a rapport à leurs habitudes naturelles : nous savons seulement, par le témoignage des voyageurs et des gens qui en ont élevé dans des ménageries, que, dans l'état de domesticité, le porc-épic n'est ni féroce ni farouche, qu'il n'est que jaloux de sa liberté; qu'à l'aide de ses dents de devant, qui sont fortes et tranchantes comme celles du castor, il coupe les bois et perce aisément la porte de sa loge. On sait aussi qu'on le nourrit aisément avec de la mie de pain, du fromage, et des fruits; que, dans l'état de liberté, il vit de racines et de grains sauvages; que quand il peut entrer dans un jardin, il y fait un grand dégât et mange les légumes avec avidité; qu'il devient gras, comme la plupart des autres animaux, vers la fin de l'été; et que sa chair, quoiqu'un peu fade, n'est pas mauvaise à manger.

En considérant la forme, la substance, et l'organisation des piquans du porc-épic, on reconnoît aisément que ce sont de vrais tuyaux de plumes, auxquels il ne manque que les barbes pour être de vraies plumes : par ce rapport il fait la nuance entre les quadrupedes et les oiseaux. Ces piquans, surtout ceux qui sont voisins de la queue, sonnent les uns contre les autres lorsque l'animal marche; il peut les redresser par la contraction du muscle peaussier, et les relever à peu près comme le paon ou le coq d'Inde relèvent les plumes de leur queue. Ce muscle de la peau a donc la même force et est à peu près conformé de la même façon dans le porc-épic et dans certains oiseaux. Nous saisissons ces rapports, quoique assez fugitifs : c'est toujours fixer un point dans la nature, qui nous fuit et qui semble se jouer, par la bizarrerie de ses productions, de ceux qui veulent la connoître.

LE PORC-ÉPIC DE MALACA.

Nous avons parlé et donné la figure d'un porc-épic des Indes orientales[1], et nous avons dit que ce porc-épic ne nous paroît être qu'une variété de l'espèce du porc-épic d'Italie : mais il existe dans les contrées méridionales de notre continent, et particulièrement à Malaca, une autre espèce de porc-épic que nous avons fait dessiner vivant chez M. Aubry, curé de Saint-Louis, et dont nous donnons ici la description. Nous en avons vu un tout semblable, aussi vivant, entre les mains d'un marchand d'animaux, qui le faisoit voir à Paris au mois d'octobre 1777. Cette espèce differe de l'espèce commune par plusieurs caractères très-sensibles, et surtout par la forme et la longueur de la queue : elle est terminée par un bouquet de poils longs et plats, ou plutôt de petites lanières blanches semblables à des rognures de parchemin; et la queue, qui porte cette houppe à son extrémité, est nue, écailleuse, et peut avoir le tiers de la longueur du corps, qui est de quinze à seize pouces. Ce porc-épic de Malaca est plus petit que celui d'Europe; sa tête est néanmoins plus allongée, et son museau, revêtu d'une peau noire, porte des moustaches de cinq à six pouces de longueur. L'œil est petit et noir; les oreilles sont lisses, nues et arrondies. Il y a quatre doigts réunis par une membrane aux pieds de devant, et il n'y a qu'un tubercule en place du cinquième; les pieds de derrière en ont cinq, réunis par une membrane plus petite que celle des pieds de devant. Les jambes sont couvertes de poils noirâtres; tout le dessous du corps est blanc. Les flancs et le dessus du corps sont hérissés de piquans

1. Voyez l'article de l'*urson*.

moins longs que ceux du porc-épic d'Italie, mais d'une forme toute particuliere, étant un peu aplatis et sillonnés sur leur longueur d'une raie en gouttiere. Ces piquans sont blancs à la pointe, noirs dans leur milieu, et plusieurs sont noirs en dessus et blancs en dessous : de ce mélange résulte un reflet ou un jeu de traits blancs et noirâtres sur tout le corps de ce porc-épic.

Cet animal, comme ceux de son genre, que la nature semble n'avoir armé que pour la défensive, n'a de même qu'un instinct repoussant et farouche. Lorsqu'on l'approche, il trépigne des pieds, et vient en s'enflant présenter ses piquans, qu'il hérisse et secoue. Il dort beaucoup le jour, et n'est bien éveillé que sur le soir. Il mange assis et tenant entre ses pattes les pommes et autres fruits à pepin, qu'il pele avec les dents; mais les fruits à noyau, et surtout l'abricot, lui plaisent davantage : il mange aussi du melon; et il ne boit jamais.

LE COENDOU.

Dans chaque article que nous avons à traiter, il se présente toujours plus d'erreurs à détruire que de vérités à exposer : cela vient de ce que l'histoire des animaux n'a, dans ces derniers temps, été traitée que par des gens à préjugés, à méthodes, et qui prenoient la liste de leurs petits systèmes pour les registres de la nature. Il n'existe en Amérique aucun des animaux du climat chaud de l'ancien continent, et réciproquement il ne se trouve sous la zone brûlante de l'Afrique et de l'Asie aucun de ceux de l'Amérique méridionale. Le porc-épic est, comme nous l'avons dit, originaire des pays chauds de l'ancien monde; et, ne l'ayant pas trouvé dans le nouveau, on n'a pas laissé de donner son nom aux animaux qui ont paru lui ressembler, et particulierement à celui dont il est ici question. D'autre côté, l'on a transporté le coendou d'Amérique aux Indes orientales; et Pison, qui vraisemblablement ne connoissoit point le porc-épic, a fait graver dans Bontius, qui ne parle que des animaux du midi de l'Asie, le coendou d'Amérique sous le nom et la description du vrai porc-épic, en sorte qu'à la premiere vue on seroit tenté de croire que cet animal existe également en Amérique et en Asie : cependant il est aisé de reconnoître, avec un peu d'attention, que Pison, qui n'est ici, comme presque partout ailleurs, que le plagiaire de Marcgrave, a non seulement copié sa figure du coendou pour l'insérer dans son *Histoire du Bresil*, mais qu'il a cru devoir la copier encore pour la transporter dans l'ouvrage de Bontius, dont il a été le rédacteur et l'éditeur. Ainsi, quoiqu'on trouve dans Bontius la figure du coendou, l'on ne doit pas en conclure qu'il existe à Java ou dans les autres parties de l'Asie méridionale, ni prendre cette figure pour celle du porc-pic, auquel en effet le coendou ne ressemble que parce qu'il a comme lui des piquans.

C'est à Ximenès, et ensuite à Hernandès, que l'on doit la premiere connoissance de cet animal; ils l'ont indiqué sous le nom de *hoitztlacuatzin* que lui donnoient les Mexicains. Le *tlacuatzin* est le sarigue, et *hoitztlacuatzin* doit se traduire par *sarigue épineux*. Ce nom avoit été mal appliqué, car ces animaux se ressemblent assez peu : aussi Marcgrave n'a point adopté cette dénomination mexicaine, et il a donné cet animal sous son nom brasilien *cuandu*, qui doit se prononcer *couandou*. La seule chose qu'on puisse reprocher à Marcgrave, c'est de n'avoir pas reconnu que son cuandu du Brésil étoit le même animal que l'hoitztlacuatzin du Mexique, d'autant que sa description et sa figure s'accordent assez avec celles de Hernandes, et que de Laet, qui a été l'éditeur et le commentateur de l'ouvrage de Marcgrave, dit expressément que le tlacuatzin épineux de Ximenes et le cuandu ne sont vraisemblablement que le même animal. Il paroît, en rassemblant le peu de notices éparses que nous ont données les voyageurs sur ces animaux, qu'il y en a deux variétés, que les naturalistes ont, d'après Pison, insérées dans leurs listes comme deux especes différentes, le grand et le petit cuandu : mais ce qui prouve d'abord l'erreur ou la négligence de Pison, c'est que, quoiqu'il donne ces coendous dans deux articles séparés et éloignés l'un de l'autre, et qu'il paroisse les regarder comme étant deux especes différentes, il les représente cependant tous deux par la même figure; ainsi nous nous croyons bien fondés

à prononcer que ces deux n'en font qu'un. Il y a aussi des naturalistes qui non seulement ont fait deux espèces du grand et du petit coendou, mais en ont encore séparé l'hoitztlacuatzin, en les donnant tous trois pour des animaux différens; et j'avoue que quoiqu'il soit très-vraisemblable que le coendou et l'hoitztlacuatzin sont le même animal, cette identité n'est pas aussi certaine que celle du grand et du petit coendou.

Quoi qu'il en soit, le coendou n'est point le porc-épic: il est de beaucoup plus petit; il a la tête à proportion moins longue et le museau plus court; il n'a point de panache sur la tête, ni de fente à la levre supérieure; ses piquans sont trois ou quatre fois plus courts et beaucoup plus menus; il a une longue queue, et celle du porc-épic est très-courte; il est carnassier plutôt que frugivore, et cherche à surprendre les oiseaux, les petits animaux, les volailles[1], au lieu que le porc-épic ne se nourrit que de légumes, de racines et de fruits. Il dort pendant le jour comme le hérisson, et court pendant la nuit. il monte sur les arbres, et se retient aux branches avec sa queue; ce que le porc-épic ne fait ni ne pourroit faire. Sa chair, disent tous les voyageurs, est très-bonne à manger: on peut l'apprivoiser. Il demeure ordinairement dans les lieux élevés, et on le trouve dans toute l'étendue de l'Amérique, depuis le Brésil et la Guiane jusqu'à la Louisiane et aux parties méridionales du Canada, au lieu que le porc-épic ne se trouve que dans les pays chauds de l'ancien continent.

En transportant le nom du porc-épic au coendou, on lui a supposé et transmis les mêmes facultés, celle surtout de lancer ses piquans. Il est étonnant que les naturalistes et les voyageurs s'accordent sur ce fait, et que Pison, qui devoit être moins superstitieux qu'aucun autre, puisqu'il étoit médecin, dise gravement que les piquans du coendou entrent d'eux-mêmes et par leur propre force dans la chair, et percent le corps jusqu'aux viscères les plus intimes. Ray est le seul qui ait nié ces faits, quoiqu'ils paroissent évidemment absurdes. Mais que de choses absurdes ont été niées par des gens sensés, et qui cependant sont tous les jours affirmées par d'autres gens qui se croient encore plus sensés!

1. Ce fait, assuré par Marcgrave et Pison, n'est pas certain; car Hernandès dit, au contraire, que l'hoitztlacuatzin se nourrit de fruits.

* La Guiane fournit deux espèces de coendous. Les plus grands pèsent douze à quinze livres. Ils se tiennent sur le haut des arbres et sur les lianes qui s'élèvent jusqu'aux plus hautes branches. Ils ne mangent pas le jour. Leur odeur est très-forte, et on les sent de fort loin. Ils font leurs petits dans des trous d'arbres, au nombre de deux. Ils se nourrissent des feuilles de ces arbres, et ne sont pas absolument bien communs. Leur viande est fort bonne; les nègres l'aiment autant que celle du paca. Suivant M. de La Borde, les deux espèces ne se mêlent pas: on ne les trouve deux à deux que quand ils sont en chaleur; dans les autres temps ils sont seuls, et les femelles ne quittent jamais l'arbre où elles font leurs petits. Ces animaux mordent quand on s'y expose, sans cependant serrer beaucoup.

Ceux de la petite espèce peuvent peser six livres. Ils ne sont pas plus nombreux que les autres. Les tigres leur font la guerre, et on ne les trouve jamais à terre pendant le jour.

Nous avons parlé de ces deux espèces de coendous, lesquelles existent en effet dans les climats chauds de l'Amérique méridionale.

LE COENDOU A LONGUE QUEUE.

Un autre animal à piquans, qui ne nous étoit pas connu, a été apporté de Cayenne à Paris avec la collection de M. Malouet, intendant de cette colonie.

Il est plus grand que le coendou.

	pi.	po.	lig.
Sa longueur, du bout du museau à l'origine de la queue, est de	»	»	6
Longueur de la queue	1	5	6

Il est couvert de piquans noirs et blancs à la tête, sur le corps, les jambes et une partie de la queue; et sa longue queue le distingue de toutes les autres espèces de ce genre. Elle n'a pas de houppe ou bouquet de piquans à son extrémité, comme celle des autres porcs-épics.

Le diamètre de la queue, mesurée à son origine, est de vingt-une lignes; elle va en diminuant et finit en pointe. Il n'y a sur

cette queue d'autres piquans que ceux de l'extrémité du tronc, qui s'étendent jusqu'au milieu de la queue; elle est noirâtre et couverte d'écailles depuis ce milieu jusqu'à son extrémité; et le dessous de cette queue jusqu'au milieu, c'est-à-dire jusqu'à l'endroit où s'étendent les piquans, est couvert de petits poils d'un brun clair. Le reste est garni d'écailles en dessus comme en dessous.

La tête de ce coendou ressemble plus à celle du porc-épic de Malaca qu'à toute autre; cependant elle est un peu moins allongée : les plus grands poils des moustaches, qui sont noirs, ont quatre pouces cinq lignes de longueur.

Les oreilles, nues et sans poil, ont quelques piquans sur le bord. Au reste, il n'a pas les piquans aussi grands que les porcs-épics d'Italie, et par ce caractère il se rapproche du coendou. La pointe de ces piquans est blanche, le milieu noir, et ils sont blancs à l'origine : ainsi le blanc domine sur le noir.

	pi.	po.	lig.
Les plus longs piquans sur le corps ont	»	2	8
Sur les jambes de devant	»	1	6
Sur celles de derrière	»	»	10

Il y a quelques poils longs de deux pouces et demi, interposés entre les piquans, sur le haut des jambes de devant et de derrière.

Il n'y a point de membrane entre les doigts des pieds de devant, qui sont au nombre de quatre. Ceux de derrière ont cinq doigts, mais le pouce est peu excédant; ces doigts sont couverts de poils bruns et courts : les ongles sont bruns, courbes, et en gouttière.

C'est à ce coendou à longue queue que nous croyons devoir rapporter ce que M. Roume de Saint-Laurent a écrit dans les notices qu'il a bien voulu nous adresser des objets qui composent sa riche collection d'histoire naturelle.

« Ce coendou, dit-il, qui est un individu jeune, m'est venu de l'île de la Trinité; sa longueur est d'environ un pied. La queue a dix pouces de long; elle est couverte de piquans sur la moitié de sa longueur, où ils finissent en se raccourcissant par gradation : le reste de la queue est recouvert par une peau grise, remplie de rides transversales très-près les unes des autres, et très-profondes. Les piquans les plus longs ont environ deux pouces un quart; ils sont blancs à leur origine et à leur extrémité, et noirs au milieu. Le poil ne se laisse apercevoir que sur le ventre, où les piquans sont très-courts : les moustaches sont déliées, noires, et ont environ trois pouces de longueur. Le plus grand des ongles des quatre doigts de devant a cinq lignes de longueur, ceux des pattes de derrière sont de la même longueur; il n'a que quatre doigts onglés aux pattes de derriere, avec un tubercule un peu plus allongé que celui des pattes de devant. Cet individu diffère de celui décrit dans l'*Histoire naturelle* de M. de Buffon, en ce qu'il a la queue plus longue à proportion et en partie nue, qu'il n'a que quatre doigts onglés derrière, que les ongles paroissent moins grands que ceux de l'animal représenté dans ce même ouvrage, et qu'il n'a pas le corps garni de poils plus longs que les piquans : les bouts des piquans de celui-ci sont blancs, et ceux du premier sont noirs. »

L'URSON.

Cet animal n'a jamais été nommé : placé par la nature dans les terres désertes du nord de l'Amérique, il existoit indépendant, éloigné de l'homme, et ne lui appartenoit pas même par le nom, qui est le premier signe de son empire. Hudson ayant découvert la terre où il se trouve, nous lui donnerons un nom qui rappelle celui de son premier maître, et qui indique en même temps sa nature poignante et hérissée; d'ailleurs il étoit nécessaire de le nommer, pour ne pas le confondre avec le porc-épic ou le coendou, auxquels il ressemble par quelques caractères, mais dont cependant il diffère assez à tous autres égards pour qu'on doive le regarder comme une espèce particulière et appartenant au climat du Nord, comme les autres appartiennent à celui du Midi.

MM. Edwards, Ellis, et Catesby ont tous trois parlé de cet animal. Les figures données par ces deux premiers auteurs s'accordent avec la nôtre, et nous ne doutons pas que ce ne soit le même animal; nous sommes même très-portés à croire que celui dont Seba

donne la figure et la description sous le nom de *porc-épic singulier des Indes orientales*, et qu'ensuite MM. Klein, Brisson, et Linnæus ont chacun indiqué dans leurs listes par des caractères tirés de Seba, pourroit être le même animal que celui dont il est ici question. Ce ne seroit pas, comme on l'a vu, l'unique et première fois que Seba auroit donné pour orientaux des animaux d'Amérique; cependant nous ne pouvons pas l'assurer pour celui-ci comme nous l'avons fait pour plusieurs autres animaux : tout ce que nous pouvons dire, c'est que les ressemblances nous paroissent grandes, et les différences assez légères, et que comme l'on a peu vu de ces animaux, il se pourroit que ces mêmes différences ne fussent que des variétés d'individu à individu, ou même du mâle à la femelle.

L'urson auroit pu s'appeler le *castor épineux :* il est du même pays, de la même grandeur, et à peu près de la même forme de corps; il a, comme lui, à l'extrémité de chaque mâchoire, deux dents incisives, longues, fortes, et tranchantes. Indépendamment de ses piquans, qui sont assez courts et presque cachés dans le poil, l'urson a, comme le castor, une double fourrure, la première de poils longs et doux, et la seconde d'un duvet ou feutre encore plus doux et plus mollet. Dans les jeunes, les piquans sont à proportion plus grands, plus apparens, et les poils plus courts et plus rares, que dans les adultes ou les vieux.

Cet animal fuit l'eau et craint de se mouiller; il se retire et fait sa bauge sous les racines des arbres creux. Il dort beaucoup, et se nourrit principalement d'écorce de genièvre : en hiver, la neige lui sert de boisson; en été, il boit de l'eau et lape comme un chien. Les sauvages mangent sa chair, et se servent de sa fourrure, après en avoir arraché les piquans, qu'ils emploient au lieu d'épingles et d'aiguilles.

LE TANREC ET LE TENDRAC.

Les *tanrecs* ou *tendracs* sont de petits animaux des Indes orientales, qui ressemblent un peu à notre hérisson, mais qui cependant en diffèrent assez pour constituer des espèces différentes : ce qui le prouve, indépendamment de l'inspection et de la comparaison, c'est qu'ils ne se mettent point en boule comme le hérisson, et que dans les mêmes endroits où se trouvent les tanrecs, comme à Madagascar, on y trouve aussi des hérissons de la même espèce que les nôtres, qui ne portent pas le nom de *tanrec*, mais qui s'appellent *sora*.

Il paroît qu'il y a des tanrecs de deux espèces, ou peut-être de deux races différentes : le premier, qui est à peu près grand comme notre hérisson, a le museau à proportion plus long que le second; il a aussi les oreilles plus apparentes et beaucoup moins de piquans que le second, auquel nous avons donné le nom de *tendrac* pour le distinguer du premier. Ce tendrac n'est que de la grandeur d'un gros rat; il a le museau et les oreilles plus courtes que le tanrec. Celui-ci est couvert de piquans plus petits, mais aussi nombreux que ceux du hérisson : le tendrac, au contraire, n'en a que sur la tête, le cou, et le garrot; le reste de son corps est couvert d'un poil rude, assez semblable aux soies du cochon.

Ces petits animaux, qui ont les jambes très-courtes, ne peuvent marcher que fort lentement; ils grognent comme les pourceaux, ils se vautrent comme eux dans la fange; ils aiment l'eau et y séjournent plus long-temps que sur la terre : on les prend dans les petits canaux d'eau salée et dans les lagunes de la mer. Ils sont très-ardens en amour et multiplient beaucoup. Ils se creusent des terriers, s'y retirent et s'engourdissent pendant plusieurs mois : dans cet état de torpeur, leur poil tombe, et il renaît après leur réveil. Ils sont ordinairement fort gras, et quoique leur chair soit fade, longue et mollasse, les Indiens la trouvent de leur goût, et en sont même fort friands.

Sur le Tanrec.

* M. de Bruguières, médecin du roi, très-habile botaniste, qui a été envoyé pour faire des recherches d'histoire naturelle aux terres australes en 1772, nous a donné un petit animal que nous avons reconnu pour être un jeune tanrec, et que nous avons fait graver. On a vu la figure du tanrec adulte.

La figure du jeune tanrec dont nous parlons ici, est de grandeur naturelle, et ne diffère de l'autre que par sa petitesse et par trois bandes blanchâtres qui nous paroissent être la livrée de ce jeune animal. La premiere de ces bandes s'étend depuis le museau tout le long de la tête, et continue sur le cou et sur l'épine du dos; les deux autres bandes sont chacune sur les flancs; et comme tous les autres caracteres, notamment la forme du museau, les longs poils parsemés sur le corps, la couleur noire des piquans, etc., se trouvent, dans ce petit tanrec, semblables à ceux du grand, nous avons cru être fondés à n'en faire qu'une seule et même espèce.

Sur le Tendrac.

* Nous donnons ici la figure d'un tres-petit tendrac qui a été envoyé de l'île de France, par M. Poivre, à M. Aubry, curé de Saint-Louis : il ne nous paroît différer de notre tendrac que par sa petitesse et par quelques bandes blanches qui semblent être la livrée de cet animal fort jeune. On a écrit à M. le curé de Saint-Louis qu'il se trove à Madagascar, et que les François de cette contrée le connoissent sous le nom de *rat-epic*. Voici les dimensions et la courte description de ce tres-petit animal :

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps près l'anus	»	3	2
Distance du bout du nez à l'œil	»	»	6
Distance entre l'œil et l'oreille	»	»	3
Longueur de la tête depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput	»	»	11
Longueur des piquans	»	»	4
Longueur des grands ongles des pieds de devant	»	»	2
Longueur des grands ongles des pieds de derriere	»	»	1

Cet animal a le museau très-allongé et presque pointu; sa tête est couverte d'un poil d'un roux noirâtre, et le corps, qui est couvert du même poil, porte une grande quantité de piquans d'un blanc jaunâtre, qui semblent se réunir par bandes irrégulieres. On remarque au dessus du nez une bande d'un blanc jaunâtre, qui s'étend jusqu'au commencement du dos, et se termine en pointe à ses deux extrémités : cette bande blanche est du même poil que le brun du corps et des côtés de la tête; ce poil est assez rude, mais cependant fort délié en comparaison des piquans. Le dessous du cou et du corps est d'un blanc jaune, ainsi que les jambes et les pieds, qui sont néanmoins un peu mêlés de brun. Les plus grands poils des moustaches ont huit lignes de longueur. Les pieds ont chacun cinq doigts, et l'on ne voit dans ce tres-petit animal aucune apparence de queue.

LA GIRAFE.

La girafe est un des premiers, des plus beaux, des plus grands animaux, et qui, sans être nuisible, est en même temps l'un des plus inutiles. La disproportion énorme de ses jambes, dont celles de devant sont une fois plus longues que celles de derriere, fait obstacle à l'exercice de ses forces : son corps n'a point d'assiette, sa démarche est vacillante, ses mouvemens sont lents et contraints; elle ne peut ni fuir ses ennemis dans l'état de liberté, ni servir ses maîtres dans l'état de domesticité : aussi l'espece en est peu nombreuse, et a toujours été confinée dans les déserts de l'Éthiopie et de quelques autres provinces de l'Afrique méridionale et des Indes. Comme ces contrées étoient inconnues des Grecs, Aristote ne fait aucune mention de cet animal; mais Pline en parle, et Oppien le décrit d'une maniere qui n'est point équivoque. Le *camelopardalis*, dit cet auteur, a quelque ressemblance au chameau; sa peau est *tigrée* comme celle de la panthere, et son cou est long comme celui du chameau; il a la tête et les oreilles petites, les pieds larges, les jambes longues, mais de hauteur fort inégale; celles de devant sont beaucoup plus élevées que celles de derriere, qui sont fort courtes et semblent ramener à terre la croupe de l'animal : sur la tête, près des oreilles, il y a deux éminences semblables à deux petites cornes droites : au reste, il a la bouche comme un cerf, les dents petites et blanches, les yeux brillans, la queue courte et garnie de poils noirs à son

extrémité. En ajoutant à cette description d'Oppien celle d'Héliodore et de Strabon, l'on aura déjà une idée assez juste de la girafe. Les ambassadeurs d'Éthiopie, dit Héliodore, amenèrent un animal de la grandeur d'un chameau, dont la peau étoit marquee de taches vives et de couleurs brillantes, et dont les parties postérieures du corps étoient beaucoup trop basses, ou les parties antérieures beaucoup trop élevées; le cou étoit menu, quoique partant d'un corps assez épais; la tête étoit semblable pour la forme à celle du chameau, et pour la grandeur n'étoit guère que du double de celle de l'autruche; les yeux paroissoient teints de différentes couleurs. La démarche de cet animal étoit différente de celle de tous les autres quadrupedes, qui portent en marchant leurs pieds diagonalement, c'est-à-dire le pied droit de devant avec le pied gauche de derrière; au lieu que la girafe marche l'amble naturellement en portant les deux pieds gauches et les droits ensemble. C'est un animal si doux, qu'on peut le conduire partout où l'on veut avec une petite corde passée autour de la tête. Il y a, dit Strabon, une grande bête en Éthiopie, qu'on appelle *camelopardalis*, quoiqu'elle ne ressemble en rien à la panthere, car sa peau n'est pas marquée de même: les taches de la panthere sont orbiculaires, et celles de cet animal sont longues et à peu près semblables à celles d'un jeune faon ou jeune cerf qui a encore la livrée. Il a les parties postérieures du corps beaucoup plus basses que les antérieures, en sorte que vers la croupe il n'est pas plus haut qu'un bœuf, et vers les épaules il a plus de hauteur que le chameau. A juger de sa légèreté par cette disproportion, il ne doit pas courir avec bien de la vitesse. Au reste, c'est un animal doux qui ne fait aucun mal, et qui ne se nourrit que d'herbes et de feuilles.

Le premier des modernes qui ait ensuite donné une bonne description de la girafe est Belon. « J'ai vu, dit-il, au château du Caire l'animal qu'ils nomment vulgairement *zurnapa*: les Latins l'ont anciennement appelé *camelopardalis*, d'un nom composé de *léopard* et *chameau*; car il est bigarré des taches d'un léopard, et a le cou long comme un chameau: c'est une bête moult belle, de la plus douce nature qui soit, quasi comme une brebis, et autant amiable que nulle autre bête sauvage. Elle a la tête presque semblable à celle d'un cerf, hormis la grandeur, mais portant de petites cornes mousses de six doigts de long, couvertes de poil; mais en tant où il y a distinction de mâle à la femelle, celles des mâles sont plus longues; mais au demeurant, en tant le mâle que la femelle ont les oreilles grandes comme d'une vache, la langue d'un bœuf et noire, n'ayant point de dents dessus la mâchelière; le cou long, droit et grèle; les crins déliés et ronds; les jambes grèles, hautes, et si basses par derriere, qu'elle semble être debout; ses pieds sont semblables à ceux d'un bœuf; sa queue lui va pendante jusque dessus les jarrets, ronde, ayant les poils plus gros trois fois que n'est celui d'un cheval; elle est fort grèle au travers du corps; son poil est blanc et roux. Sa maniere de fuir est semblable à celle d'un chameau; quand elle court, les deux pieds de devant vont ensemble. Elle se couche le ventre contre terre, et a une dureté à la poitrine et aux cuisses comme un chameau. Elle ne sauroit paître en terre, étant debout, sans élargir grandement les jambes de devant, encore est-ce avec grande difficulté; par quoi il est aisé à croire qu'elle ne vit aux champs, sinon des branches des arbres, ayant le cou ainsi long, tellement qu'elle pourroit arriver de la tête à la hauteur d'une demi pique. »

La description de Gillius me paroît encore mieux faite que celle de Belon. « J'ai vu, dit Gillius (chapitre IX), trois girafes au Caire; elles portent au dessus du front deux cornes de six pouces de longueur, et au milieu du front un tubercule élevé d'environ deux pouces, et qui ressemble à une troisième corne. Cet animal a seize pieds de hauteur lorsqu'il leve la tête; le cou seul a sept pieds, et il a vingt-deux pieds depuis l'extrémité de la queue jusqu'au bout du nez. Les jambes de devant et de derrière sont à peu pres d'égale hauteur; mais les cuisses du devant sont si longues en comparaison de celles de derriere, que le dos de l'animal paroit être incliné comme un toit. Tout le corps est marqué de grandes taches fauves, de figures à peu près carrées... Il a le pied fourchu comme le bœuf, la levre supérieure plus avancée que l'inférieure, la queue menue avec du poil à l'extrémité; il rumine comme le bœuf, et mange comme lui de l'herbe; il a une criniere comme le cheval, depuis le sommet de la tête jusque sur le dos. Lorsqu'il marche, il semble qu'il boite non seulement des jambes, mais des flancs, à droite et à gauche alternativement; et lorsqu'il veut paître ou boire à terre, il faut qu'il écarte prodigieusement les jambes de devant. »

Gesner cite Belon, pour avoir dit que les

cornes tombent à la girafe comme au daim. J'avoue que je n'ai pu trouver ce fait dans Belon ; on voit qu'il dit seulement ici que les cornes de la girafe sont couvertes de poil ; et il ne parle de cet animal que dans un autre endroit, à l'occasion du daim *axis*, où il dit que « la girafe a le champ blanc, « et les taches phénicées, semées par dessus, « assez larges, mais non pas rousses comme « l'axis. » Cependant ce fait, que je n'ai trouvé nulle part, seroit un des plus importans pour décider de la nature de la girafe ; car si ses cornes tombent tous les ans, elle est du genre des cerfs, et au contraire, si ses cornes sont permanentes, elle est de celui des bœufs ou des chèvres : sans cette connoissance précise, on ne peut pas assurer, comme l'ont fait nos nomenclateurs, que la girafe soit du genre des cerfs ; et on ne sauroit assez s'étonner qu'Hasselquist, qui a donné nouvellement un très-longue mais très-sèche description de cet animal, n'en ait pas même indiqué la nature, et qu'après avoir entassé méthodiquement, c'est-à-dire en écolier, cent petits caractères inutiles, il ne dise pas un mot de la substance des cornes, et nous laisse ignorer si elles sont solides ou creuses, si elles tombent ou non ; si ce sont, en un mot, des bois ou des cornes. Je rapporte ici cette description d'Hasselquist [1], non pas pour l'utilité, mais pour la singularité, et en même temps pour engager les voyageurs à se servir de leurs lumières et à ne pas renoncer à leurs yeux pour prendre la lunette des autres ; il est nécessaire de les prémunir contre l'usage de pareilles méthodes, avec lesquelles on se dispense de raisonner, et on se croit d'autant plus savant que l'on a moins d'esprit. En sommes-nous en effet plus avancés, après nous être ennuyés à lire cette énumération de petits caractères équivoques, inutiles ? et les descriptions des anciens et des modernes que nous avons cités ci-dessus ne donnent-elles pas de l'animal en question une image plus sensible et des idées plus nettes ? C'est aux figures à suppléer à tous ces petits caractères, et le discours doit être réservé pour les grands : un seul coup d'œil sur une figure en apprendroit plus qu'une pareille description, qui devient d'autant moins claire qu'elle est plus minutieuse, surtout n'étant point accompagnée de la figure, qui seule peut soutenir l'idée principale de l'objet au milieu de tous ces traits variables et de toutes ces petites images qui servent plutôt à l'obscurcir qu'à le représenter.

On nous a envoyé cette année (1764) à l'Académie des Sciences un dessin et une notice de la girafe, par laquelle on assure que cet animal, que l'on croyoit particulier à l'Éthiopie, se trouve aussi dans les terres voisines du cap de Bonne-Espérance. Nous eussions bien désiré que le dessin eût été un peu mieux tracé ; mais ce n'est qu'un croquis informe et dont on ne peut faire aucun usage. A l'égard de la notice, comme elle contient une espèce de description, nous avons cru devoir la copier ici. « Dans un voyage que l'on fit en 1762, à deux cents lieues dans les terres au nord du cap de Bonne-Espérance, on trouva le *camelopardalis* dont le dessin est ci-joint ; il a le corps ressemblant à un bœuf, et la tête et le cou ressemblent au cheval. Tous ceux qu'on a rencontrés sont blancs avec des taches brunes. Il a deux cornes d'un pied de long sur la tête, et a les pattes fendues. Les deux qu'on a tués, et dont la peau a été envoyée en Europe, ont été mesurés comme il suit : la

1. « Cervus camelopardalis. Caput prominens ; « labium superius crassum, inferius tenue ; nares « oblongæ, amplæ ; pili rigidi, sparsi in utroque « labio anterius et ad latera. Supercilia rigida, « distinctissima, serie una composita. Oculi ad la- « tera capitis ; vertici quam rostro, ut et fronti « quam collc propiores. Dentes, lingua, cornua « simplicissima, cylindrica, brevissima, basi « crassa, in vertice capitis sita, pilosa, basi pilis « longissimis rigidis tecta, apice pilis longioribus « erectis rigidissimis, apicem longitudine superan- « tibus, cincta. Apex cornuum in medio horum « pilorum obtusus nudus. Eminentia in fronte, « infra cornua, inferius oblonga humilior, superius « elevatior subrotunda, postice parum depressa, « inæqualis. Auricula ad latera capitis infra cornua « pone illa posita. Collum erectum, compressum, « longissimum, versus caput angustissimum, infe- « rius latiusculum. Crura cylindrica, anterioribus « plus quam dimidio longioribus. Tuberculum cras- « sum, durum in genuflexum. Ungues bisulci, « ungulati. Pili brevissimi universum corpus, caput « et pedes tegunt. Linea pilis rigidis longioribus « per dorsum à capite ad caudam extensa. Cauda « teres, lumborum dimidia longitudine, non jubata. « Color totius corporis, capitis ac pedum, ex ma- « culis fuscis et ferrugineis variegatus. Maculæ pal- « mari latitudine, figura irregulari, in vivo animali « ex lucidiori et obscuriore variantes. Magnitudo « cameli minoris ; longitudo totius a labio supe- « riore ad finem dorsi, spith. 24. Longitudo capitis « spith. 4 ; colli spith. 9 ad 10 ; pedum anter. « spith. 11 ad 13, poster. spith. 7 ad 8. Longit. « cornuum vix spithalamis. Spatium inter cornua « spith. 1/2 ; longit. pilorum in dorso poll. 3 ; « latitud. capitis juxta tuberculum vel eminentiam « spith. 1 1/2, prope maxillam spith. 1, colli utrin- « que prope caput spith. 1, in medio spith. 1/2, ad « basin spith 2 ad 3, latitud. Lat. abd. anterius « spith. 4, poster. spith. 6 ad 7. Crassities pellis « ut corii cervi vulgaris.... Descriptio antecedens « juxta pellem animalis facta ; animal vero nondum « vidi. » (*Voyage d'Hasselquist ;* Rostock, 1762.)

LA GIRAFFE

Ordre des Ruminants. *Genre* Giraffe *(Cuvier)*

longueur de la tête, un pied huit pouces; la hauteur depuis l'extrémité du pied de devant jusqu'au garrot, dix pieds, et depuis le garrot jusqu'au dessous de la tête, sept pieds; en tout, dix-sept pieds de hauteur: la longueur depuis le garrot jusqu'aux reins est de cinq pieds six pouces; celle depuis les reins jusqu'à la queue, d'un pied six pouces: ainsi la longueur du corps entier est de sept pieds; la hauteur depuis les pieds de derrière jusqu'aux reins est de huit pieds cinq pouces. Il ne paroît pas que cet animal puisse être de quelque service, vu la disproportion de sa hauteur et de sa longueur. Il se nourrit des feuilles des plus hauts arbres; et quand il veut boire ou prendre quelque chose à terre, il faut qu'il se mette à genoux.»

En recherchant dans les voyageurs ce qu'ils ont dit de la girafe, je les ai trouvés assez d'accord entre eux: ils conviennent tous qu'elle peut atteindre avec sa tête à seize ou dix-sept pieds[1] de hauteur, étant dans sa situation naturelle, c'est-à-dire posée sur ses quatre pieds, et que les jambes du devant sont une fois plus hautes que celles de derrière; en sorte que, quand elle est assise sur sa croupe, il semble qu'elle soit entièrement debout. Ils conviennent aussi qu'à cause de cette disproportion, elle ne peut pas courir vite; qu'elle est d'un naturel très-doux, et que par cette qualité, aussi bien que par toutes les autres habitudes physiques, et même par la forme du corps, elle approche plus de la figure et de la nature du chameau que de celle d'aucune autre animal; qu'elle est du nombre des ruminans, et qu'elle manque, comme eux, de dents incisives à la mâchoire supérieure; et l'on voit, par le témoignage de quelques-uns, qu'elle se trouve dans les parties méridionales de l'Afrique, aussi bien que dans celles de l'Asie.

Il est bien clair, par tout ce que nous venons d'exposer, que la girafe est d'une espèce unique et très-différente de toute autre: mais si on vouloit la rapprocher de quelque autre animal, ce seroit plutôt du chameau que du cerf et du bœuf. Il est vrai qu'elle a deux petites cornes, et que le chameau n'en a point; mais elle a tant d'autres ressemblances avec cet animal, que je ne suis pas surpris que quelques voyageurs lui aient donné le nom de *chameau des Indes*. D'ailleurs l'on ignore de quelle substance sont les cornes de la girafe, et par conséquent si par cette partie elle approche plus des cerfs que des bœufs; et peut-être ne sont-elles ni du bois comme celles des cerfs, ni des cornes creuses comme celles des bœufs ou des chèvres. Qui sait si elles ne sont pas composées de poils réunis, comme celles des rhinocéros, ou si elles ne sont pas d'une substance et d'une texture particulière? Il m'a paru que ce qui avoit induit les nomenclateurs à mettre la girafe dans le genre des cerfs, c'est 1° le prétendu passage de Belon, cité par Gesner, qui seroit en effet décisif, s'il étoit réel. 2° Il me semble que l'on a mal interprété les auteurs ou mal entendu les voyageurs lorsqu'ils ont parlé du poil de ces cornes; l'on a cru qu'ils avoient voulu dire que les cornes de la girafe étoient velues comme le refait des cerfs, et de là on a conclu qu'elles étoient de même nature: mais l'on voit au contraire, par les notes citées ci-dessus, que ces cornes de la girafe sont seulement environnées et surmontées de grands poils rudes, et non pas revêtues d'un duvet ou d'un velours, comme le refait du cerf; et c'est ce qui pourroit porter à croire qu'elles sont composées de poils réunis, à peu près comme celles du rhinocéros; leur extrémité, qui est mousse, favorise encore cette idée: et si l'on fait attention que dans tous les animaux qui portent des bois au lieu de cornes, tels que les élans, les rennes, les cerfs, les daims et les chevreuils, ces bois sont toujours divisés en branches ou andouillers, et qu'au contraire les cornes de la girafe sont simples et n'ont qu'une seule tige, on se persuadera aisément qu'elles ne sont pas de même nature, sans quoi l'analogie seroit ici entièrement violée. Le tubercule au milieu de la tête qui, selon les voyageurs, paroît faire une troisième corne, vient encore à l'appui de cette opinion; les deux autres, qui ne sont pas pointues, mais mousses à leur extrémité, ne sont peut être que des tubercules semblables au premier, et seulement plus élevés. Les femelles, disent tous les voyageurs, ont des cornes comme les mâles, mais un peu plus petites. Si la girafe étoit en effet du genre des cerfs, l'analogie se démentiroit encore ici: car de

1. Prosper Albin est le seul qui semble donner une autre idée de la grandeur de cet animal, en le comparant à un petit cheval. *Anno* 1581, *Alexandriæ vidimus camelopardalem quem Arabes zurnap et nostri giraffam appellant; hæc equum parvum elegantissimumque repræsentare videtur.* (Page 236.) Il y a toute apparence que cette girafe vue par Prosper Albin étoit fort jeune, et n'avoit pas encore acquis, à beaucoup près, tout son accroissement. Il en est de même de celle dont Hasselquist a décrit la peau, et qu'il compare, pour la grandeur, à un petit chameau.

tous les animaux de ce genre, il n'y a que la femelle du renne qui ait un bois; toutes les autres femelles en sont dénuées, et nous en avons donné la raison. D'autre côté, comme la girafe, à cause de l'excessive hauteur de ses jambes, ne peut paître l'herbe qu'avec peine et difficulté, qu'elle se nourrit principalement et presque uniquement de feuilles et de boutons d'arbres, l'on doit présumer que les cornes, qui sont le résidu le plus apparent du superflu de la nourriture organique, tiennent de la nature de cette nourriture, et sont par conséquent d'une substance analogue au bois, et semblable à celle du bois de cerf. Le temps confirmera l'une ou l'autre de ces conjectures. Un mot de plus dans la description d'Hasselquist, si minutieuse d'ailleurs, auroit fixé ces doutes et déterminé nettement le genre de cet animal. Mais des écoliers, qui n'ont que la gamme de leur maître dans la tête, ou plutôt dans leur poche, ne peuvent manquer de faire des fautes, des bévues, des omissions essentielles, parce qu'ils renoncent à l'esprit qui doit guider tout observateur, et qu'ils ne voient que par une méthode arbitraire et fautive, qui ne sert qu'à les empêcher de réfléchir sur la nature et les rapports des objets qu'ils rencontrent, et desquels ils ne font que calquer la description sur un mauvais modele. Comme dans le réel tout est différent l'un de l'autre, tout doit aussi être traité différemment; un seul grand caractere bien saisi décide quelquefois, et souvent fait plus pour la connoissance de la chose que mille autres petits indices: dès qu'ils sont en grand nombre, ils deviennent nécessairement équivoques et communs, et dès lors ils sont au moins superflus, s'ils ne sont pas nuisibles à la connoissance réelle de la nature, qui se joue des formules, échappe à toute méthode, et ne peut être aperçue que par la vue immédiate de l'esprit, ni jamais saisie que par le coup d'œil du génie.

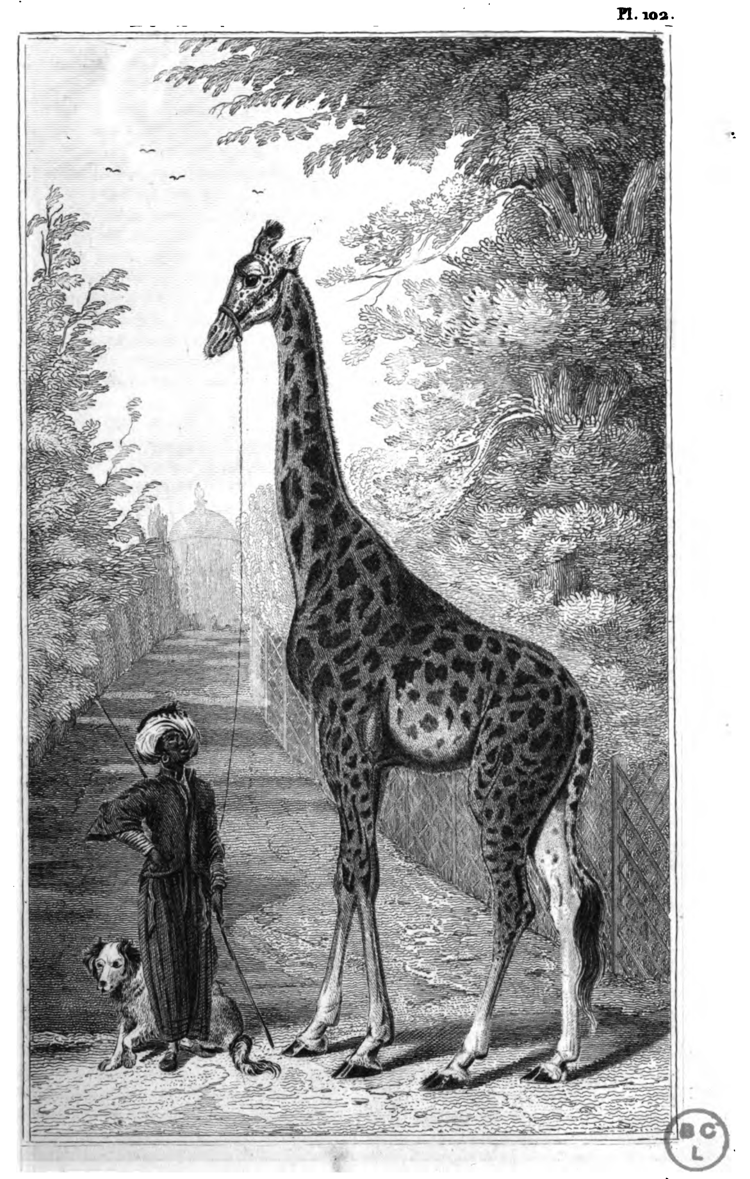
* Nous donnons la figure de la girafe d'après un dessin qui nous a été envoyé du cap de Bonne-Espérance, et que nous avons rectifié dans quelques points d'apres les notices de M. le chevalier Bruce. Nous ne sommes pas encore assurés que ses cornes soient permanentes comme celles des bœufs, des gazelles, des chevres, etc., ou, si l'on veut, comme celles du rhinocéros, ni qu'elles se renouvellent tous les ans comme celles des cerfs, quoiqu'elles paroissent être de la même substance que le bois des cerfs; il semble qu'elles croissent pendant les premières années de la vie de l'animal, sans cependant s'élever jamais à une grande hauteur, puisque les plus longues que l'on ait vues n'avoient que douze à treize pouces de longueur, et que communément elles n'ont que six ou huit pouces, comme celles de la figure 14. C'est à M. Allamand, célebre professeur à Leyde, que je dois la connoissance exacte de ces cornes. Voici l'extrait de la lettre qu'il a écrite à ce sujet, le 31 octobre 1766, à M. Daubenton, de l'Académie des Sciences:

« J'ai eu l'honneur de vous dire que j'avois ici une jeune girafe empaillée, et vous m'avez paru souhaiter, ainsi que M. de Buffon, de connoître la nature de ses cornes; cela m'a déterminé à en faire couper une, que je vous envoie pour vous en donner une juste idée. Vous observerez que cette girafe étoit fort jeune. Le gouverneur du Cap, de qui je l'ai reçue, m'a écrit qu'elle avoit été tuée couchée auprès de sa mere. Sa hauteur n'est, en effet, que d'environ six pieds, et, par conséquent, ses cornes sont courtes et n'excedent guère la hauteur de deux pouces et demi; elles sont couvertes partout de la peau garnie de poils, et ceux qui terminent la pointe sont beaucoup plus grands que les autres, et forment un pinceau dont la hauteur excède celle de la corne. La base de ces cornes est large de plus d'un pouce: ainsi elle forme un cône obtus. Pour savoir si elle est creuse ou solide, si c'est un bois ou une corne, je l'ai fait scier dans sa longueur avec le morceau du crâne auquel elle étoit adhérente; je l'ai trouvée solide et un peu spongieuse, sans doute parce qu'elle n'avoit pas encore acquis toute sa consistance. Sa contexture est telle, qu'il ne paroît point qu'elle soit formée de poils réunis comme celle du rhinocéros, et elle ressemble plus à celle du bois d'un cerf qu'à toute autre chose; je dirois même que sa substance n'en differe point, si j'étois sûr qu'une corne qu'on m'a donnée depuis quelques jours pour une corne de girafe, et qui m'a été envoyée sous ce nom, en fût véritablement une. Elle est droite, longue d'un demi-pied et assez pointue: on y voit encore quelques vestiges de la peau dont elle a été recouverte, et elle ne differe du bois d'un cerf que par la forme. Si ces observations ne vous suffisent pas, je vous enverrai avec plaisir ces deux cornes, pour que vous puissiez les examiner avec M. de Buffon. Je dois encore remarquer, par rapport à cet animal, que je crois qu'on a exagéré en parlant de la différence qu'il y a entre la longueur de

LA GIRAFFE

Ordre des Ruminants. *Genre* Giraffe (*Cuvier*)

Pl. 102.



ses jambes de devant et celles de derrière ; cette différence est assez peu sensible dans la jeune girafe que j'ai. »

C'est d'après ces cornes envoyées par M. Allamand que nous en donnons ici la figure.

Mais, indépendamment de ces deux cornes ou bois qui se trouvent sur la tête de la femelle girafe, aussi bien que sur celle du mâle, il y a au milieu de la tête, presque à distance égale, entre les narines et les yeux, une excroissance remarquable, qui paroît être un os couvert d'une peau molle, garnie d'un poil doux. Ce tubercule osseux a plus de trois pouces de longueur, et est fort incliné vers le front, c'est-à dire qu'il fait un angle très-aigu avec l'os du nez. Les couleurs de la robe de cet animal sont d'un fauve clair et brillant, et les taches, en général, sont de figure rhomboïdale.

Il est maintenant assez probable, par l'inspection de ces cornes solides et d'une substance semblable au bois des cerfs, que la girafe pourroit être mise dans le genre des cerfs, et cela ne seroit pas douteux si l'on étoit assuré que son bois tombe tous les ans; mais il est bien décidé qu'on doit la séparer du genre des bœufs et des autres animaux dont les cornes sont creuses. En attendant, nous considérerons ce grand et bel animal comme faisant un genre particulier et unique : ce qui s'accorde très-bien avec les autres faits de la nature, qui, dans les grandes especes, ne double pas ses productions; car l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, et peut-être la girafe, sont des animaux qui forment des genres particuliers ou des especes uniques qui n'ont point d'especes collatérales ; c'est un privilége qui ne paroît accordé qu'à la grandeur de ces animaux, qui surpasse de beaucoup celle de tous les autres.

Dans une lettre que j'ai reçue de Hollande, et dont je n'ai pu lire la signature, on m'a envoyé la description et les dimensions d'une girafe, que je vais rapporter ici.

« La girafe est l'animal le plus beau et le plus curieux que l'Afrique produise. Il a vingt-cinq pieds de longueur du bout de la tête à la queue. On lui a donné le nom de *chameau-léopard*, parce qu'il a quelque ressemblance au chameau par la forme de sa tête, par la longueur de son cou, etc., et que sa robe ressemble à celle des léopards par les taches dispersées aussi régulierement. On en trouve à quatre-vingts lieues du cap de Bonne-Espérance, et encore plus communément à une profondeur plus grande. Cet animal a les dents comme les cerfs : ses deux cornes sont longues d'un pied ; elles sont droites et grosses comme le bras, garnies de poil et comme coupées à leurs extrémités. Le cou fait au moins la moitié de la longueur du corps, qui, pour la forme, ressemble assez à celui du cheval. La queue seroit aussi assez semblable ; mais elle est moins garnie de poil que celle du cheval. Les jambes ressemblent assez à celles du cerf; les pieds sont garnis de sabots très-noirs, obtus et écartés. Quand l'animal saute, il leve ensemble les deux pieds de devant, et ensuite les deux de derriere, comme un cheval qui auroit les jambes de devant attachées : il court mal et de mauvaise grâce; on peut très-aisément l'attraper à la course. Il porte toujours la tête très-haute, et ne se nourrit que des feuilles des arbres, ne pouvant paître l'herbe à terre, à cause de sa trop grande hauteur. Il est même forcé de se mettre à genoux pour boire. Les femelles sont en général d'un fauve plus clair, et les mâles d'un fauve brun. Il y en a aussi de presque blancs; les taches sont brunes ou noires. Voici les dimensions d'un de ces animaux, dont les peaux ont été envoyées en Europe :

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête........	1	8	»
Hauteur du pied de devant jusqu'au garrot..........	10	»	»
Hauteur du garrot au dessus de la tête..............	7	»	»
Longueur depuis le garrot jusqu'aux reins............	5	6	»
Longueur depuis les reins jusqu'à la queue...........	1	6	»
Hauteur depuis les pieds de derriere jusqu'aux reins...	8	5	»

J'avois livré cet article sur la girafe à l'impression, lorsque j'ai reçu, le 23 juillet 1775, la belle édition que M. Schneider a faite de mon ouvrage, et dans laquelle j'ai vu, pour la premiere fois, les excellentes additions que M. Allamand y a jointes : je ne puis donc mieux faire aujourd'hui que de copier en entier ce que MM. Schneider et Allamand disent au sujet de cet animal, t. XIII, p. 17, de l'*Histoire naturelle*, édition de Hollande.

« M. de Buffon blâme avec raison nos nomenclateurs modernes de ce qu'en parlant de la girafe ils ne nous disent rien de la nature de ses cornes, qui seules peuvent fournir le caractère propre à déterminer le genre auquel elle appartient, et de ce qu'ils

se sont amusés à nous en faire une description sèche et minutieuse, sans y joindre aucune figure. Nous allons remédier à ce double défaut.

« M. Allamand, professeur d'histoire naturelle à l'université de Leyde, a placé, dans le cabinet des curiosités d'histoire naturelle de l'université, la peau bourrée d'une jeune girafe : il a bien voulu nous en communiquer le dessin, que nous avons fait graver dans la planche première, et il y a joint la description suivante :

« M. Tulbagh, gouverneur du cap de Bonne-Espérance, qui a enrichi le cabinet de notre académie de plusieurs curiosités naturelles très-rares, m'a écrit, en m'envoyant la jeune girafe que nous avons ici, qu'elle avoit été tuée par ses chasseurs, fort avant dans les terres, couchée auprès de sa mère qu'elle tétoit encore. Par là il est constaté que la girafe n'est pas particulière à l'Éthiopie, comme l'a cru Thévenot.

« Dès que je l'eus reçue, mon premier soin fut d'en examiner les cornes, pour éclaircir le doute dans lequel est M. de Buffon sur leur substance. Elles ne sont point creuses comme celles des bœufs et des chèvres, mais solides comme le bois des cerfs, et d'une consistance presque semblable; elles n'en diffèrent qu'en ce qu'elles sont minces, droites et simples, c'est-à-dire sans être divisées en branches ou andouillers : elles sont recouvertes dans toute leur longueur de la peau de l'animal, et jusqu'aux trois quarts de leur hauteur; cette peau est chargée de poils courts, semblables à ceux qui couvrent tout le corps; vers leur extrémité, ces poils deviennent plus longs; ils s'élèvent environ trois pouces au dessus du bout mousse de la corne, et ils sont très-différens du duvet qu'on voit sur le refait des cerfs.

« Ces cornes ne paroissent point être composées de ces poils réunis, comme celles du rhinocéros : aussi leur substance et leur texture est tout autre. Quand on les scie suivant leur longueur, on voit que, comme les os, elles sont formées d'une lame dure qui en fait la surface extérieure, et qui renferme au dedans un tissu spongieux; au moins cela est-il ainsi dans les cornes de ma jeune girafe : peut-être que les cornes d'une girafe adulte sont plus solides; c'est ce que M. de Buffon est actuellement en état de déterminer : je lui ai envoyé une des cornes de ma girafe, avec celle d'une autre plus âgée, qu'un de mes amis a reçue des Indes orientales.

« Quoique ces cornes soient solides comme celles des cerfs, je doute qu'elles tombent de même que ces dernières : elles semblent être une excroissance de l'os frontal, comme l'os qui sert de noyau aux cornes creuses des bœufs et des chèvres, et il n'est guère possible qu'elles s'en détachent. Si mon doute est fondé, la girafe fera un genre particulier, différent de ceux sous lesquels on comprend les animaux dont les cornes tombent, et ceux qui ont les cornes creuses, mais permanentes.

« Les girafes adultes ont au milieu du front un tubercule qui semble être le commencement d'une troisième corne : ce tubercule ne paroit point sur la tête de la nôtre, qui vraisemblablement étoit encore trop jeune.

« Tous les auteurs, tant anciens que modernes, qui ont décrit cet animal, disent qu'il y a une si grande différence entre la longueur de ses jambes, que celles de devant sont une fois plus hautes que celles de derrière. Il n'est pas possible qu'ils se soient trompés sur un caractère si marqué; mais j'ose assurer qu'à cet égard la girafe doit changer beaucoup en grandissant; car, dans la jeune que nous avons ici, la hauteur des jambes postérieures égale celle des jambes antérieures; ce qui n'empêche pas que le train de devant ne soit plus haut que celui de derrière, et cela à cause de la différence qu'il y a dans la grosseur du corps, comme on le voit dans la figure : mais cette différence n'approche pas de ce qu'on en dit, comme on pourra le conclure par les dimensions que je vais donner.

« Le cou de la girafe est ce qui frappe le plus ceux qui la voient pour la première fois : il n'y a aucun quadrupède qui l'ait aussi long, sans en excepter le chameau, qui d'ailleurs fait replier son cou en diverses façons; ce qu'il ne paroît pas que la girafe puisse faire.

« Sa couleur est d'un blanc sale, parsemé de taches fauves ou d'un jaune pâle, fort près les unes des autres au cou, plus éloignées dans le reste du corps, et d'une figure qui approche du parallélogramme ou du rhombe.

« La queue est mince par rapport à la longueur et à la taille de l'animal; son extrémité est garnie de poils ou plutôt de crins noirs, qui ont sept à huit pouces de longueur.

« Une crinière composée de poils roussâtres, de trois pouces de longueur, et inclinée vers la partie postérieure du corps, s'étend

depuis la tête tout le long du cou jusqu'à la moitié du dos ; là elle continue à la distance de quelques pouces : mais les poils qui la forment sont penchés vers la tête, et près de l'origine de la queue elle semble recommencer, et s'étendre jusqu'à son extrémité ; mais les poils en sont fort courts ; et à peine les distingue-t-on de ceux qui couvrent le reste du corps.

« Ses paupières, tant les supérieures que les inférieures, sont garnies de cils formés par une rangée de poils fort roides ; on en voit de semblables, mais clair-semés et plus longs, autour de la bouche.

« Sa physionomie indique un animal doux et docile, et c'est là ce qu'en disent ceux qui l'ont vue vivante.

« Cette description de la girafe, ajoutée à ce qu'en dit M. de Buffon d'après divers auteurs, et accompagnée de la figure que j'ai jointe ici, suffit pour en donner des idées plus justes que celles qu'on en a eues jusqu'à présent ; il n'y manque que les dimensions de ses principales parties. Les voici :

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	5	7	6
Hauteur du train de devant	4	5	»
Hauteur du train de derrière	4	»	3
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes	»	9	7
Circonférence du bout du museau, prise derrière les naseaux	»	9	5
Circonférence de la tête, prise au dessus des yeux	1	5	9
Contour de l'ouverture de la bouche	»	11	»
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure	»	3	»
Distance entre les naseaux	»	1	»
Distance entre les yeux, mesurée en ligne droite	»	6	3
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	»	1	9
Distance entre les deux paupières ouvertes	»	1	1
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres	»	6	6
Distance entre l'angle postérieur et les cornes	»	3	6
Longueur des cornes	»	2	9
Distance d'une corne à l'autre, prise au bas	»	1	9
Distance des cornes aux oreilles	»	2	9
Longueur des oreilles	»	6	»
Largeur de la base, mesurée sur la courbure	»	2	5
Distance entre les deux oreilles, prise au bas	»	4	6
Longueur du cou	2	4	8
Circonférence près de la tête	1	»	»
Circonférence près des épaules	2	»	»
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	3	11	4
Circonférence devant les jambes de derrière	3	7	7
Longueur du tronçon de la queue	1	3	3
Circonférence à son origine	»	7	»
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine	3	1	5
Hauteur des jambes de derrière, depuis la plante des pieds jusque sous le ventre	3	1	»
Longueur des sabots	»	4	1
Hauteur des sabots	»	2	7
Largeur des deux sabots dans les pieds de devant	»	3	5
Largeur des deux sabots dans les pieds de derrière	»	3	3
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant	1	1	6
Circonférence prise sur les pieds de derrière	1	»	»

« Je ne donne point ici les circonférences du genou, du boulet, ni du paturon, non plus que les longueurs des différentes parties qui composent les jambes, parce qu'il ne m'a pas été possible de les prendre sur une peau bourrée, où ces différentes parties ne sont pas exactement déterminées. »

On voit par cette description, non seulement la grande intelligence, mais la circonspection et la prudence que M. Allamand met dans les sujets qu'il traite. J'aurois fait copier sa planche pour accompagner sa description ; mais comme j'en donne une autre, et que d'ailleurs sa girafe étoit fort jeune, j'ai cru que je devois m'en dispenser. Je ferai seulement une observation au sujet des cornes que le même M. Allamand a eu la bonté de m'envoyer : je doute beaucoup que la plus longue ait appartenu à une girafe ; elle n'a nul rapport de proportion avec les autres, qui sont très-grosses, relativement à leur longueur, tandis que celle-ci est menue, c'est-à-dire fort longue pour sa grosseur. Il est dit, dans la description anonyme rapportée ci-dessus, que les girafes adultes

ont les cornes longues d'un pied et grosses comme le bras; si celle-ci, qui est longue d'un demi-pied, étoit en effet une corne de girafe, elle seroit deux fois plus grosse qu'elle ne l'est : d'ailleurs cette prétendue corne de girafe m'a paru si semblable à la dague d'un daguet, c'est-à-dire au premier bois d'un jeune cerf, que je crois qu'on peut, sans se tromper, la regarder comme telle.

Mais je serois assez de l'avis de M. Allamand au sujet de la nature des cornes de girafe : le tubercule qui, dans cet animal, fait, pour ainsi dire, une troisième corne au milieu du chanfrein, ce tubercule, dis-je, est certainement osseux; les deux petites cornes sciées étoient adhérentes au crâne sans être appuyées sur des meules, elles doivent donc être regardées comme des prolongemens osseux de cette partie. D'ailleurs le poil ou plutôt le crin dont elles sont environnées et surmontées ne ressemble en rien au velours du refait des cerfs ou des daims : ces crins paroissent être permanens, ainsi que la peau dont ils sortent; et dès lors la corne de la girafe ne sera qu'un os qui ne diffère de celui de la vache que par son enveloppe, celui-ci étant recouvert d'une substance cornée ou corne creuse, et celui de la girafe couvert seulement de poil et de peau.

* Lorsque nous avons donné la première addition à l'article de cet animal, dont la hauteur surpasse celle de tous les autres animaux quadrupèdes, nous n'avions pu recueillir encore que des notions imparfaites, tant par rapport à sa conformation qu'à ses habitudes. Avec quelque soin que nous eussions comparé tout ce qui a été écrit au sujet de la girafe par les anciens naturalistes et les modernes, nous ignorions encore si elle portoit sur la tête des bois ou des cornes; et, quoique la figure que nous avons donnée de cet animal soit moins défectueuse qu'aucune de celles que l'on avoit publiées avant nous, cependant nous avons reconnu qu'elle n'est point exacte à plusieurs égards. M. Gordon, observateur très-éclairé, que nous avons cité plusieurs fois avec éloge, a fait un second voyage dans l'intérieur de l'Afrique méridionale : il a vu et pris plusieurs girafes, et, les ayant examinées avec attention, il en a envoyé à M. Allamand un dessin que j'ai fait copier et graver; nous y joindrons plusieurs détails intéressans sur les habitudes et la conformation de cet animal si remarquable par sa grandeur.

« Les girafes se trouvent, dit-il, vers le vingt-huitième degré de latitude méridionale, dans les pays habités par les nègres, que les Hottentots appellent *Briqua* ou *Briquas*; l'espèce ne paroit pas être répandue vers le sud au delà du vingt neuvième degré, et ne s'étend à l'est qu'à cinq ou six degrés du méridien du Cap. Les Caffres, qui habitent les côtes orientales de l'Afrique, ne connoissent point les girafes; il paroit aussi qu'aucun voyageur n'en a vu sur les côtes occidentales de ce continent, dont elles habitent seulement l'intérieur. Elles sont confinées dans les limites que nous venons d'indiquer vers le sud, l'est, et l'ouest, et du côté du nord on les retrouve jusqu'en Abyssinie, et même dans la haute Égypte.

« Lorsque ces animaux sont debout et en repos, leur cou est dans une position verticale. Leur hauteur, depuis la terre jusqu'au dessus de la tête, est, dans les adultes, de quinze à seize pieds. La girafe que j'ai fait représenter et dont la dépouille est dans le cabinet de M. Allamand, étoit haute de quinze pieds deux pouces. Sa longueur étoit peu proportionnée à sa hauteur : elle n'avoit que cinq pieds cinq pouces de longueur de corps, mesurée en droite ligne depuis le devant de la poitrine jusqu'à l'anus. Le train de devant, mesuré depuis terre jusqu'au dessus des épaules, avoit neuf pieds onze pouces de hauteur; mais celui de derrière n'étoit haut que de huit pieds deux pouces. »

On a cru qu'en général la grande différence de hauteur qui se trouve entre le derrière et le devant de la girafe provenoit de l'inégalité de hauteur dans les jambes : mais M. Gordon a envoyé à M. Allamand tous les os d'une des jambes de devant et d'une des jambes de derrière; elles sont à peu près de la même longueur, comme on pourra le voir par les dimensions rapportées à la fin de cet article, en sorte que l'inégalité des deux trains ne peut être attribuée à cette cause, mais provient de la grandeur des omoplates et des apophyses épineuses des vertèbres du dos. L'os de l'omoplate a deux pieds de longueur, et les premières apophyses épineuses sont longues de plus d'un pied; ce qui suffit pour que le train de devant soit plus élevé que celui de derrière d'environ un pied huit à neuf pouces, comme on peut le voir dans le squelette de cet animal que nous donnons ici.

La peau de la girafe est parsemée de taches rousses ou d'un fauve foncé sur un fond blanc. Ces taches sont très-près l'une de l'autre, et de figure rhomboïdale ou ovale, et même ronde. La couleur de ces taches est moins foncée dans les femelles et dans les

jeunes mâles que dans les adultes, et toutes en général deviennent plus brunes et même noires à mesure que l'animal vieillit. Pline a écrit que le caméléopard, qui est le même animal que la girafe, avoit des taches blanches sur un fond roussâtre; et en effet, lorsqu'on voit de loin une girafe, elle paroit presque entièrement rousse, parce que les taches sont beaucoup plus grandes que les espaces qu'elles laissent entre elles, de façon que ces intervalles semblent être des taches blanches semées sur un fond roussâtre. La forme de la tête de la girafe a quelque ressemblance avec celle de la tête d'une brebis : sa longueur est de plus de deux pieds; le cerveau est très-petit; elle est couverte de poils parsemés de taches semblables à celles du corps, mais plus petites. La lèvre supérieure dépasse l'inférieure de plus de deux pouces; il y a huit dents incisives assez petites dans la mâchoire inférieure; et, comme dans tout autre animal ruminant, il ne s'en trouve point dans la mâchoire supérieure.

Joseph Barbaro, cité par Aldrovande, a écrit que la girafe a une langue ronde, déliée, violette, longue de deux pieds, et qu'elle s'en sert comme d'une main pour cueillir les feuilles dont elle se nourrit : mais c'est une erreur, et M. Gordon a reconnu, dans toutes les girafes qu'il a prises et disséquées, que la langue de ces animaux ressemble par la forme et la substance à la langue des gazelles; et il a reconnu aussi que leur structure intérieure est à peu près la même, et que la vésicule du fiel est fort petite.

Les yeux sont grands, bien fendus, brillants, et le regard en est doux. Leur plus long diamètre est deux pouces neuf lignes, et les paupières sont garnies de poils longs et roides en forme de cils; et il n'y a point de larmier au bas des yeux.

La girafe porte au dessus du front deux cornes un peu inclinées en arrière. Nous avions déjà pensé, d'après celle que M. Allamand nous avoit envoyée, qu'elles ne tomboient pas chaque année comme les bois des cerfs, mais qu'elles étoient permanentes comme celles des bœufs, des béliers, etc. Notre opinion a été entièrement confirmée par les observations de M. Allamand sur une tête décharnée qu'il a dans sa collection. Les cornes de la girafe sont une excroissance de l'os du front, dont elles font partie, et sur lequel elles s'élèvent à la hauteur de sept pouces; leur circonférence à la base est de plus de neuf pouces; leur extrémité est terminée par une espèce de gros bouton. Elles sont recouvertes d'une peau garnie de poils noirs, et plus longs vers l'extrémité, où ils forment une sorte de pinceau qui manque cependant à plusieurs individus, vraisemblablement parce qu'ils les usent en se frottant contre les arbres. Ainsi les cornes de la girafe ne sont pas des bois, mais des cornes comme celles des bœufs, et elles n'en diffèrent que par leur enveloppe, les cornes des bœufs étant renfermées dans une substance cornée, et celles de la girafe étant seulement recouvertes d'une peau garnie de poils.

Indépendamment de ces deux cornes, il y a au milieu du front un tubercule qu'on prendroit, au premier coup d'œil, pour une troisième corne, mais qui n'est qu'une excroissance spongieuse de l'os frontal, d'environ quatre pouces de diamètre sur deux pouces de hauteur. La peau qui le couvre est quelquefois calleuse et dégarnie de poils, à cause de l'habitude qu'ont ces animaux de frotter leur tête contre les arbres.

Les oreilles ont huit à neuf pouces de longueur; et l'on remarque entre les oreilles et les cornes deux protubérances composées de glandes qui forment un assez gros volume.

Le cou a six pieds de longueur; ce qui donne à chaque vertèbre une si grande épaisseur, que le cou ne peut guère se fléchir. Il est à l'extérieur garni en dessus d'une crinière qui commence à la tête, et qui se termine au dessus des épaules dans les adultes, mais qui s'étend jusqu'au milieu du dos dans les jeunes girafes. Les poils qui la composent sont longs de trois pouces, et forment des touffes alternativement plus ou moins foncées.

La partie du dos qui est près des épaules est fort élevée; il s'abaisse ensuite; il se relève et se rabaisse encore vers la queue, qui est très-mince et a deux pieds de longueur. Elle est couverte de poils très-courts, et son extrémité est garnie d'une touffe de poils noirs aplatis, très-forts et longs de deux pieds. Les nègres se servent de ces crins de girafe pour lier les anneaux de fer et de cuivre qu'ils portent en forme de bracelet.

Le ventre, élevé au dessus de terre de cinq pieds sept pouces vers la poitrine, et seulement de cinq pieds vers les jambes de derrière, est couvert de poils blanchâtres. Les jambes sont tachetées comme le reste du corps, jusqu'au canon, qui est sans tache et d'un blanc sale.

Les sabots sont beaucoup plus hauts par devant que par derrière, et ne sont point surmontés d'ergots comme dans les autres animaux à pieds fourchus.

D'après toutes les comparaisons que l'on

a pu faire entre les mâles et les femelles, soit pour la forme, soit pour les couleurs, on n'y a pas trouvé de différence sensible; et il n'y en a qu'une qui est réelle; c'est celle de la grandeur, les femelles étant toujours plus petites que les mâles. Elles ont quatre mamelles, et cependant ne portent ordinairement qu'un petit; ce qui s'accorde avec ce que nous savons de tous les grands animaux, qui communément ne produisent qu'un seul petit à chaque portée.

Quoique le corps de ces animaux paroisse disproportionné dans plusieurs de leurs parties, ils frappent cependant les regards, et attirent l'attention par leur beauté, lorsqu'ils sont debout et qu'ils relèvent leur tête. La douceur de leurs yeux annonce celle de leur naturel. Ils n'attaquent jamais les autres animaux, ne donnent point de coups de tête comme les beliers, et ce n'est que quand ils sont aux abois qu'ils se défendent avec les pieds, dont ils frappent alors la terre avec violence.

Le pas de la girafe est un amble; elle porte ensemble le pied de derrière et celui de devant du même côté; et, dans sa démarche, le corps paroît toujours se balancer. Lorsqu'elle veut précipiter son mouvement, elle ne trotte pas, mais galope en s'appuyant sur les pieds de derrière; et alors, pour maintenir l'équilibre, le cou se porte en arrière lorsqu'elle élève ses pieds de devant, et en avant lorsqu'elle les pose à terre : mais en général les mouvemens de cet animal ne sont pas très-vifs; cependant, comme ses jambes sont très-longues, qu'elle fait de très-grands pas, et qu'elle peut marcher de suite pendant très-long-temps, il est difficile de la suivre et de l'atteindre même avec un bon cheval.

Ces animaux sont fort doux, et l'on peut croire qu'il est possible de les apprivoiser et de les rendre domestiques; néanmoins ils ne le sont nulle part, et dans leur état de liberté ils se nourrissent des feuilles et des fruits des arbres, que, par la conformation de leur corps et la longueur de leur cou, ils saisissent avec plus de facilité que l'herbe qui est sous leurs pieds, et à laquelle ils ne peuvent atteindre qu'en pliant les genoux.

Leur chair, surtout celle des jeunes, est assez bonne à manger, et leurs os sont remplis d'une moelle que les Hottentots trouvent exquise : aussi vont-ils souvent à la chasse des girafes, qu'ils tuent avec leurs flèches empoisonnées. Le cuir de ces animaux est épais d'un demi-pouce. Les Africains s'en servent à différens usages; ils en font des vases où ils conservent de l'eau.

Les girafes habitent uniquement dans les plaines : elles vont en petites troupes de cinq ou six, et quelquefois de dix ou douze; cependant l'espèce n'est pas très-nombreuse. Quand elles se reposent, elles se couchent sur le ventre, ce qui leur donne des callosités au bas de la poitrine et aux jointures des jambes.

LE LAMA ET LE PACO.

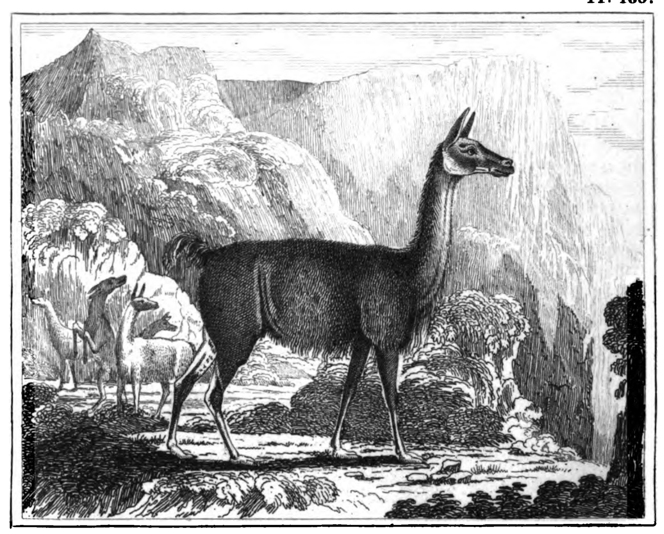
Il y a exemple, dans toutes les langues, qu'on donne quelquefois au même animal deux noms différens, dont l'un se rapporte à son état de liberté, et l'autre à son état de domesticité. Le sanglier et le cochon ne font qu'un animal; et ces deux noms ne sont pas relatifs à la différence de la nature, mais à celle de la condition de cette espèce, dont une partie est sous l'empire de l'homme, et l'autre indépendante. Il en est de même des lamas et des pacos, qui étoient les seuls animaux domestiques des anciens Américains. Ces noms sont ceux de leur état de domesticité : le lama sauvage s'appelle *huanacus* ou *guanaco*, et le paco sauvage *vicunna* ou *vigogne*. J'ai cru cette remarque nécessaire pour éviter la confusion des noms. Ces animaux ne se trouvent pas dans l'ancien continent, mais appartiennent uniquement au nouveau; ils affectent même de certaines terres, hors de l'étendue desquelles on ne les trouve plus : ils paroissent attachés à la chaîne des montagnes qui s'étendent depuis la Nouvelle-Espagne jusqu'aux terres Magellaniques, ils habitent les régions les plus élevées du globe terrestre, et semblent avoir besoin pour vivre de respirer un air plus vif et plus léger que celui de nos plus hautes montagnes.

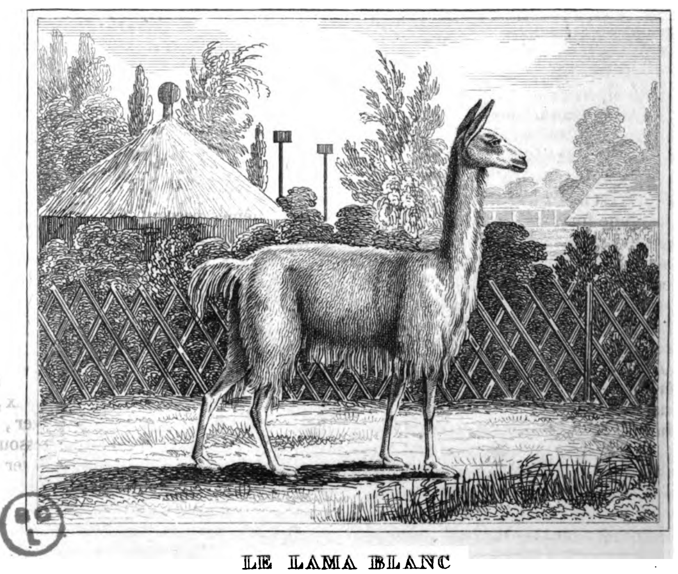
Il est assez singulier que, quoique le lama et le paco soient domestiques au Pérou, au Mexique, au Chili, comme les chevaux le sont en Europe, ou les chameaux en Arabie, nous les connoissions à peine, et que depuis

LE LAMA BRUN

Ordre des Ruminants. *Genre* Chameau. *(Cuvier)*

Pl. 103.





LE LAMA BLANC

Ordre des Ruminants .... *id* ..... *id*...

plus de deux siècles que les Espagnols règnent dans ces vastes contrées, aucun de leurs auteurs ne nous ait donné l'histoire détaillée et la description exacte de ces animaux dont on se sert tous les jours : ils prétendent, à la vérité, qu'on ne peut les transporter en Europe, ni même les descendre de leurs hauteurs sans les perdre, ou du moins sans risquer de les voir périr au bout d'un petit temps; mais à Quito, à Lima, et dans beaucoup d'autres villes où il y a des gens lettrés, on auroit pu les dessiner, décrire et disséquer. Herrera dit peu de chose de ces animaux; Garcilasso n'en parle que d'après les autres; Agosta et Grégoire de Bolivar sont ceux qui ont rassemblé le plus de faits sur l'utilité et les services qu'on tire des lamas et sur leur naturel : mais on ignore encore comment ils sont conformés intérieurement, combien de temps ils portent leurs petits; l'on ignore si ces deux espèces sont absolument séparées l'une de l'autre, si elles ne peuvent se mêler, s'il n'y a point entre elles de races intermédiaires, et beaucoup d'autres faits qui seroient nécessaires pour rendre leur histoire complète.

Quoiqu'on prétende qu'ils périssent lorsqu'on les éloigne de leur pays natal, il est pourtant certain que dans les premiers temps après la conquête du Pérou, et même encore long-temps après, l'on a transporté quelques lamas en Europe. L'animal dont Gesner parle sous le nom d'*allocamelus*, et dont il donne la figure, est un lama qui fut amené vivant du Pérou en Hollande en 1558 : c'est le même dont Matthiole fait mention sous le nom d'*elaphocamelus*, et la description qu'il en donne est faite avec soin. On a transporté plus d'une fois des vigognes, et peut-être aussi des lamas, en Espagne, pour tâcher de les y naturaliser : on devroit donc être mieux instruit qu'on ne l'est sur la nature de ces animaux, qui pourroient nous devenir utiles; car il est probable qu'ils réussiroient aussi bien sur nos Pyrénées et sur nos Alpes que sur les Cordilières.

Le Pérou, selon Grégoire de Bolivar, est le pays natal, la vraie patrie des lamas. On les conduit, à la vérité, dans d'autres provinces, comme à la Nouvelle-Espagne, mais c'est plutôt pour la curiosité que pour l'utilité; au lieu que dans toute l'étendue du Pérou depuis Potosi jusqu'à Caracças, ces animaux sont en très-grand nombre. Ils sont aussi de la plus grande nécessité; ils font seuls toute la richesse des Indiens, et contribuent beaucoup à celle des Espagnols. Leur chair est bonne à manger, leur poil est une laine fine d'un excellent usage, et pendant toute leur vie ils servent constamment à transporter toutes les denrées du pays; leur charge ordinaire est de cent cinquante livres, et les plus forts en portent jusqu'à deux cent cinquante; ils font des voyages assez longs dans des pays impraticables pour tous les autres animaux; ils marchent assez lentement et ne font que quatre ou cinq lieues par jour; leur démarche est grave et ferme, leur pas assuré; ils descendent des ravines précipitées, et surmontent des rochers escarpés, où les hommes mêmes ne peuvent les accompagner : ordinairement ils marchent quatre ou cinq jours de suite, après quoi ils veulent du repos, et prennent d'eux-mêmes un séjour de vingt-quatre ou trente heures avant de se remettre en marche. On les occupe beaucoup au transport des riches matières que l'on tire des mines de Potosi : Bolivar dit que de son temps on employoit à ce travail trois cent mille de ces animaux.

Leur accroissement est assez prompt, et leur vie n'est pas bien longue; ils sont en état de produire à trois ans, en pleine vigueur jusqu'à douze, et ils commencent ensuite à dépérir, en sorte qu'à quinze ils sont entièrement usés. Leur naturel paroît être modelé sur celui des Américains; ils sont doux et flegmatiques, et font tout avec poids et mesure. Lorsqu'ils voyagent et qu'ils veulent s'arrêter pour quelques instans, ils plient les genoux avec la plus grande précaution, et baissent le corps en proportion, afin d'empêcher leur charge de tomber ou de se déranger : et dès qu'ils entendent le coup de sifflet de leur conducteur, ils se relèvent avec les mêmes précautions et se remettent en marche. Ils broutent chemin faisant et partout où ils trouvent de l'herbe : mais jamais ils ne mangent la nuit, quand même ils auroient jeûné pendant le jour; ils emploient ce temps à ruminer. Ils dorment appuyés sur la poitrine, les pieds repliés sous le ventre, et ruminent aussi dans cette situation. Lorsqu'on les excède de travail et qu'ils succombent une fois sous le faix, il n'y a nul moyen de les faire relever, on les frappe inutilement : la dernière ressource pour les aiguillonner est de leur serrer les testicules, et souvent cela est inutile; ils s'obstinent à demeurer au lieu même où ils sont tombés; et si l'on continue de les maltraiter, ils se désespèrent et se tuent, en battant la terre à droite et à gauche avec leur tête. Ils ne se défendent ni des pieds ni des dents, et n'ont, pour ainsi dire,

d'autres armes que celles de l'indignation; ils crachent à la face de ceux qui les insultent, et l'on prétend que cette salive qu'ils lancent dans la colère est âcre et mordicante au point de faire lever des ampoules sur la peau.

Le lama est haut d'environ quatre pieds, et son corps, y compris le cou et la tête, en a cinq ou six de longueur : le cou seul a près de trois pieds de long. Cet animal a la tête bien faite, les yeux grands, le museau un peu allongé, les lèvres épaisses, la supérieure fendue et l'inférieure un peu pendante; il manque de dents incisives et canines à la mâchoire supérieure. Les oreilles sont longues de quatre pouces; il les porte en avant, les dresse, et les remue avec facilité. La queue n'a guère que huit pouces de long; elle est droite, menue, et un peu relevée. Les pieds sont fourchus comme ceux du bœuf; mais ils sont surmontés d'un éperon en arrière qui aide à l'animal à se retenir et à s'accrocher dans les pas difficiles. Il est couvert d'une laine courte sur le dos, la croupe, et la queue, mais fort longue sur les flancs et sous le ventre. Du reste les lamas varient par les couleurs; il y en a de blancs, de noirs, et de mêlés. Leur fiente ressemble à celle des chèvres. Le mâle a le membre génital menu et recourbé, en sorte qu'il pisse en arrière. C'est un animal très-lascif, et qui cependant a beaucoup de peine à s'accoupler. La femelle a l'orifice des parties de la génération très-petit; elle se prosterne pour attendre le mâle, et l'invite par ses soupirs : mais il se passe toujours plusieurs heures et quelquefois un jour entier avant qu'ils puissent jouir l'un de l'autre, et tout ce temps se passe à gémir, à gronder, et surtout à se conspuer; et comme ces longs préludes les fatiguent plus que la chose même, on leur prête la main pour abréger, et on les aide à s'arranger. Ils ne produisent ordinairement qu'un petit et très-rarement deux. La mère n'a aussi que deux mamelles, et le petit la suit au moment qu'il est né. La chair des jeunes est très-bonne à manger, celle des vieux est sèche et trop dure; en général, celle des lamas domestiques est bien meilleure que celle des sauvages, et leur laine est aussi beaucoup plus douce. Leur peau est assez ferme; les Indiens en faisoient leur chaussure, et les Espagnols l'emploient pour faire des harnois. Ces animaux si utiles, et même si nécessaires dans le pays qu'ils habitent, ne coûtent ni entretien ni nourriture : comme ils ont le pied fourchu, il n'est pas nécessaire de les ferrer; la laine épaisse dont ils sont couverts dispense de les bâter : ils n'ont besoin ni de grain, ni d'avoine, ni de foin; l'herbe verte qu'ils broutent eux-mêmes leur suffit, et ils n'en prennent qu'en petite quantité : ils sont encore plus sobres sur la boisson; ils s'abreuvent de leur salive, qui, dans cet animal, est plus abondante que dans aucun autre.

Le huanacus ou lama dans l'état de nature est plus fort, plus vif, et plus léger que le lama domestique; il court comme un cerf, et grimpe comme le chamois sur les rochers les plus escarpés : sa laine est moins longue et toute de couleur fauve. Quoique en pleine liberté, ces animaux se rassemblent en troupes, et sont quelquefois deux ou trois cents ensemble : lorsqu'ils aperçoivent quelqu'un, ils regardent avec étonnement, sans marquer d'abord ni crainte ni plaisir; ensuite ils soufflent des narines, et hennissent à peu près comme les chevaux, et enfin ils prennent la fuite tous ensemble vers le sommet des montagnes. Ils cherchent de préférence le côté du nord et la région froide; ils grimpent et séjournent souvent au dessus de la ligne de neige : voyageant dans les glaces, et couverts de frimas, ils se portent mieux que dans la région tempérée; autant ils sont nombreux et vigoureux dans les *Sierras*, qui sont les parties élevées des Cordilières, autant ils sont rares et chétifs dans les *Lanos* qui sont au dessous. On chasse ces lamas sauvages pour en avoir la toison : les chiens ont beaucoup de peine à les suivre; et si on leur donne le temps de gagner leurs rochers, le chasseur et les chiens sont contraints de les abandonner. Ils paroissent craindre la pesanteur de l'air, autant que la chaleur; on ne les trouve jamais dans les terres basses; et comme la chaîne des Cordilières, qui est élevée de plus de trois mille toises au dessus du niveau de la mer au Pérou, se soutient à peu près à cette même élévation au Chili et jusqu'aux terres Magellaniques, on y trouve des huanacus ou lamas sauvages en grand nombre, au lieu que du côté de la Nouvelle-Espagne, où cette chaîne de montagnes se rabaisse considérablement, on n'en trouve plus, et l'on n'y voit que les lamas domestiques que l'on prend la peine d'y conduire.

Les pacos ou vigognes sont aux lamas une espèce succursale, à peu près comme l'âne l'est au cheval : ils sont plus petits et moins propres au service, mais plus utiles par leur dépouille; la longue et fine laine dont ils

sont couverts est une marchandise de luxe aussi chère, aussi précieuse que la soie. Les pacos, que l'on appelle aussi *alpaques*, et qui sont les vigognes domestiques, sont souvent tout noirs, et quelquefois d'un brun mêlé de fauve. Les vigognes ou pacos sauvages sont de couleur de rose sèche; et cette couleur naturelle est si fixe qu'elle ne s'altère point sous la main de l'ouvrier : on fait de très-beaux gants, de très-bons bas, avec cette laine de vigogne; l'on en fait d'excellentes couvertures et des tapis d'un très-grand prix. Cette denrée seule forme une branche dans le commerce des Indes espagnoles; le castor du Canada, la brebis de Calmouquie, la chèvre de Syrie, ne fournissent pas un plus beau poil : celui de la vigogne est aussi cher que la soie. Cet animal a beaucoup de choses communes avec le lama : il est du même pays, et comme lui il en est exclusivement, car on ne le trouve nulle part ailleurs que sur les Cordilières; il a aussi le même naturel et à peu près les mêmes mœurs, le même tempérament. Cependant comme sa laine est beaucoup plus longue et plus touffue que celle du lama, il paroît craindre encore moins le froid; il se tient plus volontiers dans la neige, sur les glaces, et dans les contrées les plus froides : on le trouve en grande quantité dans les terres Magellaniques.

Les vigognes ressemblent aussi par la figure aux lamas; mais elles sont plus petites, leurs jambes sont plus courtes, et leur mufle plus ramassé : elles ont la laine de couleur de rose sèche un peu clair; elles n'ont point de cornes. Elles habitent et paissent dans les endroits les plus élevés des montagnes; la neige et la glace semblent plutôt les récréer que les incommoder. Elles vont en troupes et courent très-légèrement : elles sont timides; et dès qu'elles aperçoivent quelqu'un, elles s'enfuient en chassant leurs petits devant elles. Les anciens rois du Pérou en avoient rigoureusement défendu la chasse, parce qu'elles ne multiplient pas beaucoup; et aujourd'hui il y en a infiniment moins que dans le temps de l'arrivée des Espagnols. La chair de ces animaux n'est pas si bonne que celle des huanacus; on ne les recherche que pour leur toison et pour les bézoards qu'ils produisent. La manière dont on les prend prouve leur extrême timidité, ou, si l'on veut, leur imbécillité. Plusieurs hommes s'assemblent pour les faire fuir et les engager dans quelques passages étroits où l'on a tendu des cordes à trois ou quatre pieds de haut, le long desquelles on laisse pendre des morceaux de linge ou de drap; les vigognes qui arrivent à ces passages sont tellement intimidées par le mouvement de ces lambeaux agités par le vent, qu'elles n'osent passer au delà, et qu'elles s'attroupent et demeurent en foule, en sorte qu'il est facile de les tuer en grand nombre : mais s'il se trouve dans la troupe quelques huanacus, comme ils sont plus hauts de corps et moins timides que les vigognes, ils sautent par dessus les cordes; et dès qu'ils ont donné l'exemple, les vigognes sautent de même et échappent aux chasseurs.

A l'égard des vigognes domestiques ou pacos, on s'en sert comme des lamas pour porter des fardeaux : mais, indépendamment de ce qu'étant plus petits ou plus foibles ils portent beaucoup moins, ils sont encore plus sujets à des caprices d'obstination; lorsqu'une fois ils se couchent avec leur charge, ils se laisseroient plutôt hacher que de se relever. Les Indiens n'ont jamais fait usage du lait de ces animaux, parce qu'ils n'en ont qu'autant qu'il en faut pour nourrir leurs petits. Le grand profit que l'on tire de leur laine avoit engagé les Espagnols à tâcher de les naturaliser en Europe pour les faire peupler; mais le climat se trouva si peu convenable, qu'ils y périrent tous. Cependant, comme je l'ai déjà dit, je suis persuadé que ces animaux, plus précieux encore que les lamas, pourroient réussir dans nos montagnes, et surtout dans les Pyrénées : ceux qui les ont transportés en Espagne n'ont pas fait attention qu'au Pérou même ils ne subsistent que dans la région froide, c'est-à-dire dans la partie la plus élevée des montagnes; ils n'ont pas fait attention qu'on ne les trouve jamais dans les terres basses, et qu'ils meurent dans les pays chauds; qu'au contraire ils sont encore aujourd'hui très-nombreux dans les terres voisines du détroit de Magellan, où le froid est beaucoup plus grand que dans notre Europe méridionale, et que par conséquent il falloit, pour les conserver, les débarquer, non pas en Espagne, mais en Écosse, ou même en Norwége, et plus sûrement encore au pied des Pyrénées, des Alpes, etc., où ils eussent pu grimper et atteindre la région qui leur convient. Je n'insiste sur cela que parce que j'imagine que ces animaux seroient une excellente acquisition pour l'Europe, et produiroient plus de biens réels que tout le métal[1] du Nouveau-Monde, qui n'a servi

1. Quel bien ont produit en effet ces riches mines du Pérou? il a péri des millions d'hommes dans les entrailles de la terre pour les exploiter; et

qu'à nous charger d'un poids inutile, puisqu'on avoit auparavant pour un gros d'or ou d'argent ce qui nous coûte une once de ces mêmes métaux.

Les animaux qui se nourrissent d'herbes et qui habitent les hautes montagnes de l'Asie, et même de l'Afrique, donnent les bézoards que l'on appelle *orientaux*, dont les vertus sont les plus exaltées; ceux des montagnes de l'Europe, où la qualité des plantes et des herbes est plus tempérée, ne produisent que des pelotes sans vertu, qu'on appelle *égagropiles;* et dans l'Amérique méridionale, tous les animaux qui fréquentent les montagnes sous la zone torride donnent d'autres bézoards que l'on appelle *occidentaux*, qui sont encore plus solides et peut-être aussi qualifiés que les *orientaux*. La vigogne surtout en fournit un grand nombre; le huanacus en donne aussi, et l'on en tire des cerfs et des chevreuils dans les montagnes de la Nouvelle-Espagne. Les lamas et les pacos ne donnent de beaux bézoards qu'autant qu'ils sont huanacus et vigognes, c'est-à-dire dans leur état de liberté; ceux qu'ils produisent dans leur condition de servitude sont petits, noirs, et sans vertu : les meilleurs sont ceux qui ont une couleur de vert obscur, et ils viennent ordinairement des vigognes, surtout de celles qui habitent les parties les plus élevées de la montagne, et qui paissent habituellement dans les neiges; de ces vigognes montagnardes, les femelles comme les mâles produisent des bézoards, et ces bézoards du Pérou tiennent le premier rang après les bézoards orientaux, et sont beaucoup plus estimés que les bézoards de la Nouvelle-Espagne, qui viennent des cerfs, et sont les moins efficaces* de tous.

* Nous donnons ici la figure d'un lama dessiné d'après nature, et qui est encore actuellement vivant (août 1777) à l'École vétérinaire au château d'Alfort. Cet animal, amené des Indes espagnoles en Angleterre, nous fut envoyé au mois de novembre 1773 : il étoit jeune alors, et sa mère, qui étoit avec lui, est morte presque en arrivant; on en peut voir la peau bourrée et le corps injecté sous la peau, dans le beau cabinet anatomique de M. Bourgelat.

Quoique ce lama fût encore jeune, et que le transport et la domesticité eussent sans doute influé sur son accroissement, et l'eussent en partie retardé, il avoit néanmoins près de cinq pieds de hauteur, en le mesurant en ligne droite depuis le sommet de la tête aux pieds de devant, et dans son état de liberté il devient considérablement plus grand et plus épais de corps. Cet animal est, dans le nouveau continent, le représentant du chameau dans l'ancien : il semble en être un beau diminutif, car sa figure est élégante; et, sans avoir aucune des difformités du chameau, il lui tient néanmoins par plusieurs rapports et lui ressemble à plusieurs égards. Comme le chameau il est propre à porter des fardeaux; il a le poil laineux, les jambes assez minces, les pieds courts et conformés à peu près comme les jambes et les pieds du chameau : mais il en diffère en ce qu'il n'a point de bosse, qu'il a la queue courte, les oreilles longues, et qu'en général il est beaucoup mieux fait et d'une forme plus agréable par les proportions du corps. Son cou long, bien couvert de laine, et sa tête qu'il tient toujours haute, lui donnent un air de noblesse et de légèreté que la nature a refusé au chameau. Ses oreilles, longues de sept pouces sur deux pouces dans leur plus grande largeur, se terminent en pointe, et se tiennent toujours droites en avant; elles sont garnies d'un poil ras et noirâtre. La tête est longue, légère, et d'une forme élégante. Les yeux sont grands, noirs, et ornés, dans les angles internes, de grands poils noirs. Le nez est plat, et les narines sont écartées. La lèvre supérieure est fendue et tellement séparée au devant des mâchoires, qu'elle laisse paroître les deux dents incisives du milieu, qui sont longues et plates, et au nombre de quatre à la mâchoire inférieure : ces dents incisives manquent à la mâchoire supérieure, comme dans les autres animaux ruminans; il y a seulement cinq mâchelières en haut comme en bas de chaque côté, ce qui fait en tout vingt dents mâchelières et quatre incisives. La tête, le dessus du corps, de la croupe, de la queue, et des jambes, sont couverts d'un poil laineux couleur du muse un peu vineux, plus clair sur les joues, sous le cou et sur la poitrine, et plus foncé sur les cuisses et les jambes, où cette couleur devient brune et presque noire. Le sommet de la tête est aussi noirâtre, et c'est de là que part le noir qui se voit sur le front, le tour des yeux, le nez, les narines, la lèvre supérieure, et la moitié des joues. La laine qui est sur le cou est d'un brun foncé, et forme comme une crinière qui pend du sommet de la tête et va se perdre sur le garrot : cette même couleur brune s'étend, mais en diminuant de teinte, sur le dos, et y forme

leur sang et leurs travaux n'ont servi qu'à nous charger d'un poids incommode.

une bande d'un brun foible. Les cuisses sont couvertes d'une grande laine sur les parties postérieures, et cette longue laine est en assez gros flocons; les jambes ne sont garnies que d'un poil ras d'un brun noirâtre. Les genoux de devant sont remarquables par leur grosseur, au lieu que, dans les jambes de derrière, il se trouve vers le milieu un espace sous la peau, qui est enfoncé d'environ deux pouces. Les pieds sont séparés en deux doigts; la corne du sabot de chaque doigt est longue de plus d'un pouce et demi, et cette corne est noire, lisse, plate sur sa face interne, et arrondie sur sa face externe; les cornes du sabot des pieds de derrière sont singulières en ce qu'elles forment un crochet à leurs extrémités. Le tronçon de la queue a plus d'un pied de longueur; il est couvert d'une laine assez courte : cette queue ressemble à une houppe; l'animal la porte droite, soit en marchant, soit en courant, et même lorsqu'il est en repos et couché.

	pi.	po.	lig.
Longueur du lama..........	5	4	4
Hauteur du train de devant..	3	3	»
Hauteur du train de derrière..	3	6	»
Hauteur du ventre au dessus de terre..................	1	9	2
Longueur de la tête du bout des lèvres à l'occiput..........	»	11	»

Cet animal est fort doux, il n'a ni colère ni méchanceté, il est même caressant; il se laisse monter par celui qui le nourrit, et ne refuseroit pas le même service à d'autres; il marche au pas, trotte, et prend même une espèce de galop. Lorsqu'il est en liberté, il bondit et se roule sur l'herbe. Ce lama que je décris étoit un mâle : on a observé qu'il paroît souvent être excité par le besoin d'amour. Il urine en arrière, et la verge est petite pour la grosseur de son corps. Il avoit passé plus de dix-huit mois sans boire au mois de mai dernier; et il me paroît que la boisson ne lui est pas nécessaire, attendu la grande abondance de salive dont l'intérieur de sa bouche est continuellement humecté.

On lit dans le voyage du commodore Byron, qu'on trouve des guanaques, c'est-à-dire des lamas, à l'île des Pinguins, et dans l'intérieur des terres, jusqu'au cap des Vierges, qui forme au nord l'entrée du détroit de Magellan. Ainsi ces animaux ne craignent nullement le froid. Dans leur état de nature et de liberté, ils marchent ordinairement par troupe de soixante où quatre-vingts, et ne se laissent point approcher : cependant ils sont très-aisés à apprivoiser; car les gens de l'équipage du vaisseau de Byron s'étant saisis d'un jeune lama dont on admiroit la jolie figure, ils l'apprivoisèrent au point qu'il venoit leur lécher les mains. Le commodore Byron et le capitaine Wallis comparent cet animal au daim pour la grandeur, la forme, et la couleur : mais Wallis est tombé dans l'erreur en disant qu'il a une bosse sur le dos.

LA VIGOGNE.

* Nous donnons ici la figure d'une vigogne mâle qui a été dessinée vivante à l'École vétérinaire en 1774, et dont la dépouille empaillée se voit dans le cabinet de M. Bourgelat : cet animal est plus petit que le lama, et voici ses dimensions :

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue..................	4	4	6
Hauteur du train de devant...	2	4	9
Hauteur du train de derrière..	2	6	2
Hauteur du ventre au dessus de terre..................	1	8	»
Longueur de la tête.........	»	6	6
Longueur des oreilles........	»	4	3
Largeur des oreilles.........	»	1	5
Grandeur de l'œil..........	»	1	4
Distance entre l'œil et le bout du museau..............	»	3	9
Longueur de la queue avec sa laine..................	»	8	9

La vigogne a beaucoup de rapport et même de ressemblance avec le lama; mais elle est d'une forme plus légère, ses jambes sont plus longues à proportion du corps, plus menues et mieux faites que celles du lama. Sa tête, qu'elle porte droite et haute sur un cou long et délié, lui donne un air de légèreté, même dans l'état de repos; elle est aussi plus courte à proportion que la

tête du lama; elle est large au front et étroite à l'ouverture de la bouche, ce qui rend la physionomie de cet animal fine et vive; et cette vivacité de physionomie est encore fort augmentée par ses beaux yeux noirs, dont l'orbite est fort grande, ayant seize lignes de longueur; l'os supérieur de l'orbite est fort relevé, et la paupière inférieure est blanche. Le nez est aplati, et les naseaux, qui sont écartés l'un de l'autre, sont, comme les lèvres, d'une couleur brune mêlée de gris; la lèvre supérieure est fendue comme celle du lama, et cette séparation est assez grande pour laisser voir dans la mâchoire inférieure deux dents incisives longues et plates.

La vigogne porte aussi les oreilles droites, longues, et se terminant en pointe; elles sont nues en dedans, et couvertes en dehors d'un poil court. La plus grande partie du corps de l'animal est d'un brun rougeâtre tirant sur le vineux, et le reste est de couleur isabelle; le dessous de la mâchoire est d'un blanc jaune; la poitrine, le dessous du ventre, le dedans des cuisses, et le dessous de la queue sont blancs. La laine qui pend sous la poitrine a trois pouces de longueur, et celle qui couvre le corps n'a guère qu'un pouce; l'extrémité de la queue est garnie de longue laine. Cet animal a le pied fourchu, séparé en deux doigts qui s'écartent lorsqu'il marche; les sabots sont noirs, minces, plats par dessous et convexes par dessus; ils ont un pouce de longueur sur neuf lignes de hauteur, et cinq lignes de largeur ou d'empatement.

Cette vigogne a vécu quatorze mois à l'École vétérinaire, et avoit passé peut-être autant de temps en Angleterre; cependant elle n'étoit pas à beaucoup près aussi privée que le lama : elle nous a aussi paru d'un naturel moins sensible; car elle ne donnoit nulle marque d'attachement à la personne qui la soignoit; elle cherchoit même à mordre lorsqu'on vouloit la contraindre, et elle souffloit ou crachoit continuellement au visage de ceux qui l'approchoient. On lui donnoit du son sec et quelquefois détrempé dans l'eau; elle n'a jamais bu d'eau pure ni d'autre liqueur, et il paroît que la vigogne a, comme le lama, une si grande abondance de salive, qu'ils n'ont nul besoin de boire. Enfin elle jette, comme le lama, son urine en arrière; et par toutes ces ressemblances de nature, on peut regarder ces deux animaux comme des espèces du même genre, mais non pas assez voisines pour se mêler ensemble.

Lorsque j'ai écrit, en 1766, l'histoire du lama et du paco, je croyois qu'il n'y avoit dans ce genre que ces deux espèces, et je pensois que l'alpaco ou alpaca étoit le même animal que la vigogne sous un nom différent; l'examen que j'ai fait de ces deux animaux, et dont je viens de rendre compte, m'avoit encore confirmé dans cette idée : mais j'ai été récemment informé que l'alpaca ou paco forme une troisième espèce qu'on peut regarder comme intermédiaire entre le lama et la vigogne. C'est à M. le marquis de Nesle que je dois ces connoissances nouvelles. Ce seigneur, aussi zélé pour l'avancement des sciences que pour le bien public, a même formé le projet de faire venir des Indes espagnoles un certain nombre de ces animaux, lamas, alpacas, et vigognes, pour tâcher de les naturaliser et multiplier en France, et il seroit très à désirer que le gouvernement voulût seconder ses vues, la laine de ces animaux étant, comme l'on sait, d'un prix inestimable. Les avantages et les difficultés de ce projet sont présentés dans le mémoire suivant, qui a été donné à M. le marquis de Nesle par M. l'abbé Béliardy, dont le mérite est bien connu, et qui s'est trouvé à portée, par son long séjour en Espagne, d'être bien informé :

« Le nom de *lama*, dit-il, est un mot générique que les Indiens du Pérou donnent indifféremment à toutes sortes de bêtes à laine. Avant la conquête des Espagnols, il n'y avoit point de brebis en Amérique; ces conquérans les y ont introduites, et les Indiens du Pérou les ont appelées *lamas*, parce que apparemment, dans leur langue, c'est le mot pour désigner tout animal laineux : cependant, dans les provinces de Cusco, Potosi, et Tucuman, on distingue trois espèces de lamas, dont les variétés leur ont fait assigner des noms différens.

« Le lama, dans son état de nature et de liberté, est un animal qui a la forme d'un petit chameau. Il est de la hauteur d'un gros âne, mais beaucoup plus long; il a le pied fourchu comme les bœufs; son cou a trente à quarante pouces de long; sa tête, qu'il porte toujours haute, ressemble assez à celle d'un poulain : une longue laine lui couvre tout le corps : celle du cou et du ventre est beaucoup plus courte.

« Cet animal est originairement sauvage; on en trouve encore en petites troupes sur des montagnes élevées et froides. Les naturels du pays l'ont réduit à l'état de domesticité, et on a remarqué qu'il vit également dans les climats chauds comme dans les plus

froids; il produit aussi dans cet état. La femelle ne fait qu'un petit à chaque portée, et on n'a pu me dire de combien de temps est la gestation.

« Depuis que les Espagnols ont introduit dans le royaume du Pérou les chevaux et les mulets, l'usage des lamas est fort diminué; cependant on ne laisse pas de s'en servir encore, surtout pour les ouvrages de la campagne. On le charge comme nous chargeons nos ânes; il porte de soixante-quinze à cent livres sur le dos. Il ne trotte ni ne galope; mais son pas ordinaire est si doux, que les femmes s'en servent de préférence à toute autre monture. On les envoie paître dans la campagne en toute liberté, sans qu'ils cherchent à s'enfuir. Outre le service domestique qu'on en tire, on a l'avantage de profiter de leur laine. On les tond une fois l'an, ordinairement à la fin de juin; on emploie dans ces contrées leur laine aux mêmes usages que nous employons le crin, quoique cette laine soit aussi douce que notre soie, et plus belle que celle de nos brebis.

« Le lama de la seconde espèce est l'*alpaca*. Cet animal ressemble en général au lama; mais il en diffère en ce qu'il est plus bas de jambe et beaucoup plus large de corps. L'alpaca est absolument sauvage, et se trouve en compagnie des vigognes. La laine est plus fournie et beaucoup plus fine que celle du lama; aussi est-elle plus estimée.

« La troisième espèce est la *vigogne*, qui est encore semblable au lama, à la réserve qu'elle est bien plus petite; elle est, comme l'alpaca, tout-à-fait sauvage. Quelques personnes de Lima en nourrissent par rareté et par pure curiosité (mais on ignore si, dans cet état, ces animaux se multiplient et même s'ils s'accouplent). Les vigognes, dans cet état de captivité, mangent à peu près de tout ce qu'on leur présente, du maïs ou blé de Turquie, du pain et toutes sortes d'herbes.

« La laine de la vigogne est encore plus fine que celle de l'alpaca, et ce n'est que pour avoir sa dépouille qu'on lui fait la guerre. Il y a dans sa toison trois sortes de laine: celle du dos, plus foncée et plus fine, est la plus estimée; ensuite celle des flancs, qui est d'une couleur plus claire; et la moins appréciée est celle du ventre, qui est argentée. On distingue dans le commerce ces trois sortes de laine par la différence de leur prix.

« Les vigognes vont toujours par troupes assez nombreuses; elles se tiennent sur la croupe des montagnes de Cusco, de Potosi, et du Tucuman, dans des rochers âpres et des lieux sauvages; elles descendent dans les vallons pour paître. Lorsqu'on veut les chasser, on recherche leurs pas ou leurs crottes, qui indiquent les endroits où on peut les trouver; car ces animaux ont la propriété et l'instinct d'aller déposer leur crottin dans le même tas... On commence par tendre des cordes dans les endroits par où elles pourroient s'échapper; on attache de distance en distance à ces cordes des chiffons d'étoffes de différentes couleurs: cet animal est si timide, qu'il n'ose franchir cette foible barrière. Les chasseurs font grand bruit, et tâchent de pousser les vigognes contre quelques rochers qu'elles ne puissent surmonter: l'extrême timidité de cet animal l'empêche de tourner la tête vers ceux qui le poursuivent; dans cet état, il se laisse prendre par les jambes de derrière, et l'on est sûr de n'en pas manquer un: on a la cruauté de massacrer la troupe entière sur le lieu. Il y a des ordonnances qui défendent ces tueries, mais elles ne sont pas observées. Il seroit cependant aisé de les tondre lorsqu'ils sont pris, et de se ménager une nouvelle laine pour l'année suivante. Ces chasses produisent ordinairement de cinq cents à mille peaux de vigognes. Quand les chasseurs ont le malheur de trouver quelque alpaca dans leur battue, leur chasse est perdue: cet animal, plus hardi, sauve immanquablement les vigognes; il franchit la corde sans s'effrayer ni s'embarrasser des chiffons qui flottent, rompt l'enceinte, et les vigognes le suivent.

« Dans toutes les Cordilières du nord de Lima, en se rapprochant de Quito, on ne trouve plus ni lamas, ni alpacas, ni vigognes, dans l'état sauvage; cependant le lama domestique est fort commun à Quito, où on le charge et on l'emploie pour tous les ouvrages de la campagne.

« Si on vouloit se procurer des vigognes en vie de la côte du sud du Pérou, il faudroit les faire descendre des provinces de Cusco ou Potosi au port d'Arica; là on les embarqueroit pour l'Europe; mais la navigation depuis la mer du Sud par le cap de Horn est si longue et sujette à tant d'événements, qu'il seroit peut-être très-difficile de les conserver pendant la traversée. Le meilleur expédient et le plus sûr seroit d'envoyer un bâtiment exprès dans la rivière de la Plata; les vigognes qu'on auroit fait prendre, sans les maltraiter, dans la province de Tucuman, se trouveroient très à portée de descendre à Buenos-Ayres, et d'y être embarquées. Mais il seroit difficile de trouver à Buenos-Ayres un bâtiment de retour

préparé et arrangé pour le transport de trois ou quatre douzaines de vigognes : il n'en coûteroit pas davantage pour l'armement en Europe d'un bâtiment destiné tout exprès pour cette commission, que pour le fret d'un navire trouvé par hasard à Buenos-Ayres.

« Il faudroit, en conséquence, charger une maison de commerce à Cadix de faire armer un bâtiment espagnol pour la rivière de la Plata; ce bâtiment, qui seroit chargé de marchandises permises pour le compte du commerce, ne ferait aucun tort aux finances d'Espagne : on demanderoit seulement la permission d'y mettre à bord un ou deux hommes chargés de la commission des vigognes pour le retour; ces hommes seront munis de passe-ports et de recommandations efficaces du ministère d'Espagne pour les gouverneurs du pays, afin qu'ils soient aidés dans l'objet et pour le succès de leur commission. Il faut nécessairement que de Buenos-Ayres on donne ordre à Santa-Cruz de la Sierra, pour que des montagnes de Tucuman on y amène en vie trois ou quatre douzaines de vigognes femelles, avec une demi-douzaine de mâles, quelques alpacas et quelques lamas, moitié mâles et moitié femelles. Le bâtiment sera arrangé de manière à les y recevoir et à les y placer commodément; c'est pour cela qu'il faudroit lui défendre de prendre aucune autre marchandise en retour, et lui ordonner de se rendre d'abord à Cadix, où les vigognes se reposeroient, et d'où l'on pourroit ensuite les transporter en France... Une pareille expédition, dans les termes qu'on vient de la projeter, ne sauroit être fort coûteuse... On pourroit même donner ordre aux officiers de la marine du roi, ainsi qu'à tous les bâtimens qui reviennent de l'Ile-de-France et de l'Inde, que si, par hasard, ils sont jetés sur les côtes de l'Amérique et obligés d'y chercher un abri, de préférer la relâche dans la rivière de la Plata. Pendant qu'on seroit occupé aux réparations du vaisseau, il faudroit ne rien épargner avec les gens du pays pour obtenir quelques vigognes en vie, mâles et femelles, ainsi que quelques lamas et quelques alpacas. On trouvera à Montevideo des Indiens qui font trente à quarante lieues par jour, qui iront à Santa-Cruz de la Sierra, et qui s'acquitteront fort bien de la commission... Cela seroit d'autant plus facile, que les vaisseaux françois qui reviennent de l'Ile-de-France ou de l'Inde peuvent relâcher à Montevideo, au lieu d'aller à Sainte-Catherine sur la côte du Brésil, comme il leur arrive très-souvent. Le ministre qui auroit contribué à enrichir le royaume d'un animal aussi utile pourroit s'en applaudir comme de la conquête la plus importante. Il est surprenant que les jésuites n'aient jamais songé à essayer de naturaliser les vigognes en Europe, eux qui, maîtres du Tucuman et du Paraguay, possédoient ce trésor au milieu de leurs missions et de leurs plus beaux établissemens. »

Ce mémoire intéressant de M. l'abbé Béliardy m'ayant été communiqué, j'en fis part à mon digne et respectable ami, M. de Tolosan, intendant du commerce, qui, dans toutes les occasions, agit avec zèle pour le bien public. Il a donc cru devoir consulter, sur ce mémoire et sur le projet qu'il contient, un homme intelligent (M. de La Folie, inspecteur général des manufactures), et voici les observations qu'il a faites à ce sujet :

« L'auteur du mémoire, animé d'un zèle très-louable, dit M. de La Folie, propose, comme une grande conquête à faire par un ministre, la population des lamas, alpacas, et vigognes en France; mais il me permettra les réflexions suivantes :

« Les *lamas*, ainsi nommés par les Péruviens, et *corneros de la terra* par les Espagnols, sont de bons animaux domestiques, tels que l'auteur l'annonce; on observe seulement qu'ils ne peuvent point marcher pendant la nuit avec leurs charges : c'est la raison qui détermina les Espagnols à se servir de mulets et de chevaux. Au reste, ne considérons point ces animaux comme bêtes de charge (nos ânes de France sont bien préférables); le point essentiel est leur toison : non seulement leur laine est très-inférieure à celle des vigognes, comme l'observe l'auteur, mais elle a une odeur forte et désagréable qu'il est difficile d'enlever.

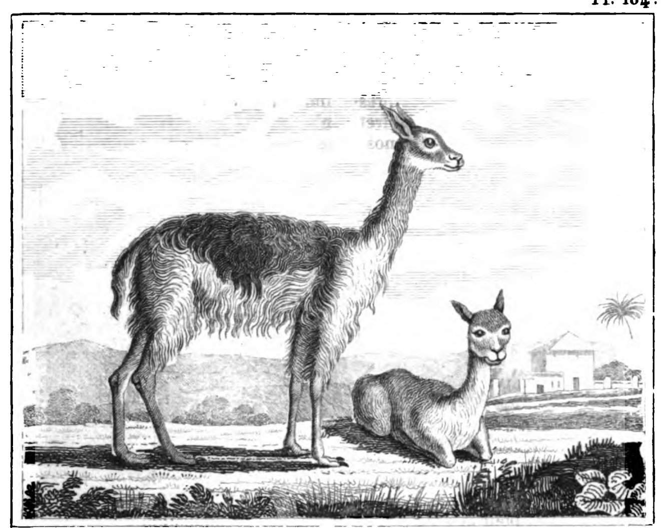
« La laine de l'alpaca est, en effet, comme il le dit, bien supérieure à celle du lama; on la confond tous les jours avec celle de la vigogne, et il est rare que cette dernière n'en soit pas mêlée.

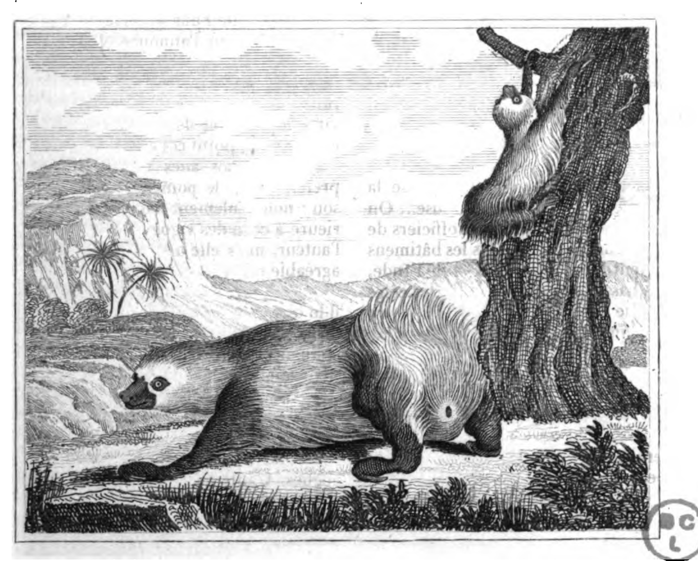
« Le lama s'apprivoise très-bien, comme l'observe l'auteur; mais on lui objecte que les Espagnols ont fait beaucoup d'essais chez eux pour y naturaliser les alpacas et les vigognes. L'auteur, qui prétend le contraire, n'a pas eu, à cet égard, des éclaircissemens fidèles. Plusieurs fois on a fait venir en Espagne une quantité de ces animaux, et on a tenté de les faire peupler; les épreuves qu'on a multipliées à cet égard ont été absolument infructueuses : ces animaux sont tous morts, et c'est ce qui est cause qu'on a de-

LA VIGOGNE

Ordre des Ruminants. *Genre* Chameau. *(Cuvier)*

Pl. 104.





L' UNAU

Ordre des Edentés. *Tribu des* Tardigrades.
Genre Paresseux. *(Cuvier)*

puis long-temps abandonné ces expériences.

« Il y auroit donc bien à craindre que ces animaux n'éprouvassent le même sort en France. Ils sont accoutumés dans leur pays à une nourriture particulière : cette nourriture est une espèce de jonc très-fin, appelé *ycho*, et peut-être nos herbes de pâturages n'ont-elles pas les mêmes qualités, les mêmes principes nutritifs en plus ou en moins.

« La laine de la vigogne fait de belles étoffes, mais qui ne durent pas autant que celles qui sont faites avec la laine des brebis. »

Ayant reçu cette réponse satisfaisante à plusieurs égards, et qui confirme l'existence réelle d'une troisième espèce, c'est-à-dire de l'alpaca, dans le genre du lama, mais qui semble fonder quelques doutes sur la possibilité d'élever ces animaux, ainsi que la vigogne, en Europe, je l'ai communiquée, avec le mémoire précédent, de M. Béliardy, à plusieurs personnes instruites, et particulièrement à M. l'abbé Bexon, qui a fait sur cela les observations suivantes :

« Je remarque, dit-il, que le lama vit dans les vallées basses et chaudes du Pérou, aussi bien que dans la partie la plus froide de la Sierra, et que par conséquent ce n'est pas la température de notre climat qui pourroit faire obstacle et l'empêcher de s'y habituer.

« A le considérer comme animal de monture, son pas est si doux, que l'on s'en sert de préférence au cheval et à l'âne ; il paroît de plus qu'il vit aussi durement que l'âne, d'une manière aussi agreste et sans exiger plus de soins. (Page 213.)

« Il semble que les Espagnols eux-mêmes ne savent pas faire le meilleur ou le plus bel emploi de la laine du lama, puisqu'il est dit « que, quoique cette laine soit plus belle « que celle de nos brebis, et aussi douce « que la soie, on l'emploie aux mêmes « usages auxquels nous employons le crin. » (*Ibidem.*)

« L'alpaca, espèce intermédiaire entre le lama et la vigogne, et jusqu'ici peu connu, même des naturalistes, est encore entièrement sauvage ; néanmoins c'est peut-être des trois animaux péruviens celui dont la conquête seroit la plus intéressante, puisque avec une laine plus fournie et beaucoup plus fine que celle du lama, l'alpaca paroît avoir une constitution plus forte et plus robuste que celle de la vigogne. (*Ibidem.*)

« La facilité avec laquelle se sont nourries les vigognes privées que l'on a eues par curiosité à Lima, mangeant du maïs, du pain, et de toutes sortes d'herbes, garantit celle qu'on trouveroit à faire en grand l'éducation de ces animaux. Une négligence inconcevable nous laisse ignorer si les vigognes privées que l'on a eues jusqu'ici ont produit en domesticité ; mais je ne fais aucun doute que cet animal, sociable par instinct, foible par nature, et doué, comme le mouton, d'une timidité douce, ne se plût en troupeaux rassemblés, et ne se propageât volontiers dans l'asile d'un parc ou dans la paix d'une étable, et bien mieux que dans les vallons sauvages, où leurs troupes fugitives tremblent sous la serre de l'oiseau de proie ou à l'aspect du chasseur.

« La cruauté avec laquelle on nous dit que se font au Pérou les grandes chasses, ou plutôt les grandes tueries de vigognes, est une raison de plus de se hâter de sauver dans l'asile domestique une espèce précieuse que ces massacres auront bientôt détruite ou du moins affoiblie au dernier point.

« Les dangers et les longueurs de la navigation par le cap Horn me semblent, comme à M. Béliardy, être un grand obstacle à tirer les vigognes de la côte du sud par Arica, Cusco ou Potosi ; et la véritable route pour amener ces animaux précieux seroit en effet de la faire descendre du Tucuman par Rio de la Plata jusqu'à Buenos-Ayres, où un bâtiment frété exprès et monté de gens entendus aux soins délicats qu'exigeroient ces animaux dans la traversée, les amèneroit à Cadix, ou mieux encore dans quelques-uns de nos ports les plus voisins des Pyrénées ou des Cévennes, où il seroit le plus convenable de commencer l'éducation de ces animaux dans une région d'air analogue à celle des *Sierras*, d'où on les a fait descendre.

« Il me reste quelques remarques à faire sur la lettre de M. de La Folie, qui ne me paroît offrir que des doutes assez peu fondés et des difficultés assez légères.

« 1° On a vu que si le cheval et l'âne l'emportent par la constance du service sur le lama, celui-ci à son tour leur est préférable à d'autres égards ; et d'ailleurs l'objet est bien moins ici de considérer le lama comme bête de somme, que de le regarder, conjointement avec la vigogne et l'alpaca, comme bétail à toison.

« 2° Qui peut nous assurer qu'on ait fait en Espagne beaucoup d'essais pour naturaliser ces animaux ? et les essais supposés faits l'ont-ils été avec intelligence ? Ce n'est point dans une plaine chaude, mais, comme nous venons de l'insinuer, sur des croupes de

montagnes voisines de la région des neiges, qu'il faut faire retrouver aux vigognes un climat analogue à leur climat natal.

« 3° C'est moins des vigognes venues du Pérou que l'on pourroit espérer de former des troupeaux, que de leur race née en Europe; et c'est à obtenir cette race et à la multiplier qu'il faudroit diriger les premiers soins, qui sans doute devroient être grands et continuels pour des animaux délicats et ainsi dépaysés.

« 4° Quant à l'herbe *yeho*, il est difficile de croire qu'elle ne puisse pas être remplacée par quelques-uns de nos gramens ou de nos joncs : mais, s'il le falloit absolument, je proposerois de transporter l'herbe *yeho* elle-même; il ne seroit probablement pas plus difficile d'en faire le semis que tout autre semis d'herbage, et il seroit heureux d'acquérir une nouvelle espèce de prairie artificielle avec une nouvelle espèce de troupeaux.

« 5° Et pour la crainte de voir dégénérer la toison de la vigogne transplantée, elle paroît peu fondée : il n'en est pas de la vigogne comme d'une race domestique et factice perfectionnée, ou, si l'on veut, dégénérée tant qu'elle peut l'être, telle que la chèvre d'Angora, qui en effet, quand on la transporte hors de la Syrie, perd en peu de temps sa beauté; la vigogne est dans l'état sauvage; elle ne possède que ce que lui a donné la nature, et que la domesticité pourroit sans doute, comme dans toute autre espèce, perfectionner pour notre usage. »

J'adopte entièrement ces réflexions très-justes de M. l'abbé Bexon, et je persiste à croire qu'il est aussi possible qu'il seroit important de naturaliser chez nous ces trois espèces d'animaux si utiles au Pérou, et qui paroissent si disposés à la domesticité.

L'UNAU[1] ET L'AÏ[2].

L'on a donné à ces deux animaux l'épithète de *paresseux*, à cause de leurs mouvemens et de la difficulté qu'ils ont à marcher : mais nous avons cru devoir leur conserver les noms qu'ils portent dans leur pays natal, d'abord pour ne les pas confondre avec d'autres animaux presque aussi paresseux qu'eux, et encore pour les distinguer nettement l'un de l'autre; car, quoiqu'ils se ressemblent à plusieurs égards, ils diffèrent néanmoins, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, par des caractères si marqués, qu'il n'est plus possible, lorsqu'on les a examinés, de les prendre l'un pour l'autre, ni même de douter qu'ils ne soient de deux espèces très-éloignées. L'unau n'a point de queue, et n'a que deux ongles aux pieds de devant; l'aï porte une queue courte, et trois ongles à tous les pieds. L'unau a le museau plus long, le front plus élevé, les oreilles plus apparentes que l'aï; il a aussi le poil tout différent : à l'intérieur, ses viscères sont autrement situés et conformés différemment dans quelques-unes de leurs parties. Mais le caractère le plus distinctif et en même temps le plus singulier, c'est que l'unau a quarante-six côtes, tandis que l'aï n'en a que vingt-huit : cela suppose deux espèces très-éloignées l'une de l'autre; et ce nombre de quarante-six côtes dans un animal dont le corps est si court est une espèce d'excès ou d'erreur de la nature; car de tous les animaux, même des plus grands, et de ceux dont le corps est le plus long relativement à leur grosseur, aucun n'a autant de chevrons à sa charpente. L'éléphant n'a que quarante côtes, le cheval trente-six, le blaireau trente, le chien vingt-six, l'homme vingt-quatre, etc. Cette différence dans la construction de l'unau et de l'aï suppose plus de distance entre ces deux espèces, qu'il n'y en a entre celle du chien et du chat, qui ont le même

1. Nom de cet animal au Maragnon, et que nous avons adopté. Le P. d'Abbeville distingue deux espèces d'unaux : le plus grand, qui est celui dont il est ici question, qu'il appelle *unau ouassou*; et le plus petit, qu'il nomme simplement *unau*, qui est le même animal que l'*aï*. « Il y en a de deux sortes, « dit-il : aucuns sont grands environ comme les « lièvres, les autres sont deux fois presque plus « grands. » (*Mission au Maragnon*, page 252.) On a donné quelquefois à l'unau le nom de *lèche-pattes* : mais ce nom, qui sembleroit avoir été pris de l'habitude de cet animal, n'est pas fondé; car il ne lèche pas ses pieds, ni même aucune autre partie de son corps.

2. Nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté. Ce nom vient du son plaintif *a*, *i*, qu'il répète souvent. *Ouaikaré* à la Guiane, selon Barrère; *hay*, selon de Léry; *haü* ou *haüthi*, selon Thevet; *perillo ligero*, selon Oviedo; *unau*, selon le P. d'Abbeville; *haut*, selon Nieremberg.

nombre de côtes : car les différences extérieures ne sont rien en comparaison des différences intérieures; celles-ci sont, pour ainsi dire, les causes des autres, qui n'en sont que les effets. L'intérieur, dans les êtres vivans, est le fond du dessein de la nature; c'est la forme constituante, c'est la vraie figure : l'extérieur n'en est que la surface ou même la draperie; car combien n'avons-nous pas vu, dans l'examen comparé que nous avons fait des animaux, que cet extérieur, souvent très-différent, recouvre un intérieur parfaitement semblable; et qu'au contraire la moindre différence intérieure en produit de très-grandes à l'extérieur, et change même les habitudes naturelles, les facultés, les attributs de l'animal! combien n'y en a-t-il pas qui sont armés, couverts, ornés de parties excédantes, et qui cependant, pour l'organisation intérieure, ressemblent en entier à d'autres qui en sont dénués! Mais ce n'est point ici le lieu de nous étendre sur ce sujet, qui, pour être bien traité, suppose non seulement une comparaison réfléchie, mais un développement suivi de toutes les parties des êtres organisés. Nous dirons seulement, pour revenir à nos deux animaux, qu'autant la nature nous a paru vive, agissante, exaltée dans les singes, autant elle est lente, contrainte et resserrée dans les paresseux; et c'est moins paresse que misère; c'est défaut, c'est dénûment, c'est vice dans la conformation : point de dents incisives ni canines; les yeux obscurs et couverts; la mâchoire aussi lourde qu'épaisse; le poil plat et semblable à de l'herbe séchée, les cuisses mal emboîtées et presque hors des hanches; les jambes trop courtes, mal tournées, et encore plus mal terminées; point d'assiette de pied, point de pouces, point de doigts séparément mobiles; mais deux ou trois ongles excessivement longs, recourbés en dessous, qui ne peuvent se mouvoir qu'ensemble, et nuisent plus à marcher qu'ils ne servent à grimper : la lenteur, la stupidité, l'abandon de son être, et même la douleur habituelle, résultant de cette conformation bizarre et négligée; point d'armes pour attaquer ou se défendre; nul moyen de sécurité, pas même en creusant la terre; nulle ressource de salut dans la fuite : confinés, je ne dis pas au pays, mais à la motte de terre, à l'arbre sous lequel ils sont nés; prisonniers au milieu de l'espace, ne pouvant parcourir qu'une toise en une heure [1]; grimpant avec peine, se traînant avec douleur; une voix plaintive et par accens entrecoupés, qu'ils n'osent élever que la nuit; tout annonce leur misère, tout nous rappelle ces monstres par défaut, ces ébauches imparfaites mille fois projetées, exécutées par la nature, qui, ayant à peine la faculté d'exister, n'ont dû subsister qu'un temps, et ont été depuis effacées de la liste des êtres : et en effet, si les terres qu'habitent et l'unau et l'aï n'étoient pas désertes, si les hommes et les animaux puissans s'y fussent anciennement multipliés, ces espèces ne seroient pas parvenues jusqu'à nous; elles eussent été détruites par les autres, comme elles le seront un jour. Nous avons dit qu'il semble que tout ce qui peut être est; ceci paroît en être un indice frappant : ces paresseux sont le dernier terme de l'existence dans l'ordre des animaux qui ont de la chair et du sang; une défectuosité de plus les auroit empêchés de subsister. Regarder ces ébauches comme des êtres aussi absolus que les autres; admettre des causes finales pour de telles disparates, et trouver que la nature y brille autant que dans ses beaux ouvrages, c'est ne la voir que par un tube étroit, et prendre pour son but les fins de notre esprit.

Pourquoi n'y auroit-il pas des espèces d'animaux créés pour la misère, puisque, dans l'espèce humaine, le plus grand nombre y est voué dès la naissance? Le mal, à la vérité, vient plus de nous que de la nature : pour un malheureux, qui ne l'est que parce qu'il est né foible, impotent, ou difforme, que de millions d'hommes le sont par la seule dureté de leurs semblables! Les animaux sont en général plus heureux; l'espèce n'a rien à redouter de ses individus : le mal n'a pour eux qu'une source; il en a deux pour l'homme : celle du mal moral, qu'il a lui-même ouverte, est un torrent qui s'est accru comme une mer dont le débordement couvre et afflige la face entière de la terre; dans le physique, au contraire,

1. *Tam lentus est illis gressus et membrorum motus, ut quindecim ipsis diebus ad lapidis ictum continuo tractu vix prodeat.* (Pison, *Hist. Bras.*, p. 322.) Cette assertion de Pison, empruntée de Maffée et de Herrera, est très-exagérée.

« Il n'y a point d'animal plus paresseux que celui-ci; il ne faut point de lévriers pour le prendre « à la course, une tortue suffiroit. » (Desmarchais tome III, page 301.) Ceci est encore exagéré.

« On lui donne ironiquement l'épithète de *coureur*, parce qu'il lui faut une grande journée pour « faire un quart de lieue. » (*Hist. de l'Orenoq.*, par Gumilla, tome II, page 13.) Cet auteur est le seul qui, sur le fait de la lenteur de ces animaux, me paroisse avoir approché de la vérité.

le mal est resserré dans des bornes étroites, il va rarement seul; le bien est souvent au dessus, ou du moins de niveau. Peut-on douter du bonheur des animaux, s'ils sont libres, s'ils ont la faculté de se procurer aisément la subsistance, et s'ils manquent moins que nous de la santé, des sens, et des organes nécessaires ou relatifs au plaisir? or le commun des animaux est, à tous ces égards, très-richement doué; et les espèces disgraciées de l'unau et de l'aï sont peut-être les seules que la nature ait maltraitées, les seules qui nous offrent l'image de la misère innée.

Voyons-la de plus près. Faute de dents, ces pauvres animaux ne peuvent ni saisir une proie, ni se nourrir de chair, ni même brouter l'herbe; réduits à vivre de feuilles et de fruits sauvages, ils consument du temps à se traîner au pied d'un arbre; il leur en faut encore beaucoup pour grimper jusqu'aux branches; et pendant ce lent et triste exercice, qui dure quelquefois plusieurs jours, ils sont obligés de supporter la faim, et peut-être de souffrir le plus pressant besoin : arrivés sur leur arbre, ils n'en descendent plus, ils s'accrochent aux branches, ils le dépouillent par parties, mangent successivement les feuilles de chaque rameau, passent ainsi plusieurs semaines sans pouvoir délayer par aucune boisson cette nourriture aride; et lorsqu'ils ont ruiné leur fonds, et que l'arbre est entièrement nu, ils y restent encore retenus par l'impossibilité d'en descendre : enfin, quand le besoin se fait de nouveau sentir, qu'il presse et qu'il devient plus vif que la crainte du danger de la mort, ne pouvant descendre ils se laissent tomber, et tombent très-lourdement comme un bloc, une masse sans ressort; car leurs jambes roides et paresseuses n'ont pas le temps de s'étendre pour rompre le coup.

A terre ils sont livrés à tous leurs ennemis : comme leur chair n'est pas absolument mauvaise, les hommes et les animaux de proie les cherchent et les tuent. Il paroît qu'ils multiplient peu, ou du moins que s'ils produisent fréquemment, ce n'est qu'en petit nombre; car ils n'ont que deux mamelles. Tout concourt donc à les détruire, et il est bien difficile que l'espèce se maintienne. Il est vrai que, quoiqu'ils soient lents, gauches, et presque inhabiles au mouvement, ils sont durs, forts de corps, et vivaces; qu'ils peuvent supporter long-temps la privation de toute nourriture; que couverts d'un poil épais et sec, et ne pouvant faire d'exercice, ils dissipent peu, et engraissent par le repos, quelque maigres que soient leurs alimens; et que, quoiqu'ils n'aient ni bois ni cornes sur la tête, ni sabots aux pieds, ni dents incisives à la mâchoire inférieure, ils sont cependant du nombre des animaux ruminans, et ont, comme eux, plusieurs estomacs; que par conséquent ils peuvent compenser ce qui manque à la qualité de la nourriture par la quantité qu'ils en prennent à la fois; et ce qui est encore extrêmement singulier, c'est qu'au lieu d'avoir, comme les ruminans, des intestins très-longs, ils les ont très-petits et plus courts que les animaux carnivores. L'ambiguité de la nature paroît à découvert par ce contraste : l'unau et l'aï sont certainement des animaux ruminans; ils ont quatre estomacs, et en même temps ils manquent de tous les caractères, tant extérieurs qu'intérieurs, qui appartiennent généralement à tous les animaux ruminans. Encore une autre ambiguité; c'est qu'au lieu de deux ouvertures au dehors, l'une pour l'urine et l'autre pour les excrémens, au lieu d'un orifice extérieur et distinct pour les parties de la génération, ces animaux n'en ont qu'un seul, au fond duquel est un égout commun, un cloaque comme dans les oiseaux. Mais je ne finirois pas, si je voulois m'étendre sur toutes les singularités que présente la conformation de ces animaux : on pourra les voir en détail dans l'excellente description qu'en a faite M. Daubenton.

Au reste, si la misère qui résulte du défaut de sentiment n'est pas la plus grande de toutes, celle de ces animaux, quoique très-apparente, pourroit ne pas être réelle; car ils paroissent très-mal ou très-peu sentir : leur air morne, leur regard pesant, leur résistance indolente aux coups qu'ils reçoivent sans s'émouvoir, annoncent leur insensibilité; et ce qui la démontre, c'est qu'en les soumettant au scalpel, en leur arrachant le cœur et les viscères, ils ne meurent pas à l'instant. Pison, qui a fait cette dure expérience, dit que le cœur séparé du corps battoit encore vivement pendant une demi-heure, et que l'animal remuoit toujours les jambes comme s'il n'eût été qu'assoupi. Par ces rapports, ce quadrupède se rapproche non seulement de la tortue, dont il a déjà la lenteur, mais encore des autres reptiles et de tous ceux qui n'ont pas un centre de sentiment unique et bien distinct : or tous ces êtres sont misérables sans être malheureux; et dans ses productions les plus

négligées, la nature paroît toujours plus en mère qu'en marâtre.

Ces deux animaux appartiennent également l'un et l'autre aux terres méridionales du nouveau continent, et ne se trouvent nulle part dans l'ancien. Nous avons déjà dit que l'éditeur du *Cabinet de Seba* s'étoit trompé en donnant à l'unau le nom de *paresseux de Ceylan;* cette erreur, adoptée par MM. Klein, Linnæus et Brisson, est encore plus évidente aujourd'hui qu'elle ne l'étoit alors. M. le marquis de Montmirail a un unau vivant qui lui est venu de Surinam; ceux que nous avons au Cabinet du Roi viennent du même endroit et de la Guiane; et je suis persuadé qu'on trouve l'unau, aussi bien que l'aï, dans toute l'étendue des déserts de l'Amérique, depuis le Brésil[1] au Mexique, mais que, comme il n'a jamais fréquenté les terres du nord, il n'a pu passer d'un continent à l'autre; et si l'on a vu quelques-uns de ces animaux, soit aux Indes orientales, soit aux côtes de l'Afrique, il est sûr qu'ils y avoient été transportés. Ils ne peuvent supporter le froid; ils craignent aussi la pluie : les alternatives de l'humidité et de la sécheresse altèrent leur fourrure, qui ressemble plus à du chanvre mal serancé qu'à de la laine ou du poil.

Je ne puis mieux terminer cet article que par des observations qui m'ont été communiquées par M. le marquis de Montmirail, sur un unau qu'on nourrit depuis trois ans dans sa ménagerie. « Le poil de l'unau est beaucoup plus doux que celui de l'aï.... Il est à présumer que tout ce que les voyageurs ont dit sur la lenteur excessive des paresseux ne se rapporte qu'à l'aï. L'unau, quoique très-pesant et d'une allure très-maladroite, monteroit et descendroit plusieurs fois en un jour de l'arbre le plus élevé. C'est sur le déclin du jour et dans la nuit qu'il paroît s'animer davantage; ce qui pourroit faire soupçonner qu'il voit très-mal le jour, et que sa vue ne peut lui servir que dans l'obscurité. Quand j'achetai cet animal à Amsterdam, on le nourrissoit avec du biscuit de mer, et l'on me dit que, dans le temps de la verdure, il ne falloit le nourrir qu'avec des feuilles. On a essayé en effet de lui en donner : il en mangeoit volontiers quand elles étoient encore tendres; mais du moment où elles commençoient à se sécher et à être piquées des vers, il les rejetoit. Depuis trois ans que je le conserve vivant dans ma ménagerie, sa nourriture ordinaire a été du pain, quelquefois des pommes et des racines, et sa boisson du lait. Il saisit toujours, quoique avec peine, dans une de ses pattes de devant, ce qu'il veut manger, et la grosseur du morceau augmente la difficulté qu'il a de le saisir avec ses deux ongles. Il crie rarement; son cri est bref, et ne se répète jamais deux fois dans le même temps. Ce cri, quoique plaintif, ne ressemble point à celui de l'aï, s'il est vrai que ce son *aï* soit celui de sa voix. La situation la plus naturelle de l'unau, et qu'il paroît préférer à toutes les autres, est de se suspendre à une branche, le corps renversé en bas; quelquefois il dort dans cette position, les quatre pattes accrochées sur un même point, son corps décrivant un arc. La force de ses muscles est incroyable : mais elle lui devient inutile lorsqu'il marche; car son allure n'est ni moins contrainte ni moins vacillante. Cette conformation seule me paroît être une cause de la paresse de cet animal, qui n'a d'ailleurs aucun appétit violent, et ne reconnoît point ceux qui le soignent. »

* « On connoît à Cayenne, dit M. de La Borde, deux espèces de ces animaux, l'une appelée *paresseux honteux*, l'autre *mouton paresseux :* celui-ci est une fois plus long que l'autre, et de la même grosseur; il a le poil long, épais et blanchâtre, pèse environ vingt-cinq livres. Il se jette sur les hommes depuis le haut des arbres, mais d'une manière si lourde et si pesante, qu'il est aisé de l'éviter. Il mange le jour comme la nuit.

« Le paresseux honteux a des taches noires, peut peser douze livres, se tient toujours sur les arbres, mange des feuilles de bois canon, qui sont réputées poison. Leurs boyaux empoisonnent les chiens quand ils les mangent, et néanmoins leur chair est bonne à manger; mais ce n'est que le peuple qui en fait usage.

« Les deux espèces ne font qu'un petit, qu'ils portent tout de suite sur le dos. Il y a grande apparence que les femelles mettent bas sur les arbres; mais on n'en est pas sûr. Ils se nourrissent de feuilles de monbin et de bois canon. Les deux espèces sont également communes, mais un peu rares aux environs de Cayenne. Ils se pendent quelquefois par leurs griffes à des branches d'arbres qui se trouvent sur les rivières, et alors il est aisé de couper la branche et de les faire tomber dans l'eau; mais ils ne lâchent point prise, et y restent fortement attachés avec leurs pattes de devant.

« Pour monter sur un arbre, cet animal

1. L'aï décrit et gravé par M. Edwards venoit du pays de Honduras. Don Antonio de Ulloa dit qu'on en trouve aux environs de Porto-Bello.

étend nonchalamment une de ses pattes de devant, qu'il pose le plus haut qu'il peut sur le pied de l'arbre; il s'accroche ainsi avec sa longue griffe, lève ensuite son corps lourdement, et petit à petit pose l'autre patte, et continue de grimper ainsi. Tous ces mouvemens sont exécutés avec une lenteur et une nonchalance inexprimable. Si on en élève dans les maisons, ils grimpent toujours sur quelques poteaux ou même sur les portes, et ils n'aiment pas à se tenir à terre. Si on leur présente un bâton lorsqu'ils sont à terre, ils s'en saisissent tout de suite, et montent à l'extrémité, où ils se tiennent fortement accrochés avec les pattes de devant, et serrent avec tout le corps l'endroit où ils se sont ainsi perchés. Ils ont un petit cri fort plaintif et langoureux qui ne se fait pas entendre de loin [1]. »

On voit que le paresseux mouton de M. de La Borde est celui que nous avons appelé *unau*, et que son paresseux honteux est l'*aï*, dont nous avons donné les descriptions et les figures (planche 44).

M. Vosmaër, habile naturaliste et directeur des cabinets de S. A. S. Mgr. le prince d'Orange, m'a reproché deux choses que j'ai dites au sujet de ces animaux : la première, sur la manière dont ils se laissent quelquefois tomber d'un arbre. Voici les expressions de M. Vosmaër :

« On doit absolument rejeter le rapport de M. de Buffon, qui prétend que ces animaux (l'unau et l'aï), trop lents pour descendre de l'arbre, sont obligés de se laisser tomber comme un bloc lorsqu'ils veulent être à terre [2]. »

Cependant je n'ai avancé ce fait que sur le rapport de témoins oculaires, qui m'ont assuré avoir vu tomber cet animal quelquefois à leurs pieds; et l'on voit que le témoignage de M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne, s'accorde avec ceux qui m'ont raconté le fait, et que par conséquent *l'on ne doit pas*, comme le dit M. Vosmaër, *absolument rejeter mon rapport* à cet égard.

Le second reproche est mieux fondé. J'avoue très-volontiers que j'ai fait une méprise lorsque j'ai dit que l'unau et l'aï n'avoient pas de dents, et je ne sais point du tout mauvais gré à M. Vosmaër d'avoir remarqué cette erreur, qui n'est venue que d'une inattention. J'aime autant une personne qui me relève d'une erreur qu'une autre qui m'apprend une vérité, parce qu'en effet une erreur corrigée est une vérité.

1. Extrait des observations de M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne.

2 *Description d'un paresseux pentadactyle de Bengale;* Amsterdam, 1767, page 5.

LE KOURI, OU LE PETIT UNAU.

Nous donnons ici la description d'un animal dont l'espèce est voisine de celle de l'unau : il est, à la vérité, de moitié plus petit; mais il lui ressemble beaucoup par la forme du corps. Cet animal a été trouvé dans une habitation de la Guiane françoise; il étoit dans la basse-cour, au milieu des poules, et il mangeoit avec elles : c'est, dit-on, le seul individu de cette espèce que l'on ait vu à Cayenne, d'où il nous a été envoyé pour le Cabinet du Roi, sous le nom de *kouri;* mais nous n'avons eu aucune information sur ses habitudes naturelles, et nous sommes obligés de nous restreindre à une simple description.

Ce petit unau ressemble au grand par un caractère essentiel : il n'a, comme lui, que deux doigts aux pieds de devant, au lieu que l'aï en a trois, et par conséquent il est d'une espèce différente de celle de l'aï : il n'a que douze pouces de longueur, depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue; tandis que l'unau, dont nous avons donné l'histoire et la description, avoit dix-sept pouces six lignes : cependant ce petit unau paroissoit être adulte. Il a, comme le grand, deux doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière : mais il en diffère non seulement par la taille, mais encore par son poil, qui est d'un brun musc nuancé de grisâtre et de fauve, et ce poil est bien plus court et plus terne en couleur que dans le grand unau; sous le ventre, il est d'une couleur de musc clair, nuancé de cendré, et cette couleur s'éclaircit davantage sous le cou jusqu'aux épaules, où il forme comme une bande foible de fauve pâle. Les plus grands ongles de ce petit unau n'ont que neuf lignes, tandis que ceux du grand ont un pouce sept lignes et demie.

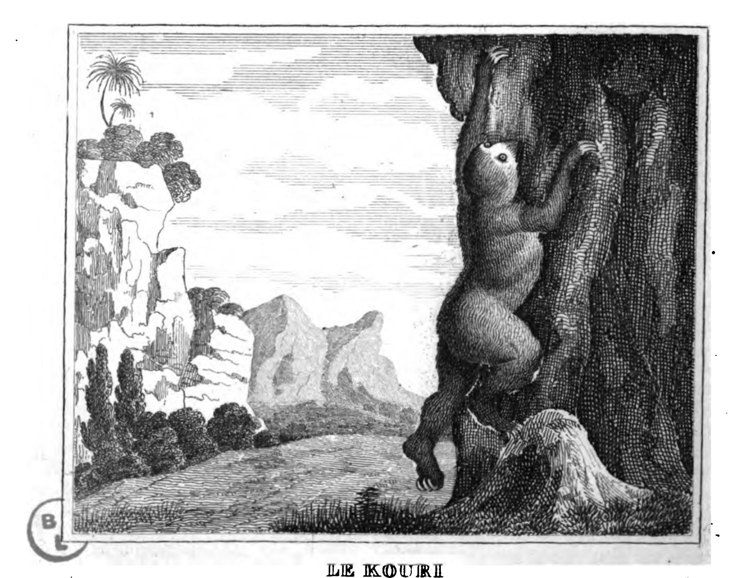
Nous avons eu le grand unau vivant; mais, comme nous n'avons pu faire la des-

L'AÏ

Ordre des Edentés. *Tribu des* Tardigrades.
Genre Paresseux. *(Cuvier)*

Pl. 105.





LE KOURI

Ordre des Edentés .... *id* ..... *id*...

cription du petit que d'après une peau bourrée, nous ne sommes pas en état de prononcer sur toutes les différences qui peuvent se trouver entre ces deux animaux ; nous présumons néanmoins qu'ils ne forment qu'une seule et même espèce, dans laquelle il se trouve deux races, l'une plus grande et l'autre plus petite.

J'ai dit, d'après M. de La Borde, que le paresseux, qu'il nomme *mouton*, se jette sur les hommes depuis le haut des arbres; cela a été mal exprimé par M. de La Borde. Il est certain qu'il n'attaque pas les hommes; mais, comme tous les paresseux en général ne peuvent descendre des arbres, ils sont forcés de se laisser tomber, et tombent quelquefois sur les hommes. M. de La Borde, dans ses nouveaux mémoires, indique quatre espèces de paresseux, savoir, le *paresseux cabri*, le *paresseux mouton*, le *paresseux dos brûlé*, et le nouveau paresseux que nous venons d'appeler *kouri*. Comme il ne donne point la description exacte de ces quatre espèces, nous ne pouvons les comparer avec celles que nous connoissons; nous présumons seulement que son paresseux cabri et son paresseux mouton sont notre aï et notre unau. Il nous a envoyé une peau qui nous paroît être celle de son paresseux dos brûlé, mais qui n'est pas assez bien conservée pour que nous puissions juger si elle vient d'un animal dont l'espèce soit différente de celle de l'aï, à laquelle cette peau nous paroît ressembler plus qu'à celle de l'unau.

LE SURIKATE.

Cet animal a été acheté en Hollande sous le nom de *surikate;* il se trouve à Surinam et dans les autres provinces de l'Amérique méridionale : nous l'avons nourri pendant quelque temps, et ensuite M. de Sève, qui a dessiné avec autant de soin que d'intelligence les animaux de notre ouvrage, ayant gardé celui-ci vivant pendant plusieurs mois, m'a communiqué les remarques qu'il a faites sur ses habitudes naturelles. C'est un joli animal, très-vif et très-adroit, marchant quelquefois debout, se tenant souvent assis avec le corps très-droit, les bras pendans, la tête haute et mouvante sur le cou comme sur un pivot; il prenoit cette attitude toutes les fois qu'il vouloit se mettre auprès du feu pour se chauffer. Il n'est pas si grand qu'un lapin, et ressemble assez, par la taille et par le poil, à la mangouste; il est seulement un peu plus étoffé, et a la queue moins longue : mais par le museau, dont la partie supérieure est proéminente et relevée, il approche plus du coati que d'aucun autre animal. Il a aussi un caractère presque unique, puisqu'il n'appartient qu'à lui et à l'hyène : ces deux animaux sont les seuls qui aient également quatre doigts à tous les pieds.

Nous avions nourri ce surikate d'abord avec du lait, parce qu'il étoit fort jeune: mais son goût pour la chair se déclara bientôt; il mangeoit avec avidité la viande crue, et surtout la chair de poulet : il cherchoit aussi à surprendre les jeunes animaux; un petit lapin qu'on élevoit dans la même maison seroit devenu sa proie, si on l'eût laissé faire. Il aimoit aussi beaucoup le poisson, et encore plus les œufs; on l'a vu tirer avec ses deux pattes réunies des œufs qu'on venoit de mettre dans l'eau pour cuire : il refusoit les fruits, et même le pain, à moins qu'on ne l'eût mâché. Ses pattes de devant lui servent, comme à l'écureuil, pour porter à sa gueule. Il lapoit en buvant comme un chien, et ne buvoit point d'eau, à moins qu'elle ne fût tiède; sa boisson ordinaire étoit son urine, quoiqu'elle eût une odeur très-forte. Il jouoit avec les chats, et toujours innocemment; il ne faisoit aucun mal aux enfans, et ne mordoit qui que ce soit que le maître de la maison qu'il avoit pris en aversion. Il ne se servoit pas de ses dents pour ronger; mais il exerçoit souvent ses ongles, et grattoit le plâtre et les carreaux jusqu'à ce qu'il les eût dégradés. Il étoit si bien apprivoisé, qu'il entendoit son nom; il alloit seul par toute la maison, et revenoit dès qu'on l'appeloit. Il avoit deux sortes de voix, l'aboiement d'un jeune chien lorsqu'il s'ennuyoit d'être seul ou qu'il entendoit des bruits extraordinaires; et au contraire, lorsqu'il étoit excité par des caresses, ou qu'il ressentoit quelque mouvement de plaisir, il faisoit un bruit aussi vif et aussi frappé que celui d'une petite crécelle tournée rapidement. Cet animal étoit femelle, et paroissoit souvent être en chaleur, quoique

dans un climat trop froid, et qu'il n'a pu supporter que pendant un hiver, quelque soin que l'on ait pris pour le nourrir et le chauffer.

* Nous avons dit que le surikate ne faisoit aucun mal aux enfans, qu'il ne mordoit que quelques personnes adultes, et, entre autres, le maître de la maison, qu'il avoit pris en aversion. J'ai appris depuis qu'en effet il ne mordoit ni la femme ni les enfans de cette maison, mais qu'il a mordu nombre d'autres personnes des deux sexes. M. de Sève a observé que c'étoit par l'odorat qu'il étoit induit à mordre. Lorsque quelqu'un le prenoit, le cartilage du bout du nez se plioit pendant qu'il flairoit, et, suivant l'odeur qu'il recevoit de la personne, il mordoit ou ne mordoit pas. Cela s'est trouvé constamment sur un assez grand nombre de gens qui ont risqué l'épreuve; et ce qu'il y a de singulier, c'est que quand il avoit mordu une fois quelqu'un, il le mordoit toujours, en sorte qu'on ne pouvoit pas dire que ce fût par humeur ou par caprice. Il y avoit des gens qui lui déplaisoient si fort, qu'il cherchoit à s'échapper pour les mordre; et quand il ne pouvoit pas attraper les jambes, il se jetoit sur les souliers et sur les jupons, qu'il déchiroit; il employoit même quelquefois la ruse pour approcher les personnes qu'il vouloit mordre.

M. Vosmaër, dans une note, page 7 de sa description d'un écureuil volant, fait une remarque qui m'a paru juste, et dont je dois témoigner ici ma reconnoissance.

« M. de Buffon, dit M. Vosmaër, a été vraisemblablement trompé sur le nom de *surikate* et sur le lieu de l'origine de cet animal qui a été envoyé l'été dernier par M. Tulbagh à S. A. S. Mgr le prince d'Orange. Il n'appartient point à l'Amérique, mais bien à l'Afrique. Ce petit animal, dont on m'avoit adressé deux de sexe différent, mais dont la femelle est morte pendant le voyage, n'a pas été connu de Kolbe, qui du moins n'en a fait aucune mention, et il paroît qu'il ne se trouve que fort avant dans les terres, ce qu'on peut inférer de la lettre de M. le gouverneur, que je reçus en même temps, et où il est dit :

« J'ai encore remis audit capitaine deux « petits animaux vivans mâle et femelle, « auxquels nous ne pouvons cependant don« ner de nom, ni les rapporter à aucune au« tre espèce, attendu qu'on me les a en« voyés pour la première fois, et de bien « loin, des déserts et montagnes de pierres « de cette vaste contrée. Ils sont fort doux, « gentils, et mangent de la viande fraîche, « cuite ou crue, des œufs crus et des four« mis, quand ils peuvent en attraper. Je « souhaite que ces petits animaux arrivent « en vie, puisque je ne crois pas qu'on en « ait encore vu en Europe de pareils. »

Ce témoignage de M. Tulbagh est positif, et ce que dit auparavant M. Vosmaër est juste : j'y souscris avec plaisir; car, quoique j'aie eu cet animal vivant pendant long temps, et que je l'aie décrit et fait représenter, je n'étois assuré ni de son nom, ni de son climat originaire, que par le rapport d'un marchand d'animaux, qui me dit l'avoir acheté en Hollande sous le nom de *surikate*, et qu'il venoit de Surinam. Ainsi nous dirons maintenant qu'il ne se trouve point à Surinam, ni dans les autres provinces de l'Amérique méridionale, mais en Afrique, dans les terres montagneuses, au dessus du cap de Bonne-Espérance. Et à l'égard du nom, il ne fait rien à la chose, et nous changerons volontiers celui de *surikate* lorsque nous serons mieux informés.

LE PHALANGER.

Ces animaux, qui nous ont été envoyés mâle et femelle sous le nom de *rats de Surinam*, ont beaucoup moins de rapports avec les rats qu'avec les animaux du même climat dont nous avons donné l'histoire sous les noms de *marmose* et de *cayopollin*. On peut voir par la description très-exacte qu'en a faite M. Daubenton combien ils sont éloignés des rats, surtout à l'intérieur. Nous avons donc cru devoir rejeter cette dénomination de *rats de Surinam*, comme composée, et de plus comme mal appliquée : aucun naturaliste, aucun voyageur, n'ayant nommé ni indiqué cet animal, nous avons fait son nom, et nous l'avons tiré d'un caractère qui ne se trouve dans aucun autre animal : nous l'appelons *phalanger*, parce qu'il a les phalanges singulièrement conformées, et que de quatre doigts qui correspondent aux cinq ongles dont ses pieds de der-

rière sont armés, le premier est soudé avec son voisin, en sorte que ce double doigt fait la fourche, et ne se sépare qu'à la dernière phalange pour arriver aux deux ongles. Le pouce est séparé des autres doigts, et n'a point d'ongle à son extrémité. Ce dernier caractère, quoique remarquable, n'est point unique; le sarigue et la marmose ont le pouce de même : mais aucun n'a, comme celui-ci, les phalanges soudées.

Il paroît que ces animaux varient entre eux pour les couleurs du poil, comme on le peut voir par les figures du mâle et de la femelle. Ils sont de la taille d'un petit lapin ou d'un très-gros rat, et sont remarquables par l'excessive longueur de leur queue, l'allongement de leur museau, et la forme de leurs dents, qui seule suffiroit pour faire distinguer le phalanger de la marmose, du sarigue, des rats et de toutes les autres espèces d'animaux auxquelles on voudroit le rapporter.

* Nous étions mal informés lorsque nous avons dit que les animaux auxquels nous avons donné le nom de *phalangers* appartenoient au nouveau continent. Un marchand dont je les ai achetés me les avoit donnés sous le nom de *rats de Surinam;* mais probablement il avoit été trompé lui-même. M. Pallas est le premier qui ait remarqué cette méprise, et nous sommes maintenant assurés que le phalanger se trouve dans les Indes méridionales et même dans les terres australes, comme à la Nouvelle-Hollande. Nous savons aussi qu'on n'en a jamais vu dans les terres de l'Amérique. M. Banks [1] dit avec raison que je me suis trompé, et qu'il a trouvé dans la Nouvelle-Hollande un animal qui a tant de rapports avec le phalanger, qu'on doit les regarder comme deux espèces très-voisines.

1. « M. Bauks, parcourant la campagne, prit « un animal de la classe des opossum; c'étoit une « femelle, et il en prit en outre deux petits : il « trouva qu'ils ressembloient beaucoup au quadru- « pède décrit par M. de Buffon sous le nom de « *phalanger;* mais ce n'est pas le même. Cet auteur « suppose que cette espèce est particulière à l'Amé- « rique, mais il s'est sûrement trompé en ce point; « il est probable que le phalanger est indigène « des Indes orientales, puisque l'animal que prit « M. Banks avoit quelque analogie avec lui par la « conformation extraordinaire de ses pieds, en quoi « il diffère de tous les autres quadrupèdes. » (*Voyage autour du monde*, tome IV, page 56.)

Je crois que cette critique est juste, et que le phalanger appartient en effet aux climats des Indes orientales et méridionales; mais, quoiqu'il ait quelque ressemblance avec les opossum ou sarigues, je n'ai pas dit qu'il fût du même genre; j'ai au contraire assuré qu'il différoit de tous les sarigues, marmoses et cayopollins par la conformation des pieds, qui me paroissoit unique dans cette espèce.

Ainsi je ne me suis pas trompé en avançant que le genre des opossum ou sarigues appartient au nouveau continent, et ne se trouve nulle part dans l'ancien. Au reste, l'éditeur du *Voyage de M. Cook* s'est certainement trompé lui-même en disant que l'animal trouvé par M. Banks étoit de la classe des opossum ou sarigues; car le phalanger n'a point de poche sous le ventre.

LE COQUALLIN.

J'ai reconnu que cet animal, qui nous a été envoyé d'Amérique sous le nom d'*écureuil orangé*, étoit le même que Fernandès a indiqué sous celui de *quauhtcallotquapachli* ou *coztiocotequallin;* mais comme ces mots de la langue mexicaine sont trop difficiles à prononcer pour nous, j'ai abrégé le dernier, et j'en ai fait *coquallin*, qui sera dorénavant le nom de cet animal. Ce n'est point un écureuil, quoiqu'il lui ressemble assez par la figure et par le panache de la queue; car il en diffère non seulement par plusieurs caractères extérieurs, mais aussi par le naturel et les mœurs.

Le coquallin est beaucoup plus grand que l'écureuil : *in duplam fere crescit magnitudinem*, dit Fernandès. C'est un joli animal et très-remarquable par ses couleurs : il a le ventre d'un beau jaune, et la tête aussi bien que le corps variés de blanc, de noir, de brun et d'orangé. Il se couvre de sa queue comme l'écureuil; mais il n'a pas comme lui des pinceaux de poil à l'extrémité des oreilles. Il ne monte pas sur les arbres; il habite, comme l'écureuil de terre que nous avons appelé le *suisse*, dans des trous et sous les racines des arbres; il y fait sa bauge et y élève ses petits : il remplit aussi son domicile de grains et de fruits pour s'en nourrir pendant l'hiver; il est défiant et rusé, et même assez farouche pour ne jamais s'apprivoiser.

Il paroît que le coquallin ne se trouve que dans les parties méridionales de l'Amé-

rique. Les écureuils blonds ou orangés des Indes orientales sont bien plus petits, et leurs couleurs sont uniformes; ce sont de vrais écureuils qui grimpent sur les arbres et y font leurs petits, au lieu que le coquallin et le suisse d'Amérique se tiennent sous terre comme les lapins, et n'ont d'autre rapport avec l'écureuil que de lui ressembler par la figure.

LES GERBOISES.

Gerboise est un nom générique, que nous employons ici pour désigner des animaux remarquables par la très-grande disproportion qui se trouve entre les jambes de derrière et celles de devant, celles-ci n'étant pas si grandes que les mains d'une taupe, et les autres ressemblant aux pieds d'un oiseau. Nous connoissons dans ce genre quatre espèces ou variétés bien distinctes : 1° le tarsier, dont nous avons fait mention ci-devant, qui est certainement d'une espèce particulière, parce qu'il a les doigts faits comme ceux des singes, et qu'il en a cinq à chaque pied; 2° le gerbo [1] ou gerboise proprement dite, qui a les pieds faits comme les autres fissipèdes, quatre doigts aux pieds de devant, et trois à ceux de derrière; 3° l'alagtaga [2], dont les jambes sont comme celles du gerbo, mais qui a cinq doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, avec un éperon qui peut passer pour un pouce ou quatrième doigt beaucoup plus court que les autres; 4° le daman Israël ou agneau d'Israël, qui a quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière, qui pourroit bien être le même animal que M. Linnæus a désigné par la dénomination de *mus longipes* [3].

Le gerbo (*Mus sagitta*. L.) a la tête faite à peu près comme celle du lapin, mais il a les yeux plus grands et les oreilles plus courtes, quoique hautes et amples relativement à sa taille. Il a le nez couleur de chair et sans poil, le museau court et épais, l'ouverture de la gueule très-petite, la mâchoire supérieure fort ample, l'inférieure étroite et courte; les dents comme celles du lapin; les moustaches autour de la gueule, composées de longs poils noirs et blancs. Les pieds de devant sont très-courts et ne touchent jamais la terre : cet animal ne s'en sert que comme de mains pour porter à sa gueule. Ces mains portent quatre doigts munis d'ongles, et le rudiment d'un cinquième doigt sans ongle. Les pieds de derrière n'ont que trois doigts, dont celui du milieu est un peu plus long que les deux autres, et tous trois garnis d'ongles. La queue est trois fois plus longue que le corps; elle est couverte de petits poils roides, de la même couleur que ceux du dos, et au bout elle est garnie de poils plus longs, plus doux, plus touffus, qui forment une espèce de houppe noire

1. Mot dérivé de *jerbuah* ou *jerboa*, nom de cet animal en Arabie et que nous avons adopté.

2. Nom de cet animal chez les Tartares-Mongous, et que nous avons adopté. M. Messerschmid, qui a transmis ce nom, dit qu'il signifie *animal qui ne peut marcher;* cependant le mot *alagtaga* me paroît très-voisin de *letaga*, qui, dans le même pays, désigne le polatouche ou *écureuil-volant :* ainsi je serois porté à croire qu'*alagtaga*, comme *letaga*, sont plutôt des noms génériques que spécifiques, et qu'ils désignent un animal qui vole, d'autant plus que Strahlenberg, cité par M. Gmelin au sujet de cet animal, l'appelle *lièvre-volant*.

Cuniculus seu lepus Indicus utias dictus. (Aldrov. *de quad. digit.* fig. pag. 396.)

1° MM. Linnæus et Edwards ont rapporté au gerbo cette figure donnée par Aldrovande; mais elle me paroît convenir un peu mieux à l'alagtaga : l'éperon ou quatrième doigt des pieds de derrière y est bien marqué, et c'est par ce caractère que l'alagtaga diffère du gerbo, qui n'a que trois doigts sans apparence d'un quatrième.

2° Aldrovande a fait une faute en appliquant à cet animal le nom d'*utias :* ce mot est américain, et n'a jamais été employé que pour désigner un petit animal que les Espagnols trouvèrent à Saint-Domingue lorsqu'ils y arrivèrent; et, depuis, quelques auteurs l'ont appliqué au cochon d'Inde : mais jamais il n'a pu désigner ni l'alagtaga ni le gerbo. Je crois que ce mot *utias*, qu'on doit prononcer *outias*, vient de *coutias*, nom que quelques auteurs donnent à l'acouti ou agouti, et que par conséquent l'utias ne désigne pas un autre animal que l'agouti, qui étoit et qui est encore naturel à l'île de Saint-Domingue, et qu'on y a trouvé lorsqu'on en fit la découverte. « Il y a eu de tout temps dans « les Antilles, dit l'auteur de l'*Histoire des Antilles*, « quelques bêtes à quatre pieds, telles que l'opos- « sum (sarigue), le javaris (pecari), le taton, « l'acouti et le rat musqué (pilori). »

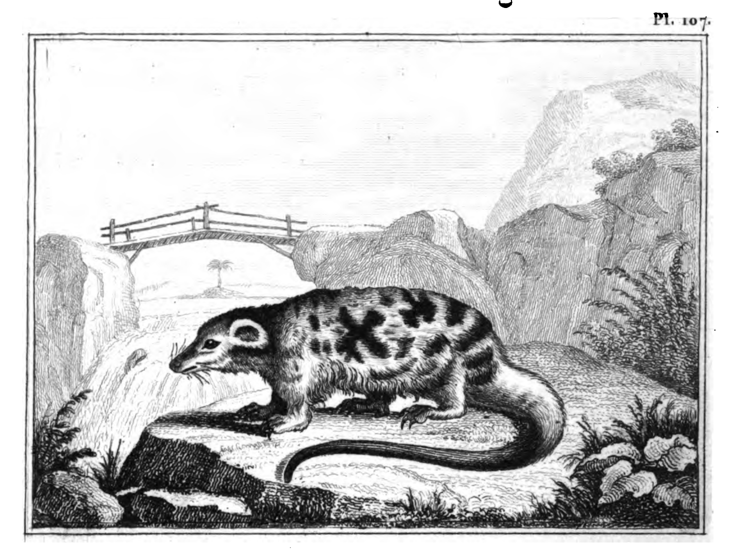
3. *Longipes. Mus cauda elongata vestita, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, femoribus longissimis.* (Linnæus, *Syst. nat.* édit. X, page 62.)

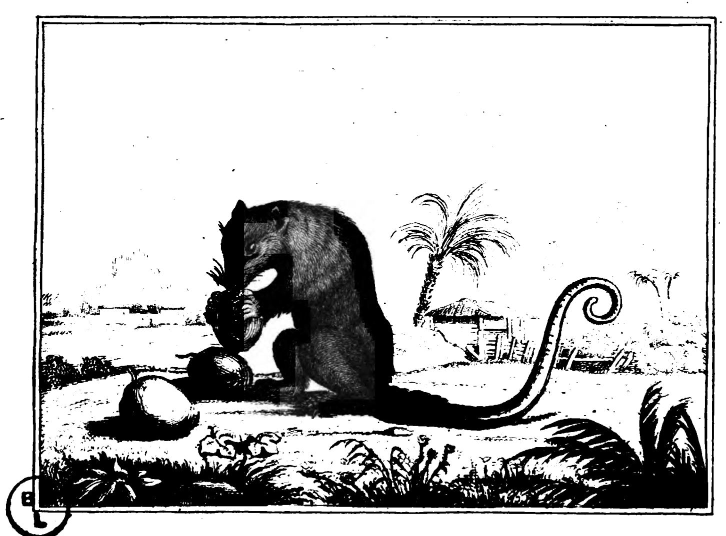
Le mot *femoribus* est ici mal appliqué; ce ne sont pas les cuisses ni même les jambes, mais les premiers os du pied, les métatarses, que ces animaux ont très-longs.

LE PHALANGER MÂLE

Ordre des Marsupiaux. *Genre* Phalanger. *(Cuvier)*

Pl. 107.





LE PHALANGER FEMELLE

Ordre des Marsupiaux . . . *id* . . *id* . .

au commencement et blanche à l'extrémité. Les jambes sont nues et de couleur de chair, aussi bien que le nez et les oreilles. Le dessus de la tête et le dos sont couverts d'un poil roussâtre; les flancs, le dessous de la tête, la gorge, le ventre, et le dedans des cuisses sont blancs; il y a au bas des reins et près de la queue une grande bande noire transversale en forme de croissant.

L'alagtaga (*Mus jaculus.* L.) est plus petit qu'un lapin; il a le corps plus court: ses oreilles sont longues, larges, nues, minces, transparentes, et parsemées de vaisseaux sanguins très-apparens; la mâchoire supérieure est beaucoup plus ample que l'inférieure, mais obtuse et assez large à l'extrémité : il y a de grandes moustaches autour de la gueule; les dents sont comme celles des rats; les yeux grands, l'iris et la paupière bruns; le corps est étroit en avant, fort large et presque rond en arrière; la queue très-longue, et moins grosse qu'un petit doigt : elle est couverte, sur plus des deux tiers de sa longueur, de poils courts et rudes; sur le dernier tiers ils sont plus longs, et encore beaucoup plus longs, plus touffus, et plus doux vers le bout, où ils forment une espèce de touffe noire au commencement, et blanche à l'extrémité. Les pieds de devant sont très-courts; ils ont cinq doigts; ceux de derrière, qui sont très-longs, n'en ont que quatre, dont trois sont situés en avant, et le quatrième est à un pouce de distance des autres : tous ces doigts sont garnis d'ongles plus courts dans ceux de devant, et un peu plus longs dans ceux de derrière. Le poil de cet animal est doux et assez long, fauve sur le dos, blanc sous le ventre.

L'on voit, en comparant ces deux descriptions, dont la première est tirée d'Edwards et d'Hasselquist, et la seconde de Gmelin, que ces animaux se ressemblent presque autant qu'il est possible; le gerbo est seulement plus petit que l'alagtaga, et n'a que quatre doigts aux pieds de devant, et trois à ceux de derrière, sans éperon, au lieu que celui-ci en a cinq aux pieds de devant, et quatre, c'est-à-dire trois grands et un éperon, à ceux de derrière : mais je suis très-porté à croire que cette différence n'est pas constante; car le docteur Shaw, qui a donné la description et la figure d'un gerbo de Barbarie, le représente avec cet éperon ou quatrième doigt aux pieds de derrière; et M. Edwards remarque qu'il a soigneusement observé les deux gerbos qu'il a vus en Angleterre, et qu'il ne leur a pas trouvé cet éperon : ainsi ce caractère qui paroîtroit distinguer spécifiquement le gerbo et l'alagtaga, n'étant pas constant, devient nul, et marque plutôt l'identité que la diversité d'espèce. La différence de grandeur ne prouve pas non plus que ce soient deux espèces différentes; il se peut que MM. Edwards et Hasselquist n'aient décrit que de jeunes gerbos, et M. Gmelin un vieux alagtaga. Il n'y a que deux choses qui me laissent quelque doute : la proportion de la queue, qui est beaucoup plus grande dans le gerbo que dans l'alagtaga, et la différence du climat où ils se trouvent. Le gerbo est commun en Circassie, en Égypte, en Barbarie, en Arabie, et l'alagtaga en Tartarie, sur le Wolga, et jusqu'en Sibérie. Il est rare que le même animal habite des climats aussi différens; et lorsque cela arrive, l'espèce subit de grandes variétés : c'est aussi ce que nous présumons être arrivé à celle du gerbo, dont l'alagtaga, malgré ses différences, ne nous paroît être qu'une variété.

Ces petits animaux cachent ordinairement leurs mains ou pieds de devant dans leur poil; en sorte qu'on diroit qu'ils n'ont d'autres pieds que ceux de derrière. Pour se transporter d'un lieu à un autre, ils ne marchent pas, c'est-à-dire qu'ils n'avancent pas les pieds l'un après l'autre; mais ils sautent très-légèrement et très-vite, à trois ou quatre pieds de distance, et toujours debout, comme des oiseaux. En repos, ils sont assis sur leurs genoux; ils ne dorment que le jour, et jamais la nuit. Ils mangent du grain et des herbes comme les lièvres. Ils sont d'un naturel assez doux, et néanmoins ils ne s'apprivoisent que jusqu'à un certain point. Ils se creusent des terriers comme les lapins, et en beaucoup moins de temps; ils y font un magasin d'herbes sur la fin de l'été, et dans les pays froids ils y passent l'hiver.

Comme nous n'avons pas été à portée de faire la dissection de cet animal, et que M. Gmelin est le seul qui ait parlé de la conformation de ses parties intérieures, nous donnons ici ses observations en attendant qu'on en ait de plus précises et de plus étendues [1].

1. « Œsophagus, uti in lepore et cuniculo, medio ventriculo inseritur, intestinum cœcum breve « admodum, sed amplum est, in processum vermiformem, duos pollices longum, abiens. Choledochus mox infra pylorum intestinum subit. Vesica « urinaria citrina aqua plena. Uteri nulla plane « distinctio; vagina enim, canalis instar, sine ullis « artificiis in pubem usque protensa, in duo mox « cornua dividitur, quæ, ubi ovariis appropinquant, « multas inflexiones faciunt et in ovariis terminan-

A l'égard du daman ou agneau d'Israël (*Hyrax syriacus*. L.), qui nous paroît être du genre des gerboises, parce qu'il a comme elles les jambes de devant très-courtes en comparaison de celles de derrière, nous ne pouvons mieux faire, ne l'ayant jamais vu, que de citer ce qu'en dit le docteur Shaw, qui étoit à portée de le comparer avec le gerbo, et qui en parle comme de deux espèces différentes. « Le daman israël, dit cet auteur, est aussi un animal du mont Liban, mais également commun dans la Syrie et dans la Phénicie. C'est une bête innocente qui ne fait point de mal, et qui ressemble pour la taille et pour la figure au lapin ordinaire, ses dents de devant étant aussi disposées de la même manière; seulement il est plus brun, et il a les yeux plus petits et la tête plus pointue; ses pieds de devant sont courts et ceux de derrière longs, dans la même proportion que ceux du jerboa (gerbo). Quoiqu'il se cache quelquefois dans la terre, sa retraite ordinaire est dans les trous et fentes de rochers; ce qui me fait croire, continue M. Shaw, que c'est cet animal plutôt que le jerboa (gerbo) qu'on doit prendre pour le *saphan* de l'Écriture : personne n'a pu me dire d'où vient le nom moderne de *daman Israël*, qui signifie *agneau d'Israël*. » Prosper Alpin, qui avoit indiqué cet animal avant le docteur Shaw, dit que sa chair est excellente à manger, et qu'il est plus gros que notre lapin d'Europe : mais ce dernier fait paroît douteux; car le docteur Shaw l'a retranché du passage de Prosper Alpin, qu'il cite au reste en entier.

Nous donnons ici (planche 48) la figure de la gerboise (*gerbo*), qui manquoit dans l'article précédent, où nous avons donné une courte histoire des différentes espèces de gerboises, et une description particulière de celle-ci, tirée d'Edwards et d'Hasselquist. Les petites différences qu'on pourroit y remarquer ne feroient tout au plus qu'une légère variété dans cette espèce, dont les couleurs et la longueur des pattes de devant et des ongles ne paroissent pas constantes.

Il existe dans le désert de Barca une gerboise différente de celle-ci en ce qu'elle a le corps encore plus mince, les oreilles plus longues, arrondies, et à peu près également larges du haut en bas; les ongles des quatre pieds beaucoup plus courts, et les couleurs en général moins foncées; la bande sur les cuisses moins marquée; les talons noirs, la pointe du museau beaucoup plus aplatie. On voit que ces disconvenances sont encore assez légères, et qu'on peut les regarder comme de simples variétés.

Les gerboises se trouvent dans tous les climats de l'Afrique, depuis la Barbarie jusqu'au cap de Bonne-Espérance; on en voit aussi en Arabie et dans plusieurs autres contrées de l'Asie : mais il paroît qu'il y en a de grandeur très-différente, et il est assez étonnant que, dans ces animaux à longues jambes, il s'en trouve de vingt et même de cent fois plus gros que les petites gerboises dont nous avons parlé.

« J'ai vu, dit M. le vicomte de Querhoent, à la ménagerie du Cap, un animal pris dans le pays, qu'on nomme *lièvre sauteur*. Il est de la grandeur du lapin d'Europe, il a la tête à peu près comme lui, les oreilles au moins de la même longueur, les pattes de devant très-courtes et très-petites : il s'en sert pour porter à sa gueule, et je ne crois pas qu'elles lui servent beaucoup à marcher; il les tient ordinairement ramassées dans son long poil, qui les recouvre entièrement : les pattes de derrière sont grandes et grosses : les doigts du pied, au nombre de quatre, sont longs et séparés; la queue est de la longueur du corps au moins, et couverte de longs poils couchés; le poil du corps est jaunâtre; le bout des oreilles et celui de la queue sont de la même couleur; les yeux sont noirs, grands, et saillans. On le nourrissoit de feuilles de laitue. Il aime beaucoup à ronger; on lui mettoit exprès dans sa cage de petits morceaux de bois pour l'amuser. »

M. Forster nous a communiqué un dessin de cette grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap, que nous donnons ici. Ce dessin étoit accompagné de la notice suivante :

« Cette gerboise, dit-il, a cinq doigts aux pieds de devant, et quatre à ceux de derrière : les ongles du devant sont noirs, longs, minces, et courbés; ceux des jambes de derrière sont bruns, gros, courts, de figure conique, un peu courbés vers l'extrémité : l'œil est noir et fort gros; le nez et les naseaux sont d'un brun roux; les oreilles sont grandes, lisses, nues en dedans, et couvertes en dehors d'un petit poil court qui est couleur d'ardoise. La tête ressemble assez à

« tur. Penem masculus habet satis magnum, cui « circa vesicæ urinariæ collum vesiculæ seminales, « unciam cum dimidio longæ, graciles et extremitatibus intortæ adjacent. Foramen aut sinus quosdam inter anum et penem, aut inter anum et « vulvam, nullo modo potui discernere, licet quasvis in indagatione ista cautelas adhibuerim.... « Cuniculi Americani, porcelli pilis et voce. *Marcgrav.* Fabrica internarum partium ab hoc animali « non multum abludunt. »

celle des petites gerboises; il y a des moustaches autour de la gueule et aux angles des yeux. Les jambes, ou plutôt les bras de devant, sont très-courts, et les mains fort petites; les jambes de derrière, au contraire, sont très-grosses, et les pieds excessivement longs. La queue, qui est aussi fort longue et fort chargée de poil, paroît mince à sa naissance, et fort grosse à son extrémité; elle est d'un fauve foncé sur la plus grande partie de sa longueur, et d'un brun minime vers le bout. Les jambes et les pieds sont d'un fauve pâle mêlé de gris; la couleur du corps et de la tête d'un jaune pâle presque blanc; les cuisses et le dessous du corps sont plus jaunes; tout le dessus du corps, ainsi que l'extrémité de la mâchoire, le dessus du nez, les mains, ont une teinte de fauve; le derrière de la tête est couvert de grands poils mêlés de noir, de gris, et de fauve.

Au reste, nous pensons que cette gerboise du Cap, décrite par M. de Querhoent et par M. Forster, est la même que celle dont M. Allamand a donné l'histoire et la figure (planche 15 de l'*Histoire naturelle,* édition de Hollande).

Il nous paroît aussi que cet animal dont nous avons donné la description, sous le nom de *tarsier,* est du même genre que les gerboises, et qu'il appartient à l'ancien continent. Aucune espèce de gerboises, grandes et petites, ne se trouvant qu'en Afrique et en Asie, nous ne pouvons guère douter que le tarsier ne soit de l'une ou de l'autre de ces parties du monde.

J'ai vu plusieurs figures de gerboises dessinées d'après des pièces antiques, et surtout d'après une ancienne médaille de Cyrène, qui portoit en revers une gerboise, dont la figure ne ressemble point à celle de la gerboise dont le docteur Shaw a donné la description sous le nom de *daman-israel,* car elle en diffère beaucoup par la grandeur, par la forme de la tête, par les yeux, et par plusieurs autres caractères. Il est aisé de démontrer que le docteur Shaw s'est trompé en rapportant le daman-israël à cette espèce de gerboise. Celle qui est dessinée sur la médaille de Cyrène est une vraie gerboise, et n'a nul rapport avec le daman. Dans d'autres gravures tirées des marbres antiques d'Oxford, j'ai vu la figure de quelques gerboises, dont les unes avoient les pattes de devant, et surtout les oreilles, beaucoup plus longues que celles dont nous donnons ici les figures. Mais, au reste, ces gerboises gravées sur des marbres antiques ne sont pas assez bien représentées pour pouvoir les rapporter aux espèces que nous venons d'indiquer.

SUR LA GERBOISE OU GERBO,

Par M. le professeur Allamand.

* Dans l'histoire des gerboises, M. de Buffon distingue quatre espèces différentes de ces animaux : mais il n'en a vu qu'une, qui est celle du tarsier; aussi est-ce la seule dont il a donné la figure. Ce qu'il a dit des trois autres est tiré des auteurs qui en ont parlé avant lui : il a emprunté entre autres la description du gerbo qui appartient à la seconde espèce, de MM. Edwards et Hasselquist. Cet animal est actuellement vivant à Amsterdam, chez le docteur Klockner, qui nous a permis de le faire dessiner, et qui a bien voulu nous communiquer ce qu'il a offert de plus remarquable. C'est en faisant usage de ses observations que nous allons ajouter quelques particularités à celles que M. de Buffon en a rapportées.

La description que celui-ci en a faite est très-exacte. On retrouve dans le gerbo de M. Klockner tout ce qu'il en a dit, à l'exception de cette grande bande noire transversale en forme de croissant qui est au bas des reins, près de la queue : c'est une femelle, et peut-être cette bande ne se voit-elle que sur le mâle; ce qui me porte à le croire, c'est que j'ai mis dans le cabinet de l'académie de Leyde la peau d'un autre gerbo femelle, où cette bande ne paroît pas non plus.

M. Klockner a reçu cette gerboise de Tunis : la caisse dans laquelle elle lui a été apportée étoit garnie en dedans de fer-blanc; elle en avoit enlevé avec ses dents quelques pièces, et en avoit rongé le bois en différens endroits. Elle fait la même chose dans la cage où elle est actuellement gardée; elle n'aime pas à être renfermée : cependant elle n'est point farouche; car elle souffre qu'on la tire de son nid et qu'on l'y remette avec la main nue, sans qu'elle morde jamais. Au reste, elle ne s'apprivoise que jusqu'à un certain point, comme l'a remarqué M. de Buffon; car elle ne paroît mettre aucune différence entre celui qui lui donne à manger et des étrangers. Lorsqu'elle est en repos, elle est assise sur ses genoux, et ses jambes de derrière étendues sous le ventre atteignent presque ses jambes de devant, en formant une espèce d'arc de cercle : sa queue alors est posée le long de son corps; dans

cette attitude, elle recueille les grains de blé ou les pois dont elle se nourrit : c'est avec ses pattes de devant qu'elle les porte à sa bouche, et cela si promptement, qu'on a peine à en suivre de l'œil les mouvemens; elle porte chaque grain à sa bouche, et en rejette l'écorce pour ne manger que l'intérieur.

Quand elle se meut, elle ne marche pas en avançant un pied devant l'autre, mais en sautant comme une sauterelle, et en s'appuyant uniquement sur l'extrémité des doigts de ses pieds de derrière : alors elle tient ses pieds de devant si bien appliqués contre sa poitrine, qu'il semble qu'elle n'en a point. La figure qu'en offre la planche la représente dans l'attitude où elle est quand elle se prépare à sauter, et il est difficile de concevoir comment elle peut se soutenir; quelquefois même son corps forme, avec ses jambes, un angle plus aigu encore : mais, pour l'ordinaire, elle se tient dans une situation qui approche plus de la perpendiculaire. Si on l'épouvante, elle saute à sept ou huit pieds de distance.

Lorsqu'elle veut grimper sur une hauteur, elle fait usage de ses quatre pieds; mais lorsqu'il faut descendre dans un creux, elle traîne après soi ses jambes de derrière sans s'en servir, et elle avance en s'aidant uniquement des pieds de devant.

Il semble que la lumière incommode cet animal : aussi dort-il pendant tout le jour, et il faut qu'il soit bien pressé par la faim pour qu'il lui arrive de manger quand le soleil luit encore : mais, dès qu'il commence à faire obscur, il se réveille, et durant toute la nuit il est continuellement en mouvement, et c'est alors seulement qu'il mange. Quand le jour paroît, il rassemble en tas le sable qui est dispersé dans sa cage; il met par dessus le coton qui lui sert de lit, et qui est fort dérangé par le mouvement qu'il vient de se donner; et, après avoir raccommodé son nid, il s'y fourre jusqu'à la nuit suivante.

Pendant le voyage qu'il a fait de Tunis à Amsterdam, et qui a été de quelques mois, on l'a nourri de gruau ou de biscuit sec sans lui donner à boire. Dès qu'il fut arrivé, le premier soin de M. Klockner fut de lui présenter un morceau de pain trempé dans l'eau, ne doutant pas qu'il ne fût fort altéré; mais il ne voulut point y toucher, et il préféra un biscuit dur : cependant M. Klockner, ne soupçonnant pas qu'il pût se passer d'eau, lui donna des pois verts et des grains de blé qui en étoient imbibés; mais ce fut inutilement, il n'en goûta point : il fallut en revenir à ne lui donner que du manger sec sans eau; et jusqu'à présent, depuis une année et demie, il s'en est bien trouvé.

Quelques auteurs ont rangé cet animal parmi les lapins, auxquels il ressemble par la couleur et la finesse de son poil, et par la longueur de ses oreilles; d'autres l'ont pris pour un rat, parce qu'il est à peu près de la même grandeur : mais il n'est ni lapin ni rat : l'extrême disproportion qu'il y a entre ses jambes de devant et celles de derrière, et l'excessive longueur de sa queue, le distinguent des uns et des autres. Il forme un genre à part et même très-singulier avec l'alagtaga, dont M. Gmelin nous a donné la description et la figure, mais qui approche si fort de notre gerbo, qu'on ne peut le regarder, avec M. de Buffon, que comme une variété de la même espèce.

Il ne faut pas oublier que le gerbo a autour de la bouche une moustache composée de poils assez roides, parmi lesquels il y en a un de côté d'une longueur extraordinaire, puisqu'il est long de trois pouces.

Je me suis servi de la peau bourrée qui est dans le cabinet de l'académie de Leyde, pour prendre les dimensions que voici :

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesurée en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	»	6	7
Longueur des oreilles	»	»	10
Distance entre l'oreille et l'œil	»	»	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	»	»	6 1/2
Ouverture de l'œil	»	»	5
Distance entre l'œil et le bout du museau	»	1	»
Circonférence du bout du museau	»	2	6
Circonférence de la tête entre les oreilles et les yeux	»	5	»
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant	»	5	5
Circonférence prise devant les jambes de derrière	»	6	1
Longueur des jambes de devant, depuis l'extrémité des doigts jusqu'à la poitrine	»	»	10
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à l'abdomen	»	5	6
Longueur de la queue	»	8	»

LE COQUALIN

Ordre des Rongeurs. *Genre* Ecureuil. *(Cuvier)*





LA GERBOISE

Ordre des Rongeurs *Genre* Rat *(Cuvier)*

Ces dimensions sont celles du gerbo dont j'ai la dépouille, et elles sont à peu près celles du gerbo de M. le docteur Klockner, et de presque tous ceux qui ont été décrits par les naturalistes; il y en a cependant qui sont beaucoup plus grands. Prosper Alpin, en parlant du daman ou agneau d'Israël, que M. de Buffon range, avec raison, au nombre des gerboises, avoit déjà dit que cet animal est plus gros que notre lapin d'Europe; ce qui a paru douteux au docteur Shaw et même à M. de Buffon. A présent nous sommes certains que cet auteur n'a point exagéré. Toute l'Europe sait que MM. Banks et Solander, animés d'un zèle, je dirois presque héroïque, pour avancer nos connoissances dans l'astronomie et dans l'histoire naturelle, ont entrepris le tour du monde : à leur retour en Angleterre, ils ont fait voir deux gerbos qui surpassent en grosseur nos plus grands lièvres; en courant sur leurs deux pieds de derrière, ils mettent en défaut les meilleurs chiens. Ce n'est là qu'une des moindres curiosités qu'ils ont apportées avec eux; ils en ont fait une ample collection, qui leur fournira de quoi remplir un millier de planches. On prépare, par ordre de l'amirauté d'Angleterre, une relation de leur voyage : on y verra des particularités très-intéressantes sur un pays des terres australes, que nous ne connoissions jusqu'à présent que de nom; je veux parler de la Nouvelle-Zélande, etc.

Par le même.

* Dans l'histoire que j'ai donnée du gerbo, j'ai remarqué que Prosper Alpin a eu raison de dire que le daman, qui appartient au genre des gerboises [1], étoit plus gros que notre lapin d'Europe. J'ai avancé cela, fondé sur ce qu'on m'avoit écrit d'Angleterre, que M. Banks, revenu de son voyage autour du monde, avoit apporté un de ces animaux qui surpassoit en grosseur nos plus grands lièvres. A présent je suis en état de dire quelque chose de plus positif sur cet animal, dont M. Banks a eu la bonté de me faire voir la dépouille, et dont nous avons la description et la figure dans la relation du voyage de M. le capitaine Cook. Il diffère de toutes les espèces de gerboises décrites jusqu'à présent, non seulement par sa grandeur, qui approche de celle d'une brebis, mais encore par le nombre ou l'arrangement de ses doigts. Parkinson, qui étoit parti avec M. Banks en qualité de son dessinateur, et dont on a publié les Mémoires, nous apprend qu'il avoit cinq doigts aux pieds de devant, armés d'ongles crochus, et quatre à ceux de derrière; comme c'étoit un jeune qui n'étoit pas encore parvenu à toute sa grandeur, il ne pesoit que trente-huit livres; sa tête, son cou et ses épaules étoient fort petits en comparaison des autres parties de son corps; ses jambes de devant avoient huit pouces de longueur, et celles de derrière en avoient vingt-deux; il avançoit en faisant de très-grands sauts et en se tenant debout; il tenoit ses jambes de devant appliquées à sa poitrine, et elles paroissoient ne lui servir qu'à creuser la terre; sa queue étoit épaisse à son origine, et son diamètre alloit en diminuant jusqu'à son extrémité; tout son corps étoit couvert d'un poil gris de souris foncé, excepté à la tête et aux oreilles, qui avoient quelque ressemblance à celles d'un lièvre.

Par cette description, on voit que cet animal n'est pas le gerbo, qui a quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, ni le daman ou agneau d'Israël, qui a quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière [2], avec lequel par conséquent je n'aurois pas dû le confondre : l'alagtaga est l'espèce de gerboises qui en approche le plus par le nombre des doigts; il en a cinq aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, avec un éperon qui peut passer pour un pouce ou quatrième doigt, comme le remarque M. de Buffon : mais la différence de grandeur, la distance des lieux et la diversité du climat où ces deux animaux se trouvent, ne permettent guère de les regarder comme une seule et même espèce. Celui que M. Banks nous a fait connoître est habitant de la Nouvelle-Hollande, et l'alagtaga est commun en Tartarie et sur le Wolga.

Nous avons actuellement en Hollande un animal vivant, qui pourroit être le même que celui de la Nouvelle-Hollande : on en jugera par la description suivante, dont je suis redevable à M. le docteur Klockner, à qui j'ai dû aussi celle que j'ai donnée ci-devant du petit gerbo :

Cet animal a été apporté du cap de Bonne-

1. Le daman du docteur Shaw appartient en effet au genre des gerboises; mais nous verrons, comme nous venons d'en avertir, les raisons qui nous persuadent que le docteur Shaw a mal appliqué à cet animal le nom de *daman*.

2. Cela est vrai du prétendu daman du docteur Shaw, qui est une gerboise, mais faux à l'égard du véritable daman, qui n'a que trois doigts aux pieds de derrière.

Espérance par le sieur Holst, à qui il appartient; il a été pris sur une montagne nommée *Snenwberg*, située à une très-grande distance du Cap et fort avant dans les terres; les paysans hollandois lui donnent le nom de *aerdmannetje*, de *springendehaas* ou *lièvre sautant;* il est de la grandeur d'un lièvre ou d'un lapin; son pelage est de couleur fauve par le haut, mais de couleur de cendré sur la peau, et entremêlé de quelques poils plus longs, dont la pointe est noire; sa tête est fort courte, mais large et plate entre les oreilles, et elle se termine par un museau obtus qui a un fort petit nez; sa mâchoire supérieure est fort ample et cache l'inférieure, qui est très-courte et petite; il n'est point de quadrupède connu qui ait l'ouverture de la gueule si en arrière au dessous de la tête.

Les oreilles sont d'un tiers plus courtes que celles du lapin; elles sont fort minces et transparentes au grand jour; leur partie supérieure est noirâtre, l'inférieure est de couleur de chair et plus transparente que la partie supérieure. Il a de grands yeux à fleur de tête, d'un brun tirant sur le noir; ses paupières sont garnies de cils et surmontées de cinq ou six poils très-longs. Chaque mâchoire est garnie de deux dents incisives très-fortes; celles de la mâchoire supérieure ne sont pas si longues que celles de la mâchoire inférieure : la lèvre d'en haut est garnie d'une moustache composée de longs poils.

Les pieds de devant sont petits, courts, et situés tout près du cou : ils ont chacun cinq doigts aussi très-courts, placés sur la même ligne; ils sont armés d'ongles crochus, de deux tiers plus grands que les doigts mêmes; il y a au dessous une éminence charnue sur laquelle ces ongles reposent. Les deux jambes de derrière sont plus grandes que celles de devant : les pieds ont quatre doigts, dont les deux intérieurs sont plus courts que le troisième, qui est un tiers plus grand que l'extérieur; ils sont tous garnis d'ongles, dont le dos est élevé, et qui sont concaves en dessous.

Le corps est étroit en avant et un peu plus gros en arrière; la queue est aussi longue que le corps; les deux tiers en sont couverts de longs poils fauves, et l'autre tiers de poils noirs.

Comme les autres sortes de gerboises, il ne se sert que de ses pieds de derrière pour marcher, ou, pour parler juste, pour sauter : aussi ces pieds sont-ils très-forts; et si on le prend par la queue, il en frappe avec beaucoup de violence. On n'a pu déterminer la longueur de ses plus grands sauts, parce qu'il ne peut pas exercer sa force dans le petit appartement où il est renfermé : dans l'état de liberté, on dit que ces animaux font des sauts de vingt à trente pieds.

Son cri est une espèce de grognement. Quand il mange, il s'assied en étendant horizontalement ses grandes jambes et en courbant son dos. Il se sert de ses pieds de devant comme de mains pour porter sa nourriture à sa gueule : il s'en sert aussi pour creuser la terre; ce qu'il fait avec tant de promptitude, qu'en peu de minutes il peut s'y enfoncer tout-à-fait.

Sa nourriture ordinaire est du pain, des racines, du blé, etc.

Quand il dort, il prend une attitude singulière; il est assis avec les genoux étendus; il met sa tête à peu près entre ses jambes de derrière, et avec ses deux pieds de devant il tient ses oreilles appliquées sur ses yeux : il semble ainsi protéger sa tête par ses mains. C'est pendant le jour qu'il dort, et pendant la nuit il est ordinairement éveillé.

Par cette description on voit que cet animal doit être rangé dans la classe des gerboises décrites par M. de Buffon, mais qu'il en diffère cependant beaucoup, tant par sa grandeur que par le nombre de ses doigts. Nous en donnons ici la figure, qui, quoiqu'elle ait beaucoup de rapport avec celle que nous avons donnée du gerbo, en diffère cependant assez pour qu'on ne puisse pas les confondre : nous avons fait graver, au bas de la planche, les pieds de cet animal, pour qu'on comprenne mieux ce que nous en avons dit.

S'il est le même animal que celui qui a été décrit dans la relation du voyage du capitaine Cook, comme il y a grande apparence, la figure qui s'en trouve dans l'ouvrage anglois et dans la traduction françoise n'est pas exacte; la tête en est trop longue; ses jambes de devant ne sont jamais dans la situation où elles sont représentées comme pendantes vers le bas : le nôtre les tient toujours appliquées à sa poitrine, de façon que ses ongles sont placés immédiatement sous sa mâchoire inférieure; situation qui s'accorde avec celle que leur donne l'auteur anglois, mais qui a été mal exprimée par le dessinateur et par le graveur.

Voici les dimensions de notre grand gerbo, qui feront mieux connoître combien il diffère de toutes les autres espèces décrites :

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps, mesurée en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue..............	1	2	»
Longueur des oreilles........	»	2	9
Distance entre les yeux......	»	2	»
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre..................	»	1	1
Ouverture de l'œil..........	»	»	9
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant	»	11	»
Circonférence prise devant les jambes de derrière........	1	»	2
Hauteur des jambes de devant, depuis l'extrémité des ongles jusqu'à la poitrine........	»	3	1
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à l'abdomen........	»	8	9
Longueur de la queue.......	1	2	9

En comparant ces descriptions de M. Allamand, et en résumant les observations que l'on vient de lire, nous trouverons dans ce genre des gerboises quatre espèces bien distinctement connues : 1° la *gerboise* ou *gerbo* d'Edwards, d'Hasselquist, et de M. Allamand, dont nous avons donné la description, et à laquelle nous laissons simplement le nom de *gerboise*, en persistant à lui rapporter l'alagtaga, et en lui rapportant encore, comme simple variété, la *gerboise de Barca* de M. le chevalier Bruce; 2° notre *tarsier*, qui est bien du genre de la gerboise, et même de sa taille, mais qui néanmoins forme une espèce différente, puisqu'il a cinq doigts à tous les pieds; 3° *la grande gerboise* ou *lièvre sauteur* du Cap, que nous venons de reconnoître dans les descriptions de MM. de Querhoent, Forster, et Allamand; 4° la *très-grande gerboise* de la Nouvelle-Hollande, appelée *kanguroo* par les naturels du pays : elle approche de la grosseur d'une brebis, et par conséquent est d'une espèce beaucoup plus forte que celle de notre grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap, quoique M. Allamand semble les rapporter l'une à l'autre. Nous n'avons pas cru devoir copier la figure de cette gerboise, donnée dans le premier Voyage du capitaine Cook, parce qu'elle nous paroît trop défectueuse : mais nous devons rapporter ici ce que ce célèbre navigateur a dit de ce singulier animal, qui, jusqu'à ce jour, ne s'est trouvé nulle part que dans le continent de la Nouvelle-Hollande.

« Comme je me promenois le matin à peu de distance du vaisseau, dit-il (à la baie d'Endeavour, côte de la Nouvelle-Hollande), je vis un des animaux que les gens de l'équipage m'avoient décrits si souvent; il étoit d'une légère couleur de souris, et ressembloit beaucoup, par la grosseur et la figure, à un lévrier; et je l'aurois en effet pris pour un chien sauvage, si, au lieu de courir, il n'avoit pas sauté comme un lièvre ou un daim..... M. Banks, qui vit imparfaitement cet animal, pensa que son espèce étoit encore inconnue..... Un des jours suivans, comme nos gens partoient au premier crépuscule du matin pour aller chercher du gibier, ils virent quatre de ces animaux, dont deux furent très-bien chassés par le lévrier de M. Banks; mais ils le laissèrent bientôt derrière, en sautant par dessus l'herbe longue et épaisse qui empêchoit le chien de courir. On observa que ces animaux ne marchoient pas sur leurs quatre jambes, mais qu'ils sautoient sur les deux de derrière [1], comme le *gerbua* ou *mus jaculus*... Enfin M. Gore, mon lieutenant, faisant, peu de jours après, une promenade dans l'intérieur du pays avec son fusil, eut le bonheur de tuer un de ces quadrupèdes qui avoient été si souvent l'objet de nos spéculations. Cet animal n'a pas assez de rapport avec aucun autre déjà connu, pour qu'on puisse en faire la comparaison : sa figure est très-analogue à celle du gerbo, à qui il ressemble aussi par ses mouvemens; mais sa grosseur est fort différente, le gerbo étant de la taille d'un rat ordinaire, et cet animal, parvenu à son entière croissance, de celle d'un mouton. Celui que tua mon lieutenant étoit jeune; et, comme il n'avoit pas encore pris tout son accroissement, il ne pesoit que trente-huit livres. La tête, le cou, et les épaules sont très-petits en proportion des autres parties du corps. La queue est presque aussi longue que le corps; elle est épaisse à sa naissance, et elle se termine en pointe à l'extrémité. Les jambes de devant n'ont que huit pouces de long, et celles de derrière en ont vingt-deux; il marche par sauts et par bonds; il tient alors la tête droite, et ses pas sont fort longs; il replie ses jambes de devant tout près de la poitrine, et il ne paroît s'en servir que pour creuser la terre. La peau est couverte d'un poil court, gris ou couleur de souris foncé; il faut en excepter la tête et les oreilles, qui ont une légère ressemblance avec celles du

1. Le traducteur dit *les deux de devant;* mais c'est évidemment une faute, comme le prouve ce qui suit.

lièvre. Cet animal est appelé *kanguroo* par les naturels du pays... Le même M. Gore, dans une autre chasse, tua un second *kanguroo*, qui, avec la peau, les entrailles et la tête, pesoit quatre-vingt-quatre livres; et néanmoins, en l'examinant, nous reconnûmes qu'il n'avoit pas encore pris toute sa croissance, parce que les dents mâchelières intérieures n'étoient pas encore formées... Ces animaux paroissent être l'espèce de quadrupèdes la plus commune à la Nouvelle-Hollande; et nous en rencontrions presque toutes les fois que nous allions dans les bois. »

On voit clairement par cette description historique que le kanguroo ou très-grande gerboise de la Nouvelle-Hollande n'est pas le même animal que la grande gerboise ou lièvre sauteur du cap de Bonne-Espérance; et MM. Forster, qui ont été à portée d'en faire la comparaison avec le kanguroo de la Nouvelle-Hollande, ont pensé, comme nous, que c'étoient deux espèces différentes dans le genre des gerboises. D'un autre côté, si l'on compare ce que dit le docteur Shaw de l'animal qu'il appelle *daman*, avec la description du lièvre sauteur, on reconnoîtra aisément que ces deux animaux ne font qu'une seule et même espèce, et que ce savant voyageur s'est trompé sur l'application du nom *daman*, qui appartient à un animal tout différent.

On peut aussi inférer de ce qui vient d'être dit, que l'espèce du lièvre sauteur appartient non seulement à l'Afrique, mais encore à la Phénicie, la Syrie, et autres régions de l'Asie mineure, dont la communication avec l'Afrique est bien établie par l'Arabie, pour des animaux surtout qui vivent dans les sables brûlans du désert. En séparant donc le vrai daman des gerboises, nous devons indiquer les caractères qui les distinguent...

LA MANGOUSTE.

La mangouste est domestique en Égypte comme le chat l'est en Europe, et elle sert de même à prendre les souris et les rats : mais son goût pour la proie est encore plus vif, et son instinct plus étendu que celui du chat; car elle chasse également aux oiseaux, aux quadrupèdes, aux serpens, aux lézards, aux insectes, attaque en général tout ce qui lui paroît vivant, et se nourrit de toute substance animale. Son courage est égal à la véhémence de son appétit : elle ne s'effraie ni de la colère des chiens, ni de la malice des chats, et ne redoute pas même la morsure des serpens : elle les poursuit avec acharnement, les saisit, et les tue, quelque venimeux qu'ils soient; et lorsqu'elle commence à ressentir les impressions de leur venin, elle va chercher des antidotes, et particulièrement une racine que les Indiens ont nommée de son nom, et qu'ils disent être un des plus sûrs et des plus puissans remèdes contre la morsure de la vipère ou de l'aspic. Elle mange les œufs du crocodile, comme ceux des poules et des oiseaux; elle tue et mange aussi les petits crocodiles, quoiqu'ils soient déjà très-forts peu de temps après qu'ils sont sortis de l'œuf; et comme la fable est toujours mise par les hommes à la suite de la vérité, on a prétendu qu'en vertu de cette antipathie pour le crocodile, la mangouste entroit dans son corps lorsqu'il étoit endormi, et n'en sortoit qu'après lui avoir déchiré les viscères.

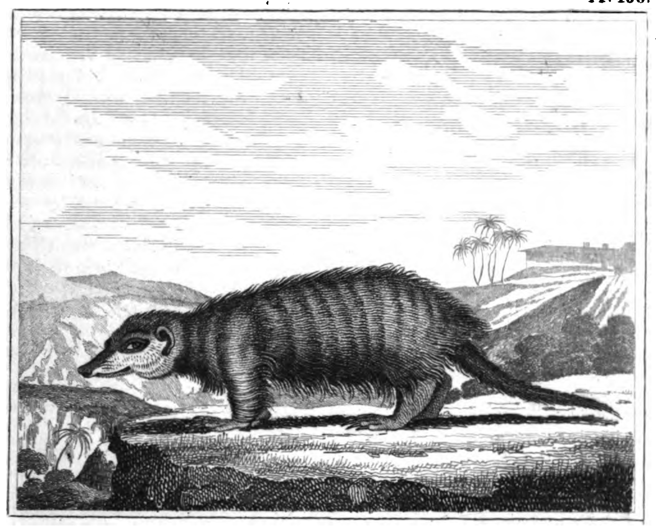
Les naturalistes ont cru qu'il y avoit plusieurs espèces de mangoustes, parce qu'il y en a de plus grandes et de plus petites, et de poils différens : mais si l'on fait attention qu'étant souvent élevées dans les maisons, elles ont dû, comme les autres animaux domestiques, subir des variétés, on se persuadera facilement que cette diversité de couleur et cette différence de grandeur n'indiquent que de simples variétés, et ne suffisent pas pour constituer des espèces, d'autant que dans deux mangoustes que j'ai vues vivantes, et dans plusieurs autres dont les peaux étoient bourrées, j'ai reconnu les nuances intermédiaires, tant pour la grandeur que pour la couleur, et remarqué que pas une ne différoit de toutes les autres par aucun caractère évident et constant; il paroît seulement qu'en Égypte, où les mangoustes sont pour ainsi dire domestiques, elles sont plus grandes qu'aux Indes, où elles sont sauvages [1].

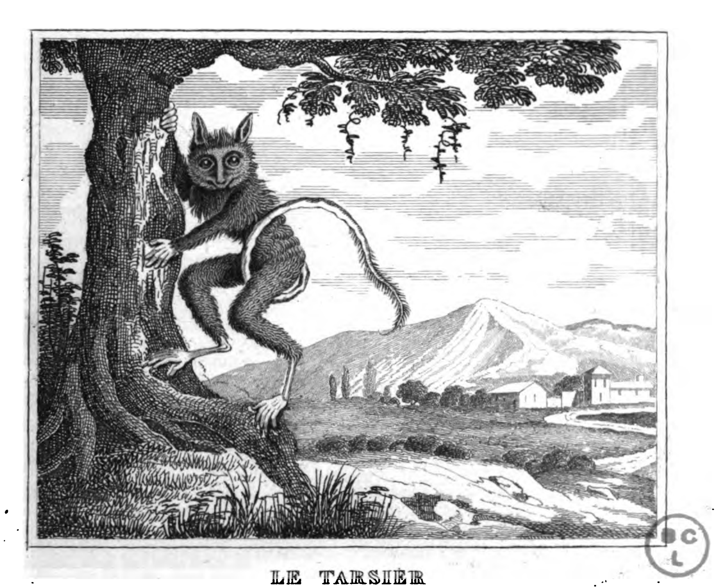
1. « Cet ichneumon, dit Edwards, venoit des « Indes orientales, et étoit fort petit : j'en ai vu un « autre, venu d'Égypte, qui étoit plus du double...

LE SURICATE

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Civette. *(Cuvier)*

Pl. 106.





LE TARSIER

Ordre des Quadrumanes. *Famille des* Makis. *Genre* Tarsier. *(Cuvier)*

Les nomenclateurs, qui ne veulent jamais qu'un être ne soit que ce qu'il est, c'est-à-dire qu'il soit seul de son genre, ont beaucoup varié au sujet de la mangouste. M. Linnæus en avoit d'abord fait un blaireau, ensuite il en fait un furet; M. Hasselquist, d'après les premières leçons de son maître, en fait aussi un blaireau; MM. Klein et Brisson l'ont mise dans le genre des belettes; d'autres en ont fait une loutre, et d'autres un rat. Je ne cite ces idées que pour faire voir le peu de consistance qu'elles ont dans la tête même de ceux qui les imaginent, et aussi pour mettre en garde contre ces dénominations qu'ils appellent génériques, et qui, presque toutes, sont fausses, ou du moins arbitraires, vagues et équivoques [1].

La mangouste habite volontiers aux bords des eaux : dans les inondations, elle gagne les terres élevées, et s'approche souvent des lieux habités pour y chercher sa proie. Elle marche sans faire aucun bruit, et selon le besoin elle varie sa démarche : quelquefois elle porte la tête haute, raccourcit son corps, et s'élève sur ses jambes; d'autres fois elle a l'air de ramper et de s'allonger comme un serpent; souvent elle s'assied sur ses pieds de derrière, et plus souvent encore elle s'élance comme un trait sur la proie qu'elle veut saisir. Elle a les yeux vifs et pleins de feu, la physionomie fine, le corps très-agile, les jambes courtes, la queue très-grosse et très-longue, le poil rude et souvent hérissé. Le mâle et la femelle ont tous deux une ouverture remarquable et indépendante des conduits naturels, une espèce de poche dans laquelle se filtre une humeur odorante : on prétend que la mangouste ouvre cette poche pour se rafraîchir lorsqu'elle a trop chaud. Son museau trop pointu et sa gueule étroite l'empêchent de saisir et de mordre les choses un peu grosses : mais elle sait suppléer, par

« La seule différence qu'il y avoit, outre la grandeur, entre les deux ichneumons, c'est que celui d'Égypte avoit une petite touffe de poil à l'extrémité de la queue, au lieu que la queue de celui des Indes se terminoit en pointe; et je crois que cela fait deux espèces distinctes et séparées, parce que celui des Indes, qui étoit si petit en comparaison de celui d'Égypte, avoit cependant pris son entier accroissement. » (Edwards, page 199.) Ces différences ne m'ont pas paru suffisantes pour établir deux espèces, attendu qu'entre les petites et les plus grandes, c'est-à-dire entre treize et vingt-deux pouces de longueur, il s'en trouve d'intermédiaires, comme de quinze et dix-sept pouces de grandeur. Seba, qui a donné la figure et la description (volume I, page 66, table XLI) d'une de ces petites mangoustes, qu'il avoit eue vivante, et qui lui venoit de Ceylan, dit qu'elle étoit très-malpropre, et qu'on n'avoit pu l'apprivoiser. Cette différence du naturel pourroit faire penser que cette petite mangouste est d'une espèce différente des autres : cependant elle ressemble si fort à celle dont nous avons parlé, qu'on ne peut douter que ce ne soit le même animal; et d'ailleurs je puis assurer moi-même avoir vu une de ces petites mangoustes qui étoit si privée, que son maître (M. le président de Robien), qui l'aimoit beaucoup, la portoit toujours dans son chapeau, et faisoit à tout le monde l'éloge de sa gentillesse et de sa propreté.

1. Hasselquist termine sa longue et sèche description de la mangouste par ces mots : *Galli in Ægypto conversantes, qui omnibus rebus quas non cognoscunt, sua imponunt nomina ficta, appellarunt hoc animal* rat de Pharaon; *quod secuti qui latine relationes de Ægypto dederunt.* Alpin, Belon, *murem Pharaonis effinxerunt.*

Si cet homme eût seulement lu Belon et Alpin, qu'il cite, il auroit vu que ce ne sont pas les François qui ont donné le nom de *rat de Pharaon* à la mangouste, mais les Égyptiens mêmes, et il se seroit abstenu de prendre de là occasion de mal parler de notre nation; mais l'on ne doit pas être surpris de trouver l'imputation d'un pédant dans l'ouvrage d'un écolier. En effet, cette description de la mangouste, ainsi que celle de la girafe et de quelques autres animaux, données par ce nomenclateur, ne pourront jamais servir qu'à excéder ceux qui voudroient s'ennuyer à les lire : 1° parce qu'elles sont sans figures; et que le nombre des mots ne peut suppléer à la représentation; un coup d'œil vaut mieux dans ce genre qu'un détail de paroles : 2° parce que ces mots ou paroles sont la plupart d'un latin barbare, ou plutôt ne sont d'aucune langue : 3° parce que la méthode de ces descriptions n'est qu'une routine que tout homme peut suivre, et qui ne suppose ni génie, ni même d'intelligence : 4° parce que la description étant trop minutieuse, les caractères remarquables, singuliers et distinctifs de l'être qu'on décrit, y sont confondus avec les signes les plus obscurs, les plus indifférens et les plus équivoques : 5° enfin parce que le trop grand nombre de petits rapports et de combinaisons précaires dont on est obligé de charger sa mémoire, rendent le travail du lecteur plus grand que celui de l'auteur, et les laisse tous les deux aussi ignorans qu'ils l'étoient. Une preuve qu'avec cette méthode on se dispense de lire et de s'instruire, c'est, 1° la fausse imputation que l'auteur fait aux François au sujet du rat de Pharaon : 2° l'erreur qu'il commet en donnant à cet animal le nom arabe *nems*, tandis que ce mot arabe est le nom du furet, et non pas celui de la mangouste; il ne falloit pas même savoir l'arabe pour éviter cette faute, il auroit suffi d'avoir lu les voyages de ceux qui l'avoient précédé dans le même pays : 3° l'omission qu'il fait des choses essentielles, en même temps qu'il s'étend sans mesure sur les indifférentes; par exemple, il décrit la girafe aussi minutieusement que la mangouste, et ne laisse pas que de manquer le caractère essentiel, qui est de savoir si les cornes sont permanentes, ou si elles tombent tous les ans. Dans vingt fois plus de paroles qu'il n'en faut, l'on ne trouve pas le mot nécessaire, et l'on ne peut juger par sa description si la girafe est du genre des cerfs ou de celui des bœufs. Mais c'est assez s'arrêter sur une critique que tout homme sensé ne manquera pas de faire, lorsque de pareils ouvrages lui tomberont entre les mains.

agilité, par courage, aux armes et à la force qui lui manquent; elle étrangle aisément un chat, quoique plus gros et plus fort qu'elle; souvent elle combat les chiens, et, quelque grands qu'ils soient, elle s'en fait respecter.

Cet animal croît promptement et ne vit pas long-temps. Il se trouve en grand nombre dans toute l'Asie méridionale, depuis l'Égypte jusqu'à Java, et il paroît qu'il se trouve aussi en Afrique jusqu'au cap de Bonne-Espérance : mais on ne peut l'élever aisément, ni le garder long-temps dans nos climats tempérés, quelque soin qu'on en prenne; le vent l'incommode, le froid le fait mourir : pour éviter l'un et l'autre, et conserver sa chaleur, il se met en rond, et cache sa tête entre ses cuisses. Il a une petite voix douce, une espèce de murmure, et son cri ne devient aigre que lorsqu'on le frappe et qu'on l'irrite. Au reste, la mangouste étoit en vénération chez les anciens Égyptiens, et mériteroit encore bien aujourd'hui d'être multipliée, ou du moins épargnée, puisqu'elle détruit un grand nombre d'animaux nuisibles, et surtout les crocodiles, dont elle sait trouver les œufs, quoique cachés dans le sable : la ponte de ces animaux est si nombreuse, qu'il y auroit tout à craindre de leur multiplication si la mangouste n'en détruisoit les germes.

* Nous donnons ici la figure d'une grande mangouste qui nous paroît former une variété dans l'espèce des mangoustes; elle a le museau plus gros et un peu moins long, le poil plus hérissé et plus long, les ongles aussi plus longs, la queue plus hérissée, et aussi plus longue à proportion du corps.

LA FOSSANE.

Quelques voyageurs ont appelé la fossane *genette de Madagascar*, parce qu'elle ressemble à la genette par les couleurs du poil et par quelques autres rapports : cependant elle est constamment plus petite; et ce qui nous fait penser que ce n'est point une genette*, c'est qu'elle n'a pas la poche odoriférante qui, dans cet animal, est un attribut essentiel. Comme nous étions incertains de ce fait, n'ayant pu nous procurer l'animal pour le disséquer, nous avons consulté par lettres M. Poivre, qui nous en a envoyé la peau bourrée, et il a eu la bonté de nous répondre dans les termes suivans :

Lyon, 19 juillet 1761.

« La fossane que j'ai apportée de Madagascar est un animal qui a les mœurs de notre fouine. Les habitans de l'île m'ont assuré que la fossane mâle étant en chaleur, ses parties avoient une forte odeur de musc. Lorsque j'ai fait empailler celle qui est au Jardin du Roi, je l'examinai attentivement, je n'y découvris aucune poche, et je ne lui trouvai aucune odeur de parfum. J'ai élevé un animal semblable à la Cochinchine, et un autre aux îles Philippines; l'un et l'autre étoient des mâles; ils étoient devenus un peu familiers; je les avois eus très-petits, et je ne les ai guère gardés que deux ou trois mois : je n'y ai jamais trouvé de poche entre les parties que vous m'indiquez : je me suis seulement aperçu que leurs excrémens avoient l'odeur de ceux de notre fouine. Ils mangeoient de la viande et des fruits; mais ils préféroient ces derniers, et montroient surtout un goût plus décidé pour les bananes, sur lesquelles ils se jetoient avec voracité. Cet animal est très-sauvage, fort difficile à apprivoiser; et, quoique élevé bien jeune, il conserve toujours un air et un caractère de férocité; ce qui m'a paru extraordinaire dans un animal qui vit volontiers de fruits. L'œil de la fossane ne présente qu'un globe noir fort grand, comparé à la grosseur de sa tête; ce qui donne à cet animal un air méchant. »

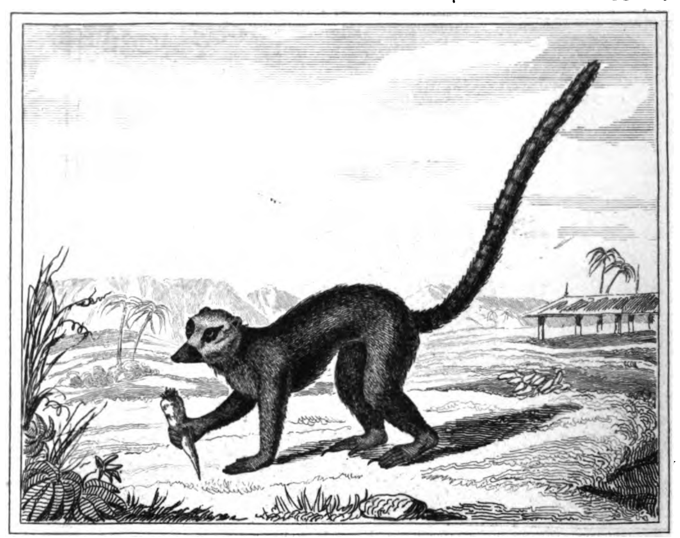
* Nous sommes très-aises d'avoir cette occasion de marquer notre reconnoissance à M. Poivre, qui, par goût pour l'histoire naturelle, et par amitié pour ceux qui la cultivent, a donné au Cabinet un assez grand nombre de morceaux rares et précieux dans tous les genres.

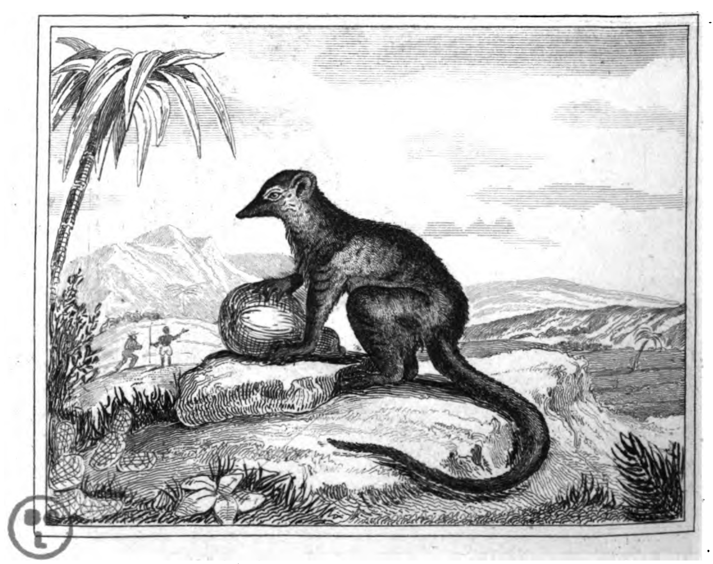
Il nous paroît que l'animal appelé *berbé* en Guinée est le même que la fossane, et que, par conséquent, cette espèce se trouve en Afrique comme en Asie. « Le berbé, disent les voyageurs, a le museau plus pointu et le corps plus petit que le chat : il est marqueté comme la civette. » Nous ne connoissons pas d'animal auquel ces indications, qui sont assez précises, conviennent mieux qu'à la fossane.

LE MOCOCO

Ordre des **Quadrumanes**. *Genre* **Maki**. *(Cuvier)*

Pl. 115



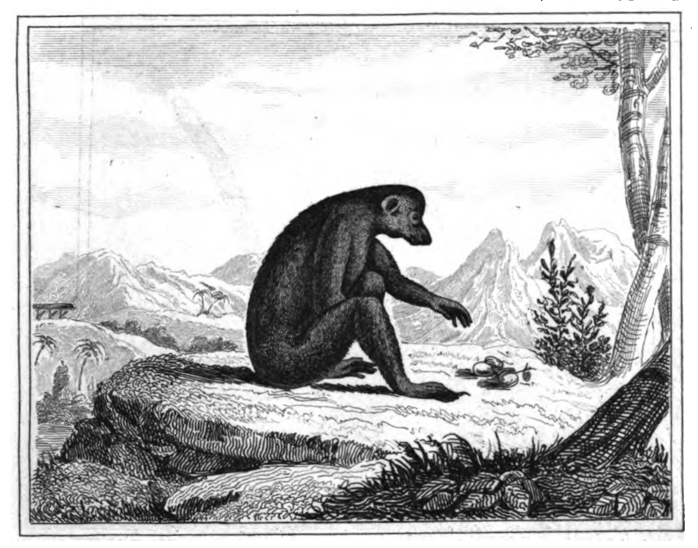


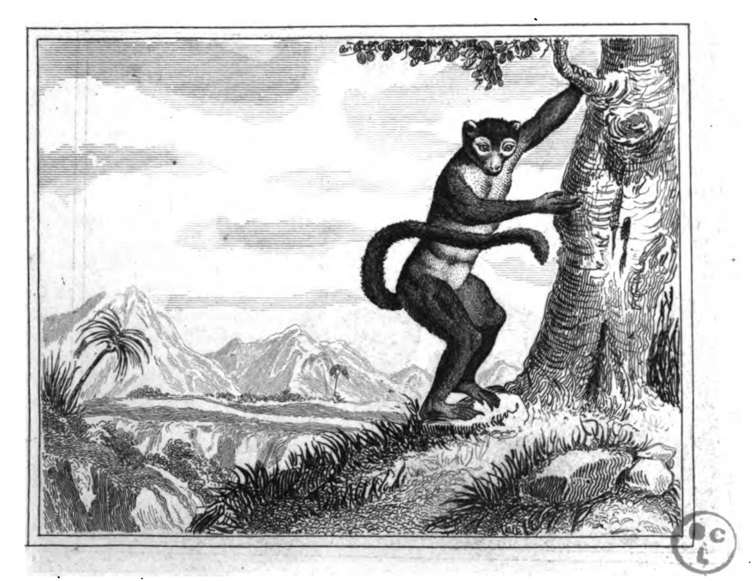
LE GRAND MONGOUS

Ordre des Quadrumanes ...... *id*...... *id*.

LE LORIS DU BENGALE

Ordre des Quadrumanes. *Genre* Maki. *(Cuvier)*





LE PETIT MAKI

Ordre des Quadrumanes......... *id*... *id*..

plus long : ainsi ce nom *tarsier*, que nous donnons aujourd'hui à cet animal, ne doit être pris que pour un nom précaire, qu'il faudra changer lorsqu'on connoîtra son vrai nom, c'est-à-dire le nom qu'il porte dans le pays qu'il habite. La gerboise se trouve en Égypte, en Barbarie, et aux Indes orientales. J'ai d'abord imaginé que le tarsier pouvoit être du même continent et du même climat, parce qu'au premier coup d'œil il paroît lui ressembler beaucoup. Ces deux animaux sont de la même grandeur; tous deux ne sont pas plus gros qu'un rat de moyenne grosseur; tous deux ont les jambes de derrière excessivement longues, et celles de devant extrêmement courtes; tous deux ont la queue prodigieusement allongée et garnie de grands poils à son extrémité; tous deux ont de très-grands yeux, des oreilles droites, larges et ouvertes; tous deux ont également la partie inférieure de leurs longues jambes dénuée de poil, tandis que tout le reste de leur corps en est couvert. Ces animaux ayant de commun ces caractères très-singuliers, et qui n'appartiennent qu'à eux, il semble qu'on devroit présumer qu'ils sont d'espèces voisines, ou du moins d'espèces produites par le même ciel et la même terre : cependant, en les comparant par d'autres parties, l'on doit non seulement en douter, mais même présumer le contraire. Le tarsier a cinq doigts à tous les pieds; il a, pour ainsi dire, quatre mains, car ces cinq doigts sont très-longs et bien séparés : le pouce des pieds de derrière est terminé par un ongle plat; et quoique les ongles des autres doigts soient pointus, ils sont en même temps si courts et si petits, qu'ils n'empêchent pas que l'animal ne puisse se servir de ses quatre pieds comme de mains. La gerboise au contraire n'a que quatre doigts et quatre ongles longs et courbés aux pieds de devant, et au lieu du pouce il n'y a qu'un tubercule sans ongles : mais ce qui l'éloigne encore plus de notre tarsier, c'est qu'elle n'a que trois doigts ou trois grands ongles aux pieds de derrière. Cette différence est trop grande pour qu'on puisse regarder ces animaux comme d'espèces voisines, et il ne seroit pas impossible qu'ils fussent aussi très-éloignés par le climat; car le tarsier, avec sa petite taille, ses quatre mains, ses longs doigts, ses petits ongles, sa grande queue, ses longs pieds, semble se rapprocher beaucoup de la marmose, du cayopollin, et d'un autre petit animal de l'Amérique méridionale, dont nous parlerons vers la fin de ce volume. L'on voit que nous ne faisons ici qu'exposer nos doutes, et l'on doit sentir que nous aurions obligation à ceux qui pourroient les fixer en nous indiquant le climat et le nom de ce petit animal.

LES MAKIS[1].

Comme l'on a donné le nom de *maki* à plusieurs animaux d'espèces différentes, nous ne pouvons l'employer que comme un terme générique, sous lequel nous comprendrons trois animaux qui se ressemblent assez pour être du même genre, mais qui diffèrent aussi par un nombre de caractères suffisans pour constituer des espèces évidemment différentes. Ces trois animaux ont tous une longue queue, et les pieds comme les singes; mais leur museau est allongé comme celui d'une fouine, et ils ont à la mâchoire inférieure six dents incisives, au lieu que tous les singes n'en ont que quatre. Le premier de ces animaux est le mocok[2] ou mococo, que l'on connoît vulgairement sous le nom de *maki à queue annelée*. Le second est le mongous[3], appelé vulgairement *maki brun :* mais cette dénomination a été mal appliquée; car dans cette espèce, il y en a de tout bruns, d'autres qui ont les joues et les pieds blancs, encore d'autres qui ont les joues noires et les pieds jaunes. Le troisième est le vari, appelé par quelques-uns *maki-pie :* mais cette dénomination a été mal appliquée; car dans cette espèce, outre ceux

1. Il paroît que le mot *maki* a été dérivé de *mocok* ou *maucauc*, qui est le nom que l'on donne communément aux animaux au Mozambique et dans les îles voisines de Madagascar, dont ils sont originaires.

2. *Mocok* ou *mococo*, nom de cet animal sur les côtes orientales de l'Afrique, et que nous avons adopté.

3. Nom de cet animal aux Indes orientales, et que nous avons adopté.

qui sont pies, c'est-à-dire blancs et noirs, il y en a de tout blancs et de tout noirs. Ces quatre animaux sont tous originaires des parties de l'Afrique orientale, et notamment de Madagascar, où on les trouve en grand nombre.

Le mococo (*Lemur Catta*. L.) est un joli animal, d'une physionomie fine, d'une figure élégante et svelte, d'un beau poil toujours propre et lustré : il est remarquable par la grandeur de ses yeux, par la hauteur de ses jambes de derrière, qui sont beaucoup plus longues que celles de devant, par sa belle et grande queue, qui est toujours relevée, toujours en mouvement, et sur laquelle on compte jusqu'à trente anneaux alternativement noirs et blancs, tous bien distincts et bien séparés les uns des autres. Il a les mœurs douces, et quoiqu'il ressemble en beaucoup de choses aux singes, il n'en a ni la malice ni le naturel. Dans son état de liberté, il vit en société, et on le trouve à Madagascar par troupes de trente ou quarante. Dans celui de captivité, il n'est incommode que par le mouvement prodigieux qu'il se donne ; c'est pour cela qu'on le tient ordinairement à la chaîne ; car, quoique très-vif et très-éveillé, il n'est ni méchant ni sauvage, il s'apprivoise assez pour qu'on puisse le laisser aller et venir sans craindre qu'il s'enfuie. Sa démarche est oblique comme celle de tous les animaux qui ont quatre mains au lieu de quatre pieds : il saute de meilleure grâce et plus légèrement qu'il ne marche. Il est assez silencieux, et ne fait entendre sa voix que par un cri court et aigu, qu'il laisse, pour ainsi dire, échapper lorsqu'on le surprend ou qu'on l'irrite. Il dort assis, le museau incliné et appuyé sur sa poitrine. Il n'a pas le corps plus gros qu'un chat ; mais il l'a plus long, et il paroît plus grand, parce qu'il est plus élevé sur ses jambes. Son poil, quoique très-doux au toucher, n'est pas couché, et se tient assez fermement droit. Le mococo a les parties de la génération petites et cachées, au lieu que le mongous a des testicules prodigieux pour sa taille, et extrêmement apparens.

Le mongous (*Lemur Mongos*. L.) est plus petit que le mococo ; il a, comme lui, le poil soyeux et assez court, mais un peu frisé : il a aussi le nez plus gros que le mococo, et assez semblable à celui du vari. J'ai eu chez moi pendant plusieurs années un de ces mongous qui étoit tout brun ; il avoit l'œil jaune, le nez noir, et les oreilles courtes : il s'amusoit à manger sa queue, et en avoit ainsi détruit les quatre ou cinq dernières vertèbres. C'étoit un animal fort sale et assez incommode : on étoit obligé de le tenir à la chaîne, et, quand il pouvoit s'échapper, il entroit dans les boutiques du voisinage pour chercher des fruits, du sucre, et surtout des confitures, dont il ouvroit les boîtes : on avoit bien de la peine à le reprendre, et il mordoit cruellement alors ceux qu'il connoissoit le mieux. Il avoit un petit grognement presque continuel ; et, lorsqu'il s'ennuyoit et qu'on le laissoit seul, il se faisoit entendre de fort loin par un coassement tout semblable à celui de la grenouille. C'étoit un mâle, et il avoit les testicules extrêmement gros pour sa taille : il cherchoit les chattes, et même se satisfaisoit avec elles, mais sans accouplement intime et sans production. Il craignoit le froid et l'humidité ; il ne s'éloignoit jamais du feu, et se tenoit debout pour se chauffer. On le nourrissoit avec du pain et des fruits. Sa langue étoit rude comme celle d'un chat ; et, si on le laissoit faire, il léchoit la main jusqu'à la faire rougir, et finissoit souvent par l'entamer avec les dents. Le froid de l'hiver 1750 le fit mourir, quoiqu'il ne fût pas sorti du coin du feu. Il étoit très-brusque dans ses mouvemens, et fort pétulant par instans ; cependant il dormoit souvent le jour, mais d'un sommeil léger que le moindre bruit interrompoit.

Il y a dans cette espèce de mongous plusieurs variétés non seulement pour le poil, mais pour la grandeur : celui dont nous venons de parler étoit tout brun et de la taille d'un chat de moyenne grosseur. Nous en connoissons de plus grands et de bien plus petits : nous en avons vu un qui, quoique adulte, n'étoit pas plus gros qu'un loir. Si ce petit mongous n'étoit pas ressemblant en tout au grand, il seroit sans contredit d'une espèce différente : mais la ressemblance entre ces deux individus nous a paru si parfaite, à l'exception de la grandeur, que nous avons cru devoir les réduire tous deux à la même espèce, sauf à les distinguer dans la suite par un nom différent, si l'on vient à acquérir la preuve que ces deux animaux ne se mêlent point ensemble, et qu'ils soient aussi différens par l'espèce qu'ils le sont par la grandeur.

Le vari[1] (*Lemur Macaco*. L.) est plus

[1] Flacourt, qui appelle le mococo *vari*, donne à celui-ci le nom de *varicossy*. Il y a toute apparence que *cossy* est une épithète augmentative pour la grandeur, la force ou la férocité de cet animal, qui diffère en effet du mococo par ces attributs et par plusieurs autres.

grand, plus fort et plus sauvage que le mococo; il est même d'une méchanceté farouche dans son état de liberté. Les voyageurs disent que « ces animaux sont furieux comme des tigres, et qu'ils font un tel bruit dans les bois, que, s'il y en a deux, il semble qu'il y en a un cent, et qu'ils sont très-difficiles à apprivoiser[1]. » En effet, la voix du vari tient un peu du rugissement du lion, et elle est effrayante lorsqu'on l'entend pour la première fois : cette force étonnante de voix dans un animal qui n'est que de médiocre grandeur dépend d'une structure singulière dans la trachée-artère, dont les deux branches s'élargissent et forment une large concavité avant d'aboutir aux bronches du poumon. Il diffère donc beaucoup du mococo par le naturel, aussi bien que par la conformation; il a en général le poil beaucoup plus long, et en particulier une espèce de cravate de poils encore plus longs, qui lui environne le cou, et qui fait un caractère très-apparent, par lequel il est aisé de le reconnoître; car au reste il varie du blanc au noir et au pie par la couleur du poil, qui, quoique long et très-doux, n'est pas couché en arrière, mais s'élève presque perpendiculairement sur la peau. Il a le museau plus gros et plus long à proportion que le mococo, les oreilles beaucoup plus courtes et bordées de longs poils, les yeux d'un jaune orangé si foncé, qu'ils paroissent rouges.

Les mococos, les mongous, et les varis sont du même pays, et paroissent être confinés à Madagascar, au Mozambique, et aux terres voisines de ces îles : il ne paroît, par aucun témoignage des voyageurs, qu'on les ait trouvés nulle part ailleurs; il semble qu'ils soient dans l'ancien continent ce que sont dans le nouveau les marmoses, les cayopollins, les phalangers, qui ont quatre mains comme les makis, et qui, comme tous les autres animaux du Nouveau-Monde, sont fort petits en comparaison de ceux de l'ancien : et, à l'égard de la forme, les makis semblent faire la nuance entre les singes à longue queue et les animaux fissipèdes; car ils ont quatre mains et une longue queue comme les singes, et en même temps ils ont le museau long comme les renards ou les fouines : cependant ils tiennent plus des singes par les habitudes essentielles; car, quoiqu'ils mangent quelquefois de la chair, et qu'ils se plaisent aussi à épier les oiseaux, ils sont cependant moins carnassiers que frugivores, et ils préfèrent même, dans l'état de domesticité, les fruits, les racines, et le pain, à la chair cuite ou crue.

[1]. Lorsque cet animal est pris jeune, il perd apparemment toute sa férocité, et il paroît aussi doux que le mococo.

Sur le Mococo.

* Les mococos ou makis-mococos sont plus jolis et plus propres que les mongous; ils sont aussi plus familiers, et paroissent plus sensibles : ils ont, comme les singes, beaucoup de goût pour les femmes. Ils sont très-doux et même caressans; et quelques observateurs ont remarqué qu'ils avoient une habitude naturelle assez singulière, c'est de prendre souvent devant le soleil une attitude d'admiration ou de plaisir. Ils s'asseyent, disent-ils, et ils étendent les bras en regardant cet astre : ils répètent plusieurs fois le jour cette sorte de démonstration, qui les occupe pendant des heures entières; car ils se tournent vers le soleil à mesure qu'il s'élève ou décline. « J'en ai nourri un, dit M. de Manoncourt, pendant long-temps à Cayenne, où il avoit été apporté par un vaisseau venant des Moluques. Ce qui me détermina à en faire l'emplette, ce fut sa constance à ne pas changer de situation devant le soleil. Il étoit sur la dunette du vaisseau, et je le vis pendant une heure, toujours étendant les bras vers le soleil, et l'on m'assura qu'ils avoient tous cette même habitude dans les Indes orientales. »

Il me paroît que cette habitude, observée par M. de Manoncourt, vient de ce que ces animaux sont très-frileux. Le mongous que j'ai nourri pendant plusieurs années en Bourgogne se tenoit toujours assis très-près du feu, et étendoit les bras pour les chauffer de plus près. Ainsi je pense que l'habitude de se chauffer en déployant leurs bras, soit au feu, soit au soleil, est commune à ces deux espèces de makis.

Sur le grand Mongous.

* Nous avons dit qu'il y a dans l'espèce du maki-mongous plusieurs variétés, non seulement pour le poil, mais pour la grandeur. Celui que nous avons décrit étoit de la taille d'un chat : ce n'étoit qu'un des plus petits, car celui dont je donne ici la figure étoit au moins d'un tiers plus grand; et cette différence ne pouvoit provenir ni de l'âge, puisque j'avois fait nourrir le premier pendant plusieurs années, ni du sexe, puisque tous deux étoient mâles : ce n'étoit donc qu'une variété peut-être individuelle; car du

reste ils se ressembloient si fort, qu'on ne peut pas douter qu'ils ne fussent de même espèce. Les gens qui l'avoient apporté à Paris lui donnoient le nom de *maki-cochon*. Il ne différoit du premier que par le poil de la queue, qui étoit beaucoup moins touffu et plus laineux, et par la forme de la queue, qui alloit en diminuant de grosseur jusqu'à l'extrémité; au lieu que, dans le mongous, la queue paroît d'égale grosseur dans toute son étendue. Il y a aussi quelque différence dans la couleur du poil, celui-ci étant d'un brun beaucoup plus clair que l'autre; mais néanmoins ces légères variétés ne nous paroissent pas suffisantes pour faire de ces animaux deux espèces distinctes et séparées.

LE LORIS[1].

Le loris est un petit animal qui se trouve à Ceylan, et qui est très-remarquable par l'élégance de sa figure et la singularité de sa conformation. Il est peut-être de tous les animaux celui qui a le corps le plus long relativement à sa grosseur : il a neuf vertèbres lombaires, au lieu que tous les autres animaux n'en ont que cinq, six, ou sept, et c'est de là que dépend l'allongement de son corps, qui paroît d'autant plus long, qu'il n'est pas terminé par une queue. Sans ce défaut de queue et cet excès de vertèbres, on pourroit le comprendre dans la liste des makis; car il leur ressemble par les mains et les pieds, qui sont à peu près conformés de même, et aussi par la qualité du poil, par le nombre des dents, et par le museau pointu. Mais indépendamment de la singularité que nous venons d'indiquer, et qui l'éloigne beaucoup des makis, il a encore d'autres attributs particuliers : sa tête est tout-à-fait ronde, et son museau est presque perpendiculaire sur cette sphère; ses yeux sont excessivement gros et très-voisins l'un de l'autre; ses oreilles, larges et arrondies, sont garnies en dedans de trois oreillons en forme de petite conque. Mais ce qui est encore plus remarquable, et peut-être unique, c'est que la femelle urine par le clitoris, qui est percé comme la verge du mâle, et que ces deux parties se ressemblent parfaitement, même pour la grandeur et la grosseur.

M. Linnæus a donné une courte description de cet animal, qui nous a paru très-conforme à la nature; il est aussi fort bien représenté dans l'ouvrage de Seba, et il nous paroît que c'est le même animal dont parle Thévenot dans les termes suivans : « Je vis au Mogol des singes dont on faisoit grand cas, qu'un homme avoit apportés de Ceylan; on les estimoit parce qu'ils n'étoient pas plus gros que le poing, et qu'ils sont d'une espèce différente des singes ordinaires : ils ont le front plat, les yeux ronds et grands, jaunes et clairs, comme ceux de certains chats; leur museau est fort pointu, et le dedans des oreilles est jaune; ils n'ont point de queue... Quand je les examinai, ils se tenoient sur les pieds de derrière, et s'embrassoient souvent, regardant fixement le monde sans s'effaroucher. »

1. *Loris*, *loeris*, nom que les Hollandois ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

LE LORIS DE BENGALE.

Nous donnons ici (voy. *planche* 49), sous le nom de *loris de Bengale*, la figure d'un animal qui nous paroît d'une espèce voisine de celle du précédent. Nous avons fait copier la figure de celui-ci sur la gravure que M. Vosmaër en a donnée planche VI, sous le nom de *paresseux pentadactyle de Bengale* : il en donne une description que je crois devoir rapporter ici. « On peut suffisamment juger de la grandeur de cet animal, si je dis que sa longueur, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'anus, est de treize pouces. La figure qu'on en donne ici, et qui est très-exacte, montre quelle est la conformation de tout le corps. Il a la tête presque ronde, n'ayant que le museau qui soit un peu pointu. Les oreilles sont fort minces, ovales, et droites, mais presque

entièrement cachées sous le poil laineux, et en dedans aussi velues. Les yeux sont placés sur le devant du front, immédiatement au dessus du nez et tout proche l'un de l'autre; ils sont parfaitement orbiculaires et fort gros à proportion du corps : leur couleur est le brun obscur. La prunelle étoit fort petite de jour, quand on éveilloit l'animal; mais elle grossissoit par degrés à un point considérable. Lorsqu'il s'éveilloit le soir, et qu'on apportoit la chandelle, on voyoit également cette prunelle s'étendre et occuper à peu près toute la rondeur de l'œil. Le nez est petit, aplati en devant et ouvert sur les côtés.

« La mâchoire inférieure a au devant du museau quatre dents incisives étroites et plates, suivies, des deux côtés, d'une plus grande, et enfin deux grosses dents canines. Après la dent canine viennent, de chaque côté encore, deux dents rondes et pointues, faisant ainsi en tout douze dents. Du reste, pour autant que j'ai pu voir dans le museau, il y a de chaque côté deux ou trois mâchelières. La mâchoire supérieure n'a au devant, dans le milieu, que deux petites dents écartées; un peu plus loin, deux petites dents canines, une de chaque côté; encore deux dents plus petites et deux ou trois mâchelières; ce qui fait en tout huit dents, sans compter les mâchelières. La langue est passablement épaisse et longue, arrondie au devant et rude.

« Le poil est assez long, fin, et laineux, mais rude au toucher. Sa couleur est, en général, le gris ou cendré jaunâtre clair, un peu plus roux sur les flancs et aux jambes. Autour des yeux et des oreilles, la couleur est aussi un peu plus foncée; et depuis la tête tout le long du dos règne une raie brune.

« Cet animal a une apparence de queue d'environ deux ou trois lignes de longueur.

« Les doigts des pieds de devant sont au nombre de cinq; le pouce est plus gros que les autres doigts, dont celui du milieu est le plus long; les ongles sont comme ceux de l'homme.

« Les doigts des pieds de derrière sont conformés de même, à l'exception que, dans ceux-ci, l'ongle du doigt antérieur est fort long, et se termine en pointe aiguë. Les doigts me paroissent tous avoir trois articulations; ils sont tant soit peu velus en dessus, mais sans poil en dessous, et garnis d'une forte pellicule brune.

« La longueur des pieds de devant est d'environ six pouces, et celle des pieds de derrière, d'environ huit pouces. Il m'a paru être du sexe masculin. »

Par l'inspection de la figure, ainsi que par la description de M. Vosmaër, il me paroît que cet animal, qu'il nomme mal à propos *le paresseux de Bengale*, approche plus de l'espèce du loris que de celle d'aucun autre animal, et que ces deux loris se trouvant également dans l'ancien continent, on ne doit pas les dénommer par le nom de *paresseux*, ni les confondre avec l'unau et l'aï, qui portent le nom de *paresseux*, et qu'on ne trouve qu'en Amérique. Cependant M. Vosmaër, qui n'est pas de ce sentiment, me fait à cet égard quelques objections, auxquelles je vais répondre. Il dit, page 7 : « M. de Buffon nie que l'animal qu'on nomme proprement *paresseux* se trouve dans l'ancien monde; en quoi il se trompe. »

Réponse. Je n'ai jamais parlé d'aucun animal qu'on nomme proprement *paresseux :* j'ai seulement dit que l'unau et l'aï, qui sont deux animaux auxquels on donne également le nom de *paresseux,* ne se trouvent en effet que dans le nouveau continent; et je persiste à nier aussi fermement aujourd'hui que ces deux animaux se trouvent nulle autre part qu'en Amérique.

M. Vosmaër dit « que Seba donne deux paresseux de Ceylan, la mère avec son petit, qui, à la figure, paroissent être de l'espèce de l'unau que M. de Buffon prétend n'exister que dans le Nouveau-Monde. J'ai moi-même acheté, dit M. Vosmaër, le plus grand des deux; savoir, la mère, représentée dans Seba, planche XXXIV, et l'on doit avouer qu'il n'y a guère de différence entre ces paresseux que Seba dit être de Ceylan. La tête du premier me paroît seulement un peu plus arrondie et un peu plus remplie, ou moins enfoncée auprès du nez, que dans le dernier. Je conviens qu'il est étonnant de voir tant de ressemblance entre deux animaux de contrées aussi éloignées que l'Asie et l'Amérique.... L'on peut objecter à cela, comme M. de Buffon semble l'insinuer, que ce paresseux peut avoir été transporté de l'Amérique en Asie; c'est ce qui n'est nullement croyable.... Valentyn dit que ce paresseux se trouve aux Indes orientales, et Seba, qu'il l'a reçu de Ceylan.... Laissons au temps à découvrir si le paresseux de Seba, qui ressemble si bien à celui des Indes occidentales, se trouve réellement aussi dans l'île de Ceylan. »

Réponse. Le temps ne découvrira que ce qui est déjà découvert sur cela; c'est-à-dire

que l'unau et l'aï d'Amérique ne se sont point trouvés et ne se trouveront pas à Ceylan, à moins qu'on ne les y ait transportés. Seba a pu être trompé ou se tromper lui-même sur le climat de l'unau, et je l'ai remarqué très-précisément, puisque j'ai rapporté à l'espèce de l'unau ces animaux de Seba. Il n'est donc pas douteux que ces animaux de Seba, la mère et le petit, ne soient en effet des unaux d'Amérique; mais il est également certain que l'espèce n'en existe pas à Ceylan, ni dans aucun autre lieu de l'ancien continent, et que très-réellement elle n'existe qu'en Amérique dans son état de nature. Au reste, cette assertion n'est point fondée sur des propositions idéales, comme le dit M. Vosmaër, page 7, puisqu'elle est au contraire établie sur le plus grand fait, le plus général, le plus inconnu à tous les naturalistes avant moi : ce fait est que les animaux des parties méridionales de l'ancien continent ne se trouvent pas dans le nouveau, et que réciproquement ceux de l'Amérique méridionale ne se trouvent point dans l'ancien continent.

Ce fait général est démontré par un si grand nombre d'exemples, qu'il présente une vérité incontestable. C'est donc sans fondement et sans raison que M. Vosmaër parle de ce fait comme d'une supposition idéale, puisque rien n'est plus opposé à une supposition qu'une vérité acquise et confirmée par une si grande multitude d'observations. Ce n'est pas que, philosophiquement parlant, il ne pût y avoir sur cela quelques exceptions, mais jusqu'à présent l'on n'en connoît aucune, et le paresseux pentadactyle du Bengale de M. Vosmaër n'est point du tout de l'espèce ni du genre du paresseux de l'Amérique, c'est-à-dire ni de l'unau ni de l'aï, dont les pieds et les ongles sont conformés très-différemment de ceux de cet animal du Bengale : il est, je le répète, d'une espèce voisine de celle du loris, dont il ne semble différer que par l'épaisseur du corps. Un coup d'œil de comparaison sur les figures de l'unau et de l'aï d'Amérique, et sur celle de ce prétendu paresseux d'Asie, suffit pour démontrer qu'ils sont d'espèces différentes et même très-éloignées. M. Vosmaër avoue lui-même, page 10, qu'au premier coup d'œil son paresseux pentadactyle et le loris de M. de Buffon ne semblent différer que très-peu. J'ai donc toute raison de le donner ici comme une espèce voisine de celle du loris; et quand même il en différeroit beaucoup plus, il n'en seroit pas moins vrai que ce paresseux pentadactyle du Bengale n'est ni un unau ni un aï, et que par conséquent il n'existe pas plus en Amérique que les deux autres n'existent en Asie. Tous les petits rapports que M. Vosmaër trouve entre son paresseux pentadactyle et ces animaux de l'Amérique ne font rien contre le fait, et il est bien démontré, par la seule inspection de ces animaux, qu'ils sont aussi différens par l'espèce qu'ils le sont par le climat; car je ne nie pas que ce pentadactyle de Bengale ne puisse être aussi lent, aussi lourd, et aussi paresseux que les paresseux d'Amérique : mais cela ne prouve pas que ce soient les mêmes animaux, non plus que les autres rapports dans la manière de vivre, dormir, etc. C'est comme si l'on disoit que les grandes gazelles et les cerfs sont également légers à la course, qu'ils dorment et se nourrissent de même, etc. M. Vosmaër fournit lui-même une preuve que l'animal *didactyle* de Seba, qui est certainement l'unau, n'existe point à Ceylan, puisqu'il rapporte, d'après M. de Joux, qui a demeuré trente-deux ans dans cette île, que cette espèce (le didactyle) lui étoit inconnue. Il paroît donc évidemment démontré que l'unau et l'aï d'Amérique ne se trouvent point dans l'ancien continent, et que le paresseux pentadactyle est un animal d'une espèce très-différente des paresseux d'Amérique, et c'est tout ce que j'avois à prouver : je suis même persuadé que M. Vosmaër reconnoîtra cette vérité, pour peu qu'il veuille y donner d'attention.

Il nous reste maintenant à rapporter les observations que M. Vosmaër a faites sur le naturel et les mœurs de ce loris de Bengale.

« Je reçus, dit-il, cet animal singulier le 25 juin 1768.... La curiosité de l'observer de près m'engagea, malgré son odeur désagréable, à le prendre dans ma chambre.... Il dormoit tout le jour et jusque vers le soir; et, se trouvant ici en été, il ne s'éveilloit qu'à huit heures et demie du soir. Enfermé dans une cage de forme carrée oblongue, garnie d'un treillis de fer, il dormoit constamment assis sur son derrière tout auprès du treillis, la tête penchée en avant entre les pattes antérieures repliées contre le ventre. Dans cette attitude, il se tenoit toujours en dormant très-fortement attaché au treillis par les deux pattes de derrière, et souvent encore par une des pattes antérieures; ce qui me fait soupçonner que l'animal d'ordinaire dort sur les arbres, et se tient attaché aux branches. Son mouvement, étant

éveillé, étoit extrêmement lent, et toujours le même depuis le commencement jusqu'à la fin : se traînant de barre en barre, il en empoignoit une par le haut avec les pattes antérieures, et ne la quittoit jamais qu'une de ses pattes de devant n'eût saisi lentement et bien fermement une autre barre du treillis. Quand il rampoit à terre sur le foin, il se mouvoit avec la même lenteur, posant un pied après l'autre, comme s'il eût été perclus; et dans ce mouvement il n'élevoit le corps que tant soit peu, et ne faisoit que se traîner en avant, de sorte que souvent il y avoit à peine un doigt de distance entre son ventre et la terre. En vain le chassoit-on en poussant un bâton à travers le treillis, il ne lâchoit pas pour cela prise; si on le poussoit trop rudement, il mordoit le bâton, et c'étoit là toute sa défense.

« Sur le soir il s'éveilloit peu à peu, comme quelqu'un dont on interromproit le sommeil, après avoir veillé long-temps. Son premier soin étoit de manger; car, de jour, les momens étoient trop précieux pour les ravir à son repos. Après s'être acquitté de cette fonction, assez vite encore pour un paresseux comme lui, il se débarrassoit du souper de veille. Son urine avoit une odeur forte, pénétrante, et désagréable : sa fiente ressembloit à de petites crottes de brebis. Son aliment ordinaire, au rapport du capitaine du vaisseau qui l'avoit pris à bord, n'étoit que du riz cuit fort épais, et jamais on ne le voyoit boire.

« Persuadé que cet animal ne refuseroit pas d'autre nourriture, je lui donnai une branche de tilleul avec ses feuilles; mais il la rejeta. Les fruits, tels que les poires et les cerises, étoient plus de son goût. Il mangeoit volontiers du pain sec et du biscuit; mais si on les trempoit dans l'eau, il n'y touchoit pas. Chaque fois qu'on lui présentoit de l'eau, il se contentoit de la flairer sans en boire. Il aimoit à la fureur les œufs... Souvent, quand il mangeoit, il se servoit de ses pattes et de ses doigts de devant comme les écureuils. Je jugeai, par l'expérience des œufs, qu'il pourroit manger aussi des oiseaux : en effet, lui ayant donné un moineau vivant, il le tua d'abord d'un coup de dent, et le mangea tout entier fort goulument... Curieux d'éprouver si les insectes étoient aussi de son goût, je lui jetai un hanneton vivant; il le prit dans sa patte, et le mangea en entier. Je lui donnai ensuite un pinson, qu'il mangea avec aussi beaucoup d'appétit; après quoi il dormit le reste de la journée.

« Je l'ai vu souvent encore éveillé à deux heures après minuit; mais dès les six heures et demie du matin on le trouvoit profondément endormi, au point qu'on pouvoit nettoyer sa cage sans troubler son repos. Pendant le jour, étant éveillé, à force d'être agacé, il se fâchoit et mordoit le bâton; mais le tout avec un mouvement lent, et sous le cri continuel et réitéré d'*aï*, *aï*, *aï*, traînant fort long-temps chaque *aï* d'un son plaintif, langoureux, et tremblant, de la manière qu'on le rapporte du même paresseux d'Amérique. Après l'avoir ainsi longtemps tourmenté et bien éveillé, il rampoit deux ou trois tours dans sa cage, mais se rendormoit tout de suite. »

C'est sans doute cette conformité dans le cri et dans la lenteur de l'aï de l'Amérique, qui a porté M. Vosmaër à croire que c'étoit le même animal; mais, je le répète encore, il n'y a qu'à comparer seulement leurs figures pour être bien convaincu du contraire. De tout ce que M. Vosmaër expose et dit à ce sujet, on ne peut conclure autre chose, sinon qu'il y a dans l'ancien continent des animaux peut-être aussi paresseux que ceux du nouveau continent; mais le nom de *paresseux* qu'on peut leur donner en commun ne prouve nullement que ce soient des animaux du même genre.

Au reste cet animal auquel nous avons donné la dénomination de *loris de Bengale*, parce que nous n'en connoissons pas le nom propre, se trouve ou s'est autrefois trouvé dans des climats de l'Asie beaucoup moins méridionaux que le Bengale; car nous avons reconnu que la tête décharnée dont M. Daubenton a donné la description, et qui a été tirée d'un puits desséché de l'ancienne Sidon, appartient à cette espèce, et qu'on doit y rapporter aussi une dent qui m'a été envoyée par M. Pierre-Henri Tesdorpf, savant naturaliste de Lubeck. « Cette dent, dit-il, m'a été envoyée de la Chine; elle est d'un animal peut-être encore inconnu à tous les naturalistes; elle a la plus parfaite ressemblance avec les dents canines de l'hippopotame, dont je possède une tête complete dans sa peau. Autant que j'ai pu juger de la dernière dent, aussi jolie et complète que petite, quoiqu'elle ne pèse pas quatorze grains, elle semble avoir tout son accroissement, parce que l'animal dont elle est prise l'a déjà usée à proportion aussi fort que l'hippopotame le plus grand, les siennes. Le noir qu'on voit à chaque côté de la pointe de la dent semble prouver qu'elle n'est pas d'un animal jeune. L'émail est aussi préci-

sément de la même espèce que celui des dents canines de l'hippopotame; ce qui me faisoit présumer que ce très-petit animal est cependant de la même classe que l'hippopotame, qui est si gros [1]. »

Je répondis, en 1771, à M. Tesdorpf que je ne connoissois point l'animal auquel avoit appartenu cette dent; et ce n'est en effet qu'en 1775 que nous avons eu connoissance du loris de Bengale auquel elle appartient, aussi bien que la tête décharnée trouvée dans le territoire de l'ancienne Sidon. Nous donnons ici la figure de cette tête et de cette dent.

C'est au premier loris que j'ai décrit, au loris de Bengale, qu'on peut rapporter le nom de *thevangue*; que M. le chevalier d'Obsonville dit que cet animal porte dans les Indes orientales, et sur lequel il a bien voulu nous donner les notices suivantes :

« Le thevangue, qui, selon M. d'Obsonville, s'appelle aussi dans l'Inde *le tâtonneur,* et *tongre* en tamoul, vit retiré dans les rochers et les bois les plus solitaires de la partie méridionale de l'Inde, ainsi qu'à Ceylan : malgré quelques rapports d'organisation, il n'appartient ni à l'espèce du singe ni à celle du maki; il est, à ce qu'on croit, peu multiplié.

« En 1775 j'eus occasion d'acheter un thevangue. Il avoit, étant debout, un peu moins d'un pied de haut; mais on dit qu'il y en a de plus grands : cependant le mien paroissoit être tout formé; car, pendant près d'un an que je l'ai eu, il n'a point pris d'accroissement.

« La partie postérieure de sa tête, ainsi que ses oreilles, paroissent assez semblables à celles d'un singe; mais il avoit le front à proportion plus large, et aplati; son museau, aussi effilé et plus court que celui d'une fouine, se relevoit au dessus des yeux, à peu près comme celui des chiens épagneuls que l'on tire d'Espagne. Sa bouche, très-fendue et bien garnie de dents, étoit armée de quatre canines longues et aiguës. Ses yeux étoient grands et à fleur de tête; l'iris en paroissoit d'un gris brun mêlé d'une teinte jaunâtre. Il avoit le cou court, le corps très-allongé. Sa grosseur au dessus des hanches étoit de moins de trois pouces de circonférence. Je le fis châtrer : ses testicules, quoique proportionnellement fort gros, étoient absolument renfermés dans la capacité du bas-ventre; sa verge étoit détachée et couverte de son prépuce comme celle de l'homme.... Il n'avoit point de queue : ses fesses étoient charnues et sans callosités; leur carnation est d'une blancheur douce et agréable. Sa poitrine étoit large; ses bras, ses mains, et ses jambes paroissoient être bien formés : cependant les doigts en sont écartés comme ceux des singes. Le poil de la tête et du dos est d'un gris sale tirant un peu sur le fauve; celui de la partie antérieure du corps est moins épais, et presque blanchâtre.

« Sa démarche a quelque chose de contraint; elle est lente au point de parcourir au plus quatre toises en une minute : ses jambes étoient trop longues à proportion du corps, pour qu'il pût courir commodément comme les autres quadrupèdes; il alloit plus librement debout, lors même qu'il emportoit un oiseau entre ses pattes de devant.

« Il faisoit quelquefois entendre une sorte de modulation ou de sifflement assez doux : je pouvois aisément distinguer le cri du besoin, du plaisir, de la douleur, et même celui du chagrin ou de l'impatience. Si, par exemple, j'essayois de retirer sa proie, alors ses regards paroissoient altérés; il poussoit une sorte d'inspiration de voix tremblante et dont le son étoit aigu. Les Indiens disent qu'il s'accouple en se tenant accroupi, et en se serrant face à face avec sa femelle.

« Le thevangue diffère beaucoup des singes par l'extérieur de sa conformation, mais encore plus par le caractère et les habitudes : il est né mélancolique, silencieux, patient, carnivore, et noctambule, vivant isolé avec sa petite famille; tout le jour il reste accroupi, et dort la tête appuyée sur ses deux mains réunies entre les cuisses. Mais, au milieu du sommeil, ses oreilles sont très-sensibles aux impressions du dehors, et il ne néglige point l'occasion de saisir ce qui vient se mettre à sa portée. Le grand soleil paroît lui déplaire; et cependant il ne paroît pas que la pupille de ses yeux se resserre ou soit fatiguée par le jour qui entre dans les appartemens.

« Celui que je nourrissois fut d'abord mis à l'attache, et ensuite on lui donna la liberté. A l'approche de la nuit il se frottoit les yeux; ensuite, en portant attentivement ses regards de tous côtés, il se promenoit sur les meubles, ou plutôt sur des cordes que j'avois disposées à cet effet. Un peu de laitage et quelques fruits bien fondans ne lui déplaisoient pas; mais il n'étoit friand que de petits oiseaux ou d'insectes. S'il appercevoit quelqu'un de ces derniers objets, il s'approchoit d'un pas allongé et circonspect,

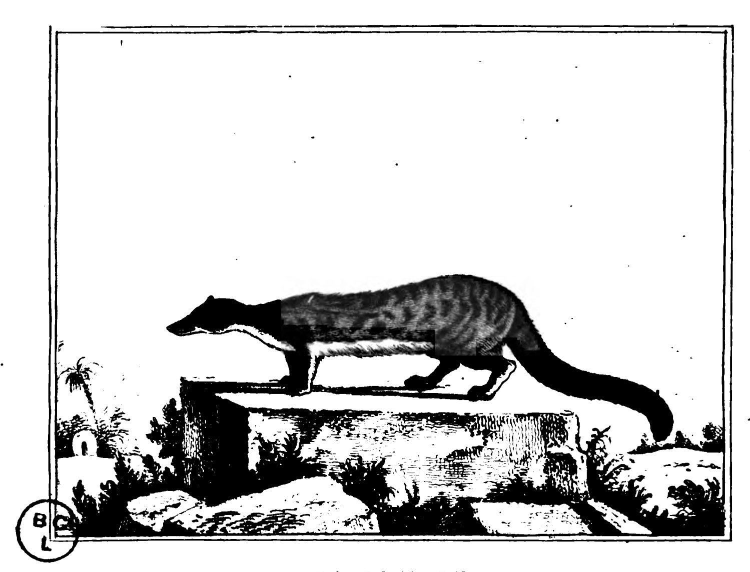
1. Lettre de M. Tesdorpf à M. de Buffon, de Lubeck en 1771.

LA MANGOUSTE

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Civette. *(Cuvier)*

Pl. 109.





LA FOSSANE

Ordre des Carnassiers . . . . *id*. . . *id*. .

LE VANSIRE[1].

Ceux qui ont parlé de cet animal l'ont pris pour un furet, auquel, en effet, il ressemble à beaucoup d'égards : cependant il en diffère par des caractères qui nous paroissent suffisans pour en faire une espèce distincte et séparée. Le vansire a douze dents mâchelières dans la mâchoire supérieure, au lieu que le furet n'en a que huit; et les mâchelières d'en bas, quoiqu'en égal nombre de dix dans ces deux animaux, ne se ressemblent ni par la forme ni par la situation respective : d'ailleurs, le vansire diffère, par la couleur du poil, de tous nos furets, quoique ceux-ci, comme tous les animaux que l'homme prend soin d'élever et de multiplier, varient beaucoup entre eux, même du mâle à la femelle.

Il nous paroît que l'animal indiqué par Seba sous la dénomination de *belette de Java*, qu'il dit que les habitans de cette île nomment *koger-angan*, et qu'ensuite M. Brisson a nommé *furet de Java*, pourroit bien être le même animal que le vansire : c'est au moins de tous les animaux connus celui duquel il approche le plus. Mais ce qui nous empêche de prononcer décisivement, c'est que la description de Seba n'est pas assez complète pour qu'on puisse établir la juste comparaison qui seroit nécessaire pour juger sans scrupule. Nous la mettons sous les yeux du lecteur[2], pour qu'il puisse lui-même la comparer avec la nôtre.

* Le vansire est, comme nous l'avons dit, un animal de Madagascar et de l'intérieur de l'Afrique, qui ressemble beaucoup au furet, à l'exception du nombre et de la forme des dents et de la longueur de la queue, qui est beaucoup plus grande dans le vansire que dans notre furet. Nous donnons ici la figure d'un animal qui nous a été envoyé de la partie orientale de l'Afrique, sous le nom de *neipse*. Par sa forme, aussi bien que par cette dénomination, j'ai reconnu que c'étoit une espèce de furet; car *nems* ou *nims* est le nom du furet en langue arabe, et ces furets d'Arabie ou ces *nems* ressemblent beaucoup plus au vansire qu'à nos furets d'Europe. Voici la description qu'en a faite M. de Sève :

« Le *nems* est un vrai furet, à le considérer dans le détail de sa forme et de sa souplesse. Quand il marche, il s'allonge et paroît bas de jambe. Il a beaucoup de conformité avec nos furets. Celui-ci étoit mâle, et avoit treize pouces dix lignes de longueur du museau à l'anus, le tronçon de la queue un pied; la hauteur du train de devant est de cinq pouces six lignes, celle du train de derrière six pouces six lignes; l'oreille est sans poil et de la même forme que celle du furet commun. Son œil est vif, et l'iris d'un fauve foncé; son museau, qui est très-fin, ne m'a pas paru avoir de moustaches. Tout le corps est couvert d'un poil long, jaspé d'un brun foncé, mêlé d'un blanc sale qui a dix lignes de longueur; ce qui fait que, par ses rayures, il ressemble au lapin *riche*. Le ventre est couvert d'un poil fauve clair sans mélange; le fond du poil de la tête, autour de l'œil, est d'une couleur jaunâtre claire, et sur le nez, les joues, les autres parties de la face où le poil est court, un ton fauve plus ou moins brun par endroit, règne partout sans mélange, se continue et se perd en diminuant dans les parties de la tête au dessus des yeux; ses jambes sont couvertes d'un poil ras fauve foncé; les pattes ont quatre doigts, et un petit doigt par derrière; les ongles sont petits et noirs; la queue, qui est au moins du double plus longue que celle de nos furets, est très-grosse au commencement du tronçon, et très-menue au bout, qui finit en pointe; de grands poils jaspés comme sur le corps couvrent cette queue. Cet animal ne boit point, à ce qu'a dit avoir observé le garçon qui en a soin. »

* M. Forster a bien voulu m'envoyer les remarques suivantes au sujet de cet animal:

« J'ai vu, dit-il, à la ménagerie du cap de Bonne-Espérance un animal du genre des mangoustes, qui venoit de l'île de Madagascar, et qui répondoit exactement à la

1. Mot dérivé de *vohang-shira*, nom de cet animal à Madagascar. « La province de Balta, dans le « royaume de Congo, offre une infinité de beaux « sables (martres), qui portent le nom d'*insires*. » (*Histoire générale des voyages*, tome V, page 87.)

Il n'y a point de sables ou de martres à Congo, et la ressemblance du nom nous fait croire que l'insire de Congo pourroit bien être le vansire de Madagascar.

2. « Javanica hæc mustela, hic repræsentata, « collo et corpore est brevioribus quam nostra; « caput tegentes pili obscure spadicei sunt, rufi qui « dorsum, dilute vero flavi qui ventrem vestiunt, « cauda interim in apicem acutum et nigricantem « desinente. » (Seba, volume I, page 78.)

description du vansire donnée par M. de Buffon. Il se plaisoit beaucoup à être dans un baquet rempli d'eau, d'où il sortoit de temps en temps. Le garde qui prenoit soin de la ménagerie nous assura que, lorsqu'on tenoit cet animal pendant quelque temps à sec et hors de l'eau, il s'y replongeoit avec empressement dès qu'on lui en laissoit la liberté. La figure qu'en a donnée M. de Buffon est assez exacte; mais elle paroît un peu trop allongée, parce qu'elle a été donnée sur une peau bourrée de cet animal, et d'ailleurs le poil est plus court que celui du vansire de la ménagerie du Cap. Ce dernier étoit à peu près de la taille de la martre ordinaire; sa queue égaloit en longueur celle du corps jusqu'à la tête; son poil étoit de couleur brune noirâtre; il avoit cinq doigts à chaque pied, bien divisés et sans membranes. Les dents incisives étoient au nombre de six, tant en haut qu'en bas; il y avoit huit mâchelières à chaque mâchoire, c'est-à-dire quatre de chaque côté, et les canines étoient isolées; ce qui fait en tout trente-deux dents. L'animal marchoit comme les mangoustes, en appuyant sur le talon. »

L'ISATIS[1].

Si le nombre des ressemblances en général, si la parfaite conformité des parties intérieures suffisoient pour assurer l'unité des espèces, le loup, le renard, et le chien n'en formeroient qu'une seule; car le nombre des ressemblances est beaucoup plus grand que celui des différences, et la similitude des parties internes est entière: cependant ces trois animaux forment trois espèces non seulement distinctes, mais encore assez éloignées pour admettre entre elles d'autres espèces; et comme celle du chacal est intermédiaire entre le chien et le loup, l'espèce de l'isatis se trouve placée de même entre le renard et le chien. Jusqu'à ce jour l'on n'avoit regardé cet animal que comme une variété dans l'espèce du renard: mais la description qu'en a donnée M. Gmelin, et de laquelle nous ferons ici l'extrait, ne permet plus de douter que ce ne soient deux espèces différentes.

L'isatis est très-commun dans toutes les terres du Nord voisines de la mer Glaciale, et ne se trouve guère en deçà du 69e degré de latitude. Il est tout-à-fait ressemblant au renard par la forme de son corps et par la longueur de la queue; mais par la tête il ressemble plus au chien: il a le poil plus doux que le renard commun, et son pelage est blanc dans un temps, et bleu cendré dans d'autres temps. La tête est courte à proportion du corps; elle est large auprès du cou, et se termine par un museau assez pointu; les oreilles sont presque rondes. Il y a cinq doigts et cinq ongles aux pieds de devant, et seulement quatre doigts et quatre ongles aux pieds de derrière. Dans le mâle, la verge est à peine grosse comme une plume à écrire; les testicules sont gros comme des amandes, et si fort cachés dans le poil, qu'on a peine à les trouver. Les poils dont tout le corps est couvert sont longs d'environ deux pouces; ils sont lisses, touffus, et doux comme de la laine: les narines et la mâchoire inférieure ne sont pas revêtues de poils; la peau est apparente, noire, et nue dans ces parties.

L'estomac, les intestins, les viscères, les vaisseaux spermatiques tant du mâle que de la femelle, sont semblables à ceux du chien; il y a de même un os dans la verge, et le squelette entier ressemble à celui d'un renard.

La voix de l'isatis tient de l'aboiement du chien et du glapissement du renard. Les marchands qui font commerce de pelleteries distinguent deux sortes d'isatis, les uns blancs, et les autres d'un bleu cendré: ceux-ci sont les plus estimés; et plus ils sont bleus ou bruns, plus ils sont chers. Cette différence dans la couleur du poil ne fait pas qu'ils soient d'espèces différentes: des chasseurs expérimentés ont assuré à M. Gmelin que, dans la même portée, il se trouvoit de petits isatis blancs et d'autres cendrés, ainsi l'un n'est qu'une variété de l'autre.

Le climat des isatis est le Nord, et les terres qu'ils habitent de préférence sont celles des bords de la mer Glaciale et des fleuves qui y tombent. Ils aiment les lieux découverts, et ne demeurent pas dans les bois; on les trouve dans les endroits les plus froids, les plus montueux, et les plus nus

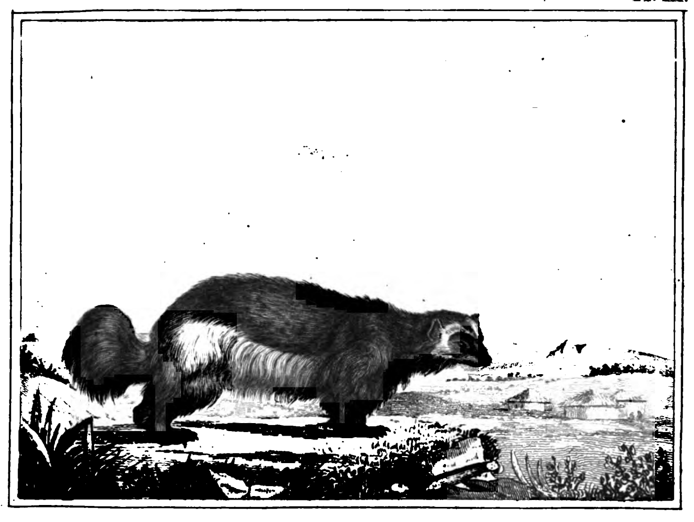
1. Nom que M. Gmelin a donné à cet animal, et que nous avons adopté. Jonston indique aussi ce nom.

Peszi en langue russe, selon Gmelin.

LE GLOUTON

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Plantigrades. *Genre* Glouton. (*Cuvier*)

Pl. III.





LE CARCAJOU

Ordre des Carnassiers . . . . *id.* . . *id.*

de la Norwége, de la Laponie, de la Sibérie, et même en Islande. Ces animaux s'accouplent au mois de mars; et, ayant les parties de la génération conformées comme les chiens, ils ne peuvent se séparer dans le temps de l'accouplement. Leur chaleur dure quinze jours ou trois semaines : pendant ce temps ils sont toujours à l'air; mais ensuite ils se retirent dans des terriers qu'ils ont creusés d'avance : ces terriers, qui sont étroits et fort profonds, ont plusieurs issues; ils les tiennent propres, et y portent de la mousse pour être plus à l'aise. La durée de la gestation est, comme dans les chiennes, d'environ neuf semaines : les femelles mettent bas à la fin de mai ou au commencement de juin, et produisent ordinairement six, sept, ou huit petits [1]. Les isatis qui doivent être blancs sont jaunâtres en naissant, et ceux qui doivent être d'un bleu cendré sont noirâtres, et leur poil à tous est alors très-court : la mère les allaite et les garde dans le terrier pendant cinq ou six semaines, après quoi elle les fait sortir, et leur apporte à manger. Au mois de septembre, leur poil a déjà plus d'un demi-pouce de longueur. Les isatis qui doivent devenir blancs le sont déjà sur tout le corps, à l'exception d'une bande longitudinale sur le dos, et d'une autre transversale sur les épaules, qui sont brunes; et c'est alors que l'isatis s'appelle *renard croisé* [2] : mais cette croix brune disparoît avant l'hiver; et alors ils sont entièrement blancs, et leur poil a plus de deux pouces de longueur : vers le mois de mai il commence à tomber, et la mue s'achève en entier dans le mois de juillet. Ainsi la fourrure n'en est bonne qu'en hiver.

L'isatis vit de rats, de lièvres et d'oiseaux; il a autant de finesse que le renard pour les attraper : il se jette à l'eau, et traverse les lacs pour chercher les nids des canards et des oies; il en mange les œufs et les petits, et n'a pour ennemis, dans ces climats déserts et froids, que le glouton, qui lui dresse des embûches et l'attend au passage.

Comme le loup, le renard, le glouton, et les autres animaux qui habitent les parties du nord de l'Europe et de l'Asie, ont passé d'un continent à l'autre, et se retrouvent tous en Amérique, l'isatis doit s'y trouver aussi; et je présume que le renard gris argenté de l'Amérique septentrionale, dont Catesby a donné la figure, pourroit bien être l'isatis plutôt qu'une simple variété de l'espèce du renard.

* Par une lettre datée de Londres, le 19 février 1768, M. Collinson m'écrit dans les termes suivans :

« Un de mes amis, M. Paul Demidoff, Russien, qui admire vos ouvrages, vous envoie le dessin d'un animal qui n'est point encore décrit, appelé *cossac*. Il vient des grands déserts de Tartarie, situés entre les rivières *Jaïk*, *Emba*, et les sources de l'*Irtish*. Ces cossacs y sont en si grand nombre, que les Tartares en apportent tous les ans cinquante mille peaux à *Orembourgh*, d'où on les porte en Sibérie et en Turquie.

	pi.	po.	lig.
Il a du bout du museau à l'origine de la queue	1	7	11
De la plante du pied au sommet de la tête	1	2	8
De la plante du pied au dessus des épaules	»	11	»
Longueur de la tête	»	5	2
Longueur des oreilles	»	2	2
Distance entre les oreilles	»	3	»
Longueur de la queue	»	10	»

« La forme de la tête, le doux regard et l'aboiement de cet animal, semblent le rapprocher du chien; néanmoins il a de commun avec le renard sa queue et sa fourrure très-belle et très-douce. Son sang est d'une nature ardente, et il répand une assez mauvaise odeur par la respiration, comme le chacal et le loup. »

Il m'a paru, par ce dessin, et encore plus par cette courte description de M. Demidoff et par celle de M. Gmelin, que cet animal est l'isatis dont nous avons parlé, et c'est pour cela que je l'ai fait graver (voy. planche 46).

1. M. Gmelin dit, d'après le témoignage des chasseurs, que ces animaux produisent quelquefois vingt ou vingt-cinq petits d'une seule portée. Je crois ce fait très-suspect et le nombre très-exagéré.

2. Cette indication paroît assez précise pour qu'on puisse croire que le *vulpes crucigera* de Gesner (*Icon. quad.* fig. pag. 190) et de Rzaczynski (*Hist. nat. Pol.*, page 231) est le même animal que l'isatis.

LE GLOUTON[1].

Le glouton, gros de corps et bas des jambes, est à peu près de la forme d'un blaireau; mais il est une fois plus épais et plus grand : il a la tête courte, les yeux petits, les dents très-fortes, le corps trapu, la queue plutôt courte que longue, et bien fournie de poil à son extrémité. Il est noir sur le dos, et d'un brun roux sur les flancs : sa fourrure est une des plus belles et des plus recherchées. On le trouve assez communément en Laponie et dans toutes les terres voisines de la mer du Nord, tant en Europe qu'en Asie : on le retrouve sous le nom de *carcajou* au Canada et dans les autres parties de l'Amérique la plus septentrionale; il y a même toute apparence que l'animal de la baie de Hudson que M. Edwards a donné sous le nom de *quickhatch* ou *wolverenne*, petit ours ou louveteau, selon son traducteur, est le même que le carcajou de Canada, le même que le glouton du nord de l'Europe; il me paroît aussi que l'animal indiqué par Fernandès sous le nom de *tepeytzcuitli* ou *chien de montagne*, pourroit bien être le glouton, dont l'espèce s'est peut-être répandue jusque dans les montagnes désertes de la Nouvelle-Espagne.

Olaüs Magnus me paroît être le premier qui ait fait mention de cet animal : il dit qu'il est de la grosseur d'un grand chien; qu'il a les oreilles et la face d'un chat, les pieds et les ongles très-forts; le poil brun, long et touffu; la queue fournie comme celle du renard, mais plus courte. Selon Scheffer, le glouton a la tête ronde, les dents fortes et aiguës, semblables à celles du loup, le poil noir, le corps large, et les pieds courts comme ceux de la loutre. La Hontan, qui a parlé le premier du carcajou de l'Amérique septentrionale, dit : « Figurez-vous un double blaireau, c'est l'image la plus ressemblante que je puisse donner de cet animal. » Selon Sarrazin, qui probablement n'en avoit vu que de petits, les carcajous n'ont guère que deux pieds de longueur de corps, et huit pouces de queue. « Ils ont, dit-il, la tête fort courte et fort grosse, les yeux petits, les mâchoires très-fortes, garnies de trente-deux dents bien tranchantes. » Le petit ours ou le louveteau d'Edwards, qui me paroît être le même animal, étoit, dit cet auteur, une fois aussi gros qu'un renard; il avoit le dos arqué, la tête basse, les jambes courtes, le ventre presque traînant à terre, la queue d'une longueur médiocre et touffue vers l'extrémité. Tous s'accordent à dire qu'on ne trouve cet animal que dans les parties les plus septentrionales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. M. Gmelin est le seul qui semble assurer qu'il voyage jusque dans les pays chauds. Mais ce fait me paroît très suspect, pour ne pas dire faux : M. Gmelin, comme quelques autres naturalistes, a peut-être confondu l'hyène du Midi avec le glouton du Nord, qui se ressemblent en effet par les habitudes naturelles, et surtout par la voracité, mais qui sont, à tous autres égards, des animaux très-différens.

Le glouton n'a pas les jambes faites pour courir; il ne peut même marcher que d'un pas lent; mais la ruse supplée à la légèreté qui lui manque; il attend les animaux au passage; il grimpe sur les arbres pour se lancer dessus, et les saisir avec avantage; il se jette sur les élans et sur les rennes, leur entame le corps, et s'y attache si fort avec les griffes et les dents, que rien ne peut l'en séparer : ces pauvres animaux précipitent en vain leur course; en vain ils se frottent contre les arbres, et font les plus grands efforts pour se délivrer; l'ennemi, assis sur leur croupe ou sur leur cou, continue à leur sucer le sang, à creuser leur plaie, à les dévorer en détail avec le même acharnement, la même avidité, jusqu'à ce qu'il les ait mis à mort. Il est, dit-on, inconcevable combien de temps le glouton peut manger de suite, et combien il peut dévorer de chair en une seule fois.

Ce que les voyageurs en rapportent est peut-être exagéré : mais en rabattant beaucoup de leurs récits, il en reste encore assez pour être convaincu que le glouton est beaucoup plus vorace qu'aucun de nos animaux de proie; aussi l'a-t-on appelé le *vautour des quadrupèdes*. Plus insatiable, plus déprédateur que le loup, il détruiroit tous les autres animaux, s'il avoit autant d'agilité : mais il est réduit à se traîner pesamment, et le seul animal qu'il puisse prendre à la course est le castor, duquel il vient très-aisément à bout, et dont il attaque quelquefois les cabanes pour le dévorer avec ses petits, lorsqu'ils ne peuvent assez tôt gagner l'eau; car le castor le devance à

1. Nom que l'on a donné à cet animal à cause de son insatiable voracité.

la nage, et le glouton, qui voit échapper sa proie, se jette sur le poisson; et lorsque toute chair vivante vient à lui manquer, il cherche les cadavres, les déterre, les dépèce, et les dévore jusqu'aux os.

Quoique cet animal ait de la finesse, et mette en œuvre des ruses réfléchies pour se saisir des autres animaux, il semble qu'il n'ait pas de sentiment distinct pour sa conservation, pas même l'instinct commun pour son salut : il vient à l'homme ou s'en laisse approcher, sans apparence de crainte. Cette indifférence, qui paroît annoncer l'imbécillité, vient peut-être d'une cause très-différente. Il est certain que le glouton n'est pas stupide, qu'il trouve les moyens de satisfaire à son appétit toujours pressant, et plus qu'immodéré; il ne manque pas de courage, puisqu'il attaque indifféremment tous les animaux qu'il rencontre, et qu'à la vue de l'homme il ne fuit, ni ne marque, par aucun mouvement, le sentiment de la peur spontanée : s'il manque donc d'attention sur lui-même, ce n'est point indifférence pour sa conservation, ce n'est qu'habitude de sécurité. Comme il habite un pays presque désert, qu'il y rencontre très-rarement des hommes, qu'il n'y connoît point d'autres ennemis, que toutes les fois qu'il a mesuré ses forces avec les animaux il s'est trouvé supérieur, il marche avec confiance, et n'a pas le germe de la crainte, qui suppose quelque épreuve malheureuse, quelque expérience de sa foiblesse : on le voit par l'exemple du lion, qui ne se détourne pas de l'homme, à moins qu'il n'ait éprouvé la force de ses arm s; et le glouton, se traînant sur la neige dans son climat désert, ne laisse pas d'y marcher en toute sécurité, et d'y régner en lion, moins par sa force que par la foiblesse de ceux qui l'environnent.

L'isatis, moins fort, mais beaucoup plus léger que le glouton, lui sert de pourvoyeur : celui-ci le suit à la chasse, et souvent lui enlève sa proie avant qu'il l'ait entamée : au moins il la partage; car, au moment que le glouton arrive, l'isatis, pour n'être pas mangé lui-même, abandonne ce qui lui reste à manger. Ces deux animaux se creusent également des terriers; mais leurs autres habitudes sont différentes : l'isatis va souvent par troupe; le glouton marche seul, ou quelquefois avec sa femelle. On les trouve ordinairement ensemble dans leurs terriers. Les chiens, même les plus courageux, craignent d'approcher et de combattre le glouton; il se défend des pieds et des dents, et leur fait des blessures mortelles : mais, comme il ne peut échapper par la fuite, les hommes en viennent aisément à bout.

La chair du glouton, comme celle de tous les animaux voraces, est très-mauvaise à manger; on ne le recherche que pour en avoir la peau, qui fait une très-bonne et magnifique fourrure : on ne met au dessus que celle de la zibeline et du renard noir; et l'on prétend que, quand elle est bien choisie, bien préparée, elle a plus de lustre qu'aucune autre, et que, sur un fond d'un beau noir, la lumière se réfléchit et brille par parties comme sur une étoffe damassée.

* Nous donnons ici (voyez planche 46) la figure du glouton, qui manquoit dans l'article précédent. Cet animal m'a été envoyé vivant des parties les plus septentrionales de la Russie; il a néanmoins vécu pendant plus de dix-huit mois à Paris : il étoit si fort privé, qu'il n'étoit aucunement féroce et ne faisoit de mal à personne. Sa voracité a été aussi exagérée que sa cruauté : il est vrai qu'il mangeoit beaucoup; mais il n'importunoit pas vivement ni fréquemment quand on le privoit de nourriture. Le dessin représente très-bien cet animal, dont néanmoins j'ai cru devoir donner ici la description. Il avoit deux pieds deux pouces de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; le museau noir jusqu'aux sourcils; les yeux petits et noirs; depuis les sourcils jusqu'aux oreilles le poil étoit blanc mêlé de brun; les oreilles fort courtes, c'est-à-dire d'un pouce de longueur; le poil ras sur les oreilles; sous la mâchoire inférieure, il est tacheté de blanc, ainsi qu'entre les deux pieds de devant; les jambes de devant ont onze pouces de longueur depuis l'extrémité des ongles jusqu'au corps; celles de derrière un pied; la queue huit pouces, y compris quatre pouces de poil à son extrémité; les quatre jambes, la queue, et le dessus du dos noirs, ainsi que le dessous du ventre; au nombril une tache blanche; les parties de la génération rousses; le poil roux, depuis les épaules jusqu'à l'origine de la queue; le poil intérieur ou duvet blanc, il n'est pas aussi épais dans ces endroits que sur le dos; les pieds de devant, depuis le talon jusqu'au bout des ongles, longs de trois pouces neuf lignes; cinq ongles fort crochus et séparés, celui du milieu d'un pouce et demi de long; cinq durillons sous les ongles; quatre se tenant ensemble et formant sous le pied un demi-cercle, et un autre au talon; cinq ongles de même aux pieds de derrière, neuf durillons et point de talon.

Largeur du pied de devant, deux pouces et demi; longueur des pieds de derrière, quatre pouces neuf lignes; largeur des pieds de derrière, deux pouces neuf lignes. Six dents incisives à la mâchoire supérieure, dont une, de chaque côté, un peu plus grosse que les quatre autres; deux grosses dents de sept lignes de longueur un peu crochues, comme on le voit dans la tête au bas de la planche; cinq dents mâchelières, dont une du côté de la gorge entre en dedans de la gueule, et dont deux sont beaucoup plus grosses que les trois autres. Cinq dents mâchelières à la mâchoire inférieure, dont une fort grosse; deux grandes dents un peu crochues, et six petites presque ras. Un peu de poil de deux pouces de longueur autour de la gueule et au dessus des yeux.

Cet animal étoit assez doux; il craint l'eau, il a peur des chevaux et des hommes habillés de noir; il marche en sautant, mange considérablement. Quand il avoit bien mangé, et qu'il restoit de la viande, il avoit soin de la cacher dans sa cage et de la couvrir de paille. En buvant, il lape comme un chien; il n'a aucun cri. Quand il a bu, il jette avec ses pattes ce qui reste d'eau par dessous son ventre. Il est rare de le voir tranquille, parce qu'il se remue toujours. Il mangeroit plus de quatre livres de viande par jour si on les lui donnoit; il ne mange point de pain, et mange si goulument presque sans mâcher, qu'il s'en étrangle.

Cet animal, qui n'est pas rare dans la plupart des contrées septentrionales de l'Europe, et même de l'Asie, ne se trouve fréquemment en Norwége, selon Pontoppidan, que dans le diocèse de Drontheim. Il dit que la peau en est très-précieuse, et qu'on ne les tire point à coups de fusil pour ne la pas endommager; que le poil en est doux et d'un noir nuancé de brun et de jaune.

* J'ai dit que le glouton n'est pas rare dans les contrées septentrionales de l'Europe et même de l'Asie. M. Krachenninikow rapporte à ce sujet qu'il y a au Kamtschatka un animal appelé *glouton*, dont la fourrure est si estimée, que, pour dire qu'un homme est richement habillé, on dit qu'il est vêtu de fourrure de glouton. « Les femmes de Kamtschatka, dit-il, ornent leurs cheveux avec les pattes blanches de cet animal, et elles en font très-grand cas; cependant les Kamtschatkadales en tuent si peu, qu'ils sont obligés d'en tirer de *Jakustki*, qui leur reviennent fort cher. Ils préfèrent les blanches et les jaunes, quoique les noires et les brunes soient plus estimées..... Ils ne peuvent faire un plus grand présent à leurs femmes ou à leurs maîtresses, que de leur donner une de ces peaux; et c'est pourquoi elles se vendoient autrefois depuis trente jusqu'à soixante roubles; ils donnent pour deux de leurs pattes jusqu'à deux castors marins (saricoviennes). On trouve aussi beaucoup de ces gloutons dans les environs de *Karaga*, d'*Anadirska*, et de *Kolima*. Ils sont très-adroits à la chasse des cerfs, et voici la manière dont ils s'y prennent pour les tuer. Ils montent sur un arbre avec quelques brins de cette mousse qu'ils ont coutume de manger : lorsqu'ils en voient venir quelques-uns, ils la laissent tomber à terre, et, prenant le moment que le cerf s'approche pour la manger, ils s'élancent sur son dos, le saisissent par le bois, lui crèvent les yeux, et le tourmentent si fort, que ce malheureux animal, pour mettre fin à ses peines et se débarrasser de son ennemi, se heurte la tête contre un arbre, et tombe mort sur la place. Il n'est pas plutôt à bas, que le glouton le dépèce par morceaux, cache sa chair dans la terre, pour empêcher que les autres animaux ne la mangent, et il n'y touche point qu'il ne l'ait mise en sûreté. Les gloutons qui se trouvent aux environs du fleuve Léna s'y prennent de la même manière pour tuer les chevaux. Cependant, quelque cruels que paroissent ces animaux, on les prive aisément, et ils paroissent alors bien moins voraces. »

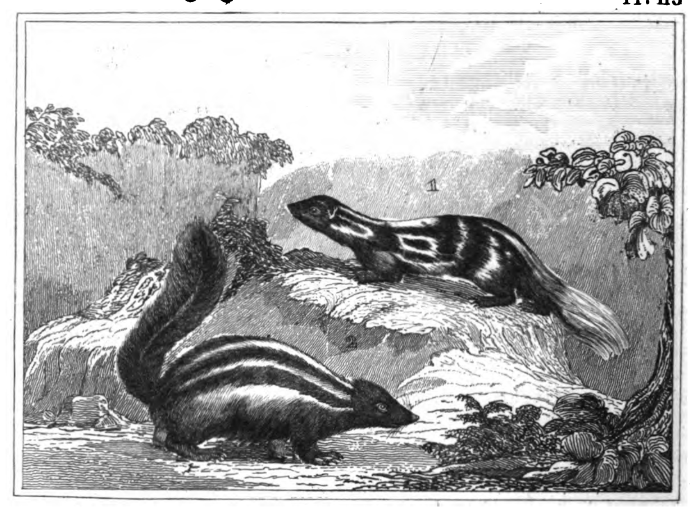
LE CARCAJOU.

Nous donnons ici la description d'un animal d'Amérique, dont on a envoyé la peau bourrée à M. Aubry, curé de Saint-Louis, sous le nom de *carcajou*, mais qui n'a pas autant de rapport que je l'aurois pensé avec cet animal que j'ai dit être le même que le glouton de notre Nord; car il semble même approcher de très-près de l'espèce de notre blaireau d'Europe : ses ongles ne sont point faits pour déchirer une proie, mais pour creuser la terre; en sorte que nous le regardons comme une espèce voisine, ou même

1. LE ZORILLE. 2. LE CONEPATE

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Marte. (*Cuvier*)

Pl. n3





LA MOUFETTE DU CHILI

Ordre des Carnassiers. . . *id* . . *id*

comme une variété de l'espèce du blaireau; il ne faut que le comparer avec la figure de notre blaireau pour en reconnoître la ressemblance. Cependant il en diffère en ce qu'il n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que notre blaireau en a cinq; mais le cinquième petit doigt, qui paroît lui manquer, peut avoir été oblitéré dans la peau desséchée. Il différoit également du carcajou ou glouton par ce même caractère; car le glouton a aussi, comme le blaireau, cinq doigts aux pieds de devant : ainsi nous doutons beaucoup que cet animal, envoyé sous le nom de *carcajou*, soit, en effet, le vrai carcajou. Nous joignons ici la description de sa peau bourrée, qui est bien conservée dans le cabinet de M. le curé de Saint-Louis. On lui a assuré qu'il venoit du pays des Esquimaux. Il a deux pieds deux pouces du bout du museau à l'origine de la queue. Quoiqu'il ressemble beaucoup au blaireau, il en diffère par la couleur et la qualité du poil, qui est bien plus doux, plus soyeux, et plus long; et ce n'est que par ce seul caractère qu'il pourroit se rapprocher du carcajou et du glouton du nord de l'Europe. Il est à peu près de la couleur du loup-cervier, d'un blanc grisâtre; sa tête est rayée de bandes blanches, mais différemment de celle du blaireau. Les oreilles sont courtes et blanches; il a trente-deux dents, six incisives, deux canines fort grosses, quatre mâchelières de chaque côté, et le blaireau en a cinq. Le bout du nez est noirâtre. Les poils du corps, qui ont communément quatre pouces et demi ou cinq pouces, sont de quatre couleurs dans leur longueur, d'un brun clair depuis l'origine jusqu'à près de la moitié, ensuite fauve clair, puis noirs près de l'extrémité qui est blanche; le dessous du corps est couvert de poils blancs; les jambes sont aussi couverte de longs poils d'un brun musc foncé. Les pieds de devant n'ont que quatre doigts, et ceux de derrière cinq. Les ongles des pieds de devant sont fort grands; le plus long a jusqu'à seize lignes, et le plus long des pieds de derrière n'en a que sept. La queue n'a que trois pouces huit lignes de tronçon; elle est terminée par de longs poils qui l'environnent, et qui sont de couleur fauve.

Je suis persuadé que le carcajou d'Amérique est le même animal que le glouton d'Europe, ou du moins qu'il est d'une espèce très-voisine; mais je dois observer que, faute d'être assez informé, je crois être tombé dans une méprise occasionée par la ressemblance du nom et de quelques habitudes naturelles, communes à deux animaux différens. J'ai cru que le kinkajou étoit le même animal que le carcajou, et je n'ai reconnu cette erreur qu'à la vue de deux animaux dont l'un étoit à la foire Saint-Germain en 1773, annoncé sur l'affiche, *animal inconnu à tous les naturalistes;* et il l'étoit en effet. Un autre tout pareil est encore actuellement vivant à Paris, chez M. Chauveau, qui l'a amené de la Nouvelle-Espagne, et M. Messier, astronome de l'Académie des Sciences, l'a nourri pendant deux ou trois ans. C'est celui dont nous donnons ici la figure, et que nous croyons être le vrai kinkajou. M. Chauveau pensoit que ce pouvoit être un acouchi ou un coati; il dit qu'à la vérité il n'a ni le nez allongé ni la queue annelée du coati, mais qu'il a d'ailleurs le même poil, les mêmes membres, le même nombre de doigts, et surtout des dents canines pareilles, et telles que M. Perrault les a fait dessiner pour le coati, c'est-à-dire anguleuses et cannelées sur les trois faces. M. Chauveau avoue qu'il diffère encore du coati par sa queue prenante, avec laquelle il se suspend et s'accroche à tout ce qu'il rencontre lorsqu'il veut descendre.

« Il ne la redresse même, dit-il, que quand ses pieds sont assurés; il s'en sert heureusement pour saisir et approcher de lui les choses auxquelles il ne peut atteindre. Il se couche et dort dès qu'il voit le jour, et s'éveille à l'approche de la nuit. Alors il est d'une vivacité extraordinaire. Il grimpe avec une grande facilité, et furette partout. Il arrache tout ce qu'il trouve, soit en jouant, soit en cherchant des insectes : sans cela on pourroit le laisser en liberté; et même, avant d'être en France, on ne l'attachoit pas du tout; il sortoit et alloit où il vouloit pendant la nuit, et le lendemain matin on le retrouvoit toujours couché à la même place. On vient à bout de l'éveiller en l'excitant pendant le jour; mais il semble que le soleil ou sa réverbération l'effraie ou le suffoque. Il est assez caressant, sans cependant être docile; il sait seulement distinguer son maître et le suivre. Il boit de tout, de l'eau, du café, du lait, du vin, et même de l'eau-de-vie, surtout s'il y a du sucre; et il en boit jusqu'à s'enivrer, ce qui le rend malade pendant plusieurs jours. Il mange aussi de tout indistinctement, du pain, de la viande, des légumes, des racines, principalement des fruits; on lui a donné longtemps pour nourriture ordinaire du pain trempé de lait, des légumes, et des fruits. Il aime passionnément les odeurs, et est

très-friand de sucre et de confitures.

« Il se jette sur les volailles, et c'est toujours sous l'aile qu'il les saisit; il paroît en boire le sang, et il les laisse sans les déchirer : quand il a le choix, il préfère un canard à une poule, et cependant il craint l'eau. Il a différens cris; quand il est seul pendant la nuit, on l'entend très-souvent jeter des sons qui ressemblent assez en petit à l'aboiement d'un chien, et il commence toujours par éternuer. Quand il joue et qu'on lui fait du mal, il se plaint par un petit cri pareil à celui d'un jeune pigeon. Quand il menace, il siffle à peu près comme une oie; quand il est en colère, ce sont des cris confus et éclatans. Il ne se met guère en colère que quand il a faim; il tire une langue d'une longueur démesurée lorsqu'il bâille. C'étoit une femelle, et l'on a cru remarquer que, depuis trois ans qu'elle est en France, elle n'a été qu'une fois en chaleur; elle étoit alors presque toujours furieuse [1]. »

Voici la description que M. de Sève a faite d'un animal tout semblable, qui étoit à la foire Saint-Germain en 1773 :

« Par le poil, dit-il, il a plus d'analogie à la loutre qu'aux autres animaux; mais il n'a point de membrane entre les doigts des pieds : il a la queue aussi longue que le corps, au lieu que celle de la loutre n'est que moitié de la longueur du corps. Il a bien en marchant l'allure de la fouine par son corps allongé; mais il n'y ressemble pas par la queue, ni par les formes de la tête, qui ont plus de rapport, dans cette partie, à celles de la loutre. L'œil est plus gros que celui de la fouine, qui a le museau plus allongé; la tête, de face, tient un peu du petit chien danois. Il a une langue extrêmement longue et menue, qu'il allonge quelquefois dans la journée : cette langue est douce lorsqu'il lèche; car cet animal paroît être d'un assez bon naturel. Il étoit fort doux ce carême dernier, quand j'ai commencé à le dessiner : mais le public, qui l'agace, l'a rendu méchant; à présent il mord quelquefois après avoir léché. Il est jeune, et ses dents ne me paroissent pas formées, comme je le dirai ci-après. Il est d'un tempérament remuant, aimant à grimper; souvent il se tient sur son derrière, se gratte avec ses pieds de devant comme les singes, joue, retourne ses pattes l'une dans l'autre, et fait d'autres singeries. Il mange comme l'écureuil, tenant entre ses pattes les fruits ou herbes qu'on lui donne. On ne lui a jamais donné de viande ni de poisson. Lorsqu'il s'irrite, il cherche à s'élancer, et son cri, dans sa colère, tient beaucoup de celui d'un gros rat. Son poil n'a aucune odeur. Il a la dextérité de se servir de sa queue pour accrocher les différentes choses qu'il veut attirer à lui. Il se pend avec cette queue, et aime à s'attacher de cette façon à tout ce qu'il rencontre. J'ai observé que ses pieds, dont les doigts ont une certaine longueur, se réunissent volontiers quand il marche ou grimpe; ils ne s'écartent point en s'appuyant, comme font les doigts des autres animaux, et les pieds ont par conséquent une forme allongée; il a aussi en marchant un peu les pieds en dedans. Enfin cet animal (*au dire de Saint-Louis, oiseleur, rue de Richelieu, à Paris, qui l'a acheté d'un particulier*) vient de la côte d'Afrique ; on l'appeloit *kinkajou*, et l'espèce en est rare. Il se figure que c'est le nom de l'île ou du pays d'où il vient, ne pouvant avoir, par les personnes qui le lui ont vendu, les éclaircissemens nécessaires. Je dirai seulement que ce kinkajou, qui est femelle, tient en général plus de la loutre que des autres animaux par rapport aux poils, qui sont courts et épais, mêlés de quelques poils plus longs. Les poils de la tête, comme ceux du corps et de la queue, sont d'une teinte jaune et olivâtre, mêlée de gris et de brun; par le luisant du poil, qui est changeant à l'aspect du jour, il forme des tons différens, plus gris, plus verdâtres (qui sont les dominans), ou plus bruns. Ce poil est de couleur grise, blanchâtre dans la plus grande partie, et d'un fauve verdâtre sale à l'extrémité; il est mélangé d'autres poils dont l'extrémité est de couleur brune, indépendamment de plus grands poils noirs, mêlés plus ou moins dans les autres poils, et qui forment à côté des yeux des bandes qui s'étendent vers le front, et une autre au milieu qui s'affoiblit vers le cou. L'œil tient beaucoup de celui de la loutre; la pupille est fort petite, et l'iris d'un brun musc ou roussâtre. Le museau est d'un brun noir, comme le tour des yeux. Le bout du nez est méplat, comme aux petits chiens, et les narines très-arquées. L'ouverture de la bouche est de quinze lignes. Les dents, qui paroissent jaunes, sont au nombre de trente-deux. Dans la mâchoire supérieure il y a six incisives, comme dans la mâchoire inférieure, deux canines au devant de chacune, et quatre mâchelières de chaque côté aux deux mâchoires. Ces dents canines sont très-grosses; la supérieure croise l'inférieure : aussi dans la mâchoire

1. Note communiquée par M. Simon Chauveau à M. de Buffon.

y a-t-il un vide entre les incisives et la canine inférieure pour y recevoir la supérieure. Les mâchelières paroissent peu fournies, surtout les dernières, qui annoncent la jeunesse de ce petit animal. Ainsi il a douze dents incisives, quatre canines, seize mâchelières, qui lui font trente-deux dents. Ses oreilles, plus longues que larges, sont arrondies à leurs extrémités, et couvertes d'un poil court de la couleur de celui du corps. Les côtés et le dessous du cou, le dedans des jambes, sont d'un jaune doré extrêmement vif par endroits. Cette même teinte dorée et plus foncée domine dans plusieurs endroits de la tête et des jambes de derrière. Le ventre est d'un blanc grisâtre, teint de jaune par endroits. La queue est partout garnie de poils; elle est grosse à l'origine du tronçon, va en diminuant imperceptiblement, et finit en pointe à l'extrémité. Il la porte horizontalement en marchant. Le dessous de ses pattes, qui est sans poil, est couleur de chair vermeille. Les ongles sont blancs, crochus, et faisant la gouttière en dessous. »

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, prise en ligne superficielle	2	5	6
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite	2	3	»
Longueur de la tête, du bout du museau à l'occiput	»	2	6
Circonférence du bout du museau	»	3	9
Circonférence du museau au dessus des yeux	»	5	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	»	1	5
Même distance entre l'angle postérieur de l'œil	»	1	7
Largeur de l'œil d'un angle à l'autre	»	»	7
Ouverture de l'œil	»	»	6
Distance entre les angles postérieurs des yeux en ligne superficielle	»	»	11
La même distance en ligne droite	»	»	7
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles	»	7	6
Longueur des oreilles	»	1	1
Largeur de la base mesurée en ligne droite	»	»	7
Longueur du cou	»	1	9
Circonférence du cou	»	6	11
Hauteur du train de devant	»	6	9
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet	»	3	1
Longueur de l'avant-bras près du coude	»	1	9
Épaisseur de l'avant-bras près du coude	»	1	2
Circonférence du poignet	»	2	7
Circonférence du métacarpe	»	2	8
Longueur du poignet jusqu'au bout des ongles	»	1	9
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	»	10	4
Circonférence du corps, prise à l'endroit le plus gros	»	11	6
Circonférence du corps, devant les jambes de derrière	»	9	10
Hauteur du train de derrière	»	7	3
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	»	4	7
Largeur du haut de la jambe	»	2	1
Épaisseur	»	1	4
Largeur à l'endroit du talon	»	1	3
Circonférence du métatarse	»	2	9
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	3	»
Largeur du pied de devant	»	1	1
Largeur du pied de derrière	»	1	2
Longueur des grands ongles	»	»	4½
Largeur à la base	»	3	»
Longueur de la queue	1	3	9
Circonférence de la queue à son origine	»	4	6
Diamètre de la queue à son origine	»	2	1

LE KINKAJOU.

La conformité des noms de *kinkajou* et de *carcajou* m'avoit porté à croire, avec tous les autres naturalistes, qu'ils appartenoient au même animal. Cependant, ayant recherché dans les anciens voyageurs, j'ai retrouvé ce même passage de Denis, que je n'avois cité qu'en partie, parce que j'avois imaginé que ce voyageur s'étoit trompé en disant que le kinkajou, que je prenois alors pour le carcajou, ressembloit à un chat,

d'autant que tous les autres voyageurs s'accordoient à donner au carcajou une figure différente et semblable à celle du glouton. Voici donc ce passage en entier :

« Le kinkajou ressemble un peu à un chat d'un poil roux brun; il a la queue longue et la relève sur son dos, pliée en deux ou trois plis; il a des griffes et grimpe sur les arbres, où il se couche tout de son long sur les branches pour attendre sa proie et se jeter dessus pour la dévorer. Il se jette sur le dos d'un orignal, l'entoure de sa queue, lui ronge le cou au dessus des oreilles, jusqu'à ce qu'il tombe. Quelque vite que puisse courir l'orignal, et quelque fort qu'il puisse se frotter contre les arbres ou les buissons, le kinkajou ne lâche jamais prise; mais s'il peut gagner l'eau, il est sauvé, parce qu'alors le kinkajou lâche prise et saute à terre. Il y a quatre ans qu'un kinkajou m'attrapa une génisse et lui coupa le cou. Les renards sont ses chasseurs; ils vont à la découverte tandis que le kinkajou est en embuscade, où il attend l'orignal, que les renards ne manquent pas de lui amener. »

Cette notice s'accorde assez avec la figure et la description que nous venons de donner de cet animal, pour présumer que c'est le même, et que le carcajou et le kinkajou sont deux animaux d'espèces distinctes et séparées, qui n'ont de commun entre eux que de se jeter sur les orignaux et sur les autres bêtes fauves pour en boire le sang.

Nous venons de dire que le kinkajou se trouve dans les montagnes de la Nouvelle-Espagne; mais il se trouve aussi dans celles de la Jamaïque, où les naturels du pays le nomment *poto*, et non pas *kinkajou*. M. Collinson m'a envoyé le dessin de ce poto ou kinkajou.

« Le corps de cet animal est de couleur uniforme, et d'un roux mêlé de gris cendré; le poil court, mais très-épais; la tête arrondie, le museau court, nu et noirâtre; les yeux bruns, les oreilles courtes et arrondies; des poils longs tout autour de la gueule, qui sont appliqués sur le museau et ne forment point de moustaches; la langue étroite, longue, et que l'animal fait souvent sortir de sa gueule, de trois ou quatre pouces; la queue de couleur uniforme, diminuant toujours de grosseur jusqu'à l'extrémité, qui se recourbe lorsque l'animal le veut, et avec laquelle il s'attache et peut saisir et serrer fortement. Cette queue est plus longue que le corps, qui a quinze pouces depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps, et la queue en a dix-sept.

« Cet animal avoit été pris dans les montagnes de la Jamaïque. Il est doux, et on peut le manier sans crainte; il est comme endormi la journée, et très-vif pendant la nuit. Il diffère beaucoup de tous ceux dont le genre est déterminé. Sa langue n'est pas si rude que celle des chats ou des autres animaux du genre des *viverra*, auquel il a rapport par la forme de la tête et par celle des griffes. Il a autour de la bouche beaucoup de poils longs de deux à trois pouces, qui sont bouclés et très-doux. Les oreilles sont placées bas et presque vis-à-vis de l'œil. Quand il dort, il se met en boule, à peu près comme le hérisson, ses pieds ramassés en avant et étendus sous les joues. Il se sert de sa queue pour tirer un corps aussi pesant que son corps [1]. »

Il est évident, en comparant les deux dessins et la description de M. Collinson avec celle de M. Simon Chauveau, qu'elles ont toutes deux rapport au même animal, à quelques variétés près qui n'en changent pas l'espèce.

* Nous avons reconnu que le kinkajou, que nous n'avons pas d'abord distingué du carcajou ou glouton d'Amérique, est néanmoins d'une espèce toute différente; l'on peut voir ce que nous en avons dit dans ce volume. Il ne nous reste qu'à y ajouter une note que M. Simon Chauveau nous a donnée depuis, sur les habitudes du kinkajou qu'il a gardé vivant durant plusieurs années.

« Son attitude favorite est d'être assis d'aplomb sur son cul et ses pattes de derrière, le corps droit avec un fruit dans les pattes de devant, et la queue roulée en volute horizontale.

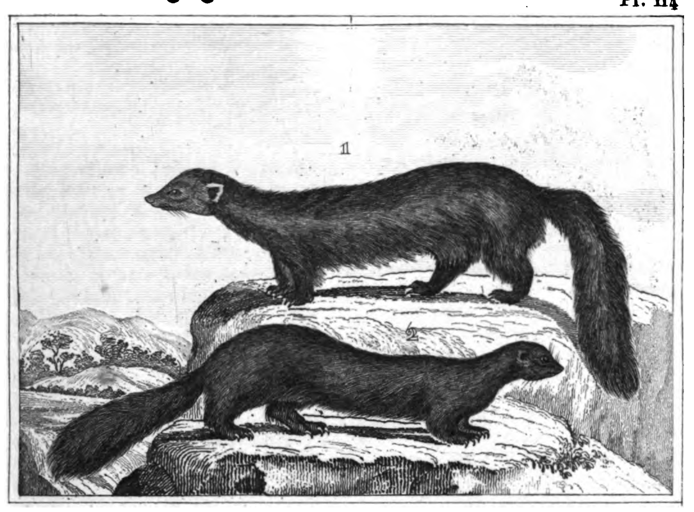
« J'ai plusieurs fois pris la résolution, continue M. Simon Chauveau, de vous offrir cet animal vivant, pour le soumettre à vos observations : mais il venoit dans ces instans me caresser si doucement et jouer autour de moi avec tant de gaieté, que, séduit par ses gentillesses, je n'ai jamais eu le courage de m'en séparer. Il est mort le 3 janvier de cette année (1780), et c'étoit le neuvième hiver qu'il passoit à Paris, sans que le froid ni aucune autre chose eût paru l'avoir incommodé. »

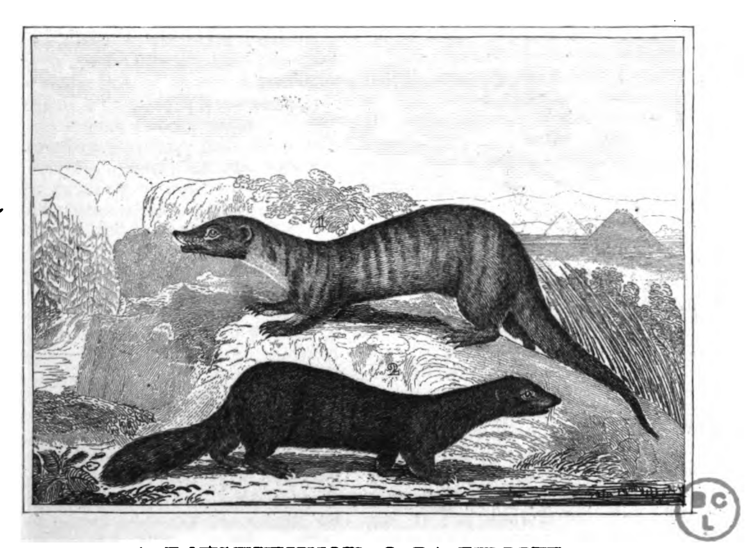
1. Note envoyée par M. Collinson à M. de Buffon, 12 décembre 1766.

1. LE PEKAN. 2. LE VISON

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Marte. *Cuvier*

Pl. 114





1. L'YCHNEUMON. 2. LA ZIBLINE

Ordre des Carnassiers . . . . . *id.* . . . . *id.* .

LE LEMING.

Olaus Magnus est le premier qui ait fait mention du leming; et tout ce qu'en ont dit Gesner, Scaliger, Zeigler, Jonston, etc., est tiré de cet auteur : mais Wormius, après des recherches plus exactes, a fait l'histoire de cet animal, et voici la description qu'il en donne ; « Il a, dit-il, la figure d'une souris, mais la queue plus courte, le corps long d'environ cinq pouces, le poil fin et taché de diverses couleurs, la partie antérieure de la tête noire, la partie supérieure jaunâtre, le cou et les épaules noirs, le reste du corps roussâtre, marqué de quelques petites taches noires de différentes figures jusqu'à la queue, qui n'a qu'un demi-pouce de longueur, et qui est couverte de poil jaune noirâtre. L'ordre des taches, non plus que leur figure et leur grandeur, ne sont pas les mêmes dans tous les individus. Il y a autour de la gueule plusieurs poils roides en forme de moustaches, dont il y en a six de chaque côté beaucoup plus longs et plus roides que les autres. L'ouverture de la gueule est petite; la lèvre supérieure est fendue comme dans les écureuils. Il sort de la mâchoire supérieure deux dents incisives, longues, aiguës, un peu courbes, dont les racines pénètrent jusqu'à l'orbite des yeux; deux dents semblables dans la mâchoire inférieure, qui correspondent à celles du dessus; trois mâchelières de chaque côté, éloignées des dents incisives; la première des mâchelières fort large, et composée de quatre lobes, la seconde de trois, la troisième plus petite, chacune de ces trois dents ayant son alvéole séparé, et toutes situées dans l'intérieur du palais, à un intervalle assez grand; la langue assez ample et s'étendant jusqu'à l'extrémité des dents incisives. Des débris d'herbe et de paille qui étoient dans la gorge de cet animal doivent faire penser qu'il rumine. Les yeux sont petits et noirs, les oreilles couchées sur le dos, les jambes de devant très-courtes, les pieds couverts de poils et armés de cinq ongles aigus et courbés, dont celui du milieu est très-long, et dont le cinquième est comme un petit pouce ou comme un ergot de coq, situé quelquefois assez haut dans la jambe. Tout le ventre est blanchâtre, tirant un peu sur le jaune, etc. » Cet animal, dont le corps est épais et les jambes fort courtes, ne laisse pas de courir assez vite. Il habite ordinairement les montagnes de Norwége et de Laponie : mais il en descend quelquefois en si grand nombre dans de certaines années et dans de certaines saisons, qu'on regarde l'arrivée des lemings comme un fléau terrible, et dont il est impossible de se délivrer; ils font un dégât affreux dans les campagnes, dévastent les jardins, ruinent les moissons, et ne laissent rien que ce qui est serré dans les maisons, où heureusement ils n'entrent pas. Ils aboient à peu près comme de petits chiens; lorsqu'on les veut frapper avec un bâton, ils se jettent dessus et le tiennent si fort avec les dents, qu'ils se laissent enlever et transporter à quelque distance sans vouloir le quitter; ils se creusent des trous sous terre, et vont, comme les taupes, manger les racines; ils s'assemblent dans certains temps, et meurent, pour ainsi dire, tous ensemble; ils sont très-courageux, et se défendent contre les autres animaux. On ne sait pas trop d'où ils viennent; le peuple croit qu'ils tombent avec la pluie. Le mâle est ordinairement plus grand que la femelle, et a aussi les taches noires plus grandes. Ils meurent infailliblement au renouvellement des herbes. Ils vont aussi en grandes troupes sur l'eau dans le beau temps; mais s'il vient un coup de vent, ils sont tous submergés. Le nombre de ces animaux est si prodigieux, que, quand ils meurent, l'air en est infecté, et cela occasionne beaucoup de maladies; il semble même qu'ils infectent les plantes qu'ils ont rongées, car le pâturage fait alors mourir le bétail. La chair des lemings n'est pas bonne à manger, et leur peau, quoique d'un beau poil, ne peut pas servir à faire des fourrures, parce qu'elle a trop peu de consistance.

LES MOUFETTES.

Nous donnons le nom générique de *moufettes* à trois ou quatre espèces d'animaux qui renferment et répandent, lorsqu'ils sont inquiétés, une odeur si forte et si mauvaise, qu'elle suffoque comme la vapeur souterraine qu'on appelle *moufette*. Ces animaux se trouvent dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale et tempérée : ils ont été désignés indistinctement par les voyageurs sous les noms de *puants*, *bêtes puantes*, *enfans du diable*, etc., et non seulement on les a confondus entre eux, mais avec d'autres qui sont d'espèces très-éloignées. Hernandès a indiqué assez clairement trois de ces animaux. Il appelle le premier *ysquiepatl*, nom mexicain que nous lui conserverions, s'il étoit plus aisé de le prononcer; il en donne la description et la figure, et c'est le même animal dont on trouve aussi la figure dans l'ouvrage de Seba : nous l'appellerons *coase* du nom *squash* qu'il porte dans la Nouvelle-Espagne. Le second de ces animaux, qu'Hernandès nomme aussi *ysquiepatl*, est celui qui est ici représenté, et que nous appellerons *chinche*, du nom qu'il porte dans l'Amérique méridionale. Le troisième, qu'Hernandès nomme *conepatl*, et auquel nous conserverons ce nom, est le même que celui qui a été donné par Catesby sous la dénomination de *putois d'Amérique*, et par M. Brisson sous celle de *putois rayé*. Enfin nous connoissons encore une quatrième espèce de moufette, à laquelle nous donnerons le nom de *zorille*, qu'elle porte au Pérou et dans quelques autres endroits des Indes espagnoles.

C'est à M. Aubry, curé de Saint-Louis, que nous sommes redevables de la connoissance de deux de ces animaux; son goût et ses lumières en histoire naturelle brillent dans son cabinet, qui est un des plus curieux de la ville de Paris : il a bien voulu nous communiquer ses richesses toutes les fois que nous en avons eu besoin, et ce ne sera pas ici la seule occasion que nous aurons d'en marquer notre reconnoissance. Ces animaux que M. Aubry a bien voulu nous prêter pour les faire dessiner et graver, sont le coase, le chinche, et le zorille. On peut regarder ces deux derniers comme nouveaux, car on n'en trouve la figure dans aucun auteur.

Le premier de ces animaux est arrivé à M. Aubry sous le nom de *pekan*, *enfant du diable*, ou *chat sauvage de Virginie*. J'ai vu que ce n'étoit pas le pekan; j'ai rejeté les dénominations d'*enfant du diable* et de *chat sauvage*, comme facties et composées, et j'ai reconnu que c'étoit le même animal qu'Hernandès a décrit sous le nom d'*ysquiepatl*, et que les voyageurs ont indiqué sous celui de *squash*; et c'est de cette dernière dénomination que j'ai dérivé le nom de *coase* que je lui ai donné. Il a environ seize pouces de long, y compris la tête et le corps; il a les jambes courtes, le museau mince, les oreilles petites, le poil d'un brun foncé, les ongles noirs et pointus; il habite dans des trous, dans des fentes de rochers, où il élève ses petits; il vit de scarabées, de vermisseaux, de petits oiseaux; et lorsqu'il peut entrer dans une basse-cour, il étrangle les volailles, desquelles il ne mange que la cervelle. Lorsqu'il est irrité ou effrayé, il rend une odeur abominable : c'est pour cet animal un moyen sûr de défense; ni les hommes ni les chiens n'osent en approcher. Son urine, qui se mêle apparemment avec cette vapeur empestée, tache et infecte d'une manière indélébile. Au reste, il paroît que cette mauvaise odeur n'est point une chose habituelle. « On m'a envoyé de Surinam cet animal vivant, dit Seba ; je l'ai conservé en vie pendant tout un été dans mon jardin, où je le tenois attaché avec une petite chaîne : il ne mordoit personne; et lorsqu'on lui donnoit à manger, on pouvoit le manier comme un petit chien. Il creusoit la terre avec son museau, en s'aidant des pattes de devant, dont les doigts sont armés d'ongles longs et recourbés. Il se cachoit pendant le jour dans une espèce de tanière qu'il avoit faite lui-même : il en sortoit le soir; et, après s'être nettoyé, il commençoit à courir, et couroit ainsi toute la nuit, à droite et à gauche, aussi loin que sa chaîne lui permettoit d'aller; il furetoit partout, portant le nez en terre. On lui donnoit chaque soir à manger, et il ne prenoit de nourriture que ce qu'il lui en falloit, sans toucher au reste : il n'aimoit ni la chair, ni le pain, ni quantité d'autres nourritures; ses délices étoient les panais jaunes, les chevrettes crues, les chenilles et les araignées..... Sur la fin de l'automne, on le trouva mort dans sa tanière; il ne put sans doute suppor-

ter le froid. Il a le poil du dos d'un châtain foncé, de courtes oreilles, le devant de la tête rond, d'une couleur un peu plus claire que le dos, et le ventre jaune. Sa queue est d'une longueur médiocre, couverte d'un poil brun et court : on y remarque tout autour comme des anneaux jaunâtres. » Nous observerons que, quoique la description et la figure données par Seba s'accordent très-bien avec la description et la figure d'Hernandès, on pourroit néanmoins douter encore que ce fût le même animal, parce que Seba ne fait aucune mention de son odeur détestable, et qu'il est difficile d'imaginer comment il a pu garder dans son jardin, pendant tout un été, une bête aussi puante, et ne pas parler, en la décrivant, de l'incommodité qu'elle a dû causer à ceux qui l'approchoient. On pourroit donc croire que cet animal, donné par Seba sous le nom d'*ysquiepatl*, n'est pas le véritable, ou bien que la figure donnée par Hernandès a été appliquée à l'ysquiepatl, tandis qu'elle appartenoit peut-être à un autre animal : mais ce doute, qui d'abord paroît fondé, ne subsistera plus quand on saura que cet animal ne rend cette odeur empestée que quand il est irrité ou pressé, et que plusieurs personnes en Amérique en ont élevé et apprivoisé.

De ces quatre espèces de moufettes que nous venons d'indiquer sous les noms de *coase*, *conepate*, *chinche*, et *zorille*, les deux dernières appartiennent aux climats les plus chauds de l'Amérique méridionale, et pourroient bien n'être que deux variétés, et non pas deux espèces différentes. Les deux premières sont du climat tempéré de la Nouvelle-Espagne, de la Louisiane, des Illinois, de la Caroline, etc., et me paroissent être deux espèces distinctes et différentes des deux autres, surtout le coase, qui a le caractère particulier de ne porter que quatre ongles aux pieds de devant, tandis que tous les autres en ont cinq. Mais, au reste, ces animaux ont tous à peu près la même figure, le même instinct, la même mauvaise odeur, et ne diffèrent, pour ainsi dire, que par les couleurs et la longueur du poil. Le coase est, comme on vient de le voir, d'une couleur brune assez uniforme, et n'a pas la queue touffue comme les autres. Le conepate a sur un fond de poil noir cinq bandes blanches qui s'étendent longitudinalement de la tête à la queue. Le chinche est blanc sur le dos et noir sur les flancs, avec la tête toute noire, à l'exception d'une bande blanche qui s'étend depuis le chignon jusqu'au chanfrein du nez; sa queue est très-touffue et fournie de très-longs poils blancs, mêlés d'un peu de noir. Le zorille, qui s'appelle aussi *mapurita*, paroît être d'une espèce plus petite : il a néanmoins la queue tout aussi belle et aussi fournie que le chinche, dont il diffère par la disposition des taches de sa robe; elle est d'un fond noir, sur lequel s'étendent longitudinalement des bandes blanches depuis la tête jusqu'au milieu du dos, et d'autres espèces de bandes blanches transversalement sur les reins, la croupe, et l'origine de la queue, qui est noire jusqu'au milieu de sa longueur, et blanche depuis le milieu jusqu'à l'extrémité, au lieu que celle du chinche est partout de la même couleur. Tous ces animaux sont à peu près de la même figure et de la même grandeur que le putois d'Europe : ils lui ressemblent encore par les habitudes naturelles, et les résultats physiques de leur organisation sont aussi les mêmes. Le putois est de tous les animaux de ce continent celui qui répand la plus mauvaise odeur; elle est seulement plus exaltée dans les moufettes, dont les espèces ou variétés sont nombreuses en Amérique, au lieu que le putois est seul de la sienne dans l'ancien continent : car je ne crois pas que l'animal dont Kolbe parle sous le nom de *blaireau puant*, et qui me paroît être une véritable moufette, existe au cap de Bonne-Espérance comme naturel au pays; il se peut qu'il y ait été transporté d'Amérique, et il se peut aussi que Kolbe, qui n'est point exact sur les faits, ait emprunté sa description du P. Zuchel, qu'il cite comme ayant vu cet animal au Brésil. Celui de la Nouvelle-Espagne que Fernandès indique sous le nom de *ortohua*, me paroît être le même animal que le zorilla du Pérou; et le *tepemaxtla* du même auteur pourroit bien être le conepate, qui doit se trouver à la Nouvelle-Espagne comme à la Louisiane et à la Caroline.

LA MOUFETTE DU CHILI.

M. Dombey, correspondant du Cabinet du Roi, et que nous avons eu occasion de citer plusieurs fois, nous a rapporté la dépouille d'un individu de cette espèce. Cette moufette se trouve au Chili, et appartient à la famille du zorille, du conepate et d'autres animaux appelés *bêtes puantes*, et qui se trouvent également dans l'Amérique méridionale. Ses habitudes, sur lesquelles nous n'avons reçu aucune observation particulière, doivent être assez semblables à celles de ces animaux puans, dont elle se rapproche par sa conformation ainsi que par la distribution de ses couleurs. L'individu dont nous avons vu la peau bourrée, étoit mâle. Il avoit la tête large et courte, les oreilles rondes et un peu aplaties, le corps épais et large à l'endroit des reins, les cuisses larges et charnues, les jambes courtes, les pieds petits, cinq doigts à chaque pied, et les ongles longs, crochus, et recourbés en gouttière [1]. Sa queue, relevée au dessus du dos comme celle des écureuils, étoit large et garnie de poils touffus, longs de près de trois pouces. Le poil qui couvroit sa tête, son corps, ses jambes, et le dessus de sa queue vers l'origine de cette partie, avoit en quelques endroits un pouce de longueur, et étoit d'un brun noirâtre et luisant; le reste du poil qui garnissoit sa queue étoit blanc, et l'on voyoit sur le dos deux larges bandes blanches qui se réunissoient en une seule [2].

1. L'ongle le plus long des pieds de devant avoit onze lignes de longueur; et celui des pieds de derrière, cinq lignes.

2. Cet individu avoit un pied sept pouces trois lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; et la queue étoit longue de sept pouces quatre lignes, en y comprenant la longueur du poil. Les dents manquoient à la dépouille.

LE PEKAN ET LE VISON.

Il y a long-temps que le nom de *pekan* étoit en usage dans le commerce de la pelleterie du Canada, sans que l'on en connût mieux l'animal auquel il appartient en propre : on ne trouve ce nom dans aucun naturaliste, et les voyageurs l'ont employé indistinctement pour désigner différens animaux, et surtout les moufettes; d'autres ont appelé *renard* ou *chat sauvage* l'animal qui doit porter le nom de *pekan*, et il n'étoit pas possible de tirer aucune connoissance précise des notices courtes et fautives que tous en ont données. Il en est du vison comme du pekan, nous ignorons l'origine de ces deux noms, et personne n'en savoit autre chose, sinon qu'ils appartiennent à deux animaux de l'Amérique septentrionale. Nous les avons trouvés, ces deux animaux, dans le cabinet de M. Aubry, curé de Saint-Louis, et il a bien voulu nous les prêter pour les décrire et les faire dessiner.

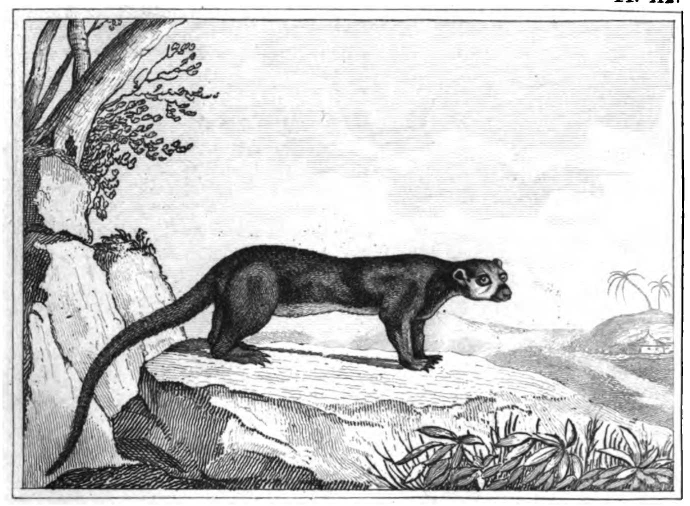
Le pekan ressemble si fort à la marte, et le vison à la fouine, que nous croyons qu'on peut les regarder comme des variétés dans chacune de ces espèces [1]; ils ont non seulement la même forme de corps, les mêmes proportions, les mêmes longueurs de queue, la même qualité de poil, mais encore le même nombre de dents et d'ongles, le même instinct, les mêmes habitudes naturelles : ainsi nous nous croyons fondés à regarder le pekan comme une variété dans l'espèce de la marte, et le vison comme une variété dans celle de la fouine, ou du moins comme des espèces si voisines, qu'elles ne présentent aucune différence réelle. Le pekan et le vison ont seulement le poil plus brun, plus lustré, et plus soyeux que la marte et la fouine; mais cette différence, comme l'on sait, leur est commune avec le castor, la loutre, et les autres animaux du nord de l'Amérique, dont la fourrure est plus belle que celle de ces mêmes animaux dans le nord de l'Europe.

1. Je serois assez porté à croire que l'animal indiqué par Sagard Théodat sous le nom de *ottay* pourroit être le même que le vison.

LE KINKAJOU

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Plantigrades. *Genre* Kinkajou. (*Cuvier*)

Pl. 112.





1. LE CHINCHE. 2. LE COASSE

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Marte. (*Cuvier*)

LA ZIBELINE.

Presque tous les naturalistes ont parlé de la zibeline sans la connoître autrement que par sa fourrure. M. Gmelin est le premier qui en ait donné la figure et la description : il en vit deux vivantes chez le gouverneur de Tobolsk. « La zibeline ressemble, dit-il, à la marte par la forme et l'habitude du corps, et à la belette par les dents : elle a six dents incisives, assez longues, et un peu courbées, avec deux longues dents canines à la mâchoire inférieure, de petites dents très-aiguës à la mâchoire supérieure, de grandes moustaches autour de la gueule, les pieds larges et tous armés de cinq ongles. Ces caractères étoient communs à ces deux zibelines : mais l'une étoit d'un brun noirâtre sur tout le corps, à l'exception des oreilles et du dessous du menton, où le poil étoit un peu fauve; et l'autre, plus petite que la première, étoit, sur tout le corps, d'un brun jaunâtre, avec les oreilles et le dessous du menton d'une nuance plus pâle. Ces couleurs sont celles de l'hiver; car au printemps elles changent par la mue du poil : la première zibeline, qui étoit d'un brun noir, devint en été d'un jaune brun; et la seconde, qui étoit d'un brun jaune, devint d'un jaune pâle. J'ai admiré, continue M. Gmelin, l'agilité de ces animaux; dès qu'ils voyoient un chat, ils se dressoient sur les pieds de derrière comme pour se préparer au combat. Ils sont très-inquiets et fort remuans pendant la nuit [1]; pendant le jour, au contraire, et surtout après avoir mangé, ils dorment ordinairement une demi-heure ou une heure : on peut dans ce temps les prendre, les secouer, les piquer sans qu'ils se réveillent. » Par cette description de M. Gmelin, on voit que les zibelines ne sont pas toutes de la même couleur, et que par conséquent les nomenclateurs qui les ont désignées par les taches et les couleurs du poil ont employé un mauvais caractère, puisque non seulement il change dans les différentes saisons, mais qu'il varie d'individu à individu et de climat à climat [2].

Les zibelines habitent le bord des fleuves, les lieux ombragés, et les bois les plus épais; elles sautent très-agilement d'arbre en arbre, et craignent fort le soleil, qui change, dit-on, en très-peu de temps la couleur de leur poil. On prétend qu'elles se cachent et qu'elles sont engourdies pendant l'hiver; cependant c'est dans ce temps qu'on les chasse et qu'on les cherche de préférence, parce que leur fourrure est alors bien plus belle et bien meilleure qu'en été. Elles vivent de rats, de poisson, de graines de pin, et de fruits sauvages. Elles sont très-ardentes en amour : elles ont pendant ce temps de leur chaleur une odeur très-forte, et en tout temps leurs excrémens sentent mauvais. On les trouve principalement en Sibérie, et il n'y en a que peu dans les forêts de la grande Russie, et encore moins en Laponie. Les zibelines les plus noires sont celles qui sont les plus estimées. La différence qu'il y a de cette fourrure à toutes les autres, c'est qu'en quelque sens qu'on pousse le poil il obéit également, au lieu que les autres poils, pris à rebours, font sentir quelque roideur par leur résistance.

La chasse des zibelines se fait par des criminels confinés en Sibérie, ou par des soldats qu'on y envoie exprès, et qui y demeurent ordinairement plusieurs années : les uns et les autres sont obligés de fournir une certaine quantité de fourrures à laquelle ils sont taxés. Ils ne tirent qu'à balle seule, pour gâter le moins qu'il est possible la peau de ces animaux, et quelquefois, au lieu d'armes à feu, ils se servent d'arbalètes et de très-petites flèches. Comme le succès de cette chasse suppose de l'adresse, et encore plus d'assiduité, on permet aux officiers d'y intéresser leurs soldats, et de partager avec eux le surplus de ce qu'ils sont obligés de fournir par semaine; ce qui ne laisse pas de leur faire un bénéfice très-considérable.

Quelques naturalistes ont soupçonné que la zibeline étoit le *satherius* d'Aristote, et je crois leur conjecture bien fondée. La finesse de la fourrure de la zibeline indique qu'elle se tient souvent dans l'eau; et quel-

1. Cette inquiétude et ce mouvement pendant la nuit n'est pas particulier à la zibeline : j'ai vu la même chose aux hermines que nous avons eues vivantes, et que nous avons nourries pendant plusieurs mois.

2. Des deux zibelines dont parle M. Gmelin, la première venoit de la province de Tomskien, et la seconde de celle de Beresowien. On trouve aussi, dans sa relation de la Sibérie, que sur la montagne de Sopka-Sinaia il y a des zibelines noires à poil court, auxquelles il est défendu de donner la chasse; qu'une semblable espèce de zibeline se trouve aussi plus avant dans les montagnes, de même que chez les Calmouks-Vrangais.

ques voyageurs disent qu'elles ne se trouvent en grand nombre que dans de petites îles, où les chasseurs vont les chercher. D'autre côté, Aristote parle du *satherius* comme d'un animal d'eau, et il le joint à la loutre et au castor. On doit encore présumer que, du temps de la magnificence d'Athènes, ces belles fourrures n'étoient pas inconnues dans la Grèce, et que l'animal qui les fournit avoit un nom : or, il n'y en a aucun qu'on puisse appliquer à la zibeline avec plus de raison que celui de *satherius*, si, en effet, il est vrai que la zibeline mange du poisson et se tienne assez souvent dans l'eau pour être mise au nombre des amphibies.

* Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de la zibeline, que quelques faits rapportés par les voyageurs russes, et qui ont été insérés dans les derniers volumes de l'*Histoire générale des voyages*.

« Les zibelines vivent dans des trous; leurs nids sont ou dans des creux d'arbres, ou dans leurs troncs couverts de mousse, ou sous leurs racines, ou sur des hauteurs parsemées de rochers. Elles construisent ces nids de mousse, de branches, et de gazon. Elles restent dans leurs trous ou dans leurs nids pendant douze heures, en hiver comme en été, et le reste du temps elles vont chercher leur nourriture. En attendant la plus belle saison, elles se nourrissent de belettes, d'hermines, d'écureuils, et surtout de lièvres; mais, dans le temps des fruits, elles mangent des baies et plus volontiers le fruit du sorbier. En hiver, elles attrapent des oiseaux et des coqs de bois. Quand il fait de la neige, elles se retirent dans leurs trous, où elles restent quelquefois trois semaines. Elles s'accouplent au mois de janvier. Leurs amours durent un mois, et souvent excitent des combats sanglans entre les mâles. Après l'accouplement, elles gardent leurs nids environ quinze jours. Elles mettent bas vers la fin de mars, et font depuis trois jusqu'à cinq petits, qu'elles allaitent pendant quatre ou six semaines.

« On ne les chasse qu'en hiver, et les chasseurs vont ensemble jusqu'au nombre de quarante à cette chasse; ils y vont en canot, et prennent des provisions pour trois ou quatre mois. Ils ont un chef qui, arrivé au lieu du rendez-vous, ainsi que tous les chasseurs, assigne à chaque bande son quartier, et tous les chasseurs doivent lui obéir. On écarte la neige où l'on veut dresser des piéges; chaque chasseur en dresse vingt par jour. On choisit un petit espace auprès des arbres; on l'entoure, à une certaine hauteur, de pieux pointus; on le couvre de petites planches, afin que la neige ne tombe pas dedans; on y laisse une entrée fort étroite, au dessus de laquelle est placée une poutre qui n'est suspendue que par un léger morceau de bois; et sitôt que la zibeline y touche pour prendre le morceau de viande ou de poisson qu'on a mis pour amorce, la bascule tombe et la tue. On porte toutes les zibelines au conducteur général, ou bien on les cache dans des trous d'arbres, de crainte que les Tunguses ou d'autres peuples sauvages ne viennent les enlever de force. Si les zibelines ne se prennent pas dans les piéges, on a recours aux filets. Quand le chasseur a trouvé la trace d'un de ces animaux, il la suit jusqu'à son terrier, et l'oblige d'en sortir au moyen de la fumée du feu qu'il allume; il tend son filet autour de l'endroit où la trace finit, et se tient deux ou trois jours de suite aux aguets avec son chien; ce filet a treize toises de long sur quatre ou cinq pieds de haut. Lorsque la zibeline sort de son terrier, elle manque rarement de se prendre; et quand elle est bien embarrassée dans le filet, les chiens l'étranglent. Si on les voit sur les arbres, on les tue à coups de flèches, dont la pointe est obtuse, pour ne point endommager la peau. La chasse étant finie, on regagne le rendez-vous général, et on se rembarque aussitôt que les rivières sont devenues navigables par le dégel. »

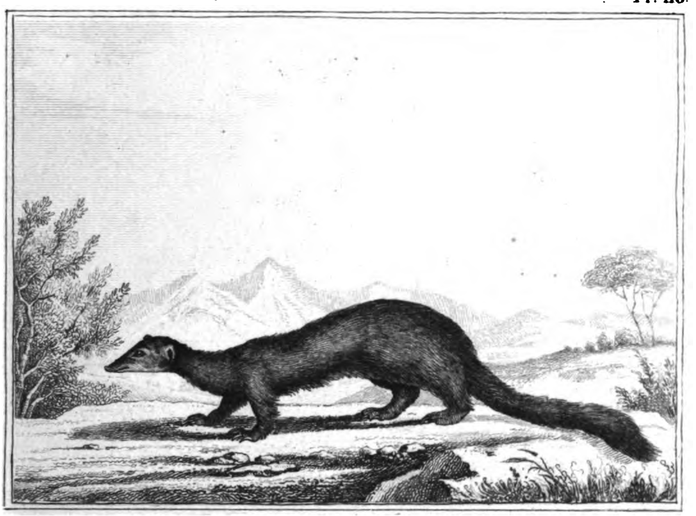
LE TARSIER.

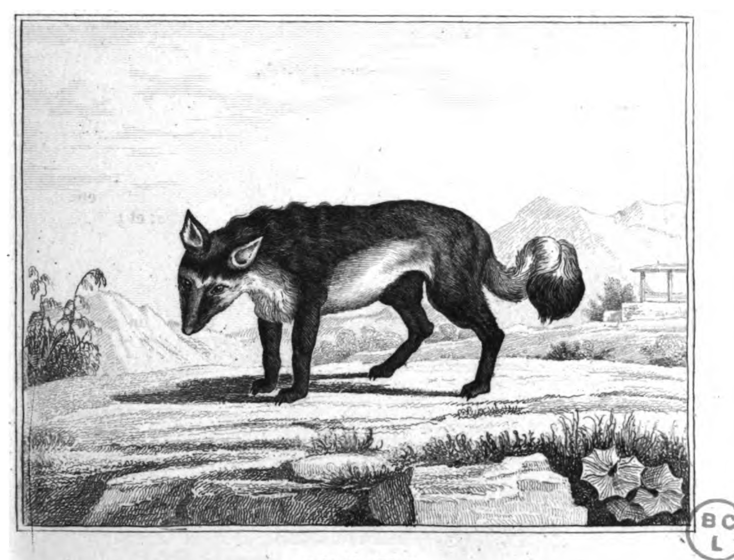
Nous avons eu cet animal par hasard, et d'une personne qui n'a pu nous dire ni d'où il venoit, ni comment on l'appeloit : cependant il est très-remarquable par la longueur excessive de ses jambes de derrière; les os des pieds, et surtout ceux qui composent la partie supérieure du tarse, sont d'une grandeur démesurée, et c'est de ce caractère très-apparent que nous avons tiré son nom. Le tarsier n'est cependant pas le seul animal dont les jambes de derriere soient ainsi conformées; la gerboise a le tarse encore

LE VANSIR

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Civette. *(Cuvier)*

Pl. 110.





L'YSATIS

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Chien. *(Cuvier)*

tel que celui de quelqu'un qui marche en tâtonnant et sur la pointe des pieds pour aller en surprendre un autre. Arrivé environ à un pied de distance de sa proie, il s'arrêtoit; alors, se levant droit sur ses jambes, il avançoit d'abord en étendant doucement ses bras, puis tout à coup il la saisissoit et l'étrangloit avec une prestesse singulière.

« Ce malheureux petit animal périt par accident. Il me paroissoit fort attaché; j'avois l'usage de le caresser après lui avoir donné à manger. Les marques de sa sensibilité consistoient à prendre le bout de ma main et à le serrer contre son sein en fixant ses yeux à demi ouverts sur les miens. »

LE PETIT MAKI GRIS.

Ce joli petit animal a été apporté de Madagascar par M. Sonnerat. Il a tout le corps, excepté la face, les pieds, et les mains, couvert d'un poil grisâtre, laineux, mat, et doux au toucher. Sa queue est très-longue, garnie d'un poil doux et laineux, comme celui de tout le corps. Il tient beaucoup du mococo, tant par la forme extérieure que par ses attitudes et la légèreté de ses mouvemens : cependant le mococo paroît être plus haut de jambes. Dans tous deux, les jambes de devant sont plus courtes que celles de derrière.

La couleur grisâtre de ce petit maki est comme jaspée de fauve pâle, parce que le poil, qui a un duvet gris de souris à la racine, est fauve pâle à l'extrémité. Le poil a sur le corps six lignes de longueur, et quatre sous le ventre : tout le dessous du corps, à prendre depuis la mâchoire d'en bas, est blanc; mais ce blanc commence à se mêler de jaunâtre et de grisâtre sous le ventre, au dedans des cuisses et des jambes.

	pi.	po.	lig.
Longueur de cet animal, mesuré en ligne droite	»	10	3
Suivant la courbure du corps	1	2	»
Longueur de la tête depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput	»	2	5

La tête est fort large au front et fort pointue au museau; ce qui donne beaucoup de finessse à la physionomie de cet animal. Le chanfrein est droit et ne se courbe qu'au bout du nez. Les yeux sont ronds et saillans.

	pi.	po.	lig.
Les oreilles ont de hauteur	»	»	9
Largeur	»	»	7

Elles sont différentes de celles des autres makis, qui les ont larges et comme aplaties sur l'extrémité. Celles de ce petit maki sont larges en bas et arrrondies au bout; elles sont couvertes et bordées de poils cendrés. Le tour des yeux, des oreilles, et les côtés des joues, sont d'un cendré clair, ainsi que le dedans des cuisses et des jambes.

	pi.	po.	lig.
Les mains ou pieds de devant ont de longueur depuis le poignet	»	1	4
Les doigts en sont minces et allongés; les deux du milieu, qui sont les plus grands, ont	»	1	»
Les deux autres, qui sont les plus courts, n'ont que	»	»	4
Le pouce a	»	»	5 1/2
Les pieds de derrrière ont de longueur, du talon au bout des doigts	»	2	8
Le second doigt externe, qui est le plus grand, a	»	»	9
Le pouce, qui est large et plat, a	»	»	8

Le premier doigt interne, qui est le plus court, a un ongle mince et crochu; les autres ont l'ongle plat et allongé : les quatre doigts sont de longueur inégale.

La queue a quinze pouces de longueur : elle est également grosse et couverte d'un poil laineux et de la même couleur que le corps : les plus grands poils de l'extrémité de cette queue, où le fauve domine, ont sept lignes de longueur.

LE VARI,

AUTRE ESPÈCE DE MAKI.

Je crois devoir joindre à l'espèce du petit maki gris un autre maki que M. Sonnerat a de même rapporté de Madagascar, et qui ne diffère du premier que par la teinte et la distribution des couleurs du poil.

Il a, comme tous les autres makis, un poil doux et laineux, mais plus touffu et en flocons conglomérés; ce qui fait paroître son corps large et gros. La tête est large, assez petite et courte: il n'a pas le museau aussi allongé que le vari, le mongous, et le mococo. Les yeux sont très-gros, et les paupières bordées de noirâtre. Le front est large; les oreilles courtes sont cachées dans le poil.

Il a les jambes de devant courtes en comparaison des jambes de derrière; ce qui rend, lorsqu'il marche, le train de derrière très-élevé, comme dans le mococo. La queue est longue de dix pouces dix lignes, couverte d'un poil touffu, et de la même grosseur dans toute sa longueur.

La longueur de cet animal, du bout du nez à l'origine de la queue, le corps étendu, est de onze pouces six lignes. Sa tête a de longueur, du bout du nez à l'occiput, deux pouces trois lignes. Une grande tache noire qui se termine en pointe par le haut couvre le nez, les naseaux, et une partie de la mâchoire supérieure. Les pieds sont couverts de poil fauve teinté de cendré; les doigts et les ongles sont noirs. Le pouce des pieds de derrière est grand et assez gros, avec un ongle large, mince, et plat: ce premier doigt tient au second par une membrane noirâtre.

En général, la couleur du poil de l'animal est brune et d'un fauve cendré, plus ou moins foncé en différens endroits, parce que les poils sont bruns dans leur longueur, et fauves à la pointe. Le dessous du cou, la gorge, la poitrine, le ventre, la face intérieure des quatre jambes, sont d'un blanc sale teinté de fauve; le brun domine sur la tête, le cou, le dos, le dessus des bras et des jambes; le fauve cendré se montre sur les côtés du corps, les cuisses, et une partie des jambes; un fauve plus foncé se voit autour des oreilles, ainsi que sur la face externe des bras et des jambes jusqu'au talon; toute la partie du dos voisine de la queue est blanche, teintée d'une couleur fauve, qui devient orangée sur toute la longueur de la queue.

NOMENCLATURE DES SINGES.

Comme endoctriner des écoliers, ou parler à des hommes, sont deux choses différentes; que les premiers reçoivent sans examen, et même avec avidité, l'arbitraire comme le réel, le faux comme le vrai, dès qu'il leur est présenté sous la forme de documens; que les autres, au contraire, rejettent avec dégoût ces mêmes documens, lorsqu'ils ne sont pas fondés; nous ne nous servirons d'aucune des méthodes qu'on a imaginées pour entasser sous le même nom de *singes* une multitude d'animaux d'espèces différentes et même très-éloignées.

J'appelle *singe* un animal sans queue dont la face est aplatie, dont les dents, les mains, les doigts, et les ongles ressemblent à ceux de l'homme, et qui, comme lui, marche debout sur ses deux pieds. Cette définition, tirée de la nature même de l'animal et de ses rapports avec celle de l'homme, exclut, comme l'on voit, tous les animaux qui ont des queues, tous ceux qui ont la face relevée ou le museau long, tous ceux qui ont les ongles courbés, crochus, ou pointus, tous ceux qui marchent plus volontiers sur quatre que sur deux pieds. D'après cette notion fixe et précise, voyons combien il existe d'espèces d'animaux auxquelles on doive donner le nom de *singe*. Les anciens n'en connoissoient qu'une seule; le *pithêcos* des Grecs, le *simia* des Latins, est un *singe*, un vrai *singe*, et c'est celui sur lequel Aristote, Pline, et Galien, ont institué toutes les comparaisons physiques et fondé toutes

les relations du singe à l'homme; mais ce pithèque, ce singe des anciens, si ressemblant à l'homme par la conformation extérieure, et plus semblable encore par l'organisation intérieure, en diffère néanmoins par un attribut qui, quoique relatif en lui-même, n'en est cependant ici pas moins essentiel; c'est la grandeur. La taille de l'homme en général est au dessus de cinq pieds : celle du pithèque n'atteint guère qu'au quart de cette hauteur; aussi, ce singe eût-il été plus ressemblant à l'homme, les anciens auroient eu raison de ne le regarder que comme un homoncule, un nain manqué, un pygmée capable tout au plus de combattre avec les grues, tandis que l'homme sait dompter l'éléphant et vaincre le lion.

Mais depuis les anciens, depuis la découverte des parties méridionales de l'Afrique et des Indes, on a trouvé un autre singe avec cet attribut de grandeur, un singe aussi haut, aussi fort que l'homme, aussi ardent pour les femmes que pour ses femelles, un singe qui sait porter des armes, qui se sert de pierres pour attaquer, et de bâtons pour se défendre, et qui d'ailleurs ressemble encore à l'homme plus que le pithèque; car indépendamment de ce qu'il n'a point de queue, de ce que sa face est aplatie, que ses bras, ses mains, ses doigts, ses ongles, sont pareils aux nôtres, et qu'il marche toujours debout, il a une espèce de visage, des traits approchans de ceux de l'homme, des oreilles de la même forme, des cheveux sur la tête, de la barbe au menton, et du poil ni plus ni moins que l'homme en a dans l'état de nature : aussi les habitans de son pays, les Indiens policés, n'ont pas hésité de l'associer à l'espèce humaine par le nom d'*orang-outang*, homme sauvage, tandis que les nègres, presque aussi sauvages, aussi laids que ces singes, et qui n'imaginent pas que pour être plus ou moins policé l'on soit plus ou moins homme, leur ont donné un nom propre (*pongo*), un nom de bête et non pas d'homme; et cet orang-outang ou ce pongo n'est en effet qu'un animal, mais un animal très-singulier, que l'homme ne peut voir sans rentrer en lui-même, sans se reconnoître, sans se convaincre que son corps n'est pas la partie la plus essentielle de sa nature.

Voilà donc deux animaux, le pithèque et l'orang-outang, auxquels on doit appliquer le nom de *singe*, et il y en a un troisième auquel on ne peut guère le refuser, quoiqu'il soit difforme, et par rapport à l'homme, et par rapport au singe. Cet animal, jusqu'à présent inconnu, et qui a été apporté des Indes orientales sous le nom de *gibbon*, marche debout comme les deux autres, et a la face aplatie : il est aussi sans queue; mais ses bras, au lieu d'être proportionnés comme ceux de l'homme, ou du moins comme ceux de l'orang-outang ou du pithèque, à la hauteur du corps, sont d'une longueur si démesurée, que l'animal étant debout sur ses deux pieds, il touche encore la terre avec ses mains sans courber le corps et sans plier les jambes. Ce singe est le troisième et le dernier auquel on doive donner ce nom; c'est, dans ce genre, une espèce monstreuse, hétéroclite, comme l'est dans l'espèce humaine la race des hommes à grosses jambes, dite *de Saint-Thomas*.

Après les singes, se présente une autre famille d'animaux, que nous indiquerons sous le nom générique de *babouin;* et, pour les distinguer nettement de tous les autres, nous dirons que le babouin est un animal à queue courte, à face allongée, à museau large et relevé, avec des dents canines plus grosses à proportion que celles de l'homme, et des callosités sur les fesses. Par cette définition, nous excluons de cette famille tous les singes qui n'ont point de queue, toutes les guenons, tous les sapajous et sagouins qui n'ont pas la queue courte, mais qui tous l'ont aussi longue ou plus longue que le corps, et tous les makis, loris, et autres quadrumanes qui ont le museau mince et pointu. Les anciens n'ont jamais eu de nom propre pour ces animaux : Aristote est le seul qui paroît avoir désigné l'un de ces babouins par le nom de *simia porcaria* [1]; encore n'en donne-t-il qu'une indication fort indirecte. Les Italiens sont les premiers qui l'aient nommé *babuino :* les Allemands l'ont appelé *bavion ;* les François, *babouin ;* et tous les auteurs qui, dans ces derniers siècles, ont écrit en latin, l'ont désigné par le nom *papio :* nous l'appellerons nous-même *papion*, pour le distinguer des autres babouins qu'on a trouvés depuis dans les provinces méridionales de l'Afrique et des Indes. Nous connoissons trois espèces de ces animaux : 1° le *papion* ou *babouin* proprement dit, dont nous venons de parler, qui se trouve en Libye, en Arabie, etc.;

1. Cette dénomination, *simia porcaria*, qui ne se trouve que dans Aristote, et qui n'a été employée par aucun autre auteur, étoit néanmoins une très-bonne expression pour désigner le babouin : car j'ai trouvé dans des voyageurs qui probablement n'avoient jamais lu Aristote la même comparaison du museau du babouin à celui du cochon; et d'ailleurs ces deux animaux se ressemblent un peu par la forme du corps.

et qui vraisemblablement est le *simia porcaria* d'Aristote; 2° le *mandrill*, qui est un babouin encore plus grand que le papion, avec la face violette, le nez et les joues sillonnés de rides profondes et obliques, qui se trouve en Guinée et dans les parties les plus chaudes de l'Afrique; 3° l'*ouanderou*, qui n'est pas si gros que le papion, ni si grand que le mandrill, dont le corps est moins épais, et qui a la tête et toute la face environnées d'une espèce de crinière très-longue et très-épaisse. On le trouve à Ceylan, au Malabar, et dans les autres provinces méridionales de l'Inde. Ainsi voilà trois singes et trois babouins, bien définis, bien séparés, et tous six distinctement différens les uns des autres.

Mais comme la nature ne connoît pas nos définitions; qu'elle n'a jamais rangé ses ouvrages par tas, ni les êtres par genres; que sa marche, au contraire, va toujours par degrés, et que son plan est nuancé partout, et s'étend en tout sens, il doit se trouver entre le genre du singe [1] et celui du babouin quelque espèce intermédiaire qui ne soit précisément ni l'un ni l'autre, et qui cependant participe des deux. Cette espèce intermédiaire existe en effet, et c'est l'animal que nous appelons *magot*, il se trouve placé entre nos deux définitions : il fait la nuance entre les singes et les babouins; il diffère des premiers en ce qu'il a le museau allongé et de grosses dents canines; il diffère des seconds, parce qu'il n'a réellement point de queue, quoiqu'il ait une petite appendice de peau qui a l'apparence d'une naissance de queue : il n'est par conséquent ni singe ni babouin, et tient en même temps de la nature des deux. Cet animal, qui est fort commun dans la haute Égypte, ainsi qu'en Barbarie, étoit connu des anciens; les Grecs et les Latins l'ont nommé *cynocéphale*, parce que son museau ressemble assez à celui d'un dogue. Ainsi, pour présenter ces animaux, voici l'ordre dans lequel on doit les ranger : l'*orang-outang* ou *pongo*, premier singe; le *pithèque*, second singe; le *gibbon*, troisième singe, mais difforme; le *cynocéphale* ou *magot*, quatrième singe ou premier babouin; le *papion*, premier babouin; le *mandrill*, second babouin; l'*ouanderou*, troisième babouin. Cet ordre n'est ni arbitraire ni fictif, mais relatif à l'échelle même de la nature.

Après les singes et les babouins, se trouvent les guenons; c'est ainsi que j'appelle, d'après notre idiome ancien, les animaux qui ressemblent aux singes où aux babouins, mais qui ont de longues queues, c'est-à-dire des queues aussi longues ou plus longues que le corps. Le mot *guenon* a eu, dans ces derniers siècles, deux acceptions différentes de celle que nous lui donnons ici : l'on a employé ce mot *guenon* généralement pour désigner les singes de petite taille, et en même temps on l'a employé particulièrement pour nommer la femelle du singe : mais plus anciennement nous appelions *singes* ou *magots* les singes sans queue, et *guenons* ou *mones* ceux qui avoient une longue queue; je pourrois le prouver par quelques passages de nos voyageurs des seizième et dix-septième siècles : le mot même de *guenon* ne s'éloigne pas et peut-être a été dérivé de *kébos* ou *képos*, nom que les Grecs donnoient aux singes à longue queue. Ces *kèbes* ou *guenons* sont plus petites et moins fortes que les babouins et les singes; elles sont aisées à distinguer des uns et des autres par cette différence, et surtout par leur longue queue. On peut aussi les séparer aisément des makis, parce qu'elles n'ont pas le museau pointu, et qu'au lieu de six dents incisives qu'ont les makis, elles n'en ont que quatre comme les singes et les babouins. Nous en connoissons neuf espèces, que nous indiquerons chacune par un nom différent, afin d'éviter toute confusion. Ces neuf espèces de guenons sont : 1° les *macaques;* 2° les *patas;* 3° les *malbrouks;* 4° les *mangabeys;* 5° la *mone;* 6° le *callitriche;* 7° le *moustac;* 8° le *talapoin;* 9° le *douc*. Les anciens Grecs ne connoissoient que deux de ces guenons, la mone et le callitriche, qui sont originaires de l'Arabie et des parties septentrionales de l'Afrique; ils n'avoient aucune notion des autres, parce qu'elles ne se trouvent que dans les provinces méridionales de l'Afrique et des Indes orientales, pays entièrement inconnus dans le temps d'Aristote. Ce grand philosophe, et les Grecs en général, étoient si attentifs à ne pas confondre les êtres par des noms communs et dès lors équivoques, qu'ayant appelé *pithécos* le singe sans queue, ils ont nommé *kébos* la guenon ou singe à longue queue : comme ils avoient reconnu que ces animaux étoient d'espèces différentes, et même assez éloignées, ils leur avoient à chacun donné un nom propre, et ce nom étoit tiré du ca-

1. Le gibbon commence déjà la nuance entre les singes et les babouins, en ce qu'il a des callosités sur les fesses comme les babouins, et les ongles des pieds de derrière plus pointus que ceux de l'orang-outang, qui n'a point de callosités sur les fesses, et qui a les ongles plats et arrondis comme l'homme.

ractère le plus apparent. Tous les singes et babouins qu'ils connoissoient, c'est-à-dire le *pithèque* ou *singe* proprement dit, le *cynocéphale* ou *magot*, et le *simia porcaria* ou *papion*, ont le poil d'une couleur à peu près uniforme : au contraire, la guenon que nous appelons ici *mone*, et que les Grecs appeloient *kébos*, a le poil varié de couleurs différentes; on l'appelle même vulgairement le *singe varié;* c'étoit l'espèce de guenon la plus commune et la mieux connue du temps d'Aristote, et c'est de ce caractère qu'est dérivé le nom de *kébos*, qui désigne en grec la variété dans les couleurs. Ainsi tous les animaux de la classe des singes, babouins, et guenons indiqués par Aristote, se réduisent à quatre, le *pithécos*, le *cynocephalos*, le *simia porcaria* et le *kébos*, que nous nous croyons fondés à représenter aujourd'hui comme étant réellement le *pithèque* ou *singe* proprement dit, le *magot*, le *papion* ou *babouin* proprement dit, et la *mone*, parce que non seulement les caractères particuliers que leur donne Aristote leur conviennent en effet, mais encore parce que les autres espèces que nous avons indiquées, et celles que nous indiquerons encore, devoient nécessairement lui être inconnues, puisqu'elles sont natives et exclusivement habitantes des terres où les voyageurs grecs n'avoient point encore pénétré de son temps.

Deux ou trois siècles après celui d'Aristote, on trouve dans les auteurs grecs deux nouveaux noms, *callithrix* et *cercopithécos*, tous deux relatifs aux *guenons* ou *singes* à longue queue : à mesure qu'on découvroit la terre et qu'on s'avançoit vers le Midi, soit en Afrique, soit en Asie, on trouvoit de nouveaux animaux, d'autres espèces de guenons; et comme la plupart de ces guenons n'avoient pas, comme le *kébos*, les couleurs variées, les Grecs imaginèrent de faire un nom générique *cercopithécos*, c'est-à-dire *singe à queue*, pour désigner toutes les espèces de guenons ou singes à longue queue; et ayant remarqué parmi ces espèces nouvelles une guenon d'un poil verdâtre et de couleur vive, ils appelèrent cette espèce *callithrix*, qui signifie *beau poil.* Ce callithrix se trouve en effet dans la partie méridionale de la Mauritanie et dans les terres voisines du cap Vert : c'est la guenon que l'on connoît sous le nom de *singe vert;* et comme nous rejetons dans cet ouvrage toutes les dénominations composées, nous lui avons conservé son nom ancien, *callithrix* ou *callitriche.*

A l'égard des sept autres espèces de guenons que nous avons indiquées ci-dessus par les noms de *macaque*, *patas*, *malbrouk*, *mangabey*, *moustac*, *talapoin*, et *douc*, elles étoient inconnues des Grecs et des Latins. Le macaque est natif de Congo; le patas du Sénégal; le mangabey, de Madagascar; le malbrouk, de Bengale; le moustac, de Guinée; le talapoin, de Siam; et le douc de la Cochinchine. Toutes ces terres étoient également ignorées des anciens, et nous avons eu grand soin de conserver aux animaux qu'on y a trouvés les noms propres de leur pays.

Et comme la nature est constante dans sa marche, qu'elle ne va jamais par sauts, et que toujours tout est gradué, nuancé, on trouve entre les babouins et les guenons une espèce intermédiaire, comme celle du magot l'est entre les singes et les babouins : l'animal qui remplit cet intervalle et forme cette espèce intermédiaire ressemble beaucoup aux guenons, surtout aux macaques, et en même temps il a le museau fort large et la queue courte comme les babouins : ne lui connoissant pas de nom, nous l'avons appelé *maimon* pour le distinguer des autres. Il se trouve à Sumatra; c'est le seul de tous ces animaux, tant babouins que guenons, dont la queue soit dégarnie de poil, et c'est par cette raison que les auteurs qui en ont parlé l'ont désigné par la dénomination de *singe à queue de cochon* ou de *singe à queue de rat.*

Voilà les animaux de l'ancien continent auxquels on a donné le nom commun de *singe*, quoiqu'ils soient non seulement d'espèces éloignées, mais même de genres assez différens; et ce qui a mis le comble à l'erreur et à la confusion, c'est qu'on a donné ces mêmes noms de *singe*, de *cynocéphale*, de *kèbe*, et de *cercopithèque*, noms faits il y a quinze cents ans par les Grecs, à des animaux d'un nouveau monde, qu'on n'a découverts que depuis deux ou trois siècles. On ne se doutoit pas qu'il n'existoit dans les parties méridionales de ce nouveau continent aucun des animaux de l'Afrique et des Indes orientales. On a trouvé en Amérique des bêtes avec des mains et des doigts; ce rapport seul a suffi pour qu'on les ait appelées *singes*, sans faire attention que, pour transférer un nom, il faut au moins que le genre soit le même, et que, pour l'appliquer juste, il faut encore que l'espèce soit identique : or ces animaux d'Amérique, dont nous ferons deux classes sous les noms de *sapajous* et de *sagouins*, sont très-différens de tous les singes de l'Asie et de l'Afri-

que; et de la même manière qu'il ne se trouve dans le nouveau continent ni singes, ni babouins, ni guenons, il n'existe aussi ni sapajous ni sagouins dans l'ancien. Quoique nous ayons déjà posé ces faits en général dans notre Discours sur les animaux des deux continens, nous pouvons les prouver ici d'une manière plus particulière, et démontrer que, de dix-sept espèces auxquelles on peut réduire tous les animaux appelés *singes* dans l'ancien continent, et de douze ou treize auxquelles on a transféré ce nom dans le nouveau, aucune n'est la même, ni ne se trouve également dans les deux : car, sur ces dix-sept espèces de l'ancien continent, il faut d'abord retrancher les trois ou quatre singes qui ne se trouvent certainement point en Amérique, et auxquels les sapajous et les sagouins ne ressemblent point du tout; 2° il faut en retrancher les trois ou quatre babouins, qui sont beaucoup plus gros que les sagouins ou les sapajous, et qui sont aussi d'une figure très-différente : il ne reste donc que les neuf guenons auxquelles on puisse les comparer. Or toutes les guenons ont, aussi bien que les singes et les babouins, des caractères généraux et particuliers qui les séparent en entier des sapajous et des sagouins : le premier de ces caractères est d'avoir les fesses pelées, et des callosités naturelles et inhérentes à ces parties; le second, c'est d'avoir des abajoues, c'est-à-dire des poches au bas des joues, où elles peuvent garder leurs alimens; et le troisième, d'avoir la cloison des narines étroite, et ces mêmes narines ouvertes au dessous du nez comme celles de l'homme. Les sapajous et les sagouins n'ont aucun de ces caractères; ils ont tous la cloison des narines fort épaisse, les narines ouvertes sur les côtés du nez et non pas en dessous; ils ont du poil sur les fesses, et point de callosités; ils n'ont point d'abajoues : ils diffèrent donc des guenons, non seulement par l'espèce, mais même par le genre, puisqu'ils n'ont aucun des caractères généraux qui leur sont communs à toutes; et cette différence dans le genre en suppose nécessairement de bien plus grandes dans les espèces, et démontre qu'elles sont très-éloignées.

C'est donc mal à propos que l'on a donné le nom de *singe* et de *guenon* aux *sapajous* et aux *sagouins;* il falloit leur conserver leurs noms, et, au lieu de les associer aux singes, commencer par les comparer entre eux. Ces deux familles diffèrent l'une de l'autre par un caractère remarquable : tous les sapajous se servent de leur queue comme d'un doigt pour s'accrocher, et même pour saisir ce qu'ils ne peuvent prendre avec la main; les sagouins, au contraire, ne peuvent se servir de leur queue pour cet usage; leur face, leurs oreilles, leur poil, sont aussi différens. On peut donc en faire aisément deux genres distincts et séparés.

Sans nous servir de dénominations qui ne peuvent s'appliquer qu'aux singes, aux babouins, et aux guenons; sans employer des noms qui leur appartiennent et qu'on ne doit pas donner à d'autres, nous avons tâché d'indiquer tous les sapajous et tous les sagouins par les noms propres qu'ils ont dans leur pays natal. Nous connoissons six ou sept espèces de sapajous et six espèces de sagouins, dont la plupart ont des variétés; nous en donnerons l'histoire et la description dans ce volume. Nous avons recherché leurs noms avec le plus grand soin dans tous les auteurs, et surtout dans les voyageurs qui les ont indiqués les premiers. En général, lorsque nous n'avons pu savoir le nom que chacun porte dans son pays, nous avons cru devoir le tirer de la nature même de l'animal, c'est-à-dire d'un caractère qui seul fût suffisant pour le faire connoître et distinguer de tous les autres. L'on verra dans chaque article les raisons qui nous ont fait adopter ces noms.

Et à l'égard des variétés, lesquelles, dans la classe entière de ces animaux, sont peut-être plus nombreuses que les espèces, on les trouvera aussi très-soigneusement comparées à chacune de leurs espèces propres. Nous connoissons et nous avons eu, la plupart vivans, quarante de ces animaux plus ou moins différens entre eux. Il nous a paru qu'on devoit les réduire à trente espèces : savoir, trois singes, une intermédiaire entre les singes et les babouins; trois babouins, une intermédiaire entre les babouins et les guenons; neuf guenons, sept sapajous, et six sagouins; et que tous les autres ne doivent, au moins pour la plupart, être considérés que comme des variétés. Mais, comme nous ne sommes pas absolument certains que quelques-unes de ces variétés ne puissent être en effet des espèces distinctes, nous tâcherons de leur donner aussi des noms qui ne seront que précaires, supposé que ce ne soient que des variétés, et qui pourront devenir propres et spécifiques si ce sont réellement des espèces distinctes et séparées.

A l'occasion de toutes ces bêtes, dont quelques-unes ressemblent si fort à l'homme, considérons pour un instant les animaux de la terre sous un nouveau point de vue : c'est

sans raison suffisante qu'on leur a donné généralement à tous le nom de *quadrupèdes*. Si les exceptions n'étoient qu'en petit nombre, nous n'attaquerions pas l'application de cette dénomination : nous avons dit et nous savons que nos définitions, nos noms, quelque généraux qu'ils puissent être, ne comprennent jamais tout ; qu'il existe toujours des êtres en deçà et au delà ; qu'il s'en trouve de mitoyens ; que plusieurs, quoique placés en apparence au milieu des autres, ne laissent pas d'échapper à la liste ; que le nom général qu'on voudroit leur imposer est une formule incomplète, une somme dont souvent ils ne font pas partie, parce que la nature ne doit jamais être présentée que par unités et non par agrégats, parce que l'homme n'a imaginé les noms généraux que pour aider à sa mémoire et pour tâcher de suppléer à la trop petite capacité de son entendement, parce qu'ensuite il en a fait abus en regardant ce nom général comme quelque chose de réel, parce qu'enfin il a voulu y rappeler des êtres et même des classes d'êtres qui demandoient un autre nom. Je puis en donner et l'exemple et la preuve sans sortir de l'ordre des quadrupèdes, qui, de tous les animaux, sont ceux que l'homme connoît le mieux, et auxquels il étoit par conséquent en état de donner les dénominations les plus précises.

Le nom de *quadrupède* suppose que l'animal ait *quatre pieds :* s'il manque de deux pieds comme le lamantin, il n'est plus quadrupède ; s'il a des bras et des mains comme le singe, il n'est plus quadrupède ; s'il a des ailes comme la chauve-souris, il n'est plus quadrupède, et l'on fait abus de cette dénomination générale lorsqu'on l'applique à ces animaux. Pour qu'il y ait de la précision dans les mots, il faut de la vérité dans les idées qu'ils représentent. Faisons pour les mains un nom pareil à celui qu'on a fait pour les pieds, et alors nous dirons avec vérité et précision que l'homme est le seul qui soit bimane et bipède, parce qu'il est le seul qui ait deux mains et deux pieds ; que le lamantin n'est que bimane, que la chauve-souris n'est que bipède, et que le singe est quadrumane. Maintenant appliquons ces nouvelles dénominations générales à tous les êtres particuliers auxquels elles conviennent, car c'est ainsi qu'il faut toujours voir la nature, nous trouverons que, sur environ deux cents espèces d'animaux qui peuplent la surface de la terre, et auxquelles on a donné le nom commun de *quadrupède*, il y a d'abord trente-cinq espèces de singes, babouins, guenons, sapajous, sagouins, et makis, qu'on doit en retrancher, parce qu'ils sont quadrumanes ; qu'à ces trente-cinq espèces il faut ajouter celles du loris, du sarigue, de la marmose, du cayopollin, du tarsier, du phalanger, etc., qui sont aussi quadrumanes comme les singes, guenons, sapajous, et sagouins ; que par conséquent la liste des quadrumanes étant au moins de quarante espèces [1], le nombre réel des quadrupèdes est déjà réduit d'un cinquième ; qu'ensuite, ôtant douze ou quinze espèces de bipèdes, savoir, les chauve-souris et les roussettes, dont les pieds de devant sont plutôt des ailes que des pieds, et en retranchant aussi trois ou quatre gerboises qui ne peuvent marcher que sur les pieds de derrière, parce que ceux de devant sont trop courts, en ôtant encore le lamantin qui n'a point de pied de derrière, les morses, le dugon, et les phoques, auxquels ils sont inutiles, ce nombre des quadrupèdes se trouvera diminué de presque un tiers ; et si on vouloit encore en soustraire les animaux qui se servent des pieds de devant comme de mains, tels que les ours, les marmottes, les coatis, les agoutis, les écureuils, les rats, et beaucoup d'autres, la dénomination de *quadrupède* paroîtra mal appliquée à plus de la moitié des animaux : et en effet, les vrais quadrupèdes sont les solipèdes et les pieds-fourchus ; dès qu'on descend à la classe des fissipèdes, on trouve des quadrumanes ou des quadrupèdes ambigus qui se servent de leurs pieds de devant comme de mains, et qui doivent être séparés ou distingués des autres. Il y a trois espèces de solipèdes, le cheval, le zèbre, et l'âne ; en y ajoutant l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le chameau, dont les pieds, quoique terminés par des ongles, sont solides et ne leur servent qu'à marcher, l'on a déjà sept espèces auxquelles le nom de *quadrupède* convient parfaitement. Il y a un beaucoup plus grand nombre de pieds-fourchus que de solipèdes ; les bœufs, les beliers, les chèvres, les gazelles, les bubales, les chevrotains, le lama, la vigogne, la girafe, l'élan, le renne, les cerfs, les daims, les chevreuils, etc., sont tous des pieds-fourchus, et composent en tout un nombre d'environ quarante espèces. Ainsi voilà déjà cinquante animaux, c'est-à-dire dix solipèdes et quarante pieds-four-

1. Nous ne disons pas trop en ne comptant que quarante espèces dans la liste des quadrumanes ; car il y a dans les guenons, sapajous, sagouins, sarigues, etc., plusieurs variétés qui pourroient bien être des espèces réellement distinctes.

chus, auxquels le nom de *quadrupède* a été bien appliqué. Dans les fissipèdes, le lion, le tigre, les panthères, le léopard, le lynx, le chat, le loup, le chien, le renard, l'hyène, les civettes, le blaireau, les fouines, les belettes, les furets, les porcs-épics, les hérissons, les tatous, les fourmilliers, et les cochons, qui font la nuance entre les fissipèdes et les pieds-fourchus, forment un nombre de plus de quarante autres espèces, auxquelles le nom de *quadrupède* convient aussi dans toute la rigueur de l'acception, parce que, quoiqu'ils aient le pied de devant divisé en quatre ou cinq doigts, ils ne s'en servent jamais comme de mains : mais tous les autres fissipèdes, qui se servent de leurs pieds de devant pour saisir et porter à leur gueule, ne sont pas de purs quadrupèdes; ces espèces, qui sont aussi au nombre de quarante, font une classe intermédiaire entre les quadrupèdes et les quadrumanes, et ne sont précisément ni des uns ni des autres. Il y a donc, dans le réel, plus d'un quart des animaux auxquels le nom de *quadrupède* disconvient, et plus d'une moitié auxquels il ne convient pas dans toute l'étendue de son acception.

Les quadrumanes remplissent le grand intervalle qui se trouve entre l'homme et les quadrupèdes; les bimanes sont un terme moyen dans la distance encore plus grande de l'homme aux cétacés [1]; les bipèdes avec des ailes font la nuance des quadrupèdes aux oiseaux; et les fissipèdes, qui se servent de leurs pieds comme de mains, remplissent tous les degrés qui se trouvent entre les quadrumanes et les quadrupèdes. Mais c'est nous arrêter assez sur cette vue; quelque utile qu'elle puisse être pour la connoissance distincte des animaux, elle l'est encore plus par l'exemple, et par la nouvelle preuve qu'elle nous donne qu'il n'y a aucune de nos définitions qui soit précise, aucun de nos termes généraux qui soit exact, lorsqu'on vient à les appliquer en particulier aux choses ou aux êtres qu'ils représentent.

Mais par quelle raison ces termes généraux, qui paroissent être le chef-d'œuvre de la pensée, sont-ils si défectueux? pourquoi ces définitions, qui semblent n'être que les purs résultats de la combinaison des êtres, sont-elles si fautives dans l'application? Est-ce erreur nécessaire, défaut de rectitude dans l'esprit humain? ou plutôt n'est-ce pas simple incapacité, pure impuissance de combiner et même de voir à la fois un grand nombre de choses? Comparons les œuvres de la nature aux ouvrages de l'homme, cherchons comment tous deux opèrent, et voyons si l'esprit, quelque actif, quelque étendu qu'il soit, peut aller de pair et suivre la même marche sans se perdre lui-même, ou dans l'immensité de l'espace, ou dans les ténèbres du temps, ou dans le nombre infini de la combinaison des êtres. Que l'homme dirige la marche de son esprit sur un objet quelconque : s'il voit juste, il prend la ligne droite, parcourt le moins d'espace, et emploie le moins de temps possible pour atteindre à son but. Combien ne lui faut-il pas déjà de réflexions et de combinaisons pour ne pas entrer dans les lignes obliques, pour éviter les fausses routes, les culs-de-sac, les chemins creux, qui tous se présentent les premiers et en si grand nombre, que le choix du vrai sentier suppose la plus grande justesse de discernement! Cela cependant est possible, c'est-à-dire n'est pas au dessus des forces d'un bon esprit; il peut marcher droit sur sa ligne et sans s'écarter; voilà sa manière d'aller la plus sûre et la plus ferme : mais il va sur une ligne pour arriver à un point; et s'il veut saisir un autre point, il ne peut l'atteindre que par une autre ligne : la trame de ses idées est un fil délié qui s'étend en longueur sans autres dimensions. La nature, au contraire, ne fait pas un seul pas qui ne soit en tous sens; en marchant en avant elle s'étend à côté et s'élève au dessus; elle parcourt et remplit à la fois les trois dimensions; et tandis que l'homme n'atteint qu'un point, elle arrive au solide, en embrasse le volume, et pénètre la masse dans toutes ses parties. Que font nos Phidias lorsqu'ils donnent une forme à la matière brute? A force d'art et de temps, ils parviennent à faire une surface qui représente exactement les dehors de l'objet qu'ils se sont proposé; chaque point de cette surface qu'ils ont créée leur a coûté mille combinaisons : leur génie a marché droit sur autant de lignes qu'il y a de traits dans leur figure; le moindre écart l'auroit déformée. Ce marbre, si parfait qu'il semble respirer, n'est donc qu'une multitude de points auxquels l'artiste n'est arrivé qu'avec peine et successivement, parce que l'esprit humain ne saisissant à la fois qu'une seule dimension, et nos sens ne s'appliquant qu'aux surfaces, nous ne pouvons pénétrer la matière et ne savons que l'effleurer : la

1. Dans cette phrase et dans toutes les autres semblables, je n'entends parler que de l'homme physique, c'est-à-dire de la forme du corps de l'homme, comparée à la forme du corps des animaux.

nature, au contraire, sait la brasser et la remuer à fond; elle produit ses formes par des actes presque instantanés; elle les développe en les étendant à la fois dans les trois dimensions; en même temps que son mouvement atteint à la surface, les forces pénétrantes dont elle est animée opèrent à l'intérieur; chaque molécule est pénétrée; le plus petit atome, dès qu'elle veut l'employer, est forcé d'obéir : elle agit donc en tous sens, elle travaille en avant, en arrière, en bas, en haut, à droite, à gauche, de tous côtés à la fois, et par conséquent elle embrasse non seulement la surface, mais le volume, la masse, et le solide entier dans toutes ses parties. Aussi quelle différence dans le produit! quelle comparaison de la statue au corps organisé! mais aussi quelle inégalité dans la puissance! quelle disproportion dans les instrumens! L'homme ne peut employer que la force qu'il a; borné à une petite quantité de mouvemens qu'il ne peut communiquer que par la voie de l'impulsion, il ne peut agir que sur les surfaces, puisqu'en général la force d'impulsion ne se transmet que par le contact des superficies : il ne voit, il ne touche donc que la surface des corps; et lorsque, pour tâcher de les mieux connoître, il les ouvre, les divise, et les sépare, il ne voit et ne touche encore que des surfaces : pour pénétrer l'intérieur, il lui faudroit une partie de cette force qui agit sur la masse, qui fait la pesanteur, et qui est le principal instrument de la nature. Si l'homme pouvoit disposer de cette force pénétrante comme il dispose de celle d'impulsion, si seulement il avoit un sens qui y fût relatif, il verroit le fond de la matière; il pourroit l'arranger en petit comme la nature la travaille en grand. C'est donc faute d'instrumens que l'art de l'homme ne peut approcher de celui de la nature; ses figures, ses reliefs, ses tableaux, ses dessins, ne sont que des surfaces ou des imitations de surfaces, parce que les images qu'il reçoit par ses sens sont toutes superficielles, et qu'il n'a nul moyen de leur donner du corps.

Ce qui est vrai pour les arts l'est aussi pour les sciences; seulement elles sont moins bornées, parce que l'esprit est leur seul instrument; parce que dans les arts il est subordonné aux sens, et que dans les sciences il leur commande, d'autant qu'il s'agit de connoître et non pas d'opérer, de comparer et non pas d'imiter. Or l'esprit, quoique resserré par les sens, quoique souvent abusé par de faux rapports, n'en est ni moins pur ni moins actif : l'homme qui a bien voulu savoir a commencé par les rectifier, par démontrer leurs erreurs; il les a traités comme des organes mécaniques, des instrumens qu'il faut mettre en expérience pour les vérifier et juger de leurs effets. Marchant ensuite la balance à la main, et le compas de l'autre, il a mesuré et le temps et l'espace; il a reconnu tous les dehors de la nature, et, ne pouvant en pénétrer l'intérieur par les sens, il l'a deviné par comparaison et jugé par analogie : il a trouvé qu'il existoit dans la matière une force générale, différente de celle de l'impulsion, une force qui ne tombe point sous nos sens, et dont par conséquent nous ne pouvons disposer, mais que la nature emploie comme son agent universel : il a démontré que cette force appartenoit à toute matière également, c'est-à-dire proportionnellement à sa masse ou quantité réelle; que cette force, ou plutôt son action, s'étendoit à des distances immenses, en décroissant comme les espaces augmentent. Ensuite tournant ses vues sur les êtres vivans, il a vu que la chaleur étoit une autre force nécessaire à leur production; que la lumière étoit une matière vive, douée d'une élasticité et d'une activité sans bornes; que la formation et le développement des êtres organisés se font par le concours de toutes ces forces réunies; que l'extension, l'accroissement des corps vivans ou végétans suit exactement les lois de la force attractive, et s'opère en effet en augmentant à la fois dans les trois dimensions; qu'un moule une fois formé doit, par ces mêmes lois d'affinité, en produire d'autres tout semblables, et ceux-ci d'autres encore, sans aucune altération de la forme primitive. Combinant ensuite ces caractères communs, ces attributs égaux de la nature vivante et végétante, il a reconnu qu'il existoit et dans l'une et dans l'autre un fonds inépuisable et toujours réversible de substance organique et vivante; substance aussi réelle, aussi durable que la matière brute; substance permanente à jamais dans son état de vie comme l'autre dans son état de mort; substance universellement répandue, qui, passant des végétaux aux animaux par la voie de la nutrition, retournant des animaux aux végétaux par celle de la putréfaction, circule incessamment pour animer les êtres. Il a vu que ces molécules organiques vivantes existoient dans tous les corps organisés, qu'elles y étoient combinées en plus ou moins grande quantité avec la matière morte, plus abondantes dans les animaux où tout

est plein de vie; plus rares dans les végétaux où la mort domine et le vivant paroît éteint, où l'organique surchargé par le brut n'a plus ni mouvement progressif, ni sentiment, ni chaleur, ni vie, et ne se manifeste que par le développement et la reproduction; et, réfléchissant sur la manière dont l'un et l'autre s'opèrent, il a reconnu que chaque être vivant est un moule auquel s'assimilent les substances dont il se nourrit; que c'est par cette assimilation que se fait l'accroissement du corps; que son développement n'est pas une simple augmentation de volume, mais une extension dans toutes les dimensions, une pénétration de matière nouvelle dans toutes les parties de la masse; que ces parties augmentant proportionnellement au tout, et le tout proportionnellement aux parties, la forme se conserve et demeure toujours la même jusqu'à son développement entier; qu'enfin le corps ayant acquis toute son étendue, la même matière jusqu'alors employée à son accroissement est dès lors renvoyée, comme superflue, de toutes les parties auxquelles elle s'étoit assimilée, et qu'en se réunissant dans un point commun, elle y forme un nouvel être semblable au premier, qui n'en diffère que du petit au grand, et qui n'a besoin, pour le représenter, que d'atteindre aux mêmes dimensions, en se développant à son tour par la même voie de la nutrition. Il a reconnu que l'homme, le quadrupède, le cétacé, l'oiseau, le reptile, l'insecte, l'arbre, la plante, l'herbe, se nourrissent, se développent et se reproduisent par cette même loi, et que si la manière dont s'exécutent leur nutrition et leur génération paroît si différente, c'est que, quoique dépendante d'une cause générale et commune, elle ne peut s'exercer en particulier que d'une façon relative à la forme de chaque espece d'êtres; et chemin faisant (car il a fallu des siècles à l'esprit humain pour arriver à ces grandes vérités, desquelles toutes les autres dépendent), il n'a cessé de comparer les êtres; il leur a donné des noms particuliers pour les distinguer les uns des autres, et des noms généraux pour les réunir sous un même point de vue: prenant son corps pour le module physique de tous les êtres vivans, et les ayant mesurés, sondés, comparés dans toutes leurs parties, il a vu que la forme de tout ce qui respire est à peu près la même; qu'en disséquant le singe on pouvoit donner l'anatomie de l'homme; qu'en prenant un autre animal on trouvoit toujours le même fond d'organisation, les mêmes sens, les mêmes viscères, les mêmes os, la même chair, le même mouvement dans les fluides, le même jeu, la même action dans les solides; il a trouvé dans tous un cœur, des veines, et des artères; dans tous, les mêmes organes de circulation, de respiration, de digestion, de nutrition, d'excrétion; dans tous une charpente solide, composée des mêmes pièces à peu près assemblées de la même manière; et ce plan, toujours le même, toujours suivi de l'homme au singe, du singe aux quadrupèdes, des quadrupèdes aux cétacés, aux oiseaux, aux poissons, aux reptiles; ce plan, dis-je, bien saisi par l'esprit humain, est un exemplaire fidèle de la nature vivante, et la vue la plus simple et la plus générale sous laquelle on puisse la considérer: et lorsqu'on veut l'étendre et passer de ce qui vit à ce qui végète, on voit ce plan, qui d'abord n'avoit varié que par nuances, se déformer par degrés des reptiles aux insectes, des insectes aux vers, des vers aux zoophytes, des zoophytes aux plantes, et quoique altéré dans toutes ses parties extérieures, conserver néanmoins le même fond, le même caractère, dont les traits principaux sont la nutrition, le développement, et la reproduction; traits généraux et communs à toute substance organisée; traits éternels et divins que le temps, loin d'effacer ou de détruire, ne fait que renouveler et rendre plus évidens.

Si de ce grand tableau des ressemblances, dans lequel l'univers vivant se présente comme ne faisant qu'une même famille, nous passons à celui des différences, où chaque espece réclame une place isolée et doit avoir son portrait à part, on reconnoitra qu'à l'exception de quelques espèces majeures, telles que l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le tigre, le lion, qui doivent avoir leur cadre, tous les autres semblent se réunir avec leurs voisins et former des groupes de similitudes dégradées, des genres que nos nomenclateurs ont présentés par un lacis de figures dont les unes se tiennent par les pieds, les autres par les dents, par les cornes, par le poil, et par d'autres rapports encore plus petits; et ceux mêmes dont la forme nous paroît la plus parfaite, c'est-à-dire la plus approchante de la nôtre, les singes se présentent ensemble et demandent déjà des yeux attentifs pour être distingués les uns des autres, parce que c'est moins à la forme qu'à la grandeur qu'est attaché le privilége de l'espèce isolée, et que l'homme lui-même, quoique d'espèce unique, infiniment différente de toutes celles des animaux, n'étant que d'une grandeur médiocre, est

moins isolé, et a plus de voisins que les grands animaux. On verra, dans l'histoire de l'orang-outang, que si l'on ne faisoit attention qu'à la figure, on pourroit également regarder cet animal comme le premier des singes ou le dernier des hommes, parce qu'à l'exception de l'âme il ne lui manque rien de tout ce que nous avons, et parce qu'il diffère moins de l'homme pour le corps qu'il ne diffère des autres animaux auxquels on a donné le même nom de *singes*.

L'âme, la pensée, la parole, ne dépendent donc pas de la forme ou de l'organisation du corps; rien ne prouve mieux que c'est un don particulier et fait à l'homme seul, puisque l'orang-outang, qui ne parle ni ne pense, a néanmoins le corps, les membres, les sens, le cerveau, et la langue entièrement semblables à l'homme, puisqu'il peut faire ou contrefaire tous les mouvemens, toutes les actions humaines, et que cependant il ne fait aucun acte de l'homme. C'est peut-être faute d'éducation; c'est encore faute d'équité dans votre jugement. Vous comparez, dira-t-on, fort injustement le singe des bois avec l'homme des villes; c'est à côté de l'homme sauvage, de l'homme auquel l'éducation n'a rien transmis, qu'il faut le placer pour les juger l'un et l'autre: et a-t-on une idée juste de l'homme dans l'état de pure nature? la tête couverte de cheveux hérissés ou d'une laine crépue; la face voilée par une longue barbe, surmontée de deux croissans de poils encore plus grossiers, qui, par leur largeur et leur saillie, raccourcissent le front et lui font perdre son caractère auguste, et non seulement mettent les yeux dans l'ombre, mais les enfoncent et les arrondissent comme ceux des animaux; les lèvres épaisses et avancées; le nez aplati; le regard stupide ou farouche; les oreilles, le corps, et les membres velus; la peau dure comme un cuir noir ou tanné; les ongles longs, épais et crochus; une semelle calleuse, en forme de corne, sous la plante des pieds; et pour attributs du sexe, des mamelles longues et molles, la peau du ventre pendante jusque sur les genoux; les enfans se vautrant dans l'ordure et se traînant à quatre, le père et la mère assis sur leurs talons, tous hideux, tous couverts d'une crasse empestée. Et cette esquisse, tirée d'après le sauvage Hottentot, est encore un portrait flatté; car il y a plus loin de l'homme dans l'état de pure nature à l'Hottentot, que de l'Hottentot à nous: chargez donc encore le tableau si vous voulez comparer le singe à l'homme; ajoutez-y les rapports d'organisation, les convenances de tempérament, l'appétit véhément des singes pour les femmes, la même conformation dans les parties génitales des deux sexes, l'écoulement périodique dans les femelles, et les mélanges forcés ou volontaires des négresses aux singes, dont le produit est rentré dans l'une ou l'autre espèce; et voyez, supposé qu'elles ne soient pas la même, combien l'intervalle qui les sépare est difficile à saisir.

Je l'avoue, si l'on ne devoit juger que par la forme, l'espèce du singe pourroit être prise pour une variété dans l'espèce humaine: le Créateur n'a pas voulu faire pour le corps de l'homme un modèle absolument différent de celui de l'animal; il a compris sa forme, comme celle de tous les animaux, dans un plan général: mais en même temps qu'il lui a départi cette forme matérielle semblable à celle du singe, il a pénétré ce corps animal de son souffle divin. S'il eût fait la même faveur, je ne dis pas au singe, mais à l'espèce la plus vile, à l'animal qui nous paroît le plus mal organisé, cette espèce seroit bientôt devenue la rivale de l'homme; vivifiée par l'esprit, elle eût primé sur les autres, elle eût pensé, elle eût parlé. Quelque ressemblance qu'il y ait donc entre l'Hottentot et le singe, l'intervalle qui les sépare est immense, puisqu'à l'intérieur il est rempli par la pensée et au dehors par la parole.

Qui pourra jamais dire en quoi l'organisation d'un imbécile diffère de celle d'un autre homme? le défaut est certainement dans les organes matériels, puisque l'imbécile a son âme comme un autre: or, puisque d'homme à homme, où tout est entièrement conforme et parfaitement semblable, une différence si petite qu'on ne peut la saisir suffit pour détruire la pensée ou l'empêcher de naître, doit-on s'étonner qu'elle ne soit jamais née dans le singe qui n'en a pas le principe?

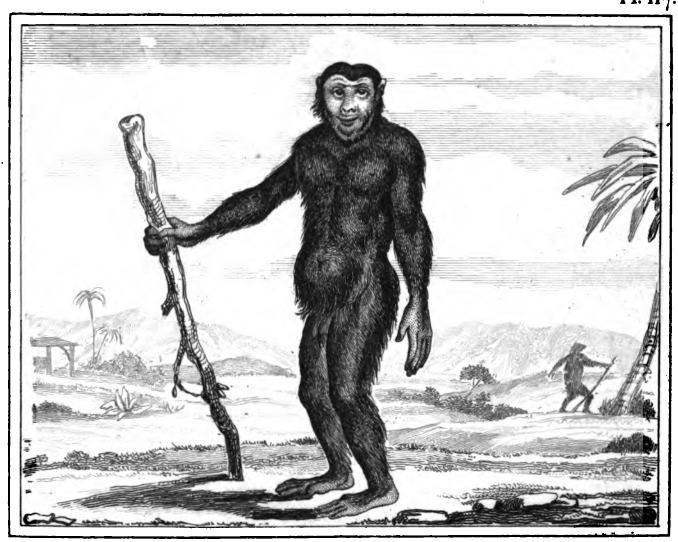
L'âme en général a son action propre et indépendante de la matière: mais comme il a plu à son divin auteur de l'unir avec le corps, l'exercice de ses actes particuliers dépend de la constitution des organes matériels; et cette dépendance est non seulement prouvée par l'exemple de l'imbécile, mais même démontrée par ceux du malade en délire, de l'homme en santé qui dort, de l'enfant nouveau-né qui ne pense pas encore, et du vieillard décrépit qui ne pense plus; il semble même que l'effet principal de l'éducation soit moins d'instruire l'âme ou de perfectionner ses opérations spirituel-

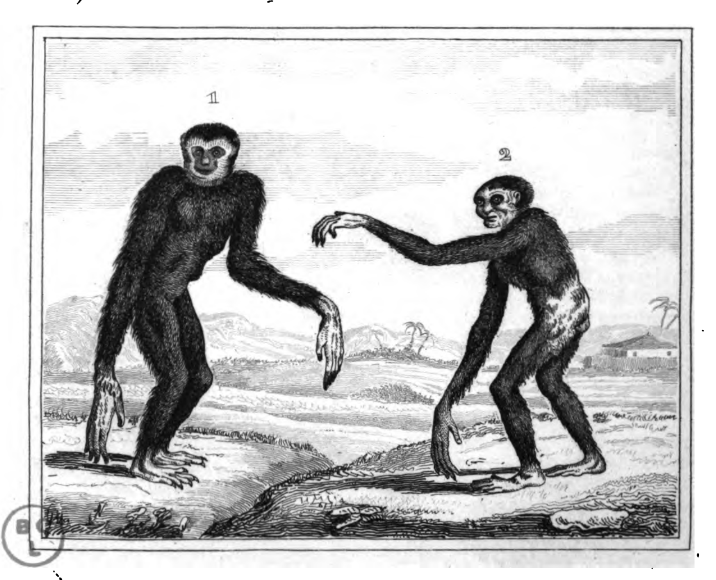
les, que de modifier les organes matériels, et de leur procurer l'état le plus favorable à l'exercice du principe pensant. Or il y a deux éducations qui me paroissent devoir être soigneusement distinguées, parce que leurs produits sont fort différens : l'éducation de l'individu, qui est commune à l'homme et aux animaux ; et l'éducation de l'espèce qui n'appartient qu'à l'homme. Un jeune animal, tant par l'incitation que par l'exemple, apprend en quelques semaines d'âge à faire tout ce que ses père et mère font : il faut des années à l'enfant, parce qu'en naissant il est sans comparaison beaucoup moins avancé, moins fort, et moins formé que ne le sont les petits animaux ; il l'est même si peu, que dans ce premier temps il est nul pour l'esprit relativement à ce qu'il doit être un jour. L'enfant est donc plus long que l'animal à recevoir l'éducation individuelle : mais par cette raison même il devient susceptible de celle de l'espèce; les secours multipliés, les soins continuels qu'exige pendant long-temps son état de foiblesse, entretiennent, augmentent l'attachement des père et mère, et en soignant le corps ils cultivent l'esprit; le temps qu'il faut au premier pour se fortifier tourne au profit du second. Le commun des animaux est plus avancé pour les facultés du corps à deux mois, que l'enfant ne peut l'être à deux ans : il y a donc douze fois plus de temps employé à sa première éducation, sans compter les fruits de celle qui suit, sans considérer que les animaux se détachent de leurs petits dès qu'ils les voient en état de se pourvoir d'eux-mêmes; que dès lors ils se séparent et bientôt ne se connoissent plus, en sorte que tout attachement, toute éducation, cessent de très-bonne heure, et dès le moment où les secours ne sont plus nécessaires : or ce temps d'éducation étant si court, le produit ne peut en être que très-petit, et il est même étonnant que les animaux acquièrent en deux mois tout ce qui leur est nécessaire pour l'usage du reste de la vie ; et si nous supposions qu'un enfant, dans ce même petit temps, devînt assez formé, assez fort de corps, pour quitter ses parens et s'en séparer sans besoin, sans retour, y auroit-il une différence apparente et sensible entre cet enfant et l'animal? quelque spirituels que fussent les parens, auroient-ils pu, dans ce court espace de temps, modifier ses organes, et établir la moindre communication de pensées entre leur âme et la sienne? pourroient-ils éveiller sa mémoire, ni la toucher par des actes assez souvent réitérés pour y faire impression? pourroient-ils même exercer ou dégourdir l'organe de la parole? il faut, avant que l'enfant prononce un seul mot, que son oreille soit mille et mille fois frappée du même son; et avant qu'il puisse l'appliquer et le prononcer à propos, il faut encore mille et mille fois lui présenter la même combinaison du mot et de l'objet auquel il a rapport : l'éducation, qui seule peut développer son âme, veut donc être suivie longtemps et toujours soutenue; si elle cessoit, je ne dis pas à deux mois, comme celle des animaux, mais même à un an d'âge, l'âme de l'enfant qui n'auroit rien reçu seroit sans exercice, et, faute de mouvement communiqué, demeureroit inactive comme celle de l'imbécile, à laquelle le défaut des organes empêche que rien ne soit transmis; et à plus forte raison, si l'enfant étoit né dans l'état de pure nature, s'il n'avoit pour instituteur que sa mère hottentote, et qu'à deux mois d'âge il fût assez formé de corps pour se passer de ses soins et s'en séparer pour toujours, cet enfant ne seroit-il pas au dessous de l'imbécile, et, quant à l'extérieur, tout-à-fait de pair avec les animaux? Mais, dans ce même état de nature, la première éducation, l'éducation de nécessité, exige autant de temps que dans l'état civil, parce que dans tous deux l'enfant est également foible, également lent à croître; que par conséquent il a besoin de secours pendant un temps égal; qu'enfin il périroit s'il étoit abandonné avant l'âge de trois ans. Or cette habitude nécessaire, continuelle, et commune entre la mère et l'enfant pendant un si long temps, suffit pour qu'elle lui communique tout ce qu'elle possède; et quand on voudroit supposer faussement que cette mère dans l'état de nature ne possède rien, pas même la parole, cette longue habitude avec son enfant ne suffiroit-elle pas pour faire naître une langue? Ainsi cet état de pure nature où l'on suppose l'homme sans pensée, sans parole, est un état idéal, imaginaire, qui n'a jamais existé; la nécessité de la longue habitude des parens à l'enfant produit la société au milieu du désert; la famille s'entend et par signes et par sons, et ce premier rayon d'intelligence, entretenu, cultivé, communiqué, a fait ensuite éclore tous les germes de la pensée : comme l'habitude n'a pu s'exercer, se soutenir si long-temps sans produire des signes mutuels et des sons réciproques, ces signes ou ces sons, toujours répétés et gravés peu à peu dans la mémoire de l'enfant, deviennent des

LE JOCKO

Ordre des Quadrumanes. *Genre* Singe. (*Cuvier*)

Pl. 117.





1. LE GRAND GIBON. 2. LE PETIT GIBON

Ordre des Quadrumanes . . . . *id* . . . . . *id* . .

expressions constantes ; quelque courte qu'en soit la liste, c'est une langue qui deviendra bientôt plus étendue, si la famille augmente, et qui toujours suivra dans sa marche tous les progrès de la société. Dès qu'elle commence à se former, l'éducation de l'enfant n'est plus une éducation purement individuelle, puisque ses parens lui communiquent non seulement ce qu'ils tiennent de la nature, mais encore ce qu'ils ont reçu de leurs aïeux et de la société dont ils font partie : ce n'est plus une communication faite par des individus isolés, qui, comme dans les animaux, se borneroit à transmettre leurs simples facultés; c'est une institution à laquelle l'espèce entière a part, et dont le produit fait la base et le lien de la société.

Parmi les animaux mêmes, quoique tous dépourvus du principe pensant, ceux dont l'éducation est la plus longue sont aussi ceux qui paroissent avoir le plus d'intelligence : l'éléphant qui de tous est le plus long-temps à croître, et qui a besoin des secours de sa mère pendant toute la première année, est aussi le plus intelligent de tous; le cochon-d'Inde, auquel il ne faut que trois semaines d'âge pour prendre tout son accroissement et se trouver en état d'engendrer, est peut-être par cette seule raison l'un des plus stupides; et à l'égard du singe, dont il s'agit ici de décider la nature, quelque ressemblant qu'il soit à l'homme, il a néanmoins une si forte teinture d'animalité, qu'elle se reconnoît dès le moment de la naissance; car il est à proportion plus fort et plus formé que l'enfant, il croît beaucoup plus vite, les secours de la mère ne lui sont nécessaires que pendant les premiers mois, il ne reçoit qu'une éducation purement individuelle, et par conséquent aussi stérile que celle des autres animaux.

Il est donc animal, et malgré sa ressemblance à l'homme, bien loin d'être le second dans notre espèce, il n'est pas le premier dans l'ordre des animaux, puisqu'il n'est pas le plus intelligent : c'est uniquement sur ce rapport de ressemblance corporelle qu'est appuyé le préjugé de la grande opinion qu'on s'est formée des facultés du singe : il nous ressemble, a-t-on dit, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; il doit donc non seulement nous imiter, mais faire encore de lui-même tout ce que nous faisons. On vient de voir que toutes les actions qu'on doit appeler *humaines* sont relatives à la société; qu'elles dépendent d'abord de l'âme, et ensuite de l'éducation, dont le principe physique est la nécessité de la longue habitude des parens à l'enfant; que dans le singe cette habitude est fort courte; qu'il ne reçoit, comme les autres animaux, qu'une éducation purement individuelle, et qu'il n'est pas même susceptible de celle de l'espèce; par conséquent il ne peut rien faire de tout ce que l'homme fait, puisque aucune de ses actions n'a le même principe ni la même fin. Et à l'égard de l'imitation, qui paroît être le caractère le plus marqué, l'attribut le plus frappant de l'espèce du singe, et que le vulgaire lui accorde comme un talent unique, il faut, avant de décider, examiner si cette imitation est libre ou forcée. Le singe nous imite-t-il parce qu'il le veut, ou bien parce que sans le vouloir il le peut? J'en appelle sur cela volontiers à tous ceux qui ont observé cet animal sans prévention, et je suis convaincu qu'ils diront avec moi qu'il n'y a rien de libre, rien de volontaire, dans cette imitation; le singe ayant des bras et des mains, s'en sert comme nous, mais sans songer à nous; la similitude des membres et des organes produit nécessairement des mouvemens et quelquefois même des suites de mouvemens qui ressemblent aux nôtres : étant conformé comme l'homme, le singe ne peut que se mouvoir comme lui; mais se mouvoir de même n'est pas agir pour imiter. Qu'on donne à deux corps bruts la même impulsion; qu'on construise deux pendules, deux machines pareilles, elles se mouvront de même, et l'on auroit tort de dire que ces corps bruts ou ces machines ne se meuvent ainsi que pour s'imiter. Il en est de même du singe relativement au corps de l'homme; ce sont deux machines construites, organisées de même, qui par nécessité de nature se meuvent à très-peu près de la même façon : néanmoins parité n'est pas imitation; l'une gît dans la matiere, et l'autre n'existe que par l'esprit : l'imitation suppose le dessein d'imiter; le singe est incapable de former ce dessein, qui demande une suite de pensées, et par cette raison l'homme peut, s'il le veut, imiter le singe, et le singe ne peut pas même vouloir imiter l'homme.

Et cette parité, qui n'est que le physique de l'imitation, n'est pas aussi complete ici que la similitude, dont cependant elle émane comme effet immédiat. Le singe ressemble plus à l'homme par le corps et les membres que par l'usage qu'il en fait : en l'observant avec quelque attention, on s'apercevra aisément que tous ses mouvemens sont brusques, intermittens, précipités, et que, pour les comparer à ceux de l'homme, il faudroit leur supposer une autre échelle, ou plutôt un

module différent. Toutes les actions du singe tiennent de son éducation, qui est purement animale; elles nous paroissent ridicules, inconséquentes, extravagantes, parce que nous nous trompons d'échelle en les rapportant à nous, et que l'unité qui doit leur servir de mesure est très-différente de la nôtre. Comme sa nature est vive, son tempérament chaud, son naturel pétulant, qu'aucune de de ses affections n'a été mitigée par l'éducation, toutes ses habitudes sont excessives, et ressemblent beaucoup plus aux mouvemens d'un maniaque qu'aux actions d'un homme, ou même d'un animal tranquille. C'est par la même raison que nous le trouvons indocile, et qu'il reçoit difficilement les habitudes qu'on voudroit lui transmettre; il est insensible aux caresses, et n'obéit qu'au châtiment; on peut le tenir en captivité, mais non pas en domesticité; toujours triste ou revêche, toujours répugnant, grimaçant, on le dompte plutôt qu'on ne le prive: aussi l'espèce n'a jamais été domestique nulle part; et par ce rapport il est plus éloigné de l'homme que la plupart des animaux: car la docilité suppose quelque analogie entre celui qui donne et celui qui reçoit: c'est une qualité relative qui ne peut être exercée que lorsqu'il se trouve des deux parts un certain nombre de facultés communes, qui ne diffèrent entre elles que parce qu'elles sont actives dans le maître et passives dans le sujet. Or le passif du singe a moins de rapport avec l'actif de l'homme que le passif du chien ou de l'éléphant, qu'il suffit de bien traiter pour leur communiquer les sentimens doux et même délicats de l'attachement fidèle, de l'obéissance volontaire, du service gratuit, et du dévouement sans réserve.

Le singe est donc plus loin de l'homme que la plupart des autres animaux par les qualités relatives; il en diffère aussi beaucoup par le tempérament. L'homme peut habiter tous les climats; il vit, il multiplie dans ceux du Nord et dans ceux du Midi: le singe a de la peine à vivre dans les contrées tempérées, et ne peut multiplier que dans les pays les plus chauds. Cette différence dans le tempérament en suppose d'autres dans l'organisation, qui, quoique cachées, n'en sont pas moins réelles; elle doit aussi influer beaucoup sur le naturel: l'excès de chaleur qui est nécessaire à la pleine vie de cet animal rend excessives toutes ses affections, toutes ses qualités; et il ne faut pas chercher une autre cause à sa pétulance, à sa lubricité, et à ses autres passions, qui toutes nous paroissent aussi violentes que désordonnées.

Ainsi ce singe, que les philosophes, avec le vulgaire, ont regardé comme un être difficile à définir, dont la nature étoit au moins équivoque et moyenne entre celle de l'homme et celle des animaux, n'est dans la vérité qu'un pur animal, portant à l'extérieur un masque de figure humaine, mais dénué à l'intérieur de la pensée et de tout ce qui fait l'homme; un animal au dessous de plusieurs autres par les facultés relatives, et encore essentiellement différent de l'homme par le naturel, par le tempérament, et aussi par la mesure du temps nécessaire à l'éducation, à la gestation, à l'accroissement du corps, à la durée de la vie, c'est-à-dire par toutes les habitudes réelles qui constituent ce qu'on appelle *nature* dans un être particulier.

LES ORANGS-OUTANGS,

OU LE PONGO[1] ET LE JOCKO[2].

Nous présentons ces deux animaux ensemble, parce qu'il se peut qu'ils ne fassent tous deux qu'une seule et même espèce. Ce sont de tous les singes ceux qui ressemblent le plus à l'homme, ceux qui, par conséquent, sont les plus dignes d'être observés. Nous avons vu le petit orang-outang ou le jocko vivant, et nous en avons conservé les dépouilles: mais nous ne pouvons parler du pongo ou grand orang-outang que d'après les relations des voyageurs. Si elles étoient fidèles, si souvent elles n'étoient pas obscures, fautives, exagérées, nous ne douterions pas qu'il ne fût d'une autre espèce que le

1. *Orang-outang*, nom de cet animal aux Indes orientales. — *Pongo*, nom de ce même animal à Lowandó, province de Congo; *kukurlacko* dans quelques endroits des Indes orientales. — 2. *Jocko*, *enjoko*, nom de cet animal à Congo, que nous avons adopté.

jocko, d'une espèce plus parfaite et plus voisine encore de l'espèce de l'homme. Bontius, qui étoit médecin en chef à Batavia, et qui nous a laissé de bonnes observations sur l'histoire naturelle de cette partie des Indes, dit expressément qu'il a vu avec admiration quelques individus de cette espèce marchant debout sur leurs pieds, et entre autres une femelle (dont il donne la figure) qui sembloit avoir de la pudeur, qui se couvroit de sa main à l'aspect des hommes qu'elle ne connoissoit pas; qui pleuroit, gémissoit, et faisoit les autres actions humaines, de manière qu'il sembloit que rien ne lui manquât que la parole. M. Linnæus dit, d'après Kjoep et quelques autres voyageurs, que cette faculté même ne manque pas à l'orang-outang; qu'il pense, qu'il parle, qu'il s'exprime en sifflant; il l'appelle *homme nocturne*, et en donne en même temps une description, par laquelle il ne seroit guère possible de décider si c'est un animal ou un homme : seulement on doit remarquer que cet être, quel qu'il soit, n'a, selon lui, que la moitié de la hauteur de l'homme; et comme Bontius ne fait nulle mention de la grandeur de son orang-outang, on pourroit penser, avec M. Linnæus, que c'est le même : mais alors cet orang-outang de Linnæus et de Bontius ne seroit pas le véritable, qui est de la taille des plus grands hommes. Ce ne seroit pas non plus celui que nous appelons *jocko*, et que j'ai vu vivant; car quoiqu'il soit de la taille que M. Linnæus donne au sien, il en diffère néanmoins par tous les autres caractères. Je puis assurer, l'ayant vu plusieurs fois, que non seulement il ne parle ni ne siffle pour s'exprimer, mais même qu'il ne fait rien qu'un chien bien instruit ne pût faire; et d'ailleurs il diffère presque en tout de la description que M. Linnæus donne de l'orang-outang, et se rapporte beaucoup mieux à celle du *satyrus* de ce même auteur. Je doute donc beaucoup de la vérité de la description de cet homme nocturne; je doute même de son existence; et c'est probablement un nègre blanc, un chacrelas [1], que les voyageurs cités par M. Linnæus auront mal vu et mal décrit; car ces chacrelas ont en effet, comme l'homme nocturne de cet auteur, les cheveux blancs, laineux, et frisés, les yeux rouges, la vue foible, etc.; mais ce sont des hommes, et ces hommes ne sifflent pas, et ne sont pas des pygmées de trente pouces de hauteur; ils pensent, parlent et agissent comme les autres hommes, et sont aussi de la même grandeur.

En écartant donc cet être mal décrit, en supposant aussi un peu d'exagération dans le récit de Bontius, un peu de préjugé dans ce qu'il raconte de la pudeur de sa femelle orang-outang, il ne nous restera qu'un animal, un singe, dont nous trouvons ailleurs des indications plus précises. Edward Tyson, célèbre anatomiste anglois, qui a fait une très-bonne description tant des parties extérieures qu'intérieures de l'orang-outang, dit qu'il y en a de deux espèces, et que celui qu'il décrit n'est pas si grand que l'autre appelé *barris* ou *baris* par les voyageurs, et vulgairement *drill* par les Anglois. Ce barris ou drill est en effet le grand orang-outang des Indes orientales ou le pongo de Guinée; et le pygmée décrit par Tyson est le jocko que nous avons vu vivant. Le philosophe Gassendi ayant avancé, sur le rapport d'un voyageur nommé *Saint-Amand*, qu'il y avoit dans l'île de Java une espèce de créature qui faisoit la nuance entre l'homme et le singe, on n'hésita pas à nier le fait; pour le prouver, Peiresc produisit une lettre d'un M. Noël (*Natalis*), médecin, qui demeuroit en Afrique, par laquelle il assure qu'on trouve en Guinée de très-grands singes appelés *barris*, qui marchent sur deux pieds, qui ont plus de gravité et beaucoup plus d'intelligence que tous les autres singes, et qui sont très-ardens pour les femmes. Darcos, et ensuite Nieremberg et Dapper, disent à peu près les mêmes choses du barris. Battel l'appelle *pongo*, et assure « qu'il est, dans toutes ses proportions, semblable à l'homme; seulement qu'il est plus grand; grand, dit-il, comme un géant; qu'il a la face comme l'homme, les yeux enfoncés, de longs cheveux aux côtés de la tête, le visage nu et sans poil, aussi bien que les oreilles et les mains, le corps légèrement velu; et qu'il ne diffère de l'homme à l'extérieur que par les jambes, parce qu'il n'a que peu ou point de mollets; que cependant il marche toujours debout; qu'il dort sur les arbres, et se construit une hutte, un abri contre le soleil et la pluie; qu'il vit de fruit et ne mange point de chair; qu'il ne peut parler, quoiqu'il ait plus d'entendement que les autres animaux; que quand les nègres font du feu dans les bois, ces pongos viennent s'asseoir autour et se chauffer, mais qu'ils n'ont pas assez d'esprit pour entretenir le feu en y mettant du bois; qu'ils vont de compagnie, et tuent quelquefois des nè-

1. Voyez ce que nous avons dit de cette race d'hommes dans notre discours sur les variétés de l'espèce humaine.

gres dans les lieux écartés; qu'ils attaquent même l'éléphant, qu'ils le frappent à coups de bâton, et le chassent de leurs bois; qu'on ne peut prendre ces pongos vivans, parce qu'ils sont si forts que dix hommes ne suffiroient pas pour en dompter un seul; qu'on ne peut donc attraper que les petits tout jeunes; que la mère les porte marchant debout, et qu'ils se tiennent attachés à son corps avec les mains et les genoux; qu'il y a deux espèces de ces singes très-ressemblans à l'homme, le pongo, qui est aussi grand et plus gros qu'un homme, et l'enjocko, qui est beaucoup plus petit, etc. » C'est de ce passage très-précis que j'ai tiré les noms de *pongo* et de *jocko*. Battel dit encore que, lorsqu'un de ces animaux meurt, les autres couvrent son corps d'un amas de branches et de feuillages. Purchass ajoute, en forme de note, que, dans les conversations qu'il avoit eues avec Battel, il avoit appris de lui qu'un pongo lui enleva un petit nègre, qui passa un an entier dans la société de ces animaux; qu'à son retour ce petit nègre raconta qu'ils ne lui avoient fait aucun mal; que communément ils étoient de la hauteur de l'homme, mais qu'ils sont plus gros et qu'ils ont à peu près le double du volume d'un homme ordinaire. Jobson assure avoir vu, dans les endroits fréquentés par ces animaux, une sorte d'habitation composée de branches entrelacées, qui pouvoit servir du moins à les garantir de l'ardeur du soleil. « Les singes de Guinée, dit Bosman, que l'on appelle *smitten* en flamand, sont de couleur fauve, et deviennent extrêmement grands; j'en ai vu, ajoute-t-il, un de mes propres yeux qui avoit cinq pieds de haut..... Ces singes ont une assez vilaine figure, aussi bien que ceux d'une seconde espèce qui leur ressemblent en tout, si ce n'est que quatre de ceux-ci seroient à peine aussi gros qu'un de la première espèce.... On peut leur apprendre presque tout ce que l'on veut.... » Gauthier Schouten dit « que les singes appelés par les Indiens *orangs-outangs* sont presque de la même figure et de la même grandeur que les hommes, mais qu'ils ont le dos et les reins tout couverts de poil, sans en avoir néanmoins au devant du corps; que les femelles ont deux grosses mamelles; que tous ont le visage rude, le nez plat, même enfoncé, les oreilles comme les hommes; qu'ils sont robustes, agiles, hardis; qu'ils se mettent en défense contre les hommes armés; qu'ils sont passionnés pour les femmes; qu'il n'y a point de sûreté pour elles à passer dans les bois, où elles se trouvent tout d'un coup attaquées et violées par ces singes. » Dampier, Froger, et d'autres voyageurs, assurent qu'ils enlèvent de petites filles de huit à dix ans, qu'ils les emportent au dessus des arbres, et qu'on a mille peines à les leur ôter. Nous pouvons ajouter à tous ces témoignages celui de M. de La Brosse, qui a écrit son voyage à la côte d'Angole, en 1738, et dont on nous a communiqué l'extrait. Ce voyageur assure « que les orangs-outangs, qu'il appelle *quimpezés*, tâchent de surprendre des négresses; qu'ils les gardent avec eux pour en jouir; qu'ils les nourrissent très-bien. J'ai connu, dit-il, à Lowango une négresse qui étoit restée trois ans avec ces animaux. Ils croissent de six à sept pieds de haut; ils sont d'une force sans égale; ils cabanent et se servent de bâtons pour se defendre; ils ont la face plate, le nez camus et épaté, les oreilles plates sans bourrelet, la peau un peu plus claire que celle d'un mulâtre, un poil long et clairsemé dans plusieurs parties du corps, le ventre extrêmement tendu, les talons plats et élevés d'un demi-pouce environ par derrière; ils marchent sur leurs deux pieds, et sur les quatre quand ils en ont la fantaisie. Nous en achetâmes deux jeunes, un mâle qui avoit quatorze lunes, et une femelle qui n'avoit que douze lunes d'âge, etc. »

Voilà ce que nous avons trouvé de plus précis et de plus certain au sujet du grand orang-outang ou pongo : et comme la grandeur est le seul caractère bien marqué par lequel il diffère du jocko, je persiste à croire qu'ils sont de la même espèce; car il y a ici deux choses possibles : la première, que le jocko soit une variété constante, c'est-à-dire une race beaucoup plus petite que celle du pongo. A la vérité, ils sont tous deux du même climat, ils vivent de la même façon, et devroient par conséquent se ressembler en tout, puisqu'ils subissent et reçoivent également les mêmes altérations, les mêmes influences de la terre et du ciel. Mais n'avons-nous pas dans l'espèce humaine un exemple de variété semblable? Le Lapon et le Finlandois, sous le même climat, diffèrent entre eux presque autant par la taille, et beaucoup plus pour les autres attributs, que le jocko ou petit orang-outang ne diffère du grand. La seconde chose possible, c'est que le jocko ou petit orang-outang que nous avons vu vivant, celui de Tulpius, celui de Tyson, et les autres qu'on a transportés en Europe, n'étoient peut-être tous que des jeunes animaux qui n'avoient encore pris qu'une partie de leur accroissement. Celui

que j'ai vu avoit près de deux pieds et demi de hauteur; le sieur Nonfoux, auquel il appartenoit, m'assura qu'il n'avoit que deux ans. Il auroit donc pu parvenir à plus de cinq pieds de hauteur s'il eût vécu, en supposant son accroissement proportionnel à celui de l'homme. L'orang-outang de Tyson étoit encore plus jeune; car il n'avoit qu'environ deux pieds de hauteur, et ses dents n'étoient pas entièrement formées. Celui de Tulpius étoit à peu près de la grandeur de celui que j'ai vu; il en est de même de celui qui est gravé dans les *Glanures* de M. Edwards. Il est donc très-probable que ces jeunes animaux auroient pris avec l'âge un accroissement considérable, et que s'ils eussent été en liberté dans leur climat, ils auroient acquis la même hauteur, les mêmes dimensions que les voyageurs donnent à leur grand orang-outang. Ainsi nous ne considérerons plus ces deux animaux comme différens entre eux, mais comme ne faisant qu'une seule et même espèce, en attendant que des connoissances plus précises détruisent ou confirment cette opinion qui nous paroît fondée.

L'orang-outang que j'ai vu marchoit toujours debout sur ses deux pieds, même en portant des choses lourdes; son air étoit assez triste, sa démarche grave, ses mouvemens mesurés, son naturel doux et très-différent de celui des autres singes; il n'avoit ni l'impatience du magot, ni la méchanceté du babouin, ni l'extravagance des guenons. Il avoit été, dira-t-on, instruit et bien appris; mais les autres que je viens de citer et que je lui compare avoient eu de même leur éducation. Le signe et la parole suffisoient pour faire agir notre orang-outang; il falloit le bâton pour le babouin, et le fouet pour tous les autres, qui n'obéissent guère qu'à la force des coups. J'ai vu cet animal présenter sa main pour reconduire les gens qui venoient le visiter, se promener gravement avec eux et comme de compagnie; je l'ai vu s'asseoir à table, déployer sa serviette, s'en essuyer les lèvres, se servir de la cuiller et de la fourchette pour porter à sa bouche, verser lui-même sa boisson dans un verre, le choquer lorsqu'il y étoit invité, aller prendre une tasse et une soucoupe, l'apporter sur la table, y mettre du sucre, y verser du thé, le laisser refroidir pour le boire, et tout cela sans autre instigation que les signes ou la parole de son maître, et souvent de lui-même. Il ne faisoit du mal à personne, s'approchoit même avec circonspection, et se présentoit comme pour demander des caresses. Il aimoit prodigieusement les bonbons: tout le monde lui en donnoit; et comme il avoit une toux fréquente et la poitrine attaquée, cette grande quantité de choses sucrées contribua sans doute à abréger sa vie. Il ne vécut à Paris qu'un été, et mourut l'hiver suivant à Londres. Il mangeoit presque de tout; seulement il préféroit les fruits mûrs et secs à tous les autres alimens. Il buvoit du vin, mais en petite quantité; il le laissoit volontiers pour du lait, du thé, ou d'autres liqueurs douces. Tulpius, qui a donné une bonne description avec la figure d'un de ces animaux qu'on avoit présenté vivant à Frédéric-Henri, prince d'Orange, en raconte les mêmes choses à peu près que celles que nous avons vues nous-mêmes, et que nous venons de rapporter. Mais si l'on veut reconnoître ce qui appartient en propre à cet animal, et le distinguer de ce qu'il avoit reçu de son maître; si l'on veut séparer sa nature de son éducation, qui en effet lui étoit étrangère, puisqu'au lieu de la tenir de ses père et mère, il l'avoit reçue des hommes, il faut comparer ces faits dont nous avons été témoins avec ceux que nous ont donnés les voyageurs qui ont vu ces animaux dans leur état de nature, en liberté, et en captivité. M. de La Brosse, qui avoit acheté d'un nègre deux petits orangs-outangs qui n'avoient qu'un an d'âge, ne dit pas si le nègre les avoit éduqués; il paroît assurer, au contraire, que c'étoit d'eux mêmes qu'ils faisoient une grande partie des choses que nous avons rapportées ci-dessus. « Ces animaux, dit-il, ont l'instinct de s'asseoir à table comme les hommes; ils mangent de tout sans distinction; ils se servent du couteau, de la cuiller, et de la fourchette, pour couper et prendre ce qu'on leur sert sur l'assiette : ils boivent du vin et d'autres liqueurs. Nous les portâmes à bord : quand ils étoient à table, ils se faisoient entendre des mousses lorsqu'ils avoient besoin de quelque chose; et quelquefois, quand ces enfans refusoient de leur donner ce qu'ils demandoient, ils se mettoient en colère, leur saisissoient les bras, les mordoient, et les abattoient sous eux... Le mâle fut malade en rade : il se faisoit soigner comme une personne; il fut même saigné deux fois au bras droit : toutes les fois qu'il se trouva depuis incommodé, il montroit son bras pour qu'on le saignât, comme s'il eût su que cela lui avoit fait du bien. »

Henri Grosse dit « qu'il se trouve de ces animaux vers le nord de Coromandel, dans

les forêts du domaine du raïa de Carnate; qu'on en fit présent de deux, l'un mâle, l'autre femelle, à M. Horne, gouverneur de Bombay; qu'ils avoient à peine deux pieds de haut, mais la forme entièrement humaine; qu'ils marchoient sur leurs deux pieds, et qu'ils étoient d'un blanc pâle, sans autres cheveux ni poils qu'aux endroits où nous en avons communément; que leurs actions étoient très-semblables pour la plupart aux actions humaines, et que leur mélancolie faisoit voir qu'ils sentoient fort bien leur captivité; qu'ils faisoient leur lit avec soin dans la cage dans laquelle on les avoit envoyés sur le vaisseau; que, quand on les regardoit, ils cachoient avec leurs mains les parties que la modestie empêche de montrer. La femelle, ajoute-t-il, mourut de maladie sur le vaisseau; et le mâle, donnant toutes sortes de signes de douleur, prit tellement à cœur la mort de sa compagne, qu'il refusa de manger, et ne lui survécut pas plus de deux jours. »

François Pyrard rapporte « qu'il se trouve dans la province de Sierra-Leona une espèce d'animaux appelée *barris*, qui sont gros et membrus, lesquels ont une telle industrie, que, si on les nourrit et instruit de jeunesse, ils servent comme une personne; qu'ils marchent d'ordinaire sur les deux pattes de derrière seulement; qu'ils pilent ce qu'on leur donne à piler dans des mortiers; qu'ils vont querir de l'eau à la rivière dans de petites cruches qu'ils portent toutes pleines sur leur tête; mais qu'arrivant à la porte de la maison, si on ne leur prend bientôt leurs cruches, ils les laissent tomber; et voyant la cruche versée et rompue, ils se mettent à crier et à pleurer. » Le P. du Jaric, cité par Nieremberg, dit la même chose, et presque dans les mêmes termes. Le témoignage de Schouten s'accorde avec celui de Pyrard au sujet de l'éducation de ces animaux. « On en prend, dit-il, avec des lacs; on les apprivoise; on leur apprend à marcher sur les pieds de derrière, et à se servir des pieds de devant, qui sont à peu près comme des mains, pour faire certains ouvrages, et même ceux du ménage, comme rincer des verres, donner à boire, tourner la broche, etc. » « J'ai vu à Java, dit Le Guat, un singe fort extraordinaire : c'étoit une femelle; elle étoit de grande taille, et marchoit souvent fort droit sur ses pieds de derrière; alors elle cachoit d'une de ses mains l'endroit de son corps qui distinguoit son sexe; elle avoit le visage sans autre poil que celui des sourcils, et elle ressembloit assez en général à ces faces grotesques des femmes hottentotes que j'ai vues au Cap : elle faisoit tous les jours proprement son lit, s'y couchoit la tête sur un oreiller, et se couvroit d'une couverture.... Quand elle avoit mal à la tête, elle se serroit d'un mouchoir, et c'étoit un plaisir de la voir ainsi coiffée dans son lit. Je pourrois en raconter diverses autres petites choses qui paroissent extrêmement singulières; mais j'avoue que je ne pouvois pas admirer cela autant que le faisoit la multitude, parce que, n'ignorant pas le dessein qu'on avoit de porter cet animal en Europe pour le faire voir, j'avois beaucoup de penchant à supposer qu'on l'avoit dressé à la plupart des singeries que le peuple regardoit comme lui étant naturelles : à la vérité, c'étoit une supposition. Il mourut à la hauteur du cap de Bonne-Espérance dans un vaisseau sur lequel j'étois. Il est certain que la figure de ce singe ressembloit beaucoup à celle de l'homme, etc. » Gemelli Carreri dit en avoir vu un qui se plaignoit comme un enfant, qui marchoit sur les deux pieds de derrière, en portant sa natte sous son bras pour se coucher et dormir. « Ces singes, ajoute-t-il, paroissent avoir plus d'esprit que les hommes, à certains égards : car, quands ils ne trouvent plus de fruits sur les montagnes, ils vont au bord de la mer, où ils attrapent des crabes, des huîtres, et autres choses semblables. Il y a une espèce d'huîtres qu'on appelle *taclovo*, qui pèsent plusieurs livres et qui sont souvent ouvertes sur le rivage; or le singe craignant que, quand il veut les manger, elles ne lui attrapent la patte en se refermant, il jette une pierre dans la coquille qui l'empêche de se fermer, et ensuite il mange l'huître sans crainte. »

« Sur les côtes de la rivière de Gambie, dit Froger, les singes y sont plus gros et plus méchans qu'en aucun endroit de l'Afrique; les nègres les craignent, et ils ne peuvent aller seuls dans la campagne sans courir risque d'être attaqués par ces animaux, qui leur présentent un bâton et les obligent à se battre.... Souvent on les a vus porter sur les arbres des enfans de sept à huit ans qu'on avoit une peine incroyable à leur ôter. La plupart des nègres croient que c'est une nation étrangère qui est venue s'établir dans leur pays, et que s'ils ne parlent pas, c'est qu'ils craignent qu'on ne les oblige à travailler. »

« On se passeroit bien, dit un autre voyageur, de voir à Macaçar un aussi grand nombre de singes, car leur rencontre est

souvent funeste; il faut toujours être bien armé pour s'en défendre... Ils n'ont point de queue; ils se tiennent toujours droits comme des hommes, et ne vont jamais que sur les deux pieds de derrière.»

Voilà, du moins à très-peu près, tout ce que les voyageurs les moins crédules et les plus véridiques nous disent de cet animal; j'ai cru devoir rapporter leurs passages en entier, parce que tout peut paroître important dans l'histoire d'une bête si ressemblante à l'homme; et, pour qu'on puisse prononcer avec encore plus de connoissance sur sa nature, nous allons exposer aussi toutes les différences qui éloignent cette espèce de l'espèce humaine, et toutes les conformités qui l'en approchent. Il diffère de l'homme à l'extérieur par le nez qui n'est pas proéminent, par le front qui est trop court, par le menton qui n'est pas relevé à la base; il a les oreilles proportionnellement trop grandes, les yeux trop voisins l'un de l'autre; l'intervalle entre le nez et la bouche est aussi trop étendu : ce sont là les seules différences de la face de l'orang-outang avec le visage de l'homme. Le corps et les membres diffèrent en ce que les cuisses sont relativement trop courtes, les bras trop longs, les pouces trop petits, la paume des mains trop longue et trop serrée, les pieds plutôt faits comme des mains que comme des pieds humains : les parties de la génération du mâle ne sont différentes de celles de l'homme qu'en ce qu'il n'y a point de frein au prépuce; les parties de la femelle sont à l'extérieur fort semblables à celles de la femme.

A l'intérieur, cette espèce diffère de l'espèce humaine par le nombre des côtes; l'homme n'en a que douze, l'orang-outang en a treize : il a aussi les vertèbres du cou plus courtes, les os du bassin plus serrés, les hanches plus plates, les orbites des yeux plus enfoncées; il n'y a point d'apophyse épineuse à la première vertèbre du cou; les reins sont plus ronds que ceux de l'homme, et les uretères ont une forme différente, aussi bien que la vessie et la vésicule du fiel, qui sont plus étroites et plus longues que dans l'homme; toutes les autres parties du corps, de la tête, et des membres, tant extérieures qu'intérieures, sont si parfaitement semblables à celles de l'homme, qu'on ne peut les comparer sans admiration, et sans être étonné que, d'une conformation si pareille et d'une organisation qui est absolument la même, il n'en résulte pas les mêmes effets. Par exemple, la langue et tous les organes de la voix sont les mêmes que dans l'homme; et cependant l'orang-outang ne parle pas; le cerveau est absolument de la même forme et de la même proportion, et il ne pense pas : y a-t-il une preuve plus évidente que la matière seule, quoique parfaitement organisée, ne peut produire ni la pensée ni la parole qui en est le signe, à moins qu'elle ne soit animée par un principe supérieur? L'homme et l'orang-outang sont les seuls qui aient des fesses et des mollets, et qui par conséquent soient faits pour marcher debout; les seuls qui aient la poitrine large, les épaules aplaties, et les vertèbres conformées l'un comme l'autre; les seuls dont le cerveau, le cœur, les poumons, le foie, la rate, le pancréas, l'estomac, les boyaux, soient absolument pareils; les seuls qui aient l'appendice vermiculaire au cœcum. Enfin l'orang-outang ressemble plus à l'homme qu'à aucun des animaux, plus même qu'aux babouins et aux guenons, non seulement par toutes les parties que je viens d'indiquer, mais encore par la largeur du visage, la forme du crâne, des mâchoires, des dents, des autres os de la tête et de la face, par la grosseur des doigts et du pouce, par la figure des ongles, par le nombre des vertèbres lombaires et sacrées, par celui des os du coccyx; et enfin par la conformité dans les articulations, dans la grandeur et la figure de la rotule, dans celle du sternum, etc.; en sorte qu'en comparant cet animal avec ceux qui lui ressemblent le plus, comme avec le magot, le babouin, ou la guenon, il se trouve encore avoir plus de conformité avec l'homme qu'avec ces animaux, dont les espèces cependant paroissent être si voisines de la sienne, qu'on les a toutes désignées par le même nom de *singes* : ainsi les Indiens sont excusables de l'avoir associé à l'espèce humaine par le nom d'*orang-outang*, homme sauvage, puisqu'il ressemble à l'homme par le corps plus qu'il ne ressemble aux autres singes ou à aucun autre animal. Comme quelques-uns des faits que nous venons d'exposer pourroient paroître suspects à ceux qui n'auroient pas vu cet animal, nous avons cru devoir les appuyer de l'autorité de deux célèbres anatomistes, Tyson [1] et Cowper, qui l'ont ensem-

1. L'orang-outang ressemble plus à l'homme qu'aux singes ou aux guenons : 1° en ce qu'il a les poils des épaules dirigés en bas et ceux des bras dirigés en haut; 2° par la face, qui est plus semblable à celle de l'homme, étant plus large et plus aplatie que celle des singes; 3° par la figure de l'oreille, qui ressemble plus à celle de l'homme, à l'exception que la partie cartilagineuse est mince comme dans les singes; 4° par les doigts, qui sont

ble disséqué avec une exactitude scrupuleuse, et qui nous ont donné les résultats des comparaisons qu'ils ont faites de toutes les parties de son corps avec celui de l'homme. J'ai cru devoir traduire de l'anglois et présenter ici cet article de leurs ouvrages, afin

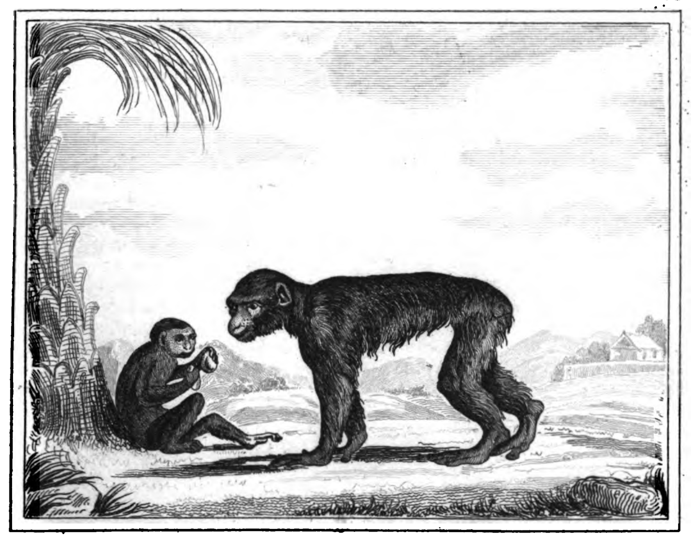
proportionnellement plus gros que ceux des singes; 5° en ce qu'il est à tous égards fait pour marcher debout, au lieu que les singes et les guenons ne sont pas conformés à cette fin; 6° en ce qu'il a des fesses plus grosses que tous les autres singes; 7° en ce qu'il a des mollets aux jambes; 8° en ce que sa poitrine et ses épaules sont plus larges que celles des singes; 9° son talon plus long; 10° en ce qu'il a la membrane adipeuse placée, comme l'homme, sous la peau; 11° le péritoine entier, et non percé ou allongé, comme il l'est dans les singes; 12° les intestins plus longs que dans les singes; 13° le canal des intestins de différent diamètre, comme dans l'homme, et non pas égal ou à peu près égal, comme il l'est dans les singes; 14° en ce que le *cæcum* a l'appendice vermiculaire comme dans l'homme, tandis que cette appendice vermiculaire manque dans tous les autres singes, et aussi en ce que le commencement du colon n'est pas si prolongé qu'il l'est dans les singes; 15° en ce que les insertions du conduit biliaire et du conduit pancréatique n'ont qu'un seul orifice commun dans l'homme et l'orang-outang, au lieu que ces insertions sont à deux pouces de distance dans les guenons; 16° en ce que le colon est plus long que dans les singes; 17° en ce que le foie n'est pas divisé en lobes, comme dans les singes, mais entier et d'une seule pièce, comme dans l'homme; 18° en ce que les vaisseaux biliaires sont les mêmes que dans l'homme; 19° la rate la même; 20° le pancréas le même; 21° le nombre des lobes du poumon le même; 22° le péricarde attaché au diaphragme comme dans l'homme, et non pas comme il l'est dans les singes ou guenons; 23° le cône du cœur plus émoussé que dans les singes; 24° en ce qu'il n'a point d'abajoues ou poches au bas des joues, comme les autres singes et guenons; 25° en ce qu'il a le cerveau beaucoup plus grand que ne l'ont les singes, et, dans toutes ses parties, exactement conformé comme le cerveau de l'homme; 26° le crâne plus arrondi et du double plus grand que dans les guenons; 27° toutes les sutures du crâne semblables à celles de l'homme; les os appelés *ossa triquetra wormiana* se trouvent dans la suture lambdoïde, ce qui n'est pas dans les autres singes ou guenons; 28° il a l'os cribriforme et le *cristagalli*, ce que les guenons n'ont pas; 29° la selle (*sella equina*) comme dans l'homme, au lieu que dans les singes et guenons cette partie est plus élevée et plus proéminente; 30° le *processus pterygoides* comme dans l'homme; cette partie manque aux singes et guenons; 31° les os des tempes et les os appelés *ossa bregmatis* comme dans l'homme; ces os sont d'une forme différente dans les singes et guenons; 32° l'os zygomatique petit, au lieu que dans les singes et guenons cet os est grand; 33° les dents sont plus semblables à celles de l'homme qu'à celles des autres singes, surtout les canines et les molaires; 34° les apophyses transverses des vertèbres du cou et les sixième et septième vertèbres ressemblent plus à celles de l'homme qu'à celles des singes et des guenons; 35° les vertèbres du cou ne sont pas percées comme dans les singes pour laisser passer les nerfs, elles sont pleines et sans trou dans l'orang-outang comme dans l'homme; 36° les vertèbres du dos et leurs apophyses sont comme dans l'homme; et dans les vertèbres du bas il n'y a que deux apophyses inférieures, au lieu qu'il y en a quatre dans les singes; 37° il n'y a que cinq vertèbres lombaires comme dans l'homme, au lieu que dans les guenons il y en a six ou sept; 38° les apophyses épineuses des vertèbres lombaires sont droites comme dans l'homme; 39° l'os sacrum est composé de cinq vertèbres comme dans l'homme, au lieu que dans les singes et guenons il n'est composé que de trois; 40° le coccyx n'a que quatre os, comme dans l'homme, et ces os ne sont pas troués, au lieu que dans les singes et guenons le coccyx est composé d'un plus grand nombre d'os, et ces os sont troués; 41° dans l'orang-outang il n'y a que sept vraies côtes (*costæ veræ*), et les extrémités des fausses côtes (*nothæ*) sont cartilagineuses, et les côtes sont articulées au corps des vertèbres; dans les singes et guenons il y a huit vraies côtes, et les extrémités des fausses côtes sont osseuses, et leur articulation se trouve placée dans l'interstice entre les vertèbres; 42° l'os du sternum dans l'orang-outang est large comme dans l'homme, et non pas étroit comme dans les guenons; 43° les os des quatre doigts sont plus gros qu'ils ne le sont dans les singes; 44° l'os de la cuisse, soit dans son articulation, soit à tous autres égards, est semblable à celui de l'homme; 45° la rotule est ronde et non pas longue, simple et non pas double, comme elle l'est dans les singes; 46° le talon, le tarse et le métatarse de l'orang-outang sont comme ceux de l'homme; 47° le doigt du milieu dans le pied n'est pas si long qu'il l'est dans les singes; 48° les muscles *obliquus inferior capitis*, *pyriformis et biceps femoris*, sont semblables dans l'orang-outang et dans l'homme, tandis qu'ils sont différens dans les singes et guenons, etc.

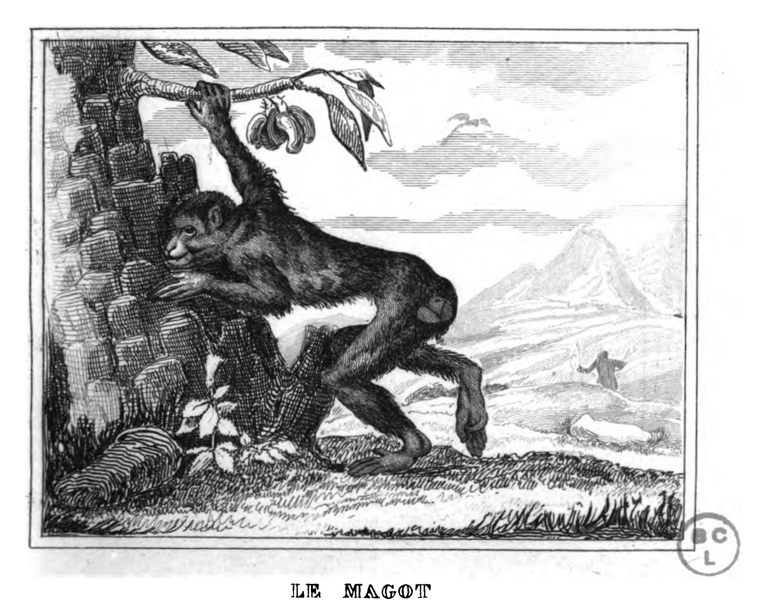
L'orang-outang diffère de l'homme plus que des singes ou guenons: 1° en ce que le pouce est plus petit à proportion que celui de l'homme, quoique cependant il soit plus gros que celui des autres singes; 2° en ce que la paume de la main est plus longue et plus étroite que dans l'homme; 3° il diffère de l'homme et approche des singes par la longueur des doigts des pieds; 4° il diffère de l'homme en ce qu'il a le gros doigt des pieds éloigné à peu près comme un pouce, étant plutôt quadrumane, comme les autres singes, que quadrupède; 5° en ce qu'il a les cuisses plus courtes que l'homme; 6° les bras plus longs; 7° en ce qu'il n'a pas les bourses pendantes; 8° l'épiploon plus ample que dans l'homme; 9° la vésicule du fiel longue et plus étroite; 10° les reins plus ronds que dans l'homme, et les uretères différens; 11° la vessie plus longue; 12° en ce qu'il n'a point de frein au prépuce; 13° les os de l'orbite de l'œil trop enfoncés; 14° en ce qu'il n'a pas les deux cavités au dessus de la selle du Turc (*sella turcica*) comme dans l'homme; 15° en ce que les *processus mastoides et styloides* sont très-petits et presque nuls; 16° en ce qu'il a les os du nez plats; 17° il diffère de l'homme en ce que les vertèbres du cou sont courtes comme dans les singes, plates devant et non pas rondes, et que leurs apophyses épineuses ne sont pas fourchues comme dans l'homme; 18° en ce qu'il n'y a point d'apophyse épineuse dans la première vertèbre du cou; 19° il diffère de l'homme en ce qu'il a treize côtes de chaque côté, et que l'homme n'en a que douze; 20° en ce que les os des iles sont parfaitement semblables à ceux des singes, étant plus longs, plus étroits, et moins concaves que dans

LE PITHÈQUE

Ordre des Quadrumanes. *Genre* Singe. /*Cuvier*/

Pl. 118





LE MAGOT

Ordre des Quadrumanes...... *id* ... *id*..

que tout le monde puisse mieux juger de la ressemblance presque entière de cet animal avec l'homme. J'observerai seulement, pour une plus grande intelligence de cette note, que les Anglois ne sont pas réduits, comme nous, à un seul nom pour désigner les singes; ils ont, comme les Grecs, deux noms différens, l'un pour les singes sans queue, qu'ils appellent *ape*, et l'autre pour les singes à queue, qu'ils appellent *monkey*. J'ai toujours traduit le mot *monkey* par celui de *guenon*, et le mot *ape* par celui de *singe*; et ces singes que Tyson désigne par le mot *ape* ne peuvent être que ceux que nous avons appelés le *pithèque* et le *magot*; et il y a même toute apparence que c'est au magot seul qu'on doit rapporter le nom *ape* ou *singe* de la comparaison de Tyson. Je dois observer aussi que cet auteur donne quelques caractères de ressemblance et de différence qui ne sont pas assez fondés : j'ai cru devoir faire sur cela quelques remarques. On trouvera peut-être que ce détail est long; mais il me semble qu'on ne peut pas examiner de trop près un être qui, sous la forme d'un homme, n'est cependant qu'un animal.

1° Tyson donne comme un caractère particulier à l'homme et à l'orang-outang, d'avoir le poil des épaules dirigé en bas, et celui des bras dirigé en haut. Il est vrai que la plupart des quadrupèdes ont le poil de toutes les parties du corps dirigé en bas ou en arrière; mais cela n'est pas sans exception. Le paresseux et le fourmilier ont le poil des parties antérieures du corps dirigé en arrière, et celui de la croupe et des reins dirigé en avant : ainsi ce caractère n'est pas d'un grand poids dans la comparaison de cet animal à l'homme.

2° J'ai aussi retranché dans ma traduction les quatre premières différences, qui, comme celles-ci, sont trop légeres ou mal fondées. La première, c'est la différence de la taille; ce caractère est très incertain et tout-à-fait gratuit, puisque l'auteur dit lui-même que son animal étoit fort jeune : les seconde, troisième, et quatrième ne roulent que sur la forme du nez, la quantité du poil, et sur d'autres rapports aussi petits. Il en est de même de plusieurs autres que j'ai retranchées; par exemple, du vingt-unième caractère tiré du nombre des dents : il est certain que cet animal et l'homme ont le même nombre de dents, et que s'il n'en avoit que vingt-huit, comme le dit l'auteur, c'est qu'il étoit fort jeune, et l'on sait que l'homme dans sa jeunesse n'en a pas davantage.

3° Le onzième caractère des différences de l'auteur est aussi très-équivoque : les enfans ont les bourses fort relevées : cet animal étant fort jeune ne devoit pas les avoir pendantes.

4° Le quarante-huitième caractère des ressemblances, et les trente, trente-unième, trente-deuxième, trente-troisième, et trente-quatrième caractères des différences, ne désignant que la présence ou la figure de certains muscles qui, dans l'espèce humaine, varient pour la plupart d'un individu à l'autre, ne doivent pas être considérés comme des caractères essentiels.

5° Toutes les ressemblances et différences tirées de parties trop petites, telles que les apophyses des vertèbres, ou prises de la position de certaines parties, de leur grandeur, de leur grosseur, ne doivent aussi être considérées que comme des caractères accessoires, en sorte que tout le détail de cette table de Tyson peut se réduire aux différences et aux ressemblances essentielles que nous avons indiquées.

6° Je crois devoir insister sur quelques caractères plus généraux, dont les uns ont été omis par Tyson, et les autres mal indiqués. 1° L'orang-outang est le seul de tous les singes qui n'ait point d'abajoues, c'est-à-dire de poches au bas des joues; toutes les guenons, tous les babouins, et même le magot et le gibbon, ont ces poches, où ils peuvent garder leurs alimens avant de les avaler : l'orang-outang seul a cette partie du dedans de la bouche faite comme l'homme. 2° Le gibbon, le magot, tous les babouins et toutes les guenons, à l'exception du douc, ont les fesses plates et des callosités sur ces

l'homme; 21° il diffère de l'homme en ce que les muscles suivans se trouvent dans le corps humain et manquent dans celui de l'orang-outang, savoir, *occipitales*, *frontales*, *dilatatores alarum nasi seu elevatores labii superioris*, *interspinales colli*, *glutæi minimi*, *extensor digitorum pedis brevis et transversalis pedis*; 22° les muscles qui ne paroissent pas se trouver dans l'orang-outang, et qui se trouvent quelquefois dans l'homme, sont ceux qu'on appelle *pyramidales*, *caro musculosa quadrata*, le long tendon et le corps charnu du muscle *palmaire*, les muscles *attollens et retrahens auriculam*; 23° les muscles élévateurs des clavicules sont dans l'orang-outang comme dans les singes, et non pas comme dans l'homme; 24° les muscles par lesquels l'orang-outang ressemble aux singes et diffère de l'homme, sont les suivans : *longus colli*, *pectoralis*, *latissimus dorsi*, *glutæus maximus et medius*, *psoas magnus et parvus*, *iliacus internus et gasteronamius internus*; 25° il diffère encore de l'homme par la forme des muscles *deltoides*, *pronator radii teres et extensor pollicis brevis*. (*Anatomie de l'orang-outang*, par Tyson; Londres, 1699, in-4°.)

parties : l'orang-outang est encore le seul qui ait les fesses renflées et sans callosités. Le douc les a aussi sans callosités ; mais elles sont plates et velues, en sorte qu'à cet égard le douc fait la nuance entre l'orang-outang et les guenons, comme le gibbon et le magot font cette même nuance à l'égard des abajoues, et le magot seul à l'égard des dents canines et de l'allongement du museau. 3° L'orang-outang est le seul qui ait des mollets ou gras de jambes et des fesses charnues : ce caractère indique qu'il est de tous le mieux conformé pour marcher debout ; seulement, comme les doigts de ses pieds sont fort longs, et que son talon pose plus difficilement à terre que celui de l'homme, il court plus facilement qu'il ne marche, et il auroit besoin de talons artificiels plus élevés que ceux de nos souliers, si l'on vouloit le faire marcher aisément et long-temps. 4° Quoique l'orang-outang ait treize côtes, et que l'homme n'en ait que douze, cette différence ne l'approche pas plus des babouins ou des guenons qu'elle ne l'éloigne de l'homme, parce que le nombre des côtes varie dans la plupart de ces espèces, et que les uns de ces animaux en ont douze, d'autres onze, et d'autres dix, etc. ; en sorte que les seules différences essentielles entre le corps de cet animal et celui de l'homme se réduisent à deux, savoir, la conformation des os du bassin et la conformation des pieds ; ce sont là les seules parties considérables par lesquelles l'orang-outang ressemble plus aux autres singes qu'il ne ressemble à l'homme.

D'après cet exposé, que j'ai fait avec toute l'exactitude dont je suis capable, on voit ce que l'on doit penser de cet animal. S'il y avoit un degré par lequel on pût descendre de la nature humaine à celle des animaux, si l'essence de cette nature consistoit en entier dans la forme du corps et dépendoit de son organisation, ce singe se trouveroit plus près de l'homme que d'aucun animal : assis au second rang des êtres, s'il ne pouvoit commander en premier, il feroit au moins sentir aux autres sa supériorité, et s'efforceroit de ne pas obéir. Si l'imitation qui semble copier de si près la pensée en étoit le vrai signe ou l'un des résultats, ce singe se trouveroit encore à une plus grande distance des animaux et plus voisin de l'homme ; mais, comme nous l'avons dit, l'intervalle qui l'en sépare réellement n'en est pas moins immense, et la ressemblance de la forme, la conformité de l'organisation, les mouvemens d'imitation qui paroissent résulter de ces similitudes, ni ne le rapprochent de la nature de l'homme, ni même ne l'élèvent au dessus de celle des animaux.

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'orang-outang n'a point d'abajoues, c'est-à-dire point de poches au dedans des joues, point de queue, point de callosités sur les fesses ; il les a renflées et charnues : il a toutes les dents, et même les canines, semblables à celles de l'homme : il a la face plate, nue, et basanée ; les oreilles, les mains, les pieds, la poitrine, le ventre, aussi nus : il a des poils sur la tête qui descendent en forme de cheveux des deux côtés des tempes, du poil sur le dos et sur les lombes, mais en petite quantité ; il a cinq ou six pieds de hauteur, et marche toujours droit sur ses deux pieds. Nous n'avons pas été à portée de vérifier si les femelles sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique ; mais nous le présumons, et, par analogie, nous ne pouvons guère en douter.

* Nous avons dit que les orangs-outangs pouvoient former deux espèces. Ce mot indien, qui signifie *homme sauvage*, est en effet un nom générique, et nous avons reconnu qu'il existe réellement et au moins deux espèces bien distinctes de ces animaux : la première, à laquelle, d'après Battel, nous avons donné le nom de *pongo*, et qui est bien plus grande que la seconde espèce, que nous avons nommée *jocko*, d'après le même voyageur. Comme il y a plus de vingt ans que j'ai écrit l'histoire de ces singes, je n'étois pas aussi bien informé que je le suis aujourd'hui, et j'étois alors dans le doute si les deux espèces dont je viens de parler étoient réellement différentes l'une de l'autre par des caractères autres que la grandeur. Le singe que j'avois vu vivant, et auquel j'avois cru devoir donner le nom de *jocko*, parce qu'il n'avoit que deux pieds et demi de hauteur, étoit un jeune pongo, qui n'avoit que deux ans d'âge, et seroit parvenu à la hauteur de plus de cinq pieds ; et comme ce très-jeune singe présentoit tous les caractères attribués par les voyageurs au grand orang-outang ou pongo, j'avois cru pouvoir ne le regarder que comme une variété ; ce qui me faisoit croire qu'il se pouvoit qu'il n'y eût qu'une seule espèce d'orang-outang : mais, ayant reçu depuis des grandes Indes un orang-outang bien différent du pongo, et auquel nous avons reconnu tous les carac-

tères que les voyageurs donnent au jocko, nous pouvons assurer que ces deux dénominations de *pongo* et *jocko* appartiennent à deux espèces réellement différentes, et qui, indépendamment de la grandeur, ont encore des caractères qui les distinguent.

Les principaux caractères qui distinguent ces deux espèces sont la grandeur, la différence de la couleur et de la quantité du poil, et le défaut d'ongle au gros orteil des pieds ou mains postérieures, qui toujours manque au jocko, et qui se trouve toujours dans l'espèce du pongo. Il en est de même de leurs habitudes naturelles : le pongo marche presque toujours debout sur ses deux pieds de derrière, au lieu que le jocko ne prend cette attitude que rarement, et surtout lorsqu'il veut monter sur les arbres. Ainsi tout ce que j'ai dit de l'orang-outang que j'ai vu vivant, et que je croyois être un jocko, doit au contraire s'attribuer au pongo, et s'accorde en effet avec tout ce que les voyageurs les plus récents ont observé sur les habitudes naturelles de ce grand orang-outang. Je dois même observer que la figure de ce jeune pongo avoit été faite d'après nature vivante, mais que le dessinateur l'avoit chargée dans quelques parties; et c'est probablement cette différence entre cette figure et celle qu'a donnée Bontius, qui a pu faire penser qu'elles ne représentoient pas le même animal. Cependant il est certain que la figure de Bontius est celle du grand orang-outang ou pongo adulte, et celle que j'ai donnée représente le même orang-outang ou pongo jeune : d'ailleurs la figure donnée par Bontius est peut-être un peu trop ressemblante à l'espèce humaine. Tulpius a donné du pongo une figure encore plus imparfaite. C'est encore ce même animal que Bosman a nommé *smitten*, que plusieurs voyageurs ont nommé *barris*, d'autres *drill*, et quelques autres *quimpezé* ; sur quoi cependant nous devons observer que la plupart de ces derniers noms ont été appliqués indifféremment au grand et au petit orang-outang. C'est à ce grand orang-outang qu'on doit rapporter les combats contre les nègres, l'enlèvement et le viol des négresses, et les autres actes de force et de violence cités par les voyageurs.

Mais nous devons ajouter à tout ce que nous en avons dit les observations des naturalistes et des voyageurs qui ont été publiées, ou qui nous sont parvenues en différens temps, sur ce qui regarde ce pongo ou grand orang-outang. M. le chevalier d'Obsonville a bien voulu nous communiquer ce qu'il avoit observé sur cet animal, qu'il a vu et décrit avec autant de sagacité que d'exactitude.

« C'est, dit-il, de l'orang-outang qui a cinq pieds de haut qu'il est ici question. Cet animal ne paroît maintenant exister que dans quelques parties de l'Afrique et des grandes îles à l'est de l'Inde. D'après diverses informations, je crois pouvoir dire que l'on n'en voit plus dans la presqu'île en deçà du Gange, et que même il est devenu très-rare dans les contrées où il propage encore. Auroit-il été détruit par les bêtes féroces, ou seroit-il confondu avec d'autres ?

« Un de ces individus, que j'ai eu occasion de voir deux mois après qu'il fut pris, avoit quatre pieds huit ou dix pouces de haut. Une teinte jaunâtre paroissoit dominer dans ses yeux, qui étoient du reste petits et noirs : quoique ayant quelque chose de hagard, ils annonçoient plutôt l'inquiétude, l'embarras, et le chagrin, que la férocité. Sa bouche étoit fort grande, les os du nez très-peu proéminens, et ceux des joues fort saillans.... Son visage avoit des rides; le fond de sa carnation étoit d'un blanc bis ou basané; sa chevelure, longue de quelques pouces, étoit brunâtre, ainsi que le poil du reste du corps, qui étoit plus épais sur le dos que sur le ventre; sa barbe étoit peu fournie, sa poitrine large, les fesses médiocrement charnues, les cuisses couvertes, les jambes arquées; les pouces de ses pieds, quoique un peu moins écartés des autres doigts que ceux des autres singes, l'étoient cependant assez pour devoir lui procurer beaucoup de facilité, soit pour grimper ou saisir....

« Je n'ai vu ce satyre qu'accroupi ou debout; mais, quoique marchant habituellement droit, il s'aidoit, me dit-on, dans l'état de liberté, des mains ainsi que des pieds, lorsqu'il étoit question de courir ou de franchir un fossé; peut-être même est-ce l'exercice de cette faculté qui contribue à entretenir dans l'espèce la longueur un peu excessive des bras, car l'extrémité des doigts de ses mains approchoit de ses genoux. Ses parties génitales étoient assez bien proportionnées; sa verge, en état d'inertie, étoit longue d'environ six pouces, et paroissoit être celle d'un homme circoncis.

« Je n'ai point vu de femelles; mais on dit qu'elles ont les mamelles un peu aplaties. Leurs parties sexuelles, conformées comme celles des femmes, sont aussi sujettes à un flux menstruel périodique. Le temps de la gestation est présumé être d'environ sept

mois.... Elles ne propagent point dans l'état de servitude.....

« Le mâle dont je viens de parler poussoit quelquefois une espèce de soupir élevé et prolongé, ou bien il faisoit entendre un cri sourd; mais c'étoit lorsqu'on l'inquiétoit ou qu'on le maltraitoit; ainsi ces modulations de voix n'expriment que l'impatience, l'ennui, ou la douleur.

« Suivant les Indiens, ces animaux errent dans les bois et sur les montagnes de difficile accès, et y vivent en petites sociétés.

« Les orangs-outangs sont extrêmement sauvages; mais il paroît qu'ils sont peu méchans, et qu'ils parviennent assez promptement à entendre ce qu'on leur commande.... Leur caractère ne peut se plier à la servitude; ils y conservent toujours un fonds d'ennui et de mélancolie profonde, qui, dégénérant en une espèce de consomption ou de marasme, doit bientôt terminer leurs jours. Les gens du pays ont fait cette remarque, et elle me fut confirmée par l'ensemble de ce que je crus entrevoir dans les regards et le maintien de l'individu dont il a été question. »

M. le professeur Allamand, dont j'ai eu si souvent occasion de faire l'éloge, a ajouté d'excellentes réflexions et de nouveaux faits à ce que j'ai dit des orangs-outangs.

« L'histoire des singes étoit très-embrouillée, dit ce savant et judicieux naturaliste, avant que M. de Buffon entreprît de l'éclaircir; nous ne saurions trop admirer l'ordre qu'il y a apporté, et la précision avec laquelle il a déterminé les différentes espèces de ces animaux, qu'il étoit impossible de distinguer par les caractères qu'en avoient donnés les nomenclateurs. Son histoire des orangs-outangs est un chef-d'œuvre qui ne pouvoit sortir que d'une plume telle que la sienne; mais, quoiqu'il y ait rassemblé tout ce qui a été dit par d'autres sur ces animaux singuliers, en y ajoutant ses propres observations qui sont bien plus sûres, et quoiqu'il y ait décrit un plus grand nombre de singes qu'aucun auteur n'en a décrit jusqu'à présent, il ne faut pas croire cependant qu'il ait épuisé la matière : la race des singes contient une si grande variété d'espèces, qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de les connoître toutes; on en apporte très-souvent en Hollande plusieurs, que M. de Buffon, ni aucun naturaliste, n'a jamais vus. Un de mes amis, revenu d'Amérique, où il a séjourné pendant quelques années, et qui y a porté les yeux d'un observateur judicieux, m'a dit qu'il y avoit vu plus de quatre-vingts espèces différentes de sapajous et de sagouins; M. de Buffon n'en a décrit que onze. Il s'écoulera donc encore bien du temps avant qu'on puisse parvenir à connoître tous ces animaux; et même il est très-douteux qu'on en puisse jamais venir à bout, vu l'éloignement et la nature des lieux où ils habitent.

« Il y a quelques années qu'on apporta chez moi la tête et un pied d'un animal singulier : cette tête ressembloit tout-à-fait à celle d'un homme, excepté qu'elle étoit un peu moins haute; elle étoit bien garnie de longs cheveux noirs; la face étoit couverte partout de poils courts : il n'y avoit pas moyen de douter que ce ne fût la tête d'un animal, mais qui, par cette partie, ne différoit presque point de l'homme; et M. Albinus, ce grand anatomiste, à qui je la fis voir, fut de mon avis. Si l'on doit juger, par cette tête, de la taille de l'animal auquel elle avoit appartenu, il devoit pour le moins avoir égalé celle d'un homme de cinq pieds. Le pied qu'on montroit avec cette tête, et qu'on assuroit être du même animal, étoit plus long que celui d'un grand homme.

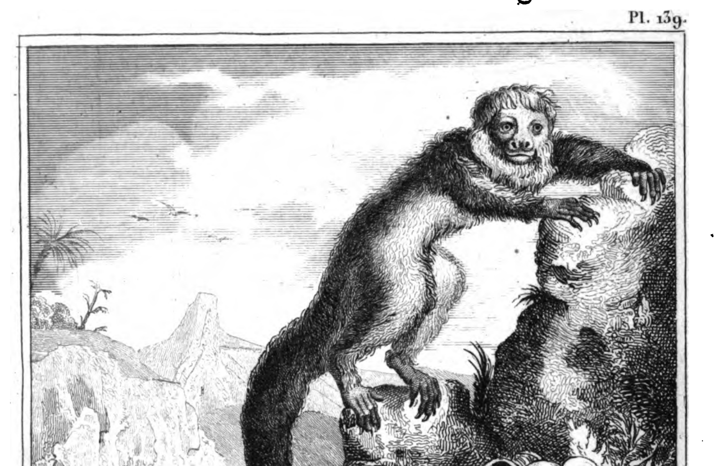
« M. de Buffon soupçonne qu'il y a un peu d'exagération dans le récit de Bontius, et un peu de préjugé dans ce qu'il raconte des marques d'intelligence et de pudeur de sa femelle orang-outang : cependant ce qu'il en dit est confirmé par ceux qui ont vu ces animaux aux Indes; au moins j'ai entendu la même chose de plusieures personnes qui avoient été à Batavia, et qui sûrement ignoroient ce qu'en a écrit Bontius. Pour savoir à quoi m'en tenir là dessus, je me suis adressé à M. Relian, qui demeure dans cette ville de Batavia, où il pratique la chirurgie avec beaucoup de succès : connoissant son goût pour l'histoire naturelle, et son amitié pour moi, je lui avois écrit pour le prier de m'envoyer un orang-outang, afin d'en orner le cabinet de curiosité de notre académie, et en même temps je lui avois demandé qu'il me communiquât ses observations sur cet animal, en cas qu'il l'eût vu. Voici sa réponse, qu'on lira avec plaisir; elle est datée de Batavia, le 15 janvier 1770 :

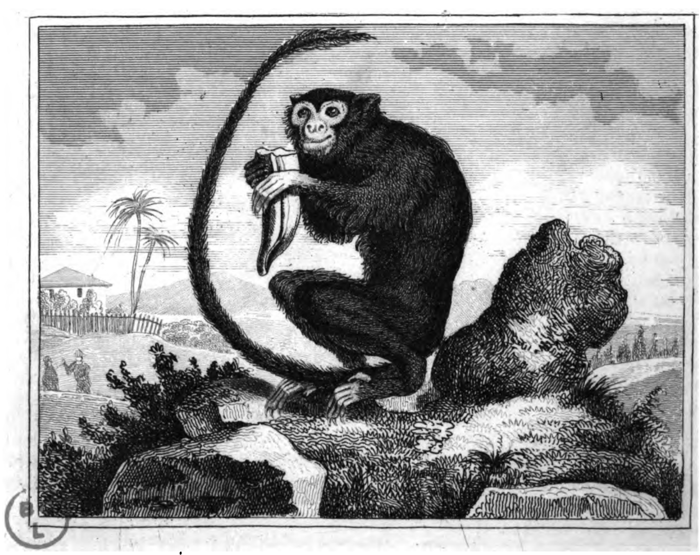
« J'ai été extrêmement surpris, écrit M. Relian, que l'homme sauvage, qu'on nomme en malais *orang-outang*, ne se trouve point dans votre académie; c'est une pièce qui doit faire l'ornement de tous les cabinets d'histoire naturelle. M. Pallavicini, qui a été ici *sabandhaar*, en a amené deux en vie, mâle et femelle, lorsqu'il partit pour l'Europe en 1759; ils étoient de grandeur

LE SAGOUIN

Ordre des Quadrumanes. *Genre* Singe. *(Cuvier)*

Pl. 139.





LE TAMARIN

Ordre des Quadrumanes. *Genre* Ouistiti. *(Cuvier)*

humaine, et faisoient précisément tous les mouvemens que font les hommes, surtout avec leurs mains, dont ils se servoient comme nous. La femelle avoit des mamelles précisément comme celles d'une femme, quoique plus pendantes; la poitrine et le ventre étoient sans poils, mais d'une peau fort dure et ridée. Ils étoient tous les deux fort honteux quand on les fixoit trop; alors la femelle se jetoit dans les bras du mâle, et se cachoit le visage dans son sein, ce qui faisoit un spectacle véritablement touchant; c'est ce que j'ai vu de mes propres yeux. Ils ne parlent point; mais ils ont un cri semblable à celui du singe, avec lequel ils ont le plus d'analogie par rapport à la manière de vivre, ne mangeant que des fruits, des racines, des herbages, et habitant sur des arbres dans les bois les moins fréquentés. Si ces animaux ne faisoient pas une race à part qui se perpétue, on pourroit les nommer des *monstres de la nature humaine*. Le nom d'*hommes sauvages* qu'on leur donne leur vient du rapport qu'ils ont extérieurement avec l'homme, surtout dans leurs mouvemens, et dans une façon de penser qui leur est sûrement particulière, et qu'on ne remarque point dans les autres animaux; car celle-ci est toute différente de cet instinct plus ou moins développé qu'on voit dans les animaux en général. Ce seroit un spectacle bien curieux si l'on pouvoit observer ces hommes sauvages dans les bois, sans en être aperçu, et si l'on étoit témoin de leurs occupations domestiques : je dis *hommes sauvages*, pour me conformer à l'usage; car cette dénomination n'est point de mon goût, parce qu'elle présente d'abord une idée analogue aux sauvages des terres inconnues, auxquels ces animaux-ci ne doivent point être comparés. L'on dit qu'on en trouve dans les montagnes inaccessibles de Java; mais c'est dans l'île de Bornéo où il y en a le plus, et d'où l'on nous envoie la plupart de ceux qu'on voit ici de temps en temps. »

« Cette lettre, continue M. Allamand, confirme pleinement ce qu'a dit Bontius; elle est écrite par un témoin oculaire, par un homme qui est lui-même observateur curieux et attentif, et qui sait que ce qu'il assure avoir vu a été vu aussi par plusieurs personnes qui sont actuellement ici, et que je suis à portée de consulter tous les jours, pour m'assurer de la vérité de sa relation : ainsi il n'y a point la moindre raison pour douter de la vérité de ce qu'il m'a mandé. Au récit de Bontius il ajoute la taille de ces orangs-outangs. Ils sont de grandeur humaine; par conséquent ce ne sont pas les hommes nocturnes de M. Linnæus, qui ne parviennent qu'à la moitié de cette stature, et qui, suivant cet auteur, ont l'admirable talent de parler : il est vrai que c'est en sifflant; ce qui pourroit bien signifier qu'ils parlent comme les autres singes, ainsi que l'observe M. Relian. Je ne dirai rien du degré d'intelligence que leur attribue mon correspondant; il n'y a rien à ajouter aux réflexions de M. de Buffon sur cet article. Si ceux que M. Pallavicini a embarqués avec lui, quand il est venu en Europe, étoient arrivés ici en vie, on seroit en état d'en rapporter plusieurs autres particularités qui seroient vraisemblablement très-intéressantes : mais sans doute ils sont morts sur la route; au moins est-il certain qu'ils ne sont pas parvenus en Hollande. »

Nous croyons devoir ajouter ici ce que M. le professeur Allamand rapporte d'un grand singe d'Afrique, qui pourroit bien être une variété dans l'espèce du pongo ou grand orang-outang, par laquelle cette espèce se rapprocheroit du mandrill.

« Plusieurs personnes m'ont parlé d'un singe qu'elles avoient vu à Surinam, où il avoit été apporté des côtes de Guinée; mais, faisant peu de fond sur des relations vagues de gens qui, sans aucune connoissance de l'histoire naturelle, examinent peu attentivement les objets nouveaux qui se présentent à eux, je me suis adressé à M. May, capitaine de haut-bord au service de la province de Hollande. Je savois qu'il avoit été à Surinam pendant que cet animal y étoit, et je ne doutois pas qu'il ne l'y eût vu. Personne ne pouvoit m'en rendre un compte plus exact que lui : il est aussi distingué par son goût pour toutes sortes de sciences, que par les connoissances qui forment un excellent officier de mer. Voici ce que j'en appris :

« Étant avec son vaisseau sur les côtes de Guinée, un de ses matelots y fit l'acquisition d'un petit singe sans queue, âgé d'environ six mois, qui avoit été apporté du royaume de Benin. De là, ayant fait voile pour se rendre à Surinam, il arriva heureusement à Paramaribo, où il vit ce grand singe dont je viens de parler. Il fut étonné en voyant qu'il étoit précisément de la même espèce que celui qu'il avoit à son bord : il n'y avoit d'autre différence entre ces animaux que celle de la taille; mais aussi étoit-elle très-considérable, puisque ce grand singe avoit cinq pieds et demi de hauteur, tandis que celui de son matelot surpassoit à peine un

pied. Il n'avoit point de queue; son corps étoit couvert d'un poil brun, mais qui étoit assez peu touffu sur la poitrine pour laisser voir sa peau, qui étoit bleuâtre. Il n'avoit point de poil à la face; son nez étoit extrêmement long et plat, et d'un très-beau bleu; ses joues étoient sillonnées de rouge sur un fond noirâtre; ses oreilles ressembloient à celles de l'homme; ses fesses étoient nues et sans callosités. C'étoit un mâle, et il avoit les parties de la génération d'un rouge éclatant. Il marchoit également sur deux pieds ou sur quatre; son attitude favorite étoit d'être assis sur les fesses. Il étoit très-fort : le maître à qui il appartenoit étoit un assez gros homme; M. May a vu ce singe le prendre par le milieu du corps, l'élever de terre avec facilité, et le jeter à la distance d'un pas ou deux. On m'a assuré qu'un jour il se saisit d'un soldat qui passoit tout près de lui, et qu'il l'auroit emporté au haut de l'arbre au pied duquel il étoit attaché, si son maître ne l'en eût pas empêché. Il paroissoit fort ardent pour les jeunes femmes. Il étoit depuis une vingtaine d'années à Surinam, et il ne sembloit pas avoir acquis encore son plein accroissement. Celui à qui il appartenoit assuroit avoir remarqué que sa hauteur étoit augmentée encore cette année même. Un capitaine anglois lui en offrit cent guinées; il les refusa, et deux jours après cet animal mourut.

« En lisant ceci, on se rappellera d'abord le mandrill, avec lequel ce singe a beaucoup de rapport, tant pour la figure que pour la grandeur et la force; la seule différence bien marquée qu'il y ait entre ces animaux consiste dans la queue, qui, quoique fort courte, se trouve dans le mandrill, mais qui manque tout-à-fait à l'autre.

« Voilà donc une nouvelle espèce de singe sans queue, habitant de l'Afrique, d'une taille qui égale, si même elle ne surpasse pas celle de l'homme, et dont la durée de la vie paroît être la même, vu le temps qui lui est nécessaire pour acquérir toute sa grandeur. Ce singe ne pourroit-il pas être celui dont parlent plusieurs voyageurs, et dont les relations ont été appliquées à l'orang-outang? Au moins je serois fort porté à croire que c'est le *smitten* de Bosman, et le *quimpezé* de M. de La Brosse : les descriptions qu'ils en donnent lui ressemblent assez; et celui dont parle Battel, qui avoit une longue chevelure, a bien l'air d'être de la même espèce que celui dont j'ai vu la tête; il ne paroît en différer qu'en ce qu'il a le visage nu et sans poil. »

Nous venons de présenter tous les faits que nous avons pu recueillir au sujet du pongo ou grand orang-outang; il nous reste maintenant à parler du jocko ou petit orang-outang. Nous en donnons ici la figure (*pl.* 50), et nous en avons la dépouille au Cabinet du Roi. C'est d'après cette dépouille que nous nous sommes assurés que les principaux caractères par lesquels il diffère du pongo sont le défaut, ou, pour mieux dire, le manque d'ongle au gros orteil des pieds de derrière, la quantité et la couleur roussâtre du poil dont il est revêtu, et la grandeur, qui est d'environ moitié au dessous de la grandeur du pongo ou grand orang-outang. M. Allamand a vu cet animal vivant, et en a fait une très-bonne description; il en a donné la figure dans l'édition faite en Hollande de mes ouvrages sur l'histoire naturelle.

J'ai donné, a dit ce savant naturaliste, la figure d'un singe sans queue, ou orang outang, qui m'avoit été envoyé de Batavia. Cette figure, faite d'après un animal qui avoit été long-temps dans de l'eau-de-vie, d'où je l'avois tiré pour le faire empailler, ne pouvoit que le représenter très-imparfaitement : je crus cependant devoir la publier, parce qu'on n'en avoit alors aucune autre. Il me paroissoit différent de celui qui a été décrit par Tulpius; depuis j'ai eu des raisons de croire que c'est le même, sans que pour cela j'aie trouvé meilleure la figure que cet auteur en a donnée.

Quelques années après, au commencement de juillet 1776, on envoya du cap de Bonne-Espérance à la ménagerie de M. le prince d'Orange une femelle d'un de ces animaux, et de la même espèce que celui que j'avois décrit. On a profité de cette occasion pour en donner une figure plus exacte.

« Elle arriva en bonne santé. Dès que j'en fus averti, j'allai lui rendre visite, et ce fut avec peine que je la vis attachée à un bloc par une grosse chaîne qui la prenoit par le cou, et qui la gênoit beaucoup dans ses mouvemens. Je m'insinuai bientôt dans ses bonnes grâces par les bonbons que je lui donnai, et elle eut la complaisance de souffrir que je l'examinasse à mon aise.

« La plus grande partie de son corps étoit couverte de poils roussâtres partout à peu près de la même longueur, excepté sur le dos, où ils étoient un peu plus longs. Il n'y en avoit point sur le ventre, où la peau paroissoit à nu; mais, quelques semaines après, je fus fort surpris de voir cette même partie velue comme le reste du corps. J'ignore si elle avoit été couverte auparavant de poils

qui étoient tombés, ou s'ils y paroissoient pour la première fois. L'orang-outang que Tulpius a décrit, et qui étoit aussi une femelle, avoit de même le ventre dénué de poils. Sa face étoit plate, cependant un peu relevée vers le bas, mais beaucoup moins que dans le magot et les autres espèces de singes; elle étoit nue et basanée, avec une tache autour de chaque œil, et une plus grande autour de la bouche, d'une couleur qui approchoit un peu de la couleur de chair. Elle avoit les dents telles que M. de Buffon les a décrites parmi les caractères distinctifs des orangs-outangs. La partie inférieure de son nez étoit fort large et très-peu éminente; ses narines étoient fort distantes de sa bouche, à cause de la hauteur considérable de sa lèvre supérieure; ses yeux étoient environnés de paupières garnies de cils, et au dessus il y avoit quelques poils, mais qui ne pouvoient pas passer pour des sourcils; ses oreilles étoient semblables à celles de l'homme; ses gras de jambes étoient fort peu visibles, on pourroit même dire qu'elle n'en avoit point; ses fesses étoient velues, et on ne remarquoit pas qu'il y eût de callosités.

« Quand elle étoit debout, sa longueur, depuis la plante des pieds jusqu'au haut de la tête, n'étoit que de deux pieds et demi. Ses bras étoient fort longs; mesurés depuis l'aisselle jusqu'au bout des doigts, ils avoient vingt-trois pouces : cependant, quand l'animal se dressoit sur ses pieds, ils ne touchoient pas à terre comme ceux des deux gibbons décrits par M. de Buffon. Ses mains et ses pieds n'étoient point velus; leur couleur étoit noirâtre, et ils étoient aussi fort longs proportionnellement à son corps : depuis le poignet jusqu'au bout du plus long doigt, la longueur de sa main étoit de sept pouces, et celle de son pied de huit : le gros orteil n'avoit point d'ongle, pendant que le pouce et tous les autres doigts en avoient. L'on voit, par cette description, qu'à la grandeur près, cette femelle étoit de la même espèce que l'animal que j'ai décrit ci-devant. Elle étoit originaire de Bornéo; on l'avoit envoyée de Batavia au cap de Bonne-Espérance, où elle a passé une année : de là elle est venue à la ménagerie de M. le prince d'Orange, où elle n'a pas vécu si long-temps; elle est morte en janvier 1777.

« Elle n'avoit point l'air méchant; elle donnoit volontiers la main à ceux qui lui présentoient la leur. Elle mangeoit sans gloutonnerie du pain, des carottes, des fruits et même de la viande rôtie; elle ne paroissoit pas aimer la viande crue; elle prenoit la tasse qui contenoit sa boisson d'une seule main, la portoit à sa bouche, et elle la vidoit fort tranquillement. Tous ses mouvemens étoient assez lents, et elle témoignoit peu de vivacité; elle paroissoit plutôt mélancolique. Elle jouoit avec une couverture qui lui servoit de lit, et souvent elle s'occupoit à la déchirer. Son attitude ordinaire étoit d'être assise avec ses cuisses et ses genoux élevés : quand elle marchoit, elle étoit presque dans la même posture; ses fesses étoient peu éloignées de la terre. Je ne l'ai point vue se tenir parfaitement debout sur ses pieds, excepté quand elle vouloit prendre quelque chose d'élevé, et même encore alors les jambes étoient toujours un peu pliées, et elle étoit vacillante. Ce qui me confirme dans ce que j'en ai dit ci-devant c'est que les animaux de cette espèce ne sont pas faits pour marcher debout comme l'homme, mais comme les autres quadrupèdes, quoique cette dernière allure doive être aussi assez fatigante pour eux, à cause de la conformation de leurs mains. Ils me paroissent principalement faits pour grimper sur les arbres; aussi notre femelle grimpoit-elle volontiers contre les barres de la fenêtre de sa chambre, aussi haut que le lui permettoit sa chaîne.

« M. Vosmaër, qui l'a observée pendant tout le temps qu'elle a vécu dans la ménagerie de M. le prince d'Orange, en a publié une fort bonne description, d'où j'ai tiré les dimensions que j'en ai données, parce qu'elles étoient plus justes que celles que j'avois prises sur l'animal vivant et en mouvement; il a été fort attentif à examiner de près ses actions, et ce qu'il en rapporte est très-intéressant. On aime à voir le détail des actions d'un animal qui imite si bien les nôtres; nous sommes tentés de lui accorder un degré d'intelligence supérieur à celui de toutes les autres brutes, quoique tout ce que nous admirons dans tout ce qu'il fait soit une suite de la forme de son corps, et particulièrement de ses mains, dont il se sert avec autant de facilité que nous. Si le chien avoit de pareilles mains, et qu'il pût se tenir debout sur ses pieds, il nous paroîtroit bien plus intelligent qu'un singe. Pendant que cette femelle a été dans ce pays, M. Vosmaër n'a pas remarqué qu'elle ait eu des écoulemens périodiques. Il en a donné en deux planches trois figures qui la représentent très-bien dans trois différentes attitudes.

« Dans le même temps que cet animal étoit ici, il y avoit à Paris une femelle gibbon,

comme je l'ai appris par la lettre de M. Daubenton, qui me manda que son allure étoit à peu près la même que celle que je viens de décrire; elle couroit étant presque debout sur ses pieds; mais les jambes et les cuisses étoient un peu pliées, et quelquefois la main touchoit la terre pour soutenir le corps chancelant; elle étoit vacillante lorsqu'étant debout elle s'arrêtoit; elle ne portoit que sur le talon, et relevoit la plante du pied; elle ne restoit que peu de temps dans cette attitude, qui paroissoit forcée.

« M. Gordon, que je dois presque toujours citer, m'a envoyé le dessin d'un orang-outang dont le roi d'Asham, pays situé à l'est du Bengale, avoit fait présent, avec plusieurs autres curiosités, à M. Harwood, président du conseil provincial de Dinagipal. Le frère de M. Harwood l'apporta au Cap, et le donna à M. Gordon, chez qui malheureusement il ne vécut qu'un jour. Sur le vaisseau, il avoit été attaqué du scorbut; et, en arrivant au cap de Bonne-Espérance, il étoit si foible, qu'il mourut au bout de vingt-quatre heures. Ainsi M. Gordon n'a eu que le temps de le faire dessiner; et ne pouvant point me donner ses propres observations, il m'a communiqué ce que lui en avoit dit M. Harwood. Voici ce qu'il en avoit appris:

« Cet orang-outang, nommé *voulock* dans le pays dont il est originaire, étoit une femelle, qui avoit régulièrement ses écoulemens périodiques, mais qui cessèrent dès qu'elle fut attaquée du scorbut. Elle étoit d'un caractère fort doux : il n'y avoit que les singes qui lui déplaisoient; elle ne pouvoit pas les souffrir. Elle se tenoit toujours droite en marchant; elle pouvoit même courir très-vite. Quand elle marchoit sur une table ou parmi de la porcelaine, elle étoit fort attentive à ne rien casser. Lorsqu'elle grimpoit quelque part, elle ne faisoit usage que de ses mains. Elle avoit les genoux comme un homme. Elle pouvoit faire un cri si aigu, que, quand on étoit près d'elle, il falloit se tenir les oreilles bouchées pour n'en être pas étourdi. Elle prononçoit souvent, et plusieurs fois de suite, les syllabes *yaa-hou*, en insistant avec force sur la dernière. Quand elle entendoit quelque bruit approchant de celui-là, elle commençoit d'abord aussi à crier; si elle étoit contente, on lui entendoit faire un grognement doux qui partoit de la gorge. Lorsqu'elle étoit malade, elle se plaignoit comme un enfant, et cherchoit à être secourue. Elle se nourrissoit de végétaux et de lait : jamais elle n'avoit voulu toucher à un animal mort, ni manger de la viande; elle refusoit même de manger sur une assiette où il y en avoit eu. Quand elle vouloit boire, elle plongeoit ses doigts dans l'eau et les léchoit. Elle se couvroit volontiers avec des morceaux de toile; mais elle ne vouloit point souffrir d'habits. Dès qu'elle entendoit prononcer son nom, qui étoit *Jenny*, elle venoit. Elle étoit ordinairement assez mélancolique et pensive. Quand elle vouloit faire ses nécessités, lorsqu'elle étoit sur le vaisseau, elle se tenoit à une corde par les mains, et les faisoit dans la mer.

« La longueur de son corps étoit de deux pieds cinq pouces et demi; sa circonférence, près de la poitrine, étoit d'un pied deux pouces, et celle de la partie de son corps la moins grosse étoit de dix pouces et demi. Quand elle étoit en santé, elle étoit mieux en chair, et elle avoit des gras de jambes. Le dessin que M. Gordon a eu la bonté de m'en envoyer a été fait lorsqu'elle étoit malade, ou peut-être lorsqu'elle étoit morte, et d'une très-grande maigreur : ainsi il ne peut servir qu'à donner une idée de la longueur et de la figure de sa face, qui me paroît être très-semblable à celle de la femelle que nous avons eue ici. Je vois aussi par l'échelle qui est ajoutée à ce dessin que les dimensions des différentes parties sont à peu près les mêmes : mais il y avoit cette différence entre ces deux orangs-outangs, c'est que celui de Bornéo n'avoit point d'ongle au gros orteil ou au pouce des pieds, au lieu que celui d'Asham en avoit, comme M. Gordon me l'a mandé bien expressément; aussi a-t-il eu soin que cet ongle fût représenté dans le dessin. Cette différence indiqueroit-elle une diversité dans l'espèce, entre des animaux qui semblent d'ailleurs avoir tant de rapports entre eux par des caractères plus essentiels ? »

Toutes ces observations de M. Allamand sont curieuses. Je ne doute pas plus que lui que le nom *orang-outang* ne soit une dénomination générique qui comprend plusieurs espèces, telles que le pongo et le jocko, et peut-être le singe dont il parle, comme en ayant vu la tête et le pied, et peut-être encore celui qui pourroit faire la nuance entre le pongo et le mandrill. M. Vosmaër a reçu, il y a quelques années, un individu de la petite espèce de ce genre, qui n'est probablement qu'un jocko; il en a fait un récit qui contient quelques faits que nous donnons par extrait dans cet article.

« Le 29 juin 1776, dit-il, l'on m'informa de l'heureuse arrivée de cet orang-outang...

C'étoit une femelle. Nous avons apporté la plus grande attention à nous assurer si elle étoit sujette à l'écoulement périodique, sans rien pouvoir découvrir à cet égard. En mangeant, elle ne faisoit point de poches latérales au gosier, comme toutes les autres espèces de singes. Elle étoit d'un si bon naturel, qu'on ne lui vit jamais montrer la moindre marque de méchanceté ou de fâcherie; on pouvoit sans crainte lui mettre la main dans la bouche. Son air avoit quelque chose de triste.... Elle aimoit la compagnie sans distinction de sexe, donnant seulement la préférence aux gens qui la soignoient journellement et qui lui faisoient du bien, qu'elle paroissoit affectionner davantage; souvent, lorsqu'ils se retiroient, elle se jetoit à terre étant à la chaîne, comme au désespoir, poussant des cris lamentables, et déchirant par lambeaux tout le linge qu'elle pouvoit attraper dès qu'elle se voyoit seule. Son garde ayant quelquefois la coutume de s'asseoir auprès d'elle à terre, elle prenoit d'autres fois du foin de sa litière, l'arrangeoit à son côté, et sembloit, par toutes ses démonstrations, l'inviter à s'asseoir auprès d'elle...

« La marche ordinaire de cet animal étoit à quatre pieds, comme les autres singes; mais il pouvoit bien aussi marcher debout sur les pieds de derrière, et, muni d'un bâton, il s'y tenoit souvent fort long-temps: cependant il ne posoit jamais les pieds à plat, à la façon de l'homme, mais recourbés en dehors, de sorte qu'il se soutenoit sur les côtés extérieurs des pieds de derrière, les doigts retirés en dedans; ce qui dénotoit une aptitude à grimper sur les arbres... Un matin nous le trouvâmes déchaîné..., et nous le vîmes monter avec une merveilleuse agilité contre les poutres et les lattes obliques du toit; on eut de la peine à le reprendre.... Nous remarquâmes une force extraordinaire dans ses muscles; on ne parvint qu'avec beaucoup de peine à le coucher sur le dos; deux hommes vigoureux eurent chacun assez à faire à lui serrer les pieds, l'autre à lui tenir la tête, et le quatrième à lui repasser le collier par dessus la tête et à le fermer mieux. Dans cet état de liberté, l'animal avoit entre autres choses ôté le bouchon d'une bouteille contenant un reste de vin de Malaga, qu'il but jusqu'à la dernière goutte, et remit ensuite la bouteille à sa même place.

« Il mangeoit presque de tout ce qu'on lui présentoit. Sa nourriture ordinaire étoit du pain, des racines, en particulier des carottes jaunes, toutes sortes de fruits, et surtout des fraises; mais il paroissoit singulièrement friand de plantes aromatiques, comme du persil et de sa racine. Il mangeoit aussi de la viande bouillie ou rôtie, et du poisson. On ne le voyoit point chasser aux insectes, dont les autres espèces de singes sont d'ailleurs si avides... Je lui présentai un moineau vivant...; il en goûta la chair, et le rejeta bien vite. Dans la ménagerie, et lorsqu'il étoit tant soit peu malade, je l'ai vu manger tant soit peu de viande crue, mais sans aucune marque de goût. Je lui donnai un œuf cru, qu'il ouvrit des dents, et suça tout entier avec beaucoup d'appétit... Le rôti et le poisson étoient ses alimens favoris. On lui avoit appris à manger avec la cuiller et la fourchette. Quand on lui donnoit des fraises sur une assiette, c'étoit un plaisir de voir comme il les piquoit une par une, et les portoit à sa bouche avec la fourchette, tandis qu'il tenoit de l'autre patte l'assiette. Sa boisson ordinaire étoit l'eau; mais il buvoit très-volontiers toutes sortes de vins, et principalement le Malaga. Lui donnoit-on une bouteille, il en tiroit le bouchon avec la main, et buvoit très-bien dehors, de même que hors d'un verre à bière; et, cela fait, il s'essuyoit les lèvres comme une personne.... Après avoir mangé, si on lui donnoit un cure-dent, il s'en servoit au même usage que nous. Il tiroit fort adroitement du pain et autres choses hors des poches. On m'a assuré qu'étant à bord du navire il couroit librement parmi l'équipage, jouoit avec les matelots, et alloit quérir, comme eux, sa portion à la cuisine.

« A l'approche de la nuit, il alloit se coucher.... Il ne dormoit pas volontiers dans sa loge, de peur, à ce qu'il me parut, d'y être enfermé. Lorsqu'il vouloit se coucher, il arrangeoit le foin de sa litière, le secouoit bien, en apportoit davantage pour former son chevet, se mettoit le plus souvent sur le côté, et se couvroit chaudement d'une couverture, étant fort frileux... De temps en temps nous lui avons vu faire une chose qui nous surprit extrêmement la première fois que nous en fûmes témoins. Ayant préparé sa couche à l'ordinaire, il prit un lambeau de linge qui étoit auprès de lui, l'étendit fort proprement sur le plancher, mit du foin au milieu, en relevant les quatre coins du linge par dessus, porta ce paquet avec beaucoup d'adresse sur son lit pour lui servir d'oreiller, tirant ensuite la couverture sur son corps... Une fois, me voyant ouvrir à la clef et refermer en-

suite le cadenas de sa chaîne; il saisit un petit morceau de bois...; le fourra dans le trou de la serrure, le tournant et retournant en tout sens, et regardant si le cadenas ne s'ouvroit pas... On l'a vu essayer d'arracher des crampons avec un gros clou dont il se servoit comme d'un levier. Un jour, lui ayant donné un petit chat, il le flaira partout; mais, le chat lui ayant égratigné le bras, il ne voulut plus le toucher... Lorsqu'il avoit uriné sur le plancher de son gîte, il l'essuyoit proprement avec un chiffon... Lorsqu'on alloit le voir avec des bottes aux jambes, il les nettoyoit avec un balai, et savoit déboucler les souliers avec autant d'adresse qu'un domestique auroit pu le faire; il dénouoit aussi fort bien les nœuds faits dans les cordes, quelque serrés qu'ils fussent, soit avec ses dents, soit avec les ongles... Ayant un verre ou un baquet dans une main, et un bâton dans l'autre, on avoit bien de la peine à le lui ôter, s'esquivant et s'escrimant continuellement du bâton pour le conserver.

« Jamais on ne l'entendoit pousser quelque cri, si ce n'est lorsqu'il se trouvoit seul, et pour lors c'étoit d'abord un son approchant de celui d'un jeune chien qui hurle; ensuite il devenoit très-rude et rauque, ce que je ne puis mieux comparer qu'au bruit que fait une grosse scie en passant à travers le bois. Nous avons déjà remarqué que cet animal avoit une force extraordinaire; mais elle étoit surtout apparente dans les pattes de devant ou mains dont il se servoit à tout...., pouvant lever et remuer de très-lourds fardeaux.

« Ses excrémens, lorsqu'il se portoit bien, étoient en crottes ovales. Sa hauteur, mesuré debout, étoit de deux pieds et demi rhénaux..... Le ventre, surtout étant accroupi, étoit gros et gonflé..... Les tétins des mamelles étoient fort petits et tout près des aisselles; le nombril ressembloit beaucoup à celui d'une personne.

« Les pieds de devant ou bras avoient, depuis les aisselles jusqu'au bout des doigts du milieu, dix-sept pouces; le doigt du milieu, trois pouces et demi; le premier, un peu plus court; le troisième, un peu plus long; le quatrième, ou petit doigt, beaucoup plus court; mais le pouce l'est encore bien davantage. Tous les doigts ont trois articulations; le pouce n'en a que deux : ils sont tous garnis d'un ongle noir et rond.

« Les jambes, depuis la hanche jusqu'au talon, avoient vingt pouces; mais le fémur me parut à proportion beaucoup plus court que le tibia. Ses pieds, posés à plat, étoient, depuis le derrière du talon jusqu'au bout des doigts du milieu, longs de huit pouces. Les doigts des pieds sont plus courts que ceux des mains; celui du milieu est aussi un peu plus long que les autres; mais ici le pouce est beaucoup plus court que celui de la main....; et ces doigts des pieds ont aussi des ongles noirs. Le pouce ou gros orteil, qui n'a que deux articulations, est absolument dépourvu d'ongle dans quatre sujets de cette espèce asiatique.

« Le côté intérieur des pieds de devant et de derrière est entièrement nu, sans poil, revêtu d'une peau assez douce, d'un noir fauve : mais, après la mort de l'animal, et pendant sa maladie, cette peau étoit déjà devenue beaucoup plus blanche : les doigts des pieds de devant et de derrière étoient aussi sans poil.

« Les cuisses ne sont ni pelées ni calleuses..... On ne pouvoit apercevoir ni fesses, ni mollets aux jambes, non plus que le moindre indice de queue.

« La tête est, par devant, toute recouverte d'une peau chauve, couleur de souris. Le museau ou la bouche est un peu saillant, quoique pas tant qu'aux espèces de magots; mais l'animal pouvoit aussi beaucoup l'avancer et le retirer. L'ouverture de la bouche est fort large. Autour des yeux, sur les lèvres et sur le menton, la peau étoit un peu couleur de chair; les yeux sont d'un brun bleuâtre, dans le milieu noirs; les paupières sont garnies de petits cils..... On voit aussi quelques poils au dessus des yeux; ce que l'on ne peut pourtant pas bien nommer des sourcils. Le nez est très-épaté et large vers le bas; les dents de devant, à la mâchoire supérieure, sont au nombre de quatre, suivies, de chaque côté, d'un intervalle après lequel..... vient une dent mâchelière qui est plus longue..... L'on compte encore trois dents molaires, dont la dernière est la plus grosse. Le même ordre règne à la mâchoire inférieure. Les dents sont fort semblables à celles de l'homme..... Le palais est de couleur noire; le dessous de la langue est couleur de chair..... La langue est longue, arrondie par devant, lisse et douce; les oreilles sont sans poil et de forme humaine, mais plus petites qu'elles ne sont représentées par d'autres.

« A son arrivée, l'animal n'avoit point de poil, si ce n'est du noir à la partie postérieure du corps, sur les bras, les cuisses, et les jambes..... A l'approche de l'hiver, il acquit beaucoup plus de poil..... Le dos,

la poitrine, et toutes les autres parties du corps, étoient couverts de poil châtain clair..... Les plus longs poils du dos avoient trois pouces [1]. »

1. Description de l'espèce de singe, aussi singulier que très-rare, nommé orang-outang, de l'île de Bornéo. (*Feuilles de Vosmaer*; Amsterdam, 1778.)

LE GIBBON[1].

Le gibbon se tient toujours debout, lors même qu'il marche à quatre pieds, parce que ses bras sont aussi longs que son corps et ses jambes. Nous l'avons vu vivant; il n'avoit pas trois pieds de hauteur : mais il étoit jeune, il étoit en captivité; ainsi l'on doit présumer qu'il n'avoit pas encore acquis toutes ses dimensions, et que, dans l'état de nature, lorsqu'il est adulte, il parvient au moins à quatre pieds de hauteur. Il n'a nulle apparence de queue; mais le caractère qui le distingue évidemment des autres singes, c'est cette prodigieuse grandeur de ses bras, qui sont aussi longs que le corps et les jambes pris ensemble, en sorte que l'animal étant debout sur ses pieds de derrière, ses mains touchent encore à terre, et qu'il peut marcher à quatre pieds sans que son corps se penche. Il a tout autour de la face un cercle de poil gris, de manière qu'elle se présente comme si elle étoit environnée d'un cadre rond; ce qui donne à ce singe un air très-extraordinaire. Ses yeux sont grands, mais enfoncés; ses oreilles nues et bien bordées : sa face est aplatie, de couleur tannée, et assez semblable à celle de l'homme. Le gibbon est, après l'orang-outang et le pithèque, celui qui approcheroit le plus de la figure humaine, si la longueur excessive de ses bras ne le rendoit pas difforme : car, dans l'état de nature, l'homme auroit aussi une mine bien étrange; les cheveux et la barbe, s'ils étoient négligés, formeroient autour de son visage un cadre assez semblable à celui qui environne la face du gibbon.

Ce singe nous a paru d'un naturel tranquille et de mœurs assez douces; ses mouvemens n'étoient ni trop brusques ni trop précipités : il prenoit doucement ce qu'on lui donnoit à manger; on le nourrissoit de pain, de fruits, d'amandes, etc. Il craignoit beaucoup le froid et l'humidité, et il n'a pas vécu long-temps hors de son pays natal. Il est originaire des Indes orientales, particulièrement des terres de Coromandel, de Malaca, et des îles Moluques [2]. Il paroît qu'il se trouve aussi dans des provinces moins méridionales, et qu'on doit rapporter au gibbon le singe du royaume de Gannaure, frontière de la Chine, que quelques voyageurs ont indiqué sous le nom de *fefé* [3]. Au reste, cette espèce varie pour la grandeur et pour les couleurs du poil. Il y en a deux au Cabinet, dont le second, quoique adulte, est bien plus petit que le premier, et n'a

1. *Gibbon*, c'est le nom sous lequel M. Dupleix nous a donné ce singe, qu'il avoit apporté des Indes orientales. J'ai d'abord cru que ce mot étoit indien; mais, en faisant des recherches sur la nomenclature des singes, j'ai trouvé, dans une note de Daléchamp sur Pline, que Strabon a désigné le *cephus* par le mot *keipon*, dont il est probable qu'on a fait *guibon*, *gibbon*. Voici le passage de Pline, avec la note de Daléchamp : *Pompeii Magni primùm ludi ostenderunt ex Æthiopiâ quas vocant* cephos, *quarum pedes posteriores pedibus humanis et cruribus, priores manibus fuere similes : hoc animal posteà Roma non vidit.*

2. Le P. Lecomte dit avoir vu aux Moluques une espèce de singe, marchant naturellement sur ses deux pieds, se servant de ses bras comme un homme, le visage à peu près comme celui d'un Hottentot, mais le corps tout couvert d'une espèce de laine grise, étant exactement comme un enfant, et exprimant parfaitement ses passions et ses appétits. Il ajoute que ces singes sont d'un naturel très-doux; que, pour montrer leur affection aux personnes qu'ils connoissent, ils les embrassent et les baisent avec des transports singuliers; que l'un de ces singes qu'il a vu avoit au moins quatre pieds de hauteur, qu'il étoit extrêmement adroit et encore plus agile. (*Mémoires sur la Chine*, par Louis Lecomte, page 510.)

3. « Dans le royaume de Gannaure, frontière de « la Chine, il se trouve un animal qui est fort rare, « qu'ils nomment *fefé* : il a presque la forme hu« maine, les bras fort longs, le corps noir et velu, « marche fort légèrement et fort vite. » (*Recueil des Voyages*, etc.; Rouen, 1716, t. III, p. 168.)

1° Ce caractère des *bras fort longs* n'appartient qu'à ce singe, et par conséquent indique assez clairement que le fefé est le même que le gibbon. 2° On peut présumer que le mot *fefé* vient de *jesef* ou *sesef*, nom du babouin dans les provinces de l'Afrique voisines de l'Arabie, et qu'on a transféré ce nom du babouin au gibbon; car le babouin n'a pas les bras plus longs que les autres singes.

que du brun dans tous les endroits où l'autre a du noir; mais, comme ils se ressemblent parfaitement à tous autres égards, nous ne doutons pas qu'ils ne soient tous deux d'une seule et même espèce.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le gibbon n'a point de queue; il a les fesses pelées, avec de légères callosités; sa face est plate, brune, et environnée tout autour d'un cercle de poils gris; il a les dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme; il a les oreilles nues, noires, et arrondies, le poil brun ou gris suivant l'âge ou la race, les bras excessivement longs; il marche sur ses deux pieds de derrière : il a deux pieds et demi ou trois pieds de hauteur. La femelle est sujette, comme les femmes, à un écoulement périodique de sang.

LE PITHÈQUE.

« Il y a, dit Aristote, des animaux dont la nature est ambiguë, et tient en partie de l'homme et en partie du quadrupède, tels que les pithèques, les kèbes, et les cynocéphales. Le kèbe est un pithèque avec une queue. Le cynocéphale est tout semblable au pithèque : seulement il est plus grand et plus fort; il a le museau avancé, approchant presque de celui du dogue, et c'est de là qu'on a tiré son nom : il est aussi de mœurs plus féroces, et il a les dents plus fortes que le pithèque, et plus ressemblantes à celles du chien. » D'après ce passage, il est clair que le pithèque et le cynocéphale indiqués par Aristote n'ont ni l'un ni l'autre de queue, puisqu'il dit que les pithèques qui ont une queue s'appellent *kèbes*, et que le cynocéphale ressemble en tout au pithèque, à l'exception du museau qu'il a plus avancé et des dents qu'il a plus grosses. Aristote fait donc mention de deux espèces de singes sans queue, le pithèque et le cynocéphale, et d'autres singes avec une queue, qu'il appelle *kèbes*. Maintenant, pour comparer ce que nous connoissons avec ce qui étoit connu d'Aristote, nous observerons que nous avons vu trois espèces de singes qui n'ont point de queue, savoir, l'orang-outang, le gibbon, et le magot, et qu'aucune de ces trois espèces n'est le pithèque; car les deux premières, c'est-à-dire l'orang-outang et le gibbon, n'étoient certainement pas connues d'Aristote, puisque ces animaux ne se trouvent que dans les parties méridionales de l'Afrique et des Indes qui n'étoient pas découvertes de son temps, et que d'ailleurs ils ont des caractères très-différens de ceux qu'il donne au pithèque. Mais la troisième espèce, que nous appelons *magot*, est le cynocéphale d'Aristote; il n'a point de queue; il a le museau comme un dogue, et les dents canines grosses et longues : d'ailleurs il se trouve communément dans l'Asie mineure et dans les autres provinces de l'Orient qui étoient connues des Grecs. Le pithèque est du même pays; mais nous ne l'avons pas vu : nous ne le connoissons que par le témoignage des auteurs; et quoique, depuis vingt ans que nous recherchons les singes, cette espèce ne se soit pas rencontrée sous nos yeux, nous ne doutons cependant pas qu'elle n'existe aussi réellement que celle du cynocéphale. Gesner et Jonston ont donné des figures de ce singe pithèque : M. Brisson l'a indiqué comme l'ayant vu; il le distingue du cynocéphale ou magot, qu'il désigne aussi comme l'ayant vu, et il confirme ce que dit Aristote, en assurant que ces deux animaux se ressemblent à tous égards, à l'exception du museau, qui est court dans le pithèque ou singe proprement dit, et allongé dans le cynocéphale. Nous avons dit que l'orang-outang, le pithèque, le gibbon, et le magot, sont les seuls animaux auxquels on doive appliquer le nom générique de *singe*, parce qu'ils sont les seuls qui n'ont point de queue, et les seuls qui marchent plus volontiers et plus souvent sur deux pieds que sur quatre. L'orang-outang et le gibbon sont très-différens du pithèque et du magot; mais, comme ceux-ci se ressemblent en tout, à l'exception de la grandeur des mâchoires et de la grosseur des dents canines, ils ont souvent été pris l'un pour l'autre : on les a toujours indiqués par le nom commun de *singe;* et même dans les langues où il y a un nom pour les singes sans queue, et un autre nom pour les singes à queue, on n'a pas distingué le pithèque du magot; on les appelle tous deux du même nom *aff* en alle-

mand, *ape* en anglois : ce n'est que dans la langue grecque que ces deux animaux ont eu chacun leur nom; encore le nom *cynocéphale* est plutôt une dénomination adjective qu'un substantif propre, et c'est par cette raison que nous ne l'avons pas adopté.

Il paroît, par les témoignages des anciens, que le pithèque est le plus doux, le plus docile de tous les singes qui leur étoient connus, et qu'il étoit commun en Asie aussi bien que dans la Libye et dans les autres provinces de l'Afrique qui étoient fréquentées par les voyageurs grecs ou romains; c'est ce qui me fait présumer qu'on doit rapporter à cette espèce de singe les passages suivans de Léon l'Africain et de Marmol : ils disent que les singes à longue queue qu'on voit en Mauritanie, et que les Africains appellent *mones*, viennent du pays des Nègres; mais que les singes sans queue sont naturels et se trouvent en très-grande quantité dans les montagnes de Mauritanie, de Bugie, et de Constantine. « Ils ont, dit Marmol, les pieds, les mains, et, s'il faut ainsi dire, le visage de l'homme, avec beaucoup d'esprit et de malice. Ils vivent d'herbes, de blé, et de toutes sortes de fruits qu'ils vont en troupes dérober dans les jardins ou dans les champs : mais, avant que de sortir de leur fort, il y en a un qui monte sur une éminence, d'où il découvre toute la campagne; et, quand il ne voit paroître personne, il fait signe aux autres par un cri pour les faire sortir, et ne bouge de là tandis qu'ils sont dehors : mais, sitôt qu'il voit venir quelqu'un, il jette de grands cris, et sautant d'arbre en arbre tous se sauvent dans les montagnes : c'est une chose admirable que de les voir fuir; car les femelles portent sur leur dos quatre ou cinq petits, et ne laissent pas avec cela de faire de grands sauts de branche en branche. Il s'en prend quantité par diverses inventions, quoiqu'ils soient fort fins. Quand ils deviennent farouches, ils mordent; mais, pour peu qu'on les flatte, ils s'apprivoisent aisément. Ils font grand tort aux fruits et au blé, parce qu'ils ne font autre chose que de cueillir, couper, et jeter par terre, soit qu'il soit mûr ou non, et en perdent beaucoup plus qu'ils n'en mangent et qu'ils n'en emportent. Ceux qui sont apprivoisés font des choses incroyables, imitant l'homme en tout ce qu'ils voient. » Kolbe rapporte les mêmes faits à peu près au sujet des singes du cap de Bonne-Espérance; mais on voit, par la figure et la description qu'il en donne, que ces singes sont des babouins qui ont une queue courte, le museau allongé, les ongles pointus, etc., et qu'ils sont aussi beaucoup plus gros et plus forts que ces singes de Mauritanie. On peut donc présumer que Kolbe a copié le passage de Marmol, et appliqué aux babouins du Cap les habitudes naturelles des pithèques de Mauritanie.

Le pithèque, le magot, et le babouin, que nous avons appelé *papion*, étoient tous trois connus des anciens : aussi ces animaux se trouvent dans l'Asie mineure, en Arabie, dans la haute Égypte, et dans toute la partie septentrionale de l'Afrique. On pourroit donc aussi appliquer ce passage de Marmol à tous trois : mais il est clair qu'il ne convient pas au babouin, puisqu'il y est dit que ces singes n'ont point de queue; et ce qui me fait présumer que ce n'est pas du magot, mais du pithèque, que cet auteur a parlé, c'est que le magot n'est pas aisé à apprivoiser, qu'il ne produit ordinairement que deux petits et non pas quatre ou cinq, comme le dit Marmol, au lieu que le pithèque, qui est plus petit, doit en produire davantage; d'ailleurs il est plus doux et plus docile que le magot, qui ne s'apprivoise qu'avec peine et ne se prive jamais parfaitement. Je me suis convaincu par toutes ces raisons que ce n'est point au magot, mais au pithèque, qu'il faut appliquer ce passage des auteurs africains. Il en est de même de celui de Rubruquis, où il est fait mention des singes du Cathay. Il dit « qu'ils ont en toutes choses la forme et les façons des hommes..... qu'ils ne sont pas plus hauts qu'une coudée, et tout couverts de poils; qu'ils habitent dans des cavernes; que, pour les prendre, on y porte des boissons fortes et enivrantes..... qu'ils viennent tous ensemble goûter de ce breuvage, en criant *chinchin*, dont on leur a donné le nom de *chinchin*, et qu'ils s'enivrent si bien qu'ils s'endorment, en sorte que les chasseurs les prennent aisément. » Ces caractères ne conviennent qu'au pithèque, et point du tout au magot. Nous avons eu celui-ci vivant, et nous ne l'avons jamais entendu crier *chinchin*; d'ailleurs il a beaucoup plus d'une coudée de hauteur, et ressemble moins à l'homme que ne le dit l'auteur. Nous avons eu les mêmes raisons pour appliquer au pithèque, et non point au magot, la figure et l'indication de Prosper Alpin, par laquelle il assure que les petits singes sans queue qu'il a vus en Égypte s'apprivoisent plus vite et plus aisément que les autres, qu'ils ont plus d'intelligence et d'industrie, et qu'ils sont aussi plus gais et plus plaisans

que tous les autres. Or le magot est d'une grosse et assez grande taille; il est maussade, triste, farouche, et ne s'apprivoise qu'à demi. Les caractères que donne ici Prosper Alpin à son singe sans queue ne conviennent donc en aucune manière au magot, et ne peuvent appartenir à un autre animal qu'au pithèque.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le pithèque n'a point de queue; il n'a point les dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme; il a la face plate, les ongles plats aussi, et arrondis comme ceux de l'homme; il marche sur ses deux pieds; il a environ une coudée, c'est-à-dire tout au plus un pied et demi de hauteur; son naturel est doux, et on l'apprivoise aisément. Les anciens ont dit que la femelle est sujette à l'écoulement périodique, et l'analogie ne nous permet pas d'en douter.

* Nous avons désigné, d'après Aristote, cet animal par tous les caractères qui le distinguent des autres singes sans queue; et, quoique nous ne l'eussions pas vu, nous ne doutions pas de son existence, que plusieurs naturalistes regardoient comme incertaine. Depuis ce temps, M. Desfontaines, savant naturaliste, et professeur au Jardin du Roi, a rencontré dans le royaume d'Alger un singe qu'il a reconnu pour le pithèque que j'avois indiqué. Il l'a nourri pendant plusieurs mois en Barbarie; et, à son retour en France, il a bien voulu m'en faire hommage, et j'ai eu la satisfaction de pouvoir reconnoître tous ses caractères et ses habitudes naturelles, depuis plus d'un an que je l'ai vivant et sous mes yeux. Je l'ai fait dessiner dans deux attitudes de mouvement, c'est-à-dire debout sur ses deux pieds de derrière, et sur ses quatre pieds; il est aussi représenté en petit, assis, troisième attitude qu'il prend lorsqu'il est en repos. Je dois donner d'abord les observations de M. Desfontaines sur la nature et les mœurs de cet animal :

« Les singes pithèques, a dit ce savant naturaliste, se trouvent dans les forêts de *Bugie*, du *Côle* et de *Stora*, dans l'ancienne Numidie, qui est aujourd'hui la province de Constantine du royaume d'Alger. Ils habitent particulièrement ces contrées, et je n'ai pas ouï dire qu'on en eût observé dans aucun autre lieu de la Barbarie. Ils vivent en troupes dans les forêts de l'Atlas qui avoisinent la mer; et ils sont si communs à *Stora*, que les arbres des environs en sont quelquefois couverts. Ils se nourrissent de pommes de pin, de glands doux, de figues d'Inde, de melons, de pastèques, de légumes qu'ils enlèvent des jardins des Arabes, quelques soins qu'ils prennent pour écarter ces animaux malfaisans. Pendant qu'ils commettent leurs vols, il y en a deux ou trois qui montent sur la cime des arbres et des rochers les plus élevés pour faire sentinelle; et dès que ceux-ci aperçoivent quelqu'un ou qu'ils entendent quelque bruit, ils poussent un cri d'alerte, et aussitôt toute la troupe prend la fuite en emportant tout ce qu'ils ont pu saisir.

« Le pithèque n'a guère que deux pieds de hauteur lorsqu'il est droit sur ses jambes. Il peut marcher debout pendant quelque temps; mais il se soutient avec difficulté dans cette attitude qui ne lui est pas naturelle. Sa face est presque nue, un peu allongée et ridée; ce qui lui donne toujours un air vieux. Il a vingt-huit dents; les canines sont courtes et à peu près semblables à celles de l'homme. Ses abajoues ont peu de largeur; ses yeux sont arrondis, roussâtres, et d'une grande vivacité; les fesses sont calleuses, et à la place de la queue, il y a une petite appendice de peau, longue de cinq à six lignes; les ongles sont aplatis comme dans l'homme, et il se sert de ses pieds et de ses mains avec beaucoup d'adresse pour saisir les divers objets qui sont à sa portée : j'en ai vu qui dénouoient leurs liens avec la plus grande facilité. La couleur du pithèque varie du fauve au gris : dans tous ceux que j'ai observés, une partie de la poitrine et du ventre étoit recouverte d'une large tache noirâtre. La verge est grêle et pendante dans le mâle; les testicules ont peu de volume.

« Quoique ces animaux soient très-lubriques et qu'ils s'accouplent fréquemment dans l'état de domesticité, comme j'ai eu occasion de l'observer, il n'y a cependant pas d'exemple qu'ils aient jamais produit dans cet état de servitude, même en Barbarie, où l'on en élève beaucoup dans les maisons des Francs. Lorsqu'ils s'accouplent, le mâle monte sur la femelle, qui est à quatre pieds; il lui appuie ceux de derrière sur les jambes, et il l'excite au plaisir en lui chatouillant les côtés avec les mains. Elle est sujette à un léger écoulement périodique, et je me suis aperçu que ses parties naturelles augmentoient alors sensiblement de volume.

« Dans l'état sauvage, elle ne produit ordinairement qu'un seul petit. Presque aussitôt qu'il est né, il monte sur le dos de la

mère, lui embrasse étroitement le cou avec les bras, et elle le transporte ainsi d'un lieu dans un autre : souvent il se cramponne à ses mamelles, et s'y tient fortement attaché.

« Celui de tous les singes avec lequel le pithèque a le plus de rapport est le magot, dont il diffère cependant par des caractères si tranchés, qu'il paroît bien former une espèce distincte. Le magot est plus grand; ses testicules sont très-volumineux; ceux du pithèque, au contraire, sont fort petits. Les dents canines supérieures du magot sont allongées comme les crocs des chiens; celles du pithèque sont courtes, et à peu près semblables à celles de l'homme. Le pithèque a des mœurs plus douces, plus sociales que le magot : celui-ci conserve toujours, dans l'état de domesticité, un caractère méchant et même féroce; le pithèque, au contraire, s'apprivoise facilement et devient familier. Lorsqu'il a été élevé jeune, il mord rarement; quelque mauvais traitement qu'on lui fasse subir. Il est naturellement craintif, et il sait distinguer avec une adresse étonnante ceux qui lui veulent du mal. Il se rappelle les mauvais traitemens; et, lorsqu'on lui en a souvent fait essuyer, il faut du temps et des soins assidus pour lui en faire perdre le souvenir. En revanche, il reconnoît ceux qui lui font du bien; il les caresse, les appelle, les flatte par des cris et par des gestes très-expressifs; il leur donne même des signes d'attachement et de fidélité; il les suit comme un chien, sans jamais les abandonner. La frayeur se peint sur le visage du pithèque; j'ai souvent vu ces animaux changer sensiblement de couleur lorsqu'ils étoient saisis d'effroi. Ils annoncent leur joie, leur crainte, leurs désirs, leur ennui même, par des accens différens et faciles à distinguer. Ils sont très-malpropres et lâchent leurs ordures partout où ils se trouvent; ils se plaisent à mal faire, et brisent tout ce qui se rencontre sous leur main, sans qu'on puisse les en corriger, quelque châtiment qu'on leur inflige. Les Arabes mangent la chair du pithèque, et la regardent comme un bon mets. »

Je dois ajouter à ces remarques de M. Desfontaines les observations que j'ai faites moi-même sur les habitudes naturelles et même sur les habitudes acquises de ce singe que l'on nourrit depuis plus d'un an dans ma maison. C'est un mâle, mais qui ne paroît point avoir, comme les autres singes, aucune ardeur bien décidée pour les femmes. Son attitude de mouvement la plus ordinaire est de marcher sur ses quatre pieds, et ce n'est jamais que pendant quelques minutes qu'il marche quelquefois debout sur ses deux pieds, le corps un peu en avant et les genoux un peu pliés. En général, il se balance en marchant. Il est très-vif et presque toujours en mouvement. Son plus grand plaisir est de sauter, grimper, et s'accrocher à tout ce qui est à sa portée. Il paroît s'ennuyer lorsqu'il est seul; car alors il fait entendre un cri plaintif. Il aime la compagnie; et, lorsqu'il est en gaieté, il le marque par un grand nombre de culbutes et de petits sauts. Au reste, il est d'un naturel fort doux, et ressemble par là aux orangs-outangs. Malgré sa grande vivacité, il mord très-rarement, et toujours foiblement.

Cet individu avoit, au mois d'avril 1787, deux pieds cinq pouces de hauteur[1], et lorsqu'il se tenoit debout sur ses pieds. Il étoit âgé de près de deux ans : il avoit cru de près de six pouces en dix mois, et avoit, dans le même temps, pris en proportion plus de grosseur et d'épaisseur de corps; son poil avoit bruni, surtout à la racine. De tous les animaux de ce genre, le patas à bandeau blanc est celui auquel il ressemble le plus par la forme de la tête, qui est un peu allongée et aplatie au sommet; le front est assez court et couvert de poils presque aussi longs que ceux de la tête; il a les yeux enfoncés, et l'iris d'un jaune rougeâtre; l'os frontal, au dessus de l'orbite des yeux, est saillant, et l'on ne voit autour de cette partie aucun poil disposé en forme de sourcils; il a des cils aux deux paupières; son nez

1. *Principales dimensions du pithèque.*

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	1	9	»
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'insertion occipitale	»	6	6
Circonférence du museau, prise au dessus des narines	»	5	»
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	»	2	1
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	»	»	8
Circonférence prise derrière les jambes de devant	1	1	2
Circonférence devant les jambes de derrière	»	11	6
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	5	4
Circonférence du poignet	»	3	5
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	4	1
Longueur de la jambe depuis le derrière du genou jusqu'au talon	»	5	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	5	10

est aplati, et forme gouttière entre les deux narines, qui sont posées obliquement et s'inclinent en dedans; toute la face est de couleur de chair pâle, avec des poils noirâtres très-clair-semés, mais en plus grand nombre autour de la bouche et sur le menton, au dessous duquel des poils encore nombreux et d'un blanc sale forment une espèce de petite barbe. Il a trente dents, et deux alvéoles vides, d'où il en étoit tombé deux autres. L'oreille est grande, ronde et large en bas, mince, sans rebord, et presque sans poils; elle a vingt-trois lignes de longueur, sur quinze lignes à sa plus grande largeur. Chaque poil est noirâtre, tant à sa racine qu'à son extrémité, et d'un jaune doré dans son milieu; ce qui présente à l'œil une couleur générale d'un brun jaunâtre sur la tête et sur tout le dessus du corps et des membres. Le ventre et la face intérieure des cuisses et des jambes sont d'un blanc sale, et les poils y sont plus courts et moins touffus : la plus grande partie de la peau de cette face intérieure et du ventre est d'un beau bleu; la peau du dessous des mains et des pieds est douce, brunâtre, et sans poils; les ongles sont arrondis et presque noirs; l'appendice de peau qui est à la place de la queue est souple, et n'a que six lignes de longueur.

LE MAGOT[1].

Cet animal est de tous les singes, c'est-à-dire de tous ceux qui n'ont point de queue[2], celui qui s'accommode le mieux de la température de notre climat. Nous en avons nourri un pendant plusieurs années; l'été il se plaisoit à l'air, et l'hiver on pouvoit le tenir dans une chambre sans feu. Quoiqu'il ne fût pas délicat, il étoit toujours triste et souvent maussade; il faisoit également la grimace pour marquer sa colère ou montrer son appétit; ses mouvemens étoient brusques, ses manières grossières, et sa physionomie encore plus laide que ridicule; pour peu qu'il fût agité de passion, il montroit et grinçoit les dents en remuant la mâchoire. Il remplissoit les poches de ses joues de tout ce qu'on lui donnoit, et il mangeoit généralement de tout, à l'exception de la viande crue, du fromage, et d'autres choses fermentées; il aimoit à se jucher, pour dormir, sur un barreau, sur une patte de fer. On le tenoit toujours à la chaîne, parce que, malgré sa longue domesticité, il n'en étoit pas plus civilisé, pas plus attaché à ses maîtres : il avoit apparemment été mal éduqué; car j'en ai vu d'autres de la même espèce qui en tout étoient mieux, plus reconnoissans, plus obéissans, même plus gais, et assez dociles pour apprendre à danser, à gesticuler en cadence, et à se laisser tranquillement vêtir et coiffer.

Ce singe peut avoir deux pieds et demi ou trois pieds de hauteur lorsqu'il est debout sur ses jambes de derrière : la femelle est plus petite que le mâle. Il marche plus volontiers à quatre pieds qu'à deux. Lorsqu'il est en repos, il est presque toujours assis, et son corps porte sur deux callosités très-éminentes qui sont situées au bas de la région où devroient être les fesses; l'anus est plus élevé : ainsi il est assis plus bas que sur le cul; aussi son corps est plus incliné que celui d'un homme assis. Il diffère du pithèque ou singe proprement dit, 1° en ce qu'il a le museau gros et avancé comme un dogue, au lieu que le pithèque a la face aplatie; 2° en ce qu'il a de longues dents canines, tandis que le pithèque ne les a pas plus longues à proportion que l'homme; 3° en ce qu'il n'a pas les ongles des doigts aussi plats et aussi arrondis; et enfin parce qu'il est plus grand, plus trapu, et d'un naturel moins docile et moins doux.

Au reste, il y a quelques variétés dans l'espèce du magot; nous en avons vu de différentes grandeurs et de poils plus ou moins foncés et plus ou moins fournis : il paroît même que les cinq animaux dont Prosper Alpin a donné les figures et les indications sous le nom de *cynocéphales* sont tous cinq des magots, qui ne diffèrent que par la

1. *Magot*, nom ancien de ce singe en françois, et que nous avons adopté; *momenet*, selon Jonston: on l'a aussi appelé *tartarin*, parce qu'il est fort commun dans la Tartarie méridionale.

2. Il est certain que ce singe est sans queue, quoiqu'il en ait une légère apparence formée par une petite appendice de peau d'environ un demi-pouce de longueur, qui se trouve au dessus de l'anus; mais cette appendice n'est point une queue avec des vertèbres, ce n'est qu'un bout de peau qui ne tient pas même plus particulièrement au coccyx que le reste de la peau.

grandeur et par quelques autres caractères trop légers pour qu'on doive en faire des espèces distinctes et séparées. Il paroît aussi que l'espèce en est assez généralement répandue dans tous les climats chauds de l'ancien continent, et qu'on la trouve également en Tartarie, en Arabie, en Éthiopie, au Malabar, en Barbarie, en Mauritanie, et jusque dans les terres du cap de Bonne-Espérance.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le magot n'a point de queue, quoiqu'il ait un petit bout de peau qui en ait l'apparence : il a des abajoues, de grosses callosités proéminentes sur les fesses, des dents canines beaucoup plus longues à proportion que celles de l'homme ; la face relevée par le bas en forme de museau, semblable à celui du dogue : il a du duvet sur la face, du poil brun verdâtre sur le corps, et jaune blanchâtre sous le ventre ; il marche sur ses deux pieds de derrière, et plus souvent à quatre : il a trois pieds ou trois pieds et demi de hauteur, et il paroît qu'il y a dans cette espèce des races qui sont encore plus grandes. Les femelles sont, comme les femmes, sujettes à un écoulement périodique de sang.

LE PETIT CYNOCÉPHALE.

J'ai dit que le singe que nous avons appelé *magot* étoit le cynocéphale des anciens, et je crois mon opinion bien fondée. Mais il y a deux espèces de cynocéphales : l'une, plus grande, qui est en effet le magot ; et l'autre, plus petite, que nous donnons ici, d'après un dessin qui m'a été envoyé par feu M. Collinson. Ce petit cynocéphale est sans queue, et cet animal ne nous paroît avoir été indiqué par aucun naturaliste, à l'exception de Prosper Alpin, qui s'exprime dans les termes suivans : « Je donne ici, dit-il, la figure (pl. 20, fig. 1) d'un petit cynocéphale qui n'a point de queue. Il s'apprivoise plus aisément, et est aussi plus spirituel et plus gai que les autres cynocéphales. » En comparant cette figure donnée par Prosper Alpin avec celle que nous donnons ici, on ne pourra guère douter que ce ne soit le même animal. Nous aurions pu l'appeler *petit magot ;* mais nous avons mieux aimé lui donner le nom de *petit cynocéphale,* parce qu'il diffère du magot en ce qu'il n'a pas les fesses pelées, et qu'il est couvert d'un poil roux, et plus doux que le magot ; et c'est par le caractère de n'avoir pas les fesses pelées, ainsi que par la grosseur et par la prolongation du museau, qu'il diffère aussi du pithèque, avec lequel on pourroit le confondre. J'ai dit que cette dernière espèce (le magot) se trouvoit en Espagne, dans les montagnes de Gibraltar. M. Collinson, qui doutoit de ce fait, a écrit pour s'en informer ; M. Charles Frédéric, commandant à Gibraltar, lui a répondu que ces singes habitent en effet sur le côté de la montagne qui regarde la mer, qu'ils y sont nombreux, et que des personnes dignes de foi lui ont attesté qu'ils s'y multiplient [1]. C'est néanmoins le seul endroit de l'Europe où l'on trouve des singes dans leur état de nature.

1. Lettre de feu M. Collinson à M. de Buffon, datée de Londres, le 9 février 1764.

LE PAPION [1],

OU BABOUIN PROPREMENT DIT.

Dans l'homme, la physionomie trompe, et la figure du corps ne décide pas de la forme de l'âme ; mais dans les animaux, on peut juger du naturel par la mine, et de tout l'intérieur par ce qui paroît au dehors : par exemple, en jetant les yeux sur nos singes et nos babouins, il est aisé de voir que ceux-ci doivent être plus sauvages, plus mé-

1. *Papion*, mot dérivé de *papio*, nom de cet animal en latin moderne, et que nous avons adopté pour le distinguer des autres babouins. *Baboon* en anglois ; *pavyon* en allemand.

chans que les autres; il y a les mêmes différences, les mêmes nuances dans les mœurs que dans les figures. L'orang-outang, qui ressemble le plus à l'homme, est le plus intelligent, le plus grave, le plus docile de tous; le magot, qui commence à s'éloigner de la forme humaine, et qui approche par le museau et par les dents canines de celle des animaux, est brusque, désobéissant, et maussade; et les babouins, qui ne ressemblent plus à l'homme que par les mains, et qui ont une queue, des ongles aigus, de gros museaux, etc., ont l'air de bêtes féroces, et le sont en effet. J'ai vu vivant celui dont nous donnons ici la figure; il n'étoit point hideux, et cependant il faisoit horreur; grinçant continuellement les dents, s'agitant, se débattant avec colère, on étoit obligé de le tenir enfermé dans une cage de fer, dont il remuoit si puissamment les barreaux avec les mains, qu'il inspiroit de la crainte aux spectateurs. C'est un animal trapu, dont le corps ramassé et les membres nerveux indiquent la force et l'agilité, qui, couvert d'un poil épais et long, paroît encore beaucoup plus gros qu'il n'est, mais qui, dans le réel, est si puissant et si fort qu'il viendroit aisément à bout d'un ou de plusieurs hommes, s'ils n'étoient point armés[1]. D'ailleurs il paroît continuellement excité par cette passion qui rend furieux les animaux les plus doux: il est insolemment lubrique, et affecte de se montrer en cet état, de se toucher, de se satisfaire seul aux yeux de tout le monde; et cette action, l'une des plus honteuses de l'humanité, et qu'aucun animal ne se permet, copiée par la main du babouin, rappelle l'idée du vice, et rend abominable l'aspect de cette bête, que la nature paroît avoir particulièrement vouée à cette espèce d'impudence; car dans tous les autres animaux, et même dans l'homme, elle a voilé ces parties: dans le babouin, au contraire, elles sont tout-à-fait nues, et d'autant plus évidentes que le corps est couvert de longs poils; il a de même les fesses nues et d'un rouge couleur de sang, les bourses pendantes, l'anus découvert, la queue toujours levée. Il semble faire parade de toutes ces nudités, présentant son derrière plus souvent que sa tête, surtout dès qu'il aperçoit des femmes, pour lesquelles il déploie une telle effronterie, qu'elle ne peut naître que du désir le plus immodéré. Le magot et quelques autres ont bien les mêmes inclinations: mais, comme ils sont plus petits et moins pétulans, on les rend modestes à coups de fouet, au lieu que le babouin est non seulement incorrigible sur cela, mais intraitable à tous autres égards.

Quelque violente que soit la passion de ces animaux, ils ne produisent pas dans les pays tempérés; la femelle ne fait ordinairement qu'un petit, qu'elle porte entre ses bras, et attaché, pour ainsi dire, à sa mamelle: elle est sujette, comme la femme, à l'évacuation périodique, et cela lui est commun avec toutes les autres femelles de singes qui ont les fesses nues. Au reste, ces babouins, quoique méchans et féroces, ne sont pas du nombre des animaux carnassiers; ils se nourrissent principalement de fruits, de racines, et de grains: ils se réunissent et s'entendent pour piller les jardins; ils se jettent les fruits de main en main et par dessus les murs, et font de grands dégâts dans toutes les terres cultivées.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le papion a des abajoues, et de larges callosités sur les fesses, qui sont nues et de couleur de sang: il a la queue arquée et de sept ou huit pouces de long; les dents canines beaucoup plus longues et plus grosses à proportion que celles de l'homme; le museau très-gros et très-long; les oreilles nues, mais point bordées; le corps massif et ramassé; les membres gros et courts; les parties génitales nues et couleur de chair; le poil long et touffu, d'un brun roussâtre, et de couleur assez uniforme sur tout le corps. Il marche plus souvent à quatre qu'à deux pieds; il a trois ou quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout. Il paroît qu'il y a dans cette espèce des races encore plus grandes, et d'autres beaucoup plus petites. Le babouin que nous avons fait représenter est de la petite espèce; nous l'avons soigneusement comparé au grand babouin ou papion, et nous n'avons remarqué d'autre différence entre eux que celle de la grandeur; et cette différence ne venoit pas de celle de l'âge, car le petit babouin nous a paru adulte comme le grand. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

1. C'est à cette espèce qu'il faut rapporter l'animal appelé *tré tré tré tré* à Madagascar. « Il est, dit « Flaccourt, gros comme un veau de deux ans; il a « la tête ronde et une face d'homme, les pieds de « devant et de derrière comme un singe, le poil « frisotté, la queue courte, les oreilles comme « celles de l'homme; il ressemble au *tanach* décrit « par Ambroise Paré. C'est un animal solitaire: les « gens du pays en ont grand'peur. » (*Voyage à Madagascar*, page 151.)

LE BABOUIN DES BOIS.

M. Pennant a fait connoître cette espèce, conservée à Londres dans la collection de M. Lever. Ce babouin a le museau très-allongé et semblable à celui d'un chien ; sa face est couverte d'une peau noire et un peu luisante : les pieds et les mains sont unis et noirs comme la face; mais les ongles sont blancs. Le poil de ce babouin est très-long et agréablement mélangé de noir et de brun. L'individu décrit par M. Pennant n'avoit que trois pieds de haut; la queue n'avoit que trois pouces de long, et le dessus en étoit très-garni de poil. Cet animal se trouve en Guinée, où les Anglois l'ont appelé *l'homme des bois*.

Nous croyons devoir placer ici la notice de trois autres babouins, qui probablement ne sont que des variétés du babouin des bois, et que M. Pennant a également vus dans la collection de M. Lever.

Le premier de ces trois babouins, que M. Pennant a nommé *le babouin jaune*, avoit la face noire, le museau allongé, et des poils longs et bruns au dessus des yeux; les oreilles étoient cachées dans le poil, dont la couleur étoit, sur tout le corps, d'un jaune mélangé de noir.

Il avoit deux pieds de hauteur; il ne différoit du babouin des bois que par sa taille, et parce qu'il avoit les mains couvertes de poils.

Le second de ces trois babouins avoit la face d'un brun foncé; son poil étoit d'un brun pâle sur la poitrine, d'un cendré obscur sur le corps et sur les jambes, et mélangé de jaune sur la tête. M. Pennant l'a appelé *le babouin cendré*.

Le troisième avoit la face bleuâtre, de longs poils au dessus des yeux, et une touffe de poils derrière chaque oreille. Le poil qui garnissoit la poitrine étoit cendré, mêlé de noir et de jaunâtre. Il avoit trois pieds de hauteur.

On voit que les caractères de ces trois babouins se rapprochent de si près de ceux du babouin des bois, qu'on ne doit les regarder que comme de simples variétés d'une seule et même espèce.

LE BABOUIN A LONGUES JAMBES.

Ce babouin est plus haut monté sur ses jambes qu'aucun autre babouin, et même qu'aucune guenon : il a la face incarnate; le front noir et avancé en forme de bourrelet; le poil d'un brun mêlé de jaune verdâtre sur la tête, le dos, les bras, et les cuisses; blanchâtre sur la poitrine et sur le ventre; très-long et très-touffu sur le cou, ce qui fait paroître son encolure très-grosse. Les callosités sur les fesses sont larges et rouges; il a la queue très-courte, très-relevée, et presque entièrement dénuée de poil, surtout dans sa partie inférieure.

Ce babouin tient ordinairement ses pouces et ses gros orteils écartés de manière à former un angle droit avec les autres doigts. Le gros orteil est un peu réuni par une membrane avec le doigt qui l'avoisine; les ongles des pouces sont ronds et plats, ceux des autres doigts sont convexes et plus étroits.

Il se nourrit, ainsi que les autres babouins, de fruits, de feuilles de tabac, d'oranges, d'insectes, et particulièrement de scarabées, de fourmis, et de mouches qu'il saisit avec beaucoup d'adresse pendant qu'elles volent. Lorsqu'on lui donne de l'avoine, il en remplit ses abajoues, dont il retire les grains l'un après l'autre pour les peler. Il aime à boire de l'eau-de-vie, du vin, de la bière même jusqu'à s'enivrer. M. Hermann, savant professeur d'histoire naturelle à Strasbourg, a vu vivans un mâle et une femelle de cette espèce; ils ne différoient l'un de l'autre que par la longueur de la queue, qui étoit de quatre pouces dans le mâle, et d'un pouce dans la femelle.

Cette femelle étoit fort douce; elle se laissoit toucher sans peine et paroissoit se plaire à être caressée : elle aimoit beaucoup les enfans; mais elle paroissoit haïr les femmes.

Nous donnons ici la figure d'un animal qui ressemble presque entièrement à celui dont il est ici question, et qui n'en diffère que par la queue, qui est beaucoup plus

longue. L'estampe gravée et enluminée de cet animal nous a été envoyée par feu M. Edwards; et comme ce naturaliste ne nous a donné aucun éclaircissement sur cet individu, nous prévenons que le dessinateur employé par M. Edwards s'est trompé, et que l'animal qu'il a représenté avoit la queue aussi courte que le babouin à longues jambes, et étoit absolument de la même espèce que celui-ci.

LE BABOUIN A MUSEAU DE CHIEN.

Ce babouin a le museau très-allongé, très-épais, et semblable à celui du chien; ce qui lui a fait donner sa dénomination. Sa face est couverte d'une peau rouge, garnie de poils très-clair-semés, et la plupart fort courts; le bout du museau est violet; les yeux sont petits. Les cils des paupières supérieures sont longs, noirs, et touffus; mais ceux des paupières inférieures sont très-clair-semés. Les oreilles sont pointues et cachées dans le poil; la tête est couverte, tout autour de la face, de poils touffus d'un gris plus ou moins mêlé d'un vert jaunâtre, dirigés en arrière, beaucoup plus longs au dessus de chaque oreille, et y formant une houppe bien fournie. Les dents incisives y sont très-grandes, surtout les deux du milieu de la mâchoire supérieure; celles de la mâchoire inférieure sont inclinées en avant: les dents canines sont très-longues; celles du dessus ont un pouce et demi de longueur, et avancent sur la lèvre inférieure. Le corps est gros et couvert d'un poil épais, de la même couleur que celui de la tête, et très-long sur le devant et au milieu du corps. Le poil du ventre est blanchâtre. Les callosités sur les fesses sont larges, proéminentes, et roussâtres; la queue est velue, plus mince vers l'extrémité qu'à son origine, presque aussi longue que le corps, et communément relevée. Ce caractère suffiroit pour faire distinguer le babouin à museau de chien, du papion qui a la queue très-courte, mais avec lequel le premier a cependant une très-grande ressemblance, tant par sa conformation que par ses habitudes.

Le babouin à museau de chien a les bras et les jambes fort épais et couverts d'un poil touffu. Les mains et les pieds sont noirâtres et presque nus; tous les ongles sont arrondis et plats.

M. Edwards avoit reçu un individu de cette espèce qui avoit près de cinq pieds de hauteur et qui avoit été pris dans l'Arabie. Cette espèce de babouin s'y rassemble par centaines; ce qui oblige les propriétaires des plantations de café à être continuellement sur leurs gardes contre les déprédations de ces animaux. Celui que M. Edwards a vu vivant étoit fier, indomptable, et si fort, qu'il auroit terrassé aisément un homme fort et vigoureux. Son inclination pour les femmes s'exprimoit d'une manière très-violente et très-énergique. Quelqu'un étant allé le voir avec une jeune fille, et l'ayant embrassée devant ce babouin pour exciter sa jalousie, l'animal devint furieux; il saisit un pot d'étain qui étoit à sa portée, et le jeta avec tant de force contre son prétendu rival, qu'il lui fit une blessure très-considérable à la tête.

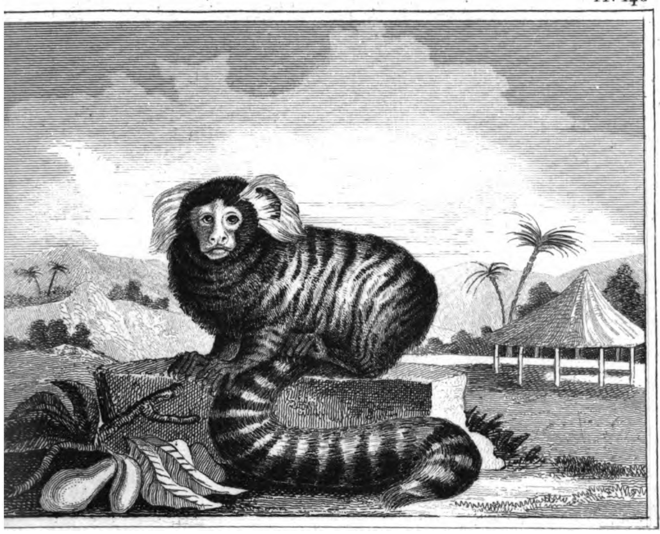
Au reste, cette espèce se trouve non seulement en Arabie, mais encore en Abyssinie, en Guinée, et en général dans tout l'intérieur de l'Afrique, jusqu'au cap de Bonne-Espérance; ils y sont également en grand nombre. Ils ont les mêmes habitudes que les papions, et se réunissent de même pour aller piller les jardins, plusieurs ensemble. Ils se nourrissent communément de fruits: ils aiment aussi les insectes et particulièrement les fourmis; mais ils ne mangent point de viande, à moins qu'elle ne soit cuite.

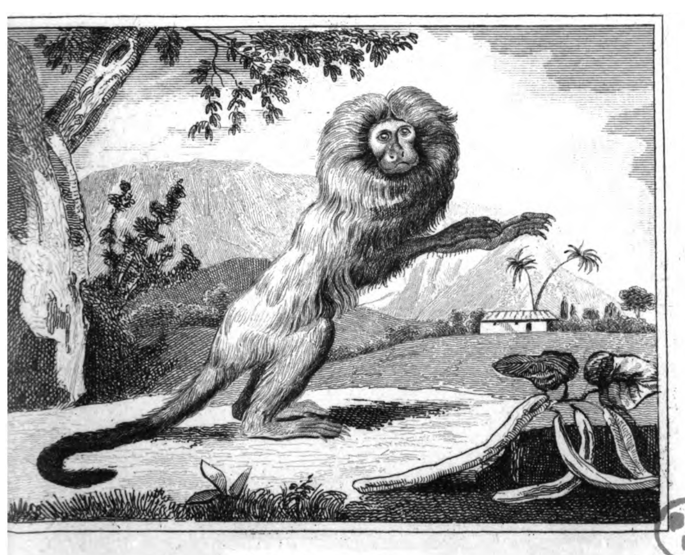
Malgré leur grande force, il est aisé de les priver lorsqu'ils sont jeunes, et quelques voyageurs ont dit qu'au cap de Bonne-Espérance on s'en servoit quelquefois comme de chiens de garde. Ils ajoutent que, lorsqu'on les frappe, ils poussent des soupirs et des gémissemens accompagnés de larmes.

L'OUISTITI

Ordre des Quadrumanes. *Genre* Ouistiti. *(Cuvier)*

Pl. 140





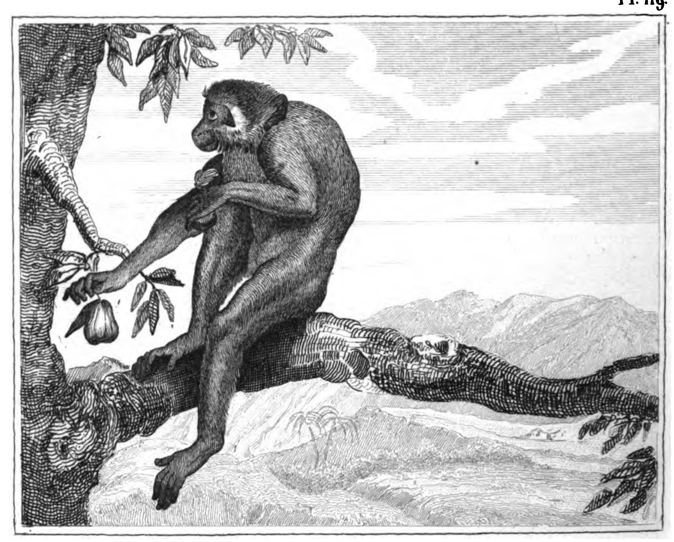
LE MARIKINA

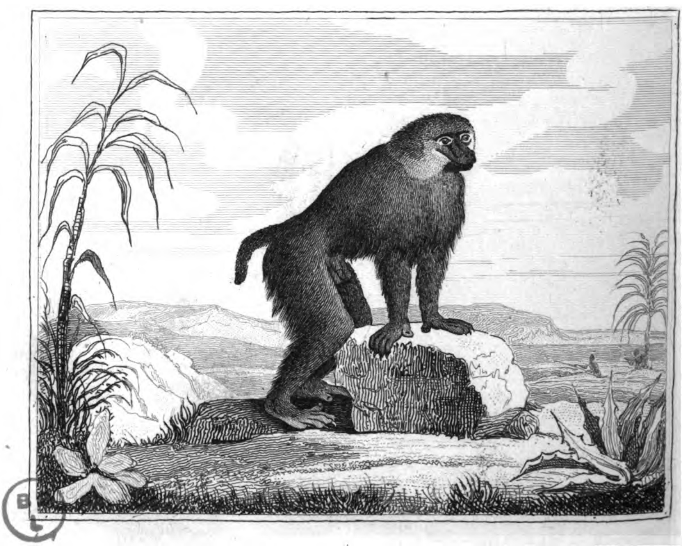
Ordre des Quadrumanes .....*id*.... *id*..

LE PETIT CYNOCÉPHALE

Ordre des Quadrumanes. *Famille des* Singes

Genre Cynocéphale. *(Cuvier)*





LE GRAND PAPION

Ordre des Quadrumanes.... *id*... *id*.

LE CHORAS.

Ce grand et gros babouin, qu'on trouve dans les parties méridionales des grandes Indes, et particulièrement dans l'île de Ceylan, suivant quelques voyageurs, peut se distinguer des autres babouins par une touffe de poils qui se relève en forme de houppe au dessus de la tête, et par la couleur de sa peau sur le nez, qui forme une bande d'un rouge très-vif, et sur le milieu de sa face, dont les joues sont violettes.

M. Pennant en a vu, en 1779, un individu vivant qui avoit cinq pieds de haut. Les oreilles de ce babouin sont petites et nues; son museau est très-allongé, et son nez paroît tronqué par le bout, ce qui lui donne de la ressemblance avec le boutoir d'un sanglier. Ce boutoir, ainsi que toute la partie supérieure qui forme le nez, est d'un rouge très-éclatant; les joues, comme dans le mandrill, sont d'un violet clair et très-ridées : l'ouverture de la bouche est très-petite.

Sa houppe est composée de poils noirâtres et très-longs; la tête, les bras, et les jambes sont revêtus d'un poil court, dont la couleur est mêlée de jaune et de noirâtre; des poils bruns très-longs couvrent les épaules; ceux qui garnissent la poitrine sont aussi très-longs; les mains et les pieds sont noirs, et les ongles plats; la queue, dont le poil est fort touffu et assez court, n'a que quatre pouces de longueur; les fesses sont pelées, et d'un pourpre très-vif qui s'étend sur le derrière des cuisses.

Nous donnons ici la figure d'un babouin de cette espèce, âgé de trois ans, que nous avons vu et fait dessiner vivant; il avoit trois pieds un pouce de hauteur : son maître l'avoit acheté à Marseille deux ans auparavant; et il n'étoit alors pas plus gros qu'un petit sapajou. Il étoit très-remarquable par les couleurs de la face et les parties de la génération : il avoit le nez, les naseaux, et la lèvre supérieure d'un rouge vif écarlate; il avoit aussi une petite tache de ce même rouge au dessous des paupières. Les yeux étoient environnés de noir et surmontés de poils touffus de même couleur; les oreilles étoient pointues et de couleur brune : il portoit sous le menton une barbe à flocons d'un blanc jaune, à peu près semblable à celle du mandrill. Les poils à côté des joues étoient d'un blanc sale et jaunâtre, mais longs et bien fournis : ces poils hérissés se couchoient et diminuoient de longueur en gagnant le sommet de la tête, et les taches blanches au dessus des oreilles étoient d'un poil très-court. Le milieu du front étoit couvert de poils noirs qui, s'élevant en pointe vers le sommet de la tête, y formoient une houppe, et s'étendoient en forme de crinière qui venoit s'unir sur l'épine du dos à une raie noire, laquelle se prolongeoit jusqu'à la queue. Le poil du corps étoit d'un brun verdâtre mêlé de noir, celui des flancs un peu ardoisé; et sur le ventre il étoit d'un blanc sale et un peu jaunâtre. Le poil étoit plus long sous le ventre que sur le dos. Le fourreau de la verge, ainsi que les callosités sur les fesses, étoient d'un rouge écarlate aussi vif que celui des naseaux, tandis que les testicules étoient d'un violet foncé, ainsi que la peau de l'intérieur des cuisses. Ce choras avoit, en marchant à quatre pattes, la même allure que le papion; le train de devant étoit sensiblement plus élevé que le train de derrière, les jambes de devant étant plus longues.

On a observé que cet animal se nourrissoit de fruits, de citrons, d'avoine, de noix qu'il écrasoit entre ses dents et qu'il avaloit avec la coque; il les serroit dans ses abajoues, qui pouvoient en contenir jusqu'à huit sans paroître très-remplies. Il mangeoit la viande cuite et refusoit la crue; il aimoit les boissons fermentées, telles que le vin et l'eau-de-vie. On a observé aussi que ce babouin étoit moins agile, plus grave, et moins malpropre que la plupart des autres singes. Schreber dit qu'on montroit en Allemagne, en 1764, un de ces grands babouins, qui avoit grand soin de nettoyer sa hutte, d'en ôter les excrémens, et qui même se lavoit souvent le visage et les mains avec sa salive. Tous les naturalistes qui ont vu ce babouin s'accordent à dire qu'il est très-ardent en amour, même pour les femmes.

L'individu que M. Pennant a vu en Angleterre étoit d'une très-grande force; car il compare son cri au rugissement du lion. Jamais il ne se tenoit sur les pieds de derrière que lorsqu'il y étoit forcé par son conducteur; il s'asseyoit souvent sur ses fesses en se penchant en avant et en laissant tomber ses bras sur son ventre. Au reste, cet animal, que nous avons nommé *choras*, est

le *povio* de Gesner : car la figure que ce naturaliste en a donnée est très-conforme à celle que M. Pennant a fait dessiner d'après l'animal vivant; et on ne l'a regardée comme défectueuse que parce qu'on l'a rapportoit à notre papion, dont il diffère principalement par les sillons et les couleurs rouges de la face, ainsi que par la touffe de poils qu'il porte au dessus de la tête.

LE MANDRILL[1].

Ce babouin est d'une laideur désagréable et dégoûtante : indépendamment de son nez tout plat, ou plutôt de deux naseaux dont découle continuellement une morve qu'il recueille avec la langue; indépendamment de son très-gros et long museau, de son corps trapu, de ses fesses couleur de sang, et de son anus apparent, et placé, pour ainsi dire, dans les lombes, il a encore la face violette et sillonnée des deux côtés de rides profondes et longitudinales qui en augmentent beaucoup la tristesse et la difformité. Il est aussi plus grand et peut-être plus fort que le papion; mais il est en même temps plus tranquille et moins féroce. Nous donnons ici la figure du mâle et de la femelle, que nous avons vus vivans : soit qu'ils eussent été mieux éduqués, ou que naturellement ils soient plus doux que le papion, ils nous ont paru plus traitables et moins impudens sans être moins désagréables.

Cette espèce de babouin se trouve à la Côte d'Or et dans les autres provinces méridionales de l'Afrique, où les nègres l'appellent *boggo*, et les Européens *mandrill*. Il paroît qu'après l'orang-outang c'est le plus grand de tous les singes et de tous les babouins. Smith[2] raconte qu'on lui fit présent d'une femelle mandrill qui n'étoit âgée que de six mois et qui étoit déjà aussi grande à cet âge qu'un babouin adulte. Il dit aussi que ces mandrills marchent toujours sur deux pieds, qu'ils pleurent et qu'ils gémissent comme des hommes, qu'ils ont une violente passion pour les femmes, et qu'ils ne manquent pas de les attaquer avec succès lorsqu'ils les trouvent à l'écart.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mandrill a des abajoues, et des callosités sur les fesses : il a la queue très-courte, et seulement de deux ou trois pouces de long; les dents canines beaucoup plus grosses et plus longues à proportion que celles de l'homme; le museau très-gros et très-long, et sillonné des deux côtés de rides longitudinales, profondes, et très-marquées; la face nue et de couleur bleuâtre; les oreilles nues aussi bien que le dedans des mains et des pieds; le poil long, d'un brun roussâtre sur le corps, et gris sur la poitrine et le ventre : il marche sur deux pieds plus souvent que sur quatre. Il a quatre ou quatre pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout : il paroît même qu'il y en a d'encore plus grands. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

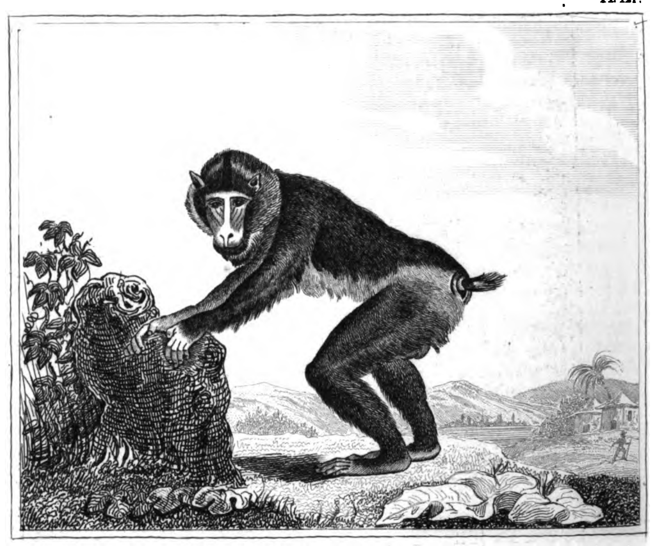
1. *Mandrill*, nom que les Anglois qui fréquentent la côte de Guinée ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

2. Dans le même pays l'on appelle *boogoe* ou *boggo* et *mandrill* l'animal dont il est ici question, et l'on appelle aussi *pongo* et *drill* l'orang-outang : ces noms se ressemblent, et sont vraisemblablement dérivés les uns des autres. Et en effet, le pongo et le boggo, ou, si l'on veut, le drill et le mandrill, ont plusieurs caractères communs : mais le premier est un singe sans queue et presque sans poil, qui a la face aplatie et ovale; au lieu que le second est un babouin avec une queue, de longs poils, et le museau gros et long. Le mot *man*, dans les langues allemande, angloise, etc., signifie *l'homme en général*; et le mot *drill*, dans le jargon de quelques-unes de nos provinces de France, comme en Bourgogne, signifie *un homme vigoureux et libertin* : les paysans disent, *c'est un bon drill*, *c'est un maître drill*.

LE CHORAS

Ordre des Quadrumanes. *Famille des* Singes.

Genre Mandrill. (*Cuvier*)





1. LE MANDRILL MÂLE. 2. LE MANDRILL FEMELLE.

Ordre des Quadrumanes.... *id*..... *id*..

L'OUANDEROU[1] ET LE LOWANDO[2].

QUOIQUE ces deux animaux nous paroissent être d'une seule et même espèce, nous n'avons pas laissé de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, à Ceylan, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes et constantes. L'ouanderou a le corps couvert de poils bruns et noirs, avec une large chevelure et une grande barbe blanche; au contraire, le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres, avec la chevelure et la barbe noires. Il y a encore dans le même pays une troisième race ou variété qui pourroit bien être la tige commune des deux autres, parce qu'elle est d'une couleur uniforme et entièrement blanche, corps, chevelure, et barbe. Ces trois animaux ne sont pas des singes, mais des babouins; ils en ont tous les caracteres, tant pour la figure que pour le naturel; ils sont farouches et même un peu féroces : ils ont le museau allongé, la queue courte, et sont à peu près de la même grandeur et de la même force que les papions; ils ont seulement le corps moins ramassé, et paroissent plus foibles des parties de l'arriere du corps. Celui dont nous donnons la figure nous avoit été présenté sous une fausse dénomination, tant pour le nom que pour le climat; les gens auxquels il appartenoit nous dirent qu'il venoit du continent de l'Amérique méridionale, et qu'on l'appeloit *cayouvassou*. Je reconnus bientôt que ce mot *cayouvassou* est un terme brasilien qui se prononce *sajououassou*, et qui signifie *sapajou*, et que par conséquent ce nom avoit été mal appliqué, puisque tous les sapajous ont de très-longues queues, au lieu que l'animal dont il est ici question est un babouin à queue très-courte. D'ailleurs, non seulement cette espèce, mais aucune espèce de babouin, ne se trouve en Amérique, et par conséquent on s'étoit aussi trompé sur l'indication du climat; et cela arrive assez ordinairement, surtout à ces montreurs d'ours et de singes, qui, lorsqu'ils ignorent le climat et le nom d'un animal, ne manquent pas de lui appliquer une dénomination étrangère, laquelle, vraie ou fausse, est également bonne pour l'usage qu'ils en font. Au reste, ces babouins-ouanderous, lorsqu'ils ne sont pas domptés, sont si méchans, qu'on est obligé de les tenir dans une cage de fer, où souvent ils s'agitent avec fureur; mais, lorsqu'on les prend jeunes, on les apprivoise aisément, et ils paroissent même être plus susceptibles d'éducation que les autres babouins. Les Indiens se plaisent à les instruire, et ils prétendent que les autres singes, c'est-à-dire les guenons, respectent beaucoup ces babouins, qui ont plus de gravité et plus d'intelligence qu'elles. Dans leur état de liberté, ils sont extrêmement sauvages, et se tiennent dans les bois. Si l'on en croit les voyageurs, ceux qui sont tout blancs sont les plus forts et les plus méchans de tous. Ils sont très-ardens pour les femmes, et assez forts pour les violer lorsqu'ils les trouvent seules, et souvent ils les outragent jusqu'à les faire mourir.

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'ouanderou a des abajoues, et des callosités sur les fesses, la queue de sept ou huit pouces de long, les dents canines plus longues et plus grosses que celles de l'homme, le museau gros et allongé, la tête environnée d'une large criniere et d'une grande barbe de poils rudes, le corps assez long et assez mince par le bas. Il y a dans cette espèce des races qui varient par la couleur du poil : les uns ont celui du corps noir et la barbe blanche; les autres ont le poil du corps blanchâtre et la barbe noire. Ils marchent à quatre pieds plus souvent qu'à deux, et ils ont trois pieds ou trois pieds et demi de hauteur lorsqu'ils sont debout. Les femelles sont sujettes à l'écoulement périodique.

Sur l'Ouanderou.

* M. Marcellus Bless m'a écrit que les habitans de Ceylan appellent *oswanderou* ou *vanderou* des singes blancs qui ont une longue barbe. Il ajoute qu'il en avoit embarqué quatre pour les amener en Hollande avec lui; mais que tous étoient morts en route, quoique les autres singes amenés du

1. *Ouanderou*, *wanderu*, nom de cet animal à Ceylan, et que nous avons adopté.

2. *Lowando*, *elwandu*, nom de cet animal à Ceylan, et que nous avons adopté.

1° Il nous paroît n'être qu'une variété de l'ouanderou; 2° il nous paroît qu'il y a une seconde variété dans ces animaux : l'ouanderou a le corps noir et la barbe grise; le lowando a le corps gris et la barbe noire, et il y en a d'autres de même espèce qui sont tout blancs corps et barbe.

même pays et en même temps eussent bien soutenu la fatigue du voyage : ainsi l'ouanderou paroît être l'espèce la plus délicate des singes de Ceylan. M. Marcellus Bless ajoute qu'il a eu chez lui, à Ceylan, un petit ouanderou né depuis trois jours, et qu'il avoit de la barbe autant à proportion que les vieux ; ce qui prouve qu'ils naissent avec cette barbe.

Nous avons aussi été informés que l'ouanderou, ainsi que le lowando, sont très-adroits, qu'ils s'apprivoisent avec peine, et que ordinairement ils vivent peu de temps en captivité. Dans leur pays natal, la taille des plus forts, lorsqu'ils sont debout, est à peu près de trois pieds et demi.

Sur le Lowando.

Nous parlerons ici d'une gravure enluminée qui m'a été envoyée d'Angleterre par feu M. Edwards, sous le nom de *singe de Moco*, parce qu'il étoit venu de Moco dans le golfe Persique. « Ce singe mâle, m'écrit M. Edwards, que j'ai dessiné vivant, étoit aussi ardent en amour qu'il étoit spirituel... Pendant que je faisois sa figure, un jeune homme et une jeune femme vinrent le voir : il parut désirer très-fort de s'approcher de la femme ; il la tiroit fortement par ses jupons, tâchant de la faire tomber sur lui ; mais le jeune homme l'ayant écarté et chassé, il fit très-mauvaise mine, et pour se venger il lui jeta de toutes ses forces un gros pot d'étain qu'il trouva sous sa main. Il n'étoit néanmoins que de la taille d'un enfant de dix ans. »

L'espèce à laquelle ce singe de Moco nous paroît appartenir est celle du lowando, dont nous avons parlé. J'ai dit que, quoique l'ouanderou et le lowando nous parussent être d'une seule et même espèce, nous ne laissions pas que de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes et constantes. L'ouanderou a le corps couvert de poils bruns et noirs, avec une large chevelure et une grande barbe blanche : au contraire, le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres avec la chevelure et la barbe noires. Par ces derniers caractères, on voit que c'est en effet au lowando plutôt qu'à l'ouanderou qu'on peut rapporter l'animal dont nous donnons ici la figure ; car les autres caractères, tels que la longueur de la queue, la forme du corps, et celle des membres, sont communs à ces deux espèces, c'est-à-dire les mêmes dans l'ouanderou et le lowando.

Au reste, ce lowando a les fesses pelées, la face sans poil et de couleur de chair, jusqu'au bas, où elle est noire aussi bien que le nez. Il y a des poils au dessus des yeux, en forme de sourcils. La tête est coiffée de grands poils grisâtres, touffus, et serrés, qui lui forment comme une large perruque, dont les bords sont blancs et accompagnent la face. Les pieds et les mains sont noirs, les ongles un peu longs et en gouttière ; la queue est d'une médiocre longueur et bien couverte de poils ; les cuisses et les jambes sont garnies de poils d'un brun roussâtre. Le corps et les bras, jusqu'au poignet, sont revêtus de longs poils d'un blanc sale, et le dessus du dos est d'un poil brun ; ce qui lui forme comme une pelisse qui lui tombe jusqu'aux reins. Cette description, qui n'est faite que d'après la gravure enluminée, ne peut pas être bien exacte, et je ne la donne que faute de plus amples observations. Peut-être M. Edwards, qui m'avoit envoyé cette gravure trois ans avant sa mort, aura-t-il laissé dans ses papiers une description complete de ce même animal, qu'il a dessiné vivant.

LE MAIMON[1].

Les singes, les babouins, et les guenons forment trois troupes qui laissent entre elles deux intervalles ; le premier est rempli par le magot, et le second par le maimon : celui-ci fait la nuance entre les babouins et les guenons, comme le magot la fait entre les singes et les babouins. En effet, le maimon ressemble encore aux babouins par son gros et large museau, par sa queue courte et arquée ; mais il en diffère et s'approche

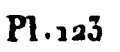
1. *Maimon, maimonet*, nom que l'on a donné dans les derniers siècles aux singes à queue courte, et que nous avons appliqué à celui-ci, en attendant qu'on soit informé du nom qu'il porte dans son pays natal, à Sumatra, et dans les autres provinces de l'Inde méridionale.



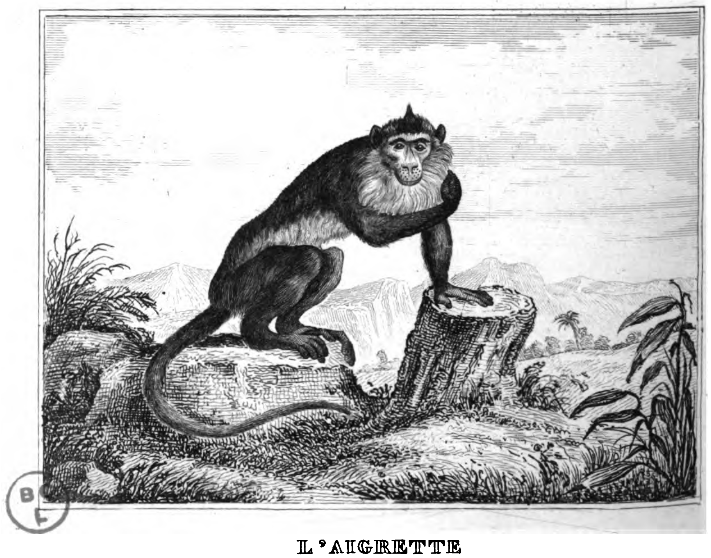
LE MACAQUE

Ordre des Quadrumanes *Famille des* Singes.

Genre Macaque. (*Cuvier*)


Pl. 123





L'AIGRETTE

Ordre des Quadrumanes.... *id*... *id*...

des guenons par sa taille, qui est fort au dessous de celle des babouins, et par la douceur de son naturel. M. Edwards nous a donné la figure et la description de cet animal sous la dénomination de *singe à queue de cochon*. Ce caractère particulier suffit pour le faire reconnoître; car il est le seul de tous les babouins et guenons qui ait la queue nue, menue, et tournée comme celle du cochon. Il est à peu près de la grandeur du magot, et ressemble si fort au macaque qu'on pourroit le prendre pour une variété de cette espèce, si sa queue n'étoit pas tout-à-fait différente. Il a la face nue et basanée, les yeux châtains, les paupières noires, le nez plat, les lèvres minces avec quelques poils roides, mais trop courts pour faire une moustache apparente. Il n'a pas, comme les singes et les babouins, les bourses à l'extérieur et la verge saillante : le tout est caché sous la peau : aussi le maimon, quoique très-vif et plein de feu, n'a rien de la pétulance impudente des babouins; il est doux, traitable, et même caressant. On le trouve à Sumatra, et vraisemblablement dans les autres provinces de l'Inde méridionale : aussi souffre-t-il avec peine le froid de notre climat. Celui que nous avons vu à Paris n'a vécu que peu de temps, et M. Edwards dit n'avoir gardé qu'un an à Londres celui qu'il a décrit.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le maimon a des abajoues, et des callosités sur les fesses; la queue nue, recoquillée, et longue de cinq ou six pouces; les dents canines pas plus longues à proportion que celles de l'homme; le museau très-large; les orbites des yeux fort saillantes au dessus; la face, les oreilles, les mains, et les pieds nus et de couleur de chair; le poil d'un noir olive sur le corps, et d'un jaune roussâtre sur le ventre. Il marche tantôt sur deux pieds, et tantôt sur quatre; il a deux pieds ou deux pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout. La femelle est sujette à l'écoulement periodique.

LE MACAQUE[1] ET L'AIGRETTE[2].

De toutes les guenons ou singes à longue queue, le macaque est celui qui approche le plus des babouins; il a, comme eux, le corps court et ramassé, la tête grosse, le museau large, le nez plat, les joues ridées, et en même temps il est plus gros et plus grand que la plupart des autres guenons; il est aussi d'une laideur hideuse, en sorte qu'on pourroit le regarder comme une petite espèce de babouin, s'il n'en différoit pas par la queue qu'il porte en arc comme eux, mais qui est longue et bien touffue, au lieu que celle des babouins en général est fort courte. Cette espèce est originaire de Congo et des autres parties de l'Afrique méridionale; elle est nombreuse et sujette à plusieurs variétés pour la grandeur, les couleurs, et la disposition du poil. Celui qu'Hasselquist a décrit avoit le corps long de plus de deux pieds, et ceux que nous avons vus ne l'avoient guère que d'un pied et demi. Celui que nous appelons ici *l'aigrette*, parce qu'il a sur le sommet de la tête un épi ou aigrette de poil, ne nous a paru qu'une variété du premier, auquel il ressemble en tout, à l'exception de cette différence et de quelques autres légères variétés dans le poil. Ils ont tous deux les mœurs douces, et sont assez dociles; mais, indépendamment d'une odeur de fourmi ou de faux musc qu'ils répandent autour d'eux, ils sont si malpropres, si laids, et même si affreux lorsqu'ils font la grimace, qu'on ne peut les regarder sans horreur et dégoût. Ces guenons vont souvent par troupes, et se rassemblent surtout pour voler des fruits et des légumes. Bosman raconte qu'elles prennent dans chaque patte un ou deux pieds de milhio, autant sous leurs bras et autant dans leur bouche; qu'elles s'en retournent ainsi chargées, sautant continuellement sur les pattes de derrière, et que, quand on les poursuit, elles jettent les tiges de milhio

1. *Macaque, macaquo*, nom de cet animal dans son pays natal, à Congo, et que nous avons adopté.

2. *Aigrette*. Cette guenon ne nous paroît être qu'une variété du macaque : nous l'avons appelée *l'aigrette*, parce qu'elle a un grand épi de poil au dessus de la tête. Nous croyons que c'est le même que l'*aygula* de M. Linnæus (*Syst. nat.*, édit. X, page 27), indiqué par Osbeck sous la dénomination de *simia caudata subbarbata grisea, eminentiâ pilosâ verticis longitudinali*. (*Itiner.*, page 99.)

qu'elles tenoient dans les mains et sous les bras, ne gardant que celles qui sont entre leurs dents, afin de pouvoir fuir plus vite sur les quatre pieds. Au reste, ajoute ce voyageur, elles examinent avec la derniere exactitude chaque tige de milhio qu'elles arrachent; et si elle ne leur plaît pas, elles la rejettent a terre et en arrachent d'autres, en sorte que, par leur bizarre délicatesse, elles causent beaucoup plus de dommage encore que par leurs vols.

Caractères distinctifs de ces espèces.

Le macaque a des abajoues, et des callosités sur les fesses; il a la queue longue à peu pres comme la tète et le corps pris ensemble, d'environ dix-huit à vingt pouces; la tète grosse; le museau tres-gros; la face nue, livide, et ridée; les oreilles velues; le corps court et ramassé; les jambes courtes et grosses : le poil des parties supérieures est d'un cendré verdâtre, et sur la poitrine et le ventre, d'un gris jaunâtre. Il porte une petite crête de poil au dessus de la tête; il marche à quatre et quelquefois à deux pieds. La longueur de son corps, y compris celle de la tète, est d'environ dix-huit ou vingt pouces. Il paroît qu'il y a dans cette espece des races beaucoup plus grandes et d'autres beaucoup plus petites, telles que celle qui suit.

L'aigrette ne nous paroît être qu'une variété du macaque; elle est plus petite d'environ un tiers dans toutes les dimensions : au lieu de la petite crète de poil qui se trouve au sommet de la tète du macaque, l'aigrette porte un épi droit et pointu. Elle semble différer encore du macaque par le poil du front, qui est noir, au lieu que sur le front du macaque il est verdâtre. Il paroît aussi que l'aigrette a la queue plus longue que le macaque, à proportion de la longueur du corps. Les femelles dans ces espèces sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

LE MACAQUE A QUEUE COURTE.

Nous ne donnons cette dénomination à l'animal décrit ici, que faute d'un nom propre, et parce qu'il nous paroît approcher un peu plus du macaque que des autres guenons : cependant il en differe par un grand nombre de caractères même essentiels. Il a la face moins large et plus effilée, la queue beaucoup plus courte, les fesses nues, couleur de sang, aussi bien que toutes les parties voisines de la génération. Il n'a du macaque que la queue, très-grosse à son origine, où la peau forme des rides profondes; ce qui le rend différent du maimon, ou singe à queue de cochon, avec lequel il a néanmoins beaucoup de rapports par le caractère de la queue courte; et comme ce macaque et le singe à queue de cochon ont tous deux la queue beaucoup plus courte que les autres guenons, on peut les regarder comme faisant à cet égard la nuance entre le genre des babouins qui ont la queue courte et celui des guenons qui l'ont très-longue.

Tout le bas du corps de ce macaque, qui étoit femelle, est couvert, depuis les reins, de grandes rides qui forment des inégalités sur cette partie et jusqu'à l'origine de la queue. Il a des abajoues, et des callosités sur les fesses, qui sont d'un rouge très-vif, aussi bien que le dedans des cuisses, le bas du ventre, l'anus, la vulve, etc. : mais on pourroit croire que l'animal ne porte cette belle couleur rouge que lorsqu'il est vivant et en bon état de santé; car, étant tombé malade, elle disparut entierement, et après sa mort (le 7 février 1778) il n'en paroissoit plus aucun vestige. Il étoit aussi doux qu'un petit chien : il accueilloit tous les hommes, mais il refusoit les caresses des femmes, et lorsqu'il étoit en liberté, il se jetoit après leurs jupons.

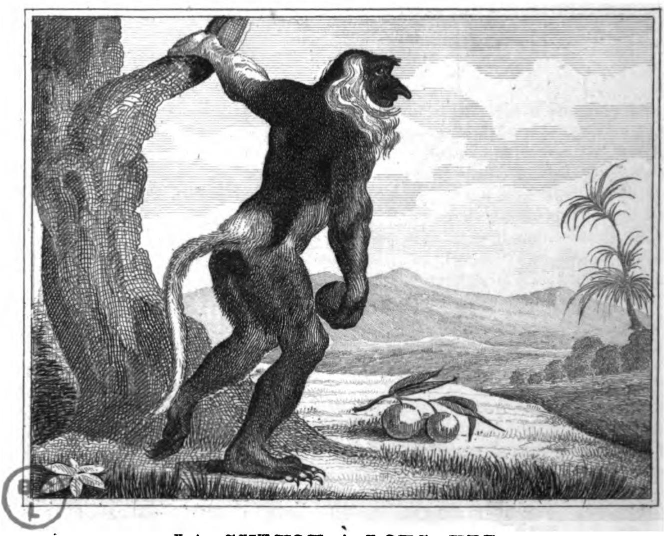
Ce macaque femelle n'avoit que quinze pouces de longueur. Son nez étoit aplati, avec un enfoncement à la partie supérieure, qui étoit occasioné par le rebord de l'os frontal. L'iris de l'œil étoit jaunâtre; l'oreille ronde et couleur de chair en dedans, où elle étoit dénuée de poil. A la partie postérieure de chaque oreille, on remarquoit une petite découpure, différente, pour la forme et la position, de celle qui se trouve aux oreilles du macaque. La face, ainsi que le dessous de la mâchoire inférieure et du cou, étoient dénués de poil. Le dessus de la tête et du corps étoit jaune verdâtre, mêlé d'un peu de gris; le dessous du ventre, blanc, nuancé de

LE TALAPOIN

Ordre des Quadrumanes. *Famille des* Singes.

Genre Guenon. *(Cuvier)*





LA GUENON À LONG NEZ

Ordre des Quadrumanes . . . *id* . . *id* . . .

jaunâtre; la face externe des bras et des jambes étoit de couleur cendrée, mêlée de jaune, et la face interne d'un gris cendré clair; les pieds et les mains d'un brun noirâtre en dessous, et couverts en dessus de poils cendrés. L'ongle du pouce étoit plat, et les autres courbés en gouttière. La queue étoit couverte, comme les jambes, de poils cendrés, mêlés de jaune : elle finissoit tout d'un coup en pointe; son extrémité étoit noire, et sa longueur étoit en tout de sept pouces deux lignes. La dépouille de ce macaque est au Cabinet du Roi.

LE PATAS[1].

Le patas est encore du même pays et à peu près de la même grosseur que le macaque : mais il en diffère en ce qu'il a le corps plus allongé, la face moins hideuse, et le poil plus beau; il est même remarquable par la couleur brillante de sa robe, qui est d'un roux si vif, qu'elle paroît avoir été peinte. Nous avons vu deux de ces animaux qui font variété dans l'espèce : le premier porte un bandeau de poils noirs au dessus des yeux, qui s'étend d'une oreille à l'autre; le second ne diffère du premier que par la couleur de ce bandeau, qui est blanc : tous deux ont du poil long au dessus du menton et autour des joues, ce qui leur fait une belle barbe; mais le premier l'a jaune, et le second l'a blanche. Cette variété paroît en indiquer d'autres dans la couleur du poil, et je suis fort porté à croire que l'espèce de guenon couleur de chat sauvage dont parle Marmol, et qu'il dit venir du pays des Nègres, est une des variétés de l'espèce du patas. Ces guenons sont moins adroites que les autres, et en même temps elles sont extrêmement curieuses. « Je les ai vues, dit Brue, descendre du haut des arbres jusqu'à l'extrémité des branches pour admirer les barques à leur passage; elles les considéroient quelque temps, et paroissoient s'entretenir de ce qu'elles avoient vu, elles abandonnoient la place à celles qui arrivoient après; quelques-unes devinrent familières jusqu'à jeter des branches aux François, qui leur répondirent à coups de fusil. Il en tomba quelques-unes, d'autres demeurèrent blessées, et tout le reste tomba dans une étrange consternation; une partie se mit à pousser des cris affreux, une autre à ramasser des pierres pour les jeter à leurs ennemis : quelques-unes se vidèrent le ventre dans leur main, et s'efforcèrent d'envoyer ce présent aux spectateurs; mais, s'apercevant à la fin que le combat étoit du moins inégal, elles prirent le parti de se retirer. »

Il est à présumer que c'est cette même espèce de guenon dont parle Le Maire. « On ne sauroit exprimer, dit ce voyageur, le dégât que ces singes font dans les terres du Sénégal lorsque le mil et les grains dont ils se nourrissent sont en maturité. Ils s'assemblent quarante ou cinquante; l'un d'eux demeure en sentinelle sur un arbre, écoute et regarde de tous côtés pendant que les autres font la récolte; dès qu'il aperçoit quelqu'un, il crie comme un enragé pour avertir les autres, qui, au signal, s'enfuient avec leur proie, sautant d'un arbre à l'autre avec une prodigieuse agilité; les femelles, qui portent leurs petits contre leur ventre, s'enfuient comme les autres, et sautent comme si elles n'avoient rien. »

Au reste, quoiqu'il y ait dans toutes les terres de l'Afrique un très-grand nombre d'espèces de singes, de babouins, et de guenons, dont quelques-unes paroissent assez semblables, les voyageurs ont cependant remarqué qu'elles ne se mêlent jamais, et que, pour l'ordinaire, chaque espèce habite un quartier différent.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le patas a des abajoues, et des callosités sur les fesses; sa queue est moins longue que la tête et le corps pris ensemble : il a le sommet de la tête plat, le museau long, le corps allongé, les jambes longues; il a du poil noir sur le nez, et un bandeau étroit de même couleur au dessus des yeux, qui s'étend d'une oreille à l'autre : le poil de toutes les parties supérieures du corps est d'un roux presque rouge, et celui des parties de dessous, telles que la gorge, la poitrine et le ventre, est d'un gris jaunâtre.

1. *Patas*, nom de cette espèce de guenon ou singe à longue queue dans son pays natal, au Sénégal, et que nous avons adopté. On l'appelle vulgairement *le singe rouge du Sénégal*.

Il y a variété dans cette espèce pour la couleur du bandeau qui est au dessus des yeux; les uns l'ont noir, et les autres blanc. Ils n'agitent point leur mâchoire, comme le font les autres guenons lorsqu'elles sont en colère. Ils marchent à quatre pieds plus souvent qu'à deux, et ils ont environ un pied et demi ou deux pieds depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Il paroît, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a de plus grands. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

LE PATAS A QUEUE COURTE.

Nous avons donné la figure d'un patas à bandeau noir : nous donnons ici la description d'un autre patas à bandeau blanc, mais dont la queue est beaucoup plus courte que celle des autres. Cependant, comme il ne semble différer du patas à bandeau blanc que par ce seul caractère, nous ne pouvons pas décider si c'est une espèce différente, ou une simple variété dans l'espèce : voici la description que nous en avons faite sur un individu dont la dépouille bien préparée se trouve au Cabinet du Roi : La queue n'a que neuf pouces de longueur, au lieu que celle des deux autres patas en a quatorze. Le diamètre de la queue étoit de dix ou onze lignes à son origine, et de deux lignes seulement à son extrémité, en sorte que nous sommes assurés que l'animal n'en a rien retranché en la rongeant. La longueur de l'animal entier, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, étoit d'un pied cinq pouces dix lignes; ce qui approche autant qu'il est possible des mêmes dimensions du corps des autres patas, qui ont un pied six pouces. Celui-ci a la tête toute semblable à celle des autres, et il porte un bandeau de poils blancs au dessus des yeux, mais d'un blanc plus sale que celui du patas. Le corps est couvert, sur le dos, d'un poil gris cendré, dont l'extrémité est un peu teinte de fauve : sur la tête et vers les reins, le fauve domine, et il est mêlé d'un peu d'olivâtre. Le ventre, le dessus de l'estomac et de la poitrine, les côtés du cou, le dedans des cuisses et des jambes, sont d'un fauve mêlé de quelques teintes grises; les pieds et les mains sont couverts de poils d'un gris cendré, mêlés de brunâtre. Le poil du dos a un pouce dix lignes de longueur; les jambes de devant sont couvertes de poils d'un gris cendré, mêlés d'une teinte brune qui augmente et devient plus foncée en approchant des mains. Dans tout le reste, ce singe nous a paru parfaitement semblable au patas.

LE MALBROUCK[1] ET LE BONNET CHINOIS[2].

Ces deux guenons ou singes à longue queue nous paroissent être de la même espèce; et cette espèce, quoique différente à quelques égards de celle du macaque, ne laisse pas d'en être assez voisine pour que nous soyons dans le doute si le macaque, l'aigrette, le malbrouck, et le bonnet chinois ne sont pas quatre variétés, c'est-à-dire quatre races constantes d'une seule et même espèce. Comme ces animaux ne produisent pas dans notre climat, nous n'avons pas pu acquérir par l'expérience aucune connoissance sur l'unité ou la diversité de leurs espèces, et nous sommes réduits à en juger par la différence de la figure et des autres attributs extérieurs. Le macaque et l'aigrette nous ont paru assez semblables pour présumer qu'ils sont de la même espèce. Il en

1. *Malbrouck*, nom de cet animal dans son pays natal, au Bengale, et que nous avons adopté.

2. *Bonnet-chinois*, nom que l'on a donné à cette espèce de guenon ou singe à longue queue, parce qu'elle a le poil du sommet de la tête disposé en forme de calotte ou de bonnet plat, comme le sont les bonnets des Chinois.

est de même du malbrouck et du bonnet-chinois ; mais comme ils diffèrent plus des deux premiers qu'ils ne diffèrent entre eux, nous avons cru devoir les en séparer. Notre présomption sur la diversité de ces deux espèces est fondée, 1° sur la différence de la force extérieure; 2° sur celle de la couleur et de la disposition du poil; 3° sur les différences qui se trouvent dans les proportions du squelette de chacun de ces animaux ; et enfin sur ce que les deux premiers sont natifs des contrées méridionales de l'Afrique, et que les deux dont il s'agit ici sont du pays de Bengale. Cette dernière considération est d'un aussi grand poids qu'aucune autre, car nous avons prouvé que, dans les animaux sauvages et indépendans de l'homme, l'éloignement du climat est un indice assez sûr de celui des espèces. Au reste, le malbrouck et le bonnet-chinois ne sont pas les seules espèces ou races de singes que l'on trouve au Bengale [1] : il paroît par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a quatre variétés; savoir, des blancs, des noirs, des rouges, et des gris. Ils disent que les noirs sont les plus aisés à apprivoiser : ceux-ci étaient d'un gris roussâtre, et nous ont paru privés et même assez dociles.

« Ces animaux, disent les voyageurs, dérobent les fruits, et surtout les cannes de sucre ; l'un d'eux fait sentinelle sur un arbre pendant que les autres se chargent du butin : s'il aperçoit quelqu'un, il crie, *houp, houp, houp*, d'une voix haute et distincte; au moment de l'avis, tous jettent les cannes qu'ils tenoient dans la main gauche, et ils s'enfuient en courant à trois pieds; et s'ils sont vivement poursuivis, ils jettent encore ce qu'ils tenoient dans la main droite, et se sauvent en grimpant sur les arbres, qui sont leurs demeures ordinaires : ils sautent d'arbre en arbre; les femelles, même chargées de leurs petits, qui les tiennent étroitement embrassées, sautent aussi comme les autres, mais ombent quelquefois. Ces animaux ne s'apprivoisent qu'à demi; il faut toujours les tenir à la chaîne. Ils ne produisent pas dans leur état de servitude, même dans leur pays ; il faut qu'ils soient en liberté dans leurs bois. Lorsque les fruits et les plantes succulentes leur manquent, ils mangent des insectes, et quelquefois ils descendent sur les bords des fleuves et de la mer pour attraper des poissons et des crabes. Ils mettent leur queue entre les pinces du crabe; et dès qu'elles serrent, ils l'enlèvent brusquement et l'emportent pour le manger à leur aise. Ils cueillent les noix de cocos, et savent fort bien en tirer la liqueur pour la boire, et le noyau pour le manger. Ils boivent aussi du *zari* qui dégoutte par des *bamboches* qu'on met à la cime des arbres pour en tirer la liqueur, et ils se servent de l'occasion. On les prend par le moyen des noix de cocos où l'on fait une petite ouverture ; ils y fourrent la patte avec peine, parce que le trou est étroit, et les gens qui sont à l'affût les prennent avant qu'ils puissent se dégager. Dans les provinces de l'Inde habitées par les Bramans, qui, comme l'on sait, épargnent la vie de tous les animaux, les singes, plus respectés encore que tous les autres, sont en nombre infini ; ils viennent en troupes dans les villes; ils entrent dans les maisons à toute heure, en toute liberté, en sorte que ceux qui vendent des denrées, et surtout des fruits, des légumes, etc., ont bien de la peine à les conserver. » Il y a dans Amadabad, capitale du Guzarate, deux ou trois hôpitaux d'animaux, où l'on nourrit les singes estropiés, invalides, et même ceux qui, sans être malades, veulent y demeurer. Deux fois par semaine, les singes du voisinage de cette ville se rendent d'eux-mêmes tous ensemble dans les rues ; ensuite ils montent sur les maisons, qui ont chacune une petite terrasse où l'on va coucher pendant les grandes chaleurs : on ne manque pas de mettre ces deux jours-là, sur ces petites terrasses, du riz, du millet, des cannes de sucre dans la saison, et autres choses semblables ; car, si par hasard les singes ne trouvoient pas leur provision sur ces terrasses, ils romproient les tuiles dont le reste de la maison est couvert, et feroient un grand désordre. Ils ne mangent rien sans le bien sentir auparavant ; et lorsqu'ils sont repus, ils remplissent pour le lendemain les poches de leurs joues. Les oiseaux ne peuvent guère nicher sur les arbres dans les endroits où il y a beaucoup de singes; car ils ne manquent jamais de détruire les nids et de jeter les œufs par terre.

Les ennemis les plus redoutables pour les singes ne sont ni le tigre ni les autres bêtes féroces ; car ils leur échappent aisément par leur légèreté et par le choix de leur domi-

1. Je crois qu'on peut rapporter au malbrouck du Bengale l'espèce de singe à poil grisâtre de Calicut dont parle Pyrard. « Il est, dit ce voyageur, défendu de tuer aucun singe dans ce pays : « ils sont si importuns, si fâcheux, et en si grand « nombre, qu'ils causent beaucoup de dommage, « et que les habitans des villes et des campagnes « sont obligés de mettre des treillis à leurs fenêtres « pour les empêcher d'entrer dans les maisons. » (*Voyage de François Pyrard*, tome I, page 427.)

cile au dessus des arbres, où il n'y a que les serpens qui aillent les chercher et sachent les surprendre.

« Les singes, dit un voyageur, sont en possession d'être maîtres des forêts; car il n'y a ni tigres ni lions qui leur disputent le terrain : ils n'ont rien à craindre que les serpens, qui nuit et jour leur font la guerre. Il y en a de prodigieuse grandeur, qui, tout d'un coup, avalent un singe; d'autres, moins gros, mais plus agiles, les vont chercher jusque sur les arbres... Ils épient le temps où ils sont endormis, etc. »

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le malbrouck a des abajoues, et des callosités sur les fesses, la queue à peu près longue comme la tête et le corps pris ensemble, les paupières couleur de chair, la face d'un gris cendré, les yeux grands, le museau large et relevé; les oreilles grandes, minces, et couleur de chair. Il porte un bandeau de poil gris comme la mone; mais au reste il a le poil d'une couleur uniforme, d'un jaune brun sur les parties supérieures du corps, et d'un gris jaunâtre sur celles du dessous. Il marche à quatre pieds, et il a environ un pied et demi de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue.

Le bonnet-chinois paroît être une variété du malbrouck; il en diffère en ce qu'il a le poil du sommet de la tête disposé en forme de calotte ou de bonnet plat, et que sa queue est plus longue à proportion du corps. Les femelles, dans ces deux races, sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

LE MANGABEY[1].

Nous avons eu deux individus de cette espèce de guenons ou singes à longue queue; tous deux nous ont été donnés sous la dénomination de *singes de Madagascar*. Il est facile de les distinguer de tous les autres par un caractère très apparent : les mangabeys ont les paupières nues et d'une blancheur frappante; ils ont aussi le museau gros, large, et allongé, et un bourrelet saillant autour des yeux. Ils varient pour les couleurs : les uns ont le poil de la tête noir, celui du cou et du dessus du corps brun fauve et le ventre blanc; les autres l'ont plus clair sur la tête et sur le corps, et ils different surtout des premiers par un large collier de poils blancs qui leur environne le cou et les joues : tous deux portent la queue relevée et ont le poil long et touffu. Ils sont du même pays que le vari, et comme ils lui ressemblent par l'allongement du museau, par la longueur de la queue, par la manière de la porter, et par les variétés de la couleur du poil, ils me paroissent faire la nuance entre les makis et les guenons.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mangabey a des abajoues, et des callosités sur les fesses, la queue aussi longue que la tête et le corps pris ensemble. Il a un bourrelet proéminent autour des yeux, et la paupière supérieure d'une blancheur frappante. Son museau est gros et long; ses sourcils sont d'un poil roide et hérissé; ses oreilles sont noires et presque nues; le poil des parties supérieures du corps est brun, et celui des parties inférieures est gris. Il y a variété dans cette espece, les uns étant de couleur uniforme, et les autres ayant un cercle de poils blancs en forme de collier autour du cou, et en forme de barbe autour des joues. Ils marchent à quatre pieds, et ils ont à peu pres un pied et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles dans ces especes sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

1. *Mangabey*, nom précaire que nous donnons à cet animal, en attendant qu'on sache son vrai nom. Comme il se trouve à Madagascar, dans les terres voisines de Mangabey, cette dénomination en rappellera l'idée aux voyageurs qui seront à portée de le voir, et de s'informer du nom qu'il porte dans cette île, qui est son pays natal.

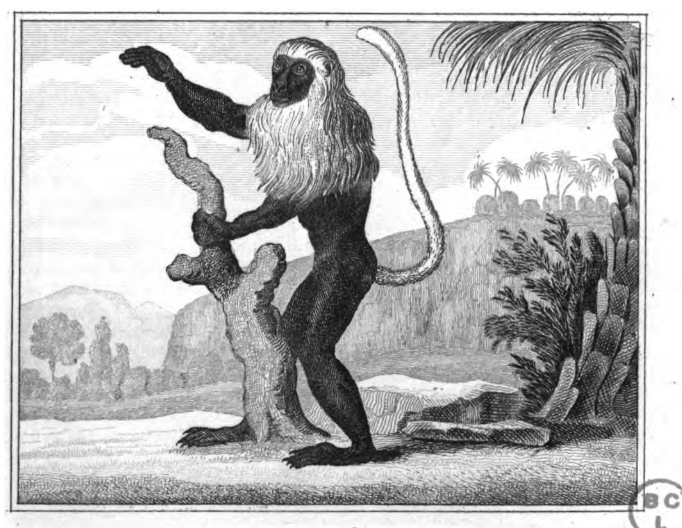
LA GUENON À MUSEAU ALONGÉ

Ordre des Quadrumanes. *Famille des* Singes.

Genre Guenon. *(Cuvier)*

Pl. 130





LA GUENON À CAMAIL

Ordre des Quadrumanes.... *id*... *id*...

LA MONE[1].

La mone est la plus commune des guenons ou singes à longue queue. Nous l'avons eue vivante pendant plusieurs années. C'est, avec le magot, l'espèce qui s'accommode le mieux de la température de notre climat; cela seul suffiroit pour prouver qu'elle n'est pas originaire des pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes méridionales : et elle se trouve en effet en Barbarie, en Arabie, en Perse, et dans les autres parties de l'Asie qui étoient connues des anciens; ils l'avoient désignée par le nom de *kébos*, *cebus*, *cephus*, à cause de la variété de ses couleurs. Elle a en effet la face brune, avec une espèce de barbe mêlée de blanc, de jaune et un peu de noir; le poil du dessus de la tête et du cou, mêlé de jaune et de noir; celui du dos mêlé de roux et de noir; le ventre blanchâtre, aussi bien que l'intérieur des cuisses et des jambes; l'extérieur des jambes et des pieds noir; la queue d'un gris foncé; deux petites taches blanches, une de chaque côté de l'origine de la queue; un croissant de poil gris sur le front; une bande noire depuis les yeux jusqu'aux oreilles, et depuis les oreilles jusqu'à l'épaule et au bras. Quelques-uns l'ont appelée *nonne* par corruption de *mone;* d'autres, à cause de sa barbe grise, l'ont appelée *le vieillard :* mais la dénomination vulgaire sous laquelle la mone est la plus connue est celle de *singe varié*, et cette dénomination répond parfaitement au nom *kébos* que lui avoient donné les Grecs, et qui, par la définition d'Aristote, désigne une *guenon* ou *singe à longue queue de couleur variée.*

En général, les guenons sont d'un naturel beaucoup plus doux que les babouins, et d'un caractere moins triste que les singes : elles sont vives jusqu'à l'extravagance et sans férocité; car elles deviennent dociles dès qu'on les fixe par la crainte. La mone en particulier est susceptible d'éducation, et même d'un certain attachement pour ceux qui la soignent : celle que nous avons nourrie se laissoit toucher et enlever par les gens qu'elle connoissoit; mais elle se refusoit aux autres, et même les mordoit. Elle cherchoit aussi à se mettre en liberté : on la tenoit attachée avec une longue chaîne; quand elle pouvoit ou la rompre ou s'en délivrer, elle s'enfuyoit à la campagne, et, quoiqu'elle ne revînt pas d'elle-même, elle se laissoit assez aisément reprendre par son maître. Elle mangeoit de tout, de la viande cuite, du pain, et surtout des fruits; elle cherchoit aussi les araignées, les fourmis, les insectes. Elle remplissoit ses abajoues lorsqu'on lui donnoit plusieurs morceaux de suite. Cette habitude est commune à tous les babouins et guenons, auxquels la nature a donné ces especes de poches au bas des joues, où ils peuvent garder une quantité d'alimens assez grande pour se nourrir un jour ou deux.

Caractères distinctifs de cette espèce.

La mone a des abajoues, et des callosités sur les fesses; elle a la queue d'environ deux pieds de longueur, plus longue d'un demi pied que la tête et le corps pris ensemble, la tête petite et ronde, le museau gros et court, la face couleur de chair basanée; elle porte un bandeau de poils gris sur le front, une bande de poils noirs qui s'étend des yeux aux oreilles, et des oreilles jusqu'aux épaules et aux bras; elle a une espèce de barbe grise formée par les poils de la gorge et du dessous du cou, qui sont plus longs que les autres; son poil est d'un noir roussâtre sur le corps blanchâtre sous le ventre; l'extérieur des ambes et les pieds sont noirs; la queue est d'un gris brun, avec deux taches blanches de chaque côté de son origine. Elle marche à quatre pieds, et la longueur de sa tête et de son corps pris ensemble, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ un pied et demi. La femelle est sujette, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

1. *Mona*, *monina*, *mounina*, est le nom des guenons ou singes à longue queue, dans les langues moresque, espagnole et provençale.

LE MONA[1].

Cet animal mâle, apporté de la côte de Guinée, doit être regardé comme une variété dans l'espèce de la *mone*, à laquelle il ressemble assez par sa grosseur et la couleur du poil : il a seulement plus de légèreté dans les mouvemens et dans la forme de ses membres ; la tête a aussi plus de finesse, ce qui lui rend la physionomie agréable. Les oreilles n'ont point, comme celles de la *mone*, une échancrure sur le bord supérieur; et ce sont là les caractères par lesquels il diffère de la mone : mais au reste il a comme elle des abajoues, et des callosités sur les fesses. La face est d'un gris ardoisé ; le nez plat et large ; les yeux sont enfoncés, et l'iris en est orangé ; la bouche et les mâchoires sont d'un rouge pâle ; les joues sont garnies de grands poils grisâtres et jaune verdâtre qui lui forment comme une barbe épaisse qui s'étend jusque sous le menton. On voit au dessus des yeux une bande noire qui se termine aux oreilles, lesquelles sont assez plates et noires, excepté à l'orifice du canal auditif, qui est recouvert de grands poils grisâtres. On voit sur le front un bandeau blanc grisâtre, plus large au milieu et en forme de croissant. Le sommet de la tête et le derrière du cou sont couverts de poils verdâtres, mélangés de poils noirs. Le corps est couvert de poils bruns et jaunâtres, ce qui lui donne un reflet olivâtre. Les faces externes des bras et des jambes sont noires, et cette couleur tranche avec celle des faces internes, qui sont blanches, ainsi que tout le dessous du corps et du cou. La queue est très-longue, de plus de vingt pouces de longueur, et garnie de poils courts et noirâtres : on remarque de chaque côté de l'origine de la queue, une tache blanche de figure oblongue. Les pieds et les mains sont tout noirs, ainsi que le poignet.

Cet animal n'étoit âgé que de deux ans ; il avoit seize pouces quatre lignes de longueur depuis le museau jusqu'à l'anus. Les dents étoient au nombre de trente-deux, seize en haut comme en bas, quatre incisives, deux canines et deux mâchelières de chaque côté : les deux canines supérieures étoient beaucoup plus longues que les inférieures.

Au reste, le naturel de cette guenon paroît être fort doux ; elle est même craintive, et semble peureuse. Elle mange volontiers du pain, des fruits, et des racines.

C'est le même animal auquel Linnæus a donné le nom de *diana*, le même que M. Schreber a nommé *diane*, et encore le même que M. Pennant appelle *spotted monkey ;* mais ils se sont trompés en le confondant avec l'*exquima* de Marcgrave, qui, comme je l'ai dit, n'est qu'une variété du coaita d'Amérique, sapajou à queue prenante, au lieu que celui-ci est une guenon de l'ancien continent, dont la queue n'est point préhensible.

1. Même espèce que la précédente.

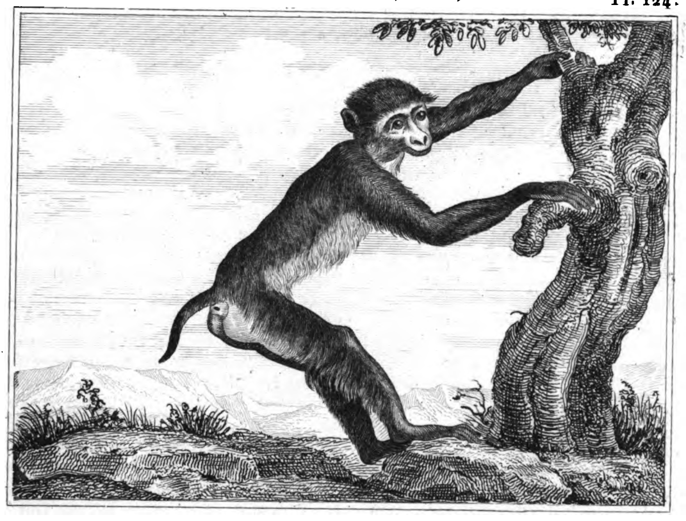
LE CALLITRICHE.

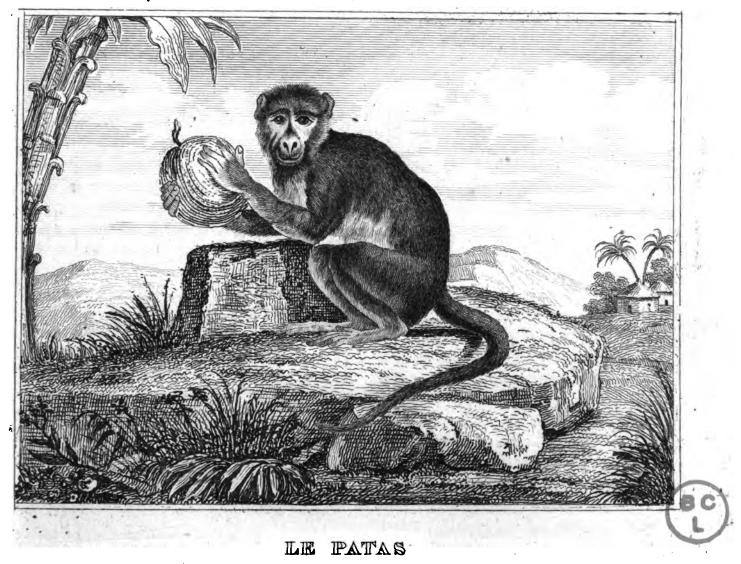
Callithrix est un terme employé par Homère pour exprimer en général la belle couleur du poil des animaux : ce n'est que plusieurs siècles après celui d'Homère que les Grecs ont en particulier appliqué ce nom à quelques espèces de guenons ou singes à longue queue, remarquables par la beauté des couleurs de leur poil ; mais il doit appartenir de préférence à celui dont il est ici question. Il est d'un beau vert sur le corps, d'un beau blanc sur la gorge et le ventre, et il a la face d'un beau noir : d'ailleurs il se trouve en Mauritanie et dans les terres de l'ancienne Carthage. Ainsi il y a toute apparence qu'il étoit connu des Grecs et des Romains, et que c'étoit l'une des guenons ou singes à longue queue auxquels ils donnoient le nom de *callithrix*. Il y a d'autres guenons de couleur blonde dans les terres voisines de l'Égypte, soit du côté de l'Éthiopie, soit de celui de l'Arabie, que les anciens ont aussi désignées par le nom générique de *callithrix*. Prosper Alpin et Pietro della Valle parlent de ces callitriches de couleur blonde. Nous n'avons pas vu cette espèce blonde, qui n'est peut-être qu'une variété

LE MACAQUE À QUEUE COURTE

Ordre des Quadrumanes *Famille des* Singes

Genre Macaque. *(Cuvier)*





LE PATAS

Ordre des Quadrumanes *Famille des* Singes.

Genre Guenon. *(Cuvier)*

de celle-ci ou de celle de la mone, qui est très-commune dans ces mêmes contrées.

Au reste, il paroît que le *callitriche* ou *singe vert* se trouve au Sénégal aussi bien qu'en Mauritanie et aux îles du cap Vert. M. Adanson rapporte que les environs des bois de Podor, le long du fleuve Niger, sont remplis de singes verts. « Je n'aperçus ces singes, dit cet auteur, que par des branches qu'ils cassoient au haut des arbres, d'où elles tomboient sur moi; car ils étoient d'ailleurs fort silencieux et si légers dans leurs gambades, qu'il eût été difficile de les entendre. Je n'allai pas plus loin, et j'en tuai d'abord un, deux, et même trois, sans que les autres parussent effrayés: cependant, lorsque la plupart se sentirent blessés, ils commencèrent à se mettre à l'abri, les uns en se cachant derrière les grosses branches, les autres en descendant à terre; d'autres enfin, et c'étoit le plus grand nombre, s'élançoient de la pointe d'un arbre sur la cime d'un autre.... Pendant ce petit manége je continuois toujours à tirer dessus, et j'en tuai jusqu'au nombre de vingt-trois en moins d'une heure, et dans un espace de vingt toises, sans qu'aucun d'eux eût jeté un seul cri, quoiqu'ils se fussent plusieurs fois rassemblés par compagnie en sourcillant, grinçant des dents, et faisant mine de vouloir m'attaquer[1]. »

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le callitriche a des abajoues, et des callosités sur les fesses, la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble; il a la tête petite, le museau allongé, la face noire, aussi bien que les oreilles; il porte une bande étroite, au lieu de sourcils, au bas du front, et cette bande est de longs poils noirs. Il est d'un vert vif mêlé d'un peu de jaune sur le corps, et d'un blanc jaunâtre sur la poitrine et le ventre: il marche à quatre pieds, et la longueur de son corps, y compris celle de la tête, est d'environ quinze pouces. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

1. *Voyage au Sénégal*, par M. Adanson, p. 178.

LE MOUSTAC[1].

Le moustac nous paroît être du même pays que le macaque, parce qu'il a, comme lui, le corps plus court et plus ramassé que les autres guenons. C'est très-vraisemblablement le même animal que les voyageurs de Guinée ont appelé *blanc-nez*, parce qu'en effet il a les lèvres au dessous du nez d'une blancheur éclatante, tandis que le reste de sa face est d'un bleu noirâtre: il a aussi deux toupets de poils jaunes au dessous des oreilles, ce qui lui donne l'air très-singulier: et, comme il est en même temps d'assez petite taille, c'est de tous les singes à longue queue celui qui nous a paru le plus joli.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le moustac a des abajoues, et des callosités sur les fesses; la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble: elle a dix-neuf ou vingt pouces de longueur. Il a la face d'un noir bleuâtre, avec une grande et large marque blanche en forme de chevron au dessous du nez et sur toute l'étendue de la lèvre supérieure, qui est nue dans toute cette partie; elle est seulement bordée de poils noirs, aussi bien que la lèvre inférieure tout autour de la bouche. Il a le corps court et ramassé; il porte deux gros toupets de poils d'un jaune vif au dessous des oreilles; il a aussi un toupet de poils hérissés au dessus de la tête; le poil du corps est d'un cendré verdâtre; la poitrine et le ventre d'un cendré blanchâtre: il marche à quatre pieds, et il n'a qu'environ un pied de longueur, la tête et le corps compris. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

1. *Mustax*, moustache: comme la guenon dont il est ici question n'a point été nommée, nous lui avons donné ce nom, qui suffira pour la faire reconnoître et distinguer de toutes les autres. Elle est en effet très-remarquable par sa lèvre supérieure, qui est nue et d'une blancheur d'autant plus frappante, que le reste de sa face est noir.

LE TALAPOIN[1].

Cette guenon est de petite taille, et d'une assez jolie figure. Son nom paroîtroit indiquer qu'elle se trouve à Siam et dans les autres provinces de l'Asie orientale; mais nous ne pouvons l'assurer : seulement il est certain qu'elle est originaire de l'ancien continent, et qu'elle ne se trouve point dans le nouveau, parce qu'elle a des abajoues et des callosités sur les fesses, et que ces deux caractères n'appartiennent ni aux sagouins ni aux sapajous, qui sont les seuls animaux du Nouveau-Monde qu'on puisse comparer aux guenons.

Ce qui me porte à croire, indépendamment du nom, que cette guenon se trouve plus communément aux Indes orientales qu'en Afrique, c'est que les voyageurs rapportent que la plupart des singes de cette partie de l'Asie ont le poil d'un vert brun. « Les singes du Guzarate, disent-ils, sont d'un vert brun; ils ont la barbe et les sourcils longs et blancs. Ces animaux, que les Banianes laissent multiplier à l'infini par un principe de religion, sont si familiers, qu'ils entrent dans les maisons à toute heure, et en si grand nombre, que les marchands de fruits et de confitures ont beaucoup de peine à conserver leurs marchandises. »

M. Edwards a donné la figure et la description d'une guenon sous le nom de *singe noir de moyenne grandeur*, qui nous paroît approcher de l'espèce du talapoin plus que d'aucune autre. J'ai cru devoir en rapporter ici la description[2], et renvoyer à la figure donnée par M. Edwards, pour qu'on puisse comparer ces animaux : on verra qu'à l'exception de la grandeur et de la couleur ils se ressemblent assez pour qu'on doive présumer que ce sont au moins deux espèces bien voisines, si ce ne sont pas des variétés de la même espèce. Dans ce cas, comme nous ne sommes pas sûrs que notre talapoin soit natif des Indes orientales, et que M. Edwards assure que celui qu'il décrit venoit de Guinée, nous rendrions le talapoin à ce même climat, ou bien nous supposerions que cette espèce se trouve également dans les terres du midi de l'Afrique et de l'Asie. C'est vraisemblablement cette même espèce de singes noirs décrits par M. Edwards dont parle Bosman sous le nom de *baardmannetjes*, et dont il dit que la peau fait une bonne fourrure.

1. *Talapoin*, nom sous lequel ce singe nous a été donné, et que nous avons adopte.

2. Ce singe étoit à peu près de la taille d'un gros chat; il étoit d'un naturel doux, ne faisant de mal à personne.... C'étoit un mâle, et il étoit un peu vieux.... Sa tête étoit assez ronde; la peau de son visage étoit d'une couleur de chair rembrunie, couverte de poils noirs assez clair-semés; les oreilles étoient faites comme celles de l'homme; les yeux étoient d'une couleur de noisette rougeâtre, avec les paupières noires : le poil étoit long au dessous des yeux, et les sourcils se joignoient; il étoit long aussi sur les tempes, et couvroit en partie les oreilles : la tête, le dos, les jambes de devant et de derrière, et la queue, étoient couverts d'assez longs poils d'un brun noirâtre, qui n'étoient ni trop doux ni trop rudes; la poitrine, le ventre, etc, étoient presque sans poils, d'une couleur de chair rembrunie, ayant des bouts de sein à la poitrine. Les quatre pattes étoient faites à peu près comme la main de l'homme, étant couvertes d'une peau douce et noire presque sans poils; les ongles étoient plats. (*Glanures d'Edwards*, page 221.)

LA GUENON A LONG NEZ.

Cette guenon, ou singe à longue queue, nous a été envoyée des grandes Indes, et n'étoit connue d'aucun naturaliste, quoique très-remarquable par un trait apparent, et qui n'appartient à aucune des autres espèces de guenons, ni même à aucun autre animal. Ce trait est un nez large, proéminent, assez semblable par la forme à celui de l'homme, mais encore plus long, mince à son extrémité, et sur le milieu duquel règne un sillon qui semble le diviser en deux lobes. Les narines sont posées et ouvertes horizontalement, comme celles de l'homme; leur ouverture est grande, et la cloison qui les sépare est mince; et comme le nez est très-allongé en avant, les narines sont éloignées des lèvres, étant situées à l'extrémité du nez. La face entière est dénuée de poil, comme le nez; la peau en est d'un brun mêlé de bleu et de rougeâtre. La tête est

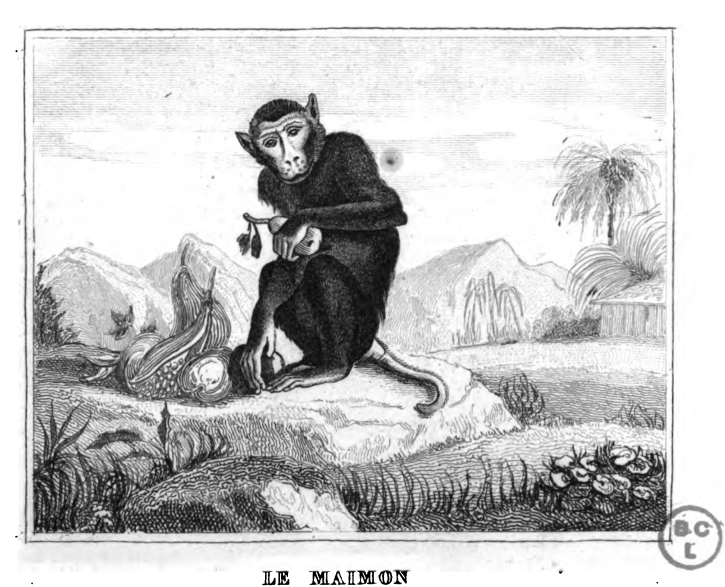
L' OUANDEROU

Ordre des Quadrumanes *Famille des* Singes

Genre Macaque. *(Cuvier)*

Pl. 122.





LE MAIMON

Ordre des Quadrumanes...... *id*... *id*..

ronde, couverte au sommet, et sur toutes les parties postérieures, d'un poil touffu assez court et d'un brun marron. Les oreilles, cachées dans le poil, sont nues, minces, larges, de couleur noirâtre et de forme arrondie, avec une échancrure assez sensible à leur bord. Le front est court : les yeux sont assez grands et assez éloignés l'un de l'autre; il n'y a ni sourcils ni cils à la paupière inférieure, mais la paupière supérieure a des cils assez longs. La bouche est grande, et garnie de fortes dents canines et de quatre incisives à chaque mâchoire, semblables à celles de l'homme. Le corps est gros, et couvert d'un poil d'un brun marron, plus ou moins foncé sur le dos et sur les flancs, orangé sur la poitrine, et d'un fauve mêlé de grisâtre sur le ventre, les cuisses, et les bras, tant au dedans qu'au dehors.

Il y a sous le menton, autour du cou et sur les épaules, des poils bien plus longs que ceux du corps, et qui forment une espèce de camail dont la couleur contraste avec celle de la peau nue de la face. Cette guenon a, comme les autres, des callosités sur les fesses Sa queue est très-longue, et garnie, en dessus et en dessous, de poils fauves assez courts; ses mains et ses pieds, nus à l'intérieur, sont à l'extérieur couverts de poils courts et d'un fauve mêlé de gris. Elle a cinq doigts, tant aux mains qu'aux pieds, dont les ongles sont noirs; celui des pouces est aplati, et les autres sont convexes. Voici les principales dimensions de l'individu qui est au Cabinet du Roi : c'étoit un mâle, mais dont les parties de la génération étoient trop altérées pour que nous ayons pu les décrire :

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps du museau à l'anus	1	11	9
Longueur du bout du museau à l'occiput	»	5	3
Distance du bout du museau à l'angle antérieur de l'œil	»	2	9
Distance de l'angle postérieur de l'œil à l'oreille	»	2	»
Longueur de la queue	2	1	9
Longueur de l'avant-bras	»	5	6
Longueur du coude au poignet	»	8	10
Longueur du poignet au bout des doigts	»	6	5
Longueur de la jambe du genou au talon	»	10	2
Longueur du talon au bout des doigts	»	8	3
Longueur des ongles du pied	»	»	7
Longueur des ongles de la main	»	»	6

LA GUENON A MUSEAU ALLONGÉ.

Cette guenon a en effet le museau très-long, très-délié, couvert d'une peau nue et rougeâtre. Son poil est très-long sur tout le corps, mais principalement sur les épaules, la poitrine, et la tête; la couleur en est d'un gris de fer mêlé de noir, excepté sur la poitrine et le ventre, où elle est d'un cendré clair. La queue est très-longue. Cet animal a deux pieds de haut lorsqu'il est assis : son naturel est fort doux. M. Pennant, qui l'a fait connoître, ignoroit son pays natal; mais il croyoit qu'il avoit été apporté d'Afrique.

Cette espèce ressemble beaucoup, par sa conformation, à celle dont nous avons parlé sous le nom de *babouin à museau de chien;* mais indépendamment de ses habitudes, qui sont bien plus douces que celles des babouins, elle en diffère par les couleurs de son poil, et surtout par la longueur de sa queue.

LA GUENON COURONNÉE.

Nous donnons ici la description d'une guenon dont l'espèce nous paroît très-voisine de celle du malbrouck, et encore plus de celle du bonnet-chinois, dont nous avons parlé dans le même article, et donné les figures. Cette guenon étoit à la foire Saint-Germain en 1774 : ses maîtres l'appeloient *le singe couronné*, à cause du toupet en hérisson qui étoit au dessus de sa tête; ce toupet formoit une espèce de couronne qui, quoique interrompue par derrière, paroissoit assez régulière en la regardant de face. Cet animal étoit mâle, et une femelle de même espèce, que nous avons eu occasion de voir

aussi, avoit également sur la tête des poils hérissés, mais plus courts que ceux du mâle; ce qui prouve que, si ce n'est pas une espèce, c'est au moins une variété constante. Ces poils, longs de deux pouces à deux pouces et demi, sont bruns à la racine, et d'un jaune doré jusqu'à leur extrémité : ils s'élèvent en s'avançant en pointe vers le milieu du front, et remontent sur les côtés pour gagner le sommet de la tête, où ils se réunissent avec les poils qui couvrent le cou. Le poil est moins grand au centre de la couronne, et forme comme un vide au milieu; et en les couchant avec la main, ils paroissent partir circulairement de la circonférence d'un petit espace qui est nu.

La face n'a que vingt-deux lignes depuis la pointe du toupet entre les yeux jusqu'au bout du museau; elle est nue et sillonnée de rides plus ou moins profondes. La lèvre inférieure est noirâtre, et l'extrémité des mâchoires est garnie de petits poils noirs clair-semés; le nez est large et aplati comme dans le malbrouck et dans le bonnet-chinois; les yeux sont grands, les paupières arquées, et l'iris de l'œil couleur de cannelle mêlée de verdâtre. Les côtés de la tête sont légèrement couverts de petits poils bruns et grisâtres, semés de quelques poils jaunâtres. Les oreilles sont nues et d'un brun rougeâtre; elles sont arrondies par le bas et forment une pointe à l'autre extrémité. Le poil du corps est d'un brun musc, mêlé de teintes d'un jaune foncé qui domine sur les bras en dehors, avec de légères teintes grises en dedans; en général, le poil du corps et des bras ressemble, pour la couleur, à celui qui forme la couronne de la tête; les cuisses et les jambes sont d'un jaune plus foncé et mêlé de brun; le dessous du corps et le dedans des bras et des jambes sont d'un blanc tirant sur le gris; les mains et les pieds sont couverts d'une peau d'un brun noirâtre, avec de petits poils ras et noirs sur la partie supérieure. Les ongles sont en forme de gouttière, et n'excèdent pas le bout des doigts. Cette guenon avoit rongé une petite partie de sa queue, qui devoit avoir treize ou quatorze pouces de longueur lorsqu'elle étoit entière. Cette queue est garnie de poils bruns, et ne sert point à l'animal pour s'attacher : lorsqu'il la porte en l'air, elle flotte par ondulations. Cette guenon avoit des abajoues, et des callosités sur les fesses; ces callosités étoient couleur de chair; en sorte que par ces deux derniers caractères, aussi bien que par celui des longs poils, elle paroit approcher de si près de l'espèce de la guenon que nous avons appelée *bonnet-chinois*, que l'on pourroit dire qu'elle n'en est qu'une variété. Il n'y a de différence très-remarquable que dans la position des poils du sommet de la tête; lorsqu'on les couche avec la main, ils restent aplatis sans former une sorte de calotte, comme on le voit dans le bonnet-chinois.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps mesuré en ligne droite	»	11	»
Longueur du corps mesuré en ligne superficielle	1	3	»
Longueur de la tête	»	3	3
Distance de la mâchoire supérieure aux yeux	»	1	3
Longueur des yeux	»	1	6
Distance entre les yeux	»	»	4
Largeur des narines	»	»	5
Longueur de l'oreille	»	1	5
Largeur de l'oreille	»	1	1
Hauteur du train de devant	»	7	8
Hauteur du train de derrière	»	8	»
Longueur du coude au poignet	»	3	11
Longueur du poignet au bout des ongles	»	2	5
Longueur du jarret au talon	»	4	8
Longueur des plus grands ongles	»	»	2
Largeur de la main	»	»	10
Longueur de la main	»	2	3
Longueur du talon au bout du plus long doigt	»	3	9
Longueur du pied	»	3	11
Largeur du pied	»	1	»
Longueur de la queue	1	2	»
Son épaisseur à l'origine du tronçon	»	»	9

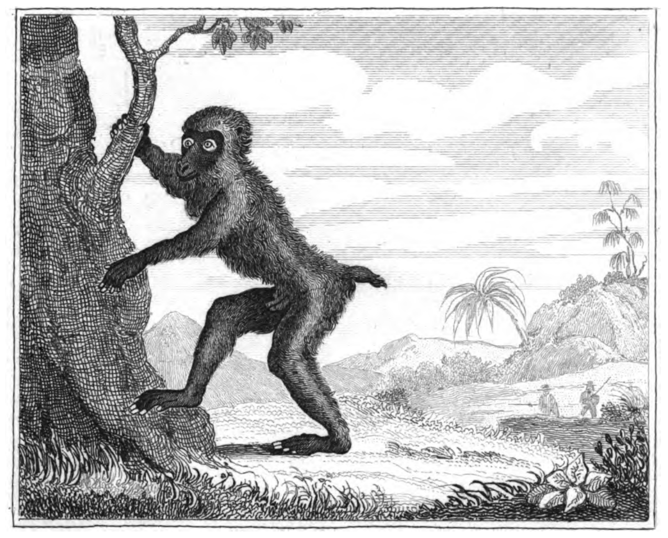
La guenon que M. Pennant a décrite sous le nom de *bonneted monkey* ne nous paroît être qu'une variété de cette guenon couronnée.

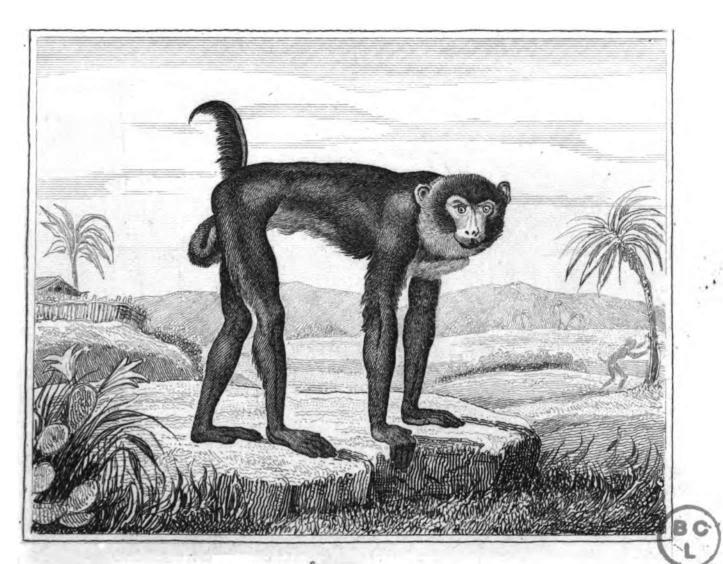
LE BABOUIN DES BOIS

Ordre des Quadrumanes. *Famille des* Singes.

Genre Cynocéphale. *(Cuvier)*

Pl. 120



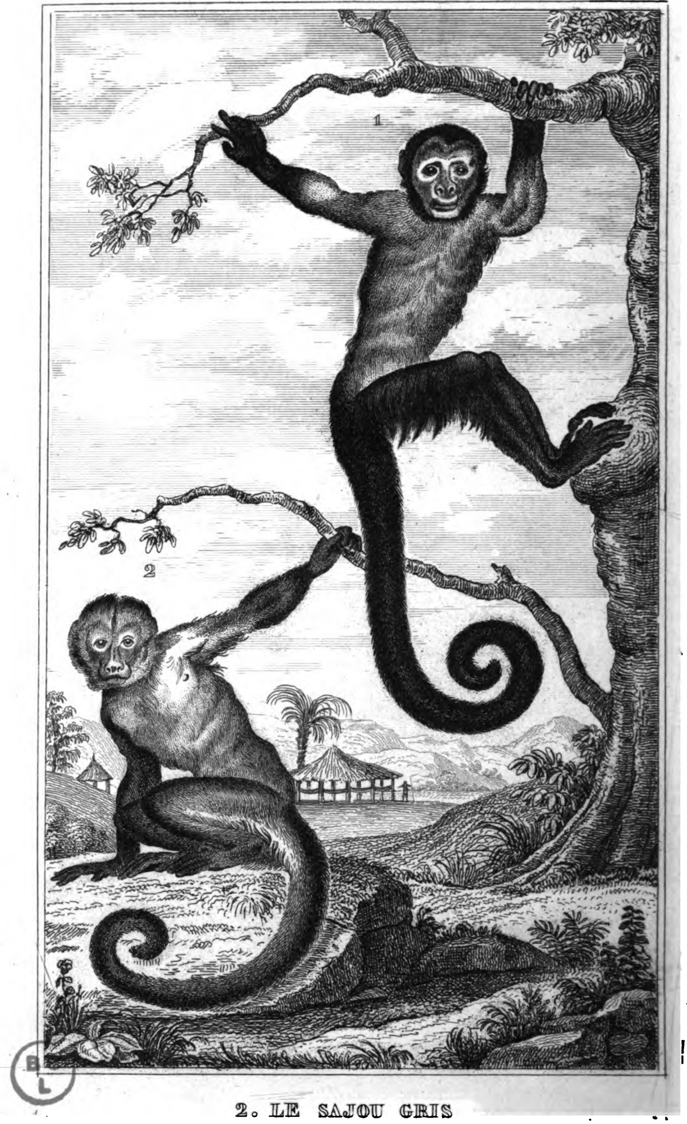


LE BABOUIN A LONGUES JAMBES

Ordre des Quadrumanes......*id*.....*id*..

1. LE SAJOU BRUN

Ordre des Quadrumanes *Famille des* Singes.
Genre Lagothrix. *(Cuvier)*



2. LE SAJOU GRIS

Ordre des Quadrumanes ... *id* ... *id*..

LA GUENON A CAMAIL.

Le sommet de la tête, le tour de la face, le cou, les épaules et la poitrine de cette guenon, sont couverts d'un poil long, touffu, flottant, d'un jaune mêlé de noir, qui lui forme une sorte de camail. Elle a trois pieds de hauteur lorsqu'elle est debout, comme dans la figure, sur ses pieds de derrière. Elle a la face noire : le corps, les bras et les jambes sont garnis d'un poil très-court, luisant, et d'un beau noir; ce qui fait ressortir la couleur de la queue, qui est d'un blanc de neige et qui se termine par une touffe de poils également blancs. Tous les membres de cet animal sont très-déliés. Il n'a que quatre doigts aux mains, comme le coaita, dont il diffère cependant par un très-grand nombre de caractères, et principalement par les abajoues et par sa queue, qui n'est point prenante : aussi n'est-il pas du nombre des sapajous, qui tous appartiennent au nouveau continent, mais de celui des guenons, qui ne se trouve que dans l'ancien.

Elle habite en effet dans les forêts de *Sierra Leone* et de Guinée, où les nègres lui donnent le nom de *roi des singes*, apparemment à cause de la beauté de ses couleurs, et à cause de son camail qui représente une sorte de diadème; ils estiment fort sa fourrure, dont ils se font des ornemens, et qu'ils emploient aussi à différens usages.

Nous ajoutons ici la notice d'une autre nouvelle espèce de guenon que M. Pennant a décrite. Elle a été apportée du même pays que la guenon à camail, et elle lui ressemble par ses membres déliés, par la longueur et le peu de grosseur de sa queue, et surtout en ce qu'elle a cinq longs doigts aux pieds de derriere, et qu'elle n'en a que quatre aux pieds de devant. Son poil est noir au dessus de la tête et sur les jambes, bai foncé sur le dos, et d'un bai très-clair sur les joues, le dessus du corps, et la face intérieure des jambes et des bras. Elle nous paroît être une variété dans l'espèce de la guenon à camail.

LE BLANC-NEZ.

Nous croyons devoir placer ici un article tiré des additions de M. Allamand : il contient la description d'une guenon appelée par les Hollandois *blanc-nez*, que je croyois être de la même espèce que le moustac, mais qui est en effet d'une espèce différente.

« M. de Buffon, dit M. Allamand, est porté à croire que la guenon que quelques voyageurs nomment *blanc-nez* est la même que celle qu'il a appelée *moustac;* et il se fonde sur le témoignage d'Artus, qui dit qu'on voit à la Côte-d'Or des singes que les Hollandois nomment *blanc-nez*, parce que c'est la seule partie de leur corps qui soit de cette couleur; il ajoute qu'ils sont puans et farouches. Il se peut que ces singes soient les mêmes que les moustacs de M. de Buffon, quoique ceux-ci aient la moustache et non le nez blanc; mais il y en a une autre espèce en Guinée, qui mérite à aussi juste titre le même nom que je lui donne. Son nez est effectivement couvert d'un poil court, d'un blanc très-éclatant, tandis que le reste de sa face est d'un beau noir; ce qui rend saillante cette partie, et fait qu'elle frappe d'abord plus que toute autre.

« J'ai actuellement chez moi une guenon de cette espèce, dont je suis redevable à M. Butini, qui me l'a envoyée de Surinam, où elle avoit été apportée des côtes de Guinée. Ce n'est point celle dont parle Artus, car elle n'est ni puante ni farouche, c'est au contraire le plus aimable animal que j'aie jamais vu. Il est extrêmement familier avec tout le monde, et on ne se lasse point de jouer avec lui, parce que jamais singe n'a joué de meilleure grâce. Il ne déchire ni ne gâte jamais rien; s'il mord c'est en badinant, et de façon que la main la plus délicate n'en remporte aucune marque. Cependant il n'aime pas qu'on l'interrompe quand il mange, ou qu'on se moque de lui quand il a manqué ce qu'il médite de faire; alors il se met en colère : mais sa colère dure peu, et il ne garde point de rancune. Il marche sur quatre pieds, excepté quand il veut examiner quelque chose qu'il ne connoît pas; alors il s'en approche en marchant sur ses

deux pieds seulement. Je soupçonne que c'est le même dont parle Barbot, quand il dit qu'il y a en Guinée des singes qui ont la poitrine blanche, la barbe pointue de la même couleur, une tache blanche sur le bout du nez, et une raie noire autour du front. Il en apporta un de Bontri qui fut estimé vingt louis d'or, et je n'en suis pas surpris; sûrement je ne donnerois pas le mien pour ce prix. La description de Barbot lui convient fort, à l'exception de la couleur du corps qu'il dit être d'un gris clair moucheté.

« La race de ces guenons doit être nombreuse aux côtes de Guinée; au moins en voit-on beaucoup aux établissemens que les Hollandois y ont : mais quoique souvent ceux-ci aient tenté d'en rapporter en Europe, ils n'ont pas pu y réussir. La mienne est peut-être la seule qui ait tenu bon contre le froid de notre climat, et jusqu'à présent elle ne paroît pas en être affectée.

« Cet animal est d'une légèreté étonnante, et tous ses mouvemens sont si prestes, qu'il semble voler plutôt que sauter. Quand il est tranquille, son attitude favorite est de reposer et soutenir sa tête sur un de ses pieds de derrière, et alors on le diroit occupé de quelque profonde méditation. Quand on lui offre quelque chose de bon à manger, avant que de le goûter il le roule avec sa main comme un pâtissier roule sa pâte.

Caractères distinctifs de cette espèce.

« Le blanc-nez a des abajoues, et des callosités sur les fesses. La longueur de son corps et de sa tête pris ensemble est d'environ treize pouces; et celle de sa queue, de vingt. La couleur de la partie supérieure de son corps et de sa queue est un agréable mélange d'un vert couleur d'olive et de noir, mais où cependant le vert domine. Cette même couleur s'étend sur la partie extérieure des cuisses et des jambes, où plus elle approche des pieds, plus elle devient noire. Les pieds sont sans poils et tout-à-fait noirs, de même que les ongles, qui sont plats.

« Le menton, la gorge, la poitrine et le ventre sont d'un beau blanc, qui s'étend en pointe presque au dessous des oreilles. Le dessous de la queue et la partie interne des jambes et des bras sont d'un gris noirâtre. Le front, le tour des yeux et des lèvres, les joues, en un mot, toute la face est noire à l'exception de la moitié inférieure du nez, remarquable par une tache blanche presque triangulaire qui en occupe toute la largeur, et qui se termine au dessus de la lèvre en une espèce de pointe, aux deux côtés de laquelle sont posées les narines un peu obliquement. Les oreilles sont sans poils et noirâtres; il en part une raie aussi noire qui entoure circulairement toute la partie supérieure de la tête, dont le poil est tant soit peu plus long que celui qui couvre le dos, et forme une sorte d'aigrette. Une ligne de poils blancs, qui a son origine près de l'angle postérieur de l'œil, s'étend de chaque côté au dessous des oreilles et un peu plus loin, au milieu des poils noirs qui couvrent cette partie. La racine du nez et les yeux sont un peu enfoncés; ce qui fait paroître le museau un peu allongé, quoiqu'il soit aplati. Le nez est aussi fort plat dans toute sa longueur, surtout dans cette partie qui est blanche. Il n'y a point de poils autour des yeux, ni sur une partie des joues; ceux qui couvrent le reste de la face sont fort courts. Les yeux sont bien fendus; la prunelle en est fort grande, et elle est entourée d'un cercle jaune assez large pour que le blanc reste caché sous les paupières. Les poils du menton sont plus longs que ceux des autres parties, et forment une barbe qui est surtout visible quand l'animal a ses abajoues remplies de manger. Il n'aime pas à l'avoir mouillée, et il a soin de l'essuyer contre quelque corps sec dès qu'il a bu. Je ne saurois dire si les femelles de cette espèce sont sujettes aux écoulemens périodiques; je n'en ai pu apercevoir aucune marque dans celle que j'ai. »

LA GUENON A NEZ BLANC PROÉMINENT.

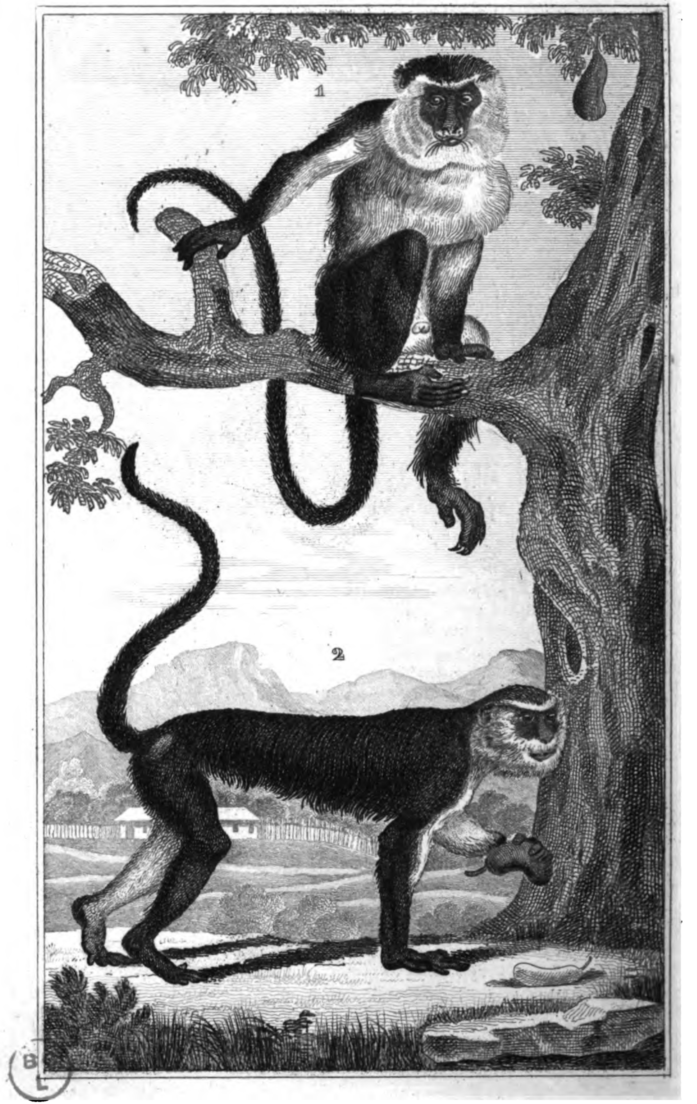
Il y a grande apparence, comme le soupçonne M. Allamand, qu'il y a plusieurs espèces de guenons auxquelles on peut donner le nom de *blanc-nez;* mais on doit l'appliquer de préférence à celle qu'il vient de décrire, et laisser le nom de *moustac* à celle dont j'ai donné la figure.

On m'a apporté depuis, pour le Cabinet du Roi, une peau assez bien conservée d'une autre guenon, à laquelle on pourroit aussi

1. LA MÔNE

Ordre des Quadrumanes *Famille des* Singes.

Genre Guenon. *(Cuvier)*



2. LA MONA

Ordre des Quadrumanes... *id*.. *id*...

donner le nom de *blanc-nez*, et qui a même plusieurs autres rapports avec le blanc-nez décrit par M. Allamand. Cette guenon étoit mâle, et celle de M. Allamand étoit femelle : on pourroit donc croire que leur différence pourroit provenir de celle du sexe. Je donne ici la description de cette guenon mâle, d'après sa dépouille conservée au Cabinet du Roi.

Ce mâle a seize pouces sept lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et la femelle décrite par M. Allamand n'en avoit que treize. Le nez, qui est tout blanc, est remarquable par sa forme et sa couleur; il est large sans être aplati, et proéminent sur toute sa longueur. Ce seul caractere seroit suffisant pour distinguer cet animal du blanc-nez décrit dans l'article précédent, qui n'avoit pas le nez proéminent ou arrondi en dessus, mais au contraire fort aplati. Le poil du corps est d'un brun noirâtre mêlé de gris; mais il est jaunâtre sur la tête : les bras et la poitrine sont aussi de couleur noirâtre. Ce poil, tant du corps que des jambes et du dessus du corps, est long de treize lignes, et frisé ou crépu à peu près comme de la laine. Les orbites des yeux ont beaucoup de saillie, ce qui fait paroître l'œil enfoncé; l'iris en est jaunâtre, et son ouverture est de trois lignes. Les paupières supérieures sont de couleur de chair, et les inférieures sont d'un brun rougeâtre : il y a du noir sur le nez et au dessous des yeux. La mâchoire inférieure est couverte de poils gris mêlés de roussâtre; et sur les tempes, l'occiput, et le cou, les poils gris sont mêlés de noir. Les oreilles sont de couleur rougeâtre et dénuées de poils, ainsi que la face, qui est brune; elles ont un pouce six lignes de longueur, et onze lignes de largeur à la base. La queue a un pied neuf pouces trois lignes de longueur, quoiqu'elle ne soit pas entiere, et qu'il y manque quelques vertèbres; elle est couverte de poil noirâtre comme celui des jambes. Les pieds et les mains sont sans poil et de couleur brune tirant sur le noir : les pouces, surtout ceux des mains, sont plus menus que dans la plupart des singes et guenons.

Au reste, cet animal étoit encore jeune; car la verge étoit fort petite et cachée au fond du fourreau, qui ne paroissoit pas excéder la peau du ventre; et d'ailleurs les testicules n'étoient pas encore apparens.

Mais ce que nous venons de dire ne suffit pas pour juger si cet animal et la femelle décrite par M. Allamand sont deux espèces réellement distinctes, ou si on ne doit les regarder que comme deux simples variétés dépendantes du sexe; et ce ne sera que quand on aura vu un plus grand nombre de ces animaux qu'on pourra décider s'ils ne forment pas deux espèces, ou du moins deux variétés constantes et appartenant au mâle comme à la femelle.

LE ROLOWAY, ou LA PALATINE.

« La guenon qui est représentée dans la planche 13, dit M. Allamand, n'a point encore été décrite : elle est actuellement vivante à Amsterdam, chez le sieur Bergmeyer, dont la maison est connue non seulement de tous les habitans de cette grande ville, mais encore de tous les étrangers qui y arrivent; et cela parce qu'on voit toujours chez lui plusieurs animaux rares qu'il fait venir à grands frais des pays les plus éloignés. Cette guenon lui a été envoyée des côtes de Guinée, sous le nom de *roloway*, que j'ai cru devoir lui conserver. C'est un fort joli animal, doux et caressant pour son maître; mais il se défie de ceux qu'il ne connoit pas, et il se met en posture de défense quand ils veulent s'en approcher ou le toucher.

« Sa longueur, depuis l'origine de la queue jusqu'au dessus de la tête, est d'environ un pied et demi. Le poil qui couvre son dos est d'un brun très-foncé et presque noir; celui qui est sur les flancs, les cuisses, les jambes, et la tête, est terminé par une pointe blanchâtre; ce qui le fait paroître d'un gris obscur. Les poils qui couvrent la poitrine, le ventre, le contour des fesses, et la partie intérieure des bras et des cuisses, sont blancs; mais on assure que cette couleur ne leur est pas naturelle, et qu'en Guinée ils sont d'une belle couleur orangée, qui se perd en Europe, et se change en blanc, soit par l'influence du climat, soit par la qualité de la nourriture. Quand cette guenon est arrivée à Amsterdam, elle conservoit encore quelques restes de cette couleur orangée, qui se sont dissipés peu à peu. Le sieur Bergmeyer en a reçu une seconde

depuis quelques mois, dont la partie interne des cuisses est entièrement jaune : si elle reste en vie, nous saurons avec plus de certitude ce qu'il faut penser de ce changement de couleur.

« Ces guenons ont la face noire, et de forme presque triangulaire. Leurs yeux sont assez grands et bien fendus ; leurs oreilles sont sans poil et peu éminentes. Un cercle de poils blanchâtres leur environne le sommet de la tête ; leur cou, ou plutôt le contour de la face, est aussi recouvert d'une raie de longs poils blancs qui s'étend jusqu'aux oreilles. Elles ont au menton une barbe de la même couleur, longue de trois ou quatre pouces, qui se termine en deux pointes, et qui contraste singulièrement avec le poil de la face. Quand elles sont dans une situation où cette barbe repose sur la poitrine et se confond avec ses poils, on la prendroit pour la continuation de ceux qui forment le collier ; et alors ces animaux, vus à une certaine distance, paroissent avoir autour du cou une palatine semblable à celle que les dames portent en hiver ; et même je leur en ai donné d'abord le nom, qui se trouve encore seul sur la planche qui a été gravée, et dans la table des articles de ce volume, qui a été imprimée avant que je susse celui qu'elles portent en Guinée. Leur queue égale, pour la longueur, celle de leur corps, et les poils qui la recouvrent m'ont paru plus longs et plus touffus que dans la plupart des autres espèces. Leurs fesses sont nues et calleuses. J'ignore si elles sont sujettes aux écoulemens périodiques.

« Jonston a donné, dans la planche 61 de son *Histoire des Quadrupèdes*, la figure d'un singe qu'il a nommé *cercopithecus meerkatz*, qui paroit avoir quelque rapport à notre roloway. Je croirois même que c'est le même animal qu'il a voulu représenter, si la figure qu'il en donne n'étoit pas une mauvaise copie d'une figure plus mauvaise encore du guariba, publiée par Marcgrave. »

LA GUENON A FACE POURPRE.

Cette guenon est remarquable par sa face et ses mains, qui sont d'un violet pourpre, et par une grande barbe blanche et triangulaire, courte et pointue sur la poitrine, mais s'étendant de chaque côté en forme d'aile jusqu'au delà des oreilles ; ce qui lui donne quelque ressemblance avec la palatine décrite dans l'article précédent. Le poil du corps est noir ; la queue est très-longue, et se termine par une houppe de poils blancs très-touffus. Cette espèce habite dans l'île de Ceylan, où on lui a donné quelquefois le nom d'*ouanderou*, ainsi qu'au babouin, que nous avons décrit sous ce nom. Ses habitudes sont très-douces ; elle demeure dans les bois, où elle se nourrit de fruits et de bourgeons. Lorsqu'on l'a prise, elle devient bientôt privée et familière. On trouve également à Ceylan quelques guenons qui sont entièrement blanches, mais qui ressemblent pour tout le reste à la guenon à face pourpre, et cette variété de guenons blanches est assez rare.

LA GUENON A CRINIÈRE.

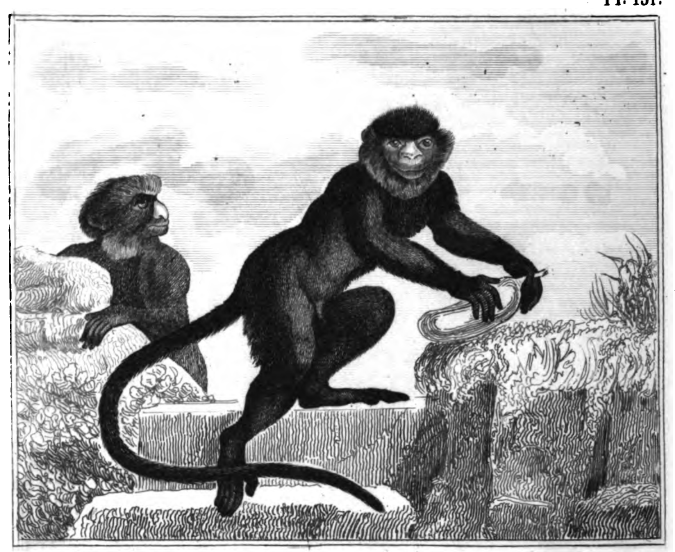
Nous donnons cette dénomination à une guenon qui nous étoit inconnue, et qui a une crinière autour du cou et un flocon de poils au bout de la queue comme le lion. Elle appartenoit à M. le duc de Bouillon, et elle paroissoit non seulement adulte, mais âgée. Nous en donnons ici la description faite d'après l'animal vivant ; c'étoit un mâle, et il étoit assez privé : il vivoit encore en 1775 à la Ménagerie du Roi à Versailles. Voici la description que nous en avons faite :

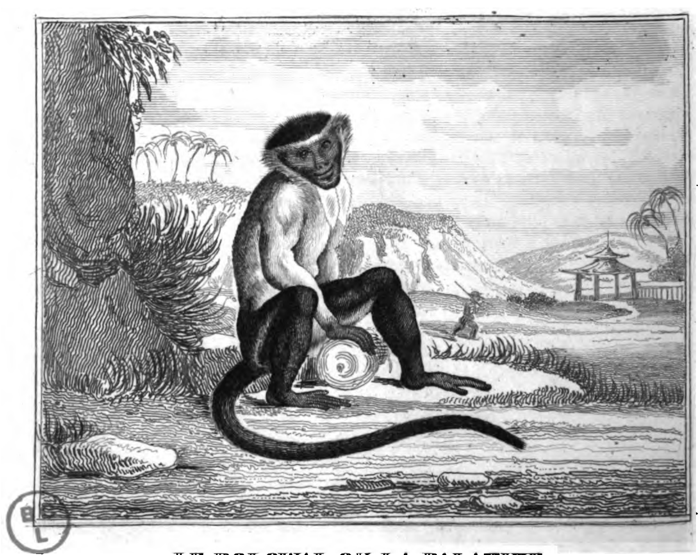
Il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, et dix-huit pouces de hauteur lorsqu'il est sur ses quatre jambes, qui paroissent longues à proportion de la longueur du corps. Il a la face nue et toute noire : tout le poil du corps et des jambes est de cette même couleur ;

LA GUENON À NEZ BLANC

Ordre des Quadrumanes *Famille des* Singes.

Genre Guenon. (*Cuvier*)





LE ROLOWAI OU LA PALATINE

Ordre des Quadrumanes .... *id* ...... *id* ..

et, quoique long et luisant, il paroît court aux yeux parce qu'il est couché. Il porte une belle crinière d'un gris brun autour de la face, et une barbe d'un gris clair : cette crinière, qui s'étend jusqu'au dessus des yeux, est mêlée de poils gris, et dans son milieu, elle est composée de poils noirs; elle forme une espèce d'enfoncement vers le sommet de la tête, et passe devant les oreilles, en venant se réunir sous le cou avec la barbe. Les yeux sont d'un brun foncé, le nez plat, et les narines larges et écartées comme celles de l'ouanderou, dont il a toute la physionomie par la forme du nez, de la bouche, et de la mâchoire supérieure, mais duquel il diffère tant par la crinière que par la queue et par plusieurs autres caractères. La queue est couverte d'un poil court et noir partout, avec une belle touffe de longs poils à l'extrémité, et longue de vingt-sept pouces. Le dessous de la queue près de son origine est sans poil, ainsi que les deux callosités sur lesquelles s'assied cette guenon. Les pieds et les mains sont un peu couverts de poils, à l'exception des doigts, qui sont nus, de même que les oreilles, qui sont plates et arrondies à leurs extrémités, et cachées par la crinière, en sorte qu'on ne les aperçoit qu'en regardant l'animal de face. Nous conjecturons que cette espèce de grande guenon à crinière se trouve en Abyssinie, sur le témoignage d'Alvarès, qui dit qu'aux environs de Bernacasso il rencontra de grands singes aussi gros que des brebis, qui ont une crinière comme le lion, et qui vont par nombreuses compagnies.

LA GUENON NÈGRE.

Cette guenon a été ainsi nommée à cause d'une sorte de ressemblance des traits de sa face avec ceux du visage des nègres. Sa face est aplatie, et présente des rides qui s'étendent obliquement depuis le nez jusqu'au bas des joues. Le nez est large et aplati; les narines sont longues et évasées, la bouche grande, et les levres épaisses; les oreilles larges et sans rebord saillant; le menton et les joues sont couverts jusqu'aux oreilles de poils assez longs, fins, et jaunâtres. Cette guenon a le poil brun sur la tête, noirâtre sur le dos, les bras, et les mains, un peu plus clair sur les cuisses et sur les jambes, clair-semé et jaunâtre sur la poitrine et sur le ventre. Les ongles sont allongés et convexes, excepté ceux des pouces, qui sont ronds et aplatis. La queue est aussi longue que le corps, et le poil qui la garnit est de même couleur que celui du dos. Au reste, l'espèce de cette guenon est peut-être la plus petite de toutes celles de l'ancien continent; car elle n'est guère plus grosse qu'un sagouin, et n'a communément que six ou sept pouces de longueur de corps. Albert, Seba, Edwards, et d'autres naturalistes qui l'ont vue vivante, s'accordent sur la petitesse de sa taille. Celle que cite Edwards étoit très-agile, assez douce, amusante par la légèreté de ses mouvemens, et aimoit beaucoup à jouer, surtout avec les petits chats. Son pays natal est la Guinée.

LE DOUC[1].

Le douc est le dernier de la classe des animaux que nous avons appelés *singes*, *babouins*, et *guenons*. Sans être précisément d'aucun de ces trois genres, il participe de tous; il tient des guenons par sa queue longue, des babouins par sa grande taille, et des singes par sa face plate : il a de plus un caractère particulier, et par lequel il paroît faire la nuance entre les guenons et les sapajous. Ces deux familles d'animaux diffèrent entre elles en ce que les guenons ont les fesses pelées, et que tous les sapajous les ont couvertes de poil. Le douc est la seule des guenons qui ait du poil sur les fesses comme les sapajous. Il leur ressemble aussi par l'aplatissement du museau : mais en tout

1. *Douc*, nom de cet animal à la Cochinchine, et que nous avons adopté. Ce nom, que nous ignorions, nous a été donné par M. Poivre, aussi bien que l'animal même. *Sifac* à Madagascar.

il approche infiniment plus des guenons que des sapajous, desquels il diffère en ce qu'il n'a pas la queue prenante, et aussi par plusieurs autres caractères essentiels. D'ailleurs, l'intervalle qui sépare ces deux familles est immense, puisque le douc et toutes les guenons sont de l'ancien continent, tandis que tous les sapajous ne se trouvent que dans le nouveau. On pourroit dire aussi, avec quelque raison, que le douc ayant une longue queue comme les guenons, et n'ayant pas comme elles des callosités sur les fesses, il fait la nuance entre les orangs-outangs et les guenons, comme le gibbon la fait aussi à un autre égard, n'ayant point de queue comme les orangs-outangs, mais ayant des callosités sur les fesses comme les guenons. Indépendamment de ces rapports généraux, le douc a des caractères particuliers par lesquels il est très-remarquable et fort aisé à distinguer de tous les singes, babouins, guenons, ou sapajous, même au premier coup d'œil; sa robe variée de toutes couleurs semble indiquer l'ambiguité de sa nature, et en même temps différencier son espèce d'une manière évidente. Il porte autour du cou un collier d'un brun pourpre, autour des joues une barbe blanche; il a les lèvres et le tour des yeux noirs, la face et les oreilles rouges, le dessus de la tête et le corps gris, la poitrine et le ventre jaunes; les jambes blanches en bas, noires en haut; la queue blanche avec une large tache de même couleur sur les lombes; les pieds noirs avec plusieurs autres nuances de couleur. Il me paroît que cet animal, qu'on nous a assuré venir de la Cochinchine, se trouve aussi à Madagascar, et que c'est le même que Flaccourt indique sous le nom de *sifac* dans les termes suivants : « À Madagascar, il y a, dit-il, une autre espèce de guenuche blanche, qui a un chaperon tanné, et qui se tient le plus souvent sur les pieds de derrière; elle a la queue blanche et deux taches tannées sur les flancs : elle est plus grande que le vari (mococo), mais plus petite que le varicossi (vari). Cette espèce s'appelle *sifac ;* elle vit de fèves : il y en a beaucoup vers Andrivoure, Dambourlomb, et Ranafoulchy. » Le chaperon ou collier tanné, la queue blanche, les taches sur les flancs, sont des caractères qui indiquent assez clairement que ce sifac de Madagascar est de la même espèce que le douc de la Cochinchine.

Les voyageurs assurent que les grands singes des parties méridionales de l'Asie produisent des bézoards qu'on trouve dans leur estomac, et dont la qualité est supérieure à celle des bézoards des chèvres et des gazelles. Ces grands singes des parties méridionales de l'Inde sont l'ouanderou et le douc; nous croyons donc que c'est à ces espèces qu'il faut rapporter la production des bézoards. On prétend que ces bézoards de singe sont toujours d'une forme ronde, au lieu que les autres bézoards sont de différentes figures [1].

Caractères distinctifs de cette espèce.

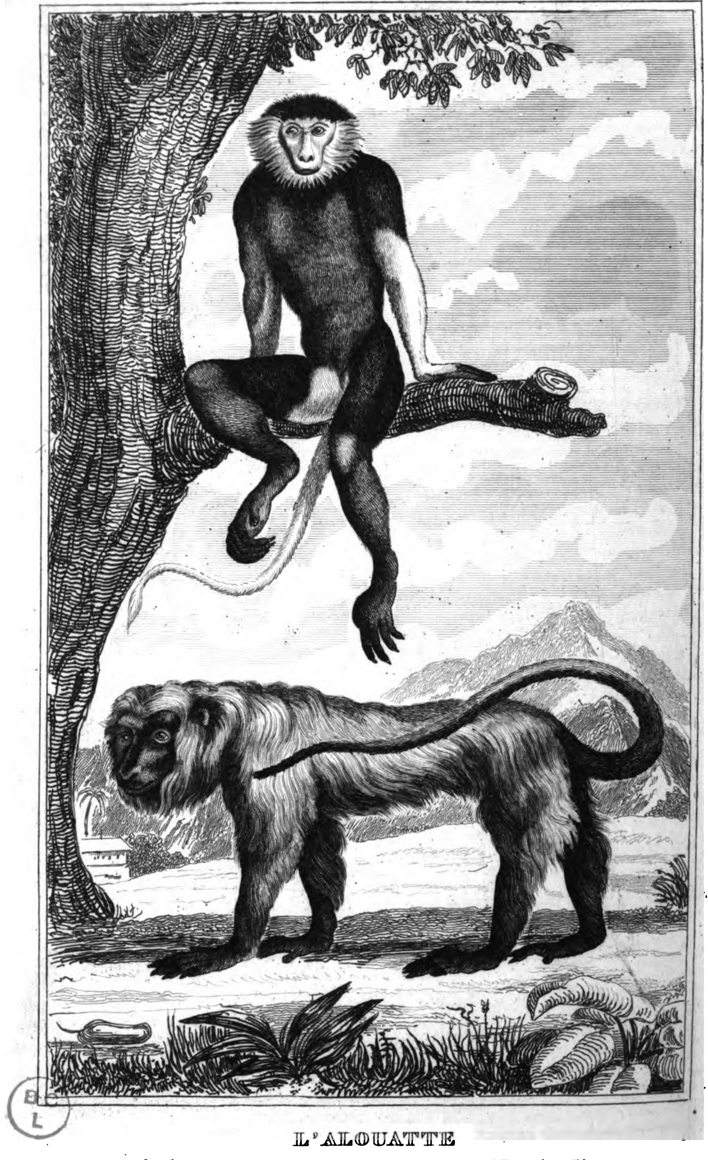
Le douc n'a point de callosités sur les fesses; il les a garnies de poil partout : sa queue, quoique longue, ne l'est pas autant que la tête et le corps pris ensemble. Il a la face rouge et couverte d'un duvet roux, les oreilles nues et de même couleur que la face; les lèvres brunes, aussi bien que les orbites des yeux; le poil de couleurs très-vives et très-variées : il porte un bandeau et un collier d'un brun pourpre; il a du blanc sur le front, sur la tête, sur le corps, les bras, les jambes, etc.; une espèce de barbe d'un blanc jaunâtre; il a du noir au dessus du front et à la partie supérieure des bras; les parties du dessous du corps sont d'un gris cendré et d'un jaune blanchâtre; la queue est blanche, aussi bien que le bas des lombes : il marche aussi souvent sur deux pieds que sur quatre, et il a trois pieds et demi ou quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout. J'ignore si les femelles dans cette espèce sont sujettes à l'écoulement périodique.

1. « Comme les singes, aussi bien que les chèvres, mangent les boutons de certains arbrisseaux, il se produit dans leur ventre des pierres de bézoard : on en trouve souvent dans leurs excrémens, que la peur qu'ils ont d'être battus leur fait lâcher en courant. Ces pierres de bézoard sont les plus chères et les plus estimées de toutes celles qui se trouvent dans les Indes; elles sont aussi plus rondes que les autres, et ont bien plus de force : on a éprouvé quelquefois qu'un grain de celles-ci avoit autant d'effet que deux de celles qui viennent des chèvres. » (*Description historique de Macassar*, p. 51.)

LE DOUC

Ordre des Quadrumanes *Famille des* Singes.
Genre Guenon. *(Cuvier)*

Pl. 133.



L'ALOUATTE

Ordre des Quadrumanes. *Famille des* Singes.
Genre Sapajou. *(Cuvier)*

LES SAPAJOUS[1] ET LES SAGOUINS[2].

Nous passons actuellement d'un continent à l'autre. Tous les animaux quadrumanes dont nous avons donné la description, et que nous avons compris sous les noms génériques de *singes*, *babouins*, et *guenons*, appartiennent exclusivement à l'ancien continent, et tous ceux dont il nous reste à faire mention ne se trouvent au contraire que dans le Nouveau-Monde. Nous les distinguons d'abord par deux noms génériques, parce qu'on peut les diviser en deux classes : la première est celle des sapajous, et la seconde celle des sagouins. Les uns et les autres ont les pieds conformés à peu près comme ceux des singes, des babouins, et des guenons : mais ils diffèrent des singes en ce qu'ils ont des queues; ils diffèrent des babouins et des guenons, en ce qu'ils n'ont ni poches au bas des joues, ni callosités sur les fesses; et enfin ils diffèrent de tous trois, c'est-à-dire des singes, des babouins et des guenons, en ce que tous ceux-ci ont la cloison du nez mince, et les narines ouvertes à peu près comme celles de l'homme, au dessous du nez; au lieu que les sapajous et les sagouins ont cette cloison des narines fort large et fort épaisse, et les ouvertures des narines placées à côté et non pas au dessous du nez : ainsi les sapajous et les sagouins sont non seulement spécifiquement, mais même génériquement différens des singes, des babouins, et des guenons. Et lorsque ensuite on vient à les comparer entre eux, on trouve qu'ils diffèrent aussi par quelques caractères généraux; car tous les sapajous ont la queue prenante, c'est-à-dire musclée de manière qu'ils peuvent s'en servir comme d'un doigt pour saisir et prendre ce qui leur plaît. Cette queue qu'ils plient, qu'ils étendent, dont ils recoquillent ou développent le bout à leur volonté, et qui leur sert principalement à s'accrocher aux branches par son extrémité, est ordinairement dégarnie de poil en dessous, et couverte d'une peau lisse. Les sagouins, au contraire, ont tous la queue proportionnellement plus longue que les sapajous, et en même temps ils l'ont entièrement velue, lâche, et droite, en sorte qu'ils ne peuvent s'en servir en aucune manière, ni pour saisir ni pour s'accrocher. Cette différence est si apparente, qu'elle suffit seule pour qu'on puisse toujours distinguer un sapajou d'un sagouin.

Nous connoissons huit sapajous que nous croyons pouvoir réduire à cinq espèces. La première est l'ouarine ou gouariba du Brésil. Ce sapajou est grand comme un renard, et il ne diffère de celui qu'on appelle *alouate* à Cayenne que par la couleur : l'ouarine a le poil noir, et l'alouate l'a rouge; et comme ils se ressemblent à tous autres égards, je n'en fais ici qu'une seule et même espèce. La seconde est le coaita, qui est noire comme l'ouarine, mais qui n'est pas si grand, et dont l'exquima nous paroît être une variété. La troisième est le sajou ou sapajou proprement dit, qui est de petite taille, d'un poil brun, et qu'on connoît vulgairement sous le nom impropre de *singe-capucin* : il y a dans cette espece une variété que nous appellerons le *sajou gris*, et qui ne diffère du sajou brun que par cette différence du poil. La quatrième espèce est le saï, que les voyageurs ont appelé le *pleureur*; il est un peu plus grand que le sajou, et il a le museau plus large : nous en connoissons deux qui ne diffèrent que par la couleur du poil; le premier est d'un brun noirâtre; et le second d'un roux blanchâtre. Enfin la cinquième espèce est le saïmiri, qu'on appelle vulgairement le *singe aurore* ou *sapajou orangé* : celui-ci est le plus petit et le plus joli des sapajous.

Nous connoissons de même six espèces de sagouins. Le premier et le plus grand de tous est le saki, qui a la queue couverte d'un poil si long et si touffu, qu'on l'a nommé *singe à queue de renard*. Il semble qu'il y ait variété dans cette espèce pour la grandeur; j'en ai vu deux qui paroissoient adultes, dont l'un étoit presque une fois plus grand que l'autre. Le second sagouin est le tamarin : il est ordinairement noir avec les quatre pieds jaunes; mais il varie pour la couleur, car il s'en trouve de bruns mouchetés de jaune. Le troisième est l'ouistiti, qui est remarquable par les larges toupets de poil qui accompagnent sa face, et par sa queue annelée. Le quatrième est le marikina, qui a une crinière autour du cou, et un

1. *Sapajou*, mot dérivé de *cayouassou*, nom de ces animaux au Brésil, et qui se prononce *sajouassou*.

2. *Sagoin*, *sagouin*, mot dérivé de *cagui*, qui se prononce *sagoui*, et qui est le nom de ces animaux dans leur pays natal, au Brésil.

flocon de poils au bout de la queue comme le lion, ce qui lui a fait donner le nom de *petit lion*. Le cinquième est le pinche, qui a la face d'un beau noir, avec des poils blancs qui descendent du dessus et des côtés de la tête en forme de cheveux longs et lisses. Le sixième et le dernier est le mico, qui est le plus joli de tous, dont le poil est d'un blond argentin, et qui a la face colorée d'un rouge aussi vif que du vermillon. Nous allons donner l'histoire et la description de chacun de ces sapajous et de ces sagouins, dont la plupart n'étoient ni dénommés, ni décrits, ni connus.

L'OUARINE[1] ET L'ALOUATE[2].

L'OUARINE et l'alouate sont les plus grands animaux quadrumanes du nouveau continent; ils surpassent de beaucoup les plus grosses guenons, et approchent de la grandeur des babouins : ils ont la queue prenante, et sont par conséquent de la famille des sapajous, dans laquelle ils tiennent un rang bien distinct, non seulement par leur taille, mais aussi par leur voix, qui retentit comme un tambour et se fait entendre à une très-grande distance. Marcgrave raconte « que tous les jours, matin et soir, les ouarines s'assemblent dans les bois; que l'un d'entre eux prend une place élevée, et fait signe de la main aux autres de s'asseoir autour de lui pour l'écouter; que, dès qu'il les voit placés, il commence un discours à voix si haute et si précipitée, qu'à l'entendre de loin on croiroit qu'ils crient tous ensemble; que cependant il n'y en a qu'un seul, et que, pendant tout le temps qu'il parle, tous les autres sont dans le plus grand silence; qu'ensuite, lorsqu'il cesse, il fait signe de la main aux autres de répondre, et qu'à l'instant tous se mettent à crier ensemble, jusqu'à ce que par un autre signe de la main il leur ordonne le silence; que dans le moment ils obéissent et se taisent; qu'enfin alors le premier reprend son discours ou sa chanson, et que ce n'est qu'après l'avoir encore écouté bien attentivement qu'ils se séparent et rompent l'assemblée. » Ces faits, dont Marcgrave dit avoir été plusieurs fois témoin, pourroient bien être exagérés et assaisonnés d'un peu de merveilleux. Le tout n'est peut-être fondé que sur le bruit effroyable que font ces animaux : ils ont dans la gorge une espèce de tambour osseux dans la concavité duquel le son de leur voix grossit, se multiplie, et forme des hurlemens par écho; aussi a-t-on distingué ces sapajous de tous les autres par le nom de *hurleurs*. Nous n'avons pas vu l'ouarine; mais nous avons les dépouilles d'un alouate et un embryon desséché de cette même espèce, dans lequel l'instrument du grand bruit, c'est-à-dire l'os de la gorge, est déjà très-sensible. Selon Marcgrave, l'ouarine a la face large et carrée, les yeux noirs et brillans, les oreilles courtes et arrondies, la queue nue à son extrémité, avec laquelle il s'accroche et s'attache fermement à tout ce qu'il peut embrasser. Les poils de tout le corps sont noirs, longs, luisans, et polis; des poils plus longs sous le menton et sur la gorge lui forment une espèce de barbe ronde. Le poil des mains, des pieds, et d'une partie de la queue, est brun. Le mâle est de la même couleur que la femelle, et il n'en diffère qu'en ce qu'il est un peu plus grand. Les femelles portent leurs petits sur le dos, et sautent avec cette charge de branche en branche et d'arbre en arbre : les petits embrassent avec les bras et les mains le corps de leur mère dans la partie la plus étroite, et s'y tiennent fermement attachés tant qu'elle est en mouvement. Au reste, ces animaux sont sauvages et méchans; on ne peut les apprivoiser, ni même les dompter; ils mordent cruellement; et, quoiqu'ils ne soient pas du nombre des animaux carnassiers et féroces, ils ne laissent pas d'inspirer de la crainte, tant par leur voix effroyable que par leur air d'impudence. Comme ils ne vivent que de fruits et de légumes, de graines, et de quelques insectes, leur chair n'est pas mauvaise à manger. « Les chasseurs, dit Oexmelin, apportèrent sur le soir des singes qu'ils avoient tués dans les terres du cap Gracias-à-Dio : on fit rôtir une partie de ces singes et bouillir l'autre, ce qui nous sembla fort bon. La chair en est comme celle du lièvre; mais elle n'a pas

1. *Ouarin*, *ouarine*, nom de cet animal au Maragon, et que nous avons adopté.

2. *Allouata*, à Cayenne, n'est qu'une variété de l'ouarine : celui-ci est d'un brun noir, et l'alouate d'un rouge brun : tous deux font un bruit épouvantable, et on leur a donné également l'épithète de *hurleurs*. *Arabata* dans les terres de l'Orénoque, selon Gumilla.

le même goût, étant un peu donceâtre : c'est pourquoi il faut y mettre beaucoup de sel en la faisant cuire. La graisse en est jaune comme celle du chapon, et plus même, et a fort bon goût. Nous ne vécûmes que de ces animaux pendant tout le temps que nous fûmes là, parce que nous ne trouvions pas autre chose; si bien que tous les jours les chasseurs en apportoient autant que nous pouvions en manger. Je fus curieux d'aller à cette chasse, et surpris de l'instinct qu'ont ces bêtes de connoître plus particulièrement que les autres animaux ceux qui leur font la guerre, et de chercher les moyens, quand ils sont attaqués, de se secourir et de se défendre. Lorsque nous les approchions, ils se joignoient tous ensemble, se mettoient à crier et à faire un bruit épouvantable, et à nous jeter des branches sèches qu'ils rompoient des arbres : il y en avoit même qui faisoient leur saleté dans leurs pattes, qu'ils nous envoyoient à la tête. J'ai remarqué aussi qu'ils ne s'abandonnent jamais, et qu'ils sautent d'arbre en arbre si subtilement que cela éblouit la vue. Je vis encore qu'ils se jetoient à corps perdu de branche en branche sans jamais tomber à terre; car, avant qu'ils puissent être à bas, ils s'accrochent, ou avec leurs pattes, ou avec la queue : ce qui fait que quand on les tire à coups de fusil, à moins qu'on ne les tue tout-à-fait, on ne les sauroit avoir; car lorsqu'ils sont blessés, et même mortellement, ils demeurent toujours accrochés aux arbres, où ils meurent souvent et ne tombent que par pièces. J'en ai vu de morts depuis plus de quatre jours, qui pendoient encore aux arbres; si bien que fort souvent on en tiroit quinze ou seize pour en avoir trois ou quatre tout au plus. Mais ce qui me parut plus singulier, c'est qu'au moment que l'un d'eux est blessé, on les voit s'assembler autour de lui, mettre les doigts dans la plaie, et faire de même que s'ils la vouloient sonder : alors, s'ils voient couler beaucoup de sang, ils la tiennent fermée pendant que d'autres apportent quelques feuilles, qu'ils mâchent et poussent adroitement dans l'ouverture de la plaie. Je puis dire avoir vu cela plusieurs fois, et l'avoir vu avec admiration. Les femelles n'ont jamais qu'un petit, qu'elles portent de la manière que les négresses portent leur enfant : ce petit, sur le dos de sa mère, lui embrasse le cou par dessus les épaules avec les deux pattes de devant, et des deux de derrière il la tient par le milieu du corps : quand elle veut lui donner à téter, elle le prend dans ses pattes, et lui présente la mamelle comme les femmes... On n'a point d'autre moyen d'avoir le petit que de tuer la mère, car il ne l'abandonne jamais : étant morte, il tombe avec elle, et alors on le peut prendre. Lorsque ces animaux sont embarrassés, ils s'entr'aident pour passer d'un arbre ou d'un ruisseau à un autre, ou dans quelque autre rencontre que ce puisse être... On a coutume de les entendre de plus d'une grande lieue. »

Dampier confirme la plupart de ces faits; néanmoins il assure que ces animaux produisent ordinairement deux petits, et que la mère en porte un sous le bras et l'autre sur le dos. En général, les sapajous, même de la plus petite espèce, ne produisent pas en grand nombre; et il est très-vraisemblable que ceux-ci, qui sont les plus grands de tous, ne produisent qu'un ou deux petits.

Caractères distinctifs de ces espèces.

L'ouarine a les narines ouvertes à côté et non pas au dessous du nez; la cloison des narines très-épaisse : il n'a point d'abajoues, point de callosités sur les fesses; ces parties sont couvertes de poil comme le reste du corps. Il a la queue prenante et très-longue, le poil noir et long, et dans la gorge un gros os concave; il est de la grandeur d'un levrier; le poil long qu'il a sous le cou lui forme une espèce de barbe ronde; il marche ordinairement à quatre pieds.

L'alouate a les mêmes caractères que l'ouarine, et ne paroît en différer qu'en ce qu'il n'a point de barbe bien marquée, et qu'il a le poil d'un rouge brun, au lieu que l'ouarine l'a noir. J'ignore si les femelles dans ces espèces sont sujettes à l'écoulement périodique; mais, par analogie, je présume que non, ayant observé généralement qu'il n'y avoit que les singes, babouins, et guenons à fesses nues, qui soient sujettes à cet écoulement.

Sur l'Alouate.

* L'on trouvera ici (voyez *planche* 60) la figure du grand sapajou que nous avons appelé *alouate*, et qu'on nomme à Cayenne *singe rouge :* on le désigne aussi assez communément, ainsi que l'ouarine, par la dénomination de *singe hurleur*. L'alouate diffère de l'ouarine par la couleur et par quelques caractères qu'on pourroit attribuer à la différence des contrées qu'ils habitent. Sa figure manquoit dans notre ouvrage, et nous l'avons fait dessiner d'après une peau bourrée qui a été envoyée de Cayenne à M. Pois-

sonnier, médecin du roi. L'ouarine ou le hurleur noir, quoique fort commun au Brésil, ne se trouve point à la Guiane, et nous n'avons pu nous en procurer un individu. L'alouate ou le hurleur rouge est au contraire très-rare au Brésil, et très-commun dans les terres voisines de Cayenne.

Ce grand sapajou avoit vingt-trois pouces et demi de longueur, et peut-être un pouce ou deux de plus, parce que la peau en est fort desséchée. La face est sans poil; le nez est aplati; les narines sont larges; les joues garnies, sur les côtés, de poils fauves et clair-semés, avec de grands poils noirs au dessus des yeux; et il y a quatre dents incisives au devant de chacune des mâchoires: les supérieures sont plus grosses et plus larges que les inférieures. Il y a aussi deux canines qui sont fort grosses à la base; et entre les incisives et les canines supérieures, de même qu'entre les canines et les mâchelières inférieures, il se trouve un espace vide, dans lequel la dent canine de la mâchoire opposée entre lorsque la bouche se ferme. Nous n'avons pu voir les dents mâchelières, à cause du dessèchement de la peau. Ce que ce sapajou a de particulier, outre sa grande taille, ce sont de longs poils d'un roux foncé sur les côtés de la tête et du cou, qui lui forment comme une grande barbe sous le menton. Il a les jambes et les bras fort courts relativement à la longueur de son corps. Les bras, depuis l'épaule jusqu'au poignet, n'ont que dix pouces neuf lignes; et les cuisses et les jambes jusqu'au talon, onze pouces huit lignes. La main, depuis le poignet jusqu'à l'extrémité du plus long doigt, a quatre pouces; et le pied, cinq pouces deux lignes depuis le talon jusqu'au bout du plus long doigt. Le dedans et le dessous des pieds et des mains est une peau nue, et le dessus est couvert de petits poils d'un brun roux. Le corps est très-fourni de poils, surtout aux épaules, où ils sont le plus longs, et ont jusqu'à deux pouces six lignes de longueur, tandis que le poil du corps n'a que treize ou quatorze lignes. Les bras sont bien couverts de poils sur leurs parties extérieures: mais leur partie intérieure est presque sans poil; et nous ne savons si ce manque de poil ne vient pas d'un défaut de cette peau desséchée. La couleur générale du poil de ce sapajou l'a fait nommer *singe rouge*, parce qu'en effet il paroît rouge par l'opposition des couleurs des différens endroits où le poil est d'un roux brûlé, mêlé de teintes brun roussâtre; et cette couleur domine sur la barbe, sur la tête, et sur l'intérieur des cuisses. Les bras, depuis le coude jusqu'au poignet, sont d'un roux très-foncé, qui domine sur le fauve au dedans du bras, lequel est néanmoins d'une fauve plus foncé que celui du corps. Le poil sous le ventre est du même fauve que sur les reins; mais sur la partie de la poitrine voisine du cou, il est mélangé de poils noirs plus longs que ceux du ventre. La queue est longue d'un pied sept pouces et demi, sur un pouce neuf lignes de diamètre à l'origine: elle va toujours en diminuant de grosseur, et n'est revêtue par dessous que d'une peau sans poil sur une longueur de dix pouces vers l'extrémité; ce qui démontre que l'animal s'en sert pour s'attacher et s'accrocher, ou pour prendre les différentes choses qu'il veut amener à lui, comme le font les autres sapajous, qui tous, à l'exception de l'ouarine, sont plus petits que celui-ci. Au reste, cette queue, dont la peau est très-brune, est couverte en dessus de poils d'un roux brun.

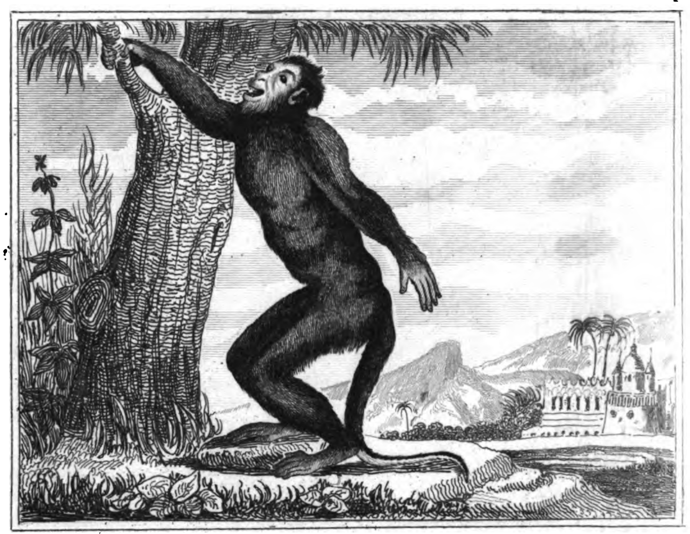
On épie ou l'on poursuit ces animaux à la chasse, et la chair n'en est pas absolument mauvaise à manger, quoique toujours très-dure. Si l'on ne fait que les blesser sur un arbre, ils s'attachent à une branche par leur longue queue, et ne tombent à terre que lorsqu'ils sont morts; quelquefois même ils ne se détachent que plus de vingt-quatre heures après leur mort: la contraction dans les muscles qui replient le bout de la queue se conserve et dure pendant tout ce temps.

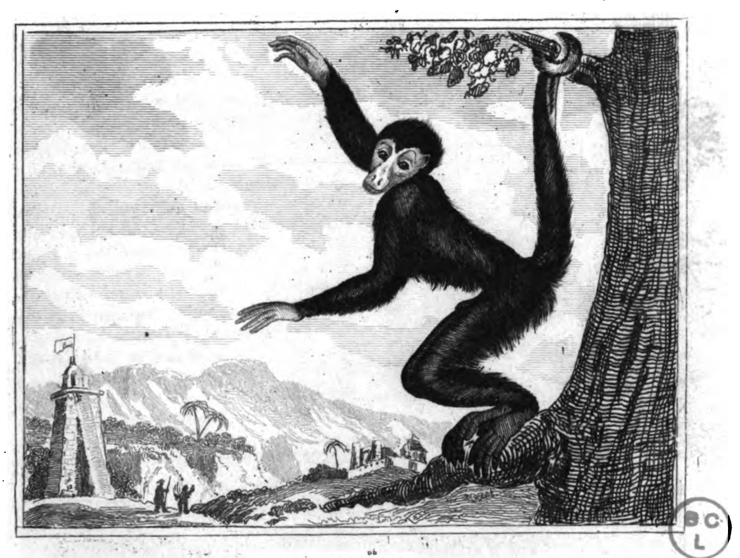
Ces gros sapajous mangent de différentes espèces de fruits. Ils ne sont pas féroces; mais ils causent de l'épouvante par leurs cris réitérés et presque continuels, qu'on entend de fort loin, et qui leur ont fait donner le nom de *hurleurs*. Ils ne font qu'un petit, que la mère porte sur le dos et prend entre ses bras pour lui donner à téter. Ceux qu'on élève dans les maisons ont l'air triste et morne, et ne font point ces gentillesses qu'on nomme communément *des singeries*: ils portent ordinairement la tête basse, et ne se remuent qu'avec lenteur et nonchalance. Ils s'accrochent très-souvent par le bout de leur queue, dont ils font un, deux, ou trois tours, selon qu'ils veulent être plus ou moins fortement attachés. L'état de domesticité change leur humeur, et influe très-sensiblement sur leurs habitudes naturelles, car ils ne vivent pas long-temps en captivité; ils y perdent leur voix, ou du moins ils ne la font jamais entendre, tandis qu'en liberté ils ne cessent de hurler: on entend leur cri plusieurs fois par jour dans les habitations voisines des forêts; leur carillon lugubre

L'OUARINE OU HURLEUR

Ordre des Quadrumanes. *Famille des* Singes.

Genre Sapajou. *(Cuvier)*





LE COAÏTA

Ordre des Quadrumanes.........*id*.....*id*..

dure souvent quelques heures de suite. C'est ordinairement à deux heures après minuit qu'ils commencent à hurler ou crier, et ce cri, qui retentit au loin, se fait d'une manière singulière. Ils inspirent fortement et pendant long-temps l'air, qu'ils rendent ensuite peu à peu, et ils font autant de bruit en l'inspirant qu'en le rendant; cela dépend d'une conformation singulière dans l'organe de la voix. Vers le milieu de la trachée-artère on trouve une cavité osseuse, qui ressemble par sa forme extérieure au talon d'un soulier de femme : cette cavité osseuse est attachée par des ligamens membraneux qui l'environnent; l'air poussé des poumons par la trachée-artère dans cette cavité passe en montant par un canal membraneux, épais, et sinueux, se rétrécissant et s'ouvrant en manière de bourses à cheveux : c'est à l'entrée et à la sortie de ce conduit membraneux que l'air éprouve toutes les modifications qui forment les tons successifs de leur forte voix. Les femelles ont un organe osseux comme les mâles.

Un observateur qui a vu et nourri quelques-uns de ces animaux à Cayenne m'a communiqué la note qui suit : « Les alouates habitent les forêts humides qui sont près des eaux ou des marais. On en trouve communément dans les îles boisées des grandes savanes noyées, et jamais sur les montagnes de l'intérieur de la Guiane. Ils vont en petit nombre, souvent par couples, et quelquefois seuls. Le cri, ou plutôt le râlement effroyable qu'ils font entendre, est bien capable d'inspirer de la terreur : il semble que les forêts retentissent des hurlemens de toutes les bêtes féroces rassemblées. C'est ordinairement le matin et le soir qu'ils font ce bruit; ils le répètent aussi dans le cours de la journée, et quelquefois pendant la nuit. Ce râlement est si fort et si varié, que l'on juge souvent qu'il est produit par plusieurs de ces animaux, et l'on est surpris de n'en trouver que deux ou trois, et quelquefois de n'en voir qu'un seul. L'alouate vit rarement long-temps en captivité. Le mâle est plus gros que la femelle : celle-ci porte son petit sur son dos.

« Rien n'est plus difficile à tuer que ces animaux : il faut leur tirer plusieurs coups de fusil pour les achever; et, tant qu'il leur reste un peu de vie, et quelquefois même après leur mort, ils demeurent accrochés aux branches par les pieds et la queue. Souvent le chasseur s'impatiente de perdre son temps et ses munitions pour un aussi mauvais gibier; car, malgré le témoignage de quelques voyageurs, la chair n'en est pas bonne : elle est presque toujours d'une dureté excessive; aussi est-elle exclue de toutes les tables : c'est uniquement le besoin et la privation des autres mets qui en font manger aux habitans peu aisés et aux voyageurs. »

J'ai dit que j'ignorois si les femelles ouarines étoient sujettes à l'écoulement périodique, et que je présumois qu'il n'y avoit que les singes, les babouins, et les guenons à fesses nues, qui fussent sujettes à cet écoulement. Cette présomption étoit peut-être bien fondée; car M. Sonnini de Manoncourt dit s'être assuré qu'aucune femelle dans les grands et les petits sapajous, et dans tous les sagouins, n'est sujette à cet écoulement. Il a remarqué de plus qu'en général les sapajous et les sagouins vivent en troupes dans les forêts; qu'ils portent sur le dos leurs petits, qui les embrassent étroitement; et que, lorsque l'on tue la mère, le petit, tombant avec elle, se laisse prendre : c'est même, selon lui, le seul moyen d'en avoir de vivans.

Nous pouvons ajouter à ces observations que la plupart de ces animaux, tels que l'alouate, l'ouarine, le coaita, etc., ont une physionomie triste et mélancolique, et que néanmoins les mâles marquent assez insolemment beaucoup de désir pour les femmes.

LE COAITA[1] ET L'EXQUIMA.

Le coaita est, après l'ouarine et l'alouate, le plus grand des sapajous; je l'ai vu vivant à l'hôtel de M. le duc de Bouillon, où, par sa familiarité, et même par ses caresses empressées, il méritoit l'affection de ceux qui le soignoient : mais, malgré les bons traitemens et les soins, il ne put résister aux froids de l'hiver 1764; il mourut, et fut

1. *Coaita* ou *qoata*, nom de cet animal à la Guiane, et que nous avons adopté; *chameck* au Pérou. Le mot *coaita* pourroit bien venir de *caitaia*, nom d'un autre sapajou dans la langue brasilienne, qui cependant doit se prononcer *saitaia*.

regretté de son maître, qui eut la bonté de me l'envoyer pour le placer au Cabinet du Roi. J'en ai vu un autre chez M. le marquis de Montmirail; celui-ci étoit un mâle, et le premier une femelle; tous deux étoient également traitables et bien apprivoisés. Ce sapajou, par son naturel doux et docile, diffère donc beaucoup de l'ouarine et de l'alouate, qui sont indomptables et farouches; il en diffère aussi en ce qu'il n'a pas comme eux une poche osseuse dans la gorge; il a comme l'ouarine le poil noir, mais hérissé. Il en diffère encore, aussi bien que de tous les autres sapajous, en ce qu'il n'a que quatre doigts aux mains, et que le pouce lui manque : par ce seul caractère et par sa queue prenante, il est aisé de le distinguer des guenons, qui toutes ont la queue lâche et cinq doigts aux mains.

L'animal que Marcgrave appelle *exquima* est d'une espèce très-voisine de celle du *coaita*, et même n'en est peut-être qu'une simple variété. Il me paroît que cet auteur a fait une faute lorsqu'il a dit que l'exquima étoit de Guinée et de Congo : la figure qu'il en donne suffit seule pour démontrer l'erreur; car cet animal y est représenté avec la queue recoquillée à l'extrémité, caractère qui n'appartient qu'aux seuls sapajous, et point aux guenons, qui toutes ont la queue lâche : or nous sommes assurés qu'il n'y a en Guinée et au Congo que des guenons et point de sapajous; par conséquent l'exquima de Marcgrave n'est pas, comme il le dit, une *guenon* ou *cercopithèque* de Guinée, mais un *sapajou à queue prenante*, qui sans doute y avoit été transporté du Brésil : le nom d'*exquima* ou *quima*, en ôtant l'article *ex*, et qui doit se prononcer *quoima*, ne s'éloigne pas de *quoaita*, et c'est ainsi que plusieurs auteurs ont écrit le nom du *coaïta* : tout concourt donc à faire croire que cet *exquima* de Marcgrave, qu'il dit être une *guenon* ou un *cercopithèque* de Guinée, est un *sapajou* du Brésil, et que ce n'est qu'une variété dans l'espèce du coaita, auquel il ressemble par le naturel, par la grandeur, par la couleur, et par la queue prenante; la seule différence remarquable c'est que l'exquima a du poil blanchâtre sur le ventre, et qu'il porte au dessous du menton une barbe blanche, longue de deux doigts. Nos coaitas n'avoient ni ce poil blanc ni cette barbe. Mais ce qui me fait présumer que cette différence n'est qu'une variété dans l'espèce du coaita, c'est que j'ai reconnu, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a de blancs et de noirs, les uns sans barbe et d'autres avec une barbe. « Il y a, dit Dampier, dans les terres de l'isthme de l'Amérique, de grands troupeaux de singes, dont les uns sont blancs et la plupart noirs; les uns ont de la barbe, les autres n'en ont point : ils sont d'une taille médiocre... Ces animaux ont quantité de vers dans les entrailles... Ces singes sont fort drôles : ils faisoient mille postures grotesques lorsque nous traversions les bois; ils sautoient d'une branche à l'autre avec leurs petits sur le dos; ils faisoient des grimaces contre nous, craquetoient des dents, et cherchoient l'occasion de pisser sur nous. Quand ils veulent passer du sommet d'un arbre à l'autre, dont les branches sont trop éloignées pour y pouvoir atteindre d'un saut, ils s'attachent à la queue les uns des autres, et ils se brandillent ainsi jusqu'à ce que le dernier attrape une branche de l'arbre voisin, et il tire tout le reste après lui. » Tout cela et jusqu'aux vers dans les entrailles convient à nos coaitas; M. Daubenton, en disséquant ces animaux, y a trouvé une grande quantité de vers dont quelques-uns avoient jusqu'à douze et treize pouces de longueur : nous ne pouvons donc guère douter que l'exquima de Marcgrave ne soit un sapajou de l'espèce même ou de l'espèce très-voisine de celle du coaita.

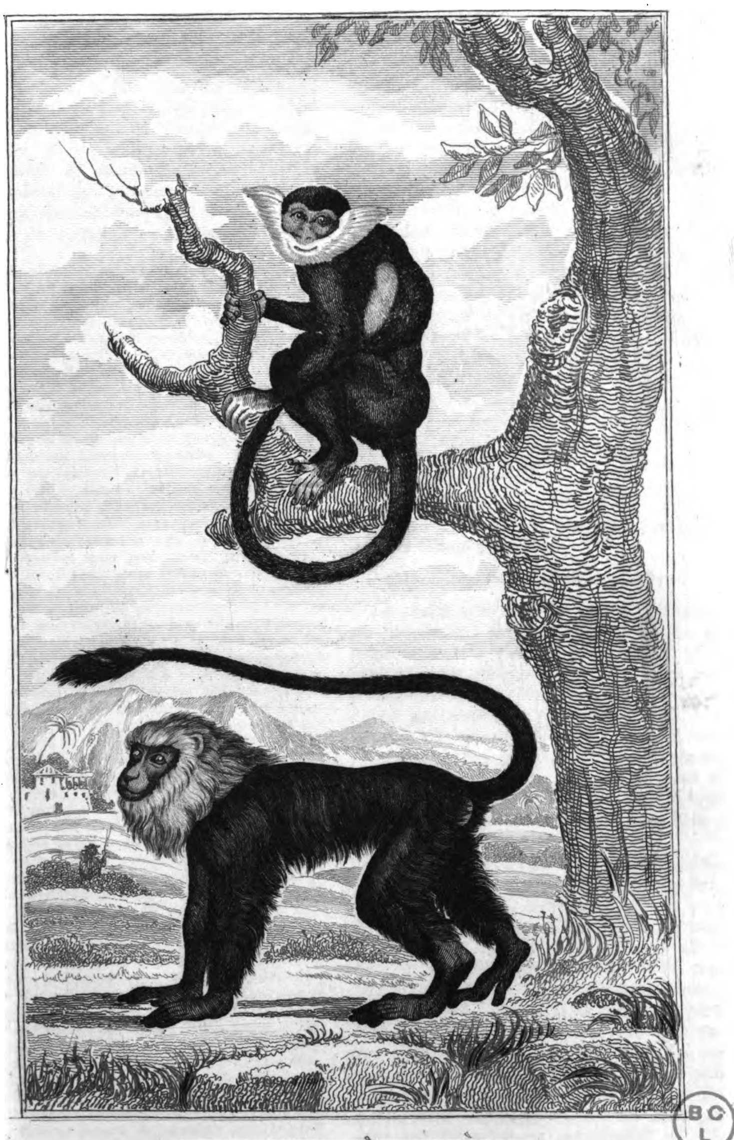
Nous ne pouvons aussi nous dispenser d'observer que si l'animal indiqué par M. Linnæus sous le nom de *diana* est en effet, comme il le dit, l'*exquima* de Marcgrave, il a manqué dans sa description le caractère essentiel, qui est la *queue prenante*, et qui seul doit décider si ce *diana* est du genre des *sapajous* ou de celui des *guenons*, et par conséquent s'il se trouve dans l'ancien ou dans le nouveau continent.

Indépendamment de cette variété, dont les caractères sont très-apparens, il y a d'autres variétés moins sensibles dans l'espèce du coaita; celui qu'a décrit M. Brisson avoit du poil blanchâtre sur toutes les parties inférieures du corps; au lieu que ceux que nous avons vus étoient entièrement noirs et n'avoient que très-peu de poil sur ces parties inférieures, où l'on voyoit la peau, qui étoit noire comme le poil. Des deux coaitas dont parle M. Edwards, l'un étoit noir et l'autre étoit brun; on leur avoit donné, dit-il, le nom de *singe-araignée*, à cause de leur queue et de leurs membres qui étoient fort longs et fort minces : ces animaux sont en effet fort effilés du corps et des jambes, et mal proportionnés.

On m'en présenta un, il y a plusieurs an-

LA GUENON À FACE POURPRE

Ordre des Quadrumanes *Famille des* Singes
Genre Guenon. *(Cuvier)*



LA GUENON À CRINIÈRE

Ordre des Quadrumanes .... *id*...... *id*..

nées, sous le nom de *chameck*, que l'on me dit venir des côtes du Pérou; j'en fis prendre les mesures et faire une description [1] : je la rapporte ici pour qu'on puisse la comparer avec celle que M. Daubenton a faite du coaita, et reconnoître qu'à quelques variétés près, ce chameck du Pérou est le même animal que le coaita de la Guiane.

Ces sapajous sont intelligens et très-adroits; ils vont de compagnie, s'avertissent, s'aident, et se secourent. La queue leur sert exactement d'une cinquième main; il paroît même qu'ils font plus de choses avec la queue qu'avec les mains ou les pieds : la nature semble les avoir dédommagés par là du pouce qui leur manque. On assure qu'ils pèchent et prennent du poisson avec cette longue queue; et cela ne me paroît pas incroyable, car nous avons vu l'un de nos coaitas prendre de même avec sa queue et amener à lui un petit écureuil qu'on lui avoit donné pour compagnon dans sa chambre. Ils ont l'adresse de casser l'écaille des huîtres pour les manger; il est certain qu'ils se suspendent plusieurs les uns au bout des autres, soit pour traverser un ruisseau, soit pour s'élancer d'un arbre à un autre. Ils ne produisent ordinairement qu'un ou deux petits, qu'ils portent toujours sur le dos. Ils mangent du poisson, des vers, et des insectes; mais les fruits sont leur nourriture la plus ordinaire. Ils deviennent très-gras dans le temps de l'abondance et de la maturité des fruits; et l'on prétend qu'alors leur chair est fort bonne à manger.

Caractères distinctifs de ces espèces.

Le coaita n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la queue prenante et très-longue, la cloison des narines très-épaisse, et les narines ouvertes à côté et non pas au dessous du nez; il n'a que quatre doigts aux mains ou pieds de devant; il a le poil et la peau noirs, la face nue et tannée, les oreilles aussi nues et faites comme celles de l'homme; il a environ un pied et demi de longueur, et la queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble; il marche à quatre pieds.

L'exquima est à peu près de la même grandeur que le coaita : il a, comme lui, la queue prenante; mais il n'a pas de poil noir sur tout le corps. Il varie pour les couleurs; il y en a de noirs et de fauves sur le dos, et de blancs sur la gorge et le ventre; il a d'ailleurs une barbe remarquable : néanmoins ces différences ne m'ont pas paru suffisantes pour en faire deux espèces séparées, d'autant plus qu'il y a des coaitas qui ne sont pas tout noirs, et qui ont du poil blanchâtre sur la gorge et le ventre. Les femelles dans ces deux espèces ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

* M. Vosmaër dit, page 5 de la description qu'il a faite de cet animal, qu'il est étonné que M. de Buffon ôte à la plus grande partie d'un genre d'animaux aussi connu que les singes, l'ancien nom de *singe* qu'on

1. Cet animal venoit de la côte de Bancet au Pérou : il étoit âgé de treize mois, il pesoit environ six livres; il étoit noir par tout le corps; la face nue, avec une peau grenue et de couleur mulâtre, le poil de deux à trois pouces de longueur et un peu rude; les oreilles de même couleur que la face et aussi dégarnies de poil, fort ressemblantes à celles de l'homme; la queue longue d'un pied dix pouces, grosse de cinq pouces de circonférence à la base, et de onze lignes à l'extrémité; elle étoit ronde et garnie de poil en dessus et en dessous à son origine, et sur une longueur de treize pouces, mais sans poil par dessous sur une longueur de neuf pouces à son extrémité, où elle est aplatie par dessous et sillonnée dans son milieu, et ronde par dessus. L'animal se sert de sa queue pour se suspendre et s'accrocher; il s'en sert aussi comme d'une cinquième main pour saisir ce qu'il veut amener à lui. Il avoit treize pouces de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, neuf pouces et demi de circonférence derrière les bras, et un pied un pouce sur la pointe du sternum, qui est très-relevé; neuf pouces et demi devant les pattes de derrière; le cou avoit cinq pouces et demi de circonférence; il n'y avoit que deux mamelles placées presque sous les aisselles; la tête avoit cinq pouces de circonférence prise à l'endroit le plus gros, et deux pouces au dessous des yeux; le nez, treize lignes de longueur. Les yeux étoient fort ressemblans à ceux d'un enfant; ils avoient neuf lignes de longueur d'un angle à l'autre; l'iris en étoit brun et environné d'un petit cercle jaunâtre; la prunelle étoit grande, et il y avoit d'un œil à l'autre huit lignes de distance. L'oreille avoit un pouce six lignes de longueur, et dix de largeur; le tour de la bouche, treize lignes; les bras, six pouces trois lignes de longueur, et trois pouces de circonférence; l'avant-bras, six pouces de longueur, et deux pouces et demi de circonférence; le reste de la main, cinq pouces de longueur; la paume de la main, un pouce trois lignes de largeur. Il avoit aux mains quatre grands doigts garnis d'ongles, et un petit pouce sans ongle, qui n'étoit long que de deux lignes : l'index avoit deux pouces deux lignes de longueur; le doigt du milieu, deux pouces et demi; l'annulaire, deux pouces quatre lignes; et le petit doigt, deux pouces; les ongles, trois lignes et demie à quatre lignes de longueur; la jambe, six pouces jusqu'au genou, et quatre pouces huit lignes de circonférence au plus gros; depuis le genou jusqu'au talon, cinq pouces quatre lignes, et trois pouces de circonférence; le pied, cinq pouces et demi de longueur. Il avoit aux pieds cinq doigts mieux proportionnés que ceux des mains : le pouce avoit un pouce six lignes de longueur; l'index, deux pouces; le doigt du milieu, deux pouces deux lignes; l'annulaire, deux pouces; et le petit doigt, un pouce neuf lignes; le pied, deux pouces trois lignes de largeur.

lui donne partout. La réponse est aisée ; je ne leur ai point ôté le nom général de *singe* ; je l'ai seulement affecté de préférence aux espèces de ces animaux qui, n'ayant point de queue, et marchant sur leurs deux pieds, ressemblent le plus à l'homme; et ce n'est que pour distinguer les différens genres de ces animaux que je les ai divisés par cinq noms génériques, savoir les singes, les babouins, les guenons, les sapajous, et les sagouins, dont les trois premiers genres appartiennent aux climats chauds de l'ancien continent, et les deux derniers aux climats chauds du nouveau continent.

« Il n'y a que M. de Buffon, dit M. Vosmaër, qui ait pris la peine de bien représenter le coaita (*planche* 60). Cependant, en le comparant avec la figure qu'il en donne, l'on apercevra bientôt qu'il est un peu trop maigre, que la face est trop saillante, et que le dessinateur a trop allongé le museau. »

La réponse à ceci est que j'ai vu l'animal vivant; que M. de Sève l'a dessiné; qu'il est le plus habile dessinateur que nous ayons dans ce genre; et qu'ayant moi-même soigneusement comparé le dessin avec l'animal vivant, je n'en ai pas trouvé la représentation différente de la nature : ainsi la figure n'est pas trop maigre, ni la face trop saillante, ni le museau trop allongé; en sorte qu'il est probable que le *coaita* ou *quoatto* dont M. Vosmaër donne la description, étoit un animal plus gras, ou peut-être une variété dans l'espèce, qui differe de notre coaita par ces mêmes caractères dont M. Vosmaër reproche le défaut à celui que M. de Sève a dessiné.

M. Vosmaër dit, page 10 de la même description, que l'*exquima* de Marcgrave, que M. Linnæus a indiqué sous le nom de *diana*, n'a point de queue prenante. « Nous pouvons, dit-il, assurer M. de Buffon que le diana n'a point la queue prenante, puisque nous l'avons vu vivant. »

Je réponds que je ne doute point du tout de ce témoignage de M. Vosmaër, mais je doute très-fort que le *diana* de Linnæus soit l'*exquima* de Marcgrave; et j'ajouterai qu'il n'y a point dans le nouveau continent d'animal du genre des sapajous et des coaitas qui n'ait la queue prenante; en sorte que si le diana n'a pas la queue prenante, non seulement il n'est pas voisin du coaita par l'espèce, mais même par le climat, puisque, n'ayant pas la queue prenante, il seroit du genre des guenons, et non pas de celui des sapajous. Je ne donne point ici la description de M. Vosmaër, parce que je n'y ai rien trouvé qui soit essentiellement différent de la nôtre, sinon que son coaita étoit aussi gras que le nôtre étoit maigre, et que M. Vosmaër lui a fait des yeux d'homme, au lieu de lui faire des yeux de singe.

Nous devons seulement ajouter à ce que nous avons écrit sur le coaita que c'est le plus laid de tous les sapajous, et le plus grand après l'ouarine et l'alouate. Il habite comme eux les forêts humides; il vit des fruits de toutes les espèces de palmiers aquatiques, de batatas, etc.; il mange de préférence ceux du palmier commun. Sa queue dégarnie de poil en dessous, vers l'extrémité, lui sert de main; lorsqu'il ne peut atteindre un objet avec ses longs bras, il a recours à sa queue, et ramasse les choses les plus minces, les brins de paille, les pièces de monnoie, etc. Il semble qu'il ait des yeux au bout de cette queue, tant le toucher en est délicat, car il saisit avec sa queue plusieurs choses différentes; il l'introduit même dans des trous étroits, sans détourner la tête pour y voir. Au reste, dans quelque situation qu'il se tienne, sa queue est toujours accrochée, et il ne reste que malgré lui dans une place où elle ne peut avoir de prise.

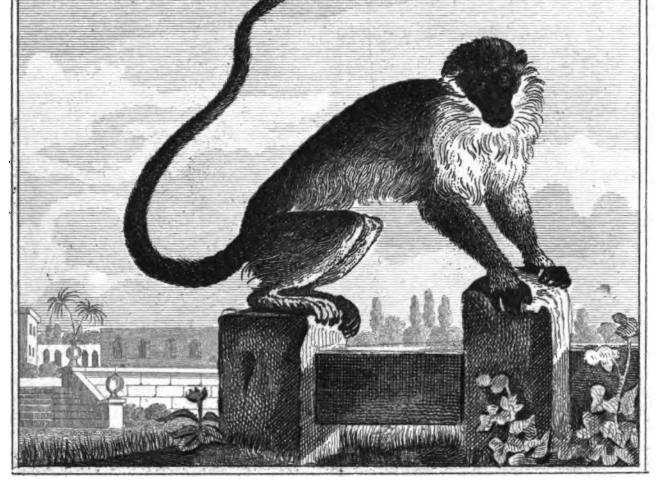
Cet animal s'apprivoise aisément, mais il n'a nulle gentillesse. Il est peu vif, toujours triste et mélancolique; il semble éviter la vue des hommes; il penche souvent sa tête sur son estomac, comme pour la cacher; lorsqu'on le touche alors il regarde en jetant un cri plaintif, et ayant l'air de demander grâce. Si on lui présente quelque chose qu'il aime, il fait entendre un cri doux qui témoigne sa joie.

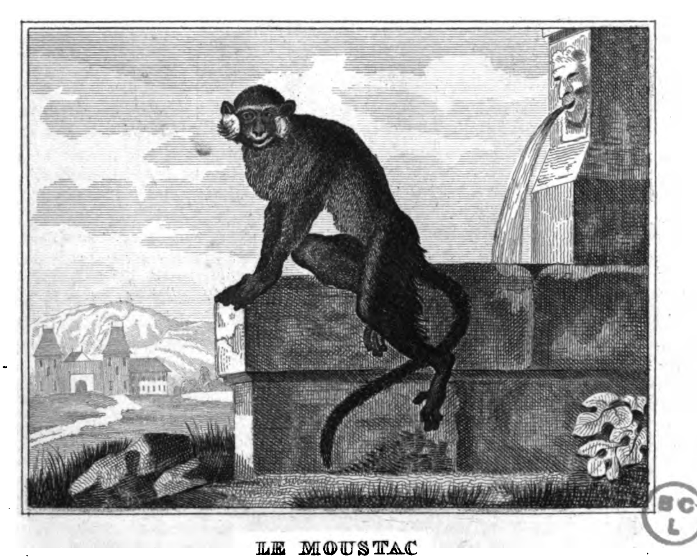
Dans l'état de liberté, ces animaux vivent en troupes très-nombreuses, et se livrent quelquefois à des actes de méchanceté; ils cassent des branches, qu'ils jettent sur les hommes, et descendent à terre pour les mordre : mais un coup de fusil les disperse bientôt. Ces coaitas sauvages sont ordinairement très-gras, et leur graisse est jaune; mais ils maigrissent en domesticité. Leur chair est bonne, et préférable à celle de toutes les autres espèces de sapajous; néanmoins ils ont l'estomac, les intestins, et le foie remplis d'une quantité de vers longs, grêles, et blancs. Ils sont aussi délicats, et supportent difficilement les fatigues du voyage, et encore moins le froid de nos climats : c'est probablement par cette raison et par sa longue domesticité, que le coaita dont nous avons donné la description et la figure étoit maigre et avoit le visage allongé.

LE CALLITRICHE

Ordre des Quadrumanes *Famille des* Singes

Genre Guenon. *(Cuvier)*





LE MOUSTAC

Ordre des Quadrumanes..... *id*... *id*...

Les grands sapajous noirs que M. de La Borde indique sous le nom de *quouata*, dans les notes qu'il m'a communiquées, sont, selon lui, plus gros que les alouates ou grands sapajous rouges. Il dit qu'ils ne sont point timides; qu'ils viennent à l'homme armés d'une branche sèche, cherchant à le frapper, ou qu'ils lui jettent le fruit d'une espèce de palmier, qu'ils lancent plus adroitement que nous ne pourrions faire. Ils arrachent même de leur corps les flèches qu'on leur a lancées, pour les renvoyer; mais ils fuient au bruit des armes à feu. Lorsqu'il y en a un de blessé et qu'il crie, les chasseurs doivent se retirer, à moins qu'ils n'aient avec eux des chiens, que ces animaux craignent beaucoup. Ils sautent de branches en branches, auxquelles ils s'attachent par l'extrémité de leur queue. Ils se battent souvent entre eux. Ils vivent et se nourrissent comme les alouates ou grands sapajous rouges; ils s'apprivoisent aisément, mais ils sont toujours mornes et tristes. Lorsqu'on leur jette une pierre, ils portent la main devant la tête pour se garantir du coup [1].

1. Note communiquée par M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne.

LE SAJOU BRUN[1] ET LE SAJOU GRIS.

Nous connoissons deux variétés dans cette espèce : le sajou brun, qu'on appelle vulgairement le *singe-capucin*; et le sajou gris, qui ne diffère du sajou brun que par les couleurs du poil. Ils sont de la même grandeur, de la même figure, et du même naturel : tous deux sont très-vifs, très-agiles, et très-plaisans par leur adresse et leur légèreté. Nous les avons eus vivans, et il nous a paru que de tous les sapajous ce sont ceux auxquels la température de notre climat disconvenoit le moins; ils y subsistent sans peine et pendant quelques années, pourvu qu'on les tienne dans une chambre à feu pendant l'hiver; ils peuvent même produire; et nous en citerons plusieurs exemples. Il est né deux de ces petits animaux chez madame la marquise de Pompadour à Versailles, un chez M. de Réaumur à Paris, et un autre chez madame de Poursel en Gâtinois [2] : mais chaque portée n'est ici que d'un petit, au lieu que dans leur climat ils en font souvent deux. Au reste, ces sajous sont fantasques dans leurs goûts et dans leurs affections; ils paroissent avoir une forte inclination pour de certaines personnes, et une grande aversion pour d'autres, et cela constamment.

Nous avons observé dans ces animaux une singularité, qui fait qu'on prend souvent les femelles pour les mâles; le clitoris est proéminent au dehors et paroît autant que la verge du mâle.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Les sajous n'ont ni abajoues, ni callosités sur les fesses : ils ont la face et les oreilles couleur de chair, avec un peu de duvet par-dessus; la cloison des narines épaisse, et les narines ouvertes à côté et non pas au dessous du nez; les yeux châtains et placés assez près l'un de l'autre; ils ont la queue prenante, nue par dessous à l'extrémité, et fort touffue sur tout le reste de sa longueur. Les uns ont le poil noir et brun, tant autour de la face que sur toutes les parties supérieures du corps; les autres l'ont gris autour de la face, et d'un fauve brun sur le corps : ils ont également les mains noires et nues. Ils n'ont qu'un pied de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine

1. *Sajou*, mot abrégé de *cayouassou* ou *sajouassou*, nom de ces animaux au Maragnon.

Cayouassou doit se prononcer *sajouassou* : c'est là l'origine du mot *sapajou*.

2. M. Sanchès, ci-devant premier médecin à la cour de Russie, et que j'ai déjà eu occasion de citer avec reconnoissance, m'a communiqué ce dernier fait par une lettre de madame de Poursel, dont voici l'extrait : « *A Bordeaux, en Gâtinois*, « le 26 janvier 1764. Le 13 de ce mois, la femelle « sapajou a fait un petit, qui avait la tête presque « aussi grosse que celle de sa mère : elle a beau« coup souffert pendant plus de deux heures; on fut « obligé de lui couper la ceinture par laquelle on « la tenoit attachée, sans cela elle n'aurait pu mettre « bas. Rien de si joli que de voir le père et la mère « avec leur petit, qu'ils tourmentent sans cesse, « soit en le portant, soit en le caressant. *Fernam*« *buco* (on a donné ce nom au sapajou mâle, qui est « venu de cette partie du Brésil l'été dernier 1763 « à Lisbonne, et qu'on a apporté avec sa femelle à « Paris au mois de septembre suivant) aime son « enfant à la folie : le père et la mère le portent « chacun à leur tour; et quand il ne se tient pas « bien, il est mordu bien serré. »

de la queue; ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

Sur le Sajou brun.

* On trouve dans une description de M. Vosmaër, imprimée à Amsterdam en 1770, l'espèce de notre sajou brun, donnée sous la dénomination d'*espèce rare de singe voltigeur américain, qui n'a point encore été décrit, nommé* le siffleur, etc. Cependant il nous paroît que c'est le même animal que le sajou brun dont nous avons donné l'histoire et la description. Ce qui a pu faire écrire à M. Vosmaër que c'étoit une espèce nouvelle différente, c'est la propriété singulière, dit-il, de siffler; et j'avoue que je n'avois pas cru devoir faire mention de cette faculté de siffler de ce sajou, parce qu'elle est commune non seulement à tous les sapajous, mais même aux sagouins : ainsi cette propriété n'est pas singulière, comme le dit M. Vosmaër; et je ne puis douter que *son singe rare, voltigeur et siffleur,* ne soit le même que notre sajou brun, que l'on appelle vulgairement *capucin*, à cause de sa couleur, que les nègres et les créoles nomment improprement *makaque*, et enfin que les Hollandois de Surinam, et même les naturels de la Guiane, nomment *mihou* ou *méékoé*. Bien loin d'être rares, ce sont les plus communs, les plus adroits, et les plus plaisans. Ils varient pour la couleur et la taille; et il est assez difficile de déterminer si ces différences constituent des espèces vraiment distinctes : on en peut dire autant des saïs. Il y a cependant dans les sajous une différence qui pourroit bien faire espèce : l'on en voit dont la taille est incomparablement plus grande, et qui ont sur la tête, près des oreilles, un long bouquet de poils, ce qui leur a fait donner à Cayenne la dénomination de *makaqués cornus*, et dont nous donnerons ci-après la description sous son vrai nom de *sajou cornu*.

La chair des sajous est meilleure que celle de l'alouate, mais moins bonne que celle des coaitas : ils ont aussi des vers dans l'estomac et dans les intestins, mais en plus petite quantité que les coaitas.

Ils font entendre un sifflement fort et monotone, qu'ils répètent souvent; ils crient lorsqu'ils sont en colère, et secouent très-vivement la tête en articulant aussi vivement ces trois syllabes, *pi*, *ca*, *rou*.

Ils vivent de fruits et de gros insectes dans l'état de liberté; mais ils mangent de tout ce qu'on leur donne lorsqu'ils sont apprivoisés : ils boivent du vin, de l'eau-de-vie, etc. Ils recherchent soigneusement les araignées, dont ils sont très-friands. Ils se lavent souvent les mains, la face, et le corps avec leur urine. Ils sont malpropres, lascifs, et indécens : leur tempérament est aussi chaud que le climat qu'ils habitent. Lorsqu'ils s'échappent, ils brisent, bouleversent, et déchirent tout : ils se servent de leur queue pour s'accrocher et saisir, mais avec beaucoup moins d'adresse que les coaitas.

Comme ce sapajou s'appelle à la Guiane *mikou*, M. de La Borde m'a envoyé sous ce nom les notices suivantes. Il dit « qu'il y en a quatre ou cinq espèces, et qu'ils sont très-communs à Cayenne; que, de tous les animaux de ce genre, ce sont ceux qu'on aime le mieux garder dans les maisons; qu'on en voit fréquemment dans les grands bois, surtout le long des rivières; qu'ils vont toujours par troupes nombreuses de plus de trente, et qu'ils sont farouches dans les bois, et très-doux lorsqu'ils sont apprivoisés. On remarque aussi qu'ils sont naturellement curieux. On peut les garder sans les contraindre ni les attacher; ils vont partout et reviennent d'eux-mêmes : mais il est vrai qu'ils sont incommodes, parce qu'ils dérangent toutes les petites choses qu'ils peuvent déplacer. Il y en a qui suivent leur maître partout. Les Indiens, qui sont très-froids et très-indifférens sur toutes choses, aiment néanmoins ces petits animaux : ils arrêtent souvent leurs canots pour les regarder faire des cabrioles singulières, et sauter de branche en branche. Ils sont doux et badins dès qu'ils sont apprivoisés. Il y en a au moins cinq espèces dans la Guiane, qui ne paroissent différer que par des variétés assez légères : cependant elles ne se mêlent point ensemble. En peu de temps ils parcourent une forêt sur la cime des arbres : ils vont constamment dormir sur certaines espèces de palmiers, ou sur les comberouses, espèce de roseau très-gros. On en mange la chair à Cayenne. »

LE SAJOU NÈGRE

Ordre des Quadrumanes. *Famille des* Singes

Genre Lagothrix. */Cuvier/*

Pl. 136.





LE SAJOU CORNU

Ordre des Quadrumanes..... *id* .... *id*..

LE SAÏ

Ordre des Quadrumanes. *Famille des* Singes.
Genre Lagothrix. *(Cuvier)*

Pl. 137.





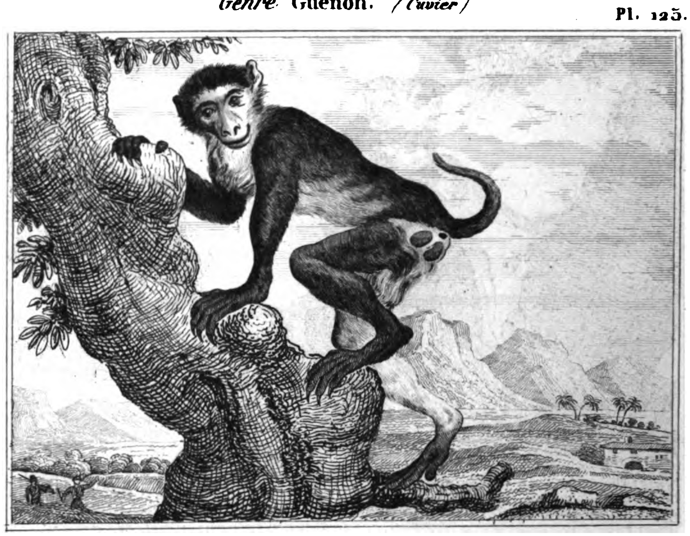
LE SAÏ À GORGE BLANCHE

Ordre des Quadrumanes...... *id*... *id*..

LE PATAS À QUEUE COURTE

Ordre des Quadrumanes. *Famille des* Singes.

Genre Guenon. *(Cuvier)*



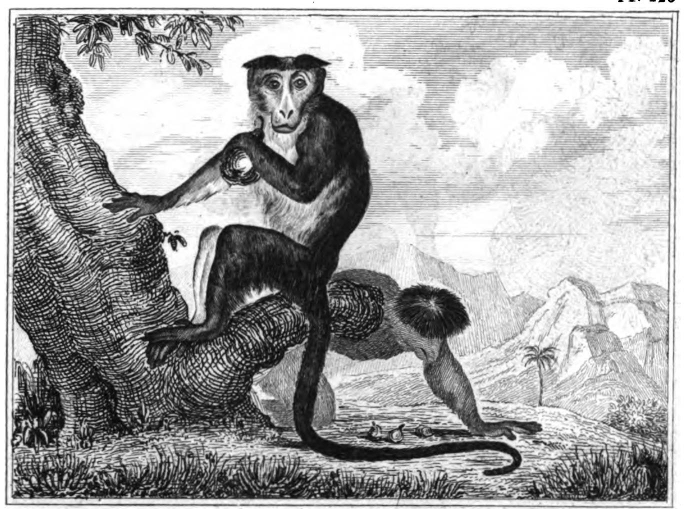


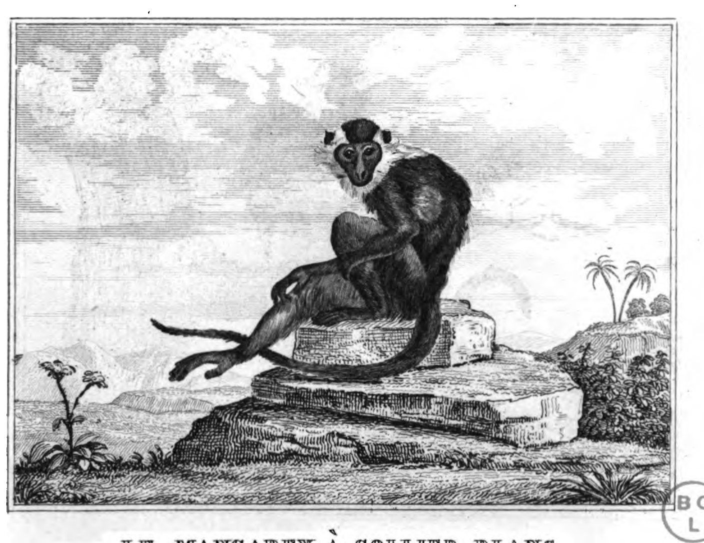
LE MALBROUC

Ordre des Quadrumanes .... *id*. . . *id*. . .

LE BONNET CHINOIS

Ordre des Quadrumanes. *Famille des* Singes.
Genre Macaque. *(Cuvier)*





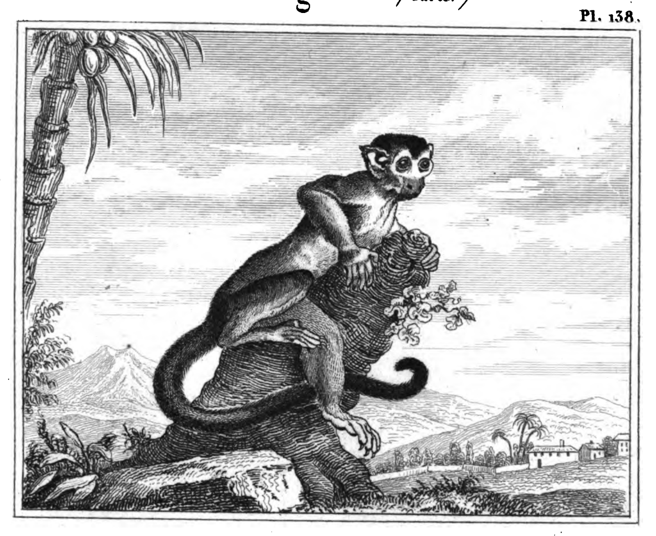
LE MANGABEY À COLLIER BLANC

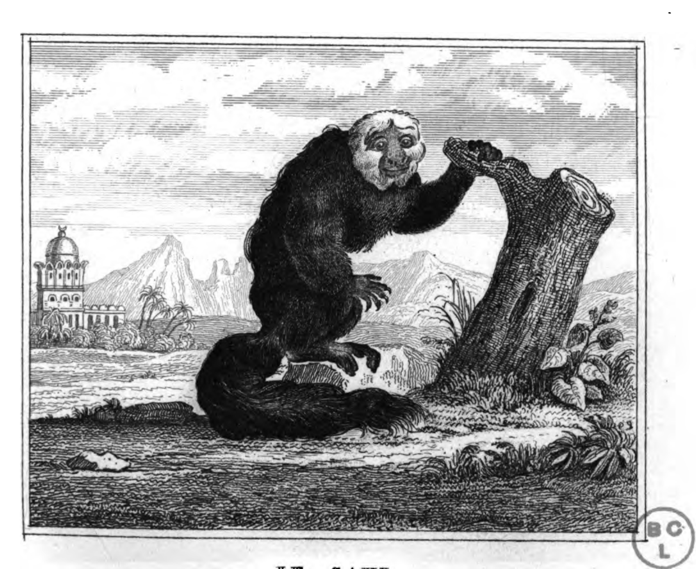
Ordre des Quadrumanes *Famille des* Singes.
Genre Guenon. *(Cuvier)*

LE SAÏMIRI

Ordre des Quadrumanes. *Famille des* Singes.
Genre Lagothrix. (*Cuvier*)

Pl. 138.





LE SAKI

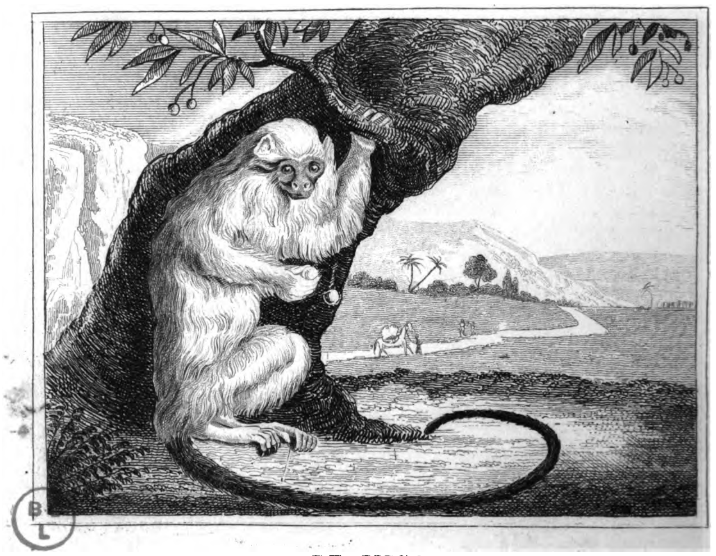
Ordre des Quadrumanes .... *id* ... *id* ...

LE PINCHE

Ordre des Quadrumanes. *Genre* Ouistiti. *(Cuvier)*

Pl. 141.





LE MICO

Ordre des Quadrumanes........*id*... *id*..

LE SAÏ[1].

Nous avons vu deux de ces animaux qui nous ont paru faire variété dans l'espèce : le premier a le poil d'un brun noirâtre; le second, que nous avons appelé *saï à gorge blanche*, a du poil blanc sur la poitrine, sous le cou, et autour des oreilles et des joues; il diffère encore du premier, en ce qu'il a la face plus dégarnie de poil : mais au reste, ils se ressemblent en tout; ils sont du même naturel, de la même grandeur, et de la même figure. Les voyageurs ont indiqué ces animaux sous le nom de *pleureurs*, parce qu'ils ont un cri plaintif, et que pour peu qu'on les contrarie, ils ont l'air de se lamenter; d'autres les ont appelés *singes musqués*, parce qu'ils ont, comme le macaque, une odeur de faux musc; d'autres enfin leur ont donné le nom de *macaque*, qu'ils avoient emprunté du macaque de Guinée : mais les macaques sont des guenons à queue lâche, et ceux-ci sont de la famille des sapajous, car ils ont la queue prenante. Ils n'ont que deux mamelles, et ne produisent qu'un ou deux petits; ils sont doux, dociles, et si craintifs, que leur cri ordinaire, qui ressemble à celui du rat, devient un gémissement dès qu'on les menace. Dans ce pays-ci, ils mangent des hannetons et des limaçons, de préférence à tous les autres alimens qu'on peut leur présenter; mais au Brésil, dans leur pays natal, ils vivent principalement de graines et de fruits sauvages qu'ils cueillent sur les arbres, où ils demeurent et d'où ils ne descendent que rarement à terre.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Les saïs n'ont ni abajoues, ni callosités sur les fesses : ils ont la cloison des narines fort épaisse, et l'ouverture des narines à côté et non pas au dessous du nez; la face ronde et plate, les oreilles presque nues : ils ont la queue prenante, nue par dessous vers l'extrémité; le poil d'un brun noirâtre sur les parties supérieures du corps, et d'un fauve pâle ou même d'un blanc sale sur les parties inférieures. Ces animaux n'ont qu'un pied ou quatorze pouces de grandeur; leur queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble; ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

1. *Cay*, que l'on doit prononcer *saï*, nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté.

LE SAÏMIRI[1].

Le saïmiri est connu vulgairement sous le nom de *sapajou aurore*, de *sapajou orangé*, et de *sapajou jaune*; il est assez commun à la Guiane, et c'est par cette raison que quelques voyageurs l'ont aussi indiqué sous la dénomination de *sapajou de Cayenne*. Par la gentillesse de ses mouvemens, par sa petite taille, par la couleur brillante de sa robe, par la grandeur et le feu de ses yeux, par son petit visage arrondi, le saïmiri a toujours eu la préférence sur tous les autres sapajous; et c'est en effet le plus joli, le plus mignon de tous : mais il est le plus délicat, le plus difficile à transporter et à conserver. Par tous ces caractères, et particulièrement encore par celui de la queue, il paroît faire nuance entre les sapajous et les sagouins : car la queue, sans être absolument inutile et lâche comme celle des sagouins, n'est pas aussi musclée que celle des sapajous; elle n'est, pour ainsi dire, qu'à demi prenante, et quoiqu'il s'en serve pour s'aider à monter et descendre, il ne peut ni s'attacher fortement, ni saisir avec fermeté, ni amener à lui les choses qu'il désire; et l'on ne peut plus comparer cette queue à une main, comme nous l'avons fait pour les autres sapajous.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le saïmiri n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la cloison des narines épaisse, les narines ouvertes à côté et non pas au dessous du nez; il n'a, pour ainsi dire, point de front; son poil est d'un jaune

1. *Caymiri*, nom de cet animal dans les terres du Maragnon, et que l'on doit prononcer *saïmiri*.

brillant; il a deux bourrelets de chair en forme d'anneau autour des yeux; il a le nez élevé à la racine et aplati à l'endroit des narines; la bouche petite, la face plate et nue, les oreilles garnies de poil et un peu pointues; la queue à demi prenante, plus longue que le corps. Il n'a guère que dix ou onze pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Il se tient aisément sur ses pieds de derrière; mais il marche ordinairement à quatre pieds. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.

* Quelques observateurs qui ont demeuré à Cayenne nous ont assuré que les sapajous que j'ai nommés *saïmiris* vivent en troupes nombreuses, et que, quoiqu'ils soient fort alertes, ils sont cependant moins vifs que les petits sagouins auxquels j'ai donné le nom de *tamarins*: ils assurent de plus qu'ils prennent en captivité un ennui qui souvent les fait mourir. Néanmoins ces saïmiris ne sont pas aussi délicats que les tamarins: on en connoît qui ont vécu quelques années en France, et qui ont résisté à une traversée de mer pendant quatre mois, dans les temps les plus froids de l'hiver. Ce sont de tous les sapajous ceux qui se servent le moins de leur queue. On remarque quelques variétés dans la couleur du poil sur différens individus; mais ces variétés n'indiquent peut-être pas toutes des espèces ni même des races différentes.

LE SAJOU NÈGRE.

Aux différens sapajous de moyenne et de petite taille dont nous avons donné la description et les figures sous les noms de *sajou brun*, *sajou gris*, *saï à gorge blanche*, et *saïmiri*, nous devons ajouter le sapajou ou sajou nègre, dont nous donnons ici la figure, et qui nous paroît être une variété constante dans l'espèce des sajous.

LE SAJOU CORNU.

Cet animal, dont nous donnons la figure, est aisé à distinguer des autres sajous ou sapajous, par les deux bouquets de poils noirs en forme de cornes qu'il porte sur les côtés du sommet de la tête, et qui ont seize lignes de longueur, et sont distans l'un de l'autre à leur extrémité de deux pouces trois lignes.

Cet animal a quatorze pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Sa tête est oblongue, et son museau épais et couvert de poils d'un blanc sale: le nez est aplati par le bout, et la cloison des narines épaisse de huit lignes. Sa queue est longue de quatorze pouces une ligne; elle est recouverte de poils noirs, et finit en pointe. Le dos est de couleur roussâtre, mêlée de brun et de grisâtre, ainsi que la face extérieure des cuisses, qui sont grisâtres en dedans. Il y a sur le cou et le dos une raie brune qui se prolonge jusqu'à la queue. Le poil des côtés du corps a deux pouces quatre lignes de longueur; il est d'un fauve foncé, ainsi que celui du ventre: mais il a du fauve plus clair ou jaunâtre sur les bras, depuis l'épaule jusqu'au coude, ainsi que sous le cou et sur une partie de la poitrine. Au dessous de ce fauve clair du bras, l'avant-bras ou la jambe de devant est couverte de poils noirs mêlés de roussâtre; celui du front, des joues, et des côtés de la tête est blanchâtre avec quelques nuances de fauve; il y a sur l'occiput des poils noirs semblables à ceux des cornes ou des aigrettes, mais moins longs, qui s'étendent et forment une pointe sur l'extrémité du cou. Les oreilles sont grandes et dénuées de poil: celui du dessus des pieds et des mains est de couleur noire. Le pouce est plat, et tous les ongles sont recourbés en forme de gouttière.

De tous les sapajous, le sapajou brun dont nous avons donné la figure est celui qui a le plus de rapport avec le sajou cornu; mais il n'a pas, comme ce dernier, de bouquets de poils en forme de cornes sur la tête: ils se ressemblent tous deux par le noir qui est sur la face, l'avant bras, les jambes, les pieds, et la queue; seulement le sajou brun a plus de jaune sur le bras et le dessous du corps.

LE SAKI.

Le saki, qu'on appelle vulgairement *singe à queue de renard*, parce qu'il a la queue garnie de poils très-longs, est le plus grand des sagouins; lorsqu'il est adulte, il a environ dix-sept pouces de longueur, au lieu que, des cinq autres sagouins, le plus grand n'en a que neuf ou dix. Le saki a le poil très-long sur le corps, et encore plus long sur la queue; il a la face rousse et couverte d'un duvet blanchâtre : il est aisé à reconnoître et à distinguer de tous les autres sagouins, de tous les sapajous, et de toutes les guenons, par les caracteres suivans :

Caracteres distinctifs de cette espèce.

Le saki n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante, et de plus d'une moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines fort épaisse, et leurs ouvertures à côté; la face tannée et couverte d'un duvet fin, court, et blanchâtre; le poil des parties supérieures du corps d'un brun noir, celui du ventre et des autres parties inférieures d'un blanc roussâtre; le poil partout très-long et encore plus long sur la queue, dont il déborde l'extrémité de près de deux pouces : ce poil de la queue est ordinairement d'un brun noirâtre comme celui du corps. Il paroît qu'il y a variété dans cette espece pour la couleur du poil, et qu'il se trouve des sakis qui ont le poil du corps et de la queue d'un fauve roussâtre. Cet animal marche à quatre pieds, et a près d'un pied et demi de longueur depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles dans cette espèce ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

L'YARQUÉ,

ESPÈCE DE SAKI.

Nous donnons ici la description d'un saki ou sagouin à queue touffue, qui ne nous paroît être qu'une variété du saki, et qui n'en diffère que par les couleurs et leur distribution, ayant la face plus blanche et plus nue, ainsi que le devant du corps blanc; en sorte qu'on pourroit croire que ces légères différences proviennent de l'âge ou des différens sexes de ces deux animaux. Nous n'avons pas eu d'autres informations à cet égard. M. de La Borde appelle *yarqué* cette même espèce que nous avons appelée *saki*; et c'est peut-être son véritable nom que nous ignorions. Voici la notice qu'il en donne : « L'yarqué a les côtés de la face blancs; le poil noir, long d'environ quatre pouces; la queue touffue comme celle du renard, longue d'environ un pied et demi, avec laquelle il ne s'accroche pas. Il est assez rare, et se tient dans les broussailles. Ces animaux vont en troupes de sept à huit, et jusqu'à douze. Ils se nourrissent de goyaves, et de mouches à miel, dont ils détruisent les ruches, et mangent aussi de toutes les graines dont nous faisons usage. Ils ne font qu'un petit, que la mere porte sur le dos. » Ils sifflent comme les sapajous, et vont en troupes. On a remarqué des variétés dans la couleur des différens individus de cette espece.

LE TAMARIN[1].

Cette espèce est beaucoup plus petite que la précédente, et en diffère par plusieurs caractères, principalement par la queue, qui n'est couverte que de poils courts, au lieu que celle du saki est garnie de poils très-longs. Le tamarin est remarquable aussi par

1. *Tamarin*, nom de cet animal à Cayenne, selon Antoine Binet, page 341, et Barrère, page 151. *Tamary* au Maragnon, selon le P. d'Abbeville.

ses larges oreilles et ses pieds jaunes; c'est un joli animal, très-vif, aisé à apprivoiser, mais si délicat, qu'il ne peut résister longtemps à l'intempérie de notre climat.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le tamarin n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante, et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines fort épaisse, et leurs ouvertures à côté; la face couleur de chair obscure; les oreilles carrées, larges, nues, et de la même couleur; les yeux châtains; la lèvre supérieure fendue à peu près comme celle du lièvre; la tête, le corps, et la queue, garnis de poils d'un brun noir et un peu hérissés, quoique doux; les mains et les pieds couverts de poils courts d'un brun orangé. Il a le corps et les jambes bien proportionnés, il marche à quatre pieds, et la tête et le corps pris ensemble n'ont que sept ou huit pouces de longueur. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE TAMARIN NÈGRE.

Nous donnons ici la description d'un tamarin à face noire, que nous avons appelé *tamarin nègre*, et qui ne diffère en effet du tamarin précédent que parce qu'il a la face noire, au lieu que l'autre l'a blanche, et parce qu'il a aussi le poil beaucoup plus noir; mais, au reste, ces deux animaux, se ressemblant à tous égards, ne paroissent former qu'une variété d'une seule et même espèce.

M. de La Borde dit que les sagouins tamarins sont moins communs que les sapajous. Ils se tiennent dans les grands bois, sur les plus gros arbres, et dans les terres les plus élevées; au lieu qu'en général les sapajous habitent les terrains bas, où croissent les forêts humides. Il ajoute que les tamarins ne sont pas peureux, qu'ils ne fuient pas à l'aspect de l'homme, et qu'ils approchent même d'assez près les habitations. Ils ne font ordinairement qu'un petit, que la mère porte sur le dos. Ils ne courent presque pas à terre; mais ils sautent très-bien de branche en branche sur les arbres. Ils vont par troupes nombreuses, et ont un petit cri ou sifflement fort aigu.

Ils s'apprivoisent aisément, et néanmoins ce sont peut-être de tous les sagouins ceux qui s'ennuient le plus en captivité. Ils sont colères, et mordent quelquefois assez cruellement lorsqu'on veut les toucher. Ils mangent de tout ce qu'on leur donne, pain, viandes cuites, et fruits. Ils montent assez volontiers sur les épaules et sur la tête des personnes qu'ils connoissent, et qui ne les tourmentent point en les touchant. Ils se plaisent beaucoup à prendre les puces aux chiens, et ils s'avisent quelquefois de tirer leur langue, qui est de couleur rouge, en faisant en même temps des mouvemens de tête singuliers. Leur chair n'est pas bonne à manger.

L'OUISTITI [1].

L'OUISTITI est encore plus petit que le tamarin; il n'a pas un demi-pied de longueur, le corps et la tête compris, et sa queue a plus d'un pied de long : elle est marquée, comme celle du mococo, par des anneaux alternativement noirs et blancs; le poil en est plus long et plus fourni que celui du mococo. L'ouistiti a la face nue et d'une couleur de chair assez foncée; il est coiffé fort singulièrement par deux toupets de longs poils blancs au devant des oreilles, en sorte que, quoiqu'elles soient grandes, on ne les voit pas en regardant l'animal en face. M. Parsons a donné une très-bonne description de cet animal dans les *Transactions philosophiques*. Ensuite M. Edwards en a

1. *Ouistiti*, son articulé que cet animal fait entendre toutes les fois qu'il donne de la voix, et que nous lui avons donné pour nom.

donné une bonne figure dans ses *Glanures:* il dit en avoir vu plusieurs, et que les plus gros ne pesoient guère que six onces, et les plus petits quatre onces et demie; il observe très-judicieusement que c'est à tort que l'on a supposé que le petit singe d'Éthiopie, dont Ludolphe fait mention sous le nom de *fonkes* ou *guereza*, étoit le même animal que celui-ci : il est en effet très-certain que l'ouistiti ni aucun autre sagouin ne se trouvent en Éthiopie, et il est très-vraisemblable que le *fonkes* ou *guereza* de Ludolphe est ou le *mococo* ou le *loris*, qui se trouvent dans les terres méridionales de l'ancien continent. M. Edwards dit encore que le sanglin (*ouistiti*), lorsqu'il est en bonne santé, a le poil très-fourni et très-touffu; que l'un de ceux qu'il a vus, et qui étoit des plus vigoureux, se nourrissoit de plusieurs choses, comme de biscuits, fruits, légumes, insectes, limaçons, et qu'un jour étant déchaîné, il se jeta sur un petit poisson doré de la Chine qui étoit dans un bassin, qu'il le tua et le dévora avidement; qu'ensuite on lui donna de petites anguilles qui l'effrayèrent d'abord en s'entortillant autour de son cou, mais que bientôt il s'en rendit maître et les mangea. Enfin M. Edwards ajoute un exemple qui prouve que ces petits animaux pourroient peut-être se multiplier dans les contrées méridionales de l'Europe : ils ont, dit-il, produit des petits en Portugal, où le climat leur est favorable; ces petits sont d'abord fort laids, n'ayant presque point de poil sur le corps; ils s'attachent fortement aux tettes de leur mère; quand ils sont devenus un peu grands, ils se cramponnent fortement sur son dos ou sur ses épaules; et quand elle est lasse de les porter, elle s'en débarrasse en se frottant contre la muraille; lorsqu'elle les a écartés, le mâle en prend soin sur-le-champ et les laisse grimper sur son dos pour soulager la femelle.

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'ouistiti n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante, fort touffue, annelée alternativement de noir et de blanc, ou plutôt de brun et de gris, et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison des narines fort épaisse, et leurs ouvertures à côté; la tête ronde, couverte de poil noir au dessus du front, sur le bas duquel il y a, au dessus du nez, une marque blanche et sans poil : sa face est aussi presque sans poil et d'une couleur de chair foncée; il a des deux côtés de la tête au devant des oreilles deux toupets de longs poils blancs; ses oreilles sont arrondies, plates, minces, et nues; ses yeux sont d'un châtain rougeâtre; le corps est couvert d'un poil doux d'un gris cendré et d'un gris plus clair, et mêlé d'un peu de jaune sur la gorge, la poitrine, et le ventre : il marche à quatre pieds, et n'a souvent pas un demi-pied de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE MARIKINA[1].

Le marikina est assez vulgairement connu sous le nom de *petit singe-lion :* nous n'admettons pas cette dénomination composée, parce que le marikina n'est point un singe, mais un sagouin, et que d'ailleurs il ne ressemble pas plus au lion qu'une alouette ressemble à une autruche, et qu'il n'a de rapport avec lui que par l'espèce de crinière qu'il porte autour de la face, et par le petit flocon de poils qui termine sa queue. Il a le poil touffu, long, soyeux, et lustré; la tête ronde, la face brune, les yeux roux; les oreilles rondes, nues, et cachées sous les longs poils qui environnent sa face : ces poils sont d'un roux vif, ceux du corps et de la queue sont d'un jaune très-pâle et presque blanc. Cet animal a les mêmes manieres, la même vivacité, et les mêmes inclinations que les autres sagouins, et il paroît être d'un tempérament un peu plus robuste; car nous en avons vu un qui a vécu cinq ou six ans à Paris, avec la seule attention de le garder pendant l'hiver dans une chambre où tous les jours on allumoit du feu.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le marikina n'a ni abajoues, ni callosités

1. *Marikina*, nom de cet animal au Maragnon, et que nous avons adopté.

sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante, et presque une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines épaisse, et leurs ouvertures à côté : il a les oreilles rondes et nues; de longs poils d'un roux doré autour de la face; du poil presque aussi long, d'un blanc jaunâtre et luisant, sur tout le reste du corps, avec un flocon assez sensible à l'extrémité de la queue : il marche à quatre pieds, et n'a qu'environ huit ou neuf pouces de longueur en tout. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.

LE SAGOUIN, OU LE SINGE DE NUIT.

Nous donnons ici la description d'un sagouin dont l'espèce est voisine de celle du saki, et que l'on appelle à Cayenne *singe de nuit;* mais il diffère de l'yarqué dont nous venons de parler, ainsi que du saki dont nous avons donné la description et la figure, par quelques caractères, et particulièrement par la distribution et la teinte des couleurs du poil, qui est aussi beaucoup plus touffu dans le sagouin appelé *singe de nuit*, que dans celui auquel on donne, dans le même pays, le nom d'*yarqué*.

Cet animal m'a été envoyé de Cayenne par M. de La Borde, médecin du roi dans cette colonie. Il étoit adulte, et, selon ce naturaliste, l'espèce en est assez rare.

C'est une espèce particulière dans le genre des sagouins. Il ressemble au saki par le poil qui lui environne la face, par celui qui couvre tout le corps et les jambes de devant, et par sa longue queue touffue.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps, du bout du nez à l'origine de la queue..	»	10	5
Longueur du tronçon de la queue	»	11	3
Et avec le poil.............	1	»	6

La tête est petite, et la face environnée de longs poils touffus, de couleur jaune ou fauve pâle, mêlés de brun foncé. Cette couleur domine sur le corps et les jambes, parce que ces poils, qui sont d'un brun minime, ont la pointe ou l'extrémité d'un jaune clair.

La tête ressemble beaucoup à celle des autres sakis par la grandeur des yeux, les narines à large cloison, et la forme de la face. Il y a au dessus des yeux une tache blanchâtre. Un petit poil jaune pâle prend au dessous des yeux, couvre les joues, s'étend sur le cou, le ventre, et les faces intérieures des jambes de derrière et de devant; il devient grisâtre en s'approchant des poils bruns des jambes et du corps. Sa queue, qui est grosse et fort touffue, finit en pointe à son extrémité. Les pieds de derrière et de devant sont brunâtres, et couverts de poils noirs.

	pi.	po.	lig.
Longueur des poils qui couvrent la tête..................	»	1	6
Longueur des poils qui sont sur le dos et sur les côtes...	»	3	»
Longueur des poils du ventre..	»	1	3
Longueur des poils de la queue.	»	2	3

LE PINCHE[1].

Le pinche, quoique fort petit, l'est cependant moins que l'ouistiti, et même que le tamarin; il a environ neuf pouces de long, la tête et le corps compris, et sa queue est au moins une fois plus longue : il est remarquable par l'espece de chevelure blanche et lisse qu'il porte au dessus et aux côtés de la tête, d'autant que cette couleur tranche merveilleusement sur celle de la face, qui est noire et ombrée par un petit duvet gris; il a les yeux tout noirs, la queue d'un roux vif à son origine et jusqu'à près de la moitié de sa longueur, où elle change de couleur et devient d'un noir brun jusqu'à l'extré-

1. *Pinche*, nom de cet animal à Maynas, et que nous avons adopté.

mité; le poil des parties supérieures du corps est d'un brun fauve; celui de la poitrine, du ventre, des mains, et des pieds, est blanc; la peau est noire partout, même sous les parties où le poil est blanc; il a la gorge nue et noire comme la face. C'est encore un joli animal et d'une figure très-singulière; sa voix est douce, et ressemble plus au chant d'un petit oiseau qu'au cri d'un animal; il est très-délicat, et ce n'est qu'avec de grandes précautions qu'on peut le transporter d'Amérique en Europe.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le pinche n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante, et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines épaisse, et leurs ouvertures à côté; la face, la gorge, et les oreilles noires; de longs poils blancs en forme de cheveux lisses; le museau large, la face ronde; le poil du corps assez long, brun fauve ou roux sur le corps jusque auprès de la queue où il devient orangé, blanc sur la poitrine, le ventre, les mains, et les pieds, où il est plus court que sur le corps; la queue d'un roux vif à son origine et dans la première partie de sa longueur, ensuite d'un roux brun, et enfin noir à son extrémité : il marche à quatre pieds, et n'a qu'environ neuf pouces de longueur en tout. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE MICO[1].

C'est à M. de La Condamine que nous devons la connoissance de cet animal : ainsi nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ce qu'il en écrit dans la relation de son voyage sur la rivière des Amazones : « Celui-ci, dont le gouverneur du Para m'avoit fait présent, étoit l'unique de son espèce qu'on eût vu dans le pays. Le poil de son corps étoit argenté et de la couleur des plus beaux cheveux blonds; celui de sa queue étoit d'un marron lustré approchant du noir. Il avoit une autre singularité plus remarquable; ses oreilles, ses joues, et son museau étoient teints d'un vermillon si vif, qu'on avoit peine à se persuader que cette couleur fût naturelle. Je l'ai gardé pendant un an, et il étoit encore en vie lorsque j'écrivois ceci, presque à la vue des côtes de France, où je me faisois un plaisir de l'apporter vivant. Malgré les précautions continuelles que je prenois pour le préserver du froid, la rigueur de la saison l'a vraisemblablement fait mourir... Tout ce que j'ai pu faire a été de le conserver dans l'eau-de-vie, ce qui suffira peut-être pour faire voir que je n'ai rien exagéré dans ma description. » Par ce récit de M. de La Condamine il est aisé de voir que la première espèce de ces animaux dont il parle est celui que nous avons appelé *tamarin*, et que le dernier, auquel nous appliquons le nom de *mico*, est d'une espèce très-différente et vraisemblablement beaucoup plus rare, puisqu'aucun auteur ni aucun voyageur avant lui n'en avoient fait mention, quoique ce petit animal soit très-remarquable par le rouge vif qui anime sa face, et par la beauté de son poil.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mico n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante, et d'environ moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison des narines moins épaisse que les autres sagouins,

1. *Mico*, nom que l'on donne aux plus petites espèces de sagouins dans les terres de l'Orénoque, selon Gumilla, pages 8 et 9. Nous l'avons appliqué à cette espèce, afin de la distinguer des autres.

On voit, par un passage de Joseph d'Acosta, que ce mot *mico* signifie *guenon*, c'est-à-dire *singe à longue queue*, et que de son temps on appliquoit également le nom de *mico* aux sapajous et aux sagouins. « Il y a, dit cet auteur, dans toutes les « montagnes de la terre-ferme des Indes, un nombre infini de *micos* ou *guenons*, qui sont du genre « des singes, mais différens en ce qu'ils ont une « queue noire fort longue. Il y en a entre eux quel« ques races qui sont trois fois plus grandes, voire « quatre, que les autres. » Mais, depuis le temps de d'Acosta, il paroît qu'on a restreint le nom de *mico* aux plus petites espèces; et c'est pour cela que j'ai cru pouvoir le donner au petit sagouin dont il est ici question.

mais leurs ouvertures sont situées de même à côté et non pas au bas du nez : il a la face et les oreilles nues, et de couleur de vermillon ; le museau court ; les yeux éloignés l'un de l'autre ; les oreilles grandes ; le poil d'un beau blanc argenté, celui de la queue d'un brun lustré et presque noir : il marche à quatre pieds, et il n'a qu'environ sept ou huit pouces de longueur en tout. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

DÉGÉNÉRATION DES ANIMAUX.

Dès que l'homme a commencé à changer de ciel, et qu'il s'est répandu de climats en climats, sa nature a subi des altérations : elles ont été légères dans les contrées tempérées, que nous supposons voisines du lieu de son origine; mais elles ont augmenté à mesure qu'il s'en est éloigné; et lorsqu'après des siècles écoulés, des continens traversés, et des générations déjà dégénérées par l'influence des différentes terres, il a voulu s'habituer dans les climats extrêmes et peupler les sables du Midi et les glaces du Nord, les changemens sont devenus si grands et si sensibles, qu'il y auroit lieu de croire que le nègre, le Lapon, et le blanc, forment des espèces différentes, si, d'un côté, l'on n'étoit assuré qu'il n'y a eu qu'un seul homme de créé, et de l'autre, que ce blanc, ce Lapon, et ce nègre, si dissemblans entre eux, peuvent cependant s'unir ensemble et propager en commun la grande et unique famille de notre genre humain. Ainsi leurs taches ne sont point originelles; leurs dissemblances n'étant qu'extérieures, ces altérations de nature ne sont que superficielles, et il est certain que tous ne font que le même homme, qui s'est verni de noir sous la zone torride, et qui s'est tanné, rapetissé par le froid glacial du pôle de la sphère. Cela seul suffiroit pour nous démontrer qu'il y a plus de force, plus d'étendue, plus de flexibilité dans la nature de l'homme que dans celle de tous les autres êtres; car les végétaux et presque tous les animaux sont confinés chacun à leur terrain, à leur climat : et cette étendue dans notre nature vient moins des propriétés du corps que de celles de l'âme; c'est par elle que l'homme a cherché les secours qui étoient nécessaires à la délicatesse de son corps; c'est par elle qu'il a trouvé les moyens de braver l'inclémence de l'air et de vaincre la dureté de la terre : il s'est, pour ainsi dire, soumis les élémens; par un seul rayon de son intelligence il a produit celui du feu, qui n'existoit pas sur la surface de la terre; il a su se vêtir, s'abriter, se loger; il a compensé par l'esprit toutes les facultés qui manquent à la matière; et, sans être ni si fort, ni si grand, ni si robuste que la plupart des animaux, il a su les vaincre, les dompter, les subjuguer, les confiner, les chasser, et s'emparer des espaces que la nature sembloit leur avoir exclusivement départis.

La grande division de la terre est celle des deux continens; elle est plus ancienne que tous nos monumens : cependant l'homme est encore plus ancien; car il s'est trouvé le même dans ces deux mondes : l'Asiatique, l'Européen, le Nègre, produisent également avec l'Américain; rien ne prouve mieux qu'ils sont issus d'une seule et même souche que la facilité qu'ils ont de se réunir à la tige commune : le sang est différent, mais le germe est le même; la peau, les cheveux, les traits, la taille, ont varié sans que la forme intérieure ait changé; le type en est général et commun; et s'il arrivoit jamais, par des révolutions qu'on ne doit pas prévoir, mais seulement entrevoir dans l'ordre général des possibilités que le temps peut toutes amener; s'il arrivoit, dis-je, que l'homme fût contraint d'abandonner les climats qu'il a autrefois envahis, pour se réduire à son pays natal, il reprendroit, avec le temps, ses traits originaux, sa taille primitive et sa couleur naturelle. Le rappel de l'homme à son climat amèneroit cet effet : le mélange des races l'amèneroit aussi et bien plus promptement; le blanc avec la noire, ou le noir avec la blanche, produisent également un mulâtre dont la couleur est brune, c'est-à-dire mêlée de blanc et de noir; ce mulâtre avec un blanc produit un second mulâtre moins brun que le premier, et si ce second mulâtre s'unit de même à un individu de race blanche, le troisième mulâtre n'aura plus qu'une nuance légère de brun, qui disparoîtra tout-à-fait dans les générations suivantes. Il ne faut donc que cent cinquante ou deux cents ans pour laver la peau d'un nègre par cette voie du mélange avec le sang du blanc; mais il faudroit peut-être un assez grand nombre de siècles pour produire ce même effet par la seule influence du climat. Depuis qu'on transporte des nègres en Amérique, c'est-à-dire depuis environ deux cent cinquante ans, l'on ne s'est pas aperçu que les familles noires qui se sont soutenues sans mélange aient perdu

quelques nuances de leur teinte originelle; il est vrai que ce climat de l'Amérique méridionale étant par lui-même assez chaud pour brunir ses habitans, on ne doit pas s'étonner que les nègres y demeurent noirs. Pour faire l'expérience du changement de couleur dans l'espèce humaine, il faudroit transporter quelques individus de cette race noire du Sénégal en Danemarck, où l'homme ayant communément la peau blanche, les cheveux blonds, les yeux bleus, la différence du sang, et l'opposition de couleur est la plus grande; il faudroit cloîtrer ces nègres avec leurs femelles, et conserver scrupuleusement leur race sans leur permettre de la croiser : ce moyen est le seul qu'on puisse employer pour savoir combien il faudroit de temps pour réintégrer à cet égard la nature de l'homme, et, par la même raison, combien il en a fallu pour la changer du blanc au noir.

C'est là la plus grande altération que le ciel ait fait subir à l'homme, et l'on voit qu'elle n'est pas profonde. La couleur de la peau, des cheveux, et des yeux, varie par la seule influence du climat : les autres changemens, tels que ceux de la taille, de la forme des traits, et de la qualité des cheveux, ne me paroissent pas dépendre de cette seule cause; car, dans la race des nègres, lesquels, comme l'on sait, ont, pour la plupart, la tête couverte d'une laine crépue, le nez épaté, les lèvres épaisses, on trouve des nations entières avec de longs et vrais cheveux, avec des traits réguliers; et si l'on comparoit, dans la race des blancs, le Danois au Calmouck, ou seulement le Finlandois au Lapon dont il est si voisin, on trouveroit entre eux autant de différence pour les traits et la taille qu'il y en a dans la race des noirs; par conséquent il faut admettre pour ces altérations, qui sont plus profondes que les premières, quelques autres causes réunies avec celle du climat. La plus générale et la plus directe est la qualité de la nourriture; c'est principalement par les alimens que l'homme reçoit l'influence de la terre qu'il habite : celle de l'air et du ciel agit plus superficiellement, et, tandis qu'elle altère la surface la plus extérieure en changeant la couleur de la peau, la nourriture agit sur la forme intérieure par ses propriétés, qui sont constamment relatives à celles de la terre qui la produit. On voit, dans le même pays, des différences marquées entre les hommes qui en occupent les hauteurs et ceux qui demeurent dans les lieux bas; les habitans de la montagne sont toujours mieux faits, plus vifs, et plus beaux que ceux de la vallée : à plus forte raison dans des climats éloignés du climat primitif, dans des climats où les herbes, les fruits, les grains, et la chair des animaux sont de qualité et même de substance différentes, les hommes qui s'en nourrissent doivent devenir différens. Ces impressions ne se font pas subitement, ni même dans l'espace de quelques années : il faut du temps pour que l'homme reçoive la teinture du ciel : il en faut encore plus pour que la terre lui transmette ses qualités, et il a fallu des siècles, joints à un usage toujours constant des mêmes nourritures, pour influer sur la forme des traits, sur la grandeur du corps, sur la substance des cheveux, et produire ces altérations intérieures qui, s'étant ensuite perpétuées par la génération, sont devenues les caractères généraux et constans auxquels on reconnoît les races et même les nations différentes qui composent le genre humain.

Dans les animaux, ces effets sont plus prompts et plus grands, parce qu'ils tiennent à la terre de bien plus près que l'homme; parce que leur nourriture étant plus uniforme, plus constamment la même, et n'étant nullement préparée, la qualité en est plus décidée et l'influence plus forte; parce que d'ailleurs les animaux ne pouvant ni se vêtir, ni s'abriter, ni faire usage de l'élément du feu pour se réchauffer, ils demeurent nûment exposés et pleinement livrés à l'action de l'air et à toutes les intempéries du climat : et c'est par cette raison que chacun d'eux a, suivant sa nature, choisi sa zone et sa contrée; c'est par la même raison qu'ils y sont retenus, et qu'au lieu de s'étendre ou de se disperser comme l'homme, ils demeurent, pour la plupart, concentrés dans les lieux qui leur conviennent le mieux; et lorsque, par des révolutions sur le globe ou par la force de l'homme, ils ont été contraints d'abandonner leur terre natale, qu'ils ont été chassés ou relégués dans des climats éloignés, leur nature a subi des altérations si grandes et si profondes, qu'elle n'est pas reconnoissable à la première vue, et que, pour la juger, il faut avoir recours à l'inspection la plus attentive, et même aux expériences et à l'analogie. Si l'on ajoute à ces causes naturelles d'altération dans les animaux libres celle de l'empire de l'homme sur ceux qu'il a réduits en servitude, on sera surpris de voir jusqu'à quel point la tyrannie peut dégrader, défigurer la nature; on trouvera sur tous les animaux esclaves les stigmates de leur captivité et l'empreinte de

leurs fers; on verra que ces plaies sont d'autant plus grandes, d'autant plus incurables, qu'elles sont plus anciennes, et que, dans l'état où nous les avons réduits, il ne seroit peut-être plus possible de les réhabiliter, ni de leur rendre leur forme primitive et les autres attributs de nature que nous leur avons enlevés.

La température du climat, la qualité de la nourriture, et les maux d'esclavage, voilà les trois causes de changement, d'altération, et de dégénération dans les animaux. Les effets de chacune méritent d'être considérés en particulier, et leurs rapports vus en détail nous présenteront un tableau au devant duquel on verra la nature telle qu'elle est aujourd'hui, et, dans le lointain, on apercevra ce qu'elle étoit avant sa dégradation.

Comparons nos chétives brebis avec le mouflon, dont elles sont issues: celui-ci, grand et léger comme un cerf, armé de cornes défensives et de sabots épais, couvert d'un poil rude, ne craint ni l'inclémence de l'air ni la voracité du loup; il peut non seulement éviter ses ennemis par la légèreté de sa course, mais il peut aussi leur résister par la force de son corps et par la solidité des armes dont sa tête et ses pieds sont munis. Quelle différence de nos brebis auxquelles il reste à peine la faculté d'exister en troupeau, qui même ne peuvent se défendre par le nombre, qui ne soutiendroient pas sans abri le froid de nos hivers, enfin qui toutes périroient si l'homme cessoit de les soigner et de les protéger! Dans les climats les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie, le mouflon, qui est le père commun de toutes les races de cette espece, paroît avoir moins dégénéré que partout ailleurs; quoique réduit en domesticité, il a conservé sa taille et son poil: seulement il a beaucoup perdu sur la grandeur et la masse de ses armes. Les brebis du Sénégal et des Indes sont les plus grandes des brebis domestiques, et celles de toutes dont la nature est la moins dégradée: les brebis de la Barbarie, de l'Égypte, de l'Arabie, de la Perse, de l'Arménie, de la Calmouquie, etc., ont subi de plus grands changemens; elles se sont, relativement à nous, perfectionnées à certains égards, et viciées à d'autres: mais, comme se perfectionner ou se vicier est la même chose relativement à la nature, elles se sont toujours dénaturées: leur poil rude s'est changé en une laine fine; leur queue s'étant chargée d'une masse de graisse, a pris un volume incommode et si grand, que l'animal ne peut la traîner qu'avec peine; et en même temps qu'il s'est bouffi d'une manière superflue et qu'il s'est paré d'une belle toison, il a perdu sa force, son agilité, sa grandeur, et ses armes; car ces brebis à longue et large queue n'ont guère que la moitié de la taille du mouflon. Elles ne peuvent fuir le danger ni résister à l'ennemi; elles ont un besoin continuel des secours et des soins de l'homme pour se conserver et se multiplier. La dégradation de l'espèce originaire est encore plus grande dans nos climats: de toutes les qualités du mouflon, il ne reste rien à nos brebis, rien à notre bélier, qu'un peu de vivacité, mais si douce, qu'elle cede encore à la houlette d'une bergère; la timidité, la foiblesse, et même la stupidité et l'abandon de son être, sont les seuls et tristes restes de leur nature dégradée. Si l'on vouloit la relever pour la force et la taille, il faudroit unir le mouflon avec notre brebis flandrine, et cesser de propager les races inférieures; et si, comme chose plus utile, nous voulons dévouer cette espèce à ne nous donner que de la bonne chair et de la belle laine, il faudroit au moins, comme l'ont fait nos voisins, choisir et propager la race des brebis de Barbarie, qui, transportée en Espagne et même en Angleterre, a très-bien réussi. La force du corps et la grandeur de la taille sont des attributs masculins; l'embonpoint et la beauté de la peau sont des qualités féminines. Il faudroit donc, dans le procédé des mélanges, observer cette différence, donner à nos béliers des femelles de Barbarie pour avoir de belles laines, et donner le mouflon à nos brebis pour en relever la taille.

Il en seroit à cet égard de nos chèvres comme de nos brebis; on pourroit, en les mêlant avec la chevre d'Angora, changer leur poil, et le rendre aussi utile que la plus belle laine. L'espèce de la chèvre en général, quoique fort dégénérée, l'est cependant moins que celle de la brebis dans nos climats; elle paroît l'être davantage dans les pays chauds de l'Afrique et des Indes. Les plus petites et les plus foibles de toutes les chèvres sont celles de Guinée, de Juda, etc.; et, dans ces mêmes climats, l'on trouve au contraire les plus grandes et les plus fortes brebis.

L'espèce du bœuf est celle de tous les animaux domestiques sur laquelle la nourriture paroît avoir la plus grande influence; il devient d'une taille prodigieuse dans les contrées où le pâturage est riche et toujours renaissant. Les anciens ont appelé *taureaux-éléphans* les bœufs d'Éthiopie et de quelques

autres provinces de l'Asie, où ces animaux approchent en effet de la grandeur de l'éléphant. L'abondance des herbes et leur qualité substantielle et succulente produisent cet effet; nous en avons la preuve même dans notre climat; un bœuf nourri sur les têtes des montagnes vertes de Savoie ou de Suisse acquiert le double du volume de celui de nos bœufs, et néanmoins ces bœufs de Suisse sont, comme les nôtres, enfermés dans l'étable, et réduits au fourrage pendant la plus grande partie de l'année : mais ce qui fait cette grande différence c'est qu'en Suisse on les met en pleine pâture, dès que les neiges sont fondues, au lieu que dans nos provinces on leur interdit l'entrée des prairies jusqu'après la récolte de l'herbe qu'on réserve aux chevaux. Ils ne sont donc jamais ni largement ni convenablement nourris; et ce seroit une attention bien nécessaire, bien utile à l'État, que de faire un règlement à cet égard, par lequel on aboliroit les vaines pâtures en permettant les enclos. Le climat a aussi beaucoup influé sur la nature du bœuf : dans les terres du nord des deux continens, il est couvert d'un poil long et doux comme de la fine laine; il porte aussi une grosse loupe sur les épaules, et cette difformité se trouve également dans tous les bœufs de l'Asie, de l'Afrique, et de l'Amérique. Il n'y a que ceux d'Europe qui ne soient pas bossus; cette race d'Europe est cependant la race primitive, à laquelle les races bossues remontent par le mélange dès la première ou la seconde génération : et ce qui prouve encore que cette race bossue n'est qu'une variété de la première, c'est qu'elle est sujette à de plus grandes altérations, à des dégradations qui paroissent excessives; car il y a dans ces bœufs bossus des différences énormes pour la taille; le petit zébu de l'Arabie a tout au plus la dixième partie du volume du taureau-éléphant d'Éthiopie.

En général, l'influence de la nourriture est plus grande et produit des effets plus sensibles sur les animaux qui se nourrissent d'herbes ou de fruits; ceux, au contraire, qui ne vivent que de proie, varient moins par cette cause que par l'influence du climat, parce que la chair est un aliment préparé et déjà assimilé à la nature de l'animal carnassier qui la dévore, au lieu que l'herbe étant le premier produit de la terre, elle en a toutes les propriétés, et transmet immédiatement les qualités terrestres à l'animal qui s'en nourrit.

Aussi le chien, sur lequel la nourriture ne paroît avoir que de légères influences, est néanmoins celui de tous les animaux carnassiers dont l'espèce est la plus variée; il semble suivre exactement dans ses dégradations les différences du climat : il est nu dans les pays les plus chauds, couvert d'un poil épais et rude dans les contrées du Nord, paré d'une belle robe soyeuse en Espagne, en Syrie, où la douce température de l'air change le poil de la plupart des animaux en une sorte de soie. Mais indépendamment de ces variétés extérieures qui sont produites par la seule influence du climat, il y a d'autres altérations dans cette espèce qui proviennent de sa condition, de sa captivité, ou, si l'on veut, de l'état de société du chien avec l'homme. L'augmentation ou la diminution de la taille viennent des soins que l'on a pris d'unir ensemble les plus grands ou les plus petits individus; l'accourcissement de la queue, du museau, des oreilles, provient aussi de la main de l'homme. Les chiens auxquels de génération en génération, on a coupé les oreilles et la queue, transmettent ces défauts, en tout ou en partie, à leurs descendans. J'ai vu des chiens nés sans queue, que je pris d'abord pour des monstres individuels dans l'espèce; mais je me suis assuré, depuis, que cette race existe, et qu'elle se perpétue par la génération. Et les oreilles pendantes qui sont le signe le plus général et le plus certain de la servitude domestique, ne se trouvent-elles pas dans presque tous les chiens? Sur environ trente races différentes dont l'espèce est aujourd'hui composée, il n'y en a que deux ou trois qui aient conservé leurs oreilles primitives. Le chien de berger, le chien-loup, et les chiens du Nord, ont seuls les oreilles droites. La voix de ces animaux a subi, comme tout le reste, d'étranges mutations. Il semble que le chien soit devenu criard avec l'homme, qui, de tous les êtres qui ont une langue, est celui qui en use et abuse le plus : car, dans l'état de nature, le chien est presque muet; il n'a qu'un hurlement de besoin par accès assez rares. Il a pris son aboiement dans son commerce avec l'homme, surtout avec l'homme policé; car lorsqu'on le transporte dans des climats extrêmes et chez des peuples grossiers, tels que les Lapons et les nègres, il perd son aboiement, reprend sa voix naturelle, qui est le hurlement, et devient même quelquefois absolument muet. Les chiens à oreilles droites, et surtout le chien de berger, qui de tous est celui qui a le moins dégénéré, est aussi celui qui donne le moins de voix. Comme il passe sa vie so-

litairement dans la campagne, et qu'il n'a de commerce qu'avec les moutons et quelques hommes simples, il est, comme eux, sérieux et silencieux, quoique en même temps il soit très-vif et fort intelligent. C'est de tous les chiens celui qui a le moins de qualités acquises et le plus de talens naturels; c'est le plus utile pour le bon ordre et pour la garde des troupeaux, et il seroit plus avantageux d'en multiplier, d'en étendre la race que celle des autres chiens, qui ne servent qu'à nos amusemens, et dont le nombre est si grand, qu'il n'y a point de ville où l'on ne pût nourrir un nombre de familles des sèuls alimens que les chiens consomment.

L'état de domesticité a beaucoup contribué à faire varier la couleur des animaux: elle est, en général, originairement fauve ou noire. Le chien, le bœuf, la chèvre, la brebis, le cheval, ont pris toutes sortes de couleurs; le cochon a changé du noir au blanc, et il paroît que le blanc pur et sans aucune tache est à cet égard le signe du dernier degré de dégénération, et qu'ordinairement il est accompagné d'imperfections ou de défauts essentiels. Dans la race des hommes blancs, ceux qui le sont beaucoup plus que les autres, et dont les cheveux, les sourcils, la barbe, etc., sont naturellement blancs, ont souvent le défaut d'être sourds, et d'avoir en même temps les yeux rouges et foibles; dans la race des noirs, les nègres blancs sont encore d'une nature plus foible et plus défectueuse. Tous les animaux absolument blancs ont ordinairement ces mêmes défauts de l'oreille dure et des yeux rouges: cette sorte de dégénération, quoique plus fréquente dans les animaux domestiques, se montre aussi quelquefois dans les espèces libres, comme dans celles des éléphans, des cerfs, des daims, des guenons, des taupes, des souris; et dans toutes cette couleur est toujours accompagnée de plus ou moins de foiblesse de corps et d'hébétation des sens.

Mais l'espèce sur laquelle le poids de l'esclavage paroît avoir le plus appuyé et fait les impressions les plus profondes, c'est celle du chameau. Il naît avec des loupes sur le dos et des callosités sur la poitrine et sur les genoux: ces callosités sont des plaies évidentes occasionées par le frottement; car elles sont remplies de pus et de sang corrompu. Comme il ne marche jamais qu'avec une grosse charge, la pression du fardeau a commencé par empêcher la libre extension et l'accroissement uniforme des parties musculeuses du dos, ensuite elle a fait gonfler la chair aux endroits voisins; et comme, lorsque le chameau veut se reposer ou dormir, on le contraint d'abord à s'abattre sur ses jambes repliées, et que peu à peu il en prend l'habitude de lui-même, tout le poids de son corps porte, pendant plusieurs heures de suite chaque jour, sur sa poitrine et ses genoux, et la peau de ces parties, pressée, frottée contre la terre, se dépile, se froisse, se durcit et se désorganise. Le lama, qui, comme le chameau, passe sa vie sous le fardeau, et ne se repose aussi qu'en s'abattant sur la poitrine, a de semblables callosités qui se perpétuent de même par la génération. Les babouins et les guenons, dont la posture la plus ordinaire est d'être assis, soit en veillant, soit en dormant, ont aussi des callosités au dessous de la région des fesses, et cette peau calleuse est même devenue inhérente aux os du derrière contre lesquels elle est continuellement pressée par le poids du corps; mais ces callosités des babouins et des guenons sont sèches et saines, parce qu'elles ne proviennent pas de la contrainte des entraves ni du faix accablant d'un poids étranger, et qu'elles ne sont au contraire que les effets des habitudes naturelles de l'animal, qui se tient plus volontiers et plus long-temps assis que dans aucune autre situation. Il en est de ces callosités comme de la double semelle de peau que nous portons sous nos pieds; cette semelle est une callosité naturelle que notre habitude constante à marcher ou rester debout rend plus ou moins épaisse, ou plus ou moins dure, selon le plus ou moins de frottement que nous faisons éprouver à la plante de nos pieds.

Les animaux sauvages n'étant pas immédiatement soumis à l'empire de l'homme, ne sont pas sujets à d'aussi grandes altérations que les animaux domestiques; leur nature paroît varier suivant les différens climats, mais nulle part elle n'est dégradée. S'ils étoient absolument les maîtres de choisir leur climat et leur nourriture, ces altérations seroient encore moindres: mais comme de tout temps ils ont été chassés, relégués par l'homme, ou même par ceux d'entre eux qui ont le plus de force et de méchanceté, la plupart ont été contraints de fuir, d'abandonner leur pays natal et de s'habituer dans des terres moins heureuses. Ceux dont la nature s'est trouvée assez flexible pour se prêter à cette nouvelle situation se sont répandus au loin, tandis que les autres n'ont eu d'autre ressource que de se confiner dans les déserts voisins de leur pays. Il n'y a au-

cune espèce d'animal qui, comme celle de l'homme, se trouve généralement partout sur la surface de la terre : les unes, et en grand nombre, sont bornées aux terres méridionales de l'ancien continent; les autres, aux parties méridionales du Nouveau-Monde; d'autres, en moindre quantité, sont confinées dans les terres du Nord, et, au lieu de s'étendre vers les contrées du Midi, elles ont passé d'un continent à l'autre par des routes jusqu'à ce jour inconnues; enfin quelques autres espèces n'habitent que certaines montagnes ou certaines vallées, et les altérations de leur nature sont en général d'autant moins sensibles qu'elles sont plus confinées.

Le climat et la nourriture ayant peu d'influence sur les animaux libres, et l'empire de l'homme en ayant encore moins, leurs principales variétés viennent d'une autre cause; elles sont relatives à la combinaison du nombre dans les individus, tant de ceux qui produisent que de ceux qui sont produits. Dans les espèces, comme celle du chevreuil, où le mâle s'attache à sa femelle et ne la change pas, les petits démontrent la constante fidélité de leurs parens par leur entière ressemblance entre eux : dans celles au contraire où les femelles changent souvent de mâle, comme dans celle du cerf, il se trouve des variétés assez nombreuses; et, comme dans toute la nature il n'y a pas un seul individu qui soit parfaitement ressemblant à un autre, il se trouve d'autant plus de variétés dans les animaux, que le nombre de leur produit est plus grand et plus fréquent. Dans les espèces où la femelle produit cinq ou six petits, trois ou quatre fois par an, de mâles différens, il est nécessaire que le nombre des variétés soit beaucoup plus grand que dans celles où le produit est annuel et unique : aussi les espèces inférieures, les petits animaux qui tous produisent plus souvent et en plus grand nombre que ceux des espèces majeures, sont-elles sujettes à plus de variétés. La grandeur du corps, qui ne paroît être qu'une quantité relative, a néanmoins des attributs positifs et des droits réels dans l'ordonnance de la nature; le grand y est aussi fixe que le petit y est variable; on pourra s'en convaincre aisément par l'énumération que nous allons faire des variétés des grands et des petits animaux.

Le sanglier a pris en Guinée des oreilles très-longues et couchées sur le dos; à la Chine, un gros ventre pendant et des jambes fort courtes; au cap Vert, et dans d'autres endroits, des défenses très-grosses, et tournées comme des cornes de bœuf; dans l'état de domesticité, il a pris partout des oreilles à demi pendantes, et des soies blanches dans les pays froids ou tempérés. Je ne compte ni le pecari ni le babiroussa dans les variétés de l'espèce du sanglier, parce qu'ils ne sont ni l'un ni l'autre de cette espèce, quoiqu'ils en approchent de plus près que d'aucune autre.

Le cerf, dans les pays montueux, secs, et chauds, tels que la Corse et la Sardaigne, a perdu la moitié de sa taille, et a pris un pelage brun avec un bois noirâtre; dans les pays froids et humides, comme en Bohème et aux Ardennes, sa taille s'est agrandie, son pelage et son bois sont devenus d'un brun presque noir, son poil s'est allongé au point de former une longue barbe au menton. Dans le nord de l'autre continent, le bois du cerf s'est étendu et ramifié par des andouillers courbes. Dans l'état de domesticité, le pelage change du fauve au blanc; et, à moins que le cerf ne soit en liberté et dans de grands espaces, ses jambes se déforment et se courbent. Je ne compte pas l'axis dans les variétés de l'espèce du cerf; il approche plus de celle du daim, et n'en est peut-être qu'une variété.

On auroit peine à se décider sur l'origine de l'espèce du daim; il n'est nulle part entièrement domestique, ni nulle part absolument sauvage; il varie assez indifféremment et partout du fauve au pie et du pie au blanc : son bois et sa queue sont aussi plus grands et plus longs suivant les différentes races, et sa chair est bonne ou mauvaise selon le terrain et le climat. On le trouve comme le cerf dans les deux continens, et il paroît être plus grand en Virginie et dans les autres provinces de l'Amérique tempérée, qu'il ne l'est en Europe. Il en est de même du chevreuil, il est plus grand dans le nouveau que dans l'ancien continent : mais, au reste, toutes ses variétés se réduisent à quelques différences dans la couleur du poil, qui change du fauve au brun; les plus grands chevreuils sont ordinairement fauves, et les petits sont bruns. Ces deux espèces, le chevreuil et le daim, sont les seuls de tous les animaux communs aux deux continens, qui soient plus grands et plus forts dans le nouveau que dans l'ancien.

L'âne a subi peu de variétés, même dans sa condition de servitude la plus dure; car sa nature est dure aussi, et résiste également aux mauvais traitemens et aux incommodités d'un climat fâcheux et d'une nourriture

grossière. Quoiqu'il soit originaire des pays chauds, il peut vivre et même se multiplier sans les soins de l'homme dans les climats tempérés. Autrefois il y avoit des onagres ou ânes sauvages dans tous les déserts de l'Asie mineure : aujourd'hui ils y sont plus rares, et on ne les trouve en grande quantité que dans ceux de la Tartarie. Le mulet de Daourie, appelé *czigithai* par les Tartares Mongoux, est probablement le même animal que l'onagre des autres provinces de l'Asie ; il n'en differe que par la longueur et les couleurs du poil, qui, selon M. Bell, paroît ondé de brun et de blanc. Ces onagres czigithais se trouvent dans les forêts de la Tartarie jusqu'aux cinquante-unième et cinquante-deuxième degrés ; et il ne faut pas les confondre avec les zèbres, dont les couleurs sont bien plus vives et bien autrement tranchées, et qui d'ailleurs forment une espèce particuliere presque aussi différente de celle de l'âne que de celle du cheval. La seule dégénération remarquable dans l'âne en domesticité, c'est que sa peau s'est ramollie et qu'elle a perdu les petits tubercules qui se trouvent semés sur la peau de l'onagre, de laquelle les Levantins font le cuir grenu qu'on appelle *chagrin*.

Le lièvre est d'une nature flexible et ferme en même temps, car il est répandu dans presque tous les climats de l'ancien continent, et partout il est à très-peu près le même : seulement son poil blanchit pendant l'hiver dans les climats très-froids, et il reprend en été sa couleur naturelle, qui ne varie que du fauve au roux. La qualité de la chair varie de même ; les lièvres les plus rouges sont toujours les meilleurs à manger. Mais le lapin, sans être d'une nature aussi flexible que le lièvre, puisqu'il est beaucoup moins répandu, et que même il paroît confiné à de certaines contrées, est néanmoins sujet à plus de variétés, parce que le lièvre est sauvage partout, au lieu que le lapin est presque partout à demi domestique. Les lapins clapiers ont varié par la couleur du fauve au gris, au blanc, au noir ; ils ont aussi varié par la grandeur, la quantité, la qualité du poil. Cet animal, qui est originaire d'Espagne, a pris en Tartarie une queue longue, en Syrie du poil touffu et pelotonné comme du feutre, etc. On trouve quelquefois des lièvres noirs dans les pays froids. On prétend aussi qu'il y a dans la Norwége, et dans quelques autres provinces du Nord, des lievres qui ont des cornes. M. Klein a fait graver deux de ces lièvres cornus. Il est aisé de juger, à l'inspection des figures, que ces cornes sont des bois semblables au bois du chevreuil. Cette variété, si elle existe, n'est qu'individuelle, et ne se manifeste probablement que dans les endroits où le lievre ne trouve point d'herbes, et ne peut se nourrir que de substances ligneuses, d'écorce, de boutons, de feuilles d'arbres, de lichens, etc.

L'élan, dont l'espece est confinée dans le nord des deux continens, est seulement plus petit en Amérique qu'en Europe ; et l'on voit par les énormes bois que l'on a trouvés sous terre en Canada, en Russie, en Sibérie, etc., qu'autrefois ces animaux étoient plus grands qu'ils ne le sont aujourd'hui : peut-être cela vient-il de ce qu'ils jouissoient en toute tranquillité de leurs forêts, et que, n'étant point inquiétés par l'homme, qui n'avoit pas encore pénétré dans ces climats, ils étoient maîtres de choisir leur demeure dans les endroits où l'air, la terre, et l'eau leur convenoient le mieux. Le renne, que les Lapons ont rendu domestique, a, par cette raison, plus changé que l'élan, qui n'a jamais été réduit en servitude. Les rennes sauvages sont plus grands, plus forts, et d'un poil plus noir que les rennes domestiques ; ceux-ci ont beaucoup varié pour la couleur du poil, et aussi pour la grandeur et la grosseur du bois. Cette espèce de lichen ou de grande mousse blanche qui fait la principale nourriture du renne semble contribuer beaucoup par sa qualité à la formation et à l'accroissement du bois, qui proportionnellement est plus grand dans le renne que dans aucune autre espèce ; et c'est peut-être cette même nourriture qui, dans ce climat, produit du bois sur la tête du lièvre, comme sur celle de la femelle du renne ; car dans tous les autres climats il n'y a ni lièvres cornus, ni aucun animal dont la femelle porte du bois comme le mâle.

L'espèce de l'éléphant est la seule sur laquelle l'état de servitude ou de domesticité n'a jamais influé, parce que dans cet état il refuse de produire, et par conséquent de transmettre à son espèce les plaies ou les défauts occasionés par sa condition. Il n'y a dans l'éléphant que des variétés légères et presque individuelles : sa couleur naturelle est le noir ; cependant il s'en trouve de roux et de blancs, mais en très-petit nombre. L'éléphant varie aussi pour la taille suivant la longitude plutôt que la latitude du climat ; car sous la zone torride, dans laquelle il est, pour ainsi dire, renfermé, et sous la même ligne, il s'élève jusqu'à quinze pieds de hauteur dans les contrées orientales de l'Afrique,

tandis que dans les terres occidentales de cette même partie du monde il n'atteint guère qu'à la hauteur de dix ou onze pieds; ce qui prouve que, quoique la grande chaleur soit nécessaire au plein développement de sa nature, la chaleur excessive la restreint et la réduit à de moindres dimensions. Le rhinocéros paroît être d'une taille plus uniforme et d'une grandeur moins variable : il semble ne différer de lui-même que par le caractère singulier qui le fait différer de tous les animaux, par cette grande corne qu'il porte sur le nez; cette corne est simple dans les rhinocéros de l'Asie, et double dans ceux de l'Afrique.

Je ne parlerai point ici des variétés qui se trouvent dans chaque espèce d'animal carnassier, parce qu'elles sont très-légères, attendu que de tous les animaux ceux qui se nourrissent de chair sont les plus indépendans de l'homme, et qu'au moyen de cette nourriture déjà préparée par la nature ils ne reçoivent presque rien des qualités de la terre qu'ils habitent; que d'ailleurs, ayant tous de la force et des armes, ils sont les maîtres du choix de leur terrain, de leur climat, etc.; et que par conséquent les trois causes de changement, d'altération et de dégénération, dont nous avons parlé, ne peuvent avoir sur eux que de très-petits effets.

Mais, après le coup d'œil que l'on vient de jeter sur ces variétés qui nous indiquent les altérations particulières de chaque espèce, il se présente une considération plus importante et dont la vue est bien plus étendue; c'est celle du changement des espèces mêmes, c'est cette dégénération plus ancienne et de tout temps immémoriale, qui paroît s'être faite dans chaque famille, ou, si l'on veut, dans chacun des genres sous lesquels on peut comprendre les espèces voisines et peu différentes entre elles. Nous n'avons dans tous les animaux terrestres que quelques espèces isolées qui, comme celle de l'homme, fassent en même temps espèce et genre; l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, forment des genres ou des espèces simples qui ne se propagent qu'en ligne directe, et n'ont aucune branche collatérale : toutes les autres paroissent former des familles dans lesquelles on remarque ordinairement une souche principale et commune, de laquelle semblent être sorties des tiges différentes et d'autant plus nombreuses que les individus dans chaque espèce sont plus petits et plus féconds.

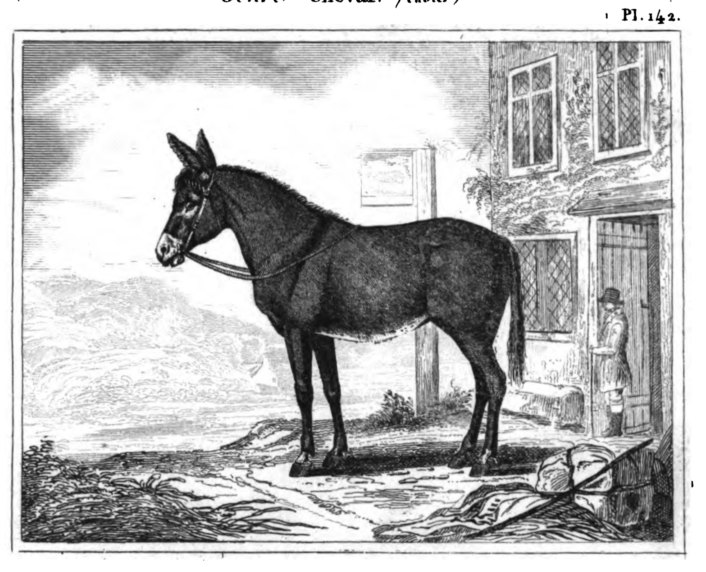
Sous ce point de vue, le cheval, le zèbre, et l'âne, sont tous trois de la même famille : si le cheval est la souche ou le tronc principal, le zèbre et l'âne seront les tiges collatérales; le nombre de leurs ressemblances entre eux étant infiniment plus grand que celui de leurs différences, on peut les regarder comme ne faisant qu'un même genre, dont les principaux caractères sont clairement énoncés et communs à tous trois : ils sont les seuls qui soient vraiment solipèdes, c'est-à-dire qui aient la corne des pieds d'une seule pièce sans aucune apparence de doigts ou d'ongles; et quoiqu'ils forment trois espèces distinctes, elles ne sont cependant pas absolument ni nettement séparées, puisque l'âne produit avec la jument, le cheval avec l'ânesse, et qu'il est probable que si l'on venoit à bout d'apprivoiser le zèbre et d'assouplir sa nature sauvage et récalcitrante, il produiroit aussi avec le cheval et l'âne, comme ils produisent entre eux.

Et ce mulet qu'on a regardé de tout temps comme une production viciée, comme un monstre composé de deux natures, et que par cette raison l'on a jugé incapable de se reproduire lui-même et de former lignée, n'est cependant pas aussi profondément lésé qu'on se l'imagine d'après ce préjugé, puisqu'il n'est pas réellement infécond, et que sa stérilité ne dépend que de certaines circonstances extérieures et particulières. On sait que les mulets ont souvent produit dans les pays chauds; l'on en a même quelques exemples dans nos climats tempérés : mais on ignore si cette génération est jamais provenue de la simple union du mulet et de la mule, ou plutôt si le produit n'en est pas dû à l'union du mulet avec la jument, ou encore à celle de l'âne avec la mule. Il y a deux sortes de mulets : le premier est le grand mulet ou mulet simplement dit, qui provient de la jonction de l'âne à la jument; le second est le petit mulet provenant du cheval et de l'ânesse, que nous appellerons *bardeau* pour le distinguer de l'autre. Les anciens les connoissoient et les distinguoient comme nous par deux noms différens : ils appeloient *mulus* le mulet provenant de l'âne et de la jument; et ils donnoient le nom de *ginnos*, *hunnus*, *burdo*, au mulet provenant du cheval et de l'ânesse. Ils ont assuré que le mulet, *mulus*, produit avec la jument un animal auquel ils donnoient aussi le nom de *ginnus* ou *hinnus* [1]. Ils ont assuré de

[1] Le mot *ginnus* a été employé par Aristote en deux sens : le premier pour désigner généralement un animal imparfait, un avorton, un mulet nain, provenant quelquefois du cheval avec l'ânesse, ou de l'âne avec la jument; et le second pour signifier le produit particulier du mulet et de la jument.

LE MULET

Ordre des Pachydermes *Famille des* Solipèdes.
Genre Cheval. *(Cuvier)*





LE BARDEAU

Ordre des Pachydermes.........*id*....*id*..

même que la mule, *mula*, conçoit assez aisément, mais qu'elle ne peut que rarement perfectionner son fruit; et ils ajoutent que, quoiqu'il y ait des exemples assez fréquens de mules qui ont mis bas, il faut néanmoins regarder cette production comme un prodige. Mais qu'est-ce qu'un prodige de la nature, sinon un effet plus rare que les autres? Le mulet peut donc engendrer, et la mule peut concevoir, porter, et mettre bas dans de certaines circonstances : ainsi il ne s'agiroit que de faire des expériences pour savoir quelles sont ces circonstances, et pour acquérir de nouveaux faits dont on pourroit tirer de grandes lumières sur la dégénération des espèces par le mélange, et par conséquent sur l'unité ou la diversité de chaque genre. Il faudroit, pour réussir à ces expériences, donner le mulet à la mule, à la jument, et à l'ânesse; faire la même chose avec le bardeau, et voir ce qui résulteroit de ces six accouplemens différens. Il faudroit aussi donner le cheval et l'âne à la mule, et faire la même chose pour la petite mule ou femelle du bardeau. Ces épreuves, quoique assez simples, n'ont jamais été tentées dans la vue d'en tirer des lumières; et je regrette de n'être pas à portée de les exécuter : je suis persuadé qu'il en résulteroit des connoissances que je ne fais qu'entrevoir, et que je ne puis donner que comme des présomptions. Je crois, par exemple, que, de tous ces accouplemens, celui du mulet et de la femelle bardeau, et celui du bardeau et de la mule, pourroient bien manquer absolument; que celui du mulet et de la mule, et celui du bardeau et de sa femelle, pourroient peut-être réussir, quoique bien rarement : mais en même temps, je présume que le mulet produiroit avec la jument plus certainement qu'avec l'ânesse, et le bardeau plus certainement avec l'ânesse qu'avec la jument; qu'enfin le cheval et l'âne pourroient peut-être produire avec les deux mules, mais l'âne plus sûrement que le cheval. Il faudroit faire ces épreuves dans un pays aussi chaud pour le moins que l'est notre Provence, et prendre des mulets de sept ans, des chevaux de cinq, et des ânes de quatre ans, parce qu'il y a cette différence dans ces trois animaux pour les âges de la pleine puberté.

Voici les raisons d'analogie sur lesquelles sont fondées les présomptions que je viens d'indiquer. Dans l'ordonnance commune de la nature, ce ne sont pas les mâles, mais les femelles, qui constituent l'unité des espèces : nous savons par l'exemple de la brebis, qui peut servir à deux mâles différens et produire également du bouc et du bélier, que la femelle influe beaucoup plus que le mâle sur le spécifique du produit, puisque de ces deux mâles différens il ne naît que des agneaux, c'est-à-dire des individus spécifiquement ressemblans à la mère : aussi le mulet ressemble-t-il plus à la jument qu'à l'âne, et le bardeau plus à l'ânesse qu'au cheval; dès lors le mulet doit produire plus sûrement avec la jument qu'avec l'ânesse, et le bardeau plus sûrement avec l'ânesse qu'avec la jument. De même le cheval et l'âne pourroient peut-être produire avec les deux mules, parce qu'étant femelles elles ont, quoique viciées, retenu chacune plus de propriétés spécifiques que les mulets mâles: mais l'âne doit produire avec elles plus certainement que le cheval, parce qu'on a remarqué que l'âne a plus de puissance pour engendrer, même avec la jument, que n'en a le cheval, car il corrompt et détruit la génération de celui-ci. On peut s'en assurer en donnant d'abord le cheval étalon à des jumens, et en leur donnant le lendemain, ou même quelques jours après, l'âne au lieu du cheval; ces jumens produiront presque toujours des mulets, et non pas des chevaux. Cette observation, qui mériteroit bien d'être constatée dans toutes ses circonstances, paroît indiquer que la souche ou tige principale de cette famille pourroit bien être l'âne et non pas le cheval, puisque l'âne le domine dans la puissance d'engendrer, même avec sa femelle; d'autant que le contraire n'arrive pas lorsqu'on donne l'âne en premier et le cheval en second à la jument; celui-ci ne corrompt pas la génération de l'âne, car le produit est presque toujours un mulet : d'autre côté, la même chose n'arrive pas quand on donne l'âne en premier et le cheval en second à l'ânesse; car celui-ci ne corrompt ni ne détruit la génération de l'âne. Et à l'égard des accouplemens des mulets entre eux, je les ai présumés stériles, parce que de deux natures déjà lésées pour la génération, et qui par leur mélange ne pourroient manquer de se léser davantage, on ne doit attendre qu'un produit tout-à-fait vicié ou absolument nul.

Par le mélange du mulet avec la jument, du bardeau avec l'ânesse, et par celui du cheval et de l'âne avec les mules, on obtiendroit des individus qui remonteroient à l'espèce et ne seroient plus que des demi-mulets, lesquels non seulement auroient, comme leurs parens, la puissance d'engendrer avec ceux de leur espèce originaire, mais peut-

être même auroient la faculté de produire entre eux, parce que, n'étant plus lésés qu'à demi, leur produit ne seroit pas plus vicié que ne le sont les premiers mulets; et si l'union de ces demi-mulets étoit encore stérile, ou que le produit en fût et rare et difficile, il me paroît certain qu'en les rapprochant encore d'un degré de leur espèce originaire, les individus qui en résulteroient et qui ne seroient plus lésés qu'au quart, produiroient entre eux, et formeroient une nouvelle tige, qui ne seroit précisément ni celle du cheval, ni celle de l'âne. Or, comme tout ce qui peut être a été amené par le temps, et se trouve ou s'est trouvé dans la nature, je suis tenté de croire que le mulet fécond dont parlent les anciens, et qui, du temps d'Aristote, existoit en Syrie dans les terres au delà de celles des Phéniciens, pouvoit bien être une race de ces demi-mulets ou de ces quarts de mulet qui s'étoit formée par les mélanges que nous venons d'indiquer; car Aristote dit expressément que ces mulets féconds ressembloient en tout, et autant qu'il est possible, aux mulets inféconds: il les distingue aussi clairement des *onagres* ou *ânes sauvages*, dont il fait mention dans le même chapitre, et par conséquent on ne peut rapporter ces animaux qu'à des mulets peu viciés, et qui auroient conservé la faculté de reproduire. Il se pourroit encore que le mulet fécond de Tartarie, le *czigithai* dont nous avons parlé, ne fût pas l'*onagre* ou *âne sauvage*, mais ce même mulet de Phénicie, dont la race peut-être s'est maintenue jusqu'à ce jour; le premier voyageur qui pourra les comparer confirmera ou détruira cette conjecture. Et le zèbre lui-même, qui ressemble plus au mulet qu'au cheval et qu'à l'âne, pourroit bien avoir eu une pareille origine; la régularité contrainte et symétrique des couleurs de son poil, qui sont alternativement toujours disposées par bandes noires et blanches, paroît indiquer qu'elles proviennent de deux espèces différentes, qui dans leur mélange se sont séparées autant qu'il étoit possible; car dans aucun de ses ouvrages la nature n'est aussi tranchée et aussi peu nuancée que sur la robe du zèbre, où elle passe brusquement et alternativement du blanc au noir et du noir au blanc, sans aucun intermède dans toute l'étendue du corps de l'animal.

Quoi qu'il en soit, il est certain, par tout ce que nous venons d'exposer, que les mulets en général, qu'on a toujours accusés d'impuissance et de stérilité, ne sont cependant ni réellement stériles, ni généralement inféconds; et que ce n'est que dans l'espèce particulière du mulet provenant de l'âne et du cheval que cette stérilité se manifeste, puisque le mulet qui provient du bouc et de la brebis est aussi fécond que sa mère ou son père; puisque, dans les oiseaux, la plupart des mulets qui proviennent d'espèces différentes ne sont point inféconds : c'est donc dans la nature particulière du cheval et de l'âne qu'il faut chercher les causes de l'infécondité des mulets qui en proviennent, et, au lieu de supposer la stérilité comme un défaut général et nécessaire dans tous les mulets, la restreindre au contraire au seul mulet provenant de l'âne et du cheval, et encore donner de grandes limites à cette restriction, attendu que ces mêmes mulets peuvent devenir féconds dans de certaines circonstances, et surtout en se rapprochant d'un degré de leur espèce originaire.

Les mulets qui proviennent du cheval et de l'âne ont les organes de la génération tout aussi complets que les autres animaux : il ne manque rien au mâle, rien à la femelle; ils ont une grande abondance de liqueur séminale; et comme l'on ne permet guère aux mâles de s'accoupler, ils ont souvent si pressés de la répandre, qu'ils se couchent sur le ventre pour se frotter entre leurs pieds de devant qu'ils replient sous la poitrine : ces animaux sont donc pourvus de tout ce qui est nécessaire à l'acte de la génération; ils sont même très-ardens, et par conséquent très-indifférens sur le choix; ils ont à peu près la même véhémence de goût pour la mule, pour l'ânesse, et pour la jument; il n'y a donc nulle difficulté pour les accouplemens. Mais il faudroit des attentions et des soins particuliers, si l'on vouloit rendre ces accouplemens prolifiques : la trop grande ardeur, surtout dans les femelles, est ordinairement suivie de la stérilité, et la mule est au moins aussi ardente que l'ânesse : or l'on sait que celle-ci rejette la liqueur séminale du mâle, et que, pour la faire retenir et produire, il faut lui donner des coups ou lui jeter de l'eau sur la croupe, afin de calmer les convulsions d'amour qui subsistent après l'accouplement, et qui sont la cause de cette réjaculation. L'ânesse et la mule tendent donc toutes deux par leur trop grande ardeur à la stérilité. L'âne et l'ânesse y tendent encore par une autre cause; comme ils sont originaires des climats chauds, le froid s'oppose à leur génération, et c'est par cette raison qu'on attend les chaleurs de l'été pour les faire accoupler; lorsqu'on les laisse joindre dans d'autres

temps et surtout en hiver, il est rare que l'imprégnation suive l'accouplement même réitéré; et ce choix du temps qui est nécessaire au succès de leur génération, l'est aussi pour la conservation du produit; il faut que l'ânon naisse dans un temps chaud, autrement il périt ou languit; et comme la gestation de l'ânesse est d'un an, elle met bas dans la même saison qu'elle a conçu: ceci prouve assez combien la chaleur est nécessaire, non seulement à la fécondité, mais même à la pleine vie de ces animaux. C'est encore par cette même raison de la trop grande ardeur de la femelle qu'on lui donne le mâle presque immédiatement après qu'elle a mis bas; on ne lui laisse que sept ou huit jours de repos ou d'intervalle entre l'accouchement et l'accouplement: l'ânesse, affoiblie par sa couche, est alors moins ardente; les parties n'ont pas pu, dans ce petit espace de temps, reprendre toute leur roideur; au moyen de quoi la conception se fait plus sûrement que quand elle est en pleine force et que son ardeur la domine. On prétend que dans cette espèce, comme dans celle du chat, le tempérament de la femelle est encore plus ardent et plus fort que celui du mâle: cependant l'âne est un grand exemple en ce genre; il peut aisément saillir sa femelle, ou une autre, plusieurs jours de suite et plusieurs fois par jour; les premières jouissances, loin d'éteindre, ne font qu'allumer son ardeur; on en a vu s'excéder sans y être incités autrement que par la force de leur appétit naturel; on en a vu mourir sur le champ de bataille, après onze ou douze conflits réitérés presque sans intervalle, et ne prendre, pour subvenir à cette grande et rapide dépense, que quelques pintes d'eau. Cette même chaleur qui le consume est trop vive pour être durable; l'âne-étalon est bientôt hors de combat et même de service, et c'est peut-être par cette raison que l'on a prétendu que la femelle est plus forte et vit plus long-temps que le mâle: ce qu'il y a de certain, c'est qu'avec les ménagemens que nous avons indiqués, elle peut vivre trente ans, et produire tous les ans pendant toute sa vie; au lieu que le mâle, lorsqu'on ne le contraint pas à s'abstenir de femelles, abuse de ses forces au point de perdre en peu d'années la puissance d'engendrer.

L'âne et l'ânesse tendent donc tous deux à la stérilité par des propriétés communes, et aussi par des qualités différentes; le cheval et la jument y tendent de même par d'autres voies. On peut donner l'étalon à la jument neuf ou dix jours après qu'elle a mis bas, et elle peut produire cinq ou six ans de suite; mais après cela elle devient stérile. Pour entretenir sa fécondité, il faut mettre un intervalle d'un an entre chacune de ses portées, et la traiter différemment de l'ânesse; au lieu de lui donner l'étalon après qu'elle a mis bas, il faut le lui réserver pour l'année suivante, et attendre le temps où sa chaleur se manifeste par les humeurs qu'elle jette; et même avec ces attentions, il est rare qu'elle soit féconde au delà de l'âge de vingt ans. D'autre côté, le cheval, quoique moins ardent et plus délicat que l'âne, conserve néanmoins plus long-temps la faculté d'engendrer. On a vu de vieux chevaux qui n'avoient plus la force de monter la jument sans l'aide du palefrenier, trouver leur vigueur dès qu'ils étoient placés, et engendrer à l'âge de trente ans. La liqueur séminale est non seulement moins abondante, mais beaucoup moins stimulante dans le cheval que dans l'âne; car souvent le cheval s'accouple sans la répandre, surtout si on lui présente la jument avant qu'il la cherche: il paroît triste dès qu'il a joui, et il lui faut d'assez grands intervalles de temps pour que son ardeur renaisse. D'ailleurs il s'en faut bien que dans cette espèce tous les accouplemens, même les plus consommés, soient prolifiques: il y a des jumens naturellement stériles, et d'autres en plus grand nombre qui sont très-peu fécondes; il y a aussi des étalons qui, quoique vigoureux en apparence, n'ont que peu de puissance réelle. Nous pouvons ajouter à ces raisons particulières une preuve plus évidente et plus générale du peu de fécondité dans les espèces du cheval et de l'âne; ce sont de tous les animaux domestiques ceux dont l'espèce, quoique la plus soignée, est la moins nombreuse; dans celles du bœuf, de la brebis, de la chèvre, et surtout dans celles du cochon, du chien, et du chat, les individus sont dix et peut-être cent fois plus nombreux que dans celles du cheval et de l'âne: ainsi leur peu de fécondité est prouvée par le fait, et l'on doit attribuer à toutes ces causes la stérilité des mulets qui proviennent du mélange de ces deux espèces naturellement peu fécondes. Dans les espèces, au contraire, qui, comme celle de la chèvre et celle de la brebis, sont plus nombreuses et par conséquent plus fécondes, les mulets provenant de leur mélange ne sont pas stériles, et remontent pleinement à l'espèce originaire dès la première génération; au lieu qu'il faudroit deux, trois, et

peut-être quatre générations pour que le mulet provenant du cheval et de l'âne pût parvenir à ce même degré de réhabilitation de nature.

On a prétendu que de l'accouplement du taureau et de la jument il résultoit une autre sorte de mulet : Columelle est, je crois, le premier qui en ait parlé; Gesner le cite et ajoute qu'il a entendu dire qu'il se trouvoit de ces mulets auprès de Grenoble, et qu'on les appelle en françois *jumarts*. J'ai fait venir un de ces jumarts de Dauphiné, j'en ai fait venir un autre des Pyrénées, et j'ai reconnu, tant par l'inspection des parties extérieures que par la dissection des parties intérieures, que ces jumarts n'étoient que des bardeaux, c'est-à-dire des mulets provenant du cheval et de l'ânesse : je crois donc être fondé, tant par cette observation que par l'analogie, à croire que cette sorte de mulet n'existe pas, et que le mot *jumart* n'est qu'un nom chimérique et qui n'a point d'objet réel. La nature du taureau est trop éloignée de celle de la jument pour qu'ils puissent produire ensemble; l'un ayant quatre estomacs, des cornes sur la tête, le pied fourchu, etc., l'autre étant solipède et sans cornes, et n'ayant qu'un seul estomac. Et les parties de la génération étant très-différentes tant par la grosseur que pour les proportions, il n'y a nulle raison de présumer qu'ils puissent se joindre avec plaisir, et encore moins avec succès. Si le taureau avoit à produire avec quelque autre espèce que la sienne, ce seroit avec le buffle, qui lui ressemble par la conformation et par la plupart des habitudes naturelles; cependant nous n'avons pas entendu dire qu'il soit jamais né des mulets de ces deux animaux, qui néanmoins se trouvent ensemble dans plusieurs lieux, soit en domesticité, soit en liberté. Ce que l'on raconte de l'accouplement et du produit du cerf et de la vache m'est à peu près aussi suspect que l'histoire des jumarts, quoique le cerf soit beaucoup moins éloigné, par sa conformation, de la nature de la vache, que le taureau ne l'est de celle de la jument.

Ces animaux qui portent des bois, quoique ruminans et conformés à l'intérieur comme ceux qui portent des cornes, semblent faire un genre, une famille à part, dans laquelle l'élan est la tige majeure, et le renne, le cerf, l'axis, le daim, et le chevreuil sont les branches mineures et collatérales; car il n'y a que ces six espèces d'animaux dont la tête soit armée d'un bois branchu qui tombe et se renouvelle tous les ans; et, indépendamment de ce caractère générique qui leur est commun, ils se ressemblent encore beaucoup par la conformation et par toutes les habitudes naturelles : on obtiendroit donc plutôt des mulets du cerf ou du daim mêlé avec le renne et l'axis, que du cerf et de la vache.

On seroit encore mieux fondé à regarder toutes les brebis et toutes les chèvres comme ne faisant qu'une même famille, puisqu'elles produisent ensemble des mulets qui remontent directement, et dès la première génération, à l'espèce de la brebis; on pourroit même joindre à cette nombreuse famille des brebis et des chèvres celle des gazelles et des bubales, qui ne sont pas moins nombreuses. Dans ce genre, qui contient plus de trente espèces différentes, il paroît que le mouflon, le bouquetin, le chamois, l'antilope, le bubale, le condoma, etc., etc., sont les tiges principales, et que les autres n'en sont que des branches accessoires, qui toutes ont retenu les caractères principaux de la souche dont elles sont issues, mais qui ont en même temps prodigieusement varié par les influences du climat et les différentes nourritures, aussi bien que par l'état de servitude et de domesticité auquel l'homme a réduit la plupart de ces animaux.

Le chien, le loup, le renard, le chacal, et l'isatis, forment un autre genre, dont chacune des espèces est réellement si voisine des autres, et dont les individus se ressemblent si fort, surtout par la conformation intérieure et par les parties de la génération, qu'on a peine à concevoir pourquoi ces animaux ne produisent point ensemble : il m'a paru, par les expériences que j'ai faites sur le mélange du chien avec le loup et avec le renard, que la répugnance à l'accouplement venoit du loup et du renard plutôt que du chien, c'est-à-dire de l'animal sauvage et non pas de l'animal domestique; car les chiennes que j'ai mises à l'épreuve auroient volontiers souffert le renard et le loup, au lieu que la louve et la femelle renard n'ont jamais voulu souffrir les approches du chien. L'état de domesticité semble rendre les animaux plus libertins, c'est-à-dire moins fidèles à leur espèce : il les rend aussi plus chauds et plus féconds; car la chienne peut produire et produit même assez ordinairement deux fois par an, au lieu que la louve et la femelle renard ne portent qu'une fois dans une année; et il est à présumer que les chiens sauvages, c'est-à-dire les chiens qui ont été abandonnés dans des pays déserts, et qui se sont multipliés dans l'île de Juan-Fernan-

dès, dans les montagnes de Saint-Domingue, etc., ne produisent qu'une fois par an, comme le renard et le loup : ce fait, s'il étoit constaté, confirmeroit pleinement l'unité du genre de ces trois animaux qui se ressemblent si fort par la conformation, qu'on ne doit attribuer qu'à quelques circonstances extérieures leur répugnance à se joindre.

Le chien paroît être l'espèce moyenne et commune entre celles du renard et du loup; les anciens nous ont transmis comme deux faits certains, que le chien, dans quelques pays et dans quelques circonstances, produit avec le loup et avec le renard. J'ai voulu le vérifier; et quoique je n'aie pas réussi dans les épreuves que j ai faites à ce sujet, on n'en doit pas conclure que cela soit impossible; car je n'ai pu faire ces essais que sur des animaux captifs, et l'on sait que dans la plupart d'entre eux la captivité seule suffit pour éteindre le désir et pour les dégoûter de l'accouplement, même avec leurs semblables; à plus forte raison cet état forcé doit les empêcher de s'unir avec des individus d'une espèce étrangère : mais je suis persuadé que dans l'état de liberté et de célibat, c'est-à-dire de privation de sa femelle, le chien peut, en effet, s'unir au loup et au renard, surtout si, devenu sauvage, il a perdu son odeur de domesticité, et s est en même temps rapproché des mœurs et des habitudes naturelles de ces animaux. Il n'en est pas de même de l'union du renard avec le loup, je ne la crois guère possible; du moins dans la nature actuelle le contraire paroît démontré par le fait, puisque ces animaux se trouvent ensemble dans le même climat et dans les mêmes terres, et que se soutenant chacun dans leur espèce sans se chercher, sans se mêler, il faudroit supposer une dégénération plus ancienne que la mémoire des hommes pour les réunir à la même espèce : c'est par cette raison que j'ai dit que celle du chien étoit moyenne entre celles du renard et du loup; elle est aussi commune, puisqu'elle peut se mêler avec toutes deux; et si quelque chose pouvoit indiquer qu'originairement toutes trois sont sorties de la même souche, c'est ce rapport commun qui rapproche le renard du loup, et me paroît en réunir les espèces de plus près que tous les autres rapports de conformité dans la figure et l'organisation. Pour réduire ces deux espèces à l'unité, il faut donc remonter à un état de nature plus ancien : mais, dans l'état actuel, on doit regarder le loup et le renard comme les tiges majeures du genre des cinq animaux que nous avons indiqués; le chien, le chacal, et l'isatis n'en sont que les branches latérales, et elles sont placées entre les deux premières; le chacal participe du chien et du loup, et l'isatis du chacal et du renard : aussi paroît-il par un assez grand nombre de témoignages que le chacal et le chien produisent aisément ensemble; et l'on voit, par la description de l'isatis et par l'histoire de ses habitudes naturelles, qu'il ressemble presque entierement au renard par la figure et par le tempérament, qu'il se trouve également dans les pays froids, mais qu'en même temps il tient du chacal le naturel, l'aboiement continu, la voix criarde, et l'habitude d'aller toujours en troupes.

Le chien de berger, que j'ai dit être la souche première de tous les chiens, est en même temps celui qui approche le plus de la figure du renard; il est de la même taille; il a, comme lui, les oreilles droites, le museau pointu, la queue droite et traînante; il approche aussi du renard par la voix, par l'intelligence, et par la finesse de l'instinct : il se peut donc que ce chien soit originairement issu du renard, sinon en ligne droite, au moins en ligne collatérale. Le chien qu'Aristote appelle *canis laconicus*, et qu'il assure provenir du mélange du renard et du chien, pourroit bien être le même que le chien de berger, ou du moins avoir plus de rapport avec lui qu'avec aucun autre chien : on seroit porté à imaginer que l'épithete *laconicus*, qu'Aristote n'interprète pas, n'a été donnée à ce chien que par la raison qu'il se trouvoit en Laconie, province de la Grece, dont Lacédémone étoit la ville principale; mais si l'on fait attention à l'origine de ce chien laconic, que le même auteur dit venir du renard et du chien, on sentira que la race n'en étoit pas bornée au seul pays de Laconie, et qu'elle devoit se trouver également dans tous les pays où il y avoit des renards, et c'est ce qui me fait présumer que l'épithète *laconicus* pourroit bien avoir été employée par Aristote dans le sens moral, c'est-à-dire pour exprimer la brièveté ou le son aigu de la voix; il aura appelé *chien laconic* ce chien provenant du renard, parce qu'il n'aboyoit pas comme les autres chiens, et qu'il avoit la voix courte et glapissante comme celle du renard. Or notre chien de berger est le chien qu'on peut appeler *laconic* à plus juste titre, car c'est celui de tous les chiens dont la voix est la plus brève et la plus rare : d'ailleurs les caractères que donne Aristote à son chien laconic conviennent assez au chien de berger, et c'est ce

qui a achevé de me persuader que c'étoit le même chien. J'ai cru devoir rapporter les passages d'Aristote en entier, afin qu'on juge si ma conjecture est fondée [1].

Le genre des animaux cruels est l'un des plus nombreux et des plus variés ; le mal semble ici, comme ailleurs, se reproduire sous toutes sortes de formes et se revêtir de plusieurs natures. Le lion et le tigre, comme espèces isolées, sont en première ligne ; toutes les autres, savoir, les panthères, les onces, les léopards, les guépards, les lynx, les caracals, les jaguars, les couguars, les ocelots, les servals, les margais, et les chats, ne font qu'une même et méchante famille, dont les différentes branches se sont plus ou moins étendues, et ont plus ou moins varié suivant les différens climats : tous ces animaux se ressemblent par le naturel, quoiqu'ils soient très-différens pour la grandeur et par la figure ; ils ont tous les yeux étincelans, le museau court, et les ongles aigus, courbés, et rétractiles ; ils sont tous nuisibles, féroces, indomptables ; le chat, qui en est la dernière et la plus petite espèce, quoique réduit en servitude, n'en est ni moins perfide ni moins volontaire ; le chat sauvage a conservé le caractère de la famille ; il est aussi cruel, aussi méchant, aussi déprédateur en petit, que ses consanguins le sont en grand ; ils sont tous également carnassiers, également ennemis des autres animaux. L'homme, avec toutes ses forces, n'a jamais pu les détruire ; on a de tout temps employé contre eux le feu, le fer, le poison, les piéges : mais comme tous les individus multiplient beaucoup, et que les espèces elles-mêmes sont fort multipliées, les efforts de l'homme se sont bornés à les faire reculer et à les resserrer dans les déserts, dont ils ne sortent jamais sans répandre la terreur et causer autant de dégât que d'effroi. Un seul tigre échappé de sa forêt suffit pour alarmer tout un peuple et le forcer à s'armer ; que seroit-ce si ces animaux sanguinaires arrivoient en troupe, et s'ils s'entendoient, comme les chiens sauvages ou les chacals, dans leurs projets de déprédation ! La nature a donné cette intelligence aux animaux timides : mais heureusement les animaux fiers sont tous solitaires ; ils marchent seuls et ne consultent que leur courage, c'est-à-dire la

1. « Laconici ex vulpe et cane generantur. » (*Hist. anim.*, lib. VIII, cap. 28.) « Canum genera plura sunt. Coit laconicum mense suæ ætatis octavo, et crus jam circa id tempus attolentes nonnulli urinam reddunt.... Gerunt laconicæ canes uterum parte sextâ anni, hoc est, sexagenis diebus aut uno vel altero, plus minusvè. Catelli cæci gignuntur, nec antè duodecimam diem visum accipiunt. Coeunt canes posteaquàm pepererunt sexto mense, nec citiùs. Sunt quæ parte quintâ anni uterum ferunt, hoc est, duobus et septuaginta diebus, quarum catelli duodecim diebus luce carent : nonnullæ quartâ parte anni, hoc est, tribus mensibus ferunt, quarum catelli diebus decem et septem luce carent. Lac antè diebus quinque quàm pariant, habent canes magnâ ex parte ; verùm nonnullis etiam septem aut quatuor diebus anticipat : utile, statim ut pepererunt, est : genus laconicum post coitum diebus trigenta habere lac incipit.... Parit canis duodecim complurimùm, sed magnâ ex parte quinque aut sex. Unum etiam aliquam peperisse certum est : laconicæ ex magnâ parte octo pariunt. Coeunt quandiù vivunt et mares et feminæ : peculiare generis laconici est ut cùm laborarint, coire meliùs quàm per otium possint. Vivit in hoc eodem genere mas ad annos decem, femina ad duodecim : cæteri canes maximâ quidem ex parte ad annos quatuordecim ; sed nonnulli vel ad vigenti protrahunt vitam.... Laconici sanè generis feminæ, quia minùs laborant quàm mares, vivaciores maribus sunt ; at verò in cæteris ; et si non latè admodùm constat, tamen mares vivaciores sunt. » (*Id.*, lib. VI, c. 20.) « Feminam et marem natura distinxit moribus : sunt enim feminæ moribus mollioribus, mitescunt celeriùs et manum faciliùs patiuntur ; discunt etiam imitanturque ingeniosiùs, ut in genere canum laconico feminas esse sagaciores quàm mares apertum est. Moloticum etiam genus venaticum nihilo à cæteris discrepat, at pecuarium longè et magnitudine et fortitudine contrà belluas præstat : insignes verò animo et industriâ qui ex utroque, moloticum et laconicum, proderunt. » (*Id.*, lib. IX, cap. 1.)

Il faut observer que le mot *genus* ne doit pas s'interpréter ici par celui d'*espèce*, mais par le mot *race*. Aristote y distingue trois races de chiens : *laconicus*, *moloticus* et *pecuarius*. Le *moloticus*, qu'il appelle aussi *venaticus*, est vraisemblablement notre levrier, qui, dans la Grèce et l'Asie mineure, est le chien de chasse ordinaire ; le *pecuarius*, qu'il dit excéder de beaucoup les autres chiens par la grandeur et par la force, est sans doute le mâtin, dont on se sert pour la garde et la défense du bétail contre les bêtes féroces ; et le *laconicus*, duquel il ne désigne pas l'emploi, et qu'il dit seulement être un chien de travail et d'industrie, et qui est de plus petite taille que le *pecuarius*, ne peut être que le chien de berger, qui travaille en effet beaucoup à ranger, contenir et conduire les moutons, et qui est plus industrieux, plus attentif et plus soigneux que tous les autres chiens. Mais ce n'est pas là ce qu'il y a de plus difficile à entendre dans ces passages d'Aristote, c'est ce qu'il dit de la différente durée de la gestation dans les différentes races de chiens, dont, selon lui, les uns portent deux mois, les autres portent deux mois et demi, et les autres, trois mois : car tous nos chiens, de quelque race qu'ils soient, ne portent également que pendant environ neuf semaines, c'est-à-dire soixante-un, soixante-deux ou soixante-trois jours, et je ne sache pas qu'on ait remarqué de plus grandes différences de temps que celle de ces trois ou quatre jours : mais Aristote pouvoit en savoir sur cela plus que nous ; et si ces faits qu'il a avancés sont vrais, il en résulteroit un rapprochement bien plus grand de certains chiens avec le loup ; car les chasseurs assurent que la louve porte trois mois, ou trois mois et demi.

confiance qu'ils ont en leur force. Aristote avoit remarqué avant nous que, de tous les animaux qui ont des griffes, c'est-à-dire des ongles crochus et rétractiles, aucun n'étoit sociable, aucun n'alloit en troupe : cette observation, qui ne portoit alors que sur quatre ou cinq espèces, les seules de ce genre qui fussent connues de son temps, s'est étendue et trouvée vraie sur dix ou douze autres espèces qu'on a découvertes depuis. Les autres animaux carnassiers, tels que les loups, les renards, les chiens, les chacals, les isatis, qui n'ont point de griffes, mais seulement des ongles droits, vont pour la plupart en troupe, et sont tous timides et même lâches.

En comparant ainsi tous les animaux et les rappelant chacun à leur genre, nous trouverons que les deux cents espèces dont nous avons donné l'histoire peuvent se réduire à un assez petit nombre de familles ou souches principales, desquelles il n'est pas impossible que toutes les autres soient issues.

Et, pour mettre de l'ordre dans cette réduction, nous séparerons d'abord les animaux des deux continens; et nous observerons qu'on peut réduire à quinze genres et à neuf espèces isolées, non seulement tous les animaux qui sont communs aux deux continens, mais encore tous ceux qui sont propres et particuliers à l'ancien. Ces genres sont, 1° celui des solipèdes proprement dits, qui contient le cheval, le zèbre, l'âne, avec les mulets féconds et inféconds; 2° celui des grands pieds fourchus à cornes creuses, savoir, le bœuf et le buffle, avec toutes leurs variétés; 3° la grande famille des petits pieds fourchus à cornes creuses, tels que les brebis, les chèvres, les gazelles, les chevrotains, et toutes les autres espèces qui participent de leur nature; 4° celle des pieds fourchus à cornes pleines ou bois solides, qui tombent et qui se renouvellent tous les ans; cette famille contient l'élan, le renne, le cerf, le daim, l'axis, et le chevreuil; 5° celle des pieds fourchus ambigus, qui est composée du sanglier et de toutes les variétés du cochon, telles que celui de Siam à ventre pendant, celui de Guinée à longues oreilles pointues et couchées sur le dos, celui des Canaries à grosses et longues défenses, etc.; 6° le genre très-étendu des fissipèdes carnassiers à griffes, c'est-à-dire à ongles crochus et rétractiles, dans lequel on doit comprendre les panthères, les léopards, les guépards, les onces, les servals, et les chats, avec toutes leurs variétés; 7° celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractiles, qui contient le loup, le renard, le chacal, l'isatis, et le chien, avec toutes leurs variétés; 8° celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractiles, avec une poche sous la queue : ce genre est composé de l'hyène, de la civette, du zibet, de la genette, du blaireau, etc.; 9° celui des fissipèdes carnassiers à corps très-allongé avec cinq doigts à chaque pied, et le pouce ou premier ongle séparé des autres doigts : ce genre est composé des fouines, martes, putois, furets, mangoustes, belettes, vansires, etc.; 10° la nombreuse famille des fissipèdes qui ont deux grandes dents incisives à chaque mâchoire et point de piquans sur le corps : elle est composée des lièvres, des lapins, et de toutes les espèces d'écureuils, de loirs, de marmottes et de rats; 11° celui des fissipèdes dont le corps est couvert de piquans, tels que les porcs-épics et les hérissons; 12° celui des fissipèdes couverts d'écailles, les pangolins et les phatagins; 13° le genre des fissipèdes amphibies, qui contient la loutre, le castor, le desman, les morses, et les phoques; 14° le genre des quadrumanes, qui contient les singes, les babouins, les guenons, les makis, les loris, etc.; 15° enfin celui des fissipèdes ailés, qui contient les roussettes et les chauve-souris, avec toutes leurs variétés. Les neuf espèces isolées sont l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le lion, le tigre, et la taupe, qui toutes sont aussi sujettes à un plus ou moins grand nombre de variétés.

De ces quinze genres et de ces neuf espèces isolées, deux espèces et sept genres sont communs aux deux continens : les deux espèces sont l'ours et la taupe; et les sept genres sont, 1° celui des grands pieds fourchus à cornes creuses, car le bœuf se retrouve en Amérique sous la forme du bison; 2° celui des pieds fourchus à bois solides, car l'élan se trouve au Canada sous le nom d'*orignal*, le renne sous celui de *caribou*, et l'on trouve aussi dans presque toutes les provinces de l'Amérique septentrionale des cerfs, des daims, et des chevreuils; 3° celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractiles, car le loup et le renard se trouvent dans le Nouveau-Monde comme dans l'ancien; 4° celui des fissipèdes à corps très-allongé; la fouine, la marte, le putois se trouvent en Amérique comme en Europe; 5° l'on y trouve aussi une partie du genre des fissipèdes qui ont deux grandes dents incisives à chaque mâchoire, les écureuils, les marmottes, les rats, etc.; 6° celui des fissipèdes amphibies; les morses, les pho-

ques, les castors, et les loutres existent dans le nord du nouveau continent, comme dans celui de l'ancien; 7° le genre des fissipèdes ailés y existe aussi en partie, car on y trouve des chauve-souris et des vampires, qui sont des espèces de roussettes.

Il ne reste donc que huit genres et cinq espèces isolées qui soient propres et particuliers à l'ancien continent : ces huit genres ou familles sont, 1° celle des solipèdes proprement dits; car on n'a trouvé ni chevaux, ni ânes, ni zèbres, ni mulets, dans le Nouveau-Monde; 2° celle des petits pieds fourchus à cornes creuses; car il n'existoit en Amérique ni brebis, ni chèvres, ni gazelles, ni chevrotains; 3° la famille des cochons; car l'espèce du sanglier ne s'est point trouvée dans le Nouveau-Monde, et quoique le pecari avec ses variétés doive se rapporter à cette famille, il en diffère cependant par des caractères assez remarquables pour qu'on puisse l'en séparer; 4° il en est encore de même de la famille des animaux carnassiers à ongles rétractiles : on n'a trouvé en Amérique ni panthères, ni léopards, ni guépards, ni onces, ni servals; et quoique les jaguars, couguars, ocelots, et margais, paroissent être de cette famille, il n'y a aucune de ces espèces du Nouveau-Monde qui se trouve dans l'ancien continent, et réciproquement aucune espèce de l'ancien continent qui se soit trouvée dans le nouveau; 5° il en est encore de même du genre des fissipèdes dont le corps est couvert de piquans; car, quoique le coendou et l'urson soient très-voisins de ce genre, ces espèces sont néanmoins très-différentes de celles des porcs-épics et des hérissons; 6° le genre des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractiles, avec une poche sous la queue; car l'hyène, les civettes et les blaireaux n'existoient point en Amérique; 7° les genres des quadrumanes; car l'on n'a trouvé en Amérique ni singes, ni babouins, ni guenons, ni makis; et les sapajous, sagouins, sarigues, marmoses, etc., quoique quadrumanes, diffèrent de tous ceux de l'ancien continent; 8° celui des fissipèdes couverts d'écailles : le pangolin ni le phatagin ne se sont point trouvés en Amérique; et les fourmiliers, auxquels on peut les comparer, sont couverts de poil, et en diffèrent trop pour qu'on puisse les réunir à la même famille.

Des neuf espèces isolées, sept, savoir, l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le lion, et le tigre, ne se trouvent que dans l'ancien monde; et deux, savoir, l'ours et la taupe, sont communes aux deux continens.

Si nous faisons de même le dénombrement des animaux propres et particuliers au Nouveau-Monde, nous trouverons qu'il y en a environ cinquante espèces différentes, que l'on peut réduire à dix genres et quatre espèces isolées. Ces quatre espèces sont le tapir, le cabiai, le lama, et le pecari : encore n'y a-t-il que l'espèce du tapir qui soit absolument isolée; car celle du pecari a des variétés, et l'on peut réunir la vigogne au lama, et peut-être le cochon-d'Inde au cabiai. Les dix genres sont, 1° les sapajous, huit espèces; 2° les sagouins, six espèces; 3° les philandres ou sarigues, marmoses, cayopollins, phalangers, tarsiers, etc.; 4° les jaguars, couguars, ocelots, margais, etc.; 5° les coatis, trois ou quatre especes; 6° les moufettes, quatre ou cinq espèces; 7° le genre de l'agouti, dans lequel je comprends l'acouchi, le paca, l'apéréa, et le tapeti; 8° celui des tatous, qui est composé de sept ou huit espèces; 9° les fourmiliers, deux ou trois espèces; et 10° les paresseux, dont nous connoissons deux espèces, savoir, l'unau et l'aï.

Or ces dix genres et ces quatre espèces isolées, auxquels on peut réduire les cinquante espèces d'animaux qui sont particuliers au Nouveau-Monde, quoique *toutes* différentes de celles de l'ancien *continent*, ont cependant des rapports éloignés, qui paroissent indiquer quelque chose de commun dans leur formation, et qui nous conduisent à remonter à des causes de dégénération plus grandes et peut être plus anciennes que toutes les autres. Nous avons dit qu'en général tous les animaux du Nouveau-Monde étoient beaucoup plus petits que ceux de l'ancien continent; cette grande diminution dans la grandeur, quelle qu'en soit la cause, est une premiere sorte de dégénération, qui n'a pu se faire sans beaucoup influer sur la forme, et il ne faut pas perdre de vue ce premier effet dans les comparaisons que l'on voudra faire de tous ces animaux.

Le plus grand est le tapir, qui, quoiqu'il ne soit que de la taille d'un âne, ne peut cependant être comparé qu'à l'éléphant, au rhinocéros, et à l'hippopotame; il est dans son continent le premier pour la grandeur, comme l'éléphant l'est dans le sien; il a, comme le rhinocéros, la lèvre supérieure musculeuse et avancée; et, comme l'hippopotame, il se tient souvent dans l'eau. Seul il les représente tous trois à ces petits égards;

et sa forme, qui en tout tient plus de celle de l'âne que d'aucune autre, semble être aussi dégradée que sa taille est diminuée. Le cheval, l'âne, le zèbre, l'éléphant, le rhinocéros, et l'hippopotame, n'existoient point en Amérique, et n'y avoient même aucun représentant, c'est-à-dire qu'il n'y avoit dans ce Nouveau-Monde aucun animal qu'on pût leur comparer, ni pour la grandeur, ni pour la forme : le tapir est celui dont la nature sembleroit être la moins éloignée de tous; mais en même temps elle paroît si mêlée et approche si peu de chacun en particulier, qu'il n'est pas possible d'en attribuer l'origine à la dégénération de telle ou telle espèce, et que, malgré les petits rapports que cet animal se trouve avoir avec le rhinocéros, l'hippopotame, et l'âne, on doit le regarder non seulement comme étant d'une espèce particulière, mais même d'un genre singulier et différent de tous les autres.

Ainsi le tapir n'appartient ni de près ni de loin à aucune espece de l'ancien continent, et à peine porte-t-il quelques caractères qui l'approchent des animaux auxquels nous venons de le comparer. Le cabiai se refuse de même à toute comparaison; il ne ressemble à l'extérieur à aucun autre animal, et ce n'est que par les parties intérieures qu'il approche du cochon-d'Inde, qui est de son même continent, et tous deux sont d'espèces absolument différentes de toutes celles de l'ancien continent.

Le lama et la vigogne paroissent avoir des signes plus significatifs de leur ancienne parenté, le premier avec le chameau, et la seconde avec la brebis. Le lama a, comme le chameau, les jambes hautes, le cou fort long, la tête légère, la lèvre supérieure fendue; il lui ressemble aussi par la douceur du naturel, par l'esprit de servitude, par la sobriété, par l'aptitude au travail; c'étoit chez les Américains le premier et le plus utile de leurs animaux domestiques; ils s'en servoient comme les Arabes se servent du chameau pour porter des fardeaux : voilà bien des convenances dans la nature de ces animaux, et l'on peut encore y ajouter celle des stigmates du travail; car, quoique le dos du lama ne soit pas déformé par des bosses comme celui du chameau, il a néanmoins des callosités naturelles sur la poitrine, parce qu'il a la même habitude de se reposer sur cette partie de son corps. Malgré tous ces rapports, le lama est une espèce très-distincte et très-différente de celle du chameau: d'abord il est beaucoup plus petit et n'a pas plus du quart ou du tiers du volume du chameau; la forme de son corps, la qualité et la couleur de son poil sont aussi fort différentes : le tempérament l'est encore plus; c'est un animal pituiteux, et qui ne se plaît que dans les montagnes, tandis que le chameau est d'un tempérament sec, et habite volontiers dans les sables brûlans : en tout, il y a peut-être plus de différences spécifiques entre le chameau et le lama qu'entre le chameau et la girafe. Ces trois animaux ont plusieurs caractères communs, par lesquels on pourroit les réunir au même genre: mais en même temps ils diffèrent à tant d'autres égards, qu'on ne seroit pas fondé à supposer qu'ils sont issus les uns des autres; ils sont voisins, et ne sont pas parens. La girafe a près du double de la hauteur du chameau, et le chameau le double du lama: les deux premiers sont de l'ancien continent et forment des espèces séparées; à plus forte raison le lama, qui ne se trouve que dans le Nouveau-Monde, est-il une espèce éloignée de tous les deux.

Il n'en est pas de même du pecari : quoiqu'il soit d'une espèce différente de celle du cochon, il est cependant du même genre; il ressemble au cochon par la forme et par tous les rapports apparens; il n'en diffère que par quelques petits caractères, tels que l'ouverture qu'il a sur le dos, la forme de l'estomac et des intestins, etc. On pourroit donc croire que cet animal seroit issu de la même souche que le cochon, et qu'autrefois il auroit passé de l'ancien monde dans le nouveau, où, par l'influence de la terre, il aura dégénéré au point de former aujourd'hui une espèce distincte et différente de celle dont il est originaire.

Et à l'égard de la vigogne ou paco, quoi qu'elle ait quelques rapports avec la brebis par la laine et par l'habitude du corps, elle en diffère à tant d'autres égards, qu'on ne peut regarder ces espèces ni comme voisines ni comme alliées; la vigogne est plutôt une espèce de petit lama, et il ne paroît par aucun indice qu'elle ait jamais passé d'un continent à l'autre. Ainsi des quatre espèces isolées qui sont particulières au Nouveau-Monde, trois, savoir, le tapir, le cabiai, et le lama avec la vigogne, paroissent appartenir en propre et de tout temps à ce continent; au lieu que le pecari, qui fait la quatrième, semble n'être qu'une espèce dégénérée du genre des cochons, et avoir autrefois tiré son origine de l'ancien continent.

En examinant et comparant dans la même vue les dix genres auxquels nous avons réduit les autres animaux particuliers à l'Amé-

rique méridionale, nous trouverons de même, non seulement des rapports singuliers dans leur nature, mais des indices de leur ancienne origine et des signes de leur dégénération. Les sapajous et les sagouins ressemblent assez aux guenons ou singes à longue queue pour qu'on leur ait donné le nom commun de *singe :* cependant nous avons prouvé que leurs espèces et même leurs genres sont différens, et d'ailleurs il seroit bien difficile de concevoir comment les guenons de l'ancien continent ont pu prendre en Amérique une forme de face différente, une queue musclée et préhensile, une large cloison entre les narines, et les autres caractères, tant spécifiques que génériques, par lesquels nous les avons distinguées et séparées des sapajous : cependant, comme les singes, les babouins, et les guenons ne se trouvent que dans l'ancien continent, on doit regarder les sapajous et les sagouins comme leurs représentans dans le nouveau; car ces animaux ont à peu près la même forme, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, et ils ont aussi beaucoup de choses communes dans leurs habitudes naturelles. Il en est de même des makis, dont aucune espèce ne s'est trouvée en Amérique, et qui néanmoins paroissent y être remplacés ou représentés par les philandres, c'est-à-dire par les sarigues, marmoses, et autres quadrumanes à museau pointu, qui se trouvent en grand nombre dans le nouveau continent et nulle part dans l'ancien : seulement il faut observer qu'il y a beaucoup plus de différence entre la nature et la forme des makis et de ces quadrumanes américains qu'entre celles des guenons et des sapajous, et qu'il y a si loin d'un sarigue, d'une marmose, ou d'un phalanger, à un maki, qu'on ne peut pas supposer qu'ils viennent les uns des autres, sans supposer en même temps que la dégénération peut produire des effets égaux à ceux d'une nature nouvelle; car la plupart de ces quadrumanes de l'Amérique ont une poche sous le ventre; la plupart ont dix dents à la mâchoire supérieure, et dix à l'inférieure; la plupart ont la queue préhensile; tandis que les makis ont la queue lâche, n'ont point de poche sous le ventre, et n'ont que quatre dents incisives à la mâchoire supérieure, et six à l'inférieure. Ainsi, quoique ces animaux aient des mains et des doigts conformés de la même manière, et qu'ils se ressemblent aussi par l'allongement du museau, leurs espèces et même leurs genres sont si différens, si éloignés, qu'on ne peut pas imaginer qu'ils soient issus les uns des autres, ni que des disparates aussi grandes et aussi générales aient jamais été produites par la dégénération.

Au contraire, les tigres d'Amérique, que nous avons indiqués sous les noms de *jaguar*, *couguar*, *ocelot*, et *margai*, quoique d'espèces différentes de la panthère, du léopard, de l'once, du guépard et du serval de l'ancien continent, sont cependant bien certainement du même genre : tous ces animaux se ressemblent beaucoup, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; ils ont aussi le même naturel, la même férocité, la même véhémence de goût pour le sang; et ce qui les rapproche encore de plus près pour le genre, c'est qu'en les comparant on trouve que ceux du même continent diffèrent autant et plus les uns des autres que de ceux de l'autre continent. Par exemple, la panthère de l'Afrique diffère moins du jaguar du Brésil que celui-ci ne diffère du couguar, qui cependant est du même pays; de même le serval de l'Asie et le margai de la Guiane sont moins différens entre eux qu'ils ne le sont de tous ceux de leur propre continent. On pourroit donc croire, avec assez de fondement, que ces animaux ont eu une origine commune, et supposer qu'ayant autrefois passé d'un continent à l'autre, leurs différences actuelles ne sont venues que de la longue influence de leur nouvelle situation.

Les moufettes ou puans d'Amérique, et le putois d'Europe, paroissent être du même genre. En général, lorsqu'un genre est commun aux deux continens, les espèces qui le composent sont plus nombreuses dans l'ancien que dans le nouveau. Ici c'est tout le contraire : on y trouve quatre ou cinq espèces de putois, tandis que nous n'en avons qu'un, dont la nature paroît même inférieure ou moins exaltée que celle de tous les autres, en sorte qu'à son tour le Nouveau-Monde paroît avoir des représentans dans l'ancien; et, si l'on ne jugeoit que par le fait, on croiroit que ces animaux ont fait la route contraire, et ont autrefois passé d'Amérique en Europe. Il en est de même de quelques autres espèces : les chevreuils et les daims, aussi bien que les moufettes, sont plus nombreux, tant pour les variétés que pour les espèces, et en même temps plus grands et plus forts dans le nouveau continent que dans l'ancien; on pourroit donc imaginer qu'ils en sont originaires : mais comme nous ne devons pas douter que tous les animaux en général n'aient été créés dans l'ancien continent, il faut nécessai-

ment admettre leur migration de ce continent à l'autre, et supposer en même temps qu'au lieu d'avoir, comme tous les autres, dégénéré dans ce Nouveau-Monde, ils s'y sont au contraire perfectionnés, et que, par la convenance et la faveur du climat, ils ont surpassé leur première nature.

Les fourmiliers, qui sont des animaux très-singuliers, et dont il y a trois ou quatre espèces dans le Nouveau-Monde, paroissent aussi avoir leurs représentans dans l'ancien; le pangolin et le phatagin leur ressemblent par le caractère unique de n'avoir point de dents, et d'être forcés comme eux à tirer la langue et vivre de fourmis. Mais si l'on veut leur supposer une origine commune, il est assez étrange qu'au lieu d'écailles qu'ils portent en Asie, ils soient couverts de poils en Amérique.

A l'égard des agoutis, des pacas, et des autres du septième genre des animaux particuliers au nouveau continent, on ne peut les comparer qu'au lièvre et au lapin, desquels cependant ils diffèrent tous par l'espèce; et ce qui peut faire douter qu'il y ait rien de commun dans leur origine, c'est que le lièvre s'est répandu dans presque tous les climats de l'ancien continent, sans que sa nature se soit altérée, et sans qu'il ait subi d'autres changemens que dans la couleur de son poil. On ne peut donc pas imaginer avec fondement que le climat d'Amérique ait fait ce que tous les autres climats n'ont pu faire, et qu'il eût changé la nature de nos lièvres au point d'en faire ou des tapétis et des apéréas qui n'ont point de queue, ou des agoutis à museau pointu, à oreilles courtes et rondes, ou des pacas à grosse tête, à oreilles courtes, à poil ras et rude avec des bandes blanches.

Enfin les coatis, les tatous, et les paresseux, sont si différens, non seulement pour l'espèce, mais aussi pour le genre, de tous les animaux de l'ancien continent, qu'on ne peut les comparer à aucun, et qu'il n'est pas possible de leur supposer rien de commun dans leur origine, ni d'attribuer aux effets de la dégénération les prodigieuses différences qui se trouvent dans leur nature, dont nul autre animal ne peut nous donner ni le modèle ni l'idée.

Ainsi de dix genres et de quatre espèces isolées auxquels nous avons tâché de réduire tous les animaux propres et particuliers au Nouveau-Monde, il n'y en a que deux, savoir, le genre des jaguars, des ocelots, etc., et l'espèce du pecari avec ses variétés, qu'on puisse rapporter avec quelque fondement aux animaux de l'ancien continent. Les jaguars et les ocelots peuvent être regardés comme des espèces de léopards ou de panthères, et le pecari comme une espèce de cochon. Ensuite il y a cinq genres et une espèce isolée, savoir, l'espèce du lama, et les genres des sapajous, des sagouins, des moufettes, des agoutis, et des fourmiliers, qu'on peut comparer, mais d'une manière équivoque et fort éloignée, au chameau, aux guenons, au putois, au lièvre, et aux pangolins; et enfin il reste quatre genres et deux espèces isolées, savoir, les philandres, les coatis, les tatous, les paresseux, le tapir, et le cabiai, qu'on ne peut ni rapporter ni même comparer à aucun des genres ou des espèces de l'ancien continent. Cela semble prouver assez que l'origine de ces animaux particuliers au Nouveau-Monde ne peut être attribuée à la simple dégénération; quelque grands, quelque puissans qu'on voulût en supposer les effets, on ne pourra jamais se persuader, avec quelque apparence de raison, que ces animaux aient été originairement les mêmes que ceux de l'ancien continent: il est plus raisonnable de penser qu'autrefois les deux continens étoient contigus ou continus, et que les espèces qui s'étoient cantonnées dans ces contrées du Nouveau-Monde, parce qu'elles en avoient trouvé la terre et le ciel plus convenables à leur nature, y furent renfermées et séparées des autres par l'irruption des mers lorsqu'elles divisèrent l'Afrique de l'Amérique. Cette cause est naturelle, et l'on peut en imaginer de semblables, et qui produiroient le même effet. Par exemple, s'il arrivoit jamais que la mer fît une irruption en Asie de l'orient au couchant, et qu'elle séparât du reste du continent les terres méridionales de l'Afrique et de l'Asie, tous les animaux qui sont propres et particuliers à ces contrées du Midi, tels que les éléphans, les rhinocéros, les girafes, les zèbres, les orangs-outangs, etc., se trouveroient, relativement aux autres, dans le même cas que le sont actuellement ceux de l'Amérique méridionale; ils seroient entièrement et absolument séparés de ceux des contrées tempérées, et on auroit tort de leur chercher une origine commune, et de vouloir les rappeler aux espèces ou aux genres qui peuplent ces contrées, sur le seul fondement qu'ils auroient avec ces derniers quelque ressemblance imparfaite ou quelques rapports éloignés.

Il faut donc, pour rendre raison de l'origine de ces animaux, remonter aux temps où les deux continens n'étoient pas encore séparés;

il faut se rappeler les premiers changemens qui sont arrivés sur la surface du globe; il faut en même temps se représenter les deux cents espèces d'animaux quadrupèdes réduites à trente-huit familles; et quoique ce ne soit point là l'état de la nature telle qu'elle nous est parvenue, et que nous l'avons représentée, que ce soit au contraire un état beaucoup plus ancien, et que nous ne pouvons guère atteindre que par des inductions et des rapports presque aussi fugitifs que le temps qui semble en avoir effacé les traces, nous tâcherons néanmoins de remonter, par les faits et par les monumens encore existans, à ces premiers âges de la nature, et d'en présenter les époques qui nous paroîtront clairement indiquées.

DES MULETS[1].

En conservant le nom de *mulet* à l'animal qui provient de l'âne et de la jument, nous appellerons *bardeau* celui qui a le cheval pour père et l'ânesse pour mère. Personne n'a jusqu'à présent observé les différences qui se trouvent entre ces deux animaux d'espèce mélangée : c'est néanmoins l'un des plus sûrs moyens que nous ayons pour reconnoître et distinguer les rapports de l'influence du mâle et de la femelle dans le produit de la génération. Les observations comparées de ces deux mulets et des autres métis qui proviennent de deux espèces différentes nous indiqueront ces rapports plus précisément et plus évidemment que ne le peut faire la simple comparaison de deux individus de la même espece.

Nous avons fait représenter le mulet et le bardeau afin que tout le monde soit en état de les comparer, comme nous allons le faire nous-mêmes. D'abord le bardeau est beaucoup plus petit que le mulet : il paroît donc tenir de sa mère l'ânesse les dimensions du corps; et le mulet, beaucoup plus grand et plus gros que le bardeau, les tient également de la jument sa mère. La grandeur et la grosseur du corps paroissent donc dépendre plus de la mère que du père dans les espèces mélangées. Maintenant, si nous considérons la forme du corps, ces deux animaux, vus ensemble, paroissent être d'une figure différente : le bardeau a l'encolure plus mince, le dos plus tranchant, en forme de dos de carpe, la croupe plus pointue et avalée, au lieu que le mulet a l'avant-main mieux fait, l'encolure plus belle et plus fournie, les côtes plus arrondies, la croupe plus pleine, et la hanche plus unie. Tous deux tiennent donc plus de la mère que du père, non seulement pour la grandeur, mais aussi pour la forme du corps. Néanmoins il n'en est pas de même de la tête, des membres, et des autres extrémités du corps. La tête du bardeau est plus longue et n'est pas si grosse à proportion que celle de l'âne, et celle du mulet est plus courte et plus grosse que celle du cheval : ils tiennent donc, pour la forme et les dimensions de la tête, plus du père que de la mère. La queue du bardeau est garnie de crins à peu près comme celle du cheval; la queue du mulet est presque nue comme celle de l'âne : ils ressemblent donc encore à leur père par cette extrémité du corps. Les oreilles du mulet sont plus longues que celles du cheval, et les oreilles du bardeau sont plus courtes que celles de l'âne : ces autres extrémités du corps appartiennent donc aussi plus au père qu'à la mère. Il en est de même de la forme des jambes : le mulet les a sèches comme l'âne, et le bardeau les a plus fournies. Tous deux ressemblent donc par la tête, par les membres, et par les autres extrémités du corps, beaucoup plus à leur père qu'à leur mère.

Dans les années 1751 et 1752, j'ai fait accoupler deux boucs avec plusieurs brebis, et j'en ai obtenu neuf mulets : sept mâles et deux femelles. Frappé de cette différence du nombre des mâles mulets à celui des femelles, je fis quelques informations pour tâcher de savoir si le nombre des mulets mâles qui proviennent de l'âne et de la jument excède à peu près dans la même proportion le nombre des mulets femelles : aucune des réponses que j'ai reçues ne détermine cette proportion; mais toutes s'accordent à faire le nombre des mâles mulets plus grand que celui des femelles. On verra dans la suite que M. le marquis de Spontin-Beaufort, ayant fait accoupler un chien avec une louve, a obtenu quatre mulets, trois mâles et une femelle. Enfin, ayant fait des questions sur des mulets plus aisés à procréer, j'ai su que, dans les oiseaux mulets, le nombre des mâles excède encore beaucoup plus le nombre des mulets femelles. J'ai dit, à l'article du serin des Canaries, que, de dix-neuf petits provenus d'une serine et d'un chardonneret, il n'y en avoit que trois femelles. Voilà les seuls faits que

1. Cet article doit être regardé comme une addition à ce que j'ai déjà dit au sujet des mulets dans le discours qui a pour titre, *De la dégénération des animaux*.

e puisse présenter comme certains sur ce sujet [1], dont il ne paroît pas qu'on se soit jamais occupé, et qui cependant mérite la plus grande attention; car ce n'est qu'en réunissant plusieurs faits semblables qu'on pourra développer ce qui reste de mystérieux dans la génération par le concours de deux individus d'espèces différentes, et déterminer la proportion des puissances effectives du mâle et de la femelle dans toute reproduction.

De mes neuf mulets provenus du bouc et de la brebis, le premier naquit le 15 avril. Observé trois jours après sa naissance, et comparé avec un agneau de même âge, il en différoit par les oreilles, qu'il avoit un peu plus grandes, par la partie supérieure de la tête, qui étoit plus large, ainsi que la distance des yeux; il avoit de plus une bande de poil gris blanc depuis la nuque du cou jusqu'à l'extrémité de la queue; les quatre jambes, le dessous du cou, de la poitrine, et du ventre, étoient couverts du même poil blanc assez rude; il n'y avoit un peu de laine que sur les flancs entre le dos et le ventre, et encore cette laine courte et frisée étoit mêlée de beaucoup de poil. Ce mulet avoit aussi les jambes d'un pouce et demi plus longues que l'agneau de même âge. Observé le 3 mai suivant, c'est-à-dire dix-huit jours après sa naissance, les poils blancs étoient en partie tombés et remplacés par des poils bruns, semblables pour la couleur à ceux du bouc, et presque aussi rudes. La proportion des jambes s'étoit soutenue; ce mulet les avoit plus longues que l'agneau de plus d'un pouce et demi : il étoit mal sur ses longues jambes, et ne marchoit pas aussi bien que l'agneau. Un accident ayant fait périr cet agneau, je n'observai ce mulet que quatre mois après, et nous le comparâmes avec une brebis du même âge : le mulet avoit un pouce de moins que la brebis sur la longueur qui est depuis l'entre-deux des yeux jusqu'au bout du museau, et un demi-pouce de plus sur la largeur de la tête, prise au dessus des deux yeux, à l'endroit le plus gros. Ainsi la tête de ce mulet étoit plus grosse et plus courte que celle d'une brebis du même âge; la courbure de la mâchoire supérieure, prise à l'endroit des coins de la bouche, avoit près d'un demi-pouce de longueur de plus dans le mulet que dans la brebis. La tête du mulet n'étoit pas couverte de laine; mais elle étoit garnie de poils longs et touffus. La queue étoit de deux pouces plus courte que celle de la brebis.

Au commencement de l'année 1752, j'obtins, de l'union du bouc avec les brebis, huit autres mulets, dont six mâles et deux femelles. Il en est mort deux avant qu'on ait pu les examiner; mais ils ont paru ressembler à ceux qui ont vécu, et que nous allons décrire en peu de mots. Il y en avoit deux, l'un mâle, et l'autre femelle, qui avoient quatre mamelons, deux de chaque côté, comme les boucs et les chèvres; et en général ces mulets avoient du poil long sous le ventre, et surtout sous la verge, comme les boucs, et aussi du poil long sur les pieds, principalement sur ceux de derrière. La plupart avoient aussi le chanfrein moins arqué que les agneaux ne l'ont d'ordinaire, les cornes des pieds plus ouvertes, c'est-à-dire la fourche plus large et la queue plus courte que les agneaux [2].

J'ai rapporté, dans le volume de l'Histoire naturelle, à l'article du chien, les tentatives que j'ai faites pour unir un chien avec une louve; on peut voir toutes les précautions que j'avois cru devoir prendre pour faire réussir cette union. Le chien et la louve n'avoient tous deux que trois mois au plus lorsqu'on les a mis ensemble, et enfermés dans une assez grande cour, sans les contraindre autrement et sans les enchainer. Pendant la

1. Ce que je trouve dans différens auteurs au sujet des jumarts me paroît très-suspect. Le sieur Léger, dans son *Histoire du Vaudois*, année 1669, dit que, dans les vallées du Piémont, il y a des animaux d'espèces mélangées, et qu'on les appelle *jumarts*; que, quand ils sont engendrés par un taureau et une jument, on les nomme *baf* ou *buf*; et que, quand ils sont engendrés par un taureau et une ânesse, on les appelle *bif*; que ces jumarts n'ont point de cornes, et qu'ils sont de la taille d'un mulet; qu'ils sont très-légers à la course; que lui-même en avoit monté un le 30 septembre, et qu'il fit en un jour dix-huit lieues ou cinquante-quatre milles d'Italie; qu'enfin ils ont la démarche plus sûre et le pas plus aisé que le cheval.

D'après une semblable assertion, on croiroit que ces jumarts provenant du taureau avec la jument et l'ânesse existent, ou du moins qu'ils ont existé; néanmoins, m'en étant informé, personne n'a pu me confirmer ces faits.

Le docteur Shaw, dans son *Histoire d'Alger*, dit qu'il a vu en Barbarie un animal appelé *kumrah*, et qui est engendré par l'union de l'âne et de la vache; qu'il est solipède comme l'âne, et qu'il n'a point de cornes sur la tête, mais qu'à tous autres égards il diffère de l'âne; qu'il n'est capable que de peu de service; qu'il a la peau, la queue et la tête, comme la vache, à l'exception des cornes. Le docteur Shaw est un auteur qui mérite confiance; cependant, ayant consulté sur ce fait quelques personnes qui ont demeuré en Barbarie, et particulièrement M. le chevalier James Bruce, tous m'ont assuré n'avoir aucune connoissance de ces animaux engendrés par l'âne et la vache.

2. Note communiquée par M. Daubenton de l'Académie des Sciences.

première année, ces jeunes animaux vivoient en paix et paroissoient s'aimer; dans la seconde année, ils commencèrent à se disputer la nourriture, quoiqu'il y en eût au delà du nécessaire : la querelle venoit toujours de la louve. Après la seconde année, les combats devinrent plus fréquens. Pendant tout ce temps, la louve ne donna aucun signe de chaleur; ce ne fut qu'à la fin de la troisième année qu'on s'aperçut qu'elle avoit les mêmes symptômes que les chiennes en chaleur : mais, loin que cet état les rapprochât l'un de l'autre, ils n'en devinrent tous deux que plus féroces; et le chien, au lieu de couvrir la louve, finit par la tuer. De cette épreuve, j'ai cru pouvoir conclure que le loup n'est pas tout-à-fait de la même nature que le chien, que les espèces sont assez séparées pour ne pouvoir les rapprocher aisément, du moins dans ces climats, et je m'exprime dans les termes suivans : « Ce n'est pas que je prétende, d'une manière décisive et absolue, que le renard et la louve ne se soient jamais, dans aucun temps ni dans aucun climat, mêlés avec le chien : les anciens l'assurent assez positivement pour qu'on puisse avoir encore sur cela quelques doutes, malgré les épreuves que je viens de rapporter; et j'avoue qu'il faudroit un plus grand nombre de pareilles épreuves pour acquérir une certitude entière. » J'ai eu raison de mettre cette restriction à mes conclusions; car M. le marquis de Spontin-Beaufort, ayant tenté cette même union du chien et de la louve, a très-bien réussi, et dès lors il a trouvé et suivi mieux que moi les routes et les moyens que la nature se réserve pour rapprocher quelquefois les animaux qui paroissent être incompatibles. Je fus d'abord informé du fait par une lettre que M. Surirey de Boissy me fit l'honneur de m'écrire, et qui est conçue dans les termes suivans :

A Namur, le 9 juin 1773. « Chez M. le marquis de Spontin, à Namur, a été élevée une très-jeune louve, à laquelle on a donné pour compagnon un presque aussi jeune chien depuis deux ans. Ils étoient en liberté, venant dans les appartemens, cuisine, écurie, etc., très-caressans, se couchant sous la table et sur les pieds de ceux qui l'entouroient. Ils ont vécu le plus intimement.

« Le chien est une espèce de mâtin braque très-vigoureux. La nourriture de la louve a été le lait pendant les six premiers mois; ensuite on lui a donné de la viande crue, qu'elle préféroit à la cuite. Quand elle mangeoit, personne n'osoit l'approcher ; en un autre temps on en faisoit tout ce qu'on vouloit, pourvu qu'on ne la maltraitât pas. Elle caressoit tous les chiens qu'on lui conduisoit, jusqu'au moment qu'elle a donné la préférence à son ancien compagnon : elle entroit en fureur depuis contre tout autre. C'a été le 26 mars dernier qu'elle a été couverte pour la première fois : ses amours ont duré seize jours, avec d'assez fréquentes répétitions, et elle a donné ses petits, le 6 juin, à huit heures du matin : ainsi le temps de la gestation a été de soixante-treize jours au plus. Elle a jeté quatre jeunes de couleur noirâtre : il y en a avec des extrémités blanches aux pattes et moitié de la poitrine, tenant en cela du chien, qui est noir et blanc. Depuis qu'elle a mis bas, elle est grondante, et se hérisse contre ceux qui approchent; elle ne reconnoit plus ses maîtres : elle étrangleroit le chien même s'il étoit à sa portée.

« J'ajoute qu'elle a été attachée à deux chaînes depuis une irruption qu'elle a faite à la suite de son galant, qui avoit franchi une muraille chez un voisin qui avoit une chienne en chaleur; qu'elle avoit étranglé à moitié sa rivale; que le cocher a été pour les séparer à grands coups de bâton, et la reconduire à sa loge, où, par imprudence, recommençant la correction, *elle s'est* animée au point de le mordre à *deux fois* dans la cuisse; ce qui l'a tenu au lit six semaines, par les incisions considérables qu'on a été obligé de faire. »

Dans ma réponse à cette lettre, je faisois mes remerciemens à M. de Boissy, et j'y joignois quelques réflexions pour éclaircir les doutes qu'il me restoit encore. M. le marquis de Spontin, ayant pris communication de cette réponse, eut la bonté de m'écrire lui-même dans les termes suivans :

Namur, le 14 *juillet* 1773. « J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les réflexions judicieuses que vous faites à M. Surirey de Boissy, que j'avois prié de vous mander, pendant mon absence, un événement auquel je n'osois encore m'attendre, malgré la force des apparences, par l'opinion que j'avois et que j'aurai toujours, comme le reste du monde, de l'excellence et du mérite des savans ouvrages dont vous avez bien voulu nous éclairer. Cependant, soit l'effet du hasard ou d'une de ces bizarreries de la nature, qui, comme vous dites, se plaît quelquefois à sortir des règles générales, le fait est incontestable, comme vous allez en convenir vous-même, si vous voulez bien ajouter foi

à ce que j'ai l'honneur de vous écrire; ce dont j'ose me flatter d'autant plus que je pourrois autoriser le tout de l'aveu de deux cents personnes au moins qui, comme moi, ont été témoins de tous les faits que je vais avoir l'honneur de vous détailler. Cette louve avoit tout au plus trois jours, quand je l'achetai d'un paysan qui l'avoit prise dans le bois, après en avoir tué la mere. Je lui fis sucer du lait pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'elle pût manger de la viande. Je recommandai à ceux qui devoient en avoir soin de la caresser, de la tourmenter continuellement, pour tâcher de l'apprivoiser au moins avec eux; elle finit par devenir si familière, que je pouvois la mener à la chasse dans les bois, jusqu'à une lieue de la maison, sans risquer de la perdre; elle est même revenue quelquefois seule pendant la nuit, les jours que je n'avois pu la ramener. J'étois beaucoup plus sûr de la garder auprès de moi quand j'avois un chien; car elle les a toujours beaucoup aimés, et ceux qui avoient perdu leur répugnance naturelle jouoient avec elle, comme si c'eût été deux animaux de la même espèce. Jusque là elle n'avoit fait la guerre qu'aux chats et aux poules, qu'elle étrangloit d'abord, sans en vouloir manger. Dès qu'elle eut atteint un an, sa férocité s'étendit plus loin, et je commençai à m'apercevoir qu'elle en vouloit aux moutons et aux chiennes, surtout si elles étoient en folie. Dès lors je lui ôtai la liberté, et je la faisois promener à la chaîne et muselée; car il lui est arrivé souvent de se jeter sur son conducteur, qui la contrarioit. Elle avoit un an au moins quand je lui fis faire la connoissance du chien qui l'a couverte. Elle est en ville, dans mon jardin, à la chaîne, depuis les derniers jours du mois de novembre passé. Plus de trois cents personnes sont venues la voir dans ce temps. Je suis logé presque au centre de la ville : ainsi on ne peut supposer qu'un loup seroit venu la trouver. Dès qu'elle commença à entrer en chaleur, elle prit un tel goût pour le chien, et le chien pour elle, qu'ils hurloient affreusement de part et d'autre quand ils n'étoient pas ensemble. Elle a été couverte le 28 mars pour la première fois, et depuis, deux fois par jour, pendant deux semaines environ. Ils restoient attachés près d'un quart d'heure à chaque fois, pendant lequel temps la louve paroissoit souffrir beaucoup et se plaindre, et le chien point du tout. Trois semaines après, on s'aperçut aisément qu'elle étoit pleine. Le 6 juin, elle donna ses petits au nombre de quatre, qu'elle nourrit encore à présent, quoiqu'ils aient cinq semaines, et des dents très-pointues et assez longues. Ils ressemblent parfaitement à de petits chiens, ayant les oreilles assez longues et pendantes. Il y en a un qui est tout-à-fait noir, avec la poitrine blanche, qui étoit la couleur du chien. Les autres auront, à ce que je crois, la couleur de la louve. Ils ont tous le poil beaucoup plus rude que les chiens ordinaires. Il n'y a qu'une chienne qui est venue avec la queue très-courte, de même que le chien qui n'en avoit presque pas. Ils promettent d'être grands, forts, et très-méchans. La mère en a un soin extraordinaire... Je doute si je la garderai davantage, en ayant été dégoûté par un accident qui est arrivé à mon cocher, qui en a été mordu à la cuisse si fort, qu'il a été six semaines sur son lit, sans pouvoir se bouger : mais je parierois volontiers qu'en la gardant elle aura encore des petits avec ce même chien, qui est blanc, avec de grandes taches noires sur le dos. Je crois, monsieur, avoir répondu par ce détail à vos observations, et j'espère que vous ne douterez plus de la vérité de cet événement singulier. »

Je n'en doute pas en effet, et je suis bien aise d'avoir l'occasion d'en témoigner publiquement ma reconnoissance. C'est beaucoup gagner que d'acquérir, dans l'histoire de la nature, un fait rare; les moyens sont toujours difficiles, et, comme l'on voit, très-souvent dangereux : c'étoit par cette dernière raison que j'avois séquestré ma louve et mon chien de toute société; je craignois les accidens en laissant vivre la louve en liberté. J'avois précédemment élevé un jeune loup qui, jusqu'à l'âge d'un an, n'avoit fait aucun mal, et suivoit son maître à peu près comme un chien : mais dès la seconde année il commit tant d'excès, qu'il fallut le condamner à la mort. J'étois donc assuré que ces animaux, quoique adoucis par l'éducation, reprennent avec l'âge leur férocité naturelle; et en voulant prévenir les inconvéniens qui ne peuvent manquer d'en résulter, et tenant ma louve toujours enfermée avec le chien, j'avoue que je n'avois pas senti que je prenois une mauvaise méthode : car, dans cet état d'esclavage et d'ennui, le naturel de la louve, au lieu de s'adoucir, s'aigrit au point qu'elle étoit plus féroce que dans l'état de nature; et le chien, ayant été séparé de si bonne heure de ses semblables et de toute société, avoit pris un caractère sauvage et cruel, que la mauvaise humeur de la louve ne faisoit qu'irriter; en sorte que, dans les deux dernières années, leur antipathie de-

vint si grande, qu'ils ne cherchoient qu'à s'entre-dévorer. Dans l'épreuve de M. le marquis de Spontin tout s'est passé différemment. Le chien étoit dans l'état ordinaire; il avoit toute la douceur et toutes les autres qualités que cet animal docile acquiert dans le commerce de l'homme. La louve, d'autre part, ayant été élevée en toute liberté et familierement, dès son bas âge, avec le chien, qui, par cette habitude sans contrainte, avoit perdu sa répugnance pour elle, étoit devenue susceptible d'affection pour lui; elle l'a donc bien reçu lorsque l'heure de la nature a sonné; et, quoiqu'elle ait paru se plaindre et souffrir dans l'accouplement, elle a eu plus de plaisir que de douleur, puisqu'elle a permis qu'il fût réitéré chaque jour pendant tout le temps qu'a duré sa chaleur. D'ailleurs le moment pour faire réussir cette union disparate a été bien saisi: c'étoit la première chaleur de la louve; elle n'étoit qu'à la seconde année de son âge; elle n'avoit donc pas encore repris entierement son naturel féroce. Toutes ces circonstances, et peut-être quelques autres dont on ne s'est point aperçu, ont contribué au succès de l'accouplement et de la production. Il sembleroit donc, par ce qui vient d'être dit, que le moyen le plus sûr de rendre les animaux infideles à leur espèce, c'est de les mettre, comme l'homme, en grande société, en les accoutumant peu à peu avec ceux pour lesquels ils n'auroient sans cela que de l'indifférence ou de l'antipathie. Quoi qu'il en soit, on saura maintenant, grâce aux soins de M. le marquis de Spontin, et on tiendra dorénavant pour chose sûre, que le chien peut produire avec la louve même dans nos climats. J'aurois bien desiré qu'après une expérience aussi heureuse ce premier succès eût engagé son illustre auteur à tenter l'union du loup et de la chienne, et celle des renards et des chiens. Il trouvera peut-être que c'est trop exiger, et que je parle ici avec l'enthousiasme d'un naturaliste insatiable: j'en conviens, et j'avoue que la découverte d'un fait nouveau dans la nature m'a toujours transporté [1].

Mais revenons à nos mulets. Le nombre des mâles, dans ceux que j'ai obtenus du bouc et de la brebis, est comme 7 sont à 2; dans ceux du chien et de la louve, ce nombre est comme 3 sont à 1; et dans ceux des chardonnerets et de la serine, comme 16 sont à 3. Il paroît donc presque certain que le nombre des mâles, qui est déjà plus grand que celui des femelles dans les especes pures, est encore bien plus grand dans les espèces mixtes. Le mâle influe donc en général plus que la femelle sur la production, puisqu'il donne son sexe au plus grand nombre, et que ce nombre des mâles devient d'autant plus grand que les espèces sont moins voisines. Il doit en être de même des races différentes: on aura en les croisant, c'est-à-dire en prenant celles qui sont les plus éloignées, on aura, dis je, non seulement de plus belles productions, mais des mâles en plus grand nombre. J'ai souvent tâché de deviner pourquoi, dans aucune religion, dans aucun gouvernement, le mariage du frère et de la sœur n'a jamais eté autorisé. Les hommes auroient-ils reconnu, par une très-ancienne expérience, que cette union du frère et de la sœur étoit moins féconde que les autres, ou produisoit-elle moins de mâles et des enfants plus foibles et plus mal faits? Ce qu'il y a de sûr c'est que l'inverse du fait est vrai; car on sait, par *des expériences mille fois répétées*, qu'*en croisant* les races au lieu de les réunir, soit dans les animaux, soit dans l'homme, on anoblit l'espèce, et que ce moyen seul peut la maintenir belle et même la perfectionner.

Joignons maintenant ces faits, ces résultats d'expériences et ces indications à d'autres faits constatés, en commençant par ceux que nous ont transmis les anciens. Aristote dit positivement que le mulet engendre, avec la jument, un animal appelé par les Grecs *hinnus* ou *ginnus*. Il dit de même que la mule peut concevoir aisément, mais qu'elle ne peut que rarement perfectionner *son fruit*. De ces deux faits, qui sont vrais, *le second* est en effet plus rare que le *premier*, et tous deux n'arrivent que dans des climats chauds. M. de Bory, de l'Académie royale des Sciences, et ci-devant gouverneur des îles de l'Amérique, a eu la bonté de me

1. Un fait tout pareil vient de m'être annoncé par M. Bourgelat, dans une lettre qu'il m'a écrite le 15 avril 1775, et dont voici l'extrait:

« Milord comte de Pembroke me mande, dit « M. Bourgelat, qu'il a vu accoupler, depuis plu- « sieurs jours, une louve et un gros mâtin; que « la louve est apprivoisée, qu'elle est toujours dans « la chambre de son maître, et constamment sous « ses yeux; enfin qu'elle ne sort qu'avec lui, et « qu'elle le suit aussi fidèlement qu'un chien. Il « ajoute qu'un marchand d'animaux a eu, à quatre « reprises différentes, des productions de la louve « et du chien. Il prétend que le loup n'est autre « chose qu'un chien sauvage; et en cela il est d'ac- « cord avec le célebre anatomiste Hunter. Il ne « pense pas qu'il en soit de même des renards. Il « m'écrit encore que la chienne de lord Clansbra- « will, fille d'un loup, accouplée avec un chien « d'arrêt, a fait des petits qui, selon son garde- « chasse, seront excellens pour le fusil. »

communiquer un fait récent sur ce sujet, par sa lettre du 7 mai 1770, dont voici l'extrait :

« Vous vous rappelez peut-être, monsieur, que M. D'Alembert lut, à l'Académie des Sciences, l'année dernière 1769, une lettre dans laquelle on lui mandoit qu'une mule avoit mis bas un muleton dans une habitation de l'île Saint-Domingue; je fus chargé d'écrire pour vérifier le fait, et j'ai l'honneur de vous envoyer le certificat que j'en ai reçu... Celui qui m'écrit est une personne digne de foi. Il dit avoir vu des mulets couvrir indistinctement des mules et des cavales, comme aussi des mules couvertes par des mulets et des étalons. »

Ce certificat est un acte juridique de notoriété, signé de plusieurs témoins, et dûment contrôlé et légalisé. Il porte en substance que, le 14 mai 1769, M. de Nort, chevalier de Saint-Louis, et ancien major de la légion royale de Saint-Domingue, étant sur son habitation de la Petite-Anse, on lui amena une mule qu'on lui dit être malade; elle avoit le ventre très-gros, et il lui sortoit un boyau par la vulve : M. de Nort, la croyant enflée, envoya chercher une espèce de maréchal nègre qui avoit coutume de panser les animaux malades; que ce nègre étant arrivé en son absence, il avoit jeté bas la mule pour lui faire prendre un breuvage; que l'instant d'après la chute il la délivra d'un petit mulet bien conformé, dont le poil étoit long et très-noir; que ce muleton a vécu une heure; mais qu'ayant été blessé, ainsi que la mule, par sa chute forcée, ils étoient morts l'un et l'autre, le muleton le premier, c'est-à-dire presque en naissant, et la mule dix heures après; qu'ensuite on avoit fait écorcher le muleton, et qu'on a envoyé sa peau au docteur Maty, qui l'a déposée (dit M. de Nort) dans le cabinet de la société royale de Londres.

D'autres témoins oculaires, et particulièrement M. Cazavant, maître en chirurgie, ajoutent que le muleton paroissoit être à terme et bien conformé; que, par l'apparence de son poil, de sa tête, et de ses oreilles, il a paru tenir plus de l'âne que les mulets ordinaires; que la mule avoit les mamelles gonflées et remplies de lait, que, lorsque l'on aperçut les pieds du muleton sortant de la vulve, le nègre, maréchal ignorant, l'avoit tiré si rudement, qu'en arrachant de force le muleton il avoit occasioné un renversement dans la matrice, et des déchiremens qui avoient occasioné la mort de la mère et du petit.

Ces faits, qui me paroissent bien constatés, nous démontrent que, dans les climats chauds, la mule peut non seulement concevoir, mais perfectionner et porter à terme son fruit. On m'a écrit d'Espagne et d'Italie qu'on en avoit plusieurs exemples; mais aucun des faits qui m'ont été transmis n'est aussi bien vérifié que celui que je viens de rapporter : seulement il nous reste à savoir si cette mule de Saint-Domingue ne tenoit pas sa conception de l'âne plutôt que du mulet; la ressemblance de son muleton au premier plus qu'au second de ces animaux paroîtroit l'indiquer : l'ardeur du tempérament de l'âne le rend peu délicat sur le choix des femelles, et le porte à rechercher presque également l'ânesse, la jument, et la mule.

Il est donc certain que le mulet peut engendrer, et que la mule peut produire; ils ont, comme les autres animaux, tous les organes convenables et la liqueur nécessaire à la génération : seulement ces animaux d'espèce mixte sont beaucoup moins féconds, et toujours plus tardifs que ceux d'espèce pure; d'ailleurs ils n'ont jamais produit dans les climats froids, et ce n'est que rarement qu'ils produisent dans les pays chauds, et encore plus rarement dans les contrées tempérées; dès lors leur infécondité, sans être absolue, peut néanmoins être regardée comme positive, puisque la production est si rare, qu'on peut à peine en citer un certain nombre d'exemples : mais on a d'abord eu tort d'assurer qu'absolument les mulets et les mules ne pouvoient engendrer, et ensuite on a eu encore plus grand tort d'avancer que tous les autres animaux d'espèce mélangée étoient, comme les mulets, hors d'état de produire; les faits que nous avons rapportés ci-devant sur les métis produits par le bouc et la brebis, sur ceux du chien et de la louve, et particulièrement sur les métis des serins et des autres oiseaux, nous démontrent que ces métis ne sont point inféconds, et que quelques-uns sont même aussi féconds à peu près que leurs père et mère.

Un grand défaut, ou, pour mieux dire, un vice très-fréquent dans l'ordre des connoissances humaines, c'est qu'une petite erreur particulière et souvent nominale, qui ne devoit occuper que sa petite place en attendant qu'on la détruise, se répand sur toute la chaîne des choses qui peuvent y avoir rapport, et devient par là une erreur de fait, une très-grande erreur, et forme un préjugé général, plus difficile à déraciner

que l'opinion particulière qui lui sert de base. Un mot, un nom qui, comme le mot *mulet*, n'a dû et ne devroit encore représenter que l'idée particulière de l'animal provenant de l'âne et de la jument, a été mal à propos appliqué à l'animal provenant du cheval et de l'ânesse, et ensuite encore plus mal à tous les animaux quadrupèdes et à tous les oiseaux d'espèce mélangée; et comme dans sa première acception, ce mot *mulet* renfermoit l'idée de l'infécondité ordinaire de l'animal provenant de l'âne et de la jument, on a, sans autre examen, transporté cette même idée d'infécondité à tous les êtres auxquels on a donné le même nom de *mulet:* je dis à tous les êtres; car, indépendamment des animaux quadrupèdes, des oiseaux, des poissons, on a fait aussi des mulets dans les plantes, auxquels on a, sans hésiter, donné, comme à tous les autres mulets, le défaut général de l'infécondité, tandis que, dans le réel, aucun de ces êtres métis n'est absolument infécond, et que, de tous, le mulet proprement dit, c'est-à-dire l'animal qui seul doit porter ce nom, est aussi le seul dont l'infécondité, sans être absolue, soit assez positive pour qu'on puisse le regarder comme moins fécond qu'aucun autre, c'est-à-dire comme infécond dans l'ordre ordinaire de la nature, en comparaison des animaux d'espèce pure, et même des autres animaux d'espèce mixte.

Tous les mulets, dit le préjugé, sont des animaux viciés qui ne peuvent produire: aucun animal, quoique provenant de deux espèces, n'est absolument infécond, disent l'expérience et la raison; tous, au contraire, peuvent produire, et il n'y a de différence que du plus au moins; seulement on doit observer que, dans les espèces pures, ainsi que dans les espèces mixtes, il y a de grandes différences dans la fécondité. Dans les premières, les unes, comme les poissons, les insectes, etc., se multiplient chaque année par milliers, par centaines; d'autres, comme les oiseaux et les petits animaux quadrupèdes, se reproduisent par vingtaines, par douzaines; d'autres enfin, comme l'homme et tous les grands animaux, ne se reproduisent qu'un à un. Le nombre dans la production est, pour ainsi dire, en raison inverse de la grandeur des animaux: le cheval et l'âne ne produisent qu'un par an; et, dans le même espace de temps, les souris, les mulots, les cochons-d'Inde, produisent trente ou quarante. La fécondité de ces petits animaux est donc trente ou quarante fois plus grande; et, en faisant une échelle des différens degrés de fécondité, les petits animaux que nous venons de nommer seront aux points les plus élevés, tandis que le cheval, ainsi que l'âne, se trouveront presque au terme de la moindre fécondité; car il n'y a guère que l'éléphant qui soit encore moins fécond.

Dans les espèces mixtes, c'est-à-dire dans celles des animaux qui, comme le mulet, proviennent de deux espèces différentes, il y a, comme dans les espèces pures, des degrés différens de fécondité, ou plutôt d'infécondité; car les animaux qui viennent de deux espèces, tenant de deux natures, sont en général moins féconds, parce qu'ils ont moins de convenances entre eux qu'il n'y en a dans les espèces pures, et cette infécondité est d'autant plus grande que la fécondité naturelle des parens est moindre. Dès lors si les deux espèces du cheval et de l'âne, peu fécondes par elles-mêmes, viennent à se mêler, l'infécondité primitive, loin de diminuer dans l'animal métis, ne pourra qu'augmenter: le mulet sera non seulement plus infécond que son père et sa mère, mais peut-être le plus infécond de tous les animaux métis, parce que toutes les autres espèces mélangées dont on a pu tirer du produit telles que celles du bouc et de la brebis, du chien et de la louve, *du chardonneret et de la serine*, etc., *sont beaucoup* plus fécondes que les espèces de l'âne et du cheval. C'est à cette cause particulière et primitive qu'on doit rapporter l'infécondité des mulets et des bardeaux; ce dernier animal est même plus infécond que le premier, par une seconde cause encore plus particulière. Le mulet provenant de l'âne et de la jument tient de son père l'ardeur du tempérament, et par conséquent la vertu prolifique à un très-haut degré, tandis que le bardeau provenant du cheval et de l'ânesse est, comme son père, moins puissant en amour, et moins habile à *engendrer;* d'ailleurs la jument, moins ardente *que l'ânesse*, est aussi plus féconde, *puisqu'elle* retient et conçoit plus aisément, plus sûrement. Ainsi tout concourt à rendre le mulet moins infécond que le bardeau; car l'ardeur du tempérament dans le mâle, qui est si nécessaire pour la bonne génération, et surtout pour la nombreuse multiplication, nuit au contraire dans la femelle, et l'empêche presque toujours de retenir et de concevoir.

Ce fait est généralement vrai, soit dans les animaux, soit dans l'espèce humaine; les femmes les plus froides avec les hommes les plus chauds engendrent un grand nombre

d'enfans : il est rare, au contraire, qu'une femme produise si elle trop sensible au physique de l'amour; l'acte par lequel on arrive à la génération n'est alors qu'une fleur sans fruit, un plaisir sans effet : mais aussi, dans la plupart des femmes qui sont purement passives, c'est, comme dans le figuier dont la sève est froide, un fruit qui se produit sans fleur; car l'effet de cet acte est d'autant plus sûr qu'il est moins troublé dans les femelles par les convulsions du plaisir : elles sont si marquées dans quelques-unes, et même si nuisibles à la conception dans quelques femelles, telles que l'ânesse, qu'on est obligé de leur jeter de l'eau sur la croupe, ou même de les frapper rudement pour les calmer; sans ce secours désagréable, elles ne deviendroient pas mères ou du moins ne le deviendroient que tard, lorsque, dans un âge plus avancé, la grande ardeur du tempérament seroit éteinte ou ne subsisteroit qu'en partie. On est quelquefois obligé de se servir des mêmes moyens pour faire concevoir les jumens.

Mais, dira-t-on, les chiennes et les chattes, qui paroissent être encore plus ardentes en amour que la jument et l'ânesse, ne manquent néanmoins jamais de concevoir; le fait que vous avancez sur l'infécondité des femelles trop ardentes en amour n'est donc pas général, et souffre de grandes exceptions. Je réponds que l'exemple des chiens et des chattes, au lieu de faire une exception à la règle, en seroit plutôt une confirmation; car, à quelque excès qu'on veuille supposer les convulsions intérieures des organes de la chienne, elles ont tout le temps de se calmer pendant la longue durée du temps qui se passe entre l'acte consommé et la retraite du mâle, qui ne peut se séparer tant que subsistent le gonflement et l'irritation des parties. Il en est de même de la chatte, qui, de toutes les femelles, paroît être la plus ardente, puisqu'elle appelle ses mâles par des cris lamentables d'amour, qui annoncent le plus pressant besoin : mais c'est, comme pour le chien, par une autre raison de conformation dans le mâle, que cette femelle si ardente ne manque jamais de concevoir : son plaisir très-vif dans l'accouplement est nécessairement mêlé d'une douleur presque aussi vive. Le gland du chat est hérissé d'épines plus grosses et plus poignantes que celles de sa langue, qui, comme l'on sait, est rude au point d'offenser la peau; dès lors l'intromission ne peut être que fort douloureuse pour la femelle, qui s'en plaint et l'annonce hautement par des cris encore plus perçans que les premiers : la douleur est si vive, que la chatte fait en ce moment tous ses efforts pour échapper, et le chat, pour la retenir, est forcé de la saisir sur le cou avec ses dents, et de contraindre et soumettre ainsi par la force cette même femelle amenée par l'amour.

Dans les animaux domestiques soignés et bien nourris, la multiplication est plus grande que dans les animaux sauvages; on le voit par l'exemple des chats et des chiens, qui produisent dans nos maisons plusieurs fois par an, tandis que le chat sauvage et le chien abandonné à la seule nature ne produisent qu'une seule fois chaque année. On le voit encore mieux par l'exemple des oiseaux domestiques : y a-t-il dans aucune espèce d'oiseaux libres une fécondité comparable à celle d'une poule bien nourrie, bien fêtée par son coq ? Et, dans l'espèce humaine, quelle différence entre la chétive propagation des sauvages et l'immense population des nations civilisées et bien gouvernées ! Mais nous ne parlons ici que de la fécondité naturelle aux animaux dans leur état de pleine liberté; on en verra d'un coup d'œil les rapports dans la table suivante, de laquelle on pourra tirer quelques connoissances utiles à l'histoire naturelle :

TABLE DES RAPPORTS DE LA FÉCONDITÉ DES ANIMAUX.

NOMS DES ANIMAUX.	AGE auquel les mâles sont en état d'engendrer, et les femelles de produire. MALE.	FEMELLE.	DURÉE de la GESTATION.	NOMBRE DES PETITS que les mères font à chaque portée.	AGE auquel les mâles cessent d'engendrer, et les femelles de produire. MALE.	FEMELLE.
L'Éléphant	à 30 ans	à 30 ans	2 ans	1 petit en 3 ou 4 ans.	vit 2 siècles.	
Le Rhinocéros	à 15 ou 20 ans	à 15 ou 20 ans		1 petit	vit 70 ou 80 a.	
L'Hippopotame				*idem*		
Le Morse			9 mois	*idem*		
Le Chameau	à 4 ans	à 4 ans	1 an à peu pr.	*idem*	vit 40 ou 50 a.	
Le Dromadaire	à 4 ans	à 4 ans	*idem*	*idem*	*idem*	
Le Cheval	à 2 ans 1/2.	à 2 ans	11 mois	1, quelquefois 2	à 25 ou 30 a.	à 18 ou 20 ans
Le Zèbre	à 2 ans	à 2 ans	*idem*	1, rarement 2	*idem*	*idem.*
L'Ane	à 2 ans	à 2 ans	11 mois et pl.	*idem*	*idem*	à 25 ou 30 ans
Le Buffle	à 3 ans	à 3 ans	9 mois	1 petit	vit 15 ou 18 a.	
Le Boeuf	à 2 ans	à 18 mois	*idem*	1, rarement 2	à 9 ans	à 9 ans.
Le Cerf	à 18 mois	à 18 mois	8 mois et pl.	*idem*	vit 30 ou 35 a.	
Le Renne	à 2 ans	à 2 ans	8 mois	1 petit	vit 16 ans	
Le Lama	à 3 ans	à 3 ans		1, rarement 2	à 12 ans	à 12 ans.
L'Homme	à 14 ans	à 12 ans	9 mois	1, quelquefois 2		
Les grands Singes	à 3 ans	à 3 ans		*idem*		
Le Mouflon	à 18 mois	à 1 an	5 mois	1, quelquefois 2; peut produire 2 fois dans les climats chauds.	à 8 ans	à 10 ou 12 ans
Le Saïga	à 1 an	à 1 an	*idem*	1, quelquefois 2	vit jusqu'à 15 ou 20 ans	
Le Chevreuil	à 18 mois	à 2 ans	*idem*	1, 2, quelquefois 3.	vit 12 ou 15 a.	
Le Chamois	à 1 an	à 1 an	*idem*	1, 2, rarement 3.	vit, dit-on, 20 a.	
La Chèvre et le Bouc	à 1 an	à 7 mois	*idem*	1, 2, rarem. 3, et jamais plus de 4	à 7 ans	à 7 ans.
La Brebis et le Bélier	à 1 an	à 1 an	*idem*	1, quelquefois 2; peut produire 2 fois dans les climats chauds.	à 8 ans	à 10 ou 12 ans
Le Phoque			plus. mois	2 ou 3 petits		
L'Ours	à 2 ans	à 2 ans	*idem*	1, 2, 3, 4, et jam. p. de 5	vit 20 ou 25 a.	
Le Blaireau				3 ou 4 petits		
Le Lion	à 2 ans	à 2 ans		3 ou 4, une f. p. an.	*idem*	
Les Léopards et le Tigre	à 2 ans	à 2 ans		4 ou 5, une f. p. an.		
Le Loup	à 2 ans	à 2 ans	73 j. au plus.	5, 6, et jusqu'à 9, une seule f. par an.	à 15 ou 20 a.	à 15 ou 20 ans
Le Chien dans l'état de nature	à 9 ou 10 m.	à 9 ou 10 m.	63 jours	3, 4, 5, 6 petits	à 15 ans	à 15 ans.
L'Isatis			*idem*	6 et 7		
Le Renard	à 1 an	à 1 an	entre en chaleur en hiver; prod. au mois d'avril.	3, 4, jusqu'à 6	à 10 ou 11 a.	à 10 ou 11 ans
Le Chacal				2, 3 ou 4		
Le Chat dans l'état de nature	avant 1 an	avant 1 an	56 jours	4, 5 ou 6	à 9 ans	à 9 ans.
La Fouine	à 1 an t. au p.	à 1 an t. au p.	comme les ch., dit-on, c'est-à-dire 56 j.	3, 4 et 6	à 8 ou 10 ans.	à 8 ou 10 ans.
La Marte	à 1 an t. au p.	*idem*	*idem*	*idem*	*idem*	*idem.*
Le Putois	à 1 an	à 1 an	*idem*	3, 4 et 5	eng. tout. sa vie	prod. t. sa vie.
La Belette	dès la 1e ann.	dès la 1e ann.		*idem*	*idem*	*idem.*
L'Hermine	*idem*	*idem*		*idem*	*idem*	*idem.*
L'Écureuil	à 1 an	à 1 an	entre en chaleur en mars, et met bas au mois de mai.	3 ou 4	*idem*	*idem.*
Le Polatouche				*idem*		
Le Hérisson	à 1 an	à 1 an	40 jours env.	3, 4 et 5		
Les Loirs	dès la 1e ann.	dès la 1e ann.		*idem*	vit 6 ans	
L'Ondatra				4, 5 ou 6		
Le Desman				*idem*		
Les Sarigues				4, 5, 6 et 7		
Les Philandres				4, 5 et 6		
Les Cochons	à 9 m. ou 1 an.	à 9 m. ou 1 an	4 mois	10, 12, 15, et jamais plus de 20; et prod. deux fois par an.	à 15 ans	à 15 ans.
Les Tatous				4 petits, et produisent plusieurs f. par an.		
Les Lièvres	dès la 1e ann.	dès la 1e ann.	30 ou 31 jours	2, 3 et 4, et produis. plusieurs f. par an.	viv. 7 ou 8 a.	
Les Lapins	à 5 ou 6 mois.	à 5 ou 6 mois	*idem*	4, 5 et jusqu'à 8, et prod. plus. f. par an	viv. 8 ou 9 a.	
Le Furet	dès la 1e ann.	dès la 1e ann.	40 jours	5, 6, jusqu'à 9 et produit deux fois par an en domesticité.	prod. pendant toute sa vie	
Les Rats	*idem*	*idem*	5 ou 6 sem.	5 ou 6, et produisent plusieurs f. par an.	prod. pendant toute leur vie.	
Les Mulots	*idem*	*idem*	1 m. ou 5 sem.	9 ou 10, et produis. plusieurs f. par an.	*idem*	
Les Souris	*idem*	*idem*	*idem*	5 ou 6, et produisent plusieurs f. par an.	*idem*	
Le Surmulot	*idem*	*idem*		depuis 12 jusqu'à 19, et pr. trois f. par an prod. huit fois par an:	*idem*	

Voilà l'ordre dans lequel la nature nous présente les différens degrés de la fécondité des animaux quadrupèdes. On voit que cette fécondité est d'autant plus petite que l'animal est plus grand. En général, cette même échelle inverse de la fécondité relativement à la grandeur se trouve dans tous les autres ordres de la nature vivante; les petits oiseaux produisent en plus grand nombre que les grands : il en est de même des poissons, et peut-être aussi des insectes. Mais, en ne considérant ici que les animaux quadrupèdes, on voit dans la table qu'il n'y a guère que le cochon qui fasse une exception bien marquée à cette espèce de règle; car il devroit se trouver, par la grandeur de son corps, dans le nombre des animaux qui ne produisent que deux ou trois petits une seule fois par an, au lieu qu'il se trouve être en effet aussi fécond que les petits animaux.

Cette table contient tout ce que nous savons sur la fécondité des animaux dans les espèces pures. Mais la fécondité, dans les animaux d'espèces mixtes, demande des considérations particulières; cette fécondité est, comme je l'ai dit, toujours moindre que dans les espèces pures. On en verra clairement la raison par une simple supposition. Que l'on supprime, par exemple, tous les mâles dans l'espèce du cheval, et toutes les femelles dans celle de l'âne, ou bien tous les mâles dans l'espèce de l'âne, et toutes les femelles dans celle du cheval; il ne naîtra plus que des animaux mixtes, que nous avons appelés *mulets* et *bardeaux*, et ils naîtront en moindre nombre que les chevaux ou les ânes, puisqu'il y a moins de rapports de nature entre le cheval et l'ânesse ou l'âne et la jument, qu'entre l'âne et l'ânesse, ou le cheval et la jument. Dans le réel, c'est le nombre des convenances ou des disconvenances qui constitue ou sépare les espèces; et puisque celle de l'âne se trouve de tout temps séparée de celle du cheval, il est clair qu'en mêlant ces deux espèces, soit par les mâles, soit par les femelles, on diminue le nombre des convenances qui constituent l'espèce. Donc les mâles engendreront et les femelles produiront plus difficilement, plus rarement, en conséquence de leur mélange; et même ces espèces mélangées ne produiroient point du tout si leurs disconvenances étoient un peu plus grandes. Les mulets de toutes sortes seront donc toujours rares dans l'état de nature; car ce n'est qu'au défaut de sa femelle naturelle qu'un animal, de quelque espèce qu'il soit, recherchera une autre femelle moins convenable pour lui, et à laquelle il conviendroit moins aussi que son mâle naturel. Et quand même ces deux animaux d'espèces différentes s'approcheroient sans répugnance, et se joindroient avec quelque empressement dans les temps du besoin de l'amour, leur produit ne sera ni aussi certain ni aussi fréquent que dans l'espèce pure, où le nombre beaucoup plus grand de ces mêmes convenances fonde les rapports de l'appétit physique, et en multiplie toutes les sensations. Or ce produit sera d'autant moins fréquent dans l'espèce mêlée, que la fécondité sera moindre dans les deux espèces pures dont on fera le mélange; et le produit ultérieur de ces animaux mixtes provenus des espèces mêlées sera encore beaucoup plus rare que le premier, parce que l'animal mixte, héritier, pour ainsi dire, de la disconvenance de nature qui se trouve entre ses père et mère, et n'étant lui-même d'aucune espèce, n'a parfaite convenance de nature avec aucune. Par exemple, je suis persuadé que le bardeau couvriroit en vain sa femelle bardeau, et qu'il ne résulteroit rien de cet accouplement; d'abord par la raison générale que je viens d'exposer, ensuite par la raison particulière du peu de fécondité dans les deux espèces dont cet animal mixte provient, et enfin par la raison encore plus particulière des causes qui empêchent souvent l'ânesse de concevoir avec son mâle, et à plus forte raison avec un mâle d'une autre espèce : je ne crois donc pas que ces petits mulets provenant du cheval et de l'ânesse puissent produire entre eux, ni qu'ils aient jamais formé lignée, parce qu'ils me paroissent réunir toutes les disconvenances qui doivent amener l'infécondité. Mais je ne prononcerai pas aussi affirmativement sur la nullité du produit de la mule et du mulet, parce que, des trois causes d'infécondité que nous venons d'exposer, la dernière n'a pas ici tout son effet; car la jument concevant plus facilement que l'ânesse, et l'âne étant plus ardent, plus chaud que le cheval, leur puissance respective de fécondité est plus grande et leur produit moins rare que celui de l'ânesse et du cheval; par conséquent le mulet sera moins infécond que le bardeau : néanmoins je doute beaucoup que le mulet ait jamais engendré avec la mule, et je présume, d'après les exemples mêmes des mules qui ont mis bas, qu'elles devoient leur imprégnation à l'âne plutôt qu'au mulet; car on ne doit pas regarder le mulet comme le mâle naturel de la mule, quoique tous deux portent le même nom, ou plutôt

n'en diffèrent que du masculin au féminin.

Pour me faire mieux entendre, établissons, pour un moment, un ordre de parenté dans les espèces, comme nous en admettons un dans la parenté des familles. Le cheval et la jument seront frère et sœur d'espèce, et parens au premier degré. Il en est de même de l'âne et de l'ânesse. Mais si l'on donne l'âne à la jument, ce sera tout au plus comme son cousin d'espèce, et cette parenté sera déjà du second degré; le mulet qui en résultera, participant par moitié de l'espèce du père et de celle de la mère, ne sera qu'au troisième degré de parenté d'espèce avec l'un et l'autre. Dès lors le mulet et la mule, quoique issus des mêmes père et mère, au lieu d'être frère et sœur d'espèce, ne seront parens qu'au quatrième degré, et par conséquent produiront plus difficilement entre eux que l'âne et la jument, qui sont parens d'espèce au second degré. Et, par la même raison, le mulet et la mule produiront moins aisément entre eux qu'avec la jument ou avec l'âne, parce que leur parenté d'espèces n'est qu'au troisième degré, tandis qu'entre eux elle est au quatrième; l'infécondité qui commence à se manifester ici dès le second degré doit être plus marquée au troisième, et si grande au quatrième, qu'elle est peut-être absolue.

En général, la parenté d'espèce est un de ces mystères profonds de la nature, que l'homme ne pourra sonder qu'à force d'expériences aussi réitérées que longues et difficiles. Comment pourra-t-on connoître autrement que par les résultats de l'union mille et mille fois tentée des animaux d'espèces différentes, leur degré de parenté? l'âne est-il parent plus proche du cheval que du zèbre? le loup est-il plus près du chien que le renard ou le chacal? A quelle distance de l'homme mettrons-nous les grands singes qui lui ressemblent si parfaitement par la conformation du corps? Toutes les espèces d'animaux étoient-elles autrefois ce qu'elles sont aujourd'hui? leur nombre n'a-t-il pas augmenté, ou plutôt diminué? les espèces foibles n'ont-elles pas été détruites par les plus fortes, ou par la tyrannie de l'homme, dont le nombre est devenu mille fois plus grand que celui d'aucune autre espèce d'animaux puissans? Quels rapports pourrions-nous établir entre cette parenté des espèces et une autre parenté mieux connue, qui est celle des différentes races dans la même espèce? la race en général ne provient-elle pas, comme l'espèce mixte, d'une disconvenance à l'espèce pure dans les individus qui ont formé la première souche de la race? Il y a peut-être dans l'espèce du chien telle race si rare, qu'elle est plus difficile à procréer que l'espèce mixte provenant de l'âne et de la jument. Combien d'autres questions à faire sur cette seule matière, et qu'il y en a peu que nous puissions résoudre! que de faits nous seroient nécessaires pour pouvoir prononcer et même conjecturer! que d'expériences à tenter pour découvrir ces faits, les reconnoître, ou même les prévenir par des conjectures fondées! Cependant, loin de se décourager, le philosophe doit applaudir à la nature, lors même qu'elle lui paroit avare ou trop mystérieuse, et se féliciter de ce qu'à mesure qu'il lève une partie de son voile, elle lui laisse entrevoir une immensité d'autres objets tous dignes de ses recherches. Car ce que nous connoissons déjà doit nous faire juger de ce que nous pourrons connoître; l'esprit humain n'a point de bornes, il s'étend à mesure que l'univers se déploie: l'homme peut donc et doit tout tenter, il ne lui faut que du temps pour tout savoir. Il pourroit même, en multipliant ses observations, voir et prévoir tous les phénomènes, tous les événemens de la nature avec autant de vérité et de certitude que s'il les déduisoit immédiatement des causes : et quel enthousiasme plus pardonnable, ou même plus noble, que celui de croire l'homme capable de reconnoître toutes les puissances, et de découvrir par ses travaux *tous les secrets* de la nature!

Ces travaux consistent *principalement* en observations suivies sur les différens sujets qu'on veut approfondir, et en expériences raisonnées, dont le succès nous apprendroit de nouvelles vérités; par exemple, l'union des animaux d'espèces différentes, par laquelle seule on peut reconnoître leur parenté, n'a pas été assez tentée. Les faits que nous avons pu recueillir, au sujet de cette union volontaire ou forcée, se réduisent à si peu de chose, que nous ne sommes pas en état de prononcer sur l'existence réelle des *jumarts*.

On a donné ce nom *jumart*, d'abord aux animaux mulets ou métis qu'*on a prétendu* provenir du taureau et de la *jument*; mais on a aussi appelé *jumart* le produit réel ou prétendu de l'âne et de la vache. Le docteur Shaw dit que dans les provinces de Tunis et d'Alger, il y a une espèce de mulet nommé *kumrach*, qui vient d'un âne et d'une vache; que c'est une bête de charge, petite à la vérité, mais de fort grand usage; que ceux qu'il a vus n'avoient qu'une corne au

pied comme l'âne, mais qu'ils étoient fort différens à tous égards, ayant le poil lisse, et la queue et la tête de vache, excepté qu'ils n'avoient point de cornes.

Voilà donc déjà deux sortes de jumarts : le premier qu'on dit provenir du taureau et de la jument, et le second de l'âne et de la vache. Et il est encore question d'un troisième jumart, qu'on prétend provenir du taureau et de l'ânesse. Il est dit, dans le voyage de Mérolle, que dans l'île de Corse il y avoit un animal portant les bagages, qui provient du taureau et de l'ânesse, et que, pour se le procurer, en couvre l'ânesse avec une peau de vache fraîche, afin de tromper le taureau.

Mais je doute également de l'existence réelle de ces trois sortes de jumarts, sans cependant vouloir la nier absolument. Je vais même citer quelques faits particuliers, qui prouvent la réalité d'un amour mutuel et d'un accouplement réel entre des animaux d'espèces fort différentes, mais dont néanmoins il n'a rien résulté. Rien ne paroît plus éloigné de l'aimable caractère du chien que le gros instinct brut du cochon, et la forme du corps dans ces deux animaux est aussi différente que leur naturel; cependant j'ai deux exemples d'un amour violent entre le chien et la truie : cette année même 1774, dans le courant de l'été, un chien épagneul de la plus grande taille, voisin de l'habitation d'une truie en chaleur, parut la prendre en grande passion; on les enferma ensemble pendant plusieurs jours, et tous les domestiques de la maison furent témoins de l'ardeur mutuelle de ces deux animaux; le chien fit même des efforts prodigieux et très-réitérés pour s'accoupler avec la truie, mais la disconvenance dans les parties de la génération empêcha leur union [1]. La même chose est arrivée plusieurs années auparavant dans un lieu voisin [2], de manière que le fait ne parut pas nouveau à la plupart de ceux qui en étoient témoins. Les animaux, quoique d'espèces très-différentes, se prennent donc souvent en affection, et peuvent par conséquent, dans de certaines circonstances, se prendre entre eux d'une forte passion; car il est certain que la seule chose qui ait empêché, dans ces deux exemples, l'union du chien avec la truie ne vient que de la conformation des parties qui ne peuvent aller ensemble; mais il n'est pas également certain que, quand il y auroit eu intromission, et même accouplement consommé, la production s'en fût suivie. Il est souvent arrivé que plusieurs animaux d'espèces différentes se sont accouplés librement et sans y être forcés; ces unions volontaires devroient être prolifiques, puisqu'elles supposent les plus grands obstacles levés, la répugnance naturelle surmontée, et assez de convenance entre les parties de la génération. Cependant ces accouplemens, quoique volontaires, et qui sembleroient annoncer du produit, n'en donnent aucun; je puis en citer un exemple récent, et qui s'est, pour ainsi dire, passé sous mes yeux. En 1767 et années suivantes, dans ma terre de Buffon, le meunier avoit une jument et un taureau qui habitoient dans la même étable, et qui avoient pris tant de passion l'un pour l'autre, que dans tous les temps où la jument se trouvoit en chaleur, le taureau ne manquoit jamais de la couvrir trois ou quatre fois par jour, dès qu'il se trouvoit en liberté; ces accouplemens réitérés nombre de fois pendant plusieurs années donnoient au maître de ces animaux de grandes espérances d'en voir le produit. Cependant il n'en a jamais rien résulté; tous les habitans du lieu ont été témoins de l'accouplement très-réel et très-réitéré de ces deux animaux pendant plusieurs années [3], et en même temps de la nullité du produit. Ce fait très-certain paroît donc prouver qu'au moins dans notre climat le taureau n'engendre pas avec la jument, et c'est ce qui me fait douter très-légitimement de cette première sorte de jumart. Je n'ai pas des faits aussi positifs à opposer contre la seconde sorte de jumart dont parle le docteur Shaw, et qu'il dit provenir de l'âne et de la vache. J'avoue même que, quoique le nombre des disconvenances de nature paroisse à peu près égal dans ces deux cas, le témoignage positif d'un voyageur aussi instruit que le docteur Shaw semble donner plus de probabilité à l'existence de ces seconds jumarts qu'il n'y en a pour les premiers. Et à l'égard du troisième jumart provenant du taureau et de l'ânesse, je suis bien persuadé, malgré le témoignage de Mérolle, qu'il n'existe pas plus que le jumart provenant du taureau et de la jument. Il y a encore plus de discon-

1. Ce fait est arrivé chez M. le comte de La Feuillée, dans sa terre de Froslois en Bourgogne.

2. A Billy, près de Chanceau en Bourgogne.

3. Je n'étois pas informé du fait que je cite ici lorsque j'ai écrit, même volume, page 340, dix ans auparavant, que les parties de la génération du taureau et de la jument étant très-différentes dans leurs proportions et dimensions, je ne présumois pas que ces animaux pussent se joindre avec succès et même avec plaisir; car il est certain qu'ils se joignoient avec plaisir, quoiqu'il n'ait jamais rien résulté de leur union.

venance, plus de distance de nature du taureau à l'ânesse qu'à la jument, et le fait que j'ai rapporté de la nullité du produit de la jument avec le taureau s'applique de lui-même, et, à plus forte raison, suppose le défaut de produit dans l'union du taureau avec l'ânesse.

DE LA MULE.

Exemple d'accouplement prolifique de la mule avec le cheval.

Nous avons dit dans plusieurs endroits de notre ouvrage, et surtout dans celui où nous traitons des mulets en particulier, que la mule produit quelquefois, surtout dans les pays chauds. Nous pouvons ajouter aux exemples que nous en avons donnés une relation authentique que M. Schiks, consul des états-généraux de Hollande à Murcie, en Espagne, a eu la bonté de m'envoyer, écrite en espagnol, et dont voici la traduction :

En 1763, le 2 août, à huit heures du soir, chez le sieur François Carra, habitant de la ville de Valence, une de ses mules, très-bien faite et d'un poil bai, ayant été saillie par un beau cheval gris de Cordoue, fit une très-belle pouline d'un poil alezan avec les crins noirs : cette pouline devint très-belle, et se trouva en état de servir de monture à l'âge de deux ans et demi. On l'admiroit à Valence, car elle avoit toutes les qualités d'une belle bête de l'espèce pure du cheval; elle étoit très-vive et avoit beaucoup de jarret : on en a offert six cents écus à son maître, qui n'a jamais voulu s'en défaire. Elle mourut d'une échauffaison, sans doute pour avoir été trop fatiguée, ou montée trop tôt.

En 1765, le 10 juin, à cinq heures du matin, la même mule de François Carra, qui avoit été saillie par le même cheval de Cordoue, fit une autre pouline aussi belle que la première et de la même force, d'un poil gris sale et crins noirs, mais qui ne vécut que quatorze mois.

En 1767, le 31 janvier, cette même mule produisit pour la troisième fois, et c'étoit un beau poulain, même poil gris sale, avec les crins noirs, de la même force que les autres; il mourut âgé de dix-neuf mois.

Le premier décembre 1769, cette mule, toujours saillie par le même cheval, fit une pouline aussi belle que les autres, qui mourut à vingt-un mois.

Le 13 juillet 1771, vers les dix heures du soir, elle fit un poulain, poil gris sale, très-fort, et qui vit encore actuellement, en mai 1777. Ces cinq animaux métis, mâles et femelles, viennent d'un même cheval, lequel étant venu à mourir, François Carra en acheta un autre très-bon, du même pays de Cordoue, le 6 mars 1775; il étoit poil bai brun, avoit une étoile au front, les pieds blancs de quatre doigts, et les crins noirs. Ce cheval bien fait et vigoureux saillit la mule sans qu'on s'en aperçût, et, le 5 avril 1776, elle fit une pouline d'un poil alezan brûlé, qui avoit aussi une étoile au front et les pieds blancs comme le père; elle étoit d'une si belle tournure, qu'un peintre ne pourroit pas en faire une *plus belle*. Elle a les mêmes crins que les *cinq autres; c'est* aujourd'hui une très-bonne *bête* : on espère qu'elle réussira, car on en aura un très-grand soin, et même plus que des autres.

On ajoute que, lorsque cette mule mit bas pour la première fois, le bruit s'en répandit par toute la ville; ce qui y attira un concours de monde de tout âge et de toute condition.

En 1774, don André Gomez de la Vega, intendant de Valence, se fit donner la relation des cinq productions de la mule, pour la présenter au roi.

ANIMAUX SAUVAGES.

LE GNOU OU NIOU[1].

Ce bel animal, qui se trouve dans l'intérieur des terres de l'Afrique, n'étoit connu d'aucun naturaliste : milord Bute, dont on connoît le goût pour les sciences, est le premier qui m'en ait donné connoissance en m'envoyant un dessin colorié, au dessus duquel étoit écrit : *feva-heda* ou *bos-buffel*, animal *de trois pieds et demi de hauteur, à deux cents lieues du cap de Bonne-Espérance*. Ensuite M. le vicomte de Querhoënt, qui a fait de très-bonnes observations dans ses derniers voyages, a bien voulu m'en confier le journal, dans lequel j'ai trouvé un dessin de ce même animal, sous le nom de *noi*, avec la courte description suivante :

« J'ai vu, dit-il, à la ménagerie du Cap, un quadrupède que les Hottentots appellent *noi :* il a tout le poil d'un brun très-foncé; mais une partie de sa crinière, ainsi que sa queue et quelques longs poils autour des yeux, sont blancs. Il est ordinairement de la taille d'un grand cerf; il a été amené au Cap de l'intérieur des terres en octobre 1775. Aucun animal de cette espèce n'est encore arrivé en Europe; on n'y en a jamais envoyé qu'un qui est mort dans la traversée. On en voit beaucoup dans l'intérieur du pays; celui qui est à la ménagerie du Cap paroît assez doux; on le nourrit de pain, d'orge, et d'herbe. »

M. le vicomte Venerosi Pesciolini, commandant de l'île de Groix, a aussi eu la bonté de m'envoyer tout nouvellement un dessin colorié de ce même animal, qui m'a paru un peu plus exact que les autres; ce dessin, que nous donnons ici, étoit accompagné de la notice suivante :

« J'ai cru devoir vous envoyer, monsieur, la copie fidèle d'un animal trouvé à cent cinquante lieues de l'établissement principal des Hollandois, dans la baie de la Table, au cap de Bonne-Espérance. Il fut rencontré avec la mère par un habitant de la campagne, pris et conduit au Cap, où il n'a vécu que trois jours; sa taille étoit celle d'un moyen mouton du pays, et celle de sa mere égaloit celle des plus forts. Son nom n'est point connu, parce que, de l'aveu même des Hottentots, son naturel sauvage l'éloigne de tous les lieux fréquentés, et sa vitesse le soustrait promptement à tous les regards. Ces détails, ajoute M. de Venerosi, ont été donnés par M. Berg, fiscal du Cap. »

On voit que cet animal est très-remarquable, non seulement par sa grandeur, mais encore par la beauté de sa forme, par la crinière qu'il porte tout le long du cou, par sa longue queue touffue, et par plusieurs autres caractères qui semblent l'assimiler en partie au cheval et en partie au bœuf. Nous lui conserverons le nom de *gnou* (qui se prononce *niou*) qu'il porte dans son pays natal, et dont nous sommes plus sûrs que de celui de *feva-heda ;* car voici ce que m'en a écrit M. Forster :

« Il se trouve au cap de Bonne-Espérance trois espèces de bœufs : 1° notre bœuf commun d'Europe; 2° le buffle, que je n'ai pas eu occasion de décrire, et qui a beaucoup de rapport avec le buffle d'Europe; 3° le gnou. Ce dernier animal ne s'est trouvé qu'à cent quatre-vingts ou deux cents lieues du Cap, dans l'intérieur des terres de l'Afrique; on a tenté deux fois d'envoyer un de ces animaux en Hollande, mais ils sont morts dans la travarsée[2]. J'ai vu une femelle de cette espèce en 1775; elle étoit âgée de trois ans : elle avoit été élevée par un colon dont l'habitation étoit à cent soixante lieues du Cap, qui l'avoit prise fort jeune avec un autre jeune mâle; il les éleva tous deux, et les amena pour les présenter au gouverneur du Cap; cette jeune femelle, qui étoit privée, fut soignée dans une étable et nourrie de pain bis et de feuilles de choux; elle n'étoit pas tout-à-fait si grande que le mâle de la même portée. Sa fiente étoit comme celle des vaches com-

1. *Gnou* doit se prononcer en mouillant le *gn*, c'est-à-dire *gniou*.

2. On verra, par l'addition que M. Allamand a fait imprimer dans le tome XV de mes ouvrages, édition de Hollande, qu'un de ces animaux est arrivé vivant à la ménagerie du prince d'Orange, où M. Allamand l'a dessiné et décrit avec son exactitude ordinaire.

munes. Elle ne souffroit pas volontiers les caresses ni les attouchemens, et, quoique fort privée, elle ne laissoit pas de donner des coups de cornes et aussi des coups de pieds : nous eûmes toutes les peines du monde d'en prendre les dimensions, à cause de son indocilité. On nous a dit que le gnou mâle, dans l'état sauvage, est aussi farouche et aussi méchant que le buffle, quoiqu'il soit beaucoup moins fort. La jeune femelle dont nous venons de parler est assez douce; elle ne nous a jamais fait entendre sa voix; elle ruminoit comme les bœufs : elle aimoit à se promener dans la basse-cour, s'il ne faisoit pas trop chaud; car, par la grande chaleur, elle se retiroit à l'ombre ou dans son étable.

« Ce gnou femelle étoit de la grandeur d'un daim, ou plutôt d'un âne; elle avoit au garrot quarante pouces et demi de hauteur, mesure d'Angleterre, et étoit un peu plus basse des jambes de derrière, où elle n'avoit que trente-neuf pouces. La tête étoit grande à proportion du corps, ayant quinze pouces et demi de longueur depuis les oreilles jusqu'au bout du museau : mais elle étoit comprimée des deux côtés, et, vue de face, elle paroissoit étroite. Le mufle étoit carré, et les narines étoient en forme de croissant; il y avoit dans la mâchoire inférieure huit dents incisives, semblables par la forme à celles du bœuf commun. Les yeux étoient fort écartés l'un de l'autre, et placés sur les côtés de l'os frontal; ils étoient grands, d'un brun noir, et paroissoient avoir un air de férocité et de méchanceté, que cependant l'éducation et la domesticité avoient modifié dans l'animal. Les oreilles étoient d'environ cinq pouces et demi de longueur, et de forme semblable à celles du bœuf commun. La longueur des cornes étoit de dix-huit pouces en les mesurant sur leur courbure; leur forme étoit cylindrique, et leur couleur noire. Le corps étoit plus rond que celui du bœuf, et l'épine n'étoit pas fort apparente, c'est-à-dire fort élevée; en sorte que le corps du gnou sembloit, par la forme, approcher beaucoup de celui du cheval. Les épaules étoient musculeuses, et les cuisses et les jambes moins charnues et plus fines que celles du bœuf; la croupe étoit effilée et relevée, mais aplatie vers la queue, comme celle du cheval. Les pieds étoient légers et menus; ils avoient chacun deux sabots pointus en devant, arrondis aux côtés, et de couleur noire. La queue avoit vingt-huit pouces de longueur, y compris les longs poils qui étoient à son extrémité.

« Tout le corps étoit revêtu d'un poil court et ras, semblable à celui du cerf pour la couleur. Depuis le museau jusqu'à la hauteur des yeux, il y avoit de longs poils rudes et hérissés, en forme de brosse, qui entouroient presque toute cette partie : depuis les cornes jusqu'au garrot, il y avoit une espèce de crinière formée de longs poils, dont la racine est blanchâtre, et la pointe noire ou brune; sous le cou, on voyoit une autre bande de longs poils, qui se prolongeoit depuis les jambes de devant jusqu'aux longs poils blancs de la lèvre inférieure; et sous le ventre, il y avoit une touffe de très-longs poils auprès du nombril : les paupières étoient garnies de poils d'un brun noir, et les yeux étoient entourés partout de longs poils très-forts et de couleur blanche. »

Je dois ajouter à cette description, que M. Forster a bien voulu me communiquer, les observations que M. le professeur Allamand a faites sur cet animal vivant, qui est arrivé plus nouvellement en Hollande, ce savant naturaliste l'a fait imprimer à la suite du XVe volume de mon ouvrage sur l'histoire naturelle, édition de Hollande, et je ne puis mieux faire que de la copier ici.

LE GNOU,

Par M. le professeur ALLAMAND.

Les anciens nous ont dit que *l'Afrique* étoit fertile en monstres. Par ce mot, il ne faut entendre que des animaux inconnus dans les autres parties du monde; c'est ce qu'on vérifie encore de nos jours, lorsqu'on pénètre dans cette vaste région : on en a vu divers exemples dans les descriptions d'animaux données par M. de Buffon, et dans celle du sanglier d'Afrique, que j'y ai ajoutée. L'animal que je vais décrire en fournit une nouvelle preuve; la figure que j'en donne ici a été gravée d'après un dessin envoyé du cap de Bonne-Espérance, mais dont je n'ai pas osé faire usage dans mes additions précédentes à l'ouvrage de M. de Buffon, parce que je le regardois comme la représentation d'un animal fabuleux. J'ai été détrompé par M. le capitaine Gordon, à qui je l'ai fait voir; c'est un officier de mérite, que son goût pour l'histoire naturelle et l'envie de connoître les mœurs et les coutumes des peuples qui habitent la partie méridionale de l'Afrique, ont conduit au Cap. De là il a pénétré plus avant dans l'intérieur du pays qu'aucun autre Européen, accompagné d'un seul Hottentot. Il a bravé toutes les incommodités d'un voyage de deux cents lieues,

à travers des régions incultes, et sans autre provision pour sa nourriture que les végétaux qui lui étoient indiqués par son compagnon de voyage, ou le gibier que son fusil lui procuroit. Sa curiosité a été bien récompensée par le grand nombre de choses rares qu'il a vues, et d'animaux dont il a rapporté les dépouilles.

Dès qu'il eut vu le dessin dont je viens de parler, il m'apprit qu'il ne représentoit point un animal chimérique, mais un véritable animal, dont la race étoit très-nombreuse en Afrique. Il en avoit tué plusieurs, et il avoit apporté la dépouille de deux têtes; il m'en a donné une que j'ai placée au cabinet de notre Académie.

Dans le même temps, on envoya du Cap un de ces animaux vivans à la ménagerie du prince d'Orange, où il est actuellement, et se porte très-bien.

Il est étonnant qu'un animal aussi gros et aussi singulier que celui-ci, et qui vraisemblablement se trouve dans les lieux où les Européens ont pénétré, ait été inconnu jusqu'à présent, ou qu'il ait été décrit si imparfaitement qu'il a été impossible de s'en former une idée. Il embarrassera assurément les nomenclateurs qui voudront le ranger sous quelques-unes des classes auxquelles ils rapportent les différens quadrupèdes. Il tient beaucoup du cheval, du taureau, et du cerf, sans être aucun de ces trois animaux. On ne manquera pas de lui donner un nom composé, propre à indiquer la ressemblance qu'il a avec eux.

Les Hottentots le nomment *gnou*, et je crois devoir adopter cette dénomination, en observant que le *g* ne doit pas être prononcé avec cette fermeté qu'il a quand il commence un mot, mais qu'il ne doit servir qu'à rendre grasse l'articulation de l'*n* qui le suit, comme il fait au milieu des mots dans *seigneur*, par exemple, *campagne*, et d'autres. C'est à M. Gordon que je dois la connoissance de ce nom.

Cet animal est à peu près de la grandeur d'un âne. Sa hauteur est de trois pieds et demi : tout son corps, à l'exception des endroits que j'indiquerai dans la suite, est couvert d'un poil court comme celui du cerf, de couleur fauve, mais dont la pointe est blanchâtre, ce qui lui donne une légère teinte de gris blanc. Sa tête est grosse et ressemble fort à celle du bœuf; tout le devant est garni de longs poils noirs, qui s'étendent jusqu'au dessous des yeux, et qui contrastent singulièrement avec des poils de la même longueur, mais fort blancs, qui lui forment une barbe à la lèvre inférieure. Ses yeux sont noirs et bien fendus; les paupières sont garnies de cils formés par de longs poils blancs, parallèles à la peau, et qui font une espèce d'étoile au milieu de laquelle est l'œil; au dessus sont placés, en guise de sourcils, d'autres poils de la même couleur, et très-longs. Au haut du front sont deux cornes noires dont la longueur, mesurée suivant l'axe, est de dix-neuf pouces : leurs bases, qui ont près de dix-sept pouces de circonférence, se touchent et sont appliquées au front dans une étendue de six pouces; ensuite elles se courbent vers le haut, et se terminent en une pointe perpendiculaire et longue de sept pouces, comme on peut le voir dans la figure. Entre les cornes prend naissance une crinière épaisse, qui s'étend tout le long de la partie supérieure du cou jusqu'au dos : elle est formée par des poils roides, tous exactement de la même longueur, qui est de trois pouces; la partie inférieure en est blanchâtre, à peu près jusqu'aux deux tiers de leur hauteur, et l'autre tiers en est noir. Derrière les cornes sont les oreilles, couvertes de poils noirâtres et fort courts. Le dos est uni, et la croupe ressemble à celle d'un jeune poulain; la queue est composée, comme celle du cheval, de longs crins blancs; sous le poitrail, il y a une suite de longs poils noirs, qui s'étend depuis les jambes antérieures, le long du cou et de la partie inférieure de la tête, jusqu'à la barbe blanche de la lèvre de dessous : les jambes sont semblables et d'une finesse égale à celles du cerf, ou plutôt de la biche. Le pied est fourchu comme celui de ce dernier animal; les sabots en sont noirs, unis, et surmontés en arrière d'un seul ergot placé assez haut.

Le gnou n'a point de dents incisives à la mâchoire supérieure; mais il en a huit à l'inférieure : ainsi je ne doute pas qu'il ne rumine, quoique je n'aie pas pu m'en assurer par mes propres yeux, non plus que par le témoignage de l'homme qui a soin de celui du prince d'Orange.

Sans avoir l'air extrêmement féroce, il indique cependant qu'il n'aimeroit pas qu'on s'approchât de lui. Lorsque j'essayois de le toucher à travers les barreaux de sa loge, il baissoit la tête et faisoit des efforts pour blesser avec ses cornes la main qui vouloit le caresser. Jusqu'à présent il a été enfermé et obligé de se nourrir des végétaux qu'on lui a donnés; et il paroît qu'ils lui conviennent, car il est fort vigoureux.

La race, comme je l'ai remarqué, en est

nombreuse et fort répandue dans l'Afrique. Si mes conjectures sont fondées, je suis fort porté à croire que ce n'est pas seulement aux environs du cap de Bonne-Espérance qu'il habite, mais qu'il se trouve aussi en Abyssinie.

Dans la quatrième *Dissertation sur la côte orientale d'Afrique, depuis Mélinde jusqu'au détroit de Babel-Mandel*, ajoutée aux *Voyages de Lobo*, on lit ce passage : « Il y a encore dans l'Éthiopie des chevaux sauvages, qui ont les crins et la tête comme nos chevaux, et hennissent de même; mais ils ont deux petites cornes toutes droites, et les pieds fourchus comme ceux du bœuf. Les Caffres appellent ces animaux *empophos*. »

Cette description, tout imparfaite et fautive qu'elle est, comme la plupart de celles que Lobo nous a données, paroît convenir à notre gnou. Quel autre animal connu y a-t-il qui ressemble à un cheval avec des cornes et des pieds fendus? La ressemblance seroit plus grande encore si je pouvois dire qu'il hennit; mais c'est ce dont je n'ai pas pu être instruit. Jusqu'à présent personne n'a entendu sa voix. Ne seroit-ce point aussi le même animal dont a parlé le moine Cosmas? Voici ce qu'il en dit :

« *Le taureau-cerf.* Cet animal se trouve en Éthiopie et dans les Indes. Il est privé; les Indiens s'en servent pour voiturer leurs marchandises, principalement le poivre qu'ils transportent d'un pays à un autre dans des sacs faits en forme de besaces. Ils tirent du lait de ces animaux, et en font du beurre : nous en mangions aussi la chair après les avoir égorgés, comme font les chrétiens; pour les païens, il les assomment. Cette même bête, dans l'Éthiopie, est sauvage et ne s'apprivoise pas. »

Ce taureau-cerf ne seroit-il point le cheval cornu et à pieds fendus de Lobo? Ils se trouvent l'un et l'autre dans l'Éthiopie; tous les deux ressemblent, à divers égards, au cheval, au taureau, et au cerf, c'est-à-dire au gnou. Il est vrai que, quoique les animaux des Indes soient assez connus jusqu'à présent, personne n'a dit qu'il y en eût qui ressemblassent à celui dont il est question ici, et qui doit cependant y être, si c'est le même dont parle Cosmas. Mais, dans un pays aussi habité que l'Inde, la race ne pourroit-elle pas y avoir été éteinte par le nombre des chasseurs qui ont travaillé à les prendre ou à les tuer, soit pour les faire servir de bêtes de somme, soit pour les manger? D'ailleurs, est-il bien certain que cet animal ne s'y trouve plus, ou qu'il ne soit pas retiré dans des lieux éloignés et solitaires, afin d'y être plus en sûreté? Il y a dans les déserts de la province de la Chine nommée *Chensi*, un animal qu'on appelle *cheval-cerf*, que Du Halde dit n'être qu'une espèce de cerf, guère moins haut que les petits chevaux des provinces de *Se-Tchuen* et de *Yun-Nane*. J'ai peine à croire que la taille seule ait suffi pour faire donner à un cheval le surnom de *cerf*. Le gnou ressemblant par sa tête et par ses cornes au taureau, par sa crinière et par sa queue au cheval, et par tout le reste de son corps au cerf, il réunit tous les caractères qui peuvent l'avoir fait nommer *taureau-cerf* par Cosmas, et *cheval-cerf* par les Chinois.

Je serois même tenté de croire que l'hippélaphe d'Aristote étoit notre gnou, si je n'avois pas contre moi l'autorité de M. de Buffon, qui, fondé sur de bonnes raisons, a prouvé que c'est le même animal que le cerf des Ardennes et le tragélaphe de Pline. Je dirai cependant celles qui ont fait d'abord impression sur moi.

L'hippélaphe, suivant Aristote, se trouve dans le pays des *Arachotas*, qui est situé entre la Perse et l'Inde, et par là même voisin de la patrie du gnou. Il a une crinière qui s'étend depuis la tête jusqu'au dessus des épaules, et qui n'est pas grande; Aristote la compare à celle du *pardion*, ou, comme l'écrit Gaza, de l'*ipparaion*, qui est vraisemblablement la girafe, laquelle a effectivement une crinière plus approchante de celle du gnou qu'aucun autre animal sauvage. Diodore de Sicile dit qu'il se trouve en Arabie, et qu'il est du nombre de ces animaux qui participent à deux formes différentes. Il est vrai qu'il parle du tragélaphe; mais, comme je viens de le remarquer d'après M. de Buffon, c'est le même animal que l'hippélaphe. On trouvera dans la note le passage de Diodore [1], tel qu'il a été rendu par Rhodomanus, et qui mérite d'être cité. Enfin, pour dernier trait de ressemblance, l'hippélaphe a une espèce de barbe sous le gosier, les pieds fourchus, et à peu près de la grandeur du cerf. Tout cela se trouve aussi bien dans le gnou que dans le cerf des Ardennes : mais ce qui décide la question en faveur du sentiment de M. de Buffon, c'est que, si Aristote a été bien instruit, l'hippélaphe a des cornes comme le chevreuil, et que sa femelle

1. Quinetiam tragelaphi et bubali, pluraque duplicis formæ animalia, ex diversissimis videlicet naturis contemperata, illic (in Arabiâ) procreantur. Quorum singularis descriptio longam sibi moram posceret.

n'en a point, ce qui ne convient pas à notre animal.

Mais qu'il ait été connu ou non, j'ai toujours été autorisé à dire qu'il avoit été décrit si imparfaitement, qu'on ne pouvoit s'en former aucune idée. Il constitue une espèce très-singulière, qui réunit en soi la force de la tête et des cornes du taureau, la légèreté et le pelage du cerf, et la beauté de la crinière, du corps, et de la queue du cheval.

Avec le temps, ne parviendra-t-on point à connoître aussi la licorne, qu'on dit habiter les mêmes contrées, que la plupart des auteurs regardent comme un animal fabuleux, tandis que d'autres assurent en avoir vu, et même en avoir pris de jeunes ?

Je n'ai rien à ajouter ni à retrancher à cette bonne description, ni aux très-judicieuses réflexions du savant M. Allamand, et je dois même avertir, pour l'instruction de mes lecteurs, et pour la plus exacte connoissance de cet animal *gnou*, que le dessin qu'il a fait graver dans l'édition de Hollande de mon ouvrage, et que je donne ici, me paroît plus conforme à la nature que celui que j'avois donné; les cornes surtout me semblent être mal représentées dans celui-ci, et l'espèce de ceinture de poil que l'animal porte autour du museau me paroît factice : en sorte que l'on doit avoir plus de confiance à la figure donnée par M. Allamand qu'à celle-ci; et c'est par cette raison que je l'ai fait copier et graver.

L'AYE-AYE.

Aye-aye est une exclamation des habitans de Madagascar, que M. Sonnerat a cru devoir appliquer à cet animal, qui se trouve dans la partie ouest de cette île. Il dit « qu'il ne se rapproche d'aucun genre, et qu'il tient du maki, de l'écureuil, et du singe. Ses oreilles plates et larges ressemblent beaucoup à celles de la chauve-souris; ce sont deux peaux noires presque lisses, parsemées de quelques longs poils noirs terminés de blanc, qui forment la robe. Quoique la queue paroisse toute noire, cependant les poils à leur base sont blancs jusqu'à la moitié. Son caractère principal, et un des plus singuliers, est le doigt du milieu de ses pieds de devant; les deux dernières articulations sont très-longues, grêles, dénuées de poils : il s'en sert pour tirer les vers des trous d'arbres, et pour les pousser dans son gosier; il semble aussi lui être utile pour s'accrocher aux branches. Cet animal paroît terrier, ne voit pas pendant le jour, et son œil, couleur d'ocre de rue, est comme celui du chathuant. Il est très-paresseux, et par conséquent très-doux; celui-ci restoit toujours couché, et ce n'est qu'en le secouant plusieurs fois qu'on venoit à bout de le faire remuer. Il a vécu près de deux mois, n'ayant pour toute nourriture que du riz cuit; il se servoit, pour le manger, de ses deux doigts, comme les Chinois de baguettes. »

J'ai examiné de près la peau d'un de ces animaux, que M. Sonnerat m'a donnée pour le Cabinet du Roi; il m'a paru se rapprocher du genre des écureuils plus que d'aucun autre; il a aussi quelque rapport à l'espèce de gerboise que j'ai donnée sous le nom de *tarsier*.

Les pieds semblent faire un caractère unique et très-distinctif par la longueur des doigts aux pieds de devant.

	pi.	po.	lig.
Longueur de l'animal mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue....	1	2	2
Suivant la courbure du corps..	1	6	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput..................	»	4	9
Longueur de la jambe de devant, depuis le coude jusqu'au poignet..................	»	3	10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles......	»	4	1
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.......	»	5	3
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles......	»	4	1
Longueur du tronçon de la queue................	1	3	»

La couleur de cet animal est d'un brun musc mêlé de noir et de gris cendré; il a sur la tête, autour des yeux, sur le corps, aux cuisses, et aux jambes, une couleur de musc foncé, dans laquelle néanmoins le noir domine sur le dos et en plusieurs endroits

du corps et des jambes. La queue est tout-à-fait noire; les côtés de la tête, le cou, la mâchoire, et le ventre sont grisâtres, des poils laineux de cette couleur grise sont au dessous des grands poils noirs ou blancs, de deux ou trois pouces de long, qui sont sur le corps et les jambes; mais les jambes et les cuisses sont d'un brun rougeâtre; le noir domine à l'approche des pieds, qui sont couverts de petits poils de cette couleur.

La tête a la forme de celle de l'écureuil; il y a deux incisives au devant de chaque mâchoire. Les oreilles sont grandes, nues, et sans poils, larges à leur ouverture, droites et rondes à leurs extrémités.

	pi.	po.	lig.
Elles ont de longueur........	»	2	1
Largeur au conduit auditif....	»	1	3

Il y a autour des yeux une bande brunâtre, et les paupières sont noires.

	pi.	po.	lig.
Et au dessus des yeux il y a de grands poils noirs qui ont de longueur................	»	2	5
Ceux qui sont aux côtés des joues ont................	»	1	10
Le pied des jambes de devant, pris depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts, a...	»	3	9

	po.	lig.	lig.
Le doigt intérieur qui fait pouce................	1	1 l'ongle	6
Le premier doigt interne après le pouce..........	2	9 l'ongle	6
Le second doigt, qui est le plus mince et grêle, n'ayant qu'une ligne d'épaisseur, a de longueur............	2	7 l'ongle	3
Le troisième doigt.........	3	2 l'ongle	6
Le quatrième doigt ou le premier externe...........	1	9 l'ongle	6

	po.	lig.	lig.
Les pieds de derrière ont de longueur, jusqu'à l'extrémité des doigts.........	3	2 l'ongle	6

Ces doigts, qui ont deux lignes de largeur, sont à peu près égaux en grosseur; mais le premier doigt, qui fait pouce et qui a de longueur douze lignes, a un ongle de trois pouces six lignes, qui est large et plat comme ceux des makis. Ce caractère de doigt l'éloigne beaucoup du genre de l'écureuil.

	po.	lig.	lig.
Le premier doigt interne...	1	3 l'ongle	$5\frac{1}{2}$
Le second doigt...........	1	7 l'ongle	6
Le troisième doigt.......	1	2 l'ongle	6
Le quatrième doigt et le premier doigt externe.....	1	2 l'ongle	6
Ces ongles sont bruns, courbes, et en gouttière.			
Les poils de la queue ont de longueur.............	3	3	»

Ces poils sont rudes comme du crin. Tout le temps que M. Sonnerat a eu cet animal vivant, il ne lui a jamais vu porter la queue élevée comme les écureuils; il ne la portoit que traînante.

De tous les animaux qui ont le pouce aplati, le tarsier est celui qui se rapproche le plus de l'aye-aye; ils ont entre eux ce caractère commun, et de plus ils se ressemblent par la queue, qui est longue et couverte de poils, par les oreilles droites, nues, et transparentes, et par ce poil laineux qui couvre immédiatement la peau. Il y a aussi quelque rapport de ressemblance dans les pieds; car le tarsier a les doigts très-longs.

Cet aye-aye étoit femelle; elle avoit deux mamelons dans la partie inférieure du ventre : ces mamelons avoient cinq lignes de hauteur.

L'ANONYME.

Nous donnons ici (voyez *planche* 65) la figure d'un animal nouveau, c'est-à-dire inconnu à tous les naturalistes, dont le dessin a été fait par M. le chevalier Bruce, qui m'a permis de le faire copier. Cet animal, dont nous ignorons le nom, et que nous appellerons l'*anonyme*, en attendant qu'on nous dise son nom, a quelques rapports avec le lièvre, et d'autres avec l'écureuil. Voici ce que M. Bruce m'en a laissé par écrit :

« Il existe dans la Libye, au midi du lac qu'on appeloit autrefois *Palus Tritonides*, un très-singulier animal, de neuf à dix pouces de long, avec les oreilles presque aussi longues que la moitié du corps, et larges à proportion; ce qui ne se trouve dans aucun animal quadrupède, à l'exception de la chauve-souris *oreillar*. Il a le museau presque comme le renard, et cependant il paroît tenir de plus près à l'écureuil. Il vit sur les

palmiers et en mange le fruit. Il a les ongles courts, qu'il peut encore retirer. C'est un très-joli animal; sa couleur est d'un blanc mêlé d'un peu de gris et de fauve clair; l'intérieur des oreilles n'est nu que dans le milieu; elles sont couvertes d'un petit poil brun mêlé de fauve, et garnies en dedans de grands poils blancs; le bout du nez noir; la queue fauve et noire à son extrémité; elle est assez longue, mais d'une forme différente de celle des écureuils; et tout le poil, tant du corps que de la queue, est très-doux au toucher. »

LE DAMAN-ISRAËL.

C'est à M. le chevalier Bruce que nous devons l'exacte connoissance et la vraie description du daman, déjà bien indiqué par Prosper Alpin, et mal à propos rapporté par le docteur Shaw à la grande gerboise. Voici ce que m'a écrit à ce sujet cet illustre voyageur : « Le daman-israël n'est point une gerboise; il est mal indiqué par notre docteur Shaw, qui dit que ses pattes de devant sont courtes en comparaison de celles de derrière, dans la même proportion que celles des gerboises. Ce fait n'est point vrai. Voici la figure de cet animal, que j'ai dessiné moi-même. Il est fort commun aux environs du mont Liban, et encore plus dans l'Arabie pétrée; il se trouve aussi dans les montagnes de l'Arabie heureuse, et dans toutes les parties hautes de l'Abyssinie. Il est de la forme et de la grandeur d'un lapin; les jambes de devant un peu plus courtes que celles de derrière, mais non pas plus que le lapin. Un caractère très-distinct, c'est qu'il n'a point du tout de queue, et qu'il a trois doigts à chaque patte, à peu près comme ceux des singes, sans aucun ongle, et environnés d'une chair molle d'une forme ronde. Par ce caractère et par le manque de queue, il paroît approcher du loris. Les oreilles sont petites et courtes, couvertes de poil en dedans comme en dehors, par où il diffère encore du lapin; tout le dessous du corps est blanc, et le dedans à peu près de la couleur de nos lapins sauvages; il lui sort sur le dos, et sur tout le dessus du corps et des cuisses, de longs poils isolés, d'un noir fort luisant. Ces animaux vivent toujours dans les cavernes des rochers, et non pas dans la terre, puisqu'ils n'ont point d'ongles. » Je donne ici la figure de cet animal d'après le dessin de M. Bruce; et il paroît, par son témoignage, que le docteur Shaw s'est trompé; et ce qui le confirme encore, c'est que, ne voulant pas s'en tenir à ce que Prosper Alpin avoit dit du daman, que sa chair est excellente à manger, et qu'il est *plus gros que notre lapin d'Europe*, il a retranché ce dernier fait du passage de Prosper Alpin, qu'il cite au reste en entier. Il faut donc rectifier ce que j'en ai dit moi-même, et rendre à Prosper Alpin la justice d'avoir indiqué le premier le daman-israël, et de lui avoir donné ses véritables caractères.

Au reste, il ne paroît pas douteux que ce daman, ou agneau d'Israël, ne soit le *saphan* de l'Écriture-Sainte. M. le chevalier Bruce dit qu'il l'a vu, non seulement dans les différentes parties de l'Asie, mais jusqu'en Abyssinie; mais il existe dans les terres du cap de Bonne-Espérance une autre espèce de daman que M. Sonnerat nous a rapportée et dont nous donnons ici la figure. Ce daman du Cap diffère du daman-israël par plus de rondeur dans la taille, et aussi parce qu'il n'a pas autant de poils saillans ni aussi longs que ceux du daman-israël; il a de plus un grand ongle courbe et creusé en gouttière au doigt intérieur du pied de derrière, ce qui ne se trouve pas dans les pieds du daman-israël. Ces caractères nous paroissent suffisans pour faire une espèce distincte de ce daman du Cap, et le séparer, comme nous le faisons ici, de celle du daman de Syrie, avec lequel néanmoins il a la plus grande ressemblance par la grandeur et la conformation, par le nombre des doigts, et par le manque de queue.

Au reste, nous devons ajouter ici qu'à l'inspection seule de ce daman du Cap, nous l'avons reconnu pour le même animal que celui dont nous avons donné la figure sous le nom de *marmotte du Cap*, en avertissant en même temps que je n'adoptois cette dénomination que provisionnellement, et en attendant que je fusse mieux informé de la nature et du vrai nom de cet animal; et, comme la figure que j'en ai donnée a été faite sur un assez mauvais dessin, on doit consulter de préférence celle que je donne

ici (voyez *planche* 65). Ainsi il faut rapporter à ce daman du Cap ce que nous avons dit de cette prétendue marmotte, et encore tout ce que nous donne M. Allamand, d'après M. Klockner, sur ce même animal, sous la dénomination de *klipdaas* ou *blaireau des rochers*, en observant que, par la seule conformation de ses pieds, il ne doit pas être mis dans le genre des blaireaux, et que c'est mal à propos qu'on lui en a appliqué le nom. Voici ce qu'en dit ce savant naturaliste dans ses additions à mon ouvrage:

« MM. Pallas et Vosmaër croient que cet animal se creuse des trous en terre comme notre marmotte ou notre blaireau, et cela, disent-ils, parce que ses pieds sont propres à cette opération: mais à en juger par ces mêmes pieds, on seroit porté à croire qu'il ne s'en sert jamais pour un pareil usage; car ils ne paroissent point propres à creuser: ils sont couverts en dessous d'une peau fort douce, et les doigts sont armés d'ongles courts et plats, qui ne s'étendent point au delà de la peau; cela n'indique guère un animal qui gratte la terre pour s'y former une retraite. M. Pallas dit à la vérité que les ongles sont très-courts, ou plutôt qu'il n'en a point, pour qu'en creusant ils ne s'usent pas contre les rochers, au milieu desquels ces animaux habitent. Cette raison est ingénieusement trouvée; mais ne seroit-on pas autorisé aussi à dire, et peut-être avec plus de fondement, que la nature ne leur a donné des ongles si courts que parce qu'ils n'ont pas besoin de s'en servir pour creuser? Au moins est-il sûr que celui qui est à Amsterdam ne les emploie pas à cela; jamais on ne le voit gratter ou creuser la terre. . . .

« M. Vosmaër dit que ces animaux sont lents dans leurs mouvemens. Cela est vrai, sans doute, de celui qu'il a vu; mais M. Pallas nous apprend qu'il étoit mort pour avoir trop mangé. Ainsi ne pourroit-on pas supposer que la graisse dont il étoit surchargé le rendoit lourd et pesant? Au moins ceux que M. Klockner a observés ne sont point tels: au contraire, ils sont très-prestes dans leurs mouvemens; ils sautent avec beaucoup d'agilité de haut en bas, et tombent toujours sur leurs quatre pattes. Ils aiment à être sur des endroits élevés. Leurs jambes de derrière sont plus longues que celles de devant; ce qui fait que leur démarche ressemble plus à celle du cochon-d'Inde que de tout autre animal: mais ils ont celle du cochon quand ils courent. Ils ne dorment point pendant le jour; quand la nuit arrive, ils se retirent dans leur nid, ou ils se fourrent au milieu du foin, dont ils se couvrent tout le corps. On dit qu'au Cap ils ont leur nid dans les fentes des rochers, où ils se font un lit de mousse et de feuilles d'épines, qui leur servent aussi de nourriture, de même que les autres feuilles qui sont peu charnues; au moins celui qui est à Amsterdam paroît les préférer aux racines et au pain qu'on lui donne. Il ne mange pas volontiers des noix ni des amandes. Quand il mâche, sa mâchoire inférieure se meut comme celle des animaux qui ruminent, quoiqu'il n'appartienne point à cette classe. Si l'on peut juger de toute l'espèce par lui, ces animaux ne parviennent pas aussi vite à toute leur grandeur que les cochons-d'Inde. Quand il a été pris, il étoit de la grosseur d'un rat, et étoit vraisemblablement âgé de cinq ou six semaines; depuis onze mois qu'il est dans ce pays, il n'a pas encore la taille d'un lapin sauvage, quoique ces animaux parviennent à celle de nos lapins domestiques.

« Les Hottentots estiment beaucoup une sorte de remède que les Hollandois nomment *pissat de blaireau;* c'est une substance noirâtre, sèche, et d'assez mauvaise odeur, qu'on trouve dans les fentes des rochers et dans les cavernes: on prétend que c'est à l'urine de ces bêtes qu'elle *doit son origine.* Ces animaux, dit-on, ont la coutume de pisser toujours dans le même endroit, et leur urine dépose cette substance, qui, séchée avec le temps, prend de la consistance. Cela est assez vraisemblable; celui qui est à Amsterdam lâche presque toujours son urine dans le même coin de la loge où il est renfermé.

« Sa tête est petite à proportion de son corps; ses yeux n'ont guère que la moitié de la grandeur de ceux du lapin; sa mâchoire inférieure est un peu plus courte que celle de dessus; ses oreilles sont rondes et peu élevées; elles sont bordées de poils très-fins, mais qui deviennent plus longs à mesure qu'ils approchent de ceux de la tête; son cou est plus haut que large, et il en est de même de tout le corps; ses pieds de devant sont sans poils en dessous, et partagés en lobes; en dessus, ils sont couverts de poils jusqu'à la racine des ongles. M. Vosmaër dit que ses pieds sont nus: cela ne doit s'entendre que de la partie inférieure. Quand il court, les jambes de derrière ne paroissent guère plus longues que celles de devant. Leurs pieds n'ont que trois doigts, dont deux sont toujours appliqués contre

terre quand ils marchent : mais le troisième, ou l'intérieur, est plus court et séparé des deux autres; quelque mouvement que l'animal fasse, il le tient toujours élevé. Ce doigt est armé d'un ongle dont la construction est singulière. M. Vosmaër se contente de dire qu'il a un ongle courbe [1]. M. Pallas n'en dit pas davantage, et la figure qu'il en a donnée ne le fait pas mieux connoître. Cet ongle forme une gouttière dont les bords sont fort minces; ils se rapprochent à leur origine, et s'éloignent en avançant au devant; puis ils se recourbent en dessous, et ils se réunissent en se terminant en une petite pointe, qui s'étend dans la cavité de la gouttière, presque jusqu'à son milieu. Ces ongles sont situés de façon que la cavité de celui du pied droit est en partie tournée vers celle du pied gauche, et en partie vers en bas : placés au bout du doigt que l'animal tient toujours élevé, ils ne touchent jamais le sol sur lequel ils marchent. Il ne paroît pas vraisemblable qu'ils servent à jeter en arrière la terre, comme M. Pallas l'a soupçonné; ils sont trop tendres pour cela. M. Klockner a mieux vu quel étoit leur usage. L'animal s'en sert pour se gratter le corps et se délivrer des insectes ou des ordures qui se trouvent sur lui; ses autres ongles, vu leur figure, lui seroient inutiles pour cela : le Créateur n'a pas voulu qu'aucun des animaux qu'il a formés manquât de ce qui lui étoit nécessaire pour se délivrer de tout ce qui pourroit l'incommoder.

« On voit sur le corps de notre klipdaas quelques poils noirs parsemés, un peu plus longs que les autres. C'est une singularité qui mérite d'être remarquée; cependant je ne voudrois pas conclure, avec M. Pallas, que ces poils peuvent être comparés aux épines du porc-épic; ils ne leur ressemblent en rien.

« La longueur du corps de cet animal que M. Klockner a observé à Amsterdam, est, depuis le museau jusqu'à l'anus, de onze pouces trois quarts. Celui que j'ai placé au cabinet de notre Académie n'a que dix pouces; mais celui qui a été décrit par M. Pallas étoit long d'un pied trois pouces trois lignes, et la longueur de sa tête égaloit trois pouces quatre lignes; celle de l'individu d'Amsterdam n'étoit que de trois pouces et demi.

« Les femelles de ces animaux n'ont que quatre mamelles, deux de chaque côté; et si elles font plusieurs petits à la fois, comme il est très-vraisemblable, c'est une nouvelle confirmation de ce qu'a dit M. de Buffon, savoir, que le nombre des mamelles n'est point relatif, dans chaque espèce d'animal, au nombre des petits que la femelle doit produire et allaiter. »

[1]. Celui qui a traduit ce passage pour M. de Buffon s'est trompé en disant que c'est le doigt du milieu qui a cet ongle; il auroit dû dire le doigt intérieur, comme il y a dans le texte hollandois.

L'ALCO[1].

Nous avons dit qu'il y avoit au Pérou, et au Mexique, avant l'arrivée des Européens, des animaux domestiques nommés *alcos*, qui étoient de la grandeur et à peu près du même naturel que nos petits chiens, et que les Espagnols les avoient appelés *chiens du Mexique*, *chiens du Pérou*, par cette convenance, et parce qu'ils ont le même attachement, la même fidélité pour leurs maîtres. En effet, l'espèce de ces animaux ne paroît pas être essentiellement différente de celle du chien; et d'ailleurs, il se pourroit que le mot *alco* fût un terme générique, et non pas spécifique. Recchi nous a laissé la figure d'un de ces alcos, qui s'appeloit, en langue mexicaine, *ytzcuinte porzotli;* il étoit prodigieusement gras, et probablement dénaturé par l'état de domesticité et par une nourriture trop abondante. La tête est représentée si petite, qu'elle n'a, pour ainsi dire, aucune proportion avec la grosseur du corps; il a les oreilles pendantes, autre signe de domesticité; le museau ressemble assez à celui d'un chien, tout le devant de la tête est blanc, et les oreilles sont en partie fauves; le cou est si court, qu'il n'y a point d'intervalle entre la tête et les épaules; le dos est arqué et couvert d'un poil jaune; la queue est blanche et courte; elle est pendante et ne descend pas plus bas que les cuisses; le ventre est gros et tendu, marqué de taches noires, avec six mamelles très-apparentes; les jambes et les pieds sont blancs, et les doigts sont comme ceux du

[1]. Variété de chiens domestiques au Pérou.

chien, et armés d'ongles longs et pointus. Fabri, qui nous a donné cette description, conclut, après une très-longue dissertation, que cet animal est le même que celui qu'on appelle *alco*, et je crois que son assertion est fondée; mais il ne faut pas la regarder comme exclusive, car il y a encore une autre race de chiens en Amérique à laquelle ce nom convient également. Outre les chiens, dit Fernandès, que les Espagnols ont transportés d Europe en Amérique, on y en trouve trois autres espèces qui sont assez semblables aux nôtres par la nature et les mœurs, et qui n'en different pas infiniment par la forme. Le premier et le plus grand de ces chiens américains est celui qu'on appelle *xoloitz-cuintli :* souvent il a plus de trois coudées de longueur; et ce qui lui est particulier, c'est qu'il est tout nu et sans poil: il est seulement couvert d'une peau douce, unie, et marquée de taches jaunes et bleues. Le second est couvert de poil, et, pour la grandeur, est assez semblable à nos petits chiens de Malte; il est marqué de blanc, de noir, et de jaune : il est singulier et agréable par sa difformité, ayant le dos bossu et le cou si court, qu'il semble que sa tête sorte immédiatement des épaules; on l'appelle *michuacanens*, du nom de son pays. Le troisième de ces chiens se nomme *techichi :* il est assez semblable à nos petits chiens; mais il a la mine sauvage et triste. Les Américains en mangent la chair.

En comparant ces témoignages de Fabri et de Fernandès, il est clair que le second chien que ce dernier appelle *michuacanens* est le même que l'*ytzcuinte porzotli*, et que cette espèce d'animal existoit en effet en Amérique avant l'arrivée des Européens: il doit en être de même de la troisième espèce appelée *techichi*. Je suis donc persuadé que le mot *alco* étoit un nom générique qui les désignoit toutes deux, et peut-être encore d'autres races ou variétés que nous ne connoissons pas. Mais, à l'égard de la première, il me paroît que Fernandès s'est trompé sur le nom et la chose; aucun auteur ne dit qu'il se trouve des chiens nus à la Nouvelle-Espagne : cette race de chiens, vulgairement appelés *chiens-turcs*, vient des Indes et des autres pays les plus chauds de l'ancien continent; et il est probable que ceux que Fernandès a vus en Amérique y avoient été transportés, d'autant plus qu'il dit expressément qu'il avoit vu cette espèce en Espagne avant son départ pour l'Amérique. Ces deux raisons sont suffisantes pour qu'on doive présumer que ce chien nu n'en étoit pas originaire, mais y avoit été transporté; et ce qui achève de le prouver, c'est que cet animal n'avoit point de nom américain, et que Fernandès, pour lui en donner un, emprunte celui de *xoloitz-cuintli*, qui est le nom du loup du Mexique. Ainsi, des trois espèces ou variétés des chiens américains dont cet auteur fait mention, il n'en reste que deux que l'on désignoit indifféremment par le nom d'*alco;* car, indépendamment de l'alco gras et potelé qui servoit de chien bichon aux dames péruviennes, il y avoit un alco maigre et à mine triste qu'on employoit à la chasse, et il est très-possible que ces animaux, quoique de races très-différentes en apparence de celles de tous nos chiens, soient cependant issus de la même souche. Les chiens de Laponie, de Sibérie, d'Islande, etc., ont dû passer, comme les renards et les loups, d'un continent à l'autre, et se dénaturer ensuite, comme les autres chiens, par le climat et la domesticité. Le premier alco, dont le cou est si court, se rapproche du chien d'Islande, et le techichi de la Nouvelle-Espagne est peut-être le même animal que le koupara ou chien-crabe de la Guiane, qui ressemble au renard par la figure, et au chacal par le poil. On l'a nommé *chien-crabe*, parce qu'il se nourrit principalement de crabes et d'autres crustacés. Je n'ai vu qu'une peau de cet animal de la Guiane, et je ne suis pas en état de décider s'il est d'une espèce particulière, et si l'on doit le rapporter à celles du chien, du renard, ou du chacal.

LE RAT DE MADAGASCAR.

Nous donnons ici la description d'un petit animal de Madagascar, qui a été dessiné vivant chez madame la comtesse de Marsan. Il nous paroît approcher de l'espèce de l'écureuil ou de celle du palmiste plus que de celle du rat; car on nous a assuré qu'on le trouvoit sur les palmiers. Nous n'avons pu obtenir de plus amples indications sur cet animal; on doit seulement observer que, comme il n'a point d'ongles saillans aux

pieds de derrière ni à ceux de devant, il paroît faire une espèce particulière très-différente de celle des rats, et s'approcher de l'écureuil et du palmiste. Il semble qu'on peut rapporter à cet animal le rat de la côte sud-ouest de Madagascar, dont parlent les voyageurs hollandois; car ils disent que ces rats se tiennent sur les palmiers, en mangent les fruits; qu'ils ont le corps long, le museau aigu, les pieds courts, et une longue queue tachetée. Ces caractères s'accordent assez avec ceux que présente la figure que nous donnons ici du rat de Madagascar, pour qu'on puisse croire qu'il est de cette espèce.

Il a vécu plusieurs années chez madame la comtesse de Marsan. Il avoit les mouvemens très-vifs, mais un petit cri plus foible que celui de l'écureuil, et à peu près semblable; il mange aussi, comme les écureuils, avec ses pattes de devant, relevant sa queue, se dressant et grimpant aussi de même en écartant les jambes. Il mord assez serré, et ne s'apprivoise pas. On l'a nourri d'amandes et de fruits. Il ne sortoit guère de sa caisse que la nuit, et il a très-bien passé les hivers dans une chambre où le froid étoit tempéré par un peu de feu.

LE TAGUAN,

OU GRAND ÉCUREUIL VOLANT.

Nous avons dit qu'il existe de plus grands polatouches que ceux dont nous avons donné la description, et que nous avions au Cabinet une peau qui ne peut provenir que d'un animal plus grand que le polatouche ordinaire. M. Daubenton a fait la description de cette peau. Cette peau a en effet cinq pouces et demi de long, tandis que la peau du polatouche ordinaire n'a guère que quatre pouces de longueur; mais cette différence n'est rien en comparaison de celle qui se trouve, pour la grandeur, entre notre polatouche et le taguan des Indes orientales, dont la dépouille a été envoyée de Mahé à S. A. S. Mgr le prince de Condé, qui a eu assez de bonté pour me la faire voir et en conférer avec moi. (Nous en donnons ici la figure.) Ce grand écureuil volant, conservé dans le très-riche cabinet de Chantilly, a vingt-trois pouces de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps. Il se trouve non seulement à Mahé, mais aux îles Philippines, et vraisemblablement dans plusieurs autres endroits des Indes méridionales. Celui-ci a été pris dans les terres voisines de la côte du Malabar : c'est un géant en comparaison du polatouche de Russie, et même de celui d'Amérique; car communément ceux-ci n'ont que quatre pouces et demi ou cinq pouces tout au plus. Néanmoins le taguan ressemble, pour la forme, au polatouche, dont il a les principaux caractères, tels que la peau, qui est tout-à-fait conforme; mais comme il en diffère excessivement par la grandeur, et assez évidemment par d'autres caractères que je vais indiquer, on doit en faire une espèce séparée de celle du polatouche, et c'est par cette raison que nous l'avons indiqué par le nom de *taguan*, qu'il porte aux îles Philippines, selon le témoignage de quelques voyageurs.

Le taguan diffère donc du polatouche, 1° par la grandeur, ayant vingt-trois pouces de long, tandis que le polatouche n'en a pas cinq; 2° par la queue, qui a près de vingt un pouces, tandis que celle du polatouche n'a guère que trois pouces et demi : d'ailleurs la queue n'est point aplatie, comme celle du polatouche, mais de forme ronde assez semblable à celle du chat, et couverte de longs poils brun noirâtre. 3° Il paroît que les yeux et les oreilles de ce grand écureuil volant sont placés et enfoncés comme ceux du polatouche, et que les moustaches noires sont relativement les mêmes; mais la tête de ce grand écureuil volant est moins grosse à proportion du corps que celle du polatouche. 4° La face est toute noire; les côtés de la tête et des joues sont mêlés de poils noirâtres et de poils blancs; le dessus du nez et le tour des yeux sont couverts des mêmes poils noirs, roux, et blancs. Derrière les oreilles sont de grands poils d'un brun musc ou minime, qui couvrent les côtés du cou; ce qui ne se voit point sur le polatouche. Le dessus de la tête et de tout le corps, jusqu'auprès de la queue, est jaspé

de poils noirs et blancs où le noir domine; car le poil blanc est noirâtre à son origine, et ne devient blanc qu'à un tiers de distance de son extrémité. Le dessous du corps est d'un blanc gris terne, et cette couleur s'étend jusque sous le ventre. 5° Le prolongement de la peau est couvert au dessus de petits poils d'un brun musc, et en dessous de poils cendrés et jaunâtres; les jambes sont d'un roux noir qui se réunit au dessus de la queue, et rend la partie supérieure de la queue brune. Cette nuance de brun augmente imperceptiblement jusqu'au noir, qui est la couleur de l'extrémité de la queue. Les pieds de ce grand écureuil volant ont le même nombre de doigts que ceux du polatouche; mais ces doigts sont couverts de poils noirs, tandis que ceux du polatouche le sont de poils blancs. Les ongles sont courbés et assez minces, et leur empatement est large et crochu à leur extrémité, comme dans les chats. Ces rapports et celui de la ressemblance de la queue ont fait donner à cet animal la dénomination de *chat volant* par ceux qui l'avoient apporté. Au reste, le plus grand ongle des pieds de devant avoit cinq lignes et demie de longueur, et le plus grand ongle des pieds de derrière, cinq lignes seulement, quoiqu'il soit d'une forme plus allongée que ceux de devant.

On peut voir la figure de cet animal rare, que M. de Sève a dessiné aussi parfaitement que l'état de sa dépouille pouvoit le permettre. Nous lui avons donné le nom de *taguan*, en conséquence d'un passage que nous avons trouvé dans les voyageurs, et que je dois rapporter ici :

« Les îles Philippines sont le seul endroit où l'on voit une espèce de chat volant, de la grandeur des lièvres et de la couleur des renards, auquel les insulaires donnent le nom de *taguan*. Ils ont des ailes comme les chauve-souris, mais couvertes de poil, dont ils se servent pour sauter d'un arbre sur l'autre, à la distance de trente palmes. »

Après avoir rédigé cet article, l'ouvrage de M. Vosmaër, qui contient la description de quelques animaux quadrupèdes et de quelques oiseaux, m'est tombé entre les mains. J'y ai vu avec plaisir la description de ce grand écureuil volant, et quelques notices au sujet du polatouche ou petit écureuil volant.

M. Vosmaër dit qu'il a vu deux petits polatouches vivans, mais qu'ils n'ont pas vécu long-temps à la ménagerie de S. A. S. Mgr le prince d'Orange.

« Ils dormoient, dit-il, presque toute la journée. Quand on les poussoit vivement, ils faisoient bien un petit saut comme pour voler : mais ils s'esquivoient d'abord avec frayeur; car ils sont peureux. Ils aiment beaucoup la chaleur : et si on les découvroit, ils se fourroient au plus vite sous de la laine qu'on leur donnoit pour se coucher. Leur nourriture étoit du pain trempé, des fruits, etc., qu'ils mangeoient, de la même façon que les écureuils, avec leurs pattes de devant, et assis sur leur derrière. A l'approche de la nuit on les voyoit plus en mouvement. La différence du climat influe certainement beaucoup dans le changement de nature de ces petits animaux, qui paroissent fort délicats. »

Ce que je viens de citer d'après M. Vosmaër est très-conforme à ce que j'ai vu moi-même sur plusieurs de ces petits animaux. J'en ai encore actuellement un (17 mars 1775) vivant dans une cage, au fond de laquelle est une petite cabane faite exprès. Il se tient tout le jour fourré dans du coton, et n'en sort guère que le soir pour prendre sa nourriture. Il a un très-petit cri, comme une souris, qu'il ne fait entendre que quand on le force à sortir de son coton; il mord même assez serré, quoique ses dents soient très-petites. Son poil est de la plus grande finesse au toucher. On a de la peine à lui faire étendre ses membranes; il faut pour cela le jucher haut et l'obliger à tomber; sans quoi il ne les développe pas. Ce qu'il y a de plus singulier dans cet animal, c'est qu'il paroît extrêmement frileux, et je ne conçois pas comment il peut se garantir du froid pendant l'hiver dans les climats septentrionaux, puisque en France, si on ne le tenoit pas dans la chambre, et qu'on ne lui donnât pas de la laine ou du coton pour se coucher et même pour s'envelopper, il périroit en peu de temps.

A l'égard du taguan ou grand écureuil volant, voici ce qu'en dit M. Vosmaër :

« Le polatouche décrit par M. de Buffon a, sans contredit, une grande conformité avec celui-ci; il a les membranes pareilles au polatouche, non pas pour voler, mais pour se soutenir en l'air quand il saute de branche en branche.

« Le grand écureuil volant que je décris ne m'a été envoyé qu'en peau desséchée

1. Ce nom me paroît plus propre que celui de *chat volant*, sous lequel cet animal nous est vaguement connu. La tête, les dents et les griffes ont plus de rapport avec les écureuils que n'a la simple queue velue, qui est particulière au taguan. L'épithète de *volant* convient d'ailleurs assez à cause du grand saut que fait l'animal.

M. Allamand a donné une description abrégée de cet animal, d'après un sujet femelle conservé à Leyde dans le Cabinet de l'Académie.

« Valentin est le premier qui en ait parlé; il dit qu'il se trouve dans l'île de *Gilolo.* Il appelle ces animaux des *civettes volantes :* il dit qu'ils ont de fort longues queues, à peu près semblables à celles des guenons. Lorsqu'ils sont en repos, on ne voit point leurs ailes. Ils sont sauvages et peureux, ils ont la tête rousse, avec un mélange de gris foncé; les ailes, ou plutôt les membranes, couvertes de poils en dedans et en dehors. Ils mordent fortement, et sont en état de briser très-facilement une cage de bois dans une seule nuit. Quelques-uns les appellent des *singes volans.* Ils se trouvent aussi à l'île de Ternate, où l'on prit d'abord cet animal pour un écureuil, mais il avoit la tête plus effilée et ressembloit davantage à un *coescoes*, ayant le poil gris depuis le museau, avec une raie noire le long du dos jusqu'au derrière. La peau étoit adhérente au corps, et s'étendoit; elle est garnie d'un poil plus blanc par dessous, et blanc comme celui du ventre. Lorsqu'il saute d'un arbre à l'autre, il étend ses membranes, et il paroît comme s'il étoit aplati.

« Dans l'ouvrage de M. l'abbé Prevost, on trouve un passage relatif à cet animal, qu'il dit, d'après les *Lettres édifiantes*, se trouver aux îles Philippines, où on l'appelle *taguan.*

J'ai vu quatre pièces relatives à cet animal, l'une au cabinet de Leyde, l'autre au cabinet de M. Hecteren à La Haye, tous deux femelles, de couleur châtain clair sur le corps, plus foncé sur le dos, et le bout de la queue noirâtre. La différence de sexe se connoissoit à six petits mamelons placés à distance égale en deux rangs à la poitrine et au ventre. Les deux mâles étoient dans le cabinet de S. A. S. Mgr le prince d'Orange. »

Voici la description que M. Vosmaër donne de cet animal :

Dimensions prises à la mesure du Rhin.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps de l'animal.	1	5	»
Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de devant........	»	4¾	»
Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de derrière..........	»	5¼	»
Longueur de la queue jusqu'à l'extrémité du poil..........	1	8	»
Les pieds de devant étant écartés, la ligne de distance entre le bout des ongles d'un côté à l'autre, donne......	1	»	6
Et celle des pieds de derrière..	1	3	»

« La tête est plus pointue que celle d'un écureuil.

« Les oreilles, petites, pointues, couvertes en dehors d'un poil brun clair très-court et très-fin; les yeux sont surmontés de deux longs poils d'un brun fauve; les paupières paroissent sans poils. Il y a des deux côtés du museau plusieurs poils en moustaches, longs, noirs, et très-roides. Le nez est sans poils; les dents sont, comme celles des écureuils, au nombre de deux en dessus, et deux en dessous, d'un jaune foncé; les intérieures sont fort longues; les dents molaires se trouvent aussi au fond du museau.

« Ses pieds de devant et de derrière, surtout ceux-ci, sont comme cachés sous la peau à voler, qui les recouvre presque jusqu'aux pattes, dont les antérieures sont divisées en quatre doigts tout noirs, les deux du milieu plus longs que les autres, surtout le troisième. Celles des pieds postérieurs sont aussi noires, et ont cinq doigts, quatre desquels sont d'égale longueur; mais le cinquième, qui est l'intérieur, est beaucoup plus court, et ne paroît que comme une simple appendice. Les onglets sont grands et aigus, noirs en devant, blancs en dessous, et larges à leur origine. Les articulations de ces doigts sont semblables à celles des écureuils.

« La peau à voler, qui, dans notre figure, se montre étendue entre les pieds de devant et ceux de derrière, est le plus mince au milieu, où elle a environ quatre pouces de largeur de chaque côté, et ne passe pas l'épaisseur du papier fin des Indes. Ailleurs elle est cependant aussi fort mince, d'un tissu clair, et garnie de petits poils châtains. Près des pieds de devant et de derrière, elle devient plus épaisse, ou s'élève en forme de coussinet, plus large aux cuisses, et allant en se rétrécissant vers l'extrémité des pattes. Cette partie est couverte de poils bruns et noirs, fort serrés; sur les pattes de devant elle paroît lâche, et pend auprès ou par dessus, comme un lambeau qui est rond et revêtu de poils drus; les bords extérieurs de cette peau sont courbés d'une lisière épaisse de poils noirs et gris.

« La partie supérieure de la tête, le dos, et l'origine de la queue sont garnis de poils

drus, assez longs, noirs à leur partie inférieure, et les sommités ou extrémités, pour la plupart, d'un blanc grisâtre.

« Les poils de la queue sont noirs, plus gris vers le corps, et dispersés de façon que la queue paroît être ronde.

« Les joues, à côté de la tête, sont d'un gris brun; le gosier, d'un gris blanchâtre clair, ainsi que la poitrine, le ventre et en dessous, vers la queue; la peau à voler a aussi en dessous des poils gris, mais fort clair-semés. »

* Nous donnons ici la figure d'un taguan, qui, quoique beaucoup plus petit que celui dont la dépouille est conservée dans le cabinet de S. A. S. Mgr. le prince de Condé, me paroît néanmoins être de la même espèce. Il a été envoyé des côtes du Malabar à M. Aubry, curé de Saint-Louis, et il est maintenant au Cabinet du Roi. Il n'a que quinze pouces neuf lignes de longueur, ce qui ne fait que les deux tiers de la grandeur de celui de monseigneur le prince de Condé; mais aussi il est évidemment beaucoup plus jeune, car à peine voit-on les dents molaires hors des gencives. Il a, comme les écureuils, deux dents incisives en haut et deux en bas; la tête paroît être petite à proportion du corps; le nez est noir; le tour des yeux et les mâchoires sont noirs aussi, mais mêlés de quelques poils fauves; les joues et le dessus de la tête sont mêlés de noir et de blanc; les plus grands poils des moustaches sont noirs et ont un pouce dix lignes de longueur: les oreilles sont, comme dans les écureuils, garnies de grands poils noirâtres qui ont jusqu'à quatorze lignes de longueur; derrière les oreilles les poils sont d'un brun marron, et ils ont plus de longueur que ceux du corps; le dessous du cou est d'un fauve foncé, mêlé de noir; les bras ou jambes de devant jusqu'au poignet, où commence le prolongement de la peau, sont, ainsi que cette peau elle-même, d'un noir mélangé de fauve; le dessous de cette peau est d'une couleur cendrée, mêlée de fauve et de brun. Tout le poil de dessus le corps, depuis le sommet de la tête jusqu'à la queue, est jaspé de noir et de blanc, et cette dernière couleur domine en quelques endroits; la longueur de ce poil est d'environ un pouce. Les cuisses, au dessous du prolongement de la peau, sont d'un fauve où le noir domine; les jambes et les pieds sont noirs. Les ongles, qui ont cinq ligues de longueur, sont assez courts. Le dessous du corps est d'un blanc gris qui s'étend jusque sous le cou. La queue, longue d'un pied cinq pouces, est garnie de longs poils qui ont dix-huit lignes de longueur; ce poil est d'un gris noir à l'origine de la queue, et devient toujours plus noir jusqu'à l'extrémité.

En comparant cette description avec celle du taguan du cabinet de Chantilly, on n'y trouvera qu'une seule différence, qui d'abord pourroit paroître essentielle; c'est que les oreilles de ce grand taguan ne paroissent pas garnies de poils, au lieu que celles de celui-ci en sont très-bien fournies: mais cette différence n'est pas réelle, parce que la tête du taguan de Chantilly avoit été mal traitée et même mutilée, tandis que celui-ci a été soigneusement conservé, et est arrivé des Indes en très-bon état. On doit donc s'en rapporter, pour la connoissance exacte de cet animal, à cette dernière figure, plutôt qu'à celle qui a déjà été donnée dans ce volume.

LE GRAND ÉCUREUIL DE LA COTE DU MALABAR.

Cet écureuil, dont M. Sonnerat nous a apporté la peau, est bien différent des nôtres par la grandeur et les couleurs du corps. Il a la queue aussi longue que le corps, qui a quinze pouces six lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dix-sept pouces huit lignes suivant la courbure du corps, et les poils qui couvrent les oreilles ont une disposition différente des autres écureuils.

Si l'on compare donc cet écureuil à ceux de notre pays, c'est un géant.

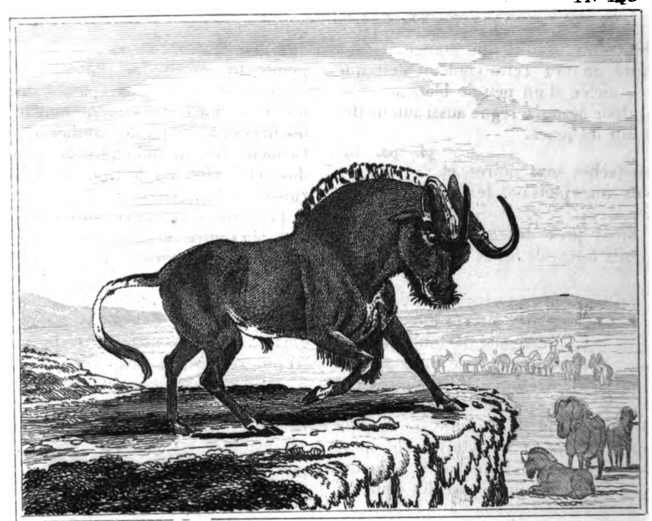
	pi.	po.	lig.
Sa tête, du bout du nez à l'occiput, a	»	3	2
Du bout du nez à l'angle antérieur de l'œil	»	1	6
De l'angle postérieur de l'œil à l'oreille	»	1	»

La face supérieure de la tête est d'un brun marron, et forme une grande tache qui s'étend depuis le front jusqu'au milieu du nez: les autres parties de la tête sont

LE GNOU

Ordre des Ruminants *Genre* Antilope. (*Cuvier*)

Pl. 143





L'AYE-AYE

Ordre des Rongeurs. *Genre* Ecureuil. (*Cuvier*)

couvertes d'un beau jaune orangé, et sur l'extrémité du nez cette couleur n'est que jaunâtre, mêlée d'un peu de blanc.

La couleur orangée règne aussi autour des yeux et sur les joues.

	pi.	po.	lig.
Les moustaches sont noires, et les plus longs poils ont de longueur	»	2	10
Il y a aussi près des tempes des poils longs de	»	1	9

Les oreilles sont couvertes d'un poil très-touffu et peu long qui fait la houppe; ces poils, qui ont huit lignes de longueur, se présentent comme une brosse dont on auroit coupé les extrémités. La couleur de ces poils est d'un marron foncé, ainsi que la bande qui prend de l'oreille sur la joue en arrière, et tout ce qui couvre l'occiput. Entre les oreilles prend une bande blanche, inégale en largeur, qui sépare les couleurs de la tête et du cou; de l'occiput prend une pointe très-noire qui tranche sur le cou, les bras, et s'étend aux épaules sur le brun mordoré foncé qui couvre tout le corps et les flancs, ainsi que les jambes de derrière. Ce même noir prend en bande au milieu du dos, et s'étend sur le train de derrière, les cuisses et la queue.

Le dessous de la mâchoire inférieure, du cou, du ventre, et des cuisses, est blanc jaunâtre, ainsi que les jambes et les pieds de devant; mais cette couleur est plus orangée sous le ventre et les pieds de derrière. La queue a quinze pouces six lignes de longueur, et elle est couverte de longs poils très-noirs, qui ont deux pouces trois lignes.

Au reste, cet écureuil ressemble à notre écureuil par toutes les formes du corps, de la tête, et des membres; la seule différence remarquable est dans la queue et dans le poil qui couvre les oreilles

L'ÉCUREUIL DE MADAGASCAR.

On connoît à Madagascar un gros écureuil qui ressemble par la forme de la tête et du corps, et par d'autres caractères extérieurs, à nos écureuils d'Europe, mais qui en diffère par la grandeur de la taille, par la couleur du poil, et par la longueur de sa queue. Il a dix-sept pouces de longueur en le mesurant en ligne superficielle, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et treize pouces deux lignes en le mesurant en ligne droite, tandis que l'écureuil de nos bois n'a que huit pouces neuf lignes. De même, la tête, mesurée du bout du museau à l'occiput, a trois pouces quatre lignes, au lieu que celle de notre écureuil n'a que deux pouces. Ainsi cet écureuil d'Afrique est une espèce différente de celle des écureuils d'Europe et d'Amérique. D'ailleurs son poil est d'un noir foncé : cette couleur commence sur le nez, s'étend sous les yeux jusqu'aux oreilles, couvre le dessus de la tête ou du cou, tout le dessus du corps, ainsi que les faces externes des jambes de devant, des cuisses, des jambes de derrière et des quatre pieds. Les joues, le dessous du cou, la poitrine, et les faces internes des jambes de devant sont d'un blanc jaunâtre; le ventre et la face interne des cuisses sont d'un brun mêlé d'un peu de jaune; les poils du corps ont onze lignes de longueur. La queue, qui est toute noire, est remarquable en ce qu'elle est menue et plus longue que le corps, ce qui ne se trouve dans aucune autre espèce d'écureuil. Le tronçon seul a seize pouces neuf lignes, sans compter la longueur du poil, qui l'allonge encore de deux pouces; il forme sur les côtés de la queue un panache qui la fait paroître plate dans son milieu.

LES GUERLINGUETS.

Il y a deux espèces ou variétés constantes de ces petits animaux à la Guiane, où on leur donne ce nom. La première, ou le *grand guerlinguet* (*Sciurus æstuans*. L.), est de plus du double plus grande que la seconde que nous appelons *petit guerlinguet* (*Sciurus pusillus*). Toutes deux nous ont été données par M. Sonini de Manoncourt,

et nous avons reconnu que ce sont les mêmes animaux dont M. de La Borde nous avoit parlé sous le nom d'*écureuil;* j'en ai fait mention dans ce volume. J'ai eu raison de dire que je n'étois pas assuré que cet animal fût un véritable écureuil, parce que les écureuils ne se trouvent point dans les climats très-chauds. En effet, j'ai été bien informé depuis qu'il n'y a aucune espèce de vrais écureuils à la Guiane. L'animal qu'on y appelle *guerlinguet* ressemble, à la vérité, à l'écureuil d'Europe par la forme de la tête, par les dents, et par l'habitude de relever la queue sur le dos; mais il en diffère en ce qu'il l'a plus longue et moins touffue, et en général son corps n'a pas la même forme ni les mêmes proportions que celui de notre écureuil. La petite espèce de guerlinguet, qui ne diffère de la grande qu'en ce qu'elle est plus de deux fois plus petite, est encore plus éloignée de celle de notre écureuil : on a même donné à ce petit animal un autre nom; car on l'appelle *rat de bois* à Cayenne, parce qu'il n'est pas en effet plus gros qu'un rat. L'autre guerlinguet est à peu près de la même taille que nos écureuils de France, mais il a le poil moins long et moins roux, et le petit guerlinguet a le poil encore plus court et la queue moins fournie que le premier. Tous deux vivent des fruits du palmier; ils grimpent très-lestement sur les arbres, où néanmoins ils ne se tiennent pas constamment, car on les voit souvent courir à terre.

Voici la description de ces deux animaux:

Le grand guerlinguet mâle n'a point de bouquet de poil aux oreilles comme les écureuils; sa queue ne forme pas un panache, et il est plus petit, n'ayant que sept pouces cinq lignes depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, tandis que l'écureuil de nos bois a huit pouces six lignes. Le poil est d'un brun minime à la racine, et d'un roux foncé à l'extrémité; il n'a que quatre lignes de longueur; il est d'un brun marron sur la tête, le corps, l'extérieur des jambes et la queue, et d'un roux plus pâle sur le cou, sur la poitrine, le ventre, et l'intérieur des jambes: il y a même du gris et du blanc jaunâtre sous la mâchoire et sous le cou; mais le roux pâle domine sur la poitrine et sur une partie du ventre, et cette couleur orangée du poil est mêlée de nuances grises sur l'intérieur des cuisses. Les moustaches sont noires et longues d'un pouce neuf lignes. La queue est aussi longue que le corps entier, ayant sept pouces cinq lignes; ainsi elle est plus longue à proportion que celle de l'écureuil d'Europe; elle est plus plate que ronde, et d'une grosseur presque égale dans toute sa longueur; le poil qui la couvre est long de dix à onze lignes; et elle est comme rayée de bandes indécises de brun et de fauve; l'extrémité en est terminée par des poils noirs. Il a aussi sur la face interne de l'avant-bras, proche du poignet, un faisceau de sept ou huit poils noirs, qui ont sept lignes de longueur, et ce caractère ne se trouve pas dans nos écureuils.

Le petit guerlinguet n'a que quatre pouces trois lignes depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, qui, n'ayant que trois pouces trois lignes de long, est bien plus courte à proportion que celle du grand guerlinguet; mais du reste ces deux animaux se ressemblent parfaitement pour la forme de la tête, du corps et des membres : seulement le poil du petit guerlinguet est moins brun; le corps, les jambes, et la queue sont nuancés d'olivâtre et de cendré, parce que le poil, qui n'a que deux lignes de longueur, est brun cendré à la racine, et fauve à son extrémité. Le fauve foncé domine sur la tête, sur le bas-ventre et sur la face interne des cuisses; les oreilles sont garnies de poils fauves en dedans, au lieu que celles du grand guerlinguet sont nues. Les moustaches sont noires et composées de poils assez souples, dont les plus longs ont jusqu'à treize lignes; les jambes et les pieds sont couverts d'un petit poil fauve; les ongles, qui sont noirâtres, sont larges à leur origine, et crochus à leur extrémité, à peu près comme ceux des chats. La poitrine et le haut du ventre sont d'un gris de souris mêlé de roux, au lieu que dans le grand guerlinguet ces mêmes parties sont d'un roux pâle et blanchâtre. Les poils de la queue sont mélangés de brun et de fauve. Les testicules de ce petit guerlinguet *étoient* beaucoup plus gros que ceux du grand guerlinguet, à proportion du corps, quoique ces parties fussent dans le grand guerlinguet de la même grosseur que dans nos écureuils.

NOTICE

DE QUELQUES ANIMAUX

Dont il n'a pas été fait mention expresse dans le cours de cet ouvrage.

Comme nous avons achevé, autant qu'il est en nous, l'histoire des animaux quadrupèdes, nous croyons que, pour la rendre encore plus complète, il convient de ne pas passer sous silence ceux dont nous n'avons pu nous procurer une connoissance exacte; l'on verra qu'ils ne sont qu'en petit nombre, et que dans ce petit nombre il y en a beaucoup qu'il faut rapporter comme des variétés aux espèces dont nous avons parlé : aussi ce n'est ni par l'utilité ni par l'attrait du sujet, mais uniquement pour éviter le reproche de n'avoir pas dit, dans un ouvrage aussi étendu, tout ce que l'on sait ou que l'on croit savoir sur les animaux, que je me suis déterminé à ajouter les notices suivantes.

I.

LA VACHE DE TARTARIE.

M. Gmelin a donné, dans les *Nouveaux Mémoires de l'académie de Pétersbourg*, la description d'une vache de Tartarie, qui paroît, au premier coup d'œil, être d'une espèce différente de toutes celles dont nous avons parlé à l'article du buffle. « Cette vache, dit-il, que j'ai vue vivante et que j'ai fait dessiner en Sibérie, venoit de Calmouquie ; elle avoit de longueur deux aunes et demie de Russie. Par ce module, on peut juger des autres dimensions, dont le dessinateur a bien rendu les proportions. Le corps ressemble à celui d'une vache ordinaire; les cornes sont torses en dedans; le poil du corps et de la tête est noir, à l'exception du front et de l'épine du dos, sur lesquels il est blanc; le cou a une crinière, et tout le corps, comme celui d'un bouc, est couvert d'un poil très-long et qui descend jusque sur les genoux, en sorte que les pieds paroissent très-courts; le dos s'élève en bosse; la queue ressemble à celle du cheval ; elle est d'un poil blanc et très-fourni; les pieds de devant sont noirs, ceux de derrière blancs, et tous sont semblables à ceux du bœuf; sur les talons des pieds de derrière il y a deux houppes de longs poils, l'une en avant et l'autre en arrière, et sur les talons des pieds de devant il n'y a qu'une houppe en arrière. Les excrémens sont un peu plus solides que ceux des vaches; et lorsque cet animal veut pisser, il retire son corps en arrière. Il ne mugit pas comme un bœuf; mais il grogne comme un cochon. Il est sauvage et même féroce; car, à l'exception de l'homme qui lui donne à manger, il donne des coups de tête à tous ceux qui l'approchent. Il ne souffre qu'avec peine la présence des vaches domestiques; lorsqu'il en voit quelqu'une, il grogne : ce qui lui arrive très-rarement en toute autre circonstance. » M. Gmelin ajoute à cette description, « qu'il est aisé de voir que c'est le même animal dont Rubruquis a fait mention dans son *Voyage de Tartarie*... qu'il y en a de deux espèces chez les Calmoucks : la première, nommée *sarluk*, qui est celle même qu'il vient de décrire; la seconde, appelée *chainuk*, qui diffère de l'autre par la grandeur de la tête et des cornes, et aussi en ce que la queue, qui ressemble, à son origine, à celle d'un cheval, se termine ensuite comme celle d'une vache; mais que toutes deux sont de même naturel. »

Il n'y a dans toute cette description qu'un seul caractère qui pourroit indiquer que ces vaches de Calmouquie sont d'une espèce particulière, c'est le grognement au lieu du mugissement; car, pour tout le reste, ces vaches ressemblent si fort aux bisons, que je ne doute pas qu'elles ne soient de leur espèce ou plutôt de leur race. D'ailleurs, quoique l'auteur dise que ces vaches ne mugissent pas, mais qu'elles grognent, il avoue cependant qu'elles grognent très-rarement, et c'étoit peut-être une affection particulière de l'individu qu'il a vu, car Rubruquis et les auteurs qu'il cite ne parlent pas de ce grognement; peut être aussi les bisons, lorsqu'ils sont irrités, ont-ils un grognement de colère; nos taureaux mêmes, surtout dans le temps du rut, ont une grosse voix entrecoupée qui ressemble beaucoup plus à un

grognement qu'à un mugissement. Je suis donc persuadé que cette vache grognante (*Vacca grunniens*) de M. Gmelin n'est autre chose qu'un bison, et ne fait pas une espèce particulière.

II.

LE TOLAI.

Cet animal, qui est fort commun dans les terres voisines du lac Baikal en Tartarie, est un peu plus grand qu'un lapin, auquel il ressemble par la forme du corps, par le poil, par les allures, par la qualité, la saveur, la couleur de la chair, et aussi par l'habitude de creuser de même la terre pour se faire une retraite : il n'en diffère que par la queue, qui est considérablement plus longue que celle du lapin ; il est aussi conformé de même à l'intérieur : il me paroît donc assez vraisemblable que, n'en différant que par la seule longueur de la queue, il ne fait pas une espèce réellement différente, mais une simple variété dans celle du lapin. Rubruquis, en parlant des animaux de Tartarie, dit : « Il y a des connils à longue queue, qui ont au bout d'icelle des poils noirs et blancs.... Point de cerfs, peu de lièvres, force gazelles ; etc. » Ce passage semble indiquer que notre lapin à courte queue ne se trouve point en Tartarie, ou plutôt qu'il a subi dans ce climat quelques variétés et notamment celle d'une queue plus allongée; car le tolai ressemblant au lapin à tous autres égards, on ne peut guère douter que ce ne soit, en effet, un lapin à queue longue, et je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'en faire une espèce distincte et séparée de celle du lapin.

III.

LE ZISEL.

Quelques auteurs, et entre autres M. Linnæus, ont douté si le *zisel* ou *ziesel* (*citillus*) étoit un animal différent du hamster (*cricetus*) : il est vrai qu'ils se ressemblent à plusieurs égards, et qu'ils sont à peu près du même pays[1]; mais ils diffèrent néanmoins par un assez grand nombre de caractères, pour que nous soyons convaincus qu'ils sont d'espèces réellement différentes. Le zisel est plus petit que le hamster; il a le corps long et menu comme la belette, au lieu que le hamster a le corps assez gros et ramassé comme le rat. Il n'a point d'oreilles extérieures, mais seulement des trous auditifs cachés sous le poil : le hamster, à la vérité, a les oreilles courtes; mais elles sont très-apparentes et fort larges. Le zisel est d'un gris plus ou moins cendré et d'une couleur uniforme : le hamster est marqué de chaque côté sur l'avant du corps, de trois grandes taches blanches. Ces différences, jointes à ce que ces deux animaux, quoique habitans des mêmes terres, ne se mêlent pas, et que les espèces subsistent séparées, suffisent pour qu'on ne puisse douter que ce ne soient, en effet, deux espèces différentes, et quoiqu'ils se ressemblent, en ce qu'ils ont tous deux la queue courte, les jambes basses, les dents semblables à celles des rats, et les mêmes habitudes naturelles, comme celles de se creuser des retraites, d'y faire des magasins, de dévaster les blés, etc. D'ailleurs ce qui n'auroit dû laisser aucun doute à des naturalistes un peu instruits, quand même ils n'auroient pas vu ces deux animaux, c'est qu'Agricola, auteur exact et judicieux, dans son petit traité sur les animaux souterrains, donne la description de l'un et de l'autre, et les distingue si clairement, qu'il n'est pas possible de les confondre. Ainsi nous pouvons donner pour certain que le hamster et le zisel sont deux animaux différens, et peut-être d'espèces aussi éloignées que celle de la belette l'est de celle du rat.

1. Le *hamster* se trouve en Misnie, en Thuringe, dans le pays d'Hanovre ; le *zisel* en Hongrie, en Autriche et en Pologne, où on l'appelle *suset*.

IV.

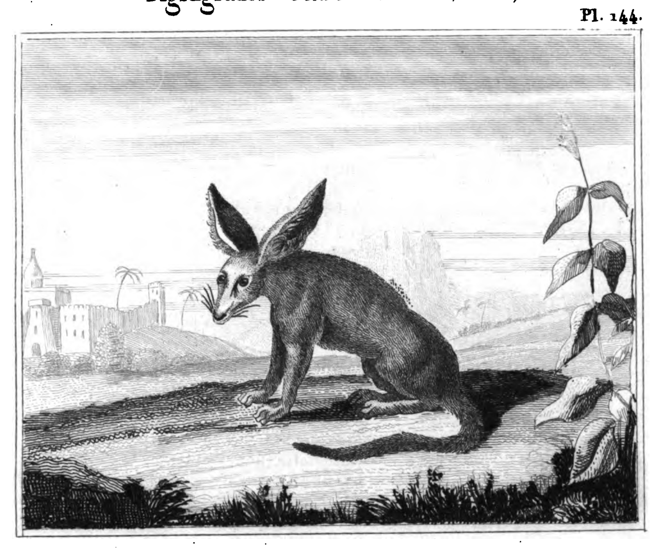
LE ZEMNI.

Il y a en Pologne et en Russie un autre animal appelé *ziemni* ou *zemni*, qui est du même genre que le *zisel*, mais qui est plus grand, plus fort, et plus méchant ; il est un peu plus petit qu'un chat domestique ; il a la tête assez grosse, le corps menu, les oreilles courtes et arrondies, quatre grandes dents incisives qui lui sortent de la gueule, dont les deux de la mâchoire inférieure sont trois fois plus longues que les deux de la mâchoire supérieure; les pieds très-courts et couverts de poil, divisés en cinq doigts et armés d'ongles courbes; le poil mollet, court, et de couleur de gris de souris ; la queue médiocrement grande ; les yeux aussi petits et aussi cachés que ceux de la taupe. Rzaczynski a appelé cet animal *petit chien de terre* (*canicula subterranea*) : cet auteur me paroît être le seul qui ait parlé du zemni, qui néanmoins est fort commun dans quel-

L'ANONYME

Ordre des Carnassiers *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Chien. *(Cuvier)*

Pl. 144.





LE DAMAN D'ISRAËL

Ordre des Pachydermes. *Genre* Daman. *(Cuvier)*

ques provinces du Nord. Son naturel et ses habitudes sont à peu près les mêmes que celles du hamster et du zisel; il mord dangereusement, mange avidement, et dévaste les moissons et les jardins; il se fait un terrier; il vit de grains, de fruits, et de légumes, dont il fait des magasins dans sa retraite, où il passe tout le temps de l'hiver.

V.

LE POUC.

Le même auteur (Rzaczynski) fait mention d'un autre animal que les Russes appellent *pouch :* il est plus grand que le rat domestique; il a le museau oblong; il creuse la terre, se fait un terrier, et dévaste aussi les jardins. Il y en avoit en si grand nombre auprès de Suraz en Volhynie, que les habitans furent obligés d'abandonner la culture de leurs jardins. Ce pouc pourroit bien être le même que Seba nomme *rat de Norwége*, et dont il donne la description et la figure.

VI.

LE PEROUASCA.

Il y a encore en Russie et en Pologne, surtout en Volhynie, un animal appelé par les Russes *perewiazka*, et par les Polonois *przewiaska*, nom qu'on peut rendre par la dénomination de *belette à ceintures* (*mustela præcincta*), comme le dit Rzaczynski : cet animal est plus petit que le putois; il est couvert d'un poil blanchâtre, rayé transversalement de plusieurs lignes d'un jaune roux, qui semblent lui faire autant de ceintures; il demeure dans les bois et se creuse un terrier. Sa peau est recherchée et fait une jolie fourrure.

VII.

LE SOUSLIK.

On trouve à Casan et dans les provinces qu'arrose le Wolga, et jusque dans l'Autriche, un petit animal appelé *souslik* en langue russe, dont on fait d'assez jolies fourrures. Il ressemble beaucoup au campagnol par la figure; il a comme lui la queue courte: mais ce qui le distingue du campagnol et de tous les autres rats, c'est que sa robe, qui est d'un gris fauve, est semée partout de petites taches d'un blanc vif et lustré; ces petites taches n'ont guère qu'une ligne de diamètre, et sont à deux ou trois lignes de distance les unes des autres; elles sont plus apparentes et mieux terminées sur les lombes de l'animal que sur les épaules et la tête. M. Pennant, gentilhomme anglois, très-versé dans l'histoire naturelle, et qui connoît très-bien les animaux, a eu la bonté de me donner un de ces sousliks qu'on lui avoit envoyé d'Autriche, comme un animal inconnu des naturalistes, et qui n'avoit point de nom dans ce pays; je le reconnus pour être le même que celui dont j'avois une fourrure, et dont M. Sanchès m'avoit fourni la notice suivante : « Les rats que l'on appelle *sousliks* se prennent en grand nombre sur les barques chargées de sel dans la rivière de Kama, qui descend de Solikamskie, où sont les salines, et vient tomber dans le Wolga, au dessus de la ville de Casan, au confluent de Teluschin : le Wolga depuis Simbuski jusqu'à Somtof est couvert de ces bateaux de sel, et c'est dans les terres voisines de ces rivières, aussi bien que sur les bateaux, qu'on prend ces animaux; on leur a donné le nom de *souslik*, qui veut dire *friand*, parce qu'ils sont très-avides de sel. »

* Nous donnons ici la figure de cet animal, qui nous manquoit. M. le prince Galitzin a eu la bonté de demander, à la prière de M. de Buffon, huit sousliks, et de donner tous les ordres nécessaires pour les faire arriver vivans jusqu'en France. Il s'adressa pour cela à M. le général Betzki, qui les envoya à M. le marquis de Beausset, alors ambassadeur de France à la cour de Pétersbourg. Ces huit petits animaux arrivèrent vivans à Pétersbourg après un long voyage depuis la Sibérie; mais ils ont péri dans la traversée de Pétersbourg en France, quoiqu'on eût eu les plus grandes attentions, tant pour leur nourriture que pour les autres soins nécessaires à leur conservation. On avoit recommandé de Sibérie de ne leur donner à manger que du blé ou du chènevis, de les laisser à l'air autant qu'on pourroit, d'empêcher seulement que l'eau des grandes pluies ne les inondât dans leur caisse, de leur mettre dans cette même caisse une forte épaisseur de sable assez lié pour ne pouvoir s'ébouler, parce que, dans leur état de nature, ils font leurs trous dans les terres légères.

Ces animaux habitent ordinairement les déserts, se font des tanières sur les pentes des montagnes, pourvu que le fond de la terre soit noir. Leurs tanières ne sont pas égales en profondeur; elles sont de sept ou huit pieds de longueur, jamais droites, mais tortueuses, ayant deux, trois, quatre et cinq

sorties : leur distance est aussi inégale, ayant depuis deux jusqu'à sept pieds de séparation. Ils pratiquent dans ces tanières différens endroits, où, en temps d'été, ils font leurs provisions pour l'hiver. Dans les terres labourées, ils ramassent, pendant le temps de la moisson, les épis de froment, de même que la graine des pois, du lin, et du chanvre, qu'ils mettent séparément l'un de l'autre dans les endroits préparés exprès et d'avance à l'intérieur de leurs tanières. Dans les endroits incultes, ils ramassent des graines de différentes herbes. En été, ils se nourrissent de grains, d'herbes, de racines et de jeunes souris. Pour peu qu'elles soient grosses, le souslik ne peut en faire sa proie. Indépendamment des magasins où ces animaux gardent leurs provisions d'hiver, ils se pratiquent encore dans leurs tanières des endroits pour reposer, et qui en sont distans de quelques pieds. Ils rejettent leurs ordures hors de leurs retraites. Les femelles portent depuis deux jusqu'à cinq petits; ils naissent aveugles et sans poil, et ne commencent à voir que quand le poil paroît. On ne sait pas au juste le temps de la gestation des femelles.

VIII.

TAUPE DORÉE.

Enfin, pour n'omettre aucun des animaux du Nord et même des plus petits, il paroît qu'il y a en Sibérie une sorte de taupe qu'on appelle *taupe dorée*, et dont l'espèce pourroit être différente de celle de la taupe ordinaire, parce que cette taupe de Sibérie n'a point de queue, et qu'elle a le museau court, le poil mêlé de roux et de vert, et qu'elle n'a que trois doigts aux pieds de devant, et quatre aux pieds de derrière, au lieu que la taupe ordinaire a cinq doigts à tous les pieds. Nous ignorons le nom de cet animal, dont Seba a donné la figure.

IX.

RAT D'EAU BLANC.

On trouve en Canada le rat d'Europe, mais avec des couleurs différentes : il n'est brun que sur le dos, le reste du corps est blanc et fauve en quelques endroits; la tête, et le museau même, sont blancs, aussi bien que l'extrémité de la queue. Le poil paroît plus doux et plus lustré que celui de notre rat d'eau; mais au reste tout est semblable, et l'on ne peut pas douter que ces deux animaux ne soient de la même espèce : le blanc du poil vient du froid du climat, et l'on peut présumer qu'en recherchant les animaux dans le nord de l'Europe, on y trouvera, comme en Canada, ce rat d'eau blanc.

X.

LE TAYRA, OU GALERA.

Cet animal, dont M. Brown nous a donné la description et la figure, est de la grandeur d'un petit lapin, et ressemble assez à la belette ou à la fouine. Il se creuse un terrier; il a beaucoup de force dans les pieds de devant, qui sont considérablement plus courts que ceux de derrière; son museau est allongé, un peu pointu, et garni d'une moustache; la mâchoire inférieure est beaucoup plus courte que la supérieure; il a six dents incisives et deux canines à chaque mâchoire, sans compter les mâchelières; sa langue est rude comme celle du chat; sa tête est oblongue; ses yeux, qui sont aussi un peu oblongs, sont à une égale distance des oreilles et de l'extrémité du museau; ses oreilles sont plates et assez semblables à celles de l'homme; ses pieds sont forts et faits pour creuser; les métatarses sont allongés; il y a cinq doigts à tous les pieds; la queue est longue et droite, et va toujours en diminuant; le corps est oblong et ressemble beaucoup à celui d'un gros rat; il est couvert de poils bruns, dont les uns sont assez longs, et les autres beaucoup plus courts. Cet animal nous paroît être une petite espèce de fouine ou de putois. M. Linnæus a soupçonné, avec quelque raison, que la belette noire du Brésil pourroit bien être le galera de M. Brown; et en effet les deux descriptions s'accordent assez pour qu'on puisse le présumer. Au reste, cette belette noire du Brésil se trouve aussi à la Guiane, où elle se nomme *tayra;* et je soupçonne que le nom de *galera,* dont M. Brown ne donne pas l'origine, est un mot corrompu et dérivé de *tayra,* qui est le vrai nom de cet animal.

XI.

LE PHILANDRE DE SURINAM.

Cet animal est du même climat et d'une espèce voisine de celle du sarigue, de la marmose, du cayopollin, et du phalanger. Sibylle Mérian est le premier auteur qui en ait donné la figure, avec une courte indication. Ensuite Seba a donné pour la femelle

la figure même de Mérian, et pour le mâle une nouvelle figure avec une espèce de description. Cet animal, dit-il, a les yeux très-brillans et environnés d'un cercle de poil brun foncé; le corps couvert d'un poil doux, ou plutôt d'une espèce de laine d'un jaune roux ou rouge, clair sur le dos : le front, le museau, le ventre, et les pieds, sont d'un jaune blanchâtre; et les oreilles sont nues et assez roides; il y a de longs poils en forme de moustaches sur la lèvre supérieure et aussi au dessus des yeux; ses dents sont, comme celles du loir, pointues et piquantes; sur la queue, qui est nue et d'une couleur pâle, il y a dans le mâle des taches d'un rouge obscur qui ne se remarquent pas sur la queue de la femelle : les pieds ressemblent aux mains d'un singe; ceux de devant ont les quatre doigts et le pouce garnis d'ongles courts et obtus, au lieu que des cinq doigts des pieds de derrière il n'y a que le pouce qui ait un ongle plat et obtus, les quatre autres sont armés de petits ongles aigus. Les petits de ces animaux ont un grognement assez semblable à celui d'un petit cochon de lait. Les mamelles de la mère ressemblent à celles de la marmose. Seba remarque avec raison que, dans la figure donnée par Mérian, les pieds et les doigts sont mal représentés. Ces philandres produisent cinq ou six petits; ils ont la queue très-longue et prenante comme celle des sapajous : les petits montent sur le dos de leur mère et s'y tiennent en accrochant leur queue à la sienne; dans cette situation qui leur est familière, elle les porte et transporte avec autant de sûreté que de légèreté.

XII.

L'ACOUCHI.

L'acouchi est assez commun à la Guiane et dans les autres parties de l'Amérique méridionale; il diffère de l'agouti en ce qu'il a une queue, au lieu que l'agouti n'en a point; l'acouchi est ordinairement plus petit que l'agouti, et son poil n'est pas roux, mais de couleur olivâtre : voilà les seules différences que nous connoissions entre ces deux animaux, qui néanmoins nous paroissent suffisantes pour constituer deux espèces distinctes et séparées.

* Nous avons donné une notice au sujet de l'acouchi, et nous avons dit que c'étoit une espèce différente de l'agouti, parce qu'il a une queue, et que l'agouti n'en a point. Il en diffère encore beaucoup par la grandeur, n'étant guère plus gros qu'un lapereau de six mois. On ne le trouve que dans les grands bois; il vit des mêmes fruits et il a presque les mêmes habitudes que l'agouti. Dans les îles de Sainte-Lucie et de la Grenade on l'appelle *agouti*. Sa chair est un des meilleurs gibiers de l'Amérique méridionale; elle est blanche et a du fumet comme celle du lapereau. Lorsque les acouchis sont poursuivis par les chiens, ils se laissent prendre plutôt que de se jeter à l'eau. Ils ne produisent qu'un petit ou deux tout au plus (à ce que dit M. de La Borde; mais je doute de ce fait). On les apprivoise aisément dans les maisons. Ils ont un petit cri qui ressemble à celui du cochon-d'Inde; mais ils ne le font entendre que rarement.

Nous donnons la figure de cet animal, qui manquoit dans notre ouvrage, et que nous avons fait graver d'après sa dépouille bien conservée. MM. Aublet et Olivier m'ont assuré qu'à Cayenne on appelle l'agouti *le lièvre*, et l'acouchi, *le lapin*, mais que l'agouti est le meilleur à manger; et, en parlant du gibier de ce pays, ils m'ont dit que les tatous sont encore meilleurs à manger, à l'exception du tatou kabassou, qui a une forte odeur de musc; qu'après les tatous, le paca est le meilleur gibier, parce que la chair en est saine et grasse, ensuite l'agouti, et enfin l'acouchi. Ils assurent aussi qu'on mange le couguar rouge, et que cette viande a le goût du veau.

XIII.

LE TUCAN.

Fernandès donne le nom de *tucan* à un petit quadrupède de la Nouvelle-Espagne, dont la grandeur, la figure, et les habitudes naturelles, approchent plus de celles de la taupe que d'aucun autre animal : il me paroît que c'est le même qu'a décrit Seba sous le nom de *taupe rouge* d'Amérique; au moins les descriptions de ces deux auteurs s'accordent assez pour qu'on doive le présumer. Le tucan est peut-être un peu plus grand que notre taupe; il est, comme elle, gras et charnu, avec des jambes si courtes que le ventre touche à terre : il a la queue courte; les oreilles petites et rondes; les yeux si petits, qu'ils lui sont, pour ainsi dire, inutiles : mais il diffère de la taupe par la couleur du poil, qui est d'un jaune roux, et par le nombre des doigts, n'en ayant que trois aux pieds de devant et quatre à ceux de derrière, au lieu que la taupe a cinq doigts à tous les pieds; il paroît en

différer encore, en ce que sa chair est bonne à manger, et qu'il n'a pas l'instinct de la taupe pour retrouver sa retraite lorsqu'il en est sorti; il creuse à chaque fois un nouveau trou; en sorte que, dans de certaines terres qui lui conviennent, les trous que font ces animaux sont en si grand nombre, et si près les uns des autres, qu'on ne peut y marcher qu'avec précaution.

XIV.

LA MUSARAIGNE DU BRÉSIL.

Nous indiquons cet animal par la dénomination de *musaraigne du Brésil*, parce que nous en ignorons le nom, et qu'il ressemble plus à la musaraigne qu'à aucun autre animal; il est cependant considérablement plus grand, ayant environ cinq pouces depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui n'a pas deux pouces, et qui par conséquent est plus courte à proportion que celle de la musaraigne commune; il a le museau pointu et les dents très-aiguës: sur un fond de poil brun, on remarque trois bandes noires assez larges qui s'étendent longitudinalement depuis la tête jusqu'à la queue, au dessous de laquelle on remarque aussi la bourse avec les testicules qui sont pendans entre les pieds de derrière. Cet animal, dit Marcgrave, jouoit avec les chats, qui d'ailleurs ne se soucient pas de le manger; et c'est encore une chose qu'il a de commun avec la musaraigne d'Europe, que les chats tuent, mais qu'ils ne mangent jamais.

XV.

L'APÉRÉA.

Cet animal, qui se trouve au Brésil, n'est ni lapin ni rat, et paroît tenir quelque chose de tous deux; il a environ un pied de longueur sur sept pouces de circonférence; le poil de la même couleur que nos lièvres, et blanc sous le ventre; il a aussi la lèvre fendue de même, les grandes dents incisives, et la moustache autour de la gueule et à côté des yeux : mais ses oreilles sont arrondies comme celles du rat, et elles sont si courtes, qu'elles n'ont pas un travers de doigt de hauteur; les jambes de devant n'ont que trois pouces de hauteur, celles de derrière sont un peu plus longues; les pieds de devant ont quatre doigts couverts d'une peau noire et munis de petits ongles courts; les pieds de derrière n'ont que trois doigts, dont celui du milieu est plus long que les deux autres. L'apéréa n'a point de queue; sa tête est un peu plus allongée que celle du lièvre, et sa chair est comme celle du lapin, auquel il ressemble par la manière de vivre. Il se recèle aussi dans des trous : mais il ne creuse pas la terre comme le lapin; c'est plutôt dans des fentes de rocher et de pierre que dans des sables qu'il se retire : aussi est-il bien aisé à prendre dans sa retraite. On le chasse comme un très-bon gibier, ou du moins aussi bon que nos meilleurs lapins. Il me paroît que l'animal dont Oviedo, et après lui, Charlevoix et Duperrier de Montfraisier, font mention sous le nom de *cori*, pourroit bien être le même que l'*apéréa*; que dans quelques endroits des Indes occidentales on a peut-être élevé de ces animaux dans les maisons ou dans des garennes, comme nous élevons des lapins; et qu'enfin c'est par cette raison qu'il s'en trouve de roux, de blancs, de noirs, et de variés de couleurs différentes. Ma conjecture est fondée; car Garcilasso dit expressément qu'il y avoit au Pérou des lapins champêtres et d'autres domestiques, qui ne ressembloient point à ceux d'Espagne.

XVI.

LE TAPETI.

Le tapeti me paroît être une espèce très-voisine et peut-être une variété de celle du lièvre ou du lapin : on le trouve au Brésil et dans plusieurs autres endroits de l'Amérique. Il ressemble au lapin d'Europe par la figure, au lièvre par la grandeur et par le poil, qui seulement est un peu plus brun : il a les oreilles très-longues et de la même forme; son poil est roux sur le front et blanchâtre sous la gorge; quelques-uns ont un cercle de poil blanc autour du cou : tous sont blancs sous la gorge, la poitrine et le ventre : ils ont les yeux noirs, et des moustaches comme nos lapins; mais ils n'ont point de queue. Le tapeti ressemble encore au lièvre par sa manière de vivre, par sa fécondité, et par la qualité de sa chair, qui est très-bonne à manger; il demeure dans les champs ou dans les bois comme le lièvre, et ne se creuse pas un terrier comme le lapin. Il me paroît que l'animal de la Nouvelle-Espagne indiqué par Fernandès sous le nom de *citli* est le même que le *tapeti* du Brésil, et que ces animaux ne sont qu'une variété de nos lièvres d'Europe, qui ont pu passer, par le Nord, d'un continent à l'autre.

Il y auroit bien encore quelques espèces

d'animaux à ajouter à ceux qui sont compris dans les notices précédentes; mais ils sont si mal indiqués, qu'elles deviendroient trop incertaines, et j'aime mieux me borner à ce que l'on sait avec quelque certitude, que de me livrer à des conjectures, et tomber dans l'inconvénient de donner pour existans des êtres fabuleux, et pour des espèces réelles des animaux défigurés. Avec cette limite, et malgré ce retranchement que j'ai cru nécessaire, les personnes instruites s'apercevront aisément que notre histoire des animaux est aussi complète qu'on pouvoit l'espérer : elle contient un grand nombre d'animaux nouveaux, et il n'y en a aucun de ceux qui étoient anciennement connus dont il ne soit fait mention dans le cours de cet ouvrage.

Les notices précédentes, quoique composées de seize articles, ne contiennent réellement que neuf ou dix espèces d'animaux différens, car tous les autres ne sont que des variétés. Ainsi, en ajoutant ces dix espèces à cent quatre-vingts ou environ dont nous avons donné l'histoire, le nombre de tous les animaux quadrupèdes dont l'existence est certaine et bien constatée n'est tout au plus que de deux cents espèces sur la surface entière de la terre connue.

LES PHOQUES, LES MORSES, ET LES LAMANTINS.

Assemblons, pour un instant, tous les animaux quadrupèdes; faisons-en un groupe, ou plutôt formons-en une troupe dont les intervalles et les rangs représentent à peu près la proximité ou l'éloignement qui se trouve entre chaque espèce; plaçons au centre les genres les plus nombreux, et sur les flancs, sur les ailes, ceux qui le sont le moins; resserrons-les tous dans le plus petit espace, afin de les mieux voir, et nous trouverons qu'il n'est pas possible d'arrondir cette enceinte; que, quoique tous les animaux quadrupèdes tiennent entre eux de plus près qu'ils ne tiennent aux autres êtres, il s'en trouve néanmoins en grand nombre qui font des pointes au dehors, et semblent s'élancer pour atteindre à d'autres classes de la nature. Les singes tendent à s'approcher de l'homme, et s'en approchent en effet de très-près; les chauve-souris sont les singes des oiseaux, qu'elles imitent par leur vol; les porcs-épics, les hérissons, par les tuyaux dont ils sont couverts, semblent nous indiquer que les plumes pourroient appartenir à d'autres qu'aux oiseaux; les tatous, par leur têt écailleux, s'approchent de la tortue et des crustacés; les castors, par les écailles de leur queue, ressemblent aux poissons; les fourmilliers, par leur espèce de bec ou de trompe sans dents, et par leur longue langue, nous rappellent encore les oiseaux; enfin les phoques, les morses, et les lamantins font un petit corps à part, qui forme la pointe la plus saillante pour arriver aux cétacés.

Ces mots *phoque*, *morse*, et *lamantin*, sont plutôt des dénominations génériques que des noms spécifiques. Nous comprenons sous celle de *phoque*, 1° le *phoca* des anciens, qui vraisemblablement est celui que nous avons fait représenter; 2° le phoque commun, que nous appelons *veau marin*; 3° le grand phoque, dont M. Parsons a donné la description et la figure dans les *Transactions philosophiques*, n° 469; 4° le très-grand phoque, que l'on appelle *lion marin*, et dont l'auteur du *Voyage d'Anson* a donné la description et les figures.

Par le nom de *morse*, nous entendons les animaux que l'on connoît vulgairement sous celui de *vaches marines* ou *bêtes à la grande dent*, dont nous connoissons deux espèces, l'une qui ne se trouve que dans les mers du Nord, et l'autre qui n'habite au contraire que les mers du Midi, à laquelle nous avons donné le nom de *dugon*, dont nous avons fait graver la tête. Enfin, sous celui de *lamantin*, nous comprenons les animaux qu'on appelle *manati*, bœufs marins à Saint-Domingue, à Cayenne, et dans les autres parties de l'Amérique méridionale, aussi bien que le lamantin du Sénégal et des autres côtes de l'Afrique, qui ne nous paroît être qu'une variété du lamantin de l'Amérique.

Les phoques et les morses sont encore plus près des quadrupèdes que des cétacés, parce qu'ils ont quatre espèces de pieds; mais les lamantins, qui n'ont que les deux de devant, sont plus cétacés que quadrupèdes : tous diffèrent des autres animaux par un grand caractère; ils sont les seuls qui

puissent vivre également et dans l'air et dans l'eau, les seuls par conséquent qu'on dût appeler *amphibies*. Dans l'homme et dans les animaux terrestres et vivipares, le trou de la cloison du cœur, qui permet au fœtus de vivre sans respirer, se ferme au moment de la naissance, et demeure fermé pendant toute la vie : dans ces animaux, au contraire, il est toujours ouvert, quoique la mère ne les mette bas sur terre qu'au moment de leur naissance; l'air dilate leurs poumons, et la respiration commence et s'opère comme dans tous les autres animaux. Au moyen de cette ouverture dans la cloison du cœur, toujours subsistante, et qui permet la communication du sang de la veine-cave à l'aorte, ces animaux ont l'avantage de respirer quand il leur plaît, et de se passer de respirer quand il le faut. Cette propriété singulière leur est commune à tous; mais chacun a d'autres facultés particulières dont nous parlerons, en faisant, autant qu'il est en nous, l'histoire de toutes les espèces de ces animaux amphibies.

LES PHOQUES[1].

En général, les phoques ont la tête ronde comme l'homme, le museau large comme la loutre, les yeux grands et placés haut; peu ou point d'oreilles externes, seulement deux trous auditifs aux côtés de la tête; des moustaches autour de la gueule, des dents assez semblables à celles du loup, la langue fourchue ou plutôt échancrée à la pointe, le cou bien dessiné; le corps, les mains, et les pieds couverts d'un poil court et assez rude; point de bras ni d'avant-bras apparens, mais deux mains, ou plutôt deux membranes, deux peaux renfermant cinq doigts et terminées par cinq ongles; deux pieds sans jambes tout pareils aux mains, seulement plus larges, et tournés en arrière comme pour se réunir à une queue très-courte qu'ils accompagnent des deux côtés; le corps allongé comme celui d'un poisson, mais renflé vers la poitrine, étroit à la partie du ventre, sans hanches, sans croupe, et sans cuisses au dehors; animal d'autant plus étrange, qu'il paroît fictif, et qu'il est le modèle sur lequel l'imagination des poëtes enfanta les tritons, les sirènes, et ces dieux de la mer à tête humaine, à corps de quadrupède, à queue de poisson; et le phoque règne en effet dans cet empire muet, par sa voix, par sa figure, par son intelligence, par les facultés, en un mot, qui lui sont communes avec les habitans de la terre, si supérieures à celles des poissons, qu'ils semblent être non seulement d'un autre ordre, mais d'un monde différent : aussi cet amphibie, quoique d'une nature très-éloignée de celle de nos animaux domestiques, ne laisse pas d'être susceptible d'une sorte d'éducation. On le nourrit en le tenant souvent dans l'eau; on lui apprend à saluer de la tête et de la voix; il s'accoutume à celle de son maître; il vient lorsqu'il s'entend appeler, et donne plusieurs autres signes d'intelligence et de docilité.

Il a le cerveau et le cervelet proportionnellement plus grands que l'homme, les sens aussi bons qu'aucun des quadrupèdes, par conséquent le sentiment aussi vif et l'intelligence aussi prompte; l'un et l'autre se marquent par sa douceur, par ses habitudes communes, par ses qualités sociales, par son instinct très-vif pour sa femelle et très-attentif pour ses petits, par sa voix plus expressive et plus modulée que celle des autres animaux. Il a aussi de la force et des

1. Phoque, *phoca* en grec et en latin, mot auquel de Laët et d'autres ont donné une terminaison françoise, et que nous avons adopté comme terme générique. Dans plusieurs langues de l'Europe, on a indiqué ces animaux par les dénominations de *veaux de mer, chiens de mer, loups de mer, veaux marins, chiens marins, loups marins, renards marins*. Nous en connoissons trois et peut-être quatre espèces : 1° Le petit phoque noir à poil ondoyant et long, que nous croyons être le *phoca* des anciens, c'est-à-dire le *phoce* d'Aristote, et le *vitulus marinus* ou *phoca* de Pline; et c'est probablement celui dont Belon a donné la figure, et qu'il a indiqué sous le nom de *phoca, vitulus marinus, vecchio marino*, veau ou loup de mer. (*De la nature des poissons*, page 16.) 2° Le phoque de notre Océan, qui est plus grand et d'un poil gris, qu'on appelle *veau marin*, et auquel nous conservons cette dénomination, faute d'autre, et aussi pour ne pas tomber dans l'erreur en adoptant un nom étranger qui pourroit être celui d'une autre espèce. Nous croyons néanmoins que cet animal est celui que les Allemands appellent *rubbe* ou *sdll*, les Anglois *soile*, les Suédois *siäl*, les Norwégiens *kaabe*, et c'est certainement le même que MM. de l'Académie des Sciences ont indiqué, comme nous, sous le même nom de *veau marin*, et dont ils ont donné la figure et la description, page 189 et planche XXVII de la partie première de leurs *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*. Enfin il nous paroît que c'est encore le même dont de Laët a donné la figure, et qu'il appelle *chien marin* ou *phoque*. (*Description des Indes orientales*, page 41.) Je ne cite pas les autres auteurs, parce qu'ils ont copié les figures de ceux-ci, ou qu'ils en ont donné de défectueuses. 3° Le grand phoque, dont M. Parsons a donné la description et la figure dans les *Transactions philosophiques*, n° 469. 4° Le lion marin, dont on trouve la description et la figure dans le *Voyage d'Anson*, page 100, et qui pourroit bien être le même que le grand phoque décrit par M. Parsons.

1. LE TAGOUAN OU GRAND ÉCUREUIL VOLANT

Ordre des Rongeurs. *Genre* Ecureuil. *(Cuvier)*



2. LE GRAND ÉCUREUIL DE LA CÔTE DE MALABAR
3. L'ÉCUREUIL DE MADAGASCAR

Ordre des Rongeurs. . . . . . . *id*. . . . . . *id*. .

armes; son corps est ferme et grand, ses dents tranchantes, ses ongles aigus. D'ailleurs il a des avantages particuliers, uniques, sur tous ceux qu'on voudroit lui comparer : il ne craint ni le froid ni le chaud; il vit indifféremment d'herbe, de chair, ou de poisson; il habite également l'eau, la terre, et la glace. Il est avec le morse, le seul des quadrupèdes qui mérite le nom d'*amphibie*, le seul qui ait le trou ovale du cœur ouvert, le seul par conséquent qui puisse se passer de respirer, et auquel l'élément de l'eau soit aussi convenable, aussi propre, que celui de l'air. La loutre et le castor ne sont pas de vrais amphibies, puisque leur élément est l'air, et que, n'ayant pas cette ouverture dans la cloison du cœur, ils ne peuvent rester long-temps sous l'eau, et qu'ils sont obligés d'en sortir ou d'élever leur tête au dessus pour respirer.

Mais ces avantages, qui sont très-grands, sont balancés par des imperfections qui sont encore plus grandes. Le veau marin est manchot, ou plutôt estropié des quatre membres; ses bras, ses cuisses, et ses jambes sont presque entièrement enfermés dans son corps; il ne sort au dehors que les mains et les pieds, lesquels sont à la vérité tous divisés en cinq doigts : mais ces doigts ne sont pas mobiles séparément les uns des autres, étant réunis par une forte membrane; et ces extrémités sont plutôt des nageoires que des mains et des pieds, des espèces d'instrumens faits pour nager, et non pour marcher. D'ailleurs les pieds étant dirigés en arrière, comme la queue, ne peuvent soutenir le corps de l'animal, qui, quand il est sur la terre, est obligé de se traîner comme un reptile, et par un mouvement plus pénible; car son corps ne pouvant se plier en arc, comme celui du serpent, pour prendre successivement différens points d'appui, et avancer ainsi par la réaction du terrain, le phoque demeureroit gisant au même lieu sans sa gueule et ses mains, qu'il accroche à ce qu'il peut saisir; et il s'en sert avec tant de dextérité, qu'il monte assez promptement sur un rivage élevé, sur un rocher, et même sur un glaçon, quoique rapide et glissant. Il marche aussi beaucoup plus vite qu'on ne pourroit l'imaginer, et souvent, quoique blessé, il échappe par la fuite au chasseur.

Les phoques vivent en société, ou du moins en grand nombre, dans les mêmes lieux. Leur climat naturel est le Nord, quoiqu'ils puissent vivre aussi dans les zones tempérées, et même dans les climats chauds; car on en trouve quelques-uns sur les rivages de presque toutes les mers de l'Europe, et jusque dans la Méditerranée; on en trouve aussi dans les mers méridionales de l'Afrique et de l'Amérique : mais ils sont infiniment plus communs, plus nombreux dans les mers septentrionales de l'Asie, de l'Europe, et de l'Amérique, et on les retrouve en aussi grande quantité dans celles qui sont voisines de l'autre pôle au détroit de Magellan, à l'île de Juan Fernandès, etc. Il paroît seulement que l'espèce varie, et que, selon les différens climats, elle change pour la grandeur, la couleur, et même pour la figure. Nous avons vu quelques uns de ces animaux vivans, et l'on nous a envoyé les dépouilles de plusieurs autres; dans le nombre, nous en avons choisi deux pour les faire dessiner. Le premier est le phoque de notre Océan, dont il y a plusieurs variétés : nous en avons vu un dont les proportions du corps paroissoient différentes; car il avoit le cou plus court, le corps plus allongé, et les ongles plus grands que celui dont nous donnons la figure : mais ces différences ne nous ont pas paru assez considérables pour en faire une espèce distincte et séparée. Le second, qui est le phoque de la Méditerranée et des mers du Midi, et que nous présumons être le *phoca* des anciens, paroît être d'une autre espèce; car il diffère des autres par la qualité et la couleur du poil, qui est ondoyant et presque noir, tandis que le poil des premiers est gris et rude. Il en diffère encore par la forme des dents et par celle des oreilles; car il a une espèce d'oreille externe, très-petite à la vérité, au lieu que les autres n'ont que le trou auditif, sans apparence de conque. Il a aussi les dents incisives terminées par deux pointes, tandis que les deux autres ont ces mêmes dents incisives unies et tranchantes à droit fil, comme celles du chien, du loup, et de tous les autres quadrupèdes. Il a encore les bras situés plus bas, c'est-à-dire plus en arrière du corps que les autres, qui les ont placés plus en avant. Néanmoins ces disconvenances ne sont peut-être que des variétés dépendantes du climat, et non pas des différences spécifiques, attendu que dans les mêmes lieux, et surtout dans ceux où ces animaux abondent, on en trouve de plus grands, de plus petits, de plus gros, de plus minces, et de couleur ou de poil différent, suivant le sexe et l'âge.

C'est par une convenance qui d'abord paroît assez légère, et par quelques rapports fugitifs, que nous avons jugé que ce

second phoque étoit le *phoca* des anciens. On nous a assuré que l'individu que nous avons vu venoit des Indes, et il est au moins très-probable qu'il venoit des mers du Levant : il étoit adulte, puisqu'il avoit toutes ses dents ; il étoit d'un cinquième moins grand que les phoques adultes de nos mers, et des deux tiers plus petit que ceux de la mer Glaciale ; car, quoiqu'il eût toutes ses dents, il n'avoit que deux pieds trois pouces de longueur, tandis que celui que M. Parsons a décrit et dessiné avoit sept pieds et demi d'Angleterre, c'est-à-dire environ sept pieds de Paris, quoiqu'il ne fût pas adulte, puisqu'il n'avoit encore que quelques dents : or tous ces caractères que les anciens donnent à leur *phoca* ne désignent pas un animal aussi grand, et conviennent à ce petit phoque qu'ils comparent souvent au castor et à la loutre, lesquels sont de trop petite taille pour être comparés avec ces grands phoques du Nord ; et ce qui a achevé de nous persuader que ce petit phoque est le *phoca* des anciens, c'est un rapport qui, quoique faux dans son objet, ne peut cependant avoir été imaginé que d'après le petit phoque dont il est ici question, et n'a jamais pu, en aucune manière, avoir été attribué aux phoques de nos côtes, ni aux grands phoques du Nord. Les anciens, en parlant du *phoca*, disent que son poil est ondoyant, et que, par une sympathie naturelle, il suit les mouvemens de la mer ; qu'il se couche en arrière dans le temps que la mer baisse, qu'il se relève en avant lorsque la marée monte, et que cet effet singulier subsiste même dans les peaux longtemps après qu'elles ont été enlevées et séparées de l'animal : or on n'a pu imaginer ce rapport ni cette propriété dans les phoques de nos côtes, ni dans ceux du Nord, puisque le poil et des uns et des autres est court et roide ; elle convient au contraire, en quelque façon, à ce petit phoque, dont le poil est ondoyant et beaucoup plus souple et plus long que celui des autres. En général, les phoques des mers méridionales ont le poil beaucoup plus fin et plus doux que ceux des mers septentrionales. D'ailleurs Cardan dit affirmativement que cette propriété qui avoit passé pour fabuleuse, a été trouvée réelle aux Indes. Sans donner à cette assertion de Cardan plus de foi qu'il ne faut, elle indique au moins que c'est au phoque des Indes que cet effet arrive : il y a toute apparence que, dans le fond, ce n'est autre chose qu'un phénomène électrique, dont les anciens et les modernes ignorant la cause ont attribué l'effet aux flux et aux reflux de la mer.

Quoi qu'il en soit, les raisons que nous venons d'exposer sont suffisantes pour qu'on puisse présumer que ce petit phoque est le *phoca* des anciens ; et il y a aussi toute apparence que c'est celui que Rondelet appelle *phoca de la Méditerranée*, lequel, selon lui, a le corps à proportion plus long et moins gros que le phoque de l'Océan. Le grand phoque, dont M. Parsons a donné les dimensions et la figure, et qui venoit vraisemblablement des mers septentrionales, paroît être d'une espèce différente des deux autres, puisque n'ayant encore presque point de dents, et n'étant pas adulte, il ne laissoit pas d'être plus que double en grandeur dans toutes ses dimensions, et qu'il avoit par conséquent dix fois plus de volume et de masse que les autres. M. Parsons, ainsi que l'a très-bien remarqué M. Klein, a dit beaucoup de choses en peu de mots au sujet de cet animal. Comme ses observations sont en anglois, j'ai cru devoir en donner ici la traduction par extrait [1].

1. « Ce veau marin se voyoit à Londres en « *Charing-cross*, au mois de février 1742-43.... Les « figures données par Aldrovande, Jonston, et d'au« tres, étant de profil, nous jettent dans deux er« reurs : la première c'est qu'elles *font paroître le* « *bras*, qui cependant n'est pas *visible au dehors*, « dans quelque position que soit l'animal ; *la se*« *conde* c'est qu'elles représentent les pieds comme « deux nageoires, tandis que ce sont deux vrais « pieds avec des membranes et cinq doigts et cinq « ongles, et que les doigts sont composés de trois « articulations. Les ongles des pieds de devant sont « grands et larges ; ces pieds sont assez semblables « à ceux d'une taupe ; ils paroissent faits pour « ramper sur la terre et pour nager : il y a une « membrane étroite entre chaque doigt ; mais les « pieds de derrière ont des membranes beaucoup « plus larges, et ils ne servent à l'animal que pour « ramer dans l'eau.... Cet animal étoit femelle, et « mourut le seizième février 1742-43. Il avoit autour « de la gueule de grands poils d'une substance « transparente et cornée. Ses viscères étoient comme « il suit : les estomacs, les intestins, la vessie, les « reins, les uretères, le diaphragme, les poumons, « les gros vaisseaux du sang, et les parties exté« rieures de la génération, étoient comme dans la « vache ; la rate avoit deux pieds de long, quatre « pouces de large, et étoit fort mince ; le foie étoit « composé de six lobes, chacun de ces lobes étoit « long et mince comme la rate ; la vésicule du fiel « étoit fort petite ; le cœur étoit long et mou dans « sa contexture, ayant un trou ovale fort large, et « les colonnes charnues fort grandes. Dans l'estomac « le plus bas, il y avoit environ quatre livres pesant « de petits cailloux tranchans et anguleux, comme « si l'animal les avoit choisis pour hacher sa nour« riture.... Le corps de la matrice étoit petit en « comparaison des deux cornes, qui étoient très« grandes et très épaisses.... Les ovaires étoient « fort gros, et les cornes de la matrice étoient en-

Voilà donc trois espèces de phoques qui semblent être différentes les unes des autres, le petit phoque noir des Indes et du Levant, le veau marin ou phoque de nos mers, et le grand phoque des mers du Nord, et c'est à la première espèce qu'il faut rapporter tout ce que les anciens ont écrit du *phoca*. Aristote connoissoit assez bien cet animal, lorsqu'il a dit qu'il étoit d'une nature ambiguë et moyenne entre les animaux aquatiques et terrestres; que c'est un quadrupède imparfait et manchot; qu'il n'a point d'oreilles externes, mais seulement des trous très-apparens pour entendre; qu'il a la langue fourchue, des mamelles et du lait, et une petite queue comme un cerf : mais il paroît qu'il s'est trompé en assurant que cet animal n'a point de fiel; il est certain qu'il en a au moins la vésicule. M. Parsons dit, à la vérité, que la vésicule du fiel, dans le grand phoque qu'il a décrit, étoit fort petite : mais M. Daubenton a trouvé dans notre phoque, qu'il a disséqué, une vésicule du fiel proportionnée à la grandeur du foie; et MM. de l'Academie des Sciences, qui ont aussi trouvé cette vésicule du fiel dans le phoque qu'ils ont décrit, ne disent pas qu'elle fût d'une petitesse remarquable.

Au reste, Aristote ne pouvoit avoir aucune connoissance des grands phoques des mers glaciales, puisque de son temps tout le nord de l'Europe et de l'Asie étoit encore inconnu; les Grecs et même les Romains regardoient les Gaules et la Germanie comme leur nord; les Grecs surtout connoissoient peu les animaux de ces pays : il y a donc toute vraisemblance qu'Aristote, qui parle du *phoca* comme d'un animal commun, n'a entendu par ce nom que le *phoca* de la Méditerranée, et qu'il ne connoissoit pas plus les phoques de notre Océan que les grands phoques des mers du Nord.

Ces trois animaux, quoique différens par l'espèce, ont beaucoup de propriétés communes, et doivent être regardés comme d'une même nature. Les femelles mettent bas en hiver; elles font leurs petits à terre, sur un banc de sable, sur un rocher ou dans une petite île, et à quelque distance du continent; elles se tiennent assises pour les allaiter, et les nourrissent ainsi pendant douze ou quinze jours dans l'endroit où ils sont nés, après quoi la mère emmène ses petits avec elle à la mer, où elle leur apprend à nager et à chercher à vivre; elle les prend sur son dos lorsqu'ils sont fatigués. Comme chaque portée n'est que de deux ou trois, ses soins ne sont pas fort partagés, et leur éducation est bientôt achevée. D'ailleurs ces animaux ont naturellement assez d'intelligence et beaucoup de sentiment; ils s'entendent, ils s'entr'aident, et se secourent mutuellement : les petits reconnoissent leur mere au milieu d'une troupe nombreuse; ils entendent sa voix, et, dès qu'elle les appelle, ils arrivent à elle sans se tromper. Nous ignorons combien de temps dure la gestation : mais à en juger par celui de l'accroissement, par la durée de la vie, et aussi par la grandeur de l'animal, il paroît que ce temps doit être de plusieurs mois; et l'accroissement étant de quelques années, la durée de la vie doit être assez longue : je suis même très-porté à croire que ces animaux vivent plus long-temps qu'on n'a pu l'observer, peut-être cent ans et davantage; car on sait que les cétacés en général vivent bien plus long-temps que les animaux quadrupèdes; et comme le phoque fait une nuance entre les uns et les autres, il doit participer de la nature des premiers, et par conséquent vivre plus que les derniers.

La voix du phoque peut se comparer à l'aboiement d'un chien enroué; dans le premier âge, il fait entendre un cri plus clair, à peu près comme le miaulement d'un chat. Les petits qu'on enlève à leur mère miaulent continuellement, et se laissent quelquefois mourir d'inanition plutôt que de prendre la nourriture qu'on leur offre. Les vieux phoques aboient contre ceux qui les frappent, et font tous leurs efforts pour mordre et se venger. En général, ces animaux sont peu craintifs; même ils sont courageux. L'on a remarqué que le feu des éclairs, ou le bruit du tonnerre, loin de les épouvanter, semble les récréer; ils sortent de l'eau dans la tempête; ils quittent même alors leurs glaçons pour éviter le choc des vagues, et ils vont à terre s'amuser de l'orage et recevoir la pluie, qui les réjouit beaucoup. Ils ont naturellement une mauvaise odeur, et que l'on sent de fort loin lorsqu'ils sont en grand nombre : il arrive souvent que, quand on les poursuit, ils lâchent leurs excrémens,

« vertes par un grand trou du côté des ovaires. Je « donne la figure de ces parties.... aussi bien que « celle de l'animal, que j'ai dessiné moi même avec « le plus grand soin. Cet animal est vivipare, il « allaite ses petits; sa chair est ferme et muscu« leuse. Il étoit fort jeune, quoiqu'il eût sept pieds « et demi de longueur; car il n'avoit presque point « de dents, et il n'avoit encore que quatre petits « trous régulièrement placés et formant un carré « autour du nombril : c'etoient les vestiges des « quatre mamelles qui devoient paroitre avec le « temps. »

qui sont jaunes et d'une odeur abominable. Ils ont une quantité de sang prodigieuse; et comme ils ont aussi une grande surcharge de graisse, ils sont, par cette raison, d'une nature lourde et pesante. Ils dorment beaucoup et d'un sommeil profond : ils aiment à dormir au soleil sur des glaçons, sur des rochers, et on peut les approcher sans les éveiller; c'est la manière la plus ordinaire de les prendre. On les tire rarement avec des armes à feu, parce qu'ils ne meurent pas tout de suite, même d'une balle dans la tête; ils se jettent à la mer, et sont perdus pour le chasseur : mais comme l'on peut les approcher de près lorsqu'ils sont endormis, ou même quand ils sont éloignés de la mer, parce qu'ils ne peuvent fuir que très-lentement, on les assomme à coups de bâton et de perche. Ils sont très-durs et très-vivaces. « Ils ne meurent pas facilement, dit un témoin oculaire [1]; car, quoiqu'ils soient mortellement blessés, qu'ils perdent presque tout leur sang, et qu'ils soient même écorchés, ils ne laissent pas de vivre encore, et c'est quelque chose d'affreux que de les voir se rouler dans leur sang. C'est ce que nous observâmes à l'égard de celui que nous tuâmes, et qui avoit huit pieds de long, car, après l'avoir écorché et dépouillé même de la plus grande partie de sa graisse, cependant, et malgré tous les coups qu'on lui avoit donnés sur la tête et sur le museau, il ne laissoit pas de vouloir mordre encore : il saisit même une demi pique qu'on lui présenta, avec presque autant de vigueur que s'il n'eût point été blessé : nous lui enfonçâmes apres cela une demi-pique au travers du cœur et du foie, d'où il sortit encore autant de sang que d'un jeune bœuf. » Au reste, la chasse, ou, si l'on veut, la pêche de ces animaux n'est pas difficile, et ne laisse pas d'être utile, car la chair n'en est pas mauvaise à manger : la peau fait une bonne fourrure; les Américains s'en servent pour faire des ballons qu'ils remplissent d'air, et dont ils se servent comme de radeaux. L'on tire de leur graisse une huile plus claire et d'un moins mauvais goût que celle du marsouin ou des autres cétacés.

Aux trois espèces de phoques dont nous venons de parler, il faut peut-être, comme nous l'avons dit, en ajouter une quatrième dont l'auteur du *Voyage d'Anson* a donné la figure et la description sous le nom de *lion marin* : elle est très-nombreuse sur les côtes des terres Magellaniques et à l'île de Juan Fernandès dans la mer du Sud. Ces lions marins ressemblent aux phoques ou veaux marins, qui sont fort communs dans ces mêmes parages : mais ils sont beaucoup plus grands; lorsqu'ils ont pris toute leur taille, ils peuvent avoir depuis onze jusqu'à dix-huit pieds de long, et en circonférence depuis sept ou huit pieds jusqu'à onze. Ils sont si gras, qu'après avoir percé et ouvert la peau, qui est épaisse d'un pouce, on trouve au moins un pied de graisse avant de parvenir à la chair. On tire d'un seul de ces animaux jusqu'à cinq cents pintes d'huile, mesure de Paris. Ils sont en même temps fort sanguins; lorsqu'on les blesse profondément et en plusieurs endroits à la fois, on voit partout jaillir le sang avec beaucoup de force. Un seul de ces animaux, auquel on coupa la gorge, et dont on recueillit le sang, en donna deux barriques, sans compter celui qui restoit dans les vaisseaux de son corps. Leur peau est couverte d'un poil court, d'une couleur tanné clair; mais leur queue et leurs pieds sont noirâtres. Leurs doigts sont réunis par une membrane qui ne s'étend pas jusqu'à leur extrémité, et qui dans chacun est terminée par un ongle. Ils diffèrent des autres phoques non seulement par la grandeur et la grosseur, mais encore par d'autres caractères : les lions marins mâles ont une espèce de grosse crête ou trompe qui leur pend du bout de la mâchoire supérieure, de la longueur de cinq ou six pouces. Cette partie ne se trouve pas dans les femelles; ce qui fait qu'on les distingue des mâles au premier coup d'œil, outre qu'elles sont beaucoup plus petites. Les mâles les plus forts se font un troupeau de plusieurs femelles, dont ils empêchent les autres mâles d'approcher. Ces animaux sont de vrais amphibies; ils passent tout l'été dans la mer, et tout l'hiver à terre, et c'est dans cette saison que les femelles mettent bas : elles ne produisent qu'un ou deux petits, qu'elles allaitent, et qui sont, en naissant, aussi gros qu'un veau marin adulte.

Les lions marins, pendant tout le temps qu'ils sont à terre, vivent de l'herbe qui croît sur le bord des eaux courantes; et le temps qu'ils ne paissent pas, ils l'emploient à dormir dans la fange : ils paroissent d'un naturel fort pesant, et sont fort difficiles à réveiller; mais ils ont la précaution de placer des mâles en sentinelle autour de l'endroit où ils dorment, et l'on dit que ces sentinelles ont grand soin de les éveiller dès qu'on approche. Leurs cris sont fort bruyans et de tons différens : tantôt ils grognent

1. *Recueil des Voyages du Nord*, tome II, pages 117 et suivantes.

comme des cochons, et tantôt ils hennissent comme des chevaux. Ils se battent souvent, surtout les mâles, qui se disputent les femelles, et se font de grandes blessures à coups de dents. La chair de ces animaux n'est pas mauvaise à manger; la langue surtout est aussi bonne que celle du bœuf. Il est très-facile de les tuer, car ils ne peuvent ni se défendre ni s'enfuir; ils sont si lourds, qu'ils ont peine à se remuer, et encore plus à se retourner; il faut seulement prendre garde à leurs dents, qui sont très-fortes, et dont ils pourroient blesser si on les approchoit de face et de trop près.

Par d'autres observations comparées à celles-ci, et par quelques rapports que nous en déduirons, il nous paroît que ces lions marins qui se trouvent à la pointe de l'Amérique méridionale, se retrouvent, à quelques variétés près, sur les côtes septentrionales du même continent. Les grands phoques des mers du Canada, dont parle Denis sous le nom de *loups marins*, et qu'il distingue des petits veaux marins ordinaires, pourroient bien être de la même espèce que les lions marins des terres Magellaniques. « Leurs petits (dit cet auteur, qui est assez exact) sont en naissant plus gros que le plus gros porc que l'on voie, et plus longs. » Or il est certain que les phoques ou veaux marins de notre Océan ne sont jamais de cette taille, quand même ils sont adultes : celui de la Méditerranée, c'est-à-dire le *phoca* des anciens, est encore plus petit, et il n'y a que le phoque décrit par M. Parsons dont la grandeur convienne à ceux de Denis. M. Parsons ne dit pas de quelle mer venoit ce grand phoque : mais, soit qu'il vînt de la mer septentrionale de l'Europe ou de celle de l'Amérique, il se pourroit qu'il fût le même que le loup marin de Denis, et le même encore que le lion marin d'Anson; car il est de la même grandeur, puisque n'étant pas encore adulte, ni même à beaucoup près, il avoit sept pieds de longueur. D'ailleurs la différence la plus apparente, après celle de la grandeur, qu'il y ait entre le lion marin et le veau marin, c'est que, dans l'espèce du lion marin, le mâle a une grande crête à la mâchoire supérieure, mais la femelle n'a pas cette crête. M. Parsons n'a pas vu le mâle, et n'a décrit que la femelle, qui n'avoit en effet point de crête, et qui ressemble en tout à la femelle du lion marin d'Anson. Ajoutez à toutes ces convenances un rapport encore plus précis : c'est que M. Parsons dit que son grand phoque avoit les estomacs et les intestins comme une vache, et en même temps l'auteur du *Voyage d'Anson* dit que le lion marin ne se nourrit que d'herbes pendant tout l'été : il est donc très-probable que ces deux animaux sont conformés de même, ou plutôt que ce sont les mêmes animaux, très-différens des autres phoques, qui n'ont qu'un estomac, et qui se nourrissent de poisson.

Woodes Rogers avoit parlé, avant l'auteur du *Voyage d'Anson*, de ces lions marins des terres Magellaniques, et il les décrit un peu différemment. « Le lion marin, dit-il, est une créature fort étrange, d'une grosseur prodigieuse; on en a vu de vingt pieds de long ou au delà, qui ne pouvoient guère moins peser que quatre milliers : pour moi, j'en vis plusieurs de seize pieds, qui pesoient peut-être deux milliers : je m'étonne qu'avec tout cela on puisse tirer tant d'huile du lard de ces animaux. La forme de leur corps approche assez de celle des veaux marins; mais ils ont la peau plus épaisse que celle d'un bœuf, le poil court et rude, la tête beaucoup plus grosse à proportion, la gueule fort grande, les yeux d'une grosseur monstrueuse, et le museau qui ressemble à celui d'un lion, avec de terribles moustaches, dont le poil est si rude, qu'il pourroit servir à faire des cure-dents. Vers la fin du mois de juin, ces animaux vont sur l'île (de Juan Fernandès) pour y faire leurs petits, qu'ils déposent à une portée de fusil du bord de la mer : ils s'y arrêtent jusqu'à la fin de septembre sans bouger de la place, et sans prendre aucune nourriture; du moins on ne les voit pas manger : j'en observai moi-même quelques-uns, qui furent huit jours entiers dans leur gîte, et qui ne l'auroient pas abandonné si nous ne les avions effrayés.... Nous vîmes encore à l'île de Lobos de la Mar, sur la côte du Pérou, dans la mer du Sud, quelques lions marins, et beaucoup plus de veaux marins. »

Ces observations de Woodes Rogers, qui s'accordent avec celles de l'auteur du *Voyage d'Anson*, semblent prouver encore que ces animaux vivent d'herbes lorsqu'ils sont à terre; car il est peu probable qu'ils se passent pendant trois mois de toute nourriture, surtout en allaitant leurs petits. L'on trouve dans le *Recueil des navigations aux terres australes* beaucoup de choses relatives à ces animaux : mais ni les descriptions ni les faits ne nous paroissent exacts. Par exemple, il y est dit qu'à la côte du port des Renards, au détroit de Magellan, il y avoit des loups marins si gros, que leur cuir étendu se trouvoit de trente-six pieds de large : cela

est certainement exagéré. Il y est dit que sur les deux îles du port Désiré, aux terres Magellaniques, ces animaux ressemblent à des lions par la partie antérieure de leur corps, ayant la tête, le cou, et les épaules garnis d'une très-longue crinière bien fournie : cela est encore plus qu'exagéré, car ces animaux ont seulement autour du cou un peu plus de poil que sur le reste du corps ; mais ce poil n'a pas plus d'un doigt de long. Il est encore dit qu'il y a de ces animaux qui ont plus de dix-huit pieds de long; que de ceux qui n'ont que quatorze pieds, il y en a des milliers; mais que les plus communs n'en ont que cinq. Cela pourroit induire à croire qu'il y en auroit de deux espèces, l'une beaucoup plus grande que l'autre, parce que l'auteur ne dit pas que cette différence vienne de celle de l'âge ; ce qui cependant étoit nécessaire à dire pour prévenir l'erreur. « Ces animaux, dit Coréal, ouvrent toujours leur gueule : deux hommes ont assez de peine à en tuer un avec un épieu, qui est la meilleure arme dont on puisse se servir. Une femelle allaite quatre ou cinq petits, et chasse les autres petits qui s'approchent d'elle, d'où je juge qu'elles ont quatre ou cinq petits d'une ventrée. » Cette présomption est assez bien fondée; car le grand phoque décrit par M. Parsons avoit quatre mamelles situées de maniere qu'elles formoient un carré dont le nombril étoit le centre. J'ai cru devoir recueillir et présenter ici tous les faits qui ont rapport à ces animaux, qui sont peu connus, et dont il seroit à désirer que quelque voyageur habile nous donnât la description, surtout celle des parties intérieures, de l'estomac, des intestins, etc., car, si l'on s'en rapporte aux témoignages des voyageurs, on pourroit croire que les lions marins sont de la classe des animaux ruminans, qu'ils ont plusieurs estomacs, et que par conséquent ils sont d'une espèce fort éloignée de celle des phoques ou veaux marins, qui certainement n'ont qu'un estomac, et doivent être mis au nombre des animaux carnassiers.

* Lorsque j'ai écrit sur les phoques, il y a plus de vingt ans, l'on n'en connoissoit alors que deux ou trois espèces : mais les voyageurs récens en ont reconnu plusieurs autres, et nous sommes maintenant en état de les distinguer, et de leur appliquer les dénominations et les caractères qui leur sont propres. Je rectifierai donc en quelques points ce que j'ai dit au sujet de ces animaux, en ajoutant ici les nouveaux faits que j'ai pu recueillir.

J'établirai d'abord une distinction fondée sur la nature et sur un caractère très-évident, en divisant en deux le genre entier des phoques; savoir, les phoques qui ont des oreilles externes, et les phoques qui n'ont que de petits trous auditifs sans conque extérieure. Cette difference est non seulement très-apparente, mais semble même faire un attribut essentiel, le manque d'oreilles extérieures étant un des traits par lesquels ces amphibies se rapprochent des cétacés, sur le corps desquels la nature semble avoir effacé toute espèce de tubérosités et de proéminences qui eussent rendu la peau moins lisse et moins propre à glisser dans les eaux, tandis que la conque externe et relevée de l'oreille paroît faire tenir de plus près aux quadrupèdes ceux des phoques qui sont pourvus de cette partie extérieure, qui ne manque à aucun animal terrestre.

Nous ne connoissons que deux espèces bien distinctes de phoques à oreilles : la première est celle du lion marin, *qui* est très-remarquable par la crinière *jaune qu'il* porte autour du cou, et la seconde, celle que les voyageurs ont indiquée sous le nom d'*ours marin*, et qui est composée de deux variétés très-différentes entre elles par la grandeur : nous joindrons donc à cette espèce le petit phoque à poil noir, dont j'ai donné la description, et qui, étant pourvu d'oreilles externes, ne fait qu'une variété dans l'espèce de l'ours marin. Des inductions assez plausibles m'avoient fait regarder alors ce petit ours marin comme le *phoca* des anciens : mais comme Aristote, en parlant du *phoca*, dit expressément qu'il n'a pas d'oreilles externes, et seulement des trous auditifs, je vois qu'on doit chercher ce *phoca* des anciens dans quelqu'une des espèces de phoques sans oreilles, dont nous allons faire l'énumération.

LES PHOQUES SANS OREILLES, OU PHOQUES PROPREMENT DITS.

Nous connoissons neuf ou dix espèces ou variétés distinctes dans le genre des phoques sans oreilles, et nous les indiquerons ici dans l'ordre de leur grandeur, et par les caractères que les voyageurs ont saisis pour les dénommer et les distinguer les uns des autres.

LE GRAND PHOQUE À MUSEAU RIDÉ.

PREMIÈRE ESPÈCE.

La plus grande espèce est celle du phoque à museau ridé, dont nous avons déjà parlé sous le nom de *lion marin*, parce que plusieurs voyageurs, et particulièrement le rédacteur du *Voyage d'Anson*, l'avoient indiqué sous cette dénomination, mais mal à propos, puisque le vrai lion marin porte une crinière que celui-ci n'a pas, et qu'ils diffèrent encore entre eux par la taille et par la forme de plusieurs parties du corps; en sorte que le phoque à museau ridé n'a de commun avec le vrai lion marin que d'habiter les côtes et îles désertes, et de se trouver comme lui dans les mers des deux hémisphères. Il faut donc se rappeler ici ce que nous avons déjà dit de ce grand phoque à museau ridé, sous le nom mal appliqué de *lion marin*. Dampier et Byron ont trouvé, comme Anson, ce phoque à l'île de Juan Fernandès, et sur la côte occidentale des terres Magellaniques. M. de Bougainville, dom Pernetti, et Bernard Penrose, l'ont reconnu sur la côte orientale de ce continent, et aux îles Malouines ou Falkland. MM. Forster ont aussi vu deux femelles de cette espèce dans une île à laquelle le capitaine Cook a donné le nom de *Nouvelle-Géorgie*, et qui est située au cinquante-quatrième degré de latitude australe, dans l'océan Atlantique: ces deux femelles étoient endormies sur le rivage, et on les tua dans leur sommeil. D'autre côté, M. Steller a vu et décrit ce même grand phoque à museau ridé dans l'île de Behring et près des côtes de Kamtschatka. Cette grande espèce se trouve donc également dans les deux hémisphères, et probablement sous toutes les latitudes.

Nous nommons aujourd'hui cet animal *phoque à museau ridé*, parce qu'il a sur le nez une peau ridée et mobile qui peut se remplir d'air ou se gonfler, et se gonfle en effet lorsque l'animal est agité de quelque passion: mais nous devons observer que cette peau en forme de crête est monstrueusement exagérée dans la figure donnée par le rédacteur du *Voyage d'Anson*, et qu'elle est réellement beaucoup plus petite dans la nature.

Ce grand et gros animal est d'un naturel très-indolent; c'est même de tous les phoques celui qui paroît être le moins redoutable, malgré sa forte taille. Penrose dit que ses matelots s'amusoient à monter sur ces phoques comme sur des chevaux, et que, quand ils n'alloient pas assez vite, ils leur faisoient doubler le pas en les piquant à coups de stylet ou de couteau, et leur faisant même des incisions dans la peau. Cependant M. Clayton, qui a fait mention de ce phoque dans les *Transactions philosophiques*, dit que les mâles, comme ceux des autres phoques, sont assez méchans dans le temps de leurs amours.

Celui-ci est couvert d'un poil rude très-court, luisant, et d'une couleur cendrée, mêlée quelquefois d'une légère teinte d'olive; son corps, dont la longueur est ordinairement de quinze à dix-huit pieds anglois, et quelquefois de vingt-quatre à vingt-cinq, est assez épais auprès des épaules, et va toujours en diminuant jusqu'à la queue. Une femelle tuée par M. Forster n'avoit que treize pieds de longueur; et, en la supposant adulte, il y auroit une grande différence pour la taille entre les mâles et les femelles dans cette espèce. La lèvre supérieure avance de beaucoup sur la lèvre inférieure; la peau

de cette lèvre est mobile, ridée, bouffie tout le long du museau; et cette peau, que l'animal remplit d'air à son gré, peut être comparée, pour la forme, à la caroncule du dindon; et c'est par ce caractère qu'on l'a désigné sous le nom de *phoque à museau ridé*. Il n'y a dans la tête que deux petits trous auditifs, et point d'oreilles externes. Les pieds de devant sont conformés comme ceux du phoque commun : mais ceux de derrière sont plus informes et faits en manière de nageoires; en sorte que cet animal, beaucoup plus fort et plus grand que notre phoque, est moins agile et encore plus imparfaitement conformé par les parties postérieures, et c'est probablement par cette raison qu'il paroît indolent et très-peu redoutable.

M. Clayton a fait mention d'un phoque qui se trouve dans l'hémisphère austral; il dit qu'on le nomme *fur-seal* ou *phoque à fourrure*, parce que son poil est plus fourni que celui des autres phoques, quoique sa peau soit plus mince. Nous ne sommes pas en état de juger par d'aussi foibles indications si ce phoque à fourrure est d'une espèce voisine de celle du phoque à museau ridé, à côté de laquelle M. Clayton l'a placé, ou de celle de l'ours marin, dont la fourrure est en effet bien plus fournie que celle des autres phoques.

LE PHOQUE A VENTRE BLANC.

SECONDE ESPÈCE.

Nous donnons ici la figure de ce grand phoque à ventre blanc, que nous avons vu vivant au mois de décembre 1778, et qui est d'une espèce très-différente de celle du phoque à museau ridé; nous allons rapporter aussi les observations que nous avons faites sur ce phoque, auxquelles nous ajouterons quelques faits qui nous ont été fournis par ses conducteurs.

Le regard de cet animal est doux, et son naturel n'est point farouche : ses yeux sont attentifs et semblent annoncer de l'intelligence; ils expriment du moins les sentimens d'affection, d'attachement pour son maître, auquel il obéit avec toute complaisance : nous l'avons vu s'incliner à sa voix, se rouler, se tourner, lui tendre une de ses nageoires antérieures, se dresser en élevant son buste, c'est-à-dire tout le devant de son corps, hors de la caisse remplie d'eau dans laquelle on le tenoit renfermé; il répondoit à sa voix ou à ses signes par un son rauque qui sembloit partir du fond de la gorge, et qu'on pourroit comparer au beuglement enroué d'un jeune taureau. Il paroît que l'animal produit ce son en expirant l'air aussi bien qu'en l'aspirant; seulement il est un peu plus clair dans l'aspiration, et plus rauque dans l'expiration. Avant que son maître l'eût rendu docile, il mordoit très-violemment lorsqu'on vouloit le forcer à faire quelques mouvemens : mais, dès qu'il fut dompté, il devint doux, au point qu'on pouvoit le toucher, lui mettre la main dans sa gueule, et même se reposer sans crainte auprès de lui, et appuyer le bras ou la tête sur la sienne. Lorsque son maître l'appeloit, il lui répondoit, quelque éloigné qu'il fût; il sembloit le chercher des yeux lorsqu'il ne le voyoit pas; et, dès qu'il l'appercevoit après quelques momens d'absence, il ne manquoit pas d'en témoigner sa joie par une espèce de gros murmure.

Quand cet animal, qui étoit mâle, éprouvoit les irritations de l'amour, ce qui lui arrivoit à peu près de mois en mois, sa douceur ordinaire se changeoit tout à coup en une espèce de fureur qui le rendoit dangereux; son ardeur se déclaroit alors par des mugissemens accompagnés d'une forte érection; il s'agitoit et se tourmentoit dans sa caisse, se donnoit des mouvemens brusques et inquiets, et mugissoit ainsi pendant plusieurs heures de suite : c'est par des cris assez semblables qu'il exprimoit son sentiment de douleur lorsqu'on le maltraitoit; mais il avoit d'autres accens plus doux, très-expressifs, et comme articulés, pour témoigner sa joie et son plaisir.

Dans ces accès de fureurs amoureuses occasionés par un besoin que l'animal ne pouvoit satisfaire pleinement et qui duroit huit ou dix jours, on l'a vu sortir de sa caisse après l'avoir rompue; et dans ces momens il étoit fort dangereux et même féroce; car alors il ne connoissoit plus personne; il n'o-

béissoit plus à la voix de son maître, et ce n'étoit qu'en le laissant se calmer pendant quelques heures qu'il pouvoit s'en approcher : il le saisit un jour par la manche, et l'on eut beaucoup de peine à lui faire lâcher prise en lui ouvrant la gueule avec un instrument. Une autre fois il se jeta sur un assez gros chien, et lui écrasa la tête avec les dents, et il exerçoit ainsi sa fureur sur tous les objets qu'il rencontroit : ces excès d'amour l'échauffoient beaucoup; son corps se couvrit de gale, il maigrit ensuite, et enfin il mourut au mois d'août 1779.

Il nous a paru que cet animal avoit la respiration fort longue; car il gardoit l'air assez long-temps, et ne l'aspiroit que par intervalles, entre lesquels ses narines étoient exactement fermées; et dans cet état, elles ne paroissoient que comme deux gros traits marqués longitudinalement sur le bout du museau : il ne les ouvre que pour rendre l'air par une forte expiration, ensuite pour en reprendre, après quoi il les referme comme auparavant; et souvent il se passe plus de deux minutes entre chaque aspiration. L'air dans ce mouvement d'aspiration formoit un bruit semblable à un reniflement très-fort; il découloit presque continuellement des narines une espèce de mucus blanchâtre d'une odeur désagréable.

Ce grand phoque, comme tous les animaux de ce genre, s'assoupissoit et s'endormoit plusieurs fois par jour; on l'entendoit ronfler de fort loin; et, lorsqu'il étoit endormi, on ne l'éveilloit qu'avec peine : il suffisoit même qu'il fût assoupi pour que son maître ne s'en fît pas entendre aisément; et ce n'étoit qu'en lui présentant près du nez quelques poissons qu'on pouvoit le tirer de son assoupissement; il reprenoit dès lors du mouvement et même de la vivacité; il élevoit la tête et la partie antérieure de son corps en se haussant sur ses deux palmes de devant jusqu'à la hauteur de la main qui lui présentoit le poisson, car on ne le nourrissoit pas avec d'autres alimens; et c'étoit principalement des carpes, et des anguilles qu'il aimoit encore plus que les carpes : on avoit soin de les assaisonner, quoique crues, en les roulant dans du sel. Il lui falloit environ trente livres de ces poissons vivans et saupoudrés de sel par vingt-quatre heures. Il avaloit très-goulument les anguilles tout entières, et même les premières carpes qu'on lui offroit : mais, dès qu'il avoit avalé deux ou trois de ces carpes entières, il cherchoit à vider les autres avant de les manger, et pour cela il les saisissoit d'abord par la tête, qu'il écrasoit entre ses dents; ensuite il les laissoit tomber, leur ouvroit le ventre pour en tirer le fiel avec ses appendices, et finissoit par les reprendre par la tête pour les avaler.

Ses excrémens répandoient une odeur très-fétide : ils étoient de couleur jaunâtre et quelquefois liquides; et, lorsqu'ils étoient solides, ils avoient la forme d'une boule. Les conducteurs de cet animal nous assurèrent qu'il pouvoit vivre plusieurs jours, et même plus d'un mois sans être dans l'eau, pourvu néanmoins qu'on eût soin de le bien laver tous les soirs avec de l'eau nette, et qu'on lui donnât pour boisson de l'eau claire et salée; car, lorsqu'il buvoit de l'eau douce, et surtout de l'eau trouble, il en étoit toujours incommodé.

Le corps de ce grand phoque, comme celui de tous les animaux de ce genre, est de forme presque cylindrique : cependant il diminue de grosseur sans perdre sa rondeur en approchant de la queue. Son poids total pouvoit être de six ou sept cents livres; sa longueur étoit de sept pieds et demi, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des nageoires de derrière; il avoit près de cinq pieds de circonférence à l'endroit de son corps le plus épais, et seulement un pied neuf pouces de tour auprès de l'origine de la queue. Sa peau est couverte d'un poil court très-ras, lustré, et de couleur brune mélangée de grisâtre, principalement sur le cou et la tête, où il paroît comme tigré; le poil est plus épais sur le dos et sur les côtés du corps que sous le ventre, où l'on remarque une grande tache blanche qui se termine en pointe en se prolongeant sur les flancs; et c'est par ce caractère que nous avons cru devoir le désigner en l'appelant *le grand phoque à ventre blanc*.

Les narines ne sont ni inclinées ni posées horizontalement, comme dans les quadrupèdes terrestres, mais elles sont étendues verticalement sur l'extrémité du museau : elles sont longues de trois ou quatre pouces, et s'étendent depuis le haut du museau jusqu'à un travers de doigt au dessus de la lèvre supérieure. Ces narines ou naseaux sont éloignées l'une de l'autre d'environ cinq pouces; et lorsqu'elles sont ouvertes, elles ont chacune près de deux pouces de largeur, et ressemblent alors à deux petits ovales resserrés par leurs extrémités.

Les yeux sont grands, bien ouverts, de couleur brune, et assez semblables à ceux du bœuf; ils sont situés à cinq pouces de l'extrémité du nez; et la distance entre leurs

angles internes est d'environ quatre pouces : lorsque l'animal est long-temps sans entrer dans l'eau, son sang s'échauffe, et le blanc des yeux devient rouge, surtout vers les angles.

La gueule est assez grande et environnée de grosses soies ou moustaches presque semblables à des arêtes de poisson : les mâchoires étoient garnies de trente-deux dents fort jaunes et qui paroissoient usées ; nous avons compté vingt mâchelières, huit incisives et quatre canines.

Les oreilles ne sont que deux petits trous presque cachés dans la peau : ces trous sont placés à environ trois pouces des yeux, et à huit ou neuf pouces du bout du nez ; et, quoiqu'ils n'aient guère qu'une ligne d'ouverture, l'animal paroît néanmoins avoir l'ouïe très-fine, puisqu'il ne manquoit jamais d'obéir ou de répondre, même de loin, à la voix de son maître.

Les pieds ou nageoires de devant, mesurées depuis l'endroit où elles sortent du corps jusqu'à leur extrémité, ont environ quinze pouces de longueur sur autant de largeur, lorsqu'elles sont entièrement déployées ; elles ont chacune cinq ongles noirs un peu courbés, et sont conformées de manière que le doigt du milieu est le plus court, et les deux de côté les plus longs.

Les nageoires de derrière ont la forme de celles de devant à leur extrémité, c'est-à-dire que le doigt du milieu est aussi plus court que ceux des côtés ; elles accompagnent la queue, et ont douze à treize pouces de longueur sur environ dix-sept pouces de largeur lorsque la membrane est entièrement étendue ; elles sont grosses et charnues par les côtés, minces dans le milieu, et découpées en festons sur les bords. Il n'y avoit pas d'ongles apparens sur ces nageoires postérieures : mais ces ongles ne manquoient sans doute que par accident, et parce que cet animal se tourmentoit beaucoup et frottoit fortement ces nageoires de derrière contre le fond de sa caisse ; la membrane même de ces nageoires étoit usée par les frottemens, et déchirée en plusieurs endroits.

La queue, qui est située entre ces deux nageoires, n'a que quatre pouces de long sur trois de large ; elle est de forme presque triangulaire, large à sa naissance, et en pointe arrondie à son extrémité ; elle n'est pas fort épaisse, et paroît aplatie dans toute son étendue.

Ce grand phoque fut pris le 28 octobre 1777, dans le golfe Adriatique, près de la côte de Dalmatie, dans la petite île de Guernero, à deux cents milles de Venise ; on lui avoit donné plusieurs fois la chasse sans succès, et il avoit déjà échappé cinq ou six fois en rompant les filets des pêcheurs : il étoit connu depuis plus de cinquante ans au rapport des anciens pêcheurs de cette côte, qui l'avoient souvent poursuivi, et qui croyoient que c'étoit à son grand âge qu'il devoit sa grande taille ; et ce qui semble confirmer cette présomption, c'est que ses dents étoient très-jaunes et usées, que son poil étoit plus foncé en couleur que celui de la plupart des phoques qui nous sont connus, et que ses moustaches étoient longues, blanches, et très-rudes.

Cependant quelques autres phoques de la même grandeur ont été pris dans ce même golfe Adriatique ; ils ont été vus et menés, comme celui-ci, en France et en Allemagne dès l'année 1760. Les conducteurs de ces animaux, ayant intérêt de les conserver vivans, ont trouvé le moyen de les guérir de quelques maladies qui leur surviennent par leur état de gêne et de captivité, et que probablement ils n'éprouvent pas dans leur état de liberté : par exemple, lorsqu'ils cessent de manger et refusent le poisson, ils les tirent hors de l'eau, leur font prendre du lait mêlé avec de la thériaque ; ils les tiennent chaudement en les enveloppant d'une couverture, et continuent ce traitement jusqu'à ce que l'animal ait repris de l'appétit, et qu'il reçoive avec plaisir sa nourriture ordinaire. Il arrive souvent que ces animaux refusent tout aliment pendant les cinq ou six premiers jours après avoir été pris, et les pêcheurs assurent qu'on les verroit périr d'inanition si on ne les contraignoit pas à avaler une dose de thériaque avec du lait.

Nous ajouterons ici quelques observations qui ont été faites par M. Sabarot de La Vernière, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, sur un grand phoque femelle, qui nous paroît être de la même espèce que le mâle dont nous venons de donner la description.

« Cet amphibie, dit-il, parut à Nîmes dans l'automne de l'année 1777 ; il étoit dans un cuvier rempli d'eau, et avoit plus de six pieds de longueur : sa peau lisse et un peu tigrée affectoit agréablement la vue et le tact ; sa tête, plus grosse que celle d'un veau, en avoit à peu près la figure, et ses yeux grands, saillans et pleins de feu, intéressoient les spectateurs ; son cou très-souple se recourboit assez facilement, et ses

mâchoires, armées de dents aiguës et tranchantes, lui donnoient un air redoutable; on lui voyoit deux trous auditifs sans oreilles externes; il avoit la gueule d'un rouge de corail, et portoit une moustache fort grande : deux nageoires en forme de main tenoient aux côtés du thorax, et le corps de l'animal se terminoit en une queue qui étoit accompagnée de deux nageoires latérales, lesquelles lui tenoient lieu de pieds. Ce phoque, docile à la voix de son maître, prenoit telle position qu'il lui ordonnoit; il s'élevoit hors de l'eau pour le caresser et le lécher. Il éteignoit une chandelle du souffle de ses narines, qui sont percées d'une petite fente dans le milieu de leur étendue. Sa voix étoit un rugissement obscur, mêlé quelquefois de gémissement. Son conducteur se couchoit auprès de lui lorsqu'il étoit à sec. L'eau de son cuvier étoit salée; et lorsqu'il s'y plongeoit, il élevoit de temps en temps la tête pour respirer. Il vivoit d'anguilles qu'il dévoroit dans l'eau. Il mourut à Nîmes, d'une maladie semblable à la morve des chevaux, et il nous parut intérieurement conformé comme le veau marin dont vous avez parlé, monsieur. Voici ce que la dissection m'apprit sur cet animal : Le trou ovale que vous dites être toujours ouvert dans ces animaux amphibies étoit exactement fermé par une membrane transparente, disposée en forme de poche semi lunaire. Je ne pus pas trouver le canal artériel. Son estomac étoit très-fort, et la tunique charnue paroissoit comme marbrée. Le foie étoit composé de cinq lobes ainsi que les reins, qui avoient onze pouces de hauteur : leur substance corticale étoit un amas de corps pentagones vasculeux, liés entre eux par un tissu cellulaire très-lâche. Les quatre tuniques des intestins se séparoient par la macération, et nous vîmes très-bien les membranes cellulaire, charnue, tendineuse, et veloutée, ainsi que la disposition spirale entrelacée des trous qui servent de passage aux vaisseaux sanguins qui percent ces tuniques, sans pouvoir être lésés par le resserrement péristaltique. La mauvaise odeur développée par le temps humide nous empêcha de suivre plus loin la dissection de cet animal; et j'ai l'honneur de vous offrir, monsieur, l'estomac entier de ce phoque, que j'ai conservé. »

Ayant répondu à M. de La Vernière qu'il me feroit plaisir de m'envoyer cet estomac ou sa description détaillée, et qu'il me paroissoit probable que le trou ovale du cœur, qui est ordinairement ouvert dans ces animaux, habitans de la mer, ne s'étoit fermé que par le changement d'habitudes et son séjour dans l'air, M. de La Vernière me fit réponse le 20 janvier 1780 : « Que l'estomac de ce phoque n'avoit point été injecté, et que c'étoit une simple insufflation. Ce viscère, dit-il, me paroît contenir quelques grains qui font du bruit par la plus légère agitation..... Et à l'égard de la membrane qui fermoit le trou ovale, elle étoit semi lunaire et disposée en forme de poche; le segment qui terminoit le bord concave du croissant me parut plus dur; les lames qui formoient cette poche, quoique pellucides, étoient organisées ou tissues de fibres régulières : je ne vis cependant pas de vaisseaux sanguins; elles glissoient l'une sur l'autre par la pression digitale, et paroissoient d'un tissu tendineux. Je ne sais pas si le changement d'habitudes que cet animal avoit contracté auroit pu former une membrane de cette structure; mais il me suffit, monsieur, que vous en affirmiez la possibilité pour être de votre sentiment. Au reste, M. Montagnon, qui disséqua avec moi ce phoque, assure avoir remarqué qu'il avoit plusieurs inflations dans les voies alimentaires, qui lui parurent être quatre estomacs; je n'ai pas vu cet animal ruminer, ni entendu dire qu'il ruminât. »

M. de La Vernière a apporté à Paris, au mois de novembre dernier, 1780, cet estomac; et j'ai reconnu qu'il ne formoit qu'un seul viscère avec des poches ou appendices, et non pas quatre estomacs semblables à ceux des animaux ruminans.

J'ai dit que le grand phoque dont M. Parsons a donné la description et la figure dans les *Transactions philosophiques*, n° 469, pourroit bien être le même que le lion marin d'Anson. A présent que ce dernier animal est mieux connu et bien désigné par le nom de *phoque à museau ridé*, nous reconnoissons que le grand phoque de M. Parsons se rapporte bien mieux à ce phoque à ventre blanc, dont nous venons de faire la description, quoique ce dernier soit plus petit; mais nous ne sommes pas convaincus de ce que ce savant médecin paroît avoir observé sur la structure intérieure de cet animal, et particulièrement sur celle de son estomac. M. Parsons m'écrivit, il y a plusieurs années, que ce phoque qu'il a décrit dans les *Transactions philosophiques* est très-réellement, par sa structure intérieure, aussi différent des autres phoques qu'une vache l'est d'un cheval; et il ajoutoit qu'il a non seulement disséqué ce grand phoque, mais deux petits phoques

d'espèces différentes, et qu'il avoit trouvé que ces deux petits phoques différoient aussi entre eux par la conformation des parties intérieures, l'un de ces petits phoques ayant deux estomacs, et l'autre n'en ayant qu'un. Il me marquoit encore, dans cette lettre, que les espèces de ce genre sont fort nombreuses; que le grand phoque qu'il a disséqué avoit une large poche (*marsupium*) remplie de poissons, et une autre poche qui communiquoit à celle-ci, laquelle étoit pleine de petites pierres anguleuses, et de plus deux autres poches plus petites qui contenoient de la matière blanche et fluide qui passoit dans le *duodenum*, et que certainement ce grand phoque étoit, à tous égards, un animal ruminant. Quoique M. Parsons fût un médecin célèbre, et qu'il ait même publié de bons ouvrages de physique, nous avons toujours douté des faits qu'on vient de lire, ne pouvant croire, sur son seul témoignage, qu'aucun animal du genre des phoques soit ruminant, ni que leurs estomacs soient conformés comme ceux de la vache; il paroît seulement que dans quelques-uns de ces animaux, tels que celui dont M. de La Vernière a fait la dissection, l'estomac est divisé comme en plusieurs poches par différens étranglemens : mais cela n'est pas suffisant pour faire mettre les phoques au nombre des animaux ruminans; d'ailleurs ils ne vivent que de poisson, et l'on sait que tous les animaux qui ne se nourrissent que de proie ne ruminent pas : ainsi on peut donc présumer avec fondement que les animaux du genre des phoques n'ont pas plus la faculté de ruminer que les loutres et autres amphibies qui vivent sur la terre et dans l'eau.

Au reste, nous avons fait copier la figure de ce phoque de M. Parsons, quoiqu'elle soit assez imparfaitement rendue dans la planche des *Transactions philosophiques*, afin que l'on puisse la comparer avec celle de notre phoque à ventre blanc.

Il me paroît aussi que le grand phoque dont parle M. Crantz, sous le nom d'*utsuk urksuk*, pourroit bien être de la même espèce que celui de M. Parsons, quoiqu'il soit encore plus grand, puisque M. Crantz dit qu'il se trouve de ces phoques utsuk qui ont jusqu'à douze pieds de longueur et qui pèsent huit cents livres.

Le grand phoque dont parle le P. Charlevoix, et qu'il dit se trouver sur les côtes de l'Acadie, pourroit bien être encore de la même espèce de celui-ci; cependant il observe que ces phoques de l'Acadie ont le nez plus pointu que les autres, et il ajoute, d'après Denis, qu'ils sont si gros, « que leurs petits ont plus de volume de corps que nos plus grands porcs; que, peu de temps après qu'ils sont nés, le père et la mère les amènent à l'eau, et de temps en temps les ramènent à terre pour leur donner à téter; que la pêche s'en fait au mois de février, pour avoir les petits, qui, dans ce temps, ne vont point à l'eau; qu'au premier bruit, les pères et mères prennent la fuite en jetant des cris pour avertir les petits de les suivre; mais qu'on en tue un grand nombre avant qu'ils puissent se jeter dans la mer. »

J'avoue que ces indications ne sont pas assez précises pour qu'on puisse prononcer sur l'identité ou la diversité de ces espèces de phoques dont nous venons de parler; nous ne les rapportons ici que pour servir de renseignement aux voyageurs qui se trouveront à portée de les reconnoître, et qui pourront nous mieux instruire.

LE PHOQUE A CAPUCHON.

TROISIÈME ESPÈCE.

La troisième espèce de grand phoque est celle que les Groenlandois nomment *neitsersoak;* cet animal a pour attribut distinctif un capuchon de peau dans lequel il peut renfoncer sa tête jusqu'aux yeux. Les Danois et les Allemands l'ont appelé *klapmütze*, ce qui signifie bonnet rabattu. Ce phoque, dit M. Crantz, est remarquable par la laine noire qui revêt la peau sous un poil blanc, ce qui le fait paroître d'une assez belle couleur grise; mais le caractère qui le distingue des autres phoques est ce capuchon d'une peau épaisse et velue qu'il a sur le front, et qu'on appelle *cache-museau*, parce que l'animal a la faculté d'abattre cette peau sur ses yeux, pour se garantir des tourbillons de sable et de neige que le vent chasse trop impétueusement.

Ces phoques font régulièrement deux voyages par an. Ils sont fort nombreux au détroit de Davis, et y résident depuis le mois de septembre jusqu'au mois de mars; ils en sortent alors pour aller faire leurs petits à terre, et reviennent avec eux au mois de juin, fort maigres et fort épuisés; ils en partent une seconde fois en juillet, pour aller plus au nord, où ils trouvent probablement une nourriture plus abondante, car ils reviennent fort gras en septembre. Leur maigreur, dans les mois de mai et juin, semble indiquer que c'est alors la saison de leurs amours, et que, dans ce temps, ils oublient de manger, et jeûnent comme les lions et les ours marins.

LE PHOQUE A CROISSANT.

QUATRIÈME ESPÈCE.

La quatrième espèce de grand phoque sans oreilles externes est appelée *atiarsoak* par les Groenlandois. Il differe du précédent par quelques caractères, et change de nom dans cette langue à mesure que son poil prend des teintes différentes: le fœtus, qui est tout blanc et couvert d'un poil laineux, se nomme *iblau;* dans la première année d'âge, le poil est un peu moins blanc, et l'animal s'appelle *attarak;* il devient gris dans la seconde année, et il porte le nom d'*atteitsiak;* il varie encore plus dans la troisième, et on l'appelle *aglektok;* il est tacheté dans la quatrième, ce qui lui fait donner le nom de *milektok;* et ce n'est qu'à la cinquième année que le poil est d'un beau gris blanc, et qu'il a sur le dos deux croissans noirs, dont les pointes se regardent; ce phoque est alors dans toute sa force, et il prend le nom d'*attarasoak* [1]. J'ai cru devoir rapporter tous ces différens noms pour que les voyageurs qui fréquenteront les côtes du Groenland puissent reconnoître ces animaux.

La peau de ce phoque à croissant est revêtue d'un poil roide et fort; son corps est couvert d'une graisse épaisse et dont on tire une huile qui, pour le goût, l'odeur et la couleur, ressemble assez à de la vieille huile d'olive.

Au reste, il me paroît que c'est à cet animal qu'on peut rapporter la troisième espèce de phoque indiquée par M. Krachenninikow, qui porte, dit-il, de grands cercles couleur de cerise sur une fourrure jaunâtre, et qui se trouve dans la mer orientale. M. Pallas rapporte aussi à cette espèce un phoque que l'on prend quelquefois aux embouchures du Lena, de l'Oby, et du Jenisea, et que les Russes appellent *lièvre de mer* (*morskoizaetz*), à cause de sa blancheur, les lièvres étant tous blancs dans ce pays pendant l'hiver. Si ce dernier animal est en effet le même que l'*attarsoak* de M. Crantz, et que celui de M. Krachenninikow, on voit qu'il se trouve non seulement dans le détroit de Davis et aux environs du Groenland, mais encore sur les côtes de la Sibérie, et jusqu'au Kamtschatka. Au reste, comme le poil de ce phoque à croissant prend différentes teintes de couleur avec l'âge, il se pourroit que les phoques gris, tachetés, tigrés, et cerclés, dont parlent les voyageurs du Nord, ne fussent que les mêmes animaux, et tous de l'espèce du phoque à croissant vu dans des âges différens; et, dans ce cas, nous serions fondés à lui rapporter encore une autre espèce de phoque qui, selon M. Krachenninikow, a le ventre blanc jaunâtre, le reste de la peau parsemé de taches comme celle du léopard, et dont les petits sont blancs comme de la neige lorsqu'ils viennent de naître.

1. Outre ces noms, qui désignent des espèces ou des variétés du phoque, la langue groenlandoise en a d'autres qui ont rapport à plusieurs particularités de l'histoire de ces animaux. *Amiam* est le troupeau des phoques; le phoque se jouant à la surface de l'eau et nageant à la renverse se dit *nulloarpok;* flottant sur l'eau, assoupi par la chaleur, il s'appelle *terlikpok;* couché sur les glaces, ou s'efforçant de sortir par leurs fentes, il se nomme *outok;* le trou que le phoque enfermé sous la glace y ouvre avec ses ongles pour respirer est *aglo;* le javelot court dont on le frappe est *iperak;* et l'homme qui rampe sur le ventre pour les atteindre, *aurnarpok; outtulliartok* est le chasseur dans sa nacelle, qui les poursuit à grande course; leur peau dépilée s'appelle *crisak;* l'huile tirée de leur graisse, *igunak.* (*Recueilli par M l'abbé Bexon, de la lecture du* Dictionnaire groenlandois.)

LE PHOQUE NEIT-SOAK.

CINQUIÈME ESPÈCE.

La cinquième espèce de phoque sans oreilles externes est appelée *neit-soak* par les Groenlandois. Il est plus petit que les précédens : son poil est mêlé de soies brunes et aussi rudes que celles du cochon ; la couleur en est variée par de grandes taches, et il est hérissé comme celui de l'ours marin.

LE PHOQUE LAKTAK DE KAMTSCHATKA.

SIXIÈME ESPÈCE.

La sixième espèce est celle que les habitans de Kamtschatka appellent *laktak ;* elle ne se prend qu'au delà du cinquante-sixième degré de latitude, soit dans la mer de Pengina, soit dans l'Océan oriental, et paroît être une des plus grandes du genre des phoques.

LE PHOQUE GASSIGIAK.

SEPTIÈME ESPÈCE.

La septième espèce de phoque sans oreilles externes est appelée *kassigiak* par les Groenlandois; la peau des jeunes est noire sur le dos et blanche sous le ventre, et celle des vieux est ordinairement *tigrée. Cette espèce* n'est pas voyageuse et *se trouve toute* l'année à *Balsriver.*

LE PHOQUE COMMUN.

HUITIÈME ESPÈCE.

La huitième espèce est celle du phoque commun d'Europe [1], et que l'on nomme assez indifféremment *veau marin, loup marin,* et *chien marin ;* on donne aussi ces mêmes noms à quelques-uns des autres phoques dont nous venons de parler. Cette espèce se trouve non seulement dans la mer Baltique et dans tout l'Océan, depuis le Groenland jusqu'aux îles Canaries et au cap de Bonne-Espérance, mais encore dans la Méditerranée et dans la mer Noire. M. Krachenninikow et M. Pallas disent qu'il y en a même dans la mer Caspienne et dans le lac Baikal, où l'eau est douce et non salée, ainsi que dans les lacs Onéga et Ladoga en Russie ; ce qui semble prouver que cette espèce est presque universellement répandue, et qu'elle peut vivre également dans la mer et dans les eaux douces des climats froids et tempérés. La figure que nous donnons ici d'un de ces phoques que nous avons fait dessiner vivant, et qui pourroit bien être une variété dans cette espece du phoque commun, n'avoit que quelques légères différences, dans la forme

1. Les mariniers françois l'appellent *veau marin,* ou *loup marin ;* les Anglois, *common seal,* c'est-à-dire *phoque commun ;* les Espagnols et les Portugais, *lobo de mer.* (*Note communiquée par M. Forster*) Mais ces noms de *veau* et de *loup marin* ont été également appliqués à tous les phoques.

du corps et dans les couleurs du poil, avec ces autres phoques.

Le voyageur Denis parle d'une espèce de phoque, de taille moyenne, qui se trouve sur les côtes de l'Acadie, et le P. du Tertre rapporte d'après lui, que ces petits phoques ne s'éloignent jamais beaucoup du rivage.

« Lorsqu'ils sont sur la terre, il y en a toujours quelqu'un, dit-il, qui fait sentinelle; au premier signal qu'il donne, tous se jettent dans la mer : au bout de quelque temps, ils se rapprochent de terre et s'élèvent sur leurs pattes de derrière pour voir s'il n'y a rien à craindre; mais, malgré cela, on en prend un très-grand nombre à terre, et il n'est presque pas possible de les avoir autrement.... Mais quand ces phoques entrent avec la marée dans les anses, il est aisé de les prendre en très-grande quantité; on en ferme l'entrée avec des filets et des pieux, on n'y laisse de libre qu'un fort petit espace par où ces phoques se glissent dès que la marée est haute; on bouche cette ouverture dès que la mer est retirée, et ces animaux étant restés à sec, on n'a que la peine de les assommer. On les suit en canot dans les endroits où il y en a beaucoup; et quand ils mettent la tête hors de l'eau pour respirer, on tire dessus : s'ils ne sont que blessés, on les prend sans peine; mais s'ils sont tués roides, ils vont d'abord au fond, où de gros chiens dressés pour cette chasse vont les pêcher à sept ou huit brasses de profondeur. »

Ces huit ou neuf espèces de phoques dont nous venons de donner les indications se trouvent pour la plupart aux environs des terres les plus septentrionales dans les mers de l'Europe, de l'Asie, et de l'Amérique, tandis que le lion marin, l'ours marin, et même le phoque à museau ridé, se trouvent également répandus dans les deux hémisphères. Tous ces animaux, à l'exception du phoque à ventre blanc, sont connus par les Russes et autres peuples septentrionaux, sous le nom de *chien* et de *veau marin* [1]; il en est de même au Kamtschatka, aux îles Kuriles, et chez les Koriaques, où on les appelle *kolkha*, *betarkar*, et *memel*, ce qui signifie également *veau marin* dans les trois langues. « Ils ont tous la peau ferme et velue comme les quadrupèdes terrestres, à cela près, dit M. Crantz, que le poil est épais, court, et lisse dans la plupart, comme s'il étoit huilé. Ces animaux ont les deux pieds de devant formés pour marcher, et ceux de derrière pour nager; à chaque pied il y a cinq doigts, avec quatre jointures à chacun, armés d'ongles pour grimper sur les rochers ou se cramponner sur la glace; leurs pieds de derrière ont les doigts joints en pattes d'oie, de sorte qu'en nageant ils se déploient comme un éventail. Ce sont des espèces d'amphibies; la mer est leur élément, et le poisson leur nourriture; ils vont dormir à terre, et même ils ronflent si profondément au soleil, qu'il est aisé de les surprendre. Ils courent des pieds de devant et sautent ou s'élancent avec ceux de derrière, mais si vite qu'un homme a de la peine à les attraper. Ils ont des dents tranchantes et des poils au museau, forts comme des soies de sanglier..... Leur corps est gros au milieu et terminé en cône par les deux extrémités; ce qui les aide beaucoup à nager. »

C'est sur les rochers et quelquefois sur la glace que ces animaux s'accouplent, et que les mères font leurs petits; elles les allaitent dans l'eau, mais bien plus souvent à terre : elles les laissent aller de temps en temps à la mer; ensuite elles les ramenent à terre, et les exercent ainsi jusqu'à ce qu'ils puissent faire, en nageant, de plus longs voyages.

Non seulement ces animaux fournissent aux Groenlandois le vêtement et la nourriture, mais leurs peaux sont encore employées à couvrir leurs tentes et leurs canots; ils en tirent aussi de l'huile pour leurs lampes, et se servent des nerfs et des fibres tendineuses pour coudre leurs vêtemens; les boyaux, bien nettoyés et amincis, sont employés au lieu de verre pour leurs fenêtres; et la vessie de ces animaux leur sert de vase pour contenir leur huile; ils en font sécher la chair pour la consommer pendant le temps qu'ils ne peuvent ni chasser ni pêcher : en un mot, les phoques font la principale ressource des Groenlandois, et c'est par cette raison qu'ils s'exercent de bonne heure à la chasse de ces animaux, et que celui qui réussit le mieux acquiert autant de gloire que s'il s'étoit distingué dans un combat.

M. Krachenninikow, qui a vu ces animaux au Kamtschatka, dit qu'ils remontent quelquefois dans les rivières en si grand nombre, que les petits îles éparses ou voisines des côtes de la mer en sont couvertes,

1. Les François les appellent aussi *veaux marins*, et quelquefois *loups marins*; et les pêcheurs du Canada nomment les uns *brasseurs*, parce qu'ils agitent l'eau et la font tournoyer, les autres *nau*, et ils ont donné à un autre le nom de *grosse tête* : mais il ne faut pas les confondre avec l'ours de mer, que plusieurs voyageurs ont appelé *veau* et *loup marin*, quoiqu'il en diffère essentiellement par les oreilles, qui sont saillantes et externes.

En général, ils ne s'éloignent guère qu'à vingt ou trente lieues des côtes ou des îles, excepté dans le temps de leurs voyages, lorsqu'ils remontent les rivières : c'est pour suivre le poisson dont ils se nourrissent. Ils s'accouplent différemment des quadrupèdes, les femelles se renversant sur le dos pour recevoir le mâle; elles ne produisent ordinairement qu'un petit, ainsi que nous l'avons déjà dit, dans les grandes espèces, et deux dans les petites. La voix de tous ces animaux, selon M. Krachenninikow, est fort désagréable; les jeunes ont un cri plaintif, et tous ne cessent de grogner ou murmurer d'un ton rauque. Ils sont dangereux dès qu'on les a blessés : ils se défendent alors avec une sorte de fureur, lors même qu'ils ont le crâne brisé en plusieurs pièces.

On voit par tout ce que nous venons d'exposer, que non seulement ce genre des phoques est assez nombreux en espèces, mais que chaque espèce est aussi très-nombreuse en individus, si l'on en juge par la quantité de ceux que les voyageurs ont trouvés rassemblés sur les terres nouvellement découvertes et aux extrémités des deux continens : ces côtes désertes sont en effet le dernier asile de ces peuplades marines, qui ont fui les terres habitées, et ne paroissent plus que dispersées dans nos mers. Et réellement ces phoques en bandes, ces *troupeaux du vieux Protée*, que les anciens nous ont si souvent peints, et qu'ils doivent avoir vus sur la Méditerranée, puisqu'ils connoissoient très-peu l'Océan, ont presque disparu et ne se trouvent plus que dispersés près de nos côtes, où il n'est plus de désert qui puisse leur offrir la paix et la sécurité dont leurs grandes sociétés ont besoin; ils sont allés chercher ailleurs cette liberté qui est nécessaire à toute réunion sociale, et ne l'ont trouvée que dans les mers peu fréquentées, et sous les zones froides des deux pôles.

L'OURS MARIN[1].

Tous les phoques dont nous venons de parler n'ont que des trous auditifs et point d'oreilles externes; et l'ours marin n'est pas le plus grand des phoques à oreilles, mais c'est celui dont l'espèce est la plus nombreuse et la plus répandue : c'est un animal tout différent de l'ours de mer blanc, dont nous avons parlé; ce dernier est un quadrupède du genre de l'ours terrestre, et l'ours marin, dont il s'agit ici, est un véritable amphibie de la famille des phoques. M. Forster, qui a vu plusieurs de ces animaux dans son voyage avec le capitaine Cook, et qui en a dessiné quelques-uns, a bien voulu me donner le dessin d'après lequel on a gravé la planche; il m'a aussi communiqué plusieurs faits historiques sur leurs habitudes naturelles; et ses observations réunies à celles de M. Steller et de quelques autres voyageurs suffiront pour donner une connoissance assez exacte de cet animal, qui jusqu'à présent avoit été confondu avec les autres phoques.

L'espèce de l'ours marin paroît se trouver dans tous les océans; car les voyageurs ont rencontré et reconnu ces animaux dans les mers de l'équateur, et sous toutes les latitudes jusqu'au cinquante-sixième degré dans les deux hémisphères. Dampier est le premier qui en ait parlé, et qui les ait indiqués sous le nom *d'ours marin; quelques* autres navigateurs l'ont appelé *phoque commun*, parce qu'on le trouve en effet très-communément dans toutes les mers australes ou boréales : mais nous devons observer que ce nom lui a été mal appliqué, puisqu'il appartient spécifiquement au phoque commun, qui se trouve sur nos côtes d'Europe, qui n'est pas à beaucoup près aussi grand, et qui de plus n'a point d'oreilles extérieures.

De tous les animaux de ce genre, l'ours marin paroît être celui qui fait les plus grands voyages; son tempérament n'est pas soumis ou s'accommode à l'influence de tous les climats; on le trouve dans toutes les mers et autour des îles peu fréquentées; on le rencontre en troupes nombreuses dans la mer de Kamtschatka et sur les îles inhabitées qui sont entre l'Asie et l'Amérique. M. Steller a eu le temps de l'observer à l'île de Behring, après son malheureux naufrage; il nous apprend que ces animaux quittent au mois de juin les côtes de Kamtschatka, et qu'ils y reviennent à la fin d'août ou au

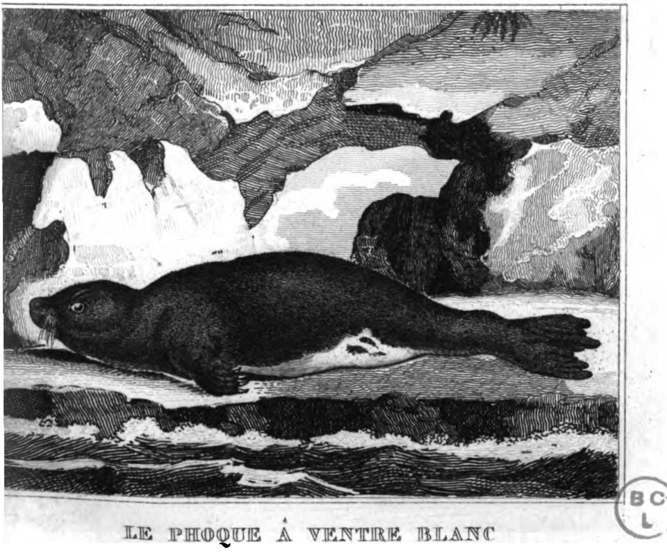
1. Il est appelé *kot* par les Russes, *phoque ursin* par M. Forster, *phoque commun* par plusieurs voyageurs, *chat marin* par M. Krachenninikow, *loup de mer* par les François, et *veau marin* par les Anglois.

LE PHOQUE COMMUN

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Amphibies. *Genre* Phoque. *(Cuvier)*

Pl. 146.





LE PHOQUE À VENTRE BLANC

Ordre des Carnassiers....... *id*... *id*..

commencement de septembre pour y passer l'automne et l'hiver [1]. Dans le temps du départ, c'est-à-dire au mois de juin, les femelles sont prêtes à mettre bas, et il paroît que l'objet du voyage de ces animaux est de s'éloigner le plus qu'ils peuvent de toute terre habitée pour faire tranquillement leurs petits, et se livrer ensuite sans trouble aux plaisirs de l'amour, car les femelles entrent en chaleur un mois après qu'elles ont mis bas; tous reviennent fort maigres au mois d'août; ceux que M. Steller a disséqués dans cette saison n'avoient rien dans l'estomac ni dans les intestins, et il présume qu'ils ne mangent que peu ou point du tout tant que durent leurs amours. Cette saison de plaisirs est en même temps celle des combats; les mâles se battent avec fureur pour maintenir leur famille et en conserver la propriété; car, lorsqu'un ours marin mâle vient pour enlever à un autre ses filles adultes ou ses femmes, ou qu'il veut le chasser de sa place, le combat est sanglant et ne se termine ordinairement que par la mort de l'un des deux.

Chaque mâle a communément huit à dix femelles, et quelquefois quinze ou vingt; il en est fort jaloux et les garde avec grand soin : il se tient ordinairement à la tête de toute sa famille, qui est composée de ses femelles et de leurs petits des deux sexes. Chaque famille se tient séparée, et quoique ces animaux soient par milliers dans de certains endroits, les familles ne se mêlent jamais, et chacune forme une petite troupe à la tête de laquelle est le chef mâle, qui les régit en maître : cependant il arrive quelquefois que le chef d'une autre famille arrive au combat pour protéger un de ceux qui sont aux prises, et alors la guerre devient plus générale, et le vainqueur s'empare de toute la famille des vaincus, qu'il réunit à la sienne.

Ces ours marins ne craignent aucun des autres animaux de la mer : cependant ils paroissent fléchir devant le lion marin; car ils l'évitent avec soin et ne s'en approchent jamais, quoique souvent établis sur le même terrain : mais ils font une guerre cruelle à la loutre marine (saricovienne), qui, étant plus petite et plus foible, ne peut se défendre contre eux. Ces animaux, qui paroissent très-féroces par les combats qu'ils se livrent, ne sont cependant ni dangereux ni redoutables; ils ne cherchent pas même à se défendre contre l'homme, et ils ne sont à craindre que lorsqu'on les réduit au désespoir, et qu'on les serre de si près qu'ils ne peuvent fuir : ils se mettent aussi de mauvaise humeur lorsqu'on les provoque dans le temps qu'ils jouissent de leurs femelles; ils se laissent assommer plutôt que de désemparer.

La manière dont ils vivent et agissent entre eux est assez remarquable; ils paroissent aimer passionnément leur famille : si un étranger vient à bout d'en enlever un individu, ils en témoignent leurs regrets en versant des larmes; ils en versent encore lorsque quelqu'un de leur famille, qu'ils ont maltraité, se rapproche et vient demander grâce. Ainsi, dans ces animaux, il paroît que la tendresse succède à la sévérité, et que c'est toujours à regret qu'ils punissent leurs femelles ou leurs petits [2]; le mâle semble être en même temps un bon père de famille et un chef de troupe impérieux, jaloux de conserver son autorité, et qui ne permet pas qu'on lui manque.

Les jeunes mâles vivent pendant quelques temps dans le sein de la famille, et la quittent lorsqu'ils sont adultes et assez forts pour se mettre à la tête de quelques femelles dont ils se font suivre, et cette petite troupe devient bientôt une famille plus nombreuse: tant que la vigueur de l'âge dure et qu'ils sont en état de jouir de leurs femelles, ils les régissent en maîtres et ne les quittent pas; mais lorsque la vieillesse a diminué leurs forces et amorti leurs désirs, ils les abandonnent et se retirent pour vivre solitaires. L'ennui ou le regret semble les rendre plus féroces; car ces vieux mâles retirés ne témoignent aucune crainte, et ne fuient pas comme les autres à l'aspect de l'homme; ils grondent en montrant les dents, et se jettent même avec audace contre celui qui les attaque, sans jamais reculer ni fuir, en sorte qu'ils se laissent plutôt tuer que de prendre le parti de la retraite.

Les femelles, plus timides que les mâles, ont un si grand attachement pour leurs petits, que, même dans les plus pressans dangers, elles ne les abandonnent qu'après avoir employé tout ce qu'elles ont de force et de courage pour les en garantir et les

1. M. Steller dit qu'une seule famille de ces animaux est souvent composée de cent vingt individus; que non seulement cette famille est réunie sur le rivage, mais qu'elle l'est encore en nageant dans la mer.

2. M. Steller dit que ces animaux maltraitent leur famille pour le moindre manquement, mais qu'il suffit à la femelle, ou à un petit, lorsqu'ils ont déplu, de venir caresser le mâle en lui léchant les pieds, pour désarmer sa colère.

conserver; et souvent, quoique blessées, elles les emportent dans leur gueule pour les sauver.

M. Steller assure que les ours marins ont plusieurs cris différens, tous relatifs aux circonstances ou aux passions qui les agitent : lorsqu'ils sont tranquilles sur la terre, on distingue aisément les femelles et les jeunes d'avec les vieux mâles par le son de leurs voix, dont le mélange ressemble de loin aux bêlemens d'un troupeau composé de moutons et de veaux; quand ils souffrent ou qu'ils sont ennuyés, ils beuglent ou mugissent; et lorsqu'ils ont été battus ou vaincus, ils gémissent de douleur, et font entendre un sifflement d'affliction à peu près semblable au cri de la saricovienne : dans les combats, ils rugissent et frémissent comme le lion; et enfin dans la joie et après la victoire, ils font un petit cri aigu qu'ils réitèrent plusieurs fois de suite.

Ils ont tous les sens, et surtout l'odorat, très-bons; car ils sont avertis par ce sens même pendant le sommeil, et ils s'éveillent lorsqu'on s'avance vers eux, quoiqu'on en soit encore loin.

Ils ne marchent pas aussi lentement que la conformation de leurs pieds sembleroit l'indiquer; il faut même être bon coureur pour les atteindre [1] : ils nagent avec beaucoup de célérité, et au point de parcourir en une heure une étendue de plus d'un mille d'Allemagne. Lorsqu'ils se délectent ou qu'ils s'amusent près du rivage, ils font dans l'eau différentes évolutions; tantôt ils nagent sur le dos et tantôt sur le ventre; ils paroissent même assez souvent se tenir dans une situation presque verticale; ils se roulent, ils se plongent, et s'élancent quelquefois hors de l'eau à la hauteur de quelques pieds : dans la pleine mer, ils se tiennent presque toujours sur le dos, sans néanmoins que l'on voie leurs pieds de devant, mais seulement ceux de derrière, qu'ils élèvent de temps en temps au dessus de l'eau; et comme ils ont le trou ovale du cœur ouvert, ils ont la faculté d'y rester long-temps sans avoir besoin de respirer; ils prennent au fond de la mer les crabes et autres crustacés et coquillages dont ils se nourrissent lorsque le poisson leur manque.

Les femelles mettent bas au mois de juin dans les îles désertes de l'hémisphère boréal; et comme elles entrent en chaleur au mois de juillet suivant, on peut en conclure que le temps de la gestation est au moins de dix mois : leurs portées sont ordinairement d'un seul, et très-rarement de deux petits. Les mâles en naissant sont plus gros et plus noirs que les femelles, qui deviennent bleuâtres avec l'âge, et tachetées ou tigrées entre les jambes de devant : tous, mâles et femelles, naissent les yeux ouverts et ont déjà trente-deux dents; mais les dents canines ou défenses ne paroissent que quatre jours après. Les mères nourrissent leurs petits de leur lait jusqu'à leur retour sur les grandes terres, c'est-à-dire jusqu'à la fin d'août : ces petits déjà forts jouent souvent ensemble; et lorsqu'ils viennent à se battre, celui qui est vainqueur est caressé par le père, et le vaincu est protégé et secouru par la mère.

Ils choisissent ordinairement le déclin du jour pour s'accoupler : une heure auparavant, le mâle et la femelle entrent tous deux dans la mer; ils y nagent doucement ensemble, et reviennent ensuite à terre : la femelle, qui, pour l'ordinaire, sort de l'eau la première, se renverse sur le dos, et le mâle la couvre dans cette situation; il paroît très-ardent et très-actif; il presse si fort la femelle par son poids et par ses mouvemens, qu'il l'enfonce souvent dans le sable au point qu'il n'y a que sa tête et les pieds qui paroissent : pendant ce temps, qui est assez long, le mâle est si occupé, qu'on peut en approcher sans crainte et même le toucher avec la main.

Ces animaux ont le poil hérissé, épais, et long : il est de couleur noire sur le corps, et jaunâtre ou roussâtre sur les pieds et les flancs; il y a sous ce long poil une espèce de feutre, c'est-à-dire un second poil plus court et fort doux, qui est aussi de couleur roussâtre : mais dans la vieillesse, les plus longs poils deviennent gris ou blancs à la pointe, ce qui les fait paroître d'une couleur grise un peu sombre; ils n'ont pas autour du cou de longs poils en forme de crinière comme les lions marins. Les femelles diffèrent si fort des mâles par la couleur, ainsi que par la grandeur, qu'on seroit tenté de les prendre pour des animaux d'une autre espèce : leurs plus longs poils varient, ils sont tantôt cendrés et tantôt mêlés de roussâtre. Les petits sont du plus beau noir en naissant; on fait de leurs peaux des fourrures qui sont très-estimées; mais, dès le quatrième jour après leur naissance, il y a

1. Cependant M. de Pagès, qui a vu ces animaux au cap de Bonne-Espérance, où l'espèce est de petite taille, dit qu'ils marchent fort lentement, et que, comme ils sont fort gras et replets, ils ont peine à se retourner sur la terre. (*Note communiquée par M. de Pagès, enseigne des vaisseaux du roi.*)

du roussâtre sur les pieds et sur les côtés du ventre; c'est par cette raison que l'on tue souvent les femelles qui sont pleines, pour avoir la peau des fœtus qu'elles portent, parce que cette fourrure des fœtus est encore plus soyeuse et plus noire que celle des nouveau-nés.

Le poids des plus grands ours marins des mers de Kamtschatka est d'environ vingt puds de Russie, c'est-à-dire de huit cents de nos livres, et leur longueur n'excède pas huit à neuf pieds : il en est de même de ceux qui se trouvent à la terre des États et dans plusieurs îles de l'hémisphère austral, où les voyageurs ont reconnu ces mêmes ours marins, et en ont observé d'autres bien plus petits.

Pendant les neuf mois que ces grands animaux séjournent sur les côtes de Kamtschatka, c'est-à-dire depuis le mois d'août jusqu'au mois de juin, ils ont sous la peau un pannicule graisseux de près de quatre pouces sur le corps : la graisse des mâles est huileuse et d'un goût très-désagréable; mais celle des femelles, qui est moins abondante, est aussi d'un goût plus supportable : on peut manger de leur chair, et celle des petits est même assez bonne, tandis que celle des vieux est noire et de très-mauvais goût, quoique dépouillée de sa graisse; il n'y a que le cœur et le foie qui soient mangeables.

La longueur de celui qui a été décrit par M. Steller n'étoit que de sept pieds trois pouces, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des nageoires de derrière; et de sept pieds un pouce six lignes, depuis la même extrémité du museau jusqu'au bout de la queue.

Si l'on compare l'ours marin avec l'ours terrestre, on ne leur trouvera d'autre ressemblance que par le squelette de la tête et par la forme de la partie antérieure du corps, qui est épaisse et charnue. La tête, dans son état naturel, est revêtue d'un pannicule graisseux d'un pouce d'épaisseur; ce qui la fait paroître beaucoup plus ronde que celle de l'ours de terre. Elle a en effet deux pieds cinq pouces six lignes de tour derrière les oreilles, et n'est longue que d'environ huit pouces, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles; mais, après l'avoir dépouillée de sa graisse, le squelette de cette tête de l'ours marin est très-ressemblant à celui de l'ours de terre. Du reste, la forme de ces deux animaux est très-différente : le corps de l'ours marin est fort mince dans sa partie postérieure, et devient presque de figure conique, depuis les reins jusqu'auprès de la queue, qui n'a que deux pouces de longueur; en sorte que la grosseur du corps, qui est de quatre pieds huit pouces de tour auprès des épaules, se réduit à un pied six pouces trois lignes auprès de la queue.

L'ours marin a des oreilles externes comme le lion marin et la saricovienne : ses oreilles ont un pouce sept lignes de longueur; elles sont pointues, coniques, droites, lisses, et sans poil à l'extérieur; elles ne sont ouvertes que par une fente longitudinale que l'animal peut resserrer et fermer lorsqu'il se plonge en entier dans l'eau. Les yeux sont proéminens et gros à peu près comme ceux du bœuf; l'iris en est noir; ils sont garnis de cils et de paupières, et défendus, comme ceux des phoques, par une membrane qui prend naissance au grand angle de l'œil, et qui peut le recouvrir à la volonté de l'animal.

La gueule, depuis l'angle jusqu'au bout du museau, n'a qu'environ trois pouces de longueur; elle est garnie de moustaches dont les soies ont cinq pouces huit lignes de long : la lèvre supérieure déborde l'inférieure d'un pouce et demi, et la distance entre les deux lèvres, lorsque la gueule est ouverte, est d'environ quatre pouces; la langue, qui est, comme celle de tous les phoques, un peu fourchue à son extrémité, a quatre pouces et demi ou cinq pouces de longueur.

Les dents sont très-pointues, et disposées dans chaque mâchoire de manière que la pointe de chacune correspond exactement à l'intervalle qui sépare l'extrémité des autres; il y en a trente-six en tout, vingt en haut et seize en bas : 1° dans la mâchoire supérieure quatre dents incisives divisées en deux pointes à leur extrémité; 2° deux canines; une de chaque côté, longues d'environ quatre lignes, lesquelles sont courbées en dedans; 3° deux autres dents canines ou défenses très-aiguës, une de chaque côté d'environ huit à neuf lignes de longueur (c'est avec celles-ci que ces animaux se déchirent et se blessent cruellement); 4° six autres dents de chaque côté qui sont aiguës comme toutes les autres, et qui occupent la place des molaires.

Dans la mâchoire inférieure, il y a, comme dans la supérieure, 1° quatre incisives sur le devant de la mâchoire : 2° deux canines seulement, une de chaque côté; elles sont tranchantes sur la face intérieure et longues de plus d'un pouce : l'ours marin s'en sert dans les combats comme les sangliers se servent de leurs défenses; mais il n'y a pas de

secondes dents canines comme dans la mâchoire supérieure; 3° cinq dents de chaque côté, qui sont pointues, et qui tiennent, comme dans la mâchoire supérieure, la place des dents molaires.

Un caractère qui est commun aux ours et aux lions marins, et qui les distingue de tous les autres animaux, c'est la forme de leurs pieds : ils sont armés d'une pinne ou nageoire qui, dans les pieds de devant, réunit les doigts en une seule masse, tandis que dans ceux de derrière les doigts sont aussi unis par une pinne, et qu'ils ont à peu près la forme de ceux des oiseaux palmipèdes; les pieds de devant servent à l'animal à marcher sur la terre, et ceux de derrière ne lui sont utiles que pour nager et se gratter; il les traîne après lui comme des membres nuisibles sur la terre; car ces parties de l'arrière du corps ramassent et accumulent sous son ventre du sable et de la vase en si grande quantité, qu'il est obligé de marcher circulairement, et c'est par cette raison qu'il ne peut grimper sur les rochers.

Les pieds antérieurs, dont la longueur est d'environ deux pieds sur sept à huit pouces de largeur, ne sont pas cachés en partie sous la peau comme ceux des phoques; mais ils sortent en entier. Ces pieds ou bras sont couverts de poil, à l'exception du carpe, du métacarpe, et des doigts, dont la peau est noire, nue, lisse à la partie supérieure, et ridée à la partie inférieure; ils sont à l'intérieur composés de l'os humérus, de ceux du bras, de l'avant-bras, du carpe, du métacarpe, et des phalanges des doigts; il y en a cinq à chaque pied, dont les ongles ont deux lignes de longueur; le pouce est le plus long des doigts, et les quatre autres vont toujours en diminuant de longueur jusqu'au cinquième et dernier, qui est le plus court : le pouce, ainsi que le second doigt, sont composés de trois phalanges; le troisième et le quatrième en ont quatre, et le cinquième n'en a que deux.

Les pieds postérieurs, dont la longueur totale est d'environ vingt à vingt-un pouces sur une largeur de cinq ou six pouces, sont composés du fémur, du tibia, du péroné, du tarse, du métatarse, et des phalanges des doigts : le tibia et le péroné sont cachés sous la peau du corps; le tarse et le métatarse paroissent à l'extérieur et sont couverts de poils. Il y a aussi cinq doigts armés chacun d'un ongle oblong, aigu, convexe en dessus et concave en dessous. Ces ongles du pouce et du doigt extérieur sont très-petits; mais ceux des trois autres doigts ont environ un pouce de longueur sur une largeur de quatre lignes à la base : ces doigts sont courts, comme ceux des pieds de devant, couverts d'une peau lisse en dessus et ridée en dessous. Le pouce est d'un tiers plus large que les autres doigts; il est de la même longueur que les trois suivans : mais le cinquième est beaucoup plus court. Ces pieds de derrière sont moins épais que ceux de devant, et les phalanges des doigts en sont plus larges, plus plates, et plus minces; à l'extrémité des phalanges commencent des épiphyses cartilagineuses qui en rendent les extrémités assez semblables à celles des pieds des oiseaux palmipèdes, et la nageoire est divisée en cinq à son extrémité. Le pouce n'a que deux phalanges; mais les quatre autres doigts en ont chacun trois.

La verge est longue de dix à onze pouces, elle contient, dans sa partie antérieure, un os de près de cinq pouces de longueur, semblable à celui qui se trouve dans la verge de la saricovienne; la peau du scrotum, qui est situé sous l'anus et qui renferme deux testicules de figure oblongue, est de couleur noire, ridée, et sans poil. La femelle n'a que deux mamelles situées près de la vulve.

La longueur des intestins, dans l'individu décrit par M. Steller, étoit de cent douze pieds cinq pouces, mesurés *depuis l'œsophage* jusqu'à l'anus; en sorte *que, pris tous ensemble*, les intestins étoient *seize fois plus* longs que le corps de cet animal, dont la grandeur n'étoit que de sept pieds un pouce six lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des doigts des pieds de derrière. Dans un de ces animaux nouveau-né, la longueur des intestins n'étoit que treize fois plus grande que celle du corps entier.

Nous devons encore observer et *répéter* ici que le petit phoque noir a tant de rapport avec l'ours marin, qu'on ne peut se dissimuler que ce ne soit un individu qui appartient à cette espèce, ou qui n'en est qu'une variété; car il ressemble *absolument* au grand ours marin par la forme *du corps*, par celle des pattes qui sont *manchotes* et entièrement dénuées de poil, par la forme des dents incisives qui sont fendues à leur extrémité, par les oreilles qu'il a proéminentes à l'extérieur, et enfin par la qualité soyeuse et la couleur noirâtre de sa fourrure. Et comme il est à présumer que cet animal, quoique de très-petite taille, étoit néanmoins adulte, puisqu'il avoit toutes ses dents bien formées, on pourroit croire qu'il existe une seconde espèce ou race d'ours marin plus

petite que la première, et que c'est à cette seconde espèce qu'on doit rapporter ce que les voyageurs ont dit des petits ours marins qu'ils ont vus dans différens endroits de l'hémisphère austral, mais que jusqu'ici l'on ne connoissoit pas dans l'hémisphère boréal.

Au reste, cette petite race ou espèce d'ours marin ressemble entièrement à la grande, tant par les couleurs du poil et la forme du corps, que par les mœurs et les habitudes naturelles. Il paroît seulement qu'étant bien plus petits ils sont aussi bien plus timides que les grands. « Ces animaux, dit M. de Pagès, ne cherchent qu'à se sauver du côté de la mer, et ne mordent jamais que ce qui se trouve directement sur leur passage; plusieurs, en se sauvant, passoient même entre nos jambes : ils se familiarisent promptement avec les hommes. J'en ai conservé deux vivans pendant huit jours dans un cuvier de cinq pieds de diamètre; le premier jour, j'y avois fait mettre de l'eau de la mer à la hauteur d'un demi-pied : mais, comme ils faisoient des efforts pour l'éviter, je les mis dans de l'eau douce; ils s'y trouvèrent aussi gênés, et je les laissai à sec. Dès que l'eau étoit vidée, ils se secouoient comme les chiens; ils se grattoient, se nettoyoient avec leur museau et se serroient l'un contre l'autre : ils éternuoient aussi comme les chiens.

« Lorsqu'il faisoit soleil, je les lâchois sur le gaillard du vaisseau, où ils ne cherchoient à fuir que quand ils voyoient la mer : sur terre, ils se grattoient, et même ils prenoient plaisir à se laisser gratter par les hommes, auprès desquels ils marchoient assez familièrement; ils alloient même flairer les gens de l'équipage, et ils aimoient à grimper sur les lieux élevés pour être mieux exposés au soleil.

« Ils avoient de l'amitié l'un pour l'autre; ils se frottoient et se grattoient mutuellement; et lorsqu'on les séparoit ils cherchoient bientôt à se rejoindre; il suffisoit d'en emporter un pour se faire suivre de l'autre. On leur offrit du poisson, du goémon, du pain trempé dans de l'eau : ils flairoient et prenoient ce qu'on leur présentoit; mais ils ne l'avaloient pas et le rendoient tout de suite. Le septième jour, un d'eux eut des palpitations et des sanglotemens très-forts; il ouvroit la gueule en rendant une liqueur verdâtre, et il rongeoit le bois de sa cuve : je le fis jeter à la mer. Le lendemain, je lâchai l'autre dans une prairie; mais il n'y mangea rien : je le chassai à la mer; d'abord il nageoit assez lentement; mais s'étant plongé sous l'eau pendant fort long-temps, il revint à sa surface plus leste qu'auparavant : il venoit apparemment de prendre de la nourriture. »

M. de Pagès ajoute que les plus grands ours marins qu'il ait vus au cap de Bonne-Espérance n'avoient que quatre pieds de longueur, et que la plupart (apparemment les femelles et les jeunes) n'avoient que deux pieds et demi; ce qui diffère prodigieusement pour la taille de l'espèce décrite par M. Steller.

« Le poil des jeunes est noirâtre, continue M. de Pagès; mais avec l'âge il devient d'un gris argenté à la pointe. Leurs dents sont petites; leurs moustaches assez longues : la physionomie est douce, et leur tête ressemble assez à celle d'un chien qui n'auroit que de petites oreilles; celles de ces ours marins sont étroites, peu ouvertes, et n'ont que dix-sept à dix-huit lignes de longueur : le cou est gros et presque de niveau avec la tête; l'endroit le plus gros de l'animal est la poitrine, d'où le corps va en diminuant jusqu'à la queue, qui n'a qu'environ deux pouces de longueur.

« Les pattes de devant sont formées par une membrane cartilagineuse qui a presque la forme des nageoires; cette membrane est plus forte à sa partie antérieure qu'en arrière : ces pattes ont cinq doigts qui ne s'étendent pas autant que la membrane; le plus intérieur est le mieux marqué, de même que ses phalanges; les deux suivans le sont moins, et les deux extérieurs le sont à peine : chaque doigt est armé d'un ongle très-petit et à peine visible, étant caché par le poil.

« Les pattes de derrière ont aussi cinq doigts, dont les trois du milieu ont leurs phalanges et leurs ongles bien marqués : les autres sont moins caractérisés à cet égard; ils ont un ongle très-petit et très-mince : tous ces doigts sont joints par une membrane comme celle de l'oie. »

LE LION MARIN.

La plus grande des espèces de phoques à oreilles externes est celle du lion marin : il est, sans comparaison, plus puissant et plus gros que l'ours marin ; cependant jusqu'à ce jour il étoit peu connu, et nous avons déjà observé que le vrai lion marin dont il est ici question n'est pas l'animal auquel le rédacteur du *Voyage d'Anson* a mal à propos appliqué ce nom ; la figure représente le *phoque à museau ridé*, dont nous avons donné la description, et qui n'a ni oreilles externes ni crinière, et qui diffère encore du lion marin par plusieurs autres caractères. Cette méprise, ou plutôt cette fausse application de ce nom, ne pouvoit être rectifiée tant qu'on n'a pas connu distinctement l'un et l'autre de ces animaux ; mais des voyageurs instruits nous ont récemment mis en état de prononcer sur leurs différences, qui sont plus que suffisantes pour en faire, avec fondement, deux espèces, et même deux genres distincts et séparés. Nous donnons ici la figure du vrai lion marin, dessiné d'après nature par M. Forster, savant naturaliste, voyageur, auquel nous devons aussi plusieurs bonnes observations sur quelques autres animaux.

Il a vu des troupes de ces lions marins sur les côtes des terres Magellaniques, et dans quelques endroits de l'hémisphère austral [1] ; d'autres voyageurs ont reconnu ces mêmes lions marins dans les mers du Nord, sur les îles Kuriles, et au Kamtschatka. M. Steller a, pour ainsi dire, vécu au milieu d'eux pendant plusieurs mois dans l'île de Behring. Ainsi l'espèce en est répandue dans les deux hémisphères, et peut-être sous toutes les latitudes, comme celles des ours marins, de la saricovienne, et de la plupart des phoques.

Les lions marins se tiennent et vont en grandes familles, cependant moins nombreuses que celles des ours marins, avec lesquels on les voit quelquefois sur le même rivage. Chaque famille est ordinairement composée d'un mâle adulte, de dix à douze femelles [2], et de quinze à vingt jeunes des deux sexes : il y a même des mâles qui paroissent avoir un plus grand nombre de femelles ; mais il y en a d'autres qui en ont beaucoup moins. Tous nagent ensemble dans la mer, et demeurent aussi réunis lorsqu'ils se reposent sur la terre. La présence ou la voix de l'homme les fait fuir ou se jeter à l'eau ; car, quoique ces animaux soient bien plus grands et plus forts que les ours marins, ils sont néanmoins plus timides ; lorsqu'un homme les attaque avec un simple bâton, ils se défendent rarement et fuient en gémissant : jamais ils n'attaquent ni n'offensent, et l'on peut se trouver au milieu d'eux sans avoir rien à craindre ; ils ne deviennent dangereux que quand on les blesse grièvement ou qu'on les réduit aux abois ; la nécessité leur donne alors de la fureur, ils font face à l'ennemi, et combattent avec d'autant plus de courage qu'ils sont plus maltraités. Les chasseurs cherchent à les surprendre sur la terre plutôt que dans la mer, parce qu'ils renversent souvent les barques lorsqu'ils se sentent blessés. Comme ces animaux sont puissans, massifs et très-forts, c'est une espèce de gloire parmi les Kamtschatdales que de tuer un lion marin mâle ; l'homme dans l'état de nature fait plus de cas que nous du courage personnel ; ces sauvages, excités par cette idée de gloire, s'exposent au plus grand péril ; ils vont chercher les lions marins en errant plusieurs jours de suite sur les flots de la mer, sans autre boussole que le soleil et la lune ; ordinairement ils les assomment à coups de perche, et quelquefois ils leur lancent des flèches empoisonnées qui les font mourir en moins de vingt-quatre heures, ou bien ils les prennent vivans avec des cordes de *lianes* dont ils leur embarrassent les pieds.

Quoique ces animaux soient d'un naturel

1. Les lions marins sont ces animaux décrits par les navigateurs aux terres australes, comme ayant le cou et la tête garnis d'une crinière, et que nous avions peine à reconnoître, quand nous n'avions pour y rapporter que le faux lion marin d'Anson, ou le grand phoque à museau ridé. (Voyez l'article des *phoques*, ci-dessus.)

2. MM. Forster disent dix à douze femelles ; et M. Steller ne leur en donne que deux, trois, et quatre : mais comme le sentiment de MM. Forster paroît le mieux fondé, relativement au nombre des petits qui suivent chaque famille, on peut croire qu'en effet les mâles, dans cette espèce, ont le nombre de femelles qu'ils leur donnent. Au reste, il paroît que ce nombre des femelles varie dans de certaines circonstances ; car il est dit dans le *Voyage de Cook* qu'on a vu un mâle entouré de vingt à trente femelles, qu'il étoit très-occupé à retenir auprès de lui ; mais qu'il y avoit d'autres mâles qui n'en avoient qu'une ou deux.

brut et assez sauvage, il paroît cependant qu'à la longue ils se familiarisent avec l'homme. M. Steller dit qu'en les traitant bien on pourroit les apprivoiser : il ajoute qu'ils s'étoient si bien accoutumés à le voir, qu'ils ne fuyoient plus à son aspect, comme au commencement; qu'ils le regardoient paisiblement, en le considérant avec une espèce d'attention; qu'enfin ils avoient si bien perdu toute crainte, qu'ils agissoient en toute liberté et même s'accouploient devant lui. M. Forster dit aussi qu'il en a vu quelques-uns qui s'étoient si bien habitués à voir les hommes, qu'ils suivoient les chaloupes en mer, et qu'ils avoient l'air d'examiner ce que l'on y faisoit.

Cependant, quoique les lions marins soient d'un naturel plus doux que les ours marins, les mâles se livrent souvent entre eux des combats longs et sanglans; on en a vu qui avoient le corps entamé et couvert de grandes cicatrices. Ils se battent pour défendre leurs femelles contre un rival qui vient s'en saisir et les enlever; après le combat le vainqueur devient le chef et le maître de la famille entière du vaincu. Ils se battent aussi pour conserver la place que chaque mâle occupe toujours sur une grosse pierre qu'il a choisie pour domicile; et, lorsqu'un autre mâle vient pour l'en chasser, le combat commence et ne finit que par la fuite ou par la mort du plus foible.

Les femelles ne se battent jamais entre elles ni avec les mâles; elles semblent être dans une dépendance absolue du chef de la famille : elles sont ordinairement suivies de leurs petits des deux sexes. Mais lorsque deux mâles, c'est-à-dire deux chefs de familles différentes, sont aux prises, toutes les femelles arrivent avec leur suite pour être témoins du combat; et, si le chef de quelque autre troupe arrive de même à ce spectacle et prend parti pour ou contre l'un des deux combattans, son exemple est bientôt suivi par plusieurs autres chefs, et alors la bataille devient presque générale et ne se termine que par une grande effusion de sang, et souvent par la mort de plusieurs de ces mâles, dont les familles se réunissent au profit des vainqueurs. On a remarqué que les trop vieux mâles ne se mêlent point dans ces combats : ils sentent apparemment leur foiblesse; car ils ont soin de se tenir éloignés et de rester tranquilles sur leur pierre, sans néanmoins permettre aux autres mâles ni même aux femelles d'en approcher. Dans la mêlée, la plupart des femelles oublient leurs petits, et tâchent de s'éloigner du lieu de la scène en fuyant; ce qui suppose un naturel bien différent de celui des ours marins, dont les femelles emportent leurs petits lorsqu'elles ne peuvent les défendre : cependant il y a quelquefois des mères lionnes qui emportent aussi leurs petits dans leur gueule; d'autres qui ont assez de naturel pour ne les point abandonner, et qui se font même assommer sur la place en cherchant à les défendre : mais il faut que ce soit une exception; car M. Steller dit positivement que ces femelles ne paroissent avoir que très-peu d'attachement pour leurs petits, et que, quand on les leur enlève, elles ne paroissent point en être émues; il ajoute qu'il a pris des petits plusieurs fois lui-même devant le père et la mère, sans courir le moindre risque, et sans que ces animaux insensibles ou dénaturés se soient mis en devoir de les secourir ou de les venger.

Au reste, dit-il, ce n'est qu'entre eux que les mâles sont féroces et cruels; ils maltraitent rarement leurs petits ou leurs femelles; ils ont pour elles beaucoup d'attachement, et ils se plaisent à leurs caresses, qu'ils leur rendent avec complaisance. Mais ce qui paroîtroit singulier, si l'on n'en avoit pas l'exemple dans nos sérails, c'est que, dans le temps des amours, ils sont moins complaisans et plus fiers : il faut que la femelle fasse les premières avances; non seulement le mâle sultan paroît être indifférent et dédaigneux, mais il marque encore de la mauvaise humeur, et ce n'est qu'après qu'elle a réitéré plusieurs fois ses prévenances qu'il se laisse toucher de sensibilité, et se rend à ses instances : tous deux alors se jettent à la mer, ils y font différentes évolutions, et, après avoir nagé doucement pendant quelque temps ensemble, la femelle revient la première à terre et s'y renverse sur le dos pour attendre et recevoir son maître. Pendant l'accouplement, qui dure huit à dix minutes, le mâle se soutient sur ses pieds de devant; et, comme il a la taille d'un tiers plus grande que celle de la femelle, il la déborde de toute la tête.

Ces animaux, ainsi que les ours marins, choisissent toujours les îles désertes pour y aller faire leurs petits, et s'y livrer ensuite aux plaisirs de l'amour. M. Forster, qui les a observés sur les côtes des terres Magellaniques, dit avoir été témoin de leurs amours et de leur accouplement dans les mois de décembre et de janvier, c'est-à-dire dans la saison d'été de ces climats. M. Steller, qui les a de même observés sur les côtes de Kamtschatka et dans les îles voisines, assure

qu'ils s'accouplent toujours dans les mois d'août et de septembre, et que les femelles mettent bas au mois de juillet. Il paroît donc que, dans les climats opposés, c'est toujours en été que les lions marins se recherchent, et que le temps de la gestation est de près de onze mois; cependant le même Steller dit positivement que les femelles ne portent que neuf mois, comme s'il n'eût pas compté que de septembre et d'août en juillet il n'y a pas neuf mois, mais dix et onze mois. Ces deux voyageurs que nous venons de citer ne s'accordent pas sur le nombre des petits que la femelle produit à chaque portée; selon M. Steller, elle n'en fait qu'un, et selon M. Forster, elle en fait deux : mais il se peut qu'elles n'en produisent ordinairement qu'un et quelquefois deux; il se peut aussi qu'elles soient moins fécondes au Kamtschatka qu'aux terres Magellaniques, et enfin il se peut que, comme les petits de l'année précédente suivent leur mère avec ceux de l'année suivante, M. Forster ne les ait pas distingués, en voyant la femelle suivie de deux petits. Les mêmes voyageurs rapportent que ces animaux, et surtout les mâles, ne mangent rien tant que durent leurs amours, en sorte qu'après ce temps ils sont toujours fort maigres et très-épuisés; ceux qu'ils ont ouverts dans cette saison n'avoient dans leur estomac que de petites pierres, tandis que dans tout autre temps ils sont très-gras, et que leur estomac est farci des poissons et des crustacés qu'ils mangent en grande quantité.

La voix des lions marins est différente, selon l'âge et le sexe, et il est aisé de distinguer, même de loin, le cri des mâles adultes de celui des jeunes et des femelles : les mâles ont un mugissement semblable à celui du taureau; et lorsqu'ils sont irrités ils marquent leur colère par un gros ronflement : les femelles ont aussi une espèce de mugissement, mais plus foible que celui du mâle, et assez semblable au beuglement d'un jeune veau; la voix des petits a beaucoup de rapport à celle d'un agneau âgé de quelques mois; de sorte que de loin on croiroit entendre des troupeaux de bœufs et de moutons qui seroient répandus sur les côtes, quoique ce ne soit réellement que des troupes de lions marins, dont les mugissemens, sur des accens et des tons différens, se font entendre d'assez loin pour avertir les voyageurs qu'ils approchent de la terre, que les brumes, dans ces parages, dérobent souvent à leurs yeux.

Les lions marins marchent de la même manière que les ours marins, c'est-à-dire en se traînant sur la terre à l'aide de leurs pieds de devant, mais c'est encore plus pesamment et de plus mauvaise grâce. Il y en a qui sont si lourds (et ce sont probablement les vieux), qu'ils ne quittent pas la pierre qu'ils ont choisie pour leur siége, et sur laquelle ils passent le jour entier à ronfler et à dormir. Les jeunes ont aussi moins de vivacité que les jeunes ours marins : on les trouve souvent endormis sur le rivage; mais leur sommeil est si peu profond qu'au moindre bruit ils s'éveillent et fuient du côté de la mer. Lorsque les petits sont fatigués de nager, ils se mettent sur le dos de leur mère; mais le père ne les y souffre pas long-temps et les en fait tomber, comme pour les forcer de s'exercer et de se fortifier dans l'exercice de la nage. En général, tous ces lions marins, tant adultes que jeunes, nagent avec beaucoup de vitesse et de légèreté; ils peuvent aussi demeurer fort long-temps sous l'eau sans respirer. Ils exhalent une odeur forte et qui se répand au loin. Leur chair est presque noire et d'assez mauvais goût, surtout celle des mâles; cependant M. Steller dit que la chair des pieds ou nageoires de derrière est très-bonne à manger, mais peut-être n'est-ce que pour des voyageurs, d'autant moins difficiles que ceux-ci manquoient, pour ainsi dire, de tout autre *aliment; ils* disent que la chair des jeunes *est blanchâtre* et peut se manger, quoiqu'elle soit un peu fade et assez désagréable au goût: leur graisse est très-abondante et assez semblable à celle de l'ours marin; et, quoique moins huileuse que celle des autres phoques, elle n'en est pas plus mangeable. Cette grande quantité de graisse et leur fourrure épaisse les défendent contre le froid dans les régions glaciales; mais il semble qu'elles devroient leur nuire dans les climats chauds, d'autant qu'on ne s'est point aperçu d'aucune mue dans le poil, ni de diminution de leur embonpoint, dans quelque latitude qu'on les ait rencontrés : ces animaux amphibies diffèrent donc en cela des animaux terrestres qui changent de poil lorsqu'on les transporte dans des climats différens.

Le lion marin diffère aussi de tous les autres animaux de la mer par un caractère qui lui a fait donner son nom, et qui lui donne en effet quelque ressemblance extérieure avec le lion terrestre : c'est une crinière de poils épais, ondoyans, longs de deux à trois pouces et de couleur jaune foncé, qui s'étend sur le front, les joues, le cou, et la poitrine; cette crinière se hérisse lorsqu'il est irrité,

et lui donne un air menaçant. La femelle, qui a le corps plus court et plus mince que le mâle, n'a pas le moindre vestige de cette crinière; tout son poil est court, lisse, luisant, et d'une couleur jaunâtre assez claire : celui du mâle, à l'exception de la crinière, est de même luisant, poli, et court; seulement il est d'un fauve brunâtre et plus foncé que celui de la femelle; il n'y a point de feutre ou petits poils lanugineux au dessous des longs poils, comme dans l'ours marin. Au reste, la couleur de ces animaux varie suivant l'âge; les vieux mâles ont le pelage fauve comme les femelles, et ils ont quelquefois du blanc sur le cou et la tête; les jeunes ont ordinairement la même couleur fauve foncée des mâles adultes; mais il y en a qui sont d'un brun presque noir, et d'autres qui sont d'un fauve pâle comme les vieux et les femelles.

Le poids de ce gros animal est d'environ quinze à seize cents livres, et sa longueur de dix à douze pieds, lorsqu'il a pris tout son accroissement [1]; les femelles, qui sont beaucoup plus minces, sont aussi plus petites, et n'ont communément que sept à huit pieds de longueur : le corps des uns et des autres, dont le diamètre est à peu près égal au tiers de sa longueur, a presque partout une épaisseur égale, et se présente aux yeux comme un gros cylindre, plutôt fait pour rouler que pour marcher sur la terre; aussi ce corps trop arrondi n'y trouve d'assiette que parce qu'étant recouvert partout d'une graisse excessive, il prête aisément aux inégalités du terrain et aux pierres sur lesquelles l'animal couche pour se reposer.

La tête paroît être trop petite à proportion d'un corps aussi gros : le museau est assez semblable à celui d'un gros dogue, étant un peu relevé et comme tronqué à son extrémité; la lèvre supérieure déborde sur la lèvre inférieure, et toutes deux sont garnies de cinq rangs de soies rudes en forme de moustaches, qui sont longues, noires, et s'étendent le long de l'ouverture de la gueule : ces soies sont des tuyaux dont on peut faire des cure-dents; elles deviennent blanches dans la vieillesse. Les oreilles sont coniques et longues seulement de six à sept lignes; leur cartilage est ferme et roide, néanmoins elles sont repliées vers l'extrémité; la partie intérieure en est lisse, et la surface extérieure est couverte de poil. Les yeux sont grands et proéminens; les caroncules des grands angles en sont fort apparentes et d'une couleur rouge assez vive en sorte que les yeux de cet animal paroissent ardens et échauffés; l'iris en est vert, et le reste de l'œil est blanc, varié de petits filets sanguins; il y a une membrane (*membrana nictitans*) à l'angle intérieur qui peut au besoin recouvrir l'œil en entier à la volonté de l'animal; des sourcils composés de crins noirs assez forts surmontent les yeux. La langue est couverte de petites fibres tendineuses, et elle est un peu fourchue à son extrémité : le palais est cannelé et sillonné transversalement par des rides assez sensibles. Les dents sont au nombre de trente-six, comme dans l'ours marin, et sont disposées de même : les incisives supérieures sont terminées par deux pointes, au lieu que les inférieures n'en ont qu'une; il y en a quatre tant en haut qu'en bas : les dents canines sont bien plus longues que les incisives et d'une forme conique, un peu crochues à l'extrémité, avec une cannelure au côté intérieur. Il y a, comme dans l'ours marin, des doubles dents canines à la mâchoire supérieure, qui sont placées l'une auprès de l'autre entre les incisives et les molaires, et une canine seulement de chaque côté à la mâchoire inférieure; mais toutes ces dents canines, ainsi que les incisives et les molaires, sont du triple plus longues que celles de l'ours marin. Ces dents molaires sont au nombre de six de chaque côté dans la mâchoire supérieure, et au nombre de cinq seulement de chaque côté dans la mâchoire inférieure; elles ont à peu près la même figure que les canines : seulement elles sont plus courtes : on remarque sur ces dents molaires une proéminence ou tubérosité osseuse, qui paroît faire partie constituante de la dent.

Le lion marin, au lieu de pieds de devant, a des nageoires qui sortent de chaque côté de la poitrine; elles sont lisses et de couleur noirâtre sans apparence de doigts, avec une foible trace d'ongles au milieu que l'on distingue à peine : cependant ces nageoires renferment cinq doigts avec des phalanges et leurs articulations; ces petits on-

[1] Les voyageurs sont d'accord sur le poids des lions marins, mais ils ne le sont pas également sur la taille; les uns leur donnent douze à quatorze pieds de longueur, et dom Pernetti les fait encore plus grands. M. Steller dit que leur corps ne surpasse guère en longueur celui des ours marins, mais qu'il est beaucoup plus épais; et M. Forster, qui paroît avoir examiné de près ces animaux, dit que les vieux lions marins ont, en général, dix à douze pieds de longueur, qui est celle que nous adoptons ici, d'autant qu'elle paroît être la plus conforme à la pesanteur de l'animal.

gles ont la forme de tubercules arrondis, et sont d'une substance cornée; ils sont situés au tiers de la longueur de la nageoire en la mesurant depuis l'extrémité: la forme de la nageoire entière est celle d'un triangle allongé et tronqué vers la pointe; et elle est absolument dénuée de poil et comme crénelée sur la face intérieure.

Les nageoires postérieures sont, comme celles de devant, couvertes d'une peau noirâtre, lisse, et sans aucun poil: mais elles sont divisées à l'extérieur en cinq doigts fort longs et aplatis, qui sont terminés par une membrane mince, comprimée, et qui s'étend au delà de l'extrémité des doigts; les petits ongles qui sont au dessus de ces doigts ne servent à l'animal que pour se gratter le corps.

Dans les phoques, la conformation des pieds est très-différente: tous ont des pattes en devant assez bien conformées, avec des doigts distincts et bien marqués, qui sont seulement joints par une membrane; leurs pieds et leurs doigts sont aussi garnis de poils comme le reste du corps, au lieu que, dans le lion marin, comme dans l'ours marin, ces quatre extrémités sont plutôt des nageoires que des pattes; aussi croyons-nous devoir rapporter à l'une ou l'autre de ces espèces du lion marin ou de l'ours marin ce que dit Frezier des phoques qui se trouvent sur les côtes occidentales de l'Amérique. « Ils diffèrent, dit ce voyageur, des loups marins du Nord, en ce que ceux-là ont des pattes, et que ceux-ci ont des nageoires allongées à peu près comme des ailes vers les épaules, et deux autres petites qui enferment le croupion. La nature a néanmoins conservé au bout des grandes nageoires quelque conformité avec les pattes, car on y remarque des ongles qui en terminent l'extrémité; peut-être que ces animaux s'en servent pour marcher à terre, où ils se plaisent fort, et où ils portent leurs petits, qu'ils nourrissent de poisson... Ils jettent des cris comme les veaux, et c'est ce qui les a fait appeler *veaux marins*; mais leur tête ressemble plutôt à celle d'un chien qu'à tout autre animal, et c'est avec raison que les Hollandois les appellent *chiens marins*. Leur peau est couverte d'un poil fort ras et touffu, et leur chair est fort huileuse et de mauvais goût... néanmoins les Indiens de Chiloé la font sécher, et en font leurs provisions pour se nourrir; les équipages des vaisseaux en tirent de l'huile pour leurs besoins. La pêche en est fort facile; on en approche sans peine sur la terre et sur la mer, et on les tue d'un seul coup sur le nez. Il y en a de différentes grandeurs: du le Sud, ils sont de la grosseur des forts mâtins, et au Pérou on en trouve qui ont plus de douze pieds de long. »

La verge du lion marin est à peu près de la grosseur de celle du cheval, et la vulve, dans la femelle, est placée fort bas vers la queue, qui n'a qu'environ trois *pouces* de longueur. Cette courte queue est de forme conique et couverte d'un poil semblable à celui du corps. Lorsque l'animal est dans une situation allongée, la queue se trouve cachée entre les nageoires de derrière, qui, dans cette situation, sont très-voisines l'une de l'autre.

M. Forster nous a donné les dimensions suivantes, prises sur une femelle, qui probablement n'avoit pas encore acquis tout son accroissement:

	pi.	po.	li.
Du bout du nez à l'extrémité des doigts du milieu de la nageoire de derrière	6	3	3
Du bout du nez jusqu'à l'extrémité de la queue	5	4	»
Du bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	5	6	»
Circonférence du corps aux épaules	3	11	»
Circonférence de la *tête derrière* les oreilles	2	1	5
Longueur des nageoires de devant	1	9	»
Longueur des nageoires de derrière, jusqu'à l'extrémité du pouce	1	5	»
Depuis l'extrémité de la lèvre supérieure à l'angle de la bouche	»	3	8
Depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à la base des oreilles	»	8	»
Longueur des moustaches	»	5	3
Longueur de la queue	»	2	10
Longueur de l'ongle du doigt du milieu de la nageoire postérieure	»	»	11
Hauteur des oreilles	»	»	[illegible]

Si l'on veut comparer tout ce que nous avons dit de l'ours marin avec ce que nous venons de dire du lion marin, on peut voir qu'il y a beaucoup d'analogie entre ces animaux, tant par les habitudes naturelles que par plusieurs caractères extérieurs; néanmoins, comme il y a des différences essentielles, et que l'on a quelquefois confondu

ces deux espèces, il est bon de résumer ici leurs principales différences.

1° Le lion marin a, comme le lion terrestre, une crinière fauve, et tout le reste de son poil est court, lisse, luisant, et couché sur la peau, au lieu que l'ours marin n'a point de crinière, et que le poil du cou et de tout le corps est long et hérissé : il y a de plus à la racine du long poil un second poil plus court; c'est une espèce de fourrure ou feutre lanugineux qui manque au lion marin.

2° La couleur du lion marin est fauve et jaunâtre, tirant sur le brun, et à peu près semblable à celle du lion terrestre, tandis que la couleur de l'ours marin est d'un brun foncé presque noir, moucheté quelquefois de petits points blancs.

3° La taille des lions marins est ordinairement de dix à douze pieds, et celle des ours marins les plus grands n'excède jamais huit à neuf pieds.

4° Les lions marins sont indolens et fort lourds, et ils ne marquent que bien peu d'attachement pour leur progéniture; au contraire, les ours marins sont très-vifs, et donnent des preuves d'un grand amour pour leurs petits, par les soins qu'ils en prennent.

5° Enfin, quoique les lions et les ours marins soient souvent sur le même terrain et dans les mêmes eaux, cependant ils y vivent toujours en troupes séparées et éloignées les unes des autres; et s'ils sont assez voisins pour se mêler quelquefois, ce n'est jamais pour s'habituer ensemble, et chacun rejoint bientôt sa famille.

LES MORSES.

Nous ajouterons à ce que nous avons dit précédemment des morses quelques observations que M. Crantz a faites sur ces animaux dans son voyage au Groenland.

« Un de ces morses, dit-il, avoit dix-huit pieds de longueur, et à peu près autant de circonférence dans sa plus grande épaisseur : sa peau n'étoit pas unie, mais ridée par tout le corps, et plus encore autour du cou; sa graisse étoit blanche et ferme comme du lard, épaisse d'environ trois pouces; la figure de sa tête étoit ovale; la bouche étoit si étroite, qu'on pouvoit à peine y faire entrer le doigt; la lèvre inférieure est triangulaire, terminée en pointe, un peu avancée entre les deux longues défenses qui partent de la mâchoire supérieure; sur les deux lèvres, et de chaque côté du nez, on voit une peau spongieuse, d'où sortent des moustaches d'un poil épais et rude, longues de six ou sept pouces, tressées comme une corde à trois brins, ce qui donne à cet animal une sorte de majesté hideuse. Il se nourrit principalement de moules et d'algue marine. Les défenses avoient vingt-sept pouces de longueur, dont sept pouces étoient cachés dans l'épaisseur de la peau et dans les alvéoles qui s'étendent jusqu'au crâne : chaque défense pesoit quatre livres et demie, et le crâne entier vingt-quatre livres [1]. »

Selon le voyageur Krachenninikow [2], les morses, qu'il appelle *chevaux marins*, n'entrent pas, comme les phoques, dans les eaux douces, et ne remontent pas les rivières.

« On voit peu de ces animaux, dit-il, dans les environs du Kamtschatka; et, si l'on en trouve, ce n'est que dans les mers qui sont au nord : on en prend beaucoup auprès du cap *Tchukotskoi*, où ils sont plus gros et plus nombreux que partout ailleurs. Le prix de leurs dents dépend de leur grandeur et de leur poids : les plus chères sont celles qui pèsent vingt livres, mais elles sont fort rares; on en voit même peu qui pèsent dix à douze livres, leur poids ordinaire n'étant que de cinq ou six livres. »

Frédéric Martens avoit déjà observé quelques-unes des habitudes naturelles de ces animaux; il assure qu'ils sont forts et courageux, et qu'ils se défendent les uns les autres avec une résolution extraordinaire. « Lorsque j'en blessois un, dit-il, les autres s'assembloient autour du bateau, et le perçoient à coups de défenses; d'autres s'élevoient hors de l'eau, et faisoient tout leur possible pour s'élancer dedans. Nous en tuâmes plusieurs centaines à l'île de Moffen, et l'on se contente ordinairement d'en emporter la tête pour arracher les défenses. »

1. *Histoire générale des Voyages*, tome XIX, pages 60 et suiv.

2. *Histoire du Kamtschatka*; Lyon, 1767, tome I, page 283.

Ces animaux, comme l'on sait, vont en très-grandes troupes, et ils étoient autrefois en quantité presque innombrable dans plusieurs endroits des mers septentrionales. M. Gmelin rapporte qu'en 1705 et 1706, les Anglois en tuèrent, à l'île de Cherry, sept à huit cents en six heures; qu'en 1708, ils en tuèrent en sept heures neuf cents; et en 1710, en une journée, huit cents. « On trouve, dit-il, les dents de ces animaux sur les bas bords de la mer; et il y a apparence que ces dents viennent de ceux qui meurent : on trouve en grand nombre de ces dents du côté des Tschutschis, où ces peuples les ramassent en monceaux pour en faire des outils. »

On voit, par les relations de tous les voyageurs qui ont fréquenté les mers du Nord, qu'on a fait une énorme destruction de grands animaux, et que l'espèce en est actuellement bien moins nombreuse qu'elle l'étoit jadis; ils se sont retirés vers le nord et dans les lieux les moins fréquentés par les pêcheurs, qui n'en rencontrent plus dans les mêmes endroits où ils étoient anciennement en grand nombre : nous verrons qu'il en est à peu près de même des phoques et de tous ces amphibies marins, dont le naturel les porte à se réunir en troupeaux et former une espèce de société; l'homme a rompu toutes ces sociétés, et la plupart de ces animaux vivent actuellement dans un état de dispersion, et ne peuvent se rassembler qu'auprès des terres désertes et inconnues.

LE MORSE[1], OU LA VACHE MARINE.

Le nom de *vache marine*, sous lequel le morse est le plus généralement connu, a été très-mal appliqué[2], puisque l'animal qu'il désigne ne ressemble en rien à la vache terrestre : le nom d'*éléphant de mer*, que d'autres lui ont donné, est mieux imaginé, parce qu'il est fondé sur un rapport unique et sur un caractère très-apparent. Le morse a, comme l'éléphant, deux grandes défenses d'ivoire qui sortent de la mâchoire supérieure, et il a la tête conformée de la même manière que l'éléphant, auquel il ressembleroit en entier par cette partie capitale, s'il avoit une trompe : mais le morse est non seulement privé de cet instrument, qui sert de bras et de main à l'éléphant, il l'est encore de l'usage des vrais bras et des jambes. Ces membres sont, comme dans les phoques, enfermés sous sa peau; il ne sort au dehors que les deux mains et les deux pieds. Son corps est allongé, renflé par la partie de l'avant, étroit vers celle de l'arrière, partout couvert d'un poil court; les doigts des pieds et des mains sont enveloppés dans une membrane, et terminés par des ongles courts et pointus; de grosses soies en forme de moustaches environnent la gueule; la langue est échancrée; il n'y a point de conque aux oreilles, etc.; en sorte qu'à l'exception des deux grandes défenses qui lui changent la forme de la tête, et des dents incisives qui lui manquent en haut et en bas, le morse ressemble pour tout le reste au phoque; il est seulement beaucoup plus grand, plus gros, et plus fort. Les plus grands phoques n'ont tout au plus que sept ou huit pieds; le morse en a communément douze, et il s'en trouve de seize pieds de longueur et de huit ou neuf pieds de tour. Il a encore de commun avec les phoques d'habiter les mêmes lieux, et on les trouve presque toujours ensemble : ils ont beaucoup d'habitudes communes; ils se tiennent également dans l'eau, ils vont également à terre; ils montent de même sur les glaçons; ils allaitent et élèvent de même leurs petits; ils se nourrissent des mêmes alimens; ils vivent de même en société, et voyagent en grand nombre : mais l'espèce du morse ne varie pas autant que celle du phoque; il paroît qu'il ne va pas si loin, qu'il est plus attaché à son climat, et que l'on en trouve très-rarement ailleurs que dans les mers du Nord : aussi le phoque étoit connu des anciens, et le morse ne l'étoit pas.

La plupart des voyageurs qui ont fréquenté les mers septentrionales de l'Asie, de l'Europe, et de l'Amérique, ont fait mention de cet animal : mais Zorgdrager nous

1. Morse, *morss*, nom de cet animal en langue russe, et que nous avons adopté.

2. Ce nom vient peut-être, comme celui du *veau marin*, de ce que le morse et le phoque ont quelquefois un cri qui imite le mugissement d'une vache ou d'un veau. *Ipsis* (dit Pline en parlant des phoques) *in sommo mugitus, undè nomen vituli*.

paroît être celui qui en parle avec le plus de connoissance; et j'ai cru devoir présenter ici la traduction et l'extrait de cet article de son ouvrage, qui m'a été communiqué par M. le marquis de Montmirail:

« On trouvoit autrefois dans la baie d'Horisont et dans celle de Klock beaucoup de morses et de phoques; mais aujourd'hui il en reste fort peu... Les uns et les autres se rendent, dans les grandes chaleurs de l'été, dans les plaines qui en sont voisines, et on en voit quelquefois des troupeaux de quatre-vingts, cent, et jusqu'à deux cents, particulièrement des morses, qui peuvent y rester quelques jours de suite, et jusqu'à ce que la faim les ramène à la mer. Ces animaux ressemblent beaucoup, à l'extérieur, aux phoques; mais ils sont plus forts et plus gros. Ils ont cinq doigts aux pattes, comme les phoques; mais leurs ongles sont plus courts, et leur tête plus épaisse, plus ronde, et plus forte. La peau du morse, principalement vers le cou, est épaisse d'un pouce, ridée, et couverte d'un poil très-court de différentes couleurs. Sa mâchoire supérieure est armée de deux dents d'une demi-aune ou d'une aune de longueur: ces défenses, qui sont creuses à la racine, deviennent encore plus grandes à mesure que l'animal vieillit; on en voit quelquefois qui n'en ont qu'une, parce qu'ils ont perdu l'autre en se battant, ou seulement en vieillissant. Cet ivoire est ordinairement plus cher que celui de l'éléphant, parce qu'il est plus compacte et plus dur. La bouche du morse ressemble à celle d'un bœuf; elle est garnie en haut et en bas de poils creux, pointus, et de l'épaisseur d'un tuyau de paille; au dessus de la bouche, il y a deux naseaux, desquels ces animaux soufflent de l'eau, comme la baleine, sans cependant faire beaucoup de bruit. Leurs yeux sont étincelans, rouges, et enflammés pendant les chaleurs de l'été; et, comme ils ne peuvent souffrir alors l'impression que l'eau fait sur les yeux, ils se tiennent plus volontiers dans les plaines en été que dans tout autre temps... On voit beaucoup de morses vers le Spitzberg... On les tue sur terre avec des lances... On les chasse pour le profit qu'on tire de leurs dents et de leur graisse; l'huile en est presque aussi estimée que celle de la baleine. Leurs deux dents valent autant que toute leur graisse; l'intérieur de ces dents a plus de valeur que l'ivoire, surtout dans les grosses dents, qui sont d'une substance plus compacte et plus dure que les petites. Si l'on vend un florin la livre de l'ivoire des petites dents, celui des grosses se vend trois ou quatre, et souvent cinq florins. Une dent médiocre pèse trois livres... et un morse ordinaire fournit une demi-tonne d'huile. Ainsi l'animal entier produit trente-six florins; savoir, dix-huit pour ses deux dents, à trois florins la livre, et autant pour sa graisse... Autrefois on trouvoit de grands troupeaux de ces animaux sur terre; mais nos vaisseaux, qui vont tous les ans dans ce pays pour la pêche de la baleine, les ont tellement épouvantés, qu'ils se sont retirés dans des lieux écartés, et que ceux qui y restent ne vont plus sur la terre en troupes, mais demeurent dans l'eau ou dispersés [1] çà et là sur les glaces. Lorsqu'on a joint un de ces animaux sur la glace ou dans l'eau, on lui jette un harpon fort et fait exprès, et souvent ce harpon glisse sur sa peau dure et épaisse: mais, lorsqu'il a pénétré, on tire l'animal avec un câble vers le timon de la chaloupe, et on le tue en le perçant avec une forte lance faite exprès; on l'amène ensuite sur la terre la plus voisine ou sur un glaçon plat: il est ordinairement plus pesant qu'un bœuf. On commence par l'écorcher, et on jette sa peau, parce qu'elle n'est bonne à rien [2]; on sépare de la tête avec une hache les deux dents, ou l'on coupe la tête pour ne pas endommager les dents, et on la fait bouillir dans une chaudière; après cela, on coupe la graisse en longues tranches, et on la porte au vaisseau.... Les morses sont aussi difficiles à suivre à force de rames que les baleines, et on lance souvent en vain le harpon, parce qu'outre que la baleine est plus aisée à toucher, le harpon ne glisse pas

1. Il faut que le nombre de ces animaux soit prodigieusement diminué, ou plutôt qu'ils se soient presque tous retirés vers des côtes encore inconnues, puisqu'on trouve dans les relations des voyages au Nord qu'en 1704, près de l'île de Cherry, à soixante-quinze degrés quarante-cinq minutes de latitude, l'équipage d'un bâtiment anglois rencontra une prodigieuse quantité de morses, tous couchés les uns auprès des autres; que de plus de mille qui formoient ce troupeau, les Anglois n'en tuèrent que quinze; mais, qu'ayant trouvé une grande quantité de dents, ils en remplirent un tonneau entier....; qu'avant le 13 juillet ils tuèrent encore cent de ces animaux, dont ils n'emportèrent que les dents....; qu'en 1706, d'autres Anglois en tuèrent sept ou huit cents dans six heures; en 1708, plus de neuf cents dans sept heures; en 1710, huit cents en plusieurs jours, et qu'un seul homme en tua quarante avec une lance.

2. Zorgdrager ignoroit apparemment qu'on fait un très-bon cuir de cette peau. J'en ai vu des soupentes de carrosse qui étoient très-liantes et très-fermes. Anderson dit, d'après Other, qu'on en fait aussi des sangles et des cordes de bateau.

aussi facilement dessus que sur le morse... On l'atteint souvent par trois fois avec une lance forte et bien aiguisée, avant de pouvoir percer sa peau dure et épaisse ; c'est pourquoi il est nécessaire de chercher à frapper sur un endroit où la peau soit bien tendue, parce que partout où elle prête on la perceroit difficilement ; en conséquence, on vise avec la lance les yeux de l'animal, qui, forcé par ce mouvement de tourner la tête, fait tendre la peau vers la poitrine ou aux environs : alors on porte le coup dans cette partie, et on retire la lance au plus vite, pour empêcher qu'il ne la prenne dans sa gueule, et qu'il ne blesse celui qui l'attaque, soit avec l'extrémité de ses dents, soit avec la lance même, comme cela est arrivé quelquefois. Cependant cette attaque sur un petit glaçon ne dure jamais longtemps, parce que le morse, blessé ou non, se jette aussitôt dans l'eau, et par conséquent on préfère de l'attaquer sur terre... Mais on ne trouve ces animaux que dans des endroits peu fréquentés, comme dans l'île de Moffen derrière le Worland, dans les terres qui environnent les baies d'Horisont et de Klock, et ailleurs dans les plaines fort écartées et sur les bancs de sable, dont les vaisseaux n'approchent que rarement ; ceux même qu'on y rencontre, instruits par les persécutions qu'ils ont essuyées, sont tellement sur leurs gardes, qu'ils se tiennent tous assez près de l'eau pour pouvoir s'y précipiter promptement. J'en ai fait moi-même l'expérience sur le grand banc de sable de Rif derrière le Worland, où je rencontrai une troupe de trente ou quarante de ces animaux ; les uns étoient tout au bord de l'eau, les autres n'en étoient que peu éloignés. Nous nous arrêtâmes quelques heures avant de mettre pied à terre, dans l'espérance qu'ils s'engageroient un peu plus avant dans la plaine, et comptant nous en approcher : mais, comme cela ne nous réussit pas, les morses s'étant toujours tenus sur leurs gardes, nous abordâmes avec deux chaloupes, en les dépassant à droite et à gauche ; ils furent presque tous dans l'eau au moment où nous arrivions à terre, de sorte que notre chasse se réduisit à en blesser quelques-uns, qui se jetèrent dans la mer, de même que ceux qui n'avoient pas été touchés, et nous n'eûmes que ceux que nous tirâmes de nouveau dans l'eau... Anciennement et avant d'avoir été persécutés, les morses s'avançoient fort avant dans les terres ; de sorte que, dans les hautes marées, ils étoient assez loin de l'eau, et que, dans le temps de la basse mer, la distance étant encore beaucoup plus grande, on les abordoit aisément... On marchoit de front vers ces animaux pour leur couper la retraite du côté de la mer ; ils voyoient tous ces préparatifs sans aucune crainte, et souvent chaque chasseur en tuoit un avant qu'il pût regagner l'eau. On faisoit une barrière de leurs cadavres, et on laissoit quelques gens à l'affût pour assommer ceux qui restoient ; on en tuoit quelquefois *trois ou quatre cents*... On voit, par la *prodigieuse* quantité d'ossemens de ces animaux dont la terre est jonchée, qu'ils ont été autrefois très-nombreux... Quand ils sont blessés, ils deviennent furieux, frappant de côté et d'autre avec leurs dents ; ils brisent les rames, ou les font tomber des mains de ceux qui les attaquent, et à la fin, enragés de colère, ils mettent leur tête entre leurs pattes ou nageoires, et se laissent ainsi rouler dans l'eau... Quand ils sont en grand nombre, ils deviennent si audacieux, *que, pour* se secourir les uns les autres, ils entourent les chaloupes, cherchant à les percer avec leurs dents, ou à les renverser en frappant contre le bord... Au reste, cet éléphant de mer, avant de connoître les hommes, ne craignoit aucun ennemi, parce qu'il avoit su dompter les ours cruels qui se tiennent dans le Groenland, qu'on peut *mettre au* nombre des voleurs de mer. »

En ajoutant à ces observations *de M. Zorgdrager* celles qui se trouvent *dans le Recueil des voyages du Nord*, et les autres qui sont éparses dans différentes relations, nous aurons une histoire assez complète de cet animal. Il paroît que l'espèce en étoit autrefois beaucoup plus répandue qu'elle ne l'est aujourd'hui ; on la trouvoit dans les mers des zones tempérées, dans le golfe du Canada, sur les côtes de l'*Acadie*, etc. : mais elle est maintenant confinée dans les mers arctiques ; on ne trouve des morses que dans cette zone froide, et même il y en a peu dans les endroits fréquentés, *peu dans* la mer Glaciale de l'Europe, et *encore assez* peu dans celles du Groenland, *du détroit* de Davis, et des autres parties du nord de l'Amérique, parce qu'à l'occasion de la pêche de la baleine, on les a depuis long-temps inquiétés et chassés. Dès la fin du seizième siècle, les habitans de Saint-Malo alloient aux îles Ramées prendre des morses, qui dans ce temps, s'y trouvoient en grand nombre : il n'y a pas cent ans que ceux de Port-Royal, au Canada, envoyoient des barques au cap de Sable et au cap Fourchu.

la chasse de ces animaux, qui depuis se sont éloignés de ces parages, aussi bien que de ceux des mers de l'Europe; car on ne les trouve en grand nombre que dans la mer Glaciale de l'Asie, depuis l'embouchure de l'Oby jusqu'à la pointe la plus orientale de ce continent, dont les côtes sont très-peu fréquentées. On en voit fort rarement dans les mers tempérées. L'espèce qui se trouve sous la zone torride et dans les mers des Indes est différente de nos morses du Nord: ceux-ci craignent vraisemblablement ou la chaleur ou la salure des mers méridionales; et comme ils ne les ont jamais traversées, on ne les a pas trouvés vers l'autre pôle, tandis qu'on y voit les grands et les petits phoques de notre nord, et que même ils y sont plus nombreux que dans nos terres arctiques.

Cependant le morse peut vivre, au moins quelque temps, dans un climat tempéré. Evrard Worst dit avoir vu en Angleterre un de ces animaux vivant, et âgé de trois mois, que l'on ne mettoit dans l'eau que pendant un petit espace de temps chaque jour, et qui se traînoit et rampoit sur la terre: il ne dit pas qu'il fût incommodé de la chaleur de l'air; il dit au contraire que, lorsqu'on le touchoit, il avoit la mine d'un animal furieux et robuste, et qu'il respiroit très-fortement par les narines. Ce jeune morse étoit de la grandeur d'un veau, et assez ressemblant à un phoque; il avoit la tête ronde, les yeux gros, les narines plates et noires, qu'il ouvroit et fermoit à volonté; il n'avoit point d'oreilles, mais seulement deux trous pour entendre. L'ouverture de la gueule étoit assez petite: la mâchoire supérieure étoit garnie d'une moustache de poils cartilagineux, gros, et rudes; la mâchoire inférieure étoit triangulaire, la langue épaisse, courte, et le dedans de la gueule muni, de côté et d'autre, de dents plates. Les pieds de devant et ceux de derrière étoient larges, et l'arrière du corps ressembloit en entier à celui d'un phoque; cette partie de derrière rampoit plutôt qu'elle ne marchoit: les pieds de devant étoient tournés en avant, et ceux de derrière en arrière; ils étoient tous divisés en cinq doigts, recouverts d'une forte membrane.... La peau étoit épaisse, dure, et couverte d'un poil court et délié, de couleur cendrée. Cet animal grondoit comme un sanglier, et quelquefois crioit d'une voix grosse et forte. On l'avoit apporté de la Nouvelle-Zemble. Il n'avoit point encore les grandes dents ou défenses; mais on voyoit à la mâchoire supérieure les bosses d'où elles devoient sortir. On le nourrissoit avec de la bouillie d'avoine ou de mil; il suçoit lentement plutôt qu'il ne mangeoit: il approchoit de son maître avec grand effort et en grondant; cependant il le suivoit lorsqu'on lui présentoit à manger.

Cette observation, qui donne une idée assez juste du morse, fait voir en même temps qu'il peut vivre dans un climat tempéré; néanmoins il ne paroît pas qu'il puisse supporter une grande chaleur, ni qu'il ait jamais fréquenté les mers du Midi pour passer d'un pôle à l'autre. Plusieurs voyageurs parlent de vaches marines qu'ils ont vues dans les Indes; mais elles sont d'une autre espèce: celle du morse est toujours aisée à reconnoître par ses longues défenses; l'éléphant est le seul animal qui en ait de pareilles. Cette production est un effet rare dans la nature, puisque, de tous les animaux terrestres et amphibies, l'éléphant et le morse, auxquels elle appartient, sont des espèces isolées, uniques dans leur genre, et qu'il n'y a aucune autre espèce d'animal qui porte ce caractère.

On assure que les morses ne s'accouplent pas à la manière des autres quadrupèdes, mais à rebours: il y a, comme dans les baleines, un gros et grand os dans le membre du mâle. La femelle met bas en hiver, sur la terre ou sur la glace, et ne produit ordinairement qu'un petit, qui est, en naissant, déjà gros comme un cochon d'un an. Nous ignorons la durée de la gestation; mais, à en juger par celle de l'accroissement, et aussi par la grandeur de l'animal, elle doit être de plus de neuf mois. Les morses ne peuvent pas toujours rester dans l'eau; ils sont obligés d'aller à terre, soit pour allaiter leurs petits, soit pour d'autres besoins. Lorsqu'ils se trouvent dans la nécessité de grimper sur des rivages quelquefois escarpés et sur des glaçons, ils se servent de leurs défenses pour s'accrocher, et de leurs mains pour faire avancer la lourde masse de leur corps. On prétend qu'ils se nourrissent de coquillages qui sont attachés au fond de la mer, et qu'ils se servent aussi de leurs défenses pour les arracher; d'autres disent qu'ils ne vivent que d'une certaine herbe à larges feuilles qui croît dans la mer, et qu'ils ne mangent ni chair ni poisson: mais je crois ces opinions mal fondées, et il y a apparence que le morse vit de proie comme le phoque, et surtout de harengs et d'autres

petits poissons; car il ne mange pas lorsqu'il est sur la terre, et c'est le besoin de nourriture qui le contraint de retourner à la mer.

LE DUGON[1].

La dugon est un animal de la mer de l'Afrique et des Indes orientales, duquel nous n'avons vu que deux têtes décharnées ou tronquées, et qui, par cette partie, ressemble plus au morse qu'à tout autre animal: sa tête est à peu près déformée de la même manière par la profondeur des alvéoles, d'où naissent à la machoire supérieure deux dents longues d'un demi-pied; ces dents sont plutôt de grandes incisives que des défenses; elles ne s'étendent pas directement hors de la gueule, comme celles du morse; elles sont beaucoup plus courtes et plus minces; et d'ailleurs elles sont situées au devant de la mâchoire, et tout près l'une de l'autre, comme des dents incisives, au lieu que les défenses du morse laissent entre elles un intervalle considérable, et ne sont pas situées à la pointe, mais aux côtés de la mâchoire supérieure. Les dents mâchelières du dugon diffèrent aussi, tant pour le nombre que pour la position et la forme, des dents du morse : ainsi nous ne doutons pas que ce ne soit un animal d'espèce différente. Quelques voyageurs qui en ont parlé l'ont confondu avec le lion marin. Inigo de Biervillas dit qu'on tua, près du cap de Bonne-Espérance, un lion marin qui avoit dix pieds de longueur et quatre de grosseur, la tête comme celle d'un veau d'un an, de gros yeux affreux, les oreilles courtes, avec une barbe hérissée, les pieds fort larges, et les jambes si courtes que le ventre touchoit à terre; et il ajoute qu'on emporta les deux défenses, qui sortoient d'un demi-pied hors de la gueule : ce dernier caractère ne convient point au lion marin, qui n'a point de défenses, mais des dents semblables à celles du phoque; et c'est ce qui m'a fait juger que ce n'étoit point un lion marin, mais l'animal auquel nous donnons le nom de *dugon*. D'autres voyageurs me paroissent l'avoir indiqué sous la dénomination d'*ours marin*. Spilberg et Mandelslo rapportent « qu'à l'île de Sainte-Élisabeth, sur les côtes d'Afrique, il y a des animaux qu'il faudroit plutôt appeler des ours marins que des loups marins, parce que par leur poil, leur *couleur*, *et* leur tête, ils ressemblent beaucoup aux ours, et qu'ils ont seulement le museau plus aigu; qu'ils ressemblent encore aux ours par les mouvemens qu'ils font, et par la manière dont ils les font, à l'exception du mouvement des jambes de derrière, qu'ils ne font que traîner; qu'au reste ces amphibies ont l'air affreux, ne fuient point à l'aspect de l'homme, et mordent avec assez de force pour couper le fût d'une pertuisane, et que, quoique boiteux des jambes de derrière, ils ne laissent pas de marcher assez vite pour qu'un homme qui court ait de la peine à les joindre. » — « Leguat dit avoir vu, près du cap de Bonne-Espérance, une vache marine de couleur roussâtre; elle avoit le corps rond et épais, l'œil gros, les dents ou défenses longues, le mufle un peu retroussé; et il ajoute qu'un matelot lui assura que cet animal, dont il ne pouvoit voir que le devant du corps, parce qu'il étoit *dans l'eau*, avoit des pieds. » Cette vache *marine de* Leguat, l'ours marin de Spilberg, et le lion marin de Biervillas, me paroissent être tous trois le même animal que le dugon, dont la tête nous a été envoyée de l'île de France, et qui par conséquent se trouve dans les mers méridionales, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'aux îles *Philippines*. Au reste, nous ne pouvons pas assurer que cet animal, qui ressemble un peu au morse par la tête et les défenses, ait comme lui quatre pieds; nous ne le présumons que par analogie, et par l'indication des voyageurs que nous avons cités : mais ni l'analogie *n'est* assez grande, ni les témoignages des voyageurs assez précis pour décider, et nous suspendrons notre jugement à cet égard jusqu'à ce que nous soyons mieux informés.

1. Dugon, *dugung*, nom de cet animal à l'île de Lethy ou Leyte, l'une des Philippines, et que nous avons adopté. J'ai trouvé ce nom dans le *Voyage* hollandois *de Christophe Barchewits aux Indes orientales ;* ouvrage qui a été traduit en allemand, et imprimé à Erfurt en 1751. L'auteur dit que cet animal s'appelle à l'île de Lethy *dugurg* ou *ikan dugung*, et qu'on l'appelle aussi *manate*. Cette dernière dénomination sembleroit indiquer que ce *dugon* ou *dugung* est un *manati* ou *lamantin ;* mais, dans la description de ce voyageur, il est dit que le dugon a deux défenses grosses d'un pouce, et longues d'un empan : or ce caractère ne peut convenir au manati, et convient au contraire à l'animal dont il est ici question, et dont nous avons la tête.

LE LAMANTIN[1].

Dans le règne animal c'est ici que finissent les peuples de la terre, et que commencent les peuplades de la mer. Le lamantin, qui n'est plus quadrupède, n'est pas entièrement cétacé; il retient des premiers deux pieds ou plutôt deux mains : mais les jambes de derrière, qui, dans les phoques et les morses, sont presque entièrement engagées dans le corps, et raccourcies autant qu'il est possible, se trouvent absolument nulles et oblitérées dans le lamantin; au lieu de deux pieds courts et d'une queue étroite encore plus courte, que les morses portent à leur arrière dans une direction horizontale, les lamantins n'ont pour tout cela qu'une grosse queue, qui s'élargit en éventail dans cette même direction, en sorte qu'au premier coup d'œil il sembleroit que les premiers auroient une queue divisée en trois, et que, dans les derniers, ces trois parties se seroient réunies pour n'en former qu'une seule : mais par une inspection plus attentive, et surtout par la dissection, l'on voit qu'il ne s'est point fait de réunion, qu'il n'y a nul vestige des os des cuisses et des jambes, et que ceux qui forment la queue des lamantins sont de simples vertèbres isolées, et semblables à celles des cétacés, qui n'ont point de pieds. Ainsi ces animaux sont cétacés par ces parties de l'arrière de leur corps, et ne tiennent plus aux quadrupèdes que par les deux pieds ou deux mains qui sont en avant à côté de leur poitrine. Oviedo me paroît être le premier auteur qui ait donné une espèce d'histoire et de description du lamantin. « On le trouve assez fréquemment, dit-il, sur les côtes de Saint-Domingue : c'est un très-gros animal, d'une figure informe, qui a la tête plus grosse que celle d'un bœuf, les yeux petits, deux pieds ou deux mains près de la tête, qui lui servent à nager; il n'a point d'écailles, mais il est couvert d'une peau ou plutôt d'un cuir épais. C'est un animal fort doux. Il remonte les fleuves, et mange les herbes du rivage, auxquelles il peut atteindre sans sortir de l'eau. Il nage à la surface : pour le prendre, on tâche de s'en approcher sur une nacelle ou un radeau, et on lui lance une grosse flèche attachée à un très-long cordeau; dès qu'il se sent frappé, il s'enfuit, et emporte avec lui la flèche et le cordeau, à l'extrémité duquel on a soin d'attacher un gros morceau de liége ou de bois léger, pour servir de bouée ou de renseignement. Lorsque l'animal a perdu par cette blessure son sang et ses forces, il gagne la terre : alors on reprend l'extrémité du cordeau, on le roule jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que quelques brasses; et, à l'aide de la vague, on tire peu à peu l'animal vers le bord, ou bien on achève de le tuer dans l'eau à coups de lance. Il est si pesant, qu'il faut une voiture attelée de deux bœufs pour le transporter. Sa chair est excellente; et quand elle est fraîche, on la mangeroit plutôt comme du bœuf que comme du poisson : en la découpant et la faisant sécher et mariner, elle prend, avec le temps, le goût de la chair du thon, et elle est encore meilleure. Il y a de ces animaux qui ont plus de quinze pieds de longueur sur six pieds d'épaisseur. La partie de l'arrière du corps est beaucoup plus menue, et va toujours en diminuant jusqu'à la queue, qui ensuite s'élargit à son extrémité. Comme les Espagnols, ajoute Oviedo, donnent le nom de mains aux pieds de devant de tous les quadrupèdes, et comme cet animal n'a que des pieds de devant, ils lui ont donné la dénomination d'animal à mains, *manati*. Il n'a point d'oreilles externes, mais seulement deux trous par lesquels il entend. Sa peau n'a que quelques poils assez rares; elle est d'un gris cendré, et de l'épaisseur

1. « On a prétendu que ce nom venoit de ce que « cet animal faisoit des cris lamentables : c'est une « fable. Ce mot est une corruption du nom de cet « animal dans la langue des Galibis, habitans de la « Guiane, et des Caribes ou Caraïbes, habitans des « Antilles : c'est le même peuple et la même langue, « à quelques variétés près. Ils nomment le lamantin « *manati*, d'où les nègres des îles françoises d'Amé« rique, qui estropient tous les mots, ont fait *la« manati*, en ajoutant l'article, comme pour dire « *la bête manati;* de *lamanati* ils ont fait *lamannti*, « en supprimant le troisième *a*, et faisant sonner « l'*n; lamannti*, *lamenti*, qu'on a écrit par un *e*, « par analogie prétendue avec *lamentari*, ce qui a « donné lieu à l'analogie des cris *lamentables* sup« posés de la femelle quand on lui dérobe son petit. » (Lettre de M. de La Condamine à M. de Buffon, du 28 mai 1764.)

Je cite cette espèce d'étymologie, de laquelle M. de La Condamine, qui a demeuré dix ans dans les Indes occidentales, doit être bien informé. Cependant je dois observer que le mot *manati*, selon plusieurs auteurs, est espagnol, et indique un animal qui a des mains, et que probablement les Guianois ou les Caraïbes, qui sont assez éloignés les uns des autres, l'ont également emprunté des Espagnols.

d'un pouce; on en fait des semelles de souliers, des baudriers, etc. La femelle a deux mamelles sur la poitrine, et elle produit ordinairement deux petits, qu'elle allaite. » Tous ces faits rapportés par Oviedo sont vrais, et il est singulier que Cieça, et plusieurs autres après lui, aient assuré que le lamantin sort souvent de l'eau pour aller paître sur la terre : ils lui ont faussement attribué cette habitude naturelle, induits en erreur par l'analogie du morse et des phoques, qui sortent en effet de l'eau et séjournent à terre; mais il est certain que le lamantin ne quitte jamais l'eau, et qu'il préfère le séjour des eaux douces à celui de l'eau salée.

Clusius dit avoir vu et mesuré la peau d'un de ces animaux, et l'avoir trouvée de seize pieds et demi de longueur, et de sept pieds et demi de largeur; les deux pieds ou les deux mains étoient fort larges, avec des ongles courts. Gomara assure qu'il s'en trouve quelquefois qui ont vingt pieds de longueur; il ajoute que ces animaux fréquentent aussi bien les eaux des fleuves que celles de la mer. Il raconte qu'on en avoit élevé et nourri un jeune dans un lac à Saint-Domingue pendant vingt-six ans; qu'il étoit si doux et si privé, qu'il prenoit doucement la nourriture qu'on lui présentoit; qu'il entendoit son nom, et que, quand on l'appeloit, il sortoit de l'eau et se traînoit en rampant jusqu'à la maison pour y recevoir sa nourriture; qu'il sembloit se plaire à entendre la voix humaine et le chant des enfans, qu'il n'en avoit nulle peur, qu'il les laissoit asseoir sur son dos, et qu'il les passoit d'un bord du lac à l'autre sans se plonger dans l'eau et sans leur faire aucun mal. Ce fait ne peut être vrai dans toutes ses circonstances; il paroît accommodé à la fable du dauphin des anciens; car le lamantin ne peut absolument se traîner sur la terre.

Herrera dit peu de chose de plus au sujet de cet animal; il assure seulement que, quoiqu'il soit très-gros, il nage si facilement, qu'il ne fait aucun bruit dans l'eau, et qu'il se plonge dès qu'il entend quelque chose de loin.

Hernandès, qui a donné deux figures du lamantin, l'une de profil et l'autre de face, n'ajoute presque rien à ce que les autres auteurs espagnols en avoient écrit avant lui; il dit seulement que les deux Océans, c'est-à-dire la mer Atlantique et la mer Pacifique, aussi bien que les lacs, nourrissent une bête informe appelée *manati*, de laquelle il donne la description presque entièrement tirée d'Oviedo; et tout ce qu'il y a de plus c'est que les mains de cet animal portent cinq ongles semblables à ceux de l'homme; qu'il a le nombril et l'anus larges, la vulve comme celle d'une femme, la verge comme celle d'un cheval, la chair et la graisse comme celles d'un cochon gras, et enfin les côtes et les viscères comme un taureau; qu'il s'accouple sur terre à la manière humaine, la femelle renversée sur le dos, et qu'elle ne produit qu'un petit, qui est d'une grosseur monstrueuse en naissant. L'accouplement de ces animaux ne peut se faire sur terre, comme le dit Hernandès, puisqu'ils n'y peuvent aller, et il se fait dans l'eau sur un bas-fond. Binet dit que le lamantin est gros comme un bœuf, et tout rond comme un tonneau; qu'il a une petite tête et peu de queue; que sa peau est rude et épaisse comme celle d'un éléphant; qu'il y en a de si gros, qu'on en tire plus de six cents livres de viande très-bonne à manger; que sa graisse est aussi douce que le beurre; que cet animal se plaît dans les rivières, proche de leur embouchure à la mer, pour y brouter l'herbe qui croît le long des rivages; qu'il y a de certains endroits, à dix ou douze lieues de Cayenne, où l'on en trouve un si grand nombre, que l'on peut dans un jour en remplir une longue barque, pourvu qu'on ait des gens qui se servent bien du harpon. Le P. du Tertre, qui décrit au long la chasse ou la pêche du lamantin, s'accorde presque en tout avec les auteurs que nous venons de citer : cependant il dit que cet animal n'a que quatre doigts et quatre ongles à chaque main, et il ajoute qu'il se nourrit d'une petite herbe qui croît dans la mer; qu'il la broute comme le bœuf fait celle des prés, et qu'après s'être rempli de cette pâture, il cherche les rivières et les eaux douces, où il s'abreuve deux fois par jour; qu'après avoir bien bu et bien mangé, il s'endort le mufle à demi hors de l'eau, ce qui le fait remarquer de loin; que la femelle fait deux petits qui la suivent partout, et que si on prend la mère on est assuré d'avoir les petits, qui ne l'abandonnent pas, même après sa mort, et ne font que tournoyer autour de la barque qui l'emporte. Ce dernier fait me paroît très-suspect; il est même contredit par d'autres voyageurs, qui assurent que le lamantin ne produit qu'un petit. Tous les gros animaux, quadrupèdes ou cétacés, ne produisent ordinairement qu'un petit; la seule analogie suffit pour qu'on se refuse à croire que le lamantin en produise toujours deux, comme l'assure le P. du Tertre. Ce-

melin remarque que le lamantin a la queue située comme les cétacés, et non pas comme les poissons à écailles, qui l'ont tous dans la direction verticale du dos au ventre, au lieu que la baleine et les autres cétacés ont la queue située transversalement, c'est-à-dire d'un côté à l'autre du corps : il dit que le lamantin n'a point de dents de devant, mais seulement une callosité dure comme un os, avec laquelle il pince l'herbe; qu'il a néanmoins trente-deux dents molaires; qu'il ne voit pas bien, à cause de la petitesse de ses yeux, qui n'ont que fort peu d'humeur et point d'iris; qu'il a peu de cervelle; mais qu'au défaut de bons yeux, il a l'oreille excellente; qu'il n'a point de langue; que les parties de la génération sont plus semblables à celles de l'homme et de la femme qu'à celles d'aucun animal; que le lait des femelles, dont il assure avoir goûté, est d'un très-bon goût; qu'elles ne produisent qu'un seul petit, qu'elles embrassent et portent avec la main; qu'elles l'allaitent pendant un an, après quoi il est en état de se pourvoir lui-même et de manger de l'herbe; que cet animal a, depuis le cou jusqu'à la queue, cinquante-deux vertèbres; qu'il se nourrit comme la tortue, mais qu'il ne peut ni marcher ni ramper sur la terre. Tous ces faits sont assez exacts, et même celui des cinquante-deux vertèbres; car M. Daubenton a trouvé dans l'embryon qu'il a disséqué vingt-huit vertèbres dans la queue, seize dans le dos, et six, ou plutôt sept dans le cou. Seulement ce voyageur se trompe au sujet de la langue; elle ne manque point au lamantin : mais il est vrai qu'elle est attachée en dessous, et presque jusqu'à son extrémité, à la mâchoire inférieure. On trouve, dans le *Voyage aux îles de l'Amérique*, Paris, 1722, une assez bonne description du lamantin, et de la manière dont on le harponne : l'auteur est d'accord sur tous les faits principaux avec ceux que nous avons cités; mais il observe « que cet animal est devenu assez rare aux Antilles, depuis que les bords de la mer sont habités. Celui qu'il vit et qu'il mesura avoit quatorze pieds neuf pouces, depuis le bout du mufle jusqu'à la naissance de la queue : il étoit tout rond jusqu'à cet endroit. Sa tête étoit grosse; sa gueule large, avec de grandes babines, et quelques poils longs et rudes au dessus; ses yeux étoient très-petits par rapport à sa tête, et ses oreilles ne paroissoient que comme deux petits trous : le cou est fort gros et fort court; et, sans un petit mouvement qui le fait un peu plier, il ne seroit pas possible de distinguer la tête du reste du corps. Quelques auteurs prétendent (ajoute-t-il) que cet animal se sert de ses deux mains ou nageoires pour se traîner sur terre ; je me suis soigneusement informé de ce fait; personne n'a vu cet animal à terre, et il ne lui est pas possible de marcher ni d'y ramper, ses pieds de devant ou ses mains ne lui servant que pour tenir ses petits pendant qu'il leur donne à téter. La femelle a deux mamelles rondes; je les mesurai, dit l'auteur : elles avoient chacune sept pouces de diamètre sur environ quatre d'élévation; le mamelon étoit gros comme le pouce, et sortoit d'un bon doigt au dehors. Le corps avoit huit pieds deux pouces de circonférence; la queue étoit comme une large palette de dix-neuf pouces de long, et de quinze pouces dans sa plus grande largeur, et l'épaisseur à l'extrémité étoit d'environ trois pouces. La peau étoit épaisse sur le dos presque comme un double cuir de bœuf; mais elle étoit beaucoup plus mince sous le ventre : elle est d'une couleur d'ardoise brune, d'un gros grain et rude, avec des poils de même couleur, clair-semés, gros, et assez longs. Ce lamantin pesoit environ huit cents livres. On avoit pris le petit avec la mère; il avoit à peu près trois pieds de long. On fit rôtir à la broche le côté de la queue; on trouva cette chair aussi bonne et aussi délicate que du veau. L'herbe dont ces animaux se nourrissent est longue de huit à dix pouces, étroite, pointue, tendre, et d'un assez beau vert. On voit des endroits sur les bords et sur les bas-fonds de la mer où cette herbe est si abondante, que le fond paroît être une prairie; les tortues en mangent aussi, etc. » Le P. Magnin de Fribourg dit que le lamantin mange l'herbe qu'il peut atteindre, sans cependant sortir de l'eau..... qu'il a les yeux petits et de la grosseur d'une noisette, les oreilles si fermées, qu'à peine il y peut entrer une aiguille, qu'au dedans des oreilles se trouvent deux petits os percés; que les Indiens ont coutume de porter ces petits os pendus au cou comme un bijou..... et que son cri ressemble à un petit mugissement.

Le P. Gumilla rapporte qu'il y a une infinité de lamantins dans les grands lacs de l'Orénoque. « Ces animaux, dit-il, pèsent chacun depuis cinq cents jusqu'à sept cent cinquante livres; ils se nourrissent d'herbes; ils ont les yeux fort petits, et les trous des oreilles encore plus petits; ils viennent paître sur le rivage lorsque la rivière est basse. La femelle met toujours bas deux petits; elle les porte à ses mamelles avec ses bras,

et les serre si fort, qu'ils ne s'en séparent jamais, quelque mouvement qu'elle fasse. Les petits, lorsqu'ils viennent de naître, ne laissent pas de peser chacun trente livres; le lait qu'ils tettent est très-épais. Au dessous de la peau, qui est bien plus épaisse que celle d'un bœuf, on trouve quatre enveloppes ou couches, dont deux sont de graisse, et les deux autres d'une chair fort délicate et savoureuse, qui, étant rôtie, a l'odeur du cochon et le goût du veau. Ces animaux, lorsqu'il doit pleuvoir, bondissent hors de l'eau à une hauteur assez considérable. » Il paroît que le P. Gumilla se trompe comme le P. Du Tertre, en disant que la femelle produit deux petits : il est presque certain, comme nous l'avons dit, qu'elle n'en produit qu'un.

Enfin M. de La Condamine, qui a bien voulu nous donner un dessin qu'il a fait lui-même du lamantin sur la rivière des Amazones, parle plus précisément, et mieux que tous les autres, des habitudes naturelles de cet animal. « Sa chair, dit-il, et sa graisse ont assez de rapports à celle du veau; le P. d'Acuna rend sa ressemblance avec le bœuf encore plus complète, en lui donnant des cornes dont la nature ne l'a pas pourvu. Il n'est pas amphibie, à proprement parler, puisqu'il ne sort jamais de l'eau entièrement, et n'en peut sortir, n'ayant que deux nageoires assez près de la tête, plates et en forme d'ailerons, de quinze à seize pouces de long, qui lui tiennent lieu de bras et de mains; il ne fait qu'avancer sa tête hors de l'eau pour atteindre l'herbe sur le rivage. Celui que je dessinai (ajoute M. de La Condamine) étoit femelle; sa longueur étoit de sept pieds et demi de roi, et sa plus grande largeur de deux pieds. J'en ai vu depuis de plus grands. Les yeux de cet animal n'ont aucune proportion à la grandeur de son corps; ils sont ronds, et n'ont que trois lignes de diamètre : l'ouverture de ses oreilles est encore plus petite, et ne paroît qu'un trou d'épingle. Le manati n'est pas particulier à la rivière des Amazones; il n'est pas moins commun dans l'Orénoque : il se trouve aussi, quoique moins fréquemment, dans l'Oyapoc, et dans plusieurs autres rivières des environs de Cayenne et des côtes de la Guiane, et vraisemblablement ailleurs. C'est le même qu'on nommoit autrefois *manati*, et qu'on nomme aujourd'hui *lamantin* à Cayenne et dans les îles françoises d'Amérique; mais je crois l'espèce un peu différente. Il ne se rencontre pas en haute mer; il est même rare près des embouchures des rivières : mais on le trouve à plus de mille lieues de la mer dans la plupart des grandes rivières qui descendent dans celle des Amazones, comme dans le Guallaga, le Pastaça, etc.; il n'est arrêté, en remontant l'Amazone, que par le Pongo (cataracte) de Borja, au dessus duquel on n'en trouve plus. »

Voilà le précis, à peu près, de tout ce que l'on sait du lamantin : il seroit à désirer que nos habitans de Cayenne, parmi lesquels il y a maintenant des personnes instruites et qui aiment l'histoire naturelle, observassent cet animal, et fissent la description de ses parties intérieures, surtout de celles de la respiration, de la digestion, et de la génération. Il paroît, mais nous n'en sommes pas sûrs, qu'il a un grand os dans la verge, le trou ovale du cœur ouvert, les poumons singulièrement conformés, l'estomac divisé en plusieurs portions, qui peut-être forment plusieurs estomacs différens, comme dans les animaux ruminans.

Au reste, l'espèce du lamantin n'est pas confinée aux mers et aux fleuves du Nouveau-Monde; il paroît qu'elle existe aussi sur les côtes et dans les rivières de l'Afrique. M. Adanson a vu des lamantins au Sénégal; il en a rapporté une tête qu'il nous a donnée, et en même temps il a bien voulu me communiquer la description de cet animal, qu'il a faite sur les lieux, et je crois devoir la rapporter en entier. « J'ai vu beaucoup de ces animaux (dit M. Adanson) : les plus grands n'avoient que huit pieds de longueur, et pesoient environ huit cents livres : une femelle de cinq pieds trois pouces de long ne pesoit que cent quatre-vingt-quatorze livres. Leur couleur est cendré noir. Les poils sont très-rares sur tout le corps; ils sont en forme de soies longues de neuf lignes. La tête est conique, et d'une grosseur médiocre relativement au volume du corps; les yeux sont ronds et très-petits; l'iris est d'un brun foncé, et la prunelle noire; le museau est presque cylindrique; les deux mâchoires sont à peu près également larges, les lèvres sont charnues et plus épaisses; il n'y a que des dents molaires, tant à la mâchoire d'en haut qu'à celle d'en bas; la langue est de forme ovale, et attachée, presque jusqu'à son extrémité, à la mâchoire inférieure. Il est singulier, continue M. Adanson, que presque tous les auteurs ou voyageurs aient donné des oreilles à cet animal : je n'ai pu en trouver dans aucun, pas même un trou assez fin pour pouvoir y introduire un stylet[1]. Il a deux bras ou nageoires placés à

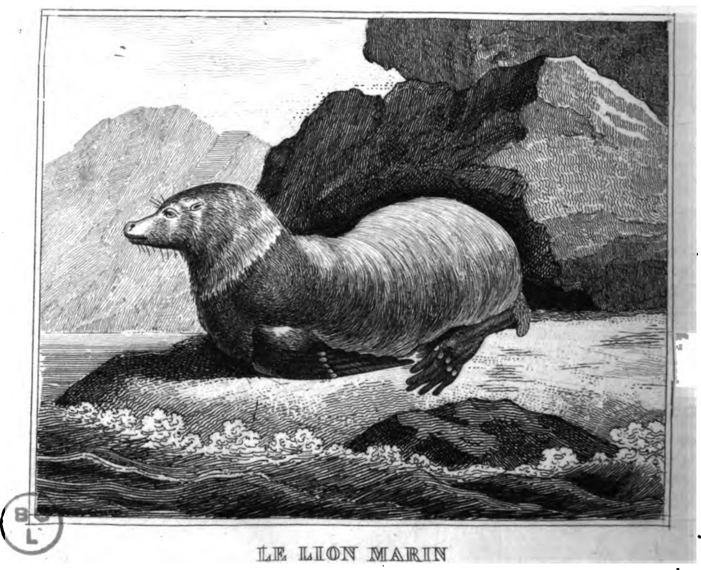
[1] Il paroît néanmoins certain que cet animal a des trous auditifs et externes. M. de La Condamine

L'OURS MARIN

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Amphibies. *Genre* Phoque.. (*Cuvier*)

Pl. 147.





LE LION MARIN

Ordre des Carnassiers ... *id* ... *id* ..

l'origine de la tête, qui n'est distinguée du tronc par aucune espèce de cou, ni par des épaules sensibles : ces bras sont à peu près cylindriques, composés de trois articulations principales, dont l'antérieure forme une espèce de main aplatie, dans laquelle les doigts ne se distinguent que par quatre ongles d'un rouge brun et luisant. La queue est horizontale comme celle des baleines, et elle a la forme d'une pelle à four. Les femelles ont deux mamelles plus elliptiques que rondes, placées près de l'aisselle des bras. La peau est un cuir épais de six lignes sous le ventre, de neuf lignes sur le dos, et d'un pouce et demi sur la tête. La graisse est blanche, et épaisse de deux ou trois pouces; la chair est d'un rouge pâle, plus pâle et plus délicate que celle du veau. Les nègres Oualofes ou Jalofes appellent cet animal *lereou*. Il vit d'herbes, et se trouve à l'embouchure du fleuve Niger. »

On voit, par cette description, que le lamantin du Sénégal ne diffère, pour ainsi dire, en rien de celui de Cayenne; et par une comparaison faite de la tête de ce lamantin du Sénégal avec celle d'un fœtus de lamantin de Cayenne, M. Daubenton présume aussi qu'ils sont de la même espèce. Le témoignage des voyageurs s'accorde avec notre opinion; celui de Dampier surtout est positif, et les observations qu'il a faites sur cet animal méritent de trouver place ici. « Ce n'est pas seulement dans la rivière de Blewfield, qui prend son origine entre les rivières de Nicaragua et de Veragua, que j'ai vu des manates (lamantins); j'en ai aussi vu dans la baie de Campêche, sur les côtes de Bocca del Drago, et de Bocca del Loro, dans la rivière de Darien et dans les petites îles méridionales de Cuba. J'ai entendu dire qu'il s'en est trouvé quelques-uns au nord de la Jamaïque, et en grande quantité dans la rivière de Surinam, qui est un pays fort bas. J'en ai vu aussi à Mindanao, qui est une des îles Philippines, et sur la côte de la Nouvelle-Hollande.... Cet animal aime l'eau qui a un goût de sel; aussi se tient-il communément dans les rivières voisines de la mer : c'est peut-être par cette raison qu'on n'en voit point dans la mer du Sud, où la côte est généralement haute, l'eau profonde tout proche de terre, les vagues grosses, si ce n'est dans la baie de Panama, où cependant il n'y en a point : mais les Indes occidentales étant, pour ainsi dire, une grande baie composée de plusieurs petites, sont ordinairement une terre basse, où les eaux, qui sont peu profondes, fournissent une nourriture convenable au lamantin. On le trouve quelquefois dans l'eau salée, quelquefois aussi dans l'eau douce, mais jamais fort avant en mer. Ceux qui sont à la mer, et dans des lieux où il n'y a ni rivières ni bras de mer où ils puissent entrer, viennent néanmoins en vingt-quatre heures, une fois ou deux, à l'embouchure de la rivière d'eau douce la plus voisine... Ils ne viennent jamais à terre, ni dans une eau si basse qu'ils ne puissent y nager. Leur chair est saine et de très-bon goût : leur peau est aussi d'une grande utilité. Les lamantins et les tortues se trouvent ordinairement dans les mêmes endroits, et se nourrissent des mêmes herbes qui croissent sur les hauts-fonds de la mer, à quelques pieds de profondeur sous l'eau, et sur les rivages bas que couvre la marée. »

Sur les lamantins [1].

* Nous avons dit que la nature semble avoir formé les lamantins pour faire la nuance entre les quadrupèdes amphibies et les cétacés . ces êtres mitoyens, placés au delà des limites de chaque classe, nous paroissent imparfaits, quoiqu'ils ne soient qu'extraordinaires et anomaux : car, en les considérant avec attention, l'on s'aperçoit bientôt qu'ils possèdent tout ce qui leur étoit nécessaire pour remplir la place qu'ils doivent occuper dans la chaîne des êtres.

Aussi les lamantins, quoique informes à l'extérieur, sont à l'intérieur très-bien organisés; et si l'on peut juger de la perfection d'organisation par le résultat du sentiment, ces animaux seront peut-être plus parfaits que les autres à l'intérieur, car leur naturel et leurs mœurs semblent tenir quelque chose de l'intelligence et des qualités sociales; ils ne craignent pas l'aspect de l'homme, ils affectent même de s'en approcher et de le suivre avec confiance et sécurité. Cet instinct pour toute société est au plus haut degré pour celle de leurs semblables; ils se tien-

vient de m'assurer qu'il les a vus et mesurés, et que ces trous n'ont pas plus d'une demi-ligne de diamètre ; et comme le lamantin a la faculté de les contracter et de les serrer, il est très-possible qu'ils aient échappé à la vue de M. Adanson, d'autant que ces trous sont très-petits lors même que l'animal les tient ouverts.

1. On a aussi donné au lamantin le nom de *vache marine*, parce qu'on a cru trouver dans la forme extérieure de sa tête quelques rapports avec celle du bœuf, et que d'ailleurs il se nourrit aussi d'herbes ; plusieurs voyageurs l'ont même appelé *sirène*, et c'est peut-être en effet la véritable sirène des anciens, qui a donné lieu à tant de contes et récits fabuleux.

nent presque toujours en troupes et serrés les uns contre les autres, avec leurs petits au milieu d'eux, comme pour les préserver de tout accident : tous se prêtent, dans le danger, des secours mutuels; on en a vu essayer d'arracher le harpon du corps de leurs compagnons blessés, et souvent l'on voit les petits suivre de près le cadavre de leur mère jusqu'au rivage, où les pêcheurs les amènent en les tirant avec des cordes. Ils montrent autant de fidélité dans leurs amours que d'attachement à leur société; le mâle n'a communément qu'une seule femelle, qu'il accompagne constamment avant et après leur union. Ils s'accouplent dans l'eau, la femelle renversée sur le dos; car ils ne viennent jamais à terre, et ne peuvent même se traîner dans la vase : ils ont le trou ovale du cœur ouvert, et par conséquent la femelle peut rester sous l'eau pendant la copulation.

Ces animaux ne se trouvent pas dans les hautes mers à une grande distance des terres; ils habitent au voisinage des côtes et des îles, et particulièrement sur les plages qui produisent les *fucus* et les autres herbes marines dont ils se nourrissent : leur chair et leur graisse sont également bonnes à manger, et c'est par cette raison qu'on leur fait une guerre cruelle, et que l'espèce en est diminuée sur la plupart des côtes où les hommes se sont habitués en nombre.

Nous connoissons quatre ou cinq espèces de lamantins : tous ont la tête très-petite, le cou fort court, le corps épais et très-gros jusqu'à l'endroit où commence la queue, et allant ensuite en diminuant de plus en plus jusqu'à l'origine de la pinne ou nageoire qui termine cette queue en forme d'un éventail étendu dans le sens horizontal ; les yeux sont très-petits et ordinairement situés à égale distance, entre les trous auditifs et l'extrémité du museau; ces trous, qui leur servent d'oreilles, sont indiqués par deux petites ouvertures qu'on ne peut apercevoir qu'au moyen d'une inspection attentive. La peau du corps est raboteuse, très-épaisse, et dans quelques espèces elle est parsemée de poils rares; la langue est étroite, d'une moyenne longueur, et assez menue relativement au volume du corps; la verge est placée dans un fourreau adhérent à la peau du ventre, qui s'étend jusqu'au nombril. Les femelles ont la vulve assez grande, avec un clitoris apparent; cette partie n'est pas située, comme dans les autres animaux, au dessous mais au dessus de l'anus. Elles ont les mamelles placées sur la poitrine et très-proéminentes dans le temps de la gestation et de l'allaitement de leurs petits; mais, dans tout autre temps, elles ne sont apparentes que par leurs boutons.

Voilà les caractères généraux et communs à tous les lamantins; mais il y en a de particuliers par lesquels on peut distinguer les espèces : par exemple, le grand lamantin du Kamtschatka manque absolument de doigts et d'ongles dans les deux *mains* ou nageoires; il manque aussi de dents, et n'a dans chaque mâchoire qu'un os fort et robuste qui lui sert à broyer les alimens : au contraire les lamantins d'Amérique et d'Afrique ont des doigts et des ongles, et des dents molaires dans le fond de la gueule.

LE GRAND LAMANTIN DE KAMTSCHATKA.

Cette espèce se trouve en assez grand nombre dans les mers orientales au delà de Kamtschatka, surtout aux environs de l'île de Behring, où M. Steller en a décrit et même disséqué quelques individus. Ce grand lamantin paroît aimer les plages vaseuses des bords de la mer : il se tient aussi volontiers à l'embouchure des rivières; mais il ne les remonte pas pour se nourrir de l'herbe qui croît sur leurs bords, car il habite constamment les eaux salées ou saumâtres. Il diffère donc, à cet égard, du petit lamantin de la Guiane et de celui du Sénégal, comme il en diffère aussi par la grandeur du corps. Ses mains ou bras ne peuvent lui servir à marcher sur la terre, et ne lui sont utiles que pour nager. « J'ai vu, dit M. Steller, au reflux de la marée, un de ces animaux à sec; il lui fut impossible de se mouvoir pour regagner le rivage, et on le tua sur la plage à coups de hache et de perche. »

Ces grands lamantins que l'on voit en troupes autour de l'île de Behring sont si peu farouches, qu'ils se laissent approcher et toucher avec la main : ils veillent si peu à leur sûreté qu'aucun danger ne les émeut, et qu'à peine lèvent-ils la tête hors de l'eau lorsqu'ils sont menacés ou frappés, surtout dans le temps qu'ils prennent leur nourriture; il faut les frapper très-rudement pour

qu'ils prennent le parti de s'éloigner : mais un moment après on les voit revenir au même lieu, et ils semblent avoir oublié le mauvais traitement qu'ils viennent d'essuyer; et si la plupart des voyageurs ne disoient pas à peu près la même chose des autres espèces de lamantins, on croiroit que ceux-ci ne sont si confians et si peu sauvages autour de l'île déserte de Behring, que parce que l'expérience ne leur a pas encore appris ce qu'il en coûte à tous ceux qui se familiarisent avec l'homme.

Chaque mâle ne paroît s'attacher qu'à une seule femelle, et tous deux sont ordinairement accompagnés ou suivis d'un petit de la dernière portée et d'un autre plus grand de la portée précédente : ainsi, dans cette espèce, le produit n'est que d'un; et comme le temps de la gestation est d'environ un an [1], on peut en inférer que les jeunes ne quittent leurs père et mère que quand ils sont assez forts pour se conduire eux-mêmes, et peut-être assez âgés pour devenir à leur tour les chefs d'une nouvelle famille.

Ces animaux s'accouplent au printemps et plus souvent vers le déclin du jour qu'à toute autre heure : ils profitent cependant des momens où la mer est la plus tranquille, et préludent à leur union par des signes et des mouvemens qui annoncent leurs désirs : la femelle nage doucement, en faisant plusieurs circonvolutions comme pour inviter le mâle qui bientôt s'en approche, la suit de très-près, et attend impatiemment qu'elle se renverse sur le dos pour le recevoir; dans ce moment, il la couvre avec des mouvemens très-vifs. Ils sont non seulement susceptibles des sentimens d'un amour fidèle et mutuel, mais aussi d'un fort attachement pour leur famille et même pour leur espèce entière; ils se donnent des secours réciproques lorsqu'ils sont blessés; ils accompagnent ceux qui sont morts, et que les pêcheurs traînent au bord de la mer. « J'ai vu, dit M. Steller, l'attachement de ces animaux l'un pour l'autre et surtout celui du mâle pour sa femelle. En ayant harponné une, le mâle la suivit à mesure qu'on l'entraînoit au rivage, et les coups qu'on lui donnoit de toutes parts ne purent le rebuter : il ne l'abandonna pas même après sa mort; car le lendemain, comme les matelots alloient pour mettre en pièces la femelle qu'ils avoient tuée la veille, ils trouvèrent le mâle au bord de la mer, qui ne l'avoit pas quittée. »

On harponne les lamantins d'autant plus aisément qu'ils ne s'enfoncent presque jamais en entier sous l'eau : mais il est plus aisé d'avoir les adultes que les petits ou les jeunes, parce que ces derniers nagent beaucoup plus vite, et que souvent ils s'échappent en laissant le harpon teint de leur sang ou chargé de leur chair. Le harpon, dont la pointe est de fer, est attaché à une longue corde; quatre ou cinq hommes se mettent sur une barque; le premier qui est en avant, tient et lance le harpon; et lorsqu'il a frappé et percé le lamantin, vingt-cinq ou trente hommes qui tiennent l'extrémité de la corde sur le rivage, tâchent de le tirer à terre; ceux qui sont sur la barque tiennent aussi une corde qui est attachée à la première, et ils ne cessent de tirer l'animal jusqu'à ce qu'il soit tout-à-fait hors de l'eau.

Le lamantin rend beaucoup de sang par ses blessures; « et j'ai remarqué, dit M. Steller, que le sang jaillissoit comme une fontaine, et qu'il s'arrêtoit dès que l'animal avoit la tête plongée dans l'eau; mais que le jet se renouveloit toutes les fois qu'il s'élevoit au dessus pour respirer : d'où j'ai conclu que dans ces animaux, comme dans les phoques, le sang avoit une double voie de circulation; savoir, sous l'eau, par le trou ovale du cœur, et dans l'air, par le poumon. »

Les *fucus* et quelques autres herbes qui croissent dans la mer sont la seule nourriture de ces animaux. C'est avec leurs lèvres, dont la substance est très-dure, qu'ils coupent la tige des herbes; ils enfoncent la tête dans l'eau pour les saisir, et ne la relèvent que pour rendre l'air et en prendre de nouveau; en sorte que, pendant qu'ils mangent, ils ont toujours la partie antérieure du corps dans l'eau, la moitié des flancs et toute la partie postérieure au dessus de l'eau. Lorsqu'ils sont rassasiés, ils se couchent sur le dos sans sortir de l'eau, et dorment dans cette situation fort profondément. Leur peau, qui est continuellement lavée, n'est pas plus nette; elle produit et nourrit une grande quantité de vermine, que les mouettes et quelques autres oiseaux viennent manger sur leur dos. Au reste, ces lamantins, qui sont

1. A en juger par ce que dit M. Krachenninikow, il sembleroit que le temps de la gestation ne devroit être que de huit ou neuf mois; car il assure que les femelles mettent bas en automne, et qu'elles s'accouplent au printemps : mais, comme M. Steller a observé long-temps ces animaux à l'île de Behring, et qu'il les a très-bien décrits, nous croyons devoir adopter son témoignage, et prononcer, d'après son récit, que, dans l'espèce de ce lamantin, le temps de la gestation est en effet d'environ un an.

très-gras au printemps et en été, sont si maigres en hiver, qu'on voit aisément sous la peau le dessin de leurs vertèbres et de leurs côtes; et c'est dans cette saison qu'on en rencontre quelques-uns qui ont péri entre les glaces flottantes.

La graisse, épaisse de plusieurs pouces, enveloppe tout le corps de l'animal; lorsqu'on l'expose au soleil, elle y prend la couleur jaune du beurre: elle est de très-bon goût, et même de bonne odeur; on la préfère à celle de tous les quadrupèdes, et la propriété qu'elle a d'ailleurs de pouvoir être conservée long-temps, même pendant les chaleurs de l'été, lui donne encore un plus grand prix. On peut l'employer aux mêmes usages que le beurre, et la manger de même; celle de la queue surtout est très-délicate: elle brûle aussi très-bien sans odeur forte ni fumée désagréable. La chair a le goût de celle du bœuf; seulement elle est moins tendre, et exige une plus longue cuisson, surtout celle des vieux qu'il faut faire bouillir long-temps pour la rendre mangeable.

La peau est une espèce de cuir d'un pouce d'épaisseur, plus ressemblant, à l'extérieur, à l'écorce rude d'un arbre, qu'à la peau d'un animal; elle est de couleur noirâtre et sans poil: il y a seulement quelques soies rudes et longues autour des nageoires, autour de la gueule et dans l'intérieur des narines; ce qui doit faire présumer que le lamantin ne les a pas aussi souvent ni aussi long-temps fermées que les phoques, dont l'intérieur des narines est dénué de poil. Cette peau du lamantin est si dure, surtout lorsqu'elle est sèche, qu'on a peine à l'entamer avec la hache: les Tschutchis s'en servent pour faire des nacelles, comme d'autres peuples du Nord en font avec la peau des grands phoques.

Le lamantin décrit par M. Steller pesoit deux cents *puds* de Russie, c'est-à-dire environ huit milliers; sa longueur étoit de vingt-trois pieds. La tête, fort petite en comparaison du corps, est de figure oblongue; elle est aplatie au sommet, et va toujours en diminuant jusqu'à l'extrémité du museau, qui est rabattue, de manière que la gueule se trouve tout à fait au dessous [1]; l'ouverture en est petite et environnée de doubles lèvres, tant en haut qu'en bas. Les lèvres supérieures et inférieures externes sont spongieuses, épaisses, et très-gonflées; l'on voit à leur surface un grand nombre de tubercules, et c'est de ces tubercules que sortent des soies blanches ou moustaches de quatre ou cinq pouces de longueur: ces lèvres font les mêmes mouvemens que celles des chevaux, lorsque l'animal mange. Les narines, qui sont situées vers l'extrémité du museau, ont un pouce et demi de longueur sur autant de largeur environ, quand elles sont entièrement ouvertes.

La mâchoire inférieure est plus courte que la supérieure: mais ni l'une ni l'autre ne sont garnies de dents; il y a seulement deux os durs et blancs, dont l'un est fixé au palais supérieur, et l'autre à la mâchoire inférieure. Ces os sont criblés de plusieurs petits trous; leur surface extérieure est néanmoins solide et crénelée, de manière que la nourriture se broie entre ces deux os en assez peu de temps.

Les yeux sont fort petits, et sont situés précisément dans les points milieux entre l'extrémité du museau et les petits trous qui tiennent lieu d'oreilles. Il n'y a point de sourcils; mais, dans le grand angle de chaque œil, il se trouve une membrane cartilagineuse en forme de crête, qui peut, comme dans la loutre marine (saricovienne), couvrir le globe de l'œil en entier, à la volonté de l'animal.

Il n'y a point d'oreilles externes: ce ne sont que deux trous de figure ronde, si petits, que l'on pourroit à peine y faire entrer une plume à écrire; et comme ces conduits auditifs ont échappé à l'œil de la plupart des voyageurs, ils ont cru que les lamantins étoient sourds, d'autant qu'ils semblent être muets; car M. Steller assure que ceux de Kamtschatka ne font jamais entendre d'autre bruit que celui de leur forte respiration: cependant M. Krachenninikow dit qu'il brait ou qu'il beugle, et le P. Magnin de Fribourg compare le cri du lamantin d'Amérique à un petit mugissement.

Dans le lamantin de Kamtschatka, le cou ne se distingue presque pas du corps; il est seulement un peu moins épais auprès de la tête que sur le reste de sa longueur. Mais un caractère singulier par lequel cet animal diffère de tous les autres animaux terrestres ou marins, c'est que les bras, qui partent des épaules auprès du cou, et qui ont plus de deux pieds de longueur, sont formés et articulés comme le bras et l'avant-bras dans l'homme. Cet avant-bras du lamantin finit avec le métacarpe et le carpe, sans aucun

1. Clusius et Hernandès, qui ont donné la description du lamantin des Antilles, ne paroissent pas l'avoir bien observé; car il n'a pas la tête telle qu'ils la représentent, mais assez semblable à celle de ce lamantin de Kamtschatka.

vestige de doigts ni d'ongles ; caractères qui éloignent encore cet animal de la classe des quadrupèdes; le corps et le métacarpe sont environnés de graisse et d'une chair tendineuse recouverte d'une peau dure et cornée.

On a compté soixante vertèbres dans ce lamantin, et la queue commence à la vingt-sixième, et continue par trente-cinq autres; en sorte que le tronc du corps n'en a que vingt-cinq. Le lamantin des Antilles en a cinquante-deux, depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la queue. Dans un fœtus de lamantin de la Guiane, il y en avoit vingt-huit dans la queue, seize dans le dos, et six dans le cou, en tout cinquante. Ainsi, en supposant qu'il y eût sept vertèbres dans le cou du lamantin des Antilles, il y en auroit en tout cinquante-neuf. La queue va toujours en diminuant de grosseur, et sa forme extérieure est plutôt carrée qu'aplatie : dans celui de Kamtschatka, elle est terminée par une pinne épaisse et très-dure qui s'élargit horizontalement, et dont la substance est à peu près pareille à celle du fanon de la baleine.

Le membre du mâle, qui ressemble beaucoup à celui du cheval, mais dont le gland est encore plus gros, a deux pieds et demi de longueur; il est situé dans un fourreau adhérent à la peau du ventre, et il s'étend jusqu'au nombril. Dans la femelle, la vulve est située à huit pouces de distance au dessus de l'anus; le clitoris est apparent, il est presque cartilagineux et long de six lignes. Les deux mamelles sont placées sur la poitrine : elles ont environ six pouces de diamètre dans le temps de la gestation, et tant que la mère allaite son petit; mais, dans tout autre temps, elles n'ont que l'apparence d'une grosse verrue ou d'un simple bouton: le lait est gras, et d'un goût à peu près semblable à celui de la brebis.

Dimensions du lamantin tué dans l'île de Behring, le 12 juillet 1742, réduites au pied-de-roi de France.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, depuis la lèvre supérieure jusqu'à l'extrémité de la queue	23	1	6
Longueur depuis l'extrémité de la lèvre supérieure aux narines	»	7	6
Du milieu du nez à l'angle de l'œil	1	»	7
Largeur de l'œil entre ses deux angles	»	»	7½
Distance entre les yeux	1	4	3
Largeur et hauteur des narines	»	2	3
De l'extrémité de la lèvre supérieure au coin de la gueule	1	2	»
De l'extrémité de la lèvre supérieure à l'épaule	4	»	9
De l'extrémité de la lèvre supérieure à l'orifice de la vulve	15	2	»
De la lèvre inférieure au sternum	4	2	8
Diamètre de la gueule, pris au coin de son ouverture	1	6	9
Circonférence de la tête à l'endroit des narines	2	5	1
Circonférence de la tête aux yeux	3	9	»
Hauteur du museau à son extrémité	»	7	9½
Circonférence du corps aux épaules	11	3	»
Circonférence du cou prise à la nuque	6	4	11
Circonférence du corps à l'abdomen	19	»	9
Circonférence de la queue à l'insertion de la pinne	4	4	6
Distance entre l'anus et la vulve	»	7	6
Longueur de la vulve	»	9	6½
Distance entre les deux extrémités des deux cornes de la queue	6	1	2
Longueur de la tête, depuis les narines à l'occiput, prise sur le squelette	2	1	3
Longueur de la tête à l'occiput	»	9	9
Longueur de l'os de l'épaule	1	1	6
Longueur de l'os du bras	»	11	5
Largeur ou plutôt longueur de l'estomac	3	6	3
Longueur totale des intestins, depuis la gorge jusqu'à l'anus, c'est-à-dire vingt fois aussi longs que le corps entier de l'animal	466	3	»
Hauteur du cœur	1	8	6
Largeur du cœur	1	11	6
Longueur des reins	2	6	»
Largeur des reins	1	4	11
Longueur de la langue	»	11	3
Largeur de la langue	»	2	3

LE GRAND LAMANTIN DES ANTILLES.

Nous appellerons cette espèce *le grand lamantin des Antilles*, parce qu'elle paroît se trouver encore aujourd'hui aux environs de ces îles, quoiqu'elle y soit néanmoins devenue rare depuis qu'elles sont bien peuplées. Ce lamantin diffère de celui de Kamtschatka par les caractères suivans : la peau rude et épaisse n'est pas absolument nue, mais parsemée de quelques poils qui sont de couleur d'ardoise, ainsi que la peau ; il a dans les mains cinq ongles apparens, assez semblables à ceux de l'homme ; ces ongles sont fort courts ; il a de plus non seulement une callosité osseuse au devant de chaque mâchoire, mais encore trente-deux dents molaires au fond de la gueule : et, au contraire, il paroît certain que, dans le lamantin de Kamtschatka, la peau est absolument dénuée de poil, les mains sans phalanges ni doigts ni ongles, et les mâchoires sans dents. Toutes ces différences sont plus que suffisantes pour en faire deux espèces distinctes et séparées. Ces lamantins sont d'ailleurs très-différens par les proportions et par la grandeur du corps. Celui des Antilles est moins grand que celui de Kamtschatka ; il a aussi le corps moins épais : sa longueur n'est que de douze, quatorze, quinze, dix-huit, et rarement de vingt pieds, à moins qu'il ne soit très-âgé. Celui qui est décrit dans le *Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique*, imprimé à Paris en 1722, n'avoit que huit pieds de circonférence sur quatorze de longueur, tandis que le lamantin de Kamtschatka dont nous venons de parler avoit environ dix-huit pieds de circonférence, et vingt-trois pieds quelques pouces de longueur. Malgré toutes ces différences, ces deux espèces de lamantins se ressemblent par tout le reste de leur conformation : ils ont aussi les mêmes habitudes naturelles ; tous deux également aiment la société de leur espèce et sont d'un naturel doux, tranquille, et confiant ; ils semblent ne pas craindre la présence de l'homme.

On voit les lamantins des Antilles toujours en troupes dans le voisinage des côtes, et quelquefois aux embouchures des rivières, et c'est probablement ce qui a fait dire à Oviedo et à Gomara qu'ils fréquentoient aussi bien les eaux des fleuves que celles de la mer ; cependant ce fait ne paroît vrai que pour le petit lamantin, dont nous parlerons dans la suite ; et il paroît certain que les grands lamantins des Antilles, non plus que ceux de Kamtschatka, ne remontent pas les rivières, et se tiennent toujours dans les eaux salées et saumâtres.

Le grand lamantin des Antilles a, comme celui de Kamtschatka, le cou fort court, le corps très-gros et très-épais jusqu'à l'endroit où commence la queue, qui va toujours en diminuant jusqu'à la pinne qui la termine. Tous deux ont encore les yeux fort petits, et de très-petits trous au lieu d'oreilles : tous deux se nourrissent de *fucus* et d'autres herbes qui croissent dans la mer ; et leur chair et leur graisse, lorsqu'ils ne sont pas trop vieux, sont également bonnes à manger : tous deux ne produisent qu'un seul petit, que la mère embrasse et porte souvent entre ses mains ; elle l'allaite pendant un an ; après quoi il est en état de se pourvoir lui-même et de manger de l'herbe. Cependant, selon Oviedo, le lamantin des Antilles produiroit deux petits : mais comme il paroît que, dans cette espèce, ainsi que dans celle du lamantin de Kamtschatka, les petits ne quittent leur mère que deux ou trois ans après leur naissance, il se pourroit que, cet auteur ayant vu deux petits de portées différentes suivre la même mère, il en eût conclu qu'elles produisoient en effet deux petits à la fois.

LE GRAND LAMANTIN DE LA MER DES INDES.

Nous avons rapporté ce que le voyageur Dampier a dit des lamantins qu'il a vus aux Philippines, et qui nous paroissent avoir plusieurs rapports de ressemblance avec les grands lamantins des Antilles : cependant nous ne croyons pas qu'ils soient absolument de la même espèce ; car il n'est guère possible que ces animaux aient fait la traversée de l'Amérique aux grandes Indes. L'on verra, dans l'article suivant, les faits qui prouvent qu'ils ne peuvent voyager au loin, ni parcourir les hautes mers.

LE PETIT LAMANTIN D'AMÉRIQUE.

Cette quatrième espèce, plus petite que les trois précédentes, est en même temps plus nombreuse et plus répandue que la seconde dans les climats chauds du Nouveau-Monde : elle se trouve non seulement sur presque toutes les côtes, mais encore dans les rivières et les lacs qui se trouvent dans l'intérieur des terres de l'Amérique méridionale, comme sur l'Orénoque, l'Oyapok, l'Amazone, etc ; on les trouve aussi dans les rivières, et enfin dans la baie de Campêche et autour des petites îles qui sont au midi de celle de Cuba.

Les grands lamantins des Antilles ne quittent pas la mer ; mais le petit lamantin préfère les eaux douces, et remonte dans les fleuves à mille lieues de distance de la mer. M. de La Condamine en a vu dans la rivière des Amazones jusqu'à la cataracte de Borja, au dessus de laquelle il ne s'en trouve plus. Il paroît que ces petits lamantins d'Amérique fréquentent alternativement les eaux de la mer et celles des fleuves, selon qu'ils y trouvent de la pâture ; mais ils habitent constamment sur les fonds élevés des côtes basses, et les rivières où croissent les herbes dont ils se nourrissent : on ne les rencontre jamais dans les endroits voisins des côtes escarpées, où les eaux sont profondes, ni dans les hautes mers à de grandes distances des terres ; car ils n'y pourroient vivre, puisqu'il ne paroît pas qu'ils mangent du poisson ; ils ne fréquentent donc que les endroits qui produisent de l'herbe ; et c'est par cette raison qu'ils ne peuvent traverser les grandes mers, dont le fond ne produit point de végétaux, et où par conséquent ils périroient d'inanition : ainsi nous ne croyons pas que les lamantins de la mer des Indes et ceux des côtes du Sénégal soient de même espèce que les lamantins d'Amérique, petits ou grands.

Les voyageurs s'accordent à dire que le petit lamantin d'Amérique, dont il est ici question, se nourrit non seulement des herbes qui croissent sous les eaux, mais qu'il broute encore celles qui bordent les rivages, lorsqu'il peut les atteindre en avançant sa tête, sans sortir entièrement de l'eau : car il n'a pas plus que les autres lamantins la faculté de marcher sur la terre, ni même de s'y traîner.

Les femelles, dans cette espèce, produisent ordinairement deux petits, au lieu que les grands lamantins n'en produisent qu'un. La mère porte ses deux petits sous chacun de ses bras, et serrés contre ses mamelles, dont ils ne se séparent point, quelque mouvement qu'elle puisse se donner ; et lorsqu'ils sont devenus assez forts pour nager, ils la suivent constamment et ne l'abandonnent pas lorsqu'elle est blessée, ni même après sa mort, car ils persistent à l'accompagner lorsque les pêcheurs la tirent avec des cordes pour l'amener au rivage.

La peau de ces petits lamantins adultes est, comme celle des grands, rude et fort épaisse : leur chair est aussi très-bonne à manger.

LE PETIT LAMANTIN DU SÉNÉGAL.

Nous avons donné, d'après M. Adanson, la description de ce petit lamantin du Sénégal, qui est de la même grandeur que celui de Cayenne, mais qui paroît en différer, en ce qu'il a des dents molaires et quelques poils sur le corps; caractères qui suffisent pour le distinguer de celui d'Amérique, auquel les voyageurs ne donnent ni dents molaires ni poil sur le corps. Ainsi nous présumons qu'on peut compter cinq espèces de lamantins : la première est le *grand lamantin de Kamtschatka*, qui, comme nous l'avons dit, surpasse tous les autres en grandeur, et qui n'a ni dents molaires, ni ongles au bout des mains, ni poil sur le corps; la seconde, le *grand lamantin des Antilles*, qui a des dents molaires, des ongles, et quelques poils sur le corps, et dont la longueur n'est au plus que de dix-huit à vingt pieds, tandis que celle du lamantin de Kamtschatka est de plus de vingt-trois pieds; la troisième, le *grand lamantin de la mer des Indes*, qui n'est pas encore bien connu, mais qui doit être une espèce différente de celle du Kamtschatka et des Antilles, puisque ni l'une ni l'autre ne peuvent traverser les hautes mers, parce qu'elles ne produisent point les herbes dont ces animaux se nourrissent; la quatrième, le *petit lamantin de l'Amérique méridionale*, qui fréquente également les eaux salées et les eaux douces, et diffère beaucoup des trois premiers par la grandeur, qui est de plus de deux tiers au dessous; et la cinquième, le *petit lamantin du Sénégal*, qui se trouve dans plusieurs fleuves de l'Afrique, comme le petit lamantin de la Guiane dans ceux de l'Amérique. Ces deux petites espèces diffèrent en ce que la première n'a point de dents, et que les trous auditifs sont plus grands que dans la seconde.

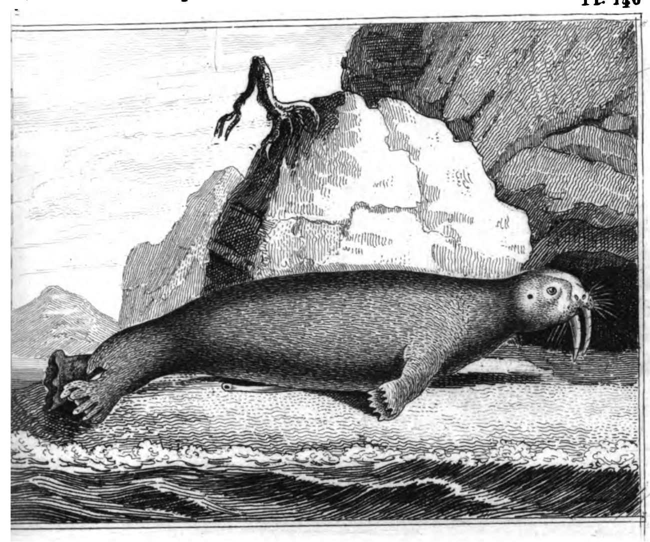
Voilà ce que j'ai pu recueillir de mon incertain au sujet des différentes espèces de lamantins qui, comme l'on voit, ne sont pas encore parfaitement connues. Quelques voyageurs ont parlé des lamantins des Philippines, et M. Forster m'a dit en avoir vu aussi sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, mais nous ignorons si ces espèces des Philippines et de la Nouvelle-Hollande peuvent se rapporter à celles dont nous venons de parler, ou si elles en diffèrent assez pour qu'on doive les regarder comme des espèces différentes.

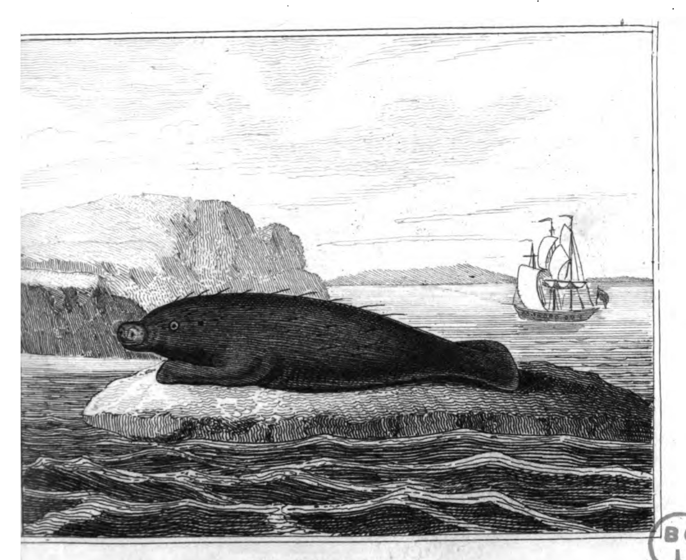
FIN DU TOME VI.

LE MORSE

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Amphibies. *Genre* Morse. *(Cuvier)*

PL. 148





LE LAMANTIN

Ordre des Cétacés. *Famille des* Cétacés herbivores. *Genre* Lamantin.. *(Cuvier)*

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE SIXIÈME VOLUME.

QUADRUPÈDES.

FIN DE LA TABLE.

